

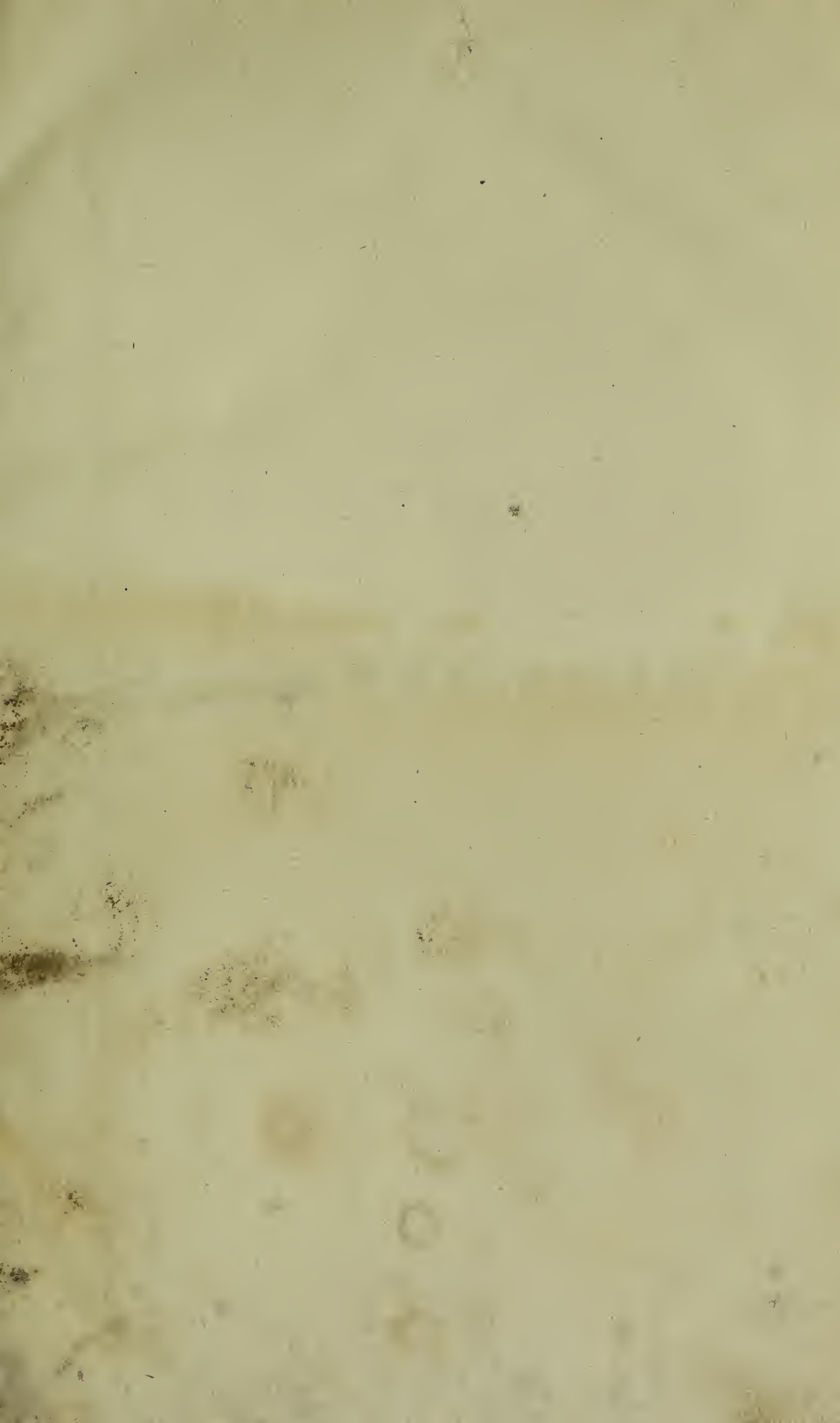


21700/B/1

A.x.c

~~Bay 136 187~~

Enc. Sci méd. Div VII vol ii



ENCYCLOPÉDIE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

LIBRARY OF THE
MEDICAL DEPARTMENT

PARIS.—IMP. DE BÉTHUNE ET PLON,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

5535

ENCYCLOPÉDIE

DES

SCIENCES MÉDICALES;

OU

**TRAITÉ GÉNÉRAL, MÉTHODIQUE ET COMPLET DES DIVERSES
BRANCHES DE L'ART DE GUÉRIR;**

PAR MM. ALIBERT, BARBIER, BAYLE, BAUDELLOCQUE, BEUGNOT, BOUSQUET,
BRACHET, BRICHETEAU, CAPURON, CAVENTOU, CAYOL, CLARION,
CLOQUET, COTTEREAU, DOUBLE, FUSTER, GERDY, GIBERT, GUÉRARD, LAENNEC,
LISFRANC, MALLE, MARTINET, PELLETAN,
RÉCAMIER, SERRES, AUGUSTE THILLAYE, VELPEAU, VIREY.
M. BAYLE, RÉDACTEUR EN CHEF.

SEPTIÈME DIVISION.

COLLECTION DES AUTEURS CLASSIQUES.

HIPPOCRATE.

II.

D. E. L. ingi. Longgrand

PARIS.

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE,

RUE SERVANDONI, 17.

1837.

THE NATIONAL MUSEUM

SCIENTIFIC PUBLICATIONS

Published by the Smithsonian Institution, Washington, D. C.

For sale by the Superintendent of Documents, Washington, D. C.



HIPPOCRATIS

OPERA,

Ex interpretatione latina,

Anutii Foësi,

CURANTE

JO. FRID. PIERER, M.-D.

HIPPOCRATIS DE MORBO SACRO LIBER.

PRÆFATIO.

Melioris notæ liber, a veteribus etiam Hippocrati adjudicatus. Non solum enim Erotianus eum inter libros Hippocraticos (1) memorat, sed etiam Galenus, Hippocratis esse, diserte asserit (2). Nec minus Cælius Aurelianus eum ad Hippocratem refert (3). E recentioribus, Jul. Cæs. Scaliger (4), et potissimum Trillerus (5) ejus genuitatem defendent.

Sed aperte liber hic scholam dogmaticam jam efformatam redolet, et a Hippocratica simplicitate remotissimus est. Quare Lemosius jam eum pro spurio habet, et ad Hippocratem, Draconis filium, refert (6). Argumentis haud stabilis Democrito eum Andr. Cæsalpinus (7) et Anton. Ponce de Sante Cruce (8) ascribunt. Hier. Mercurialis (9), Hallerus (10), Grunerus (11), et cum his omnes

(1) L. c. (2) Comm. in libr. 1. progn. Hipp. text. 4. (3) Tard. pass. libr. 1. cap. 4. (4) In comm. ad Hipp. libr. de insomn. (5) In epist. med. cr. sup. libr. 1. et 2. epid. Hipp. rec. in opusc. Vol. 2. p. 196. (6) In jud. oper. Hipp. cap. 7. p. 35. (7) Art. med. libr. 5. cap. 1. (8) In prælect. Vallisoletan. in hunc libr. (9) L. c. p. 33. simul memorans, in codicibus graecis ante hunc librum censuram oppositam legi, in qua scriptor testatur, eum minime germanum esse Hippocraticis. (10) Bibl. med. pr. T. 1. p. 69. et art. med. princ. T. 3. p. 44. (11) L. c. p. 16.

OEUVRES

D'HIPPOCRATE,

Traduites en français sur le texte grec,
d'après l'édition de Foës,

PAR J.-B. GARDEIL, D.-M.,

Professeur de médecine à l'Université
de Toulouse.

TRAITÉ

DE L'ÉPILEPSIE OU MALADIE SACRÉE.

1. (*L'épilepsie est une maladie naturelle. Forte sortie contre les superstitions accréditées à l'occasion de cette maladie.*) Je pense que l'épilepsie, appelée aussi maladie sacrée, n'a rien de plus divin, et n'est pas plus sacrée que les autres. Sa nature est la même. Les hommes lui donnèrent d'abord une origine et des causes divines, par ignorance, étonnés de ses effets qui ne ressemblent point à ceux des maladies ordinaires. Ils ont ensuite persévéré à lui attacher quelque idée de divinité, faute de savoir démêler sa nature; et ils en font le traitement d'après cette ignorance. En effet, leur manière de la traiter consiste en purifications et en enchantements. Mais, si tout ce qui est surprenant doit être réputé divin, le nombre des maladies divines sera grand, au lieu de se borner à une seule. J'en citerai plusieurs dont les effets ne sont pas moins étonnants, auxquelles cependant on n'attache aucune idée de divinité. D'abord les fièvres quotidiennes, les tierces, les quartes, ne passent point pour avoir rien de plus divin que les autres, malgré la régularité de leurs périodes, dont le vulgaire n'est pas surpris, parce qu'elles arrivent souvent. Je vois pareillement des maniaques, des gens délirants sans cause manifeste, qui font des choses qui doivent paraître fort étonnantes.

(*Du cauchemar et des somnambules.*) Il y en a qui, dans le sommeil, crient et gémissent; certains qui se sentent étouffés; quelques-uns qui sautent du lit,

recentiores critici, excepto Trillero, eum rejciunt.

ARGUMENTUM LIBRI.

Scopus est, ostendere, nihil in hoc morbo divini esse, qui a cerebro non satis purgato oriatur, et a pituita, et ab aere, qui per respirationem recipiatur; ipsumque aerem in homine sapientiæ causam esse.

CAPUT I. — Sacrum morbum cæteris morbis neque diviniorem, neque sacrationem esse; idque nomen, tum ab imperitia et admiratione, tum a magnorum, expiatorum, circulatorum, et ostentatorum ficta pietate ortum habuisse.

De morbo sacro vulgo appellato sic res habet, neque quidquam aliis morbis divinius aut sacratius, sed eandem, ex qua reliqui morbi oriuntur, naturam habere mihi videtur. Homines vero ex imperitia, et admiratione, ei naturam quamdam, et causam divinam inesse, censuerunt, quod nulla in reliquorum morborum similis esset. Et per consilii inopiam, quod morbum non cognoscunt, illi divinitatem asservant, per facile parabilem vero curationis modum ei mendentur, cum expiationibus, et incantationibus ab eo liberentur.

Quod si ideo divinus esse censeatur, quod admirabilitatem quamdam habeat, multi morbi sacri futuri sunt, et non unus, quos ego diversos esse, demonstrabo, neque minus admirabiles, neque minus prodigiosos, eos tamen nemo sacros esse existimat. Ac primum quidem febres quotidianæ, et tertianæ, et quartanæ, neque minus sacræ esse, neque minus, quam hic morbus, a Deo fieri mihi videntur, quamvis admirationem nullam habeant. Deinde vero furore correptos ac desipientes multos ex nulla manifesta causa, cum multa, tum simul etiam intempestiva facere videmus. Quin etiam multos somno lugentes, et vociferantes vidi, quosdam etiam suffocatos, quosdam exsipientes, et fugientes, ac desipientes, quoad excitarentur, postea vero sanitati restitutos, et ut antea resipiscentes, quamvis pallidos, et debiles. Idque non semel sed sæpius contingere

qui marchent et sont hors de leur raison, jusqu'à ce qu'après s'être éveillés, ils se trouvent aussi sains qu'auparavant, jouissant parfaitement de toutes leurs facultés; on remarque seulement qu'ils sont un peu pâles et faibles. Or, ce sont des faits peu communs, à la vérité, qui cependant ne sont pas arrivés une seule fois, mais plusieurs. Je pourrais citer encore bien d'autres choses pareilles, si je ne craignais d'être trop long là-dessus. — Je regarde ceux qui ont consacré l'épilepsie à la divinité, comme des gens de même espèce que les prétendus sorciers, les enchanteurs, les charlatans, les bigots, qui veulent faire accroire qu'ils commercent avec les dieux, et qu'ils en savent plus que le reste des humains. Ils ont couvert leur insuffisance du manteau de la divinité. Voyant donc qu'ils ne pouvaient prescrire rien d'utile contre l'épilepsie, et ne voulant pas convenir de leur inhabileté, ils ont tâché de persuader que la maladie était sacrée. Ils ont débité ce qui leur paraissait le plus propre à étayer cette opinion; et ils se sont par là mis à l'abri des reproches, en faisant dépendre la cure de cette maladie de purifications et d'expiations. Ils y ont ajouté, à la vérité, la privation des bains et des aliments qu'on interdit ordinairement aux malades. Parmi les poissons de mer, ils défendent le surmulot, le nigroil (1), le muge, et l'anguille; ce sont ceux-là dont ils interdisent principalement l'usage. Pour les viandes, ils prohibent la chair de chèvre, de cerf, de cochon et de chien, comme mettant beaucoup de trouble dans les entrailles. Parmi les oiseaux, ils interdisent le coq, la tourterelle, l'outarde, et généralement tous ceux dont la viande est pesante. Parmi les végétaux, la menthe, l'ail et l'oignon sont proscrits, parce que les choses âcres ne conviennent point au malade. Ils veulent qu'il soit vêtu de deuil, qu'il ne couche point sur des peaux de chèvre, qu'il n'en porte point de fourrure, qu'il ne place jamais un pied sur l'autre, ni une main sur l'autre; ce sont, disent-ils, des positions qui empêchent la guérison. Ils donnent à entendre que toutes ces ordonnances leur viennent de Dieu, et qu'ils savent bien d'autres choses cachées au reste des hommes; de manière que si le malade guérit, ils veulent en retirer l'honneur, et faire que, s'il meurt, leur

(1) Le nigroil, dans le grec μελκροίω. Rondelet ne lui donne point de nom français, mais il dit qu'à Montpellier on le nomme nigroil.

vidimus. Quin et multa sunt, et varia, quæ, si sigillatim enumerare velimus, proluxa foret oratio.

CAPUT II. — Epilepsiæ curationem a magis et expiatoribus institutam, prognosi, diæta et expiationibus (non autem medicamentis), perfici. Neque Deum morbi hujus auctorem, neque morbum sacrum esse, prodit; propulsisque expiationibus et incantamentis, preces, templa, et sacrificia Deo digna probat.

Ac mihi certe, qui primi hunc morbum ad deos retulerunt, tales esse videntur, quales sunt magi, expiatores, circulatorès, ac arrogantes ostentatores, qui se valde pios esse, plurimumque scire, simulant.

Hi quippe divinitatis obtentu ac prætextu, cum nulla ope prodesse possent, ne inscitiam suam proderent, sacram hanc esse affectionem, censuerunt, et additis idoneis rationibus, tutam sibi curationis viam proposuerunt, oblatis expiationibus, et incantationibus, balneisque interdictis, et multis cibus ad laborantium usum minime accommodatis; ac marinis quidem, mullo, melanuro, mugili et anguilla, qui pisces præcipue vitandi sunt; carnibus vero, caprina, cervina, suilla et canina (nam et ejusmodi carnes ventriculum maxime conturbant), ex volucris, gallo, turture, et otide, prætereaque ab his, quæ valentissima esse censentur; ex oleribus autem, mentha, alio, et cepa, acrimonia enim ægrotanti nullo modo conducit. Vestimento etiam nigro uti prohibent, quod niger color mortem significet, aut in pelle caprina decumbere, aut eam gestare, ac ne pedem pedi, aut manum manui superimponere, hæc enim omnia curationem impedire. Quæ omnia divinitatis gratia addunt, velut amplius quiddam scientes, et alia in specie prætexentes, uti si convalescat æger, istud eorum gloriæ, et solertiæ attribuat; sin vero moriatur, tutam sibi proponant defensionem, et occasionem nanciscantur, quo minus ii in causa, sed dii esse videantur, cum nullum quidem medicamentum edendum aut bibendum exhibuerint, neque balneis excoxerint, ut in eos causa rejici possit.

Ac mea quidem opinione ex iis, qui Africa mediterranea incolunt, nullus ab hoc morbo sanus evadet, quod in pelliibus caprinis recumbunt, et caprinis carnibus utuntur, cum ne stragulum quidem, neque vestimentum, neque calcea-

gloire n'en soit pas diminuée. Ils disent alors que les dieux le voulaient ainsi; mais qu'eux n'ont point donné la mort, puisqu'ils n'ont point fait avaler de remède, ni brûlé le sang par des bains trop chauds. J'observerai que, d'après leurs idées, les peuples de la Lybie, qui sont avant dans les terres, devraient être bien sujets à l'épilepsie; car ils sont vêtus de peaux de chèvre, ils en mangent la chair, ils couchent sur les peaux, ils n'ont point d'autres lits, point d'autres couvertures; leur chaussure en est faite. On peut ajouter que, si cette nourriture ou ce vêtement augmentent l'épilepsie, si la guérison dépend de l'attention à s'en abstenir, la maladie n'est donc pas divine, et les expiations y sont superflues. Dès que les aliments nuisent ou servent à la guérison, l'efficacité des autres moyens employés auprès de la divinité devient douteuse. Je crois donc, qu'en effet, ceux même qui entreprennent le traitement des épileptiques de cette manière ne regardent point le mal comme sacré, ni divin: car, toutes les fois qu'avec un mélange de purifications et d'ordonnances médicales, les hommes peuvent guérir un mal ou le contracter, pourquoi avec d'autres moyens pareils ne pourraient-ils pas aussi s'en préserver, en guérir, ou y tomber? On reconnaît alors, malgré soi, qu'il s'agit de quelque chose d'humain, et non divin. Celui qui pourrait chasser un mal par la magie, s'il employait plusieurs moyens, détruirait lui-même l'opinion qu'il voudrait donner de son commerce avec la divinité. Les gens dont je parle ne cherchent qu'à tromper les hommes, en se débattant pour savoir ce qu'ils ignorent, et parlant sans cesse de purifications, de libations, de la divinité, de sa puissance. On ne doit point, du reste, les croire plus pieux, malgré leurs discours. Ils en tiendraient d'autres, s'ils croyaient véritablement qu'il y a des dieux. Leur dévotion et leur prétendue piété sont véritablement de l'irréligion et de l'impieété. Je vais le prouver. Prétendre pouvoir purifier la lune, obscurcir le soleil, donner le beau ou le mauvais temps, la pluie ou la sécheresse, fertiliser la terre et faire d'autres prodiges, soit par la vertu de l'initiation aux mystères, ou par tout autre moyen, ainsi qu'ils disent pouvoir le faire, c'est une impiété, c'est ne point croire aux dieux, ou les regarder comme impuissants, et incapables de punir l'injure qu'on leur fait; les dieux ne peuvent manquer d'être offensés de ces discours. Si, en effet, un enchanteur, avec des libations, purifiait la lune, obscurcissait le soleil, donnait le bon ou

mentum aliud habeant, quam caprinum. Neque enim aliam ullam habent pecudem, quam capras et boves. Quod si ista oblata, et cibo sumta morbum augent, et cibo minime sumta mendentur, nullius sane Deus auctor est, neque expiationes juvant, sed quæ eduntur, mendentur, et nocent, numinisque vim obscurant. Quare qui hoc modo ad istorum morborum curationem aggrediuntur, hos neque sacros, neque divinos reputare mihi videntur. Si enim hujusmodi expiationibus talique curatione tolluntur, quid prohibet, quo minus ex similibus artibus ab hominibus removeantur, aut in eosdem incidant? Adeo, ut non amplius divinum, sed humanum quiddam in causa mihi esse videatur. Quisquis enim lustrationibus, et magicis artibus hujusmodi affectionem abigere valuerit, is etiam aliis artibus abiget, istaque ratione divinitatis opinio prorsus perditur. Hac oratione, et molitione multam scientiam præ se ferunt, hominesque decipiunt, his lustrationes, et purificationes proponendo, cum multum faciant de divinitate, et numine sermonem.

Quanquam mihi quidem non de pietate (ut rentur), verum de impietate potius verba facere videntur, et deos non esse profiteri, eorumque pietas et divinitas, sicuti docebo, in impietatem et nefarium scelus vertitur. Si enim lunam deducere, et solem obscurare, tempestatemque ac serenitatem inducere, et imbres ac siccitates, mareque sterile, et terram facere, cæteraque id genus se scire profitentur, sive ex sacrorum mysteriis, sive ex alio quovis consilio, aut cura hanc sibi potentiam vindicent, qui his rebus operam navant, mihi quidem impii esse videntur, neque deos esse existimare, neque si sint, quidquam posse, neque aliquod summum malum propulsare posse. Cujus rei gratia, cur non ipsis infesti sint? Si quis enim magicis artibus et sacrificiis lunam deducet, et solem obscurabit, tempestatemque, et serenitatem inducet, non equidem horum quidquam divinum, sed humanum esse censuerim, si utique divina potentia humano consilio superatur, et in servitutem asseritur.

Ac fortassis hæc aliter se habent, sed homines in vitæ inopia multa et varia moliantur, et tum ad reliqua omnia, tum etiam ad hunc morbum varie se habent, in unaquaque affectionis specie Deo causam attribuentes. Neque enim semel, sed sæpius eadem meminerunt. Siquidem namque capram imitentur, et balatum

le mauvais temps, je ne regarderais plus le bien que nous recevons d'en haut comme divin, mais comme un bien humain, puisque la puissance de la divinité serait subordonnée à la volonté des hommes. Or, il en est tout autrement.

2. (*Continuation du même sujet.*) Les hommes, tourmentés par divers besoins de cette vie, se livrent à des idées et à des imaginations en toutes choses. C'est ce que l'on voit particulièrement au sujet de la maladie qui nous occupe, dont ils ont rapporté chaque accident à la divinité, en imaginant une foule de bizarreries, non une seule. Quand l'épileptique, dans l'attaque, imite, en criant, le bruit que fait la chèvre, et qu'il se roule sur le côté droit, ils ont dit que la maladie venait de Cybèle la mère des dieux. Si ses cris sont plus forts et plus aigus, ils les assimilent aux hennissements des chevaux, et ils rapportent la maladie à Neptune. Quand il rend les excréments, ce qui arrive quelquefois par la violence du mal, on l'attribue à Proserpine. Quand les cris sont très-perçants, comme ceux des oiseaux, c'est Apollon, berger, qui est réputé donner la maladie. Si le malade frappe des pieds et rend de l'écume, c'est Mars. Quand il y a des terreurs dans la nuit, des alarmes, des délires, que le malade effrayé se précipite et sort duit, fuyant au-dehors, c'est Hécate ou les ombres des morts qui le persécutent. On me paraît, en cherchant à remédier à tous ces divers symptômes par des libations et par des purifications, commettre une grande impiété. On purifie ainsi les hommes atteints d'autres souillures, les scélérats, les personnes infectées par d'autres hommes, et tous ceux qui ont commis quelque profanation; tandis qu'il conviendrait de purifier ceux-ci tout autrement. Il faudrait prier les dieux dans les temples, les invoquer avec des sacrifices et des offrandes. Or, on ne fait rien de cela. On fait des purifications, mais quelles! on ensevelit les épileptiques sous terre, ou on les fait aller au-delà des mers, ou bien on les porte sur des montagnes, dans des lieux où les hommes ne puissent les approcher. Il vaudrait bien mieux les porter dans les temples du dieu, s'il est vrai qu'un dieu a donné la maladie. Mais je ne crois point qu'il soit digne de la divinité de s'attacher à souiller le corps d'un homme. L'impureté n'émane point de la pureté même. Quand on est immonde, on doit s'adresser à Dieu pour recouvrer la pureté et l'innocence. La divinité efface les souillures; elle ne souille point. C'est

edant, dextramque in partem convellantur, deorum matrem in causa esse asserunt. Si vero acutiorem, et vehementiorem vocem edat ægër, equo simile esse dicunt, et ad Neptunum causam referunt. Quod si stercoreis aliquid emittat (quod nonnullis morbo pressis contingit), Hecates Enodiæ appellatio adhibetur; sin autem tenuius et crebrius deiciat, velut aves, Apollo Nomius. Si vero spumam ex ore demittat, et pedibus calcitret, Mars auctor est. Pavores vero, qui noctu adsunt, timores, deliria, et terriculamenta, quum ægri e cubili exsiliunt, et fugiunt, Hecates insidias, et heroum invasiones esse, affirmant, expiationibusque, et incantationibus utuntur, ac meo quidem iudicio sceleratissimum, et maxime impium divinum numen faciunt. Morbo enim detentos expiant, et sanguine aliisque quibusdam sceleribus inquinatos, ac facinorosos, et sceleratos, aut quibus ab hominibus est exhibitum venenum, aut eos, qui nefarium aliquod facinus perpetrarunt, quos contra facere decuerat, sacra facere nimirum, et precari, ad templa deducere, et diis supplicare. Nunc vero horum quidem nihil faciunt, sed expiant, et partim quidem expiationibus in terra recondunt, partim in mare projiciunt, partim etiam in montes deportant, ubi eas nemo attingat aut conculcet. Has autem oportuerat, si quidem Deus auctor est, ad templa delatas, Deo reddere. Neque tamen hominis corpus a Deo inquinari, existimo, impurissimum a purissimo. Quin si forte contingat, ut ab alio coinquinetur, aut quid patiatur, a Deo expiari ac purificari magis, quam inquinari cupiet. Maxima ergo, et sceleratissima peccata Deus expiat, et purificat, tutelaque nostra existit, nosque diis ipsis templorum ac delubrorum terminos constituimus, quos nemo nisi purus transcendat, et ingressi, non tanquam inquinati, respergimur, sed, ut si, quod etiam antea scelus contraximus, illud expiemus. Ac de expiationibus quidem ad hunc modum se res habere mihi videtur.

CAPUT III. — Sacri morbi natura seu ortus; causæ ut reliquorum morborum. Humor pituitosus, non biliosus, cerebrum, genus; venarum distributio; partis impotentia, et torpor.

At vero hic morbus nihil mihi reliquis divinius, sed eandem etiam, quam alii morbi, naturam, et originis causam habere videtur, ejusque natura, et causa,

la plus grande des erreurs, et une impiété de le croire. Dieu nous purifie, nous sanctifie, nous protège. Des barrières qui sont dans les temples des dieux, et autour de leurs autels, y sont pour avertir qu'on ne doit pas approcher, si l'on n'est pur; que, si l'on a quelque tache, on doit auparavant l'effacer. Voilà ce que je pense au sujet des purifications.

3. (*Explication naturelle de la cause de l'épilepsie.*) L'épilepsie n'a donc, à mon avis, rien de plus divin que les autres maladies. Elle a, de même que les autres, sa nature et sa cause, qui viennent à la vérité de Dieu, comme toutes choses. Elle n'est pas moins curable que le reste des autres maux qui nous affligent, pourvu qu'elle ne se soit point fortifiée avec le laps du temps, qui la rend supérieure aux remèdes. Elle commence comme toutes les maladies en général. Si les pères pituiteux font des enfants chargés de pituite; les bilieux, des enfants chargés de bile; ceux qui meurent de la consommation, des enfants qui en portent le germe; ceux en qui la rate est viciée, des enfants en qui elle l'est aussi; pourquoi, lorsque la mère ou le père sont épileptiques, les enfants ne seraient-ils pas plus particulièrement exposés à le devenir, puisque la semence émane de toutes les parties du corps, et que ce qui part des parties viciées est vicié, comme ce qui vient des parties saines est sain. Voici encore une grande preuve que l'épilepsie n'a rien de plus divin que les autres maladies; c'est qu'en général elle attaque les gens pituiteux, nullement les bilieux. Mais si elle était plus divine que les autres, on la verrait indistinctement chez les hommes de tous les tempéraments. Les bilieux n'en seraient pas plus exempts que les pituiteux. C'est la constitution particulière du cerveau qui engendre l'épilepsie, ainsi que la plupart des grandes maladies; comment, et pourquoi? Je vais l'expliquer. Le cerveau de l'homme est divisé en deux lobes, comme celui des autres animaux. Une membrane mince les sépare. De là vient qu'on sent quelquefois la douleur de tête d'un côté, sans la sentir de l'autre; d'autres fois on la ressent dans toute la tête. Il s'y rend des veines en grand nombre, et très-petites, à la réserve de deux grosses, dont l'une vient du foie, l'autre de la rate (1).

(1) La description qu'on va voir, et la distribution des deux grosses veines de la tête, est ici conforme à la doctrine

ut aliorum omnium divina existimanda est, nihiloque minus, quam cæteri, curationem recipit, nisi ex longo temporis spatio urgeat, atque adeo invalescat, ut oblata medicamenta superet.

Initium autem ducit, veluti alii morbi, secundum cognationem. Si enim ex pituitoso pituitosus, et ex bilioso biliosus oritur, et ex tabido tabidus, et ex lienoso lienosus, quid vetat, ut cujus parentes hoc morbo detineantur, eo quoque et posterorum aliquis corripatur? Cum nempe genitura ab omnibus corporis partibus procedat, a sanis sana, et a morbois morbosa. Est præterea magnum aliud argumentum, hunc morbum reliquis nihilo diviniorem esse, quod natura pituitosis oboritur, biliosis vero minime contingit. Quanquam si reliquis diviniore esset, omnibus ex æquo morbum hunc contingere oporteret, neque biliosorum et pituitosorum discrimen facere.

Sed enim ipsis hujus affectionis cerebrum, velut etiam aliorum magnorum morborum in causa est. Quod quoniam modo, et quoniam ex causa contingat, aperte enarrabo. Cerebrum homini, ut reliquis omnibus animantibus, duplex est, cujus medium tenuis membrana dividit. Ideo non semper eadem capitis pars dolet, sed sigillatim utraque, interdum vero totum. Quin etiam venæ mæ et tenues ex universo corpore ad ipsum feruntur, duæ vero crassæ, una quidem ab jecore, altera autem a liene. Et quæ ex jecore ducitur, ad hunc se habet modum. Una quidem venæ pars ad dextram, juxta ipsum renem et lumbum, ad internam femoris partem, deorsum fertur, et ad pedem pertingit, vocaturque vena cava. Altera vero per venas dextras, et pulmonem sursum tendit, et in cor et brachium dextrum discinditur. Reliqua autem parte per jugulum ad dextram cervicis partem sursum tendit in ipsam cutem, quo conspicua fiat. Juxta aurem autem conditur, ibique scinditur, et crassissima, maxima et amplissima sua parte, in cerebrum desinit, altera vero parte, quæ vena tenuis est, ad aurem dextram fertur, altera ad oculum dextrum, altera ad nasum. Atque hoc modo venæ ab jecore se habent. A liene autem vena etiam ad sinistram, deorsum et sursum contendit, non secus ac ab hepate, tenuior tamen et imbecillior. Per has vero venas plurimum spiritum adducimus. Hæc enim corporis nostri sunt spiracula, cum aërem ad se trahant, et in reliquum corpus deducant, ac per venu-

Celle qui vient du foie se divise d'abord en deux branches ; l'une se porte en bas à droite, va au rein, aux lombes, au-dessus de la cuisse, et au pied. Elle porte le nom de veine creuse ; l'autre branche monte en haut, fournissant des veines au côté droit et au poulmon. Elle va au cœur et au bras droit ; le reste passe près la clavicule au côté droit du cou, se répand sur la peau, où elle devient visible ; puis se cache derrière l'oreille, où elle se subdivise. Le plus gros rameau, et le plus creux, se termine au cerveau. Le reste donne une petite veine, qui va à l'oreille droite, une autre qui va à l'œil droit, et une autre qui va au nez. Telle est la marche de la veine qui part du foie. Il en part aussi une de la rate, qui se porte à gauche, tant dans le bas que dans le haut ; comme celle du foie se porte à droite ; mais elle est plus petite et plus faible. Nous recevons par ces veines beaucoup de souffle. Elles sont des soupiraux qui attirent l'air, et le distribuent partout, au moyen des petites veines, pour rafraîchir, et le laissent ensuite aller. Car le souffle ne saurait rester fixe, il va haut et bas. S'il s'arrête quelque part, la partie où il s'arrête perd sa force. On en a la preuve dans les veines qui souffrent de la compression, quand on est assis ou couché, de manière que le souffle ne peut facilement en sortir ; la crampe y vient aussitôt. Il en est de même de toutes les veines.

4. (Cause première de l'épilepsie chez les pituiteux, avec une explication des symptômes d'après la doctrine du pneumatisme, comme on vient de la voir dans le Traité des vents, t. II.) La maladie dont nous parlons attaque les pituiteux, non les bilieux. Elle commence à se former dans l'embryon, pendant qu'il est dans le sein de la mère. Le cerveau doit se purifier et se nettoyer comme les autres parties, avant que l'enfant naisse. Si le cerveau ne se dépouille pas comme il faut de ses ordures, si elles s'écoulent en plus grande ou en moindre quantité qu'elles ne le devraient, la tête ne sera pas parfaitement saine, quand l'enfant sera grand. S'il se fait une fonte considérable dans le cerveau, il y aura de la résonance ; la tête ne pourra supporter le soleil, ni le froid. Si la fonte ne vient que des yeux, ou des oreilles, et si en même temps quelque

de ce temps-là. Voyez les Traités de la nature de l'homme, des lieux dans l'homme, de la nature des os, etc.

las refrigerent, rursusque emittant. Neque enim fieri potest, ut spiritus consistat, sed eum sursum ac deorsum ferri, necesse est. Ubi enim sistitur et intercipitur, parsea ad motionem impotens redidit. Cui rei hoc est indicio, cum sedenti aut jacenti venulæ ita comprimantur, ut spiritus a vena non irrumpat, statim torpor occupat. At reliquæ venæ hoc modo se habent.

CAPUT IV. — Quomodo epilepsia fetui in utero, et caput sanum, ac ægrum oboriatur. Purgati fetus in utero commoda, non purgati læsiones. Catarrhoicæ ex pituita affectiones, ac epilepsiæ symptomata, vocis suppressio, desipientia, manuum impotentia, oculorum distortio, spuma, suffocatio, stercus, calculatio.

Hic autem morbus pituitosis contingit, biliosis vero minime. Ac originis initium sumit, quum adhuc fetus in utero existit. Purgatur enim et adolescit etiam cerebrum, velut aliæ partes, priusquam in lucem edantur. Quæ purgatio, si recte et moderate processerit, neque plus minusve, quam oporteat, defluerit, hoc modo maxime sanum caput fetus habet; sin vero a toto cerebro copiosior colliquatio facta fuerit, cum adoleverit, morbis obnoxium et sonitus plenum caput habebit, neque solem, neque frigus perferet; sin vero unius cujusdam partis colliquatio facta fuerit, nimirum oculi, aut oris, aut una aliqua gracilis reddita fuerit, sic ille male afficitur, prout sane ex colliquatione se habebit. Quod si purgatio non accesserit, sed in cerebro collecta fuerit, hoc modo pituitosum fetum esse, necesse est.

Ac quibus quidem in puerili ætate ulcera in caput, in aures, et reliquum corpus erumpunt, si salivosi mucosique exstiterint, ii procedente quidem ætate facillime degent. Tunc enim pituita, quam in utero repurgari oportuerat, emittitur et purgatur, quique sic purgati fuerint, fere hoc morbo comitali minime corripuntur. Qui vero puri fuerint, ut neque ulcus ullum habuerint, neque mucus aut saliva ulla prodierit, neque in utero repurgati fuerint, periculum est, ne ii hoc morbo corripiantur.

Quod si defluxio ad cor viam affectarit, cordis palpitatio et anhelationes præhendant, pectus corrumpitur, quidam etiam incurvantur. Ubi enim pituita ad pulmonem et cor devenerit, refrigerat san-

veine se flétrit, la partie d'où provient la fonte reste viciée. Lorsque la modification du cerveau n'a pas eu lieu, de sorte que les ordures se mêlent dans sa substance, il sera nécessairement pituiteux. Dans ce cas, si les enfants rendent, dans les premières années, les mauvaises humeurs par des ulcères cutanés à la tête, autour des oreilles, ou dans le reste du corps; ou bien s'ils bavent, ou s'ils mouchent abondamment, ils pourront se bien porter dans la suite. Ils se délivrent, par ces moyens, de la pituite dont ils auraient dû se débarrasser dans le sein de la mère; et ainsi purifiés, ils ne sont guère sujets à l'épilepsie. Mais, quand ils n'ont eu ni ulcères, ni bave, ni morve, et qu'ils ne se sont point purgés dans la matrice, il est dangereux qu'ils ne deviennent épileptiques. Si la purgation de la pituite se fait vers le cœur, il leur arrive des palpitations et des suffocations; la poitrine souffre, et quelquefois le corps se courbe. En effet, quand la pituite froide se jette sur le cœur ou sur le poumon, le sang en est refroidi. Les veines refroidies se jettent avec force, et bondissent vers le cœur ou vers le poumon. Le cœur en reçoit des secousses. Il faut bien alors qu'il y ait de l'oppression, et une grande difficulté de respirer; car le souffle ne peut y pénétrer, jusqu'à ce que le flux de pituite soit surmonté, et qu'elle se répande dans les veines après avoir été échauffée. Dans ces attaques, la palpitation et l'oppression cessent plus tôt ou plus tard, en raison de la quantité de pituite; plus tôt, si la quantité en est moindre; plus tard, si elle est plus grande. Quand le flux de la pituite est fréquent, les attaques de l'épilepsie le sont aussi. Dans le cas contraire, elles sont éloignées l'une de l'autre. Voilà ce qui arrive, lorsque la pituite se porte sur le cœur et sur le poumon. Lorsqu'elle se porte aux entrailles, on a des diarrhées; mais si cette voie est bouchée, le flux se fera par les veines dont j'ai déjà parlé. On perdra la parole, l'écume coulera de la bouche, il y aura des grincements de dents, des convulsions dans les mains, dans les yeux; l'on perdra la raison; quelquefois on rendra les matières fécales par l'anus. Dans les uns, le côté droit seul sera attaqué; dans d'autres, le gauche; dans certains, tous les deux. Je vais expliquer la manière dont ces divers accidents arrivent. L'épileptique perd la parole, quand la pituite tombe précipitamment dans les veines creuses et dans les ventricules du cerveau. Le souffle que l'homme prend dans l'état naturel par le nez et par la bouche va principalement au cerveau; de manière qu'une grande partie se porte

guis, venæque per vim refrigeratæ ad pulmonem, et cor resiliunt, corque palpitât, indeque necessario anhelatio et spiratio, quæ erecta cervice trahitur, incidit. Neque enim spiritum suscipere potest, donec, quod influxit, a pituita superatum, et calefactum per venas diffusum fuerit. Deinde palpitatio et anhelatio cessat, idque prout ejus copia se habuerit. Si enim magna copia defluerit, tardius; si pauciore, citius. Et si quidem crebriores defluxiones fuerint, frequentior morbi insultus fit; sin minus, rarior. Atque hoc modo afficiuntur, cum pulmonem et cor defluxio petierit.

Quod si ad ventrem feratur, alvi profusio corripuit; sin vero his quidem viis excludatur, sed ad commemoratas venas defluxionem fecerit, tum æger voce deficit, tum suffocatur, spumaque ore effluit, et dentes inter se cohærent, manus contrahuntur, et oculi pervertuntur, ac nihil ægri intelligunt, nonnullis etiam stercus per inferiora demittitur. Atque hæc quidem interdum sinistra, interdum dextra, quandoque etiam utraque parte contingunt.

Quanam autem ratione in singulis afficiatur, enarrabo. Vox quidem deficit, ubi pituita, derepente in venas subiens, spiratione intercepta, aerem excluderit, neque in cerebrum, neque in venas cavae, neque in ventriculos receperit. Cum enim spiritum ore et naribus homo accipiat, primum quidem cerebrum petit, deinde magna ex parte in ventriculum fertur, pars quidem ad pulmonem, pars etiam ad venas, indeque per venas ad reliquas partes dispergitur. Quiaque ad ventriculum fertur, refrigerat, nihilque aliud confert, quod etiam ad pulmonem delatus præstat. Aer vero, qui ad venas pervenit, cerebrum subiens ad ventriculos accedit, sicque intelligentiam et motionem membris præbet. Quare ubi pituita a venis aerem excluderit, eumque hæc minime admiserint, voce defectum et minime intelligentem hominem efficiunt. Manus autem ad motionem impotentes redduntur, et contrahuntur, sanguine conquiscente, neque, ut consuevit, diffuso. Oculi pervertuntur, quum venæ aere excluduntur, et contorquentur. Spuma autem ex pulmone per os prodit. Quum enim spiritus in ipsum minime subit, velut moriens spumescit et ebullit. Stercus vero submittitur, dum violenter suffocatur. Quod fit, quum hepar, et ventriculus ad septum transversum irrumpit, et os ventris occluditur. Irrum-

pendant au ventre, une autre au poumon, une autre aux veines, d'où il se répand dans toutes les parties du corps. Celui qui va au ventre le rafraîchit et ne sert à rien autre. Il faut en dire autant de celui qui va au poumon. Mais celui qui va aux veines, et qui pénètre dans le cerveau et dans les ventricules, sert à maintenir la raison et à donner le mouvement aux parties. En sorte que si la pituite bouche tellement les passages de l'air dans les veines, qu'il ne puisse point y entrer, l'homme perd et la parole et la raison. Les mains éprouvent de la faiblesse et des convulsions, parce que le sang se retarde et ne coule point à l'ordinaire. Les yeux roulent et se tournent, parce que l'air ne peut entrer dans les veines. Il sort par la bouche de l'écume qui vient du poumon, parce que, dès qu'il ne reçoit plus de souffle, il s'agite et il écume, comme on le voit dans ceux qui meurent étouffés. Les excréments sortent par l'anus, parce que l'on est dans l'état violent d'un homme qui serait suffoqué. Cet état de suffocation vient de ce que le foie et l'estomac se précipitent sur le diaphragme; en sorte que l'orifice inférieur de l'estomac est bouché. Ils se précipitent vers le haut, vers l'endroit d'où leur venait le souffle qui leur manque. L'agitation des pieds est causée par le souffle, en ce qu'il est renfermé dans les membres, d'où la pituite l'empêche de sortir. Courant donc avec impétuosité çà et là dans le sang, il cause, en haut et en bas, des tiraillements douloureux qui font agiter les pieds. Voilà ce qui arrive quand la pituite froide fait flux sur le sang chaud. Elle refroidit et arrête le sang; et si le flux est très-fort, l'on meurt aussitôt. La pituite l'emporte alors absolument sur le sang, et elle le glace. Si le flux est moindre, la pituite a l'avantage pour un temps; elle arrête le souffle: mais après qu'elle est répandue dans les veines, mêlée avec beaucoup de sang chaud, comme elle se trouve surmontée, les veines reprennent le souffle, et l'épileptique recouvre la connaissance.

5. (*Effets de l'épilepsie chez les petits enfants.*) Les petits enfants qui tombent dans l'épilepsie en meurent ordinairement quand la fluxion est grande, et que les veines ne peuvent, à cause de leur petitesse, recevoir la pituite épaisse et abondante. Le sang est refroidi et figé; ce qui cause la mort. Quand la fluxion est petite, soit qu'elle se jette sur les deux veines, ou sur une seule, l'enfant survit, et il lui en reste quelque marque. Il tourne la

pit vero, quum spiritus non, quantus solebat, in os ingreditur. Pedibus autem æger calcitrat, quum aer in membris interclusus, foras præ pituita emergere non valet, et cum sanguine sursum ac deorsum impetu delatus, convulsionem et dolorem infert, ideoque æger calcitrat. Atque hæc quidem omnia patitur, quum pituita frigida, in sanguinem calidum defluens, eum sistit et refrigerat. Et si quidem fluxio copiosa et crassa fuerit, statim necat. Sanguinem enim frigore superat, et congelat; sin vero paucior exstiterit, in præsentia quidem superat, et respirationem intercipit. Deinde temporis spatio cum per venas dispersa, et copiosò sanguine ac calido permixta fuerit, si hoc modo superetur, venæ aerem suscipiunt, ægrique ad intelligentiam redeunt.

CAPUT V. — Cur pueri epileptici potius, quam adulti; causæ et effectus. Curque seniores epileptici celerius intereant, aut attoniti fiant. Quando epilepsia oriatur, quando incurabilis. Capræ epilepsia corripuntur.

Qui ætate parvula hoc morbo corripuntur, plerumque intereunt, si copiosa et humida fluxio contingat. Venæ namque cum tenues existant, pituitam crassam et copiosam recipere nequeunt, sed refrigeratur, et condensatur sanguis, hocque modo ii pereunt. Quod si pauca fuerit, et in utrasque, aut alterius partis defluxionem fecerit, superslites evadunt, nota ex morbo impressa relicta. Aut enim os contrahitur, aut oculus, aut cervix, aut manus, quacunque parte venula pituita repleta, superata et extenuata fuerit. Hanc igitur venulam debiliorem esse, istamque corporis partem læsam viribus deficere, necesse est. At vero in longius tempus plerumque juvat. Neque enim, si semel notam ex morbo impressam habuerit, amplius morbo corripitur. Eam ob causam venæ reliquæ necessario male afficiuntur, simulque quadam ex parte graciles efficiuntur, ita, ut aerem quidem suscipiant, et pituitæ defluxio non amplius similiter cfluat. Venis tamen male affectis membra simili modo debilia esse, par est.

Quibus autem grandiori ætate, et valde etiam pauca pituita, et in dextram partem effluxerit, ii citra notam ex morbo relictam supersunt, periculum tamen est, ne morbus familiaris reddatur, et simul

bouche ou les yeux : ou il a le cou tordu, ou les mains ; car les petites veines doivent nécessairement devenir plus faibles dans l'endroit où la pituite a été plus forte et les a amincies. Cette partie du corps se trouve donc viciée. Cela est cependant utile pour la suite. L'enfant n'est plus exposé à l'épilepsie lorsqu'il lui reste de ces marques. Les autres veines, par la même raison, sont aussi un peu affectées et amincies, de sorte qu'elles reçoivent facilement l'air; et les flux de pituite ne sont plus tels qu'auparavant. Il est donc naturel que les membres, dans ce cas, soient aussi plus faibles, à cause de la faiblesse des veines.

6. (*Et dans l'adolescence.*) Quand les enfants sont formés, si la fluxion est très-petite, ils en échappent, sans qu'elle laisse de reliquat. Mais il est à craindre qu'elle ne se jette sur le côté droit, qu'elle ne devienne plus forte et ne croisse avec l'âge, à moins qu'on ne la traite avec des remèdes convenables. Voilà pour ce qui concerne l'enfance et l'âge approchant.

7. (*Chez les hommes faits.*) Quant aux hommes faits, l'épilepsie ne les tue point, ni ne les rend difformes. Leurs veines sont d'un grand diamètre, pleines de sang chaud. La pituite ne peut point les surmonter, ni refroidir le sang au point de le figer. Le sang est ici le plus fort; il entraîne facilement la pituite; en sorte que les veines peuvent bientôt reprendre l'air qui fait revenir la connaissance; et les marques dont j'ai parlé n'ont pas lieu ici, à cause de la force du sujet.

8. (*Chez les vieillards.*) Pour les vieillards, l'épilepsie, quand elle les attaque, les tue ou les rend paralytiques, parce qu'ils ont leurs veines vides; leur sang est en petite quantité, dissous et aqueux. Si donc la fluxion est forte, et si l'on est dans le temps d'hiver, elle leur donne la mort; car elle interrompt entièrement le souffle, et elle glace le sang quand le flux se fait sur les deux côtés: s'il se fait sur un seul, les vieillards deviennent paralytiques. Leur sang, qui est froid et en petite quantité, ne peut dominer la pituite; il est au contraire surmonté lui-même et figé. De sorte que les parties où il se fige deviennent incapables de toute fonction. Le flux de la pituite est plus fort du côté droit que du côté gauche, parce que les veines du côté droit sont plus grandes et

increscat, nisi accommodata curatio adhibeatur. Pueris igitur ista, aut his proxima contingunt, grandiores vero natu, cum supervenerit, neque interficit, neque contorquet. Nam et venæ amplam habent cavitatem, et sanguine calido refertæ sunt, ideoque neque superare pituita potest, neque sanguinem refrigeratum cogere, sed ipsa superatur, et celeriter sanguini permiscetur, hocque modo venæ aërem suscipiunt, et intelligentia permanent, et propter virium robur signa prius commemorata minusprehendunt.

Valde senes autem, cum supervenerit hic morbus, ideo interficit, aut parte aliqua resolutos reddit, quod venæ jam vacuæ redditæ, paucum sanguinem, tenuem et aquosum continent. Si quidem igitur copiosa fluxio fuerit, et hyems instet, interficit. Suffocando enim spirationem intercipit, et sanguinem congelat, si in utramque partem defluxio contingat; sin vero in alteram partem tantum, parte quadam sideratum reddit. Neque enim sanguis, tenuis cum sit, frigidus et paucus, pituitam superare potest, sed superatus ipse congelatur, ut proinde partes illæ, in quibus corruptus sanguis fuerit, ad motionem impotentes evadant.

In partem autem dextram magis, quam in sinistram defluxio fit, quia venæ ampliores sunt, et plures, quam in sinistris, cum de jecore et liene tendant. Pueris autem maxime defluxio fit, et eliquatur, quibus sane sive ex sole, sive ex igne caput concaluerit, sive etiam derepente cerebrum inhorruerit, tum etiam pituita excernitur. Colliguescit siquidem calore et cerebri diffusionem, frigore autem et concretione excernitur, sicque defluxio fit.

Et hæc quidem quibusdam causa est, quibusdam etiam, cum post aquilonares ventos auster mutationem fecerit, concretum ac debile cerebrum derepente solvitur et laxatur, ita, ut pituita exundet, sicque defluxionem faciat. Insuper etiam defluit, si obscurus aliquis metus contingat, si vociferante quidem aliquo terreatur, aut etiam quum plorat, si spiritum quidem cito recipere nequeat, qualia frequenter pueris contingunt. Ex quibus sane totum corpus inhorrescit, vox ægrum deficit, et spiritum ille non attrahit, sed spiritus conquiescit, et cerebrum concrescit, sanguisque sistitur, sicque pituita excernitur, et defluit. Ac pueris quidem hæc per initia comitialis morbi causæ sunt. Grandioribus autem natu hyems maxime est infensa. Cum enim ad multum ignem

plus nombreuses, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, lorsque nous exposons que celles du côté droit viennent du foie, et celles du côté gauche, de la rate.

9. (*Circonstances qui donnent lieu à l'épilepsie chez les enfants.*) Les enfants sont sujets à ces flux de pituite, principalement quand, leur tête étant échauffée par le soleil ou par le feu, un froid subit fait exprimer la pituite du cerveau. La chaleur la fond et la met en mouvement; le froid la sépare et la fait suinter. Il se fait ainsi un flux de pituite. Quelquefois à des vents du nord, succèdent des vents du midi, qui, trouvant le cerveau condensé et affaibli, le gonflent et le mettent en fonte; en sorte qu'il s'inonde de pituite qui s'écoule et fait un flux. D'autres fois, une frayeur, un bruit entendu, des pleurs excessifs avec des efforts qui empêchent la respiration, comme cela arrive souvent aux enfants, sont autant de causes qui font frissonner tout le corps. On ne peut ni parler, ni prendre le souffle par la respiration. Le cerveau se serre, le sang s'arrête, la pituite se sépare et fait flux. Telle est ordinairement la cause des commencements d'épilepsie chez les enfants.

10. (*Chez les gens faits.*) Pour les gens faits, c'est l'hiver qu'ils ont à redouter, quand, après s'être bien chauffés au feu, tant le cerveau que la tête; ils sont exposés à supporter le froid et la glace; ou bien quand d'un lieu froid et découvert ils passent à un autre bien fermé pour s'asseoir auprès d'un grand feu. On s'expose ainsi à tomber dans l'épilepsie pour les raisons que j'ai déjà dites. On a aussi ce danger à craindre dans le printemps, si l'on reçoit à la tête les rayons du soleil. Le même danger n'a plus lieu dans l'été, parce qu'alors il ne se fait point de changements prompts dans l'état de l'air.

11. (*Age après lequel on n'est guère exposé à l'épilepsie, et époques auxquelles les attaques de cette maladie reprennent.*) Après l'âge de vingt ans, on ne tombe point dans l'épilepsie, à moins qu'on ne l'ait eue étant enfant. Cela n'arrive du moins que bien rarement, peut-être même jamais. Les veines, à cet âge, sont pleines de sang. Le cerveau est compacte et ferme, en sorte qu'il ne se fait point de flux de pituite dans les veines. S'il s'y en fait, le sang, qui est chaud et en abondance, n'en est pas dominé; mais quand les flux ont commencé dans l'enfance, et qu'ils ont accru avec l'âge, on voit ordi-

caput et cerebrum concalefecerit, deinde ex frigore rigore correptus fuerit, et ex frigore ad locum tepidum accesserit, et juxta ignem sederit, hoc idem etiam patitur. Atque hoc morbo, velut ante est commemoratum, ad hunc modum corripitur. Multum autem periclitatur, ne idem per ver patiatur; si caput ad solem exponatur, per æstatem vero minime, cum tunc repentinæ mutationes non contingant.

Cum vero vigesimum annum quis præterierit, non ampliusprehendit hic morbus, aut certe paucos, aut nullum, nisi pueritiæ fuerit familiaris. Venæ enim sanguine refertæ sunt, et cerebrum compactum est, et rigidum, ita, ut non defluat in venas. Quod si deflexerit, sanguinem copiosum et calidum minime superat. In quo vero una a puero increvit, et adolevit, is per ventorum mutationes id pati consuevit, et plerumque hoc morbo corripitur, præcipueque australi temporis conditione difficilis ejus liberatio contingit. Cerebrum enim humidius, quam pro natura existit, et pituita exundat, ita, ut crebriores defluxiones contingant, neque amplius fieri possit, ut pituita excernatur, neque, ut cerebrum resiccetetur, sed irriguum, et humidum esse, necesse est.

Id ipsum autem præcipue ex ovibus hoc morbo correptis, quis cognoscere queat, ac præsertim capris, quæ frequentissime hoc morboprehenduntur. Harum si caput secueris, cerebrum humidum, et sudore redundans, et male olensprehendes. Ex quo certe cognosces, morbum, non Deum, corpus infestare. Sic etiam in homine se res habet. Cum enim inveteraverit morbus, amplius curari non potest. Cerebrum enim a pituita eroditur, et colliquescit. Quod colliquatum est, in aquam vertitur, foris cerebrum ambit et circumcirca alluit. Ideoque frequentius et facilius hoc morbo corripuntur. Diuturnus vero ob id morbus est, quoniam, quod affluit, præ copia tenue est, et statim a sanguine superatur et incalescit.

CAPUT VI. — Quando epileptici epilepsiam prænoscant; hujus causas ventos esse, australem et borealem.

Quibus vero morbus jam in consuetudinem venit, ii, se correpturos iri, præsentiant, et hominum conspectum fugiunt, domumque, si prope sit, se conferunt; sin minus, in solitudinem, quo quam paucissimi eos cadentes videant,

nairement qu'ils arrivent lors des changements des vents, qu'ils viennent souvent, surtout avec les vents de midi, et la cure en est difficile. Le cerveau devient plus humide que sa nature ne le comporte. Il s'imbibe de pituite, car il s'y en fait de grands flux, sans que le cerveau puisse s'en délivrer et se sécher; il en reste toujours abreuvé. On peut reconnaître la vérité de ceci dans les bêtes qui sont sujettes à l'épilepsie, surtout dans les chèvres, en qui on voit souvent cette maladie. Si on couvre leur tête, on trouve le cerveau très-humecté, plein d'une eau puante: d'où l'on conclura, en passant, que ce n'est pas la divinité qui afflige ici le corps d'une manière particulière, mais que c'est une maladie comme les autres. Il en est de même pour l'homme.

12. (*L'épilepsie invétérée est incurable.*)

Lorsque l'épilepsie est invétérée, il n'y a point de remède; le cerveau se consume, il se fond. La partie fondue est changée en pituite, qui entoure le reste et le mouille. Les attaques ne peuvent manquer d'être fréquentes. Cette maladie dure fort long-temps sans que le malade périsse, parce que la pituite qui fait les flux est atténuée par la même raison qui la fait abonder; de sorte que le sang peut la dominer plus facilement que si elle n'était pas aussi atténuée, et en l'échauffant, empêcher la mort.

13. (*Précautions que prennent les épileptiques, de se cacher avant l'attaque.*)

Ceux qui ont eu plusieurs attaques d'épilepsie connaissent quand elle doit les prendre. Ils fuient alors les hommes; ils se retirent dans leur maison, si elle est proche; sinon ils se cachent dans un endroit solitaire pour qu'on ne les voie pas tomber, et ils se voilent de suite; ils le font par un motif de honte, non par la peur du dieu qui les persécute, ainsi que bien des gens le croient. Les petits enfants essuient leur attaque dans le commencement, partout où ils se trouvent; mais après plusieurs fois, quand ils ont appris à la sentir venir, ils se jettent entre les bras de leur père ou de leur mère, ou de quelque personne qu'ils connaissent le plus, par la crainte des accidents; car, dans le premier âge, ils ne connaissent pas la honte.

14. (*Pourquoi l'épilepsie vient lors des changements de certains vents. Le cerveau est le siège de toutes les affections de l'ame.*)

Je passe à la raison pour laquelle l'épilepsie vient lors des changements des vents, principalement lorsque celui du midi souffle, ensuite celui du nord, puis

statimque se contegunt. Quod facimus propter affectionis verecundiam, non (ut plerique existimant) propter numinis metum. At vero pueri primum quidem propter insuetam novitatem, quocumque loco sors obtigerit, concidunt. Cum autem sæpiusprehendantur, ubi præsenserint, ad matres, aut alium quem vis maxime sibi notum, propter affectionis timorem ac metum confugiunt. Neque enim, cum pueri sint, verecundiam adhuc sentiunt.

In ventorum autem mutationibus has ob causas morbo corripit censeo, ac præcipue austrinis tempestatibus, deinde etiam borealibus, postea vero reliquis etiam flantibus ventis, ex iisque, qui sunt valentissimi, et inter se, tum situ, tum viribus, maxime adversi. Aquilo siquidem aerem cogit, turbulentum ac nubilosum secernit, limpidum et lucidum reddit. Ad eundem vero modum reliqui etiam omnes venti ex mari, et aliis aquis venientes. Ex omnibus enim, atque ex ipsis hominibus, humiditatem, et caliginem expurgant. Ideoque ventorum saluberrimus est aquilo. Huic autem contraria auster efficit. Primum siquidem concretum aerem liquare et diffundere incipit, ex quo etiam non confestim vehemens est, sed primo leviter spirat, cum aerem prius densum, et coactum, statim superare non possit, quem tamen temporis spatio dissolvit. Idem etiam ipsum per terram efficit, per mare, per flumina, per fontes, et puteos, et ea, quæ ex terra nascuntur, ac in quibus humidum inest. Id autem quavis in re, modo plus, modo minus inest. Hæc vero omnia istius venti vim sentiunt, et ex lucidis caliginosa, ex frigidis calida, et ex siccis humida redduntur. Quæque in domibus vasa fictilia in terra sita sunt, vino aut alio quovis liquore plena, ea omnia austrum sentiunt, formamque aliam in speciem transmutant. Solem autem et lunam, et sidera, longe, quam sint, natura, hebetiora facit. Cum igitur in hæc tam magna et valida tantum possit, corpusque sensu afficiat, et in horum ventorum permutationibus transmutet, ab austris quidem cerebrum dissolvi et humescere, viasque magis elaxari, necesse est, ab aquilonibus autem, quod in cerebro maxime sanum est, et humidum secerni, et foris circumcirca alluere, eaque ratione defluxiones in horum ventorum mutationibus contingere. Sic morbus hic oritur et pullulat, tum ab his, quæ adsunt, tum ab his, quæ dece-

les autres. Ces vents sont les plus forts et les plus opposés entre eux, tant dans leurs effets que dans leur direction. Le vent du nord condense l'air; il lui enlève ce qu'il a de salé et de bourbeux; il le rend clair et serein; il produit aussi d'autres effets sur tout ce qui participe de la mer ou des autres eaux; il en prend l'humidité et les brouillards: il en fait autant sur l'homme; de là vient qu'il est le plus sain de tous les vents. Le vent de midi opère des effets tout contraires. Il commence d'abord par liquéfier l'air et le dissoudre; c'est par cette raison qu'il n'est pas violent dans son commencement. Il souffle d'abord doucement, parce que la densité de l'air lui résiste jusqu'à ce qu'il l'ait fondu: il produit le même effet sur la terre, sur l'air, sur les rivières, les fontaines, les puits, et sur tout ce qui contient de l'humidité. Or, certaines choses en ont plus, d'autres moins; mais toutes généralement se ressentent de cet effet du vent du midi; elles deviennent ternes, et perdent leur brillant; elles deviennent chaudes et humides, de froides et sèches qu'elles étaient. Les vases qui sont à terre dans les maisons, contenant des vins et autres liquides, n'échappent point aux changements que ce vent opère. Ce qu'ils enferment est dénaturé. Les qualités en sont changées. Il agit sur le soleil même, sur la lune, et sur les autres astres dont la clarté devient plus faible. Puis donc que les vents dominent des êtres si grands et si forts, et puisqu'ils se font sentir à notre corps par les changements qu'ils amènent, il faut nécessairement aussi que le vent de midi relâche les veines, qu'il mette le cerveau en fonte, qu'il l'humecte en relâchant ses veines: que le vent du nord, au contraire, le condense, qu'il fortifie ce qu'il y a de plus de sain, qu'il sépare ce qu'il y a d'aqueux, qui reste autour de ce qui est condensé, et qu'il se fasse ainsi des flux de pituite, lorsque ces vents changent. Telle est la manière dont se forme l'épilepsie. C'est ainsi qu'elle revient quand les vents de nord et de midi viennent ou se retirent. Il n'est pas plus difficile de connaître sa nature et d'y apporter du remède, quand elle est curable, que pour les autres maladies. Elle n'a rien de plus caché ni de plus divin. Il faut savoir que les hommes n'ont de la joie, du plaisir, de la gaieté, de la prudence que par le cerveau. Par lui nous viennent aussi les peines, la tristesse, le chagrin, la perte de raison. Nous lui devons l'intelligence, la sagesse, la vue, l'ouïe, la pudeur, la connaissance de ce qui est bon ou mauvais, de ce qui est

dunt, nihiloque ejus curatio aut cognitio reliquis est difficilior, neque magis, quam cæteri, divinus est.

CAPUT VII. — Unde cerebrum, tum functiones sanas, tum actiones depravatas molitur; idem omnium primum epilepticos insultis pati; epilepsiam ab iisdem causis procreari, a quibus cæteri morbi, nec iis esse diviniorem.

Ac nosse homines convenit, non aliunde nobis voluptates, lætities, risus, et jocos, quam hinc contingere, itemque dolores, molestias, tristities, et ejulatus. Hacque parte præcipue sapimus et intelligimus, et videmus, et audimus, et turpia, et honesta cognoscimus, malaque et bona, itemque, quæ jucunda sunt, et injucunda, partim quidem consuetudine discernimus, partim vero utilitate percipimus. Hac etiam parte voluptates et molestias temporibus dignoscimus, neque eadem nobis placent. Eademque ipsa parte et insanimus et deliramus, terroresque et metus, partim quidem noctu, partim etiam interdiu nos circumstant, insomniaque et errores intempestivi, et curæ non convenientes, indeque rerum præsentium ignoratio, desuetudo, et imperitia nobis proveniunt. Atque hæc omnia ex cerebro nobis contingunt, cum minime sanum, sed natura calidius existit, aut frigidius, aut humidius, aut siccus, aut aliam quamdam præter naturam, et consuetudinem affectionem senserit.

Ac insaniam quidem nobis ab humiditate fingit. Cum enim natura humidius fuerit, agitari, necesse est, atque ubi movetur affectio, neque visionem, neque auditionem conquiescere, sed aliud interdiu cernere et audire, necesse est, linguamque eadem, quæ singulis momentis quis videt, et audit, affari. Quoque tempore cerebrum conquiescit, eo etiam homo sapit

At cerebri corruptio ex pituita, et bile oritur, utrumque autem hoc modo dignosces. Qui ex pituita quidem insaniant, quieti sunt, neque vociferantur, neque tumultuantur; qui vero ex bile, clamosi, et maligni, et minime quieti, semper aliud intempestivum faciunt. Ex his igitur causis continuo insaniant. Quod si terrores, et metus adsunt, ex cerebri transmutatione contingit, quod fit, dum a bile cerebrum incalescit, ubi per venas

agréable ou désagréable; il nous apprend à juger de tout, d'après l'usage et d'après l'utilité qui nous en revient dans les diverses circonstances: car les mêmes choses ne nous plaisent pas constamment. C'est par le cerveau que nous tombons dans le délire, dans la manie, que nous recevons la peur, les frayeurs, tantôt la nuit, tantôt le jour, les rêves et les erreurs de toute espèce, les soucis déplacés. Il faut lui rapporter les méprises sur les choses présentes, le défaut d'habitude, le manque d'expérience. Nous tombons dans ces divers états quand le cerveau est malade, quand sa nature est plus chaude que de coutume, ou plus froide, ou plus humide, ou plus sèche. La manie vient de ce qu'il est trop humide; quand il est humide, il doit nécessairement s'agiter. Or, l'agitation du cerveau fait que l'ouïe et la vue ne sont pas assurées. L'on voit et l'on entend une chose pour l'autre, et la langue s'énonce, suivant qu'on est affecté par la vue ou par l'ouïe. Tant que le cerveau reste fixe, la raison persiste. Il est susceptible d'altération dans sa consistance, ou par la pituite, ou par la bile. On peut aller jusqu'à distinguer par laquelle des deux il se trouve vicié.

15. (*Effets différents de la pituite et de la bile sur le cerveau.*) Ceux que la pituite jette dans la manie sont tranquilles; ils ne crient point et ne causent pas de trouble. Lorsque c'est la bile, ils sont emportés, toujours en mouvement, et font tout à contre temps. Toutes les fois que la manie est continuelle, c'est nécessairement, ou la pituite ou la bile qui la produisent. Quand la peur ou les frayeurs s'y joignent, c'est à raison des changements faits dans le cerveau, qui change devenant chaud; et il s'échauffe par la bile qui y est portée par les veines sanguines répandues dans tout le corps. Les frayeurs continuent jusqu'à ce que la bile soit ramenée par les veines dans le reste du corps. C'est l'époque à laquelle les frayeurs cessent.

16. (*Effets de la pituite sur le cerveau.*) On tombe dans des inquiétudes et des tristesses déplacées quand le cerveau est refroidi et resserré au-delà de l'ordinaire. C'est la pituite qui le met dans cet état. Lorsqu'il en est abreuvé, on pousse des hauts cris dans la nuit, si le cerveau se réchauffe promptement; les bilieux sont sujets à ceci, non les pituiteux. La chaleur, chez ces derniers, ne revient pas vite au cerveau, mais seulement après que le sang y est arrivé en grande quan-

sanguinem deferentes in cerebrum ex corpore impetu delata fuerit. Metus autem circumstat, donec rursus in venas, et corpus redierit, deinde sedatur. Intempestive autem tristatur, et angitur, dum cerebrum perfrigescit, et præter consuetudinem cogitur. Id vero, et ex pituita contingit, ex eaque affectione obliuiosus evadit. At ubi cerebrum derepente percalescit, nocte æger clamat, et vociferatur (idque biliosus contingit, minime vero pituitosis, cum hi non percalescant), postquam copiosus sanguis cerebrum invaserit, in eoque ebullierit. Is autem multus subit per venas prædictas. Cum forte contingit, ut quis horrendum insomnium videat, et in metu sit, non secus certe, ac si vigilaret, tunc magis facies exardescit cum rubore, et oculi rubescunt, cum timuerit, mensque aliquid malum perpetrare cogitat, sicque ei etiam per somnum contingit. Ac ubi expectatus fuerit, et ad se redierit, sanguisque rursus in venas commemoratas dispersus fuerit, cessat.

In hæc ipsa plurimam vim hominis cerebrum habere, existimo. Hoc enim, si sanum esse contigerit, nobis, quæ ab aere fiunt, indicat. Prudentiam vero ei aer subministrat. Oculi autem, aures, lingua, manus et pedes, ea, quæ cerebrum cognoscit, administrant. Quantum enim aere communicarit, tantum universo corpori prudentiæ accedit. Intelligentiæ autem cerebrum internuntius est. Cum enim quis ad se spiritum attraxerit, primo in cerebrum defertur, itaque in reliquum corpus aer dispergitur, in cerebro suum relinquens vigorem, et quidquid habuit prudentiæ et mentis. Quod si primum ad corpus deveniret, posteaque ad cerebrum, relicto in carnibus et venis iudicio, in cerebrum calidus adhuc, et minime sincerus, sed carni et sanguinis humori permixtus subiret, proindeque neque amplius exacto purus esset. Quocirca cerebrum intelligentiæ indicem, et nuntium esse censeo.

At septum transversum (*φρενας* Græcis dictum), temere ac fortuito sortitum nomen videtur, et ex instituto, non re vera, neque a natura. Neque sane video, quamnam vim ad prudentiam et intelligentiam septum transversum habeat, præterquam, si quis ex insperato nimio gaudio aut tristitia affectus fuerit, salit et anxietatem præ tenuitate exhibet, et quod in corpore vehementer distenditur, neque ventriculum habet, in quem bonum vel

tité par les veines dont j'ai parlé, et qu'il a réchauffé la pituite.

17. (*Effets extérieurs des impressions de l'ame dans les songes.*) S'il arrive qu'on rêve des choses épouvantables, comme dans la veille, le visage devient rouge, les yeux s'enflamment et l'esprit travaille fortement; il en est de même dans les songes. Cela finit avec le réveil, après que la raison a pris le dessus, et que le sang s'est calmé en se distribuant dans les veines que j'ai dites.

18. (*Conclusion sur l'empire du cerveau.*) Je crois, d'après tout cela, que le cerveau exerce le plus grand empire sur l'homme; il nous avertit, tandis qu'il est sain, des changements qui arrivent à l'air. Il en reçoit la sagesse. Les yeux, les oreilles, la langue, les mains et les pieds le servent comme il le juge convenable. Tandis qu'il communique librement avec l'air, tout le reste du corps participe à l'intelligence. C'est dans le cerveau que réside la prudence; car le souffle, aussitôt que l'homme le prend, se rend d'abord au cerveau. Après y avoir laissé sa fleur, ce qu'il contient d'intelligence et d'esprit, il se répand dans tout le reste du corps (1). S'il allait d'abord au corps, et qu'ensuite il allât au cerveau, laissant l'intelligence dans les chairs et dans les veines, il y arriverait chaud, point pur, mais chargé des émanations des chairs et du sang. Il ne serait plus propre aux fonctions qu'il doit remplir, là où réside l'esprit et l'intelligence ainsi que je l'ai dit.

19. (*Le diaphragme n'est pas le siège du sentiment.*) Quant au diaphragme, c'est par abus qu'on lui a donné le nom de phrénique, qui désigne la prudence. Dans la vérité, il ne devrait pas être ainsi appelé. Je n'y trouve rien qui y manifeste l'intelligence et l'esprit, si ce n'est que dans le cas où l'homme est saisi d'un sentiment très-fort de joie ou de tristesse, le diaphragme tressaillit par défaut de forces, se trouvant trop tendu, et n'ayant point de cavité qui puisse recevoir le bien ou le mal qui lui advient;

(1) Cet endroit est très-remarquable, comme propre à nous faire comprendre ce qu'on doit entendre par l'air, souffle, dans les écrits que nous avons sous le nom d'Hippocrate.

malum illapsum suscipiat, sed ab eorum utroque propter nativam imbecillitatem perturbatur. Siquidem nihil prius, quam cætera, quæ in corpore insunt, sentit, sed frustra hoc nomen et causam habet, non secus ac, quæ cordi annexæ sunt, aures appellatæ, cum nihil ad auditionem conferant.

Quidam autem, nos corde sapere, dicunt, quodque ipsum tristitiam et curam sentit. Verum non ita se res habet, sed contrahitur quidem velut septum transversum, atque etiam magis easdem ob causas. Ex toto enim corpore ad ipsum venæ tendunt, illicque clauduntur, ut sentiat, quum quis dolore aut molesto aliquo sensu contrahitur. Cum enim molestiam sentit corpus, inhorrescere, et distendi, necesse est, idemque contingere si quis summo gaudio afficiatur. Quamobrem cor præcipue et septum transversum sentiunt, neutrum tamen prudentiæ jus habet, sed horum omnium cerebrum auctior est.

Quemadmodum igitur ex omnibus, quæ in corpore insunt, cerebrum primum intelligentiam et aerem percipit, ita, si quæ vehementior mutatio per anni tempora in aere contingat, ipsum etiam in aere sibi dissentit. Hanc enim ob causam primum sentit cerebrum, quia in ipsum (ut censo), gravissimi, maximi, præcipueque lethales morbi incidunt, quique apud inexpertos difficillimum habent iudicium.

Hic vero morbus, qui sacer appellatur, ex iisdem causis, ex quibus etiam reliqui, originem trahit, ex his nempe, quæ accedunt, et decedunt, velut frigore, sole, ventis, et mutationibus nunquam quiescentibus. Atque hæc divina sunt, ut nihil opus sit existimare, hunc morbum reliquis divinitate præstare, sed omnes divini, omnesque humani reputandi. Naturam autem, et vim in se quisque habet, et nullus est, qui remedium aut auxilium respuat, et plerique ab iisdem, a quibus oriuntur, sanantur. Alterum enim alteri alimentum est, alteri vero pernicies. Hoc igitur medicum, cujusque captata temporis occasione, nosse convenit, quodque huic quidem per alimentum incrementum dabit, illum vero detrahet, et imminuet. Oportet autem, tum in hoc, tum in reliquis omnibus morbis, non augere morbos, sed properanter profligare, id, quod cuique morbo est maxime adversum, non amicum aut familiare exhibendo. Ab eo enim, quod est consuetum, viget, et augetur, ab eo vero,

en sorte qu'il est troublé par l'un comme par l'autre, à raison de la faiblesse de sa nature. Le diaphragme n'a pas plus de sentiment que les autres parties du corps (1). et on lui a donné improprement un nom qui pourrait le faire croire, ainsi qu'on a nommé oreillettes des cavités du cœur qui n'ont point d'ouïe.

19. (*Le cœur n'est pas non plus le siège du sentiment.*) Il y a des gens qui pensent que la raison réside dans le cœur, qu'il est le siège de la tristesse et des soucis. Il n'en est pas ainsi. Le cœur est travaillé comme le diaphragme, même davantage pour les mêmes causes, car les veines de tout le corps se rendent au cœur; elles ont avec lui une connexion telle, que, si une partie quelconque du corps souffre ou est troublée, il le ressent; et tout le corps éprouve aussi des frissons et des raideurs quand nos diverses parties sont mal affectées. C'est ainsi que le cœur et le diaphragme donnent des signes de sentiment, remarquables dans des moments d'une grande joie; mais l'intelligence n'y est nullement. Le principe en est dans le cerveau, comme étant la partie du corps qui reçoit, la première, l'esprit et l'air. Aussi les maladies qui l'attaquent sont les plus terribles, les plus grandes, les plus mortelles, et les plus difficiles à juger, surtout pour les gens inhabiles.

20. (*Conclusion sur l'épilepsie.*) L'épilepsie est occasionnée, comme les autres maladies, par des causes qui vont et viennent, telles que le froid, le soleil, les vents qui changent et ne sont pas constants. C'est par elles que la divinité agit, sans distinguer cette maladie de toutes les autres, qui sont toutes divines et toutes humaines. Chacune a sa nature, qui n'est point entièrement impénétrable, ni sans remède. La plupart sont guéries par les mêmes agents qui les produisent. Une en engendre souvent d'autres, et quelquefois elle devient leur guérison. Un médecin doit connaître ces choses, et savoir saisir l'à-propos, pour augmenter et fortifier, retrancher et diminuer comme il convient. Il faut, dans cette maladie, ainsi que dans les autres, interdire ce qui

(1) Cet article paraîtra bien contraire aux idées de Bordeu, qui était cependant grand partisan de la doctrine hippocratique en une foule de points.

quod est inimicum, extenuatur, et retunditur. Quisquis autem hujusmodi mutationem in hominibus adhibere noverit, et per victus rationem hominem humidum et siccum, calidum item et frigidum reddere poterit, is sane hunc morbum citra expiatione et magicas artes, citraque omnem sordidum hujusmodi, et illiberalem professionem, si eorum, quæ conferunt, opportunitatem dignoscat, curare poterit.

l'augmente, se hâter de donner ce qui lui est le plus opposé. L'administration de l'un les fortifie; l'administration de l'autre les dissipe. Quiconque connaîtra les changements qui s'opèrent dans l'homme, et qui saura y appliquer à propos le sec, ou l'humide, ou le froid, ou le chaud, pourra guérir des épileptiques, en profitant de l'occasion pour tout ce qui leur convient, sans avoir recours aux lustrations, aux purifications, ni aux enchantements, ni à rien autre de semblable.

PRÆFATIO.

Hic libellus, cum libris de diæta ab Erotiano silentio prætermisus, a Galeno Polybo tribuitur (1), et sub Polybi nomine citatur (2).

Veteres eum adiciebant libro de natura hominis (3), habet iis plurima autem similia, quæ sunt in libro tertio de diæta, aliqua omnino exscripta, alia fusius exposita.

ARGUMENTUM LIBRI.

Rationem victus iis, qui sibi vivunt, instituit, pro temporis, habitus, ætatis, affectuum, sexus, et consuetudinis ratione.

CAPUT I. — Victus ratio qualis instituenda sit, pro corporum, anni temporum, ac ætatum varietate; quando deambulandum.

Hac victus ratione privati homines uti debent, ut hyeme quidem quam plurimum edant, bibant quam minimum. Potus sit vinum quam meracissimum; cibus, panis; obsonia, assa omnia. Oleribus autem quam paucissimis hac tempestate utendum. Hac siquidem ratione potissimum corpus, tum calidum, tum siccum fuerit. At vero cum ver instat, tunc copiosius et dilutius, paulatimque vinum bibendum, cibusque mollioribus et paucioribus utendum, panis subtrahendus, et maza offerenda, eademque ratione obsonia detrahenda, et assa omnia cum elixis commutanda. Oleribus etiam paucis vere utendum, donec ad æstatem homo deveniat; tum molliores omnes cibos, tum obsonia cocta sumendo, et olera cocta et cruda, similiterque potus plurimos, et quam dilutissimos, idque sensim, ut ne magna mutatio derepente utenti

Ce Traité est le premier de la quatrième section de Foës. Le Traité suivant du Régime peut être regardé comme étant. une suite de celui-ci, encore qu'ils soient peut-être, l'un et l'autre, de deux auteurs différents.

1. (*Régime pour l'hiver.*) Les hommes, pour suivre un bon régime, doivent, durant l'hiver, manger davantage, boire moins, prendre du vin pur, user pour aliments de pain et de viandes toujours rôties, n'employer que peu de légumes durant cette saison. C'est le vrai moyen de tenir le corps chaud et sec.

2. (*Pour le printemps.*) Quand le printemps arrive, on trempe son vin, on prend des aliments moins forts, et en moindre quantité. On substitue les gâteaux au pain, la viande bouillie au rôti; on ne mange pas beaucoup de légumes, jusqu'à ce qu'on soit dans l'été. On use peu à peu d'aliments plus doux et des viandes bouillies, de légumes crus ou cuits. On boit davantage, et l'on mêle de l'eau avec le vin, en faisant toutefois ces changements d'une manière insensible.

3. (*Régime pour l'été.*) Durant l'été, on mange des gâteaux mollets, et les viandes toujours bouillies: l'on boit beaucoup d'eau. L'on en use ainsi afin de tenir le corps frais et humecté, parce que la saison, étant chaude et sèche, échauffe le corps et lui enlève l'humidité. On procède dans le passage du printemps à l'été comme on a fait dans celui de l'hiver au printemps. Les changements s'y doivent faire peu à peu, donnant plus à la boisson, moins au manger, pour y revenir dans l'hiver.

4. (*Pour l'automne.*) Pendant l'automne, on prend des aliments moins humides: l'on revient donc aux viandes rôties; on boit moins. On use davantage de vin pur. On arrivera ainsi dans un bon état à l'hiver, où l'on reprendra les aliments secs, les viandes toutes rôties, le vin pur, et en médiocre quantité. On affermira ainsi sa santé, et l'on sera peu sensible aux impressions du froid durant l'hiver, qui est une saison froide et humide.

(1) In præc. comm. ad hunc libr. (2) In comm. 2. in Hipp. de nat. hum. præc. et comm. 1. in Hipp. de diæt. acut. text. 17. (3) Cfr. Galeni comm. ad libr. 2. de nat. hum.

contingat. Æstate autem, tum molli maza, tum potu copioso et diluto, obsoniisque omnibus elixis nutrirī oportet, iisque ita utendum, dum æstas fuerit, quo corpus molle sit et frigidum. Siquidem hæc tempestas calida est et sicca, et corpora æstosa et squalida reddit. Hac igitur instituta victus ratione iis succurrendum est. Eadem vero ratione, quemadmodum ex hyeme ad ver, sic etiam ex vere ad æstatem deveniendum, cibos quidem demodo, potum vero augendo, ad eumque modum contraria adhibendo ex æstate ad hyemem perveniendum. In autumno contra cibi quidem majore copia et sicciore exhibendi, et obsonia ad eumdem modum, potus etiam pauciores et meraciores, ut homo commodam degat hyemem, et potibus utatur meracioribus et paucis, cibisque quam plurimis et sicciis. Ita enim cum vel maxime valebit, tum minime frigus sentiet, cum hæc anni tempestas admodum sit frigida et humida.

At corporis habitus carnosos, molles et rubros, majorem anni partem sicciore victus ratione uti convenit, quod eorum natura est humida. Duri vero, graciles, fulvi et nigri, humidiores victus ratione toto fere tempore uti debent, cum eorum corpora sicca existant.

Junioribus corporibus mollior et humidior victus ratio utilis est. Hæc enim ætas sicca est, et eorum compacta sunt corpora. Senes vero sicciore victus modo plurimam temporis partem degere oportet, quod ea ætate corpora sunt humida, mollia et frigida.

Quare pro ætate, anni tempore, consuetudine, regione, loco, corporum habitu, victus ratio sic est ineunda, ut instantibus, et caloribus et frigoribus nos opponamus. Nam ita demum optima valetudo consequetur. Quin etiam per hyemem quidem celeriter, et per æstatem leniter iter faciendum, nisi per solis ardorem via sit facienda. Corpulentos autem celerius, graciles vero lenius iter facere convenit. Balneis etiam multis per æstatem, at per hyemem paucis utendum. Duris vero, quam corpulentis, lavari magis expedit. Et hyeme quidem vestes puras induere convenit, ætate vero oleo imbutas.

CAPUT II. — De modo gracilescenti, et pinguescenti; vomitus quando et quo modo instituendus.

At crassi, quique tenues fieri cupiunt, iijejuni omnes exercitationes subire, et

5. (*Régime suivant les tempéraments et les âges.*) Les gens gras, montés en couleur, dont la fibre est molle, se trouveront bien d'user, pendant toute l'année, d'un régime sec; leur tempérament est humide. Ceux, au contraire, qui ont les chairs dures, qui sont maigres, roux (1) ou bruns, doivent toujours s'en tenir à un régime humide: ils ont les chairs sèches. Le même régime convient à la jeunesse; elle a le corps et les chairs fermes. Les vieillards doivent, au contraire, suivre un genre de vie qui sèche leurs humeurs; ils ont le tempérament humide, lâche et froid.

6. (*Principes généraux concernant le régime.*) Il faut régler son régime et le varier, d'après son âge et ses habitudes, d'après la saison, d'après le pays que l'on habite, pour se mettre à l'abri des fortes impressions du froid et du chaud. Ces attentions contribuent très-fort à la conservation de la santé. On doit, dans l'hiver, marcher vite; dans l'été, lentement, à moins qu'on n'ait à marcher au soleil. Les gens gras doivent aller d'un pas précipité; les maigres, d'un pas lent. On se baignera souvent en été, rarement en hiver. Les personnes maigres doivent se baigner plus souvent que les grasses. On se couvrira dans l'hiver de vêtements peu propres à absorber les sueurs; dans l'été, de ceux qui les absorbent. Les personnes qui ont de l'embonpoint, et qui veulent devenir minces, feront leurs besoins pénibles à jeun, et se mettront aux repas tout essouffés, sans se reposer ni se rafraîchir, commençant par boire du vin trempé, qui ne soit pas bien frais. Ils épiceront leurs mets avec des sésames, ou autres aromates pareils. Leurs mets doivent être gras; cela fera qu'étant plus tôt rassasiés ils en mangeront moins: ils ne feront qu'un repas dans les vingt-quatre heures, ils se baigneront souvent; ils coucheront sur la dure, et se promèneront en veste aussi longuement qu'ils le pourront. Ceux qui étant maigres veulent acquérir de l'embonpoint, se conduiront d'une manière opposée. Ils ne feront rien de pénible avant d'avoir mangé.

7. (*Concernant l'usage des émétiques.*) Quant aux émétiques et aux lavements, voici comment on doit en user. On prend les émétiques dans les six mois de l'hi-

(1) Par roux, on ne peut entendre ici les blonds en général. C'est, je crois, ou une sorte de bruns clairs, qui ont les cheveux tirant sur le rouge, ou des blonds qui ont les cheveux d'un blond ardent.

adhuc ex labore anhelantes, necdum refrigerati, cibos aggredi debent, priusque vinum bibere dilutum, non admodum frigidum. Obsonia quoque ex sesamis, aut viridibus et siccis condimentis, aliisque id genus apparatus assumere. Sint etiam pinguia, quæ admoventur obsonia, ita enim quam paucissimis impleantur. Quin et semel cibus capiendus, et balneo abstinendum, duriter cubandum, et nuda deambulatione, quoad ejus fieri possit, utendum. Qui vero, attenuato cum sint corpore, crassiores effici volunt, tum his contraria facere, tum jejuni nullam exercitationem subire debent.

Vomitionibus autem, et infusis alvum eluentibus utendum hunc in modum. Sex hibernis mensibus vomitus ciendus, quod tempus hoc, æstivo, plus pituitæ gignit, et morbi circum caput, et regionem cam, quæ est supra septum transversum, excitant, calores oboriuntur, et venter torminibus torquetur. Corpus igitur refrigerandum, et quæ sursum attolluntur, deorsum ex istis locis deducenda. At corpulentis, et humidioribus, infusa quidem salsa magis, ac tenuia, siccioribus vero, gracilibus, et imbecillioribus, pinguiora et crassiora conveniunt. Sunt autem infusa pinguia et crassa, quæ ex lacte parantur, et cicerum decoctum, ceteraque id genus. Tenuia vero et salsa, muria, aqua marina, et quæ sunt ejusmodi.

Vomitiones autem hunc in modum faciendæ. Obesi, ac minime tenues, jejuni vomant a cursu, aut celeri deambulatione, circa meridiem. Hyssopi hemina dimidia, in aquæ congio contriti potu, exhibeatur, affuso aceto, et addito sale, quo fiat jucundissima. Ac primum quidem sensim, deinde vero celerius ebibatur. Graciliores autem, et imbecilliores a cibis vomitum cieant hunc in modum. Post balneum calidum præbiant vini meri heminam, mox cibos cujusvis generis assumant, neque inter cibos, aut post eos bibant, sed se contineant, quanto tempore quis quatuor stadia percurrat. Deinde triplex illis vinum in potum permiscebis, austerrum, dulce et acidum, primum quidem meracius, sensim et ex magno intervallo, deinde vero dilutius, celerius et affatim.

At vero, qui singulis mensibus bis vomere consuevit, hunc præstat duobus ex ordine diebus vomitum ciere, quam decimo quinto die. Sed alii contrarium

ver. Cette saison est plus pituiteuse que l'été; c'est celle des maladies catarrhales de la tête, et des organes placés au-dessus du diaphragme. Lorsque le temps est devenu chaud, on use des lavements. Alors le temps est bilieux, tout le corps s'en ressent. L'on éprouve aux lombes des pesanteurs et des chaleurs qui s'étendent jusqu'aux genoux. L'on a des tranchées; il faut donc rafraîchir le corps, et mettre dehors l'humeur qui se porte vers le bas. Les personnes qui ont de l'embonpoint, qui sont surchargées d'humide, useront de lavements salés, point mucilagineux. Les gens maigres, ceux qui sont d'un tempérament sec et peu vigoureux, prendront des lavements gras, épais. On entend par des lavements gras, épais, ceux de lait, ceux d'une décoction de pois chiches, et autres pareils; par lavements salés, point mucilagineux, ceux faits avec de la saumure, ou avec de l'eau de mer, et autres semblables. On prendra les émétiques de la façon qui suit. Les gens gras, qui sont fournis de chair, vomiront à jeun, se promenant et marchant vite jusque vers l'heure de midi. Leur émétique sera environ quatre onces et demi d'hysope pilé, avec de l'eau versée peu à peu, à la quantité de neuf livres, y ajoutant un peu de vinaigre et de sel pour en rendre la boisson plus agréable. On l'avale d'abord lentement, puis avec précipitation. Quant aux gens maigres, ils se feront vomir, l'estomac plein, de la manière suivante. Après avoir pris un bain chaud, ils boiront environ huit onces de vin pur; ils mangeront par-dessus, abondamment, de toute espèce d'aliments, s'abstenant de boire durant le repas, et après, pendant autant de temps qu'il en faut pour une promenade de dix stades (1); ensuite, ils boiront d'un mélange de trois sortes de vin, du vin âcre, du doux et de l'acide; commençant par boire pur, peu à peu, et lentement; puis fort trempé, précipitamment et abondamment. Quiconque est dans l'habitude de vomir deux fois tous les mois fera mieux de le faire deux jours de suite par mois qu'une fois chaque quinze jours. L'on pratique communément le contraire. Tous ceux qui sont dans le cas de vomir, c'est-à-dire ceux dont le ventre est habituellement serré, se trouveront constamment bien d'user de divers aliments, de manger des ragoûts apprêtés de toute manière,

(1) Il y avait des stades de diverse longueur; il y en avait de vingt-cinq pas. Il serait difficile, et il n'est pas extrêmement important ici d'en déterminer la longueur.

plane faciunt. Qui autem ad cibos vomitione rejiciendos minime sunt accommodati, quibusque alvi non facile prodeunt, iis omnibus crebro die cibum sumere, et omnis generis cibariis uti conducit, ac obsoniis varie apparatis, vinumque duorum aut trium generum bibere. Qui vero cibos vomitione rejiciunt, et alvos habent humidus, iis omnibus ex usu est, ut huic contrariam ineanat vitæ rationem.

At pueri infantes per multum temporis aqua calida lavandi sunt, vinumque iis aquosum in potu exhibendum, nec prorsus frigidum, idque offerendum, quod minime ventrem attollat, et flatum creet. Quæ facienda sunt, quo minus convulsio-nibus tententur, magisque adolescant, et coloratiores evadant.

Mulieres autem sic victus ratione sic-ciore vicitare oportet. Nam et sicciore cibi ad muliebrem molliem magis sunt accommodati, et meraciores potus ad uteros et fetus nutritionem magis valent.

CAPUT III. — De exercitiorum generibus, quæ, quando, et qua ratione conveniant.

Qui exercentur, per hyemem eos currere et luctari convenit, et æstate parum quidem luctari, currere vero minime, sed multum in frigore deambulare. Qui cursibus defatigantur, ii luctari debent; qui vero lucta defatigantur, iis currendum est. Ita enim, qui laborat, corporis parte defatigati obnoxia calefiat, componatur, et maxime quiescat.

Qui, cum exercentur, alvi profluviis corripuntur, et alvi excrementa cibos referentia et incocta demittunt, ii de exercitationibus tertiam partem, ut minimum, et de cibis dimidium subtrahant. Constat enim sane, ventriculum ciborum copiam, ut concoquat concalefacere non posse. Cibus esto panis, quam maxime tostus, in vino intritus, et potus quam paucissimi et meracissimi, neque deambulationibus a cibo utantur. Sub hoc vero tempus semel duntaxat cibum sumere eos convenit. Sic enim vel maxime concalefiat ventriculus, et ingestos cibos superabit. Hoc autem alvi profluvii genus corporum habitus, densiore carne præditos, potissimum exercet, quando ita natura comparatum est, ut quis ad carniem esum compellatur. Venæ siquidem condensatæ cibos ingestos non recipiunt. Et hæc quidem natura est lubrica, et ad utramque partem vertitur, et in ejusmodi naturis parvo tempore viget bona corporis habitudo.

et de boire de deux ou trois espèces de vin : mais ceux qui ne vomissent point, ceux qui ont le ventre lâche, doivent se conduire d'une manière entièrement opposée.

8. (*Principes généraux de régime pour l'enfance.*) Il faut baigner longuement les jeunes enfants dans l'eau chaude, leur donner à boire du vin tempéré, qui ne soit pas bien frais; ne leur faire prendre que des choses qui ne gonflent point le ventre, qui ne donnent point de vents. On les préservera ainsi des convulsions; ils en deviendront plus grands; ils auront meilleure couleur.

9. (*Principes généraux de régime pour les femmes.*) Les femmes doivent user d'un régime très-sec : c'est celui qui convient à la mollesse de leurs chairs. La boisson de vin pur est bonne pour la matrice; elle est adaptée à leur genre de vie sédentaire.

10. (*Au gymnase.*) Les personnes qui fréquentent les gymnases doivent courir et lutter durant l'hiver; lutter peu dans l'été; ne faire point de course, mais se promener beaucoup au frais. Il faut, si on s'est excédé à la course, lutter de suite, et passer à la course quand l'on s'est excédé à la lutte. C'est le moyen de délasser les parties du corps fatiguées, et de les mettre toutes dans une juste température de chaleur. Lorsqu'au gymnase on gagne la diarrhée, et qu'on rend des matières crues, des aliments non digérés, il faut retrancher au moins le tiers de ses exercices, et la moitié de ses aliments : car il est manifeste, dans ce cas, que les entrailles ne peuvent faire la digestion de tout ce qu'on a coutume de prendre. On usera de pain bien cuit, trempé dans du vin. L'on boira peu, mais pur. L'on ne se promènera point à l'issue du repas, et l'on ne fera qu'un repas par jour, durant tout ce temps. On réchauffera ainsi les entrailles, qui se mettront en état de mieux digérer. Le cours de ventre dont je parle arrive surtout aux gens qui ont la chair compacte et beaucoup d'embonpoint. Quand avec cette constitution ils se trouvent obligés à manger une grande quantité de viande, leurs vaisseaux, abondants en chair, ne peuvent pas donner entrée aux sucs des viandes qu'ils avalent : outre que le grand embonpoint est par lui-même un état glissant, qui se reverse facilement; et la bonne santé ne peut pas long-temps persister avec une telle complexion. Ceux dont les chairs sont poreuses, dont la peau est velue, admettent plus de nourriture en viandes, sont susceptibles de plus de fatigue, et leur santé se soutient plus long-temps.

11. (*Régime dans quelques cas particu-*

At rariores, et hirsuti magis corporis habitus, carniū esum admittunt, laboresque magis sustinent, diutiusque in bona corporis habitudine perseverant. Qui postridie cibos eructant, et quibus præcordia, nimirum cibis non concoctis, attolluntur, iis longior somnus confert. Quin etiam ad alios corporis labores cogi debent, vinumque meracius et copiosius bibere, et sub id tempus paucioribus uti cibariis. Constat enim sane ventriculū, præ imbecillitate et frigiditate, ciborum multitudinem concoquere non posse.

At quos silis occupat, iis cibi et labores subtrahendi, et vinum, tum aquosum, tum quam maxime frigidum propinandum. Quibus vero viscerum dolores, aut ab exercitatione, aut ex alio aliquo itinere suboriuntur, his quiescere et cibis abstinere confert. Potu autem utantur, qui quam paucissima copia plurimam urinam ducat, ut ne venæ, natura visceribus insitæ, copia distendantur. Ex his etenim casibus tubercula et febres contingunt.

Quibus morbi ex cerebro oriuntur, eos primum capitis stupor detinet, et frequentem urinam reddunt, eademque, quæ in urinæ stillicidio, accidunt, istaque ad dies novem perseverant. Et siquidem per nares, aut aures, aqua vel mucus erumpat, morbo liberantur, et sedatur urinæ stillicidium. Urinam autem copiosam citra dolorem, et albam reddunt, ad vigesimum usque diem, dum capitis dolor hominem deserit, sed huic oculorum aciem intendenti splendor clam subducitur. Qui vero intelligentia valet, is bene subducta ratione secum reputare debet, quanti æstimanda sit sanitas, et ex utilitate sui consilii fructum in morbis recte percipere.

liers.) Les personnes qui vomissent le lendemain les aliments de la veille, celles dont les hypochondres sont météorisés avec des signes d'indigestion, doivent dormir plus longuement. Elles doivent aussi faire plus d'exercice, boire le vin pur, en augmenter la quantité, et manger moins, durant tout le temps que cette mauvaise disposition persiste : car il est manifeste que leurs entrailles ne peuvent, à raison de faiblesse et de froid, digérer la quantité d'aliments qu'elles prennent.

12. Si l'on est altéré, il faut supprimer des aliments et du travail, boire le vin bien trempé, très-frais. Ceux qui ont des douleurs d'entrailles à la suite des exercices ou de toute autre fatigue, font bien de diminuer la quantité de nourriture, et d'user de boissons diurétiques qui, prises en médiocre quantité, fassent rendre beaucoup d'urines, afin que les vaisseaux des viscères se relâchent, en rendant l'excès d'humeurs dont ils sont trop pleins. C'est cette plénitude qui fait les tumeurs et les fièvres.

13. Les personnes sujettes à des maux du cerveau ont d'abord des étourdissements ; elles urinent fréquemment, elles éprouvent les mêmes symptômes que ceux qui ont des stranguries. Cela dure pendant neuf jours ; et s'il sort par le nez, ou par les oreilles, de l'eau ou de la mucosité, elles sont délivrées de leur mal ; la strangurie finit. On rend une grande quantité d'urine blanche sans douleur, durant vingt jours ; après que le mal de tête est passé, on a encore des éblouissements.

14. (*Maxime générale concernant la diététique.*) Tout homme sage qui estime sa santé ce qu'elle vaut doit s'attacher à connaître les moyens de prévenir les maladies.

PRÆFATIO.

Diversorum auctorum opus hos tres libros esse, ipsa eorum lectio probat.

Perantiquus certe primus est, Heracliti præcepta continens, brevis, obscurus et hactenus hippocraticus. Omnes tres libros antiquissimos esse, Galenus testatur, verum non Hippocratis, et aut referri ad Euryphontem, aut Phaontem, aut Philistionem locrum, aut ad Aristonem, aut ad Pherecydem, aut ad Philetem, aut ad alium quendam veterum. Monet simul, hos viros omnes priscos esse, nonnullos quidem Hippocrate vetustiores, alios ei coævos fuisse (1), quamvis alio loco etiam addat, Hippocratem auctorem libri a quibusdam haberi (2).

Præter Sponium (3), et Jo. Matth. Gesnerum (4), qui genuinitatem libri primi defendunt, nuperiores omnes tres rejiciunt.

Alterum librum Hippocrate satis dignum Galenus censet, ejus vero duplex initium fuisse refert, quod ex libri principiis ipsis, quæ exhibuit, intelligitur (5). Multa ex hoc libro Celsus mutuasse Foesius refert (6). Multa, præsertim quæ ad anatonem pertinent, adjecta esse huic libro, Galenus suspicatur (7).

Liber tertius, diversissimus a duobus prioribus, ad Herodicum Selybranum a Clerico relatus (8), serioris autem ævi esse, et quidem Erasistratei, Sprengelii autumat (9).

Ce Traité, le second de la quatrième section dans Foës, est en trois livres. On y prescrit la manière de vivre la plus propre à faire éviter les maladies. Quoiqu'il ne soit pas unanimement regardé comme l'ouvrage d'Hippocrate, et qu'Haller ne l'ait pas fait imprimer parmi ceux de cette classe, il me paraît à plusieurs égards digne du père de la médecine, et je croirais qu'il est sorti de ses mains. Cette opinion paraîtra peut-être bien fondée, en voyant ce qui est dit au n° 3 de ce livre et au n° 8 du III^e. On pourra être plus d'une fois choqué de voir que l'auteur paraît s'éloigner étrangement de son sujet dans le premier livre, et dans une bonne partie du second. On sera toutefois bien satisfait, après avoir fini la lecture du troisième, et l'on reconnaîtra, si je ne me trompe, que la matière du régime est admirablement bien traitée dans les trois livres réunis.

1. (*Avant-propos, au sujet de ceux qui ont déjà écrit sur le régime.*) Si mes prédécesseurs qui ont écrit sur la diète que les hommes doivent suivre pour assurer leur santé me paraissaient en avoir connu ce qu'il est possible à l'esprit humain d'en savoir, il ne m'eût resté, en rendant justice à leur travail, qu'à l'approuver et profiter de son utilité. Mais je trouve que beaucoup ont écrit sur cette matière, et qu'aucun ne l'a fait comme il le fallait. Certains ont bien traité quelques points; nul n'a laissé un travail qui satisfasse entièrement. On ne doit point les en blâmer, s'ils ne pouvaient faire mieux. Ils sont au contraire à louer, pour les efforts que leur ont coûté leurs recherches. Mon intention n'est donc pas de critiquer les erreurs qu'ils ont commises. Je viens convenir avec eux sur tout ce qu'ils ont recueilli de bon. Il serait impossible que je fisse bien si je m'écartais de leur doctrine là où elle est bonne. En les blâmant pour ce en quoi ils se sont trompés, je n'avancerais pas la chose. Je n'ai d'autre dessein, quant à ce qu'ils ont déjà dit, que d'exposer ce qu'il y a de bon. J'ai cru devoir prévenir là-dessus, parce que la plupart des gens, quand ils apprennent qu'un autre travaille sur des matières déjà traitées, sont peu disposés à accueillir son ouvrage, ne prévoyant pas qu'il doive entrer dans son dessein

(1) Gal. comm. 1. in libr. de diæta in acut. text. 17. (2) In libr. 1. de alim. facult. cap. 1. (3) In præf. ad libr. aphorismi novi ex Hipp. operib. coll. (4) Cfr. ej. *Ψυχαι' Ιπποκράτους*. (5) L. c. (6) In not. ad hunc libr. in edit. Hipp. (7) Libr. 6. de Hipp. et Platon. decret. cap. 3. (8) Hist. de med. part. I. lib. 3. p. 177. (9) Cfr. ej. Apol. d. Hipp. 1. Th. pag. 89.

LIBER I.

ARGUMENTUM LIBRI.

Docet quæ diætam salubrem instituenti prænosceda sint; ex quibus animantium corpora constituantur; humanos artifices cum natura confert; nec non masculos cum feminis inter sese in corporis robore, auctione, et nutritione. De temperamentis ætatum, sexusque agit; ac de variis animi pathematibus.

CAPUT I.—Procœmium totius operis, attentione, docilitate, et benevolentia conditum; quæ diætetico medico prænosceda, et de cibi atque potus facultate.

Si quis ex his, qui antea de hominis victus ratione, quæ ad sanitatem spectat, scripserunt, omnia in totum recte cognovisse, et quantum humanus animus complecti potest, scriptis comprehendisse mihi videretur, satis esse putarem, si aliorum labores, quos recte susceptos esse existimarem, ad eorum cujusque utilitatem accommodarem. At vero cum multi jam ea de re scripserint, nullus tamen, quid scribendum fuerit, recte mihi novisse videtur. Alii quidem aliud attigerunt, totum vero ne unus quidem adhuc ex his, qui ante exstiterunt. Neque tamen eorum quisquam reprehendendus, quod invenire non potuerint, quin potius laudandi omnes, quod quædam investigatione aggressi sunt. Neque ergo, quæ recte dicta non sunt, arguere decrevi, sed his, quæ abunde sunt cognita, assentiri in animo habeo.

Quæ igitur ab iis, qui ante nos fuerunt, dicta sunt, de his fieri non potest, si aliter scribatur, ut recte scribam. Quæ vero non recte dixerunt, si ea quidem, quod ita non habeant, redarguero, nihil profecero. At eorum quodque, quomodo recte habere videatur, exponere, et declarare est animus. Hanc autem orationem ideo præponendam duxi, quod plerique, ubi aliquem prius de re aliqua disserentem audierint, eum, qui posterius his de rebus disceptat, non approbant, nescientes ejusdem mentis esse de his, quæ recte dicta sunt, cognoscere. His ergo, quæ

de rendre justice à ceux qui l'ont précédé, pour ce en quoi ils ont raison. Quant à moi, j'adhérerai à ce qu'on a dit de bon, ainsi que je l'ai annoncé. Pour ce où l'on s'est mépris, je ferai voir en quoi, et comment. J'ajouterai enfin beaucoup de choses dont mes prédécesseurs n'ont pas parlé.

2. (*Connaissances préliminaires, nécessaires pour écrire sur le régime.*) Je maintiens que pour bien écrire sur le régime de l'homme, il faut préalablement être bien instruit de sa nature, connaître ce que l'homme est dans son origine, et quelles sont les diverses parties dont il est composé. Si, en effet, l'on ignore sa composition dès son commencement, et ce qui y domine, comment prescrire ce qui peut lui être utile? Voilà donc les premières connaissances nécessaires pour traiter cette matière. Il faut ensuite savoir les propriétés des aliments et des boissons dont nous usons, les vertus naturelles de chacune de ces choses, et celles qu'elles acquièrent par les préparations ou par les altérations que l'industrie des hommes y apporte. Il faut être instruit sur les moyens d'affaiblir ce qui est trop actif, et de fortifier par le secours de l'art, ce qui se trouve trop faible de sa nature, suivant que l'occasion s'en présente. Lorsqu'on possède toutes ces connaissances, l'on n'en a point encore assez pour se charger du soin d'entretenir la santé des hommes; car il ne suffit pas, pour se bien porter, de prendre des aliments, si le corps ne travaille. La nourriture et le travail exercent chacun des forces opposées qui doivent agir à leur tour, et qui concourent également à faire la bonne santé. Le travail est destiné à consommer le superflu; les aliments et la boisson, à remplacer les pertes continuelles. Il faut donc encore connaître les effets des divers genres de travail, les effets des travaux naturels et ceux des travaux forcés; quels sont les travaux qui font l'augmentation des chairs, quels en occasionnent le dépérissement. Non-seulement cela, mais encore quelle est l'énergie d'un travail modéré, proportionné à la quantité des aliments, à la nature des hommes, à leurs différents âges, aux diverses saisons de l'année, aux changements des vents, à la situation des pays où l'on vit, à la constitution de l'année. Il faut être au fait du coucher et du lever de certains astres (1), savoir observer les change-

(1) Il ne s'agit pas ici d'astrologie. On ne déterminait guère, du temps d'Hippocrate, le commencement et la fin des saisons, que par le lever et le coucher de telles ou telles étoiles.

recte dicta sunt, velut dixi, assentior; quænam vero sint, quæ non recte fuerint cognita, aperiam. Quin etiam, quæ eorum nullus, qui ante me fuerunt, explicare aggressus est, qualia fuerint, demonstrabo.

CAPUT II. — Institutum suum proponit de diæta, tum universali, tum particulari, ad quod ciborum, potionum, laborum, astrorum, regionum facultates dignoscendæ sunt.

Qui de hominis victus ratione recte scripturus est, eum, meo quidem iudicio, primum totius hominis naturam nosse ac dignoscere oportet. Ac nosse quidem, ex quibus ab initio constet; dignoscere vero, quænam in eo partes superent. Nisi enim primam constitutionem noverit, quodque in corpore superet, ea, quæ homini conducant, minime offerre poterit.

Hæc igitur, qui scripturus est, cognoscere debet; deinde vero ciborum omnium ac potionum, ex quibus victus ratio constat, quam singula facultatem, tum ex natura, tum ex necessitate et arte humana obtineant. Scire namque convenit, quænam ratione ex valentibus natura vis detrahatur, et quomodo imbecillis, ut cuiusque occasio se obtulerit, vim ex arte adhibere oporteat. Neque commemoratorum cognitio ad hominis curationem satis esse videtur, quandoquidem, qui comedit, nisi etiam laboribus utatur, sanus esse non potest.

Cibi enim et labores adversas inter se facultates, mutuo tamen ad sanitatem conferentes, obtinent. Labores namque ea, quæ adsunt, consumere solent; cibi vero et potiones, quæ vacuata sunt, expleant. Laborum autem, quantum par est, facultas, tum eorum, qui a natura, tum eorum, qui per vim contingunt, dignoscenda est, et quinam ex ipsis carnes ad incrementum, et qui ad defectum præparent. Neque ista tantum; verum etiam conveniens laborum modus, qui a nobis adhibetur, pro ciborum copia, hominis natura, et corporum ætate, pro anni temporibus, et ventorum mutationibus, pro locorum situ, in quibus vitam agunt, et pro anni constitutione.

Quin etiam siderum ortus et occasus noscendi sunt, ut mutationes, et ciborum ac potionum redundantias, ventorumque et totius mundi, ex quibus sane morbi hominibus proveniunt, observare sciat.

Neque tamen cum hæc omnia cognoverit, satis invenisse existimandus est. Nam

ments et les effets provenant des excès dans le manger et dans le boire, et des variations dans l'état de l'air et dans celui de tout l'univers; d'où proviennent autant de causes des maladies des hommes.

3. (Continuation du même sujet.) Quand on sait toutes ces choses, cela ne suffit point encore. Il reste à déterminer quelle est pour chaque particulier, suivant sa nature, la juste proportion dans la quantité et la qualité tant des aliments que de la boisson, afin qu'il n'y ait aucun excès dans le trop, ni d'erreur dans l'espèce; c'est l'harmonie du tout qui constitue la parfaite santé. L'on est parvenu à connaître assez bien le reste, mais quant à cette dernière partie, il est impossible d'y satisfaire entièrement. Si l'on était présent, et qu'on pût toujours voir le sujet par soi-même, on pourrait, en le voyant nu et s'exerçant dans les gymnases, déterminer par quels moyens on entretiendrait sa santé par le secours des additions ou des retranchements. Mais vis-à-vis d'un absent, il n'est pas possible de régler exactement le travail et la nourriture qui lui conviennent. Je crois cependant être allé, à cet égard, aussi avant qu'il est possible d'aller. Car quelque petite que soit la faute commise dans les aliments, ou dans tout le reste, il faut nécessairement que le corps s'en ressente, et que de la continuation il en résulte à la fin quelque maladie. Mes prédécesseurs ont cherché des règles générales pour connaître quand on commettrait quelque faute de cette espèce. Ils n'en ont trouvé aucune. J'ai découvert les signes qui précèdent les maladies, et j'ai donné des pronostics fondés sur les effets des diverses altérations qui surviennent, à raison de tout ce qui occasionne des maladies. Un homme ne tombe point malade brusquement et tout de suite. Les causes s'accumulent avant de se manifester par leur effet. J'ai remarqué ce qui arrive aux hommes avant que le principe des maladies ne surmonte celui de la santé, et comment on parvient à faire reprendre le dessus à celui-ci. On peut donc maintenant, en y ajoutant ce qui s'observe dans les gymnases, regarder tout ce qui concerne le régime comme une chose finie.

4. (La nature de l'homme consiste en la réunion de deux principes opposés, l'eau et le feu, dont l'un ne domine jamais exclusivement, mais seulement plus ou moins.) L'homme et tous les animaux réunissent en eux deux principes très-différents dans leur puissance, mais qui concourent pour les divers usages, savoir le feu et l'eau. Ces deux principes suffisent seuls, pour

si præter hæc inventus fuerit cujusque naturæ conveniens cibi modus, et laborum numerus, qui neque supra, neque infra modum excedat, sanitas sane hominibus exacte inventa fuerit. At nunc prædicta quidem omnia quænam sint, inventa sunt; hoc vero invenire non potest. Si igitur quis præsens adsit, et inspiciat hominem exuentem se, et in gymnasiis exercentem, is utique noverit, hæc quidem detrahendo, illa vero adjiciendo, ut sanum servare oporteat. Qui vero minime præsens adfuerit, is exacte cibos et labores præscribere non poterit, cum, quantum quidem quis invenire possit, a me jam relatum sit. Nam a cæteris non multum deficiunt, temporis tamen spatio corpus ab excessu superari, et in morbum incidere necesse est. Ab aliis igitur, ut hucusque investigatione prævenirent, tentatum est, neque vero hæc dicta sunt. A me autem inventa est morbi prænotio, antequam quis ab excessu ægroset, utramvis in partem fiat. Neque enim morbi derepente hominibus contingunt, sed paulatim collecti acervatim se produunt. Prius ergo, quam quod sanum est a morbo superetur, a quibus homines afficiantur, et quomodo sanitati restitui debeant, a me inventa sunt. Quod ubi ad ea, quæ scripsimus, accesserit, ad exitum perductum est, quod cogitatione aggressi sumus.

CAPUT III. — Institutum aggreditur, et de principiis naturalibus universim disputat; quæ duo constituit, ignem et aquam, quatuor donata qualitatibus.

Omnia igitur, tum animantia, tum homo ipse, ex duobus facultate quidem diversis, usu vero consentientibus, constant, igne inquam, et aqua. Quæ duo simul juncta, tum aliis omnibus, tum sibi invicem satis sunt; utrumque vero seorsim, neque sibi ipsi, neque cuiquam alteri satis esse potest. Horum igitur utrumque hanc obtinet facultatem. Ignis siquidem omnia semper movere, aqua vero omnia semper nutrire potest. At secundum partes utrumque superat et superatur, si ad summum ac minimum, quoad ejus fieri potest, consideretur. Neutrum enim hanc ob causam prorsus superare potest. Ignis siquidem in extremam aquam irruens alimento deficitur, avertitur igitur unde ali debuerat. Aqua vero in extremum ignem irrumpens motu deficitur, qui in ea sistitur, et cum constiterit, non amplius superior existit, sed sanè ab ir-

faire agir tout le reste, et pour le maintenir. L'un sans l'autre ne se suffirait point, ni ne suffirait à quoi autre que ce soit. Or, voici quelle est la puissance de chacun d'eux. Le feu est la source de tout mouvement. L'eau est la source de toute nutrition. L'un et l'autre domine en partie, et est dominé à son tour, peu ou beaucoup, autant que cela est possible : car l'un ne peut pas dominer entièrement l'autre, par la raison que je vais dire. Si le feu voulait s'étendre sur toute l'eau, il cesserait d'exister faute de nourriture. Il est donc nécessaire qu'il s'abstienne de la partie dont il a besoin pour se nourrir. Si l'eau s'étendait sur tout le feu, son mouvement finirait; elle s'arrêterait donc aussitôt : mais là où elle serait arrêtée, elle ne dominerait plus, elle se trouverait dans l'état où elle sert de nourriture au feu. Cela fait que ni l'un ni l'autre ne peut dominer seul. Si cela arrivait, rien ne subsisterait plus dans l'univers, tel qu'on le voit aujourd'hui : mais tandis qu'ils resteront comme ils sont, toutes choses demeureront ainsi que nous les voyons, nulle ne manquera. Le feu et l'eau, tels que je viens de le dire, suffiront à tout, tant pour le plus que pour le moins. Ils ont chacun des qualités nécessaires. Le feu est chaud et sec, l'eau est froide et humide. Ils empruntent encore des qualités l'un de l'autre. Le feu emprunte l'humidité de l'eau; car il y a dans le feu une humidité qui vient de l'eau. L'eau emprunte du feu la sécheresse; il y a dans l'eau une sécheresse qui vient du feu.

5. (*Le principe précédent s'applique à tous les êtres, animaux ou autres, dont nul ne se détruit jamais entièrement.*) D'après ce que j'ai dit viennent les différentes espèces de semences et d'animaux très-nombreux, tous différents entre eux, qui ne se ressemblent ni à la vue, ni dans leur nature, qui ne restent jamais dans le même état, qui changent sans cesse, qui deviennent nécessairement dissemblables, distincts de ce qu'ils étaient auparavant. Cependant nulle chose ne périt entièrement, et il ne se crée rien de nouveau. Il ne se fait que des mélanges distincts et variés. Les hommes pensent que ce qui vient au jour et qui y croît sort de l'état de mort; que ce qui disparaît, périt; qu'il faut s'en rapporter aux yeux plus qu'à la raison, *en quoi ils ont tort.* Écoutons la raison : elle dit à l'égard des animaux et des autres êtres, qu'il est impossible qu'ils périssent entièrement. Ils meurent sans doute : mais il n'y aurait aucun moyen de faire qu'ils se renouvèlassent, s'il n'y avait ce de quoi ils sont nécessairement formés. Tous les êtres

ruente igne in alimentum consumitur, easque ob causas neutrum penitus superare potest. Quod si alterutrum aliquando etiam superaretur, nihil eorum, quæ nunc existunt, velut nunc se habet, permaneret. Cum autem ita semper se habeant, eadem erunt et neutra, neque simul deficient. Ignis igitur et aqua, quemadmodum a me dictum est, in summo ac minimo similiter considerata, omnibus in universum satis sunt.

Horum autem utrique hæc adjacent, igni quidem calidum et siccum, aquæ vero frigidum et humidum. Habent autem a se invicem, ignis quidem ab aqua humiditatem; inest enim ab aqua humiditas; aqua vero ab igne siccitatem, inest enim in aqua ab igne siccitas. Quibus sic se habentibus, multas cujusvis generis, tum seminum, tum animalium formas, nihil inter se, neque visu, neque facultate similes, a se invicem secernunt. Cum enim nunquam eodem statu permaneant, sed perpetuo permulentur, temporis tandem successu, quæ etiam ab his prodeunt, dissimilia oriri necesse est.

CAPUT IV. — Eorum, quæ ex principiis orta sunt, non ortum, sed alterationem, incrementum et decrementum esse.

Nihil quidem omnino perit, neque oritur, quod prius non erat, verum invicem commixta et discreta alterantur. At homines existimant, id quidem, quod ex orco in lucem augetur, oriri, quod vero ex luce ad orcum imminuitur, perire, magisque oculis, quam rationi fidem esse adhibendam. Ego vero ista ratione exponam. Animantia namque sunt, et illa, et ista, neque animal interire potest, quin omnia intereat (etiam unde moriatur), neque quod non est, generari, cum non sit, unde generetur. Verum augetur omnia, et imminuuntur, ad summum, et ad minimum, quoad ejus fieri potest.

CAPUT V. — Rerum naturalium declarationem aggreditur, ejusque basin primo supponit; mox in genere describit, de generatione et corruptione, atque divina necessitate.

Quid autem generari et interire vocem, multorum gratia explicandum videtur, eaque commisceri, et discerni, significare declaro. Habet autem se res ad hunc modum. Generari et interire, idem; commisceri et discerni, idem. Generari idem, quod commisceri. Interire, imminui, idem, quod discerni. Unumquodque ad

possibles ne font que croître ou diminuer, allant vers le plus ou vers le moins, aussi loin qu'ils peuvent aller. Je vais donc expliquer, en faveur de la multitude, ce que c'est que naître et périr. Je ferai voir que l'un ne désigne que des mélanges, et l'autre des séparations.

6. (Ce qu'on doit entendre par naître et mourir. L'un est allé vers le plus, l'autre vers le moins. Cela est vrai aussi de l'âme (sensitive) qui préside à la nourriture de l'homme.) Naître et mourir ne sont que des modes différents de la même chose. Ainsi la naissance et la mort sont au fond toujours même chose : mélange et séparation sont même chose; naissance, c'est mélange; mort, diminution et séparation sont synonymes. Chaque chose tend vers le tout. Tout suffit à chaque chose. La nature a fait pour chaque chose des lois différentes, qui séparent tant les ouvrages des Dieux que ceux des hommes. D'après ces lois, tout est successivement élevé, puis précipité en bas. La nuit et le jour sont des extrêmes, en plus et en moins. La lune a son plus et son moins. Le soleil et l'eau ont le leur. Le soleil a son plus et son moins; il est tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre. La lumière est à Jupiter, les ténèbres à Pluton. Pluton a sa lumière; les ténèbres marchent à la suite de Jupiter. Toutes choses sont en mouvement à toute heure, devenant successivement ceci ou cela, sans savoir ce qu'elles font. Quoiqu'elles paraissent douées de quelque intelligence, elles ne connaissent point ce qui est devant elles. Cependant tout s'opère par une nécessité divine, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille point, une chose allant ici et l'autre là. Chacune remplit sa destinée mutuelle, tendant toutes vers le plus ou vers le moins. Tout meurt, par la séparation du plus d'avec le moins, et du moins d'avec le plus. Le plus croît et augmente par le moins. Il en est ainsi de tout, et du corps et de l'âme, quelque chose que l'âme puisse être. L'homme est formé de particules des parties prises dans le tout, ayant un mélange de feu et d'eau, donnant et recevant. Recevoir, fait le plus; donner, fait le moins. Quand on scie du bois, l'un tire à soi, et l'autre pousse. Les deux scieurs font cependant la même chose. Celui qui fait le moins, fait aussi le plus. Il en est ainsi de la nature humaine : elle attire d'un côté, elle pousse de l'autre, elle prend et elle donne. D'autant qu'elle donne, se fait le plus; d'autant qu'elle prend, se fait le moins. Chaque chose garde sa place. Aller vers le moins, c'est se séparer, occuper moins de place. Aller vers le plus, c'est changer, se mêler et occuper plus d'espace.

omnia, et omnia ad unumquodque idem sunt. Lex enim naturæ in his adversatur, seorsim vero omnia, et divina, et humana, sursum et deorsum vicissim rependens. Dies et nox ad summum et minimum considerantur, velut lunæ summum ac minimum accedit. Igni suus est impetus, et aquæ item suus. Sol ad longissimum et brevissimum accedit. Rursus hæc, et non hæc. Lux Jovi, tenebræ orco. Lux orco, tenebræ Jovi. Commeant et transmoventur illa huc, et hæc illuc, et omni quidem tempore; illa horum, hæc vero illorum res peragunt, et quæ quidem faciunt, nesciunt, quæ vero faciunt, scire videntur, et quæ quidem vident, non cognoscunt. Et tamen his omnia necessitate divina contingunt, et quæ volunt, et quæ nolunt. Illis autem huc, his vero illuc commeantibus, et invicem commixtis, fatalem suam sortem quodque complet, et ad majus, et ad minus. Interitus autem est omnibus mutuus, et majori a minore, et minori a majore. Quin etiam majus a minore augetur, tum reliqua omnia, tum hominis animus, et corpus, velut animus certo ordine describitur.

Irrepunt autem in hominem partes partium, tota totorum, quæ ignis et aquæ commixtionem habent, et partim quidem accipiunt, partim etiam exhibent. Et quæ quidem accipiunt, plus faciunt, quæ vero exhibent, minus. Lignum homines serra secant, et hic quidem trahit, alter vero trudit; idem tamen faciunt, et minus facientes plus faciunt. Idem et hominis natura partim quidem propellit, partim vero trahit; partim dat, partim etiam accipit, et alii quidem dat, ab alio vero accipit, et alii quidem tanto plus dat, his vero tanto minus accipit.

Locum autem suum quodque tuetur, et quæ quidem ad minus tendunt, in minorem locum secedunt; quæ vero ad majus proficiscuntur, commixta in majorem classem transeunt. Externa vero, neque ejusdem generis, ex aliena regione pelluntur. In unoquoque autem animus majora et minora habens, suas ipsius partes circummeat, quæ nec appositione, nec detractatione indigent, cum tamen eorum, quæ adsunt, accretione et imminutione opus habeat. Locum vero singula conficiunt, in quem ingrediantur, et ea, quæ incidunt, suscipiant. Neque enim potest, quod non est ejusdem generis, in loco minime sibi conveniente permanere. Vagantur siquidem non agnita; invicem vero permixta simul cognoscuntur. Conveniens enim cum conveniente coheret;

Les choses étrangères, les hétérogènes, sont repoussées de la place qui n'est pas la leur. Chaque animal a son âme (1) toujours présente à toutes ses parties, susceptible du plus et du moins; tandis cependant que les plus petites des parties de l'animal, les éléments, ne sont point susceptibles du plus et du moins. Cette âme augmente ou elle diminue, suivant les circonstances; la situation des parties lui présente une place où elle s'arrange, où est reçu ce qui y convient. L'hétérogène ne peut point rester dans ce qui lui est contraire; il en est donc repoussé, et devient errant jusqu'à ce qu'il se mêle à quelqu'autre, qui lui soit homogène. Les semblables s'unissent, les dissemblables se font la guerre et se séparent. L'âme croit ainsi dans l'homme plus que dans aucun des animaux, même les plus grands, quelque différence qu'ils aient entre eux pour la force. Je ne me propose point de parler des autres animaux, mais de faire voir comment les choses se passent dans l'homme. L'âme qui entre dans l'homme est un mélange de feu et d'eau, faisant une portion de lui-même. C'est elle qui préside à la nourriture des mâles, des femelles et de toutes leurs parties. Elle se nourrit et augmente par le régime, ainsi que tout le reste. Il faut bien que tout ce qui fait la substance de l'homme ait des parties. Ce qui n'en aurait point dès le commencement ne pourrait pas croître, qu'il lui arrivât de nourriture ou qu'il ne lui en arrivât point, puisqu'il n'y aurait pas le lieu où la nourriture pût s'appliquer; mais tout ce qui a des parties reçoit de l'augmentation. Chacune en prend dans sa place, à proportion qu'elle lui vient par l'eau sèche et par le feu humide, l'un poussant en dehors, et l'autre en dedans. Il en est comme des deux scieurs dont j'ai déjà parlé, dont l'un pousse en haut et l'autre tire en bas. Ces mouvements opposés sont nécessaires pour faire descendre la scie. Si les scieurs voulaient agir de force sans s'accorder, tout serait bouleversé. Il en est de même dans la nourriture de l'homme, l'un pousse et l'autre tire. Ce qui se trouve contraint dans le dedans se porte au dehors peu à peu; mais s'il se faisait des violences à contre-temps, le

(1) Les personnes qui seraient choquées de trouver ici du pur matérialisme, tandis que Socrate, contemporain d'Hippocrate, reconnaissait la spiritualité de l'âme, observeront que l'auteur de ce Traité peut n'avoir voulu parler que de l'âme sensitive, telle que nous l'admettons dans les bêtes.

quod autem minime convenit, dissidet et pugnat, et a se invicem discrepat. Quam ob causam hominis animus in homine, neque in ullo alio, incrementum accipit, eodemque modo de magnis animalibus. Quæ vero aliter habent, ea per vim ab aliis secernuntur. Ac ut reliqua animantia præteream, de homine tamen disseram.

CAPUT VI. — De hominis ortu, incremento, alimento, et mixtionis harmonia excellentissima.

Irreptit autem in hominem animus, ignis et aquæ temperationem sortitus, corporis humani portionem. Hæc autem feminea et mascula, multa et cujusvis generis nutriuntur. Victus autem ratione, qua homo utitur nutriuntur et incrementum accipiunt. Quæ vero ingrediuntur, ea omnia partes habere necesse est. Nam cujuscumque pars non inerit a principio, nullo unquam modo augeri poterit, neque copioso, neque paucio accedente alimento, cum non habeat, quod incrementum accipiat. Augetur autem quodque in suo loco, quod omnia habet. Superveniente vero alimento, ab aqua sicco, ab igne vero humido, alia quidem intro, alia vero foras vi adiguntur. Non secus ac fabri lignarii, cum lignum serra secant, et alter quidem trahit, alter vero trudit, idem sane facientes, et qui deorsum urget, eum, qui supra est, trahit, neque enim alias deorsum descenderet; sin per vim agant, penitus aberrabunt. Tale quid circa hominis alimentum contingit; aliud quidem trahit, aliud vero trudit, intro vero vi actum, foras repit. Quod si alieno tempore per vim abigatur, prorsus successu frustrabitur. Eodem autem ordine singula tanto tempore procedunt, quoad locus non amplius suscipiat, neque satis alimenti ad summam aquam habeat. Postea ad externam regionem transeunt, tum feminea, tum mascula, eodem modo vi et necessitate coacta.

Quæcumque vero fatalem sortem impleverint, hæc primum secernuntur, et simul commiscentur. Unumquodque si quidem secernitur, hæc autem omnia commiscuntur. Quæ ubi regionem permūtaverint, et contentum, tres consonantias recte habentem nacta fuerint, denique per omnia penetrans, iisdem, quibus etiam antea, vivit, et incrementum accipit. Quod si prima consonantia contentum non assequatur, et gravia acutis minime consona fuerint, prima consonantia perit, et si secunda generatio adfuerit,

tout se dérangerait. Les choses restent chacune en leur ordre, jusqu'à ce que le lieu ne puisse plus les contenir, ou qu'elles ne trouvent point de nourriture suffisante, ou qu'elles ne puissent plus absorber la trop grande quantité d'eau. Alors les parties changent de place: elles se portent au dehors, tant les parties mâles que les femelles, cédant à la violence et à la nécessité. Celles qui ont rempli leur destinée, se séparent les premières, pour aller faire quelque autre mélange: car tout ce qui abandonne une place va se mêler dans quelque autre. En changeant de lieu, elles vont former ailleurs le triple accord du lieu, de l'eau et du feu, pour vivre et croître comme ci-devant; mais si cette harmonie ne peut s'établir, s'il ne peut se former une consonance de l'aigu avec le grave, ainsi qu'auparavant; s'il ne peut s'établir d'harmonie faute de seconde génération, pour que le tout ne fasse qu'un, ces trois choses persistent en vain, chacune dans son ton particulier. Il ne se fait aucun accord entre elles. Il arrive donc un changement de plus, pour passer vers le moins, avant le temps, parce qu'elles ne savent point ce qu'elles font.

7. (*Ce qui se passe dans le premier temps de la formation du fœtus. Le mouvement est dû au feu. Comment s'engendrent les os, les ligaments, les cavités pour les humeurs, etc.*) J'expliquerai à mesure que j'avancerai comment s'engendrent les mâles et les femelles (1). Toutes les fois qu'il y a lieu à un mélange harmonique, le feu y met le mouvement. Le mélange des semences de l'homme et de la femme se vivifie par l'agitation, et il attire la nourriture, tant des divers aliments que du souffle, qui entrent et pénètrent dans le corps de la femme. Au premier temps, le mélange est tout homogène, tandis qu'il reste gonflé et raréfié. Ensuite le mouvement et le feu le dessèchent, le rendent ferme. Il se durcit tout autour, de sorte que le feu qui est renfermé n'a plus la même facilité pour attirer la nourriture, ni le souffle ne peut plus l'y apporter comme auparavant, à cause que son enveloppe est épaissie. Le feu consume donc l'humidité intérieure. Ce qui se trouve d'une nature plus ferme dans ce mélange, devenu compacte et sec, ne pouvant servir de nourriture au feu, se fortifie d'autant que l'humidité s'y trouve moins, et devient ce qu'on appelle les os, les ligaments (2). Le feu dispose ainsi

(1) *Infrà*, n° 25. et suiv.

(2) C'est ici à peu près la même doctrine que celle du *Traité de la nature de l'enfant*; et de celui des *chairs ou du com-*

quod per totum est, uno decedente, totus tenor vanus est. Neque enim consonantiam habent, sed a majore ad minus, ante destinatam sortem transitio fit, eo, quod nesciunt, quid faciant.

CAPUT VII. — Hominis ortum et incrementum in utero demonstrat.

At vero cur utriusque, tum masculus, tum femella generentur, procedente ratione ostendam.

Horum autem quodcumque concentum sortitum, cum humidum existat, ab igne movetur; motum vero viviscit, et alimentum ad se ab iis, quæ in mulierem ingrediuntur, cibo et spiritu attrahit, in primis quidem undiquaque æqualiter, cum primum rarum est; motu vero et igne siccescit et solidescit, et solidum redditum circumquaque densatur. Ignisque inclusus non amplius sufficiens alimentum attrahere valet, neque spiritum, propter ambientis corporis densitatem, expellit. Absumit enim, quidquid intus humoris inest. Quæ igitur natura solida sunt, in compacto et sicco non absumuntur ab igne in alimentum, sed valida redduntur, et humore deficiente compinguntur, quæ quidem ossa et nervi nominantur. Ignis autem, ex commixto humore commoto, corpus secundum naturam propter hanc necessitatem componit. Neque enim per solidum et siccum diutius permeare potest, cum alimentum non habeat. At per humida et mollia potest, quod hæc ipsius sunt alimentum. In his autem etiam siccitas ab igne non consumpta inest.

Hæc vero mutuo inter se consistunt. Ignis igitur penitissime conclusus, et plurimus est, et maximum exitum fecit, cum plurimus hoc in loco humor inesset, qui venter appellatur, indeque excidit, cum alimentum non habeat, forasque exitum sibi paravit, quod plurimus illic humor inesset, ad alimentum convehendum et concoquendum. Qui vero ad reliquum corpus exclusus est ignis, triplices circuitus fecit. Quod erat in igne humidissimum, in iis locis remansit, quæ venæ cavæ appellantur. In medio vero harum, quod reliquum est, aquæ densatum constitit, et carnes vocantur. Ad summam, ignis omnia, quæ sunt in corpore suo, modo, ad universi imitationem, parva cum magnis, et magna cum parvis disposuit. Ventrem quidem maximum, sicci et humidi promptuarium, qui omnibus daret, et ab omnibus acciperet,

tout le corps, conformément à sa nature, au moyen de l'humide, auquel il imprime le mouvement nécessaire. Il ne peut pas pénétrer long-temps le sec et le ferme, n'y trouvant pas de nourriture, mais il agit efficacement sur le mou et sur l'humide, où il trouve une nourriture abondante : il y trouve aussi une sécheresse qu'il ne pousse point à l'extrême. Le tout s'adapte ensemble pour ne faire qu'un corps. Le feu intérieur, qui y est renfermé de toutes parts en grande quantité, se pratique une grande voie vers où il trouve le plus d'humidité. C'est l'endroit qu'on appelle le ventre. Il se précipite en ce lieu, parce qu'il ne peut avoir de nourriture du dehors; il en trouve là, et c'est là que s'établit la fabrique de la nourriture, et la digestion. Le feu renfermé dans le reste du corps se fait trois autres grandes voies, dans des lieux où il y a encore le plus d'humidité, là où sont ce que nous appelons veines creuses: *la veine-cave, la veine-porte, et l'aorte*. Le reste de l'eau forme les chairs, qui sont interposées entre les veines et leurs ramifications. En un mot, le feu a tout arrangé ainsi dans le corps, à l'imitation de ce qui se passe dans l'univers, s'il est permis de comparer les grandes choses aux petites, et les petites aux grandes. Le ventre, comme la plus grande de toutes les cavités, chargé de la distribution du sec et de l'humide, les envoie partout, et les reçoit de partout. La mer fournit de même la nourriture de tous les animaux qui vivent dans son sein; mais elle devient funeste à ceux qui n'y sont pas habitués. Le ventre est entouré d'un amas d'eau froide et humide, ce sont les chairs, qui donne passage au souffle froid et au souffle chaud, à l'imitation de la terre, qui varie d'un nombre infini de manières différentes les productions des semences qu'elle reçoit. Il se fait ainsi, dans cet assemblage, des consommations et des additions continues, des rosées d'eau et de feu, partie visibles, partie invisibles, pour amener le tout à la forme visible, qu'il prend conformément à sa destination. Il s'y fait trois périodes de feu : celui du ventre, celui des vaisseaux, celui des chairs, et au-dehors et au-dedans. Le période qui aboutit à la cavité de l'humidité a la même influence que la lune. Celui qui va au-dehors jusqu'à la surface a l'influence des astres; celui du milieu qui s'étend jusqu'à l'intérieur et jusqu'à l'extérieur a, comme le soleil, le feu le plus chaud et le plus fort, qui

mencement de l'homme, dans les premiers numéros.

maris habens facultatem, quod animalia in eo enutrita fovet, aliena vero perimit. Circum hunc est aquæ frigidæ et humidæ coagmentatio, transitus spiritus frigidi et calidi, ad terræ imitationem, quæ omnia, quæ in eam illabuntur, alterat. Consumens vero et augens, aquæ tenuis, et ignis dispersionem fecit, ad non obscuri et apparentis a compacto secretionem, in quo delata omnia singula pro fatali sorte in apertum veniunt. In hoc autem triplices ignis circuitus fecit, in se invicem intro ac foras tendentes, alios quidem ad humorum cavitates, lunæ facultate, alios vero ad exteriorem superficiem, ad ambientem consistentiam, siderum facultate; medios autem intro et foras tendentes, calidissimum et validissimum ignem continentes, qui cunctis dominatur, omniaque secundum naturam moderatur, sine strepitu, tum visu, tum tactu. In quo animus, mens, prudentia, incrementum, motus, imminutio, permutatio, somnus, vigilia. Hic omnia in totum gubernat, et hæc et illa, neque unquam quiescit.

CAPUT VIII. — Comparatione quarumvis aliarum actionum, et affectionum humanarum, sive natura, sive arte consentient, naturalis ortus, et incrementi doctrinam confirmat, et illustrat.

At vero homines ex manifestis obscura in considerationem adhibere non novērunt. Ignorant enim, quod artibus utantur naturæ humanæ similibus. Divina namque mens edocuit sua opera imitari, cognoscentes, quæ faciunt, et ignorantes, quæ imitantur. Omnia enim similia, quæ dissimilia existunt, et convenientia, quæ sunt differentia; loquentia, non loquentia; rationem habentia, ratione carentia. Singulorum modus, qui in confesso est, aliquantum adversatur.

Lex enim et natura, quibus omnia conficiuntur, de his, quæ in confesso sunt, non consentiunt. Legem siquidem ipsi sibi ipsis homines statuerunt, ignorantes, de quibus statuerunt. Naturam vero dii omnes certo ordine constituerunt. Quæ igitur homines statuerunt, ea nunquam eodem modo se habent, sive recta, sive non recta sint. Quæ vero dii statuerunt, ea semper recte habent. Atque recta et non recta in tantum inter se differre videntur.

At hominis artes manifestas, affectionibus tum manifestis, tum obscuris similes esse demonstrabo. Divinationis hoc

est supérieur à celui de tous les autres. C'est lui qui arrange tout d'après les lois de la nature, procédant sans bruit, n'étant ni tangible ni visible. En lui est l'âme, l'intelligence, la prudence, l'augmentation, le mouvement, la diminution, l'alternation, le sommeil, la veille. Il gouverne tout, partout et toujours, n'étant jamais en repos.

8. (*La médecine n'est que l'imitation de la nature, ainsi que tous les autres arts. Avec une longue digression sur la plupart des arts cultivés par les hommes, pour faire voir qu'ils se réduisent tous à l'application du plus et du moins.*) Les hommes ne savent point profiter des choses visibles pour méditer sur les invisibles. Ils usent des arts qui sont tous pris dans la nature humaine, parce que les dieux leur ont appris à imiter ce qui se passe en eux, et ils ne connaissent pas ce qu'ils imitent. Car les choses semblables ont leurs différences, les égales leur inégalité. Ce qui parle a son silence. La raison a sa folie. Chaque chose a en elle-même son contraire. La loi et la nature, auxquelles on doit tout, tantôt s'accordent, tantôt ne s'accordent point, parce que les hommes ont imaginé la loi, et l'ont faite sans connaître sur quoi ils l'ont faite. Mais les dieux ont arrangé la nature. Or, ce que les hommes ont fait n'est jamais le même, et va tantôt bien, tantôt mal. Ce que les dieux ont fait va toujours bien, et il y a une différence immense du bien au mal. — Je veux faire voir en détail que les arts cultivés par les hommes sont manifestement une suite de leurs affections évidentes ou cachées.

9. La divination ne consiste-t-elle point à démêler les choses cachées au moyen de celles qu'on connaît; à juger de celles qu'on connaît par celles qui sont cachées; à prédire l'avenir par le présent; la vie par la mort, les aversions par les habitudes? Quiconque posséderait parfaitement cet art ne se tromperait jamais. Celui qui ne le sait point prédit tantôt juste tantôt faux, tâchant de suivre et d'imiter la nature humaine. L'homme qui a un commerce avec une femme trouve, à la naissance de l'enfant, le moyen de connaître une chose très-obscur par une qui est manifeste. L'esprit de l'homme, qui est invisible, se manifeste dans l'enfant à mesure qu'il grandit, par les connaissances qu'il prend dans les choses visibles. Il apprend à juger de l'avenir par le présent; il distingue la vie et la mort par les différences qu'il remarque dans le mort et dans le vivant. L'estomac acquiert pareillement son intelligence par la faim et par la soif. Les diverses affections, dans la nature de l'homme,

munus est, ut ex manifestis obscura quidem cognoscat, ex obscuris manifesta, et ex præsentibus, quæ futura sunt, ex mortuis viventia. Ea quoque, quæ intelligentia carent, intelligunt, semper quidem recte, qui doctus est, inductus vero alias aliter. Hominis naturam hæc, quoad fieri potest, imitantur. Viri cum muliere congressus facit, ut ex re manifesta obscura cognoscatur, quod sic puer futurus est. Mens humana obscura, manifesta cognoscens, ex puero in virum transit, ex præsentibus, quod futurum est, cognoscit. Non est simile mortuum viventi, ex mortuo animal novit. Venter cum intelligentia careat, ex eo intelligimus, quod sitit aut esurit. Quæ artis divinandi, et humanæ naturæ affectiones, his quidem, qui agnoscunt semper recte, ignorantibus vero alias aliter se habent.

Artis ferrariæ instrumenta ferrum colliquescunt, dum fabri igne vi flatus impulsus, alimentum, quod adest, detrahunt, cumque rarefecerint, feriunt et cogunt; aquæ autem alterius alimento roboratur. Eadem homini a pædotriba contingunt, dum alimentum, quod adest, igne detrahitur, et vi spiritus impellitur; rarefactus vero tunditur, fricatur, extenuatur, aquis autem aliunde inductis robustus evadit. Fullones quoque idem faciunt, pedibus calcant, feriunt, inficiendo tundunt, trahunt, detrahendo robustiora reddunt, quæ supereminet deradendo, et adjiciendo pulchriora efficiunt. Eadem etiam homini contingunt. Sutores totis in partes divisus, secando et pungendo, lacera integra reddunt. Idem etiam in homine contingit; tota in partes dividuntur, et partium appositione tota fiunt, pungendo et secando marcidam a medicis ad vitam sanitati restituuntur.

Ars medica ab eo, quod molestum est, liberat, et id, ex quo quis ægrotat, auferendo, sanitatem reddit. Idem et natura per se facere novit. Qui sedet, exurgere conatur, et qui movetur, quiescere, multaque ejuscemodi, quæ sunt artis medicæ, natura sibi vindicat.

Fabri lignarii dum serra secant, hic quidem trudit, alter vero trahit, et ut idem efficiant, uterque intendit. Dum terebrant, unus quidem trahit, alter vero impellit. Premendo alterum sursum repit, alterum deorsum, et quantum in se est minuentes, plura faciunt, humanamque naturam imitantur. Spiritus hic quidem trahit, ille vero pellit, et ut idem efficiat, uterque intendit. Cibi partim quidem deorsum urgentur, partim vero

ont ainsi donné lieu à l'art qu'on nomme divination. Si on les connaissait suivant toute leur étendue, on ne se tromperait jamais dans cet art : comme on ne les connaît pas si universellement, l'on s'y trompe souvent.

10. (*Application du principe précédent à une foule d'arts; et d'abord aux ouvriers qui travaillent sur le fer, et à la médecine gymnastique.*) Les ouvriers qui travaillent sur le fer et ceux qui le fondent, forçant le feu au moyen du soufflé, enlèvent du fer la surabondance de nourriture. Après l'en avoir dépouillé, ils le frappent et le retournent. Puis ils le fortifient, et lui donnent de la nourriture de nouveau, en le trempant dans l'eau. Voilà encore ce qu'on pratique au gymnase, dans les exercices qu'on fait faire à la jeunesse. On enlève au moyen du feu l'excès de nourriture; on expose au soufflé violent, on rarefie, on froisse, on frappe, on purge, on ajoute de l'eau pour fortifier.

11. (*Continuation de la même application aux foulons.*) Les foulons font de même. Ils foulent les étoffes sous les pieds, ils les nettoient, ils les battent, ils les travaillent, ils les lavent, ils les rendent plus fortes, en leur ôtant les immondices et les poils, plus agréables en les lustrant. Il en est de même de la nature humaine, à l'égard du corps de l'homme. On l'imite dans l'art du foulon comme dans tous les autres.

12. (*Aux cordonniers.*) Les cordonniers coupent le cuir à pièces, puis ils les percent, les joignent ensemble, les cousent, et font un tout de ce qu'ils ont mis en morceaux. Tout homme fait dans la nutrition les mêmes choses. Il divise, et il réassemble. Les médecins font des ponctions, des séparations, pour redonner la santé, pour assurer la vie. La médecine délivre de ce qui incommode; elle rétablit le bon état du corps, en faisant aller ailleurs ce qui lui nuisait. C'est la nature qui lui a appris à faire ainsi. Quand l'on est resté assis, on veut se lever. Quand l'on s'est agité, on cherche le repos. Le médecin doit prendre ses leçons dans la nature.

13. (*Continuation sur l'influence du plus et moins, dans l'art des charpentiers.*) Nous avons déjà observé, au sujet des scieurs de bois, que l'un pousse et l'autre attire; chacun cependant fait le même ouvrage. Quand on perce, le trou se fait en poussant dans un sens, et repoussant dans le sens opposé. Lorsqu'on veut presser, il en est de même; on dirige l'action vers le haut et vers le bas. Plus on veut avoir d'effet, plus on doit imiter la nature. Le soufflé pousse d'une part, il at-

sursum repunt. Ab uno animo in partes secto, plures, majores, minores et pauciores fiunt.

Qui domos construunt, ex rebus differentibus unam convenientem efficientes, sicca quidem humectant, humida vero siccant, et tota quidem in partes secant, secta vero conjungunt. Nisi enim ita contingeret, nihil unquam privatum constitui posset. In quo victus rationis, quæ homini debetur, quædam imitatio est, dum sicca quidem humectant, humida vero siccant, tota in partes secant, secta vero conjungunt. Hæc omnia, cum differentia existant, natura conveniunt.

In musica primum organum subsistere oportet, in quo concentus, quæ vult, declarat. Compositiones ex iisdem non eadem, ex acuto, ex gravi, nomine quidem similibus, sono vero non similibus. Quæ plurimum differunt, maxime conveniunt; quæ minimum differunt, minime conveniunt. Quod si quis omnia similia faciat, nulla aderit delectatio.

Plurimæ et variæ mutationes maxime delectant. Coqui obsonia hominibus dum apparant, cujusvis generis differentia, non eadem ex iisdem, ad hominum cibum ac potum conferunt. Quod si omnia similia faciant, nullam habeant delectationem, neque si eodem omnia connectant, ea utique recte se habeant. Pulsatis instrumentis musicis, tum superne, tum inferne, soni quidam eduntur. Lingua musicam imitatur, et ex his, quæ illabuntur, quod dulce est et acidum, dignoscit, et quæ sunt dissonantia. Pulsat autem sonos supra et infra, neque quæ supra, si infra pulsantur, neque quæ infra, si supra, recte habent. Quod si lingua probe composita fuerit, concentus delectat; sin vero inconcinna fuerit, molestia afficit.

Qui pelles subigunt, radunt, terunt, pectunt, lavant. Eadem est, quæ circa pueros adhibetur, cura. Qui nectunt, aut textunt, fila in orbem ducendo plicant, a principio in principium desinunt. Quod est circuitus in corpore, ut unde incipit, eodem desinit. Qui aurum ad opus adhibent, tundunt, lavant, blando igne liquant (neque enim vehementer coit), quod, ubi elaboraverunt, ad omnia utuntur. Triticum homo tundit, lavat, molit, eoque igne subacto utitur, neque vehementi quidem igne in corpore conficitur, sed leni. Statuarii corporis imitationem sectantur, animo excepto (neque enim mentem habentia fingunt), ex aqua et terra, dum quæ sunt humida, siccant, et quæ superant, demunt, et ad ea, quæ de-

tire de l'autre. C'est toujours pour produire le même effet. Les aliments sont précipités dans le bas; ils remontent dans le haut. Une même âme sert à leur distribution; elle envoie plus ou moins, de plus ou moins d'espèces.

14. (*Continuation de l'application du principe dans l'architecture.*) Les architectes, en bâtissant des maisons, réunissent ensemble les choses les moins homogènes. Ils mouillent le sec, ils sèchent l'humide; ils divisent et ils rassemblent ce qu'ils ont divisé. S'ils n'agissaient ainsi, ils ne parviendraient jamais à faire une habitation commode. Ils imitent le régime de l'homme, qui veut qu'on humecte le sec, qu'on dessèche l'humide, qu'on divise, qu'on sépare, qu'on unisse, et qui procure la santé, par une foule de choses contraires.

15. (*Continuation du même sujet pour la musique et pour l'art du cuisinier.*) Il faut, dans la musique, un premier instrument qui donne le ton à tous les autres pour faire l'harmonie. Il faut l'assemblage des tons qui ne soient pas les mêmes. Il y faut de l'aigu. Et le nom de ton est le même pour tous: le son en est différent. Plus il y en a qui s'unissent, mieux cela va. Quand il y en a peu de différents, ce n'est pas aussi bien. Si les sons étaient toujours les mêmes, on n'aurait aucun plaisir. Un grand nombre de changements très-variés sont ce qui plaît le plus. Les cuisiniers préparent les ragoûts en y faisant plusieurs mélanges. On n'aime point à user constamment des mêmes aliments et de la même boisson. Le cuisinier qui ferait ses plats toujours de la même manière ne saurait point son métier. La langue qui sert au goût sert à la musique; elle connaît le doux et toutes les qualités sapides; elle fait des consonnances et des dissonnances; elle frappe les tons hauts et les tons bas. Si elle les fait dans le haut quand il le faut dans le bas, cela déplaît. Le haut d'une voix harmonieuse, qui est bien d'accord avec la symphonie, fait le complément du plaisir de la musique. Mais une voix fausse est désespérante.

16. (*Continuation du même sujet pour les tanneurs et autres.*) Les tanneurs tendent, foulent, nettoient, lavent les peaux. Mêmes soins de la part des gouvernantes vis-à-vis des enfants. La femme qui fait un peloton tire son fil droit d'une main, elle le roule de l'autre, qui ne tourne point. Il se fait cependant des circuits continus, depuis le commencement jusqu'à la fin. Mêmes périodes dans le corps de l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

17. Les orfèvres lavent l'or, ils le bat-

ficiunt, adjiciunt, ex minimo ad maximum incrementum perveniendo. Eadem homini contingunt, ex minimo ad maximum incrementum deducitur, dum, quæ superant, detrahit, et quæ deficiunt, apponit, sicca humectando, et humida siccando. Qui figlinam exercent, rotam versant, quæ neque retrorsum, neque antrorsum procedit, sed utramque in partem simul, universi imitatione, in orbem fertur. In ea autem cujusvis generis opera, neque inter se similia, circumagendo efficiunt. Ex iisdem eadem hominibus eveniunt, reliquaque animantia in eodem circumactu omnia operantur, ex iisdem nihil simile, iisdem instrumentis, ex humidis sicca, et ex siccis humida efficiendo.

In grammatica tale quid inest, figurarum compositio, quæ sunt humanæ vocis notæ, facultas, quæ præterierunt, in memoriam revocandi, et quæ facienda sunt, demonstrandi. Per septem figuras cognitio habetur. Hæc omnia homo tum literarum gnarus, tum earum rudis conficit. Per septem figuras sensatio homini contingit : auditione soni percipiuntur ; visione manifesta cernuntur ; nasus odores, lingua suavia, et insuavia discernit ; os sermonem format ; corpore calidi et frigidi tactus percipitur. Spiritus intro et foras permeat. Et per hæc hominibus cognitio contingit.

Ars palæstrica, et qui puerorum curam habent, tale quid docent : ex instituto leges violare, jure injuriam inferre, decipere, furari, rapere, vim pulcherrimis ac turpissimis inferre. Quæ qui non facit, malus est ; qui vero facit, bonus ; hoc vulgi imprudentiam arguit, hæc spectant, et unum præ omnibus probant, reliquos vero vituperant.

Multi admirantur, pauci cognitionem habent. Eadem homines in foro perperant, dum vendendo et emendo decipiunt. Qui plurimum decepit, eum admirantur. Qui ex potu insaniant eadem peragunt, currunt, luctantur, pugnant, furantur, decipiunt, unus omnibus præfertur. Histriones et deceptores coram spectatoribus alia dicunt, alia sentiunt. Iidem prorepunt et irrepunt, minime iidem. Homini vero licet, alia quidem dicere, alia facere, eundemque non esse eundem, et interdum quidem aliam habere mentem, interdum vero aliam.

Ad hunc sane modum artes omnes cum natura humana communionem habent.

tent, ils le fondent au feu, à un feu doux. Le grand feu n'est point ce qui lui convient. Après l'avoir préparé, ils l'emploient à tout. L'homme dépique le froment ; il le lave, il le mout, il le cuit ; il s'en sert à se nourrir, sans employer un grand feu. Il lui fait subir un très-grand changement dans la digestion : la chaleur du corps est douce.

18. (*Continuation du même sujet pour les sculpteurs.*) Les sculpteurs imitent le corps de l'homme au point qu'il semble ne manquer aux statues qu'une âme. Ils ne peuvent point donner l'intelligence à leur mélange de terre et d'eau. Ils le dessèchent et en enlèvent l'excès d'humidité qu'ils y ont mis. Ils ajoutent là où ils voient qu'il faut ajouter. Ce qui d'abord était informe, ils le mènent à sa perfection. Il arrive la même chose à l'homme : de très-petit qu'il était il devient fort grand. Il ajoute à ce où il manque ; il rejette son superflu ; il humecte ce qui est trop sec ; il sèche ce qui est trop humide.

19. (*Continuation du même sujet pour les potiers.*) Les potiers tournent leur roue. Elle n'avance ni ne recule ; elle va pourtant et en avant et en arrière. Elle imite dans ses révolutions le mouvement de l'univers. Sur elle se font des ouvrages de toutes les façons qui sont emportés avec la roue, qui ne ressemblent point les uns aux autres. Il en est ainsi des hommes et des autres animaux sur la surface de la terre ; ils sont tous emportés par un mouvement circulaire, tandis que chacun remplit sa destinée différente, convertissant par ses organes le sec en humide, et l'humide en sec.

20. (*Continuation du même sujet dans l'art de l'écriture.*) L'art de l'écriture consiste en l'assemblage de figures qui représentent la parole. Sa puissance s'étend à rappeler la mémoire du passé, à présenter ce que l'on doit faire à l'avenir. Sept voyelles (1) y suffisent. Tout homme peut également se représenter le passé et le futur ; celui qui est privé du secours de l'écriture comme celui qui sait écrire. Comme le sentiment se manifeste par la voie de l'écriture, il se manifeste aussi par sept autres voies (2). L'oreille pour

(1) On compte sept voyelles dans la langue grecque.

(2) De ces sept, voyez les cinq premières sont manifestement les mêmes qu'on a coutume de compter pour les cinq sens externes. On peut dire que les deux dernières, dont il sera bientôt question, répondent aux sens internes. Le souffle pouvant être regardé comme ce

CAPUT IX. — Generalis ortus et incrementi humani theoriam prædictam singularium inductione illustrandam, confirmandamque proponit.

Atque vero hominis animus (velut a me etiam antea dictum est), ignis et aquæ temperationem sortitus, partes autem hominis, in omne animal, quod respirationem habet, irreptit, et in omnem sane hominem, tum juniorem, tum seniore; in omnibus autem non similiter increscit. Verum in juvenilibus quidem corporibus, quod cum nimirum velox sit circuitus, et corpus ad incrementum aptum, velut aptatis alis evolantes et attenuatæ, in corporis incrementum absumuntur. At in senioribus, cum tarda sit motio, corpusque sane frigidum, in hominis immutationem consumuntur. Quæ vero corpora ætate sunt florente, et secunda, ea nutrire et augere possunt. Potestate autem homines valent, et ut quisque plurimos homines alere potest, ita viribus valet. Is vero, quos alit, deficientibus, imbecillior est.

Eodem etiam fere modo circa singula corpora se habet. Quæ plurimas animas alere possunt, ea sunt robustiora; his vero discedentibus, imbecilliora. Quod igitur in aliud corpus ingressum fuerit, non increscit; quod vero in feminam, increscit, si quæ conveniunt nactum fuerit. Membra autem simul omnia discernantur et augentur, neque alterum altero prius, neque posterius. Quæ tamen natura majora sunt, minoribus priora conspiciuntur, cum nihilo priora existant. Neque vero æquali temporis spatio omnia certo ordine describuntur, verum alia citius, alia tardius, prout, quæque ignem et alimentum sortita fuerint. Quidam igitur fetus tribus ac quadraginta diebus confirmationem habent, quidam quatuor mensibus. Eodem etiam modo vitales nascuntur, quidam citius, septimo mense perfecte, quidam tardius, nono mense perfecte in lucem prodeunt, ea coagmentatione, quam semper habituri sunt.

CAPUT X. — Ortus et incrementi humani diversitatem secundum sexum in mare et femina ostendit.

Mares igitur et feminae hoc modo, quoad ejus fieri potest, nascuntur. Feminae vero ab aqua magis, et ex frigidis, humidis, ac mollibus, tum cibus, tum potibus, et vitæ institutis, incrementum accipiunt. At mares ab igne magis, ex siccis scilicet

les sons, les yeux pour les choses visibles, le nez pour les odeurs, la langue pour les saveurs agréables ou désagréables; le corps pour le tact et pour la distinction du froid et du chaud; la bouche pour le langage, qui est l'expression de la pensée, enfin le passage du souffle, qui entre et qui sort. Ce sont là toutes les sources de nos connaissances.

21. (*Continuation du même sujet dans les écoles publiques.*) Dans les salles d'écriture, aux écoles publiques, on apprend à violer les lois en s'y conformant, à être justement injuste, à tromper, à mentir, à voler, à fouler aux pieds l'honnête et le malhonnête. Celui qui n'agit pas ainsi passe pour un lâche; celui qui le fait, pour un brave. Rien ne prouve plus la folie des hommes. On admire ces choses-là. Il y en a toujours un qui s'attire plus de louanges, c'est le plus méchant. Les autres le sont aussi, et on les loue: peu de gens connaissent le peu qu'ils valent.

22. (*Explication du même principe aux marchands et aux comédiens.*) Ceux qui vont à la foire se comportent de même; c'est à qui trompera le mieux, et du côté du vendeur et de celui de l'acheteur. Celui qui trompe le plus adroitement est admiré comme habile. On y fait les affaires le verre à la main; c'est une espèce de rage. On court, on se heurte, on se bat, on vole, on trompe. Il y a toujours quelque joueur de farces qui attire les badauds et qui se moque d'eux. Il parle tout autrement qu'il ne pense à des gens qui le savent bien. Un autre lui succède; c'est le même et ce n'est pas le même: il joue seulement un autre rôle. Un même homme est chargé de parler d'une façon et d'agir d'une manière opposée. Il a une pensée, et il en montre une autre.

23. (*L'auteur revient à la formation de l'homme par la nature, l'examinant dans sa naissance.*) Tous les arts participent donc, comme je le disais, à la nature de l'homme qui est un mélange de feu et d'eau. L'âme, attachée à une partie, se répand dans tout l'animal tandis qu'il respire. Elle agit sur l'homme tout entier, sur le vieillard et sur l'enfant: elle augmente chez tous de la même manière. Dans le corps des enfants, les circuits sont plus courts pendant tout le temps qu'ils grandissent; elle se consume à le faire croître: on dirait qu'elle a des ailes, qu'elle vole, et ne voit que cet objet. Dans la vieillesse, les mouvements sont plus lents; le corps est froid: il semble

que des physiologistes ont appelé ensuite *les esprits*.

cet et calidis cibus, reliquaque vitæ ratione. Si igitur feminam procreare est animus, victus ratione ad aquam tendente est utendum, si vero marem, victus ratio, quæ ad ignem spectet, instituenda est. Ac neque solum hoc viro, sed etiam mulieri peragendum. Neque enim solum, quod a viro excernitur, ad incrementum aptum est, sed etiam, quod a muliere, istam sane ob causam. Neutrū quidem per se sufficientem habet motionem, ut affluentem humoris copiam absumat, sed ex ignis imbecillitate conrescit. Cum vero in unum ambo convenierint, in sese mutuo incidunt, ignis ad ignem, et aqua eodem modo. Si quidem igitur in sicco loco circumagitur, simul illapsam aquam superat, ab eaque ignis incrementum accipit, ut non ab illabente unda exstinguatur, sed et id, quod irruit, excipiat, et quod existit, cogat. Sin in humidum inciderit, statim ab initio ab illabente unda exstinguitur, et in minorem ordinem dissolvitur. Uno vero cujusque mensis die ea, quæ irruunt, cogere et superare valet, idque si contigerit, ut, quæ ab utrisque immittuntur, in eundem locum simul conveniant. Coire autem inter se possunt et mas et femina, quandoquidem animus in omnibus animatis idem est, cujusque vero corpus differt. Semper igitur animus, tum in majore, tum in minore similis est. Neque enim natura, neque necessitate immutatur. Corpus vero nunquam in ullo, neque natura, neque necessitate, idem est, cum partim in omnia secernatur, partim per omnia commisceatur.

Si igitur contigerit, ut ab utrisque mascula corpora secernantur, pro re præsentis increscunt, procreanturque viri animo clari, et corpore validi, nisi a subsequente victus ratione vitium contrahant. Quod si a viro quidem masculum semen secernatur, a muliere vero feminum, et masculum superaverit, eo quidem casu ad validiorem aut imbecilliorē genituram commiscetur, cum nihil ex his, quæ adsunt, habeat, ad quod se conferat, et cum quo melius nutriatur. Parva enim majorem, et major minorem suscipit; in commune tamen in ea, quæ existunt, imperium exercent. Et maris quidem corpus increscit, feminae vero minuitur, et ad aliam sortem seponitur. Atque hi quidem prioribus minus clari sunt, sed quoniam masculum a viro excretum dominatum obtinuit, viriles procreantur, et hoc nomen merito retinent.

At si a muliere masculum quidem se-

que l'âme soit pesante. Tout alors tend vers le moins. Tandis donc que le corps jouit de toute sa force, durant qu'on est apte à la génération, l'on est capable de nourrir et de faire croître. Comme dans la société on appelle puissants les hommes qui peuvent en nourrir beaucoup d'autres; si l'on n'en peut nourrir que peu, l'on est regardé comme pauvre: il en est de même du corps. Celui qui peut nourrir beaucoup d'âmes est vigoureux et robuste; celui qui ne le peut point, celui que les âmes ont quitté, est faible et chétif. Quand elles vont ailleurs, elles ne prennent plus de nourriture; lorsqu'elles sont reçues dans le sein de la femme, elles croissent suivant les circonstances. Les membres se séparent et augmentent tous en même temps, conformément à leur destination. L'un ne commence pas plus tôt que l'autre; nul n'est le dernier; les plus grands de leur nature paraissent plus tôt, mais ils ne se sont pas formés avant les autres. Le tout est développé dans un espace de temps qui n'est pas constamment le même. Il en faut, tantôt plus, tantôt moins, suivant qu'il s'y trouve plus ou moins de feu, et que la nourriture en est plus ou moins hâtée. Certains fœtus sont organisés dans quarante-trois jours, d'autres dans trois mois. Ceux qui viennent le plus tôt au jour, étant vitaux, naissent dans le septième mois; ceux qui viennent plus tard naissent dans le neuvième: les uns et les autres apportent dès-lors le tempérament qu'ils garderont toute leur vie.

24. (*Ce qui fait les mâles et les femelles lors de la formation du fœtus.*) Les mâles et les femelles sont formés en la manière que je vais dire, autant qu'il est possible de le conjecturer. Les femelles s'engendrent d'une plus grande quantité d'eau provenant des choses froides, humides et molles, tant de la part des aliments et de la boisson, que des habitudes et du genre de vie efféminé qu'on mène. Les mâles participent plus du feu, qui se tire soit des aliments, soit de tout le régime. Lors donc qu'on veut avoir des filles, il faut user d'un régime aqueux; quand on désire des mâles, user d'un régime échauffant. Ce n'est pas le père seul qui doit suivre ce genre de vie, la femme doit s'y conformer aussi, car elle fournit la faculté de faire croître, de même que le mari. Nul des deux n'a en lui seul le mouvement nécessaire pour fournir à l'accroissement, à cause de son humidité que son feu ne peut suffisamment absorber: mais, lorsque les germes de l'un et de l'autre se réunissent, le feu de l'un avec le feu de l'autre, et l'eau avec

cretum fuerit, et a viro femineum, masculumque dominatum obtineat, eodem modo, quo prius incrementum accipit, hoc vero minuitur, Androgyni, hoc est, semiviri procreantur, hocque nomine recte nuncupantur. Atque tres hæ quidem hominum generationes plus aut minus inter se differunt, ob partium aquæ temperationem, alimenta, educationes, et consuetudines, de quibus etiam procedente oratione est agendum. Femina vero eodem modo procreatur, siquidem ab utrisque femineum secretum fuerit; maxime ad mollitiem a natura comparatæ nascuntur. Quod si mulieris quidem semen femineum viri vero masculum fuerit, obtinuerit autem femineum, eodem modo increscit, et prioribus audaciores quidem sunt, venustæ tamen et ipsæ. At si viri semen femineum fuerit, mulieris vero masculum, prævalueritque femineum, eodem modo incrementum accipit, et prioribus longe audaciores nascuntur, viraginesque nominantur. Si quis autem animum animo commisceri minime sibi persuadeat, is ratione caret. Quod si carbones ardentés ad ardentés, validos ad debiles adjiciat, et ipsis alimentum exhibeat, eandem omnes corporis speciem præbent, neque alter ab altero dignoscetur, sed quocumque in corpore ignem suscitaverint, idem in omnibus erit. Ubi vero præsens alimentum consumserint, in id, quod obscurum est, secedunt. Idem quoque humano animo contingit.

CAPUT XI. — Ortus et incrementi humani diversitatem in multitudine fetuum enarrat.

At vero gemellorum procreationem hæc oratio aperiet. Quorum fere quidem natura uteri muliebris in causa est. Si enim utraque ex parte, juxta osculum, æqualiter a natura comparati fuerint, et æqualiter hiaverint, et a purgatione siccantur, alere possunt, si viri semen conceperint, ita, ut statim dividatur. Sic enim in utrumque uterum æqualiter spargi necesse est. Si igitur copiosum ob utrisque, et validum semen excretum fuerit, in utrisque locis increscere potest, cum accedens alimentum superet. Quod si aliter contingat, gemini non nascuntur. Cum itaque ab utrisque masculum excretum fuerit, in utrisque masculos generari necesse est. Cum vero femineum ab utrisque, feminæ procreantur. Quod si hoc quidem femineum, illud vero masculum fuerit, quodcumque alterum superaverit,

l'eau, si ce mélange se fait en un lieu sec, le mouvement est augmenté; l'eau est dominée, le feu s'accroît au point de ne pouvoir être éteint par l'humidité. La nourriture qui survient s'y applique, et il en résulte un être qui s'organise. Quand le mélange se fait dans un lieu humide, le feu est promptement étouffé par la surabondance d'eau; il tombe dans le moins. Il y a tous les mois un jour propre à la génération, tel qu'à cette époque le mélange des semences devient très-susceptible de prendre de la nourriture. Les germes d'un mâle et ceux d'une femelle peuvent s'unir ensemble. L'âme dans tous les êtres animés étant la même par sa nature, tandis que les corps sont très-différents, elle reste toujours la même, qu'elle croisse ou qu'elle diminue. Elle ne change jamais de nature, et la violence n'y peut rien: mais les corps ne sont jamais les mêmes, ni dans leur nature, ni dans les altérations que la nécessité y apporte. Ils sont continuellement changés par des divisions et par des mélanges.

25. (Continuation du même sujet.) Si les germes fournis par le père et par la mère sont tous deux mâles, le mélange s'accroît quand les circonstances y concourent; et il en naît des hommes à grande âme, dont le corps sera vigoureux, pourvu qu'il ne soit pas altéré par le régime. Si le germe qui vient du père est mâle, et celui qui vient de la mère, femelle, lorsque le mâle prévaut dans ce mélange du fort et du faible, les deux sexes ne pouvant pas subsister ensemble, il faut que l'un disparaisse; que le petit reçoive le grand, ou que le grand reçoive le petit: mais enfin l'un des deux prévaut dans la carrière qu'ils courent en commun. Le corps sera donc mâle. Ce qu'il y a de féminin se diminue et passe à une autre destinée. Les enfants, dans ce cas, sont moins virils; ils le seront cependant, parce que les germes du père ont prévalu; et c'est à juste titre qu'on les appellera des hommes. Si la femme a fourni un germe mâle et le père un germe femelle, et si celui de la mère prévaut, il prendra sa nourriture comme dans le cas précédent; celui du père passera vers le moins; il en proviendra un homme efféminé: on les appelle, avec raison, des androgynes. Ces trois espèces d'hommes diffèrent entre eux par le plus ou le moins de particules d'eau dans le mélange, par la nourriture, par l'éducation et par les habitudes qu'ils contractent. C'est ce que je développerai dans la suite de ce traité. Quant aux filles, elles viennent comme je vais le dire. Lorsque le père et la mère fournis-

id ipsum incrementum accipiet. Similes vero inter se gemelli hanc ob causam existunt. Inprimis quidem, quod æqualia sunt loca, in quibus increscunt; deinde, quod ex eodem semine sati sunt; postea, quod iisdem alimentis augescent, vitalesque in lucem producuntur. Fetus autem succedanei hunc in modum gignuntur. Ubi uteri natura calidi et sicci fuerint, et mulier ejusmodi, semenque calidum et siccum inciderit, nulla amplius in uteris existit humiditas, quæ superillapsum semen superet. Quam ob causam initio coalescit ac vivit, permanere autem non potest, quin etiam quod prius inest insuper corruptit, quod non eadem utrisque conducunt

CAPUT XII. — Ortus et incrementi humani diversitatem secundum constitutionem corporis declarat, ubi pro ætatum diversitate diversa diæta instituitur.

At corpus humanum ubi temperationem ex tenuissima aqua et rarissimo igne adeptum fuerit, saluberrimum habitum ideo efficit, quod neque in maximis anni tempestatum mutationibus, neque in ætatum transmutationibus, neque in ciborum ac potuum victus ratione, aqua densissima existit in aquæ accessionibus, neque ignis in ignis incursibus. Possunt enim ambo tum generationem, tum repletionem copiosam suscipere.

Æs tum mollissimum, tum rarissimum, plurimum temperamentum recipit, et optimum redditur. Eadem ratione etiam, quod in aqua est tenuissimum, et quod in igne est rarissimum, inter se temperata. Qui igitur hac natura sunt prædita, sani omni tempore, usque ad quadragesimum annum perseverant, quidam vero etiam usque ad extremam senectutem. Qui vero supra quadragesimum annum morbo aliquo correpti fuerint, vix unquam evadunt.

At vero corpora, quæ ignis validissimi et aquæ densissimæ temperationem sumserint, valida quidem et robusta evadunt, verum multa cura indigent. Magnas enim utramque in partem mutationes habent, et in aquæ et ignis accessionibus eodem modo in morbos incurrunt. Huic igitur victus ratione anni temporibus contraria uti confert. Aquæ quidem accessione contingente; iis, quæ aquæ adversantur, utendum, sensim quidem pro anni temporum ratione transmutatione facta. At ubi aquæ crassissimæ, et ignis tenuis-

sent un germe femelle chacun, il en naît une fille qui a toute la nature du sexe féminin. Quand le germe, venant de la mère, est femelle, et que celui du père est mâle, si celui de la mère prévaut, il prendra sa nourriture; la fille qui en naîtra sera plus courageuse que celle du cas précédent. Elle tiendra beaucoup des qualités et des agréments de son sexe. Lorsque le germe du père sera femelle, celui de la mère mâle, et que le premier prévaudra, il prendra sa nourriture comme dans les deux autres cas. Il en proviendra une fille hardie; elle sera de celles qu'on nomme des filles hommasses. Si quelqu'un ne pouvait croire qu'une âme se mêle avec un autre, que celle d'un germe puisse se mêler avec celle d'un autre germe, c'est faute de réflexion. Lorsqu'on allume des charbons, tant de bonne que de mauvaise qualité, au moyen d'autres charbons allumés, mêlés tous ensemble, et qu'on leur donne la nourriture en soufflant, ils forment un seul brasier dans lequel on ne les distingue plus l'un de l'autre; c'est un seul tout composé de l'ensemble de chacun. Lorsqu'il a consumé toute sa nourriture, il se dissipe sans qu'on sache ce qu'il devient. Il en arrive autant de l'âme de l'homme.

26. (*Formation des jumeaux.*) Quant à la formation des jumeaux, voici ce qui en est. On doit en rapporter la cause à la matrice des femmes. Quand son orifice se trouve bien situé de manière à recevoir également le sperme de chaque côté, qu'elle est en même temps bien purgée, et que la semence de l'homme, dont la matrice se saisit, est aussitôt divisée en deux parts qui se portent, comme une rosée, chacune dans une des deux cavités de son fond, répondantes aux deux cornes: si cette semence est abondante et vigoureuse, chaque part peut prendre son accroissement dans sa loge; elle y trouve une nourriture suffisante. Quand ces conditions n'ont pas lieu, il ne peut se former de jumeaux. Si le père et la mère ont fourni des germes mâles, il en vient nécessairement deux garçons; si les germes de l'un et de l'autre sont femelles, ce sera deux filles. Si l'un fournit des germes mâles, l'autre des germes femelles, le sexe des jumeaux dépendra de la supériorité de ces germes l'un sur l'autre. Ils auront toujours entre eux une grande ressemblance, parce que les lieux où ils se font sont semblables, et parce que, depuis leur séparation, ils prennent l'accroissement d'une nourriture commune. Ils sont vitaux, lorsqu'ils n'éprouvent point d'accident particulier.

27. (*La superfétation.*) La superfétation

simi in corpore temperatio facta fuerit, talia contingunt, ex quibus frigidam et humidam naturam dignoscere convenit. Et corpora hyeme, quam æstate, et vere; quam autumno, morbosiora existunt.

Inter hos, quod ad ætates attinet, pueri maxime sani sunt, secundo loco adolescentibus, morbis vero maxime obnoxii senes, et qui proxime ad eos accedunt, eaque naturæ cito senescunt. His in victus ratione conferunt quæcumque calefaciunt et siccant, tum in laboribus, tum in cibis, et ad exteriores corporis partes labores adhibere magis, quam ad interiores convenit. Si vero quod in igne est humidissimum, et in aqua densissimum, temperaturam in corpore acceperit, ex his humidam et calidam naturam dignoscere licet. Hi quidem vere maxime morbis tentantur, autumno vero minime, quandoquidem vere humiditatis excessus est, autumno vero siccitatis commoderatio. Ex ætatibus maxime morbis obnoxii, quæ juniores. Corpora vero celeriter increscunt, iique distillationibus obnoxii evadunt. Victus autem ratio confert, quæ siccant et refrigerant, tum in cibo, tum in potu, ac laboribus. His quoque partes corporis internas laboribus exercere maxime conducit. At si quod in igne est validissimum, et in aqua tenuissimum, temperaturam adeptum fuerit, sicca et calida ea est natura, iique in ignis accessionibus morbo corripuntur, in aqua vero accessionibus sanitate fruuntur. Ætatibus florentibus, quoad pleniorum corporis habitum comparandum, morbosissimi sunt; senes vero, et ad utrosque proxime accedentes, admodum sani. Victus ratio, quæ refrigeret et humectat, et labores minime calefacientes et colligantes, plurimam refrigerationem exhibebunt. Ejusmodi naturæ longissimæ sunt vitæ, et maxima sanitate fruuntur. Quod si ignis rarissimi et aquæ siccissimæ temperationem acceperit, sicca et frigida ejusmodi est natura, autumno quidem morbis obnoxia. Vere autem et proximis temporibus, sana. Eodem modo cum quadraginta annorum ætatem attigerint, morbosæ; pueri maxime sani, et cum ad utrasque ætates accedunt. Victus ratio conveniens, quæ calefaciendo humectat, et labores, qui sensim adhibiti leniter calefaciunt, neque multum ex his, quæ adsunt, tollunt. Quod igitur ad naturæ cognitionem attinet, ea sic ex prima corporis constitutione dignoscenda est.

Ætates autem per se consideratæ hoc se habent modo. Puer quidem ex humidis

a lieu quand la matrice est d'une nature chaude et sèche; que la femme a le même tempérament, et qu'elle reçoit une semence qui a aussi le tempérament chaud et sec. Comme dans ce cas la matrice n'a point d'humidité qui surmonte la semence après la grossesse, il en résulte une nouvelle production, qui prend d'abord une nouvelle consistance et qui commence de vivre : mais elle ne saurait arriver à sa perfection. La première conception antérieure l'emporte et détruit la seconde, l'une et l'autre ne pouvant s'accorder de la même nourriture.

28. (*Tempéraments. Ce qui les constitue. Avec des vues générales sur le régime. Première espèce de Tempérament.*) L'homme dont le corps est d'un tempérament composé de ce que l'eau a de plus subtil et le feu de plus rarifié, est celui qui jouit de la plus belle santé : parce que dans les grands changements des diverses saisons de l'année, son eau ne s'épaissit point lorsque le temps est le plus humide, et son feu ne s'accroît point avec les plus fortes chaleurs; son tempérament ne souffre point de la mutation des âges, ni de la diversité des aliments ou des saisons. Il a en lui, au plus haut degré, le principe du mouvement et celui de la nourriture. Ainsi, le cuire mou et souple est celui de la meilleure nature et le plus excellent, en ce qu'il participe de l'eau la plus ténue et du feu le plus rarifié. Les hommes dont je parle possèdent, en général, une bonne santé jusqu'à l'âge de quarante ans, quelques-uns même jusqu'à une extrême vieillesse. Mais s'ils tombent dans quelque maladie après la quarantième année, ordinairement ils y périssent.

29. (*Seconde espèce de tempérament.*) Quand le tempérament est composé de ce que le feu a de plus fort et d'une eau très-craisse, le corps est fort et vigoureux, mais il a besoin de beaucoup de précautions. Il est fort exposé aux impressions des grands changements opérés par l'un et l'autre de ses deux principes. Le grand chaud et la grande humidité produisent chez lui des maladies. Il doit donc user d'un régime qui en prévienne les effets, lors surtout que les saisons deviennent fort humides. Il faut qu'il passe par gradations à un genre de vie qui corrige les effets de l'excès d'eau dans l'atmosphère.

30. (*Troisième espèce de tempérament, dont la différence avec la première espèce est peu caractérisée.*) Le mélange de ce que l'eau a de plus épais et de ce que le feu a de plus subtil, forme un tempérament où l'on reconnaît sans peine une nature froide et humide. Les corps de cette espèce sont plus exposés aux maladies du-

et calidis temperationem habet, quandoquidem ex his constat, et in his incrementum accepit. Quæ igitur ortui sunt proxima, humidissima et calidissima, et quam plurimum increscunt, eodemque modo, quæ ad hæc accedunt. At adolescens calidus quidem, quoniam ignis accessio aquam superat, siccus vero, quia puerile humidum jam consumptum est, partim quidem in corporis incrementum, partim vero in ignis motionem, partim etiam a laboribus. Vir cum corpus constitit, siccus et frigidus, quoniam calidi quidem accessio non amplius superat, sed sistitur incrementum in corpore quiescens, et perfrigeratur. Verum ex juvenili ætate siccitas adest, neque ab accedente ætate, neque aquæ accessione humiditatem habet, ideoque a siccis et frigidis superatur. Senes autem frigidi et humidi, quoniam ignis quidem decessio, aquæ autem accessio adest, etsiccitatis quidem submotio, humidorum vero constitutio.

At vero inter omnes, mares quidem calidiores sunt et sicciore, feminæ vero humidiores et frigidiores, eam ob causam, quod utriusque per exordia in talibus nati sunt, et ex talibus increverunt. Quin etiam in lucem producti masculi laboriosiore victus genere utuntur, quo incalescunt ac resiccantur; feminæ vero humido magis ac otioso, et singulis mensibus calidi purgationem ex corpore habent.

CAPUT XIII. — Ortus et incrementi humani diversitatem secundum animæ vim *γυωστικην*, tum intelligentem, tum sentientem edisserit.

At de ea, quæ dicitur animi prudentia, vel imprudentia, sic se res habet. Si quod in igne est maxime humidum, et in aqua maxime siccum, in corpore temperata fuerint, prudentissima efficiuntur, quoniam ignis quidem ab aqua humiditatem, aqua vero ab igne siccitatem habet. Utrumque autem hoc modo sibi maxime satis esse videtur. Neque ignis alimenti inopia longe proficiscitur, neque aqua motionis penuria admodum sublevatur. Utrumque igitur, tum hoc modo sibi satis est, tum inter se temperata. Quod enim vicinis minime indiget, id maxime præsentia amplectitur, ignis, qui minime, neque necessitate movetur, et aqua, quæ maxime, non per vim. Ex his autem ubi con-temperationem animus habuerit, prudentia et memoria maxime valet. Quod si aliquo superinducto usus fuerit, et horum quodcumque increverit, aut conta-

rant l'hiver que pendant l'été, et dans le printemps que dans l'automne. Ils ont l'enfance, mais surtout la jeunesse, plus saines que l'âge de maturité. Dans la vieillesse et aux approches, ils sont pleins d'infirmités; ils sont décrépits avant le temps. Leur régime doit tendre à échauffer, tant au moyen des aliments que des boissons et de l'exercice des organes, plus des extérieurs que des intérieurs.

31. (*Quatrième espèce de tempérament, qui répond au tempérament chaud et humide, ou sanguin.*) Les gens dont le tempérament est composé d'un feu très-humide, et de ce que l'eau a de plus crasse, se reconnaissent à une nature humide et chaude. Ceux-ci sont plus malades pendant le printemps, rarement dans l'automne: car dans le printemps l'humidité domine; dans l'automne, la sécheresse est médiocre. Quant aux divers âges de leur vie, c'est durant celui de l'enfance qu'ils sont le plus malades. Leur accroissement est prompt; ils sont sujets à des fluxions. Ils doivent dans leur régime user de tout ce qui rafraîchit et qui dessèche, soit en aliments, soit en boissons, ou en divers exercices. Ici c'est principalement les organes intérieurs qui doivent travailler.

32. (*Cinquième espèce de tempérament qui répond au chaud et sec, que les anciens appelaient spécialement bilieux.*) Lorsque le tempérament est composé d'un feu très-fort et d'une eau très-subtile, la nature du corps est chaude et sèche. Les grands changements en chaud, dans les diverses saisons, occasionnent beaucoup de maladies chez les personnes de ce tempérament: elles se portent mieux avec les temps humides. Dans la fleur de l'âge, au temps de la vigueur, les dangers les entourent. La vieillesse et ses approches sont le temps de leur meilleure santé. Elles doivent dans le régime chercher à se rafraîchir et à s'humecter; éviter tous les exercices qui échauffent et qui dessèchent; préférer tout ce qui donne de la fraîcheur dans le corps. Les personnes de ce tempérament sont vivaces: elles jouissent en général d'une bonne santé.

33. (*Sixième espèce de tempérament qui répond au sec et froid, ou atrabilaire des anciens. Nota. Qu'on ne trouve pas ici le tempérament froid et humide ou pituiteux, dont il est cependant parlé légèrement à la fin du numéro suivant.*) Si le tempérament est composé du feu le plus raréfié, et de ce qu'il y a de plus sec dans l'eau, la nature du corps est sèche et froide. On est sujet à des maladies en automne; l'on se porte mieux au printemps et aux environs. C'est vers l'âge de quarante ans qu'on est le plus exposé aux maladies; l'enfance est le temps où la santé va le

buerit, imprudentissimus evadit, quod cum sic se habeant, ipsa sibi maxime satis esse videntur.

Quod si ignis et aquæ purissimæ temperationem acceperit, et ignis aqua paulo inferior fuerit, ii quidem etiam prudentes sunt, plus tamen illis, quam in priore temperatione deest, quoniam ignis ab aqua superatur, tardamque motionem efficiens, segnius in sensus illabatur. Ejusmodi autem fere stabiles sunt animi, quamcumque ad rem se applicuerint. Quod si recta adhibeatur victus ratio, prudentiores et acutiores præter naturam evadent. His autem conducit, ut victus ratione, quæ ad ignem magis accedat, utantur, et neque cibus, neque potionibus explentur. *Cursibus itaque celeribus utendum, quo et corpus humore vacuetur, et humor celerius sistatur. Lucta autem, frictionibus, et similibus exercitationibus uti non convenit, ut ne caviores redditi meatus explentur. Ab his enim animi motum gravari necesse est. Deambulationibus etiam, tum a cœna, tum matutinis, itemque post cursus utendum est. A cœna quidem, quo siccus alimentum ab iis, quæ ingeruntur, animus accipiat. Mane vero, ut viâ humore vacuentur, et animi meatus minime, obstruantur. Ab exercitiis autem, ne quod a cursu excretum est, in corpore remaneat, et animo commixtum vias obstruat, et alimentum conturbet. Confert etiam, ut vomitionibus utantur, quo corpus repurgetur, si quid negligentius labore effecerint. A vomitione autem, sensim adjuciendo, cibus offerendus, per quatuor, ut minimum, dies. Ungi vero, quam lavari, magis convenit. Rebus autem venereis in aquæ accessionibus magis utendum, minus vero, in ignis incursionibus.*

At si in aliquo inferiorem, quam aqua, potentiam ignis sortitus sit, tardiorum cum esse necesse est, appellanturque ejusmodi stolidi. Nimirum enim cum tardus sit ambitus, paulatim sensationes allabuntur, et quæ acutæ existunt, sensim etiam commiscuntur, propter ambitus tarditatem. Acutæ enim sunt animi sensationes, quæ visione auditione percipiuntur; quæ vero tactu, tardiores et facilius sentiuntur. Has igitur non minus ii sentiunt, quam quæ sunt frigida et calida, et ejus generis. Quæ vero visione et auditione percipienda sunt, quæ non ante sciunt, percipere nequeunt. Nisi enim ab igne illabente commotus animus fuerit, id, quaecumque sit, non percipiet. Id igitur hujusmodi animis ob

mieux. Le régime doit être chaud et humectant. On doit faire des exercices modérés, qui échauffent insensiblement, qui ne fassent point perdre de l'humidité naturelle.

54. (*Phénomènes propres aux tempéraments pris, 1^o de la considération des âges.*) Voici quelques notions propres à faire connaître la nature que chacun apporte dès son origine. Considérons d'abord les âges. On voit dans l'ENFANCE un mélange de chaud et d'humide; c'est de chaud et d'humide que le fœtus a été formé et qu'il a été nourri. Plus on est près de la naissance, plus la chaleur et l'humidité sont grandes. Aussi l'accroissement est-il alors plus grand, et tout ce qui y a du rapport, comme l'appétit, la souplesse des parties, etc. L'ADOLESCENCE est chaude, parce que les passages ouverts au feu le font prévaloir sur l'eau; aussi l'adolescence est chaude et sèche: l'humidité se consume dans l'accroissement du corps, par le mouvement du feu, par les exercices. L'ÂGE VIRIL est froid et sec, parce qu'alors les passages pour le feu ne prévalent plus: l'accroissement n'a plus lieu; le corps est arrêté; la sécheresse de l'âge précédent subsiste; l'eau, dont les passages ne sont point préparés, ne domine point encore; il résulte donc et froid et sécheresse. LA VIEILLESE est froide et humide: le feu se retire entièrement; l'eau, dont les passages sont ouverts, le domine: la sécheresse disparaît.

55. (*2^o De la considération des sexes. Les femmes sont plus froides et plus humides que les hommes.*) Les hommes sont en général plus chauds et plus secs; les femmes sont plus froides et plus humides. C'est une particularité de leur nature que les deux sexes apportent dans leur formation chacun en naissant: ils croissent l'un et l'autre avec elle. L'homme de son côté fortifie sa nature par un genre de vie pénible, qui l'échauffe et le dessèche: celle de la femme est entretenue et augmentée par sa manière de vivre molle et humide; outre que la femme perd tous les mois beaucoup de chaleur par ses évacuations.

56. (*Diverses constitutions quant à l'âme, avec des vues sur le régime pour la médecine de l'esprit.*) Quant à l'intelligence de l'âme et à ce qu'on appelle ses égarements, lorsque ce sont les parties du feu les plus humides qui sont mêlées avec les plus sèches de l'eau, ce mélange dans le corps fait l'âme la plus intelligente. Le feu alors tient quelque chose de la nature de l'eau, et l'eau tient de celle du feu: en sorte que l'un et l'autre peuvent absolument se suffire. Ainsi, le feu n'ayant pas autant besoin d'eau pour sa nourriture, monte à son plus haut degré, et l'eau pareille-

celeritatem non contingit. Quod si recta victus ratione utatur, is etiam melior evadere queat. Eadem igitur, quæ priori, victus ratio confert; verum cibus, tum siccioribus, tum paucioribus, laboribus autem pluribus et vehementioribus utendum. Confert etiam, ut fomentis, et ab iis vomitionibus utatur, et post vomitus ex longo intervallo cibos exhibeat, si minor vomitus contigerit. Quæ si fecerit, magis valebit, et prudentior evadet.

Quod si magis ab aqua ignis superetur, hos jam alii dementes, alii attonitos appellant. Eorum autem insania tardior existit. Hi plorant, cum e nemine videntur, aut verberentur, minime metuenda metuunt, molestia afficiuntur, ubi minime convenit, et sentiunt, quæ prudentes non deceant. Iis itaque fomenta conducunt, et a fomentis purgationes ex veratro, et victus ratio, quam antea dixi, isque pulmonis extenuatione et siccitate opus habet.

At si aqua inferiorem, quam ignis, facultatem adepta sit, cum sinceram temperationem habeant, sanitatem corporis et prudentia valent. Ejusmodi animus cito, quæ ingruunt, percipit, neque frequenter ad alia se transfert. Hujus igitur animi natura bona est, melior tamen efficietur, si recta victus ratione utatur; ut deterior, si prava. Huic vero victus ratio conducit, quæ ad aquam magis spectet, et neque in cibus, neque in potionibus, neque laboribus modum excedat. Cursibus flexis et circensibus, luctis, et reliquis exercitationibus utantur, dum in nullo modum superent. Si enim corpus bene valuerit, nullaque re alia perturbetur, hæc animi temperatio prudens est.

Quod si adhuc magis aquæ vis ab igne superetur, eo acutiorem quidem animum esse necesse est, quo citius movetur, et ad sensationes celerius incurrit, verum priore minus stabilem, quoniam, quæ adsunt, secedunt, et in pulmonem celeri impetu feruntur. Huic conducit, ut ea victus ratione utatur, quæ magis ad aquam spectat, quam prior, et maza potius, quam pane, piscibus, quam carnibus, potionem etiam dilutiorem, et venere rariorem, et laboribus, qui secundum naturam maxime obeuntur, et quam plurimis, iis vero, qui per vim suscipiuntur, non nisi coactus. Vomitionibus autem post ipsas repletiones paucis utatur, quo corpus quidem evacuetur, quam minime vero incalescat. His etiam ad prudentiam confert, ut minime carnosus evadant. Ad

ment s'entretient dans une grande légèreté, sans avoir besoin du feu. Chacun des deux reste dans sa température. Or, tout ce qui peut s'opérer sans le secours d'autrui se fait toujours mieux. Cette vérité générale s'applique également et au feu et à l'eau, qui doivent se maintenir chacun dans un mouvement continué par leur propre force, sans le devoir à une impulsion étrangère. Lorsque l'âme est ainsi constituée, l'intelligence et la mémoire sont très-grandes. Si l'un ou l'autre des deux composants reçoit de l'altération, de manière qu'il y survienne de l'augmentation ou de la diminution, l'âme tombe dans des égarements, parce qu'elle n'est plus aussi bien constituée que lorsque chacun pouvait se suffire.

37. (Continuation du même sujet.) Quand le mélange est formé du feu et de l'eau les plus purs, de sorte cependant que le feu se trouve en quantité un peu moindre que celle de l'eau, l'on est encore fort intelligent, mais moins que dans le premier cas, parce que le feu surmonté par l'eau perd de son mouvement. Il agit moins sur les organes des sens. Les âmes de cette espèce ont de la constance dans tout ce à quoi elles s'attachent. Si on use d'un régime convenable, l'on en deviendra plus intelligent : la pénétration se portera au-delà du degré que comporte cette constitution native. Il est avantageux, pour ceux qui sont dans ce cas, de suivre un genre de vie échauffant, de ne point se surcharger d'aliments ni de boissons, d'éviter toute espèce de plénitude, de faire des courses vives qui dissipent les humeurs du corps et qui arrêtent les progrès de l'humidité. On ne s'exercera point à la palestre, on ne fera point de frictions, ni autres choses du gymnase, qui sont propres à ouvrir les pores et à augmenter la plénitude. L'âme s'appesantit nécessairement dans ce genre d'exercice. On se promènera après le souper et le matin, et toutes les fois qu'on aura fait quelque course au gymnase; après le souper, afin que l'âme ne tire des aliments qu'une nourriture sèche; le matin, pour donner issue aux humeurs et empêcher que les pores ne restent bouchés à l'âme; au sortir des courses du gymnase, afin que ce qui se sépare du corps dans la course ne se mêle point avec l'âme, ne lui bouche point les passages et ne trouble point sa nourriture. Il sera bon d'user d'émétique pour purifier le corps, si le travail qu'on fait ne suffit point. Après le vomissement, on reviendra aux aliments avec modération peu à peu, employant à ce retour quatre jours au moins. Les onctions sont préférables aux bains. On verra sa femme dans le

optimum enim corporis habitum ardoris inflammationem accedere necesse est. Quod cum acciderit, ejusmodi animus aqua superata in furorem agitur et adducitur. His vero confert, ut negotia cibo sumto potius, quam jejuni obeant. Commodo enim alimento admixto stabilior longe animus evadit; quam alimenti indigens.

Quod si adhuc magis aqua ab igne superetur, ejusmodi animus valde acutus est, eosque somniis agitari necesse est. Hos autem subfuriosos vocant. Hoc enim insanie proximum est, cum vel a levi et contemptenda inflammatione insaniant, et in vini potionibus, et carnis bona habitudine, et a carnium esu. Sed et hunc ab his quidem omnibus abstinere oportet, et omni alia repletione, et exercitationibus, quæ per vim obeunt. In victus autem ratione maza non subacta utendum, et oleribus coctis, præterquam purgantibus, et pisciculis ex muria. Quin etiam aquam bibere optimum, si fieri possit; sin minus, quod ad hanc proxime accedit, vinum molle et album. Deambulationibus quoque matutinis multis utatur, a cœna vero exurgat, ut ne cibi quidem a deambulationibus post cœnam rescicentur, corpus autem a matutinis evacuetur. Aqua tepida autem circumaffusa potius perfundatur, quam ungetur. Confert etiam æstate interdum somno uti breviori, quam multo, uti ne corpus ab anni tempore rescicetur. Commodum etiam est vere, fotibus antea preparatos potionibus ex veratro purgare, deinde sensim ad victus rationem adducere, neque hunc jejunum negotia obire oportet. Et hæc sane cura ejusmodi animus prudentissimus evaserit. Prudentis igitur et imprudentis animi hæc contemperatio causa est, velut a me scriptum est, victus tamen ratione melior et deterior fieri potest. Ignis autem incursum superantibus forte aquæ aliquid addi non potest, ut neque, aqua in contemperazione superante, ignis augetur. Ex his vero prudentiores et imprudentiores animi efficiuntur.

CAPUT XIV. — Ortus et incrementi humani diversitates quantum ad animi appetentem facultatem enarrat.

At vero istorum nulla amplius contemperatio, cujusmodi est ad iracundiam præceptus, lentus; dolosus, simplex; infensus, benevolus. Horum omnium meatuum natura, per quos animus fertur,

temps humide plus souvent que dans le temps chaud.

38. (*Continuation du même sujet.*) Lorsque l'eau prédomine sur le feu, une âme de cette espèce est nécessairement lourde. On dit de ces personnes qu'elles sont stupides. Le cercle de leurs idées étant fort borné, les impressions faites sur leurs sens s'effacent dans moins de temps que chez les autres. Ces impressions sont vives, mais leur effet se dissipe promptement, à cause qu'elles n'entrent pas avant. *On sait que les perceptions de l'âme, au moyen de la vue et de l'ouïe, sont promptes. Celles au moyen du tact sont plus lentes et plus distinctes: ceux dont je parle sont susceptibles de ces dernières, comme de la perception du froid, de celle du chaud et des autres qualités tactiles. Mais ce qui se perçoit par la vue ou par l'ouïe, ils ne le sentent bien qu'après une longue habitude. Si l'âme chez eux n'est frappée par l'action accumulée du feu, ils ne savent ce que c'est. De là vient que ces âmes ne sentent point les impressions promptes, faites par la vue ou par l'ouïe: elles peuvent acquérir quelque amélioration au moyen du régime. On doit en pratiquer un à peu près pareil au précédent, mais user d'aliments plus secs et en moindre quantité. Ces personnes doivent être échauffées par beaucoup d'exercices forts, prendre des émétiques précédés de fumigations sèches, ne revenir de plusieurs jours après le vomissement à la quantité d'aliments ordinaires, à moins qu'elles n'en sentent un besoin urgent. On deviendra ainsi plus intelligent, et la santé s'en trouvera mieux.*

39. (*Continuation du même sujet.*) Lorsque le feu est dominé par beaucoup d'eau, c'est ce qu'on appelle des fous. D'autres les nomment des imbécilles. Leur folie est tranquille; ils pleurent sans qu'on les tourmente ou qu'on leur fasse du mal; ils s'effrayent sans cause; ils s'affligent sans raison; ils éprouvent des sensations que les gens sages ne ressentent point comme eux. Il faut les fumer et les purger avec l'ellébore à la suite des fumigations, leur prescrire le même régime que dans les cas précédents, leur faire respirer un air atténué et sec.

40. (*Continuation du même sujet.*) Lorsque dans le mélange le feu domine un peu l'eau, et qu'il est d'une excellente nature, on a le corps et l'âme dans un bon état. Une âme de cette nature reçoit fortement toutes les sensations, et ne change pas facilement d'objet: c'est le propre d'une âme bien constituée. Elle peut devenir meilleure ou moins bonne suivant le régime qu'on suivra: on doit

causa est. Cujusmodi enim sunt vasa, per quæ secedit, et ad quæ occurrit, et quibuscumque commiscetur, ejusmodi homines sentiunt. Ideoque ista victus ratione transvereri possunt, cum fieri non possit, ut naturam occultam ulla ratione transformes. Eadem vero ratione, et vocis, quæcumque tandem fuerit, spiritus meatus causa sunt. Per quos enim aer movetur, et ad quoscumque incurrit, talem esse vocem necesse est. Et hæc quidem deteriora et meliora effici possunt, quod leviores et asperiores spiritus meatus reddere liceat, illud vero victus ratione permutare non possis.

LIBER II.

ARGUMENTUM LIBRI.

Enarrationem principiorum et differentiarum humani corporis (quæ penitus physica est), sequitur diætæ tractatio, quæ corpus humanum vel conservatur in eodem statu, vel secundum qualitatem et quantitatem mutatur. Agit itaque de ventorum et regionum singularum naturis, atque situ; de alimentorum facultatibus ac differentiis, ex animalibus et plantis petitis; de balneis, et externis rebus; atque de variis exercitiis.

CAPUT I. — De locorum situ ac temperie.

At vero singularum regionum situm et naturam sic dignoscas. In universum quidem res ita se habet. Quæ ad meridiem sita, ea, quæ ad septentriones spectat, calidior et sicior, quod ad solem magis accedit. In his autem regionibus homines, et quæ e terra producuntur, siciora, calidiora, et validiora esse necesse est, quam quæ in contrariis, velut Libya gens, si cum Pontica conferatur, et quæ utrisque vicina sunt. Per se autem si regiones spectes, ad hunc habent se modum. Alta loca et squalentia, quæque ad meridiem spectant, campestribus æqualiter sitis sunt siciora, quod pauciores humiditates continent. Illa siquidem aquam pluviam non retinent, hæc contra. Lacustria vero et palustria humectant et calefaciunt. Calefaciunt quidem, quoniam cava sunt, undique circumdata, et ventis mini-

en tenir un qui vise vers l'aqueux, éviter les excès dans le boire, dans le manger, dans les exercices. On fera les courses sur un terrain en pente; on parcourra le double stade; on s'exercera à la palestre et aux autres jeux du gymnase, sans faire d'excès en aucun: l'âme sera dans un état d'autant meilleur que la santé du corps ira mieux, et qu'il n'y surviendra point de trouble.

41. (*Continuation du même sujet.*) Si le feu prévaut considérablement sur l'eau, l'âme, dans ce cas, est nécessairement plus agissante, puisque les mouvements sont plus prompts, et les sensations plus vives; mais elle est moins prudente que celle des premiers; car les impressions se dissipent bientôt: elles se perdent dans le souffle. *C'est ce qu'on appelle les étourdis.* Ils doivent user d'un régime plus aqueux que celui des précédents, préférer le gâteau au pain, le poisson à la viande, tremper beaucoup le vin, user peu de femmes, faire beaucoup d'exercices, de ceux que le corps supporte facilement, s'abstenant de tous ceux qui sont violents, à moins qu'on n'y soit forcé; prendre peu d'émétique dans les cas de plénitude, de manière que le corps soit vidé, mais non échauffé. On fera même bien, pour acquérir la prudence, de renoncer à la viande. Il est difficile d'avoir un certain embonpoint, sans que la chaleur en soit fort augmentée. Si l'âme de ceux dont il est maintenant question est affectée de chaud, ils passent à la manie; ils deviennent furieux dans les tiraillements qu'ils éprouvent, l'eau étant dominée par le feu. Ces personnes doivent vaquer à leurs affaires après avoir mangé, plutôt qu'à jeun. L'âme est plus en paix quand on a pris une nourriture modérée, que si l'on est dans le besoin de manger.

42. (*Continuation du même sujet.*) Lorsque l'eau est encore plus dominée par le feu, l'âme est nécessairement ardente. Les personnes qui se trouvent dans ce cas sont dans un rêve continu. On les appelle des gens à tête fêlée. Ils sont tous près de la manie. Quelque peu de chaleur qui leur survienne, ils tombent en fureur pour des légers sujets, surtout après avoir bu du vin ou mangé trop de viande, principalement quand ils ont beaucoup d'emboupoint. Il faut donc qu'ils évitent cet état et généralement toute plénitude, aussi bien que les exercices du gymnase. Ils feront bien d'user de gâteau fait sans vin, de légumes bouillis en renonçant à ceux qui purgent, du poisson à l'eau-sel; de boire de l'eau autant qu'ils le pourront. S'ils ne le peuvent, ils ne boiront que du petit vin blanc, le choisissant qui

me perflata. Humectant vero, quod quæ e terra producantur, et quibus homines aluntur, humidiora sunt, et spiritus, quem attrahimus, propter aquam non motam crassior est. Cava vero et minime aquosa siccant et calefaciunt. Calefaciunt quidem, quod cava sunt et undique circumdata. Siccant vero, cum propter alimenti siccitatem, tum quod spiritus quem attrahimus; cum siccus existat, attracto ad sui nutritionem, e corpore, humido, non habet humorem, quo suo occursum nutriatur. At quibus in locis montes ad austrum vergunt, in his austri squalidi et morbosi spirant. Quibus vero ad aquilones perturbationes et morbos pariunt. Ubi autem ab aquilone cava loca urbibus adherent, ab æstivis ventis calidus et morbosus hic locus est, quoniam neque spirans boreas purum spiritum invehit, neque ab æstivis ventis perfrigeratur. Quæ autem insulæ continenti sunt vicinæ, eæ rigidiores habent hyemes; marinæ vero, tepidiores, propterea, quod nives et glacies in continenti perdurant, et ventos frigidus ad vicinas insulas mittunt. In his vero, quæ in alto sitæ sunt, per hyemem non perdurant.

CAPUT II. — De aere, et de ventorum natura et facultatibus diversis.

At vero ventorum, quam quisque naturam aut facultatem habeat, ad hunc modum dignoscas. Omnes quidem venti, tum animalium corpora, tum ea, quæ e terra producantur, suapte natura ideo humectant et refrigerant, quod ventos omnes a nive, a glacie, a vehementi gelu, a fluminibus et stagnis, et terra humecta et perfrigerata spirare necesse est, et validiores quidem ventos a majoribus et validioribus, debiliores vero a minoribus et debilioribus. Non secus enim ac in omnibus animantibus spiritus inest, ita in cæteris omnibus, quibusdam minor, quibusdam vero major, pro eorum magnitudine, adest. Venti igitur omnes natura quidem refrigerant et humectant. Verum ex regionum et locorum situ, per quæ ad regiones quasque obveniunt, inter se differunt, et frigidiores, calidiores, humidiores, sicciores, morbosiores et salubrioribus existunt.

Quorum singularum causa ad hunc modum cognoscenda est. Boreas quidem frigidus et humidus spirat, quia ab ejusmodi locis fertur, et ad loca permeat, ad quæ sol non pervadit, neque aere ex-

approche beaucoup de l'eau. Ils se promèneront longuement le matin; après le souper ils se tiendront debout sans s'agiter, afin de ne pas dessécher la nourriture par des promenades de l'après-souper, et de purifier le corps par celles du matin; les bains d'eau tiède sont préférables aux onctions. Ils feront bien aussi pendant l'été de dormir un peu dans le jour, afin d'empêcher le corps de se dessécher durant cette saison. Il convient de les purger au printemps avec l'ellébore, après leur avoir fait prendre des fumigations humides. On les remettra ensuite à leur régime ordinaire, en recommandant qu'ils s'abstiennent de s'occuper à jeun. On peut espérer de faire venir la sagesse chez eux, au moyen de cette conduite.

43. (Conclusion au sujet des diverses constitutions des âmes.) Il résulte de tout ce qui précède, que l'intelligence de l'âme et ses égarements tiennent à la différence des mélanges, dans la composition de l'homme; que l'âme est dans un bon ou mauvais état, suivant le régime qu'on tient. Mais, lorsque le feu domine à un tel point qu'il ne peut être surmonté par l'eau, ou que l'eau est en un excès de supériorité tel, que le feu ne peut dominer: on ne saurait alors espérer de tempérer l'un par l'autre. Or, ces deux principes sont ceux d'où dépendent la raison et la folie. On voit des exemples de ces mauvais mélanges dans des gens très-violents, dans d'autres qui sont fourbes, d'autres simples, certains qui sont toujours en colère. Il y en a à qui on persuade tout. La cause de ces divers égarements est la facilité trop grande que l'âme trouve alors dans toutes ses voies par une disposition naturelle. Sur quelques vaisseaux qu'elle se porte, ou qu'elle aille, elle s'y mêle, et en reçoit des affections. Il n'est donc pas possible de la redresser au moyen du régime. Comment corrigerait-on dans sa nature ce qu'on ne connaît point suffisamment? Il n'en est pas de ceci comme des divers sons de la voix, qui se forme par le passage du souffle, et qui se modifie suivant l'état des voies où l'air passe, desquelles il résulte nécessairement tels ou tels sons. On peut les rendre meilleurs ou plus mauvais, parce qu'on peut rendre les passages de l'air plus libres, plus unis, plus courts. Mais, pour ce qui concerne une très-mauvaise constitution naturelle de l'âme, on ne la changera pas au moyen du régime.

siccato humorem ebibit. Ideoque ad terram habitata sua facultate pollens pervenit, ubi ex regionis situ non corrumpitur, et hic proximis quidem incolis frigidissimus est, remotissimis vero minime.

At auster a locis natura aquiloni similibus spirat. Cum enim ab australi axe spiret, et a nive multa, glacieque et gelu valido prodeat, his quidem, qui illic prope habitant, talis spiret, qualis nobis boreas necesse est. Neque tamen ad totam regionem adhuc similis accedit. Nam quum per solis accessus in meridiem spirat, exhausta a sole ejus humiditate, resiccatus rarescit, ideoque calidum et siccum ad nos pervenire necesse est. Proindeque vicinis regionibus eandem vim calidam et siccam ex necessitate impertit. Quod et in Libya facit, cum, quæ et terra nascuntur, exarescant, et homines latentur exsiccet. Nam cum neque e mari, neque e fluvio humorem accipere queat, ex animantibus et plantis humidum exsugit. At ubi mare transierit, cum calidus et rarus existat, multa humiditate regionem, ad quam occurrit, implet, atque adeo austrum calidum et humidum esse necesse est, nisi regionum situs in causa extiterit. Ad eundem vero modum reliquorum etiam ventorum facultates se habent.

Ad singulas autem regiones hoc modo venti se habent. Qui quidem venti ex maris regionibus obveniunt, ii sicciore fere existunt. Qui vero e nive, aut glacie, aut stagnis, aut fluminibus, ii omnes, tum sata, tum animantia humectant et refrigerant, et corporibus sanitatem præstant, qui frigore modum non excedunt. Hi enim, quod magnas in corporibus calor et frigoris mutationes faciunt, noxii sunt. Quod sane iis contingit, qui loca palustria et calida, juxta magna flumina incolunt. At reliqui venti, qui ex prædictis spirant, utiles sunt, tum quod aerem purum et sincerum præbent, tum etiam animi calori humiditatem suggerunt. Qui autem venti e terra obveniunt, eos, cum a sole et terra resiccantur, sicciore esse necesse est. Nam cum non habeant, unde alimentum trahant, a viventibus humorem exsugunt, sataque et animantia omnia lædunt. Et qui quidem rejectis montibus, ad urbes perveniunt, non solum siccant, verum etiam spiritum, quem attrahimus, turbant, et humana corpora morbis obnoxia reddunt.

Horum igitur cujusque natura et facultas ad hunc modum cognoscenda est. Quanam autem ratione ad singula se

DU RÉGIME,

LIVRE II.

1. (*Observations générales touchant le sol de l'habitation.*) On doit s'attacher à connaître la position et la nature de chaque lieu. Il est certain qu'en général, l'exposition au midi est plus chaude et plus sèche que celle au nord, parce qu'elle reçoit plus directement les rayons du soleil. Les nations qui habitent le midi, et les productions qui viennent dans leur terre sont plus sèches, plus chaudes, plus fortes que celles du nord. Comparez les habitants de la Libye avec ceux du Pont et leurs voisins. Il y a aussi des différences dans un même pays, à raison de diverses expositions. Les lieux secs et élevés, tournés vers le midi, sont plus secs que la plaine, quoique l'exposition en soit aussi au midi, parce que les eaux y séjournent moins : l'un ne garde pas l'eau de la pluie ; l'autre l'arrête et la conserve. Les pays marécageux, où il y a des lacs, humectent et donnent de la chaleur. On y sent du chaud, parce qu'ils se trouvent dans un enfoncement et que les élévations d'alentour interceptent les vents. L'homme y contracte de l'humidité, en ce que les productions dont il s'y nourrit sont aqueuses. L'air qu'il y respire est plus épais, parce que les eaux y sont stagnantes. Les lieux enfoncés, où il n'y a point d'eaux, dessèchent et échauffent ; ils échauffent, parce qu'ils sont enfoncés et entourés de tous côtés ; ils dessèchent, à cause que les aliments dont on y use sont secs, et que l'air qu'on y respire, étant sec, attire l'humidité du corps pour s'en nourrir, ne trouvant point ailleurs celle dont il a besoin. Sur les montagnes qui sont tournées vers le midi, les vents sont suffocants, malsains. Si elles sont tournées vers le nord, les vents du nord font de vives impressions sur le corps, et ils donnent des maladies. Les villes qui se trouvent situées, de manière qu'elles ont à leur nord des lieux enfoncés, éprouvent dans l'été des vents chauds et pernicieux à la santé, parce que les vents du nord, quand ils soufflent, ne purifient point l'air, et que ceux qui viennent du midi ne sauraient le rafraîchir. Les îles proches du continent ont l'hiver plus rigoureux que celles qui sont avant dans la mer : les neiges et les glaces répandues sur le continent envoient des vents froids aux îles voisines, mais celles qui en sont éloignées ne les reçoivent point.

2. (*Observations générales au sujet des vents.*) Il faut savoir, au sujet des vents, que

accommodare oporteat, procedente oratione aperiam.

CAPUT III. — De alimentis in universum, mox de cerealibus in specie, et de panum differentiis atque facultatibus.

At vero cibi et potionis cujusque vim, tum eam, quam habet a natura, tum eam, quæ ab arte profisciscitur, ita cognoscere oportet. Qui igitur in universum, vel de dulcium, vel de pinguium, vel de salorum, vel de alterius cujusdam ejusmodi facultate dicere conati sunt, ii non recte sentiunt. Neque enim eandem vim habent, nec dulcia inter se, neque amara, neque aliorum ejusmodi quidquam. Horum enim multa alvum et dejiciunt, et sistunt, et siccant, et humectant. Eodem modo in reliquis omnibus quædam adstringunt, et per alvum secedunt, et urinas movent. Sunt, quæ horum neutrum faciunt. Ad hunc modum et ex calefacientibus, ac reliquis omnibus, alia aliam habent facultatem. Cum igitur omnia, qualia nam sint, declarari non possint, quam quæque vim habeant, aperiam. Hordeum natura quidem frigidum et siccum. Inest et quiddam, quod purget, ex palearum succo. Cujus rei hoc est indicium, quod si hordeum cortice detracto minime purgatum coquere velis, vehementer purgat is succus. Quod si æorticem detraxeris, refrigerabit magis, alvumque sistet. Ubi vero tostum fuerit, humor, qui purgat, igne decedit, frigiditas autem et siccitas remanet. Quod si refrigeratione et siccitate opus sit, id ipsum in pollinem redactum efficiet.

Maza cujusvis generis sic utimur, eamque hæc habet facultatem. Farinæ confusaneæ minus quidem nutriunt, magis autem alvum dejiciunt. Puræ vero plus nutriunt, minus autem per alvum secedunt. Maza jampridem subacta, conspersa, minime intrita, levis est, alvum movet, et refrigerat. Refrigerat quidem, quia frigida madefacta est; alvum vero movet, quia cito coquitur. Levis est, quod multum alimentum cum flatu foras excernitur. Cum enim alimentum vite angustiores sint, aliud, quod superadditur, non recipiunt, et pars quidem cum spiritu attenuata foras excernitur; pars vero, quæ intus remanet, flatum inducit, partimque per superiora eructatur, partim etiam per inferiora demittitur. Multum itaque alimentum e corpore exspirat. Quod si mazam statim, ut subacta est, exhibere velis, ea siccandi vim habet,

tous ont nécessairement la propriété d'humecter et de refroidir les corps des animaux et les productions de la terre, parce qu'ils sont généralement dus à des neiges, ou à des glaces, ou à des courants de fleuves, ou à des émanations de grands lacs, ou bien au refroidissement ou à l'humidité de la terre. Plus ces causes sont étendues, fortes et grandes, ou faibles et petites, plus ou moins les vents soufflent. Il en est des vents comme de la respiration des animaux; plus ils sont grands, plus leur souffle est fort. Il reste que tous les vents ont la propriété d'humecter et de refroidir; ils diffèrent, cependant, à raison de la situation des pays et des lieux d'où ils viennent; ils sont plus ou moins froids ou chauds, plus ou moins humides ou secs, sains ou malsains. Voici ce qu'on sait de la nature de chacun. — Le vent du nord est froid et humide, parce qu'il vient d'un climat que le soleil ne pénètre pas de sa chaleur, qu'il ne dessèche point en en pompant les vapeurs. Ce vent arrive dans les pays habités avec toutes ses qualités; mais sa nature s'altère à mesure qu'il avance dans les lieux plus éloignés de son origine. — Les vents soufflent du midi dans certains pays, avec toutes les qualités du vent du nord. S'ils passent avec force sur beaucoup de neiges et des glaces, les nations qui les reçoivent doivent en éprouver les mêmes effets que produit chez nous le vent du nord. Ils ne sont donc pas les mêmes pour toutes les régions. Lorsqu'ils viennent des lieux échauffés par de fortes ardeurs du soleil à midi, telles que toute humidité en est absorbée, ils sont nécessairement secs, et l'atmosphère en devient plus légère. Voilà pourquoi le vent du midi est chez nous chaud et sec. Il doit conserver dans les lieux voisins ces deux qualités : savoir, la sécheresse et la chaleur qu'il a prise dans la Libye, où l'on voit que les végétaux sont manifestement secs, tandis qu'on ne l'aperçoit pas si facilement à l'égard des hommes. L'air ne pouvant prendre de l'eau, ni de la mer trop éloignée, ni des fleuves, ni des animaux, ni des végétaux, est fortement altéré. Lors donc qu'il passe sur la mer, il se sature d'eau, et il apporte beaucoup d'humidité sur les premières terres où il arrive; en sorte que le vent du midi est alors chaud et humide, à moins que la situation particulière des lieux n'y fasse des changements. On doit raisonner ainsi des autres vents, relativement à leurs qualités dans les diverses contrées. Les vents qui nous viennent de la mer, à proportion qu'ils avancent dans les terres, deviennent un peu secs. Ceux qui nous viennent des neiges, des glaces, des

quod nimirum farina, cum sicca existat, atque ita aqua irrigata in ventriculum calida incidat, humorem ex ipso trahit. Calidum siquidem frigidum, et frigidum calidum trahere solet. Ventriculi autem humore consumto, ut resiccetur, necesse est. Aqua vero, quæ simul mazam subiit, inducta, refrigerat. Quæ igitur in alvi profluvii, aut alterius ejusmodi caliditatis profusione, siccare aut refrigerare oportet, hæc maza efficiet. At sicca intrita exsiccatur quidem, non æque tamen, propterea, quod vehementer condensata est; alimentum vero plurimum corpori impertit, cum nimirum sensim aliquatæ alimentum viæ excipiant. Per alvum igitur modo demittitur, flatum tamen minime excitat, neque ructus adfert. Quæ autem jampridem subacta et intrita est, nutrit quidem minus, sed alvum magis movet et inflat.

Cyceon solus aqua temperatus refrigerat, et nutrit, cum vino autem calefacit et sistit. Cum melle minus quidem calefacit et nutrit, magis vero alvum subducit, si mel sincerum non fuerit; alioqui alvum non ciet, sed sistit. Cum lacte autem omnes bene quidem nutriunt; verumtamen ovillum alvum sistit, caprinum vero magis alvum subducit, bubulum minus, equinum et asinum per alvum magis demittitur. Triticum hordeo quidem est valentius, et magis nutrit; minus autem alvum subducit, tum ipsum, tum succus. Panis ex farina integra, nec excussa, siccatur et alvum subducit. Purus vero, plus quidem nutrit, minus vero alvum dejicit. Ex panibus autem fermentatus quidem levis est, et per alvum secedit. Ac levis quidem est, quoniam fermenti acore humidum consumtum est, quod in alimentum transit. Secedit autem, quia cito coquitur. At non fermentatus minus quidem alvum dejicit, plus vero nutrit. Ex succo autem subactus, levior est, abunde nutrit, et per alvum demittitur. Nutrit quidem, quia purus; levis vero est, quod levissimo subactus est, et ab eodem fermentatus et tostus. Per alvum autem secedit, quod dulci et alvum subducenti tritici parti commixtus est. Ex panibus item maximi plurimum habent alimenti, quod humidum ab igne minime exurit. Testacei vero et subcinericii, siccissimi; hi quidem propter cinerem, illi vero propter testam, humido exsucto. Similaginei autem horum omnium validissimi sunt, multoque magis, qui ex alica parantur, et admodum nutriunt, verum non æque subducunt.

fleuves, des étangs, sont froids et humides, et ils font participer à ces qualités, tant les animaux que les végétaux. Ils donnent la santé aux corps qui ne pèchent point par trop de froid; ils occasionnent des maladies dans les corps chauds, en raison des grands changements qu'ils y font du chaud au froid. Les habitants des lieux chauds et humides, près des grands fleuves, éprouvent habituellement les mêmes choses. — Les autres vents, suivant qu'ils soufflent dans une direction qui tient du nord ou du midi, sont sains à proportion qu'ils portent un air plus pur ou plus vif, et qu'ils donnent l'humidité nécessaire à la chaleur de l'âme. — Tous ceux qui viennent des terres sont nécessairement secs. Le soleil et la terre les dessèchent. L'air, ne trouvant point ailleurs d'où prendre sa nourriture, la puise dans les animaux et dans les végétaux, en quoi ces vents leur sont préjudiciables. Quand ils soufflent des montagnes sur les villes, non-seulement ils dessèchent; ils mettent de plus un grand trouble dans l'air que nous respirons, et ils sont pour le corps de l'homme une source de maladies, à raison des troubles occasionnés dans l'atmosphère. — Il importe donc de connaître quel est le pouvoir et la propriété des vents. On verra dans la suite les moyens de se préserver de leurs mauvais effets.

3. (*Observations générales sur les aliments et les boissons.*) Quant aux aliments et aux boissons, on doit savoir quelles en sont les facultés naturelles et celles qui dépendent de leurs préparations. Ceux qui se sont bornés à n'y considérer que le doux, le gras, le salé ou quelque autre qualité pareille, n'en font point assez connaître les propriétés. Il y a plusieurs espèces de doux et d'amer, qui ont des effets très-différents : ainsi des autres. Les uns lâchent le ventre, tandis que certains le resserrent : ceux-ci dessèchent, ceux-là humectent. Il y a même des choses qui, suivant certaines circonstances, produisent l'effet de ressermer et de lâcher le ventre, ou de pousser les urines, ou qui n'exercent aucune de ces vertus. Il faut en dire autant des échauffants et de tous les autres; ils ont chacun quelque autre qualité qui s'y unit. Il n'est donc pas possible de traiter ceci en général. J'entrerai dans le détail, et je dirai de chaque chose en particulier quelles sont ses facultés.

4. (*Les céréales.*) L'orge, de sa nature, est froid et sec. Il a quelque chose de purgatif dans le suc de son écorce. La preuve en est que, si l'on fait bouillir de l'orge sans le dépouiller de l'écorce,

Farina pura ex aqua pota refrigerat, et lotura farinæ aqua macerata et subacta igne cocta. Furfurum succus coctus, levissimus, alvum subducit.

At farinæ ex lacte exhibitæ, propter serum, magis per alvum secedunt, quam quæ ex aqua, præcipueque si cum alvum dejectis miscentur. Quæ vero cum melle, aut oleo incoquantur, aut assantur, omnes æstum et ructum excitant. Ructum quidem, quod cum multum alimentum exhibeant, per alvum minime secedunt; æstum vero, quod, cum pingues et dulces existant, et inter se conveniant, neque ejusdem cocturæ indigeant, in eodem sunt.

Similago et alica cocta validum et multum alimentum exhibent, non tamen per alvum secedunt. Tragus sive olyra, tritico levior, et quæ ex ea conficiuntur, his similiter, quæ ex tritico parantur, magis tamen per alvum secedunt. Avena, in cibo et sorbitione sumpta, humectat et refrigerat. Recentis farinæ crassiores et tenuiores, vetustis sicciores, quod igni et operationi viciniores existunt. Quæ ubi vetustæ sunt, calor expirat, frigiditas vero inducitur. Panes calidi quidem siccant, frigidi vero minus, gracilitatem tamen quandam inferunt.

CAPUT IV. — De leguminibus, carne, et succo carnis universim.

Fabæ alimentum quoddam alvum sistens et flatuosum exhibent. Flatuosum quidem, quoniam meatus aliud superingestum alimentum non excipiunt; alvum autem sistens, quoniam totam alimenti fecem continet. Pisa minus quidem inflant, magis autem alvum dejectis. Ervilia et phaseoli his magis alvum dejectis, minus inflant, et probe nutriunt. Cicer album alvum et urinam movet, et nutrit. Nutrit quidem, quod carnosum est, dulce per urinam redditur, salsuginosum per alvum demittitur. Milii grana et farinæ siccant, et alvum sistunt, et cum ficibus vehementibus doloribus succurrunt. Milium autem coctum nutrit, minime tamen per alvum secedit. Lentæ æstuosæ sunt et turbant, et neque alvum dejectis, neque sistunt. Ervum alvum sistit et validum est, incrassat, explet, et bonum colorem homini conciliat. Lini semen, in cibo sumtum, alvum sistit, et aliquantulum refrigerat. Hormini semen eadem, quæ lini semen efficit. Lupini natura validi et calidi, præparatione tamen leviores et frigidiores evadunt, et

la décoction lâche fortement le ventre. S'il est mondé, il rafraîchit et arrête le cours de ventre. En le rôtissant, on lui enlève la vertu purgative avec son humidité : la faculté de rafraîchir et de dessécher restent. Toutes les fois qu'on veut rafraîchir et dessécher, la farine produit ce double effet. L'on en fait une foule d'espèces de gâteaux, qui tous ont cette propriété. La grosse farine nourrit moins, elle lâche davantage. La fine farine est plus nourrissante, elle ne pousse pas autant aux selles. Quand la pâte est levée, qu'elle a pris beaucoup d'eau, ou qu'elle est bien pétrie avec du lait ou avec du vin blanc, les gâteaux en sont légers; ils lâchent le ventre et rafraîchissent; ils rafraîchissent, parce qu'il y est entré beaucoup d'eau; ils lâchent le ventre, parce que la digestion s'en fait promptement; ils sont légers, parce qu'il s'en dégage beaucoup d'air, à raison de ce qu'ils contiennent beaucoup de parties nourrissantes. Les voies de la nutrition, étant trop étroites, ne peuvent donner passage à tout ce qu'ils ont de nutritif. Il y en a donc une portion qui est atténuée avec l'air, et mise au dehors avec le soufuffle de la respiration : une autre portion reste dans le corps et y engendre des vents, dont les uns sortent par haut, les autres par bas; de manière qu'une grande portion est poussée hors du corps en pure perte, sans servir à le nourrir. Si la pâte des gâteaux n'est point levée, et qu'on les mange aussitôt qu'ils sont faits, ils dessèchent. La farine étant naturellement sèche et mal humectée, arrivant dans l'estomac toute chaude, attire les humeurs des entrailles, d'autant plus qu'elle est chaude. Or, le chaud attire le froid, comme le froid attire le chaud. Les humeurs du ventre étant ainsi absorbées, il en résulte nécessairement que ces gâteaux dessèchent. L'eau, qui est avec la farine dans le gâteau, rafraîchit. Toutes les fois donc qu'il faut dessécher et rafraîchir les entrailles échauffées par une fluxion d'humeurs avec un cours de ventre, ou par quelque autre cause de cette espèce, ces gâteaux remplissent les deux objets. Quand la pâte est bien pétrie, mais peu humectée, ils ne dessèchent pas autant, parce que la pâte en est très-serrée. Ils nourrissent beaucoup, parce qu'ils se digèrent lentement; ils ne passent pas vite. Les parties nutritives entrent dans leurs voies, et ils ne donnent point de vents ni par haut ni par bas. Lorsque la pâte des gâteaux est bien pétrie, mais peu ou point levée, ils nourrissent moins; ils passent assez vite, et ils engendrent des vents.

5. Les bouillies de farine d'orge, si on

per alvum secedunt. Irio humectat, et alvum dejicit. Cucumeris semen urinam magis, quam alvum movet; implet autem et incrassat. Alvo quidem secedit, propter exterius putamen; carne vero implet et incrassat. Lotum vero alvum minus dejicit; incrassat autem et explet magis; humectat vero et urit, quia pingue et oleosum. Cnicus alvum dejicit. Papaver sistit, idque nigrum præstat magis, quod etiam alvum facit, potenter autem nutrit.

Horum omnium succus magis, quam caro, alvum movet. Hæc igitur in præparatione adhibenda cautio, ut, in quibus siccare velis, in iis, succo detract, carne utaris; in quibus vero alvum movere, succo plurimo, et carne pauciore, ac bene succulenta.

CAPUT V. — De iis, quæ ab animalibus sumuntur, alimentis; quadrupedibus, volucris, piscibus.

De animalibus autem, quæ in cibum veniunt, sic sentiendum.

Carnes bubulæ validæ sunt, et alvum sistunt, nec facile in ventriculis concoquantur, quoniam crassi et multi sanguinis est hoc animal. Et carnes ore sumtæ graves sunt, eademque, et sanguis et lac. Quorum autem animalium lac tenue est, et sanguis similiter, eorum quoque carnes consimiles existunt. Caprinæ carnes his leviores sunt, et magis alvum dejiciunt. Suillæ his quidem magis corpus roborant, et abunde alvum dejiciunt, propterea, quod tenues, paucumque sanguinem continent venas hoc animal habet, multam vero carnem. Agninæ ovillis sunt leviores, et hædinæ caprinis, quia exsanguis magis et hmidæ. Sicca enim et valida natura animantia, cum quidem tenera sint, per alvum secedunt; cum vero adoleverint, non item. Vitulinæ carnes ad bubulas eodem se habent modo. At porcellorum carnes suillis sunt

les fait simplement avec de l'eau, rafraichissent et nourrissent: faites avec le vin, elles échauffent, nourrissent et serrent le ventre: faites au miel, elles nourrissent et échauffent moins; elles passent mieux quand le miel est bien pur; s'il ne l'est point, elles ne passent pas aussi vite; elles resserrent: faites avec du lait, elles sont toutes nourrissantes; mais quand c'est du lait de brebis, il resserre; celui de chèvre est plus laxatif; celui de vache ne lâche pas autant. Le lait de jument et celui d'ânesse sont ceux qui passent le plus facilement.

6. Le froment est plus fort et plus nourrissant que l'orge. Sa décoction et sa farine ne lâchent pas autant le ventre. Quand le pain est fait de toute la farine, il est laxatif et desséchant; lorsqu'il est fait avec de la farine tamisée, il nourrit davantage, mais il ne passe pas aussi promptement. Le pain fait avec du levain est léger et laxatif, l'acide du levain consommant de l'eau qui aurait servi à la nourriture. Il passe bientôt, parce que la digestion s'en fait facilement. Sans levain, il ne passe pas si vite, mais il nourrit davantage. Quand il est pétri avec la fleur de la farine, il est léger, il passe bien et il nourrit comme il faut. Il est léger, parce que la pâte est faite avec la partie la plus légère, que le levain en est fait de même, et que la cocction ne lui enlève point sa légèreté. Il passe facilement, parce qu'il est l'extrait de la partie laxative et la plus douce du froment. Les grands pains sont les plus nourrissants, parce qu'il y a proportionnellement moins de parties desséchées par le feu. Ceux qui sont cuits au four nourrissent mieux aussi, que ceux qu'on cuit au foyer, ou entre deux fers, parce qu'ils ne sont pas tant brûlés. Quand on les fait cuire sous la cendre, ou à la tourtière, ils dessèchent davantage: les premiers, à raison de ce que les cendres en absorbent l'humidité; les seconds, à cause que la partie sous le couvercle de la tourtière est toujours trop desséchée. Le pain bis est généralement le plus fort, surtout celui d'épautre. Il nourrit bien, mais il ne passe pas facilement.

7. La fleur de farine de froment, délayée dans l'eau, fait une boisson rafraichissante, lors même qu'on la fait bouillir au feu. La décoction de son est légère et laxative. La farine cuite dans le lait passe plus facilement que cuite à l'eau, à cause du petit lait. Elle passe encore mieux, si on y ajoute quelque laxatif: mais tout ce qu'on fait bouillir ou frire avec de la farine, du miel et de l'huile, est échauffant, et donne des vents par en haut. On rend les vents par

graviore. Hoc enim animal natura carnosum et exsangue, quamdiu tenellum est, superabundantem habet humiditatem. Cum ergo superingestum alimentum meatu non suscipiant, id, quod remanet, ventrem calefacit et turbat. Carnes asinæ per alvum secedunt, sed pullorum præsertim, et equinæ sunt leviores. Caninæ calefaciunt et siccant, roburque inferunt, non tamen per alvum secedunt. Catulinæ vero humectant, et alvum dejiunt. Silvestris suis caro siccatur, robur affert, et alvum dejiunt. Cervi siccatur, et minus alvum dejiunt, magis autem urinam provocat. Leporina sicca est, et alvum moratur; urinam tamen quodammodo ciet. Vulpina humidior est. Erinaceorum terrestrium carnes urinam provocant, et humidiores sunt.

At vero de volucris sic se res habet. Omnia fere volucrum genera quadrupedibus sicciora existunt. Nam quæ vesicam non habent, neque urinam reddunt, neque salivam fundunt, prorsus sicca sunt. Ventris enim caliditate corporis humiditas in caloribus alimentum absumitur, atque idcirco neque urinam reddunt, neque salivam fundunt. Cui autem ejusmodi humiditates desunt, id ipsum siccare necesse est. Palumbis igitur caro siccissima, deinde columbæ, tertio loco perdix et galli, ac turturis, anseris vero maxime humida. Quæ autem semina legunt prioribus sicciora sunt. Anatis vero carnes, et reliquarum avium, quæ in paludibus aut aquis degunt, omnes humidæ existunt.

Ex piscibus siccissimi quidem scorpius, draco, callionymus, cuculus, glaucus, perca, thrissa. Leves vero saxatiles fere omnes, velut turdus, phycis, elephitis, gobio. Hi omnes, et prædicti, erronibus leviores sunt. Cum enim quiescant, raram et levem carnem habent. Errones autem, et undas verberantes, laboribus attriti, solidiorem carnem obtinent. Torpedines et squatinæ, ac rhombi, et ejusmodi, leviores sunt. Qui vero pisces cœnosis et aquis locis cibum capiunt, velut capitones, mugiles, anguillæ, et reliqui id genus, graviore existunt,

aut, à cause de la surabondance de parties nutritives qui ne passent point. L'effet échauffant provient du mélange du doux avec le gras, qui étant disséminables, ne peuvent être dirigés par les mêmes forces. Les bouillies de farine de froment non tamisée, et de celle d'épautre, sont fortes et nourrissantes, mais elles ne passent pas facilement.

8. Le seigle (1) est plus léger que le froment. Les diverses préparations qu'on en fait ont leurs propriétés communes avec celles du blé; elles sont même plus laxatives.

9. L'avoine employée en nourriture humecte et rafraîchit, notamment quand on en fait des bouillies.

10. Les farines nouvelles, tant celles qui ne sont pas tamisées, que celles qui le sont, dessèchent plus que les anciennes. Elles retiennent long-temps de la chaleur qu'elles ont prise dans la mouture; ensuite elles la perdent, et la fraîcheur leur revient.

11. Le pain chaud dessèche; quand il est froid, il produit moins cet effet. Le pain seul n'engraisse point.

12. (Les légumes.) Les fèves ont quelque chose de nourrissant, d'astringent et de venteux. Elles donnent des vents, parce que beaucoup de leurs parties ne sont pas nutritives; elles nourrissent peu, parce qu'elles contiennent une grande quantité de parties grossières. Les pois sont moins venteux, et passent plus facilement.

13. Les gesses et les haricots sont moins astringents, moins venteux et nourrissent bien.

14. Les pois chiches blancs passent facilement. Ils portent aux urines et ils nourrissent; ils nourrissent, parce qu'ils sont charnus; ils poussent aux urines, parce qu'ils sont doux; ils lâchent le

(1) Ce n'est qu'avec une entière conviction de l'impossibilité d'être entièrement satisfait, en voulant rendre exactement le mot grec *σείγλις*, que j'ai cru pouvoir le traduire par seigle. Les naturalistes n'ignorent point combien peu nous sommes assurés de connaître les diverses productions céréales, dont les anciens auteurs grecs et latins parlent dans leurs ouvrages. Ceci sera remarqué une fois pour toutes, au sujet des noms français sous lesquels je les ai désignées dans cette traduction. J'en dis autant de plusieurs légumes, et généralement de plusieurs minéraux, végétaux, animaux et de quelques-unes de leurs parties. La manne d'Hippocrate, par exemple, n'est pas notre manne, etc.

quod ab aqua et luto, et his, quæ illic producuntur, nutriuntur, ex quibus etiam spiritus haustus hominem lædit et aggravat. Fluviales autem, et lacustres, his etiam graviore sunt. Polybi vero et sepia, atque ejusmodi, neque leves sunt, ut videntur, neque alvum deiciunt, idcircoque, si eduntur, oculos gravant, illorum tamen jus alvum movet. Conchylia vero, velut pinnæ, purpuræ, patellæ, buccinæ, ostrea, ea quidem sicca sunt, horum autem succi alvum movent. Mytili, pectines et tellinæ, his magis per alvum secidunt. Urticæ, et qui cartilaginei sunt generis, maxime humectant, et alvum deiciunt. Erinaceorum ova, et locustarum humor, musculi, ursi, cancri, præsertim fluvialibus; sed et marini, alvum movent, et urinam provocant. Sale conditi siccant et attenuant, plerique etiam leniter alvum deiciunt. Ex salitis siccissimi quidem marini; deinde fluviales, palustres maxime humidi. Inter sale conditos pisces, qui percæ nominantur, potenter siccant.

Ex cicuratis autem animalibus, quæ in silvis et agris pascuntur, iis, quæ domi nutriuntur, sunt sicciora, quia laborando a sole et frigore resiccantur, et sicciora spiritu nutriuntur. Fera etiam animalia mansuetis sicciora, et crudivora, quæque silvarum materia pascuntur, et quæ parum edunt, multum edentibus sicciora, quæque feno ad pastum utuntur, iis, quæ herbis; item, quæ fructus edunt, iis, quæ minime fructibus victitant, quæque parum bibunt, iis, quæ multum, et quæ multo sanguine abundant, exsanguibus, et paucum sanguinem habentibus, et quæ in ætatis vigore sunt constituta, potius, quam admodum vetusta, et juvenula, et mascula, quam feminea, et castrata, quam non castrata, nigra quam alba, et hirsuta, quam nuda. His vero contraria, humidiora.

Animalium autem ipsorum carnes validissimæ quidem, quæ optime laborant, et sanguine abundant, et supra quas recumbunt. Levissimæ vero, quæ minime laborant, et in umbra latent, et in intimis animalis partibus sitæ sunt. Exsanguium autem validissimæ, cerebrum et

ventre, parce qu'ils ont des parties salines.

15. Le son de millet, même sa farine, sont astringents, ils dessèchent. Si on les mêle avec les figes (1), on s'en trouve très-bien dans les cas de douleurs. La bouillie de millet est nourrissante, mais elle a de la peine à passer.

16. Les lentilles échauffent et portent du trouble dans les entrailles. On ne peut les regarder ni comme astringentes, ni comme laxatives.

17. Les orbes sont astringentes; elles sont fortes, elles épaississent, elles blanchissent la peau, et lui donnent une belle couleur.

18. La graine de lin, quand on la mange, est astringente. Elle a quelque chose de rafraichissant.

19. La graine d'hormin (2) possède à peu près les mêmes propriétés que celles de lin.

20. Les lupins sont, de leur nature, chauds et forts. On les rend, par la préparation, plus légers, moins chauds, et ils passent facilement.

21. L'ërysimum humecte et lâche.

22. La graine de concombre est diurétique et laxative. Elle est en même temps incrassante et elle épaissit. Elle lâche à raison des qualités de l'écorce: c'est l'amande qui incrasse. Si on lave la graine, elle purge encore, mais moins, et elle incrasse davantage. De sa nature, elle humecte, mais elle devient caustique par sa partie grasseuse et huileuse, quand elle rancit.

23. Le chardon béni est laxatif.

24. Le pavot est astringent, le noir, plus que le blanc. Il est nourrissant aussi, et il engraisse.

(1) On s'en trouve très-bien. Le texte est ici obscur et vraisemblablement altéré. Peut-être s'agit-il de l'usage du son de millet ou de sa farine, en cataplasmes avec des figes.

(2) Il est très-douteux qu'il s'agisse ici d'aucune des plantes que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'hormin, *horminum*, dont quelques espèces sont employées en médecine, mais non dans les usages domestiques pour nourriture. On n'est point assuré que les plantes qui portent encore aujourd'hui des noms grecs soient les mêmes que celles qui étaient autrefois désignées par cette dénomination. Ceci s'applique à l'ellébore, etc. Je n'ai pas moins de doutes, au sujet des plantes ou graines dont j'ai traduit les noms grecs par ceux de *chardon béni*, *de pavot*, etc. (Voyez la note mise *suprà*, au n° 8.)

medulla; levissimæ, quæ sunt in ventre inferiore, musculi, pectines, pedes. Piscium siccissimæ sunt partes superiores, levissimæ ventris inferioris, et capita humidiora, propter pinguedinem, et cerebrum. Volucrum ova validum quid, et nutriens, et inflans habent. Validum quidem, quoniam animalis generationem continent; nutriens vero, quod hoc in pullo lactis rationem habet; inflans autem, quia ex parva mole in multam diffunditur. Caseus validus est, æstuosus, et alit. Validus quidem, quod generationi et proximus; alit vero, quia lactis carnosa pars in eo remanet; æstuosus est, quia pinguis. Alvum autem sistit, quia ex succo et coagulo constat.

CAPUT VI. — De poculentis, aqua, vino, aceto, sapa, lora.

Aqua refrigerat. Vinum calidum et siccum, habet et purgans quiddam a materia. Vina nigra, et austera, sicciora sunt, neque per alvum secedunt, neque urinam aut sputum movent, sed corporis humiditatem absumentes siccant, et caliditatem inferunt. Mollia, nigra, humidiora sunt, et flatus excitant, alvumque magis dejiciunt. Dulcia nigra humidiora sunt; calefaciunt autem, et inflant, cum humiditatem inducunt. Alba vero et austera calefaciunt, magis autem urinam movent, quam alvum dejiciant. Vina recentia alvum magis movent, quod musto sunt propiora, et nutriunt, item odora magis, quam inodora ejusdem ætatis, quia facilius concoquantur, et crassa, quam tenuia. At tenuia dulcia urinam magis et alvum movent, corpusque humectant, et sanguinem imbecillum reddunt, cum adversarium corpori sanguinem augeant. Mustum flatum movet, et subducit, turbationemque in ventre suo fervore excitat, alvumque dejicit. Flatum quidem movet, quod calefacit; e corpore autem subducit, quia purgat; cum vero in ventriculo ferveat, turbationem excitat, et alvo secedit. Vina acida refrigerant, extenuant, et humectant. Refrigerant quidem et extenuant, quod humidum e corpore educunt; humectant autem, quod aqua una cum vino ingreditur.

25. (*Observations générales sur la pulpe et sur le suc des végétaux.*) De tous ces végétaux, le suc en est plus laxatif que la pulpe. Il faut donc, dans les diverses préparations qu'on en fait, extraire le suc, non la pulpe, quand on veut lâcher le ventre, et préférer alors ceux qui sont les plus succulents.

26. (*Des viandes des quadrupèdes.*) Quant aux viandes dont on use en aliments, il faut savoir que la chair de bœuf serre; qu'elle est forte et de difficile digestion pour l'estomac. Le sang de cet animal est épais, et il en a beaucoup. On voit à la balance que la chair de bœuf est pesante; elle l'est aussi sur l'estomac. Son sang de même, pareillement le lait de vache. La chair des animaux qui ont le sang et le lait léger est légère. La viande des chèvres est des plus légères; elle est laxative.

27. Celle de cochon donne beaucoup de force au corps. Elle est laxative, parce que cet animal a les veines petites, avec peu de sang, et beaucoup de chairs.

28. La viande d'agneau et de chevreau est plus légère que celle de chèvre et de mouton, parce que les jeunes animaux ont moins de sang et sont plus humides; car les animaux qui, de leur nature, sont secs et forts donnent, tandis qu'ils sont jeunes, une chair qui passe bien. Il n'en est pas de même, quand ils sont vieux. On le voit dans la comparaison du veau avec le bœuf. Il n'en est pas ainsi des petits cochons, comparés avec ceux qui sont faits; la chair des jeunes est plus pesante. Cet animal, qui a beaucoup de chairs et peu de sang, a un excès d'humidité dans les premiers temps. Lorsque nos pores ne peuvent point absorber toute la nourriture qui entre dans le ventre, son séjour y produit de la chaleur et des troubles.

29. La chair d'âne passe facilement, celle de poulain encore mieux; celle de cheval est fort légère.

30. La viande des chiens échauffe, dessèche et donne beaucoup de force, mais elle resserre. Celle des petits chiens humecte et passe bien.

31. Le sanglier échauffe, donne de la force et passe facilement.

32. Le cerf dessèche; il n'est guère laxatif, il porte davantage aux urines.

33. Le lièvre dessèche et serre, il est diurétique.

34. Le renard et les hérissons de terre ont la chair humide; elle est diurétique et humectante.

35. (*Des oiseaux.*) Quant aux oiseaux, en général, leur viande est plus sèche que celle des quadrupèdes. Les animaux qui n'ont point de vessie urinaire, qui

Acetum refrigerat, quod corporis humidum colliquando absumit, magis autem alvum sistit, quam dejicit, quia minime alit et acre est. Sapa calefacit, humectat et subducit. Calefacit quidem, quia vinosa; humectat vero, quod nutrit; subducit autem, quia dulcis. Feces vinaceæ humectant, subducunt, et flatum excitant, quod etiam mustum idem efficit. Mel calidum et siccum est, sincerum, ex aqua vero humectat, et biliosum alvum dejicit, pituitosum vero sistit. At vero vinum dulce pituitosis magis per alvum secedit.

CAPUT VII. — De herbis et oleribus.

De oleribus autem sic se res habet. Allium calidum, urinam et alvum movet, oculis minime bonum. Cum enim multam corporis purgationem faciat, aciem hebetat, alvum autem et urinam cied, propter vim purgantem; coctum crudo imbecillius, flatum autem parit, propter spiritus vehementiam. Cepa oculorum quidem aciei commoda, corpori vero noxia, quod calida et æstuosa est, et per alvum secedit. Nullum enim alimentum corpori, neque utilitatem præbet, calefaciendo autem exsiccat, propter succum. Porrum minus quidem calefacit, urinam vero et alvum movet, habetque vim quandam purgantem, humectat autem, et ructum acidum sedat, ipsumque post reliquos cibos comedere præstat. Raphanus humectat, pituitam sua acrimonia diffundendo, folia vero minus, nisi in articularibus morbis. Radix vitiosa est, quæ per summa fluitat, et ægre concoquitur. Nasturtium calidum est, et carnem liquefacit, pituitam albam sistit, proindeque stranguriam infert. Sinapi calidum est, et alvum dejicit, sed et hoc urinæ difficultatem parit. Quin et eadem eruca facit. Coriandrum calidum, alvum sistit, et ructum acidum sedat, somnum conciliat, si postremo loco edatur. Lactuca frigidissima est, priusquam succum habet, imbecillitatem autem quandam corpori infert. Anethum calidum, et alvum sistit, odoratumque sternutamentum sedat. Apium urinam magis quam alvum

ne pissent point, qui ne rendent point de salive, sont tous secs. La chaleur de leur ventre consume l'humidité de leur corps, pour la nourriture du feu; c'est pourquoi ils n'ont ni urine ni salive. Privés de ces humeurs, ils doivent nécessairement être secs.

56. Les bizets sont les plus secs, ensuite les pigeons, en troisième lieu, les perdrix, les poules, les tourterelles. Les oies sont humides. Les oiseaux granivores sont, en général, plus secs que les autres. Les canards et tous les aquatiques participent de l'humidité dans laquelle ils vivent et des espèces d'aliments dont ils se nourrissent.

57. (Des poissons.) Quant aux poissons, les plus secs sont le scorpion appelé *scorpeno* par les Marseillais, le viver, le tapicon, le coucou *la galine des Marseillais*, le glaucus *la biche des Marseillais*, la perche de mer, l'alse.

58. Presque tous les poissons qui vivent dans les rochers sont légers, comme la vieille, la mole, la grive, le boulerot, Ceux-ci et les précédents sont plus légers que les poissons coureurs. Comme ils ne voyagent guère, leur chair est moins dense; mais les espèces qui sont de grandes traversées, dont les chairs sont battues par les flots de la mer, les ont fermes. La torpille, l'angelot, le turbot, sont très-légers.

59. Les poissons qui vivent dans la vase et dans les borbiers, le cabot, le mulot, l'anguille, et autres pareils, sont pesants, à raison de ce qu'ils vivent dans la fange, et dans des eaux dont les émanations seules, prises par la respiration, incommode et appesantissent.

40. Les poissons de rivière et d'étang sont encore plus pesants.

41. Les poulpes, les sèches et autres poissons de cette espèce, ne sont ni légers, comme on le croit, ni laxatifs: ils portent sur les yeux, quand on en mange. Le bouillon qu'on en fait est laxatif.

42. Les coquillages, comme les pinnes, les pourpres, les lepas, les buccins, les huîtres sont secs; mais le bouillon en est laxatif. Les moules, les peignes et les tellines sont ceux qui passent plus facilement.

43. Les orties et les poissons cartilagineux humectent et lâchent le ventre.

44. Les œufs d'oursin, le jus des langoustes, les moules, les crabes, les écrevisses, surtout celles de rivière, même celles de mer, passent facilement et sont diurétiques.

45. Les poissons secs, salés, dessèchent et amaigrissent; mais la plupart passent bien. Ceux de mer, salés, dessèchent le plus. Viennent ensuite ceux de rivière.

movet, radices etiam magis, quam ipsum, alvum movent. Ocimum siccum est, calidum, et alvum sistit. Ruta urinam magis quam alvum movet. Quendam etiam cogendi vim habet, et præpota adversus venena valet. Asparagus siccus est, et alvum sistit. Salvia sicca est, et alvum sistit. Solanum refrigerat, et in somnis veneris ludibria prohibet. Portulaca fluviatilis refrigerat, et sale condita calefacit et purgat. Calamintha calefacit et purgat. Mentha calefacit, et urinam ciet, vomitionemque sistit, ac si quis eam sæpe comedit, ejus genitale semen ita colliquefacit, ut efluat, et arrigere prohibet, corpusque imbecillum reddit. Rumex calefaciendo alvum movet. Atriplex humida est, neque tamen alvum dejicit. Blitum calidum, neque alvum movet. Brassica calefacit, per alvum secedit, et biliosa educit. Betæ succus alvum quidem dejicit, olus autem ipsum cibo sumtum sistit; radices vero alvum magis movent. Cucurbita refrigerat et humectat, alvoque secedit. Rapum æstuosum est, humectat autem et corpus conturbat, non tamen per alvum secedit, verum urinæ difficultatem adfert. Pulegium calefacit et alvum movet. Origanum calefacit, biliosa tamen subducit. Thymbra eadem, quæ origanum, efficit. Thymum calidum, alvum et urinam movet, et pituitosa educit. Hyssopum calidum et pituitam ducit.

Ex agrestibus autem oleribus, quæ os calefaciunt, et odorata sunt, ea calefaciunt, et urinam potius quam alvum movent. Quæ vero humida sunt natura et frigida, ac insipida, odoreque gravi, per alvum magis secedunt, quam per urinam. Quæ acra et austera, alvum sistunt. Quæ acra et odorata, urinam provocant. Quæ acra et sicca sunt in ore, ea omnia siccant; quæ acida, refrigerant. Hi succi urinam movent: crethmi, apii, alii cremor, cytisi, fœniculi, porri, adianti, solani, qui et refrigerat. Scolopendrium, mentha, seseli, caucalides, hypericum, urticæ, alvum movent et purgant. Ciccor, lens, hordeum, beta, brassica, mercurialis, sambucus, cnicus, hæc omnia alvum potius quam urinam movent.

Quant à ceux d'étang, ils dessèchent beaucoup moins. Les plus desséchants de tous, sont ceux qu'on nomme la perche salée.

46. (*Observations générales sur les différentes qualités de la nourriture prise des animaux, suivant leur manière de vivre et leurs qualités particulières.*) Des animaux domestiques, ceux qui paissent dans la campagne, et ceux qui travaillent aux champs, dessèchent davantage. Le travail les dessèche mieux que le soleil, ou le froid. ou l'air qu'ils respirent. Les animaux sauvages sont plus desséchants que les domestiques. Les carnivores le sont plus que les frugivores, soit que ces derniers vivent de ramée, ou d'herbes, ou de fruits. Ceux qui mangent peu, ou qui boivent peu, le sont encore plus que ceux qui mangent ou qui boivent beaucoup; ceux qui abondent en sang, plus que ceux qui en ont moins; ceux qui ont toute leur vigueur, plus que les jeunes ou les très-vieux; les mâles, plus que les femelles; ceux qui ne sont pas châtrés, plus que ceux qui le sont; les noirs, plus que les blancs; ceux qui sont fourrés, plus que ceux dont le poil est ras. On jugera, par les conditions contraires, quels sont les animaux dont la chair est humectante.

47. (*Suivant la situation des parties dans l'animal.*) En général, la viande est plus forte quand elle provient d'animaux qui travaillent et qui abondent en sang, notamment si elle est tirée des parties dont ils appuient dans le travail. Ceux qui ne prennent aucune peine, qui vivent à l'ombre, l'ont plus légère, surtout celle des parties les plus internes. Quand ils ont peu de sang, la cervelle et la moelle sont plus fortes. Les viscères du bas-ventre, les muscles, les parties génitales extérieures de la femelle, les pieds, sont légers. Dans les poissons, la chair du dos est plus sèche; celle du ventre plus légère. La tête est la partie la plus humectante, à cause de la graisse et de la cervelle. Les œufs des oiseaux ont quelque chose de fort, de nourrissant et de venteux. Ils sont forts, car ils abondent en parties génératives; ils sont nourrissants, car ils contiennent le lait qui doit nourrir le poussin; ils sont venteux, puisqu'ils abondent en souffle, qui doit faire un grand animal d'un petit.

48. (*Le fromage.*) Le fromage est fort échauffant et nourrissant. Sa force lui vient de ce qu'il est fait de lait, humeur analogue à la génération; sa qualité nourrissante, de ce qu'il contient la partie fibreuse du sang qui fait les chairs; sa qualité échauffante, de la partie butireuse; il est astringent, parce qu'il est

CAPUT VIII. — De fructibus diversis.

At vero de fructibus autumnalibus habet se res ad hunc modum. Qui semen quidem inclusum habent, ii alvum magis movent. Virides item magis, quam sicci. Horum autem facultas dicta est. Mora calefaciunt et humectant, per alvumque secedunt. Pira matura calefaciunt et humectant, et alvum dejiunt; dura vero sistunt. Pira silvestria, hiberna, matura, alvum movent, eamque purgant; cruda vero sistunt. Mala dulcia ægre concoquantur, acida autem et matura, minus. Cydonia adstringunt, neque alvum dejiunt. Malorum autem succus vomitionem sistit, et urinam promovet, quod et odor ante vomitionem præstat. Mala silvestria alvum sistunt; cocta vero cibo sumta magis alvum dejiunt. Ad eam autem spirandi difficultatem, cum non nisi erecta cervice spiritus trahitur, tum eorum succus, tum ipsa quoque epota juvant. Sorba, mespila, corna, alique id genus fructus, alvum sistunt, et acerbi sunt Mali punici dulcis siccus alvum dejiunt, verum æstuosum quiddam habet. Mala punica, quæ vinoso sunt succo, minus æstiosa sunt; acida vero magis refrigerant. At omnium nuclei alvum sistunt. Cucumeres crudi, frigidi, ægreque concoquantur; maturi vero urinam et alvum dejiunt, verum flatus excitant.

Uvarum racemi, calidi et humidi, alvum dejiunt, præcipue quidem albi. Dulces igitur potenter calefaciunt, quod multum jam calidi obtinent; immaturi vero minus calefaciunt, potu autem magis purgant. Ficus et uvæ passæ æstuosæ sunt, alvum tamen dejiunt. Ficus viridis humectat, alvum dejiunt, et calefacit. Humectat quidem, quod succo prægnans est; calefacit vero, propter lac; sed alvum dejiunt, propter ejusdem dulcedinem. Primæ ficus vitiosissimæ, quia lacte plenissimæ, optimæ postremæ. Ficus aridæ æstuosæ, alvum tamen dejiunt. Amygdalæ æstuosæ sunt, et nutriunt his de causis. Æstuosæ quidem, quia pingues;

composé d'une présure qui a caillé le liquide.

49. (*Des boissons.*) L'eau rafraîchit. Le vin est chaud, et il dessèche. Il a quelque chose de laxatif qui lui vient du parenchyme du raisin. Les vins noirs et après dessèchent davantage; ils ne passent pas aussi facilement, et ne portent point aux urines, ni aux crachats. Ils dessèchent en échauffant, et consomment l'humidité du corps. Les vins noirs, qui sont mous, humectent; ils donnent des vents, et ils sont un peu laxatifs. Les vins doux, noirs, sont humectants; ils sont néanmoins chauds et venteux, quoiqu'ils humectent. Les vins blancs, après, sont échauffants; ils portent aux selles ou aux urines. Le vin nouveau porte plus aux selles, parce qu'il est plus doux, et il possède plus de parties nutritives. S'il a du parfum, il produit plus d'effet que celui du même âge qui n'en a point, parce que le vin qui a du parfum se digère mieux. Le vin épais lâche davantage que le vin clair. Les petits vins doux sont diurétiques, laxatifs et humectants. Ils diminuent la force du sang, en augmentant la pituite, qui est une humeur ennemie du sang.

50. Le moût gonfle; il lâche le ventre, où il porte du trouble, en y bouillonnant; il lâche le ventre, et il est venteux, parce qu'il échauffe; il purge et nettoie les entrailles, mais il y met du trouble, parce qu'il y fermente; c'est ce qui le rend purgatif.

51. Les vins acides rafraîchissent, humectent et amaigrissent. Ils rafraîchissent et ils amaigrissent, parce qu'ils s'emparent des humeurs du corps; ils humectent, à raison de ce qu'ils sont fort aqueux.

52. Le vinaigre est rafraîchissant, parce qu'il absorbe l'humidité qui est dans le corps; il constipe plus qu'il ne lâche le ventre, parce qu'il n'a rien de nourrissant et qu'il est âcre.

53. Le vin cuit échauffe, humecte et lâche le ventre; il échauffe, parce qu'il est vineux; il humecte, parce qu'il est nourrissant; il lâche, parce qu'il est doux.

54. Les seconds vins sont humectants, laxatifs et venteux; ils produisent le même effet que le moût.

55. (*Le miel.*) Le miel est chaud et il dessèche, quand il est pur. Mêlé avec l'eau, il humecte, il purge les atrabillaires, il resserre les pituiteux.

56. Le vin doux purge plus particulièrement la pituite.

57. (*Les diverses herbes potagères des jardins.*) Au sujet des herbes, l'ail est chaud, laxatif, diurétique; il est mau-

nutriunt autem, quia carnosæ. Et nuces rotundæ his similiter se habent. Latæ vero maturæ nutriunt, et alvum dejiciunt. Purgatæ autem etiam flatus pariunt, eorum vero tunicæ alvum sistunt. Glandes ilignæ, quercinæ, et fagineæ, crudæ et tostæ, alvum sistunt, coctæ vero, minus.

CAPUT IX. — De carnibus quibuscunque; de conditura, natalibus, effectis, tempore, et coctura alimentorum.

Carnes pingues æstuosæ, sed alvum dejiciunt. Carnes vino conditæ siccant, et nutriunt. Siccant quidem propter vinum; nutriunt vero propter carnem. Aceto autem conditæ calefaciunt certe, propter acetum tamen minus, sed abunde nutriunt. At sale conditæ minus quidem nutriunt, humido a sale spoliatæ, extenuant tamen, et siccant, abundeque alvum dejiciunt. Singulorum autem vires ad hunc modum detrahère et adjicere convenit.

Cum ex igne et aqua constant cuncta, tum animantia, tum e terra nascentia, et ex his concrecant, ac in eadem resolvantur, valentium quidem cibariorum vim, coquendo et refrigerando, sæpe detrahère, contraque adjicere ad hunc modum oportet. Humidis quidem torrendo et asando humiditatem detrahito, sicca vero macerato et irrigato. Salsa macerato et coquito. Amara et acria, dulcium, acerba vero pinguium mixtura temperato. Ac de reliquis omnibus ex prædictis æstimare oportet.

Tosta aut assata crudis magis alvum sistunt, quod humidum igneum, et pingue ab igne detractum est. Cum igitur in ventriculum ingesta fuerint, humidum

vais pour les yeux. En nettoyant fortement le corps, il émousse la vue, il lâche le ventre, et pousse aux urines par sa vertu purgative; il est moins fort, cuit, que cru; il engendre des vents, parce qu'il abonde en souffle.

58. L'oignon est bon pour les yeux, il est mauvais pour le corps; il échauffe, et il brûle; il passe cependant bien, et il ne donne aucune nourriture au corps, aucune force. Son suc cru est desséchant et échauffant.

59. Les porreaux échauffent moins; ils sont diurétiques et laxatifs; ils ont même quelque chose de purgatif; ils humectent; ils sont bons contre les rapports acides. On les mange utilement après les autres mets.

60. Les raiforts humectent, en donnant leur eau qui est un peu mordante. Les feuilles le sont moins. Ils ne conviennent point aux goutteux. Cette racine leur est nuisible. Ils gonflent, et ne se digèrent pas aisément.

61. La capucine est chaude; elle fond les chairs; elle retient la pituite et l'empêche de couler, ce qui fait qu'elle donne des rétentions d'urine.

62. La moutarde est chaude; elle lâche le ventre, mais elle arrête les urines.

63. La roquette produit à peu près les mêmes effets.

64. La coriandre est chaude et astringente; elle calme les rapports aigres; elle est somnifère, mangée à la fin du repas.

65. La laitue est très-fraîche avant qu'elle ne donne du lait; mais elle rend le corps lâche.

66. L'aneth est chaud et astringent; son odeur arrête l'éternument.

67. Le céleri ou le persil est plus diurétique qu'il n'est laxatif. Les racines sont plus laxatives que la plante.

68. Le basilic est sec, chaud et astringent.

69. La rue est plus diurétique que laxative; elle a quelque chose d'astringent; elle est utile en boisson, quand on a avalé du poison.

70. Les asperges sont sèches et astringentes.

71. La sauge, de même.

72. La morelle est froide; elle préserve des pollutions nocturnes.

73. Le pourpier rafraîchit. Conservé au sel, il échauffe et il purge.

74. Le calament échauffe, et il purge.

75. La menthe échauffe; elle est diurétique; elle arrête le vomissement. Si l'on en mange beaucoup, elle fait perdre la semence. On ne peut plus ériger, et l'on devient faible.

ad se e ventre trahunt, et venarum oscula exsiccando et calefaciendo occludunt, proindeque humoris transitus coarctant. Quæ vero locis minime aquosis, siccis et æstuosis proveniunt, ea omnia sicciora et calidiora sunt, et robur plurimum corpori exhibent, quod pari mole et copia graviora sunt ac densiora, uberioremque fetum ferunt, quam quæ humidis, riguis et frigidis locis nascuntur. Ea autem humidiora, leviora et frigidiora existunt. Neque igitur solum ipsius cibi et potus, et animantium ipsarum, sed et patriæ, ex qua oriuntur, vim nosse oportet. Cum ergo ex iisdem etiam cibus validum alimentum corpori offerre voles, his, quæ ex locis minime aquosis prodeunt, utendum, tum cibus, tum potionibus, tum animantibus. Cum vero levius atque humidius, his, quæ ex riguis locis nascuntur, utendum.

Dulcia, acria, salsa, amara, austera, et carnosa calefacere solent, tum quæ sicca sunt, tum quæ humida. Quæ igitur plus sicci in se habent, ea siccant quidem et calefaciunt. Quæ vero plus humidi, hæc omnia calefaciendo humectant, et magis quam sicca per alvum secedunt. Nam cum plus corpus nutriant, in ventriculum attrahunt, et humectando alvum deji- ciunt. Quæ vero calefaciendo siccant, tum cibi, tum potus, neque sputum, neque urinam, neque alvum cient, et hanc ob causam corpus siccant. Incalescens corpus humido vacuatur, partimque ab ipsis cibus, partim etiam a calore animi in alimentum absorbunt, partim vero calefactum, et attenuatum, per cutim foras propellitur. Dulcia, pingua, et oleosa idcirco implent, quia ex modica mole multum diffundunt. Calefacta vero et diffusa calore corpus replent, et tranquillum reddunt. Acida autem, acria, austera, acerba, et ex toto collata, et sicca, non implent, ideo, quod venarum ora tum aperiant, tum expurgant, et partim quidem siccando, partim vero incidendo, et adstringendo, horrorem inferunt, et carnis humidum in parvam molem contrahunt, atque ita vacuum multum in corpore oritur. Cum igitur paucis implere, vel multis vacuare voles, hisce utitor.

Recentia omnia plus cæteris roborant, propterea quod vitæ sunt propinquiora.

76. La patience est échauffante et laxative.

77. L'arocbe humecte, sans lâcher le ventre.

78. Les bettes sont échauffantes, point laxatives.

79. Le chou échauffe ; il lâche le ventre et fait couler l'atrabile.

80. Le jus de blettes est laxatif ; la plante resserre ; ses racines sont plus laxatives.

81. La citrouille rafraîchit, humecte et passe bien.

82. Les raves sont chaudes ; elles humectent ; elles mettent du trouble dans le corps ; elles ne lâchent point le ventre, et elles donnent des ardeurs d'urine.

83. Le pouliot échauffe et lâche le ventre.

84. L'origan échauffe ; il pousse aux selles ; il fait rendre l'atrabile.

85. La sarriette produit à peu près les mêmes effets que l'origan.

86. Le thym est chaud, laxatif, diurétique, il fait rendre la pituite.

87. L'hysope est chaud ; il pousse la pituite.

88. (*Généralités sur les végétaux, tant les agrestes que ceux qui se cultivent.*) De toutes les plantes agrestes, celles qui sont aromatiques et chaudes à la bouche échauffent et poussent plus aux urines qu'aux selles. Quand elles humectent, qu'elles sont insipides, froides, d'une odeur fade, elles sont plus laxatives que diurétiques. Celles qui ont un goût d'astriiction, qui sont âpres, resserrent ; celles qui sont aromatiques et piquantes poussent aux urines ; celles qui sont fermes sous la dent, et âcres, dessèchent. Les acides sont rafraîchissantes.

89. Les suc de perce-pierre, de persil, d'ail, de cytise, de fenouil, de porreau, de capillaire, sont diurétiques ; celui de morelle est refroidissant. La scolopendre, la menthe, le persil, le caucalis, le millepertuis, l'ortie, sont laxatifs et même purgatifs.

90. L'on peut dire des pois chiches, des lentilles, de l'orge, de la bette, du chou, de la mercuriale, du sureau, du cnicus, qu'ils ont plus de vertu purgative que de diurétique.

91. (*Des fruits.*) Quant aux fruits d'été et d'automne, dont la semence est recouverte de pulpe, ils ont généralement plus de vertu laxative, tandis qu'ils sont frais, que lorsqu'ils sont secs. Voici leurs propriétés en particulier.

92. Les mûres sont échauffantes, humectantes et laxatives.

93. Les poires fondantes, bien mûres, humectent et lâchent le ventre ; les casantes resserrent.

At vetustate marcida, quod ad putredinem magis accedunt, recentibus alvum magis dejiciunt. Cruda vero alimentum præbent, et ructus excitant, quod quæ igne coqui oportet, ea ventriculus, his, quæ ingeruntur, cum debilior existat, conficere cogitur. At vero opsonia ex intritis præparata ideo sunt æstuosa et humida, quod pingua, ignea et calida, et inæquales inter se vires sortita, in eodem resident. Quæ vero muria condiuntur, meliora, et minime æstuosa.

CAPUT X. — De balneis, unctione, aere, sudore, venere, vomitu, somno, labore, quiete, et cibatione; de iis denique universim, quæ corpus quolibet modo ingrediuntur.

Balnea autem ad hunc se habent modum. Aqua potabilis humectat et refrigerat, cum corpori humiditatem exhibeat. Salsum vero balneum calefacit et siccatur. Natura enim calidum humiditatem e corpore trahit. At balnea calida jejunum quidem extenuant et refrigerant. Caliditate enim humidum e corpore tollunt, eoque e carne vacuato, corpus refrigeratur. Post cibum autem calefaciunt et humectant, cum ea, quæ in corpore supersunt, in majorem molem diffundant. Frigida vero balnea, contra. Vacuo quidem corpori frigidum calorem quandam impertit; at post cibum humiditatem præsentem tollit, et sua frigiditate siccum, quod adest, auget. Balnei abstinentia, consumta humiditate, siccatur, eodem sane modo neglecta unctio. At vero unctio calefacit, humectat, et emollit.

Sol autem et ignis has ob causas siccant, quod, calida cum sint et sicca, corporis humiditatem trahunt. Umbra et frigus moderate humectant, plus enim dant, quam accipiunt.

94. Les poires d'hiver, bien mûres, sont laxatives et purgent; si elles sont vertes, elles serrent.

95. Les pommes douces se digèrent avec peine; celles qui sont aigrelettes, bien mûres, se digèrent plus facilement.

96. Les coins sont astringents, et ne passent point.

97. Le suc de pomme est diurétique: il arrête le vomissement. Leur odeur seule produit quelquefois cet effet.

98. Les pommes sauvages sont astringentes; si on les fait cuire, elles passent mieux. Leur suc est bon contre l'asthme; leur décoction aussi.

99. Les sorbes, les nèfles, les cormes, et autres fruits pareils, sont acerbes et astringents.

100. Le suc des grenades douces est laxatif, mais il y a quelque chose d'échauffant.

101. Les grenades vineuses participent moins de cette dernière qualité; les aigres sont plus rafraîchissantes. Les grains de toutes les espèces de grenade sont astringents.

102. Les concombres crus sont froids, et de difficile digestion.

103. Les melons sont laxatifs, diurétiques et venteux.

104. Les raisins sont chauds; ils humectent, ils lâchent le ventre, surtout les raisins blancs.

105. Les figes sèches, et les raisins secs, échauffent et lâchent le ventre. Les figes fraîches humectent, lâchent le ventre et échauffent; elles humectent, parce qu'elles ont beaucoup de suc; elles échauffent, à raison du lait du figuier qui est échauffant; elles lâchent le ventre, parce qu'elles sont douces. Les premières figes sont les moins saines, parce qu'elles sont plus laiteuses. Les meilleures sont les dernières. Quand elles sont sèches, elles ont quelque chose de caustique, mais elles lâchent le ventre.

106. Les amandes échauffent, mais elles nourrissent; elles échauffent, à raison de leur huile; elles nourrissent, parce qu'elles sont charnues.

107. Les noix rondes ont à peu près les mêmes qualités que les amandes. Les plates, les chataignes, nourrissent, quand elles sont bien mûres, et elles lâchent le ventre. Dépouillées de leur enveloppe, elles sont venteuses; leur enveloppe est astringente. Les glands de chêne, de chêne vert et de hêtre, sont astringents, soit cuits, soit crus; mais moins, quand ils sont cuits.

108. La graisse des viandes est échauffante et laxative.

109. (De l'effet des diverses préparations des aliments, avec quelques généralités sur

Sudores omnes exeutes siccant et at-

tenuant, cum corpus humore destitua-
tur.

Veneris usus extenuat, humectat, et calefacit. Calefacit quidem ob laborem et frigiditatis excretionem; attenuat autem ob vacuationem; humectat vero propter id, quod ex colliquatione a labore in corpore relictum est.

Vomitiones extenuant, propter alimentum evacuationem, neque tamen siccant, si quis postridie recta curatione utatur, sed propter repletionem, et carnis ex labore colliquationem, humectant. At si quis hæc postridie in alimentum a calore consumi sinat, sensimque ad victus rationem adjiciat, siccant. Alvum autem coactam vomitio solvit, et plus æquo fluidam sistit, illam quidem humectando, hanc vero siccando. Cum igitur quis alvum celerrime sistere volet, devoratum cibum, priusquam humescit, et deorsum detrahitur, evomere oportet, et acerbis ac austeris cibariis potius utitor. Ubi autem alvum solvere volet, diutius immorari cibis confert, et acerbis, ac salsis, et pinguis, dulcibusque, tum cibariis, tum potionibus utendum.

Somni jejunum quidem extenuant et refrigerant, non nimis longi, eam, quæ adest, humiditatem vacuando. Longiores vero calefaciendo carnem colliquefaciunt, corpusque diffundendo resolvunt, et imbecillum reddunt. Post cibum autem calefacientes humectant, alimentum in corpus diffundendo. Somnus post matutinas deambulationes maxime siccatur. Vigilia post cibos noxia, cum cibum colliquescere non sinat; jejunus autem extenuat quidem, at minus lædit.

Otium humectat et corpus imbecillum reddit. Quiescens enim animus corporis humidum minime absorbit. Labor siccatur, corpusque validum efficit.

Semel die sumtus cibum extenuat et siccatur, alvumque sistit, quoniam animi

l'effet des choses douces, acides, âcres, etc.)
Les viandes marinées au vin dessèchent et nourrissent; le vin dessèche, la viande nourrit. Marinées avec du vinaigre, elles échauffent moins à cause du vinaigre, et elles nourrissent assez. Si elles sont gardées au sel, elles nourrissent moins, à cause que le sel les prive de leur humidité; elles amaigrissent, dessèchent et passent assez bien.

110. On augmente ou on diminue les facultés des divers aliments, de la manière qui va suivre. Soit qu'on les tire du règne végétal, ou de l'animal, ils sont tous un composé de feu et d'eau. C'est au moyen de l'un et de l'autre qu'ils croissent, et qu'ils diffèrent entre eux. Les aliments les plus forts perdent de leur force, en les faisant cuire, et puis refroidir. Il y a des préparations aussi qui servent à en augmenter la force. Quand ils abondent en eau, l'on diminue leur humidité par la coction, en les exposant directement à l'action du feu. S'ils sont secs, s'ils sont salés, on les fait tremper, et on les cuit dans l'eau. S'ils sont âcres et piquants, on en corrige le piquant avec des graisses, l'âcre avec des choses douces. L'on peut, d'après cela, juger de ce qu'il convient, suivant les cas. Le rôti et le grillé serrent plus que ce qui est cru, parce que le feu en enlève l'humidité et la graisse. Lors donc que les viandes rôties ou grillées arrivent au ventre, elles en attirent les humeurs; elles bouchent les orifices des petites veines; elles les dessèchent et les échauffent, de sorte que les passages pour l'humide se trouvent interceptés.

111. Tout ce qui provient des lieux secs, qui manquent d'eau, qui sont étouffants, est chaud, sec, et donne plus de force au corps, parce qu'à pareil volume les productions y sont plus pesantes, plus denses que dans les lieux humides, arrosés et froids. Celles-ci sont légères, humides et froides. Il ne suffit donc pas de savoir quelles sont les facultés des aliments, des boissons, des viandes. Il faut connaître aussi de quel pays on les tire. Lorsqu'on veut donner au corps une nourriture forte, il vaut mieux la prendre dans des productions des pays secs. Si, au contraire, vous voulez la donner plus légère, plus humide, vous la prendrez des lieux fort arrosés, soit qu'il s'agisse de boissons, ou de viandes, ou d'autres aliments.

112. Les choses douces, les âcres, les salées, les piquantes, les acerbes, les charnues, échauffent généralement, qu'elles soient sèches ou humides. Quand elles sont sèches, elles dessèchent et échauffent. Quand elles sont humides, elles

calore ventris et carnis humidum absumitur. Prandium vero contraria efficit. Aquæ potus calidus extenuat, eodemque modo etiam frigidus.

At vero plus æquo frigidus, tum spiritus, tum cibus, et potus, humidum in corpore congelant, et congelatione ac frigore alvos cogunt, cum animi humiditatem superent. Contraque etiam caloribus excessus in tantum cogit, ut diffundi nequeat. Quæ vero corpus calefaciunt, neque alimentum exhibent, carnem humore vacuant, et cum nihil excedant, frigiditatem homini præbent. Humiditate enim, quæ adest, agitata, quod ab ipso spiritu repletur, refrigeratur.

CAPUT XI. — De exercitiis, tum in genere, tum in specie.

At vero de laboribus, quam habeant facultatem, enarrabo.

Sunt enim quidam a natura, quidam violenti. Ex his, qui sunt a natura, visionis labor, auditionis, vocis, curæ. Ac visionis quidem hæc est facultas. Cum animus in id, quod videtur, intentus est, movetur et incalescit. Calefactus vero, humido vacuato, exsiccatur. Per auditionem autem irrupente sono animus concutitur, et laborat, laborans vero incalescit et resiccatur. Ex his, quæ cum cura hominibus contingunt, animus incalescit et exsiccatur, humidoque absumto laborat, et carnes attenuat, hominemque vacuat. Vocis autem labores, velut sermo, lectio, cantus, si omnes animum movent, motus vero exsiccatur et incalescit, humidumque corporis absumit.

At deambulationes ipsæ etiam maxime præ reliquis a natura fiunt, habent tamen

échauffent et humectent. Celles-ci passent plus facilement que les sèches. Comme elles nourrissent davantage, elles occasionnent une réaction dans le ventre qu'elles humectent, et elles deviennent laxatives. Les choses chaudes et sèches, soit aliments, soit boissons, ne poussent ni aux crachats, ni aux urines, ni aux selles : le corps en est desséché. La chaleur qu'elles y apportent en absorbe les humeurs. Ces aliments en consomment une partie, tandis qu'une autre partie est consumée par le feu de l'âme, qui s'en saisit pour sa nourriture, et qu'une autre partie encore est portée au dehors par la transpiration, étant raréfiée et atténuée par la chaleur.

113. Les choses douces, les grasses, les huileuses, remplissent beaucoup, parce que sous un petit volume elles sont très-extensibles. En s'échauffant, en se liquéfiant, elles remplissent tout le corps de leur chaleur relâchante.

114. Les choses acides, les âcres, les âpres, les acerbes, celles qui sont grossières et sèches, ne remplissent point, parce qu'elles ouvrent les orifices des veines, et qu'elles purgent; de sorte que, soit en desséchant, soit en incisant, soit en resserrant, elles excitent des froids, elles compriment, et elles réduisent les humeurs du corps à un petit volume; elles y occasionnent des vides dans les chairs. Il faut donc user d'aliments de cette nature, quand on veut peu remplir, ou plutôt quand on se propose de diminuer l'excès d'humeurs.

115. La viande fraîche est plus forte que celle qui est gardée, parce qu'elle se trouve plus près de l'état de vie. Quand elle est venée et attendrie, elle passe plus facilement; elle devient laxative, parce qu'elle est proche de la fermentation putride. Si elle est crue, elle est nourrissante, mais elle donne des rapports. Il faut donc la faire cuire au feu, à moins de quoi l'estomac se trouve dans la nécessité d'y faire une altération trop grande pour ses forces.

116. Les divers apprêts de la cuisine, pour mettre des viandes en ragoût, les rendent échauffantes et propres à engendrer des humeurs. Ce sont des grasses, des aromates, des substances brûlantes, mêlées avec d'autres, chacune de qualité différente. Les viandes salées sont meilleures, moins échauffantes.

117. (Des bains.) Quant aux bains, ceux qu'on prend dans l'eau bonne à boire humectent et rafraichissent : ils mettent de l'humide dans le corps. Si l'eau est salée, ils échauffent et ils dessèchent. L'eau salée est chaude de sa nature; or, la chaleur attire l'humidité du corps. Les

quid violentum. Earum hæc est facultas. A cena deambulatio alvum, corpus, et ventrem exsiccat, ipsumque hanc ob causam amarum evadere non sinit. Cum homo movetur, corpus et cibi incalescunt. Humiditatem igitur caro attrahit, neque ventrem amarum evadere sinit. Impletur igitur corpus, venter vero extenuatur. Has autem ob causas exsiccat, quod, agitato et incalescente corpore, alimenti pars tenuissima partim ab insito calore consumitur, partim cum spiritu foras excernitur, partim etiam per urinam emittitur, quod vero in cibis est siccissimum, remanet, ita, ut cum ventre simul etiam caro resiccet. Deambulationes matutinae extenuant, et quæ circa caput sunt, levia, agilia, et prompta efficiunt, alvumque solvunt. Extenuant quidem, quod agitato corpus incalescit, et humidum partim quidem a spiritu attenuatur et purgatur, partim vero emungitur et excreatur, partim etiam ab animi calore in alimentum absumitur. Alvum autem solvunt, quod, cum calida existat, spiritu frigido ex superioribus partibus irruente, frigido calidum cedit. Quæ vero circa corpus sunt, ideo levant, quod evacuata alvus et calida existens e reliquo corpore et capite humidum ad se attrahit. Vacuato autem capite repurgatur visio et auditio, et agiles homines redduntur. At deambulationes, quæ post exercitationem obeunt, corpora pura reddunt et emaciant, neque carnis colligationem, quæ ex labore provenit, colligunt, sed eam repurgant.

Ex cursibus autem hæc contingunt. Longi quidem et flexi, sensim facti, carnem calefaciendo concoquere ac diffundere queunt, et ciborum vim in carne concoquunt, tardiora tamen et crassiora corpora efficiunt, quam qui in orbem fiunt. His autem, qui multum comedunt, commodiores sunt, idque hyeme magis, quam æstate. At qui in veste obeunt, eadem facultate valent, sed magis calefaciunt, humidioraque corpora et decoloratiora reddunt, quia purus extrinsecus irruens spiritus ea non repurgat, sed in eodem spiritu exercentur. Siccis igitur et multum carnis conferunt, cum quis carnem detrahere volet, et senioribus propter corporis frigiditatem. Cursus autem rursus ad carceres redeunt, et

bains chauds amaigrissent et refroidissent quand on est à jeun. Leur chaleur fait sortir l'humidité du corps, qui se refroidit à cause que les chairs se trouvent dépourvues de l'humide. Après le repas, ils échauffent et ils humectent, parce qu'ils font répandre sur une plus grande étendue les humeurs qui sont dans le corps. Le bain froid produit un effet tout contraire. Si l'on est à jeun, il donne une sorte de chaleur froide. Après le repas, tandis que l'humidité qui se trouvait dans le corps est absorbée par les aliments, le bain, s'il est froid, le resserre, et il y augmente la sécheresse. Si on ne se baigne point, le corps se dessèche par la consommation qu'il fait de l'humide. Il en est de même si on ne s'oingt pas d'huile. Les frictions avec de l'huile échauffent, humectent et assouplissent.

118. (*La promenade.*) Se promener au soleil, se chauffer à un feu artificiel, cela échauffe et dessèche, parce que le feu et le soleil, étant secs et chauds, attirent l'humidité du corps. L'ombre a un froid médiocre humectant; on y reçoit plus qu'on y perd. Toute espèce de sueurs dessèche et amaigrissent à raison de la consommation qui s'y fait de l'humidité qui sort du corps.

119. (*L'acte vénérien.*) L'acte vénérien épuise, humecte et échauffe. Il échauffe, à cause du travail et de la séparation qui s'y fait du froid avec le chaud. Il épuise, à raison de l'évacuation que souffrent toutes les parties. Il humecte, à cause de ce qu'il reste dans le corps un grand nombre de parties atténuées et liquéfiées dans le travail de l'acte.

120. (*Les émétiques.*) Les émétiques amaigrissent, parce qu'ils privent de la nourriture. Ils ne dessèchent cependant point, pourvu que le lendemain on use du régime convenable; au contraire, ils humectent, à cause qu'ils donnent lieu à la réplétion par une bonne nourriture, et qu'il se fait une fonte de chairs dans les efforts du vomissement. Mais si le lendemain on laisse employer ces humeurs à la nourriture du chaud, et qu'on ne passe que peu à peu aux aliments, alors les émétiques dessèchent. Le vomissement peut servir à lâcher un ventre constipé, et à l'arrêter quand il est trop lâche, en ce qu'il humecte et qu'il dessèche. Lors donc qu'on veut supprimer des selles, il faut vomir après avoir mangé, avant que les aliments ne soient humectés, avant qu'ils n'aient été attirés dans le bas, en usant de préférence de ceux qui sont acerbés et astringents; mais, quand on se propose de lâcher le ventre, on doit laisser séjourner les aliments et la bois-

indefiniti equestres, carnem quidem minus diffundunt, sed magis extenuant, quia cum externis animi partibus hi labores obeantur, humidum ex carne retrahunt, corpusque attenuant et exsiccant. Qui vero in orbem fiunt, carnem quidem minime diffundunt, sed extenuant, carnemque et ventrem maxime deducunt, quod cum citissimo spiritu utantur, humidum ad se promptissime attrahunt. Concussiones autem derepente quidem siccant, neque tamen accommodæ, neque utiles sunt. Convulsionem enim ideo intus adferunt, quod calefactum corpus cutem vehementer tenuat, carnem vero minus cogunt, quam cursus, qui in orbem obeantur, eandemque humore vacuant.

Commotiones, et in sublime elevationes, carnem quidem minime excalefaciunt, sed corpus et animum commovent, et spiritu vacuant.

Lucta et frictio exterioribus corporis partibus laborem magis præbent, carnem autem calefaciunt, firman, ideoque augment, quod, quæ natura solida sunt, dum fricantur, in se coguntur, cava vero augescunt. Quod ergo in carne densum est, si confricatur, in se cogitur, cava vero augescunt, et quæcunque venas habent. Excalefactæ enim et exsiccatae carnes alimentum ad se per venas trahunt, deinde increscunt. Volutatio in pulvere eadem, quæ lucta, facit, sed propter pulverem magis exsiccatur, carnemque minus gignit. Lucta, quæ fit consertis summis manibus, extenuat, carnemque ad superiora trahit. Ad corycum decertatio, et manuum gesticulatio, eadem efficiunt. Spiritus retentio meatuum per vim cogere, cutem tenuare, et humiditatem ad cutem propellere valet.

Quæ in pulvere et oleo exercitationes obeantur, hoc differunt, quod pulvis quidem frigidus, oleum vero est calidum. Oleum per hyemem ad corporis incrementum magis est accommodatum, quoniam quid de corpore detrahente frigus

son qu'on aura pris en abondance, de nature âcre et saline, mêlés avec d'autres qui soient huileux et doux.

121. (*Le sommeil et les veilles.*) Le sommeil, avec l'estomac vide, refroidit et amaigrit, quand il n'est pas fort long, en ce qu'il évacue les humeurs (1). S'il est long, il échauffe, il fait fondre les chairs. Le corps s'affaisse, parce qu'il se fond, et il s'affaiblit. Mais quand on dort après le repas, le sommeil chauffe et humecte. Il fait que la nourriture se retient dans le corps. Les veilles, à la suite du manger, incommode en ce qu'elles empêchent le travail des viscères pour la digestion. Quand on n'a pas l'estomac plein, elles amaigrissent, mais elles incommode moins.

122. (*L'oisiveté et le repos.*) L'oisiveté et le repos humectent : on en est affaibli. L'âme, restant tranquille, ne consume pas l'humidité du corps. Le travail dessèche et fortifie.

123. (*Effets d'un seul repas par jour.*) Si on ne fait qu'un repas, cela amaigrit et dessèche : le ventre se constipe parce que la chaleur de l'âme fait que l'humidité des viscères et des chairs est consumée. Quand outre le souper l'on dine, il en arrive tout autrement que lorsqu'on ne fait d'autre repas que le souper.

124. (*Boisson froide ou chaude.*) L'eau chaude prise en boisson amaigrit ; l'eau froide de même. L'air très-froid, aussi bien que les aliments et les boissons excessivement froides, condensent les humeurs du corps, et le ventre en est resserré, à raison de la condensation des humeurs et de l'impression produite par le froid, plus fort que le froid naturel de l'âme. Les excès en chaleur épaississent les humeurs, et font qu'elles ne peuvent pas autant s'étendre. Toutes les choses qui échauffent le corps, sans lui donner de la nourriture, quoiqu'elles ne soient pas même excessivement chaudes, refroidissent, en ce que l'humidité qui est dans le corps se trouvant absorbée, il se remplit d'un souffle nouveau qui y porte le froid.

125. (*Gymnastique. Divers exercices : il y en a quatre de naturels.*) Je vais maintenant exposer les effets de l'exercice. Il y a des exercices qui se font naturellement : d'autres sont forcés. Les naturels sont ceux de la vue, de l'ouïe, de la parole, de la pensée.

126. (*1^o La vue.*) L'effet de la vue est

(1) Parce qu'il évacue les humeurs. Je n'entends pas la doctrine consignée ici au sujet du sommeil. Mais le texte est clair, et je traduits fidèlement.

non sinit. Per æstatem vero caloris exsuperantia carnem colliquat, cum etiam ab anni tempore, et oleo, et labore incalescat. Pulvis autem per æstatem ad corporis incrementum magis est accommodatus. Cum enim refrigeret, ultra modum incalescere non sinit; per hyemem vero frigus et algorem adfert. Post exercitationes parva in pulvere per æstatem moram refrigerationem quidem juvat, multa vero supra modum exsiccat, et corpora dura ac lignosa reddit. Frictio ex oleo et aqua emollit, neque vehementer incalescere sinit.

CAPUT XII. — De exercitiorum accidentibus, veluti lassitudinibus.

At de lassitudinibus, quæ circa corpora contingunt, ad hunc se res habet modum.

Qui quidem non exercentur ab omni labore lassitudinem contrahunt. Nulla enim corporis pars ad ullum aliquem laborem suscipiendum est accommodata. Quæ vero exercentur corpora a minime consuetis laboribus lassantur. Quædam etiam a consuetis exercitationibus in lassitudines incidunt, si his supra modum utantur. Et ea quidem sunt lassitudinum genera. Earum vero facultas sic habet. Qui non exercentur, cum humidam carnem habeant, ubi laboraverint, concalescent corpore, multam colliquationem dimittunt. Quod igitur cum sudore emisum, aut cum corpore repurgatum fuerit, non amplius vexat corporis partem, præter consuetudinem vacuatam. Quod vero post secretionem intus remanet, huic molestiam exhibet, et ei parti, quæ humiditatem suscepit, cum corpori minime sit commodum, sed infensum. Neque sane in corporum carnes æqualiter coit, sed in carnosas partes, ita, ut his quidem, donec exeat, molestiam exhibeat. Nempe cum ambitum non habeat et quiescat, tum ipsum, tum ea, quæ irrum-punt, incalescunt. Cum igitur copiosum

tel, que l'âme, se trouvant frappée des objets qu'elle voit, s'en émeut et s'échauffe. Sa chaleur dessèche, par l'absorption qui se fait de l'humidité.

127. (2^o *L'ouïe.*) Dans l'ouïe, l'âme est ébranlée et travaille. Les impressions qu'elle reçoit dessèchent et échauffent.

128. (3^o *La pensée.*) La pensée ne se fait point que l'âme n'en soit échauffée et desséchée. En consommant l'humidité, elle fatigue les chairs qui en maigrissent, à cause des vides qui en surviennent.

129. (4^o *La voix.*) Les exercices de la voix, tels que la parole, la lecture, le chant, mettent tous l'âme en une agitation qui l'échauffe, la dessèche, et lui fait consumer l'humidité du corps.

130. (*Exercices non naturels.* 1^o *La promenade.*) La promenade est un exercice plus naturel que beaucoup d'autres. Il a cependant quelque chose qui la rapproche des exercices violents. Voici, quant à ses effets, ce qui en est.

131. La promenade après le repas, séchant le ventre et le corps, ne laisse point la bile amère se former. Le mouvement échauffe tant les aliments que le corps. Les chairs en attirent donc les humeurs, en sorte qu'il ne peut point s'engendrer d'amertume dans le ventre. Le corps grossit, le ventre diminue; il se sèche. L'agitation et la chaleur du corps consomment les parties de la nourriture les plus atténuées. Une portion est absorbée par la chaleur naturelle; une autre portion se dissipe dans l'air avec le souffle; une autre sort par les urines. Il ne reste donc que la partie la plus sèche des aliments. Les chairs du ventre doivent donc nécessairement devenir sèches.

132. La promenade du matin amaigrit: elle fait qu'on sent la tête plus légère, qu'on a les sensations plus vives, le ventre plus libre. Elle amaigrit à raison de la chaleur que le mouvement met dans le corps, d'où il résulte l'atténuation et la dissipation des liquides. Une partie des humeurs s'évapore avec le souffle, une autre est mouchée, une autre crachée, une autre s'emploie à la nourriture de la chaleur de l'âme: cette promenade rend le ventre plus lâche, parce que la chaleur du ventre est surmontée par le frais que l'on prend de l'atmosphère, d'où il résulte la précipitation des matières dans le bas. Elle rend la tête plus légère et les sens plus vifs, parce qu'à mesure que le ventre se vide, comme il est chaud il attire à lui l'humidité de tout le corps et de la tête. Celle-ci étant dégagée d'humeurs, la vue et l'ouïe en sont plus subtiles, et l'on se trouve plus lesté.

133. Les promenades qu'on fait après les exercices du gymnase tiennent le corps

fuerit, quod secretum est, id quidem, quod sanum est, superat, ita, ut totum corpus concalescat, et vehementem febre inferat. Sanguine enim calefacto et attracto, ea, quæ in corpore insunt, celerem ambitum faciunt, et tum reliquum corpus a spiritu purgatur, tum quod coaluit, calefactum attenuatur, simulque ex carne in cutem foras propellitur, idque sudor calidus vocatur. Quo sane excreto, tum sanguis ad naturalem constitutionem redit, tum febris remittit, et lassitudo sedatur, tertio præsertim die.

Hanc autem lassitudinem hunc in modum curare oportet, fomentis et balneis calidis id, quod coaluit, dissolvendo, et violentis deambulationibus expurgando, ciborumque paucitate et extenuatione carnis vacationem cogendo, ac oleo leniter ac diu, ne vehementer recalescat, confricando. Unguentis etiam, tum sudorem elicientibus, tum emollientibus inungere ac emollire confert.

His vero, qui exercentur, a minime consuetis laboribus idcirco lassitudo contingit, quod cum corpus laboribus se non exercuerit, ea parte, qua laborare non consuevit, carnem humidam esse necesse est, velut ad singulas exercitationes. Carnem igitur colliquefieri et scerni, ac in sese cogi, velut in priore necesse est. Hæc autem curatio confert. Exercitationibus quidem assuetis utendum, uti, quod exiit, calefactum tenuetur ac detrahatur, reliquumque corpus minime humectetur, neque sine exercitationibus esse contingat. Huic autem conducit, ut balneis calidis ac frictione, non secus ac prior, utatur. Fomentis autem nihil opus est, cum labores calefaciendo, ad id, quod coactum est, tenuandum et detrahendum satis esse possint.

At vero ex usitatis exercitationibus labores hoc modo contingunt. Ex moderato quidem labore nulla oritur lassitudo. Cum vero magis, quam par est, fuerit, carnem supra modum exsiccat,

pur, et l'empêchent de grossir, en ce qu'elles sont un obstacle à ce que les chairs fondues dans le travail de la promenade ne se réunissent, tandis que le mouvement les détermine à couler au dehors.

134. (2° *Les courses.*) Voici l'effet des courses. Quand elles sont longues, qu'on va droit, qu'on commence lentement pour courir plus vite ensuite, elles peuvent, en échauffant les chairs, y incorporer la nourriture et la répandre dans le corps. Elles le rendent plus pesant et le grossissent davantage que celles qu'on fait en tournoyant. Celles-ci conviennent davantage aux grands mangeurs, et dans l'hiver plutôt que dans l'été.

135. La course, quand on la fait habillé, produit les mêmes effets. Elle fait perdre la bonne couleur de la peau; elle échauffe et humecte davantage que si l'on courait nu; parce que la peau reste toujours dans sa même atmosphère. Cette sorte de course convient aux personnes sèches, à ceux qui ont beaucoup de chairs, qui veulent les purger, et aux vieillards dont le corps est froid.

136. (3° *Les courses à cheval à toute bride.*) Les courses d'une double stade à cheval, et celles où l'on court à bride abattue sans être assujéti par des bornes, fondent moins les chairs et maigrissent davantage, parce que ce genre d'exercice, se faisant sans contention d'esprit, fait porter au dehors l'humeur des chairs: il exténué le corps et le dessèche.

137. Les courses en rond ne fondent point du tout les chairs. Elles amaigrissent cependant en serrant les chairs, surtout celles du ventre, parce que la fréquente respiration à laquelle on est obligé fait que le poumon attire fortement les humeurs.

138. (4° *Les secousses.*) Les secousses dessèchent promptement, mais elles ne sont ni convenables ni utiles. Elles donnent des convulsions parce qu'elles font des ébranlements dans les chairs, tandis que le corps est échauffé; elles fortifient moins les chairs que la course en rond, et elles font perdre au corps son humidité (1).

139. (5° *Les sauts et les bonds.*) Les sauts et les bonds n'échauffent point les

(1) Je m'attache à traduire littéralement ces endroits, ainsi que tous ceux dont le sens me paraît embarrassant. La doctrine des anciens sur la gymnastique, qu'ils cultivaient avec tant de soin, est, à beaucoup d'égards, un vrai mystère pour nous, qui ne peut être éclairci parfaitement par ce qui nous en reste.

eaquē, humore vacuata, incalescit, dolet, horrore concutitur, ac nisi quis rectam curationem adhibeat, ad diurnam febrem devenit. Inprimis quidem balneo neque admodum multo, neque nimis calido utendum, deinde a balneo, epoto molli vino, in cœna quam plurima, et cujuscunque generis edulia offerenda, et potu aquoso, vino autem molli ac copioso utendum. Postea diutius confricandum, dum venæ oppletæ turgescant. Mox vomendum, et post modicum stationem molliter dormiendum. Postea per dies sex sensim ad cibos et potiones consuetas redeundum, et in his ad consuetum, tum cibum, tum potum, deveniendum. Quæ curatio hanc habet facultatem, ut supra modum resiccatum corpus citra excessum humectare queat. Quod si quis laboris exsuperantia mentis intelligentia comprehensa, huic, quantacunque foret, cibi comoderatione mederi posset, id bene haberet. Nunc vero ut illud fieri nequit, ita hoc facile. Resiccatum namque corpus a cujusvis generis ingestis, cibi, quod confert, assumit, et unaquæque corporis pars de singulis cibis; repletum vero et humectatum, vacuato per vomitionem ventriculo, rursus id, quod exundat, dimittit. Ventriculus autem cum vacuus existat, vicissim attrahit. Exsuperantem igitur humiditatem caro effundit, comoderatam vero, non nisi per vim, aut labores, aut medicamenta, aut aliud quoddam revulsionis genus dimittit. Qui vero cibi paulatim adjectione utetur, is corpori leniter pristinam victus rationem restituet.

LIBER III.

ARGUMENTUM LIBRI.

Diætæ applicandæ methodum instituit; quod perarduum sit, diætam præscribere laboribus analogam; quæ diætâ singulis anni tempestatibus, tum divitiibus, tum plebi, sit idonea; de repletionibus, lassitudine, earumque signis, et curatione; de diarrhœis, cruditatibus, faciei decoloratione, ructibus, stercoris vomitione, et cæteris similibus.

chairs. Ils rendent le corps et l'âme plus lestes, et ils vident le souffle.

140. (6° *La lutte et les frictions.*) La lutte et les frictions agissent particulièrement sur les parties extérieures du corps : elles échauffent les chairs, les fortifient et les font croître, parce que ce qui est naturellement ferme le devient davantage si on le frotte, et ses cavités augmentent. Ce qu'il y a de solide dans les chairs est donc condensé par les frictions, et leurs cavités veineuses s'étendent. Or, les chairs desséchées par la chaleur attirent à elles la nourriture par les veines. Voilà comment elles grossissent.

141. (7° *Se rouler dans la poussière ou sur le sable.*) Quand on se roule sur la poussière ou sur le sable, cela produit à peu près le même effet que la lutte et que les frictions. Cela dessèche cependant davantage et donne moins de chairs.

142. (8° *La lutte main contre main.*) L'espèce de lutte qui consiste à se pousser main contre main amaigrit le reste du corps et fait grossir les parties supérieures.)

143. (9° *L'exercice de la balle suspendue et la gesticulation.*) L'exercice de la balle suspendue qu'on fait balancer fortement, pour l'arrêter ensuite avec les mains, et la gesticulation, produisent à peu près les mêmes effets que l'espèce précédente de lutte.

144. (10° *Retenir sa respiration.*) L'exercice qui consiste à retenir pendant un temps son haleine rend la peau plus mince, et il peut pousser l'humidité sous la peau.

145. (*Observations générales sur l'usage du sable, et des onctions avec de l'huile avant et après les exercices du gymnase, et sur les frictions.*) Les exercices où l'on use du sable, et ceux où l'on use d'huile, outre les autres différences, ont celle que le sable refroidit et que l'huile échauffe. Dans l'hiver, l'huile convient davantage pour grossir les chairs, parce qu'elle empêche que le froid ne les atténue. Dans l'été, son excès de chaleur fait fondre les chairs. Comment résisteraient-elles au chaud de la saison, à celui des exercices, et à celui de l'huile? Le sable dans l'été facilite l'accroissement des chairs en rafraîchissant le corps. Il est un obstacle à ce qu'on ne prenne trop de chaud; mais dans l'hiver il augmente le froid, il glace le corps. Il est donc avantageux, durant l'été de se tenir dans le sable après les exercices pendant un peu de temps: cela rafraîchit. Si on y reste trop long-temps, cela dessèche le corps: la peau en devient dure et comme ligneuse. Les frictions avec un mélange

CAPUT I. — Diætæ humanæ considerationem proponit.

At de victus humani ratione, ita, ut ad ciborum copiam laborum commoderatio adhibeatur, exacte quis scribere non potest, quemadmodum etiam antea a me dictum est. Multa enim sunt, quæ prohibent. Primum quidem differentes inter se hominum naturæ. Nam et quæ siccæ sunt, ipsæ inter se invicem, et cum cæteris collatæ, magis et minus siccæ sunt, et humidæ; ad eundemque modum de reliquis omnibus dicendum. Deinde etiam ætates, quæ iisdem minime indigent. Ad hæc verò et regionum positiones, ventorumque mutationes, et tempestatum transmutationes, annique conditiones. Quin et inter cibos ipsos magna est differentia. Triticum enim a tritico, et vinum a vino differt, reliquaque omnia, ex quibus victum trahimus, cum diversa existant, impediunt, quo minus quis ea de re exacte scribere possit. Sed enim inventa a me sunt eorum, quæ in corpore superant, prænotiones, sive labores cibos, sive cibi labores superent, et quam ratione singulis mederi oporteat, tum etiam sanis prospicere, uti ne in morbos incidant, nisi quis valde multum ac sæpe delinquat. Quæ sane ipsa medicamentis jam indigent, etsi sunt quædam, quæ neque medicamentis sanari possunt. Quoad igitur fieri potuit, inventa sunt a nobis; quæ quam maxime ad rem faciunt, exacte verò a nemine.

CAPUT II. — Sanorum diætam quatuor anni tempestatibus accommodatam, in genere describit.

Primum quidem igitur plerisque vulgo scribam, ex quibus maximam utilitatem capiunt, qui cibis quibuslibet et laboribus

d'huile et d'eau amollissent et n'échauffent nullement.

146. (*Les lassitudes sont de trois espèces.*) Au sujet des lassitudes du corps, on observera que les hommes qui ne font aucun exercice sont fatigués du moindre travail : leur corps n'est habitué à aucune peine. Ceux qui font des exercices se lassent quand ils en font auxquels ils ne sont pas habitués. On se lasse aussi dans les exercices ordinaires, quand on les pousse trop loin. Voilà les trois espèces de lassitude, dont chacune produit ses effets particuliers.

147. (1^o *Pour n'être habitué à aucun exercice.*) Ceux qui ne font point d'exercice ont les chairs humides, et elles entrent en fonte dès que leur corps s'échauffe par le travail. Ce qui en est mis au-dehors par la voie des sueurs ou par quelque autre émonctoire n'incommode point le corps qui s'en trouve dégagé en une façon qui ne lui est pas ordinaire; mais la partie qui reste est celle qui donne des lassitudes sur les parties où elle se porte, parce que n'étant plus dans un état ami du corps, elle lui est contraire. Elle ne peut point s'incorporer avec les chairs; il en résulte des malaises jusqu'à ce qu'elle soit aussi mise dehors. Comme elle ne chemine point et qu'elle reste en place, elle s'échauffe avec tout ce qui s'y joint. Si donc cette portion de chairs fondues est abondante, elle surmonte ce qui est sain; de sorte que tout le corps est dans une chaleur qui produit une fièvre considérable. Le sang échauffé et attiré çà et là parcourt rapidement son cours dans le corps. Il se purifie ensuite avec tout le reste au moyen du souffle de la respiration. Ce qui s'était épaissi est atténué par la chaleur et poussé des chairs vers la peau. C'est ce qui fait les sueurs chaudes. Après qu'elles sont sorties, le sang revient à son état naturel, la fièvre finit. Cette lassitude se dissipe communément vers le troisième jour. Voici comme on soigne ce genre de lassitude. On dissout l'épaississement au moyen des fumigations et des bains; pour purger, on use de promenades forcées, on mange peu, on ne prend que des aliments légers. Pour réparer les vides dans les vaisseaux, on fait pendant long-temps avec de l'huile des onctions douces qui ne puissent point apporter une forte chaleur. On fait des frictions propres à favoriser les sueurs qui assouplissent et ramollissent.

148. (2^o *Pour avoir fait des exercices auxquels on n'est pas habitué.*) Les lassitudes qui surviennent à ceux qui sont habitués à des exercices, mais qui en ont fait d'une espèce à laquelle ils ne sont pas accoutumés, proviennent de ce que lorsqu'une

necessariis, coactisque profectionibus utuntur, tum qui maritimis negotiationibus ad victum parandum repertis distinentur, si plus justo incalescant, et magis, quam expediât, refrigerentur, reliquaque victus ratione instabili utantur. His sane præsens victus ratio conducit.

Annum quidem plerique in quatuor partes, omnibus fere notas, dividunt, hyemem, ver, æstatem, et autumnum. Ac hyemem quidem a vergiliarum occasu, ad æquinoctium vernum. Ver autem ab æquinoctio, ad vergiliarum exortum. Æstatem a vergiliarum ortu, ad arcturi exortum. Autumnum vero ab arcturo, ad vergiliarum occasum.

Per hyemem igitur, ut anni temporis frigido et constricto te opponas, hæc victus ratione uti convenit. Primum quidem semel tantum cibum sumendus, nisi quis alvum valde siccam habeat. Sin minus, parum prandendum. Cibis autem utendum siccis, austeris, calefacientibus, ex toto collatis et meracis. Pane quoque magis, et obsoniis assis potius quam elixis utendum. Potionibus item nigris, meracioribus, ac paucioribus. Oleribus autem quam minimum, præterquam calefacientibus et siccis. Succis etiam ac sorbitionibus, quam minimum. Laboribus autem plurimis omnibus, cursibusque flexis, sensim accessione facta, et lucta cum oleo, a levioribus adurgendo. Et deambulationibus quidem post exercitationes celeribus, a cœna vero tardis, in loco tepido. Matutinis etiam multis, ex levi initio, vehementer progrediendo, et leniter desinendo. Duro etiam cubili, et nocturnis itineribus uti, tum etiam per pulverem ingredi ac currere confert. Hæc enim omnia extenuant et calefaciunt, iisque plurimis utendum. Cum vero quis lavari volet, si quidem in palæstra laboraverit, frigida lavetur. Quod si alio quopiam labore usus fuerit, calida magis confert. Vomitionibus autem post cibos cujusvis generis, humidiores ter in mense utantur, sicciore vero bis. A vomitionibus sensim per tres dies ad consuetum

partie du corps ne travaille point, les chairs deviennent nécessairement humides en cet endroit. Cela se peut observer dans toute espèce d'exercices. Les chairs se fondent donc *quand elles sont mises en action*; puis elles s'épaississent et s'échauffent de la manière que nous l'avons dit pour le premier cas. Le remède est de revenir aux exercices accoutumés, afin d'atténuer les humeurs rassemblées en les échauffant, d'en purger le corps, et d'empêcher que faute d'exercice il ne s'humecte en entier, et ne devienne inhabile au travail. On doit dans ce cas user de bains chauds, employer les frictions comme dans le précédent. On n'a pas besoin de faire des fumigations. Le travail des exercices suffit pour échauffer, atténuer et purger les humeurs épaissies. Voilà ce qui en est des lassitudes causées par des exercices non accoutumés.

149. (5^o Pour s'être livré immodérément à des exercices auxquels on est habitué.) Les exercices ordinaires, quand ils sont modérés, n'occasionnent point de lassitude; mais si on s'y livre immodérément, ils dessèchent les chairs outre mesure. Étant alors privées de l'humidité nécessaire, elles s'échauffent. On souffre. Il survient des frissons; et si on n'est bien soigné, on tombe dans des fièvres qui durent long-temps. On doit commencer par se baigner avec peu d'eau, qui ne soit pas fort chaude; au sortir du bain, boire en médiocre quantité d'un vin mou; se faire ensuite frictionner longuement, jusqu'à ce que les veines remplies se gonflent; puis vomir, et se coucher après avoir resté quelque temps debout. On passe insensiblement dans six jours aux aliments et aux exercices accoutumés: c'est le temps nécessaire avant de pouvoir reprendre le régime de vie ordinaire. C'est ainsi qu'on parvient à humecter convenablement le corps trop desséché. — S'il était possible de connaître la juste proportion des aliments à prendre pour remédier à la fatigue causée par l'excès du travail, cela serait très-avantageux, et l'on réparerait le dommage fait en n'employant que ce seul moyen: mais la chose n'est guère possible. Ce que j'ai conseillé est plus aisé; car lorsque le corps est desséché, chaque partie prend de la nourriture ce qui lui en convient; et après qu'il est humecté et évacué par un émétique qui lui a fait rejeter tout le superflu, le ventre se trouvant vide jouit de toute sa force attractive. Les chairs rendent donc l'excès d'humeurs dont elles sont imbibées, sans se défaire de celle qui leur est nécessaire, à moins que ce ne soit par la violence d'un travail nouveau ou par celle de remèdes hors de propos,

cibum deducendum, et sub id tempus levioribus et paucioribus laboribus utendum. A bubula et porcina carne, aut a quibusvis aliis, qui supra modum repletus vomat. Quin etiam ex caseosorum, et dulcium, et pinguium minime consuetorum repletionem vomere confert. Post ebrietatem quoque, et ciborum mutationem, locorumque transmutationem vomendum. Parum autem se frigori exponere oportet, præterquam post cibos et exercitationes. Sed in deambulationibus matutinis, cum corpus incalescere cœperit, et in cursibus, reliquoque quovis tempore, exsuperantia vitanda est. Hac enim tempestate corpori frigus sentire, quam exerceri magis confert. Neque enim arbores, quæ hoc tempore frigora non senserunt, fructum ferre, aut satis valere possunt. Hac quoque tempestate laboribus etiam multis utendum, dum lassitudines minime contingant. Cujus rei istud dabo plebeis argumentum, curque hæc ita se habeant, aperiam. Cum hoc anni tempus frigidum et constrictum existat, similia etiam animalibus contingere solent. Corpora igitur lente ex labore incalescere, et humidi, quod inest, parvam quandam portionem excerni necesse est. Deinde labori quidem temporis parum concessum est, quieti vero multum, cum dies quidem brevis sit, nox autem longa. Ideoque neque tempus, neque labor modum excedunt. Eam igitur ob causam hoc anni tempore ista victus ratio instituenda est, a vergiliarum occasu ad solstitium usque, diebus quadraginta quatuor. At circa solstitium, quam maxime fieri potest custodia utendum, et a solstitio, aliis totidem diebus, eadem victus ratio usurpanda.

Ubi autem tempestas favonium reduxerit, et mollior exstiterit, victus rationem tempestatum accommodare convenit, diebus quindecim, ad arcturi exortum, et hirundinis adventum. Quod vero sequitur tempus varie magis transigere oportet, ad æquinocmium usque, diebus duobus et triginta. Victus igitur ratione ad anni temporis varietatem accommodata, molliore et leviori utendum, in cibis, potibus et laboribus, sensim ad ver adducendo. Cum autem æquinocmium jam

ou par quelqu' autre cause qui y fasse des tiraillements. Le corps se rétablira ensuite entièrement en revenant peu à peu aux aliments et au genre de vie ordinaire.

DU RÉGIME,

LIVRE III.

1. (*Préliminaires et généralités sur l'impossibilité de prescrire en général les exercices et la nourriture convenables à tous les hommes.*) Il est impossible de déterminer exactement la quantité de nourriture nécessaire à l'homme pour y garder la juste proportion avec ses exercices : je l'ai déjà dit. Plusieurs obstacles s'opposent à cette détermination. D'abord les tempéraments sont différents ; la sécheresse, par exemple, est plus ou moins grande : elle est ou absolue ou relative. Il y a des sécheresses humides. Il en est ainsi de toutes les autres qualités. Viennent ensuite les âges et les divers temps de la vie ; les besoins n'y sont pas les mêmes : il faut avoir égard aux pays, à leur position, aux vents qui y soufflent, aux diverses saisons de l'année, à leurs constitutions variables. Il y a même des différences dans chaque espèce d'aliments. Tout froment n'a pas les mêmes propriétés, ni tout vin, ni aucune des choses dont nous usons pour la nourriture. Ces considérations font qu'il est impossible de donner des lois absolues concernant le régime. Mais j'ai découvert le moyen de connaître dans le corps quand est-ce que le travail ou les aliments y dominent, et la manière d'y remédier. J'ai aussi donné les moyens propres à maintenir la santé et à empêcher les maladies de se former, à moins qu'on ne commette de grosses fautes répétées plusieurs fois, auquel cas il faut recourir à des remèdes qui souvent sont insuffisants. Je crois avoir trouvé, concernant ce point, tout ce qu'il est possible d'en dire. Pour ce qui est d'une plus grande précision sur cet objet, elle me paraît au-dessus de la portée de l'esprit humain.

2. (*Règles générales de régime pour ceux qui mènent une vie dure.*) Je dirai maintenant pour le commun des hommes ce qu'il leur importe le plus de connaître. Tous ceux qui n'ont point la faculté de choisir leurs aliments, qui font des ouvrages forcés, qui entreprennent des voyages de nécessité, qui trafiquent sur mer pour gagner leur vie, qui se trouvent tantôt exposés à des chaleurs ardentés, tantôt à des froids rigoureux, et qui suivent par force un régime non as-

mollius evaserit, diesque longiores, et noctes breviores, annique tempus ad calidum et siccum pervenerit, præsens etiam victus probe nutriens ac meracus esto. Quemadmodum igitur arbores, cum ratione careant, hac tempestate sibi comparant ad æstatis commoditatem, tum incrementum, tum umbram; ita homo, cum mente sit præditus, carnis incrementum salubre sibi comparare debet. Ne igitur victus ratio derepente immutetur, tempus in sex partes, per octo dies dividendum. In prima itaque parte de laboribus detrahendum, reliquisque acutioribus utendum. Cibi quoque molliores exhibendi, et potiones aquosiores ac candidiores, et lucta cum oleo in sole utendum. In singulis autem anni temporibus unaqueque victus ratio paulatim transmutanda, et deambulationes a cœna plures detrahendæ, matutinæ vero pauciores. Maza quoque panis loco apponenda, et olera cocta exhibenda, obsoniaque elixa assis adæquanda. Balneis etiam utendum, parvo prandio, et rebus venereis paucis. Vomitiones quoque primum quidem duobus interpositis diebus, deinde longiore interjecto tempore, faciendæ, quo et corpus ad puram carnem reducas, et victus rationem hoc tempore mollem instituas, ad vergiliarum exortum. Tunc jam adest æstas, ad quam victus rationem accommodare oportet.

Ubi ergo vergiliæ jam exortæ sunt, cibis mollioribus et paucioribus utendum, deinde plus maza, quam pane, eaque prius subacta, et minime intrita. Potibus autem mollibus, albis, aquosis, prandio modico, et somnis a prandio brevibus, et ciborum ac potionum repletionibus quam minimis. In cibo potu, quantum satis est, utendum. Interdiu vero quam minimum bibendum, nisi si qua repletio aliqua siccitate corpus delineatur. Oleribus coctis utendum, æstuosis et siccantibus exceptis. Crudis quoque utendum, calefacientibus et siccantibus exceptis. Ac vomitionibus, nisi si qua repletio insit, minime utendum, rebusque venereis omnium minime. Balneis vero lepidis uti licet. Poma vero, cum pro natura humana valentiora sint, ab his abstinere præstat.

sujetti à des règles, feront bien de se conduire de la manière que je vais dire.

3. (*Suivant les quatre saisons de l'année.*) On divise l'année en quatre saisons, que presque tout le monde connaît sous les noms d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. L'hiver dure depuis le coucher des pléiades jusqu'au premier équinoxe; le printemps, depuis l'équinoxe jusqu'au lever des pléiades; l'été, depuis le lever des pléiades jusqu'à celui d'arcturus; l'automne, depuis le lever d'arcturus jusqu'au coucher des pléiades.

4. (1^o *Pour l'hiver.*) Or, dans l'hiver, comme cette saison est froide, et qu'elle resserre, les gens dont je parle se défendront contre ses effets en ne faisant qu'un repas, à moins qu'ils n'aient le ventre fort resserré; ou bien ils dîneront du moins légèrement. Ils choisiront de préférence des aliments qui dessèchent, qui soient acerbés, échauffants, les plus grossiers, les moins travaillés. Ils mangeront principalement du pain; ils préféreront le rôti au bouilli; ils boiront du vin noir pur en médiocre quantité. Ils n'useront point de légumes, à moins qu'ils ne soient desséchants et secs; point de sucs ni de bouillies. Ils feront beaucoup d'exercices, de courses en tournant, qu'ils augmenteront peu à peu; ils s'exerceront à la lutte oints d'huile, en commençant par des efforts légers. Au sortir des exercices, ils feront des courses vites; après le souper, ils en feront de lentes dans un lieu chaud. Le matin, leurs courses seront plus longues, douces en commençant, rapides ensuite, pour finir lentement comme ils auront commencé. Ils coucheront sur la dure; ils marcheront dans la nuit; ils se trouveront bien de faire des promenades, des courses dans l'arène sur la poussière. Tout cela atténue et échauffe. Ils doivent en user beaucoup. S'ils veulent prendre des bains, après s'être exercés à la lutte, ils se baigneront dans l'eau froide. S'ils ont fait quelque autre exercice, l'eau chaude est préférable. Ceux d'un tempérament humide prendront des émétiques trois fois par mois. Ceux dont le tempérament est sec n'en prendront que deux fois; ils rempliront préalablement leur estomac d'aliments de toute espèce. Après l'effet des émétiques, ils reviendront peu à peu à la nourriture ordinaire dans l'espace de trois jours; pendant ce temps ils feront les travaux les plus légers en moindre quantité. Quand ils se sentiront pleins, soit de viande de bœuf ou de cochon, soit de toute autre qui leur occasionne de la plénitude, ils feront bien de prendre un émétique. Ils en prendront aussi à la suite des plénitudes produites par trop

Quod si quis cum cibus utatur, minime deliquerit. Laboribus etiam et cursibus exerceri convenit, iisque ad carceres redeuntibus modicis, multo tempore, et deambulationibus in umbra. Lucta vero in pulvere, quo minimum incalescat. Nam volutatio in pulvere cursibus præstat, qui corpus humidum vacuando desiccant. A cæna minime deambulandum, sed tantum standum. Mane vero deambulationibus utendum. Soles vitandi et frigora, tum matutina, tum vespertina, quæcumque a fluminibus, aut stagnis, aut nivibus spirant. In hac autem victus ratione ad solstitium æstivum usque perseverandum, uti hoc tempore sicca omnia, et calida, ac nigra, et meraca, ac panes detrahās, nisi si paulum quid voluptatis gratia exhibeas.

Tempore vero, quod postea sequitur, cibus utatur mollibus et humidis, refrigerantibus et albis, ad arcturi exortum et æquinoctium, diebus nonaginta tribus. Post æquinoctium autem hoc modo victus rationem instituere oportet, per autumnum ad hyemem accedendo, ita, ut frigorum ac teporis mutationes vestitu crasso devites. Hoc vero tempore prius in veste motu utendum, frictioneque et lucta cum oleo, sensim adjiciendo, et loco tepido deambulandum, calidaque lavandum, et somni diurni detrahendi. Cibi etiam assumendi calidiores, minus humidi, et puri, potus vero nigriores, molles tamen et non aquosi, olera autem minus. Reliquaque omni victus ratione ita progrediendum, ut ab æstivis demas, hibernis utaris, non ad summum, quo quam proxime ad hibernam victus rationem devenias, per dies duodequingenta, ad vergiliarum occasum ab æquinoctio.

Atque ista quidem plerisque hominibus suadeo, quibus temere vitam degere necesse est, neque licet reliquis posthabitis suæ ipsorum sanitatis curam habere. Qui vero ita sunt comparati, sibi que in

de fromage, ou par des choses douces ou grasses auxquelles ils ne sont pas habitués, ou par trop de vin, ou par le changement d'aliments, et dans les effets du changement de lieu. Ils s'exposeront au froid quand ils sentiraient leur corps bien purifié par des évacuations, non à la suite du repos ni après les exercices. Dans les promenades du matin, lorsque le corps commence de s'échauffer dans les courses et en toute autre occasion, ils éviteront les excès. Car, dans cette saison, il vaut encore mieux souffrir de froid au corps que de le trop exercer. Nous voyons que les arbres qui n'ont pas senti les froids dans l'hiver ne portent point de fruit et ne sont pas vigoureux. Il est cependant bon de travailler assez dans cette saison, et de ne s'arrêter qu'autant qu'il en survient des lassitudes. Je vais le faire sentir aux gens même qui ne sont point instruits dans la médecine. L'hiver, étant une saison froide et qui resserre, produit ses effets sur tous les êtres, sans en excepter les corps animés. Ils ne peuvent s'échauffer que lentement par le travail : les humeurs n'en sortent naturellement qu'en petite quantité ; le temps durant lequel on travaille est court, celui durant lequel on se livre au repos est long, à cause de la brièveté des jours et de la longueur des nuits. Voilà pourquoi l'on n'a guère alors d'inconvénients à craindre de la longueur ni de la dureté du travail. — J'ai suffisamment exposé jusqu'ici la manière dont doivent se conduire, pendant l'hiver les gens dont je parle, c'est-à-dire depuis le lever des pleiades jusqu'au premier solstice.

5. (2^o Pour le printemps.) Durant les quarante-quatre jours qui précèdent le premier solstice, et autant de temps après, ils doivent mettre une attention plus particulière dans leur manière de vivre. Quand le temps est devenu plus doux, et que le zéphyr souffle, on commence un nouveau régime. Quinze jours avant le lever d'*arcturus* (1), lorsque l'hirondelle vole dans les airs, on y fait des changements sensibles. On passera peu à peu, durant trente-deux jours, à des boissons et des aliments plus légers, à des travaux plus doux, à mesure qu'on avance dans le printemps. Lorsque l'é-

(1) Quinze jours avant le lever d'*arcturus*. Il est manifestement question ici du lever acronique, qui pour *arcturus* a lieu dans les pays d'une latitude à peu près égale à celle de la Grèce vers la fin de février, tandis que son lever cosmique ou héliaque pour les mêmes pays se fait six mois après, vers la fin de septembre.

animum induxerunt, neque pecuniarum, neque corporis, neque illius rei utilitatem, citra sanitatem æstimandam esse, iis a me inventa est victus ratio, quæ, quoad ejus fieri potest, maxime ad veritatem accedit, quam procedente oratione demonstrabo.

CAPUT III. — Diæta sanorum errores cognoscere variis repletionum generibus docet. De repletionis primæ signis atque cura.

Atque ista inventio mihi quidem inventori pulchra est, utilis vero iis, qui discunt, a nullo adhuc antea tentata, et quam ad alia omnia plurimi æstimo. Est autem et præcognitio ante, quam ægrotent, et affectus corporum cognitio, utrum cibi labores, an labores cibos superent, an moderate inter se habeant. Quodcumque enim superetur, ex eo morbi contingunt, ex mutua vero inter se æquabilitate sanitas adest. Ad has sane species aggrediar, et aperiam, quænam iis contingant, qui sibi bene valere videntur, et cibis ac laboribus jucunde fruuntur, tum corporis, tum caloris habent abunde.

Nares a cœna citra causam manifestam implentur, et plenæ esse videntur, nihil tamen emungunt. Cum vero mane deambulare et exerceri cœperint, tum mucum et sputum rejiciunt, procedenteque tempore palpebras etiam graves habent, frontem pruritus occupat, cibis abstinent, potumque minus appetunt, habitus color deperditur, et aut destillationes, aut febres cum horrore excitantur, quocumque tempore repletionem commoveri contingerit. Eo autem tempore quidquid forte fecerit, in id culpam rejicit, cum minime in causa sit. In hoc enim sensim collecta repletio morbum invexit, quod cibi la-

quinoxe est arrivé en amenant une température moins rude, que les jours sont plus longs, les nuits plus courtes, que l'atmosphère est échauffée et sèche, que l'air est plus nourrissant et plus pur, comme les végétaux mêmes se prémunisent contre les ardeurs de l'été, en s'étendant dans l'air et se faisant de l'ombre, l'homme qui est doué d'intelligence doit songer à donner à ses chairs une augmentation saine; il faut donc, non pas changer subitement de régime, mais diviser le temps en six portions de huit jours chacune. Durant la première huitaine, on retranchera du travail; mais celui auquel on se livrera sera plus fort, les aliments plus doux, le vin plus trempé, moins foncé en couleur. On s'exercera à la lutte au soleil, après s'être oint d'huile. Le régime doit être varié insensiblement dans chaque saison. On supprimera beaucoup de la promenade de l'après-souper. L'on en fera moins de celle du matin. On mangera du gâteau au lieu de pain; on usera de légumes bouillis, d'à peu près autant de bouilli que de rôti. Il faut prendre des bains, dîner légèrement, user rarement du coït, ne prendre les émétiques qu'en laissant d'abord deux jours d'intervalle; on fera ensuite les intervalles plus longs. Par ce moyen, l'on se donnera de bonnes chairs, et en suivant un régime ainsi émollient jusqu'au lever des pleiades, on purifiera le corps.

6. (5^o Pour l'été.) Au lever des pleiades, l'été arrivé. Voici le régime qu'auront à suivre les personnes dont je parle. Les aliments doivent être doux et en moindre quantité; le gâteau sera préféré au pain; il faut que la pâte en soit levée et légèrement pétrie. La boisson sera molle, du vin blanc mêlé avec de l'eau. Le diner sera léger. On dormira un peu après ce repas. On évitera soigneusement toute plénitude, tant de boissons que d'aliments. On boira assez en mangeant. L'on s'abstiendra de boire hors du repas, à moins d'y être obligé par une extrême sécheresse. On usera de légumes bouillis ou crus, en supprimant ceux qui échauffent et qui dessèchent. On ne prendra point d'émétique, à moins qu'il n'y ait de réplétion. On se livrera très-rarement à l'acte vénérien. On prendra des bains tièdes. Les fruits crus étant d'une nature trop forte pour l'estomac, on fera mieux de s'en abstenir. Si l'on en mange, ce sera avec les autres aliments; on en éprouvera moins de mauvais effet. On se livrera à divers exercices, aux courses, à celle du double stade, qu'on fera plus vite, mais longuement; à la palestres sur le sable, qui échauffe moins; aux prome-

bores superant. Verum non est eo usque differendum, sed cum primum signa videris, nosse oportet, quod, cum cibi labores superant, paulatim collecta repletio existit. Mucus enim et saliva repletionem arguunt, quiescentemque sane corpore spiritus meatu opplent, cum multa insit repletio, quod vero labore incalescit, extenuatum excernitur.

Huic curationem istam adhibere oportet, ut, postquam se consuetis exercitationibus citra defatigationem exercuerit, calidaque laverit, cibos omnis generis offerat, et vomitionem cieat. Post vomitionem vero os et fauces vino austero coluat, uti venarum oscula constringantur, nihilque convellatur, velut ex vomitionibus contingere solet. Deinde ubi surrexerit, loco tepido modice deambulet. Postridie vero deambulationibus quidem utendum, exercitationibus tamen paucioribus et levioribus, quam antea, et si æstas fuerit, minime prandeat; si minus, parum comedat, et de cæna consueta dimidium detrahat. Tertia autem die ad labores quidem consuetos omnes, et deambulationes redeat, sed cibos sensim auget, uti quinto die post vomitionem consuetus cibus assumatur. Quod si inde satis erit, de cætero paucioribus quidem cibis, laboribus vero pluribus curetur. Si vero plenitudinis signa minime quieverint, duobus post cibos receptos intermissis diebus, rursus vomat, et ad eisdem sensim deducatur. Sin minus, etiam tertio idem repete, quoad plenitudinem liberetur.

CAPUT IV. — De repletione secundæ, tertiæ, et quartæ dignotione et curatione.

At vero quibusdam, ubi labores a cibus superantur, ista contingunt. Cum plenitudo quidem incipit, somni longi et

nades à l'ombre. Les roulements faits sur le sable sont préférables à la course : ils rafraichissent le corps et ils lui enlèvent les humeurs. On ne fera point de promenades après le souper ; il serait mieux de rester debout. On se promènera le matin de bonne heure. Il faut éviter le soleil et les fraîcheurs du matin et du soir, celle des bords des rivières et des étangs, celles enfin qui viennent des neiges. Tel est le régime que suivront les personnes dont je parle, habituées à une vie dure, supprimant depuis le solstice d'été (1) tout ce qui échauffe, qui dessèche : la viande noire, le vin pur, le pain même, à moins qu'on ne veuille en manger un peu par plaisir. On n'usera que de choses molles, humides, rafraichissantes, de vins blancs, jusqu'au lever d'arcturus, qui arrive à l'équinoxe de l'automne, ce qui forme un espace de quatre-vingt-treize jours.

7. (4^o Pour l'automne.) Depuis l'équinoxe, on doit suivre, durant l'automne, un régime qui prépare à celui de l'hiver; se mettre à l'abri des froids et de l'humidité en prenant des habits plus forts. Durant cette saison, on fera les exercices vêtus; on usera de frictions avec de l'huile; on s'en oindra avant la lutte; on fera la promenade dans des lieux chauds; on prendra les bains chauds. On supprimera le sommeil de l'après-midi. Les aliments seront plus échauffants, moins humides et laxatifs. On usera de vin plus foncé en couleur, mou, mais moins trempé. On mangera moins de légumes. Enfin, on dirigera tout son régime en retranchant de la manière de vivre de l'été, pour se rapprocher de celle de l'hiver, sans attendre qu'il soit entièrement arrivé. afin d'en être fort rapproché lors du coucher des pleiades: ce qui fait l'espace de cinquante-deux jours, à compter depuis l'équinoxe. — Tels sont les conseils que je donne au commun des hommes, à ceux qui sont obligés de vivre à l'aventure, qui n'ont pas les moyens d'abandonner les affaires des autres pour s'occuper de leur santé.

8. (Régime des gens aisés.) Quant à ceux qui se trouvent dans une situation com-

(1) Depuis le solstice d'été. Il y a dans le grec jusqu'au solstice. Je n'ai fait aucune difficulté de supposer que le texte avait été corrompu. La suite du sens m'en paraît une démonstration. Il n'est plus question ici de ce qu'on doit faire durant le printemps, avant d'arriver au solstice d'été. Il s'agit du régime de l'été, depuis le solstice du cancer jusqu'à l'équinoxe ou le commencement de l'automne.

suaves ipsis obveniunt, et interdium etiam dormiunt. Fit autem somnus humectata carne, et funditur sanguis, spiritus diffusus tranquillitatem habet. Cum vero corpus plenitudinem amplius capere non potest, ambitus viscretionem intro jam remittit, quæ alimento a cibis provenienti obviam facta, animum perturbat. Tunc non amplius suaves sunt somni, sed hominem perturbari necesse est, sibi que pugnas committere videtur. Quæ enim corpori contingunt, eadem animus cernit, oculis clausis. Cum igitur eo quis devenerit, prope jam ægrotat. Affuturum autem morbum, admodum est manifestum. Qualis enim secretio ad partem venerit, et quamcunque superaverit, eam morbo afficit. Verum hoc imprudenter minime est contemnendum, sed cum primum signa cognoveris, curationi insistendum. Et hic sane veluti prior, curandus est, longioris autem temporis etiam inedia opus habet.

Sunt autem etiam ista plenitudinis signa. Quibusdam quidem totum corpus dolet; quibusdam vero corporis pars quædam, quæcunque ea fuerit. Dolor vero est uti lassitudo et lassitudine teneri sibi videntur, desidiaque et repletione curationem adhibent, quoad in febrem incidant. Neque tamen adhuc hoc cognoscunt, sed balneis et cibis adhibitis, morbum ad pulmonis inflammationem deducunt, et in extremum periculum incidunt. Verum, antequam in hos morbos incidant, consilio prospiciendum, et ad hunc modum curandum, præcipue quidem mollibus fomentis hominem fovendo, sin minus, multa calida lavando, et corpus quam maxime dissolvendo, et post exhibitos cibos, primum quidem acres ac plurimos, deinde salsos, probe vomitum ciendo. Postea exurgendum, modicoque tempore loco tepido deambulandum, deinde dormiendum. Mane vero deambulationibus paulatim adjectione facta utendum, exercitationibusque levioribus, et ciborum oblationibus, velut antea. Hoc enim extenuatione plurima et deambulationibus indiget. Quod si, nulla adhibita providentia, in febrem incidat, per dies tres præter aquam nil offerendum. Interea igitur si sedetur, bene habet; sin minus, ptisanæ succo curatio

mode, et qui n'aiment ni l'argent ni même les agréments du corps, ni rien autre chose autant que la santé, je puis leur indiquer un régime qui la leur assurera le plus qu'il est possible. C'est ce que je vais exposer dans la suite de ce traité. Je me glorifie d'en avoir trouvé les règles le premier. Ceux qui s'y conformeront en sentiront tous les avantages. Personne avant moi, que je sache, n'avait entrepris d'en faire un corps de doctrine. Je l'estime autant que tout autre découverte dans notre art. — Cela se réduit à connaître la manière dont le corps est affecté avant qu'il ne tombe dans la maladie; à découvrir si les aliments sont plus forts que les exercices que l'on fait, ou les exercices plus forts que les aliments, ou bien s'il y a une juste proportion entre les uns et les autres. C'est la prépondérance de part ou d'autre qui fait les maladies. Le juste équilibre constitue la santé.

9. (*Observations d'après lesquelles le régime particulier pour chaque individu doit être établi, 1^o à raison de la réplétion.*) J'entre en matière, en commençant par observer ce qui se passe chez des hommes qui paraissent jouir de la meilleure santé. Ils mangent avec plaisir; ils se sentent capables de travail; ils se trouvent dispos de leur corps, et ils ont bonne couleur. Leurs narines cependant se remplissent insensiblement de mucosités; ils se trouvent pleins après le repas; ils n'évacuent que peu d'humeurs en se mouchant. Lorsqu'ils font la promenade du matin, ou qu'ils commencent quelque exercice, ils rendent alors de la morve par le nez, et ils crachent. A mesure qu'ils avancent, ils sentent leurs paupières s'appesantir; ils éprouvent des démangeaisons au front; ils perdent l'appétit et le goût du vin. Leur peau prend une mauvaise couleur; alors, suivant le temps auquel les humeurs qui font la réplétion sont mises en mouvement, il survient des diarrhées ou des fièvres avec des frissons. Quelque chose qu'on ait fait à cette époque, c'est celle-là qu'on accuse; néanmoins la réplétion seule a produit tout le mal, en augmentant peu à peu, parce que les aliments se trouvent plus forts que l'exercice. Il faut donc, au lieu d'attendre jusqu'à cette extrémité, y remédier dès qu'on commence à connaître que les aliments sont les plus forts, et que la plénitude se forme. Or, les mucosités du nez et les crachats sont des signes de réplétion. Si le corps reste en repos, ces humeurs en bouchent les pores au souffle, à raison de la réplétion: la partie seule qui est échauffée et atténuée par l'exercice est mise dehors. On remédiera au ças dont

instituenda, et vel quarto, vel septimo die decedet, si sudaverit. Prodest vero sub indicationis tempus illitionibus sudorem moventibus uti, cum ad sudorem provocent.

At quibusdam etiam ex plenitudine hæc contingunt. Caput dolore tentatur et gravatur, palpebræque ipsis a cœna concidunt, et inter dormiendum turbantur, calorque inesse videtur, et alvus interdum sistitur. Ex rerum venerearum usu levior statim sibi videtur; at postea gravior. In his caput, plenitudinem ad se attrahens, tum alvum suppressit, tum ipsum gravatur. Periculum autem imminet, ne, quamcumque in partem plenitudo erumpat, eam ipsam corrumpat. Sed hæc ratione providendum. Si celerem curationem esse voles, veratro purgandum, deinde cibi leves et molles, ad dies decem offerendi, iique alvum dejicientes, quo alvus inferior deorsum revellendo caput superet. *Cursibus tardis et matutinis, ac deambulationibus, quæ satis esse possint, utendum, luctaque ex oleo, et prandio, somnoque, non longe a prandio, a cœna vero tantum exurgere satis est. Et partim quidem balnea, partim vero inunctiones adhibendæ, balnea autem tepida, a coïtu autem abstinendum. Hæc quidem expeditior est curatio. Quod si medicamentorum potiones sumere nolit, post copiosum balneum, a cibis dulcibus et salsis vomat, a vomitu vero exurgat tantum. Matutinæ autem deambulationes, et exercitationes præscriptæ, ad dies sex, sensim augendæ. Die vero septimo, addita repletionem, ex similibus cibis vomitus movendus est, et ad eundem modum sensim adjectio faciendæ. His autem ad quatuor hebdomadas utendum. Tauto enim fere tempore restituitur. Deinde cibis sensim adhibendus, quo corpus sese reficiat, et consueta victus ratio paulatim reducenda.*

CAPUT V. — Repletionis quintæ, sextæ, atque septimæ dignotio et curatio.

Hæc quoque ex plenitudine contingunt, quibus ventriculus cibum quidem

je parle en se livrant de plus fort aux exercices accoutumés, en usant de bains chauds, en prenant quelque émétique après avoir rempli l'estomac d'aliments de toute espèce. Lorsqu'on aura avalé l'émétique, on rincera sa bouche, et l'on gargarisera avec du vin âpre astringent pour boucher les orifices des veines et empêcher qu'elles ne rendent du sang, comme il arrive dans les efforts du vomissement. Au lieu de se coucher, on se promènera ensuite un peu dans un lieu chaud. Le lendemain, on se livrera à la promenade, à quelques exercices plus légers que de coutume. On ne dinera point si c'est dans l'été. Le diner sera léger, si l'on est dans une autre saison. On supprimera la moitié du souper. Le troisième jour, on reprendra tous ses exercices ordinaires et les promenades; le cinquième jour, à compter depuis celui du vomissement, on augmentera peu à peu le manger, jusqu'à ce qu'on soit revenu aux aliments accoutumés. Si alors on se trouve bien, l'on se maintiendra dans cet état en mangeant, dans la suite, moins que par le passé, et en faisant plus d'exercice. Si les signes de la plénitude ne sont pas supprimés, on vomira une seconde fois, comme ci-dessus. Si même cela ne suffit pas entièrement, on y reviendra pour la troisième fois, jusqu'à ce qu'enfin on ne ressente aucun symptôme de réplétion.

10. (2. *Excès dans les exercices.*) Il arrive des cas où les exercices sont plus forts que les aliments et dans lesquels on éprouve les symptômes suivants. Ce genre d'excès commence à se manifester en ce qu'on dort longuement avec plaisir; on dort même dans la journée. Cela provient de ce que les chairs sont imbuës d'humidité: le sang se fond, le souffle de la vie se dissout et se tient en repos. Lorsque le corps ne peut plus suffire à l'évacuation des chairs fondues et des humeurs dissoutes, elles sont ramassées dans l'intérieur par la force de la circulation (1). En se heurtant avec la nourriture qui vient des aliments, elles troublent l'âme: alors le sommeil n'est plus si doux. On y éprouve nécessairement des troubles. On croit voir des combats

(1) *La circulation.* On trouve dans le texte, ici et en quelques autres endroits, un mot qui veut dire période, circuit, *περιόδος*; mais on en conclurait mal que, dans ce temps, la circulation des humeurs fût adoptée en la manière que Boerhaave et autres la présentent d'après Harvé. (Voy. la note, page 561, tome 1.)

coquoit, carnes vero minime recipiunt. Alimentum intus manens flatum infert, post prandium vero, subsidet. Levius enim a valentiore expellitur, et sibi liberari videntur, sed postridie multo copiosius adest. Cum autem in dies increscendo vires acquisierit, id, quod adest, quæ superingeruntur, superat, corpusque calefacit et perturbat, et alvi profluvium infert. Hoc enim nomine donatur, quoad alimentum solum computrescens per alvum secedit. At ubi calefacto corpore acria purgantur, et intestinum raditur ac exulceratur, cruentaque per alvum demittuntur, hoc dysenteria, hoc est intestinorum difficultas, appellatur, tum gravis, tum periculosus morbus. Verum consilio prospiciendum est, prandiumque detrahendum, et cæmæ tertia pars, cursibus autem pluribus et luctis utendum, et deambulationibus ab exercitationibus matutinis. Cum vero dies decem præterierint, cibi detracti dimidium apponendum, et vomitus ciendus, atque quatuor diebus cibus sensim offerendus. Ubi vero alii decem dies advenierint, tum reliquus cibus adjiciendus, tum vomitus faciendus. Et sensim ad cibum adducendo, intra hoc tempus sanitati restitues. Laboribus autem hic audacter urgendus est.

Ejusmodi autem etiam plenitudo contingit. Postridie cibum crudum, citra ructum acidum, eructat. Quod si venter dejicit, minus quidem, quam pro ciborum ratione, satis multa tamen; dolor vero nullus adest. His cum ventriculus frigidus existat, cibus per noctem concoquere nequit. Motione igitur accedente cibum crudum eructat. In hoc itaque, tum victus ratione, tum laboribus, ventriculo calorem conciliare oportet. Ac primum quidem pane confusaneo fermentato, in vino nigro, aut suillæ carnis jusculo intrito utendum, piscibus vero in acri muria decoctis. Carnosis etiam utendum, velut trunculis suillis percocis pluribus, et carnibus suillis cocis, porcinis vero non multum, neque catulorum, nec hædorum carnibus. Oleribus autem, porro et allio, cocto et crudo, blitoque cocto, et cucurbita, tum potionibus meracioribus, tum somnis longis,

auxquels on assiste. L'ame, en effet, tandis que les yeux du corps dorment, voit ce qui se passe dans le corps. Lorsqu'on en est à ce point, l'on est déjà bien proche d'une maladie; mais quelle sera-t-elle? la réponse n'est point difficile. Où se fera l'amas d'humeurs, là sera le siège du mal, et il tiendra au caractère de l'humeur. Ce serait alors une imprudence de se négliger. Il faut donc y remédier dès que les signes commencent à s'en manifester. Le traitement est le même que pour le cas précédent, si ce n'est qu'on doit y insister plus long-temps, et qu'il faut y endurer davantage la faim.

11. (3^o Sur la plénitude dont les symptômes sont des menaces de péripneumonie.) On a quelquefois d'autres signes de plénitude. On sent des douleurs dans tout le corps, ou dans quelques membres: c'est une douleur gravative, comme quand on se sent fatigué, épuisé. On croit y remédier en se tenant dans le repos et en bien mangeant, jusqu'à ce qu'enfin on se donne la fièvre. L'on ne s'en tient pas là: persistant dans son erreur, on continue de prendre des aliments et des bains, de manière qu'on finit par tomber dans quelque péripneumonie, avec un danger des plus grands. On doit, avant que la maladie ne se déclare, prévenir cet accident de la manière suivante. On fera principalement des fumigations humides, émollientes; ou bien l'on ouvrira ses pores au moyen des bains d'eau chaude, et, après avoir avalé quantité d'aliments âcres et salés, on prendra quelque émétique qui fasse bien vomir. On se promènera un peu dans un lieu chaud, après quoi on se livrera au sommeil. On fera peu à peu ensuite quelques promenades du matin, et des exercices légers, pour revenir insensiblement à la nourriture ordinaire, comme je l'ai dit ci-devant. Il faut s'attacher davantage, dans ce cas, à atténuer le corps par des promenades. Si l'on ne prévient l'augmentation du mal, il se déclare une fièvre à laquelle on remédiera en ne prenant que de l'eau pendant trois jours: ce qui suffira souvent pour la guérison. Sinon, on donnera la tisane crémée, et la fièvre se dissipera le quatrième jour ou le septième. Il sera bon de faire au temps de la crise des frictions pour attirer la sueur.

12. (4^o Sur la réplétion dont les symptômes affectent principalement la tête.) D'autres fois la plénitude se manifeste d'une façon différente: on a des douleurs de tête, avec un sentiment de pesanteur. Après le souper, les paupières se ferment d'elles-mêmes; on a le sommeil agité; on sent des chaleurs dans tout le corps;

citra prandium primis diebus, tum etiam somnis post exercitationes. Cursibus etiam flexis paulatim incrementibus. Lucta item mollis ex oleo sensim adji-cienda. Balneis quoque paucis, inunctionibus pluribus, deambulationibus etiam matutinis pluribus, a cœna vero modicis utendum. Prodest etiam ficus cum cibis sumpta, et superbibitum merum. Ex hac quidem curatione, hi quidem citius, illi vero tardius ad sanitatem reducuntur.

Sunt autem, quibus ista contingant. Faciem pallor occupat, et paulo post cibum acida eructant, et odor acidus sursum nares petit. His corpora impura sunt, cum plus ex carne a labore colliquetur, quam ex ambitu repurgetur. Quod sane intus remanens alimento adversum est, eique vim adfert, et acidum reddit. Alimentum igitur eructatur, ipsum vero sub cutem propellitur, hominique pallorem adfert, morbosque aquam intercutem referentes parit. Verum hac ratione prospicere oportet. Celerior igitur curatio est, post epotum veratrum ad cibos deducere, quemadmodum a me scriptum est. Tutior vero per victus rationem ad hunc modum. Primum quidem a balneo calido vomitus ciendus; deinde septem a vomitu diebus, consuetus cibis admovendus. Decimo vero post vomitum die rursus vomitum moveat, et eodem modo cibos assumat, idque tertio similiter faciat. Et cursibus utatur circularibus quidem paucis ac concitatis, et in motionibus, et frictione, ac in exercitatione mora longa, et volutione in pulvere. Deambulationibus quoque multis post exercitationes, quin etiam post cœnam, matutinis autem plurimis in pulvere. Cum autem lavare volet, calida lavet, et totum hoc tempus sine prandio transigat. Et si quidem uno mense sanitati restituitur, de cætero convenientem curationem adhibeat. Quod si quid reliquum fuerit, priore curatione utatur.

le ventre est constipé; on se trouve à la suite de l'acte vénérien d'abord plus léger, bientôt après fort appesanti. C'est maintenant à la tête que se fait principalement la réplétion. Elle attire les humeurs; elle en devient lourde, et le ventre se resserre. Dans quelque partie que la plénitude se porte, il est toujours à craindre qu'elle n'y occasionne des ruptures. Il faut donc y pourvoir. Si vous voulez le faire promptement, purgez avec l'ellébore, et revenez peu à peu aux aliments ordinaires, en les prenant pendant dix jours plus légers et émollients. On s'en tiendra à ceux qui sont laxatifs, jusqu'à ce que le ventre ait repris le dessus, pour attirer à lui les humeurs de la tête. On fera des courses modérées le matin sans aller trop vite. On usera de la promenade, de la lutte avec les onctions d'huile. On dinera, et l'on dormira un peu après le diner. On marchera pendant quelque temps après le souper. On prendra tantôt le bain tiède, tantôt des onctions. On s'interdira l'acte vénérien. Ce traitement est le plus expéditif. Si on ne veut point prendre l'ellébore, il faut, après un large bain, manger amplement un mélange d'aliments doux et salés, et se faire vomir, pour passer ensuite insensiblement dans l'espace de six jours aux promenades du matin et aux autres exercices dont je viens de parler. Le septième jour on prend de nouveau un émétique, après s'être rempli comme ci-devant. On revient de même aux promenades et aux exercices pour reprendre encore un émétique, continuant ainsi pendant quatre semaines. Ce terme est ordinairement suffisant pour dissiper entièrement cette réplétion. On reprend insensiblement les aliments accoutumés, les plus propres à rétablir le corps, et l'on revient au genre de vie ordinaire.

13. (5^o Sur la réplétion dont les effets se font sentir principalement dans les premières voies.) Il y a un genre de plénitude dans laquelle l'estomac digère bien ce qu'on lui donne, mais les chairs n'en profitent point. La nourriture reste dans le ventre, où elle engendre des vents. On ne les sent point après le repas. Le plus fort pousse le faible. Il semble pendant un temps qu'on en soit délivré. Cependant le lendemain les reliquats de la digestion sont plus considérables, et, augmentant ainsi de jour en jour, ils prennent le dessus sur les parties qui doivent servir à nourrir. Le tout s'échauffe, met du trouble dans le corps, et finit enfin par une diarrhée. Je désigne sous ce nom la nourriture putride qui s'évacue par les selles. Mais si, en s'échauffant dans le corps, elle occasionne une évacuation

CAPUT VI. — Repletio octava, nona, decima.

Nonnullis autem postridie ructus acidi contingunt, quibus per noctem secretio fit ex plenitudine. Cum igitur ex somno corpus motum fuerit, et crebriore spiritu usurpauerit, una cum spiritu calidum et acidum foras propellit, indeque, nisi quis providentiam adhibeat, morbi contingunt. His autem confert, velut superiori, curationem adhibere, sed pluribus laboribus uti debent.

Nonnullis etiam ista contingunt. In corporis habitu denso, cum cibi concalefiant et diffundantur, tum a primo somno, tum a cibis, carne calefacta, per somnum ex carne multa humiditas secernitur; deinde caro cum densa existat, alimentum non suscipit. Quod vero a carne secernitur, alimento occurrens, et foras vi propulsum, hominem suffocat et calefacit, quoad vomitu ejectum fuerit, ex quo levior evadit. Dolor autem nullus manifestus in corpore inest, sed pallidum redditur. Procedente vero tempore, et dolores, et morbi contingunt. Iis autem, qui, cum non sint exercitationibus assueti, derepente laboraverunt, et violentam multamque carnis colligationem passi sunt, similia contingunt. His hæc adhibenda curatio est. Cibi pars tertia detrahenda. Utendum cibis acribus, siccis, austeris, odoratis, et urinam ducentibus. Cursibus vero, flexis quidem plurimis, in veste. Exutis autem vestibus, ad metam recurrentibus ac circularibus. Frictione item et lucta modica. Lucta etiam utendum, quæ sit summis tantum manibus inter se consertis, præterquam, quod ad corycum decertatio commodior est. Deambulationibus quoque multis post

acre qui excorie les intestins et qui sort ensanglantée, c'est ce que nous appelons dysenterie, maladie fâcheuse et pleine de danger. Il la faut prévenir, supprimer le diner entièrement, et le tiers du souper, user de beaucoup de promenades, de la course, de la lutte, des divers exercices du gymnase le matin, revenant insensiblement, dans l'espace de dix jours, à la moitié de la nourriture accoutumée. Alors on prend un émétique, après lequel on se prive d'une bonne partie des aliments pendant quatre jours. Au bout d'autres dix jours, avant d'en être à la quantité d'aliments ordinaire, on reprend un émétique, à la suite duquel, revenant insensiblement à sa manière de vivre, on jouira d'une parfaite santé, et on la soutiendra en se livrant sans hésiter à beaucoup d'exercices.

14. (6^o Sur la réplétion provenant de froideur dans l'estomac, qui occasionne des crudités.) Nous voyons des plénitudes qui se manifestent par des rapports crus de ce qu'on a mangé la veille, lesquels ne sentent point l'aigre. Si l'on va du ventre, c'est en quantité qui ne correspond point à celle des aliments. On se trouve cependant assez bien : on ne ressent pas de douleurs. Le ventre, qui, dans ce cas, est froid, ne peut digérer les aliments pendant la nuit. Lors donc qu'ils sont mis en mouvement, ils envoient des rapports crus. Il faut dans ce cas réchauffer les entrailles par la qualité de la nourriture et par les exercices. On doit commencer par user de pain bis bien fermenté, trempé dans du vin noir ou dans du bouillon de viande de cochon ; manger du poisson cuit dans la saumure acre, ou des parties d'animaux dont la chair est la plus forte, comme sont les extrémités, beaucoup de cochon bouilli, peu de cochon jeune, point de petits chiens ni de jeunes chevreaux ; employer pour légume le porreau et l'ail, soit cuits, soit crus, la bette cuite et le potiron (1) ; boire des vins des plus purs, dormir longuement, se priver du diner pendant quelques jours, dormir à l'issue des exercices, faire des

(1) La bette et le potiron. La bette a déjà été comptée *supra*, livre second du Traité du régime, n. 78, p. 57, au nombre des plantes échauffantes. Mais on doit être plus étonné de voir ici le potiron ou la citrouille, *κολοκυθην*, qui ne peut en aucune manière être traduit ici par *colocynthe*. Sur quoi voyez la note première, page 50 de ce volume, livre I du Traité du régime. Ce que j'ai traduit par bette d'après les interprètes, n'était sans doute pas notre bette.

exercitationes utendum, iisque matutinis. Post cœnam vero, vocis exercitatio admodum utilis est. Cum enim humidi vacationem faciat, carnem rarefacit. Confert quoque sine prandio vitam traducere. Cibis utendum per dies decem, deinde dimidium subtracti cibi adiciendum per dies sex, et vomitus procurandus. Post singulas vomitiones ad quatuor dies cibus paulatim adjiciendus. Diebus vero decem a vomitu præteritis totum subtractum cibum recipiat, et ad labores ac deambulationes animum convertat, et sanus evadet. Ejusmodi autem natura copiosiore labore, quam cibo indiget.

Altera plenitudo. Quibusdam etiam ista contingunt, cibus per alvum ipsis secedit liquidus, incoctus, qualis in intestinorum levitate, nullumque dolorem affert. Hæc autem præcipue sentiunt alvi humidæ et frigidæ, quæ propter frigiditatem quidem minime concoquant, ac propter humiditatem dejiciunt. Corpus igitur consumitur, cum alimentum conveniens non assumat, alvique corrumpuntur, et in morbos incidunt. Verum consilio precipiendum est. Huic quidem confert, ciborum tertiam partem subtrahere.

Sint autem cibi : panes non fermentati, ex farina non excussa, clibano cocti, aut subcinericii, calidi, vino subterofuncti, et piscium partes, quæ ad dorsum et caudam spectant. Quæ vero caput et ventrem inferiorem respiciunt, tanquam humidiores sinendæ. Et cocti quidem pisces cum muria edendi, assati vero cum aceto. Carnibus etiam, sale et aceto arefactis utendum, et catulinis assatis, palumbis autem, et reliquarum hujusmodi volucrum, assatis et elixis, oleribus etiam, quam minimum. Vino quoque nigro et deambulationibus post cœnam, ac matutinis, et deambulatione dormiendum. Cursibus autem inflexis

courses en tournoyant un peu, lutter oint d'huile, prendre quelques bains, beaucoup d'onctions, faire beaucoup de promenades le matin, peu après le souper. Les figues mêlées avec les aliments seront d'un bon effet, buvant du vin pur par-dessus. On se rétablira parfaitement ou plus tôt ou plus tard en suivant ce régime.

15. (7^o Sur l'excès dans les exercices, qui se manifeste par des rapports aigres à la suite du repas.) D'autres fois on perd la bonne couleur; on a des rapports aigres peu de temps après le repas; on sent quelque chose de piquant dans les narines. Ce sont des marques de la présence d'humeurs impures. Les exercices consomment alors plus des chairs qu'il n'en est réparé par la nourriture. Ce qui reste de celle-ci, ne s'assimilant point, se pervertit par la violence du travail, et tourne à l'aigre. De là viennent ces rapports acides. Partie des humeurs altérées est poussée sous la peau et y occasionne la pâleur, avant de produire une hydropisie. On doit le prévoir et y remédier promptement en prenant l'ellébore, et se conduisant, quant aux aliments, comme je l'ai dit ci-dessus. On parviendra au même but d'une manière encore plus sûre, au moyen du régime suivant. Après avoir pris d'abord un bain chaud, on vomira, et l'on reviendra insensiblement dans l'espace de sept jours aux aliments ordinaires. Le dixième jour, à compter de celui du premier émétique, on en prendra de nouveau pour revenir aux aliments ordinaires, en suivant la même méthode. On vomira encore pareillement une troisième fois. On fera des courses en long, des courses en tournoyant, courtes, mais vives; on gesticulera (1); on s'oindra d'huile; on prendra des frictions longuement; on se roulera dans le sable, et on usera beaucoup de promenades à la suite des exercices, même après souper, plus encore le matin, en marchant sur le sable. Quand on voudra user des bains, on les prendra chauds. Il faut durant tout ce temps ne point dîner. Si la santé se rétablit dans un mois, on la maintiendra ensuite par un bon régime. Si elle ne se rétablit point, il faut recommencer le même traitement.

16. (8^o Quand on a des rapports acides dans la digestion des aliments de la veille.) Il y a des personnes qui ont les rapports aigres le lendemain; il se fait durant la nuit une séparation d'humeurs causées

(1) Le n. 145 du second livre de ce Traité présente brièvement les avantages de l'exercice des gestes.

ufatur; sensim accessione facta. Frictione etiam multa, et lucta tarda, tum in oleo, tum in pulvere, uti concalefacta caro rescicetur, et ex ventriculo humiditatem retrahat.

Inunctio magis, quam balneum conducit, et sine prandio transigat. Ubi autem dies septem præterierint, dimidium cibi adjiciendum, et ad dies quatuor-cibus sensim adhibendus. Præteritis vero aliis septem diebus, totum cibum rejiciat, et vomitione rursus facta, ad eadem sensim reducatur.

CAPUT VII. — De repletione undecima, duodecima, et decima tertia.

Aliis autem quibusdam hæc contingunt; alvi recrementum incoctum per alvum secedit, corpusque consumitur, cum cibis minime fruatur. Hi vero procedente tempore in morbos delabuntur. His ventres frigidi et sicci existunt. Proinde, cum neque convenientibus cibis, neque exercitationibus utantur, iis talia contingunt. Sic autem affecto panibus puris, furno coctis, uti conducit, et piscibus coctis cum intritis, carnibusque suillis coctis, et animalium extremitatibus percoctis, plurimisque assis, et ex acribus ac salsis, his, quæ humectant, et salsuginosis. Vinis quoque nigris et mollibus, et uvis ac ficibus, inter reliquos cibos abunde uti confert. Modicum vero prandere oportet, et pluribus exercitationibus uti, cursibusque inflexis, sensim accessione facta, circularibus autem postremis, et post cursum, lucta ex oleo, deambulationibus vero post exercitationes

par la plénitude. Lorsque le corps se met en mouvement, une partie de l'humeur, après avoir pris plus de souffle, devenue acide par la chaleur, est poussée au-dehors; ce qu'il en reste produirait des maladies si on ne les prévenait. On y remédie comme dans le cas précédent; mais on doit faire encore plus d'exercices.

17. (9^o Réplétion qui se manifeste par des chaleurs durant la digestion.) On voit des gens dont les muscles sont forts, chez qui les aliments échauffés et dissous attirent une grande portion de l'humidité des chairs, dans le premier sommeil. tandis que le corps est chaud, de sorte que les chairs ne peuvent, à cause de leur tissu fort dense, profiter de la nourriture comme elles le devraient. Ce qui s'en sépare rencontrant les sucs nutritifs les emporte au-dehors. On est dans des malaises et des chaleurs; on se sent suffoquer jusqu'à ce qu'on ait vomi, après quoi on se trouve plus léger. A la réserve de cela, on n'éprouve aucune douleur bien décidée: cependant on perd la bonne couleur. Avec la suite du temps, les douleurs se décident, et il survient des maladies. On tombe dans l'état des personnes qui, n'étant point habituées au travail, en ont fait subitement quelque'un d'excessif. Voici comment il faut y remédier. On retranchera la troisième partie des aliments; on n'en prendra que de nature un peu âcre, de ceux qui sont secs, âpres, aromatiques, diurétiques; on fera de longues courses anguleuses avec ses habits. On fera nu celles du double stade et les courses en rond; on prendra des frictions; on luttera un peu, point à bras-le-corps, mais main contre main; ou bien on fera l'exercice de la balle (1) suspendue, qui convient encore mieux; au sortir des exercices, on fera beaucoup de promenades; on ne négligera pas celles du matin. Après le souper, quelque exercice de la voix (2) sera très-utile; il servira à ouvrir les pores des chairs, en évacuant une partie des humeurs. Il sera bon aussi de ne point diner. On usera des aliments marqués ci-dessus pendant dix jours, après lequel on les augmentera insensiblement d'un quart dans l'espace de six jours, et on prendra un émétique, revenant peu à peu aux aliments

(1) Au sujet de ces espèces de lutte, voyez *suprà* les numéros 143 et 144 du second livre de ce Traité, page 65.

(2) Sur les exercices de la voix, voyez *suprà* le n. 129 du second livre de ce Traité, page 63.

non multis, a cœna vero tantum exurgere. Matutinis autem deambulationibus plurimis utendum. Calida lavet, laboribusque et inunctionibus utatur, somno longiori indulgeat, et molliter cubet. Rebus autem venereis aliquantulum utendum, et cibi quarta pars subtrahenda, diebusque decem ad cibos paulatim reducendus.

Sunt vero nonnulli, quibus alvi recrementum liquidum et concoctum per alvum secedit, iisque cum alias sani sint, exercentur, res nullam molestiam exhibet. Quibus vero convenientia desunt, procedente tempore venter ob caliditatem carnes attrahit, sanæque dolorem exhibet; cibos fastidiunt, venter exulceratur, ipsumque jam sistere molestum est.

Verum consilio malis imminentibus occurrendum est, ubi cognoveris ventrem plus quam expediat calidum et humidum, laborumque minime convenientium exsuperantiam factam esse. Victus igitur ratione refrigerare et siccare oportet, et primum quidem exercitationes dimidia ex parte detrahere, ciborumque tertiam partem. Maza ante subacta intrita utatur, et piscibus siccissimis, et neque pinguibus, neque salsis. Carnibus vero volucrum utatur assis, palumbis quidem et columbæ elixis, perdicum vero et gallosum assatis, sine condimento. Leporinis autem in aqua coctis, et ferinis omnibus. Oleribus vero, quæ refrigerant, velut beta cocta, aceto condita. Vino etiam nigro, austero. Exerceatur quoque cursibus circularibus, celeribus. Sed neque multa frictio adhibeatur, sed modica, neque etiam lucta. Concertatio, quæ fit summis manibus inter se consertis, et manuum ad rhythmum agitatio, et ad corycum decertatio, ac volutatio in pulvere, non multa tamen, utilis est.

dans quatre jours, toutes les fois qu'on se fera vomir; mais on ne reprendra toute la quantité d'aliments ordinaire que le dixième jour, à compter du dernier vomissement. *En supposant que l'on ait été dans le cas de prendre quelque énétiq. plus d'une fois.* On continuera de faire des exercices et des promenades, pour se maintenir en bonne santé. Les personnes dont il est question ici ont plus besoin d'exercice que de nourriture.

18. (10° Réplétion qui se manifeste par des selles crues liquides.) Autre espèce de réplétion. On voit des personnes qui ont des selles liquides crues, où l'on reconnoît les aliments comme dans la lienterie. Cela arrive surtout aux gens qui ont le ventre humide et froid. Sa nature froide est cause qu'il ne fait point la coction: son humidité le rend trop lâche. Leur corps se fond faute de nourriture suffisante. Les viscères s'altèrent, et il se forme des maladies qu'il faut prévenir. On retranchera le tiers des aliments. On usera de pain bis sans levain, cuit à la tourtière et au foyer, qu'on mangera chaud trempé dans du gros vin. On mangera de la chair de poisson, du dos et de la queue; on ne touchera ni à la tête ni au ventre: ce sont des parties trop humides. On le fera apprêter bouilli à l'eau-sel. Si on le fait griller, on y mettra du vinaigre. La viande sera marinée au sel et au vinaigre: on pourra user de petits chiens rôtis, de pigeons et autres oiseaux pareils, rôtis ou bouillis, point de légumes. On boira du vin foncé en couleur. On fera des promenades. On ne passera que peu à peu aux promenades anguleuses. Les onctions seront fréquentes. On fera l'exercice de la lutte lente sur le sable, après s'être oint d'huile, afin que les chairs s'échauffent, se sèchent, et attirent l'humidité du ventre. Les onctions sont ici plus utiles que les bains. On ne dinera point. Au bout de sept jours, on augmentera les aliments de la moitié de ce qui aura été retranché. On emploiera quatre jours à faire cette augmentation insensiblement. Huit jours après, on reviendra à la quantité accoutumée; et après avoir vomi de nouveau (1), on reprendra peu à peu le régime ordinaire.

19. (11° Réplétion qui se manifeste par des selles crues dures.) Il y en a aussi qui

(1) Après avoir vomi de nouveau. Ceci semble prouver quelque altération dans le texte. Il n'y est fait mention d'aucun vomissement antérieur. Il manque peut-être quelque chose dans ce qui précède.

Deambulationibus post exercitationes utatur, pro laborum ratione accommodatis, et a cœna, ad ciborum rationem, pluribus, et matutinis, pro habitus ratione, moderatis. Lavet autem tepida, et quietem agat.

Hac victus ratione per decem dies adhibita, cibi dimidium, et laboris tertia pars adjiciatur, et post cibos siccos et acerbos assumptos, vomitus cieatur, neque cibo immoretur, sed quam citissime vomat. Post vomitum vero, ad quatuor dies cibus partitus sensim exhibeatur. Cum autem dies decem præterierint, reliquus cibus adjiciatur, et vini potio consueta, sed labores parciore. Vomitione facta, paulatim ad consuetam victus rationem, velut scriptum est, deducito. Semel vero tantum cibum capere per hoc tempus confert, quoad malum conquieverit.

Aliis autem quibusdam siccum quoddammodo et exustum est alvi recrementum, osque siccum et progressu temporis amarum evadit, alvus urinaque supprimitur. Cum enim intestinum humiditatem non habeat, stercus ambiens intumescit, viasque obstruit, et dolorem parit; calor prendit, et quidquid biberit aut comederit, evomit, tandem etiam stercus vomitione rejicit. Quo cum pervenerit, minime hic vivere potest. Verum consilio malis imminentibus ante prospiciendum, ubi cognoveris, quod siccitas et caliditas in homine dominantur. Hanc igitur victus rationem illum instituere oportet, ex maza prius subacta, respersa, et pane ex tritico sitanio, furfurum succo fermentato. Oleribus quoque coctis uti, præterquam acribus et siccis, piscibus etiam levissimis coctis, pisciumque et locustarum capitibus, mytilis, erinaceis,

rendent des matières fermées qui sont crues, de manière que leur corps dépérit comme dans le cas précédent, faute de nourriture qui sort avec les excréments. On est alors menacé de quelque maladie. Le ventre de ceux-ci est froid et sec, et ils n'usent ni des aliments ni des exercices qui leur conviennent. Ils devraient manger du pain de fine farine cuit au four, du poisson au court-bouillon, du cochon bouilli, des parties les plus fortes des animaux, comme sont les extrémités, bouillies ou grillées; user d'aliments âpres et salés; choisir parmi ceux-ci les plus humides; boire des vins noirs, mous; mêler des raisins et des figues avec les autres aliments; diner légèrement. Il faut qu'ils fassent beaucoup d'exercices, des promenades anguleuses, peu à peu; qu'ils finissent par celles en rond; qu'après les courses, ils passent à la lutte avec de l'huile. A la suite des exercices, ils feront peu de promenades; il suffira, après le souper, qu'ils se tiennent debout; mais, le matin, ils se livreront aux promenades. Ils prendront des bains chauds, des frictions fréquentes: ils travailleront beaucoup, ils dormiront longuement dans des lits mous; ils pourront voir leurs femmes de temps en temps; ils supprimeront pendant dix jours le quart de la quantité ordinaire des aliments, après quoi ils la reprendront insensiblement.

20. (12^o Réplétion qui se manifeste par des selles putrides, après trop de travail.) On en voit d'autres dont les selles sont liquides et putrides. Ils ne sont point incommodés d'ailleurs, et ils continuent leurs exercices; mais, comme ils ne pratiquent point ce qui conviendrait, les chairs de leur corps sont entraînées vers le ventre par sa chaleur. Les douleurs arrivent. Ils tombent dans le dégoût. Les intestins s'altèrent. Il est alors difficile d'arrêter la diarrhée. Il convient d'y remédier auparavant, dès qu'on connaît que le ventre est trop chaud et humide, et que l'on pêche par un excès de travail. On doit donc passer à un régime desséchant et rafraîchissant. On supprimera la moitié du travail et le tiers des aliments. On usera de gâteau fait avec de la pâte levée, pétrie avec du lait, de poissons de nature sèche bouillis, qui ne soient ni gras ni salés. On pourra aussi les manger grillés. Pour la viande, ce sera des oiseaux, comme les pluviers, les pigeons, des perdrix, des poulets bouillis ou rôtis, sans sauce; du lièvre bouilli à l'eau, et généralement toute espèce de gibier. Quant aux légumes, on les choisira rafraîchissants, comme les blettes bouillies, assaisonnées avec du vi-

et cancris, et conchyliorum succis, iisque liquidissimis. Carnibus vero suillis, et animalium trunculis anterioribus coctis, hœdorum etiam, et agnorum ac catulorum elixis. Piscibus sane fluvialibus et in stagnis degentibus, coctis. Vino molli, aquoso. Laboribus vero non multis, neque celeribus, sed quietis. Deambulationibus autem matutinis utatur, quæ pro corporis habitu satis sint, et post exercitii labores moderatis; a cœna vero minime deambulet. Balneis quoque utatur, et somnis mollibus, et prandio, somnoque a prandio non longo. Fructibus etiam humectantibus cum cibus utatur, et cicere viridi, siccoque aqua macerato. De prioribus autem laboribus dimidium a principio subtrahatur, et post dulces, pingues, salsos, multosque cibos vomitum faciat, plurimoque tempore in cibus immoretur, quoad vomat. Deinde per tres dies paulatim cibus assumatur, neque impransus maneat. Cum vero dies decem præterierint, labores plures sensim adiciat, et si quidem plenitudo, ac ventriculi a cibo offensio adsit, vomat; sin minus, reliquo tempore in ista curatione perseveret.

CAPUT VIII. — Duas inanitionum species cognoscere, et curare docet.

Contingunt autem etiam ista. Horrores a matutinis deambulationibus proveniunt, et caput gravatur. Huic deambulationes modum excedunt. Corpus enim et caput humore vacuatum, horrore et gravitate vexatur, procedente vero tempore in febrem cum horrore sensu incidit. Verum ad hoc deveniendum non est, sed hac curatione occurrendum. Cum primum signa aliqua se prodiderint, post inunctionem ac frictionem modicam plus solito prandendum, et vinum molle abunde bibendum; deinde a prandio, quod satis

naigre. On boira du vin âpre, foncé en couleur, Les exercices seront des courses en rond faites vite. Peu d'onctions, point de lutte, excepté celle de main contre main. On fera l'exercice de la gesticulation des bras, et celui de la balle suspendue. On pourra aussi se rouler sur le sable, mais pas beaucoup. Après les exercices, on fera des promenades qui leur soient proportionnées. Après le souper, on les proportionnera à la quantité d'aliments. Le matin aussi on se promènera modérément, suivant ses forces. On prendra des bains tièdes, et l'on s'y tiendra tranquille. Après avoir suivi ce régime pendant dix jours, on reprendra la moitié de la quantité d'aliments retranchée, le tiers de celle des exercices. On prendra un émétique immédiatement après avoir rempli l'estomac d'aliments secs et astringents, dans la vue de ne pas les y laisser séjourner. On emploiera quatre jours à la suite du vomissement, pour revenir peu à peu aux aliments et aux exercices. Au bout de dix autres jours, on reprendra toute la nourriture accoutumée; mais on sera plus réservé touchant les exercices. On se fera vomir encore une fois, de la manière déjà dite; après quoi, l'on reviendra insensiblement au genre de vie ordinaire. Il importe pendant tout ce temps de ne faire qu'un repas, jusqu'à parfait rétablissement.

21. (15. Réplétion qui se manifeste par des selles sèches et brûlées, et par des vomissements.) Il y a d'autres personnes dont les excréments sont secs et brûlés. Elles ont la bouche sèche qui, avec le temps, devient amère. Le ventre est constipé; il sort peu d'urines. Comme les entrailles manquent d'humidité, les matières fécales se dessèchent dans leur cours; elles bouchent le passage; elles occasionnent des douleurs. Il survient des ardeurs; on finit par vomir tout ce que l'on mange et qu'on boit. On rend même les excréments par la bouche. Quand on est à cette extrémité, la mort devient presque inévitable. Il est important de prévenir ce désordre, qu'on voit occasionné par l'excès de chaleur et de sécheresse. Il faut donc manger du gâteau fait avec de la pâte fermentée, pénétrée abondamment de liquide. On pourra manger aussi du pain fait avec la farine de blé nouveau, à laquelle on ajoutera l'eau du son aigri. On usera de légumes bouillis, supprimant tous ceux qui sont amers et échauffants. On aura des poissons les plus légers, bouillis, dont on mangera la tête, et celle des écrevisses. On usera aussi des moules, des oursins, des crabes et autres co-

sit, dormiendum. Sub vesperam vero, post leves exercitationes, et calidæ balneum, more solito cœnandum. A cœna deambulationibus non utendum, sed aliquanto tempore immorandum. Postridie vero aqua foveatur, et in mollibus somnis vitam traducat. Et per dies quinque sensim ad consueta deducatur.

Nonnulli autem post exercitationes in horrorem incidunt, et ubi quis exiit, donec prælium conferat; cum vero refrigeratur, rursus inhorrescit, et dentium fremitus corpus occupat, somnoque gravatur, cumque expergiscitur, sæpius oscitat.

A cœna vero ei palpebræ ingravescent, progressuque temporis malignæ febres succedunt. Cautione igitur utendum, nec huc usque res negligenda est, sed ad hunc modum curatione occurrendum. Inprimis quidem exercitationum omnium dimidium detrahatur. Cibis vero omnibus humidioribus et frigidioribus utatur, potibusque mollioribus et diluitoribus. Ubi autem dies quinque præterierint, detractorum laborum tertia pars adjiciatur, cibus vero iisdem utatur. Post alios autem quinque dies reliquorum laborum dimidium adjiciatur, rursusque alio quinto post die, labores omnes, sed leviores paucioresque restituito, ut ne iterum exsuperantia contingat. Iis enim, qui signis hujusmodi conflictantur, labores cibos excedunt. Æquales igitur reddere oportet.

Ac quibusdam hæc non contingunt, sed partim quædam, partim vero minime. In omnibus autem istis signis labores ci-

quillages ou crustacées, choisissant toujours les plus humides. On en prendra même des bouillons. La viande sera les parties du côté du ventre des petits cochons, des agneaux, des chevreaux, tranchées à morceaux et bouillies. Les poissons de rivière ou d'étang, bouillis, seront encore d'un bon usage. On boira du vin mou, coupé avec de l'eau. On fera peu d'exercices, rarement, et qui soient doux. On se promènera le matin, suivant ses forces, modérément, au sortir du gymnase. Après souper, on ne se promènera point. On prendra des bains. On tâchera de dormir tranquillement. L'on dinera, et on fera un léger somme après le diner. On mèlera aux autres aliments des fruits aqueux, des pois chiches, verts ou secs, trempés dans l'eau. On retranchera la moitié des exercices ordinaires. On prendra, dès le commencement, un émétique, après s'être préalablement rempli de quantité d'aliments doux, gras et salés, qu'on laissera séjourner longuement dans l'estomac avant d'avalier l'émétique. On reviendra ensuite, dans l'espace de trois jours, à la quantité de nourriture ordinaire. Il ne faut pas manquer de diner. Au bout de dix jours, on augmentera insensiblement les exercices. S'il y a encore de la plénitude d'aliments dans le ventre, on vomira de nouveau; sinon, il suffira de se traiter pour la suite comme on vient de le voir.

22. (14° *Excès dans les promenades, qui se manifeste par des frissons après la promenade, et par des pesanteurs de tête.*) Il arrive aussi qu'on a des frissons à la suite des promenades du matin, et qu'on sent des pesanteurs de tête. Ce sont des signes qu'on se promène trop. A mesure que le corps et la tête se dépouillent de l'humide, il survient des frissons et des pesanteurs. Avec le temps, on tomberait dans des fièvres qui prennent par le froid. Il faut les prévenir. Lors donc que ces signes commencent, on prendra d'abord des onctions avec quelque friction. On dinera un peu plus que de coutume. On boira suffisamment d'un vin doux, et l'on fera, après le diner, un assez long somme. Le soir, on fera des exercices légers. On prendra un bain chaud. On soupera à l'ordinaire, mais on ne se promènera point après souper. On se bornera à s'amuser. Le lendemain, on se fera frotter dans l'eau, et on se livrera à de doux sommeils. Après cinq jours, on reprendra peu à peu le régime ordinaire.

23. (15° *Excès dans les exercices du gymnase, qui se manifeste par des frissons à la suite, avec des tremblements et de la*

hos superant, curatioque eadem est. His autem calidæ balneum, et molle cubile conducit, semelque atque iterum inebriari, sed non supra modum. Quod si post hæc rerum venerarum usus accesserit, a laboribus quiescendum; a deambulationibus vero in totum abstinendum.

propension au sommeil.) On en voit enfin qui ont des frissons, en sortant des exercices du gymnase, et du moment qu'ils quittent les vêtements jusqu'à ce qu'ils entrent en lice. Après les frissons, ils ont même des tremblements, avec un claquement de dents. Ils ont de la propension au sommeil; à leur réveil, ils font des bâillements. Après le souper, ils sentent leurs paupières pesantes. Ils tomberaient dans des fièvres fâcheuses s'ils n'y portaient remède. Ils commenceront par retrancher la moitié de tous leurs exercices. Ils useront de toute espèce d'aliments délayants et rafraîchissants, des boissons douces et aqueuses. Au bout de cinq jours, ils reprendront le tiers des exercices qu'ils auront supprimés, en persistant dans le même genre de nourriture. Après cinq autres jours, ils feront la moitié de leurs exercices; et après cinq autres nouveaux jours, ils les reprendront tous, en observant de les faire moins souvent et plus légers, afin de ne pas retomber dans l'excès; car, chez les gens qui éprouvent les signes dont il est maintenant question, il y a excès des exercices sur la nourriture. Certains n'ont pas tous ces signes réunis, ils en ont seulement quelques-uns sans les autres; tous sont des preuves de la prépondérance du travail sur les aliments, et le traitement en est le même. Les bains chauds, la couche molle sont ici d'un bon effet. Il sera même utile de faire, une ou deux fois, quelque petit excès en vin. On pourra user de l'acte vénérien quand on en sentira le besoin. Il faudra travailler peu, faire les promenades courtes.



HIPPOCRATIS DE INSOMNIIS LIBER.

PRÆFATIO.

Hic liber Foesio (1), pars quædam librorum de diæta esse videtur, ut satis testatur principium in codicibus antiquis vaticanis et aldinis MSS., libri tertii extremo adscriptum. Ejusdem sententiæ Hallerus (2) est. Simillima etiam præcepta auctor libri tradit de cibis addendis et detrahendis, de exercitatione, et de medicina, quæ ea ratione fit. Hippocratis igitur opus certe non est, quamvis elegans et comtus libellus sit.

Plurimi eum libris diæticis adnumerant, cur semioticis eum accensuerimus, ex argumenti consideratione elucet.

ARGUMENTUM LIBRI.

Explicat insomnia, ex quibus certa, tum prosperæ, tum adversæ valetudinis signa colliguntur; et cujusmodi res anima in somnis imaginatur.

CAPUT I. — Indiciorum ex insomniis præstantiam ac utilitatem præfatur; de anima in vigilia, et somno; somnia alia præternaturalia, alia naturalia.

Qui de his, quæ per somnos contingunt, recte conjectaverit, is ea per omnia magnam habere vim comperiet. Animus enim vigilat, et cum quidem corpori subministrat, in multas partes divisus, sui tantum rationem non habet, sed singulis corporis partibus partem quandam distribuit, sensibus nimirum, ad audiendum, videndum, tangendum, ambulandum, agendum, denique ad omne corporis obsequium, adeoque ipsa mens sui

TRAITÉ DES SONGES.

On verra manifestement, par la fin de ce Traité, qui se trouve le troisième dans la quatrième section de Foës, qu'il est une suite du précédent; mais il pourra paraître si plein de superstitions, qu'on ne sera pas disposé à le regarder comme une production du même médecin, auquel nous devons les excellents Traités qui se trouvent les premiers dans cette traduction, à moins d'en rejeter une foule de choses qui paraîtront des misères, sur la faiblesse inséparable de la nature de l'esprit humain, et sur le siècle dans lequel Hippocrate vivait.

1. (*Préliminaires sur les songes.*) Quiconque veut connaître les signes qu'on peut tirer des songes trouve d'abord qu'ils ont des rapports avec beaucoup de choses de la veille; l'âme durant le sommeil veille librement. Mais tandis qu'elle est distraite par le service du corps, son existence est comme partagée; elle n'est point entièrement à elle-même: se donnant en partie aux besoins du corps, elle sert les sens, tels que la vue, l'ouïe, le tact, la faculté des mouvements volontaires; elle digère les diverses opérations que demande le soin des affaires, elle se prête à tout ce qui exige quelque intelligence de la part du corps, en sorte qu'elle ne peut en quelque manière penser par elle-même. Quand le corps durant le sommeil la laisse en paix, s'étendant alors également sur toutes les parties du lieu qu'elle habite, elle visite sa demeure, elle en règle toutes les diverses fonctions. Le corps est dans le sommeil; mais elle veille, elle possède toute son intelligence, elle voit les choses visibles, elle entend celles qui sont du ressort de l'ouïe, elle touche, elle marche, elle s'afflige, elle s'irrite. Bref, l'âme fait durant le sommeil tout ce qui concerne et le corps et l'âme. Celui qui saurait la juger en cet état posséderait une grande partie de la sagesse. On voit des personnes fort adonnées à cet art, qui disent reconnaître et distinguer les songes envoyés par les dieux, pour annoncer d'avance les biens ou les maux dont sont menacées les villes ou les particuliers, souvent sans que ce soit par la faute de ces villes ou par celle de ces particuliers. Ces personnes disent même connaître quels changements dans le corps sont annoncés par l'âme,

(1) In not. ad hunc libr. in edit. Hipp.

(2) Cfr. ej. bibl. med. pract. T. 1. pag. 80. et art. med. princ. T. 4. pag. 88.

solum rationem non habet. Cum vero corpus quiescit, animus movetur, et in corporis partes subrepens domum suam regit, omnesque corporis actiones obit. Neque enim corpus, dum dormit, sentit, ipse vero vigilans cognoscit; quæ sub visionem et auditionem cadunt, videt et audit, vadit, tangit, tristitia afficitur, secum cogitat, ac (ut semel dicam,) quæcunque corporis aut animi officia sunt, ea omnia per somnum animus peragit. Quisquis igitur recte ista dijudicat, is non minimam sapientiæ partem assequitur.

Quæ igitur somnia a diis immittuntur, et quædam bona, vel mala, aut urbibus, aut privato populo, nulla sua culpa eventura denuntiant, quidam de his exquisito artificio dijudicant. Quas vero corporis affectiones animus ante denuntiat, quæ scilicet ex repletionem, vel inanitionem, per rerum a natura insitarum exsuperantiam, vel consuetarum mutationem contingunt, de his quidem judicant, et partim assequuntur, partim aberrant, neque utriusque causam agnoscunt, neque cur assequantur, neque cur aberrant. Cumque præcavendum esse, ne quid detrimenti contingat, adhortantur, neque tamen quomodo cautio adhibenda sit, docent, sed diis vota concipere jubent. Quod quidem etsi decorum est et optimum, oportet tamen et manus admoventem deorum opem advocare. De quibus se res habet ad hunc modum.

CAPUT II. — De insomniis diurnas actiones objicientibus salubribus, insalubribus, et perturbationis curatione.

Quæ insomnia de diurnis actionibus mens humana vespere sub noctem in somnis offert, et eodem modo reddit, quo per diem in re justa, gesta aut consulta sunt, ea bona et sanitatem portendere existimanda sunt, propterea, quod animus neque plenitudine ulla, neque evacuatione, neque alia re quavis extrinsecus irruente superatus, in diurnis consiliis perseverat.

At insomnia, quæ diurnis actionibus adversantur, neque de his inter se convenit, cum id contigerit, perturbationem in corpore denuntiant. Et vehemens quidem, malum vehemens, levis vero debilius indicat. De actione igitur, utrum

dépandants d'excès de réplétion ou d'évacuation de choses naturelles, ou dépendants même d'habitudes, non d'excès. Quelquefois on rencontre juste, d'autres fois on se trompe. On ne sait cependant ni pourquoi cela arrive, ni pourquoi on s'est mépris. On dit qu'il y a à se garantir de certains maux; et sans en connaître les moyens, on ordonne des prières aux dieux. Il est sans doute bon de prier les dieux, c'est toujours à propos. Mais il faut de plus concourir avec la divinité, et s'y aider en l'invoquant. Voici, quant à ce sujet, ce que je pense.

2. (*Induction qu'on peut tirer des songes, pour connaître le bon ou mauvais état du corps, quand les songes sont naturels.*) Toutes les fois que, durant la nuit, l'âme repasse dans les songes les choses de la journée, et qu'elle les voit de la même manière qu'on les a faites, se les représentant dans leur ordre, et à propos; c'est un signe de bonne santé, parce que l'âme, persistant dans les actions du jour, manifeste qu'elle n'a été surmontée, ni par excès, ni par défaut dans le corps, ni par rien d'étranger. Mais quand les songes sont en contradiction avec ce qu'on a fait dans la journée, que cela occasionne un combat intérieur; s'il est violent, le mal est grand: si le combat est médiocre, le mal du corps l'est aussi. Quant à l'action faite, était-elle juste ou injuste; et dans le dernier cas, comment doit-on la réparer? Ce n'est point ce dont j'ai à m'occuper. Je ne donne de conseils, que relatifs au maintien de la santé du corps. Il doit y être arrivé quelque réplétion qui a donné lieu à des séparations d'humeurs, dont l'âme a été troublée. Lors donc que le combat qu'elles occasionnent est violent, il convient de prendre un émétique, et de s'en tenir, pendant cinq jours, à des aliments légers, de faire beaucoup de promenades, allant peu à peu d'un pas plus vif. On se livrera à des exercices médiocres, à mesure qu'on reprendra les aliments accoutumés. Quand le combat intérieur est médiocre, on supprimera l'émétique; on prendra un tiers moins d'aliments, pour revenir insensiblement à la quantité ordinaire, dans l'espace de cinq jours. On fera beaucoup de promenades; on fera beaucoup des exercices de la voix (1). On doit aussi invoquer les dieux.

3. (*Considérations prises des songes où l'on voit le firmament 1° serein ou trouble.*)

(1) Exercices de la voix. Voyez supra, n° 129 du second livre du Traité du régime, quels sont ces exercices, et leurs effets.

revocanda sit, necne, nihil statuo, corpus vero uti curetur consulo. Ubi enim plenitudo incidit, secretio quædam excitatur, quæ animum perturbat. Ac si quidem, quod adversum est, vehemens fuerit, vomitum ciere conducit, et cibos leves sensim adhibere ad dies quinque. Deambulationibus quoque multis ac concitatis, sensim adjectione facta, uti, et exercitationes pro ciborum adjectione moderatas adhibere. Quod si quod adversum est debilius fuerit, demta vomitione, cibi tertiam partem detrahit, eamque sensim rursus ad dies quinque adjicit, et deambulationes urget. Sed et vocis exercitationes adhibeat, et diis supplicationes decernat æger, et conquiescet perturbatio.

CAPUT III. — De insomniis astra objicientibus, sanitatem aut morbum et curationem significantibus.

Sol, luna, cælum et stellæ, pura quæque et suo motu agitata, in somnis visa, bona sunt. Sanitatem enim corporis, omniumque ejus partium significant. Atque hunc habitum præsentis victus ratione conservare oportet.

Quod si quid contra contingat, aliquem corporis morbum portendit, a vehementibus quidem vehementiorem, a debilibus vero leviolem. Et astris quidem exterior corporis ambitus respondet, soli mediis, lunæ vero, qui ad cavitates spectat. Si quod igitur istorum siderum extingui, aut lædi, aut evanescere, aut cursum sustinere videatur, in illa ipsa parte morbum eventurum indicat, et leviolem quidem, si ab aere, aut nube, hujusmodi sideribus quid contingere videatur, si vero ab aqua aut grandine, graviorem. Secretionem enim humidam et pituitosam in corpore factam, et in externum ambitum incidisse indicat. Huic igitur conducit, ut vestibus indutus cursibus utatur multis, sensim incrementibus, uti quam maxime sudet, et deambulationibus post exercitationem multis, etiam absque prandio, subtractaque tertia ciborum parte, paulatim ad dies quinque adjicere. Quod si vehemens morbus videatur, etiam fomentis utendum. Nam cum in externo corporis ambitu offensio existat, purgationem per cutim facere confert. Cibis vero utendum

Quand dans les songes on voit, ou le soleil ou la lune, ou le ciel et les astres, purs et sereins, c'est un bon signe. Il indique la santé du corps. Il n'y a qu'à la maintenir par la continuation du même régime. Le contraire indique un état maladif. Plus le signe est violent, plus le dérangement dans le corps est grand. L'observation a appris que le firmament répond à la surface du corps, le soleil aux chairs, la lune aux cavités où sont les viscères. Quel de ces astres qui soit représenté altéré, obscurci, éteint ou arrêté dans sa course; le siège du mal est dans la partie correspondante. S'il paraît un désordre dans le ciel occasionné par l'air ou par les nuages, le mal est moindre que s'il se montre produit par des eaux ou de la grêle : ceci désigne une séparation d'humeurs aqueuses, pituiteuses, qui se portent à la peau. Il faut, dans ce cas, faire des courses étant vêtu, commençant par aller doucement, puis vite, afin de suer abondamment. Au sortir du gymnase, on fera de longues promenades à jeun. On supprimera le tiers des aliments pour le reprendre peu à peu, dans l'espace de cinq jours. Si le signe a été fort, on prendra des fumigations humides. Il convient de purger par la peau, puisque le mal est dans la circonférence. On usera d'aliments secs, des amers, des astringents, des choses fortes et des exercices les plus propres à dessécher.

4. (2^o Quand dans les songes on voit des altérations sur la lune.) Si, dans les rêves, les altérations dont je viens de parler se montrent dans la lune, il faut arracher les humeurs du dedans, en avalant un émétique après s'être rempli d'aliments âpres, salés et doux; on fera ensuite des courses vives, beaucoup de promenades. On se livrera aux exercices de la voix. On ne dinera point. On supprimera de sa nourriture, et au bout de quelque temps on reprendra insensiblement le train de vie ordinaire. On travaille, dans ce cas, sur l'intérieur, parce que le mal est dans quelqu'une des cavités du corps.

5. (3^o Quand les altérations sont dans le soleil.) Quand les songes ont représenté des altérations dans le soleil, on doit alors agir sur la périphérie du corps et sur son intérieur. On usera des courses et des promenades; on se livrera à tous les autres exercices. On supprimera une partie des aliments, pour revenir insensiblement à la quantité ordinaire; après quoi on vomira, et l'on reprendra dans cinq jours le régime accoutumé.

6. (4^o Quand les songes représentent le firmament dans un état de sécheresse.) Si l'on voit le ciel serein, et cependant les astres se serrer et s'affaiblir, avec des

siccis, acribus, austeris, meracis, et laboribus maxime exsiccantibus.

At si ex his aliquid lunæ contingat, ad interna revulsionem facere utile est, post acres, salsuginosos et molles cibos, vomitione utendo, cursibus vero circularibus citatis, ac deambulationibus celeribus. Vocis etiam exercitatione utendum, et prandii abstinencia, cibique subtractione, et vicissim sensim adjectione facta. Ad interiora vero ideo revellendum, quoniam in corporis cavitatibus offensio conspicitur.

Si autem quid tale soli contingat, vehementius utique malum est, et difficilius expellitur. Utramque vero in partem revulsiones faciendæ, et cursibus, tum flexis, tum circularibus utendum, et deambulationibus, aliisque omnis generis laboribus. Ciborum etiam subtractione, et sensim facta adjectione eodem modo. Deinde vomitu facto, rursus ad dies quinque paulatim cibos adhibere.

CAPUT IV. — Cælum ac sidera varie affecta in somnis varios affectus somniantibus portendere, variaque præsidia indicare.

Quod si sereno cælo sidera premantur, et imbecilla esse videantur, ambitusque siccitate detineri, imminens morbi periculum denuntiat. Sed labores subtrahendi, et victus ratione humidior et molli utendum, et balneis, otioque copiosiore, et somno multo, quoad malum conquiescat.

Si vero igneum et calidum esse videatur, quod eis adversatur, bilis secretionem arguit. Quod si etiam evicta dispareant, imminens ex morbo mortis periculum est. Si vero terra vertisse, et in præsentem in fugam a persequentibus verti, ac celeriter fugere videantur, insanie periculum, nisi curetur, imminet. His vero omnibus post veratri purgationem, optime instituta victus ratio conducit. Alioqui, ut victus ratione ad aquam tendente utantur expedit, neque vinum bibant, nisi album, tenue, molle, et dilutum. Acribus, siccantibus, calefacientibus, salsuginosis abstineant, laboribus secundum naturam plurimis utantur, et cursibus in veste plurimis. Frictio vero ne adsit, neque lucta, neque volutatio in

signes d'une extrême sécheresse, cela annonce quelque maladie prochaine, dont on pourra se préserver en usant d'un régime doux, humectant, des bains, d'un grand repos et d'un long sommeil, jusqu'à ce que le corps soit rétabli.

7. (5^o *Quand on voit des feux dans le ciel.*) Quand en songe, l'on voit dans le ciel des feux et de la chaleur, c'est un signe d'excès de bile. Si on voit ces feux s'éteindre, c'est un avant-coureur de maladie mortelle. Si on les voit s'avancer, mettre en fuite la personne qui croit dans son songe s'échapper et courir, laissant derrière elle les feux qui la poursuivent, on est menacé de quelque maladie qui jettera dans la manie. Il faut, dans chacun de ces deux cas, commencer par prendre l'ellébore : sinon, il faut du moins se mettre à un régime aqueux, supprimer entièrement le vin, à moins qu'on en boive du blanc, léger, en petite quantité, qui soit mou et bien trempé. On s'abstiendra des choses piquantes, desséchantes, échauffantes, salées. On se livrera beaucoup à des exercices analogues à sa constitution. On fera les courses vêtus. Point de frictions, point de lutte, point de se rouler sur le sable. On dormira le plus tranquillement qu'il sera possible, et l'on se tiendra dans le repos, à la réserve des exercices analogues à la constitution de son tempérament. On se promènera après souper. Il sera même bon de prendre des fumigations humides et un émétique d'abord après. On laissera passer trente jours, avant que d'en venir à toute la quantité ordinaire d'aliments. Lorsqu'on y sera parvenu, on vomira deux fois dans le mois, après avoir avalé un mélange de choses douces, aqueuses, légères. Quand on voit les feux errer sans cause manifeste qui les entraîne, c'est un signe de troubles dans l'âme, causés par des soucis. Il faut alors divertir l'âme par des spectacles, aller surtout à ceux qui font rire ; si on le peut, l'on fera et l'on verra tout ce qui peut faire le plus de plaisir. Il suffit quelquefois de deux ou trois jours pour faire passer le chagrin. Dans le cas contraire, l'on a à craindre quelque maladie.

8. (6^o *Quand on voit des astres tomber du firmament.*) Quand on voit des astres beaux et brillants tomber du firmament, c'est marque de bonne santé. Car lorsque ce qu'il y a de plus pur dans le corps se porte de la circonférence aux viscères, dans l'espace de la nuit jusqu'au lendemain matin, cela va bien, y ayant un circuit continuel de sécrétions des humeurs dans le ventre, qui sont rejetées vers les chairs. Mais si l'on voit quelque chose de noir et d'obscur se porter vers le couchant, qui

pulvere. Per somnos molliter recubet, et in otio degat, laboribus secundum naturam exceptis, et a cœna obambulet. Prodest etiam fomentis uti, et a fomento vomere. Per triginta dies minime repleatur, ubi vero repletus fuerit, cibariis sumtis dulcibus, aquosis et lenibus, bis in mense vomat.

Quæ vero ex his nulla necessitate coacta luc vel illuc oberrant, animi perturbationem quamdam exsollicitudine indicant. Huic autem confert, ut cum animi relaxationem adhibeat, tum animum ad jucunda, maximeque risum moventia spectacula convertat. Sin minus, per biduum aut triduum ea spectet, ex quibus maximam voluptatem capiat, et malum conquiescet, alioqui periculum est, ne in morbum incidat.

Quæ autem sidera pura et splendida, suo ambitu excidere videntur, si prorsum ferantur, sanitatem denuntiant. Quod enim in corpore purum est, cum secundum naturam suo ambitu excernitur, a vespera ad auroram fertur, et bene habet. Quæ enim in ventriculo secernuntur, et in carnem rejectantur, ea omnia suo ambitu excidunt.

Quod vero horum nigrum et obscurum, ad vesperam ferri videtur, si mare, aut terram, aut sursum petat, hæc magis morbos portendunt. Et quæ quidem sursum ferantur, capitis fluxionem denotant, quæ vero in mare, ventris morbos. Quæ autem in terram, tubercula potissimum in carnem eruptura significant. His utile est, tertiam cibi partem detrahère, et post vomitum, sensim ad dies quinque adjicere. In aliis autem quinque diebus totum cibum reponere, et vomitu facto, rursus eodem modo sensim adjiciendo exhibere.

Ex his vero, quodcumque purum et humidum cœlo insidere tibi videbitur, sanitatem denuntiat, quoniam ex æthere in hominem venit, tale vero, quale ingressum est, animus etiam cernit.

Quod autem nigrum, impurum, minime perspicuum fuerit, morbum portendit, non ob plenitudinem aut evacuationem, sed ex eo, quod extrinsecus inductum est. Huic confert, ut cursibus circularibus concitatus utatur, quo quam minima corporis colliquatio contingat, et ubi spiritu, quam creberrimo usus fuerit, id, quod advenit, excernat. Post cursus autem deambulationibus concitatus utatur. Victus autem ratio ad dies quatuor mollis et levis adhibeatur.

finisse par tomber ou dans la mer, ou sur la terre, ou dans les airs, ce sont autant de signes de maladie. La chute de ces tristes météores dans l'air désigne des fluxions à la tête. Leur chute dans la mer annonce des maladies dans le ventre; enfin leur chute sur la terre annonce des amas d'humeurs à l'extérieur. Il est alors utile de prendre un émétique, après avoir supprimé un tiers des aliments pendant cinq jours : on reviendra insensiblement à la quantité accoutumée dans l'espace de cinq autres jours, à compter depuis celui du vomissement. On prendra alors encore un second émétique, après lequel on retournera peu à peu au régime ordinaire.

9. (7^o *Quand on voit des rosées.*) Lorsqu'en songeant, on voit comme une rosée pure, qui humecte l'atmosphère, c'est un signe de santé. L'âme aperçoit alors distinctement les heureuses influences que le corps reçoit effectivement du ciel; mais si elle voit des vapeurs noires et impures, non transparentes, répandues dans l'air, c'est un signe de mauvais état, qui ne vient ni de réplétion, ni de vide dans le corps, et qui est causé par des émanations extérieures. Il faut dans ce cas se livrer aux exercices des courses rapides, tâcher de fondre en quelque manière les chairs, et y introduire un nouveau souffle, en mettant dehors celui qui est dedans. Après les courses, on fera des promenades à pas précipités. Les aliments seront doux et légers pendant quatre jours,

10. (8^o *Quand on croit recevoir des dieux quelque don pur.*) Toutes les fois qu'on songe que Dieu envoie quelque chose de pur, c'est un signe de bonne santé; il annonce que les humeurs sont pures : mais si l'on songe tout le contraire, cela n'est pas bon. On doit présumer qu'il se prépare dans le corps quelque maladie, qu'on tâchera de prévenir comme ci-dessus.

11. (9^o *Quand on rêve des pluies douces, ou des orages.*) Enfin, s'il semble qu'il tombe, par un temps doux et clair, une légère pluie qui descend lentement, qui ne mouille guère, cela est bon. C'est un signe qu'on prend dans l'air un souffle pur et modéré. Lorsqu'au contraire, on croit voir des orages, des tempêtes, des averses d'eaux sales, c'est un signe que le souffle est trop dense. On doit encore dans ce cas combattre le mal, en n'usant que d'aliments légers.

12. (10^o *Addition du côté de prières aux dieux, après ce qui a été conseillé concernant le régime.*) Telles sont les diverses méthodes à suivre au sujet des signes pris dans les songes, où l'on voit les astres

Quidquid vero purum a Deo sumere sibi quis videtur, id bonum est sanitatis augurium. Ea enim, quæ in corpus ingesta sunt, pura esse indicat. At vero quidquid huic contrarium videre quis putat, bonum non est. Morbum enim corpori advenisse significat. Huic igitur, velut priori, eadem curatio adhibenda est.

Si quis clementi cælo molli pluvia complui, et neque vehementer, neque cum gravi tempestate demissa madefieri videatur, bonum est. Moderatum enim et purum spiritum ex aere ingressum esse, significat. Quod si his contraria contingant, ut quis vehementer complui aqua impura, et cum tempestate ac procella videatur, morbum a spiritu inducto significat. Verum huic quoque eadem victus ratio observanda est, iisque omnibus modicus cibus exhibendus.

Ac de signis quidem siderum cælestibus sic statuere et consilio providere, ad idque victus rationem dirigere, oportet, et diis supplicationes decernere. Ad res quidem prosperas, Soli, Jovi cælesti, Jovi etiam, Minervæ etesiæ, Mercurio, Apollini. Ad aversas vero, diis averruncatoribus, et Terræ, et heroibus, ut gravia omnia avertant et averruncant.

CAPUT V. — De corporeis, ac civilibus functionibus in insomniis, de terræ arborum, fluviorum, fontium ac maris somniorum judicationibus.

At vero hæc quoque sanitatem portentunt, ea, quæ in terra fiunt, acute cernere et audire, firmiter iter facere, et secure ac sine metu currere, terram planam ac bene cultam videre, arbores item pullulantes, fructibus onustas et sativas, flumina etiam cursu solito labentia, et aqua limpida, neque copiosiore, neque pauciore, quam conveniat, fontesque et puteos eodem modo. Hæc omnia visa sanitatem homini denuntiant, corpusque et ambitus omnes, ciborumque exhibitiones, et excretiones recte habere. Quod si quid his quodammodo adversum videatur, noxam aliquam in corpore significat. Visu quidem et auditu læso, capitis mor-

ou l'atmosphère. On y joint les prières aux dieux. Dans le cas des bons signes, on fait des sacrifices au Soleil, à Jupiter céleste, à Jupiter étésien, à Minerve étésienne, à Mercure et Apollon. Dans le cas de mauvais signes, on s'adresse aux dieux qui détournent les maux, à la Terre, aux demi-dieux, en les suppliant de préserver de tous les maux dont on est menacé.

13. (*Considérations prises des songes, qui présentent les divers états où l'on voit la terre.*) Venant maintenant à la terre : lorsqu'on croit voir clairement ce qui s'y passe, l'entendre distinctement ; qu'on se croit en voyage, sans éprouver aucune inquiétude ; qu'on imagine courir rapidement, avec fermeté et sans peur, sur un terrain plénier, égal, bien travaillé ; qu'on rêve des arbres verdoyants, chargés de fruits doux, ou bien des rivières qui coulent tranquillement, qui roulent de belles eaux sur un lit ni trop profond ni trop peu ; ou enfin des fontaines ou des puits agréables, ce sont autant de signes de santé, et du bon état du corps. Ils annoncent que les circuits des humeurs, la distribution des suc nourriciers et les sécrétions se font comme il faut. Quand on songe le contraire, il y a quelque dérangement dans le corps. Si la vision ou l'ouïe sont perverties, le siège du mal est à la tête. Il faut donc faire des promenades le matin, et beaucoup à l'issue des exercices, outre le régime déjà prescrit pour la tête affectée (1). Si dans le songe, on se sent les jambes prises, s'il semble qu'on ne peut s'en servir pour courir, il faut en arracher les humeurs par un émétique, par l'exercice de la lutte et par un régime à l'ave-nant. Si l'on songe qu'on est dans des lieux scabreux, c'est signe que les muscles sont pleins d'humeurs. On doit alors se livrer beaucoup aux exercices et aux promenades. Des arbres dépouillés de fruits sont des signes de manque de sperme. S'ils sont dépouillés de feuilles, ils désignent un excès d'humeurs froides. Quand ils sont chargés de feuilles et dépouillés du fruit, ils dénotent de la chaleur et de la sécheresse. Il faut, suivant les cas, dessécher, échauffer, rafraîchir, humecter. La marche des eaux des fleuves est un indice de celle du sang dans son cours : quand elles sont abondantes, les vaisseaux sont pleins. Quand elles coulent en petite quantité, les vaisseaux manquent de sang. On doit donc suivre un régime propre à augmenter la quan-

(1) Voyez le n° 12 du troisième livre du Traité du régime.

bus indicatur. Matutinis igitur deambulationibus, et post cœnam, pluribus utendum, adjecta priore victus ratione. Cruribus vero læsis, vomitibus revellendum, et frequentiore lucta utendum, servata etiam priore victus ratione.

Terra vero aspera carnem minime puram indicat. Plurimæ igitur deambulationes post exercitationes obeundæ.

Arborum autem sterilitas seminis humani corruptelam significat. Si igitur ab arboribus folia decidant, ab humidis et frigidis offensionem hæc denotant. Sin vero frondosæ fuerint arbores, at fructu carcant, a calidis et siccis. Hæc igitur per victus rationem refrigerare atque humectare oportet; illa vero siccare et calefacere.

Flumina non pro more existentia sanguinis ambitum denotant, et plus justo quidem fluentia exsuperantiam, minus vero defectum. Hunc autem per victus rationem augere, illum vero imminuere oportet. Cum vero impura defluunt, perturbationem indicant, quæ a cursibus circularibus ac deambulationibus, per densi spiritus agitationem expurgantur. Fontes et putei si videantur, flatus circa vesicam significant, qui medicamentis urinam promoventibus sunt expurgandi. Mare perturbatum ventris morbum significat, sed alvum dejicientibus, et levibus, et mollibus, expurgare oportet.

CAPUT VI. — De terræ motæ, inundatæ, atræ, combustæ, et natationis somniorum judicationibus.

Terra, aut domus, si moveri videatur, sano quidem imbecillitatem, ægro vero sanitatem præsentisque status immutationem portendit. Sano igitur victus rationem transmutare convenit. Inprimis is vomat, ac rursus paulatim cibum assumat, nimirum, quod corpus ex præsentis victus ratione totum movetur. At ægro eadem victus ratio confert, cum nimirum corpus ex præsentis statu transmutetur.

Terra ab aquæ aut maris diluvio inundari si videatur, morbum, ob multam

tité du sang dans un cas, à la diminuer dans l'autre. Lorsque les eaux sont troubles, c'est un signe que le sang est bourbeux. On le purifie par des courses, par des promenades qui font prendre beaucoup de souffle. Les fontaines désagréables, les puits profonds vus en songe, dénotent des vents dans la vessie; il faut la dégager par les diurétiques. Les agitations des flots de la mer sont des indices que le ventre est affecté; il faut le purger avec des laxatifs doux et légers. Quand on voit la terre ou la maison trembler, si l'on est en santé, c'est un signe de faiblesse dans le corps: si l'on est malade, c'est un signe de quelque révolution salutaire dans les humeurs. Celui donc qui est en santé doit alors changer son régime: il commencera par vomir, et il ne reviendra ensuite que peu à peu au régime accoutumé: tout son corps est agité par les humeurs en mouvement. Pour celui qui est malade, il continuera de se conduire comme ci-devant: car son corps tend de lui-même vers le mieux. Lorsqu'en songeant l'on voit des inondations, des déluges, c'est une marque de surabondance d'humeurs dans le corps. On doit prendre des émétiques, se priver de diner, se livrer aux exercices, user d'aliments qui dessèchent, et ne revenir que lentement à son régime ordinaire. Voir la terre noire brûlée, c'est regardé aussi comme un signe de mauvais état, comme un avant-coureur de quelque maladie fâcheuse, peut-être mortelle: ce signe dénote une excessive sécheresse dans les chairs. On doit supprimer les travaux de toute espèce, et les aliments qui dessèchent, qui échauffent, qui sont agaçants, diurétiques. Il faut vivre du suc de tisane cuit, ne rien prendre que de doux et léger, boire abondamment de l'eau blanche, user de bains chauds, ayant l'attention de ne pas prendre le bain à jeun, passer le temps doucement, tranquillement, éviter et le froid et le soleil. On fera aussi des prières à la Terre, à Mercure, aux mânes des Héros. Lorsqu'on croit nager dans des étangs, dans la mer, dans des rivières, le signe est mauvais, en ce qu'il dénote la surabondance d'humidité. Il faut se livrer aux travaux, et user d'un régime desséchant. Mais si l'on a la fièvre, le signe est bon; la chaleur de la fièvre cède à une humidité abondante.

14. (*Inductions prises des songes, relatifs à la constitution particulière du corps; des songes qui présentent des objets étranges; de ceux où l'on voit des morts, des monstres.*) Toutes les fois que dans les songes on voit des choses analogues à sa constitution, qui se présentent dans l'état

humiditatem in corpore existentem, denuntiat. Sed vomitibus, prandii abstinentia, laboribus, et victus ratione sicca utendum; deinde ex parvis intervallis modicus cibus adjiciendus. Sed neque nigram, neque exustam terram videre, bonum censetur, contra vero, ne vehemens ac lethalis morbus consequatur, periculum est. Siccitatis enim in carne exsuperantiam id significat. Sed labores et cibos, tum siccos, tum calidos et acres, urinamque cientes detrahare oportet, et in victus ratione ptisanæ succum decoctum, omniaque mollia et levia, sed pauca, exhibere. Potu utendum diluto, albo, copioso; balneis calidis, multis, verum ne jejunos lavet, molliter cubet ac dormiat, in otio conquiescat, frigus solemque vitet. Terræ autem, Mercurio et herobus vota faciat.

Quod si in stagno, aut mari, aut fluminibus quis natate videatur, bonum non est, cum humiditatis exsuperantiam indicet. Huic autem victus ratio sicca et labores conferunt. Ac febricitanti bonum est, quoniam calor ab humoribus extinguitur.

CAPUT VII. — De variæ corporum partium, mortuorum, indumentorum formæ, somniorum judicationibus.

Quod autem quis modo consueto, et ad naturam suam accommodato, circum se fieri videt, neque majus, neque minus, bonæ valetudinis indicium est. Veste etiam alba, et calceamento pulcherrimo indutum esse, bonum. Quidquid vero horum justo majus fuerit, minime bonum, sed neque quodcumque tandem minus fuerit. Et hoc quidem per victus rationem augere, illud vero imminuere oportet. Nigra autem morbosiora sunt et periculo proxima, verum emollire et humectare oportet. Nova quoque transmutationem significant.

Mortuos nitidos et candidatos videre, bonum est, bonum quoque, quid purum ab ipsis sumere. Corporum enim et eorum, quæ ingeruntur, salubritatem indi-

ordinaire. ni plus ni moins, ce sont autant de signes d'état naturel et de santé. Si l'on se voit vêtu de blanc, magnifiquement paré, le signe est bon. Quand on se voit avec des membres trop grands ou trop petits, le signe est mauvais. On doit alors avoir recours à la gymnastique, pour augmenter ou diminuer l'abord des sucs nourriciers dans ces parties. La vue des objets noirs est en général un mauvais signe, qui annonce quelque danger: il y faut des humectants, des émollients. Toutes visions étranges dénotent quelque changement dans le corps: celles des morts qui se présentent en songe sans avoir rien de hideux, qui nous apportent quelque présent agréable, sont signe d'un bon état du corps et de la salubrité des aliments; car nous devons aux mânes des morts la nourriture, l'accroissement et les germes. Or, lorsqu'ils nous les donnent de bonne nature, nous jouissons de la santé. Quand au contraire on fait des songes opposés, qu'on voit des morts nus, noirs, souillés d'ordures, qui viennent dépouiller, dévaster la maison, ce signe dénote un mauvais état du corps; il menace de maladie; il fait connaître que les aliments ne profitent point. Il faut purger le corps au moyen des courses et des promenades, prendre un émétique, et se nourrir avec des choses douces, légères. Lorsqu'on voit des monstres bizarres, des choses effrayantes, c'est un signe de plénitude d'aliments, et de quelque vice dans les sécrétions. On est menacé d'une maladie produite par la bile. On doit prendre un émétique, ne se nourrir pendant cinq jours que d'aliments très-légers, d'abord en petite quantité, les augmentant ensuite peu à peu, évitant tout ce qui dessèche ou qui échauffe, s'en tenir aux exercices qui conviennent le plus au tempérament, à la réserve des promenades de l'après-souper, qu'on ne fera point. On usera de bains, des lotions avec l'eau chaude. L'on se tiendra enfin fort en repos, évitant et le soleil et le froid.

15. (Des songes où l'on croit manger ou boire.) Lorsque dans les songes on croit manger ou boire des choses ordinaires, c'est un signe de besoin de nourriture, et d'un affaiblissement de l'âme. Si dans les songes on se voit les chairs extrêmement grosses, cela dénote une surabondance de nourriture, qui est moins forte quand les chairs paraissent moins excessives: car on voit en songe, suivant qu'on a besoin ou non de nourriture. Il faut dans le dernier cas retrancher des aliments; il est un signe de nutrition trop

cat, cum a mortuis alimenta, et incrementa, et semina proveniant. Quæ, si pura in corpus ingrediuntur, sanitatem denuntiant. Quod si contra quis nudos, aut atratos, aut sordidatos, aut aliquid accipientes, vel ædibus exportantes videat, minime est accommodatum. Morbum enim indicat, quod quæ in corpus ingerantur noxia sint. Verum cursibus circularibus et deambulationibus repurgari oportet, et vomitu facto alimentum molle et lenesensim adhibere

Quæ vero corpora in somnis formam monstrosam ostendunt, et hominem perterritant, ciborum minime assuetorum repletionem, et secretionem, biliosorumque per vomitum et secessum effusionem, ac periculosum morbum indicant. Verum vomitus procurandus, et ad dies quinque cibi, quam levissimi, non multi, neque acres, neque sicci, neque calidi sensim adhibendi, et laboribus, maxime ad naturam accommodatis, utendum, præterquam deambulationibus a cœna. Balneis etiam et calidis lavacris utendum, et in otio degendum, sol et frigus vitanda.

CAPUT VIII. — Quæ ab adsuetorum esu, potu, visu, quæ a pugna, fluminum trajectionibus, hostibus et monstris, somniorum interpretationes desumantur.

Per somnum vero si quis solitos cibos aut potus sibi edere videatur, alimenti inopiam, animique abjectionem hoc indicat. Carnes autem validissimæ, maximæ exsuperantiæ indices sunt, debilissimæ vero, minoris. Quemadmodum enim id, quod editur, bonum est, ita et quod cernitur. Cibos igitur subtrahere convenit, cum alimenti exundantis id sit indicium. Quin etiam panes ex caseo et melle confecti, per somnum comesti, eadem indicant. Aquam puram per somnum bibere, bono est indicio, reliqua vero omnia nocent. Quæcunque ex consuetis per quietem quis sibi cernere videtur, ea animi desiderium significant. Quæ vero perterritus fugit, sanguinis repressionem præ siccitate indicant. Corpus autem refrigerare et humectare conducit.

Quod si quis, aut pugnare, aut pungi, aut ab aliis vinciri sibi videtur, secre-

grande. Il en est de même (1), lorsqu'on songe qu'on mange des pains préparés avec du lait et du fromage. Quant à la boisson, si l'on croit boire de l'eau pure, le signe est bon. Les autres boissons sont de mauvaise signification. Toutes les fois que dans un sommeil tranquille on croit voir des choses ordinaires, c'est une marque que l'âme les désire.

16. (*Des songes où l'on rêve des masses, des combats, des escalades.*) Quand on voit des choses horribles qui jettent dans l'effroi, c'est un signe de quelques embarras dans le cours du sang qui se dessèche. Il faut humecter et rafraîchir le corps. Lorsqu'on songe des combats, des blessures, qu'on se croit garrotté, il se passe, dans les sécrétions et dans le cours des humeurs, quelque mouvement en sens contraire. Il faut donc vomir, atténuer le corps, faire beaucoup de promenades, user d'aliments légers, et revenir peu à peu dans l'espace de cinq jours au régime ordinaire. Quand on se croit égaré, perdu, qu'on s'imagine escalader, ce sont tout autant de signes de mauvais état. Traverser les fleuves, se battre avec des ennemis, voir des gens armés, se trouver en présence d'objets hideux, épouvantables, sont des avant-coureurs de la manie. Il faut dans tous ces cas user d'aliments légers en petite quantité, vomir, revenir insensiblement au régime ordinaire dans l'espace de cinq jours après avoir vomi, faire beaucoup de travail suivant que le tempérament le comporte, excepté l'après-souper; ne pas prendre de lotions d'eau chaude, fuir le soleil, le froid, l'oisiveté.

(*Conclusion.*) Quiconque pratiquera ce que j'ai écrit sur cette matière jouira d'une bonne santé. Je crois avoir trouvé avec l'aide des dieux les règles du régime aussi bonnes qu'il est possible à un homme de les donner (2).

(1) Le sens en cet endroit n'est pas moins embarrassant dans le texte, qu'il pourra le paraître dans la traduction. Je croirais qu'il s'agit maintenant du cas où, loin que les songes avertissent d'augmenter la nourriture, ils désignent qu'il faut la diminuer. Du reste, tout ceci paraîtra sans doute bien peu important.

(2) Les dernières paroles de ce Traité, conférées avec ce qui est dit en différents endroits du Traité du régime, et notamment livre III, numéro 8, semblent prouver manifestement à mon avis que celui-ci est une continuation et la fin de celui qui précède. — Du reste, quel-

tionem ambitui contrariam in corpore factam significat. Vomere igitur confert et attenuare, ac deambulare, cibusque levibus uti, et a vomitu per dies quinque eos sensim adhibere.

Quin et errores, et ascensus in somnis apparentes, gravia quædam denuntiant. Fluviorum transitus, hostes armati, monstra difformia, morbum aut furorem præsciunt. His igitur conducit, qui talibus insomniis detinentur, ut cibus paucis, levibus ac mollibus utantur, et vomitibus factis, ad dies quinque leniter cibos adhibeant. Laboribus quoque multis naturæ accommodatis utendum, præterquam a cœna. Balnea calida, otium, frigus et sol vitanda.

Qui his, velut conscripta sunt, utetur, integram valetudinem sibi tota vita comparabit. Atque hæc victus ratio, quantum humano ingenio consequi licuit, diis bene juvantibus, a me est inventa.

qu'extraordinaire que puisse nous paraître aujourd'hui cette doctrine des songes, je ne saurais me persuader que l'auteur, qui ne paraît nullement visionnaire, l'eût débitée, s'il ne l'eût trouvée fondée sur des faits, peut-être mal éclaircis et trop généralisés. Je ne vois point même de preuves assez démonstratives de la fausseté des préceptes qui y sont donnés, pour qu'on doive absolument les rejeter. La patience et le temps nécessaires avant de pouvoir déterminer, d'une manière sage et décisive, à quoi s'en tenir là-dessus, seront vraisemblablement cause qu'on ne le saura jamais, parce qu'on croira devoir employer mieux son temps à d'autres choses. Pour ce qui est des prières à Jupiter, à Mercure, etc., elles ne prouvent point que l'auteur fût superstitieux. Il est, ce me semble, assez clair qu'il n'en parle que par ménagement pour le peuple ou pour les prêtres du paganisme, et que le n° 12 est de surrogation.



HIPPOCRATIS DE LIQUIDORUM
USU LIBER.

TRAITÉ

DE L'USAGE DES LIQUIDES.

PRÆFATIO.

Hic libellus, valde mutilus, in quibusdam exemplaribus MSS. vaticanis omnino desideratur. Quamvis Galenus et Erotianus dictiones quasdam et testimonia ex eo depromant, nusquam tamen illius nomen aut inscriptionem expresse-
runt. Ex multis membranarum consarcinatus esse videtur (1), siquidem aphorismos sectionis V. Hippocratis continet, a 16 ad 26, quibusdam adjectis de vino et aceto. Præter Nardium (2), qui ejus genuinitatem defendit, cum veteres ejus passim meminerint, nullus illum Hippocrati ipsi adscribit.

ARGUMENTUM LIBRI.

Aquarum calidarum frigidarumque, nec non magis aquæ, vini, acetique effectus et facultates, et quæ partes, et qui effectus calidis magis, quam frigidis delectentur, afficianturque.

CAPUT I. — Aquæ potulentæ calidæ et frigidæ facultas, et usus.

Aqua ad potum accommodata, salsa, mare. Potui quidem apta, ad officinam medicam optima. Ad ferramenta enim, et æramenta optima, et ad plurima inventerata medicamenta convenientissima. At corpori admota, aut humectat, aut refrigerat, aut calefacit. Potu vero ad nullum alium usum utilis est aut noxia. Si potabilis modica cum spongia utaris, ad oculos est optima.

(1) Mon. Foesio in not. ad hunc libr. in edit. oper. Hipp. (2) In noct. gen. 1.

On croirait, d'après le titre de ce Traité, le dernier de la IV^e section, suivant la division de Foës, qu'il s'y agira de l'usage de tous les liquides en général: il y sera néanmoins principalement question de celui de l'eau, qui est le liquide par éminence.

1. (Utilités de l'eau et ses divers effets.)

L'eau pure fournit une boisson très-saine, mais l'eau de la mer n'est point de cette nature; elle est salée. L'eau potable est d'un grand usage en médecine. Les ouvriers en fer et en cuivre y trouvent aussi une vertu qui donne plus de force à leur matière. Elle entre dans la composition des remèdes les plus anciens. L'applique-t-on à la peau, quelquefois elle l'humecte et la rafraîchit, elle l'échauffe quand elle est chaude. Comme boisson, elle ne fait ni bien ni mal; si on l'emploie au moyen d'une petite éponge contre les ophthalmies, elle est d'un grand secours. L'effusion de l'eau chaude sur la peau l'excorie quelquefois, quand elle est trop chaude, ou trop froide, ou poussée trop fortement; on l'emploie en bains de vapeurs, pour tout le corps ou pour certaines parties. Elle ramollit la peau dure; elle relâche ce qui est trop tendu, soit nerfs, soit muscles. Elle dissipe les ecchymoses. Elle donne issue à la matière de la sueur. L'eau est bonne, employée en lotion dans les maux du nez, dans ceux de la vessie quand on a des vents. Elle fait repousser les chairs; elle les rend molles. Elle sert aussi à les fondre, à les diminuer. Elle fait revenir la bonne couleur; d'autres fois elle la fait perdre. Elle procure le sommeil, en calmant les douleurs à la tête et ailleurs; elle relâche dans les spasmes et dans le tétanos. Elle apaise les maux d'oreilles, ceux des yeux et beaucoup d'autres pareils. Quand elle est chaude, elle peut faire sur les plaies l'effet de la poix, pourvu qu'il n'y ait pas d'hémorrhagie, ou qu'on n'en soit point menacé. On l'emploie dans le cas de fracture, de luxation, et dans tous ceux où l'on applique des bandages. Elle est bonne, quand on sent des pesanteurs de tête. Il faut dans tous les cas en user avec modération, surtout quand on l'applique fort chaude à la peau; on doit être at-

Calidæ adpersione ipsa summa cuti-
cula pulceratur. Fetus corporis totius,
aut partis. Cutis duræ emollitio, intensæ
relaxatio, nervorum, carniùm, succorum
effusio, sudoris discessus; prolutione
humectare, velut nares, vesicam, flatus,
carne implere, tenerum reddere, lique-
facere, imminuere, colorem revocare,
colorem dissipare. Somnum conciliat ca-
piti affusa, et aliis partibus. Convulsio-
nes, distentiones lenit, auris, oculorum
dolores obtundit, et quæ sunt ejusce-
modi.

Frigida calefacere, velut pix, ulceri-
bus, præterquam ex quibus sanguis ef-
fluit, aut effluxurus videtur, fractis,
luxatis, reliquis, quibus per lintea medi-
cus medetur, capitis gravitati. In uno-
quoque, quod moderatum, ne ultra,
exploremus, velut calidum corpori adhi-
bitum, excessu in utramque partem vi-
tato, ut utraque ex parte minime aberret,
qui conjecturam ex eo, quod nocet, aut
non juvat, sumserit, velut in tepida. Iis
enim, quæ lædunt, aut juvant, et si sunt
ejusmodi, eo usque uti convenit, quoad
juvare vel lædere videantur. Madefactio
igitur debile quid est, refrigeratio vero
et calefactio validum quid, velut ex sole.

At quæ calida est, frigida videtur, ve-
lut potabilis aqua ægrotanti. Verum ca-
lida ne ulterius procedat, ut urat. De his
autem ipsi ægroto iudicium permittend-
um, præterquam in voce defectis, aut
leviter sideratis, aut stupore affectis, aut
velut in vulneribus perfrigeratis, aut
vehementi dolore conflictatis. Iis vero
hæc non sentiuntur. Neque enim, si adu-
ras, sentiunt, ut nec profundas ac magnas
luxationes. Jam vero etiam quibusdam
pedes perfrigerati deciderunt ex calidæ
affusione. Verum in his ejus, qui affun-
dit, cutis iudex esto, ac similiter in fri-
gida. Harum utraque modice adhibita,
debilis, copiose vero, blanda est. Verum
sinere oportet, donec id contingat, cujus
gratia fiunt, prius tamen desinendum,
quam extremum succedat.

CAPUT II. — De aquæ calidæ et frigidæ
usu; ac quas utraque juvet, lædatque
partes; et quos affectus inferat, cu-
retve.

Harum autem utraque noxam adfert.
Et calidæ copiosior usus hæc parit incom-
moda; carniùm effeminationem, nervo-

tentif à se préserver de ses mauvais ef-
fets. On les reconnaît au mal qui peut en
résulter, comme aussi quand elle n'est
que tiède. On se détermine par le bien
ou le mal que le malade ressent; c'est
une loi générale (1). L'humectation ne
fait point d'impressions vives; le froid
et le chaud en font de très-vives. L'eau
ne se fait pas moins sentir que le soleil.
L'eau chaude paraît quelquefois fraîche
aux malades qui la boivent. Sa chaleur
ne doit jamais être brûlante; on en lais-
sera juger le malade, à moins qu'il n'ait
perdu la parole, qu'il ne soit dans un
état paralytique, comateux, ou dans le
cas de membres glacés, ou de douleur
excessive; on est alors insensible, on se-
rait brûlé sans s'en apercevoir. Il en est
de même dans les grandes luxations et
profondes. On a vu des pieds glacés se
séparer en les trempant dans l'eau chaude.
Dans ces cas, c'est à celui qui verse l'eau
à juger si elle est trop chaude; il le
peut par la couleur de la peau pareille-
ment; s'il s'agit de l'application de l'eau
froide, versée en petite quantité, elle ne
produit qu'un effet médiocre: c'est la
grande quantité qui le produit fort. On
doit aller lentement, jusqu'à ce qu'on
ait obtenu celui qu'on désire, s'arrêter
même auparavant.

2. (*Mauvais effets de l'eau chaude et de
la froide. Quelles parties du corps s'accom-
modent le mieux de l'une ou de l'autre.*)
L'eau chaude et la froide ont leurs mau-
vais effets. Voici ceux de la chaude,
quand on en abuse. Ramollissement des
chairs, faiblesse des nerfs, pesanteur
dans l'esprit, hémorrhagies, défaillances;
la mort peut s'en suivre. La froide donne
des spasmes, des tétanos, la gangrène,
des frissons de fièvre. Il y faut un milieu,
sinon elle nuit. Quand elle doit opérer les
biens dont j'ai parlé, on le connaît au
plaisir qu'elle fait, à la facilité avec la-
quelle on en supporte l'usage. Les dou-
leurs, les malaises, font connaître le mal
qu'on doit en attendre.

3. Les parties du corps habituellement
couvertes ne veulent qu'une chaleur ap-
prochant de la leur; elles souffrent de
tout ce qui y apporte un froid étranger.
Aussi aiment-elles le chaud, et elles s'en
accommodent. Le cerveau et ses produc-
tions, quoiqu'il soit froid de sa nature et
dense, aiment le chaud, souffrent du
froid. A plus forte raison s'il était chaud
de sa nature, comme d'autres parties. Le
froid est l'ennemi des os, des dents, des
nerfs. Le chaud est leur ami. Les con-
vulsions que le froid produit, les tétanos,

(1) *A juvantibus et lædentibus, etc.*

rum impotentiam, mentis torporem, sanguinis profusiones, animi deliquia, ex quibus mors contingit. Frigida vero convulsiones, distensiones, nigrores, rigores febriles affert. Ac moderatus quidem horum usus juvat. Reliqua autem prædicta omnia lædere, vel prodesse, conspiciuntur, ex voluptate et tolerandi facilitate, ex dolore etiam et ferendi molestia, quæ singula pro cuiusque confessione ad salubritatem consentire videntur.

Corpus quidem tegi solitum, quidquid minime est assuetum, et longissime a familiari calore abest, alieno vero frigori est proximum, aversatur, ideoque calida delectatur et ferre potest. Cerebrum quæque ex eo oriuntur, frigida quidem offenduntur, calida vero delectantur, etiamsi natura sit frigidius et solidius. Eam ob causam ossibus, dentibus, nervis, frigida adversa est; calida vero grata, quoniam convulsiones, distensiones, rigores febriles, quos frigida creat, calida sedat. Propterea etiam calida voluptates et illecebras facit; frigida vero dolores et aversationes. Ob id lumbi, pectus, dorsum, præcordia, magis offenduntur frigida; calida vero gaudent, eamque perferunt. Eam sane ob causam lumbi, dorsum, pectus, præcordia, contraria perpetiuntur, quod sunt contraria. Idcirco sane anxietatem, hac in parte a calida abortam, frigida sedat. Ideoque etiam frigida potu gaudet, et cibariis calidis delectatur. Ideoque sane in animi defectionibus frigida, summis partibus affusa, prodest.

Quæ autem dicta sunt, in causa sunt, cur partes posteriores calidam magis ferunt, quam anteriores, quodque etiam frigida recte ferunt. Extremæ etiam partes anteriores sunt, et frigori externo assuetæ, neque tegi solitæ, ut internæ. Sciendum autem, quod utrumque in utraque corporis parte cutem externam superat, quæ, cum sibi ipsi et nervo sanguineo sit continua, eo, quod extra proprium calorem in frigore externo versatur, ab utrisque frequenter superatur, et utrorumque frequenter indiget, frequentius tamen calido ad voluptatem. Tale quiddam etiam partibus extremis contingit, ideoque cito multa sentiunt, tarde autem primum atolluntur.

Ex venis etiam alias prius, alias posterius affici constat. Sic conspiciuntur omnia, ubi tum refrigerantur extremæ

les frissons de la fièvre sont soulagés par le chaud. C'est pourquoi le chaud est alors agréable, en ce qu'il dissipe les douleurs qui proviennent du froid. Par la même raison, les lombes, le dos, la poitrine, les hypochondres, sont mal affectés du froid. Ces parties aiment le chaud. Elles en supportent l'application. Elles n'aiment point leur contraire. Cette raison fait encore que dans les anxiétés, les malaises, qui viennent du chaud, on est soulagé par le froid, on aime à boire de l'eau fraîche, à manger des aliments frais. L'impression vive produite par le froid de l'eau jetée sur les extrémités, dans les défaillances, rappelle la connaissance.

4. Les raisons déjà données expliquent pourquoi le derrière du corps supporte plus le chaud, tandis que les parties antérieures supportent mieux le froid; on peut mettre à cet égard les extrémités parmi les parties antérieures, en ce que communément elles ne sont point couvertes comme le derrière du corps et les parties antérieures.

5. Il faut savoir que toutes les parties du corps sont, à raison de leur propre chaleur, plus sensibles que la peau, avec laquelle elles communiquent par le péricule charnu, composé de sang et de nerfs; que le froid est en dehors, et qu'elles ont besoin alternativement de froid et de chaud, mais plus souvent du chaud, dont elles sont amies. Elles reçoivent le froid par la peau, qui le communique à plusieurs parties promptement, quoiqu'elle n'en soit elle-même fort affectée que lentement, y étant habituée. On peut juger, par les phénomènes qui se montrent aux veines, quelles parties doivent se ressentir plus promptement, soit du froid, soit du chaud; quelles doivent s'en ressentir plus lentement. Cela devient manifeste dans les lipothymies, dans les défaillances occasionnées par la vacuité des vaisseaux. Ce n'est pas sans raison que ces phénomènes correspondent à l'état des veines distribuées dans les parties, ainsi que tout ce qui y a du rapport.

6. Les plaies aiment le chaud, parce que toute partie interne est habituellement à couvert du froid. De là vient qu'elles en sont incommodées, quand il s'y fait sentir. Par la même raison, les veines, la poitrine, le ventre, sont affectés du froid, parce qu'ils sont dans un lieu chaud. Les viscères même peuvent en être affectés, au point que la mort s'en suive: mais il ne produit point ordinairement cet effet; car il y est souvent nécessaire. Voilà pourquoi on a quelquefois tant de plaisir à boire de

partes, tum calefiunt, in vasorum evacuationibus, in animi defectionibus. Neque citra rationem sane venas sequuntur, quæ ex illis dependent, eaque primum calida calefacit, velut internas manus. At vero ulcera calida delectari, quod tegi sunt solita, omnium opinione constat. Neque sane injuria ab altera molestia afficiuntur. Jure sane ipsæ etiam venæ, quod sint in calido. Jure sane ipse etiam thorax, ipseque ventriculus a frigida superatus vehementer ægre fert, et lethaliter afficitur, ob maximam insolentiam. Verum plurimum abest ab eo, ut patiatur, cum ipsa indigentia huic sit maxime propinqua. Jure itaque frigidæ potu gaudet. Sicque omnia ista inter se consentiunt. Jam vero valde consentaneum est, ut omnia in superficie desquamata, et ambusta, non admodum tegi solita, frigidam ægerrime ferant, cum citissime superentur. Quæque valde in profundo sunt posita, si superentur, maxima utique molestia afficiuntur, idque sane, si natura nervosa consent. Quod autem imus venter calida delectari videatur, considerandus locus est.

Quin etiam partes extremæ, et vesicæ, et uterus, et aliæ partes genitales denudatæ, suapte natura frigidiores sunt, quam quis existimet. Sursum enim, si non deorsum caliditas prorumpit. Idcirco calida delectatur, qui post calidæ usum corpus perfrigeratum magis frigescit, et post frigidæ usum contractum magis recalescit. Velut aquam, quum refrigerare volumus, calefacere oportet, ut ei tenuitatem conciliemus, cum post calidi usum magis indurescat ac resiccetur, non aliter, quam oculi post frigidæ usum. Illud enim aeri ambienti est simile, hoc vero minime.

CAPUT III. — De aquæ marinæ, vini, et acetii facultatibus; et quibus partibus et morbis curandis prosint, obsintque.

Aqua marina his, qui pruritus sentiunt, et ab acris humoribus mordentur, tum lotione, tum fotu calida prodest; his quidem, qui minime assueti sunt, molestiam quandam exhibet. Ulceribus autem ex ambustione et abrasione, et reliquis hujusmodi adversatur. Puris vero est accommodata, et valet ad probe exte-

l'eau fraîche. Il faut en tout un certain accord. Que les déchirures de la peau, les brûlures, soient si sensibles au froid, cela n'a rien d'étonnant. Des parties habituellement recouvertes se trouvent alors à nu. Elles en sont affectées tout de suite. S'il pénétrait dans des endroits plus profonds, le mal serait encore plus grand, parce que les parties intérieures participent de la nature des nerfs. Que l'hypogastre aime le chaud, cela doit être. C'est un endroit abrité, outre qu'il est réchauffé par l'omentum. Les extrémités, la vessie, la semence, et les parties de la génération, qui se trouvent vers la superficie, sont d'une nature plus froide qu'on ne le pense; car la chaleur monte plus qu'elle ne descend. Le plaisir que l'on a provient souvent de ce que le froid succède au chaud, après que le chaud a été appliqué au corps ou à une partie qui était trop refroidie, ou de ce que les parties, après avoir été resserrées par le froid, se réchauffent. C'est par la raison des contraires, que l'eau se rafraîchit mieux quand on a commencé de la priver des parties les plus légères en la chauffant. Tout ce qui prend de la chaleur devient plus rude en se desséchant. On sent les paupières rudes contre les yeux dans les ophthalmies, lorsqu'elles sont causées par le froid. Il s'élève de l'eau chaude une vapeur qui se répand dans l'air; elle ne s'élève point de même de l'eau froide (1).

7. (*Des usages de l'eau de la mer.*) L'eau de la mer est bonne prise en bain, dans les cas de démangeaison et d'ardeurs à la peau. Elle est bonne aussi en fumigations; mais ceux qui n'y sont pas habitués en éprouvent quelque incommodité. Elle est contraire, quand il y a des excoriations, des brûlures, des érosions, ou autres espèces de solutions de continuité. Son utilité est pour les cas où il n'y a point de plaie. L'eau de la mer est bonne cependant contre les vieux ulcères des pêcheurs, qui ne suppurent point, si on ne les reverdit. On s'en sert aussi quand on applique des bandages. Elle arrête les ulcères rongéants, de même que le sel, la saumure, le nitre. Ces stimulants sont d'un bon usage, pourvu qu'on en use en quantité suffisante. Sinon, ils ne font qu'irriter. Le mieux est, en général, de les employer chauds.

(1) Toute la fin de ce numéro paraît avoir été fort altérée. Je ne garantis point la légitimité du sens que je lui ai donné. Je n'en ai pas su tirer de plus raisonnable: les interprètes y ont été fort embarrassés.

nuandum, et ad piscatorum ulcera, ut quæ neque supparent, nisi attigeris, et ad prima fracturarum subligamina. Quin etiam depascentia ulcera sedat ac sistit, non secus ac sal, salsugo, et nitrum. Hæc autem omnia, parciori quidem usu adhibita, irritant; liberaliore vero, prosunt. Præstat autem ad plurima calida.

Acetum, cuti et articulis admotum, eandem habet cum aqua marina facultatem, potentior tamen perfusione et fofu obtinet. Valet etiam ad ulcera recens vulneratis, et ad sanguinis grumos, ubi nigredines sunt in pudendis, et aurium ac dentium ardor adest. Calidum autem hæc et alia præstat. Sed et ex anni tempore conjectura facienda est. Ex eliquatione salis, etiam ad alia quæcunque impetiginibus, lepris, et vitiliginibus conducunt, et in solo calido inspissatum, præcipue vero unguibus scabris confert, quos temporis progressu superat, verrucas formicarias attenuat, aurium sordibus medetur, cutem etiam emollit. Multis quoque aliis valeret, nisi odore, præcipueque mulieribus noceret. Valeret etiam ad pedum dolorem, nisi cutem vulneraret. Eadem acetii fæx præstat.

Vinum dulce diuturnis vulneribus assiduo usu idoneum, quin etiam ad medicamentorum purgantium potiones est accommodatum. At austerum vinum, tum album, tum nigrum, frigidum ad ulcera adhibetur, frigidum propter caliditatem. Lanæ, quæ refrigerationis quidem gratia, aut perfunduntur, aut induntur, aut imbuuntur, velut aqua frigidissima adhibendæ. Quæ vero adstrictionis gratia, ea vino nigro cum lana irrigatio, velut etiam betarum folia, aut linteola, in plurimis, quæ adstrictione valent, intincta adhibentur, qualia sunt hederæ albæ folia, aut si, quæ sunt magis acerba ac friabilia, velut hederæ et rubus, rhus coriarius, salvia. Atea etiam, quæ emolitione indigent, quale quid farina cocta facit.

CAPUT IV. — De diversis aquæ calidæ et frigidæ facultatibus et effectibus; quas utraque lædat, juvetque partes, et quos morbos inferat, curetque.

Frigida pustulis rubicundis prodest, quales latiusculæ alia atque alia partem prout, velut in iis, qui lienes habent

8. (*Du vinaigre.*) Le vinaigre a les mêmes vertus pour la peau que l'eau de mer; il est même préférable, soit en lotions, soit en fumigations. On l'emploie pour des plaies fraîches, contre les congestions de sang, quand il y a des taches noires aux parties naturelles, dans les vives douleurs des oreilles, des dents. On l'emploie chaud, dans ces occasions, et assez généralement, surtout si la saison le demande.

9. (*La dissolution de sel marin.*) La dissolution de sel marin, épaissie au soleil, sert utilement contre la lèpre, les gales, les dartres, surtout contre le racornissement des ongles; la dissolution de sel en vient à bout avec le temps. Elle ramollit aussi les verrues. Elle fait tomber les ordures des oreilles; elle enlève les taches de la peau, et l'on pourrait s'en servir à bien d'autres usages, si l'odeur n'en était désagréable, surtout pour les femmes (1). Elle est bonne contre les douleurs de la goutte, pourvu que la peau ne soit pas entamée. La lie du vinaigre produit aussi le même effet.

10. (*Des vins.*) Le vin doux continué avec constance, suffit pour guérir des vieux ulcères; on s'en sert aussi dans beaucoup de remèdes à prendre intérieurement: le vin âpre, soit blanc, soit rouge, s'emploie froid sur les plaies à cause de sa chaleur naturelle, quand on veut y porter du froid. On imbibé quelquefois des laines d'eau fraîche pour la verser par-dessus, en les exprimant après qu'elles en sont bien abreuvées. On les introduit même dans les sinus des plaies. Dans ce cas, le vin noir et la laine qu'on y trempe, ou les feuilles de bette, ou les linges humectent beaucoup (2). S'il faut resserrer, on peut employer le vin blanc avec les feuilles de lierre, et autres astringents ou dessicatifs, tels que le lierre, les ronces, le sumac des tanneurs. Quand on se propose de ramollir, on se trouve bien des cataplasmes avec la farine cuite.

11. (*Quelques cas où l'eau froide est d'un bon usage; d'autres où il faut l'eau chaude.*) L'eau froide est bonne contre les rougeurs étendues qui viennent çà et là, comme on en voit chez les gens qui ont la rate grosse. Ces taches sont fort rouges chez ceux qui ont de l'embonpoint et la peau

(1) Ils s'agit vraisemblablement de quelque préparation différente de la simple dissolution de sel marin, qui n'a point, ou que très-peu, d'odeur.

(2) Le texte paraît avoir été altéré ici, comme en quelques autres endroits de ce Traité.

tumidos, exoriuntur. In opimo autem corporis habitu et molli carne præditis, admodum rubræ existunt; in nigris vero, veluti rotundæ (*αιθολικας* vocant), et quales in calidis lavacris excitatæ oboriuntur, ac mulieribus ex menstruum sub cutem recursum fiunt, et ex cutis irritatione, aut in solita asperorum vestimentorum gestatione, et ob sudoris exitum, aut cum quis ex frigore derepente ad ignem, aut calida lavacra accesserit. Quod si posterius hæc fecerit, neutiquam amplius erumpunt. Quandoquidem, quæ ex frigore oriuntur, aut ad instar milii exasperantur, dein exulcerantur, iis quidem nocet frigida, calida vero prodest. Quibusdam autem utraque prodest, velut sunt articularum tumores, et pedum sine ulcere dolores, et convulsa pleraque.

Hoc constat, frigidam copiosam sudoribus, affusam, extenuare, et dolorem stupefacere. Moderatus autem stupor tollit. Calida autem attenuat et emollit. Pedum doloribus, resolutis, distentis, convulsis hæc conferunt. Distentiones, tremores, levis considerationes, ejusmodique affectiones remittunt, aut claudicationes, torpores, vocis defectiones, atque alia ejusmodi, et inferiores suppressiones.

In frigidæ tamen usu potius, quam calidæ, quatenus ea utaris, attendendum. At articulis induratis aut ob inflammationem quandoque abortam, aut ob contractionem, ante omnia mederi convenit, calida in utriculum infusa, et manu ad alligatum immissa. Oculorum lacrymas lenit, si quis acrimoniam leni aliquo unguento illinat, ne eas salsus humor attingat. Fossulis quoque (quæ sunt cornæ profunda ulcera), ablutio confert, et repletio ad naturalem habitum adducens. Calida oculis prodest, doloribus, suppurationibus ex lacrymis mordacibus, et quibusvis aliis ex siccitate ortis.

Frigida dolore carentibus, valde rubicundis, humorum collectiones in venis facere solitis, qualia sunt acerosa circa thoracem et festucis similia, aliaque dura. Recto vero intestino et uteris non admo-

naire. Les personnes qui ont la peau noire les ont comme des échauboules, semblables à celles des gens qui sortent d'un bain chaud. Les femmes en ont quelquefois de pareilles, quand leurs règles se suppriment par des accidents. On contracte des taches pareilles, en portant du linge rude, auquel on n'est pas habitué, ou après de fortes sueurs; ou lorsque, ayant un grand froid, on s'approche promptement du feu, ou qu'on se met de suite dans un bain chaud, tandis qu'en faisant, le lendemain, les mêmes choses, on n'en contracterait point. Lorsque le froid fait venir à la peau des durillons comme des grains de millet, qui ensuite s'ulcèrent, l'eau froide y est mauvaise; la chaude y est bonne. L'une et l'autre sont d'un bon usage dans les tumeurs des articulations, dans celles de la goutte qui sont sans plaie, dans presque toutes les convulsions. L'eau froide, versée abondamment sur quelqu'un qui sue, arrête ses sueurs. Elle calme les douleurs, en engourdissant la partie; l'engourdissement médiocre est un calmant. L'eau chaude atténue et ramollit. On fait prendre des lotions et des bains dans le cas de la goutte, de la paralysie, du tétanos, des convulsions. Les spasmes, les paralysies, les foulures, les crampes, les enrouements, les constipations, se guérissent par le moyen de l'eau. On doit y regarder de plus près, quand on l'emploie froide, que lorsqu'on en use chaude. Quand il y a des duretés aux articulations, ou de l'inflammation, quand il s'y forme des ankyloses, on commence le traitement en y appliquant une vessie remplie d'eau chaude. L'eau chaude modère le larmolement, en y baignant les yeux. On les oint aussi de quelques matières grasses, pour émuousser la salure des larmes. Elle est bonne contre le staphylome, en ce qu'elle peut contribuer à vider le sac, et aussi quand on sent des ardeurs aux yeux; quand il y a de petits ulcères avec écoulement de larmes brûlantes, ou avec de la sécheresse. L'eau froide est bonne pour les yeux, lorsqu'il y a de la rougeur sans douleurs; lorsqu'il y est entré quelque fétus qui en fait gonfler les veines; comme il arrive aux veines de la poitrine, quand on a inspiré un air chargé de petites pailles ou d'autres choses dures. L'eau froide n'est point bonne pour le rectum, ni pour la matrice, ni pour la vessie, quand on pisser du sang ayant des frissons. Elle est mordante appliquée aux ulcères. Elle rend la peau rude; elle cause des douleurs; elle arrête la suppuration; elle rend livides les chairs des plaies, même noires. Elle cause des

dum confert, neque sanguinem in frigore cum urina reddentibus. Ulceribus frigida quidem mordax est, cutem obdurat, tumorum dolentium suppurationem impedit, livorem et nigredinem inducit, rigores febriles, convulsiones item ac distentiones. Interdum quoque in distentione absque ulcere, ætate juvenili, corporis habitu carnoso, ætate media, frigida larga profusio calorem revocat. Calore autem hæc solvitur.

Calida, etsi non in omni ulcere supurationem promovet, maximo tamen est securitatis indicio, cutem emollit, attenuat, dolorem tollit, rigores, convulsiones, distentiones mitigat, ipsa quoque capitis gravitatem solvit. Plurimum autem ossium fracturis confert, præcipue vero denudatis, ex hisque maxime capitis vulneribus, et iis, quæ a frigore aut moriuntur, aut ulcerantur; ulcerationibus itidem tum voluntariis, tum involuntariis, et quibus cutis abrasa est, herpetibus exedentibus, denigratis, sive in gingivis, sive in aure, sive in ano, sive in utero. His omnibus calida grata est, et ad judicationem confert, frigida vero adversa est, et interimit, præterquam in quibus sanguinis profluvium metuimus. Atque ad hunc modum adhibendæ sunt liquidorum perfusiones, unguentorum illitus; foliorum aut linteorum impositiones, et quæcunque in cataplasmate adhibita refrigeratione et caliditate prodesse, aut nocere posse videntur.

frissons, la fièvre, des convulsions, le tétanos. Cependant, dans le tétanos sans plaie, des lotions de beaucoup d'eau froide, faites au fort de l'été, peuvent rappeler la chaleur quand le sujet est jeune et bien constitué (1). On traite communément le tétanos avec l'eau chaude. Elle soulage les pesanteurs de tête. Elle facilite la suppuration en général, quoiqu'elle ne produise pas cet effet sur tous les ulcères; mais quand elle le fait, c'est un signe assuré de guérison. Elle ramollit, elle atténue, elle calme les douleurs; elle arrête les frissons, les convulsions, le tétanos. On peut généralement la regarder comme un anodiu. Elle est très-bonne dans les fractures, surtout lorsque les os sont à découvert, et si ce sont des os de la tête; et dans le cas où le froid occasionne des ulcères, dont l'on meurt quelquefois; et dans les plaies spontanées ou accidentelles; dans les excoriations, dans les dartres vives, quand les bords des plaies sont violets; dans les ulcères des oreilles, dans ceux de l'anus, de la matrice. Dans tous ces cas, l'eau chaude est bonne, et hâte la guérison. L'eau froide y est mauvaise et mortelle, à moins qu'on ne craigne une hémorrhagie.

12. (*Conclusion.*) Tel est l'usage à faire des liquides en lotions, sans négliger les onctions, les applications des feuilles des végétaux, des compresses, des cataplasmes. J'ai suffisamment fait connaître, par tout ce que j'ai dit, comment l'eau chaude ou la froide est bonne ou mauvaise.

(1) Ceci est relatif sans doute à quelque observation particulière, à laquelle Hippocrate a eu égard aussi dans le vingtunième aphorisme du livre cinquième.

HIPPOCRATIS DE MORBIS
LIBRI IV.

TRAITÉ DES MALADIES,
LIVRE PREMIER.

PRÆFATIO.

Veteribus alios exstitisse libros Hippocratis de morbis, aut hos, qui nobis supersunt, mutilatos esse, ex eo patet, quod a veteribus ex iis citata in nostris desunt (1). Variæ etiam ipsi libri Hippocratis de morbis a veteribus citantur. Erotianus duorum tantum librorum de morbis meminit (2), qui alter et tertius fuisse videntur (3), nisi primus cum secundo, et tertius cum quarto conjunctus fuit (4). Duos vero de morbis magnos, et duos parvos aliquoties memoravit Galenus (5). Liber de internis affectionibus iis autem adnumeratus esse videtur, qui alio loco liber magnus de morbis dicitur (6). Alio loco alter liber simpliciter titulo de morbis citatur, Cælius Aurelianus (7) autem loca ex tertio in altero legi, refert (8).

De auctore librorum vero antiqui jam incerti fuerunt. Dioscoridem librum de morbis Hippocrati juniore, Thessali filio, adscripsisse, Galenus memorat (9). Ab aliis libros de morbis Polybo tributos esse, idem refert (10). Ipse Galenus libros de morbis, quos noverat, Hippocrate dignos non censuit (11). Desideratur in iis Hippocratis doctrina, ingenium, exacta morborum enarratio et medelæ simplicitas. Foesius (12) hos libros auctori librorum de morbis mulierum tribuit, et quidem medico ex schola Cnidia, siquidem morbi ex nominum diversitate et accidentibus distinguuntur, quod Hippocrates ipse in Cnidiiis reprehendit (13). Ejusdem sententiæ Hallerus est (14). Optime autem eam Grunerus (15) exposuit. Ejusdem scriptoris autem librum IV esse, qui post Aristotelem vixerit, Hallerus putat (16).

(1) E. g. Galenus, comm. 1. in prorrh. initio το τριωνυ ex libris Hipp. de morbis citat, cum ne ulla quidem ejus affectionis mentio exstet, et Cælius Aurelianus, tard. pass. libr. 2. cap. 13, ait Hippocratem in hæmorrhagia venæ sectionem admittere in libr. de morbis, qui locus

Ce Traité est le premier de la cinquième section suivant la division de Foës. Les médecins désireux de connaître quelle était, du temps d'Hippocrate, la manière d'agir et de penser de ceux qui traitaient les maladies externes, ont, je pense, lieu d'être satisfaits de ce qu'ils en ont vu dans la première partie de cette traduction. Le présent Traité, divisé en quatre livres, va satisfaire, à bien des égards, au désir que je leur suppose de voir aussi ce qui concerne les maladies internes. Il ne sera pas toujours facile de ramener ce qui y est dit, à l'ordre, à la dénomination et à la classification du grand nombre des maladies internes, traitées d'après les méthodes des auteurs qui en ont écrit de nos jours, ou généralement, ou spécialement. C'est ce que je tâcherai de faire, du mieux que je le saurai, dans de courtes notes, et des avertissements en tête, ainsi que j'ai déjà tâché de le faire, pour quelque maladie interne particulière, en traduisant le Traité du régime des maladies aiguës, et ailleurs.

Du reste, comme je suis persuadé qu'en lisant la première partie de cette traduction, on aura trouvé sans doute très-abstraites plusieurs des Traités qui la composent, notamment ceux des Pronostics, des Humeurs, des Prédications, de la Nature de l'homme, des Aliments, des Lieux dans l'homme; je me persuade aussi qu'ils donneront un jour lieu à d'excellents commentaires faits par d'habiles professeurs, qui les développeront en les expliquant dans leurs écoles. Je suis éloigné de penser de même sur ceux qui composent la seconde partie, et qui, loin d'avoir besoin de développement, me paraissent mériter plutôt d'être resserrés.

autem nusquam legitur. (2) L. c. (3) Vid. Fabricii bibl. gr. l. c. p. 575. (4) Cfr. Grimmerius, l. c. 4. B. S. 546. (5) In glossario. (6) In comm. in aph. s. 6. aph. 27. (7) In comm. 1. in Hipp. epid. 6. text. 29. (8) L. c. libr. 3. cap. 4. (9) Comm. 1. in Hipp. epid. 6. text. 29. (10) Comm. ad aph. s. 6. aph. 1. (11) Comm. 2. in libr. Hipp. de diæta acut. text. 38. (12) In not. ad libr. 1. in acut. Hipp. (13) In libr. de vict. rat. in acutis, initio. (14) In bibl. med. pr. T. 1. p. 70. et art. med. princ. T. 3. p. 1. (15) In cens. libr. Hipp. p. 155. (16) In bibl. botan. T. 2. p. 620. Vid. etiam Hier. Cardani, de sanit. tuend. libr. 3.

LIBER I.

ARGUMENTUM LIBRI.

Quæ medico animadvertenda sint quæ-
sita, ac responsa; morborum causæ
internæ et externæ; medendi occasio-
nes, ac intempestivitates; recte ac
non recte dicta, et acta; bona ac mala
sponte, aut sorte, aut errore oborien-
tia; quæ præcisæ partes non coales-
cant, medendi tempora, manuum dex-
teritas; pulmonis, thoracis, ac ventri-
culi suppurata; pulmonis erysipelas,
ac pulmonis et lateris tuberculum;
febris, horror, rigor, sudor; pleuritis,
peripneumonia, febris ardens, phre-
nitis, melancholia, subcruentum ac
lividum sputum.

CAPUT I. — Quæ medenti medico anim-
advertenda sunt, ut ægrotum ac ads-
tantes recte interroget, eorumque
quæstionibus recte respondeat, et
contradicat.

Qui de morborum curatione tum scite
interrogare, tum ad quæsitâ respondere
volet, et commode objecta refutare, hæc
secum reputare convenit: primum qui-
dem ex quibus morbi omnibus hominibus
oriuntur; deinde vero, qui morbi, cum
necessarias causas habeant, aut longi
sunt, aut breves, aut lethales, aut minime
lethales, utrum pars aliqua corporis mu-
tila reddatur, necne; et qui ubi exorti
sunt, eventa habent dubia, aut mala, aut
bona, et ex quibus in quosnam transi-
tiones fiant, quæque medicis in ægrorum
curatione prospere succedunt, et quæ
ægrotantibus in morbis mala aut bona
contingunt, quæque intempestive dicun-
tur, aut fiunt a medico erga ægrum, aut
ab ægro erga medicum, quæ etiam in
arte exacte fiunt aut dicuntur, et quæ in
ea recta, quodque ejus principium, vel
finis, vel medium, aut aliud quid ex his,
quod in ea recte se habere, vel non ha-
bere demonstratur, et quæ parva, quæ
magna, quæque copiosa et pauca; quod-
que totum in ea unum est, et omnia
quidquid unum; et quæ effici posse con-
stat, cum intelligere; tum dicere, et si
opus est, neque nosse, neque dicere, ne-
que facere; et quidquid in ea promitti-
dinem habet, aut non habet, et quidquid

1. (*Préliminaires.*) Quiconque veut, au
sujet de la médecine, se mettre en état
de répondre et d'interroger, doit savoir,
premièrement, d'où proviennent les di-
verses maladies des hommes; seconde-
ment, pourquoi certaines sont nécessai-
rement toujours longues, tandis que d'au-
tres se terminent toujours vite, qu'elles
soient mortelles ou qu'elles ne le soient
point; pourquoi les unes occasionnent
des destructions manifestes dans quelque
partie, quoique d'autres n'en occasion-
nent pas. Il faut savoir aussi combien
il est difficile, quand elles arrivent, d'en
déterminer la bonne ou mauvaise issue;
de prédire si elles finiront complètement,
ou si elles ne se termineront point en une
autre maladie; de distinguer ce qui réus-
sit dans les soins qu'on donne aux ma-
lades; de reconnaître, sans équivoque,
les maux et les soulagemens qu'on y
voit; d'assigner en quoi le médecin et
le malade se conduisent bien chacun de
son côté. Il faut être au fait de ce en quoi
l'art est avancé, en quoi il se trouve en
défaut; pouvoir assigner quels sont les
principes certains de la médecine, ses
moyens, son but; ce qu'elle a d'incer-
tain, ce qui est important ou de peu de
conséquence; comment du tout il résulte
un seul art qui n'a qu'un seul objet. On
doit savoir encore ce que cet art est ca-
pable d'opérer, et le dire sans se mépren-
dre sur ce qu'il ne convient pas d'en es-
pérer; qu'est-ce qu'il faut ne pas dire,
ne pas faire; ce qui est facile à la mé-
decine, ce qui lui est impossible; en quoi
consiste l'occasion et le hors de propos;
quelles sont les différences entre la mé-
decine et les autres arts. Il faut distinguer
ce qu'il y a dans le corps de chaud ou
de froid, de sec ou d'humide, de fort ou
de faible, de dense ou de rare; les grands
effets qui s'y observent, produits par de
petites causes; ce qui le fait empirer ou
aller vers le mieux; tous les bons ou les
mauvais changements qui s'y opèrent,
vite ou lentement, suivant sa nature ou
contre sa nature; les dérangemens enfin
que doit nécessairement produire le mal
ajouté au mal. C'est en méditant sur tous
ces objets, qu'on deviendra capable de
ramener les autres à la vérité, par des
principes fixes, lorsqu'ils se trompent en
questionnant ou en répondant, et qu'ils
confondent entre elles des choses diffé-
rentes, ou qu'ils assurent la possibilité
de celles qui répugnent.

2. (*Causes des maladies internes et exter-
nes, avec leurs principales différences, rela-
tivement au danger, à la durée, etc.*) Tou-
tes les maladies, si elles sont internes,
proviennent de la bile ou de la pituite; si
elles sont externes, de divers accidents

opportunum, et inopportunum; quibusque aliis artibus similis sit, et quibus nihil similis; corpusque quodnam calidum, aut frigidum, aut siccum, aut humidum, et quodnam robustum, aut debile, aut densum, aut rarum; et quæ ex multis pauca fiunt, aut in pejus, aut melius vertunt; quodque honeste vel turpiter, vel tarde, vel cito, vel recte, vel non recte, et quodnam malum malo succedere, necesse est.

Quæ animo secum reputantem in oratione observare oportet, et in quo quis, aut dicendo, aut vestigando, aut respondendo, ab his aberret, an quæ multa sunt, pauca, et quæ fieri non possunt, ea fieri posse, asserat, et quicquid aliud dicendo peccarit, hoc modo observando, contraria oratione insectari.

CAPUT II. — Morborum causæ, internæ, externæ; morbi lethales, ancipites, mutilantes, longi, cito judicantes, qui in alios transeunt, et qui aliis necessario superveniunt.

Morbi igitur omnes oriuntur partim quidem ex his, quæ in corpore insunt, pituita et bile, partim vero ex his, quæ extra obveniunt, laboribus et vulneribus, quin et calido supra modum calefaciente, et frigido supra modum refrigerante, et sicco plus æquo resiccante, et humido etiam plus æquo humectante. Ac bilis quidem et pituita una oriuntur cum his, quæ in nobis nascuntur, et in corpore modo plus, modo minus insunt. Morbos autem exhibent, partim quidem ex cibis et potibus, partim vero ex calido supra modum calefaciente, et frigido supra modum refrigerante.

Hæc autem, cum fiunt, ex necessitate contingunt, in vulneribus quidem, si crassi nervi et musculorum capita, in femoribus præsertim, vulnus acceperint, necessaria est claudicatio. Moritur etiam, si quis vulneratum habet cerebrum, aut spinalem medullam, aut jecur, aut septum transversum, aut vesicam, aut venam aliquam multum sanguinem effundentem, aut cor. Ex vulnere autem minime mori contingit, si his partibus vulnus acceptum non fuerit, sed ad his quam longissime absit.

At hi morbi ex necessitate, cum adsunt, mortem afferunt: tabes, aqua subter cutem, mulierem utero gerentem si pulmonis inflammatio, aut febris ardens, aut morbus lateralis, aut phrenitis prehendit, aut si erysipelas in utero oriatur.

et des plaies: outre le chaud excessif, le froid trop fort, le sec extrême, l'humide surabondant. La bile et la pituite se forment à notre naissance, et ces humeurs sont dans notre corps, en trop grande ou trop petite quantité. Les occasions ordinaires des maladies internes sont les aliments, les boissons, l'échauffement, le refroidissement. Des causes étrangères en produisent d'une autre espèce. Ainsi, dans les plaies, lorsque de gros nerfs sont blessés, on perd l'usage des parties; on perd de même l'usage de la cuisse, lorsque les têtes des muscles qui servent aux mouvements du fémur sont détruites. On meurt quand le cerveau est blessé, ou la moelle de l'épine, ou le foie, ou le diaphragme, ou la vessie, ou qu'un gros vaisseau ou le cœur perdent le sang; on ne périt pas d'un mal qui n'intéresse pas ces organes, et dont le siège en est fort éloigné. Il y a des maladies internes qui entraînent nécessairement la mort: telles sont la phthisie, l'hydropisie anasarque, la péripleurésie chez les femmes grosses; comme aussi quand elles sont attaquées de la fièvre ardente, de la frénésie, d'un érysipèle à la matrice. Des maladies d'un événement incertain pour la vie ou pour la mort, sont la péripleurésie, la fièvre ardente, la frénésie, la pleurésie, l'esquinancie, l'inflammation de la luette, celle du foie, de la rate, des reins, la dysenterie, les pertes de sang des femmes. Des maladies non mortelles, à moins qu'il ne s'y joigne quelque accident, sont les rhumatismes, la mélancolie, la goutte, la sciatique, le ténésme, la fièvre quarte, la fièvre tierce, la strangurie, l'ophtalmie, la lèpre, les dartres. Plusieurs de ces maux rendent impotent; on en perd l'usage des mains ou des pieds, celui même de la parole. La mélancolie, produite par la bile noire, jette dans la paralysie. La sciatique empêche l'usage des jambes. Les fluxions obstinées font perdre la vue et l'ouïe. La phthisie, la dysenterie (*les douleurs d'entrailles*), la goutte, le rhumatisme, la leucophtégmatie, la sciatique, la strangurie (*la dysurie*), les douleurs néphrétiques chez les vieillards, les pertes de sang chez les femmes, les hémorrhôïdes, les fistules, sont nécessairement des maux longs. La frénésie, la péripleurésie, l'esquinancie, l'inflammation de la luette, la pleurésie, sont bientôt jugées. Il se fait des changements dans les maladies, de la pleurésie en fièvre ardente, de la frénésie en péripleurésie; celle-ci ne dégénère point en fièvre ardente. Le ténésme dégénère en dysenterie, la dysenterie en lienterie, la lienterie en hydropisie, la leucophtég-

Hi vero morbi dubium habent vitæ exitum: pulmonis inflammatio, febris ardens, phrenitis, lateris dolor, angina, uva, hepaticus et splenicus affectus, renum morbus, intestinorum difficultas, in muliere sanguinis fluor.

Isti vero minime lethales, nisi quid ipsi accedat: diurnæ in articulos fluxiones (*κροματα dictæ*), melancholia, podagra, coxendicum affectus, crebra et inanis desidendi voluntas, quartana, tertiana, stranguria, lippitudo, lepra, impetigo, morbus articularis. Multi autem plerumque ab his parte aliqua corporis mutilantur, vocis impotentia tenentur, et ab atra bile leviter resolvuntur, claudi ex coxendicum morbo evadunt, oculis et auditione privantur, pituita illuc incumbente.

Longos autem hos esse necesse est: tabem, intestinorum difficultatem, podagram, diurnas in articulos fluxiones (*κροματα dictas*), pituitam albam, morbum coxarium, stranguriam; senibus vero renum dolorem; mulieribus fluorem sanguineum, venarum, quæ in ano sunt, profluvium (*hæmorrhoidas vocant*), fistulas.

Febris ardens, phrenitis, pulmonum inflammatio, angina, uva, lateris dolor, cito ad judicationem perveniunt.

Hi autem in alios transeunt: morbus lateralis in febrem ardentem, et phrenitis in pulmonum inflammationem, ex pulmonis autem inflammatione febris ardens non fit, crebra et inanis egerendi voluntas (*ταυνεσμος dicitur*), in intestinorum difficultatem transit, et ad intestinorum difficultatem intestinorum levitas sive lienteria consequitur. Ex intestinorum levitate et pituita alba, in aquam intercutem transitus fit, et ex pulmonis inflammatione et morbo laterali in thoracis supurationem.

Hæc vero mala malis supervenire necesse est. Si rigor corripuerit, calor igneus succedit, et nervus præcisus convulsionem facit, et ut minime coalescit, ita vehementer inflammatur. Et si cerebrum tum concussum fuerit, tum alicui ex plaga doluerit, eum illico voce deficere, neque videre, neque audire, necesse est; sin vero vulneratum fuerit, febrem et bilis vomitionem succedere, corporisque partem aliquam resolutam fieri, ac pereire. Omentum si procidat, ut putrefiat, necesse est. Quod si sanguis ex vulnere aut vena in superiorem ventrem fluxerit, id in pus verti, necesse est.

matie en ascite, la péripneumonie et la pleurésie en empyème. Certains maux se succèdent nécessairement. Quand le froid prend, le chaud surviendra. La coupure d'un nerf est suivie de convulsions; comme il ne reprend point, il survient une inflammation violente. S'il y a commotion du cerveau, s'il éprouve quelque mal à la suite d'un coup, on perd nécessairement aussitôt la parole, la vue, l'ouïe. S'il est blessé, on a la fièvre; on vomit de la bile, on tombe dans l'apoplexie, on meurt. Si l'épiploon passe dans une hernie, il s'y pourrit. S'il tombe du sang dans la cavité du ventre par la rupture d'une veine, ou à la suite d'une blessure, il s'y pourrit nécessairement.

3. (*L'occasion.*) Les occasions, pour le dire brièvement, sont une des choses des plus importantes dans l'art. Il y en a beaucoup, et elles sont diverses; il y a des moments favorables dans les maladies, dans les symptômes, dans le traitement. Il faut quelquefois agir vite, comme dans les défaillances, quand les urines ne peuvent pas couler (1), ni les matières fécales sortir; quand les femmes font de fausses couches, et autres cas pareils, les moments favorables y passent promptement; on n'est souvent plus à temps. La mort arrive, si l'on a trop différé; il faut y profiter de l'occasion. Si l'on donne le secours avant qu'elle n'échappe, on sauvera le malade, pour avoir su en profiter. Il y a de même l'occasion et l'à-propos dans toutes les autres maladies. Quand on a soulagé le malade, on a toujours agi à propos. Les maladies et les plaies qui ne mènent pas nécessairement à la mort, ont leur à-propos; il est possible d'en arrêter le progrès en les bien soignant. Cependant les soins du médecin ne sont pas ce qui seul les guérit: elles se termineraient quelquefois d'elles-mêmes sans l'aide de l'art. On voit des états qu'il faut soigner le matin, sans qu'il importe que ce soit de grand matin ou plus tard. Il y en a qui ne doivent être soignés qu'une fois le jour, à quelque heure que ce soit. Certains ne demandent de l'être que tous les deux ou trois jours; d'autres une fois le mois, ou même tous les trois mois, vers le milieu ou à la fin du troisième mois, peu importe. Quand on parle de l'occasion seulement, il ne s'agit que de savoir la saisir.

4. (*Le hors de propos.*) Le hors de propos, est, par exemple, si, en soignant un malade, l'on fait à midi ce qu'il fallait faire le matin. Cette faute est cause

(1) L'auteur entend vraisemblablement ici la strangurie et la colique dite de *misere*.

CAPUT III. — Medendi occasiones multæ, variæ, celerrimæ; medendi quoque intempestivitates; quæ recte, et quæ non recte in medicina ac chirurgia aguntur, ac dicuntur.

Opportunitates autem (ut semel dicam), multæ sunt in arte, et variæ, velut et morbi, et affectiones, eorumque curationes. Ac celerrimæ quidem sunt, quibus aut animo deficientibus opitulari licet, aut qui neque urinam, neque stercurus reddere possunt, aut qui suffocantur, aut mulierem prægnantem, aut vulneratam liberare, aut quæ sunt ejusmodi. Et hæc quidem celeres, neque confert paulo post, cum plerique paulo postea moriantur. Opportunitas tamen est, cum quid tale homini contingit, si quis antequam animam emittat, juvetur, id, ubi tempore opportuno sumserit, succurret. Est igitur hæc fere opportunitas etiam in aliis morbis. Semper enim quocumque tempore quis auxilium attulerit, opportuno tempore auxilium attulisse, dicitur.

Qui vero morbi, aut vulnera, minime mortem afferunt, sed periculo sunt obnoxia, et dolores habent, possunt tamen, si quis recte curaverit, sedari. His non conferunt adhibita a medico remedia, ubi admoventur. Etenim etiam non præsentem medico cessare possunt.

Sunt autem alii morbi, qui opportune matutino diei tempore curantur, nihilque refert, an summo mane, an paulo posteriori. Alii vero morbi semel die opportune curantur, neque refert, quando id fiat quidam etiam tertio quoque aut quarto die, quidam etiam semel mense, et alii quidem tertio quoque mense, neque refert utrum tertio ineunte, an desinente id fiat. Atque ejusmodi sunt temporum opportunitates, in quibus non aliam, quam istam exquisitam diligentiam invenias. Temporis autem inopportunitatem habent, quæ quidem mane curanda sunt, si meridie curentur. Intempestive autem hac ratione fiunt, quando quidem ad pejus inclinant, ob minime opportunam curationem. Quæ vero celerem curationem postulant, sive meridie, sive vesperi, sive noctu curentur, intempestive curantur, et si, quæ vero curari debeant, hyeme curantur, aut quæ hyeme, æstate curentur, aut si, quod jam curari oporteat, id ipsum differatur, aut quod differri oportuit, si jam curetur, hæcque omnia intempestivam curationem habent.

In arte autem ista recte vel non recte

que le mal s'empire, parce qu'on a fait ce qui n'était pas convenable dans le moment. Toutes les fois qu'il faut agir sur-le-champ, si l'on diffère le remède jusqu'à midi, ou au soir, ou à la nuit, on le fait alors hors de propos. De même, si l'on soigne dans l'hiver un état dont le traitement doit être renvoyé au printemps, ou si l'on remet à l'été des soins qui doivent être donnés dans l'hiver, ce sont autant de hors de propos.

5. (*Les erreurs.*) On peut se conduire suivant l'art, ou commettre des erreurs. C'est une erreur, par exemple, de prendre une maladie pour une autre; de la regarder comme légère lorsqu'elle est forte, ou comme forte lorsqu'elle ne l'est point; de traiter d'incurable un malade qui guérira; de ne pas prévoir la mort de celui qui périra; de ne pas reconnaître une suppuration interne, ou quelque grand dérangement qui survient dans l'intérieur du corps; de se méprendre sur les remèdes ou sur les boissons nécessaires; d'abandonner le traitement de ce qu'il est possible de guérir; d'entreprendre la guérison quand elle est impossible: ce sont autant d'erreurs qui prouvent l'ignorance. En voici relativement à la chirurgie. Ne pas distinguer le pus dans une plaie, ne pas reconnaître sa présence dans une tumeur, ni les luxations ni les fractures; ne pas trouver celles des os du crâne en sondant; ne savoir point conduire la sonde, de manière à l'introduire dans la vessie, pour s'assurer de la présence de la pierre; ne pas trouver, au moyen de la fluctuation, le pus d'un abcès interne; en coupant ou en brûlant ne pas arriver à la profondeur qu'il faut, laisser du mal aux côtés, ou bien brûler ou couper plus qu'il ne faut.

6. A ces erreurs, opposons ce qui est bien, qui consiste à connaître les maladies et ce qui les cause; quelles sont les longues, les courtes, les mortelles, les non mortelles; quand elles se dénaturent, quand elles augmentent, quand elles diminuent; si elles sont fortes ou légères, susceptibles de guérison ou non: dans ce dernier cas, pourquoi sont-elles incurables, et quel soulagement peut-on y apporter.

7. Quant à ce qu'on donne aux malades, il faut observer attentivement s'ils s'en trouvent bien ou mal; prendre garde que là où il faut dessécher on n'aille pas humecter; qu'ayant à incrasser, on ne manque point de donner les incrassants, ou les atténuants quand il faut atténuer, ou les rafraichissants s'il faut rafraichir, ou les échauffants lorsqu'il faut échauffer, ainsi du reste.

8. (*Accidents spontanés et soulagemens.*)

fiunt. Non recte quidem fit, si, cum alius morbus existat, alium apparere dicas, si, cum magnus sit, parvum, et si, cum parvus sit, magnum pronunties, et eum, qui superstes futurus est, superstitem futurum non affirmare, neque eum, qui periturus est, periturum dicere, et eum, qui suppuratus est, non cognoscere, neque nosse, si magnus in corpore morbus increseat, et si, quis medicamento aut potione indigeat, utro opus sit nescire, et quæ sanari possunt, minime sanari posse, et quæ non possunt, sanari posse affirmare. Atque hæc quidem non recto mentis consilio fiunt. Ista vero malam habent manuum tractationem, ulceris, aut tuberculi pus non cognoscere, ossa fracta, et ubi suis sedibus excesserunt, non nosse, capitis os, specillo admoto, fractumne sit, non dignoscere, et fistulam in vesicam immissam demittere non posse, neque lapidem in vesica, neque pus thorace collectum ex concussionem nosse, et secando aut urendo fundum, aut latitudinem non attingere, et urere aut secare, quæ non oportet. Et hæc quidem non recte fiunt, ista aulem recte, si quis morbos, quinam sint, et ex quibus oriantur, cognoscat, et quinam ex his longi, quinam breves, et qui lethales, et qui minime lethales, qui in alios transeunt, qui increseunt, quinam emarcescunt, qui magni, qui parvi, et inter curandum, hos quidem curari posse, hos vero non posse, et nosse, quam ob rem non possint, et dum curantur, qui ita se habent, curatione quoad, ejus fieri potest, prodesse. At quæ ægrotantibus offeruntur, ea sic observare oportet, rectene an non recte fiant, si quis, quæ sicari oportet, humectet, aut si, quæ incrassare convenit, ea non exhibeat, ex quibus incrassare oportet, aut quæ attenuanda, non attenuet, aut refrigeranda non refrigeret, aut calificianda non calefaciat, aut putrefacienda non putrefaciat, et reliqua secundum rationem.

CAPUT IV. — Quæ in morbis tum sponte, bona et mala, juvantia ac lædentia, tum medici opera, per prosperam aut adversam sortem oboriantur, et oborta mala medico, non necessitati imputentur.

Hæc autem in morbis tum bona, tum mala sua sponte hominibus contingunt. Febricitanti quidem et bilioso, si bilis suo tempore extra dispersa fuerit, bono est. Sub cutem vero effusa ac dispersa

On voit du mal ou du bien venir par eux-mêmes dans les maladies dont les hommes sont affligés : a-t-on une fièvre bilieuse, la bile se fondant à propos et se procurant une issue hors du corps, présente un bien ; si elle se répand sous la peau, on la supporte assez facilement, et la médecine l'y attaque avec avantage ; si elle se porte sur une partie et s'y fixe, c'est un mal. Le ventre lâche avec des troubles d'entrailles dans la pleurésie, ou dans la péripneumonie, ou dans l'empyème, est un mal. Le ventre serré après les fièvres et après les grandes blessures, est un mal. Dans le cas d'excès de sérosités de la rate et dans la leucoplegmatie, le ventre lâche, avec des troubles d'entrailles, est un bien. L'érysipèle qui du dehors se porte au dedans, est un mal ; s'il passe du dedans au dehors, c'est un bien. Dans une grande diarrhée, le vomissement est un bien. Les règles des femmes venant quand elles ont un vomissement de sang, sont un bien. Si elles ont une perte blanche, la fluxion, se jetant au nez ou à la bouche, est un bien. Dans les convulsions à la suite des couches, la fièvre est un bien. Dans le tétanos et dans les spasmes, la fièvre est un bien. Toutes ces choses arrivent d'elles-mêmes, sans la participation du médecin : qu'il soit ignorant ou savant, elles servent ou nuisent également.

9. Les médecins procurent un bien aux malades lorsque, donnant un remède pour vomir, ils excitent un vomissement qui soulage ; si, prescrivant à une femme des remèdes propres à faire couler la bile ou la pituite par bas, ils font venir les règles ; si, la rate étant en suppuration, ils ordonnent des remèdes qui purgent la bile ou la pituite par les selles, qui délivrent la rate du pus et qui mettent fin à la maladie ; si, dans le cas de la pierre à la vessie, ils donnent des remèdes qui forcent la pierre à sortir par l'urètre ; si, le malade ayant du pus à la poitrine dans un sac sans pouvoir toutefois en être bien assurés, ils donnent quelque violent hydragogue qui fasse rompre le kyste, et recouvrer la santé après avoir vomi le pus ; si, dans un vomissement excessif occasionné par un émétique, ils font avaler un remède qui lâche le ventre, qui arrête le vomissement et ramène la santé. Ils font un mal et ils manquent leur but, si, voulant purger par haut la pituite ou la bile, ils occasionnent par le vomissement la rupture d'une veine dans la poitrine, qui auparavant n'avait point de mal considérable, quoiqu'elle se trouvât fort affectée ; si, en donnant un émétique à une femme grosse, ils font lâcher le ventre et faire des fausses couches ; si,

ægroto toleratu facilior, et medico curata promptior. Effusa autem ac dissipata, et in unam aliquam corporis partem incumbens, malo est. In morbo laterali aut pulmonis inflammatione detento, aut suppuratum thoracem habenti, alvus perturbata malo est. Febricitanti vero, aut accepto vulnere, alvus resiccata malum denuntiat. Subaqueo et lienoso, albaque pituita detento, alvus vehementer perturbata bono est. Si erysipelas foras diffusum intro vertatur, malum, si vero intus effusum foras vertatur, bonum. Vehementi alvi profluvio detento, succedens vomitus bono est. Mulieri sanguinem vomenti profluvium menstruum erumpere, bonum. Ei autem, quæ fluore muliebri urgetur, ad nares aut os fluorem transire, bono est. Mulieri ex partu convulsione infestata, si febris succedat, bono est. Si distentio aut convulsio detineat, febrem supervenire, bonum. Hæc enim ejusmodi ex nulla medicorum inscitia, neque scientia contingunt, sed cum sponte feliciter succedant, eadem ratione tum juvant, tum nocent.

Hæc autem medicis inter curandum bene feliciterque succedunt, si medicamento purgante exhibitio purgatio per superiora et inferiora recte procedat; et si mulieri exhibitio medicamento, quod bilem aut pituitam deorsum educat, menses retardati erumpant; et si cui lienem suppuratum habenti medicamento exhibitio, quod bilem et pituitam deorsum educat, pus ex liene per inferiora expurgarunt, et morbo liberarunt; si que calculum habenti exhibitio medicamento purgante calculum in meatum urinarium medicamento vi protruserunt, ita, ut cum urina exeat; et si ei, qui pus in superiore ventre ex tuberculo collectum habet, id ipsum ignorantes, medicamentum, quod pituitam sursum educat, exhibuerint, isque pus vomitione rejecerit, sanusque evaserit; et cum curando eum, qui ex medicamento per superiora purgante supra modum purgatur, alvo sponte erumpente, a vomitu sanum reddunt.

At mala hæc adversa fortuna perpetrant medici, si exhibitio, quod pituitam sursum educat, venam in pectore præ vomitione ruperint, cum nullus antea ibi manifestus dolor existeret, et morbus contrahatur; si mulieri utero gerenti, exhibitio medicamento sursum purgante, alvus affatim deorsum erumpens fetum abortione ejecit; si suppuratum, dum curatur, alvus profluens perdit; si que, dum oculos quis curat et inungit, vhe-

en soignant unè suppuration interne, ils occasionnent une diarrhée qui emporte le malade; s'ils ordonnent dans le mal d'yeux des collyres qui, augmentant la douleur, mettent l'œil en suppuration et fassent perdre la vue, ce qui attire au médecin le reproche d'aveugler ceux qui se remettent entre ses mains; s'ils ordonnent à la femme grosse, dans le travail des couches, quelque remède à la suite duquel, au lieu d'accoucher, la femme se trouve plus mal ou périsse: dans cette occasion, comme dans les autres, on ne manque jamais d'accuser le médecin. Lorsque les malades se trouvent mieux, on ne lui en attribue pas de même toujours l'honneur: on dit que le mieux serait arrivé tout aussi bien sans son secours.

10. Dans le traitement des plaies, il survient des inflammations qui sont absolument inévitables, comme d'autres événements qui arrivent d'eux-mêmes dans les maladies. Un nerf coupé ne se reprend point, ni la vessie, ni l'intestin grêle, ni une artère qui verse son sang, ni le bas de la joue (1), ni le prépuce.

11. (*Point de principe général de traitement.*) Il n'y a point de principe manifeste de guérison qu'on puisse proprement appeler principe universel, pour tous les cas auxquels notre art s'applique. Nous commençons quelquefois par des paroles qui donnent du courage, de la consolation, qui même font seules la guérison: d'autres fois nous la commençons et la terminons par des actions. Ce ne sont pas toujours les mêmes discours en commençant, ni nous ne finissons pas toujours par les mêmes. Pareillement, lorsque nous devons agir, nous ne commençons pas toujours de même, et nous ne terminons point de même. S'agit-il d'opérer de la main, il faut se garder, quand on fait des incisions ou qu'on applique le feu, de couper ou de brûler de gros vaisseaux ou des nerfs. Si l'on ouvre un abcès, il faut arriver au pus; ainsi des autres opérations. Il faut, dans les fractures, bien ajuster le bout des os; ce qui se trouve déplacé doit être remis dans sa position naturelle. Il faut saisir fortement ce qui doit être saisi, ne pas le lâcher après l'avoir pris; ne pas serrer ce qui doit être touché légèrement: en faisant les bandages, ne point déplacer ce qui est droit, ne pas serrer là où il ne faut point, ne pas occasionner des douleurs inutiles en touchant ou maniant les parties. En cela consiste l'habileté de la

(1) Il s'agit vraisemblablement ici du conduit de sténon coupé. Voyez la note sur l'aphorisme 19, liv. 8.

mentiores dolores incidunt, ac forte fortuna oculi rumpuntur et obscurantur, idque medico crimini dant, qui oculos subleverit: et si puerperæ in ventris dolore quid medicus exhibuerit, et ea male habeat, aut etiam pereat, medicus in culpa esse, dicitur.

Ac fere in morbis et vulneribus, ubi mala malis ex causis necessariis succedunt, cum ista contingunt, in medicum causam conferunt, neque talia ex necessitate fieri, agnoscunt. Et si ad febricitantem aut vulneratum ingressus quis sit, et oblatum quam primum remedium non juvet, sed postridie æger pejus habeat, in medicum culpam rejiciunt. Quod si prosit, id tamen non perinde laudant, cum id ei contingere oportere, eximant. Ulcera vero inflammantur in morbis, et in quibusdam dolores fieri oportet, neque aliter contingere potest.

CAPUT V. — Quæ partes præcisæ non coalescant; curationis neque principium, neque secundum, neque medium, neque finem, verbo aut opere constitui; in quibus sit manuum dexteritas.

Nervus præcisus non coalescit, neque vesica, neque aliquid ex tenuibus intestinis, neque vena multum effundens sanguinem, neque tenuis genæ pars, neque præputium.

Principium autem medicationis nullum est, demonstratione quidem constans, quod universæ artis recte principium sit, nec secundum aliquod, nec medium, nec finis, sed quandoque in ea a verbis, quandoque ab opere initium sumimus, eodemque modo desinimus. Ad eandem rationem in opere neque ab iisdem operibus initium sumimus, neque in eadem desinimus.

Apta vero manuum tractatio in his est: si quis secando aut urendo, neque venam, neque nervum attingat, et in purulento urendo, si ad pus deveniat, et in secando eadem ratione; si fracturas recte componat, et corporis particulam, quæ naturali loco exciderit, si recte in suum locum compellat; quæ vehementer apprehendere oportet, ea si apprehendendo premat, et quæ leviter apprehendenda sunt, apprehendendo non premat; quæ recta sunt, deligando si minime detorqueat, neque premat, quæ premenda non sunt; et quidquid attigerit, in contactu si nullam supervacaneum dolorem exhibeat. Atque hæc quidem ad aptam

main. Pour ce qui est de s'attacher à pincer élégamment, avec les doigts raccourcis ou allongés, et de faire de beaux bandages de toutes les façons, cela n'est pas regardé dans l'art comme des preuves d'habileté de la main, cela lui est étranger (1).

12. (*Des suppurations internes.*) Ceux en qui il se fait une suppuration interne, soit au poulmon, soit à l'épigastre ou à l'hypogastre; qui ont des tumeurs dans la région supérieure de l'abdomen, ou dans l'inférieure, ou des tubercules au poulmon, ou quelque plaie intérieure; ceux qui vomissent ou qui crachent le sang; ceux qui ont des douleurs à la poitrine ou au dos, se trouvent tous dans cet état à raison de la bile et de la pituite, pour ce qui concerne l'intérieur, et pour ce qui concerne l'extérieur, à raison de l'air mêlé avec la chaleur native, concurremment avec les effets des plaies ou de toute espèce de travail forcé.

13. (*Trois cas de suppurations au poulmon.*—*Premier cas.*) On tombe, par exemple, dans une suppuration du poulmon, lorsqu'ayant une péripneumonie, le poulmon, au lieu de se purger aux jours critiques, garde les crachats et la pituite, qui y font du pus. Quand le poulmon se purge promptement, on est ordinairement à l'abri de la suppuration. Si le mal est négligé, le poulmon est ulcéré par le séjour des matières qui s'y pourrissent: il suppure, il n'attire plus à lui une bonne nourriture; il ne se nettoie point au moyen de l'expectoration de ce qu'on rejette par la bouche. On tombe dans l'oppression à mesure que la respiration devient plus difficile; on contracte un râle; on ne respire bientôt plus que du haut de la poitrine; enfin, tout le poulmon se farcit de pus, et l'on meurt.

(*Second cas.*) La suppuration du poulmon arrive aussi quand, la pituite se portant d'abord lentement de la tête sur le poulmon, on commence par avoir une petite toux et le crachat plus amer que de coutume, avec de légères chaleurs. Dans la suite, le poulmon s'excorie; la pituite s'y attachant, et y faisant de la pourriture, on sent un poids dans la poitrine, avec des douleurs vives sur le devant et aux épaules. Tout le corps s'échauffe; le poulmon en attire à lui la pituite, mais surtout de la tête, qui s'échauffe avec tout le reste du corps. Bientôt on crache le pus. Plus on avance, plus il se forme de vrai pus, plus la fièvre devient forte, et la toux fréquente et fâcheuse. On tombe dans le dégoût, le ven-

(1) Voyez le commencement du n° 18 du Traité des artères.

manuum tractationem pertinent. At digitis decenter, aut probe, aut non probe, aut longis, aut brevibus aliquid apprehendere, aut probe deligare, et cujusque modi deligaturas facere, non in arte ad promptam manuum tractationem pertinere judicandum, sed separatim tractandum.

CAPUT VI. — De pulmone suppurato ex peripneumonia, pituitæ e capite defluxu, venulæ ruptura, venæ varicosæ contractione, et desuppurati curatione, atque interitu.

Qui pulmone, aut superiore, aut inferiore ventre pus colligunt, aut tubercula, sive superiore, sive inferiore ventre, aut pulmone habent, aut ulceribus interioribus laborant, aut sanguinem vomitione vel sputo rejiciunt, aut dolore aliquo, aut in pectore, aut dorso conflictantur, hæc omnia illis contingunt, ex his quidem, quæ in corpore insunt, a bile et pituita, ex his vero, quæ corpus extra efficiunt, ab aere, insito calori commixto, quin etiam a laboribus et vulneribus.

Atque ex his quidem causis pus in pulmone colligitur. Si pulmonis inflammatione detentus diebus, qui talia decernere creduntur non purgetur, sed sputum et pituita in pulmone remaneat, suppuratus fit. Qui si confestim curetur, plerumque evadit, sin vero neglectus fuerit, pulmo ab eo, quod inhæret, putrescente, tum corrumpitur, tum ulceratur, et pus colligit, neque amplius intro ad se effatu memorabile alimentum attrahit, neque ab eo quidquam per superiora repurgatur. Sed cum suffocatur, tum semper majore spirandi difficultate premitur, et inter respirandum stertit, indeque superiore pectore respirat, tandem vero, oblutatis a sputo meatibus, perit.

Fit quoque suppuratus, si ipsi pituita ex capite in pulmonem defluerit, ac primum quidem ut plurimum latenter defluit, tenuemque tussim exhibet, sputumque paulo solito amarum existit, calorque tenuis adest. Progressu vero temporis, tum pulmo exasperatur, tum intus a pituita inhærescente et putrescente exulceratur, pondusque in pectore, et dolorem acutum ante et retro exhibet, corpus vehementer incalescit, pulmo a calore ad se pituitam ex toto corpore, præcipueque ex capite trahit. Caput vero calefactum ex corpore, eamque putrescentem subcrassam expuit. Quanto vero longius tempus processerit, tanto since-

tre se dérange; la pituite qui s'y rend de la tête y porte du trouble. Quand le malade est à ce point, il est perdu. Le poumon se pourrit en entier, comme je viens de le dire, et l'on meurt avec la diarrhée.

(Troisième cas, provenant des ruptures des vaisseaux ou même des varices.) On tombe dans la suppuration du poumon, lorsqu'il s'y fait quelque rupture d'une petite veine par un effort quelconque; elle y verse plus ou moins de sang, suivant sa grosseur. Le malade crache aussitôt le sang. Si la veine ne s'arrête, il s'en répand dans le poumon; il s'y pourrit, et il occasionne une suppuration. Ensuite on crache tantôt le pus tout pur, tantôt du sang, tantôt un mélange de l'un et de l'autre. Lorsque la veine est un peu grosse, on rend le sang abondamment, en le vomissant, et l'on crache bientôt après du pus formé d'un mélange de pituite qui s'y joint et le pourrit. Si on entreprend de soigner quelqu'un dans cet état dès le commencement, avant que la veine n'ait rendu une très-grande quantité de sang, qu'elle ne soit fort affaïssée, que le malade ne soit exténué, qu'il ne garde le lit, que la tête n'ait commencé de s'altérer et tout le corps de se fondre, on peut le guérir; mais s'il est négligé, et qu'il survienne les symptômes ci-dessus, en tout ou dans la plus grande partie, le malade périt, ou de la même manière que les deux précédents, ou bien dans quelqu'un des vomissements de sang qui se répètent. Lorsque la veine ne se déchire pas tout-à-fait, mais qu'il s'y fait un tiraillement comme une varice, s'il arrive subitement, on y ressent d'abord une petite douleur, et il survient une toux sèche. Si elle dure faute de soin, on vient à cracher un peu de sang noirâtre, puis en plus grande quantité et plus pur, puis le pus, et il arrive tout ce que j'ai dit des deux autres. Si vous soignez un malade dans le commencement de cet état, vous vous trouverez bien des saignées au bras, et d'un régime desséchant qui fasse le moins de sang qu'il est possible. Les veines des côtes, dont les extrémités plongent dans l'intérieur, occasionnent les mêmes accidents. Lors donc qu'elles sont tirillées, qu'elles deviennent variqueuses et forment une tumeur, si on se néglige, on tombe dans le même état. En se déchirant, elles occasionnent des crachements de sang, qu'on vomira quelquefois, et dont il résultera une suppuration interne qui communément conduit à la mort. Mais si on soigne le malade dès le commencement, les veines reprennent leur place vers les côtes, et n'y font plus de tumeur. Telles sont les diverses

rum magis pus expuit, et febres acutiores fiunt, tussisque crebra et vehemens, inedia vexat, et ad extremum inferior alvus turbatur. Turbatur autem a pituita, quæ ex capite descendit. Hic, cum eo pervenerit, perit, quemadmodum in superioribus dictum est, ubi pulmo purulentus et putridus exstiterit, aut venter deorsum effluxerit.

Ex his quoque purulentus pulmo existit, cum quædam in eo parva vena rupta fuerit, quæ ex laboribus rumpitur. Et cum rupta fuerit, crassior quidem plus fundit sanguinis, tenuior vero minus, partimque confestim quidem sanguinem expuit, partim vero, nisi adstricta vena fuerit, in pulmonem effunditur, in eoque putrescit, cumque putruerit, pus facit. Procedente vero tempore, interdum pus sincerum, interdum subcruentum, quandoque etiam sanguinem, et si vena copia magna redundarit, ipsum copiosum sanguinem confertim a se vomitione rejicit, pusque crassum ab accedente pituita intus putrefacta expuitur. Hic si per morbi initia, antequam vena sanguinem effundere et vehementer laxari cœperit, curatione præoccupetur, et priusquam extenuetur ac lecto decumbat, et priusquam caput corrumpi, reliquumque corpus tabescere incipiat, incolumis ab ejusmodi morbo evadit. Quod si neglectus fuerit, istaque prehenderit, ita, ut his omnibus aut plerisque affectus sit, perit. Hic autem perit ex iis, quæ ante dixi, aut ex vomitu, copioso sanguine vomitione rejecto.

At si vena quidem non omnino rupta fuerit, sed ea præcipue velut varix distenditur, quod etiam confestim quidem, ubi factum fuerit, dolorem quandam tenuem et tussim siccam exhibet. Si vero diutius traxerit et neglecta fuerit, primum quidem paucum et subatrum sanguinem transmittit, mox etiam copiosorem ex maxime sincerum, deinde pus, et patitur, quæ in superioribus dicta sunt. His confert, si circa exordia curandos susceperis, ut manuum venæ relaxentur, et victus ratione utantur, ex qua siccissimus et maxime exsanguis evadat. Ad hunc vero eundem modum etiam venis in latere, quæ intus in summo innatant, accidit.

Cum igitur ex labore varicum modo intus elevata fuerint, si quidem neglectæ fuerint, hæc perpetuantur, et sponte sanguis erumpit ac expuitur, eumque interdum vomitione rejiciunt, et suppurati fiunt, ac plerumque pereunt. Quod si inter initia morbi curationem adhibeant,

causes qui produisent les suppurations du poumon, les accidents qui y arrivent et leur termination.

14. (*Suppurations dans la cavité de la plèvre.*) Il se fait des suppurations dans la cavité de la plèvre de plus d'une manière. Quand la pituite se porte plus abondamment de la tête dans la cavité de la plèvre, elle s'y pourrit, et y forme du pus. La suppuration arrive ordinairement le vingt-unième jour. Le pus y fait des fluctuations; il flotte en frappant contre les côtes. Le malade guérit communément(1), si l'on ouvre avec un instrument tranchant ou avec un fer rouge, avant que le pus n'aie long-temps séjourné. Il se fait aussi des empyèmes à la suite de la pleurésie, quand elle a été violente, si aux jours critiques la bile et la pituite n'étant point cuites et readues par les crachats, il se forme un dépôt à la plèvre qui donne du pus, et dont la chaleur attire la pituite des parties voisines, laquelle en se pourrissant fait des crachats de pus. Quelquefois même le mal occasionne des crachats de sang qui, en se pourrissant, cause une suppuration. Quand on est soigné dès le commencement, on guérit pour l'ordinaire; quand on néglige le mal, on meurt. On tombe aussi dans l'empyème, si la pituite se porte de la tête sur la plèvre et s'y pourrit; elle éprouve alors la même chaleur et les mêmes accidents que lorsqu'il se fait un empyème à la suite d'une pleurésie. La même chose arrive aussi lorsqu'à l'occasion de quelque fort travail, soit des exercices du corps ou autrement, il se fait

(1) Quel est le médecin qui, en lisant ceci, ne sera point étonné de voir la confiance, sans doute bien fondée, des anciens médecins grecs pour l'opération de l'empyème? Ils l'ordonnaient, suivant toute apparence, bien plus souvent que nous. Il semble qu'on pourrait profiter de ceci comme d'une bonne leçon. J'avoue que je n'ai fait faire cette opération qu'une fois; mais ce fut avec un succès marqué, que des circonstances particulières rendirent inutile quelques semaines après. Elle a été faite plus heureusement sur un de mes anciens élèves, qui jouit, depuis plusieurs années, d'une santé constante, après avoir été, durant plusieurs mois, dans le marasme, occasionné par une grande collection de pus qu'on entendait grouiller dans sa poitrine: circonstance qui déterminait à la faire ouvrir. (Voyez la note sur le n° 51, du deuxième livre du Traité des maladies. Item, celle sur la fin du n° 1, du Traité des affections internes, etc., et divers autres endroits relatifs.)

rursus venulæ suo loco ad latus subsidunt et humiles fiunt. Et pulmo quidem ab his suppuratus redditur, et ab ipso talia perpetiuntur, sicque moriuntur.

CAPUT VII. — De thoracis empyemate a pituitæ e capite defluxione, a pleuritide, a pituita lateri impacta, a labore, et vena rupta; de ventris inferioris suppuratione, ejusque, causis, pituitæ et bilis collectione inter cutem et carnem, et convulsionibus.

At vero multis modis superiore ventre pus colligunt. Nam cum pituita multa e capite confertim in superiore ventrem confluerit, putrescit et pus evadit. Putrescit autem maxime diebus uno et viginti. Pus igitur ad latera illabens commovetur et intus fluctuat. Hic si, antequam pus diutius permanet, uratur aut secetur, plerumque sanus evadit.

Ex morbo quoque laterali superiore ventre purulenti fiunt, cum vehemens fuerit, neque diebus judicare solitis computruerit, neque per sputum rejectus fuerit, sed adhærescentè ad latus pituita et bile, ipsum ulceratum fuerit, cumque ulcus factum fuerit, ex se pus effundit, et de vicinis locis calore pituitam ad se adducit, quæ ubi computruit, pus exspuitur. Interdum vero etiam ex venis sanguis se ad ulcus transfundit, qui putrefactus in pus vertitur. Hic si confertim curandus suscipiatur, plerumque sanus evadit; si vero negligatur, perit.

Purulenti quoque etiam fiunt, si pituita e capite in latus defluat, illicque adhærescens putrescat. Tum enim plerumque latus ipsum incenditur, eademque perpetitur, quæ qui ex morbo laterali purulentus evadit.

Fiunt etiam, cum ex immoderato labore aut exercitatione, aut quavis alia ratione parte anteriore aut posteriore ruptio ita facta fuerit, ut non confertim sanguis exspuatur, sed vulsum in carne contingit, quæ divulsa paucam humiditatem attrahit, et sublivida evadit.

Quod quidem, qui ita affectus est præ robore aut bono corporis habitu non statim sentit, aut si sentit, pro nihilo reputat. Hic cum perceperit, se sic febribus detineri, ut extenuetur, aut ex potionibus, aut venere, aut quavis alia re, caro vulnerata aliquantulum resiccatur et incalescit, et ex vicinis, tum venis, tum carnibus, humiditatem ad se trahit, cumque attraxerit, intumescit et inflammatur, doloremque tenuem inducit, et tus-

quelque déchirure de la plèvre, ou sur le devant ou sur le derrière. Le crachement de sang ne se joint pas tout de suite à cette déchirure. Il se fait comme des varices dans les chairs qui, cédant au tiraillement, gardent le sang épanché comme une rosée et en deviennent livides, de manière que le sujet, s'il est vigoureux, ne sent rien; ou s'il sent quelque chose, se portant bien d'ailleurs, il n'y fait point attention. Lorsqu'ensuite il est pris de la fièvre, pour ne s'être pas ménagé, ni dans la boisson, ni vis-à-vis des femmes, ou pour tout autre cause, les chairs, à l'endroit du mal, se dessèchent, ou bien, en s'échauffant, elles attirent l'humidité des parties voisines, tant des veines que des chairs. Il s'y fait, dans le dernier cas, une tumeur qui s'enflamme, et occasionne quelque légère douleur avec une toux, de temps en temps, qui est sèche dans le commencement. L'abord des humeurs devenant plus fort, la douleur augmente; la toux est plus fréquente; l'on crache des matières livides, puis sanguinolentes. A proportion que l'on avance, l'endroit où il se fait des déchirures se pourrit avec les chairs qui sont livides, le tout se convertit en pus, et occasionne de vives douleurs, avec la fièvre et une toux forte qui ne discontinue pas; on crache du pus tout pur. S'il en séjourne long-temps dans la cavité de la plèvre, il survient des chaleurs dans tout le corps, surtout aux parties voisines. Cette chaleur fait fondre les humeurs: la portion la plus considérable se jette vers l'endroit du mal, où elle est changée en pus; une autre portion se porte vers le ventre, où elle occasionne des troubles et des diarrhées qui emportent le malade. Les aliments qu'il prend sont rendus sans être digérés; le corps n'en retire aucune nourriture. Le pus rendu par les crachats n'est point uni, égal et de bonne nature; la chaleur du ventre est cause que toutes les forces se dirigent vers cette cavité; le malade est étouffé par les crachats. Il se forme un râle, parce que la poitrine ne peut se purger; la diarrhée fait perdre les forces, et l'on meurt presque toujours dans cette maladie. La fluxion des humeurs de la tête est ici un des plus grands maux. Quand cette cavité, placée au haut du corps, est échauffée par la poitrine, elle attire les parties les plus atténuées de la pituite. Après qu'elles s'y sont ramassées en grande quantité, elle en renvoie ce qu'il y a de plus crasse, partie dans la cavité du ventre, partie dans celle de la poitrine, comme je l'ai déjà dit. Lors donc que la tête est déjà affectée, qu'elle a commencé d'envoyer la fluxion, et que

sim raram et siccam primum; deinde magis ad se adhuc attrahit, vehementioremque dolorem, et tussim crebriorem infert, et primum quidem aliquantum purulentum exspuit, interdum vero sublividum et subcruentum. Quoque plus temporis intercesserit, eo magis ad se trahit et putrefacit, et quidquid in carne circa initia lividum erat, in pus vertitur, doloremque excitat acutum et febrem, et tussim, tum multam, tum crebram, et pus sincerum per sputum rejicitur.

Quod si pus in ventre diu traxerit, ab eo totum corpus, præcipueque partes maxime vicinæ incalescunt, incalescente autem corpore humidum maxime colliquescit; et partim quidem a superioribus partibus in superiorem ventrem præcipue confluit, et in pus vertitur, ad id, quod jam intus est, accedens; partim vero ad inferiorem ventrem defluit, ab eoque interdum alvus turbatur, et hominem perimit.

Cibi enim ingesti per alvum secedunt, nullumque corpori ab his alimentum accedit, neque sputi per superiora æqualiter fit expurgatio, cum nimirum incalescens alvus deorsum omnia ad se deducat. Et a sputo quidem suffocatur, et non repurgatus sterit, ab alvo autem fluente debilis evadit, et plerumque perit. In hujusmodi autem morbis hanc fluxionem præcipue caput excitat, nimirum cum cavum existat, et superiore parte locatum. Cum enim ab alvo concalectum fuerit, tenuissimam pituitam et corpore ad se trahit, quam in se coarctatam, rursus confertam et crassam, velut dictum est, reddit, partimque ea in superiorem ventrem, partim vero in inferiorem defluit. Ubi igitur caput fluere, corpusque reliquum non amplius æqualiter colliquescere cœperit, ne ustione quidem superstites evadunt. Ad pus enim influentia mala accedunt, quæ exsuperant ea, quæ defluunt, carnesque magis a malis colliquescunt, quam ab ingestis cibis nutriuntur.

Qui morbis hujusmodi detinentur, ab his quidam intra breve tempus pereunt, quidam etiam diutius trahunt. Præstat enim corpus corpori, ætas ætati, et affectio affectioni, et anni tempestas tempestati, in qua ægrotarint. Quidam enim morbos facilius tolerant, quidam vero omnino tolerare nequeunt. Non igitur certum tempus, in quo pereunt, dari potest, neque si longum, neque si breve futurum sit. Neque enim certum tempus est, quod quidam prædicunt, cum plerumque

tout le corps entre en fonte, il n'est plus temps d'espérer la guérison, même en appliquant le feu pour ouvrir l'empyème. L'arrivée continuelle des mauvaises humeurs est plus nuisible que ne peut être utile l'évacuation qui met le pus dehors. La fonte des chairs l'emporte sur leur nutrition; tel est alors l'état de la maladie: les uns meurent dans peu, d'autres traînent long-temps.—Tous les corps ne se ressemblent point: les âges sont différents; les maladies même diffèrent entre elles; les saisons influent sur leur nature; il y a des tempéraments qui ne peuvent soutenir une maladie que d'autres supportent facilement. Il n'est donc pas possible de déterminer la durée plus ou moins longue de cet état funeste. Le temps même auquel la suppuration s'établit, n'est pas aussi certain qu'on le dit communément. Les années ont entre elles leur différence; les saisons ont les leurs. Si l'on veut savoir à quoi s'en tenir et ne pas se tromper à l'égard de cette maladie, il suffira de dire qu'en tout temps il en périt beaucoup, et qu'il en échappe peu.

15. (*Suppurations dans la cavité de l'abdomen.*) Il se fait des suppurations dans la cavité de l'abdomen, principalement à raison de la bile et de la pituite qui se ramassent en quantité entre les muscles et la peau. Il s'en fait aussi à raison des spasmes lorsqu'une veine tiraillée par des spasmes se déchire, et que le sang versé se répand, se pourrit, et occasionne une suppuration. Dans ces cas, si l'on a des signes de pus, et qu'il soit mis dehors, on guérit; mais si l'abcès crève de lui-même en dedans, on périt. Le pus ne se fait point dans toute la cavité du ventre, comme je l'ai dit de celle de la poitrine. Il est contenu et renfermé dans des poches qui font une tumeur; et il n'est guère possible de le reconnaître clairement quand elle est profonde, à cause qu'on n'y peut point trouver la fluctuation. On s'en assure mieux par l'état du malade et par les douleurs qui désignent l'endroit et la partie en suppuration. En mettant des cataplasmes de terre glaise au dessus, elle s'y dessèche promptement.

16. (*Érysipèle au poulmon.*) L'érysipèle au poulmon a lieu toutes les fois que ce viscère se trouve entièrement desséché, qu'il est échauffé, ou par la fièvre, ou à raison d'une grande fatigue, ou à cause de la présence de quelque matière impure. Étant ainsi desséché outre mesure, il attire à lui beaucoup de sang, notamment celui des grosses veines qui se trouvent voisines et placées tout auprès; il en attire aussi des autres qui sont dans

neque hoc ipsum suppuret. Annus namque inter se, et anni tempora differunt. Verum qui volet recte de his decernere ac prædicere, sic iudicabit, quovis anni tempore et perire et superesse, et quæ patiuntur, evenire.

At vero inferiore ventre suppurati evadunt, præcipue quidem cum pituita, aut bilis, inter carnem et cutim affatim collecta fuerit; fiunt etiam et ex convulsio-nibus, cumque vena divulsa rupta fuerit, et sanguis effusus putrescit, et pus intus gignit. Quod si caro divulsa aut contusa fuerit, sanguinem ex venis, quæ sunt in ejus ambitu, attrahit, isque putrescit et pus intus gignit. His, si quidem de se foras significationem præbuerit, et pus exierit, sani evadunt; si vero sponte intus erumpat, pereunt. Effusum autem pus in inferiore ventre generari haudquam poterit, velut in superiore ventre fieri dictum est, sed in tunicis et tuberculis innascitur, velut a me dictum est. Et si quidem internas de se notas præbuerit, non facileprehenditur, cum nec concutiendo cognoscere liceat. Ex dolore tamen præcipue, ubi fuerit, dignoscitur, et si argillam, aut aliud quid ejusemodi illeveris, brevi id resiccat.

CAPUT VIII. — De erysipelatis in pulmone ortu, causis, signis, et curatione; de pulmonis, et lateris tuberculo; de ruptionibus, et evulsionibus in carne, et venis.

At vero erysipelas in pulmone gignitur, cum supra modum is resiccatus fuerit, quod vel ab ardore, vel febris, vel nimio labore, vel intemperie contingit. Qui cum maxime resiccatus fuerit, plurimum sanguinem in sese trahit, eumque præcipue ex magnis venis, quæ ei maxime vicinæ sunt, ipsique superincumbunt. Trahit autem etiam ex aliis vicinis magis tenuem et debilem. Cum autem traxerit, febris acuta oritur, et tussis sicca, plenitudo in pectore, dolor vehemens in anterioribus et posterioribus partibus, præcipue vero ad spinam, cum nimirum magnæ venæ incalescant; et interdum quidem subcruentum, interdum vero lividum vomunt, pituitam vero et bilem etiam vomunt, crebroque animo linquntur, quod ob repentinam sanguinis transmutationem contingit. Idque præcipue, obortum esse in pulmone erysipelas, indicat, sique febris assidua prehenderit. Huic si quidem duobus, aut tribus, aut quatuor ad sum-

les environs: ce qu'il en prend est la portion la plus ténue, la plus faible. A mesure qu'il l'attire, il s'établit une forte fièvre et une toux sèche, avec un sentiment de plénitude à la poitrine, des douleurs à la partie antérieure et à la postérieure, surtout à l'épine, où se trouvent de grosses veines qui s'échauffent: on vomit des matières, tantôt sanguinolentes, tantôt livides, de la bile et de la pituite; on a de fréquentes défaillances, à cause des changements subits dans la masse du sang. Ceci est le signe le plus marqué de l'érysipèle au poumon avec la continuité d'une forte fièvre: si, dans l'espace de deux ou trois jours ou quatre au plus, les humeurs fondues se portent du dedans au dehors, on réchappe; mais s'il ne se fait point de fonte et de métastase, il se forme de la pourriture, du pus, et l'on meurt. On périt promptement, parce que le poumon est infecté de la pourriture. Quand ce mal se porte du dehors au dedans, il ne reste aucune espérance de guérison; car toutes les fois que le poumon, déjà extrêmement desséché, aura attiré à lui les humeurs viciées, il n'est plus possible qu'il fasse une métastase. Son excessive chaleur, ainsi que sa sécheresse, ne lui permettent plus de rien rendre ni recevoir; il se consumera.

17. (*Tubercules du poumon.*) Il se fait des tubercules dans le poumon, lorsque la pituite et la bile s'y rassemblent et se pourrissent. Tandis qu'elles restent crues, on ressent une légère douleur avec une toux sèche. Quand la coction est faite, on a de vives douleurs au devant et au derrière de la poitrine, des chaleurs, une toux violente. Si la coction est prompte, et si, après que l'abcès est ouvert, le pus se porte vers le haut, de manière qu'il sorte tout par les crachats et que la cavité où le pus s'est formé se dessèche, on guérit entièrement; mais quoique la coction et l'ouverture du dépôt se fassent vite, quoique le poumon se purge par les crachats, quand la cavité du pus ne se dessèche pas entièrement et que le tubercule donne toujours un peu de pus, l'état est mortel. La pituite qui s'y porte de la tête et de tout le corps se pourrit, et forme du pus que l'on ne discontinue point de cracher, de manière que le poumon se gâte entièrement et qu'on meurt. On périt aussi d'une diarrhée qui vient de la manière que j'ai exposée (1); on meurt en parlant, en faisant ses affaires comme à l'ordinaire; on se dessèche, on se consume. Toutes les petites

(1) N° 14, au dernier alinéa.

mum diebus diffusum fuerit, et, quod intus est, foras transierit, plerumque sanus evadit. Si vero neque diffusum, neque transmutatum fuerit, intus putrescit et suppuratus evadit, ac brevi perit, cum nimirum totus pulmo purulentus ac putridus existit. Quod si extra diffusum intro vertatur, pulmonemqueprehendat, hunc superesse posse, nulla spes est. Cum enim antea resiccatus pulmo ad sese traxerit, non amplius transmittit, sed confestim præ ardore ac siccitate neque quidquam amplius suscipit, aut sursum distribuit, sed corrumpit.

Pulmonis vero tuberculum ad hunc modum oritur. Cum pituita aut bilis collecta fuerit, putrescit, et quamdiu quidem adhuc crudum fuerit, tum dolorem tenuem, tum tussim siccam exhibet. Ubi vero maturaverit, anteriore et posteriore parte gravis dolor oritur, calores invadunt et tussis vehemens. Et si quidem pus quam citissime maturaverit, eruperit, sursum vergat, et totum expuatur, venterque, in quo pus erat, considat ac resiccetur, prorsus sanus evadit. Si vero quam citissime ruptum fuerit, maturaverit, ac repurgatum fuerit, neque tamen penitus resiccari possit, sed ipsum tuberculum ex se pus effundat, perniciosum id est, et ex capite reliquoque corpore pituita ad tuberculum defluens putrescit, in pus vertitur, ac expuitur, ex quo corruptus perit. Perit autem ex ventris profluvio ex his, quæ antea dicta sunt, ipsoque confabulante et omnia æque ut prius intelligente, resiccatur ac refrigeratur, omnesque corporis venæ contrahuntur, cum nimirum ipsarum sanguis a febre exustus sit, interdum vero tum ex temporis longitudine, et morbi magnitudine, tum etiam ex instantibus ac supervenientibus malis. Quod si neque sponte, neque a medicamentis multo tempore rumpi possit, dolorum vehementia, inedia, tussi, ac febribus qui laborat, consumitur, ac plerumque perit. Si vero jam extenuatis et lecto decumbentibus pus eruperit, neque sic admodum sustinent, sed eo modo perimuntur. Quod si quam citissime ruptum quidem et maturatum fuerit, magnaque sui parte ad septum transversum effundatur, confestim quidem levius habere videtur, progressu temporis tamen, si quidem totum per sputum rejiciat, et venter, in quo pus inerat, considat ac resiccetur, sanus evadit. Verum si tum tempus longius, tum ipse debilior fuerit, neque exspuere possit, sed per unctionem aut sectionem

veines du corps s'oblitérent; le sang étant brûlé par la fièvre, la continuité et la grandeur de la maladie, à laquelle il se joint quelquefois d'autres maux, emportent à la fin le malade. Lorsque l'abcès ne peut s'ouvrir de long-temps ni de lui-même, ni au moyen des remèdes, le malade périt ordinairement épuisé par de fortes douleurs, par le dégoût, par la toux, par la fièvre. Si dans cet état de débilité, lorsqu'on est déjà obligé de garder le lit, l'abcès vient à se rompre, on n'est plus en état de cracher tout le pus, et l'on meurt de même. Lorsque le dépôt crève vite, et que le pus cuit s'épanche en abondance sur le diaphragme, le malade paraît d'abord se trouver mieux: si dans la suite il le crache tout, si la cavité où le pus était contenu s'affaïsse et se dessèche, il guérit; mais s'il s'affaïble à mesure que le temps s'écoule, s'il ne peut cracher, et qu'on ouvre alors avec le fer ou avec le feu pour faire sortir le pus, le malade paraît d'abord se trouver mieux. Cependant, par la suite, il mourra comme les autres dont nous avons déjà parlé.

18. (*Tubercules à la plèvre.*) Il se fait aussi des tubercules ou des tumeurs à la plèvre, occasionnés par la pituite et par la bile, comme au poumon. Cela arrive lorsqu'à la suite de quelque fatigue les veines tirillées souffrent une déchirure sans être entièrement coupées; s'il s'y forme quelque sac, et qu'il se rompe, le sang qui se verse aussitôt se pourrit et fait du pus. Quand le sac se forme dans un vaisseau veineux ou artériel, on y sent d'abord de la douleur, et il s'y fait un battement. Dans la suite du temps, les vaisseaux dégorgent, dans les chairs, du sang qui, en se pourrissant, y occasionne une suppuration: les chairs devenues douloureuses attirent par cela même plus de sang des veines et des parties voisines, qui se convertit promptement en pus. Si les douleurs sont moindres, il est attiré moins de sang, qui se convertit en pus tout de même. Il arrive quelquefois, lorsque les tiraillements ont été faibles dans les chairs ou dans les veines, qu'il ne se forme point de pus, et qu'il en résulte des maux chroniques que nous appelons des ruptures (1).

19. (*Pleurésie par inflammation des muscles intercostaux.*) Pour ce qui se passe

(1) L'état que les médecins d'alors désignaient spécialement par un mot qui signifie des ruptures ou des déchirures *ῥήγματα*, se trouvera particulièrement décrit dans le Traité des affections internes, n° 8.

pus exeat, confestim quidem hoc sane etiam modo levius habere videtur, progressu temporis tamen ab his, quæ in priore dicta sunt, perimitur.

In latere autem tubercula quidem oriuntur, tum a pituita, tum a bile, non aliter, quam in pulmone. Ex laboribus quoque oriuntur, cum vena aliqua divulsa rupta fuerit, neque tamen penitus rupta fuerit, sed ita, ut in ipsa convulsio facta sit.

Si quidem igitur rupta fuerit, confestim sanguis ex vena effusus putrescit, et in pus vertitur. Quod si convulsio in vena facta sit, hæc quidem per exordia dolorem excitat, et pulsat, progressu temporis vero sanguinem ad carnem transmittit, qui in carne putrescit in pus vertitur. Ad eandem vero rationem etiam caro, si quidem plus laborarit, plurimum ad se sanguinem ex maxime vicinis venis trahit, et confestim in pus vertit. Si vero minus laborarit, et tardius trahit, et pus efficit. Quibusdam autem, cum imbecilla in carnibus ac venis convulsa facta fuerint, non suppurant, sed diuturni fiunt dolores, et ruptiones vocantur.

Et quæ quidem in carne fiunt, ad hunc modum fiunt. Cum caro aut divulsa, aut ex plaga, aut aliquo modo affecta, dolorem aliquem habuerit, livida, velut antea dixi, evadit, non sincero sanguine, sed tenui et aquoso, eoque pauco. Ubi vero plus solito resiccata fuerit, tum incalescit, tum dolorem exhibet, et ad se ex venis et carnibus propinquis humiditatem trahit, ac ubi supra modum humectata fuerit, eaque humiditas a carne admodum incaluerit, per totum corpus, qualis attracta est, dispergitur. Et magis sane in venas, quam in carnes spargitur, eum hæc magis, quam carnes, trahant, quanquam etiam carnes trahunt. Cum vero ad copiosam corporis humiditatem pauca a carne attracta fuerit, obscura et doloris expers evadit, et pro morbosa, temporis tractu, sanescit. Quod si caro tum magis incaluerit, tum copiosam humiditatem traxerit, dolorem exhibet, et ad quamcunque corporis partem ab ipsa cum impetu delata fuerit ac incubuerit, dolorem gravem excitat, et quibusdam videtur ruptum transmutatum esse, quod tamen fieri non potest. Sed quæ sunt ejusmodi, et alia, prope ad ulcus accedunt. Humiditas autem de carne per venas prorumpit, cumque incaluerit, et crassior copiosiorque evaserit, dolorem

dans les muscles, voici ce qu'il en est à cet égard. Toutes les fois que les muscles tirailés ou blessés, ou affectés d'une manière quelconque, deviennent livides (de la manière déjà dite, lorsque je parlais de la manière de la plèvre), parce qu'ils ont reçu un sang impur, dissous, aqueux et en petite quantité; s'ils deviennent plus secs que de coutume, ils s'échauffent, et on y ressent des douleurs. Ils attirent alors à eux l'humidité des veines et des muscles voisins. Après avoir pris abondamment de ces humeurs qui s'échauffent avec les chairs, ils les répandent dans tout le corps en raison de ce qu'ils ont attiré, plus néanmoins dans les veines, quoiqu'ils en répandent aussi dans les chairs: car les veines attirent plus que les chairs; ces dernières cependant ont leur attraction. Si donc il y a peu d'humeur dans le corps, malgré la quantité qui s'en portait vers les muscles, les douleurs se dissipent peu à peu, et au lieu d'avoir une maladie, on recouvre la parfaite santé avec le temps. Lorsque les muscles sont beaucoup plus échauffés, qu'ils attirent plus d'humeurs, cela occasionne des douleurs plus fortes là où elles se fixent; en s'y portant avec rapidité, elles donnent lieu à un mal aigu, qu'on prend pour une rupture, tandis qu'il ne s'y fait aucune espèce de déchirement. L'impression qu'on sent dans ce cas et dans quelques autres, est la même que celle d'une blessure. Les humeurs courent avec violence à travers les veines, vers les chairs, où elles se précipitent. Après qu'elles s'y sont échauffées et épaissies, que l'engorgement est complet, les douleurs persistent jusqu'à ce que ces humeurs soient assimilées, c'est-à-dire rapprochées de la nature de celles du reste du corps, quant à la ténuité et à un moindre degré de chaleur.

20. (*Continuation du même sujet.*) Si maintenant on cherche ce qui se passe relativement aux veines, on reconnaîtra que les veines tirailées restent à la même place, quel que soit leur tiraillement, qui est causé en même temps et par leur état de tension et par la violence qui leur est faite, d'où il résulte des varices. Il y survient une chaleur qui attire comme une rosée d'humeurs, qui ne sont autre chose que de la pituite et de la bile, lesquelles, se mêlant avec les humeurs des chairs et avec le sang, l'épaississent dans l'endroit où se fait le tiraillement de la veine, de manière que le sang en devient plus lent dans sa marche, et qu'il contracte un état maladif. Quand l'engorgement est parvenu à un certain point, et qu'il va de l'épaule vers le dos, çà et là, partout où il s'arrête il y excite de vives

exhibet, donec reliquo humori tenuitate et frigiditate similis exstiterit.

Quod autem attinet ad ea, quæ in venis fiunt, ipsa quidem vena, in quantum corvellitur, loco manet, cum vero convulsio fuerit (quod contentione et vi accidit), similis fit varici. Incalescit autem, et ad se vaporem quemdam humidum atrahit, qui ex bile et pituita provenit, cumque sanguis et humiditas de carne permixta fuerint, incrassescit sanguis, ipseque multis modis, qua parte venam convelli contingit, se ipso morbosior et longe stabilior evadit, cumque copiosior exstiterit, plenitudo quolibet transfertur, doloremque gravem adfert, ita, ut quibusdam ruptum loco migrasse videatur. Quod si forte ad humerum transierit, gravitatem in manu, et stuporem ac torporem inducit. Et si in venam incubuerit, aut ad humerum et dorsum tendat, confestim plerumque dolor sedatur. Fiunt etiam convulsiones ex laboribus, ex casibus, ex plaga, et si quis onus majus tollat, et ex cursibus, ac lucta, et omnibus id genus.

CAPUT IX. — De suppuratorum ob carnem, aut venam vulneratam, aut ruptam, sanatione, reversione, interitu; ac in ipsofum curatione quæ animadvertenda sint, sexus, ætas, tempestas, tempus, affectus, corpus, et alia.

Qui autem ex vulneribus purulenti fiunt, aut hasta, aut pugione, aut jaculo intro vulnus acceperint, quamdiu quidem ulcus per antiquum vulnus foris aerem attraxerit, ea parte frigidum ad se inducit, et calidum a se emittit, et pus facile, aut sane si quid aliud, expurgatur. Et si quidem tum interna parte, tum externa simul sanescat, penitus æger sanus evadit. Sin autem externa quidem parte sanescat, interna vero minime, purulentum fit. At si simul quidem tum interna, tum externa parte sanescat, cicatrix autem intus debilis, aspera, et livida existat, quandoque refricatur, eoque modo purulentum evadit. Iterum vero etiam exulceratur, si quid plus justo laborarit, et extenuatus fuerit, pituitaque et bilis ad cicatricem affigatur, et si morbo alio detentus extenuatus fuerit. Cum autem ulcus exstiterit, aut hoc modo, vel si pars externa priusquam interna coalescat dolorem vehementem, et tussim, et febrem affert, ipsumque ulcus, cum amplius calidum existat, sibi ipsi refrigerationem inducit, et a se caliditatem exhalat, pus-

douleurs, que l'on confond souvent avec celles d'une déchirure. S'il arrive qu'il se transporte aux épaules, il occasionne une pesanteur au bras avec un engourdissement qui donne souvent la crampe. S'il rentre dans les veines et qu'il (1) se transporte de l'épaule vers le dos, la douleur s'apaise communément aussitôt. Les tiraillements dont il est ici question ont lieu à la suite des travaux du corps, des chutes, des coups reçus, si l'on élève des fardeaux trop pesants; dans des courses violentes, dans les efforts faits en luttant, et autres pareils.

21. (*Suppurations internes par cause externe.*) Quant aux suppurations internes à raison des blessures faites par une lance, ou un poignard, ou une flèche, dont le coup a pénétré dans l'intérieur, tandis qu'il y a une ouverture extérieure par où la plaie peut prendre le souffle du dehors, elle s'en sert à attirer la fraîcheur et à se dégager de la chaleur interne, à se purger, à se débarrasser facilement du pus ou des autres mauvaises matières. Lorsque la plaie guérit en même temps au dehors, la cure est complète; si elle guérit au dehors, non au dedans, il en résulte un empyème. Lorsqu'elle guérit au dedans et au dehors, et que la cicatrice est faible, inégale, blafarde, la plaie se rouvre quelquefois, et la suppuration s'y établit de nouveau. Elle se rouvre aussi si l'on prend trop de fatigue, si la cicatrice est faible, si la pituite et la bile s'y jettent, si l'on tombe dans quelque maladie. Toutes les fois qu'on a quelque plaie de cette espèce, surtout si elle guérit au dehors avant que l'intérieur ne soit guéri, on sent des douleurs aiguës accompagnées de toux et de fièvre. La plaie se procure du rafraîchissement en s'ouvrant de nouveau, parce que la chaleur est trop forte au dedans: elle pousse le chaud au dehors avec le pus dont elle se purge. Il y faut beaucoup de soin: la guérison en est longue; quelquefois même on ne l'obtient point: il arrive que les chairs et la plaie, trop échauffées par la chaleur du corps, attirent un excès d'humidité, en sorte qu'il n'est pas possible de la dessécher ni de l'incarner, et de parvenir à la guérison. Dans la suite du temps, le malade périt de la manière que j'ai déjà dite. Lorsque la blessure a intéressé quelque une des grosses veines, que le sang s'est épanché dans l'intérieur, et s'y est pourri, il se fait un empyème. Si tout le

(1) Le texte est ici très-embarrassant. J'ai cherché à lui donner un sens que je ne puis garantir être celui de l'auteur.

que expurgatur, et longiore tempore curatur, tardiusque sanescit, quandoque vero minime sanescit. Caro etenim ulcusque ab ardore corporis coquitur, et supra modum humectatur, ut neque resiccari, neque carnem producere, neque sanescere queat. Verum procedente tempore, qui hoc modo, velut etiam antea dictum est, afficitur, perit.

Quod si forte fortuna contigerit, ut ex crassioribus venis aliqua vulneretur, sanguisque intro fluat et putrescat, in pus vertitur. Ac si quidem totum hoc pus exspuatur, et vulnerata vena constringatur, ulcusque intus et foris sanescat, prorsus convalescit. Quod si neque ulcus intus coalescere possit, neque vena consolidetur, sed subinde sanguinem effundat, et si confestim vomitione aut sputo refundatur, aut etiam putrescat, et pus exspuatur, plerumque perit, aut confestim sanguinem vomitione rejiciens, vel postea, ab iisdem causis, quæ prius dictæ sunt, consumtus. At sæpe, quibus vena aliqua ex vulneribus, laboribus, aut exercitationibus, aut alia re quavis sauciatur, cum coaluerit, aut sana esse visa fuerit, iterum alio tempore vena perrumpitur, idque ex iisdem causis, a quibus prius affectus erat.

Qua iterum rupta sanguinem effundunt, confestimque copioso et crebro sanguine et vomitione reddito pereunt, aut subinde recentem sanguinem vomunt, multum autem et crassum pus per totum diem spuentes, eodem, aut consimili modo consumuntur, velut in aliis morbis dictum est.

At vero in his, qui ejusmodi aut similibus morbis detinentur, multum ad faciliorem aut difficiliorem a morbo liberationem interest, virne sit, an mulier, juvenis, an senex, et mulier juvenula, an vetula. Insuper quoque quo anni tempore, et utrum ex alio morbo ægrotent, necne. Præstat etiam affectus affectui, majori minori, corpus corpori, et curatio curationi.

Quæ cum ita se habeant, tempus etiam differre necesse est, et alios quidem longiore tempore, alios vero breviori perire, aut non, et aliis quidem mala perdurare et majora esse, aliis vero minora et brevioris temporis, alios quoque ad senectutem usque comitari, et cum illis mori, alios vero ab ipsis intra breve tempus interire. Et quibus quidem junioribus, quæ ex laboribus affectiones fieri dictæ sunt, contingunt, ii magis et vehementius afficiuntur, plusque cæteris dolent,

pus est craché, si la veine ouverte se reforme, et si la plaie guérit tant en dedans qu'en dehors, l'on recouvre entièrement la santé; mais si la plaie ne peut guérir en dedans, ni la veine ouverte se refermer, de sorte qu'elle continue de donner du sang de temps en temps, soit qu'on le rende en vomissant ou en crachant, soit qu'il se pourrisse et qu'il occasionne un crachement de pus, on pérît ordinairement, ou de quelque grande hémoptysie, ou bien parce qu'on tombe à la longue dans cet état funeste dont j'ai déjà si souvent parlé. Souvent aussi les veines qui ont été ouvertes par quelques blessures, ou dans les fatigues du travail, ou dans les exercices du gymnase, ou de tout autre manière, après qu'on les croit fermées et consolidées se rouvrent en d'autres temps pour des causes légères de la même espèce que celles qui ont causé la première hémorrhagie, et l'on meurt alors promptement avec une hémoptysie abondante; ou bien, rendant le sang de temps en temps, on crache journellement un pus épais, copieux, et l'on finit par mourir de la manière que j'ai dite ci-dessus.

22. (*Conclusions sur ce qui a précédé. Différence des effets chez les divers sujets.*) Telle est l'issue de ces diverses maladies : on y observe des différences relativement à la facilité ou à la difficulté de la guérison, si les sujets sont d'un sexe différent, d'âges différents; si les saisons ne sont pas les mêmes; si auparavant l'on avait eu quelque autre maladie, ou si l'on n'en avait point eu. On y en observe encore qui sont prises dans la nature des maladies, suivant qu'elles sont plus ou moins fortes. Les corps d'ailleurs ne sont pas les mêmes, et la manière dont on traite le mal n'est pas toujours la même. Ces différences influent nécessairement sur sa durée, et doivent faire qu'elle soit tantôt grande, tantôt moindre; qu'elle se termine par la mort ou par la guérison; que le mal devienne quelquefois chronique, que d'autres fois il soit très-aigu; que chez les uns il se propage jusqu'à la vieillesse, finissant au terme ordinaire de la vie, que d'autres en meurent en très-peu de temps. Les jeunes gens en qui ces maux proviendront des fatigues du corps, comme je l'ai dit, les auront plus violents, ils y souffrent plus de douleurs; le crachement du pus et le vomissement du sang s'établissent promptement chez eux; mais ils y font quelquefois peu d'attention, à cause de leur bonne constitution. Ces maux sont rares dans la vieillesse; elle les a moins forts à raison de la faiblesse de l'âge. Les gens

et confestim iis manifestæ fiunt, ita, ut sanguinem aut sputo, aut vomitione rejiciant. Quædam etiam propter locum corporis habitudinem fieri, non sentiunt.

Seniores vero raro quidem et debilius afficiuntur, cum debiliores existant, iisque leviores sunt affectiones, earumque majorem curam habent. Seniori igitur hæc per initia minus contingunt, quam juniori, cumque fiant, seniori quidem debiliores, juniori vero vehementiores existunt. Et juniori quidem ob corporis intentas vires, et siccitatem, carnemque densam et validam, ad ossa adhaerentem, et cutem ei undique obtentam, si quid plus solito laborarit, vehementes convulsiones magis et derepente contingunt, multæque, et variæ venarum et carniùm ruptiones. Atque horum partim quidem manifesta fiunt, partim vero postea comparent. Senioribus autem valida corporis firmitas non inest, carnesque circum ossa diffuunt, cutisque carnes ambiens, et ipsa rara est, ac debilis, et neque senior ejusmodi aut similiter, ut junior afficitur, sed levius afficitur, statimque manifestum redditur. Adeo quidem per affectionum exordia difficilior junioribus quam senioribus liberantur. At vero quibus morbus conspicuus redditur, quique pus, aut sanguinem, aut utrumque exspuunt, si quidem junioribus fuerint, cum nimirum firmum et densum corpus habeant, non æqualiter ab ulceribus, quæ pus in superiore ventre habent, repurgari possunt. Neque enim pulmo, cum densior existat, admodum ad arterias trahit, arteriæque tenues et angustæ pus nisi paucum et raro, non excipiunt, ut proinde pus in thorace et ulceribus colligi, et crassescere, necesse sit. Ei vero, qui jam florentem ætatem exegit, pulmo rarior et magis cavus est, arteriæque ampliores, adeo, ut pus in ventre et ulceribus diutius non immoretur, et quidquid insuper acciderit, id totum a pulmone in arterias sursum attrahi, confestimque exspui, necesse sit. In juniore igitur cum affectiones sint vehementiores, et purgatio pro sputi ratione non procedat, febres, acutiores et crebriores oriuntur; doloresque graves tum ipsius affectus, tum reliqui corporis incidunt, cum nimirum venæ contentæ sint, et sanguine refertæ. Ubi vero hæc incaluerint, ex ipsis dolores alias ad aliam corporis partem pervadunt, et hi quidem plerumque intra breve tempus pereunt. Senioribus vero cum debiliores sint affectiones, et ab his sputum repur-

vieux en reviennent plus facilement, et ils les soignent davantage; ils les ont donc moins fréquemment, et moins violents que ne les ont les jeunes. Les chairs dans le corps de ceux-ci sont tendues, sèches, denses, fortes, très-adhérentes aux os. Lorsque leur peau se tend dans quelque travail plus fort que de coutume, il se fait, soit dans les veines, soit dans les muscles, des spasmes, des tiraillements et des déchirures de toute espèce, qui se manifestent quelquefois bientôt, et d'autres fois ne se montrent que par la suite. La tension chez les vieillards n'est pas grande. Leurs chairs sont lâches autour des os. La peau l'est de même au-dessus des muscles. Leurs chairs sont spongieuses, faibles; elles ne peuvent supporter des efforts aussi grands que celles des jeunes gens. Si elles en éprouvent, ils sont faibles, et ils se font bientôt sentir. La guérison, conséquemment, est, dans l'origine du mal, plus difficile chez les jeunes gens que chez les vieillards. Lorsque le mal est confirmé, que le crachement du sang ou du pus, ou de l'un et de l'autre, est arrivé, les jeunes qui ont les chairs tendres et denses ne peuvent point facilement se débarrasser par les crachats du pus, qui est dans la cavité de la poitrine. Les ramifications de la trachée-artère, qui sont fermes et étroites, ne reçoivent le pus qu'avec peine, et en petite quantité; de manière qu'il s'accumule et s'épaissit nécessairement dans la poitrine, sur les ulcères mêmes. Dans un âge plus avancé, le poumon est plus rare; les cavités aériennes y sont plus grandes, les ramifications de la trachée plus amples; en sorte que le pus ne séjourne point dans la cavité de la poitrine, ni sur les ulcères; ce qui s'en forme est aussitôt attiré par la trachée et rejeté par le crachat. Les jeunes donc ayant le mal plus fort, et ne pouvant purger le poumon au moyen du crachat, tombent fréquemment dans des fièvres très-fortes, avec des douleurs aiguës à l'endroit du mal, et dans tout le corps, parce que leurs veines sont tendues et pleines de sang. Dès que les parties se sont échauffées, la souffrance devient générale, et ils meurent ordinairement dans peu de temps. Chez les vieux, comme le mal est moins fort, et qu'ils peuvent se délivrer du pus par la voie des crachats, les fièvres ne sont ni fréquentes, ni considérables. Il y a des douleurs, mais petites. Ils ne guérissent cependant pas, mais ils tombent dans des phthisies longues; tantôt ils rendent du pus par les crachats, tantôt ils n'en rendent point: le mal ne finit enfin qu'avec eux. Ils meurent aussi lorsqu'ils tombent

getur, tum febres leniores, paucæque oriuntur, tum dolores adsunt quidem, sed exiles. Et ab hujusmodi quidem affectionibus ne senes quidem prorsus liberantur, sed multo tempore morbum trahentes consumuntur, interdumque pus spuunt, interdum sanguinem, quandoque vero neutrum, tandem etiam una cum his moriuntur. Sic autem moriuntur, cum aliquis morbus huic, quem habent, similis eos prehenderit, ita, ut hoc detineantur, et is, quem prius habuerint, vehementior existat, et ut plurimum consumti pereunt. At morbi, qui hæc potissimum efficiunt, sunt morbus lateralis et pulmonum inflammatio.

CAPUT X. — De febris, rigoris, horroris, ac sudoris frigidi et calidi, ortu, et causis.

Ex his autem febris gignitur. Cum bilis aut pituita incaluerit, ab his reliquum totum corpus calescit, et hoc appellatur febris. Caescit autem bilis et pituita, intra quidem a cibis et potibus, ex quibus et nutritur et increscit, extra vero a laboribus et vulneribus, et a calido supra modum calefaciente, et a frigido plus æquo refrigerante. Incalescit quoque etiam a visu et auditu, ab his autem minimum.

At vero rigor in morbis fit quidem etiam ab externis, ventis, aqua, et aere sereno, et aliis id genus. Fit quoque et ab ingestis cibariis et potibus. Præcipue autem vehementior fit, cum bilis et pituita, aut ex his alterum, aut utrumque, sanguini permixtum fuerit; magis tamen, si sola pituita permixta fuerit. Pituita enim natura frigidissima est, sanguis vero calidissimus, bilis autem aliquanto sanguine frigidior. Ubi igitur hæc una cum sanguine permixta fuerit, aut utraque, aut eorum alterum, sanguinem condensant, non penitus tamen. Neque enim vivere homo posset, si sanguis multo densior et frigidior se ipso evaderet. Ubi igitur sanguis refrigeratur, totum corpus refrigerari, necesse est, idque cum evenit, rigor appellatur, et si quidem vehementis rigor exstiterit, vehementior etiam est tremor. Sanguine enim in se coeunte, et condensato, dum venæ contrahuntur, corpus contrahunt, et tremorem excitant. Quod si minus in se coeat sanguis, hoc modo rigor appellatur; horror autem dicitur, quod est debilissimum.

At vero, quod post rigorem necessario major aut minor febris prehendat, sic se

dans quelqu'autre maladie analogue à celle dont ils sont affligés; elle leur devient mortelle pour l'ordinaire. Les maladies analogues dont il s'agit ici sont la pleurésie et la péripneumonie.

23. (*De la fièvre.*) La fièvre se forme de la manière que je vais dire. Lorsque la bile et la pituite s'échauffent, tout le corps participe à cette chaleur, et l'on est alors dans un état qu'on appelle la fièvre. La bile et la pituite s'échauffent par des causes internes, telles que les aliments et les boissons qui servent à leur nourriture et à leur accroissement. Les causes externes sont le travail, les coups ou des blessures reçues, une chaleur extrême, un froid très-grand; les impressions faites par la vue et par l'ouïe sont capables aussi d'échauffer la pituite et la bile, mais peu. L'on a froid dans les maladies à raison des vents du dehors, de l'eau, de la fraîcheur du temps, et d'autres causes. Il est occasionné encore par les aliments ou par les boissons que l'on prend; mais la cause qui produit le plus grand froid, c'est le mélange de la bile et de la pituite avec le sang, ou de l'un ou de l'autre, surtout si la pituite seule s'y mêle; car elle est de sa nature très-froide, et le sang est fort chaud, tandis que la bile est seulement moins chaude que le sang. Lors donc que l'une ou l'autre se mêlent au sang, il se coagule, non pas entièrement; car l'homme ne pourrait point vivre si le sang devenait trop épais, et beaucoup plus froid que sa nature ne le comporte. Dès que le sang se refroidit, tout le corps doit nécessairement sentir du froid; c'est ce qu'on appelle avoir des frissons: s'ils sont forts, il se fait un tremblement violent; les veines, éprouvant des tiraillements de la part du sang épaissi qui y coule, tiraillent le corps à leur tour, et le font trembler. Lorsque le sang passe plus difficilement, cela s'appelle véritablement des frissons: quand il est moins coagulé ou épaissi par le froid, on dit qu'on a des froids; ils sont moindres que les frissons.

(*Pourquoi le chaud succède au froid.*)

Pourquoi, après le froid, a-t-on nécessairement la chaleur de la fièvre plus ou moins grande? En voici la raison. Dès que le sang est réchauffé, et que, surmontant le froid, il est revenu à son état naturel, les portions de bile et de pituite qui y sont mêlées s'échauffent avec lui; le sang en devient lui-même beaucoup plus chaud. Il arrive donc nécessairement que la chaleur de la fièvre succède au froid, après que le sang a repris la sienne.

res habet. Cum sanguis per vim quamdam incaluerit, rursusque in suam naturam abierit, quod pituita et bilis sanguini permixtum est, simul incalescit, sanguisque se ipso multo calidior evadit. His igitur percalefactis, post rigorem, ad sanguinis caliditatem, febrem supervenire, necesse est.

Sudor vero istam ob causam suboritur. Morbi, qui præcipuis ad judicationem diebus judicantur, et quos ignis dimittit, in his, quidquam est in sanguine pituita et bilis tenuissimum, eliquatur et secernitur, partimque foras prodit, partim vero intus in corpore remanet, quod autem a calore attenuatum est, in vaporem vertitur, et cum spiritu mixtum foras prodit. Hæc igitur sunt ejusmodi, et ex his sudor oritur.

Cur autem interdum quidem calidus, interdum vero frigidus sit, hac ratione contingit. Calidus certe ex percalefacto malo et exusto, attenuatoque ac debili, neque admodum multo secernitur, eumque ex corpore calidior excerni, necesse est; frigidus autem ex malo copiosiore secretus, ex eoque, quod remanet, adhuc invalescente, necdum putrefacto, neque attenuato, neque exusto, frigidior, crassior et graveolentior prodit. Quod inde manifestum fit. Qui frigidum sudorem emittunt, plerumque longis morbis conflictantur, invalescente malo, quod in corpore remanet. Qui vero calidum sudorem emittunt, celerius morbis defunguntur.

CAPUT XI. — Pleuritis ac peripneumonia, cum sputo, ac sine sputo, ortus, causæ, partes affectæ, curatio; qui pleuriticus, qui peripneumonici intereant, aut salvi, aut suppurati evadant.

At vero morbus lateralis, et pulmonum inflammatio, ad hunc modum oriuntur. Lateris quidem morbus, qui pleuritis dicitur, cum cumulata et valida potione admodum occuparint. Ex vino enim incallescit totum corpus, et humectatur, potissimum vero bilis et pituita. Quibus sane agitatæ et humectatæ temulentum sive sobrium rigore corripitur continget, præsertim cum latus ex reliquo corpore præcipue natura carne nudatum sit, neque quidquam intus habeat, quod renitatur, præter ventriculum; ideoque maxime rigorem sentit. Cumque rigorem et perfrigerationem senserit, tum caro, quæ est in latere, tum venulæ contrahuntur et

24. (*Des sueurs.*) Les sueurs viennent ensuite, parce que dans les maladies qui ont des jours critiques, auxquels elles sont jugées, le chaud s'apaise après que la bile et la pituite, mêlées au sang, sont atténuées. La portion la plus légère s'en sépare, et est poussée au dehors. Une partie reste dans le corps; mais les parties divisées par la chaleur sortent en vapeurs, et font ce qu'on appelle les sueurs. Elles sont tantôt chaudes, tantôt froides. Les chaudes sont formées de ce qu'il y a de vicié, qui a été échauffé et brûlé, qui se sépare promptement, qui est faible, et qui doit nécessairement être mis hors du corps, comme étant trop chaud. Les froides proviennent de ce qu'il y a encore de plus vicié, qui résiste ayant encore de la force, qui n'est ni dénaturé, ni brûlé, ni atténué, qui sort avec sa froideur, étant encore épais, et de mauvais caractère. On le voit manifestement, en ce que les maladies de ceux qui ont des sueurs froides sont ordinairement longues; car il en reste toujours dans le corps une partie qui conserve ses mauvaises qualités avec toute leur force; mais quand on a des sueurs chaudes, on est bientôt guéri.

25. (*Comment se forme la pleurésie.*) La pleurésie et la péripneumonie se forment de la manière suivante. Commençons par la pleurésie. Quand on prend abondamment des boissons fortes, telles que le vin, le corps est échauffé et humecté; la bile et la pituite en sont particulièrement échauffées et humectées; comme elles sont mises en mouvement, et qu'elles se trouvent délayées, la plèvre doit nécessairement en ressentir du froid, parce qu'elle est une des parties du corps la moins charnue, qu'elle est cave, et qu'elle n'a rien à l'intérieur sur quoi elle s'appuie immédiatement. Atteinte du froid, elle perd sa chaleur, elle se contracte, et ses chairs sont tiraillées, ainsi que les veines. Ce qu'il y a de bile ou de pituite, tant dans ses chairs que dans ses veines, se porte en entier, ou en grande partie, vers le chaud des muscles superposés extérieurement, desquels les chairs sont denses et adhérentes à la plèvre; cela y excite une vive douleur, avec de la chaleur, qui, en conséquence, attire à cet endroit la bile et la pituite des chairs et des veines voisines. Telle est la manière dont se fait la pleurésie. Lorsque les humeurs qui se sont portées à la plèvre se convertissent en crachats purulents, et qu'on les expectore, c'est la guérison: mais si à une forte fluxion d'humours vers la plèvre, et préparée de longue main, il s'y en joint d'autres qui ne

convelluntur, et quidquid in ipsa carne, aut in ejus venulis, bilis et pituitæ inest, id magna ex parte, aut totum, intro ad caliditatem propulsum, carne extra condensata, secernitur, et ad latus impingitur, doloremque vehementem excitat, et incalescit, propterque calorem ad se ex proximis venis, et carnibus, pituitam et bilem trahit. Id igitur hoc modo contingit. Cum vero, quæ ad latus impacta sunt, putruerint, et per sputum reddita fuerint, convalescunt. Quod si et antiquum multum ad latus impingatur, et aliud insuper accedat, statim moriuntur, cum salivæ copiam exspuere nequeant, aut purulenti evadunt, et alii quidem intereunt, alii vero evadunt. Hæc autem septem, aut novem, aut undecim, aut quatuordecim diebus, de se significationem exhibent, doloremque ad humerum et jugulum, hanc ob causam excitant.

Vena, quæ splenitis nominatur, a liene ad latus fertur, ex latere vero ad humerum et ad manum sinistram; jecoraria autem in dextram partem ad eundem modum. Cumque ejus pars, quæ in latere est, a rigore contracta fuerit, sanguisque, qui in ea continetur, inhorruerit, alam, et jugulum, humerumque petit, et convellit, et dolore afficit. Ad eandem quoque rationem loca, quæ circa dorsum sunt, incalescunt, ab impacto lateri pituitæ et bilis humore, et lateris locis inferioribus quandoque dolorem exhibet, et plerumque, si ad inferiores partes convertatur, dolorem per venulas ad vesicam transmittit, copiosaque et biliosa urina redditur, hujusque morbi causam et principium rigorem esse, existimant.

At vero pulmonis inflammatio fit, cum commotam, et humectatam pituitam et bilem, propter calorem ex vicinis locis, pulmo ad se traxerit, super ea, quæ jam in ipso existunt. Totum quidem corpus percalefacit, doloremque præcipue dorso, lateribus, humeris, ac spinæ exhibet, cum mirum ab his plurimam ad se humiditatem atrahat, hæque partes supra modum resiccantur, nimiumque incalescant. Cum vero ad se traxerit, tumque bilis, tum pituita sedem in pulmone fixerit, putrescit, et in pus vertitur. Et si quidem præcipuis ad judicationem diebus putrefacta per sputum reddita fuerint, superstes evadit æger. Si vero susceperit, quæ per initia obvenerunt, aliaque præterea accesserint, et neque putrefacta per sputum rejiciantur, præ copia supervenientium plerumque hi moriuntur.

discontinuent pas, on meurt bientôt faute de pouvoir expectorer une si grande abondance de matières; ou bien il se fait une suppuration interne, dont les uns meurent, d'autres en reviennent. Elle se manifeste le septième jour ou le neuvième, ou le dixième, ou le quatorzième, en ce qu'on sent des douleurs à l'épaule, à la clavicule et sous les aisselles. La veine nommée splénique va de la rate à la plèvre, de la plèvre à l'épaule et au bras gauche; celle qu'on nomme hépatique se porte de même au bras droit. Lors donc que ces veines se contractent dans la plèvre, à raison du froid, et que le sang qui y est contenu, frissonne, il se porte aux épaules, à la clavicule, sous les aisselles; il y occasionne des tiraillements et des douleurs. L'épine du dos s'échauffe aussi à raison des humeurs bilieuses et pituiteuses qui s'attachent et se collent à la plèvre en cet endroit. On sent quelquefois des douleurs dans les parties inférieures de la plèvre; elles se portent plus ordinairement vers le haut; on en éprouve encore à la vessie par la communication des veines, et on rend une abondance d'urines bilieuses. L'on croit généralement que le froid est la cause et le principe des pleurésies.

26. (*Péripneumonie.*) La péripneumonie a lieu quand le poumon échauffé attire à lui, des parties voisines, la pituite et la bile mises en mouvement. Tout le corps s'échauffe; on sent des douleurs, principalement sous les côtes, au dos, à l'épine, dans tous les lieux où il y a le plus de sécheresse, de chaleur, et où les humeurs se portent en plus grande abondance. Après que les poumons les ont attirées, et qu'elles s'y sont fixées, la bile et la pituite s'y pourrissent et y sont changées en une matière purulente. Si on la rend aux jours critiques par la voie des crachats, on guérit. Si, à celle qui y arrive d'abord, il s'en joint d'autre qu'on ne puisse ni cracher ni mettre en coction, l'on périt ordinairement suffoqué par son abondance. Quand l'on vit jusqu'au vingt-deuxième jour, et que la chaleur diminue, si durant ce temps-là on ne s'en est point dégagé par les crachats, il s'établit une suppuration interne: accident qui arrive à ceux dont la pleurésie ou la péripneumonie a été fort violente.

27. (*Pleurésie et péripneumonie sèches.*) La pleurésie et la péripneumonie sont quelquefois sans crachats; l'une et l'autre pour la même cause: c'est la sécheresse. Le chaud devient sec par excès de chaleur, le froid aussi par excès de froid. La plèvre alors se durcit, ses veines se

Quod si ad duos et viginti dies perveniant, febrisque dimittat, neque in his per sputum repurgati fuerint, purulenti evadunt. At vero ex his maxime, quibus vehementissimus laterum morbus, aut pulmonis inflammatio contingit.

Pulmonis autem inflammatio, et morbus lateralis sine sputo, ambo ex eadem causa, ex siccitate contingunt. Siccant vero calida etiam, ubi supra modum calefaciunt, et frigida quoque si supra modum refrigerant. Induratur autem latus et convellitur, quæque in eo insunt, venulæ, et quantum in eo est pituitæ et bilis, id a caliditate intus crescit, doloremque infert, et ex dolore febrem. Huic confert, venam pertundere in brachio, splenitidem appellatam, aut jecorariam, ad utram sane morbus vergit. Sicque lateris et aliarum partium dolor levior contingit. Vena enim, quidquid in ea inest pituitæ et bilis, et sanguinis morborum, una cum his, magna ex parte foras emittit. Pars vero ex carne per medicamenta et potiones diffunditur, et per calefactoria extrinsecus admota, adeo ut morbus per totum corpus spargatur. Et hic morbus lateralis sine sputo appellatur, pulmonis vero inflammatio, cum ipse etiam pulmo supra modum exsiccat, cumque quod in eo bilis aut pituitæ inest, neque æqualiter putrefacit, neque per salivam sursum rejicit, et quidquid in eo est humiditatis, aut ex potione, aut sorbitione, aut ex proximis locis, id totum nimia siccitate et caliditate exurit. Huic confert, potiones bibere, ex quibus pulmo humectatur et expuit. Nisi enim expuit, et durior pulmo evadit, simulque arescit, et hominem perimit.

CAPUT XII. — Febris ardentis subjectum, ortus, insultus, causæ, symptomata, in peripneumoniam transitus, perniciæ; de phrenitide et melancholia; a sanguine prudentia, a bile delirium.

At vero febris ardens fere biliososprehendit, corripit etiam pituitosos, hoc modo: ubi bilis toto corpore commota fuerit, et forte evenerit, ut venæ et sanguis magnam bilis copiam ex carnibus, et ventriculo trahant; qui vero prius inest, utpote natura calidissimus in corpore sanguis existens, cum ex carnibus et ventriculo incaluerit, supra eum, qui jam inest, amplius adhuc a bile, reliquum etiam omne corpus calefacit. Et quædam quidem partes ob copiosam humiditatem penitus resiccati nequeunt. Quod si re-

resserrent; ce qui s'y trouve de bile et de pituite étant renfermé avec une chaleur ardente, y occasionne des douleurs et la fièvre. On soulage le malade en saignant au bras, de la veine splénique ou de l'hépatique, suivant le côté qui se trouve affecté. On calme par ce moyen les douleurs qui se font sentir au côté et ailleurs. La veine ouverte donne, avec le sang vicié, une grande partie de ce qu'elle renfermait de bile et de pituite. On fond, au moyen des boissons, des remèdes, des fomentations humides, ce qui est contenu dans les chairs; on pousse dans tout le corps ce qui reste de morbifique. Tel est l'état de la pleurésie quand on dit qu'elle est sans crachats. La péripneumonie est sèche, quand le poumon se trouve dans un excès de sécheresse, et que la bile et la pituite n'y peuvent subir une coction douce, qu'il ne se forme point de salive de crachat, et que tout ce qui arrive d'humeurs, soit des parties voisines, soit par l'effet des boissons ou de la tisane crémée, est vite consumé par le feu et par la sécheresse extrêmes. On doit, dans ce cas, user d'une grande quantité de boisson propre à humecter le poumon, et à faciliter le crachement; car, si on ne parvient à cracher, le poumon se durcit, se dessèche; on meurt.

28. (Fièvre ardente.) La fièvre ardente attaque les bilieux; elle prend aussi les pituiteux. Voici comment elle arrive. Quand la bile est en mouvement dans le corps, et que les veines et le sang l'attirent tant des chairs que des cavités, le sang naturellement chaud, car il est la plus chaude de toutes les humeurs, s'échauffe encore davantage par l'altération que le mélange de la bile y excite, venant des chairs et des cavités. Tout le corps s'échauffe donc. Il ne se fait cependant pas un dessèchement universel, à raison de la grande quantité d'humeurs: s'il se faisait de suite, l'homme mourrait sur-le-champ. Les parties des extrémités, étant d'une nature plus sèche, se dessèchent; la plus grande partie de leur humidité est consumée: aussi, en les touchant, les trouve-t-on froides et sèches. Voilà pourquoi, dans la fièvre ardente, on a quelquefois l'intérieur brûlant, l'extérieur froid (1). La langue et le pharynx deviennent âpres, à raison du souffle et de la chaleur interne qui les brûle. S'il se trouve de la bile dans le ventre et

(1) C'est le cas de la fièvre qu'ils nommaient lypirie.

siccata fuerint, homo perit. Quædam vero in summis corporis partibus, cum natura sicca sint, resiccantur, plurimumque ex ipsis humidum exurit; quas si attingere velis, frigidam ipsas et siccas comperias. Eamque ob causam, qui febre ardente corripiuntur, internis quidem partibus a febre uruntur, externis vero frigidi sunt, linguaque et fauces ex interno spiritu, et caliditate exasperantur et arefiunt. Quidquid autem bilis in ventriculo et vesica gignitur, quod quidem in ventriculo est, interdum quidem per inferiora exturbatur, plerumque vero primis diebus, aut quatuor, aut quinque hanc ob causam evomitur. Cum superior ventriculus supra modum incaluerit, ad se trahit, et vomitus excitatur. Eamque ipsam ob causam ex febre ardente et morbo laterali in pulmonis inflammationem potissimum morbi transeunt.

Ubi enim superior ventriculus supra modum incaluerit, ad se trahit, pulmoque excipit, fitque pulmonis inflammatio, ac plerumque pereunt, cum nimirum debiles existant, alioque suborto novo morbo dies superare nequeunt, dum sputum in pulmone concoctum fuerit, sed ut plurimum debilitate pereunt, quidam vero supersunt. Quibus autem ad vesicam bilis aliquid confluit, iis urina crassa, idque a pituita, redditur, biliosum vero deorsum secedit, eo, quod exusta sunt, quæ in ventre insunt.

Phrenitis autem (quæ est perpetuum cum febre delirium), ad hunc se habet modum. Sanguis, qui in homine existit, magnam partem ad prudentiam confert; ut quidam vero dicunt, totam. Ubi igitur bilis commota venas et sanguinem subierit, ex solita compage et motione sanguinem dimovet, et sero diluit, et percalefacit. Qui percalefactus totum etiam reliquum corpus calefacit, et homini mens alienatur, neque apud se est, propter febris copiam, et sanguinem non consuetam dilutionem et agitationem.

Qui vero phrenitide detinentur, quod ad mentis alienationem, his, qui atra bile laborant, sunt assimilés. Atra enim bile vexati, cum a bile et pituita sanguis corruptus fuerit, morbo corripiuntur, et mente alienantur, quidam etiam insaniunt. Et in phrenitide similiter contingit. Quo vero bilis pituita est imbecillior, eo minor tum insania, tum mentis alienatio contingit.

CAPUT XIII. — Unde subcreutum, et lividum sputum in pleuritide ac peri-

dans la vessie, celle qui est dans le ventre s'agite, et sort quelquefois par le bas : on en vomit aussi beaucoup dans les quatre ou cinq premiers jours. Le vomissement de bile arrive quand la cavité supérieure, excessivement échauffée, l'attire à elle. De là vient aussi que la fièvre ardente engendre souvent la péripneumonie et la pleurésie; car, lorsque la cavité de la poitrine, excessivement échauffée, attire la bile, et que le poumon la reçoit, il se forme une péripneumonie; on en meurt communément, à raison de la faiblesse où l'on se trouve. On ne peut pas soutenir la nouvelle maladie, à son arrivée, pendant autant de jours qu'il en faut pour opérer la coction des crachats dans le poumon; on périt donc de faiblesse. Quelques-uns cependant se sauvent. Quant à la bile qui se porte vers la vessie, on la rend; elle sort avec les urines. On les rend épaisses, à raison de la pituite; bilieuses, à raison de la bile. Toutes les humeurs qui sont dans le ventre y subsistent un feu brûlant.

29. (*Frénésie.*) Quant à la frénésie, voici comment elle s'engendre. Le sang est ce qui, dans l'homme, influe sur l'entendement; certains prétendent même qu'il en est le principe. Lors donc que la bile en mouvement se porte dans les veines, où elle altère la constitution et le mouvement du sang, elle y excite de la chaleur. Le sang se trouvant fort échauffé, tout le corps le devient aussi, et la raison se perd : le malade est mis hors de lui-même par la violence de la chaleur de la fièvre, par celle du sang dont le mouvement impétueux est fort au-delà de son état ordinaire. Les personnes atteintes de la frénésie sont, à beaucoup d'égards, dans la même situation que les mélancoliques, quant à la connaissance. Ceux que l'atrabile tourmente tombent dans des maladies toutes les fois que le sang est surmonté par la bile et par la pituite; ils perdent alors la connaissance; ils deviennent maniaques : il en est ainsi des frénétiques. La manie et les délires sont d'autant moins violents que la bile et la pituite se trouvent plus faibles.

30. (*Cause de la diversité des crachats dans la pleurésie et dans la péripneumonie.*) Les crachats, dans la pleurésie et dans la péripneumonie, deviennent livides et sanguinolents, de la manière que voici : ils ne sont ni l'un ni l'autre dans le commencement; ils le deviennent quand la maladie est violente. Lorsqu'on commence à cracher des matières un peu

pneumonia; et qui et unde ex his morbis, ut et febre ardente, et phrenitide intereant.

At in morbo laterali, et pulmonis inflammatione, hanc ob causam subcruentum et lividum sputum exspuunt. Per exordia quidem sæpe neutrum exspuunt, neque lividum, neque subcruentum. Nosse autem oportet, morbum vehementem existere. Ubi vero sputum aliquantum crassum spuere cœperint, tum præcipue purgantur. Exspuitur autem ex venarum distensione, in morbo laterali quidem, ex his, quæ sunt in latere, in pulmonis vero inflammatione, ex his, quæ sunt in pulmone, qui caliditatem ad sese trahit. Quod si ægro abscessus intro ruptus fuerit, et purulentus ille evadat, statim primo die sanguinem, et pus subcruentum et lividum, cum saliva exspuit. Lividum autem a sanguine evadit, si pauci sanguinis ad multam salivam commixtio fiat, neque confestim spæatur, sed aliquandiu intus remaneat semiputrefactum, et in corpore effeminatum.

Ex morbo autem laterali intereunt, cum circa exordia copiosa quidem pituita et bilis ad latus impacta fuerit, multa que ex reliquo corpore præterea affluerit, quæ neque spuendo, propter copiam, neque putrefaciendo, superari possit. Arteriæ autem implentur ab his, quæ intus sunt, pituita et pure, ob idque sterlit, crebroque inde respirat, ad extremum autem omnia occluduntur, et interit. Ad eundem etiam modum ex pulmonis inflammatione pereunt.

At vero, qui ex febre ardente intereunt, omnes ex siccitate intereunt. Primum quidem extremæ eorum partes, pedes et manus, resiccantur, deinde vero sicciore. Cum autem penitus corporis humor exustus et resiccatus fuerit, sanguis quidem penitus concrevit, et perfrigescit, reliquum vero corpus resiccatur, eoque modo interit.

Ex phrenitide vero ita perit. In hoc morbo perpetuo delirio urgentur, cum nimirum sanguis corruptus, et extra solitam agitationem motus sit, cumque desipiant, neque quidquam effatu dignum eorum, quæ offeruntur, suscipiunt. Procedente vero tempore marcescunt et consumuntur, tum a febre, tum quod nihil nutriantur. Ac primum quidem extremæ partes imminuuntur et perfrigerantur, deinde etiam proximæ. At frigoris, et febris, et dolorum hoc habet principium. Cum sanguis, qui in venis est, a

épaisses, alors le poumon se purge. Le crachat provient de la tension des veines de la plèvre s'il s'agit d'une pleurésie, et de celles des veines du poumon quand il s'agit d'une péripneumonie. Leur chaleur attire l'humidité vers ces parties. Lorsque, dans la maladie, il s'ouvre quelque dépôt purulent, le premier jour on rend du sang et un pus sanguinolent livide, mêlé de salive. La couleur livide vient d'un peu de sang qui, se mêlant à beaucoup de salive, n'est point craché tout de suite, mais séjourne dans le corps, y contracte un certain degré de puridité, et y perd toute sa force.

31. (Pourquoi l'on meurt dans la pleurésie, dans la péripneumonie, dans la fièvre ardente, dans la frénésie.) On meurt de la pleurésie, lorsque dans le commencement il s'est jeté une grande quantité de bile et de pituite sur la plèvre, qu'il y en survient beaucoup de tout le corps, qu'on ne peut la cracher toute, ni en opérer la coction. La trachée-artère se remplit de pituite et de pus; on tombe dans le râle; la respiration devient aussitôt fréquente; enfin, la trachée-artère se bouche entièrement, et l'on périt. On meurt dans la péripneumonie de la même manière. Ceux qui périssent de fièvre ardente s'en vont tous de dessèchement. Les pieds et les mains se sèchent les premiers, puis les parties qui sont les plus sèches de leur nature. Lorsqu'enfin tout l'humide du corps est desséché et brûlé, le sang se fige entièrement et se refroidit; le corps est dans un dessèchement complet; c'est ainsi qu'ils périssent. On meurt de la frénésie, de la manière suivante. Cette maladie fait perdre entièrement la raison, parce que le sang y souffre une altération et un mouvement qui ne lui sont pas ordinaires. La perte de raison fait que les malades refusent de prendre ce qu'on leur présente, ou bien ils n'en prennent presque rien. A mesure que le temps s'écoule, leur force s'épuise, et la fièvre les consume. Les parties ne recevant aucune nourriture, celles des extrémités sont les premières qui perdent les forces et qui se refroidissent, puis celles du dedans. Le froid, la fièvre, les douleurs proviennent du même principe. Dès que la pituite reçue dans les veines a refroidi le sang, y étant portée ou attirée en quantité, il se porte çà et là infecté de ce vice: tout le corps se refroidit, et l'on meurt.

pituita refrigeratus fuerit, confestim in aliam atque aliam partem transit, et convellitur, ac tremitt, ad extremum etiam refrigerantur omnia, et interit.

LIBER II.

ARGUMENTUM LIBRI.

Plurimæ morborum species docentur, tum universo corpori, tum variis partibus, capiti, cerebro, naribus, auribus, oculis, ori, faucibus, cordi, pulmonibus, asperæ arteriæ, pectori, dorso, imo ventri, hepatis, lieni, et artubus insidentium, cum causis, signis et curatione.

CAPUT I. — De capitis intemperie calida cum pituita, et bile, ejusque symptomatibus ac affectibus, urina copiosa, stranguria, visus hebetudine, corporis crassitudine, tumore probo colore, ulceribus, auriginoso colore, urinæ difficultate, delirio, supervomitu venarum, bilioso vomitu, aurium sonitu, auditus gravitate, capitis dolore, gravitate, vertigine; et quid sanguis.

Cum caput supra modum percalefactum fuerit, copiosa urina redditur. Siquidem in eo liquatur pituita, quæ liquata partim quidem ad nares, partim ad os, partim etiam per venas, quæ ad pudendum tendunt, secedit. Quo cum pervenerit, æger urinam reddit, et velut urinæ stillicidio afficitur.

Cum vero oculorum venas pituita subierit, oculorum caligine vexantur. Visus enim aquosior et turbidior evadit, neque oculorum splendor similiter splendidus est, neque si quis cernere velit, comparet, velut cum lucidus et purus erat. Hic quadraginta diebus potissimum sanus evadit.

Quod si longo post tempore morbus redeat, cutis capitis incrassescit, et corpus reliquum tumidum, crassius, et bene coloratum redditur. Hæc pituita ad carnes vertitur, ideoque æger crassior esse videtur. Carnes enim cum perfusæ, tumidiores, et rariores exstiterint, ex venis

TRAITÉ DES MALADIES,

LIVRE II.

1. (*Fonte de pituite se portant à la tête et à toute l'habitude du corps.*) Quand on a une grande chaleur à la tête (1), la pituite s'y fond. Il arrive qu'on rend beaucoup d'urines; on voit couler aussi la pituite par les narines et par la bouche. Une portion de celle que les veines résorbent est charriée par celles qui vont vers les parties naturelles, et après qu'elle y est arrivée, elle sort par les urines, en faisant éprouver les mêmes symptômes qu'on ressent ordinairement dans les ardeurs d'urine. La vue s'obscurcit si la pituite se porte aux veines qui vont aux yeux; on les a humides et ternes; ils perdent leur énergie et leur vivacité. On ne distingue plus les objets aussi clairement que lorsque les yeux sont nets et brillants. Cet état se guérit dans quarante jours. S'il se répète, la peau de la tête s'épaissit lentement, et peu à peu celle de tout le corps aussi. Il augmente de volume. La couleur reste cependant bonne. La pituite pénètre dans les chairs: c'est pour cela qu'elles grossissent; mais les chairs humectées, gonflées, et s'étendant, attirent à elles le sang des veines. Voilà pourquoi la couleur est bonne.

Autre fluxion.

2. (*Fluxion d'umeurs qui font des ulcères à la tête et ailleurs.*) La tête est couverte de plaies, le corps enflé, la peau jaune. Tantôt il y a fièvre, tantôt il n'y en a point. Des eaux coulent le long du dos. Lorsque la pituite bilieuse a longtemps séjourné à la tête, elle y fait des ulcères. La fontanelle se trouvant trop humectée de la pituite et de la bile, qui s'y portent en abondance, il s'y fait de la pourriture et des érosions. Ces humeurs, si elles sont fort atténuées, percent aussi à travers les oreilles. Il se fait même, dans le reste du corps, des plaies semblables à celles qui viennent à la tête. Le sang et la bile se pourrissent donc, et y forment du pus, avec la pituite qui s'y porte aussi.

Autre fluxion.

3. (*Les principaux symptômes ici sont le vomissement bilieux et la difficulté d'uriner.*)

(1) Les dix premiers numéros de ce livre ne présentent qu'une brève esquisse de quelques maladies de la tête, dont on trouvera des détails et le traitement dans les numéros suivants, jusqu'au n. 34.

sanguinem trahunt, ac propterea bene colorati esse videntur.

Alius morbus. Caput ulceribus completur, corpus intumescit, et colore est auriginoso, et alia atque alia corporis parte ulcera erumpunt, febris subinde corripit, et ex dorso aqua defluit.

Cum in hujus capite pituita aliquantum biliosa innutrita fuerit, ulcera quidem oriuntur, ubi sinciput pituita et bile madefactum fuerit, pituitaque et bilis rara confertaque exstiterit. Hæc enim concresecit, putrescit, et exulceratur; extenuata vero pituita ad aures transmittitur. In reliquo autem corpore ad eandem rationem, qua in capite, ulcera oriuntur, quacunque in parte putrefactus sanguis et bilis coacervata fuerint. Ea enim parte caro putrescit, et ulceratur, prætereaque advenientem pituitam et bilem putrefacit, usque gignitur.

Alius morbus. Toto capite dolor obtinet, et bilem æger vomitione rejicit, difficultate urinæ premitur, et delirat. Huic quidem totum caput dolet, quod supra modum calefactum est. Mente autem alienatur, cum sanguis, qui est in capite, a bile et pituita calefactus fuerit, et præter consuetudinem agitatus. Bilem vero vomit, cum nimirum ipsa in corpore sit agitata, et caput propter caliditatem ad se trahit, et crassissimum quidem vomit, tenuissimum vero ad se trahit. Urinam autem reddit in hoc morbo ex iisdem causis, velut supra dictum est.

Alius morbus. Si circa cerebrum venulæ sanguinem supereffundunt, nomen quidem non recte morbo impositum videtur. Neque enim fieri potest, ut vena aliqua, vel ex minoribus, vel ex majoribus, superevomat. Supervomitum tamen appellat et dicunt. Quod si quam maxime superevomat, morbus ab eo fieri minime videtur. Neque enim ex bono malum oriri potest, ut neque ex malo bonum, neque rursus bonum plus justo fieri potest. Verum superevomere videntur, ubi bilis et pituita venas subierit. Venæ enim attolluntur et pulsant, et dolor toto capite oboritur, auresque sonitum percipiunt, et nihil audiunt. Ac sonitum quidem percipiunt, cum minimum venæ pulsant, ac palpitent. Tunc enim sonitus in capite percipitur. Graviter vero audiunt, partim quidem ob internum strepitum et sonitum, partim etiam, ubi cerebrum et ipsum ambientes venulæ sustolluntur. Nam propter nimiam caliditatem vacuum circa aurem partem cerebrum ex se implet, et cum nimirum per aeris co-

On a des maux de tête, on vomit de la bile, on urine avec des efforts, on tombe dans le délire. C'est ici la chaleur qui cause des maux de tête. Le délire survient, parce que le sang fort échauffé, à raison de la bile et de la pituite, prend dans l'agitation un mouvement qui ne lui est pas ordinaire. Le vomissement bilieux provient de ce que la bile est en mouvement dans le corps. La tête, qui est échauffée, l'attire à elle. La portion la plus épaisse qui n'y arrive point est rendue par le vomissement. La plus atténuée et la plus légère monte à la tête. La douleur des urines provient aussi de la bile, de la même manière que je l'ai déjà dit (1) pour la pituite.

Autre fluxion.

4. (*Dégorgement des veines sur le cerveau. Le principal symptôme est un bourdonnement d'oreilles qui rend l'ouïe dure, et la maladie est assez grave pour tuer dans sept jours, si les eaux sanieuses ne se procurent point d'issue.*) On suppose ici que les veines se dégorgent sur le cerveau. Le nom qu'on donne à la maladie dont il est maintenant question n'est pas exact; car il n'est pas possible aux veines de faire un dégorgement, qu'elles soient grandes ou petites. On l'appelle cependant ainsi, et l'on dit un *dégorgement*. Quand même les veines se dégorgeraient, il ne pourrait en résulter une maladie. Ce qui est bon en soi ne saurait être regardé comme un mal; ni ce qui est mauvais, comme un bien. Le bien ne peut jamais être trop grand. On veut, en parlant de dégorgement, dire que les veines, gonflées par la pituite et la bile qui y sont entrées, ont des battements dont il résulte des douleurs dans toute la tête. Il s'y fait un bruit qui empêche les oreilles d'entendre. Le battement des veines, qui se passe dans la tête, occasionne le bruit qu'on sent au cerveau, de sorte que l'ouïe devient dure pour les sons qui arrivent du dehors, soit à raison de ceux qui se font en dedans, soit aussi à raison de ce que le cerveau et les veines placées autour augmentent le volume. La chaleur fait que le cerveau remplit le vide qui se trouve près de l'oreille, et qu'il n'y a plus, comme auparavant, de l'air qui puisse transmettre distinctement l'articulation de la parole. Voilà comment l'ouïe devient dure dans cet état. S'il sort des eaux en quantité par le nez ou par la bouche, on recouvre la santé. Si on ne rend rien, on meurt

(1) Dans les premières lignes de ce livre.

pia non insit, velut antea; neque æqualem sonum exhibeat, ea, quæ dicuntur, non æqualiter de se significationem præbent, indeque gravis auditus oboritur. Hic si quidem ei ad nares, aut ad os, aqua et pituita erumpat, sanus evadit. Sin minus, septimo fere die moritur.

Quod si in capite venæ superevomuerint, superevomunt autem ab iisdem, quæ antea dicta sunt, quodque hoc modo fiat, ejus rei hoc est indicium. Ubi quis aut manum, aut caput, aut aliam corporis partem ita affectam secuierit, sanguis ater et turbidus, ac morbosus effluit, quamvis neque sanguinem nominare æquum sit, nisi qui ruber et sincerus effluit. Cum autem ex iisdem causis superevomuerint, caput dolor, tenebrosa vertigo et gravitas occupat. Dolor quidem ex sanguinis nimia caliditate; tenebrosa vero vertigo, cum sanguis conferta copia ad faciem processerit; gravitas autem, nimirum, cum sanguis turbidior et morbosior, in capite majore sit copia, quam intus.

CAPUT II. — Morbi capitis; cerebri sideratio, ossis capitis caries, sidere ictus; eorumque affectuum causæ, signa, prognostica, symptomata.

Cerebri sideratio. Si cerebrum sideratio occupaverit, dolor ex capite spinam occupat, et ad cor permeat, animo linquitur, sudor adest et insomnia, et naribus sanguis effluit, et plerumque sanguis vomitione refunditur. Sideratur autem hoc modo cerebrum, cum aut supra modum calefactum, aut refrigeratum fuerit, aut plus solito biliosum, aut pituitosum existiterit. Ubi sane horum aliquid contigerit, spinalem medullam supra modum calefacit, quæ etiam incalescens spinæ dolorem exhibet. Animi autem deliquium adest, ubi pituita et bilis ad cor impegerint, quod his agitatis et humectatis fieri, necesse est. Sudor vero ex dolore oritur. Sanguinem autem vomitione refundit, cum capitis quidem venæ a cerebro calefactæ fuerint, quæ vero ad spinam sunt, a spina, spina autem a spinali medulla, et spinalis medulla a cerebro, unde originem ducit. Cum igitur venæ incaluerint, et sanguis in his efferverit, venæ quidem capitis ad nares transmittunt, quæ vero ad spinam sunt, sanguinem continentes, ad corpus. Hic tertio aut plerumque quinto die moritur.

Alius morbus. Dolor derepente caputprehendit, statimque vox deficit, et æger sui impotens evadit. Hic intra septem

communément le septième jour. Telle est l'idée qu'on doit se faire du dégorgeement, d'après ce que je viens d'en dire. Une preuve que cela se passe ainsi, c'est que, si l'on fait des incisions à un bras qui se trouve dans un pareil état, ou même à la tête, ou à quelqu'autre partie du corps, il en sortira du sang noir, bourbeux, dans un état non naturel, qui ne mérite pas d'être appelé du sang; car ce nom devrait être réservé pour quand il est rouge et pur. Lorsqu'on a un dégorgeement tel que je viens de l'exposer, on sent des douleurs à la tête, des pesanteurs, on a des vertiges. Les douleurs proviennent de l'excès de chaleur dans le sang; les vertiges, de ce que le sang se porte avec précipitation et à la face et aux yeux; les pesanteurs, de ce que l'intérieur de la tête se trouve plein d'un sang non naturel, bourbeux.

Sphacèle du cerveau.

5. (*Sphacèle du cerveau.*) Quand le cerveau tombe en sphacèle, on sent des douleurs à la tête, à l'épine, au cœur. On a des défaillances avec des sueurs, des insomnies, des hémorrhagies du nez, souvent même des vomissements de sang. Le cerveau tombe dans le sphacèle quand il est échauffé ou refroidi outre mesure, quand la bile ou la pituite s'y portent beaucoup au-delà de l'ordinaire. Toutes les fois que cela arrive, la moelle épinière prend trop de chaleur. De là proviennent les douleurs à l'épine. On tombe dans des défaillances quand la bile ou la pituite se portent vers le cœur. Or, elles ne peuvent manquer de s'y porter lorsqu'elles sont délayées et en mouvement. Les sueurs sont une suite des douleurs. Le vomissement de sang provient de la chaleur que contractent les veines: celles de la tête la prennent du cerveau, celles qui rampent près de l'épine la prennent de l'épine; l'épine la prend de la moelle épinière; celle-ci la tire du cerveau, où elle a son origine. Lors donc que les veines sont échauffées, que leur sang bouillonne, celles qui viennent de la tête en laissent échapper par le nez, celles qui viennent de l'épine en rendent par d'autres endroits du corps, par le vomissement, par les hémorrhoides. Dans cet état, on meurt ordinairement le troisième ou le quatrième jour.

Autre maladie, l'apoplexie.

6. On est subitement saisi de mal de tête, avec perte de la parole et de la connaissance. On meurt en sept jours, à moins que la fièvre ne vienne. Quand elle arrive, on guérit. Cet état provient

dies, nisi eum febris corripuerit, interit. Quod si corripuerit, conualescit. Hæc autem affectio contingit, cum ei bilis atra in capite agitata fluxerit, præcipueque in partem, in qua plurimæ sunt venæ, in cervicem nempe, et pectus. Deinde postridie resolutione corporis tentatur, et fit ad motionem impotens, sanguine nimirum perfrigerato. Quod si superior evadat, adeo ut sanguis incalescat, sive ab his, quæ offeruntur, sive ex sese, elevetur, diffunditur, ac movetur, spirationemque inducit, et spumescit, a bile separatur, et conualescit. Si vero minime superet, magis refrigeratur, cumque omnino refrigeratus fuerit, eumque calor defecerit, concrescit, neque moveri potest, sed moritur. Quod si ex ebrietate sic afficiatur (id enim ex ea contingere solet), etiam moritur.

Caries in capitis osse. Cum vero ossis caries contigerit, dolor ex osse invadit. Spatio autem temporis cutis a capite modo hac, modo illa parte discedit. Ita autem afficitur, cui ad duplicatam ossis laminam accedens pituita resiccata fuerit. Hac enim parte rarescit, et omnis ab eo humiditas deficit, cumque siccum existat, cutis ab eo discedit. Hic morbus minime lethalis est.

Alius morbus. Si derepente, velut sidere ictus, quis concidat, anteriore capitis parte dolor invadit, neque oculis æger facile videt, et sopore detinetur, venæ saliant, et febris lenta detinet, et corporis ad motum impotentia. Hic ita afficitur, ubi capitis venæ calefactæ pituitam ad se attraxerint. Morbi igitur principium inde oritur. Eam vero ob causam anteriorem capitis partem dolor occupat, quod in ea venæ sunt crassissimæ, et cerebrum anteriore magis capitis parte, quam posteriore, positum habet. Proptereaque oculis non videt, illuc probumbente cerebro ac inflammato. Ad motionem vero impotentiam ideo corpus detinent. Ubi venæ pituitam ad se traxerint, pituitæ frigiditate uti nunc sanguis magis quam ante sistatur et refrigeretur, necesse est. At non moto sanguine fieri non potest, quin corpus quiescat, et profundo somno veluti alto sopore detineatur. Et siquidem sanguis reliquumque corpus superarit, adeo, ut caleat, æger evadit. Quod si pituita superaverit, sanguis magis refrigeratur, et concrescit. Et si refrigeratio et concretio magis incre-

de ce que la bile noire mise en mouvement s'est jetée sur le cerveau et sur les endroits où il y a le plus de veines, tels que le cou et la poitrine. On tombe en conséquence dans l'apoplexie, avec perte absolue des forces, parce que le sang se fige. Mais si l'on résiste au point que le sang puisse se réchauffer, soit au moyen des remèdes ou de lui-même, il se gonfle, il se fond, il reprend son mouvement, il attire le souffle, il écume, il se débarrasse enfin de la bile, et la santé se rétablit. Si, au contraire, le sang est subjugué, il se refroidit de plus en plus; la chaleur le quitte entièrement; il s'épaissit au point de ne plus couler: on meurt. Lorsque cette maladie provient des excès de vin, comme il arrive souvent, elle est mortelle.

La carie des os du crâne.

7. Quand un os se carie, on y sent d'abord des douleurs; et, avec le temps, la peau se sépare de l'os du crâne malade, quel qu'il soit. Cela arrive quand la pituite, après s'être séparée et portée dans le diploë de l'os, s'y est desséchée; les parties de l'os, en cet endroit, perdent leur liaison, l'humeur y manquant. La sécheresse est cause que la peau s'en sépare. Cet état n'est point nécessairement mortel.

Autre maladie.

8. (*Des éblouissements avec un état de tendance à l'apoplexie.*) Quand on a des éblouissements, on commence par sentir des maux de tête; on ne voit pas distinctement les objets; on a de la propension au sommeil, des battements aux veines, une petite fièvre, une diminution dans les forces. Cet état arrive lorsque les veines de la tête sont échauffées et attirent à elles la pituite. Le mal se forme donc ainsi: on commence par sentir des douleurs sur le devant de la tête, parce que les veines y sont plus grosses et que le cerveau y est plus grand qu'à la partie postérieure. C'est aussi la raison qui trouble la vue, le cerveau se trouvant appuyé sur le devant et dans un état d'inflammation. On est faible du corps, parce que les veines ayant attiré la pituite, le sang doit nécessairement, à raison du froid de la pituite, perdre de son mouvement ordinaire et se refroidir. Or, dès que le sang est retardé dans son cours, il doit s'ensuire de la faiblesse et de la tendance au sommeil. Si le sang et le reste du corps est le plus fort, il se réchauffe, et la santé se rétablit. Si la pituite domine, le sang se refroidit de plus en plus, et se coagule. Quand le froid et la coagulation vont toujours en augmen-

cant, homo prorsus congelatus ac refrigeratus perit.

tant, il se fige entièrement, et l'homme meurt.

CAPUT III. — De angina, uva, de gurgulione rubente, ac nigrescente, tonsillis, et oris partibus affectis.

L'esquinancie.

Angina. Oritur autem angina, cum pituita in capite agitata deorsum conferatim fluxerit, et in maxillis ac circa cervicem constiterit. Hic salivam deglutire non potest, nec nisi per vim spiritum attrahit, ac sterit, interdumque febris detinet. Ea igitur est morbi origo, et interdum sub ipsa lingua, interdum paulo supra pectus, contingit.

9. L'esquinancie a lieu quand la pituite, agitée dans la tête, se porte en abondance sur ses parties inférieures et se dépose sur les glandes maxillaires, autour du cou. On ne peut point avaler la salive, on respire difficilement et avec bruit, souvent on a la fièvre. C'est ainsi que se forme cette maladie, qui quelquefois intéresse toute la masse du sang et un peu le haut de la poitrine.

Uva gurgulionis affectus. Fit autem uva, cum ad gurgulionem ex capite pituita delata fuerit, isque pendulus et rubicundus evadit, et successu temporis ad hunc modum nigrescit.

Le raisin, les tumeurs des glandes amygdales et de quelques autres.

Gurgulio venosus est et crassus, et ubi inflammationem concepit, incalescit, propterque caliditatem sanguinem, a quo nigrescit, ex vena attrahit. Quare nisi turgentem feces, confestim sese vibrando spiritum et animam efflant ægri. Vena enim calefacit, et præ caliditate circumstantia gurgulionem loca sanguine implet, intraque breve tempus ægri suffocantur.

10. Le raisin provient de la pituite qui se jette de la tête sur la luette qu'on voit pendante et rouge. Si le mal dure longtemps, elle noircit, car la luette abonde en grosses veines. Lors donc qu'elle s'enflamme, elle s'échauffe en conséquence; elle attire beaucoup de sang qui lui donne une couleur noire. Les tumeurs ou les enflures des amygdales, des glandes de dessous la langue, des gencives, et autres pareilles, proviennent toutes de la pituite qui s'y porte en descendant de la tête. Dès que la tête est échauffée, elle attire la pituite. Les aliments, le soleil, la fatigue, le feu, sont autant de causes qui peuvent exciter la chaleur dans la tête. Or, quand il y a de la chaleur, elle attire les humeurs les plus ténues du corps, et, après les avoir attirées, elle les renvoie en différentes parties.

Tonsillæ. Tonsillæ autem, et partes sub lingua intumescences, gingivarum et linguæ tumores, quæque id genus hoc loco contingere solent, eæ omnes partes ex pituita afficiuntur. Pituita autem ex capite defertur; caput vero, ubi calefactum fuerit, ex corpore trahit. Incalescit autem a cibariis, sole, laboribus et igne; quum autem incaluerit, ad se tenuissimum e corpore trahit, ubi vero attraxerit, id rursus in corpus descendit.

Maladies qui proviennent de la tête (1).

CAPUT IV. — De morbis a capite repleto ortis, torpore, frequenti mictu, stranguria; ac de eorum curatione diætetica, pharmaceutica, et chirurgica.

11. Il arrive que la tête est remplie d'humeurs qui y excitent de la chaleur, qu'on sent la tête engourdie, que les urines deviennent fréquentes, et qu'on éprouve les mêmes choses que dans les cas des ardeurs d'urine; on reste dans cet état pendant neuf jours. S'il s'établit un flux de pituite ou de mucoosités, par le nez ou par les oreilles, on est soulagé, et l'ardeur des urines disparaît. On les rend sans peine en abondance, blanches, pendant une vingtaine de

Morbi ex capite orti. Cum caput repletur, et ex horum aliquo incalescere contingit, torpor caput detinet, et crebro æger urinam reddit, aliisque afficitur, quæ ex stranguria contingere solent, ea-

(1) Il paraît que l'auteur revient ici jusque vers le n. 19, sur les maladies dont il a parlé depuis le commencement de ce livre, en n'en présentant qu'une courte description, pour en donner maintenant le traitement. Du reste, l'ordre des matières est très-difficile à saisir dans les quatre livres de ce Traité, si tant est qu'il y ait quelque ordre bien suivi. (Voy. *infra*, la note sur le n. 16.)

que novem diebus patitur. Et si quidem per nares aut aures aqua vel mucus erumpat, a morbo vindicatur, stranguria cessat, urinamque multam et albam ad viginti dies citra laborem reddit, capitis dolor desinit, et intuiti splendor ex oculis ipsi clam subducitur, et dimidiatas rerum facies sibi cernere videtur. Hic intra quadragesimum diem prorsus convalescit, multis tamen quandoque morbus septimo, aut decimo quarto anno revertitur. Capitis cutis ei crassescit, et tactui cedit, ac ex paucis cibariis mollis beneque coloratus apparet, neque acute audit.

Cum sic habentem per morbi initia offenderis, antequam per nares et aures aqua erumpat, eumque intensus dolor detineat, deraso capite, circum frontem scorteo utriculo, aqua quam ferre poterit calidissima pleno, alligato, ipsum calefieri sinito, ubique refrigerit, alterum adhibeto. Quod si debilis evadat, cessato, et intermissione facta rursus eadem repetito, quoad vehemens dolor remittat. Si vero alvus non subducatur, eum subluo, et propinatis urinam ducentibus, aquam mulsam aquosam superbibendam exhibeto, et quam maxime foveto, succumque ptisanæ tenuem isorbeat. Quod si venter non subducatur, mercurialem aqua coctam terito, succum percolato, ejusque parem portionem cum ptisanæ succo permisceto, et pauco melle succo admixto, hunc ter die sorbeat, vinumque mulsam, aquosum, album, modicum, post sorbitionem propinato. At postquam ei per nares mucosa eruperint, et is urinam crassam reddiderit, doloreque capitis liberatus fuerit, utre ne amplius utatur, sed multa calida lotus urinam moventia, et aquam mulsam aquosam bibat. Et primis quidem diebus milium lingat, et cucurbitam aut betas tribus diebus edat, deinde cibis quam mollissimis, et alvum maxime subducentibus utatur, pauco semper cibo addito. Diebus vero quadraginta elapsis (tanto enim tempore morbus præcipue circumscribitur), ubi ipsius caput repurgaveris, primum medicamentum deorsum purgans exhibebis, si anni tempestas permiserit, deinde serum septem diebus propinabis, aut si debilis existat, paucioribus.

Quod si revertatur morbus, toto corpori fomento adhibito, postridie veratrum potui exhibeto, deinde quantum videbi-

jours. Le mal de tête finit, mais les yeux perdent leur brillant. On ne voit les objets qu'à demi. On guérit enfin complètement dans quarante jours. Cette maladie a répété chez plusieurs, au bout de sept ans ou de quatorze. Ils avaient la peau de la tête épaisse, qui cédait en la pressant. On mange peu, et l'on a bonne couleur. L'ouïe est dure. Lorsqu'on doit soigner quelqu'un de cette maladie, dès le commencement, avant qu'il n'ait eu le flux de sérosités par les narines ou par les oreilles, il faut, s'il y a des douleurs fortes, après avoir rasé la tête, y attacher, autour du front, une petite outre de cuir, remplie d'eau aussi chaude qu'elle pourra être supportée, et l'y laisser perdre de sa chaleur pour y en remettre d'autre. Quand le malade est faible, on interrompt, et on recommence jusqu'à ce que les douleurs s'apaisent. On donne des lavements si le ventre n'est pas libre. On emploie les diurétiques, par-dessus lesquels on fait boire de l'hydromiel aqueux, et on fait beaucoup de fomentations. On prescrit la tisane crémée, légère. Si le ventre est serré, on fait bouillir dans l'eau de la mercuriale, que l'on y écrase; après avoir coulé, on mêle parties égales de la colature avec de la tisane crémée et un peu de miel. On donne de ce mélange trois fois le jour pour nourrir, et un peu de vin blanc miellé par-dessus, que l'on coupe avec de l'eau. Après le flux d'humeurs muqueuses, lorsque les urines seront épaisses et les maux de tête apaisés, on discontinuera l'application de l'eau chaude dans la vessie. On fait de fréquentes lotions chaudes. On use de diurétiques en boisson et de l'hydromiel aqueux pendant les trois premiers jours. On vit de suc de millet frais, de courge et de bettes. On use ensuite des aliments les plus émollients laxatifs, y en ajoutant insensiblement des autres. Après quarante jours, car la maladie dure au moins pendant tout ce temps, lorsque la tête sera purgée, on donnera un purgatif par bas. Si la saison le permet, on fera prendre du petit lait pendant sept jours, ou moins quand le malade est faible. Lorsque la maladie répétera, on commencera par faire des fumigations durant tout un jour pour donner l'ellébore en boisson. Le lendemain, après avoir laissé reposer le malade autant qu'il paraîtra convenable, et avoir administré un purgatif par bas, propre à purger la tête, on y appliquera le feu en huit endroits: savoir, deux derrière les oreilles, deux de chaque côté de l'occiput, vers la nuque, deux aux angles du nez. Il faut aux oreilles brûler les veines, ou les artères

tur, intermissione facta, tuncque ad caput repurgandum exhibito medicamento deorsum purgante, caput octo crustis inurito, duabus quidem ad aures, duabus vero ad posteriorem capitis partem, hinc atque hinc ad cervicis initium, duabus in naribus, juxta oculorum angulos. Venas autem juxta aures, quoad pulsare cessent, urito; ferramentis vero, quæ cuneolos faciant, eas transversas perurito. Atque hæc ubi feceris sanitas continget.

CAPUT V. — De capitis ac tibiæ ulceribus, ac tumidis cruribus; de capitis dolore cum bilis vomitu, et dysuria, eorumque affectuum curatione.

Alius morbus. Ulceribus circa caput impletur, et crura intumescunt, velut ex aquæ potu tibiæ ulceribus offarciuntur, ac si premas, color est auriginosus, ulceraque alias alia corporis parte, præcipueque in tibiis pullulant, et maligna aspectu apparent, deponant vero inflammatione celeriter sanantur, febrisque subinde corripit, caput perpetuo calet, et ex auribus aqua effluit.

Cum sic habet, medicamentum ei exhibeto, quod pituitam et bilem sursum purget, si quidem frigus fuerit, ubi prius foveris et calida laveris. Deinde, trium dierum intermissione facta, caput purgato, posteaque medicamentum deorsum purgans bibendum dato, et si anni tempus opportunum fuerit, serum deinceps propinato; sin minus, lac asinum. Post purgationes autem cibis quam paucissimis, maximeque alvum subducentibus, æger utatur, neque lavet,

Quod si caput ulceretur, smegmate ex vini fece usta parato, glandis putamen leviter tritum admisceto, nitri pari portione admixta, quibus defricus multa calida lavetur. Caput autem inungatur baccis lauri tritis, gallis, myrrha, thure, argenti flore, adipe suillo, et oleo laurino, quibus commixtis illinito. Post hæc autem æger vomitionibus ter in mense utatur, exerceat se, et calida lavetur. Quod si cum hæc feceris, morbus quidem ex reliquo corpore discesserit, in capite autem adhuc ipsi ulcera oriantur, rursus capite purgato, medicamentum deorsum purgans postea propinato, deinde caput de-

près des oreilles, jusqu'à ce qu'on ait arrêté leur battement. On les brûle en dirigeant obliquement le fer chaud, aplati en guise de coin (en biseau). Par ce moyen, on rétablira entièrement la santé.

Autre maladie.

12. (*C'est ici le détail et le traitement de la maladie dont il était question au n. 2.*) La tête se couvre d'ulcères; les jambes s'enflent et se remplissent d'eau, comme il arrive quelquefois à ceux qui en boivent trop. En les pressant, l'endroit de l'impression prend une couleur bilieuse; il vient en divers endroit du corps, surtout aux jambes, des plaies hideuses à voir; mais l'inflammation survenant, elles guérissent bientôt. On a la fièvre de temps en temps. La tête est toujours chaude; il coule des eaux des oreilles. Dans cet état, on donne un émétique pour évacuer la pituite par haut, après avoir fait des fumigations et des lotions avec l'eau chaude si le temps est froid. Au bout de trois jours d'intervalle, on purge la tête; on donne ensuite un purgatif en boisson qui opère par bas; si la saison le permet, ce sera du petit-lait ou du lait d'ânesse. Après la purgation, on mange peu; on use d'aliments laxatifs, et on ne prend point de bains. Quand il y a des ulcères à la tête, faites calciner de la lie de vin que vous mettez en poudre et la mêlez avec de l'écorce de gland bien pilée. Vous y ajouterez parties égales de nitre pour en faire un détersif, que vous étendrez dans beaucoup d'eau chaude avec laquelle vous ferez des lotions. On oindra aussi la tête avec un mélange de baies de laurier et de noix de galle pilées, de la myrrhe, de l'encens, de la fleur d'argent, de la graisse de cochon, et de l'huile d'olive. Ensuite le malade prendra un émétique trois fois le mois; il se livrera aux exercices et il usera de bains chauds. Lorsqu'après avoir fait ces remèdes, la maladie a disparu du reste du corps, et qu'il se fait cependant encore des ulcères à la tête, on purgera la tête de nouveau, on redonnera une médecine qui agisse par bas. Puis, après avoir rasé la tête, on fera quelques mouchetures dont on laissera couler le sang; ensuite on les frotera avec une éponge, sans laver; on saupoudrera avec de la poudre de cyprès et on oindra d'huile. On continuera l'application de la laine surge jusqu'à parfaite guérison.

Autre maladie.

13. (*Ce numéro se rapporte au n. 3.*) On sent des douleurs tout autour de la tête; si on s'agite, on vomit de la bile. On a

rasum levibus incisuris incidito, cumque sanguis effluxerit, confricato, mox lanas succidas vino madidas obvolvito, cumque solveris, spongia detergito, nec madefacito. Deinde, insperso cyparissi pulvere, oleo sublinito. Laneis autem vinculis, quoad sanus evadat, utatur.

Alius morbus. Caput dolor vehemensprehendit, et ubi quis vel paululum agitur, bilem vomit, interdum vero difficulter urinam reddit, et mente alienatur, cumque ad septimum diem pervenerit, quandoque moritur; quod si hunc transmiserit, etiam nono aut undecimo die, nisi ei per nares, vel aures effluxerit. Si vero eruperit, evadit. Fluit autem aqua aliquid biliosa, deinde successu temporis putredine in pus vertitur.

Cum igitur ita habuerit, quoad quidem dolor vehemens detinuerit, per initia, antequam ex naribus et auribus erumpat, spongias calida madefactas capiti propius admoveto. Si vero his minime remittat, utre, eo modo, quo in priore morbo ulitor. Aquam autem mulsam aquosam bibat; sin minus, post mulsam, aquam, in qua farina hordei crassior macerata fuerit. Ptisanæ vero succum sorbeat, et vinum album aquosum superbibat. Ubi autem per aures eruperit, febrisque et dolor remiserit, cibus utatur alvum subducentibus, a paucis initio ducto, semper aliquid addendo. Calida caput lavet, et aures aqua limpida proluat, spongiamque melle imbutam imponat. Quod si ne sic quidem resiccetur, verum diuturna fluxio evadat, post collationem factam, argentique florem, sandaracham, cerusam, singula pari portione tenuiter trita, immittito, his aures impleto ac refercito, et si quid superfluit, aliquid de medicamento superinjicito. Cum vero auris resiccata fuerit, ubi expurgaveris, medicamentum abluito, deinde, cum primum auris resiccata obsurdescat, lenibus fomentis aures foveto. Sic enim non nisi ægre, ac longo tempore conquiescet.

Moriuntur quoque, si etiam vehemens dolor aures occupet, neque intra septem dies eruperit. Hunc calida multa lavato, et spongias aqua calida maceratas, tepidas expressas, ad aures apponito. Quod si ne sic quidem rumpatur, ei fomentum ad aures admoveto. Sorbitionibus autem et potionibus iisdem, quibus in superioribus, ulitor.

quelquefois de la peine à uriner et des délires. On meurt quelquefois dans sept jours, ou bien, si on les passe, c'est à la fin du septième ou au onzième. S'il arrive qu'il se fasse un écoulement par le nez ou par les oreilles, on est sauvé. Il en sort des eaux bilieuses, puis un pus putride. Lors donc qu'on tombe dans cet état, il faut, tandis que les maux de tête se font sentir, avant qu'il ne s'établisse d'écoulement par le nez et les oreilles, appliquer à la tête des éponges imbibées d'eau chaude. Si les douleurs ne s'apaisent point, on usera d'une petite outre de cuir, en la manière déjà dite (1). La boisson sera de l'hydromel aqueux ou de l'hydromel coupé avec de l'eau blanchie avec de la farine. La nourriture, de la tisane crémée, buvant par-dessus du vin blanc coupé avec de l'eau. Quand l'écoulement des matières par les oreilles s'est établi, que la fièvre a quitté et que les douleurs sont calmées, on passe peu à peu aux aliments laxatifs, en augmentant insensiblement la quantité. On fait des lotions d'eau chaude à la tête. On lave les oreilles avec de l'eau pure, et on y applique une éponge imbibue de miel. Si la partie ne se dessèche point par ce moyen, et si l'écoulement persiste long-temps, on y met, après les lotions, de la fleur d'argent, de la sandaraque, de la céruse, parties égales, réduites en poudre impalpable, que l'on pousse dans le conduit de l'oreille. On l'en remplit, ou bien on saupoudre les endroits ulcérés. Après qu'ils sont desséchés, on lave et on emporte le remède. L'oreille desséchée devient dure d'ouïe; on y remédie au moyen des fumigations humides. Le mal enfin disparaît ainsi lentement avec le temps. On en meurt dans sept jours, lorsqu'il y a de violentes douleurs d'oreille, à moins qu'il ne s'établisse un écoulement. N'interrompez point, dans ce cas, ni les lotions d'eau chaude continuelles, ni les fréquentes applications d'éponges imbibées d'eau chaude sur l'oreille. Si vous ne parvenez, par ce moyen, à établir l'écoulement, joignez-y les fumigations. On usera de la boisson et de la tisane pour nourriture, en la manière déjà exposée.

Autre maladie.

14. (Ce numéro se rapporte du moins en partie au n° 4.) Lorsqu'il s'amasse de l'eau sur le cerveau, on sent de vives douleurs au sinciput et aux tempes, tantôt à l'une tantôt à l'autre : on a des frissons;

(1) N° 41.

CAPUT VI. — De aqua in cerebro collecta, seu hydrocephalo; de rigore, dolore, et febre per caput; de venarum circa cerebrum, ac venarum in caput super-vomitum; ac de eorum affectuum causis, signis, et curatione.

Alius morbus. Aqua si in cerebro suborta fuerit, dolor acutus sinciput et tempora, interdumque aliam capitis partem detinet, subindeque rigor ac febris, oculorum regiones dolor occupat, iique caligant, pupilla scinditur, ipsum tenebricosa vertigoprehendit, neque ventum, neque solem æger sustinet, aures tinniunt, auditio strepitu is indignatur, salivam et pituitam vomitione refundit, quandoque vero etiam cibos, capitis cutis extenuatur, et contactu gaudet.

Cum ita habeat, primum quidem medicamentum sursum purgans, quod pituitam educat, exhibeto, post hæc caput purgato, deinde, intermissione facta, medicamentum deorsum purgans propinato, mox eum cibis quam maxime alvum subducentibus reficito, sensim semper adiciendo. Ubi vero jam satis ciborum comederit, jejunus vomitionibus utatur, lenticulæ decocto, melle et aceto admixto, olera comedens, eoque die, quo vomuerit primum quidem cyceonem liquidum bibat, deinde sub vesperam paucis cibis utatur, neque lavet, post cibos deambulet et mane, ventum et solem devitans, neque ad ignem accedat. Quod si cum hæc feceris, sanus evadat, sat est; sin minus, ubi cum vere primum quidem veratro ante purgaveris. Deinde etiam in nares medicamentum infundito, et parvo tempore intermisso, deorsum purgato. Deinde postquam cibis eum refeceris, demum secto juxta sinciput capite, ad cerebrum usque perforato, et velut sectionem per terebram curato.

Alius morbus. Rigor, febris, et dolor caput vexant; præcipue vero ad aures et tempora, ac sinciput, oculorum regiones dolet, supercilia velut pondus incumbere videntur, et caput gravatur, ac si quis eum agitet, urinam æger reddit copiose et facile, dentes torpor et stupor detinent, venæ attolluntur et in capite pulsant, quietem æger ferre nequit, sed anxietudine premitur, et præ dolore mente alienatur. Huic si quidem per na-

la fièvre va et vient; les yeux font du mal; la vue s'obscurcit; les prunelles se divisent dans leur direction, en sorte qu'on voit les objets doubles. Quand on se tient debout, on a des vertiges ténébreux. On ne peut supporter ni le vent ni le soleil. Les oreilles tintent; le moindre bruit devient insupportable. On vomit de la salive et de la pituite par haut. Puis on purge la tête. Après avoir laissé reposer le malade, on le purge par bas. On le fait passer ensuite à des aliments laxatifs, les augmentant peu à peu. Lorsqu'il a pris assez de nourriture, on le fait vomir de nouveau à jeun. Le jour du vomissement, il vit de légumes; il peut manger des lentilles avec du miel et du vinaigre, après avoir commencé par boire un sorbet (1) clair: le souper ensuite doit être léger. On recommande la promenade après le repas, et le matin, en se préservant du vent et du soleil. Il faut avoir soin aussi de ne pas approcher du feu. Ce traitement suffit quelquefois pour recouvrer la santé. Sinon, on purge dans le printemps avec l'ellébore; après quoi on use de quelque sternutatoire. Enfin, au bout de peu de jours, on purge de nouveau par bas. Et après avoir laissé reprendre des forces au moyen d'une bonne nourriture, on ouvre le crâne à l'endroit de la fontanelle jusqu'au cerveau, et l'on soigne comme dans l'opération du trépan.

Autre maladie.

15. (Ce numéro paraît se rapporter au n° 5.) On a des froids, la fièvre, des douleurs à la tête, aux oreilles surtout, et aux tempes, au sinciput, aux yeux. On sent un grand poids aux sourcils et à toute la tête, dès qu'on se met en mouvement. Les urines sont fréquentes; elles coulent sans peine. On a les dents molles. agacées, les veines de la tête gonflées; on y sent des battements. On ne peut rester en place; on a des anxietés, des délires causés par la violence des douleurs. Quand il survient un écoulement par le nez ou par les oreilles, il en sort des eaux purulentes, et l'on recouvre la santé. S'il ne s'établit point d'écoulement, on meurt communément en sept jours. Cette maladie vient principalement à la suite de la fièvre lyrique (2), lorsqu'après être délivré de la fièvre, le corps n'étant pas encore nettoyé, on commet quelque ex-

(1) Voyez la note sur le n° 39, *infra*.

(2) La fièvre lyrique. Nous avons déjà parlé plus d'une fois de cette fièvre dans les notes, notamment au n° 3, du Traité des airs, des eaux et des lieux.

res aut aures eruperit, aqua effluit aliquantum purulenta, et convalescit æger; sin minus, septem diebus fere moritur. Hic morbus præcipue ex febre lipyria ortum habet, cum febre liberatus, neque purgatus, aut cibis et vino se impleverit, aut inebriatus fuerit, aut in sole se exercuerit.

Cum sic habuerit, primum quidera sanguinem ex capite, quacunque parte visum fuerit, demitto, coque detracto, raso capite, ei refrigerantia admoveto, et si venter non subducatur, per infusum subluendus. Potui autem ptisanæ succus frigidus exhibendus, et aqua superbibenda. Quod si ad refrigerantia ei non remittat morbus, mutatione facta, utre utitor et calefacito. Ubi vero dolor sedatus fuerit, cibis æger alvum subducentibus utatur, neque impleatur. Cum autem sedato dolore ad vigesimum diem pervernerit, fomento capiti adhibito, medicamentum ad nares admoveto, et intermissione trium dierum facta, medicamentum deorsum purgans propinato.

Alius morbus. Si venulæ copiam sanguinis circa cerebrum superevomuerint, et cerebrum calefecerint, febris ac dolor vehemens ad tempora, sinciput, et posteriorum capitibus partem detinent, aures tinnunt, flatibus implentur, nihil æger audit, astuat, et præ dolore se ipse incontinenter jactat. Hic quinto aut sexto die moritur.

Cum sic habuerit, caput calefacito. Etenim si per aures aut nares aqua properit, periculum effugit. Quod si sextum diem evasit, eandem victus rationem, quam in priore morbo, instituito.

Alius morbus. Si venæ in caput superevomuerint, dolor levis totum caput detinet, et ad cervicem perlingit, interdumque ad alias capitibus partes transmittit; deinde ubi æger surrexerit, cum tenebrosa vertigo occupat, febris non prendit.

Cum sic habuerit, deraso capite, nisi calefactoris cessarit, a capite frontem, qua capillus desinit, scindito, sectam cutim diducito, ubi sanguis defluerit, tenuissimum sale conspergito. Postea vero, quam sanguis defluerit, totam sectionem duplici filo involutam componito, deinde

cès dans le manger, ou dans le boire, ou dans des fatigues prises au soleil. Alors il faut faire couler d'abord le sang de la tête, quelque part que ce soit, après quoi on la rasera, et on y appliquera dès réfrigérants. Si le ventre n'est point libre, on donnera des lavements; on fera prendre la tisane crémée froide, et boire de l'eau par-dessus. Si les rafraichissements ne réussissent point, on changera de conduite, en employant l'application de l'oultre pleine d'eau chaude. Lorsqu'enfin les douleurs sont apaisées, on use d'aliments laxatifs en petite quantité. Le vingtième jour, après la cessation des douleurs, on fume la tête: on met au nez quelque erriin; et après trois jours de repos, on purge par bas.

Autre maladie.

16. Si les veines, en se dégorgeant (1), excitent de la chaleur dans le sang, autour du cerveau, on sent dans toute la tête et au cou une légère douleur, qu'on rapporte, tantôt à un endroit, tantôt à un autre. Quand on est levé, on a des vertiges ténébreux et la fièvre. Lorsqu'on est

(1) Il faut se rappeler ici l'idée que l'auteur a donnée du dégorgement n° 4, auquel j'ai déjà renvoyé dans la note marginale du n° 14. Du reste, on ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait de la confusion dans tout ce traité et dans le grand nombre des diverses espèces de maux ou de maladies dont il y est parlé. La multitude de ces descriptions a fait soupçonner que cet ouvrage nous venait de quelque ancien médecin, imbu des méthodes qu'Hippocrate reproche à ceux de l'école de Cnide, au commencement de son *Traité du régime des maladies aiguës*. Peut-être celui-ci n'est-il qu'un morceau détaché de quelque collection, ou un extrait de plusieurs autres écrits, auquel on n'aura pas mis la dernière main, et où l'on trouve bien des répétitions; il me paraît cependant instructif sous plusieurs rapports. Ce serait bien manquer de jugement, que de croire qu'il ne peut être tiré aucun fruit de cet ouvrage, parce qu'on y traite des *fièvres suantes*, des *maladies livides*, des *maladies avec des vents par haut*, etc. L'on sera convaincu, après en avoir fait la lecture, que la plupart des maux désignés par les titres qui sont en tête des divers numéros dont cet ouvrage est composé, ne sont point des maladies essentielles, mais des états symptomatiques, tels que Boërrhaave les a considérés au commencement de ses aphorismes, quand il écrivait: *De vomitu febrili, de calore febrili*, etc.

splenium, cera et pice illitum, ulcери inferiore parte imponito, lana succida apposita deligato, et sinito ad dies septem, nisi dolor detineat, qui si detineat, solvito. Aquam autem, in qua farina hordei crassior macerata fuerit, quoad convaluerit, ei bibendam exhibeto, ptisanæ vero succum sorbendum, aquam etiam superbibendam dato.

CAPUT VII. — Cerebri bile vexati, cerebri siderati, repentini capitis doloris, ac vocis interceptionis ex temulentia, ortus, causæ, symptomata, signa, prognostica, remedia.

Alius morbus. Si cerebrum bilis vexet, febris lenis et rigor detinent, dolorque toto capite, præcipue vero ad tempora, sinciput, et oculorum regiones; supercilia suspendi videntur, et ad aures dolor pervadit, quandoque per nares bilis effluit, oculi caligant, et plerisque quidem ad dimidiam capitis partem dolor pervenit, toto etiam capite oritur.

Cum ita habuerit, refrigerantia ei ad caput admoveto, et ubi dolor et fluxio quie verint, apii succum in nares instillato, neque lavet, quamdiu dolor detinet, et milium liquidum pauco melle affuso sorbeat, et aquam bibat. Quod si alvus non subducatur, brassicas edat, et succum sorbeat, sin minus, foliorum sambuci sucum ad eundem modum. Cumque tempestivum tibi videbitur, cibos quam maxime alvum subducentes ei porrigito. Ac si, propulsata fluxione et dolore, ad supercilia juxta nasum pondus quoddam ei incumbere videatur, mucusque crassus sit et putridus, fomento ex aceto, aqua et origano adhibito, mox calida toto, æris florem et myrrham ad nares admoveto. Hæc ubi feceris, plerumque sanum videbis, morbus autem minime est lethalis.

Alius morbus. Si sideratum cerebrum fuerit, dolor ex occipitio ad spinam tendit, et cor frigus permeat, derepente novus sudor oritur, et per nares sanguis fluit, plerique etiam vomunt. Hic intra tres dies moritur.

Quod si septimum diem superaverit (plerique vero minime superant), et si

dans cet état, s'il ne cède point à des fomentations tièdes, il faut faire une incision au front, près la racine des cheveux, séparer les deux bords pour laisser couler le sang, y répandre quelques grains de sel, rapprocher ensuite les bords et les serrer avec un fil double tout autour, pour fermer l'ouverture; y mettre ensuite un cérat de poix par-dessus, et une compresse qu'on fait tenir avec un bandage. On ne le délîe point avant le septième jour, à moins qu'il n'y survienne des douleurs, et on le délîe s'il en survient. On fait boire, jusqu'à parfaite guérison, de l'eau blanchie avec de la farine, donnant de la tisane crémée pour nourriture, et de l'eau par-dessus.

Autre maladie.

17. (Ce numéro paraît se rapporter à une partie de l'état décrit dans le n° 4.) Quand la bile affecte le cerveau, il y a un peu de fièvre, des frissons, des douleurs dans toute la tête, surtout aux tempes, au sinciput, aux yeux. Les sourcils pèsent; les douleurs s'étendent aux oreilles; quelquefois on rend de la bile par le nez; la vue s'obscurcit, et souvent la douleur se porte jusque vers le milieu de la tête. Dans cet état, on applique des réfrigérants sur la tête. Quand les douleurs et les fluxions s'apaisent, on instille du suc d'ache dans le nez: on ne se baigne point, durant que les douleurs persistent. On prend de la crème de millet pour nourriture, y ajoutant un peu de miel, et buvant de l'eau par-dessus. Si le ventre n'est pas lâche, on mange des choux, dont on avale le suc ou les feuilles. Quand il est temps de passer aux aliments solides, on use de ceux qui sont les plus propres à lâcher le ventre. Si après être délivré des douleurs et de l'écoulement, on sent un poids au haut du nez, entre les sourcils; si la morve est épaisse et putride, on fait des fumigations, avec du vinaigre, de l'eau et de l'origan: et après avoir reniflé de l'eau tiède, on met dans le nez de la poudre de fleur d'argent et de myrrhe. En faisant ainsi, l'on recouvre ordinairement la santé. Cette maladie n'est point mortelle.

Autre maladie.

18. (Voyez le n° 5.) Quand le cerveau se sphacèle, les douleurs s'étendent de l'occiput vers l'épine: le froid s'empare du cœur. Il s'y joint des sueurs fréquentes. Le sang sort par le nez. On vomit communément, et l'on meurt dans trois jours. Il est rare qu'on arrive au septième. Lors donc qu'on vomit le sang, ou

sanguinem vomat, aut ex naribus is effluat, neque hunc calida lavato, neque calefactoria admoveto. Acetum vero album aqua temperatum, potui exhibeto, et si debilis fuerit, ptisanam sorbendam dato. Quod si plus æquo sanguinem tibi vomitione refundere, aut ei ex naribus effluere videatur, a vomitu quidem farinam setaniam aquæ inspersam bibat. Si vero ex naribus fluat, brachiorum et temporum venas, spleniis suppositis, deligato. At si horum neutrum affuerit, occipitium autem, et spinam dolor vexet, et ad cor frigus procedat, ervo pectus, dorsum, occipitium, et cervicem calefacito. Hæc cum feceris, maxime juveris. Pauci vero ex hoc morbo evadunt.

Alius morbus. Derepente sanum capitis dolor prehendit, confestimque vox deficit, stertit æger, et os apertum est, et si quis eum vocet aut agitet, solum ingemiscit, nihil intelligit, urinam copiosam reddit, eamque se reddere non percipit. Hic nisi cum febris corripit, intra septem dies moritur. Quod si corripuerit, plerumque sanus evadit. Hujusmodi autem morbus senioribus fere contingit, magisque quam junioribus.

Hic cum sic habeat, multa calida lavandus est, et quam maxime fovendus, eique aqua mulsa tepida in os instillanda. Quod si ad se redeat, et morbum effugiat, cum eum cibis refeceris, et vires valere videbuntur, immisso in nares medicamento, paucisque intermissis diebus, medicamentum deorsum purgans propinato. Nisi enim purgaveris, metus est, ne rursus morbus revertatur. Fere autem ex priore minime evadunt.

Alius morbus. At si quis ex temulentia voce deficiat, si quidem jam confestim eum febris corripit, convalescit, sin minus, intra tertium diem moritur.

Cum ita habentem offenderis, multa calida lavato, et spongiis calida imbutas ad caput admoveto, et in nares cepas, detracto cortice, immittito. Hic si quidem apertis oculis, et voce recuperata, ad se redeat, neque nugæ loquatur, eo die sopore detentus jacet, postero vero convalescit. Quod si erectus bilem vomuerit, in insaniam agitur, fereque die-

qu'on le rend par le nez, il ne faut point se laver avec de l'eau chaude ou tiède ; on emploie, en boisson, le vinaigre blanc, coupé avec de l'eau. Si le malade est faible, on y joint la tisane crémée. Si le vomissement de sang ou l'hémorrhagie du nez sont excessifs, on boit de l'eau blanche avec de la farine. Pour l'hémorrhagie du nez, on applique des compresses sur les veines du bras, et sur celles des tempes, que l'on bande fortement. Quand il n'y a aucun de ces deux symptômes, et qu'on sent des douleurs à l'occiput, au cou, à l'épine, avec des froids au cœur, on réchauffe le dos, en y appliquant de la farine d'orobe, dont on met aussi sur la poitrine, à l'occiput, au cou. Cela soulage ; mais on ne réchappe guère de cet état.

Autre maladie. (Apoplexie.)

19. (*Voyez le n° 6.*) Une douleur de tête s'empare subitement d'un homme en santé, il perd la parole sur-le-champ, il ronfle : sa bouche est béante. Si on l'appelle, ou si on le remue, il gémit. Il ne comprend rien. Il rend beaucoup d'urine sans le sentir. Il meurt dans sept jours si la fièvre n'arrive. Quand elle vient, il recouvre ordinairement la santé. Cette maladie est plus commune dans la vieillesse que dans la jeunesse. Lorsqu'elle prend, on doit faire beaucoup de lotions d'eau chaude, fomentier, verser de l'hydromel dans la bouche. Si l'on échappe au danger, on ne prendra de la nourriture que ce qui est indispensable pour suffire au besoin. L'on usera de quelque errhin ; et au bout de peu de jours, on purgera par bas (1). Si l'on ne purge, on doit craindre le retour. Cette maladie ne pardonne pas une seconde fois.

Autre maladie.

20. (*Ce numéro paraît tenir aussi au n° 6 vers sa fin.*) Si après avoir trop bu on perd la parole, et si la fièvre paraît ensuite, on revient à l'état de santé. Quand la fièvre ne se montre point, on meurt le troisième jour. Lorsqu'on est dans cet état, il y faut beaucoup de lotions d'eau chaude : on humecte la tête, avec des éponges qui en sont imbibées. On met dans les narines des tranches d'oignon pilé. Si dans cet état on recouvre la vue, la parole et la raison, on est pendant tout le jour dans l'assoupissement, et on guérit le lendemain. Si, en se relevant de cet état, on vomit de la bile, on tombe dans la ma-

(1) On peut observer l'analogie du traitement prescrit dans ce numéro, avec celui qui a été prescrit n° 15.

bus quinque, nisi dormiat, moritur. Hunc igitur hæc facere oportet, multa calida lavare, donec is ad se redeat, deinde copioso oleo illitum, in mollibus stratis, vestimentis contactum recumbere, neque apud eum lucernam ardere, neque loqui. A balneo enim fere somno corripitur, et si dormierit, sanus evadit. At postquam ad se redierit, tribus quatuorve primis diebus milium liquidum, aut ptisanæ succum sorbendum, et vinum melitum bibendum exhibeto; deinde cibis mollissimis primumque paucis utatur.

CAPUT VIII. — Sideratio cerebri, ossis capitis caries, sidere ictus; eorum affectuum symptomata, causæ, signa, auxilia diætetica, pharmaceutica, ac potissimum chirurgica.

Cerebri sideratio. Si sideratio corripit, dolor sensim anteriorem fere capitis partem detinet, et intumescit, livescit, febrisque ac rigor prehendit. Cum sic habuerit, qua parte tumescit, secare oportet, et os perpuratum radere, donec ad duplicatam laminam perurperit, deinde non secus ac fracturam curare.

Caries. Cum caries in osse oborta fuerit, ex ea os dolor corripit, successu vero temporis tenue evadit, inflatur, in eoque fractura contingit. Quod si securis, os distentum, asperum, et fulvum reperies, quibusdam vero etiam ad cerebrum usque corrososum. Cum ita habentem offenderis, si quidem ultra corrososum fuerit, sinere optimum, et quam citissime ulcus curare. Si vero perforatum non fuerit, sed asperum, derasum ad duplicatam usque laminam sicuti præcedens curato.

Alius morbus. Si quis sit velut sideratus, et capitis anteriore parte doleat, oculisque videre non possit, sed sopor ipsum detineat, et si temporum venæ pulsant, et levis febris, totiusque corporis ad motum impotentia detineat, et imminuatur; cum sic habuerit, tum eum multa calida lavato, tum ad caput calefactoria admoveto. A fomento vero myrrham et æris florem in nares infundito.

nie, et on meurt communément le cinquième jour, à moins qu'on ne reste dans l'assoupissement. Voici la conduite à tenir. On fera beaucoup de lotions d'eau chaude, jusqu'à ce que le malade reprenne la connaissance. Puis on l'oindra de beaucoup de graisse. On l'étendra mollement sur un bon lit, dans un endroit où la lumière soit très-faible, et où il ne se fasse pas le moindre bruit. On le couvrira bien. Le sommeil prend ordinairement, à la suite du bain, et si le malade dort, il est guéri. Après qu'il aura repris sa connaissance, on lui donnera pendant trois ou quatre jours de la crème de millet, ou de la tisane crémée, avec du vin miellé pour boisson: il passera ensuite à des aliments émollients, en petite quantité.

Sphacèle du cerveau (1).

21. Quand le sphacèle du cerveau commence, on sent à la tête une douleur qui d'abord n'est pas grande. On y observe des enflures et des taches livides: la fièvre et les frissons surviennent. Il faut alors faire des incisions aux endroits tuméfiés; après avoir nettoyé l'os, le racleur jusqu'au diploë, puis soigner comme dans le cas des fractures.

La carie.

22. (Voyez le n° 7.) Lorsqu'un os se carie, il devient douloureux. Avec le temps il s'affaiblit, et se gonfle: il se fracture. Si vous le découvrez, vous le trouverez grossi, âpre, roussi, quelquefois dévoré jusqu'au cerveau. Dans cet état, s'il est fort rongé, le mieux est de le laisser, et de traiter aussitôt la plaie convenablement: mais quand il n'est pas fort endommagé, qu'il est cependant raboteux, vous le raclez jusqu'au diploë, et le panserez comme ci-dessus.

Autre maladie.

23. (Voyez le n° 8.) Quand un malade est comme foudroyé, qu'il sent un grand mal de tête à la partie antérieure; qu'il ne voit point; que son état est comateux; s'il y a des battements des vaisseaux des tempes avec peu de fièvre, une impuissance absolue à mouvoir le corps, un dépérissement total; il faut dans cet état faire beaucoup de lotions avec de l'eau chaude; fomentier la tête; insérer, après avoir fait des fumigations, de la myrrhe et des fleurs d'airain dans les narines; donner la tisane crémée pour nourriture,

(1) C'est pour la seconde fois qu'il va être question du traitement de cet état déjà décrit, n° 5. (Voyez le n° 18.)

Ptisanæ succum sorbendum et aquam bibendam dato. Et si quidem, cum hæc feceris, melius habeat, sat est; sin minus (hæc enim unica spes est), ei sinciput dividito, cumque sanguis effluxerit, labra componito, curato et deligato. Quod nisi diviseris, decimo octavo aut vigesimo die fere moritur.

CAPUT IX. — De trium anginarum causis, ac earum curatione.

Angina. Febris et rigor corripit, caput dolet, maxillæ intumescunt, ægre sputum æger deglutit, salivam duram sensim expuit, et in imis faucibus stertit. Quod si apprehensa lingua consideraveris, gurgulionem quidem non magnum, sed mollem videbis. Fauces interiores saliva viscida implentur, neque æger exscreare potest, neque decubitus sustinet, sed si decumbat, suffocatur.

Cum sic affectum offenderis, hæc facito. Inprimis quidem cucurbitulas ad primam cervicis vertebra admoveo; deinde capiti ante raso ad aurem utraque ex parte apponito, et ubi scarificaveris, cucurbitulam quam plurimo tempore adhærere sinito. Deinde suffutum illi ex aceto, nitro, origano, et nasturtii semine parato. Quæ leviter trita, pari aquæ mensura ad acetum permixta, et paucio oleo instillato, macerato, postea in ollam infusa, operculo apposito, arundine cava indita, mox prunis imposita fervefacito, et ubi per arundinis fistulam sursum vapor ascenderit, eum aperto ore intro trahat, ea cautione adhibita, ne fauces adurat. Extérieure vero parte spongias, aqua calida imbutas, ad genas et maxillas apponat. Oris autem collutionem ei facito ex origano, satureia, apio, mentha, et paucio nitro, aquaque mulsa aquosa admixta, paucum acetum instillato. Prædictarum herbarum foliis levigatis ac tritis, nitroque in ea macerato, tepido os colluat. Si vero saliva retinetur, levigato myrti surculo, et summa ejus parte tenella inflexa molli lana obvoluta, conspectis faucibus, salivam expurgato, et si venter non subeat, glandem adhibeto, aut infuso subluo. Ptisanæ autem succum sorbeat, et aquam insuper bibat.

et l'eau pour boisson. Si avec ces secours il va mieux, c'est bon signe. Sinon, il ne reste qu'une espérance, savoir : d'ouvrir au sinciput, et, après avoir laissé bien couler le sang, rapprocher les bords de l'incision, panser et mettre un bandage. Si on n'ouvre, la mort arrive communément le dix-huitième ou le vingtième jour.

L'esquinancie.

24. (Voyez le n° 9.) On est pris de la fièvre avec des frissons, des douleurs de tête, tumeur aux glandes du gosier, difficulté d'avaler la salive, crachements de quelques glaires épaisses, et bruit dans le pharynx. En examinant le fond de la bouche, après avoir baissé la langue, vous trouvez que la luette n'est pas grossie, qu'elle est molle; tous les entours sont enduits d'une salive gluante, que le malade ne peut arracher pour la cracher. Il ne peut non plus rester couché; dès qu'il s'étend, il étouffe. Dans cet état, il faut commencer par appliquer une ventouse au cou, puis raser la tête, et en mettre une autre près des oreilles de chaque côté, les y laisser longtemps et les scarifier. On fait ensuite recevoir la vapeur de vinaigre, dans lequel on a mis du nitre, de l'origan et des graines de cresson : après avoir pulvérisé le tout, on le mêle avec parties égales d'eau et de vinaigre; on met le mélange dans un pot qu'on recouvre, en y plaçant un tuyau de roseau pour laisser échapper la fumée; on place le pot sur des charbons allumés, de manière que la fumée en puisse sortir lorsqu'il bout. Quand elle s'élève, le malade la reçoit dans la bouche qu'il tient ouverte, prenant garde de ne point brûler le gosier. On applique antérieurement des éponges imbibées d'eau chaude. qu'on place sur les glandes maxillaires et autres salivaires. On gargarise avec une infusion d'origan, de sariète, d'ache, de menthe, d'un peu de nitre dans l'hydromel aiguisé avec un peu de vinaigre : on écrase légèrement les feuilles des plantes susdites, avant de les mettre en infusion : le nitre s'y dissout facilement. L'infusion, quand on s'en sert, doit être tiède. Lorsque la salive reste adhérente, on a une branche de myrthe raclée et polie, dont on recourbe le bout : on y attache un peu de laine surge; l'on s'en sert pour regarder au gosier, et pour en détacher les glaires avec précaution. Si le ventre est serré, on met un suppositoire, ou bien on donne des lavements. On emploie la tisane crémée pour nourriture, l'eau pour boisson. Quand il se fait une tumeur extérieure, que la poitrine se tuméscie dans

Quod si ei tumor rubicundus enascatur, et ad pectus intumescat, et ardeat, salutis major spes est. Hæc autem ei facienda sunt. Ubi foras inflammatio vertitur, betas frigida imbutas admoveto, tepidis autem os colluat, et ne lavet. Quibus factis fere evadet. Morbus autem lethalis est, et omnino pauci evadunt.

Alia angina. Febris et dolor caput prendit, fauces et maxillæ inflammantur, neque salivam æger devorare potest, sed crassum et copiosum exspuit, et ægre loquitur.

Cum sic habuerit, primum quidem eo, quo supra diximus, modo cucurbitulam admoveto; deinde spongiam calida maceratam cervici et maxillis apponito, aquam mulsam aquosam ad os collaudum exhibeto, et ptisanæ succum sorbere cogito. Quod si, ubi hæc fecerit, saliva non exeat, suffitum eodem modo, velut in superiore, parato. Quod si ei ad pectus, aut ad cervicem, inflammatio vertatur, betis aut cucurbitis concisis, in aquam calidam conjectis, frigidam supersorbeat et bibat, quo facilius sputum excreetur. Cum vero tumor in pectore extuberat, plures evadunt. At si, faucibus et tumoribus sedatis, ad pulmonem morbus versus fuerit, confestim febris et lateris dolor insuper corripunt, et ubi hoc contingit, plerumque æger moritur. Quod si dies quinque effugerit, purulentus evadit, nisi ipsum confestim tussis corripuerit, quæ si corripuerit, excreato et repurgato sputo, convalescit. Huic, quamdiu dolor lateris detinet, latus calefaciendum, et offerenda, quæ pulmonis inflammationi conveniunt. Quod si dies quinque superarit, et febris remiserit, tussis vero detineat, primis quidem diebus æger sorditionibus utatur. Cum vero cibos sumere occæperit, quam pinguisimos et maxime salsos edat. At si tussis non adsit, verum eum purulentum fieri cognoscas, ubi is cœnaverit, cumque dormire volet, alia quam plurima cruda edat, et vinum generosum meracius superbibat. Quod si sic quidem ei pus eruperit, bene habet; sin minus, postridie, ubi calida laveris, suffitum exhibeto, et si eruperit, velut purulentum curato.

Alia angina. Linguae pars posterior inflammatione tentatur, locusque sub

le haut avec rougeur et inflammation, il y a beaucoup d'espoir de guérison. Alors, dès que l'inflammation se porte au dehors, on y applique des blettes trempées dans l'eau fraîche : on fait des gargarismes et des lotions de boucho, avec de l'eau tiède. On pourra guérir par ces moyens. La maladie est en général mortelle, peu en réchappent.

Autre esquinancie.

25. On a la fièvre, des douleurs de tête, les glandes salivaires et le gosier enflammés. On ne peut avaler la salive; on rend beaucoup de glaires épaisses; on ne parle qu'avec peine. Dans cet état, on applique d'abord une ventouse en la manière déjà dite (1). On use ensuite d'éponges imbibées d'eau chaude, qu'on applique sur le cou et sur les glandes maxillaires. On fait gargariser avec de l'hydromel, coupé d'eau. On tâche de faire avaler de la tisane crémée. Si cela ne suffit point, on fumege comme ci-dessus pour faire détacher les glaires. Quand l'inflammation se porte antérieurement au haut de la poitrine, ou au cou, on fait boire de l'eau froide dans laquelle on a mis à infuser des blettes, ou de la citrouille coupée en morceaux, afin de rendre le crachement des glaires plus faciles. Il en réchappe plusieurs de ceux à qui il vient une tumeur au haut de la poitrine: mais lorsque le gosier et la tumeur de la poitrine, en se dégageant, envoient la maladie vers le poulmon, on sent bientôt une douleur de côté avec fièvre, et dans ce cas on meurt communément. Si l'on survit, on tombe le cinquième jour dans une suppuration interne; à moins qu'il ne vienne promptement une forte toux, accompagnée de crachats qui purgent la poitrine, auquel cas on recouvre la santé. Durant qu'on sent la douleur à la poitrine, il faut fomentier le côté, et pratiquer tout ce qu'on fait dans les péricépnemonies. Lorsqu'on a passé les cinq jours, que la fièvre s'apaise, que la toux persiste, on doit vivre, pendant les premiers jours, d'aliments liquides. Quand on commence à user des solides, on les prend qui soient doux et atténuants. Si la toux n'y est plus, et si vous avez lieu de croire qu'il se fait une suppuration interne, vous ferez manger après souper beaucoup d'ail cru au moment du coucher, et boire du vin pur par-dessus. Cette méthode fera crever l'abcès. Sinon, on fera le lendemain des fomentations chaudes, et des fumi-

(1) N° 24.

tonsillis ad guttur (qui Græcis κλειδρον dicitur), neque salivam, neque aliud quidquam devorare potest, sed si cogatur, ei per nares effluit.

Cum sic habuerit, mentham viridem, apium, origanum, nitrum, et rhois rubri portionem terito, melle subigito, iisque crassioribus redditis, linguam interiore parte, qua intumescit, illinito. Deinde ficus aqua decoquito, rhois triti parvam portionem hoc ficuum decocto macerato, eoque, si possit, ad gargarisandum utatur; sin minus, os colluat. Aquam vero, in qua crassiores farinæ hordeaceæ partes maceratæ fuerint, potui exhibeto. Exteriore autem parte collo et maxillis cataplasma, ex farina calida in vino et oleo cocta, imposito, et panes calidos admoveto. Ut plurimum enim locus sub tonsillis ad guttur suppurat. Quod si sua quidem sponte eruperit, sanus evadit; sin minus, ubi digito immisso contracontractaveris, an molle sit, acuto ferramento ad digitum alligato, perforato. Quibus factis multi convalescunt. Hic vero morbus minimum lethalis est.

CAPUT X. — De uva, tonsillis, linguæ tuberculo, palati inflammatione, et eorum morborum curatione.

Uva, gurgulionis affectio. Si uva in faucibus oriatur, summus gurgulio aqua impletur, ejusque extrema pars rotunda et pellucida redditur, respirationemque intercipit. Quod si maxillæ utraque ex parte inflammatione tentatæ fuerint, æger strangulatur. Sin vero citra horum inflammationem hæc affectio per se exoriatur, is minus perit.

Cum sic habuerit, gurgulionem digito apprehensum, et sursum ad palatum appressum, extrema parte præcidito. Deinde herbarum hortensium odoratarum, et pro condimentis usurpatarum, decoctum ad gargarisandum dato, et farinam frigidam delingendam, aquamque superbibendam, neque is lavet.

Tonsillæ. Si tonsillæ orientur, sub maxillis ex utraque parte tumor sit, qui

gations. Quand l'abcès sera crevé, vous traiterez comme dans les empyèmes.

Autre angine.

26. La base de la langue et la fosse de l'arrière-bouche s'enflamment. On ne peut avaler ni la salive, ni rien autre. Si on s'efforce de boiré, on rend le liquide par le nez. Dans cet état, l'on aura une mixtion faite avec la menthe verte, l'ache, l'origan, le nitre et les grenades rouges, le tout pilé ensemble et incorporé avec le miel, pour en oindre la base de la langue à l'endroit où elle est enflée. On fait de plus bouillir des figues dans l'eau, y ajoutant quelques morceaux de grenade, pour employer cette décoction en gargarisme, quand le malade peut gargariser : sinon, on en fait laver la bouche. La boisson sera de l'eau blanche avec de la farine. Extérieurement on applique sur le cou et sur les glandes un cataplasme fait avec la farine, le vin, et l'huile, suffisamment cuits. On met aussi du pain chaud sur ces parties; car il se fait ordinairement du pus dans l'arrière-bouche. Si l'abcès perce de lui-même, le malade est sauvé. S'il ne crève point, il faut tâter avec les doigts pour reconnaître quand il est mur. On l'ouvre alors avec la pointe d'une lancette qu'on tient du bout des doigts. On guérit ordinairement de cette maladie; elle est en général peu mortelle.

Le raisin.

27. Lorsqu'on voit comme un grain de raisin pendant au haut du gosier, c'est le bout de la luette qui se remplit d'eau. Il s'arrondit, et il devient transparent : il gêne la respiration; et si les parties voisines de chaque côté s'enflamment, on est suffoqué. Quand le raisin vient sans cette inflammation, on n'en meurt guère. Dans cet état, on presse avec le doigt la luette vers le haut, et l'on en coupe le bout. On fait ensuite gargariser avec une décoction de plantes détersives. On donne de la farine froide à lécher pour nourriture, et de l'eau par-dessus pour boisson, sans laver la bouche.

Les tumeurs des amygdales.

28. Quand les amygdales sont tuméfiées, il se fait, sous la mâchoire de chaque côté, une enflure qu'on reconnaît, en ce qu'on trouve une dureté en y touchant; et toute la luette s'engorge d'humeurs. Dans cet état, on introduit le doigt pour repousser les amygdales. On porte sur la luette de la poudre de fleur d'airain, dont on l'oingt à sec. On fait gargariser avec

ad contactum foris durus est, et totus gurgulio inflammatione vexatur.

Cum sic habuerit, immisso digito tonsillas protrudito, ad gurgulionem vero æris florem siccum illinito, et herbarum hortensium odoratarum decoctum insolatum gargarizandum exhibeto, et extrinsecus, qua parte tumor est, hordeaceam farinam, in vino et oleo coctam, in cataplasmate tepidam admoveto. Ubi vero tubercula mollia esse videbuntur, intus contractata, scalpello pertundito. Quædam tamen etiam sua sponte sedantur.

Hypoglossis. Si hypoglossis, seu tuberculum sub lingua, oriatur, lingua intumescit, parsque sub ipsa et externa ad contactum dura est, et salivam devorare æger non potest.

Cum sic habuerit, spongiam calida madefactam apponito, et farinam hordeaceam, vino et oleo incoctam, parte exteriori, qua intumescit, in cataplasmate admoveto, ficuum decoctum ad gargarizandum dato, nec lavato. Ubi vero purulentum fuerit, secato. Quandoque autem sua sponte erumpit, et citra sectionem considit. Cum vero parte externa suppuraverit, inurito.

Inflammatiô in palato consistens. Si vero inflammatiô in palato contracta fuerit, id intumescit et suppurat.

Cum sic habuerit, tuberculum urito, ubi pus exierit, reliquum eluito, primum quidem nitro et aqua tepida, deinde vino. Postquam elueris, uvam albam passam, detractis acinis, tritam in usturæ locum imponito, cumque effluerit, vino meraco tepido colluat, et ubi æger quid edere aut sorbere volet, spongiam immitto, istaque, donec convalescat, facito.

CAPUT XI. — De quinque polypis; pendulo, oblongo, molli, carnoso, duro, nasum implente; pendulo, rotundo, molli, calloso, et cancris parvisimili, eorumque curatione.

Polypus. Si polypus oriatur in naso, ex mediis cartilaginibus, velut gurgulio dependet, et ubi æger spiritum expellit,

une infusion de plantes aromatiques et détersives, faite au soleil. On applique extérieurement, à l'endroit de la tumeur, un cataplasme tiède, fait avec la farine, le vin et l'huile. Lorsque vous reconnaîtrez en y touchant, que le dépôt est mûr, percez-le en dedans d'un coup de petit scalpel. — Si la tumeur est sous la langue, celle-ci est enflée, on y trouve de la dureté en tâtant par-dessus : le malade ne peut avaler la salive. Dans cet état, on applique des éponges imbibées d'eau chaude, des cataplasmes de farine cuite dans le vin et l'huile. On fait, avec une décoction de figues, des gargarismes après lesquels on ne lave point la bouche : lorsque la tumeur est venue à suppuration, on l'ouvre ; quelquefois elle se perce d'elle-même ; ou bien, elle se dissipe sans s'ouvrir. Si elle s'ouvre en dehors, on y met le feu. — Il se fait des inflammations au palais, des tumeurs et des suppurations. Il faut appliquer le feu aux tumeurs : quand le pus s'est écoulé, on fait des lotions, d'abord avec du nitre dans de l'eau tiède, puis avec du vin ; ensuite on écrase des raisins blancs secs, dont on a tiré les pépins ; on les applique sur l'endroit brûlé. Lorsque la matière est bien sortie, on lave avec du vin pur tiède, toutes les fois que le malade doit manger ou avaler. On met une petite éponge dans la poche de l'abcès : l'on continue ainsi jusqu'à guérison.

Le polype, 1^{re} espèce.

29. (Cinq espèces de polypes. Première espèce.) Il se forme des polypes dans le nez. Il y en a qui sont suspendus dans le milieu entre les cartilages, comme la luette est suspendue au haut du palais. En expirant on les pousse en dehors : ils sont mous. En inspirant on les retire en dedans ; le son de la voix en devient nasal. Ils font ronfler, quand on dort. Pour traiter cet état, on coupe un morceau d'éponge cylindrique : on le roule en spirale, en le serrant avec du fil d'Égypte, pour le rendre dur. Il doit être de grosseur à pouvoir entrer dans le nez. On y attache quatre fils de la longueur d'environ une coudée chacun, après en avoir réuni les quatre bouts en un seul. L'on a une sonde courbe d'étain, percée par un bout ; on la pousse par le petit bout, de la bouche dans le nez. On y attache au moyen du trou le bout des quatre fils ; après quoi on la retire en appuyant le fil contre une petite palette, qu'on tient fortement appuyée près de la luette. Lorsqu'on a tiré à soi le fil avec l'éponge, et que le sang s'est arrêté, on garnit le nez de charpie sèche, après avoir enduit

foras mollis progreditur; ubi vero attrahit, regreditur. Vocem obscuram, et inter dormiendum stertorem facit.

Cum sic habuerit, spongiam rotundam concisam, et in orbem, velut spiram, contortam, lino ægyptiaco convolvito, et duram reddito. Sit autem ea magnitudine, quæ naribus sit adaptata. Spongiam quadruplici lineo filo, quod cubitali sit longitudine unumquodque, deligato. Deinde ea in unum principium coacta, sumtaque tenui virga stannea, quæ altera parte acus foramen habeat, virgam acuta sui parte in os transmittito, et transmisso per acus foramen lineo filo, eam apprehensam trahito, donec florum principium apprehendas. Deinde specillo ad unguæ similitudinem bisulco, gurgulioni subdito, obnixè trahito, donec polypum eduxeris. Cumque extraxeris, et sanguis fluere desierit, siccum linamentum specillo convolutum immittito, et de cætero æris flore, cum melle fervefacto, linamentum illitum in nares imponito. Ulcere jam percurato, plumbum ita efformatum, ut ad ulcus pertingat, melle illitum, donec convalescat, apponito.

Alius polypus. Nasus carne impletur, quæ ad contactum dura apparet, neque naribus æger respirare potest.

Cum sic habuerit, immissa fistula, feramentis tribus aut quatuor inurere oportet. Post ustionem veratrum nigrum tritum injicito, et ubi caro computruerit, et exciderit, penicillum lineum, melle cum æris flore illitum, imponito. Cumque ulcus percuratum fuerit, plumbeas laminas melle illitas indito, donec convalescat.

Alius polypus. Interiore ex parte caro rotunda ex cartilagine prominet, ad contactum vero mollis est.

Cum sic habuerit, nerveo fune accepto, in eo tenuem laqueum facito, tenui filo convolvito, deinde alterum initium per laqueum transmittito, majore laqueo facito, mox initium per virgam stanneam trajicito. Postea immisum in nares laqueum, per specillum incisum circum polypum extendito, quo obducto, virgam per os trajicito, eamque correptam trahito, specillo, instar unguæ, bisulco ad

l'intérieur du nez de miel bouilli avec de la fleur d'airain. Quand la plaie est prête à se cicatriser, on y applique une lame de plomb, qui s'y adapte bien. On la couvre préalablement de miel, et on la laisse jusqu'à parfaite guérison.

Autre polype.

50. (*Seconde espèce.*) Le nez se remplit de carnosités; en les touchant, on les trouve dures; on ne peut respirer que par la bouche. Alors il faut y porter un fer rouge avec un conducteur, pour y mettre le feu à trois ou quatre reprises. Après avoir brûlé, on y souffle de la poudre d'ellébore noir. Lorsque les chairs sont tombées, on met de la charpie et des linges enduits de miel. Enfin, quand le mal se cicatrise, on y place des lames de plomb enduites de miel, jusqu'à parfaite guérison.

Autre polype.

51. (*Troisième espèce.*) Il vient, entre les cartilages, une excroissance ronde, molle au toucher. Dans ce cas, on a une corde de boyau mince; on y attache, par l'un des bouts, un petit fil fin, au moyen d'un léger nœud; puis on fait, avec l'autre bout, un nœud coulant assez grand. On introduit ainsi la corde dans le nez, par le fond de la bouche, avec la sonde d'étaim. Après avoir engagé la carnosité à son origine dans le nœud, on place, comme ci-devant, près la luette, une spatule crénelée; et l'on tire à soi la corde de boyau, en appuyant de la spatule. Le traitement se fait ensuite comme ci-dessus (1).

Autre polype.

52. (*Quatrième espèce.*) Il vient dans l'intérieur, près du cartilage, quelque chose de dur qui a l'air de chairs; mais si l'on y touche, cela résonne comme une pierre. Dans ce cas, il faut, avec le scalpel, faire une incision au nez, emporter l'excroissance, y mettre ensuite le feu, puis faire des points de suture à l'incision; oindre la plaie, y mettre de la charpie, et, lorsqu'elle est en suppuration, panser avec le miel et la fleur d'airain. On achève le traitement, en plaçant une lame de plomb dans l'intérieur.

Autre polype.

53. (*Cinquième espèce de polypes.* Ceux-ci paraissent être des espèces de verrues. Il vient au bout du nez comme des petits chancre, qui descendent obliquement

eundem modum sub gurgulione obfirmato. Ubi vero extraxeris, velut superiorem curato.

Alius polypus. Interiore ex parte circa cartilaginem durum quid aliqua ex causa adnascitur, quod caro esse videtur; si vero attigeris, sonat velut lapillus.

Cum ita habuerit, nasum per scalpellum divisum expurgato, mox inurito, quo facto rursus nasum consuato, et penicillo unguine illito imposito, ulcus curato, ac ubi circumputruerit, æris florem cum melle illinito, plumbea vero lamina immissa percurato.

Alius. In cartilaginiis summa parte ex obliquo velut cancri parvi exoriuntur, quos omnes inurere oportet, inustus veratro aspergito. Ubi vero putruerint, æris flore cum melle exterito, plumbea lamina percurato.

CAPUT XII. — De ictero sine febre, et ictero cum febre, et eorum curatione.

Morbus regius. Facies nigricat, præcipueque partes in umbra latentes, oculi ex virore pallescent, lingua inferiore parte, venæque sub lingua crassæ sunt et nigre, febre æger caret, et urinam crassam biliosamque reddit.

Cum sic habuerit, primum quidem venas sub lingua pertundito; deinde ubi multa calida laveris, asphodeli radices quinque pari portione, repurgatas et vino incoctas, apii foliis admixtis, quantum manus capere possit, jejuno bibendas exhibeto. Vini dulcis tres dimidias heminas. Æginenses affusas ad dimidiam heminam coquito, hoc permixtum ex iisdem propinato. Postquam vero urinam æger reddiderit, cibis alvum subducentibus utatur, post cibum cicer album edat, vinum album, copiosum, aquosum bibat, apium et porrum in cibo comedat. Hæc septem diebus faciat, et si quidem in his color moderate tibi repurgatus esse videatur, sat est; sin minus, aliis tribus eadem faciat. Postea vero, unius aut alterius diei mora interposita, medicamen-

des cartilages. Il faut les brûler tous, et, après y avoir mis le feu, saupoudrer avec l'ellébore. Quand la suppuration est établie, on panse avec le miel et la fleur d'airain. On achève le traitement, en plaçant une lame de plomb.

Lictère (1).

34. On brunit de la peau du visage et des parties habituellement couvertes. Les yeux deviennent verts, ainsi que le bout de la langue. Les veines sublinguales grossissent et noircissent. On n'a point de fièvre. L'urine est épaisse, bilieuse. Dans cet état, on commencera par la saignée des raines; puis on fera boire à jeun la décoction de racine d'asphodèle, au nombre de cinq, qu'on fera bouillir dans une livre de vin, après les avoir mondées et lavées de l'eau chaude, ajoutant une poignée de feuilles d'ache, et l'on réduira la décoction à cinq onces de boisson. Après avoir poussé par les urines, on donnera des aliments laxatifs. A la fin du repas, on fera manger des pois chiches blancs. On prescrira une boisson abondante de vin blanc, coupé avec de l'eau. On usera, parmi les aliments, de l'ache et des porreaux: ainsi, pendant sept jours. Si la peau se nettoie, cela suffira: sinon on continuera encore durant trois jours; puis, après un ou deux jours d'intervalle, on prendra quelque sternutatoire; et on avalera, en boisson, un remède propre à purger la bile par bas. Si le malade est atteint de la rate, il prendra du lait d'ânesse, ou du petit lait. Au moyen de ce traitement, on recouvre la santé.

Autre ictere.

35. On a un peu de fièvre et des pesanteurs de tête; quelquefois même il n'y a point de fièvre. On devient jaune, surtout des yeux. On se sent faible du corps. Les urines sont épaisses et vertes. On doit, dans ce cas, faire prendre des bains et des diurétiques. Quand le malade est mieux, et que la couleur revient naturelle, on lui donne quelque sternutatoire et un purgatif par bas. Il faut

(1) Nous perdons ici le fil que nous cherchions pour suivre l'ordre des maladies dont il est parlé dans tout ce Traité. Il me semble que nous abandonnons maintenant celles de la tête, et que nous allons parcourir celle des autres cavités, sans y pouvoir découvrir un ordre bien marqué. Mais le titre mis aux divers numéros servira à se reconnaître et à trouver les maladies que l'on voudra y chercher, lorsqu'elles y seront.

tum ad nares admoveto; deinde medicamentum deorsum purgans, ex quo bilis repurgetur, propinato. Et si quidem lienosus fuerit, lac asininum, aut serum postea bibendum dato; hisque factis sanum reddes.

Alius morbus regius. Febris levis prendit, caput gravitas detinet, nonnullis etiam febris cessat, ipse vero ex virore pallidus evadit, præcipueque oculi, debilis est, corporis ad motionem impotentia gravatur, et urina crassa ac cum virore pallida redditur.

Hunc calida lavato, et, quæ urinis ducunt, bibenda exhibeto. Ubi vero purior esse, et calor melior tibi videbitur, medicamento naribus admoto, etiam medicamentum deorsum purgans postea bibendum dato. Cibis autem, quam mollissimis, æger utatur, vinum album, dulce, aquosum bibat; quibus factis sanum reddes.

CAPUT XIII. — De trium febrium a bile ortarum curatione.

Febres ex bile. Si quis bile vexetur, febris eum quotidie prendit et dimittit, potissimum vero medio die detinet, os amarum est, et cum æger sine cibo fuerit, offenditur, ubi vero comederit, strangulatur, et paucis cibis impletur, eos exsecratur, et vomitionibus tentatur, ad lumbos et crura gravitas decumbit, multumque is dormit. Huic, si post febrem frigido et copioso sudore exsudarit, neque febre liberetur, diuturnus morbus evadit. Si vero minime exsudarit, citius judicatur.

Cum sic habuerit, ubi nonum diem attigerit, medicamentum purgans exhibeto. Si enim statim per febris exordia exhibueris, postquam purgatus fuerit, febris repetit, rursusque medicamento indiget. Cum vero os minime laboret, sed ad imum ventrem tormina decumbant, medicamentum deorsum purgans propinato, posteaque lac asininum, aut serum, aut succum aliquem bibendum dato. Quod si debilis fuerit, alvum infuso subluo. At vero ante medicamenti pur-

qu'il use d'aliments doux, de vin blanc doux, coupé avec de l'eau. Au moyen de ce traitement, on recouvre la santé.

Fièvre bilieuse.

36. Quand on est tourmenté de la bile, on a tous les jours la fièvre qui se fait principalement sentir à midi, et qui quitte ensuite. La bouche est amère; le mal est plus fort durant qu'on est à jeun. On se sent étouffer après le manger; peu d'aliments remplissent; on les voit avec répugnance; leur vue suffit seule pour donner des vomissements. On sent un poids aux sourcils et aux jambes; on dort beaucoup. Dans la chaleur, il y a des sueurs. S'il y a des froids forts, si la fièvre ne désampare point, la maladie sera longue. Lorsqu'il n'y a pas de sueurs, elle est jugée dans peu. Dans cet état, on donnera un purgatif le neuvième jour. Si on le donnait tout de suite, dès que la fièvre se déclare, elle augmenterait après la purgation, et il faudrait y revenir. Lorsqu'on n'éprouve point de rapports à la bouche, et que le désordre se passe dans le bas-ventre, il faut évacuer par bas; dans les premiers jours, donner du lait d'ânesse, ou du petit-lait, ou quelque suc laxatif. Si le malade est faible, on se borne à des lavements. Quand la fièvre persiste, l'on fait prendre, le matin, de l'hydromel, avant d'administrer les purgatifs. On fait boire de l'eau pure, les autres jours, pendant tout le temps que la fièvre dure, autant que le malade veut en boire. Dès que la fièvre a fini, on donne de la tisane crémée, ou un peu de millet, et de bon vin blanc par-dessus, coupé avec de l'eau. Si la fièvre dure toujours, ne quittant ni nuit ni jour, avec de la chaleur aux parties supérieures qui se manifeste au toucher, et du froid, tant au ventre qu'aux pieds et au visage, il faut s'abstenir de purger, se borner à des lavements émollients, faire prendre la tisane crémée deux fois le jour, avec du vin trempé par-dessus. Dans le reste du temps, on boit de l'eau fraîche. Si, le septième jour, il ne survient point de sueur, et si la fièvre ne relâche point, le malade meurt communément le quatorzième.

Autre fièvre.

37. A l'extérieur, on paraît peu malade; mais l'intérieur est brûlant, la langue est âpre, l'air de la respiration qui sort par le nez ou par la bouche est fort chaud. Au cinquième jour, les hypochondres deviennent durs et douloureux. La peau prend la couleur de l'ictère. Les urines sont épaisses, bilieuses. Il faut qu'au septième jour il survienne

gantis portionem si quis febre vexetur, mane quidem aquam mulsam aquosam exhibeto; alio vero die, quo febris detinet, frigidam, quantam volet, bibendam dato. Cum vero febris remiserit, ptisanæ succum, aut milium liquidum sorbendum, et vinum album, generosum, aquosum superbibendum dato. Quod si febre detineatur, neque hæc de nocte, neque de die remiserit, et si æger ad contactum superiores quidem partes calidas habeat, venter autem et pedes frigidus sint, et lingua aspera, huic medicamentum purgans minime exhibeto, sed molli infuso alvum subluito, et ptisanæ succum bis die frigidum sorbendum dato, posteaque vinum aquosum propinato, reliquo vero tempore aquam quam frigidissimam bibendam. Hic si quidem septimo die exsudarit, et febris eum dimiserit, bene habet; sin minus, plerumque decimo quarto die moritur.

Alia febris. Extérieure parte ad contactum febris levis est, intus vero ardet, lingua est aspera, naribus et ore calidum æger expirat. Ubi vero diem quintum attigerit, præcordia dura sunt, dolentia, et color, qualis in ictero detento apparet, urinamque crassam ac biliosam rejicit. Hunc si quidem septimo die rigor et vehemens febris prehenderit, ac is exsudarit, bene habet; sin minus, septimo aut nono die moritur. Corripit autem maxime hic morbus, si anni tempus minime squalidum fuerit.

Cum sic habuerit, quotidie calida lavato, aquam mulsam aquosam copiosam propinato, et succum ptisanæ frigidum bis die sorbendum dato, et post sorbitionem vinum aquosum, album, modicum bibendum. Quod si alvus minime subeat, per infusum eum subluito, aut glandem apponito. Cibum, quoad febris remiserit, ne exhibeto; ubi vero cessaverit, medicamentum deorsum purgans bibendum dato. Quandoque enim revertitur morbus, si impurgatus permanserit. Idem morbus rursus prendit, si sanguis supra modum biliosus fuerit.

Si tertiâ febris detineat, si quidem post tres accessiones quarta prehendant, medicamentum deorsum purgans propinato. Quod si medicamento tibi minime indigere videatur, pentaphylli radices, acetabuli quantitate in aqua tritas, bibendas dato. Si vero ne sic quidem sedetur, ubi multa calida laverit, trifolium et laseris succum, cum vino pari aqua

une grosse fièvre par froid, suivie de sueurs; sinon le malade meurt le septième ou le huitième. Cette maladie n'a point lieu quand l'été n'a pas eu de chaleurs étouffantes. Dans cet état, on doit donner des bains tous les jours, faire boire beaucoup d'hydromel aqueux, administrer la tisane crémée, froide, deux fois par jour, avec un peu de vin blanc, coupé d'eau par-dessus; si le ventre ne se lâche point, donner des lavements ou mettre un suppositoire; ne permettre de manger qu'après que la fièvre a fini. Quand elle a passé, on purge par bas. Le mal répète, si l'on ne purge point.

38. Cette maladie prend aussi, quand dans les fièvres tierces le sang se trouve infecté de bile. Si le quatrième accès survient dans cet état, il faut purger par bas. Quand vous croirez ne devoir pas donner de purgatif, faites prendre environ deux onces de suc de quintefeuille dans de l'eau. Si cela ne soulage point, vous donnerez un bain, et de suite le suc de sylphium avec le trèfle, dans du vin coupé d'eau, à parties égales. On tiendra le malade couché, bien couvert, pour le faire suer. Durant la sueur, s'il a soif, il boira de l'eau blanchie avec de la farine. Le soir, il prendra un peu de crème de millet, buvant du vin par-dessus. Il usera d'aliments sains, jusqu'à parfaite guérison.

La fièvre quarte.

59. Lorsque la fièvre quarte prend à la suite d'une autre maladie, ce qui arrive pour n'avoir pas purgé, on fera d'abord prendre un purgatif par bas. On purgera ensuite la tête; puis on donnera de nouveau le purgatif par bas. Si, par ce moyen, la fièvre se suspend après la purgation, pendant le temps de deux accès, on fera prendre un bain chaud. On donne dans du vin de la graine de jusquiame, le poids d'un grain de millet, autant de mandragore, du suc de sylphium de la grosseur de trois fèves, autant de trèfle. Quand la fièvre aura pris à raison de fatigues ou de voyages dans un état qui paraissait celui de la bonne santé, on commencera par faire des fomentations; on donnera ensuite de l'ail trempé dans du miel; puis on fera avaler quantité de suc de lentilles, mêlé de miel et de vinaigre. Lorsque l'estomac sera rempli, on fera prendre un émétique; puis, à l'issue d'un bain chaud, après que la chaleur sera passée, le malade avalera un sorbet (1) avec de l'eau. Le soir, il

(1) Je traduis ici *κρυζών* par *sorbet*, comme je l'ai déjà traduit plus d'une

admixa, propinato, reclinatumque multis vestimentis, donec exudet, contegito. Post sudorem si sitiatur, polentam ex aqua bibendam dato, vesperi vero milium tenue coctum æger sorbeat, vinumque superbibat. Cibis vero quam mollissimis utatur, donec febris dimittat.

CAPUT XIV. — De febris quartanæ curatione.

Febris quartana. Cum febris quartana detinet, si quidem ex alio morbo non purgatum corripit, medicamentum deorsum purgans propinato; deinde caput repurgato; postea medicamentum deorsum purgans iterum dato. Quod si nec his factis cesset, interpositis duabus post purgationem per inferiora accessionibus, post multæ calidæ balneum, semen hyoscyami milii magnitudine, mandragoram pari portione, laseris succum trium fabarum quantitate, et trifolii parem modum, ex vino meraco bibendum exhibeto. Si vero robustus esse, et bene sibi valere videatur, et ex lassitudine ac itinere febris in eo contracta ad quartanam perducta sit, post fomenta adhibita, alium melle maceratum ipsi exhibeto, deinde lentis cremorem, melle et aceto admixto, superbibat. Ubi cibo expletus fuerit, vomat; post calidæ balneum, postquam refrixerit, cyceonem ex aqua bibat; vespere vero cibis mollibus, neque multis, utatur. Secunda autem accessione, calida loto, et vestimentis contacto, quoad exudet, confestim veratri albi radicem trium digitorum longitudinem, trifolii drachmæ quantitatem, succi laseris duarum fabarum pondus, ex vino meraco, propinato. Quod si vomitiones ipsum detineant, vomat is; sin minus, eodem modo, post capitis purgationem. Cibis vero, quam mollissimis et acerrimis, utatur. Cum autem ipsum accessio invaserit, ne jejunos medicamentum bibat.

CAPUT XV. — De triplici pleuritide, et cujusque signis, et curatione.

Lateris morbus. Lateris morbus ubiprehendit, febris et rigor detinet, dolor per spinam ad pectus pervadit, erectæ cervicis spiratio (orthopnæam dicunt),

prendra des aliments émollients, en petite quantité. Après l'accès suivant, à l'issue du bain chaud, il se tiendra bien couvert, jusqu'à ce que la sueur se déclare; alors on lui donnera promptement de la racine d'ellébore, de la longueur d'environ trois doigts, une drachme de trèfle, et du suc de sylphium de la grosseur de deux fèves, le tout mêlé dans du vin pur. Si ce remède fait vomir, on laissera aller le vomissement; s'il n'y en a point, on ne fera rien autre pour l'exciter. Après avoir purgé la tête, le malade passera à l'usage des aliments émollients et amers. Pendant tout le temps que les accès durent, il ne prendra point de remèdes à jeun.

La pleurésie.

40. Quand la pleurésie prend, elle se déclare avec froid et fièvre, douleurs à l'épine, grande difficulté de respirer, toux, salive blanche et bilieuse, crachement difficile, douleurs aux aines, urines sanguinolentes. Dans cet état, si la fièvre quitte au septième jour, on est guéri; sinon, la maladie se proroge quelquefois jusqu'au quatorzième; plusieurs y succombent. Quand elle passe le quatorzième, on en réchappe. Durant les douleurs, on fait des fomentations chaudes. On donne à boire du miel bouilli, avec parties égales de vinaigre; on y ajoute un dix-neuvième d'eau (1); on en donne souvent, en petite quantité, y ajoutant encore de l'eau et un peu de vinaigre. On nourrit avec la crème de millet, dans laquelle on met un peu de miel froid, environ deux onces chaque fois. La boisson est de bon vin blanc, en petite quantité, coupé avec de l'eau. Il faut le choi-

fois. J'avoue que le mot sorbet ne présente pas une idée bien précise; aussi ne savons-nous guère ce que les Grecs voulaient désigner par leur *Κυζίν* dont il est fait souvent mention dans leurs écrits, même dans Homère. Il paraît cependant que c'était tantôt un mets, tantôt une boisson; que la composition s'en faisait de beaucoup de manières différentes, et qu'il y entraient souvent du miel, du fromage, du vin, de la farine, de l'huile, etc.; que le mélange était, tantôt plus, tantôt moins épais. J'ai cru devoir traduire *Κυζίν* par une bouillie de farine d'orge, au numéro 5 du second livre du régime. On trouvera la composition du sorbet aux fleurs, *infra*, au Traité des affections internes, numéro 12.

(1) Un dix-neuvième d'eau. Cette petite quantité d'eau pourra bien paraître extraordinaire. Je traduis littéralement.

et tussis vexat, sputum album, aliquantum biliosum, non facile tussi æger rejicit, ad inguina dolor est, et urinam cruentam is reddit. Cum sic habuerit, si quidem febris septimo die remiserit, æger convalescit. Quod si non remiserit, morbus ad undecimum aut decimum quartum diem pervenit. Plerique itaque his diebus intereunt. Si vero decimum quartum diem æger superet, evadit.

Cum hoc modo dolor detinet, fomenta calida admoveto. Mel autem decoctum æger, pari affusa aceti mensura, bibat; deinde ad mellis cocti et aceti mensuram, aquæ undevigesimam portionem affusam, sensim et crebro bibendam dato, posteaque pauco affuso aceto aquam admisceto. Milii succum pauco melle instillato frigido, quantum heminæ quadrantem, in singulos cibos sorbeat, et vinum album, generosum, aquosum, paucum bibat. Vinum autem sit quam mollissimum, et minime odoratum. Cum vero febris dimiserit, duobus quidem diebus milium bis die sorbeat, et betas suavissime apparatus comedat. Post hæc catuli aut aviculæ decoctæ jus sorbeat, et paucas carnes edat. Denique vero, præcipue quamdiu morbo tentabitur, milium in prandio assumat; vesperi autem cibariis, quam paucissimis et mollissimis utatur.

Alter lateralis morbus. Febris et tussis detinent, et rigor, et lateris dolor, quandoque etiam ad jugulum, sputum æger expuit, aliquantum biliosum et subcreumentum.

Quod si contigerit, ut ei intro abscessus ruptus fuerit, qua parte maxime dolor detinet, fomenta calida admoveto, et nisi multa febris vexet, calida lavato; sin minus, minime. In potu vero aquam favi recentis maceratione condulcatam, exhibeto, postea etiam immixta aqua. Milii autem succum bis die sorbeat, et vinum album aquosum superbibat. Qui si quatuordecem dies effugerit, sanus evadit.

Alius lateralis morbus. Febris detinet, dentium stridor, et tussis sicca vexant, cum virore pallida, quandoque etiam livida tussi æger rejicit, dolor lateris eum prendit, et dorsum subrubrum evadit, caput et pectus calent, interdumque etiam venter, pedes et crura, erectus sedens tussi magis vexatur, alvus turbatur, et

sir mou, peu parfumé. Quand la fièvre a quitté, on reste pendant deux jours à la nourriture de crème de millet, deux fois par jour, et des bettes bien douces; ensuite on passe au bouillon de petits chiens, ou de volaille, dont on mange un peu de viande. Durant tout le temps de la convalescence, l'on dîne avec du millet. On mange peu le soir; on use des aliments les plus doux.

Autre pleurésie.

41. On a la fièvre, on toussé, on sent des froids et des douleurs au côté et vers la clavicule. On rend le crachat bilieux et sanguinolent. Après que l'abcès est crevé, il faut, là où l'on sent la douleur, faire beaucoup de fomentations d'eau chaude, pourvu que la fièvre ne soit pas très-forte; si elle l'est, on n'en fait point. On donne pour boisson de l'eau, dans laquelle on fait tremper des rayons de miel frais, y ajoutant d'autre eau, quand cette boisson est trop douce. Pour nourriture, la crème de millet deux fois par jour, et du vin blanc coupé avec de l'eau par-dessus. Le malade guérit, s'il passe le quatorzième jour.

Autre pleurésie.

42. La fièvre prend avec des tremblements de dents; l'on a une toux sèche; on rend quelques crachats, ou verts ou livides. Il y a douleur de côté. Le dos est rouge. La tête et la poitrine sont chaudes; quelquefois aussi le ventre, les jambes et les pieds. On toussé davantage, si l'on reste étendu. Le ventre se trouble; on rend des matières vertes, fétides. On meurt en vingt jours. Si l'on passe ce temps, on guérit. Il faudra, jusqu'à ce que le quatorzième jour soit passé, donner de l'eau blanchie avec de la farine d'orge, et un peu de bon vin blanc par-dessus, coupé avec de l'eau; de la tisane crémée froide, deux fois par jour, y mettant, au lieu de miel, du suc de grenade vineuse, quand la tisane est sur la fin de sa coction, et ne pas faire beaucoup de fomentations avec l'eau chaude. Après le quatorzième jour, on dinera avec du millet; le soir, on prendra du bouillon de volaille, dont on mangera un peu de viande. On doit être fort sobre sur les aliments. En suivant ce traitement, un petit nombre de malades guérissent.

La péripneumonie.

43. La fièvre dure au moins quatorze jours, au plus dix-huit. Durant ce temps, la toux est violente. On rend d'abord des crachats purs et épais. Le neuvième jour ou le dixième, à compter du commencement de la fièvre, ils deviennent

alvi egestio ex virore admodum pallida est, et graveolens. Hic intra dies viginti perit, quos si effugerit, convalescit.

Huic, donec quatuordecim dies præterierint, farinæ hordeacæ crassioris macerata dilutum bibendum exhibeto, et vinum album, generosum, aquosum postea propinato, ptisanæ succum frigidum bis die sorbendum dato. Cumque jam succus decoctus fuerit, mellis loco, mali punci succum vinosum, et ptisanæ succum admisceto, neque calida multa lavato. Ubi vero dies quatuordecim præterierint, postea milium in prandio æger assumat, vesperi autem avicularum carnis cum jure, et paucis cibis utatur. Ex hoc autem morbo pauci evadunt.

CAPUT XVI. — De peripneumoniæ, et ex peripneumonia suppuratorum ortu, signis, et curatione, suppuratorumque sectione, et puris evacuatione.

Pulmonis inflammatio. Febris ut minimum quatuordecim dies detinet, ad summum autem duodeviginti, quibus diebus vehementer æger per tussim rejicit, et primum quidem sputum crassum, et purum septimo et octavo die excreat. Ubi vero febris prehenderit, nono et decimo die subdulce et purulentum, quoad quatuordecim dies præterierint. Quod si decimo quidem quinto die pulmo resicatus fuerit, et per tussim rejiciat, æger convalescit. Sin minus, ad duos de viginti attendito, quibus quidem si sputum tussi rejectum sedatum fuerit, æger evadit. At si non cesset, cum interrogato, utrum ei, sputum esse dulcius, videatur. Quod si affirmaverit, morbus annuus evadit, cum pulmo pus intro colligat.

Huic primis quidem diebus vinum dulce, album, aquosum, paulatim crebro bibendum exhibeto. Ptisanæ vero succum, melle admixto ter die sorbendum, quoad dies decem et octo præterierint, et febris cessaverit. Periculum autem præcipue die septimo et decimo quarto incurrit. Cum vero æger octodecim dies superaverit, non amplius moritar, sed pus exspuit, pectus dolet, et per tussim rejicit. Cum sic habuerit, jejuno lentis decoctum propinato, jusque fresum multo adipe admixto sorbendum dato, si æstus

purulents et douceâtres jusqu'au quatorzième. Si, au dix-septième, le poumon se sèche, si les crachats sortent, on recouvre la santé; sinon, attendez le dix-huitième jour. Alors, quand la toux s'arrête, le malade guérit; quand elle ne s'arrête point, demandez s'il trouve le crachat toujours fort doux; lorsqu'il répond *qu'oui*, la maladie prend la durée d'un an. Il se forme un empyème. On donnera, pendant les premiers jours, du vin blanc doux, coupé avec de l'eau, pour en boire souvent, peu chaque fois; et de la tisane crémée avec du miel, trois fois par jour, pour nourriture pendant dix-huit jours, en attendant que la fièvre passe. Le danger est encore grand au septième et au quatorzième, après les premiers dix-huit jours passés; ensuite le malade ne risque plus de mourir *si promptement*, mais il risque de tomber dans un crachement purulent, s'il continue de sentir des douleurs à la poitrine, et si la toux persiste. Dans cet état, faites boire de la décoction de lentilles à jeun. Donnez-en la purée pour nourriture, y mêlant de la graisse, pourvu qu'il n'y ait pas de chaleur; lorsqu'il y en a, il ne faut point prendre de la purée, mais user d'aliments salés, gras, du poisson de mer plutôt que de la viande. Vous purgerez si vous le croyez nécessaire. Vous prescrirez des fumigations humides ou sèches: humides, si le pus est trop tenu; sèches, s'il est épais. Il faut ici des aliments âcres (1). renoncer au bœuf, au mouton, au cochon, à l'agneau.

44. Toutes les fois qu'il y a une supuration interne à la suite d'une péripneumonie, la fièvre persiste, la toux est sèche, il y a de l'oppression, les pieds s'enflent ensuite, les ongles des pieds et des mains deviennent crochus. Quand le malade en sera à cet état (2), on lui fera

(1) Combien ce régime n'est-il pas différent de celui que prescrivent ordinairement les médecins français dans la phthisie pulmonaire. Cependant Morton s'en rapproche souvent, dans la cure de cette maladie; et il m'a semblé quelquefois m'être fort bien trouvé des remèdes actifs, incisifs, que je croyais devoir préférer, dans plusieurs cas, aux incrassants et aux adoucissants, contre l'avis de quelques-uns de mes confrères.

(2) Le traitement qui va suivre paraîtra bien extraordinaire. J'ajoute qu'il n'est pas très-clair dans le texte, et que je ne le comprends pas bien. Il semble même, dans l'original, qu'il s'agisse de la possibilité d'introduire des remèdes dans le

non adfuerit, qui si adsit, ne sorbeat, sed cibis utatur salsis ac pinguibus, et marinis potius, quam carnibus. Quod si tibi rite purgari videatur, infuso ac fomento utitor, si quidem pus crassum fuerit, foveo, sed si tenue, infundito. Et cibis quam maxime adhæreat acribus, carnibus bubulis, ovillis et suillis absteineat.

Cum ex pulmonis inflammatione purulentus exstiterit, febris vexat, tussis sicca, difficultas spirandi, pedes intumescunt, et manuum ac pedum unguës contrahuntur.

Cum sic habuerit, decimo post die, ex quo purulentus fieri cœperit, huic multa calida loto, ari radicem tritam astragali magnitudine, salis granum, et parum mellis, ex aqua et pauco oleo, extracta lingua, tepidum infundito; deinde humerum concutito. Quod si ex eo quidem pus erumpat, sat est; sin minus, aliud facito. Ciborum acrium, et cyclaminis succum expressum, utriusque acetabulum parvum sumito, deinde laseris succum tritum fabæ quantitate, lactis caprini aut asinini acetabulo dilutum, et commixtum, tepidum infundito. Si vero ob id non erumpat, raphani corticem, et æris florem, trium fabarum quantitate leviter tritum, olei heminæ quadrante subactum, tepidum infundito. Sit autem raphani quantitas dupla. Quod si pus erumpat, cibis quam salsissimis, et maxime pinguibus, æger utatur. Sed si pus minime prodierit, paulatim ad os suffitum adhibeto, ex sii succo, vino Tornio, lacte bubulo aut caprino, pari cujusque admixta mensura, ita, ut trium heminarum modum faciant. Deinde furni testas ignitas immittito, hoc æger per fistulam trahat, ea cautione adhibita, ut ne aduratur. Ubi vero purius sputum fuerit, uticæ semen, thus, origanum, ex vino albo, melle, et pauco oleo, tertio quoque die infundito, postea vero butyrum, resinam, in melle liquefactam, neque æger amplius cibis salsis et pinguibus utatur. Intermediis autem diebus, ex infusis, jejunos bibat salviâ, rutam, satureiam, origanum pari portione, ex vino meraco ad acetabuli mensuram, cum omnibus his aspersis. Quod si ab his infusis non prorumpat, nil mirandum. Plerumque enim in ventre erumpit; confestimque melius habere videtur, cum ex angusto in ampliore locum venerit.

tirer la langue, à l'issue d'un bain chaud, le dixième jour à compter depuis la suppuration, pour y apposer une pâte composée avec de la racine d'arum, de la grosseur de l'astragale, un grain de sel et un peu de miel, le tout pilé ensemble, et incorporé avec de l'eau et un peu de graisse. On donne ensuite quelques secousses sur l'épaule. Si l'abcès crève, cela suffit; sinon l'on fera ce que je vais dire: on mêlera ensemble des suc d'aliments âcres, et de pain de pourceau, *cyclamen*, environ deux onces de chacun; on y ajoutera gros comme une fève de suc de sylphium, dissous dans environ deux onces de lait de chèvre ou d'ânesse; on versera peu à peu ce mélange tout chaud. Si l'abcès se crève, on usera d'aliments les plus salés et les plus gras. Si le pus ne sort point, on prendra quelques légères fumigations par la bouche, avec le suc d'ache dans du vin de Tornio, et du lait d'ânesse ou de vache, parties égales de chacun, faisant le tout environ six onces; on y jette des morceaux de briques rougies au four, et l'on en reçoit la vapeur par un tuyau, en prenant garde de ne point se brûler. Lorsque le crachat devient plus pur, on use d'un mélange de semence d'ortie, d'encens, d'origan, avec du vin blanc, du miel et un peu d'huile. On l'emploie ainsi pendant trois jours; ensuite l'on y met du beurre et de la résine fondue dans du miel. L'on n'use plus d'aliments salés ni gras. On prend à jeun, dans les jours d'intervalle, une infusion de sauge, de rue, de sariette et d'origan, de chacun environ deux onces dans du vin blanc. Si, malgré tous ces moyens et l'usage de cette infusion, l'abcès ne donne point de signes qu'il est crevé, c'est qu'il arrive souvent qu'il se perce dans la cavité de la poitrine; et alors on se trouve d'abord mieux, parce que le pus passe d'un endroit où il était resserré en un autre où il est au large.

Autre maladie (1).

45. Quand il s'est écoulé quelque temps, que la fièvre et la toux sont fortes, que le

poumon par la trachée-artère. Il faudrait, pour être autorisé à attribuer cette opinion à notre auteur, qu'il l'eût énoncée plus clairement. On la trouvera combattue à la fin du quatrième livre. (Voyez néanmoins un endroit que j'ai noté à ce sujet, *infra*, numéro 60, et un autre au Traité des affections internes, numéro 6.)

(1) Ce numéro me paraît être une suite du précédent. Il ne présente point une nouvelle maladie, malgré le titre qu'il porte dans le texte; ce n'est qu'un nou-

Alius morbus. Cum longius tempus progressum fuerit, febris vehemens et tussisprehendunt, latus dolet, neque in sanam quidem partem æger decubitus ferre potest, sed in dolentem, pedes et oculorum cavitates intumescunt.

Post decimum quintum ab eruptione diem huic multa calida loto, et in sella stabili collocato, alter manus detineat, tu vero, agitato humero, quoniam in latere affectio strepitum faciat, auscultato, votum autem est, ut in sinistro. Ad hunc igitur locum sectionem adhibeto, quod minus lethale est. At si præ crassitudine, et copia, nullum tibi strepitum edere videatur, quo ipsum deprehendas, quod fit interdum, latus, quod intumuerit et magis doluerit, quam infima parte sub ipsum tumorem potius, quam anteriore parte secato, quo facilior puri exitus pateat. Primum autem inter costas cutem specillo lato excisorio secato; deinde specillo acuto panniculo deligato, cujus extremam partem, unguis pollicis magnitudine relictam, intro adigito. Postea ubi, quantum puris videbitur, emiseris, vulnus penicillo ex lino crudo, cui filum alligaris, obducito, quotidie pus semel emittito. Post decimum diem, ubi totum pus emiseris, penicillum ex linteo indito; deinde vinum et oleum tepida per fistulam infundito, ne pulmo, pure madescere consuetus, derepente resiccetur. Infusum autem matutinum sub vesperam, at vespertinum mane educito. At ubi pus tenue, velut aqua, aut ad digiti contactum glutinosum et paucum fuerit, stanneum penicillum cavum indito. Cum vero prorsus venter resiccatus fuerit, paulatim resecato penicillo, dum ipsum eximas, vulnus coalescere sinito.

Indicio autem est, evasurum ægrum, si quidem pus album et purum fuerit, fibræque sanguinis insint, ut plurimum is convalescit. At si primo die ovi luteo simile, aut postero die crassum defluat, aliquantum ex virore pallidum, et graveolens; ubi pus effluxerit, ægri moriuntur.

CAPUT XVII. — De tabe ex pulmone affecto, ejusque signis, et periculosis symptomatibus, pilorum defluvio et sputis graveolentibus, atque curatione.

Alius morbus. Cum quis ex pulmonis vitio tabescit, huic sputum crassum, ali-

malade sent de la douleur au côté, de manière qu'il peut rester couché sur le côté douloureux, mais non sur le sain, pour bien reconnaître son état, on le placera sur un siège solide, le quinzième jour depuis l'ouverture de l'abcès, après lui avoir fait prendre un bain chaud. On le fera tenir des mains par un tiers; on le secouera par les épaules, et l'on écouterà dans quel côté il se passe du bruit. Il est à souhaiter que ce soit du côté gauche, et d'avoir à y faire l'ouverture; car elle y est moins dangereuse que du côté droit. Quand on ne peut sentir aucun bruit, à raison de l'épaississement ou de la quantité du pus, comme il arrive quelquefois, on fera l'incision du côté qui a été le plus malade et qui est le plus enflé, à l'endroit le plus bas, derrière l'enflure plutôt que sur le devant; de manière que le pus puisse facilement s'écouler. On commence par faire une incision à la peau avec un scalpel; puis avec une lancette enveloppée d'un linge, à la réserve de la pointe dont on laisse le tranchant à découvert, de la longueur de l'ongle du pouce. On pénètre jusqu'à l'endroit du pus, pour en faire sortir autant qu'on le juge à propos. L'on met ensuite à l'ouverture un tampon de charpie, attaché par un fil, pour le retirer et continuer de faire sortir le pus tous les jours; et on le contient par un bandage. On panse la plaie, on y versant de l'huile et du vin tièdes, au moyen d'un tuyau conducteur, afin d'empêcher que le poumon, habitué à l'humidité du pus, ne se trouve trop promptement à sec. On vide, le matin, l'injection de la veille; et le soir, celle du matin. Lorsque le pus sort en petite quantité, qu'il est clair comme de l'eau, gluant au toucher, on introduit un petit bourdonnet avec la sonde d'étain, et on le diminue un peu à proportion que l'ulcère se dessèche, pour que les bords se rapprochent et que la cicatrice se fasse quand il ne sortira plus de matières. On connaît que le malade en réchappera, si le pus est blanc et pur, avec quelques filets de sang. Il est ordinaire dans ce cas de guérir. Mais quand il est d'abord de couleur de jaune d'œuf, et qu'ensuite il devient bourbeux le lendemain, et verdâtre et fétide, on meurt communément.

Autre pulmonie.

46. Quand on est pulmonique, on rend

vel état dans le péripneumonique. J'ai déjà observé que les médecins praticiens n'auront guère égard à la multitude des divisions des maladies qu'on trouve dans ce traité.

quantulum ex virore pallescens, et dulce per tussim rejicitur, dentium stridor est, dolor pectus et dorsum occupat, tenuis sibilus in faucibus editur, cæque siccescunt, cavitates rubent, vox gravis est, pedes intumescunt, ungues contrahuntur, partes superiores extenuantur et imminuuntur, sputum ore contentum exscreaturus detestatur, matutino tempore, et media nocte, maxime tussis vexat, itemque alio tempore, hicque morbus juvenulam mulierem potius, quam vetulamprehendit. Si quidem jam capilli ex capite huic defluunt, caputque, velut ex morbo, nudetur, et super prunas exsperenti sputum graviter oleat, hunc intra breve tempus periturum asserito, et ex alvi profluvio periturum. Ubi enim jam pus circa cor computruit, id prunis impositum nidorem exhalat, et una incallescens cerebrum salsuginem emittit, quæ alvum ciet, cujus rei indicium est, quod capilli ex capite defluunt.

Hunc, cum ita habuerit, ne curato. At si per initia tibi morbus obtigerit, lenticulæ cremorem propinato; deinde, intermisso uno die, veratrum ita temperatum, ut ne inferiorem alvum cieat, exhibeto. Cumque noctu ad os salsugo deveniat, crebriora ei medicamenta ad nares admoveto. Sed si non effluit, apponito quidem, verum ex majore intervallo, et semel in mense, veratro quantum duobus digitis tolli potest, ex vino dulci temperato, insuper epoto. Lenticulæ vero decoctum confestim inde bibendum dato. Medicamenta autem purgantia, nisi cum febres acutioresprehendant, quam paucissima æger bibat. Dracunculi radicem albam et veratri delingat, non tamen ex melle. Sic enim minime alvum movebit. Quod si termina in alvo inferiore suborientantur, eam primum quidem ex infuso, in quod coccus Cnidius commiscetur, subluito. Quod si neque sic sedentur, lacte asinino cocto purgato, medicamentum autem deorsum purgans ne exhibeto. Si vero ante medicamentum, epoto veratro, quis bilem vomat, ipso lentis decocto assumpto vomat. Cibis autem utatur, si quidem febres acutæ detinent, carnis ovillis coctis, et volucrum, cucurbita et betis. Jusculum ne sorbeat, neque ad intinctus utatur. Piscibus autem utatur scorpiis, et mollibus aut cartilagineis coctis, neque calidum quidquam comedat, neque lavet, si multa febris detineat, neque oleribus acris utatur, excepta atureia aut origano, vinum album bibat.

des crachats épais, Verts, douceâtres, qui agacent les dents; on tousse, on sent des douleurs à la poitrine, au dos; on entend un sifflement dans la trachée. Le gosier est sec, le fond en est rouge. Le son de la voix est cassé. Les pieds s'enflent; les ongles deviennent crochus; les extrémités supérieures sont grêles. Le malade trouve le crachat d'un goût détestable quand il passe par la bouche; il tousse, surtout le matin et dans la nuit, quoiqu'il tousse aussi dans la journée. Cette maladie attaque plus les jeunes personnes du sexe que les vieilles. Lorsqu'on perd les cheveux, qu'ils tombent, comme cela arrive aux personnes qui relèvent de maladie, que le crachat jeté sur des charbons ardents répand une odeur fétide, ce sont des signes qu'on mourra dans peu; que la diarrhée emportera le malade. Dès que le pus se pourrit autour du cœur, il donne une mauvaise odeur quand on le jette sur le feu. Le cerveau, se trouvant échauffé, rend des humeurs salées, qui se portent au ventre, et y excitent la diarrhée. Cet état se manifeste par la chute des cheveux. On ne guérit point quand on y est arrivé. Si vous êtes chargé du traitement de la maladie dans son commencement, prescrivez la décoction de lentilles pour boisson; laissez un jour d'intervalle, et faites prendre l'ellébore préparé, de manière qu'il ne purge point par bas. Lorsque le malade sent venir de la salure dans sa bouche, aux approches de la nuit, faites-le user de beaucoup d'er-rhins. S'il ne s'établit point d'écoulement par le nez, continuez néanmoins pendant long-temps, et donnez tous les mois, une fois en boisson, une pincée d'ellébore dans du vin, faisant avaler aussitôt de la décoction de lentilles par-dessus, il faut employer peu des remèdes, à moins que la violence de la fièvre n'y oblige. On fait sucer la racine de serpentaire et celle d'ellébore, sans miel, parce qu'ainsi elles n'excitent point de selles. Dès qu'il y a des tranchées, on donne des lavements avec une décoction de grains (1) de cha-

(1) De grains. Le texte ne dit que des grains *κοκκος*. Les interprètes et Galien observent qu'Hippocrate emploie souvent ce mot seul, souvent aussi avec celui de *κνιδιος* pour désigner un fruit qu'on dit être celui du chamœleæ. Si l'on pense qu'il ne peut pas s'agir ici d'un remède aussi violent, je puis ajouter qu'il paraît que dans la pratique de l'ancienne médecine, on usait de deux espèces diverses de grains de vertu très-différente, sur lesquelles on n'équivoquait pas vraisem-

At si febris sit expers, calores autem subinde corripiant, pisces quam optimos et pinguisimos æger edat, et pingua et dulcia, et quam maxime salsa. Deambulationibus utatur neque in vento, neque in sole, et post cibos, cum tempestivum videbitur, vomat, tepidaque lavet, capite excepto. Ex cibariis panis melior, iis, qui maza non victitant, his vero utraque commisceto.

CAPUT XVIII. — De tabe pulmonis, de fervido ulcere fistulæ pulmonis, utrumque dignotione, prognosi, et curatione.

Alius morbus, qui tabes vocatur. Tussis vexat, et sputum copiosum et liquidum, interdumque facile per tussim rejicitur, pusque grandini est simile, et digitis tritum durum et graveolens existit. Vox clara et sine dolore emittitur, neque febres corripunt, sed quandoque calor, et alioqui debilis est.

Huic veratrum et lentis decoctum propinato, et quam plurimis cibis eum satiato, dum ab acribus, carnibus bubulis, suillis, et ovillis absteineat. Exercitationibus paucis, et deambulationibus utatur, post illas vomitiones adhibeat, venere absteineat. Morbus hic septem aut novem annos durat, quod si huic per initia curationem adhibeas, sanus is evadit.

Alius morbus. Si pulmonis fistula ulcere fervido et superficiali laborarit, febris lenis definet, medio pectore dolor vexat, et totius corporis pruritus, vox raucescit, sputum liquidum ac tenue æger expuit, interdum etiam crassum, ac velut ptisanæ succum. In ejus ore gravis odor, qualis ex piscibus contingit, suboritur, subindeque in sputo dura quædam, velut fungi frustula ex ulcere apparent, superiora, atque adeo tótus homo extenuatur, malæ rubent, ungues temporis successu contrahuntur, aridi et ex virore pallescentes evadunt. Confestim autem æger perit, sanguinem et pus per sputum rejiciendo, nisi curetur. Postea etiam vehementes supervenientes febres ipsum interficiunt. At si curatus fuerit, ex hac tabe evadit.

Curare autem oportet, ut epoto lenticulæ decocto vomat. Quod si tempesti-

malæ; si elles ne s'arrêtent point, vous purgerez avec du lait d'ânesse cuit; ne donnez point de purgatif par bas très-actif. Si avant de prescrire un minoratif, l'ellébore pris en boisson fait vomir de la bile, favorisez le vomissement, en donnant la décoction de lentilles. Lorsque la fièvre n'est pas forte, on use, en aliments, du mouton, de la volaille, de la citrouille, des bettes; point de bouillon ni de soupe. On fait manger du poisson, le scorpion appelé *scorpeno* par les Marseillais, les poissons cartilagineux (1), mais rien de chaud. On ne donne pas non plus de bains chauds. S'il y a beaucoup de fièvre, on interdit les plantes agaçantes, à la réserve de la sariette et de l'origan. On permet l'usage du vin blanc, quand il n'y a point de fièvre. On fait prendre des bains chauds de temps en temps. L'on donne les meilleurs poissons, les plus gras; les choses grasses, douces, avec beaucoup de sel; on prescrit les promenades à l'abri du soleil et du vent; on fait vomir, après avoir rempli l'estomac, toutes les fois qu'on le croit convenable; on prescrit beaucoup de lotions d'eau chaude, mais non à la tête. Le pain est, dans ce cas, la meilleure de toutes les nourritures, à moins qu'on ne soit habitué à ne manger que du gâteau. Ceux-ci feront un mélange de l'un et de l'autre.

Autre maladie qu'on nomme phthisie.

47. On tousse et l'on rend beaucoup de crachats délayés, qui sortent quelquefois facilement. On y remarque du pus qui ressemble à des grains de grêle. En le roulant sous les doigts, il est ferme et de mauvaise odeur. Le son de voix est clair. On ne ressent point de douleurs. On n'a point de fièvre, mais de la chaleur

blement, à raison des circonstances, et que nous ne sommes nullement assurés de bien connaître aujourd'hui aucune de ces deux espèces. Les personnes attachées à une médecine peu active, ne se persuaderont jamais qu'il puisse être question ici *des grains* de chamæloæa, non plus que dans quelques autres endroits où les auteurs des divers traités, que nous avons sous le nom d'Hippocrate, prescrivent l'usage *des grains*; par exemple, à un endroit du *Traité des maladies des femmes*, que je ferai remarquer dans la suite, et ailleurs.

(1) On peut voir, au sujet des poissons, ce qui en est dit dans le *Traité des affections*, numéro 51; et au sujet des poissons cartilagineux, le numéro 40 du livre second du *Traité du régime*.

vum tibi videatur, veratrum per se, si quidem per hominis vires liceat, propinato; sin minus, dimidium potionis ad lenticulæ decoctum admisceto, ita, ut quinta aut sexta potione desinas. Ventrem autem prehenderint, nisi febres vehementes prehenderint, medicamento purgante ne agitato. Quod si non prehenderint, lacte asinino per inferiora purgato. Si vero adeo debilis sit, ut bibere nequeat, per infusum subluito, caput autem minus agitato. Quod si sputum quidem copiosum et salsum ad os defluat, naribus, quod bilem minime ducat, adponito. Si vero fluxio ad os non vergat, capiti nihil adhibeto. Cum autem sputum graveolens fuerit, intermediis inter lenticulæ decoctum diebus, medicamentum in pulmones per infusum immittito, intermisso vero, uno die, suffito. Cibis æger utatur, carnis ovillis et volucrum, piscibus mollibus et cartilagineis, et scorpiis coctis. Quarto quoque die salsamentum, quam optimum et maxime pingue, comedat, in prandio quidem maza utatur, in cœna vero luic panem admisceat, neque quidquam sorbeat, neque cyceonem bibat, si comedere possit. Oponia sesamo pro tritico condita, et coriandro, et anetho, comedat. Lasere, silphiove, ne utatur, neque ullo alio olere acri, præterquam origano, aut thymo, aut ruta. Deambulationibus autem, ante et post cibum, utatur, vitato vento et sole, a crapula et venere abstineat, tepida lavet, capite excepto, quod quam rarissime quidem lavet.

CAPUT XIX. — Tabes dorsalis; ejus ortus, causæ, signa, curatio; atque de pulmonis morbo, quo pulmonarii vocantur ægri.

Tabes dorsalis. Tabes dorsalis ex spinali medulla oritur, præcipue vero recentes sponso et libidinoso corripit. Febris sunt expertes, bene comedunt et colliquantur. Quod si ita affectum percontis, asseret, sibi videri ex superioribus partibus a capite velut formicas in spinam demitti, cumque urinam aut stercus reddat, semen genitale copiosum et liquidum ei prodat, neque generatio fit, et inter dormiendum, sive cum uxore dormiat, sive minus, veneris ludibria patitur. Cumque alias, tum præcipue per locum arduum, iter fecerit aut cucurrerit, anhelosus et imbecillus evadit, caput

de temps en temps, et on se trouve faible. Il faut, dans ce cas, faire boire de l'ellébore et du bouillon de lentille, bien nourrir le malade, en lui interdisant les choses âcres, la viande de bœuf, de cochon et de mouton; il fera peu d'exercices, de légères promenades. Il usera d'émétiques, après avoir préalablement rempli l'estomac. Il s'abstiendra du commerce des femmes. Cette maladie dure environ sept ou neuf ans. On en guérit quand on est soigné dès le commencement.

Autre maladie.

48. (*Il s'agit ici d'une affection du larynx ou des bronches, qui jette dans la phthisie.*) Lorsque la cavité de la trachée-artère est atteinte, on a un peu de fièvre; on sent de la douleur vers le milieu de la poitrine, avec des démangeaisons dans tout le corps. La voix est rauque. Le crachat est liquide et clair, quelquefois épais comme de la purée de tisane. Il laisse une mauvaise odeur dans la bouche, comme du poisson cru. On y voit de temps en temps comme des fragments de chair d'un ulcère. Le malade dépérit des extrémités supérieures et de tout le corps. Il se fait un cercle de rougeurs aux joues. Avec le temps, les ongles deviennent crochus, secs, livides. On meurt bientôt s'il n'y est apporté de remède. Le crachement de sang, de pus, et la fièvre qui survient, emportent le malade. Il pourra cependant guérir s'il est soigné. Pour le traitement, vous ferez prendre du bouillon de lentilles et l'ellébore en boisson quand vous le jugerez à propos, pourvu que les forces du malade le permettent; sinon vous en mêlerez demi-dose avec le bouillon de lentilles (1), vous arrêtant à la cinquième ou sixième prise. Il ne faut point purger par bas, à moins qu'il ne survienne une grosse fièvre. Quand elle n'y est point, on lâche le ventre avec du lait d'ânesse. Si le malade ne peut en boire la quantité nécessaire, on donne des lavements qui portent peu à la tête. Lorsque la bouche est inondée de crachats salés, on prend des sternutatoires qui n'irritent pas la bile. S'il n'y a point cette abondance de sérosités, on ne travaille point sur la tête. Lorsque le crachat prend une mauvaise odeur, on met dans le bouillon de lentilles des remèdes pro-

(1) Tout ceci, pour être bien entendu, aurait besoin de beaucoup d'éclaircissements touchant l'ancienne manière d'émétiser. J'avoue que je suis hors d'état de les donner tels qu'il les faudrait.

gravatur, et aures sonant. Hic, temporis progressu vehementibus febris correp-tus, perit ex lipyria febre.

Cum ita habuerit, si per exordia cum curandum susceperis, fomento toti corpori admoto, medicamentum per superiora purgans bibendum exhibeto; posteaque caput purgato; deinde vero deorsum purgans propinato. Ad curationem autem vere præcipue aggredi velis, posteaque serum aut lac asininum propinato. Lac vere bubulum per quadraginta dies bibendum exhibeto. Vesperi quamdiu lac bibet, alicam sorbendam dato, a cibis autem æger absteineat. Cum vero a lactis potu cessaverit, mollibus cibis, a paucis initio ducto, cum reficito, et quam maxime incrassato. Per annum crapula, venere, et immoderatis exercitationibus is absteineat, præterquam deambulationibus, in quibus frigora et solem vitet. Tepida autem lavet.

Pulmonis morbus. Sputum crassum, et atra fuligine tinctum, per tussim rejicitur, color niger est, aliquantulum æger intumescit, dolores leves sub pectore et scapulis delinent, et ulcera his ægre sanescunt. Hic morbus superiore minus periculosus est, pluresque evadunt.

Huic veratrum, per se aut lentis decocto admixtum, per propinare oportet, in pulmonem autem infusa immittere, et suffitibus uti, et liberaliter cibum sumere, dum carnibus bubulis, ovillis, et suillis absteineat, et oleribus acribus, præterquam origano et satureia. Deambulationibus utatur, et matutino tempore jejunos ad arduum locum iter faciat. Deinde folia hortensia, pro condimentis usurpata, vino temperato adpersa bibat. De reliquo cibis commemoratis utatur.

CAPUT XX. — Arteria vulnerata, pulmonis ruptio, convulsæ pulmonis fibræ, eorumque affectuum signa, prognostica, remedia.

Arteria vulnerata. Si arteria vulnerata fuerit, tussis detinet, sanguis tussi exspuitur, fauces latenter sanguine implentur, sanguinis grumos æger rejicit, dolor acutus ex pectore ad dorsum permeat, sputum glutinosum est et copiosum, fauces siccæ, febris et rigor corripit, fauces creperum et stridulum sonum edunt,

pres au poumon. On fait, dès le deuxième jour, des fumigations. La nourriture consiste en viande de mouton et en poisson cartilagineux. On donne du scorpion (1) cuit. Le quatrième jour on passe au poisson mariné, le meilleur et le plus gras. Au diner, l'on mange du gâteau; au souper, l'on y mêle du pain: point de purée, point de sorbet (2), tant que le malade peut manger. Quant aux épiceries, il usera de la coriandre et de l'aneth, substituant le sésame au froment; point de sylphium ni d'aucune plante forte, si ce n'est l'origan, ou le thym, ou la rue. Il fera des promenades avant et après le repas, se préservant des vents et du soleil. Il ne fera point d'excès de vin, ni ne se livrera aux plaisirs de Vénus. Il prendra des bains chauds, non à la tête, excepté très-rarement.

La phthisie dorsale.

50. La phthisie dorsale, provenant de la moelle de l'épine, est une maladie fréquente chez les nouveaux mariés et chez les libertins. On tombe malade sans s'en apercevoir. L'appétit se conserve; mais le corps se consume. Si vous interrogez les malades, ils répondent qu'ils sentent comme des fourmis qui descendent de la tête le long de l'épine. En urinant ou allant à la selle, ils rendent beaucoup de semence liquide. Quoiqu'ils voient des femmes, ils n'engendrent point; ils perdent la semence dans le lit, qu'ils aient des songes lascifs ou non; ils la perdent à cheval, en marchant, de toute manière. Pour le dire brièvement, ils tombent dans des difficultés de respiration, dans un grand état de faiblesse avec des pesanteurs de tête et un bourdonnement aux oreilles. Si, dans cet état, ils sont atteints d'une forte fièvre, ils meurent (3) lipyriques. Lors donc que vous serez appelé dans le commencement, il faudra d'abord, après avoir fumigé tout le corps, donner un émétique, puis purger le cerveau avec des er rhins, ensuite les entrailles par bas. Il est avantageux que ce soit au printemps. Vous ferez prendre le petit-lait, ou le lait d'ânesse, puis celui de vache pendant quarante jours. Durant tout le temps qu'on usera du lait, on prendra le soir des crèmes avec la farine d'épautre:

(1) *Scorpion*. Le même poisson dont il a été parlé ci-dessus, n. 46

(2) *Sorbet* (voyez la note ci-dessus, n. 59).

(3) *Lipyriques* (voyez la note première sur le n. 15).

velut ex pingui aliquo, et ad dies quindecim æger hoc modo afficitur. Postea vero pus exspuit, ac veluti ulceris frustula ricinis similia, hoc est cartilagineas pulmonis partes, bronchia dicta, ac rursus tussis, et sane sanguis erumpit, posteaque æger pus crassum exspuit, febris vehementior evadit, et in pulmonem desinit, vocaturque is, cui ex pulmone, velut ex rupto abscessu, pus erumpit.

Quod si post primum sanguinem pus non exspuat, a vehementi labore et exercitatione quiescens, in vehiculum conscendat, ubi cibis abstinnerit salsis, unguinos, pinguibus, et acris oleribus. Cumque corpus optime habere videbitur, pectus et dorsum, vicissim utrumque, inurito. Ulceribus curatis, per annum æger ebrietate abstineat, non impleatur supra modum, neque manibus vehementer laboret, neque vehiculum conscendat, sed quam maxime crassum corpus reddatur.

Pulmonis utrinque dependentes fibræ convulsæ. Si ex pulmone dependens fibra convellatur, sputum candidum, interdumque cruentum, æger exspuit, delirio et febre tenetur, dolor pectus, dorsum, et latus occupat, et si æger se convertat, tussi et sternutatione corripitur.

Huic, qua parte dolor detinet, calefactoria admoveto, centaurium, daucum, salviæ folia trita, melle et aceto affuso, ex aqua ante sorbenda dato. Plisanae etiam succum æger ante sorbeat, et vinum aquosum superbibat. Cum vero dolor quieverit, salviam tusam et cribratam, hypericum, et erysimum, levigata, cum polenta, pari singula portione, vino temperato admixta, jejuno bibenda exhibeto. At si jejunos non fuerit, leguminis fresi decoctum, salis expers, sorbendum dato. Si vero æstus fuerit, cibis, quam mollissimis, insulsis, et minime nidorosis, utatur, cum jam moderate corpus, et pectus, et dorsum se habuerit.

Quod si utrinque dependentes pulmonis fibræ vellicentur, tussis detinet, sputum crassum et album cernitur, dolor vehemens ad pectus, sub scapulis, et ad latus occupat, ardor detinet, et pustulis æger velut ex igne rentubentibus, completur, pruritus vexat, neque sedere, neque jacere, neque stare æger suslinet, sed infirmis est viribus. Hic quarto fere die perit, quem si effugerit, ne sic quidem

point d'aliments solides. Après que le lait sera fini, on passera insensiblement aux aliments qui ont de la consistance, qui soient doux et propres à bien nourrir. Il faut s'interdire pendant un tout excès de vin, le commerce avec les femmes, et les exercices, à la réserve de la promenade, en se préservant du froid et du soleil. On prendra les bains tièdes.

Maladie du poumon.

51. On rend, avec la toux, des crachats épais, noirâtres; la peau est noire, tuméfiée; on a des douleurs à la poitrine et aux épaules; s'il survient des plaies dans quelque endroit du corps, elles ne se guérissent qu'avec peine. Cet état, quelque dangereux qu'il soit, ne l'est pas néanmoins autant que le précédent; la plupart en réchappent (1). On donne l'ellébore pur, ou dans le bouillon de lentilles; on fait fumer de manière à conduire la vapeur dans le poumon. On laisse bien manger, en interdisant la viande de bœuf, de mouton, de cochon, les herbes fortes, à la réserve de l'origan et de la sarriette. On fait promener de grand matin à jeun, dans des lieux escarpés; on fait boire d'un vin infusé avec des plantes, la sarriette et l'origan. La nourriture d'ailleurs sera telle que je l'ai déjà dit. (*Il s'agit sans doute de la nourriture ci-dessus tracée pour le pénultième cas, ou peut-être pour quelqu'un des précédents.*)

Trachée-artère ulcérée.

52. Si l'on a un ulcère à la trachée, on crache du sang en toussant, le gosier s'en remplit sans qu'on s'en aperçoive: l'on rend des caillots. On ressent de vives douleurs au-devant de la poitrine et au dos. La salive est abondante et épaisse, le gosier est sec. Il y a de la fièvre avec des frissons. On fait un bruit dans le gosier, comme celui que font les graisses

(1) *La plupart en réchappent.* N'est-on pas surpris de voir cette sécurité et le traitement simple de ces anciens médecins dans les maladies du poumon? La médecine se trouve peut-être aujourd'hui fort reculée à cet égard. (Voyez la note sur le n. 14 du premier livre de ce Traité.) Il paraît bien du reste, par le n. 45 ci-dessus, par le n. 24 du livre III de ce Traité, par la fin du n. 1 du Traité des affections internes, et par une foule d'autres endroits, qu'on se déterminait du temps d'Hippocrate à faire l'opération de l'empyème dans des circonstances où nous n'avons pas lieu de croire qu'on osât seulement y penser aujourd'hui.

spes multa superest, eum et septimo die periculum subeat, quem si superaverit, convalescit.

Hunc, cum ita habuerit, bis die calida multa lavato, cumque dolor detinet, calesfactoria admoveto, et mel cum aceto propinato, succumque ptisanæ sorbendum dato, et vinum album generosum superbibendum. Quod si balneo et tepidioris vexetur, neque ea ferat, detriti linei panniculi, aqua intincti, ei sunt admovendi, et ad pectus et dorsum adhibendi, favumque ex aqua maceratum frigidissimum propinato, et ptisanæ succum frigidum, aquamque superbibendam dato. Loco frigidum decumbere iubeto, istaque facito; verum morbus lethalis est.

CAPUT XXI. — De pulmonis erysipelate, ejusque causis, signis, et curatione.

Erysipelas in pulmone. Si oriatur in pulmone erysipelas, tussis detinet, et sputum multum ac liquidum exspuitur, velut ex gutture, quod cruentum non est, dolor dorsum, et inanes ac molles laterum partes occupat, viscera strepitum edunt, pituita acida vomitur, dentes obstupescunt, febris, rigor ac sitis corripunt, cum æger quid comederit, in visceribus strepitus editur, acidum is eructat, venter stridet, et corpus torpescit. Cum æger vomuerit, melius habere videtur, ubi vero minime vomuerit, decedente die termina et dolor in ventre suboriuntur, et liquidum stercus demittitur. Hic morbus maxime ex crapula, carniæ esu, et aquæ mutatione contingit, atque aliis etiam de causis detinet.

Huic medicamentum deorsum purgans propinato, posteaque is lac asinum bibat, nisi natura lienosus fuerit. Quod si sic, ne succis, neque lacte, neque sero eum purgato, sed co, quod pauca quantitate sumtum plurimum foras educat. In omnibus morbis, ubi alvus non subducitur, eam per infusum subluo, aut glandes supponito. Hoc in morbo frigida balneo, et exercitatione utendum, ubi febres remiserint, et corpus moderate habere videbitur. Vere et autumno vomitus excitandus. Aliorum capita, et origani pugillum, quantum digitis comprehenditur, vini dulcis duabus heminis

sur le feu. Cet état dure une quinzaine de jours, puis on crache du pus, puis on rend comme des flocons qui sortent d'une plaie. La toux redevient plus forte; on crache de nouveau du sang, puis encore du pus plus épais. Il s'allume une forte fièvre. L'abcès se crève enfin dans la poitrine: on appelle improprement cet état déchirure du poulmon. Si, après le premier crachement de sang, il ne vient point de pus, il faudra se hâter d'interdire les fatigues et les exercices, faire promener dans une voiture, défendre les aliments salés, gras, huileux, les herbages forts. Après qu'en menant ce nouveau genre de vie, il paraîtra que l'on est mieux, vous cautériserez tant le devant de la poitrine que le dos, chaque partie suivant les circonstances. Lorsque les plaies seront guéries, on évitera pendant un an tout excès dans le vin et le manger. On ne prendra point de peine de corps. Il ne sera plus nécessaire d'aller en voiture. On s'attachera à bien nourrir le corps.

Les ligaments du poulmon tirailés.

53. Lorsque les ligaments du poulmon ont souffert des tiraillements, on rend des crachats blancs quelquefois sanguinolents: on tombe dans la fièvre avec délire et des douleurs à la poitrine, au dos et au côté. Si l'on se tourne, on tousse et l'on étourne. Il faut faire des fomentations tièdes aux endroits de la douleur; donner à avaler une mixtion avec la centaurée, des carottes, des feuilles de sauge, le tout bien pilé; à quoi l'on ajoute du miel, du vinaigre et suffisante quantité d'eau. On donnera aussi de la tisane crémée, et immédiatement après du vin coupé avec de l'eau. Quand la douleur a passé, on fait boire à jeun du vin saupoudré de farine, de la poudre de sauge, de celle d'hypericum, et de celle d'érysimum bien tamisées. de chacune parties égales. Si l'on est dans l'été, on usera d'aliments doux non salés ni gras, dès que le corps, la poitrine et le dos paraîtront avoir repris l'état naturel. Lorsque les ligaments ont été tirailés dans chacun des deux lobes, la toux est obstinée, le crachat est blanc et épais. Les douleurs de la poitrine sont vives, ainsi que celles des épaules et celles du côté. On sent du feu dans tout le corps: il se couvre de rougeurs comme des brûlures, avec des démangeaisons. On ne peut rester, ni debout, ni assis, ni couché: l'on perd les forces. On meurt communément le quatrième jour. Quoiqu'on survive, l'espérance n'est pas grande; il y a encore du danger pendant sept jours: mais si on les passe, on est

affusis, et aceti, quam acerrimi, hemina una, mellisque quarta parte, coquito, dum tertia pars remaneat. Deinde post exercitationes, et tepidæ balneum, homini calidum bibendum exhibeto, lenticulæque decoctum, melle et aceto admixto, dum expleatur, propinato, deinde vomat, eoque die is polenta ex aqua epota, jejunos permaneat. Sub vesperum betam, et mazæ parum comedat, et vinum aquosum bibat. Reliquo tempore ex lenticulæ decocto post cibos vomat. Quod si ad scapulas dolor secesserit, cucurbitulam affigito, et manuum venas pertundito. Cibis æger utatur non salsis, neque unguinis, neque pinguibus, vescatur acribus et acidis, frigidisque omnibus; ac deambulationibus utatur. Quæ cum fecerit, optimam victus rationem sequetur, morbusque in multum tempus protrahetur. Neque vero lethalis est, sed consenescentes deserit. Sed si juvenem aliquem citius a morbo liberare voles, post purgationem ei pectus et dorsum inurito.

CAPUT XXIII. — Dorsalis morbi, et tuberculi pulmonis, signa et curatio.

Dorsalis morbus. Rigor, febris, tussis et spirandi difficultasprehendunt, et sputum cum virore pallidum, interdumque aliquid cruentum, æger exspuit, dolor dorsum præcipue et inguina vexat, tertio aut quarto die æger urinam cruentam reddit, et septimo die moritur, ubi vero decimum quartum effugerit, convalescit, quem fere non effugit.

Huic aquam mulsam in olla nova decoctam, et refrigeratam, in qua apii aut fœniculi cortex maceratus fuerit, bibendam exhibeto, et ptisanæ succum bis die, vinumque album aquosum superbibendum. Qua dolor instat, tepefactoria adhibeto, et nisi multa febris detinet, calida lavato. Ubi vero quatuordecim dies præterierint, milium in prandio æger quidem sumat, sub vesperam autem carnes catulinas, aut volucrum coctas edat, et de jusculo sorbeat, sed cibis, quam paucissimis, primis diebus utatur.

Pulmonis tuberculum. Sin in pulmone tuberculum exortum fuerit, tussis detinet, spirationisque difficultas, quæ non nisi erecta cervice obitur, dolor acutus pectus et latera occupat, et quidem ad

sauvé. Alors on donnera un bain chaud copieux, deux fois par jour. Si les douleurs persistent, on fera de plus des lotions avec de l'eau chaude. On donnera la purée de tisane avec du miel et du vinaigre, de bon vin blanc à boire par-dessus. Quand le malade ne peut supporter les bains et les lotions, qu'il en est fatigué, on trempe dans l'eau des coussinets faits de vieux linges; on les applique sur son dos, sur sa poitrine. On lui donne pour boisson de l'eau fraîche; où l'on jette des rayons de ceruife à miel. On le fait coucher dans un endroit frais. Telle est la conduite à tenir contre cette maladie. En général elle est mortelle.

L'Érysipèle du poulmon.

54. S'il se fait un érysipèle au poulmon, on crache abondamment des matières claires qui paraissent venir du gosier : il n'y a point de sang. On sent des douleurs au dos et aux flancs. On a des grouillements dans le ventre. On vomit de la pituite aigre comme du vinaigre, qui agace les dents. La fièvre, les frissons, la soif, tourmentent successivement. Si l'on mange, on a des rapports aigres, le ventre fait du bruit, l'on est accablé de tout le corps. Quand on a vomi, on se trouve un peu mieux. Si on ne vomit point, on a le soir des tranchées et des douleurs d'entrailles, avec des déjections liquides. Cette maladie est surtout occasionnée par des excès dans le boire et dans la bonne chère, et par le changement d'eaux. Il faut purger par bas; donner le lait d'ânesse, à moins que le malade ne soit de sa nature affecté de la rate : s'il l'est, on ne purgera ni avec le petit-lait, ni avec le lait, ni avec des sucs laxatifs, mais avec quelque chose, qui, pris en petite quantité, puisse évacuer beaucoup de matières. Les lavements et les suppositoires sont des moyens propres à vider le ventre dans toutes les maladies : dans celle-ci, quand la fièvre est calmée, et que le corps paraît en bon état, on ordonne des bains froids, beaucoup d'exercices, l'usage des émétiques dans le printemps et dans l'automne. On fait cuire des goussets d'ail dans environ vingt onces de vin doux, y ajoutant une poignée d'origan, dix onces du vinaigre le plus fort, environ deux onces et demi de miel, jusqu'à réduction du liquide au tiers. On fait prendre ce mélange chaud, à l'issue des exercices et d'un bain chaud. On donne ensuite du bouillon de lentilles, dans lequel on a mis du miel et du vinaigre; et quand l'estomac est plein, on fait prendre un émétique. Le malade ne mangera point de toute cette journée. Il

decimum quartum diem ita æger afficitur. Plerisque enim tuberculi affectus tot diebus inflammationem concipit. Sed et caput et palpebras dolor vexat, videre æger nequit, corpus subfulvum evadit, et pustulis, velut ex igne rubentibus, completur.

Hunc calida multa lavato, aquam multam aquosam propinato, et ptisanæ succum sorbendum, vinumque aquosum superbibendum dato, et si dolor premat, tepefactoria admoveto, ubi vero quieverit, cibis, quam mollissimis, æger utatur. Quod si morbo liberatum, dum ad locum rectum pergit, vel alioqui festinat, difficultas spirandi invadat, medicamentum purgans, ex quo alvus inferior minime moveatur, exhibeto. Et si una cum vomitu pus album, et in quo fibræ sanguinis insint, subsequatur, æger evadit, si vero lividum, cum virore pallidum, et graveolens, perit. Repurgantur autem in quadraginta diebus, ex quo ruptio facta est, multis etiam annuis fit morbus. Huic eadem, quæ suppurato, facito. Quod si non eruperit, cum quibusdam procedente tempore ad latus abscessum faciat, et intumescat, ubi hoc contigerit, hunc secato aut inurito.

CAPUT XXIII. — Pulmonis tum repleti, tum in latua procumbentis, signa, et curatio.

Pulmo repletus. Si pulmo repletur, tussis, difficultas spirandi, quæ fit erecta cervice, et anhelatio detinent, linguam æger exserit, pustulis, velut ex igne rubentibus, impletur, pruritus occupat, dolor acutus pectus et scapulas vexat, neque is sedere, neque recumbere, neque stare potest, sed infirmis est viribus. Hic quarto fere die moritur, quem si superaverit, spes plerumque superest, sæpe tamen etiam septimo die periculum subit, quem si effugerit, convalescit.

Hunc, cum sic habeat, calida multa bis die lavato, cumque dolor defuierit, tepefactoria admoveto, mel cum aceto coctum bibendum, et ptisanæ succum sorbendum, vinumque superbibendum præbeto. Quod si balneo et tepefactoriis vexetur, neque ea ferat, quod refrigeret, ei adponito, et favum aqua maceratum,

doit boire de l'eau blanchie avec de la farine. Le soir, il mangera des bettes avec un peu de gâteau; et il boira du vin trempé. D'autrefois on fait vomir après avoir rempli l'estomac d'aliments et de lentilles. Lorsque la douleur sera fixée aux épaules, on y appliquera des ventouses, et l'on saignera du bras. On interdit les aliments salés, les huiles, les graisses. On prescrit les amers, les aigres, les choses rafraichissantes. L'on recommande l'usage de la promenade. Avec ce genre de vie, on peut durer longtemps. La maladie n'est pas mortelle, elle se dissipe, à mesure qu'on vieillit. Si dans la jeunesse on veut en être délivré promptement, il faudra après avoir purgé cauteriser le dos et la poitrine.

La maladie dorsale.

55. On est pris de la fièvre avec des frissons et de la difficulté de respirer. Le crachat est verdâtre, quelquefois sanguinolent : il y a des douleurs surtout au dos et aux aînes. Le troisième ou quatrième jour on pisse du sang, l'on meurt le septième. Si on passe le quatorzième, on guérit; mais cela est rare. Il faut donner à boire froid de l'hydromel, qu'on aura fait bouillir dans un pot neuf avec de l'écorce de fenouil ou d'ache. On fait prendre la tisane crémée deux fois le jour, et du vin coupé avec de l'eau par-dessus. On fomenté les endroits douloureux : on donnera un bain chaud, si la fièvre n'est pas forte. Après le quatorzième jour le malade dinera avec du millet. Le soir, il mangera de la viande de petits chiens, ou de la volaille bouillie. Il en boira le bouillon; et il ne mangera que peu, durant les premiers jours.

Tumeurs du poulmon.

56. Quand il se fait des tumeurs au poulmon, l'on toussa; la difficulté de respirer est grande; on sent de vives douleurs à la poitrine et au côté. Cet état dure pendant sept jours : car ordinairement il faut ce temps à l'inflammation des tubercules du poulmon pour leur résolution. On a des douleurs aux paupières, et des maux de tête; on ne peut regarder les objets. La peau devient jaune, elle se couvre de taches rouges. Il faut donner beaucoup de bains chauds, faire boire de l'oxymel aqueux, nourrir avec la purée de tisane et du vin par-dessus, en observant qu'il soit bien trempé. Tant que les douleurs sont violentes, on fait des fomentations. Après qu'elles sont calmées, on use d'aliments émollients. Lorsque le malade, après qu'il est délivré, éprouve des difficultés de respiration quand il monte ou qu'il

quam maxime frigidum, bibendum dato, et loco frigido æger decumbat, istoque modo curato. Morbus autem ægre curatur, et lethalis est.

Pulmo in latus procumbens. Si pulmo in latus incubuerit, tussis et spirandi difficultas, qua spiritus erecta cervice trahitur, detinent, sputum album cum tussi exspuitur, dolor pectus et dorsum occupat, pulmo lateri adhærescens propellit, et pondus quoddam lateri incumbere videtur, dolorque acutus pungit, sanguis velut corium stridet, et respirationem retinet, in latus quidem affectum æger decubitus sustinet, in sanum vero minime, verum ei pondus quoddam ex latere dependere, et per pectus transpirare, videtur.

Hunc calida mulia bis die lavato, et aquam mulsam propinato. A balneo vinum album, paucò admixto melle, in quo dauci, et centaureæ, tritum semen maderit, his tepidum sorbendum dato, ad latus aquam tepidam, in utriculum aut vesicam bubulam infusam, admoveto, et fascia pectus alligato, ac in latus sanum decumbere jubeto, ptisanæ succum tepidum, et vinum aquosum, superbibendum dato. Quod si ex vulnere istud contingat, aut cum quis purulentus factus fuerit (id enim accidere solet), vesicam fistulæ adalligatam, et flatu impletam, huic intro immittito, et penicillum stanneum solidum indito, et penitissime intrudito. Hac curatione instituta, voti maxime compos fies.

CAPUT XXIV. — De lateris tuberculo, pulmonis hydrope, et pectore aut dorso rupto, eorumque affectuum signis et curatione.

Lateris tuberculum. Ubi tuberculum in latere suboritur, tussis dura detinet, et dolor, et febris, pondus in latus incumbit, dolor acutus eundem locum semper occupat, sitis vehemens vexat, et calidum potum æger rejicit, decubitus in latus affectum non sustinet, sed in sanum. Verum ubi decumbit, velut saxum illi suspensum esse videtur, intumescit ac rubet, pedesque in tumorem sublatis sunt,

s'agite, il faudra lui donner un remède éméétique qui ne fasse point d'évacuation par bas ; si dans le vomissement il rend du pus blanc avec quelques filets de sang, il est sauvé. Si le pus est livide, verdâtre, fétide, le malade mourra. L'abcès se nettoie dans quarante jours, à compter de celui où il a crevé. La maladie dure quelquefois pendant un an. On la traite comme les empyèmes. Quand l'abcès ne crève point dans les bronches, comme il arrive quelquefois, que le mal se porte vers la plèvre, et que le côté s'enfle, alors on opère par des incisions et par le feu.

Plénitude du poumon.

57. Quand le poumon se remplit, on tousse ; la respiration est pénible, comme dans l'asthme ; on ne peut rester couché ; la langue s'épaissit. Il vient des rougeurs dans tout le corps. On sent des démangeaisons et des douleurs à la poitrine et au dos. On ne sait comment se tenir, ni assis, ni couché, ni debout ; toute situation devient insupportable. L'on meurt dans quatre jours. Si on les passe, il y a de l'espoir. On risque aussi beaucoup au septième. Quand il est passé, l'on doit prendre, deux fois par jour, des bains avec beaucoup d'eau chaude. Il faut faire des fomentations chaudes, donner de l'oxymel cuit et la purée de tisane, avec du vin par-dessus. Si le malade ne peut supporter les bains et les fomentations chaudes, on lui donne des choses rafraîchissantes, de l'eau très-fraîche dans laquelle ont trempé des rayons de ruche à miel. On le fait coucher dans un endroit frais. Tel est le traitement. Cet état est fort embarrassant ; il est mortel.

Le poumon se jetant sur la plèvre.

58. Si le poumon se jette sur la plèvre, il y a de la toux ; on ne peut respirer couché. Le crachat est blanc. On a des douleurs à la poitrine et au dos. On sent comme un poids qui porte sur un endroit de la plèvre, et y cause des douleurs vives. Le malade est obligé de retenir la respiration. Il ne la prend qu'en faisant de petits soupirs. Il peut absolument rester couché sur le côté malade, mais non sur le sain. Il lui semble qu'il a un gros poids suspendu au côté, qu'on ouvre sa poitrine, et qu'il respire à travers. Il faut le mettre deux fois par jour dans un bain chaud abondant ; lui donner de l'hydromel, et, à l'issue du bain, du vin blanc avec un peu de miel. On fera aussi une infusion de graine de carotte et de centaurée concassée, dont il usera, la prenant tiède. On placera sur

Hunc secato, aut inurito; deinde pus ad decimum usque diem emittito, et penicillum ex lino crudo imponito. Post decimum diem, ubi totum pus exierit, vinum et oleum, ne derepente siccasset, tepida injicito, et linamento ex linteolo obducito. Ubi, quod infuderis, emissum fuerit, aliud infundito, istaque per dies quinque facito. Cum autem pus tenue, velut ptisanæ cremor, et ad manus contactum, paucum defluerit, penicillum stanneum immittito. Atque ubi prorsus resiccatum fuerit, paulatim resecto penicillo, ulcus ad linamentum semper, ut coalescat, sinito.

Aquæ copia in pulmone collecta. Si aquæ copia in pulmone collecta fuerit, febris et tussis vexant, confestim æger respirat, pedes intumescunt, unguis omnes contrahuntur, velut suppuratus is afficitur, verum remissius ac diutius. Quod si infusum, aut fomentum, aut scitum adhibeas, pus non sequitur, indeque cognoscas, non pus, sed aquam intus esse. At si diutius, aure ad latera adnota, auscultaveris, intrinsecus, velut acetum olet, et aliquantisper æger ita afficitur, postea in ventrem erumpit, confestimque sanus et morbo liberatus esse videtur. Procedente autem tempore venter inciditur, eademque illa majoraque patitur. Quibusdam etiam venter, et scrotum, ac facies intumescit. Et nonnulli istud ab inferiore alvo provenire existimant, cum ventrem magnum et pedes intumescere videant. Quæ certe intumescunt, si sectionis tempus præterieris.

Hunc quidem, si exteriori parte intumescit, inter costas sectione facta, curare oportet. Sin vero minime intumescit, post multæ calidæ balneum, velut purulentos, in sella collocato, et qua parte strepitum edet, ea secato, vutumque est, quo sane facile effluat, ut quam infimo loco id fiat. Post sectionem autem linamentum ex lino crudo crassum, et in summo acutum imponito, et quam paucissimam aquam emittito. Et si quidem quinto die linamentum pure obductum fuerit, plerumque æger evadit; sin vero minime obductum fuerit, postquam aquam eduxeris, sitis corripit et tussis, ac is perit.

Pectoris et dorsi ruptio. Si pectus aut dorsum ruptum fuerit, dolores pectus et

l'endroit douloureux, une petite outre, ou une vessie de bœuf, à demi pleine d'eau chaude; on la maintiendra en place, au moyen d'un léger bandage. On donnera la tisane crémée tiède. Quand ce mal est une suite d'une plaie, ou de l'opération de l'empyème, comme cela arrive, il faut, après avoir attaché une petite vessie au bout d'un chalumeau, la remplir d'air et l'introduire dans l'intérieur; puis y placer une sonde d'étain creuse, ferme, que l'on pousse en avant (1). Avec ce traitement vous réussirez souvent.

Tumeur de la plèvre.

59. Quand il se fait une tumeur à la plèvre, on a une toux âpre, des douleurs, la fièvre; on sent un poids à la plèvre, avec une douleur aiguë fixe dans le même endroit; on est fort altéré: mais si la boisson est chaude, on la rejette aussitôt. On ne peut rester sur le côté mala e, si fait bien sur le sain; encore semble-t-il qu'on y sent comme le poids d'une pierre, et il s'enfle et devient rouge. On a les pieds enflés. Il faut ouvrir par le moyen d'une incision, ou bien cautériser, laisser ensuite couler le pus pendant dix jours, tenant par-dessus un plumasseau de lin cru. Après le dixième jour, on y verse un mélange de vin et d'huile tièdes, pour empêcher le dessèchement trop prompt, et l'on bouche l'ouverture avec un tampon de charpie. Toutes les fois qu'on vide le poumon, on remet un nouveau tampon, continuant ainsi pendant cinq jours. Lorsque le pus coulera en petite quantité, et qu'il sera doux au toucher, ayant la consistance de la tisane crémée, on y placera une sonde d'étain creuse. Lorsque la plaie se desséchera entièrement, on laissera la plaie se fermer tout autour de la sonde, qu'on tient de la longueur convenable, en en coupant toujours un peu.

(1) Si j'entends bien le texte, qui est ici très-embarrassant, il présente un procédé oublié vraisemblablement depuis long-temps, dont je n'avais aucune idée, et dans lequel on voit des dangers, sans en bien sentir l'utilité. Il faut croire d'après cet endroit et un autre qui suit de près, dans le n° 59, *item* un autre dans le Traité des maladies des femmes, livre second, n° 22, qu'on mettait une sonde creuse dans les plaies de la poitrine pénétrantes, pour donner au pus une issue continuelle. La vessie pleine d'air ne me paraît avoir pu être introduite que dans la vue d'empêcher les adhérences du poumon avec la plèvre.

dorsum per totum detinent, calor subinde invadit, et sputum subcrenatum tussi rejicitur, per quod capillus velut crucentus intercurrit. Eaque maxime contingunt, si manibus æger laborarit, aut in curram, aut equum conscenderit.

Hunc anteriore et posteriore parte inurito, ita, ut utrinque dividas; sicque convalescit. Per annum a labore compescito, et ab inustione incrassato.

CAPUT XXV. — De febre tum ardente, tum singultuosa, carumque signis et curatione.

Febris ardens. Febris et sitis vehemens detinet, lingua est aspera, nigra ex virore pallida, sicca, et valde rubra, oculi ex virore pallescunt, alvi excrementum æger dejicit, rubrum et ex virore pallidum, talemque urinam reddit, et multum sput. Plerumque etiam velut ad pulmonis inflammationem transmutatur, et delirat. Ex eo nempe pulmonis esse inflammationem, cognoscas. Hic, si quidem pulmonis inflammatione laborarit, et decimum quartum diem superet, convalescit. Si vero ad decimum octavum perveniat, nisi impurgatus purulentus evadat, hunc aquam, in qua farinæ hordeaceæ crassiora frustula macerata fuerint, bibere oportet, posteaque acetum album, quam odoratissimum bibere, et ptisanæ succum bis die sorbere, ter vero, si debilis existat, et vinum generosum, album, dilutum superbibere, et quam minimum lavare. Si vero purulentus fiat, huic purulenti curationem instituito.

Febris singultuosa. Febris vehemens detinet, rigor, tussis et vomitus, sanguinis grumos æger cum tussi rejicit, ac septimo die moritur. Quod si decimum diem superaverit, melius habet. Vigesimo autem die suppuratus evadit, primisque diebus pus paucum cum tussi rejicit, deinde copiosius, et intra quadragesimum diem expurgatur.

Huic primis quidem diebus acetum cum melle coctum propinato, postea comixto aceto et aqua, quo aquosiorum

De l'amas d'eau au poumon. Hydropisie de poitrine.

60. Quand il se fait un amas d'eau au poumon, on a la fièvre avec de la toux, la respiration fréquente et les jambes enflées. Les changements dans les ongles et les autres symptômes de l'empyème s'y joignent; mais cette maladie-ci marche plus doucement, plus lentement; et soit qu'on verse quelque chose dans le poumon (1), ou qu'on cautérise, ou qu'on fasse des fumigations, il ne sort point du pus, mais de l'eau. Lors donc que vous reconnaissez l'amas pour être une collection d'eau, non de pus, si, après y avoir donné pendant longtemps l'attention suffisante, vous avez entendu dans la poitrine un bruit comme le ferait du vinaigre agité dans un vase, durant que le malade est dans l'état ci-dessus, sachez qu'avec le temps la poche se crèvera. Le malade alors se trouve d'abord soulagé, mais ensuite la cavité de la poitrine se remplit, et il souffre les mêmes maux, sinon plus grands; quelquefois même il tombe dans des enflures de l'abdomen et du scrotum, ce qui fait croire que la source du mal est dans le ventre, parce qu'on le voit grossir considérablement, et que les pieds sont enflés. Il faudra, quand il y aura de l'enflure, traiter le malade en ouvrant la poitrine. S'il n'y a pas d'enflure, placer le malade sur un siège, comme je l'ai dit au sujet de l'empyème, et faire l'ouverture là où vous aurez entendu le bruit. Il est à souhaiter que ce soit dans un endroit bas, afin que le pus puisse s'écouler plus facilement. Sur l'incision, vous mettrez un bourdonnet de lin cru, épais et pointu, qui laisse couler les eaux peu à peu. Si au cinquième jour le tampon se trouve enduit de pus, le malade en réchappe ordinairement; s'il n'y a point de pus, après que les eaux se sont écoulées, la toux et la soif arrivent, et le malade périt.

Rupture de la poitrine ou du dos.

Lorsque le dos ou la poitrine sont dans le cas de la rupture, on sent à la poitrine et au dos des douleurs qui vont de part en part. On a des chaleurs qui se passent et qui reviennent. Le crachat est sanguinolent; on y remarque des filets rouges comme des cheveux. Ce symptôme a lieu surtout quand on a travaillé du corps, qu'on est allé en voiture ou à cheval. Il faut, dans ce cas, cautériser devant et derrière: c'est ainsi que le

(1) Voyez la note sur le n° 44.

potionem reddas. Ptisanae succum, paucò admixto melle, sorbeat, et vinum album generosum superbibat. Ubi vero decem dies præterierint, si febris cesset, sputumque purum fuerit, ptisanam integram aut milium æger sorbeat. Si vero vigesimo die pus exspuat, salviam, rutam, satureiam, origanum et hypericum, singula æquis portionibus admixta, tusa et cribrata, omnium, quantum conchæ parvæ testa capit, bibat, et cum pari polentæ modo, ex vino dulci temperato, jejuno bibenda dato. Sorbitionibus etiam utatur, si hyems, aut autumnus, aut ver fuerit, æstate vero minime. Verum amygdalas tritas, cucumeris semen torrefactum, sesamum, singula æquis portionibus, in totum vero, quantum conchæ testa capit, aqua heminae æginensis mensura affusa, adpersa farina et favo, id post potionem sorbeat. Cibis autem utatur pinguius et salsis, et piscibus marinis potius quam carnibus. Calida lavet, caput vero minime. Quæ si feceris, morbo is liberatur.

CAPUT XXVI. — De lethargo, et solutorio (seu tabisico morbo), et febre perimente, eorumque morborum signis, et curatione.

In morbo, qui lethargus vocatur, tusis definet, sputum copiosum et liquidum æger exspuit, et delirat, cumque delirium quieverit, dormit, et alvi excrementum male olens dejicit.

Huic aquam, in qua farina hordeacea crassior macerata fuerit, propinato, posteaque vinum album generosum bibendum exhibeto, ptisanae succum etiam, mali punici succo admixto, sorbeat, vinumque album generosum superbibat, neque lavet. Hic intra dies septem moritur; quos si effugerit, sanus evadit.

Alius morbus Græce *ἀνορθία*, hoc est resicatorius, dictus. Non in ediam, non cibum sumtum æger ferre potest, sed jejuno quidem viscera rugitum edunt, et ventriculi os mordetur, et alias varia æger vomit, bilem, salivam, pituitam, et acre, postquam vomitionem aliquantisper melius habere videtur. Ubi autem cibum sumpsit, ructus ei contingunt, cum

mal s'arrête. On s'abstiendra de travailler pendant un an ; et à la suite de l'application du caustique, on usera d'aliments bien nourrissants.

La fièvre ardente (1).

61. On a de la fièvre avec beaucoup de soif. La langue est âpre, noire, d'une pâleur livide, sèche, d'un rouge vif. Les yeux sont verdâtres; on rend des selles rouges, livides; les urines de même; il y a abondance de crachats. Souvent le mal dégénère en péripleurésie. Il est aisé de connaître quand le mal prend cette tournure. Si le malade devient péripleurésique, et qu'il passe le quatorzième jour, il recouvre la santé. Quand la péripleurésie dure dix-huit jours, et que le poumon ne se purge point par des crachats, il se fait une suppuration interne. Il faut donner pour boisson l'eau blanchie avec de la farine, et y ajouter de bon vinaigre blanc. On fera prendre la purée de tisane deux fois par jour, trois fois même si le malade est faible, avec de bon vin blanc par-dessus, qui soit trempé d'eau. On ne doit user de bain que bien peu. S'il se fait un empyème, on emploiera le traitement convenable à cet état.

La fièvre avec hoquet.

62. La fièvre est vive; il y a des frissons, de la toux, du hoquet. On rend avec la toux des crachats chargés de petits caillots de sang, et l'on meurt le septième jour. Si l'on arrive au dixième le mal diminue et la guérison en devient plus facile. Mais au vingtième, il se fait une suppuration interne. Durant les premiers jours, on crache peu de pus; il augmente ensuite beaucoup, et le poumon se nettoie dans quatorze jours. Vous donnerez à boire, dans les premiers jours, de l'oxymel cuit; vous y ajouterez ensuite du vinaigre et de l'eau pour le rendre aqueux. Vous ferez prendre la purée de tisane, dans laquelle on mettra du vinaigre, et de bon vin blanc par-dessus. Après dix jours, quand la fièvre sera calmée, et que le pus sera pur, on fera prendre la tisane non coulée, ou du millet. Si le crachement de pus dure vingt jours, on fera boire une légère décoction de sauge, de rue, de sarriette, d'origan et d'hypericum: l'on coupe ces plantes en petits morceaux, et l'on coule la décoction. La

(1) Il a été question de quelques espèces de fièvres aux nos 56, 57, 58 et 59. La fin de ce livre nous en présentera d'autres, et plusieurs maladies de dénomination fort singulière.

rubore incenditur, semper se copiosum alvi recrementum dejecturum existimat, cum vero desederit, flatus intra demittitur, caput dolore vexatur, totum corpus huc et illuc, velut acu, pungi videtur, crura gravantur, debilitantur, et immiunantur, debilisque is evadit.

Huic medicamentum, primum quidem per inferiora purgans, deinde vero per superiora, propinato, et caput purgato. Cibis is abstineat dulcibus, oleosis et pinguis, et crapula. Succis post cibos vomitum cieto, et si anni tempus ferat, post exhibitum lac aut serum asininum, medicamentum, utro tibi magis opus esse videatur, insuper propinato. Frigido balneo æstate et vere utatur, autumnno vero et hyeme unguento, et deambulatione, exercitationeque modica. Quod si debilior sit quam ut exerceri queat, iter conficiat, cibis frigidis et alvum dejicientibus utatur, et si venter non infra subeat, molli infuso subluo. Hic morbus diuturnus est, nec nisi consenescentes deserit, alioqui ad mortem usque comitatur.

Febris mortifera dicta. Febris et rigor detinent, supercilia suspensa esse videntur, caput dolor vexat, salivam calidam, et bilem copiosam æger vomitione rejicit, interdumque per inferiora demittit, oculorum loca eos capere nequeunt, dolor cervicem et inguina occupat, infirmus æger est viribus, et delirat. Hic intra septem dies, aut etiam prius, moritur, quos si superaverit, plerumque convalescit, morbus autem lethalis est.

Huic refrigerantia, ad viscera et caput, admovere oportet, et hordea torrefacta, unâ cum paleis confracta, bibenda exhibere, et ex aqua, in qua macerata fuerint, excolata, mulsam conficere, eamque dilutam propinare. Cibus autem, neque sorbitio, ante septimum diem offerenda, nisi tibi æger debilis videatur. Quod si sic, pisanæ succus frigidus, et liquidus, paucus bis die exhibendus, et aqua superbibenda. At ubi septimus dies præterierit, et febris dimiserit, milium delingendum. Sub vesperam cucurbita, et betæ paucæ exhibendæ, vinumque album aquosum superbibendum, quoad nonum æger attingat diem. Deinde quam minimo cibo is utatur, milio in prandio

quantité de plantes doit être d'environ une petite poignée de petits morceaux de chacune; on y ajoute un mélange de vin doux et de farine. Cette décoction sera prise à jeun. On la donnera dans l'hiver, dans l'automne et dans le printemps. Si c'est dans l'été, on donnera une émulsion faite avec les amandes, la graine de courge, le sésame, une cuillère de chacun, pour environ dix onces d'eau. Par-dessus cette boisson, on fera avaler une mixture de miel et de farine. On usera pour aliments des choses grasses et salées, du poisson de mer plutôt que de la viande. Il faut faire peu de lotions à la tête. En suivant ce régime, on guérit.

La maladie qu'on nomme léthargie (1).

63. Il y a toux, beaucoup de crachats aqueux, avec délire, à la suite duquel vient la somnolence; les selles sont fétiides. La boisson doit être de l'eau blanche avec la grosse farine d'orge, et un peu de bon vin blanc par-dessus. On fait prendre pour nourriture la purée de tisanne, y ajoutant du suc de grenade. On donne de bon vin blanc par-dessus; point de bains. Cette maladie se termine en sept jours, souvent par la mort. Si l'on passe le septième, on guérit.

Autre maladie appelée l'échauffement.

64. On ne peut rester à jeun: on souffre, quand on a mangé. Tandis qu'on est à jeun, on a des borborygmes; on sent comme des morsures à l'estomac; on vomit des matières diverses: tantôt c'est de la bile, tantôt des eaux, de la pituite, des choses amères. Après le vomissement, on se trouve un peu mieux pour peu de temps. Quand on a mangé, l'on rend des vents, l'on brûle; on croit toujours qu'on va rendre beaucoup de matières par les selles, puis on ne rend que des vents. On a des maux de tête; on sent comme des aiguilles qui piquent dans tout le corps, tantôt ici, tantôt là. Les jambes sont pesantes, faibles; l'on maigrit; on s'affaiblit. On doit, dans cet état, purger d'abord par bas, puis faire vomir; purger la tête; interdire les aliments doux, les huiles et les graisses, les excès en vin; faire user des émétiques en lavage, après avoir préalablement rempli l'estomac; prescrire le lait d'ânesse ou le petit-lait quand la saison le permet; l'usage des évacuants tels qu'ils paraîtront conve-

(1) Il paraît que l'auteur entendait par la léthargie une maladie différente de l'état que nous nommons ainsi. Voyez encore livre troisième, n^o 6.

sumto. Balneo, quamdiu dolor et febris detinent, ne utatur. Ubi vero quieverit, multa is lavet. Quod si venter non demittat, cum molli infuso subluito, aut glandes subdito. At ubi vires valuerint. molli medicamento ad nares admoto, alvum per inferiora purgato, deinde lac asininum propinato.

CAPUT XXVII. — De morbo livido ac ructuoso, eorumque signis et curatione.

Lividus morbus. Febris sicca detinet, subindeque horror, caput dolet, viscera dolor occupat, æger bilem vomitione rejicit, cumque dolor detinet, sursum tueri nequit, sed gravatur, venter indurescit, color lividus redditur, labra et oculorum candida livescunt, perinde, ut qui strangulatur, is aspicit, interdum etiam colorem mutat, et ex livido cum virore aliquantum pallescit.

Huic medicamentum, tum supra, tum deorsum purgans, propinato, alvum subluito, et ex capite purgato. Calida quam minimum is lavet, verum ubi laverit, insoletur, serum et lac asininum, si anni tempus ferat, bibat, cibus, quam mollissimis et frigidis, utatur, acribus et salsis absteineat, unguinosa vero et dulcia pinguique assumat. Hic autem morbus ægrum plerumque ad mortem usque committitur.

Morbus ructus ciens. Dolor acutus apprehendit, vehementerque æger laborat, se ipsum disjicit, vociferatur, frequenter eructat, ac ubi eructaverit, melius habere videtur. Plerumque vero paucam bilem vomitione rejicit, quantum poculi parvi mensura, dolor ex visceribus ad imum ventrem, et laterum mollitudinem, pertingit, cumque id contigerit, melius habere videtur; venter inflatur et indurescit, sonitum edit, neque flatus, neque stercus demittitur.

Hunc si dolor detinet, calida multa lavato, et tepefactoria admoveto. Cum vero in ventre dolor et flatus extiterit, per infusum subluito, et mercurialis succum coctum ad ptisanæ succum admisceto, et vinum dulce aquosum super-

nir; les bains frais dans l'été et le printemps; des onctions dans l'automne et l'hiver; quelques exercices, mais peu. Si l'on est trop faible pour fréquenter le gymnase, on ira en voiture. La nourriture sera rafraichissante et laxative. Lorsque le ventre est serré, on prend des lavements émollients. Cet état dure longtemps; il ne finit guère qu'avec la vieillesse, supposé qu'il ne dure pas toute la vie; souvent il accompagne jusqu'au tombeau.

La fièvre appelée tuante (1).

65. On a la fièvre avec des frissons. On sent un poids aux sourcils, avec des douleurs de tête, avec des vomissements, tantôt de pituite chaude, tantôt de beaucoup de bile. Quelquefois il y a des selles de même nature. La fosse des yeux ne peut pas en contenir le globe. Les douleurs se portent au cou, aux aines. Il y a grande faiblesse et délire. On meurt le septième jour ou plus tôt. Quand on passe le septième, communément on en réchappe. Il faut appliquer des rafraichissements sur les entrailles et à la tête. On donnera pour boisson de l'eau dans laquelle on aura fait infuser de l'orge torréfié avec sa balle; et l'on coulera la liqueur, pour en faire de l'hydromel. On ne fera prendre de huit jours, pour nourriture, ni aliments, ni purée de tisane. On permettra, s'il le faut, la tisane crémée claire, en petite quantité, deux fois le jour, et de l'eau par-dessus. Après le septième jour, lorsque la fièvre sera apaisée, on donnera, en attendant le neuvième, du millet à sucer, le soir de la citrouille, avec un peu de bettes, et du vin blanc par-dessus, qui soit coupé d'eau. On permettra ensuite quelque peu d'aliments solides; le diner sera avec du millet. Point de bain, tandis que les douleurs et la fièvre persisteront. Après qu'elles seront calmées, beaucoup de bains. Si le ventre est serré, des lavements ou des suppositoires. Lorsque les forces sont revenues, on ordonne quelque errhin. On purge par bas, puis on passe au lait d'ânesse.

La maladie livide.

66. On a une fièvre sèche, des frissons erratiques, des douleurs de tête, des maux d'entrailles, des vomissements de bile. Dans les accès de douleurs on ne peut regarder en haut. On tient la tête basse. Le ventre est constipé, la couleur

(1) On peut, en plus d'un endroit de ce traité, se souvenir de la note sur le numéro 16.

bibendum dato. Cibum, quoad dolor remiserit, ne porrigito, aquam autem, ex vinaceis dulcibus, per noctem maceratis, sex diebus bibat. Quod si vinacea non habeat, mel cum aceto coctum bibat. At postquam dolore vacuus fuerit, medicamento alvum per inferiora purgato. Cibis is utatur mollibus et alvum subducentibus, et marinis potius quam carnibus; carnibus autem avicularum et ovium coctis. Betas etiam et cucurbitam assumat, reliquis vero abstineat. Hic autem morbus, si juvenem invaserit, progressu temporis decedit, senem vero ad mortem comitatur.

CAPUT XXVIII. — De morbo pituitoso, mulieres potius, quam viros obsidente, et pituita alba, seu leucophlegmatia; et utriusque signis et curatione.

Morbus pituitosus. Virum quidem etiam, mulierem tamen magis invadit, et hæc quidem crassa est, et bene colorata, iter faciens imbecilla est, præsertim vero, ubi ad arduum aut acclivem locum contendit. Febris tenuis, interdumque suffocatio, prehendit, et jejuna quidem bilem, salivamque, copiosam vomitione rejicit, et plerumque, ubi cibum sumpsit, cibi tamen nihil. Cum laborarit, dolor modo pectus, modo dorsum occupat, et tumidis ac rubicundis cutis eminentiis, velut ab urtica inustis, completur.

Huic medicamentum purgans propinato, serum et lac asinum ea bibat. Quod si serum bibat, multis ante diebus medicamentum, per inferiora purgans, bibendum ei exhibeto, cumque serum bibere desierit, lac asinum postea bibat, et ubi biberit, cibis quidem abstineat, vinum autem, quam suavissimum, bibat, ubi purgari desierit. Cum vero a potione cessaverit, milium in prandio sumat, sub vesperam autem cibo, quam mollissimo et paucissimo utatur, et pinguis, duleibus, ac oleosis abstineat, subindeque præsertim hyeme, ubi olera ante comederit, ex lenticulæ decocto vomat, calida quam minimum lavet, sed ad solem calefiat. Hic vero morbus ad mortem usque comitatur.

du corps livide, les lèvres et le blanc des yeux livides, le regard égaré comme celui d'un homme qui suffoque. Quelquefois la couleur change, de livide elle devient verdâtre. Il faut vider par haut et par bas, donner des lavements, purger la tête, ne pas prendre de bains d'eau chaude, rester à l'air au sortir du bain, prendre du lait d'ânesse et du petit-lait si la saison le permet, user de la nourriture la plus émolliente et rafraichissante, s'abstenir des choses salées, des amers; prendre des huileux, des graisses, des choses douces. Cette maladie, tenant à un mauvais état habituel, qui par temps a ses accès, dure souvent jusqu'à la mort.

La maladie avec des vents par haut.

67. On sent de vives douleurs, on souffre beaucoup, on se jette çà et là, on se plaint, on rend quantité de vents par haut; et il semble, après les avoir rendus, qu'on va se trouver mieux. Souvent on vomit des bouchées de bile, avec des douleurs au bas-ventre, aux lombes et aux flancs, après quoi on se trouve mieux. Le ventre grouille; il est plein de vents; on ne peut en rendre par bas, ni aller à la selle. Il faut, dans le temps des douleurs, faire baigner dans beaucoup d'eau chaude, ordonner des fomentations. Quand les douleurs et les vents se fixent au ventre, on donne des lavements; on mêle avec la tisane crémée du suc de mercuriale cuit, et l'on fait boire du vin blanc par-dessus, qui soit trempé d'eau; l'on ne permet point de manger tandis que les douleurs persistent. Le malade boira, durant six jours, de l'eau dans laquelle on aura fait infuser, pendant la nuit, du marc doux de raisin; si on n'a point de ce marc, on y mettra de l'oxymel. Quand la douleur sera passée, on purgera par bas. On usera d'aliments doux, laxatifs, du poisson de mer, plutôt que des viandes. On pourra manger de la volaille et du mouton, des bettes, de la courge. On s'abstiendra des autres aliments. Cette maladie, si elle vient dans la jeunesse, se dissipe avec le temps. Dans la vieillesse, elle accompagne jusqu'au tombeau.

Maladie pituiteuse.

68. Les hommes y sont sujets, les femmes davantage. Elles ont bonne couleur, de l'embonpoint, mais elles ne peuvent marcher sans se trouver essouffées, surtout si dans le même temps elles parlent, ou si elles ont à monter. Il y a peu de fièvre, de l'oppression de temps en temps, des vomissements sans avoir mangé. Elles rendent de la bile et de la

Pituita alba. Totum corpus albo tumore intumescit, venter ad contactum crassus est, pedes, coxæ, tibiæ, et scrotum intumescunt, respiratio coacervata est, vultus rubicundus, os aridum, et sitis detinet, cumque æger comedit, spiratio crebra incidit. Hic eodem die interdum quidem melius, interdum vero pejus habet. Huic si venter per morbi initia sua quidem sponte conturbatus fuerit, sanitati est proximus.

Quod si non turbetur, medicamentum deorsum purgans, quo aqua purgetur, exhibeto, calida is ne lavet, aeri eum exponito, et scrotum, ubi inflatum fuerit, pertundito. In cibo pane puro, frigidio utatur, et beta, piscibusque scorpiis coticis, jure autem permodico. Frigida omnia sumat, non dulcia, neque pingua, sed contrita, et acida, et acria, allio excepto, cepa et porro. Origanum autem, et satureiam copiosam edat, vinumque aquosum superbibat, et ante cibum iter faciat. At si a medicamento intumescat, infusu per clysterem utitor, cibo premito, deambulationibus, et illuvie; medicamenta autem purgantia, quam paucissima, exhibeto, minime vero sursum purgans, priusquam tumores ad inferiora descenderint. Si vero, extenuato jam existente, in pectore suffocatio oboriatur, veratrum bibendum dato, caput purgato, deinde medicamentum deorsum purgans propinato. Hic vero morbus nullum fere deserit.

CAPUT XXIX. — De morbis melancholicis, sollicitudine, morbo difficili, et morbis nigris tribus, eorumque signis, et curatione.

Cura gravis morbus. Viscera veluti spinarum aculeis pungi videntur, anxietudo ipsum invadit, lucem et homines is refugit, tenebras amat, metus corripit, septum transversum exteriore parte intumescit, ad contactum dolet, expavescit æger, in somnis terriculamenta et formidanda cernit; quandoque et mortuos. Morbus hic interdum plurimos vere apprehendit.

Veratrum huic propinato, et caput purgato, post capitis purgationem medi-

pituite; souvent même elles vomissent après le repas, sans rien rendre des aliments. Quand elles travaillent, elles sentent des douleurs à la poitrine et au dos. Leur peau se couvre quelquefois de rougeurs avec des élévations, comme les orties en donnent. Il faut commencer par purger, puis donner le lait d'ânesse ou le petit-lait: si c'est le petit-lait, on y joindra, pendant plusieurs jours, quelque purgatif par bas, et, après avoir fini le petit lait, on viendra à l'usage du lait d'ânesse. On laissera passer le lait d'ânesse avant de manger; on boira du meilleur vin blanc par-dessus. Après avoir fini le lait, on se purgera. L'on dinera avec du millet. Le soir, on mangera peu, et seulement des choses légères. On s'abstiendra des graisses, des huiles, de tout ce qui est doux, en toutes saisons, surtout l'hiver; on usera des émétiques, après avoir pris du bouillon et de la purée de lentilles; on ne prendra point de bain chaud, et on se tiendra beaucoup au grand air. Cette maladie, ou cet état, dure ordinairement autant que la vie.

La pituite blanche.

69. On est enflé de tout le corps d'une enflure pâle. Le ventre, au toucher, est gros. Les pieds, les jambes, les cuisses, le scrotum, sont œdématisés. On a la respiration fréquente, le visage un peu rouge, la bouche sèche. On est altéré. La respiration, après le manger, est précipitée. On a des jours bons, d'autres mauvais. Quand, dans le commencement de la maladie, le ventre se lâche de lui-même, on guérit. S'il ne se lâche point, vous donnerez des purgatifs par bas, pour faire sortir les eaux. Vous interdirez les bains chauds. On fait marcher au grand air. On perce le scrotum, quand il se trouve rempli. Le malade usera de pain de fine farine sec, de bettes, de poisson de mer bouilli, tel que le scorpion, point de son bouillon, ou peu. Il mangera tout froid, point de choses douces, ni grasses, mais des amers, et de toutes les choses fortes, actives, à la réserve de l'ail, de l'oignon et des porreaux. Il usera beaucoup d'origan, de la marjolaine en quantité; il boira de bon vin par-dessus le repas; il marchera avant de manger. Si les purgatifs l'incommodent, il prendra des lavements; il mangera peu; il fera beaucoup d'exercice, des promenades au grand air. On doit purger peu, ne point donner d'émétiques, à moins que l'enflure n'ait gagné dans le haut. Lorsque le malade, se trouvant dans un état de dépression, a des oppressions de poitrine, il faut lui donner l'ellébore en boisson, purger la tête, puis purger par bas en

camentum per inferiora purgans bibendum exhibeto, et postea lac asininum. Cibis quam paucissimis, nisi infirmis fuerit viribus, utatur, et frigidis, ac alvum subducentibus, non aeribus, non salsis, non pinguis, neque duleibus. Calida non lavet, neque vinum bibat, sed aquam quidem maxime, alioqui, vinum dilutum, neque se exerceat, neque deambulet. Quæ cum feceris, temporis successu morbo is liberabitur. At nisi diligentem curam adhibueris, ad mortem usque comitatur.

Morbus niger. Bilem atram, tanquam fæcem æger vomit, interdum quidem velut sanguinem, interdum vero velut vinum secundarium, quandoque etiam velut polypi atramentum, quandoque acidum, tanquam acetum, nonnunquam vero salivam, et pituitam tenuem, nonnunquam bilem ex viridi pallidam. Et cum nigrum quidem cruentum vomuerit, cædem olere videtur, fauces et os ex vomitu incendantur, dentes obstupescunt, et quod vomitione rejectum est, terram attollit, cumque vomuerit, paulo melius æger habere videtur, neque sine cibo esse, neque copiosorem cibum ingestum ferre potest. Verum cum jejunos fuerit, viscera strepitem edunt, et saliva acescit. Ubi vero cibum sumpsit, pondus in visceribus percipitur, pectus et dorsum, tanquam stylis pungi, videntur, latera dolor detinet, febris levis est, caput dolet, oculis æger non videt, crura gravantur, color nigricat, et imminuitur.

Huic medicamentum purgans crebro propinato, et serum et lac, si anni tempus ferat, et cibis is abstineat duleibus, oleosis et pinguis, utaturque quam maxime frigidis, et alvum subducentibus, caput purgato, et post potiones medicamentorum per superiora purgantium, nisi debilis fuerit, sanguinem ex brachiis detrahit. Quod si alvus non deiciat, molli infuso subluo. Crapula et venere æger abstineat, sed si venere utatur, jejunos foveatur, et sole abstineat, neque multum exerceatur, neque deambulet, calida non lavet, aëria non edat, neque salsa. Quæ cum feceris, cum ætate etiam morbus fugit etiamsi corpus ad senectutem comitetur. Si vero denigretur, ad mortem usque comitatur.

boisson. Cette maladie n'épargne guère personne.

Le chagrin, maladie rebelle.

70. On sent dans les viscères comme une épine piquante; on est dans un malaise continuel; l'on fuit la lumière et les hommes; l'on se plaît dans les ténèbres. D'autres fois on a des frayeurs; l'esprit est hors de raison. Si le malade se sent toucher, il a des douleurs, il s'épouvante; il fait des rêves alarmants, terribles; souvent il croit voir des morts. On tombe plus communément dans cet état au printemps. Il faut, pour le combattre, faire boire l'ellébore, et, après avoir purgé la tête, purger par bas; donner ensuite le lait d'ânesse; ne laisser manger que peu, à moins qu'il n'y ait de la faiblesse; user d'aliments rafraichissants, laxatifs, point amers; point de bains chauds, ni de boisson de vin; beaucoup d'eau; peu d'exercice et de promenades du gymnase. En suivant ce genre de vie, on guérit avec le temps. Cet état, si on n'y remédie, devient mortel.

La maladie noire.

71. On vomit de la bile noire, sanguinolente, tantôt rougeâtre comme le second vin, tantôt noire comme le suc de la sèche, quelquefois aussi aigre que du vinaigre. D'autres fois on ne vomit que de la pituite et des glaires, ou de la bile verte. Quand on la rend noire, sanguinolente, elle semble avoir une odeur de sang. Le gosier et la bouche en sont comme brûlés; elle agace les dents. Si elle tombe à terre, elle y fait des bulles. On se trouve un peu mieux après avoir vomé; on ne peut ni rester sans manger, ni soutenir guère d'aliments. Si l'on reste à jeun, il se fait un bruit dans le ventre; la salive devient aigre; si l'on mange, on sent un poids sur l'estomac, des déchirements dans la poitrine et dans les entrailles, des douleurs au côté, avec un peu de fièvre et des maux de tête. On a la vue trouble; on sent les jambes s'appesantir; la peau devient noire; on dépérit. Il faut ici vider beaucoup, donner le petit-lait, et le lait, suivant la saison; interdire les aliments doux, les huiles, les graisses; en prescrire de plus rafraichissants, qui soient très-laxatifs; purger la tête, après avoir donné des émétiques en boisson, pour vider par haut; saigner du bras, pourvu qu'il n'y ait point de faiblesse. Si le ventre n'est point lâche, on donne des lavements émollients. On défend tout excès en vin, aussi bien que l'usage des femmes, à moins que ce ne soit le matin à jeun. Vous ordonnerez des fumigations, de se

Alius niger morbus. Subfulvo colore, gracilis, et oculis ex virore pallescentibus evadit, tenui est cute, et debilis existit, quoque diutius hic morbus detinet, eo magis affligit, et quovis tempore velut stillam modicam æger vomit, ad duo parva pocula, cibumque frequenter, et cum cibo, bilem ac pituitam. Post vomitum totum corpus dolet, interdumque etiam priusquam vomat, horrores leves et febris delinent, sumtisque dulcibus et oleosis, præcipue æger vomit.

Hunc medicamentis per inferiora et superiora purgato, posteaque lac asinum bibendum ei exhibeto. Cibis is utatur, quam mollissimis et frigidis, piscibusque littoralibus et cartilagineis, betis, cucurbitis, et carnibus contritis. Vinum album, generosum, paulo dilutius bibat. Vehementiore autem exercitatione in deambulationibus utatur, neque calida lavet, ac sole abstineat. Quibus factis lethalis quidem morbus est, non tamen ad senium usque comitatur.

Morbus siderationem faciens. In reliquis quidem eadem æger patitur, verum bilis grumos concretos vomit, eodemque modo per inferiora dejicit, ubi ciborum recrementa excreverit.

Eadem autem, quæ in superiore morbo commemorata sunt, facienda, et alvus per infusum subluenda.

préserver du soleil, de faire peu d'exercice, peu de promenades du gymnase, point de bains chauds, ni d'aliments âcres ou salés. Avec ces précautions et de la jeunesse cette maladie se dissipe. On la voit quelquefois s'éterniser dans le corps. Quand le vomissement prend une couleur noire, le mal dure autant que le malade.

Autre maladie noire.

72. On devient maigre et jaune; les yeux sont jaunes; on a la peau mince; on perd les forces; plus on va, plus on souffre. On vomit, à tout propos, des bouchées d'humeurs, souvent quelques aliments, et en même temps de la bile avec de la pîtuite; on se trouve accablé de tout le corps après les vomissements, quelquefois même avant de vomir. On sent des frissons; on a la fièvre. On vomit surtout quand on a pris des choses douces, grasses. Dans cet état, il faut purger par haut et par bas, donner du lait d'ânesse, faire user d'aliments émollients et rafraichissants, de poissons qui vivent sur les rivages, de poissons cartilagineux; faire manger des bettes, de la citrouille, des viandes hachées; faire boire de bon vin blanc, bien trempé; prescrire des promenades qui fatiguent un peu; point de bains chauds. On doit aussi se préserver du soleil. Moyennant ces précautions, la maladie dont il est ici question n'est point mortelle; elle vieillit souvent autant que le malade.

La maladie gangréneuse.

73. L'état est d'ailleurs tel que je viens de le décrire; mais il y a des vomissements de morceaux de bile coagulée. On en rend aussi par bas, à la suite des selles. Le traitement est le même que ci-dessus, en y ajoutant beaucoup de lavements.

LIBER III.

ARGUMENTUM LIBRI.

Hi exponuntur morbi: cerebri tumor, ejusque dolorifica repletio, sidere ic-tus, sideratio cerebri, lethargus, febris ardens, pulmo tumens, capitis dolor, phrenitis, angina, icterus, tetanus, opisthotonus, convolvulus, peripneumonia, pleuritis; et potiones in ardente febre exhibendæ.

TRAITÉ DES MALADIES,

LIVRE III.

1. J'ai parlé jusqu'ici de toutes les fièvres, il me reste à traiter des autres maux.

Tumeur du cerveau.

2. Lorsque le cerveau se tuméfie et s'enflamme, on sent des douleurs dans toute la tête, à l'endroit surtout où est le siège de l'inflammation. Elle se fixe aux tempes. Les oreilles se remplissent de bruit, et l'ouïe s'émousse. Les veines se gonflent, elles ont un battement. On a la fièvre.

CAPUT I. — Tumor cerebri ex inflammatione, ejusque diagnostica, prognostica, et curatio.

Ac de febris quidem omnibus cum a me dictum sit, de reliquis jam dicam.

Cerebri tumor. Cum cerebrum ex inflammatione intumuerit, dolor totum caput, potissimumque qua parte inflammatio contrahitur, detinet. In temporibus autem contrahitur, aures sono implentur, auditio hebescit, venæ intenduntur ac pulsant, febris et rigor interdum invadunt, neque unquam dolor dimittit, sed quandoque quidem remittit, quandoque etiam magis urget, præ dolore æger vociferatur, sursumque prosilit, cumque surrexerit, confestim rursus ad lectum delabitur, seque disjicit. Hic quidem lethaliter affligitur, quot vero diebus intreat, judicari non potest. Alii enim alio tempore pereunt, plerumque aut intra septem dies moriuntur, primum autem et vigesimum ubi effugerint, convalescunt.

Cum vero dolor vehemens detinuerit, caput potissimum quidem derasum refrigerare oportet, ex his, quæ refrigerant, aliquid in vesicam aut intestina infusum, velut solani succum, aut cretam figulinam, modo quidem admove, modo etiam, priusquam intepescat, auferre. Quin et sanguinem detrudere convenit, et caput purgare, odoratis ac apii succis admixtis. Vino æger in totum absteineat, ptisanæ succum sorbeat, et inferiorem alvum solvat.

CAPUT II. — De vehementi capitis dolore ex cerebri plenitudine, ejusque signis et curatione.

Cerebri plenitudo dolorem inferens. Cum vero caput ex cerebri plenitudine vehementer doluerit, vitiosorum humorum illuviem hoc indicat, totum caput vehementes dolores occupant, delirat æger, et intra septimum diem moritur, neque evadit, nisi humor ad aures septimo die erumpat. Sic enim tum dolor sedatur, tum ad mentem æger redit. Copiosus autem et sine odore humor effluit.

Hujus aures ne prius quidem, quam pus erupisse videris, curato. Quod si superiorem et inferiorem ventrem purgare

vre avec des froids. Les douleurs ne discontinuent pas un moment, quelquefois elles s'apaisent, pour redoubler ensuite. Le malade alors pousse des cris, il se précipite sur son lit, et se jette çà et là. Cet état est mortel. Dans combien de temps meurt-on? Le jugement en est incertain. Communément on périt en sept jours. Si l'on passe le vingt-unième, on recouvre la santé. Il faut dans le temps des douleurs rafraichir la tête; on la rase, et l'on y applique une vessie, ou des boyaux dans lesquels on met quelque réfrigérant, comme le suc de morelle; on y applique aussi de la terre de potier. On a soin de renouveler ces applications avant que la chaleur ne les pénètre. On saigne. On purge la tête avec du suc d'ache que l'on parfume de l'odeur qui plait le plus au malade. On ne laisse boire de vin en aucune manière; on donne de la tisane crémée et des lavements. On a soin de tenir le ventre lâche.

Plénitude du cerveau avec douleur.

3. Quand on a des maux de tête, provenant de la plénitude du cerveau, ils dénotent le besoin de purgation de la tête. Les douleurs en occupent toute l'étendue; on tombe dans le délire, l'on meurt le septième jour. On ne vivra pas au-delà du septième, à moins que l'amas ne perce, et qu'il ne se fasse une effusion d'humeurs par les oreilles. C'est ainsi que la douleur s'apaise, et qu'on recouvre la raison. Il sort beaucoup de matières fétides. Inutilement entreprendriez-vous la guérison, si vous ne voyez le pus couler par les oreilles. Supposé que vous veuillez purger par haut et par bas, faites l'un à la suite de l'autre, puis fumigez beaucoup la tête par le nez et par les oreilles. Donnez la tisane crémée, interdisez tout usage de vin. Tandis que le pus coule, suspendez tout remède, jusqu'à ce qu'il commence à tarir. Vous laverez alors les oreilles avec du vin doux, ou du lait de femme, ou de la bonne huile, tiède: vous ferez beaucoup de fumigations à la tête, qui soient émollientes et aromatiques, afin que le cerveau se purge promptement. L'ouïe ne revient pas d'abord. Avec le temps, l'écoulement finit, et le malade recouvre la faculté d'entendre: il revient comme il était auparavant. Il doit pendant longtemps éviter le soleil, le vent, le feu, la fumée, les odeurs fortes et autres choses pareilles, se tenir tranquille et user d'un régime adoucissant. Il faudra ne pas trop manger, et tenir le ventre libre.

voles, seorsum utrumque solvito. Deinde capiti prasertim universo, sed et per aures, et nares, fomentum admoveto. Ptisanae succum aeger sorbeat, et vino in totum abstineat. Ubi pus eruperit, quoad fluxionis copia quieverit, subsistito. Postea vino dulci, aut lacte muliebri, aut oleo veteri, iisque tepidis, aures colluito. Caput crebro mollibus fomentis et odoratis, quo cerebrum citius purgetur, foveto. Hic primis quidem diebus non audit, procedente vero tempore tum fluxio minuitur, tum simul ac fluxio prorsus quiescit, additio redit, et sibi ipse maxime similis redditur. Vitare autem oportet solem, ventos, ignem, fumum, acres odores, aliaque id genus, et quiete ac molli victus ratione uti. Venter inferior ex vasorum inanitione lubricus esse debet.

CAPUT III. — De sidere ictorum signis et curatione.

Sidere icti. Qui sidere icti esse dicuntur, cum multa vitiosorum humorum illuvie cerebrum oppletum fuerit, inprimis capitis pars anterior ipsis dolorem exhibet, et aliqui quidem ambobus oculis, aliqui vero altero, intueri illi nequeunt, sopor ipsos detinet, mente ii alienantur, tempora saliunt, febris levis, et corporis ad motum impotentia occupant. Hic intra tertium aut quintum diem moritur, neque ad septimum pervenit, sed si pervenerit, incolumis sane evadit.

Huic si curationem adhibere voles, capiti fomentum admoveto, et, ut transpiret, sectionem facito. Sed si dolor detinuerit, sternutationes movere oportet, et caput levibus ac odoratis, ventremque inferiorem purgare, vino in totum abstinere, et ptisanae succo uti.

CAPUT IV. — De siderationis cerebri signis et curatione.

Cerebri sideratio. Quod si cerebrum sideratum fuerit, caput dolor occupat, et per cervicem ad spinam pervadit, ipse nihil audit, frigus in caput irruit, totus intumescit, ac derepente voce defectus videtur, ex naribus sanguis fluit, et lividus evadit. Hunc si morbus leviter corri-

Les frappés (1).

4. L'état de ceux qu'on appelle frappés provient de ce que leur cerveau est plein d'impuretés. Ils souffrent d'abord du devant de la tête, ils ne peuvent quelquefois soutenir la lumière d'aucun des deux yeux : tantôt c'est du droit seulement, tantôt du gauche ; ils passent à l'état comateux, ils tombent dans le délire, ils ont des battements aux tempes, une fièvre médiocre, beaucoup de faiblesse. La mort vient le troisième ou le cinquième jour. Ils n'arrivent pas au septième ; s'ils l'atteignent ils sont sauvés. On traite cet état avec des fumigations à la tête, pour y apporter quelque soulagement. Il y faut des incisions, des sternutatoires qui diminuent les douleurs. Il faut purger la tête avec des choses douces, d'une odeur agréable, et détourner les humeurs vers le ventre avec des purgatifs par bas, interdire tout usage du vin, ne donner pour nourriture, que la tisane crémée.

Sphacèle du cerveau.

5. Quand le cerveau tombe en sphacèle, on sent à la tête des douleurs qui se portent au cou et à l'épine ; on perd l'ouïe. Il vient des froids à la tête ; tout le corps s'enfle ; on perd subitement la parole ; le sang coule des narines ; la peau prend une couleur livide. Si la maladie n'est pas forte, ou est soulagé par une hémorrhagie. Quand la maladie est violente, on meurt bientôt. Il faut y employer des errhins d'une odeur agréable, purger par haut et par bas, ou par l'une des deux voies seulement ; tenir aux narines des odeurs douces qui plaisent au malade, ne lui donner que de la tisane crémée légère, point de vin en aucune manière.

La léthargie (2).

6. Le caractère de la léthargie est fort ressemblant à celui de la péripneumonie, mais il est plus fâcheux, il tient toujours de la péripneumonie humide. Voici les symptômes que la léthargie présente. Il y a toux avec un état comateux, beaucoup de crachats aqueux, une gran-

(1) Le mot *frappés* semble désigner ici un état de maladie bien différent de celui où se trouvent ceux qui sont atteints d'une péripneumonie ou pleurésie gangréneuse, que nous avons vus plusieurs fois désignés par ce même mot. (Voyez la sentence 31 du chap. xvi, liv. II, Coaques, t. II, p. 341.)

(2) Voyez la note sur le n° 63, liv. II.

puerit, cum sanguis abierit, melius is habet. Si vero vehementer correptus fuerit, cito moritur.

Huic sternutationes per odorata movendæ, et alvus utraque per vices purganda, aut altera; odoratorum leves odoribus naribus admovendi, sorbitioque tenuis et tepida exhibenda, in totum vero vino abstinendum.

CAPUT V. — De lethargi signis et curatione; ex lethargo suppurati.

Lethargus. Lethargi quidem morbi constitutio eadem, quæ et inflammationis pulmonis, peripneumoniam dictam, gravior tamen, neque omnino æger liberatur ab humida peripneumonia, sed longe tardior morbus est. In quo hæc ægro contingunt. Tussis et sopor eum detinent, sputum humidum et copiosum is rejicit, infirmis admodum est viribus, et morti proximus copiosum et liquidum per inferiora demittit, et huic quidem admodum exigua vitæ spes est.

Efficiendum tamen, ut plurimum spatium, et calefiat, vinoque abstineat. Quod si evaserit, purulentus efficitur.

CAPUT VI. — De febris ardentis dignatione, prænotione, et curatione.

Febris ardens. In febre ardente dicta sitis multa detinet, lingua inhorrescit, ejusque color primo quidem tempore, qualis esse consuevit, valde tamen sicca est, procedente vero tempore induratur, exasperatur, crassescit et tandem nigrescit. Quæ si quidem initio contingunt, celeres judicationes fiunt; si vero posterius, diuturniores. Remissionis autem eadem in lingua signa sunt, quæ in pulmonis inflammatione, et urinæ biliosæ quidem, aut sanguinæ, dolorem intantum, flavæ vero remissionem indicant, sputumque præ caliditate ac siccitate exustum est et crassum. Plerumque vero morbus in pulmonis inflammationem transit, atque ubi transierit, celeriter perit.

Huic curationem ejusmodi adhibere oportet. Singulis diebus bis aut ter, capite excepto, calida lavato. In judicationibus autem lavandum non est. Ac pri-

de faiblesse. Avant de mourir, on rend par les selles une grande quantité de sérosités. L'espoir de guérison est ici fort petit. On doit cependant tâcher de faire beaucoup cracher. Il faut échauffer, sans donner du vin. Si le malade réchappe, il essuie une suppuration interne.

La fièvre ardente (1).

7. Dans la fièvre qu'on appelle ardente, il y a beaucoup de soif. La langue se gerce, sa peau dans le commencement est comme à l'ordinaire, à la réserve qu'elle est fort sèche; dans le temps, elle se couvre de limon, elle s'épaissit, se gerce et devient noire. Quand ces changements sont prompts, la crise vient vite; s'ils sont lents, la crise l'est aussi. Le retour de la langue vers l'état naturel est, comme dans la péripneumonie, un signe d'amendement. Les urines bilieuses ou sanguinolentes sont très-fâcheuses, les citrines sont salutaires. Le crachement est sec et brûlé, à cause du grand feu et de la sécheresse. Souvent la fièvre ardente dégénère en péripneumonie. La mort, dans ce cas, suit de près. Le traitement consiste à beaucoup laver avec de l'eau chaude, deux ou trois fois par jour, mais non la tête. Point de bains dans le temps des crises. Les premiers jours on purge, et l'on ne fait boire que de l'eau. Elle suffit communément pour amener le vomissement. Les jours suivants, après la purgation, on humecte, on fait prendre la tisane crémée, avec du vin doux. Lorsqu'on n'a rien fait dans les premiers jours, et que les signes de la langue sont déjà établis, il faut laisser aller le mal, jusqu'à ce que le temps des crises soit passé, et que la langue donne des signes favorables, s'interdisant les purgatifs, même les lavements, jusqu'après la crise faite.

Tumeur du poulmon provenant de chaleur.

8. Lorsqu'il se fait dans le poulmon une tumeur par chaleur, il y a une toux violente et forte, avec difficulté de respirer couché, et fréquente inspiration. On est essoufflé comme dans l'asthme. La tête s'enfle: on entend les narines comme font les chevaux après la course. Souvent on tire la langue hors de la bouche: la poitrine siffle, on y sent un poids qui

(1) Il a été question de la fièvre ardente, au liv. 2, n° 61. Il faut joindre ensemble la lecture de ces deux numéros, et celle de quelques autres endroits de cette traduction, pour se faire une juste idée de ce que l'on doit entendre par la fièvre ardente.

mis quidem diebus per inferiora purgandum, et aqua potui exhibenda. Aqua enim ut plurimum vomitum inducere solet. Postremis a purgatione diebus humectandum, sorbitionibus vinisque dulcibus utendum. At si per initia curandum non susceperis, sed signis jam in lingua existentibus, sincere oportet, dum iudicationes præterierint, linguæque signa mitiora evaserint, et neque medicamentum, neque per clysterem infusum, priusquam iudicationes præterierint, exhibueris.

CAPUT VII. — Pulmo ex calore tumens ; ejusque dignotio , prænotio , et curatio.

Pulmonis tumor ex calore. Cum pulmo caloris plenus intumuerit, vehemens duraque tussis detinet, spiritus erecta cer vice trahitur, confertim æger respirat, crebra anhelatione vexatur, intumescit, nares expandit, non secus ac post cursum, et linguam crebro exserit, pectus ei sonum edere videtur, et gravitas inesse, quam pectus capere nequit, sed dirumpitur, ad obeundas actiones est impotens, dolor acutus occupat, dorsum, pectus et latera velut acus pungunt, eaque ardent, non secus ac si quis ad ignem sedeat, in pectore et dorso rubores, tanquam ex flamma, excitantur, adeoque vehemens morsus et anxietudo invadit, ut neque stare, neque sedere, neque decumbere æger queat, sed ad hunc modum æstuans se ipsum jactat, et jam mori videtur. Quarto autem, aut septimo die, moritur, quos si effugerit, vix perit.

Hunc si curandum susceperis, alvum inferiorem quam citissime per infusum probe purgare oportet, misso sanguine ex cubitis, nares, lingua, et ex quavis corporis parte, et potiones refrigerantes sorbitionesque ejusdem facultatis exhibere. Ex urinam etiam moventibus, quæ non calefaciant, sæpe danda. Et ad dolores quidem ipsos, ubi vehementer irruerint, tepefacientibus levibus et humidis adhibitis, locum, ubicunque dolor fuerit, calefacere et humectare oportet. Reliquis vero partibus, admotis refrigerantibus, ea quidem modo auferre, modo vero apponere, et quacunque parte ardere videbitur, frigus inducere, et in totum vino abstinere.

l'empêche de jouer ; on la sent brisée, incapable de mouvement. On y a de vives douleurs. On sent des pointes qui piquent au dos, au côté, au-devant de la poitrine ; il semble qu'on y applique le feu. Il sort au dos et à la poitrine des rougeurs ardentes, accompagnées d'un prurit cuisant insupportable, en sorte que le malade ne sait comment y tenir, ne pouvant rester ni debout, ni assis, ni couché. Il se jette de tous les côtés en tout sens, il aimerait mieux être mort. Il périt ordinairement le quatrième ou le septième jour. S'il vit au-delà, il réchappera. Quand vous soignez quelqu'un dans cet état, il faut vous hâter de lâcher le ventre avec des lavements, et le bien détrempé ; saigner au bras, aux narines, à la langue, tirer du sang de partout ; donner des boissons qui soient rafraichissantes, et de la nourriture liquide qui ait aussi la même propriété ; faire prendre des diurétiques non échauffants, fomenté et humecté avec de l'eau tiède tous les endroits où la douleur est forte, faire une succession continue de rafraichissemens, changeant souvent les applications ; tenir frais l'endroit où le malade est couché, interdire tout usage de vin.

La douleur de tête.

9. Quand avec des douleurs vives qui commencent par la tête, on perd subitement la parole, ce qui arrive quelquefois à la suite de l'ivresse, on risque de mourir le septième jour. Le danger est cependant moindre lorsqu'on perd ainsi la parole à raison d'ivresse. Si dans ce cas on la recouvre le même jour ou le lendemain, ou même le troisième jour, on recouvre aussi la santé. C'est ce qu'on voit chez les gens habitués à trop boire, qui ne périssent point quoiqu'ils s'enivrent. Il faudra, quand on a cet état à soigner, donner des sternutatoires vigoureux, avec des lavements forts pour évacuer la bile. Lorsque le malade a quelque sentiment, on lui fait prendre du suc de thapsie ou *turbith* dans beaucoup d'eau chaude, pour exciter un prompt vomissement. On le tient ensuite à un régime sévère, point de vin de sept jours. On saigne à la langue, si on peut en saisir la veine.

La frénésie.

10. Les frénésies (1) sont des suites

(1) Les *phrénésies*. Il semble assez clair par la suite que phrénésie veut dire ici une inflammation du diaphragme, maladie que les modernes ont souvent ap-

CAPUT VIII. — De acuto capitis dolore cum vocis interceptione, ejusque dignotione, prænotione et curatione.

Capitis dolor. Ubi ex dolore acuto, qui ex capite initium duxit, vox derepente defecerit, idque vel maxime ex ebrietate contigerit, sic affectus septimo die moritur. Minus tamen, quibus tale quiddam ex ebrietate contingit, et qui voce defecti permanent, moriuntur. Eodem enim die, aut postero, aut tertio, si vox eruperit, convalescunt. Quod fere temulentis accidit, neutrique pereunt.

His vehementes sternutationes promoveto, et infuso, quod vehementer bilem educat, illum subluo. Quod si sensum recuperavit, thapsiæ succum ex multa calida dilutum, uti quam citissime revomat, ei exhibeto. Deinde eum extenuato, et septem diebus vino prohibeto, sanguinem ex lingua, si venam apprehendere possis, detrahitto.

CAPUT IX. — De phrenitidum dignotione, et curatione.

Phrenitides, seu perpetua mentis cum febre acuta deliria. Phrenitides etiam ex aliis morbis oriuntur. In his septum transversum adeo dolet, ut ne contingere quidem ægrisant, febris accedit, mente in alienantur, immotis oculis adspiciunt, aliaque similia efficiunt his, qui pulmonis inflammatione laborant, in eaque mente moventur.

Hunc tepescientibus humidis calefacere oportet, et potionibus, præterquam vino, et, quoad quidem fieri poterit, per superiora purgare. Per tussim etiam et sputum, velut in pulmonis inflammatione, sursum educere oportet. Alioqui alvus inferior, ut deiciat, præparanda; et potionibus humectanda, quod conducit. Hic autem morbus lethalis est, cum tertio die, aut quinto, aut septimo ægri moriantur. Si vero mitior fuerit, velut pulmonis inflammatio, decernit.

CAPUT X. — Angina duplex, cynanche, et paracynanche, et utriusque signa et curatio.

Angina. Ex angina dicta homo suffocatur, et fauces ea magis occupare videntur, ut neque salivam neque aliud quid-

d'autres maladies. Voici comment elles se montrent. On sent des douleurs si fortes au diaphragme, qu'on ne peut souffrir y être touché. On a un grand feu; l'on tombe dans le délire, le regard est fixe. Les autres symptômes sont les mêmes que dans la péripneumonie, quand elle jette dans le délire. Il faut ici humecter avec des fomentations humides, et des boissons dont on bannira le vin; purger par le haut, si l'état du malade le permet. On doit aussi solliciter les crachats au moyen des béchiques, comme dans la péripneumonie. Si on ne réussit point, on purgera afin d'évacuer par bas, après avoir beaucoup humecté: car l'évacuation par les selles est salutaire. Mais la maladie en générale est mortelle. Elle tue le troisième jour, ou le cinquième, ou le septième. Quand elle est moins violente, elle se termine comme la péripneumonie.

L'esquinancie.

11. La maladie qu'on nomme esquinancie suffoque le malade: elle paraît avoir son siège principalement dans le gosier. On ne peut avaler ni la salive ni rien autre. Les yeux sont tous les deux affectés; ils sortent de la tête comme ceux d'un homme qu'on étrangle; on a le regard fixe, on ne peut les tourner. Le malade s'agite, il semble qu'il aille se précipiter à tout moment. Le visage et le cou sont fort rouges, ainsi que le gosier. En y examinant, on n'y voit souvent aucune cause de mal: cependant la vue et l'ouïe du malade s'affaiblissent, la suffocation lui fait perdre la raison; on ne sait plus ce qu'il dit, ni ce qu'il veut, ni s'il entend. Dans cette cruelle situation, il reste la bouche béante: il meurt ainsi le cinquième jour, ou le septième, ou le neuvième.

La fausse esquinancie.

12. Quand quelques-uns de ces symptô-

pelés *paraplrénitis*. J'ai constamment traduit *φρένιτις* par phrénésie, y ayant du reste d'autres endroits où l'on peut très-bien prendre ce mot dans l'acception dans laquelle seule nous l'employons aujourd'hui, quand nous parlons d'un frénétique. Le sens et la suite du raisonnement ne permettent jamais de faire dans les divers passages d'équivoque dangereuse à cet égard. Il me semble de plus que chez les Grecs même, le mot *φρένες* était équivoque, désignant souvent tantôt la tête, tantôt la région du diaphragme: et cela a pu donner lieu aux idées de Vanhelmont et de Bordeu, sur les forces épigastriques.

quam æger deorsum trahat, oculi affecti sunt, ac velut cis, qui strangulantur, prominent, et per eos æger contente in-tuetur, neque eos convertere potest, crebro se jactat et exsilit, facies et fauces incenduntur, ac etiam collum. His vero, qui vident, nihil mali habere videtur, et visus et auditus hebescit, nihilque æger præ suffocatione intelligit, neque quid dicat, aut audiat, aut faciat, sed jacet ore hiante salivam effundens. Hæc cum is faciat, quinto aut septimo, aut nono die moritur.

Levior angina, quæ παρακκυσιαγγη dicitur. Cum vero ex his signis aliquid ab-fuerit, leviorum morbum hoc indicat, eumque παρακκυσιαγγη vocant.

Huic vena, præsertim quidem sub mamma, secunda est. Hac enim spiritus de pulmone calidus simul sequitur. Quin et per medicamentum aut infusum deor-sum purgare oportet, fistulæque in fauces ad maxillas intrudendæ, quo spiritus in pulmonem trahatur, efficiendumque, ut quam citissime æger sputat, pulmoque extenuandus. Suffitus quoque ex hyssopo cilicio, sulphure, et bitumine parandus, et per fistulas attrahendus, perque nares, uti pituita exeat. Fauces et lingua his, quæ pituitam ducant, infricanda, venæ-que sub lingua secandæ. Sanguis vero ex cubitis mittendus, si vires valeant, vino abstinendum, et ptisanæ succus liquidus sorbendus. Postquam autem morbus dimiserit, cibosque æger gustaverit, elate-rio recenti, ne in aliud malum incidat, purgandum.

CAPUT XI. — De icteri (seu morbi regii), dignotione, prænotione, et curatione.

Morbus regius. Hujusmodi morbus re-gius acutus est, et cito necat: color totus malicorium maxime refert, ex viridi pal-lescens, et qualis lacerti virides, simile-que fere corpus est; in urina, quod sub-sidet, velut crvum fulvum est, et febris ac horror levis detinet. Quandoque etiam vestes ferre æger non sustinet, sed ab iis mordetur et pungitur, jejuno mane viscera plerumque lacerantur, et si quis eum excitet aut alloquatur, id non pati-tur. Illic fere intra dies quatuordecim moritur, quos si effugerit, convalescit.

Calida lavare oportet, et aquam mul-

mes manquent, la maladie est moins vio-lente; on la nomme fausse esquinancie. Il faut ici saigner, mais surtout sous la mamelle: car cette maladie est accom-pagnée d'un souffle fort chaud, venant du poumon. On doit aussi vider par bas, au moyen des purgatifs ou des lavements. On place encore des tuyaux au gosier, dans le fond de la bouche, pour donner entrée à l'air dans la poitrine. On fait in-spirer la vapeur d'une décoction d'hysope de Cilicie, celle de soufre, celle de l'as-phalte, qu'on fait humer par des tubes: on la fait aussi recevoir par le nez pour mettre la pituite dehors. On frotte la lan-gue et le gosier avec des choses propres à purger les sérosités. On saigne sous la langue, on saigne aussi du bras, quand les forces le permettent. Il faut interdire le vin, nourrir avec de la tisane crémée légère. Lorsque la maladie sera calmée, et qu'on commencera de permettre les aliments, on purgera avec l'élatérium, pour empêcher de tomber dans quel-qu'autre maladie.

L'ictère.

13. L'ictère dont je veux parler est une maladie aiguë qui tue dans peu. La peau de tout le corps est comme celle de l'écorce de grenade, ou même verte comme les lézards verts. Telle est la cou-leur du corps. Les urines sont d'un jaune roux, comme les orobes. Il y a de la fiè-vre avec de petits froids. Quelquefois on ne peut point supporter le linge; il sem-ble qu'il râcle, et qu'il écorche. Le ma-tin, quoiqu'on n'ait rien pris, on sent ordinairement des déchirements dans le ventre. On ne peut souffrir ni d'être in-terrogé ni de parler. Dans cet état, on meurt communément en quatorze jours. Si on les passe, on recouvre la santé. Il faut ordonner des bains d'eau chaude, la boisson de l'hydromel. On fait une émulsion de noisettes avec l'hydromel, les sommités d'absinthe et l'anis, de cha-cun des deux derniers un scrupule et demi: on en donne la moitié le matin à jeun, le reste le soir à l'heure du coucher. On permet le vin vieux, qui soit léger. La nourriture doit être en liquide, et quelques aliments solides.

Le tétanos.

14. Lorsqu'on a un tétanos, les mâ-choires sont raides comme du fer, les dents se rapprochent fortement les unes contre les autres sans qu'il soit possible d'ouvrir la bouche; les yeux sont lar-moyants et agités; le dos est raide, ainsi que les jambes et les bras, qu'on ne peut fléchir; on souffre beaucoup. Quand on est près de la mort, on rejette la bois-

sam bibere, cum nucibus thasiis decorticatis et absynthii coma, pari portione, et anisi cribrati dimidio, ita, ut æger triobolum ex his jejunos bibat, rursusque, cum cubile petit, hanc aquam mulsam, vinumque vetus tenue assumat, et sorbitionibus is utatur, neque cibis abstinat.

CAPUT XII. — De tetano, et opisthotono, et utriusque dignotione, prænotione et curatione.

Corporis distentio ταραχος dicta. Cum invadunt corporis distentiones, tetani appellati, maxillæ velut ligna configuntur, os ægri aperire nequeunt, oculi illacrymantur ac pervertuntur, dorsum rigidum est, crura neque manus ii similiter adducere possunt, facies rubescit et vehementer dolet, cumque morti est proximus, potionem, sorbitionem et pituitam per nares rejicit. Hic tertio, aut quinto, aut septimo, aut decimo quarto die perit, quos si effugerit, convalescit.

Huic piper, et veratrum nigrum, ex jure gallinaceo pingui et calido devoranda dato, sternutamenta que vehementia et multa excitato, et fofus adhibeto. Ubi vero non fovebitur, tepefactoria humida et pingua in vesicis et utriculis undique, præsertim que ad dolentes partes admoveto, et calido oleo copioso, crebroque inungito.

Distentio in posteriora. Cum distentio in posteriora, οπισθοτονος græce dicta, detinet, in reliquo fere eadem sunt, verum in posteriora æger convellitur, interdumque vociferatur, vehementes dolores cum occupant, neque interdum crura adducere, neque manus extendere æger sinit. Inflexi enim sunt cubiti, digitos is in pugnum contractos habet, et pollicem, ut plurimum aliis digitis continet, vociferatur, et quandoque delirat, neque se continere potest, sed cum dolor detinet, interdum sursum prosilit, ubi vero dolor remiserit, quietem agit. Interdum verosimul ut morbo corripuntur, vox eos deficit, aut insaniam et atrabile tentantur. Hi, voce soluta, tertio die moriuntur, et per nares rejiciunt. Quod si contigerit, ut decimum quartum effugiant, convalescunt.

Ut superiorem curato, et si voles, ita facito. Post affusam frigidam plurimam,

son par les narines et par la bouche, avec la nourriture et des glaires. On périt le troisième jour, ou le cinquième, ou le septième, ou le quatorzième. Si l'on vit au-delà, on recouvre la santé. Il faut faire prendre de l'ellébore noire avec du poivre, dans un bouillon chaud de voilaïlle, donner des sternutatoires forts et vigoureux, faire des fumigations, et quand on les interrompt, appliquer des fomentations grasses, tièdes, dans des vessies ou de petites outres, surtout aux parties affectées; oindre beaucoup et souvent.

L'opisthotonos.

15. L'opisthotonos présente en général les mêmes symptômes. Il attaque plus particulièrement le dos, qui devient fort raide. On pousse quelquefois des cris de douleur. Il y en a où l'on ne peut fléchir les jambes, ni étendre les bras; ils sont d'autres fois fléchis fortement, et les doigts le sont contre le poing; le pouce est communément par-dessus les autres, qui restent serrés. Le malade se plaint. Il est quelquefois dans le délire. Il souffre, il ne peut rester dans la même place, tandis que la douleur le presse. Quand elle se calme, il reste tranquille. D'autres fois il perd la parole. Il tombe dans la manie, dans l'atrabile. On meurt le troisième jour sans parole, en rendant le vomissement par le nez. Si l'on peut arriver au quatorzième jour, on recouvre la santé. Le traitement est le même que ci-dessus. On peut aussi, si l'on veut, répandre beaucoup d'eau froide sur le malade, puis le couvrir de linges secs et chauds, sans le laisser approcher du feu. Telle est la manière de traiter le tétanos et l'opisthotonos.

La passion iliaque.

16. La passion iliaque a lieu quand le haut du ventre est échauffé et que le bas-ventre est refroidi. Il arrive que le conduit intestinal se resserre par le froid, en sorte qu'il ne peut donner passage ni à la nourriture ni au souffle. Le ventre se constipe. On vomit quelquefois, d'abord des glaires, puis de la bile, enfin les matières fécales. On est fort altéré. On sent des douleurs, surtout aux hypocondres: tout le ventre souffre; il s'enfle. Le hoquet vient. Il y a de la fièvre. C'est une maladie de sept jours. On la soigne en vidant promptement le ventre supérieur. Pour cet effet, on saigne de la tête et du bras. On rafraîchit la région épigastrique près du cardia, en plaçant le malade assis au-devant d'un vase dont l'eau s'évapore; l'on y applique aussi des fomentations tièdes. On met au fondement un suppositoire long de deux

vēstimenta tenuia, pura, et calida superinjecito, tuncque ignem ne adhibeto. Hoc modo tetani, et opisthotoni curandi.

CAPUT XIII. — De volvulorum diagnosi, et curatione; de flatus in ventrem per follem immissione.

Volvuli. Oriuntur quidem volvuli ex incalescente ventre superiore, inferiore vero refrigerato. Resiccatur enim intestinum, et constipatur, ex inflammatione ita, ut neque flatum, neque alimenta transmittat, sed venter durus sit, et vomat interdum, inprimis quidem pituifosa, deinde vero biliosa, tandem etiam stercus; sitis et dolor maximeque circa præcordia detinent, totus etiam venter dolet et inflatur, sese æger jactat, febres invadunt, præcipueque septimo die contingunt.

His ea curatio instituenda est. Venter superior quam citissime purgandus, sanguis ex capite et cubitis detrahendus, ut alvus superior calescere desinat, partes supra septum transversum, excepto corde, refrigerandæ. Inferiores autem partes, homine in aquæ calidæ solio collocato, et oleo semper illito, calefaciendæ, et calefacientia humida admovenda. Collyrium ex solo melle decem digitorum longitudinis, summa ejus parte anteriore felle taurino illitum, bis aut ter subjiciendum, ut exusta omnia circa rectum intestinum stercora educas. Quod si sic successerit, postea infusum per clysterem injiciendum. Sin minus, folle fabrili indito, in ventrem flatus immittendus, ut tum ventrem, tum intestinum contractum distendas. Deinde, extracto folle, infusum per clysterem injiciendum. Sit autem statim paratum infusum, ex his, quæ non admodum calefaciant, sed stercora dissolvant et colliquefaciant. Deinde, intrusa in anum spongia, in aqua calida æger desideat, infusum per clysterem continens. Quod si receperit, rursusque demiserit hunc, convalescit. Prius autem mel optimum delingat, vinumque hornum vernaculum bibat. At si, remisso volvulo, febris eumprehendat, desperatus est. Fortassis enim etiam soluta alvus inferior interficiet.

doigts, dont le bout a été trempé trois ou quatre fois dans du fiel de bœuf, afin de tâcher d'attirer toutes les matières recuites qui sont dans le rectum. Si l'on y parvient, on donne ensuite des lavements. Si l'on ne peut faire sortir les matières, on introduit le tuyau d'un soufflet dans l'anus, et l'on souffle dedans pour élargir le boyau et tout le passage des excréments; après avoir retiré le soufflet, on donne un lavement qui doit être tout prêt à être administré sur-le-champ, composé de matières propres à lâcher et à dissoudre les excréments durcis, sans échauffer. Après avoir donné ce lavement, on bouche l'anus avec une éponge : on fait asseoir le malade sur la vapeur de l'eau chaude, en l'exhortant à le garder pendant quelque temps. Si l'on parvient à le lui faire prendre, et à lâcher le ventre, il est sauvé. Dans le premier temps, on lui fait sucer du miel, et boire un peu de bon vin. Lorsque la fièvre survient à la suite de la passion iliaque, le malade est perdu. Il est vraisemblable que, le bas-ventre se trouvant lésé, il en périra.

La péripneumonie.

17. La péripneumonie se montre de la manière qui suit. On a une grosse fièvre; la respiration est chaude et fréquente; le malade ne sait comment se tenir. Il est faible, et se laisse aller çà et là. La douleur se fait sentir aux épaules, au haut du devant de la poitrine, aux mamelles. Elle est gravative; quelquefois on tombe dans le délire. Il y a des péripneumonies où la douleur ne se fait sentir que quand on commence de tousser. Celles-ci sont plus dangereuses et plus longues. Dans le premier temps, on ne crache que des matières écumeuses en petite quantité : la langue est jaune; elle se noircit. Quand elle est noire dès le commencement, la maladie marche plus vite : elle est plus lente, lorsque la noirceur de la langue ne vient que tard. La langue ensuite devient âpre; elle se gerce, le doigt s'y attache quand on l'y applique. Les changements dans l'état de la langue annoncent celui de la maladie, de même que pour la pleurésie. La péripneumonie dure quatorze jours au moins, vingt-un au plus. Pendant ce temps la toux est forte, le poumon se purge avec la toux. Au commencement, les crachats sont écumeux et copieux; vers le septième ou huitième, lorsque la fièvre est dans toute sa force, si la péripneumonie est humide, ils deviennent plus épais; sinon, ils prendront, au dix-neuvième jour, une couleur verte, et ils seront un peu sanguinolents. Depuis le douzième

CAPUT XIV. — De peripneumoniæ dignotione, prænotione, et curatione.

Pulmonis inflammatio. In pulmonis inflammatione hæc fiunt: febris acuta detinet, respiratio crebra est et calida, anxietudo, impotentia, corporis jactatio, dolor sub scapulis, ad jugulum et mammam, et in pectore gravitas, interdum etiam delirium. Nonnullis vero donec tussire ii cœperint, sine dolore est; sed illa diuturnior est et gravior. Primis diebus æger sputum tenue et spumosum expuit, lingua flavescit, precedente vero tempore nigrescit. Si igitur circa initia nigrescat, celeriores sunt liberationes; si vero postea, tardiores. Ad extremum autem lingua dehiscit, et si digitum admoveas, is adhærescit. Morbi vero liberationem, non secus ac in morbo laterali, lingua indicat. Hæc autem contingunt diebus, ut minimum, quatuordecim, ad summum vero, uno et viginti. Quo tempore æger vehementer tussit, simulque cum tussi, primum quidem copiosum et spumosum sputum expuit, septimo vero et octavo die, cum febris in vigore fuerit, humidaque pulmonis inflammatio exstiterit, crassius procedit, alioqui minime; nono et decimo aliquantum cum virore pallescens et subcruentum; duodecimo ad decimum quartum usque, copiosum et purulentum. Atque hæc fiunt, quibus naturæ et corporis affectiones humidæ sunt, quin etiam morbus vehementior est.

At quibus natura et morbi conditio sicca est, hi minus conflictantur. Si quidem igitur is ad decimum quartum diem resiccatus fuerit, neque purulentum amplius tussi rejecerit, sanus est; sin minus, decimum octavum et primum ac vigesimum diem animadverte. Et si quidem tunc quieverit hujusmodi sputum, is evadit; sin minus, an dulcius sputum fuerit, interroga. Quod si affirmaverit, pulmonem purulentum esse, scito, morbumque annum fore, nisi intra quadraginta dies pus sursum eduxerit. At si ingratum sputum esse, dixerit, hic morbi status lethalis est. Verum primis potissimum diebus istud in his est conspicuum. Nam si putridum et purulentum sputum

jusqu'au quatorzième, ils sortent en abondance, et ils sont d'une nature purulente. Tel est l'état chez ceux qui ont le tempérament et la constitution du corps humides, et dont la maladie est forte: mais chez ceux dont le tempérament et la nature de la maladie sont secs, la maladie est moins fâcheuse. Lors donc qu'au quatorzième jour la toux n'amène plus de crachats purulents, et que le poumon se trouve dans un état sec, le malade est guéri. Dans le cas contraire, faites attention au dix-huitième et au vingt-unième jours, pour voir si le crachat tarira. S'il ne tarit point, demandez au malade s'il le trouve douceâtre. Lorsqu'il dit qu'oui, sachez que le poumon est en suppuration: l'état est décidé. Il pourra durer un an, à moins que tout le pus ne soit expectoré dans quarante jours. Quand le malade répondra que le crachat est de fort mauvais goût, son état est mortel. On peut donc savoir à quoi s'en tenir dans les premiers jours. Car, lorsque le malade rend tout le pus pourri dans vingt-deux jours, et qu'il ne se fait point de nouvelles déchirures au poumon, il en réchappe. Dans le cas contraire, il en mourra. La première de ces deux espèces de péripneumonie ne laisse' après elle aucun vestige dans le poumon. Il est essentiel de reconnaître quels sont tous les maux que le malade ressent, et quels sont les moyens au pouvoir du médecin pour les combattre. Quand les symptômes sont modérés, on ne peut manquer de réussir: dans ce cas, la péripneumonie n'est pas mortelle de sa nature, et elle sera douce. Je vais dire la manière de la traiter. On pourra s'en servir aussi contre la pleurésie et la frénésie, sans rien risquer.

(*Traitement de la péripneumonie, qui convient aussi contre la pleurésie, et l'inflammation du diaphragme.*) On doit commencer par dégager la tête, afin qu'il n'en découle point d'humeur sur la poitrine. Dans les premiers jours, la nourriture en liquide sera fort douce, pour détremper et mettre en mouvement les matières épaissies qui font des congestions. Le quatrième, le cinquième et le sixième jour, vous ne donnerez plus de choses si légères, mais des onctueux qui facilitent l'expectoration. Lorsque le malade ne peut pas cracher comme il faut, on fait prendre quelque remède qui vide par haut. Il convient, dans les quatre ou cinq premiers jours, de donner un purgatif qui évacue par bas, un peu plus fort qu'un simple laxatif, afin de diminuer la fièvre et d'apaiser les douleurs. Après que le corps est évacué, et que les forces sont un peu abattues, on soutient l'évacuation

duobus et viginti diebus æger rejecerit, neque exulceratus fuerit, evadit; alioquin vero, minime. Hæc pulmonis inflammatio nihil relinquit in pulmone vitii. Si igitur de his affectibus aliquid affuerit, nosse oportet, quænam ægro sint necessaria, et quænam medico aggredienda sint. Quod si pauca ex his signis habeat, non est, quod decipiatur, cum hæc pulmonis inflammatio levis sit, et minime exitialis.

Atque hunc in modum pulmonis inflammationem curare oportet. Neque tamen peccaveris, si morbum lateralem et phrenitidem hoc modo curare aggrediaris. Primum quidem caput levius reddito, ne quid ad pectus defluat. Primis autem diebus sorbitiones dulciores esse debent. Sic enim maxime, quod in se consedit, et coit dilueris et agitaveris. Quarto, quinto et sexto die, ne amplius dulces sint, sed pingues, cum ad sputum per superiora exscreandum conferant. Quod si æger juxta rationem spere nequeat, medicamenta, quæ sursum educunt, exhibenda. Primis quidem quatuor aut quinque diebus paulo magis alvum subducere oportet, quo febres retundantur, et dolores leniantur. Cum vero vacuatus corpusque debile fuerit, tertio quoque die alvum subagitanda, ut tum corpus robustum evadat, tum superiora loca humoris sint expertia. Nam si multus humor per inferiora secedat, post quintum diem mortem adfert. Secedente enim per inferiora humore, superiora siccescunt, neque sputum per superiora repurgatur. Inferiorem igitur alvum neque nimis sisti oportet, ut ne febres incrementum, neque nimis demitti, quo sputum sursum emitti possit, et æger viribus valeat. Ubi autem sextum et septimum, ac nonum diem, attigerint, jamque ulterius progresso morbo, medicamenta, quæ sursum educant, ægri potius exhibeto. Taleque sit medicamentum, veratrum album, thapsia, elatærium recens, cujusque par portio. Quod si sputum probe non repurgetur, et spiratio crebra fuerit, neque purgatio superet, desperatam esse salutem, prædicito, nisi ad purgationem sufficere possit. Facienda vero etiam, quæ in pulmonis inflammatione fieri debent, si alvus inferior probe officium suum præstet.

Aliter autem primis diebus curatio facienda. Dracunculi magni concham ma-

par bas, de trois en trois jours, pour délivrer des humeurs les cavités supérieures, et pour empêcher le corps d'en être affaibli. Si après le cinquième jour, on établissait un grand écoulement d'humeurs par les purgatifs, le malade serait perdu. Le flux par bas dessècherait les parties supérieures, et le crachement serait supprimé: Il faut donc ici savoir tenir le ventre point trop serré, afin de calmer et modérer la fièvre; point trop lâche, afin de ne pas supprimer les crachats ni épuiser les forces. Donnez plutôt, le cinquième, le septième, le neuvième jour et même en delà, des remèdes propres à évacuer par haut, tels que l'ellébore blanc, le turbitif, l'élâtærium récent, parties égales de chaque. Lorsque le crachat ne vient pas facilement, que la respiration est précipitée, et l'évacuation insuffisante, annoncez qu'il n'y a point d'espoir de guérison, à moins qu'il ne se fasse une évacuation abondante. Vous vous conduirez du reste comme dans la pleurésie, lorsque l'évacuation par bas répondra bien au besoin. — On peut aussi commencer en donnant le premier jour une cuiller (1) de grande serpentinaire, de carotte et d'ortie avec une pincée de sinapi et de rne, et gros comme une fève de suc de sylphium. On mêle le tout dans du vinaigre et de l'eau. Après l'avoir coulé on le donne tiède. Lorsque le malade commence à rendre des crachats purs, on a une cuiller de serpentinaire, de sésame, et d'amandes mondées, qu'on met dans du vinaigre pour servir de boisson. Si l'on veut pousser davantage, on y mêle de l'écorce de racine de caprier.

La pleurésie.

18. Quand on est atteint de la pleurésie, voici quel est l'état. On sent de la douleur au côté avec fièvre, des frissons et la respiration fréquente. On ne peut respirer couché; on toussé; le crachat est bilieux et de la couleur de l'écorce de grenade, quand il n'y a point de déchirure; s'il y en a, il est sanguinolent. Lorsqu'il est bilieux, et qu'il n'y a point de déchirure, la pleurésie est plus douce. Dans le cas contraire, elle est plus fâcheuse, même mortelle si le hoquet s'y joint; on rend, avec la toux, de la salive et des caillots de sang noir; l'on meurt le septième jour. Lorsqu'on échappe au dixième, l'on guérit de la pleurésie: mais au

(1) Une cuiller, etc. Il s'agit peut-être du suc liquide de *dracunculus*: mais il serait bien difficile, sinon impossible, de déterminer ce remède avec la précision nécessaire, pour l'éprouver d'après ce qui en est dit ici.

jorem exhibeto, dauci et urticæ unam, sinapis et rutæ, quantum tribus digitis capere possis, et laseris succum, fabæ quantitate. Quæ aceto dulci, et aqua temperata, et excolata, jejuno tepida potui præbeto. Postquam autem purum esse sputum cœperit, dracunculi concham majorem et sesamum, et amygdalas purgatas, ex aceto dulci aqua diluto propinato. Quod si magis educere voles, radicis capparidis corticem his admisceto.

CAPUT XV. — De pleuritide humida, biliosa, et cruenta, arida, dorsali, quarum hic diagnostica, prognostica, pharmaceutica, diætetica, et chirurgica traduntur.

Morbus lateralis. Cum morbus lateralis corripit, hæc contingunt: dolor lateris occupat, febris et horror detinent, crebra est spiratio, spiritus non nisi erecta cervice trahitur, subbiliosa, colore mali punici putamen referentia æger per tussim rejicit, nisi quid intus ruptum fuerit. Quod si sic, etiam sanguinem post ruptiones. Est autem cruentus morbus lateralis, in quo subcruenta quis expuit. Et biliosus quidem mitior est, nisi ægro ruptum quid intus fuerit; alioqui gravior quidem, sed non adeo lethalis. Cruentus autem vehemens, et gravis, et lethalis. Cum igitur urget, una singultus adest, simulque cum sputo sanguinis grumos nigros tussi æger rejicit. Hic septimo die moritur, et si decimum diem superaverit, a morbo quidem laterali convalescit, sed vigesimo suppuratur, et pus per tussim rejicit, tandem vero evomitur, neque adeo facile curatur.

Morbi laterales sicci. Sunt autem sicci morbi laterales sine sputo, verum hi molesti sunt. Judicationes aliis similes sunt, copiosiore in potu humectatione, quam alii, opus habent. Biliosi autem, et sanguinei, nono et undecimo die decernunt, iique magis sanescunt. Quod si per initia quidem levés dolores detinuerint, post quintum vero et sextum diem acuti; ii ad duodecimum usque protrahuntur, et nunquam fere evadunt. Periclitantur

vingtième, la suppuration s'établit, et l'on crache du pus. On finit par en vomir, et la cure n'est pas facile.

Les pleurésies sèches.

19. Il y a des pleurésies sèches, sans crachats; elles sont très-fâcheuses. Les crises s'y passent comme dans les autres pleurésies humides: il y faut plus de boissons. Les bilieuses et les sanguines se jugent au neuvième et au onzième jour. On en guérit plus facilement, quand dans le commencement les douleurs sont médiocres, et qu'elles deviennent aiguës le cinquième ou le sixième: le mal se prolonge alors jusqu'au douzième. Si on le passe, on guérit. Lorsque le mal a été modéré dans le commencement, violent depuis le septième et le huitième, il ne se juge que le quatorzième; après quoi le danger est passé.

La pleurésie du dos.

20. La pleurésie du dos diffère des précédentes, en ce qu'on sent au dos une douleur comme celle d'une blessure. On pousse des plaintes. La respiration est fréquente. Bientôt on crache en petite quantité. On se sent accablé de tout le corps. Le troisième ou le quatrième jour, on rend des urines sanguinolentes. On meurt communément le cinquième ou le septième jour. Quand on passe ce terme, l'on guérit. La maladie, après cette époque, devient moins violente et moins mortelle. Il faut cependant se tenir sur ses gardes jusqu'au quatorzième; passé ce temps, le malade est sauvé. — Certains pleurétiques rendent le crachat pur, tandis qu'ils ont des urines sanguinolentes, semblables au jus des viandes qu'on rôtit au feu; ils sentent des douleurs très-aiguës, qui vont de l'épine au devant de la poitrine et aux aines. Dans cet état, si l'on passe le septième jour, on guérit. — Lorsque, dans les pleurésies, il survient des rougeurs au dos, avec des chaleurs aux épaules, un sentiment de poids et de trouble dans le ventre, qui rend des matières verdâtres, fétides, on meurt le vingtième jour, à raison de cette évacuation par les selles; mais si l'on en réchappe au vingtième, l'on guérit. — Ceux qui dans les premiers jours rendent des crachats de toute espèce, et qui ont des douleurs très-aiguës, meurent le troisième, ou bien ils guériront. S'ils ne recouvrent pas la santé le septième, ou le neuvième, ou le dixième jour, ils commencent de tomber dans une suppuration interne. Cela vaut beaucoup mieux. Ce n'est point aussi mortel, quoique ce soit très-mauvais.

21. (*Signes à prendre de l'inspection de*

autem maxime ad septimum, sed etiam ad duodecimum, quos post convalescunt. Qui ab initio quidem leves sunt, post septimum autem et octavum ingravescunt.

Morbus lateralis in dorso. Lateralis in dorso morbus hoc aliis præstat: dorsum velut ex plaga dolor occupat, ingemiscit æger, confertim respirat, confestim pauca expuit, et corpus lassitudine vexatur. Tertio aut quarto die urinam, velut subcruentam saniem, reddit, fereque quinto die moritur; sin minus, septimo, quos si effugerit, vivit. Hic morbus mitis est, minusque lethalis, observandus tamen ad decimum quartum, post quem sanescit. Quibusdam autem morbo laterali laborantibus purum sputum expuitur, urina cruenta redditur, qualis sanies ex carnis assatis defluens, dolores vero acuti per spinam ad pectus et inguina perveniunt. Hic si septimum diem effugerit, sanus redditur. Cum vero alicui morbo laterali laboranti dorsum rubescere contigerit, et humeros incalescere, dumque desidet, pondere gravari, si venter perturbatus ex virore pallida et graveolentia admodum demittat, hic ex ventris dejectione primo et vigesimo die moritur, quem si effugerit, convalescit. At quibus confestim expuitiones cujusvis sunt generis, et dolores admodum acuti, ii tertio die moriuntur, quem si effugerint, convalescunt. Qui vero septimo, aut nono, aut decimo die, sanus non fuerit, pus intro colligere incipit. Præstat autem suppurari, minus enim lethale est, quamvis laboriosum sit.

Præter autem commemorata signa, in unoquoque morbo laterali hæc in lingua spectare oportet. Bulla enim aliquantum livescens in lingua suborta, qualis, ferro candente in oleum intincto, fieri, assolet, si quidem per initia aspera fuit, difficilior morbi liberatio contingit, et diebus, quibus oportet, sanguinem tussi rejicere, necesse est. Quod si progresso etiam morbo id contingat, judicationes quidem ad decimum quartum diem procedent, sed sanguinem exspuere necesse est.

De morbi autem liberatione sic se res

la langue dans les pleurésies.) Outre ces signes, il faut, dans chaque pleurésie, examiner la langue. Quand il s'y fait une petite ampoule blanchâtre, comme on fait l'huile quand on y trempe un fer chaud; si la pleurésie a été cruelle dès le commencement, ce signe annonce que la guérison sera difficile, et il arrivera nécessairement un crachement de sang aux jours marqués. Quand l'ampoule se montre dans le cours de la maladie, la crise arrivera le quatorzième jour, et il y aura inévitablement quelque crachement de sang: voilà encore quant à la terminaison. Lorsque la coction se fait plus tard, la crise est retardée; il en est de même des signes pris de la tête.

22. (*Aphorisme concernant les pleurésies.*) Dans toute pleurésie, les douleurs sont ordinairement moins cruelles le jour que dans la nuit.

23. (*Traitement de la pleurésie.*) On soigne les pleurésies comme il suit. Le traitement est le même que celui des péripneumonies et des frénésies, à la réserve qu'on y prescrit des bains chauds, et l'usage d'un peu de vin doux. Lors donc que vous entreprendrez le traitement dès le premier jour, et qu'il y aura eu des déjections naturelles, ou peu bilieuses et en petite quantité, vous donnerez un lavement avec le turbitif. Si le ventre se lâche, de manière que la nuit se passe cependant sans selles, et que le lendemain il survienne des douleurs de ventre et des tranchées, vous redonnerez le lavement. Lorsque le malade est d'un tempérament bilieux, et que la maladie l'a pris sans qu'il fût purgé, il faudra purger la bile convenablement, avant qu'il ne rende des crachats bilieux; mais s'il en rend déjà, ne donnez point le purgatif. Si vous le donniez, le crachat ne pourrait point sortir par haut; le malade en serait suffoqué le septième ou le neuvième jour, surtout s'il y avait des douleurs aux hypochondres. Quand, outre les douleurs à la plèvre, il y en a aux hypochondres, il faut s'en tenir aux lavements, et faire prendre à jeun, en boisson, de l'hydromel avec l'aristoloche, l'hysope, le cumin, du sylphium, du pavot blanc, et de la fleur d'airain: tels sont les remèdes à prescrire dans les premiers jours. Du reste, on fait beaucoup de lotions d'eau chaude, autant que les forces du malade le permettent, excepté à la tête. Dans le temps de la crise, on humecte les parties douloureuses avec des fumigations et des onctions d'huile. Toutes les fois que la maladie est dans un état violent, le malade et le médecin doivent se tenir tranquilles, de peur de faire quelque chose de travers. La tisane

habet. Si tertio quidem die maturari et exspui cœperit, celeriores sunt liberationes; si vero posterius maturescat, posterius etiam iudicationes contingunt, quemadmodum in signis capitis. In omnibus autem lateris morbis dolores fere interdiu potius, quam noctu, leviores esse solent.

Curandi autem sunt morbi laterales hunc in modum, plerumque velut phrenitis et pulmonis inflammatio, præterquam, quod balneis calidis et vino dulci utendum. Si quidem igitur primo aut postero ab accessione die ægrum susceperis, si stercus quidem subiit purum, aut leviter biliosum et paucum, ex infuso thapsiæ alvus subluenda. Quod si alvus emota noctu quidem demittat, postero vero die dolore et terminibus detineatur, rursus subluenda. Si vero æger natura biliosus fuerit, et minime purgatus morbo correptus sit, priusquam biliosum sputum exspuat, medicamento etiam bilem probe purgato. Jam vero biliosa exspuenti medicamentum ne exhibueris. Si enim exhibueris, sputum per superiora prodire minime poterit, sed septimo aut nono die strangulabitur, idque magis, si præcordia doleant. At si ad laterum dolores etiam præcordiorum dolor accesserit, alvum subluere oportet, et jejuno potui exhibere aristolochiam, hyssopum, cuminum, laserpitium, peplum album, æris florem et mel, ex aceto et aqua.

At per medicamenta quidem primis diebus ad hunc modum procedere curatio debet. Reliqua vero sic se habent. Calida multa, virium ægri habita ratione, præterquam caput, lavato, cumque iudicationes procedent, partes dolentes humidis fomentis tepescatis, et oleo sublinito. Ubi vero cum impetu morbi irruunt, tum ægrum, tum medicum a curationibus quiescere oportet, ut ne quid mali comparetur. Ptsianæ autem succus coctus exhibendus, paulo crassior admixto melle redditus. Post balnea vinum dulce dilutum potui exhibendum, minime frigidum, paucum, ex angusti oris poculo. Cumque tusses invaserint, superbibendum et quam maxime excrescendum, et potu humectandum, ut pulmo humidior redditus facilius ac citius sputum rejiciat, et tussis minus vexet. Et mali punci dulcis vinosi

crémée qu'on donnera pour nourriture sera bien cuite et un peu épaissie avec du miel. A l'issue des bains, on fera prendre un peu de vin doux froid, coupé avec de l'eau, qu'il faut avaler lentement en suçant. On en donne dans les attaques de toux. Il faut faire beaucoup boire pour faciliter le crachat, et pour humecter le poumon, qui, au moyen de la boisson, se délivre plus facilement du crachat, et la toux en devient moins fatigante. On donne aussi du suc de grenade douce vineuse, mêlé avec un peu de lait de chèvre et du miel, dont le malade prend le jour et la nuit, peu chaque fois. On l'empêche de se livrer au sommeil, afin que la purgation du poumon se fasse plus vite et plus abondamment. Ce traitement (1) convient à la pleurésie avec crachement de sang. Après la crise, on use, dans la convalescence, d'aliments légers et calmants. On se préserve surtout du soleil, des vents, de tout excès dans le manger ou le boire; des acides, des choses salées, des grasses, de la fumée, de ce qui donne des vents dans le ventre, de la fatigue, de l'acte de la génération. Si l'on fait une rechute, elle est mortelle. Dans le temps de la toux et des douleurs, quand le malade ne peut cracher, on lui fait prendre, à jeun, de la fleur d'airain (2), gros comme le fruit de l'olivier sauvage, avec moitié moins de suc de sylphium, un peu de semence de trèfle, le tout incorporé avec du miel, dont on fait un looch à sucer; ou bien l'on a cinq grains de poivre et du suc de sylphium, gros comme une fève; on les met dans de l'oxymel, et on le fait boire à jeun avec de l'eau: ce remède calme les douleurs. Quand le malade ne peut point rendre le crachat, qui s'arrête dans le poumon, où il fait du bruit, mêlez une cuiller (3) de racine de grande serpentinaire, avec de l'huile et du miel;

(1) *Ce traitement.* Il s'agit vraisemblablement ici des derniers remèdes dont il vient d'être parlé; car le commencement du traitement est celui de la pleurésie bilieuse.

(2) Je ne puis m'empêcher de dire ici que cette fleur d'airain, dont nous voyons si souvent la prescription pour être prise intérieurement, était sans doute quelque préparation pharmaceutique ou chimique de cuivre, où le cuivre devait entrer à bien petite dose, et que nous ne connaissons point. Je n'en connais du moins aucune dont un médecin osât se permettre actuellement l'usage intérieur.

(3) *Une cuiller de racine.* S'agit-il ici de la racine en poudre ou de son suc?

succum, cum lacte caprino pauco et melle mixtum, noctu et interdiu, sensim ac sæpe exhibeto, somnumque quam maxime prohibeto, quo celerior ac copiosior purgatio contingat.

At morbum lateralem cruentum hoc modo curare oportet. Post judicationes autem vires levibus cibis reficiendæ, et quiescendum, præcipueque vitandi soles, venti, plenitudines, acida, salsa, pingua, fumus, ventris flatus, labor, venus. Si enim reverterit morbus, mors sequetur. Inter spuendum vero si dolor detineat, neque æger exspuere possit, jejuno æris florem baccæ oleastri magnitudine, succi laseris ejus dimidium, seminis trifolii parum, ex melle delingenda exhibeto. Aut piperis grana quinque, et succi laseris fabæ quantitatem, mel, acetum, et aquam, jejuno tepida propinato. Hoc etiam dolores sedat. Quod si æger pro ratione spuere nequeat, sed in ipso sputum retineatur, et in pectore sterlorem edat, radicis dracunculi magni concham majorem, et oleum cum melle admisceto, et acetum aqua temperatum insuper sorbendum dato.

Aliud vehemens. Æris florem fabæ quantitate, nitrum assatum dupla portione, hyssopi, quantum tribus digitis capitur, melle admixto, aqua et oleo instillato, paulatim per concham majorem, ne stranguletur, infundito. Quod etiam in pulmonis inflammatione, si non purgetur, faciendum. Si vero æger neque stertat, neque, ut convenit, sputat, capris semen, quantum tribus digitis capitur, piper, nitri modicum, cum melle, aceto et aqua admixta, tepidum sorbendum dato. Postridie vero id ex aceto melle et aqua fervefactum sorbendum, quod et stertentibus, et iis, qui expurgari nequeunt, exhibendum. At si valentius expelis, hyssopi, sinapis, et nasturtii, quantum conchæ testa major capere potest, ex melle et aqua tritum, fervefactum, et colatum, tepidum sorbendum præbeto.

Ad hunc modum curati hi morbi sanantur, nisi sputi aliquid in pulmone relicti in pus vertatur, ex quo tussis siccæ excitatur, febris et horror detinet, spiritus erecta cervice trahitur, frequenti et conferta respiratione æger affligitur, vox

faites avaler, et donnez à boire de l'oxycrat par-dessus. — Autre *béchi que fort*. Fleür d'airain, gros comme une fève; nitre cuit, le double; hysope, une bonne pincée; mêlez le tout avec du miel; ajoutez y un peu d'eau et d'huile, faites-le prendre tiède, dans une cuiller, peu à peu, en sorte que le remède descende sans que le malade en soit suffoqué (1). Ce remède se donne aussi dans la peripneumonie, lorsque le poumon ne peut pas se purger. — Quand il ne se fait pas de bruit dans la poitrine, et que le malade ne peut pas cracher, on donne une bonne pincée de fruits et de semences de caprier, du poivre, un peu de nitre, le tout mêlé avec de l'oxymel et de l'eau, à boire tiède. On répète, le lendemain, le même remède, bouilli dans l'oxymel et l'eau. Il est bon, dans le cas où la poitrine fait du bruit, et quand on ne peut arracher le crachat. Si vous en voulez un qui soit un peu plus fort, ayez de l'hysope, de la moutarde, du cresson, une cuiller de chacun (2). Pilez et faites bouillir dans l'hydromel; coulez, et faites boire tiède.

24. Au moyen de ces remèdes, on guérit les maladies dont il s'agit ici, à moins qu'il ne reste dans le poumon quelque partie de crachats, qui, durant qu'ils se convertissent en pus, y excitent une toux sèche; d'où il résultera de la fièvre avec des frissons, une respiration laborieuse, précipitée, la voix rauque, du feu et des rougeurs au visage. Le mal se déclare encore plus manifestement dans la suite. Si vous avez à le soigner avant le dixième jour, vous commencerez par réchauffer, au moyen du régime et du bain chaud; puis vous ferez arriver au poumon ce qui est le plus propre à lui faire expulser le pus. Vous emploierez tout ce qui sert à le purger. Vous prescrirez le régime des suppurations internes; et vous dessécherez la tête pour qu'elle n'envoie pas d'humeurs à la poitrine. Si, malgré les remèdes employés à purger le poumon, le pus ne sort point par haut, le dépôt crève enfin dans la poitrine.

(1) Sans que le malade en soit suffoqué. C'est un de ces endroits où il semble, d'après les expressions employées ici par l'auteur de ce Traité, et la manière dont il s'énonce au commencement du numéro 24, qu'il ait cru que les remèdes descendaient dans le poumon. (Voy., à ce sujet, une note sur le numéro 44, du second livre de ce Traité, et un endroit du Traité des affections internes, numéro 6, que j'ai noté.)

(2) De chacun n'est point dans le texte; mais il me paraît indispensable, et je crois qu'il s'agit ici de graines.

paulo gravior redditur, et color cum calore vultum occupat. Procedenti vero tempore etiam magis aperte hic morbis declaratur. Hunc si intra decimum diem curandum susceperis, postquam victus ratione et balneo calido calefeceris, per infusum pus e pulmone educito, et aliis, quæ pus ducant, utitor, eamque victus rationem, quæ suppurato debetur, instituito, et caput ne quid influat, resiccato. At si per infusum pus minime educatur, id ex pulmone in thoracem erumpit, postque ruptionem sanus esse videtur, quod pus ex angusto in ampliorem locum concesserit, et spiritus, quem attrahimus, in pulmone sedem habeat.

Sed progressu temporis pure pectus impletur, tusses et febres, aliique dolores omnes, magis urgent, morbusque manifestus evadit. Hunc quindecim post eruptionem diebus sinere convenit, pus uti rursus maturescat, cum nimirum in ampliorem locum pus veniens, tum refrixerit, tum adducto ad se eo, quod in thorace erat, humido, ipsum semiputridum esse, necesse sit. Per hoc tempus igitur si sponte spere incipiat, bene habet; si minus, medicamentis aut potionibus succurrendum, ultimis quindecim diebus ad virium corporis refectionem, antequam magis attritum sit, insurgendo, et caput, ut purum sit propter affluxionem curando. Si vero non spatatur, sed ad latera sui significationem exhibeat, secato aut inurito. At si neque spatatur, neque de se in costis significationem præbeat, jejunum post copiosæ calidæ balneum, et minime potum, in sella firma collocato, cumque alter eum ex humeris apprehenderit, tu ipse eum concutito, aurem costis admovens, ut noscas, quam ex parte pus sui significationem præbeat. Votum autem est, ut id ad sinistra magis contingat, quod iniustus aut sectio in dextris mortem magis affert. Quo enim dextra valentiora sunt; eo in ipsis vehementiores morbi apparere solent. Quod si propter crassitudinem humor non fluctuet, neque strepitus edatur in pectore, crebrum autem spiritum æger trahat, pedes intumescant, et tussicula quædam vexet, ne decipiaris, videto, sed scito, thoracem pure plenum esse. Linteo itaque tenui in rubrica terra liquida, admodum trita et tepida intincto, thoracem in orbem obtegito, quaque parte primum resiccatum fuerit, eam sectionem aut usionem facere

Après qu'il a crevé, le malade se trouve d'abord soulagé, parce que le pus passe d'un lieu plus serré dans un plus large, et le souffle que nous respirons s'établit dans le poumon. Mais avec le temps, la cavité du thorax se remplit de pus. La toux, la fièvre, et tous les autres accidents, reviennent avec plus de force; la maladie n'est plus équivoque. Il faut, dans cet état, laisser le malade pendant quinze jours, après la rupture du dépôt, pour que le pus subisse sa nouvelle coction. Car, étant passé dans un espace plus large, il s'y est refroidi, il a pris l'humidité qui se trouve dans une nouvelle cavité, de manière qu'il est à demi-cru. Si donc, à cette époque, le malade commence de cracher de lui-même, *cela va bien*. Sinon, on doit exciter le crachat dans les derniers des quinze jours, au moyen des remèdes et des boissons. Il faut se hâter de soulager le corps, avant qu'il ne dépérisse davantage; et tenir la tête purgée, afin que les humeurs ne tombent pas sur la poitrine. Si le crachat ne s'établit point, et si vous observez quelques signes aux côtes, il faut y faire l'incision ou y appliquer le feu. Mais quand il n'y a ni crachats, ni signes aux côtes, après avoir fait prendre un bain d'eau chaude copieux, vous placerez le malade sur un siège solide, avant qu'il ne boive. Un aide le soutiendra par les épaules. Vous lui donnerez quelques secousses, en prêtant l'oreille avec attention, successivement de chaque côté, pour reconnaître s'il s'y fait quelque bruit; il est à désirer que ce soit du côté gauche; il y a plus de danger, si l'on a à brûler ou inciser au côté droit. D'autant que le côté droit est plus fort que le gauche, d'autant les maladies de ce côté se montrent plus rebelles. Si les humeurs ne peuvent se manifester par la fluctuation, à raison de l'épaisseur des parties, et si l'on n'entend point de bruit dans la poitrine, tandis que la respiration est oppressive, que les pieds sont enflés et qu'il y a de la toux, ne vous y trompez point; défiez-vous qu'il y a du pus. Etendez sur un linge de la terre à potier détrempee, tiède et bien pétrie; appliquez-la sur la poitrine; puis tracez un cercle, avec un pinceau de charpie douce, trempée dans quelque liqueur colorante, à l'endroit correspondant à celui où la terre se sera plus desséchée; afin d'y faire l'incision ou l'ustion le plus près qu'il se pourra du diaphragme, en vous préservant cependant de l'atteindre. Vous pouvez encore, si vous le voulez, enduire la peau avec la terre à potier, et regarder la terre même, après qu'elle a resté quelque temps sur la peau, comme on regarde sur le linge.

oportet, ut quam proxime ad septum transversum accedas, ea tamen adhibita cautione, ne ipsum attingas. Quod si voles, ubi rubricam illeveris, eadem velut in linteo spectato. Multi autem simul illinant, ne partes, quæ primum illinuntur, resiccentur. Post sectionem vero, aut ustionem, penicillo ex lino crudo utere, et paulatim pus emittito. Cum vero secare aut inurere voles, nota impressa, fac, ut eandem figuram servent inter secandum aut urendum, ne te cutis figuram immutando sursum aut deorsum vergens decipiat. Tusses quoque in victus ratione vitandæ, ne rursus in pulmonem (quod malum est), pus revellat, sed sinendum, ut ad sectionem citissime resiccet. Posteaquam vero duodecimum attigerit diem, pus reliquum totum emittito, et penicillo ex linteo opposito bis die pus educito, superioremque ventrem victus ratione quam maxime resiccat.

Ad hunc modum suppurationes, quæ tum ex vulneribus, tum ex pulmonis inflammatione, et ex magnis defluxionibus, incumbente in latera pulmone, contingunt, spectare et curare oportet.

CAPUT XVI. — Refrigeratrices potiones in ardentibus febribus.

Has autem potiones refrigerantes febre ardente laborantibus, cum voles, exhibeto, quæ multarum sunt virium, aliæ siquidem mictionem provocant, aliæ alvi subductionem, aliæ utrumque, aliæ neutrum, aliæ tantum refrigerant, non secus ac si quis in vas aquæ ferventis frigidam infundat, vel vento frigido vas ipsum exponat. Alia vero aliis exhibeto. Neque enim omnibus dulcia conferunt, neque acerba, neque eadem bibere possunt.

Favorum siccorum heminas duas aqua maceratas, et contritas, dum aqua gustu subdulcis reddatur, deinde excolatas, injecto apio, bibendas dato.

Seminis lini acetabulum, aquæ decem heminis affusis, in olla nova prunis imposita decoquito, igne depositum, ut

On humecte même la terre plusieurs fois de suite, à l'endroit où elle s'est plus tôt séchée. Après l'incision ou l'ustion, vous y mettrez un bourdonnet de lin cru, et laisserez couler le pus peu à peu. Avant de faire l'ouverture ou d'appliquer le feu, afin de ne pas vous tromper sur le lieu de la peau en le prenant trop haut ou trop bas, faites-y une marque bien figurée; vous éviterez ainsi les erreurs qu'occasionneraient des changements dans la situation du malade. Ayez soin de procurer du calme au moyen du régime, afin qu'il ne se fasse point de nouvelle formation de pus dans le poumon; et faites en sorte qu'il se sèche autour de la plaie, aussitôt qu'il se pourra. Au douzième jour, il faut laisser sortir tout le pus qui sera resté retenu par le bourdonnet; et on pansera deux fois le jour. On usera d'un régime propre à dessécher la cavité supérieure, la tête.

25. On tient la même conduite, et l'on traite de la même manière les suppurations venues au poumon à la suite des plaies qu'il peut avoir reçues, tout comme celles qui sont la suite d'une péripneumonie, ou des grandes fluxions, ou des tiraillements du poumon (1).

26. (*Diverses formules des boissons convenables aux malades, surtout aux fébricitants, et dans les fièvres ardentes; c'est ce que nous appelons communément les tisanes appropriées.*) Voici des boissons rafraîchissantes dont vous pourrez faire usage; elles sont d'un grand effet dans la fièvre ardente; il y en a de diurétiques, d'autres laxatives; certaines qui possèdent l'une et l'autre vertu. Quelques-unes ne vident point, et rafraîchissent seulement; mais elles produisent cet effet aussi manifestement que produit le sien l'eau froide, versée sur un pot d'eau bouillante, ou l'air frais qu'on y souffle dessus. Vous ferez l'usage de chacune, suivant le besoin; car les choses douces ne conviennent pas à tous, ni les astringentes. Il en est de même des boissons.

27. Ayez des rayons de ruche à miel, secs, environ une livre; mettez-les dans l'eau, et les y écrasez. Goûtez, pour re-

(1) Tiraillement du poumon. Cet état est sans doute celui qui se trouve décrit *supra*, livre second, n. 95, sous le titre de *ligaments du poumon tirillés*. — On ne peut manquer d'observer, en lisant les Œuvres d'Hippocrate, combien de son temps on faisait l'opération de l'empyème, plus facilement et sans doute avec plus de succès qu'aujourd'hui, dans le traitement des suppurations à la poitrine, pour des causes internes.

transpiret, sinito, quoad succus tactui pinguis evadat.

Aquam mulsam aquosam ad dimidias decoquito, deinde apium injicito, hoc frigidum paulatim exhibeto.

Hordeum Achilleum, hoc est magnum et optimum resiccatum, et demto, quod acutum est, ad heminæ mensuram, et bene lotum, aquæ congio affuso, ad dimidias coquito, refrigeratum potui exhibeto.

Cumini Æthiopici heminæ decimam partem, tribus aquæ semicongiis affusis decoquito, luto piloso olla oblita ad tertias fervefactum et refrigeratum, hoc ad omnem febrem ardentem aliamque febrem exhibeto.

Aqua etiam cœlestis, per se sola exhibitâ, prodest.

Ptisânæ heminam, aquæ congio affuso, ad dimidias coquito, deinde colatum, injecto apio, frigidum potui dato.

Vina etiam alba ex uvis passis, aquosa, exhiberi possunt.

Uvarum passarum feces vinacæ expressæ, diluatæ, ad idem valent.

Uvæ passæ albæ, exemptis vinaccis, heminam, radicum pentaphylli manipulum contusum, affusis aquæ heminis viginti, ad dimidias decoquito, frigidum paulatim exhibeto.

Farinæ hordei pleni crassiores partes ad chœnicem dimidiam, affuso aquæ congio, cum crassiores farinæ partes jam intumuerint, manibus terito, quoad aqua alba reddita fuerit, et adianti pugillo injecto, nocturno sereno expositam præbeto.

Trium aut quatuor ovorum candidum in aquæ congio subactum æger bibat. Hoc admodum refrigerat, et ægrum ad alvum subducendam etiam concitat.

connaître quand elle sera assez douce. Coulez ensuite, et jetez-y de l'ache; puis faites boire.

28. Autre : ayez cinq dragmes de graine de lin; versez-y cinq livres d'eau; faites chauffer dans un pot neuf sans bouillir, jusqu'à ce que les graines soient pénétrées de l'eau, de manière qu'elle en devienne un peu visqueuse au toucher. Faites-y cuire ensuite moitié moins (1) d'hydromel aqueux, pour réduire le tout à moitié; jetez-y de l'ache; donnez à boire froid.

29. Autre : ayez du bel orge bien mondé et lavé, dont on aura ôté les pointes, environ demi-livre. Lavez-le, versez-y dix livres d'eau; faites bouillir, jusqu'à réduire à la moitié; donnez à boire froid.

30. Autre : ayez du cumin d'Ethiopie, une once; versez-y quinze livres d'eau. Lutez avec un lut de terre et de poil; faites cuire jusqu'à la réduction du tiers, et donnez à boire froid. Cette boisson est bonne dans les fièvres ardentes, et dans toute autre espèce de fièvres.

31. Autre : prenez dix onces de tisane (2). Versez-y dix livres d'eau. Faites recuire jusqu'à réduction à la moitié. Coulez, et jetez-y de l'ache, pour faire boire froid.

32. Autre : on peut donner de l'eau passée sur du marc de raisins blancs.

33. Autre : ayez demi-livre de marc de raisins blancs, dont on a ôté les grappes, et une poignée de racine de quintefeuille; écrasez-les sous le pilon, en y versant cinq livres d'eau. Faites ensuite bouillir jusqu'à réduction de la moitié. On en fera boire modérément, quand ce sera froid.

34. Autre : versez dix livres d'eau sur environ douze onces de son de farine de bon orge; lorsque le mélange sera gonflé, agitez-le avec les mains, jusqu'à ce que l'eau soit blanchie. Jetez-y une poignée de capillaire. Exposez ensuite au serein, et faites boire.

35. Autre : prenez deux ou trois blancs d'œuf, battez-les dans dix livres d'eau, et faites boire. Cette boisson est très-rafraîchissante; elle est laxative.

36. Autre : ayez environ douze onces de farine d'orge, cuite au four. Lavez-la

(1) Ce procédé n'est pas bien clair dans le texte; heureusement il est peu important. Je suppose qu'on a tiré la graine de lin avant de faire bouillir l'hydromel.

(2) On sait à peu près ce qu'était la tisane, d'après ce qui en est dit dans le Traité du régime des maladies aiguës, et ailleurs.

Hordei torrefacti, probe loti, chœnicem dimidiam, in aquæ congio bis aut ter fervectam, frigidam exhibeto.

Ptisanæ cremorem coctum tenuem, et vinum dulce exhibeto. Hoc non movet.

Cucumeris maturi sine cortice pollinem ex aquâ propinato. Hoc urinam movet, refrigerat, et sitim sedat.

Ervum in aqua ante decoctum, deinde ollæ novæ in majore olla aqua plena impositum, alia ervo affusa aqua parum coquito, postea affusam tertiam partem, ubi ervum coctum fuerit, refrigeratam præbeto, ad cyathos singulos, insperso cucumeris et ervi polline. Hoc indubitanter sitim sedat.

Vinum Thasium vetus, aquæ quinque et viginti partibus ad unam vini partem admixtis, exhibeto.

Trifolium, cucumeris pollinem, ex aqua, in qua crassiores hordeacæ farinæ partes maduerint, præbeto.

Apii manipulos tres, pulegii pugillos duos, in aceti heminis decem ad tertias decoquito, hoc melle et aqua admixta aquosum æger bibat, adianti pugillo injecto, quod urinam movet, et alvum solvit.

Mala odorata dulcia contusa, aqua macerata, aquam potui exhibeto.

Mala cydonia eodem modo macerata, si alvus in febre ardente soluta fuerit.

At si morbus regius insuper invaserit, uvæ passæ albæ, detractis vinaceis, cicerum alborum, utrorumque heminam dimidiam, hordei Achillei tantundem, Cnici tantundem, aquæ heminæ decem, apium, mentham, coriandrum, cujusque parum simul terito, quoad aqua leviter dealbescat, postremo adianti pugillo injecto, nocturno sereno expositum exhibeto. His etiam similia imitari poteris. Omnia autem nocturno sereno exposita fabricitanti exhibeto, his exceptis, quibus alvus plus æquo est fluida.

Pulegii pugillos tres, apii duplum, vino aqua temperato, decoquito et propinato. Hoc urinam movet, bilemque per alvum educit.

bien dans dix livres d'eau. Faites-lui prendre deux ou trois bouillons sur le feu ; laissez refroidir, et donnez à boire.

37. Autre : de la tisane crémée claire et cuite, mêlée avec du vin doux. Celle-ci ne lâche point le ventre.

38. Autre : répandez sur l'eau de la poudre de concombre, qu'on a fait sécher sans écorce. Cette boisson est diurétique, rafraîchissante, très-propre à apaiser la soif.

39. Autre : faites cuire des orobes dans l'eau ; puis mettez-les dans un pot neuf, sur un autre plus grand qui soit plein d'eau, après avoir préalablement versé l'eau de la décoction, et en avoir mis de nouvelle sur les orobes cuites. Faites ensuite bouillir celle du bain-marie, pendant peu de temps. Ne prenez que le tiers de celle où sont les orobes cuites. Laissez-la refroidir, et donnez à boire, versant sur chaque verre de la poudre de concombre et d'orobe. Cette boisson est grandement rafraîchissante.

40. Autre : une partie de vin vieux de Thase, contre vingt-cinq parties d'eau.

41. Autre : de l'eau blanchie avec la farine d'orge, où l'on met du trèfle avec de la poudre de concombre, ou bien où l'on met de l'alleluia.

42. Autre : ayez trois poignées d'ache, deux pincées de pouliot ; faites bouillir dans environ cinq livres de vinaigre, jusqu'à le réduire au tiers. Mêlez ensuite avec du miel et de l'eau, et ajoutez une pincée de capillaire, et faites boire. Cette boisson est diurétique et laxative.

43. Autre : on emploie des coings de la même manière, quand dans la fièvre ardente le ventre est trop lâche.

44. Autre : quand l'ictère survient, on met environ quatre onces de raisins blancs secs, dont on ôte les grappes ; autant de pois chiches, autant de bel orge, autant de chardon béni, dans cinq livres d'eau, avec de l'ache, de la menthe, de la coriandre, peu de chaque ; on agite le tout ensemble, jusqu'à ce que l'eau, étant reposée, se trouve douce. On y met enfin une poignée de capillaire. On agite de nouveau, et on laisse le tout exposé au serein, pour donner ensuite en boisson.

45. On peut faire beaucoup d'autres boissons, à l'imitation de celles-ci. Il est bon d'exposer au serein toutes celles qu'on donne aux fébricitants, à moins qu'ils n'aient le ventre trop lâche.

46. Autre : ayez trois poignées de pouliot, deux fois autant d'ache ; faites cuire dans du vin trempé d'eau. Cette boisson est diurétique, et elle lâche le ventre.

LIBER IV.

TRAITÉ DES MALADIES,

LIVRE IV.

ARGUMENTUM LIBRI.

Quatuor humorum species narrantur, bilis, pituita, sanguis, et aqua; eorumque principia, generatio, causæ, receptacula, fontes et effectus; cibaria et potulenta; excrementa et eorum ductus. De febribus disseritur, morborum principiiis, causis, doloribus, lumbricis, calculis, hydrope.

CAPUT I. — Hominis ortus; semen utriusque parentis ab omnibus partibus ad generationem procedere; humores corporis quatuor esse, bilem, sanguinem, pituitam, et aquam, vel atram bilem; eosque ex edulis ac potulentis procreari; eorumque fontes esse quinque, ventriculum, caput, cor, lienem, et fellis in hepate folliculum; partium et plantarum analogia; utrasque congenerem sibi humorem trahere.

Semen ex omnibus, tum viri, tum mulieris membris, ad hominis generationem veniens, in mulieris uterum illapsum concrevit; ex coque, tempore accedente, natura, humanam formam referens, procreatur.

Habet autem tum mulier, tum vir, in corpore quatuor humidi formas, ex quibus morbi oriuntur, qui nulla vi contingunt. Hæ vero sunt: pituita, sanguis, bilis et aqua. Ex hisque non minima neque debilissima pars ad semen confertur. Et postquam animal ex parentibus procreatum est, tot humoris formas, tum sani, tum morbos, se continet.

Quæ vero ex unaquaque forma, tum plura, tum pauciora in corpore contingant, aperiam, et ex quo ægrotent, quodque morbi diebus imparibus judicantur, et quænam sint morborum principia, et quænam horum singula in corpore faciant, et morbum adducant, ex quo etiam rigor ipse febrilis contingat, quamque ob causam post eum febris succedat.

Ac primum quidem, quam ratione bilis, sanguis, aqua et pituita ex cibariis et potibus copiosiora et pauciora oriuntur, demonstrare volo hoc modo. Ventriculus, ubi plenus existit, omnium in

1. (*Principes de la composition du corps humain, et source de ses maladies.*) L'homme, dans l'instant de la génération, est formé de la semence qui provient de toutes les parties du père et de la mère, et qui tombe dans la matrice de la femme. Avec le temps, la nature lui donne la forme humaine. Le père et la mère ont chacun dans leurs corps quatre sortes d'humeurs, desquelles proviennent toutes les maladies qui ne sont pas dues à quelque cause violente. Ces humeurs sont la pî-tuite, le sang, la bile, et l'eau. Elles n'entrent point pour peu dans la composition énérgique de la semence. L'enfant, dès qu'il commence à vivre, étant une énérgie de ses parents, porte en lui les formes des quatre humeurs, qui font la santé ou la maladie. Or, je me propose de faire voir combien le plus ou le moins, dans chacune de leurs formes, occasionne au corps des maladies qui se jugent, en général, à des jours impairs; combien les humeurs opèrent chacune dans la formation des maladies; d'où proviennent les frissons fébriles; pourquoi enfin le chaud de la fièvre succède au froid. Je commencerai par expliquer comment la bile, le sang, l'eau et la pî-tuite (1) tombent dans le plus ou dans le moins, à raison des aliments ou des boissons, en la manière que je vais dire.

2. (*Explication physiologique de l'origine des quatre humeurs.*) Le ventre, quand il se trouve plein, est une source commune où puise tout le corps; et quand il est vide, il exerce à son tour une attraction sur toutes les parties du corps qui se fondent. Il y a, de plus, quatre fontaines destinées chacune à arroser le corps, qui les alimente à son tour, à proportion qu'elles lui fournissent, indépendamment de ce qu'il puise dans le ventre, tant qu'il y a quelque chose. Le cœur est la fontaine du sang; la tête, celle de la pî-tuite; la rate, celle de l'eau; un endroit du foie, celle de la bile. Ce sont quatre sources d'humeurs, autres que le ventre. La tête et la rate sont celles qui en contiennent le plus. La rate a

(1) Au sujet de ces quatre humeurs, parmi lesquelles l'atrabile n'est point comptée, mais l'eau, on peut voir la note sur le numéro 4 du Traité de la nature de l'homme, et la note sur le numéro 4 du Traité de la génération.

corpore fons est, vacuus vero ex corpore tabescente haurit. Sunt autem etiam quatuor alii fontes, ex quibus horum quæque in corpus procedit. Postquam igitur hi fontes ex ventriculo acceperint, ipsique vacuati fuerint, ex corpore hauriunt. Trahit quoque ipsum corpus, cum quid in se ventriculus habuerit. Sanguinis quidem certe fons est cor, pituitæ caput, aquæ lien, bilis locus in jecore. Atque hi sunt quatuor istorum humorum fontes, præter ventriculo. Ex his maximas habent cavitates caput et lien. In eo enim amplissimus locus est. Sed de hoc paulo post melius disseram.

Sic autem se res habet. In his omnibus, quæ eduntur aut bibuntur, biliosi aliquid, et aquosi, et sanguinis, et pituitosi inest, plus minusve in hoc vel illo. Quam ob causam, quæ comeduntur et bibuntur, ad valetudinem inter se differunt. Atque hæc quidem hactenus. Cum quis comederit aut biberit, corpus ad se ex ventriculo commemoratam humiditatem attrahit, et fontes per venas de ventriculo trahunt, similis humiditas similem, et in corpus distribuunt, non secus ac in plantis similis humiditas ex terra similem attrahit. Sic enim in se varias, et innumeras, terra facultates habet. His namque omnibus, quæ in ipsa producuntur, cuique similem humiditatem præbet, velut et id, quod producitur, sibi cognatione similem habet, et trahit unumquodque ex terra alimentum, quale sane ipsum est. Nam et rosa talem ex terra humiditatem trahit, qualis et ipsa facultate est, et allium talem ex terra humiditatem trahit, quale etiam ipsum facultate existit, reliquaque omnia, quæ producuntur, unumquodque e terra, quod sibi cognatum est, trahunt. Quod nisi ita esset, quæ producuntur, suis seminibus non essent similia.

CAPUT II. — Humoris congeneris exsuperantia et penuria tum plantas, tum homines ægotare; ibique terræ plantas nasci et succrescere, ubi ipsæ cognatum sibi humorem trahere queunt; varias terræ facultates inesse ac humores, quibus diversæ plantæ succrescant; et silvestres plantas, sativas ab homine fieri.

Cum vero, quod ex terra nascitur, plus habet cognati humoris, quam conveniat, id ipsum ægotat; quod vero justo minus habet, illud marcescit. Ac nisi, quod producitur ab initio habuerit, quem sibi hu-

une plus grande capacité qu'on ne le croirait; c'est ce que je développerai au long dans la suite. Voici donc ce qui arrive. Tous les aliments ou les boissons dont nous usons contiennent quelque chose de bilieux, quelque chose d'aqueux, quelque chose de sanguin, et quelque chose de pituiteux. Certaines choses en ont plus, d'autres moins. De là viennent les différentes qualités des aliments et des boissons, relativement à la santé et aux maladies. Il suffira d'assurer ceci, quant à présent. Or, après qu'on a mangé ou bu, le corps tire du ventre ces humeurs. Les quatre fontaines les reçoivent par les veines qui s'y rendent du ventre; chacune prend celle de sa nature pour la distribuer dans tout le corps; comme dans les plantes une humeur saisit son homogène qui est dans la terre, car la terre contient des espèces innombrables de suc très-différents entre eux.

(*Digression intéressante sur le parallèle de la nutrition dans les végétaux et les animaux.*) Elle fournit à chaque semence celle qui lui convient; et les semences, quand on les jette, contiennent en elles des humeurs analogues à leur nature, qui prennent chacune celle qui, dans la terre, lui est homogène. C'est ainsi que la terre fournit à chaque végétal la nourriture qui lui est propre. Si la chose se passait autrement, les semences ne donneraient point de plantes semblables à celles d'où elles proviennent. Lorsque la terre est chargée du suc analogue, en plus grande quantité que le végétal n'en a besoin, il devient trop gaillard; il est malade. Si elle n'en a pas assez, il dépérit, il se dessèche. Si le suc de l'espèce nécessaire ne s'y trouve point, la semence ne lève pas. Nous avons une preuve sensible, qu'une plante qui ne trouve point dans la terre le suc qui lui est homogène ne peut y vivre.

(*Le sylphium ne peut point venir dans le Péloponèse, ni l'Ionie; il vient naturellement dans la Libye.*) L'Ionie et le Péloponèse sont des pays où le soleil n'est pas peu ardent dans les diverses saisons; on n'a pu cependant y faire croître le sylphium, quoiqu'on ait souvent essayé de l'y cultiver, tandis qu'il vient de lui-même dans la Libye. C'est que le terrain du Péloponèse et celui de l'Ionie ne possèdent point les suc propres au sylphium. Que pareillement plusieurs autres végétaux ne puissent venir dans un pays, quoiqu'on veuille les y acclimater avec soin, quoiqu'il y ait le soleil suffisant, et qu'il y en vienne d'autres d'eux-mêmes, on le reconnaîtra à ce que je vais dire. Combien de terroirs, tous voisins l'un de l'autre, ne différent-ils pas

morem cognatum attrahat, ne succrescere quidem poterit. Quod vero id, quod producitur, pullulare ab initio nequeat, nisi humorem secundum naturam habeat, id inde intelligitur, quod Ionia et Peloponnesus regio est, quæ pro anni temporibus non minimum a sole uritur, ita, ut sol iis, quæ e terra nascuntur, satis esse possit, neque tamen fieri potest, etsi multi jam tentarunt, ut in Ionia aut Peloponneso laser producatur, cum in Libya sponte producatur. Neque enim in Ionia, neque in Peloponneso, est ejusmodi humor, qui ipsum nutriat. Quod vero multa etiam alia medicamenta regiones, etiamsi sol sufficiat, alere non possunt, aliæ vero sponte producunt, id, quod dicturus sum, considerandum præbet, quantum locus loco etiam valde vicino ad vini suavitatem præstet, quamvis sol æqualiter sufficiat, cum in hoc terræ humor sit, qui vinum suave exhibeat, in illo vero minime. Sunt quoque agrestia non pauca in loco nascentia, quæ ad ulnæ spatium translata non amplius produci comperias. Neque enim terra ejusmodi humorem translato accommodatum habet, qualem illa agrestibus plantis suppeditabat. In his enim sunt quædam magis virulenta, quædam magis humida, quædam dulciora, sicciora quædam, asperiora etiam quædam, aliaque sexcenta aliter se habent. Innumeræ enim sunt in ea facultates. Ac propter ejusmodi genera primum nihil ex terra alteri simile producitur, quod cognitionem non habeat. Ac mihi sane hæc omnia agrestia esse videntur. Verum ea homines cultura mitia reddiderunt, effeceruntque, ut quidque suo semini similem fructum ferret. Humor enim similis similem ex terra trahit, ex eoque increscit et nutritur, et ex iis, quæ ex terra producuntur, alterum alteri simile nihil est, neque æqualem, neque similem humorem attrahit.

Eorum autem singula, quæ ad cibos aut potiones e terra producuntur, multas ad se e terra facultates trahunt, et in quoque aliquid pituitosi et sanguinei inest. Hac igitur ex necessitate adductus sum, quod de cibis ac potibus, qui in ventriculorum veniunt, corpus ad fontes nominatos trahit, similis humor similem per venas.

CAPUT III. — Quod pituita a cibis et potibus pituitosis procreatur, a capite trahatur, ubi manens copiosior capitis dolorem excitat, delapsa in ventriculorum et vesicam juvat.

entre eux pour la production du bon vin, tandis que le soleil y donne également. Dans l'un, la terre fournit les sucs qui font le vin excellent; dans l'autre, non. Il y a, dans tout pays, bien des plantes agrestes. Transportez-en certaines à la distance de six pieds de l'endroit où elles viennent, vous trouverez qu'elles ne croîtront plus. La terre voisine ne possède pas autant de ces sucs dont se nourrit cette plante agreste. Certains végétaux sont virulents, d'autres humides, d'autres doux, d'autres secs, d'autres âpres. Il y en a en fin d'un nombre infini de qualités différentes, parce que la terre a autant de sucs divers. De là provient ce grand nombre d'espèces de plantes entièrement différentes entre elles les unes des autres, comme si elles n'avaient pas toutes la même origine. Je les crois toutes agrestes. L'homme en a adouci quelques-unes par la culture, en faisant fructifier leurs semences. C'est la semence qui tire de la terre le suc qui lui est propre, dont la plante croit ensuite, et dont elle se nourrit. Nulle ne ressemble parfaitement à l'autre, et nulle ne prend ni la même quantité de suc, ni un suc parfaitement semblable. Chacun des végétaux dont nous tirons nos aliments et nos boissons prend plusieurs qualités dans la terre; mais tous ont quelque chose de pituitueux, quelque chose de sanguin. Me voilà parvenu à faire connaître comment, après que nos aliments sont arrivés au ventre, tout le corps doit en tirer les humeurs dont il a besoin, par les voies dont j'ai parlé. Je ferai encore voir comment chaque partie destinée dans le corps à être le réservoir des humeurs prend l'humeur qui convient. Commençons par examiner d'où vient la pituite.

5. (De la pituite.) Quand on a mangé du fromage ou quelqu'autre chose de piquant, ou qu'on a pris quelqu'autre aliment, ou bu quelque liquide pituitueux, cela prend aussitôt au gosier et monte au nez. Qu'il en soit ainsi, nous l'éprouvons tous. Voyons ce que je prétends en induire. C'est que tout ce qu'il y a de pituitueux dans les aliments ou les boissons, après avoir été reçu dans l'estomac, est distribué partie dans le corps, partie dans la tête, dont la cavité qui est à la partie supérieure fait la fonction d'une ventouse et attire à soi les viscosités. Cette attraction, après avoir ainsi commencé, est entretenue par l'affinité des parties qui se suivent les unes les autres. La nouvelle pituite provenant des aliments reste dans la tête; l'ancienne, qui est moins forte, est obligée de lui céder la place et de sortir. C'est pourquoi, après qu'on a mangé ou bu

Quod vero unumquodque per prædicta trahat, hoc aliud proferam argumentum, simulque aperiam, unde pituita in corpore gignatur. Cum quis caseum aut aliquid acre comederit, aut aliud quid pituitosum ederit aut biberit, confestim ei ad os et nares accurrit. Quod omnes ita contingere cernimus, idque ex eo, quod referam, credere oportet. Assevero autem, quod, quidquid in cibo aut potu pituitosum inest, id, ubi in ventriculum venerit, partim corpus ad se trahit, partim vero caput, quod cavum existit, et velut cucurbita corpori incumbens pituitam attrahit, quæ, cum viscosa sit, hanc alia ex alia ad caput sequitur. Et quæ quidem recens pituita ex cibo gignitur, in capite manet, vetus autem a recente, cum sit copiosior, vi illata expellitur. Eamque ob causam ubi quis aliquid pituitosum ederit, aut biberit, pituitam is exscreat.

Habet autem hæc se res ad hunc modum. Cum quis quid pituitosum ederit, aut biberit, si, quod copiosum existit, rursus non exeat, neque per os, neque per nares, id in capite manere, vel ex capite in corpus deferri, et ventriculum petere, necesse est, et ad ventriculum pervenire. Et optime quidem cesserit, si ad ventriculum perveniat, cum stercore enim exierit; siquidem copiosum et humidum fuerit, et stercore humidum reddiderit. Si vero paucum fuerit, id non fecerit. Quod si in capite permanserit, multum dolorem capiti exhibuerit, cum in venis fuerit; paucum vero id non fecerit. Copiosum autem aut paucum sui significationem exhibet.

At vero, si ad corpus deveniat, illic cum alio humore permiscetur, et si quidem copiosa pituita fuerit, confestim corpus gravavit, si vero pauca, non utique gravavit, cum nimirum corpus magnum sit, nisi aliud ei principium relinquatur. Succedente vero tempore, si quidem altera pituita accesserit, lædat utique. Quod si corpus ad vesicam et ventriculum transmittat, et hæc foras deferant, nihil ex ea mali habuerit.

In hac igitur oratione demonstratum est, quomodo caput ex ventriculo pituitam trahat, et simile ad simile veniat, simulque a me commemoratum est, quomodo, et quam ob causam, copiosior pituita in homine ex cibis et potibus gignatur.

quelque chose de pituiteux, on crache de la pituite. C'est ainsi que la chose se passe. Quand, après avoir usé de boissons ou d'aliments qui abondent en ce qui engendre la pituite, on n'en rend ni par la bouche ni par le nez, il faut bien qu'il s'en fasse nécessairement un amas dans la tête, ou bien qu'elle en descende pour aller, soit au ventre, soit dans le reste du corps. Le plus heureux sera qu'elle aille au ventre; elle en sortira avec les selles; mais si elle reste dans la tête, elle y occasionnera beaucoup de douleurs aux veines qui en seront surchargées. Lorsque la quantité en sera médiocre, le mal sera moindre; elle se fera néanmoins toujours sentir peu ou beaucoup: si la pituite se porte dans le reste du corps, elle se mêlera avec les autres humeurs. Quand elle y sera en grande quantité, le corps en sera bientôt accablé. Si elle est en petite quantité, le corps qui est grand ne s'en ressentira guère d'abord, à moins qu'il n'en survienne de nouvelle; mais, avec le temps, à proportion qu'il en arrivera d'autre, on en éprouvera les mauvais effets. Lorsque le corps l'enverra à la vessie ou au ventre, et qu'elle sera mise dehors, on n'en sera point affecté. J'ai fait voir jusqu'ici comment la tête attire du ventre la pituite provenant des aliments, et que cette humeur se porte vers son homogène, et pourquoi il s'en engendre trop dans l'homme.

4. (De la bile.) Passons maintenant à la bile: voyons pourquoi il s'en fait trop dans le corps, et comment elle est attirée en son organe dans le foie. Voici donc ce qui en est. Quand on a mangé ou bu quelque chose d'amer, de bilieux et de léger, on sent aussitôt des douleurs au foie, à l'endroit que les enfants appellent l'estomac. Nous l'éprouvons tous, et nous sentons que cela provient du manger et du boire. Le corps tire des aliments toute l'humeur dont je parle. Il y a un endroit qui est au foie, qui attire à lui tout ce qu'il peut y avoir de bilieux. Lorsqu'il s'engendre promptement beaucoup de bile, on souffre du foie. Or, cette quantité de bile vient du ventre. Quand cela arrive, il se fait des douleurs par l'ancienne bile, qui, à raison de la trop grande quantité de la nouvelle, est obligée de rentrer dans le ventre où elle donne des tranchées. Quelquefois une partie sort par la vessie et une autre partie par les selles: le mal est alors très-léger; les douleurs sont bientôt passés. Lorsque la vieille bile ne sort ni par le ventre ni par la vessie, et qu'elle se porte du ventre dans le corps (car il y a des passages pour cela), si elle est en

CAPUT IV. — Bilem copiosiore a biliosis tum cibus, tum potibus procreari, a cystide fellis ad hepar trahi, et remorantem doloris causam esse; esculenta ac potulenta alia aliorum esse medicamenta.

Nunc vero de bile dicendum, quomodo et quam ob causam copiosior in homine gignatur, et quomodo locus ejus, qui est in hepate, ipsam trahat.

Ad hunc quidem modum se res habet. Cum quis aliquid amarum, aut alioqui biliosum, et leve, comederit, aut biberit, tum copiosior bilis in hepate gignitur, tum confestim hepar dolet, quod pueri cor vocant, idque fieri cernimus, et ex cibo ac potu contingere, nobis apertum est. Siquidem omnem commemoratum humorem ex cibus corpus ad se attrahit. Locus autem, qui est in hepate, quidquid illic biliosi inest, ac se trahit. Et si derepente copiosa bilis exstiterit, hepar homini dolet, et copiosa ex ventre gignitur. Hoc enim si contingit, vetus bilis propter multitudinem ad ventriculum fertur, et inde tormina in ventriculo oriuntur, et ipsius pars quædam per vesicam quidem, pars vero per ventrem foras procedit, sicque paucissima in homine existit, et dolores cessant. Si vero horum neutrum contingat, primum vetus bilis in corpus procedit, siquidem in ipsum transmittitur, et si copiosa fuerit, confestim, reliquo humori permixta, de se significationem exhibet, sin pauca, minime utique gravavit, nimirum, si corpus magnum sit, nisi aliquid aliud principium suboriatur. At successu temporis, si quidem altera bilis accesserit, plurimum hominem lædit. Quod si minime accesserit, eam corpus percolavit, ita, ut bilem, et quæcumque biliosa sunt, demittat. Quæ enim eduntur et bibuntur, alia aliorum sunt medicamenta.

Ita sane etiam, quæ lædunt, medicamenta, ubi aliud ex alio in ventriculum illapsum est, sua facultate causam habet, ut id, quod superatum est, foras expellat, ipsumque lædat. Ubi vero ex his, quæ in ventriculum illabuntur, alia bilis corpori accesserit, inde morbus oritur.

Hoc ego loco demonstravi, cur bilis, et quam ob causam, ex cibariis aut potibus copiosior oriatur, quodque locus hepatis, quod biliosum est, quia simile, ex his, quæ comeduntur, et bibuntur, ad se attrahat.

grande quantité, elle s'y manifeste aussitôt, en se mêlant avec les autres humeurs. Si elle est en petite quantité, elle n'y fait point de ravages sensibles, parce qu'elle se trouve fort étendue dans le corps qui est grand; mais, avec le temps, à mesure qu'il y en survient de nouvelle, on s'en trouve plus incommodé. S'il n'en survient point de nouvelle, le corps la filtrera et la mettra dehors avec toutes les parties des humeurs qui en seront infectées; car les aliments et les boissons que nous prenons sont des correctifs des humeurs, et les uns des autres. Il en est de même des médicaments qui sont un mal en eux-mêmes; mais, venant à la suite d'un autre mal, ils se corrigent après être arrivés au ventre, et quand ils sont plus forts que la cause du premier mal, ils guérissent en le mettant dehors, quoiqu'ils soient eux-mêmes un mal. Lorsque les aliments sont tels qu'ils occasionnent une nouvelle affluence de bile venant du foie au ventre, il s'engendre alors des maladies, J'ai expliqué maintenant, comment et pourquoi il s'engendre trop de bile qui vient dans le corps, à raison de ce que l'on mange ou que l'on boit: elle va d'abord à cet endroit du foie qui attire l'humeur des aliments homogènes avec la sienne.

5. (*De l'eau.*) Je vais faire connaître comment l'eau se trouve en trop grande quantité dans le corps, et pourquoi la rate l'attire. Je dis que, lorsqu'on a trop bu, le corps et la rate attirent l'eau du ventre, et s'ils en attirent trop, on devient aussitôt malade. C'est ce que sentent très-bien les personnes qui sont sujettes aux maux de rate. Quand la rate a attiré beaucoup d'eau, il sera très-houreux que celle qui y était antérieurement soit poussée vers la vessie par celle qui arrive du ventre. La rate ne se purge point de l'eau par les organes supérieurs, à moins que leurs vaisseaux n'en soient déjà inbus. Sa purgation naturelle est par la vessie et par le ventre; mais si elle trouve de la facilité à entrer dans les vaisseaux du corps, et qu'elle ne soit pas poussée au dehors, l'eau venant de la rate vers les parties inférieures, s'y mêle avec les autres humeurs. Quand elle y est en petite quantité, elle n'y occasionne point de pesanteur. Elle est portée à la vessie et au ventre par le moyen des veines; il y en a un très-grand nombre qui attirent l'eau au ventre, ainsi qu'à la vessie, et qui la charrient dans ces parties quand elles se trouvent sèches. Mais s'il arrive toujours de nouvelle eau, et que le ventre et la vessie ne la mettent point dehors, la rate se gonfle et les parties inférieures

CAPUT V. — Humoris melancholici (quem hydropem et aquam vocitant), copiosioris ortus, causæ, sedes, affectus; unde lienosi, et inferiorum partium corporis dolores.

Nunc vero de aqua mihi dicendum est, qua ratione, quamque ob causam copiosior in corpore oriatur, et quomodo eam ad se lien attrahat.

Assevero autem, quod, ubi quis amplius biberit, corpus et lien aquam ex ventriculo ad se attrahunt, et si plus æquo traxerit, confestim hominem laborare, idque ita contingere sentiunt, quicunque lienosi sunt. At ubi lien traxerit, optime quidem cesserit, si vetus aqua, quæ in liene aut ventriculo inest, ad vesicam percolatur, et isthac veluti per colum effunditur. Neque enim per superiora loca aqua de liene expurgatur, nisi certe quantum in vasis inest, quæ a liene procedunt; sed in ventriculum et vesicam repurgatio fieri potest. Hæc autem nisi fluida fuerint et foras percolentur, aqua de liene ad inferiores partes fertur, illicque reliquo humori commiscetur. Et si quidem pauca fuerit, minime utique gravarit, sed de corpore ad vesicam et ventriculum per venas percolabitur, multæ enim ex eo deferuntur, quæ, ubi sicciore quam antea fuerint, ad se ex inferioribus partibus trahunt. Quod si altera aqua oriatur, neque ventriculus, neque vesica foras percolet, lien attollitur, et inferiores corporis partes dolore affliguntur.

Istaque a me dicta sunt, quomodo, et quam ob causam, aqua copiosior ex potu in corpore oriatur, et quam ratione lien trahat.

CAPUT VI. — Copiosioris sanguinis ortus, causæ; affectus; nec ab eo doloribus cor affici. quamvis ab eo plures in corpore morbi, ut a cibo, et potu uberrime, procreentur.

Nunc vero quomodo, et quam ob causam sanguis copiosior in corpore gignatur dicendum est.

Cum quis quid sanguineum biberit aut comederit, id totum quidem ad se corpus trahit. Trahit autem etiam cor ad se, quod sanguineum est, neque ubi copiosius attraxerit, cor afficitur. Cor enim cum sit solida quædam res et densa, eam ob causam minime dolore affligitur, ex eoque venæ crassæ, jugulares dictæ, feruntur, in quas, quod sanguineum est,

souffrent. J'ai ainsi expliqué comment et pourquoi il se trouve dans le corps trop d'eau qui provient des boissons et qui est attirée par la rate.

6. (*Du sang.*) Il me reste à dire pourquoi et comment il s'engendre trop de sang dans le corps. Quand on a mangé ou bu des choses contenant du sang, elles sont attirées dans tout le corps; le cœur en attire principalement les parties sanguines. S'il en reçoit une trop grande quantité, le mal ne se fait pas sentir au cœur. C'est un organe fort et solide, voilà pourquoi il n'en est pas facilement affecté. Il y a des veines fortes qui partent du cœur, nommées jugulaires, qui reçoivent de suite le sang trop abondant, pour le transmettre à la tête et au corps. Aussi, lorsqu'on mange des choses abondantes en sang, les jugulaires se gonflent, elles bientôt, et le visage devient rouge. S'il continue d'arriver trop de sang au cœur et au corps, à raison des aliments ou de la boisson, il se mêle aux autres humeurs, et s'il ne sort par le ventre ou par la vessie, ce mélange occasionne des douleurs dans le corps. Quand il y en a peu, on est légèrement incommodé. En augmentant avec le temps, il se porte de lui-même au ventre *aux hémorrhoides*, ou aux narines, qui le mettent dehors: en sorte qu'on n'en ressent point de mal; mais s'il reste en grande quantité dans le corps, il y produit des maladies. Voilà ce qui arrive à l'égard du sang, lorsqu'il s'en fait en trop grande quantité. J'ai exposé jusqu'ici comment il se fait un excès des quatre humeurs, le sang, la bile, la pituite et l'eau, au moyen des aliments et des boissons. La preuve en est que, si l'on mange et l'on boit peu, on ne devient pas malade. Il suffit des vérités que j'ai établies sur l'excès. Les personnes intelligentes comprendront assez, d'après ce que j'ai dit, comment ces humeurs ne sont pas quelquefois en quantité suffisante. J'ai à ajouter quelque chose de remarquable au sujet des quatre humeurs.

7. (*Continuation de la théorie générale des maladies, fondée sur les quatre humeurs.*) Ce que j'ai nommé les quatre fontaines (1) fournissent sans cesse au corps, tandis qu'elles sont pleines: elles tirent du corps dès qu'elles ne le sont plus. Il en est comme si l'on avait trois ou quatre vases de cuivre plantés sur un plan horizontal, qui communiqueraient entre eux par des trous, auxquels seraient proprement adaptés des tuyaux, et que l'on versât de l'eau dans l'un d'eux. L'eau versée

(1) Voyez ci-dessus, n. 2.

confestim transmittitur, si copiosius accesserit, illæque impletæ, capiti et corpori celeriter distribuunt. Cumque quid sanguineum comederit aut biberit, confestim jugulares venæ extolluntur, et facies rubet. Cordi autem et corpori ubi ex cibis ac potibus plus æquo sufficiens sanguis accesserit, reliquoque humori admixtus fuerit, nisi per ventrem aut vesicam reliquo humori permixtus exierit, corpori dolore exhibet. At si paucus accedat, utique corpus minime gravarit, procedente vero tempore ab ipso ad ventriculum aut ad nares transmittitur, quæ foras excolant, nihilque lædunt. Si vero paulatim copiosior evadat, morbosus redidit.

Quanam autem ratione copiosior sanguis gignatur, a me est expositum, cumque quatuor in corpore existant, sanguis, bilis, pituita, et aqua, hæc omnia quomodo, quamque ob causam, ex cibis et potibus copiosiora gignantur, a me est demonstratum. Quod vero ex his gignantur, hoc constat argumento, quod si quis pauca edat, et pauca bibat, nullum ei morbum adfert.

Atque de his quidem hactenus, In quo etiam intelligenti a me demonstratum est, quomodo hæc pauciora fiant, quod et melius paulo post declarabo.

CAPUT VII. — Plenos quatuor fontes semper corpori distribuere, vacuos a corpore attrahere, præclara comparatione docet; et multiplices venas esse corporis, unde cibi potusque suavitas, et insuavitas; appetentia, et appetentiæ cessatio.

Quos vero appellavi fontes, ii cum pleni fuerint, semper in corpus transmittunt, cum vero vacui, ab ipso undique obsidentur. Sic etiam et ventriculus facit, habetque se res ad hunc modum, velut si quis affusa in tria aut plura vasa ænea aqua, ea quam plenissimo loco statuat, et quam optime coaptata disponat, conjunctis ad foramina fistulis, sensimque in unum vas aquam, donec omnia impleta fuerint, affundat. Ex uno enim in reliqua vasa defluet, quoad cætera etiam impleta fuerint. Plenis vero vasis, si quis ex uno aquam exhauriat, vicissim contra refluet aqua in vas æneum, et rursus aqua ex vasis vacuabitur, quemadmodum eam exceperunt. Ita sane et in corpore se res habet. Ubi enim cibi et potus in ventriculum deciderint, corpus ex ventriculo haurit, simulque cum fontibus expletur.

passerait de l'un dans l'autre, jusqu'à ce qu'ils fussent pleins. Si l'on en tirait ensuite l'eau, celle des autres vases refluerait dans celui-là, et ils se videraient comme ils se seraient remplis. La chose se passe ainsi dans le corps. Lorsque la boisson et les aliments arrivent dans l'estomac, tout le corps les reçoit. Il se remplit avec les quatre fontaines; mais quand le ventre se vide, il reprend de ce qu'il a donné, tout comme le vase d'airain de ma supposition: car les veines établissent la communication dans tout le corps. Il y en a un grand nombre, de grandes et de petites, qui vont partout. Tant que l'homme vit, elles sont ouvertes pour établir la communication en recevant et en donnant un liquide nouveau. Lorsqu'il meurt, elles s'affaissent et se rapetissent. Durant la vie de l'homme, son corps jouit donc de ce qui vient dans le ventre pendant tout le temps qu'il s'y apporte quelque nourriture. Les fontaines en profitent; elles se remplissent d'humeurs qu'elles distribuent ensuite. Si le corps n'attirait point les humeurs du ventre, si les fontaines seules les attiraient et ne les distribueraient point, le corps n'aurait pas une nourriture suffisante; et s'il n'y avait pas les quatre fontaines, nous ne saurions point distinguer, dans les aliments ou les boissons, ce qu'il y a spécialement de bon ou de mauvais, tandis que nous le pouvons très-bien, de la manière que je vais dire.

(La doctrine exposée ici est d'une merveilleuse utilité pour les règles diététiques à déduire du troisième livre du Traité du régime.) Ces fontaines étant réduites à un petit espace, dans l'intérieur du corps, sont propres à dénoncer sans cesse, à mesure qu'elles se remplissent, quand il y a trop de choses bilieuses, ou sanguines, ou pituiteuses, ou aqueuses, dans les aliments ou dans la boisson, avant que le corps n'en souffre considérablement, car alors nous les trouvons désagréables. Quand, au contraire, nous en avons besoin, nous les apprêtons. Pareillement, lorsque le corps manque de quelque chose, qui doit lui venir de l'une de ses quatre fontaines, par le moyen de la boisson et des aliments, il le détourne à son usage, jusqu'à ce que cette humeur diminue et manque dans sa fontaine. En conséquence, l'on désire de manger ou de boire ce qui peut fournir cette humeur, et la mettre dans sa juste proportion avec les autres. De là vient qu'on mange et qu'on boit abondamment de certaines choses qui font un tel plaisir qu'on n'a envie de manger rien autre. Après en avoir assez pris, lorsque

At ubi ventriculus vacuatur, rursus retro humor redditur, quemadmodum etiam acceperat, non secus ac ex aliis vasis in unum vas.

Venæ enim multæ et crebræ, aliæ quidem tenuiores, aliæ crassiores, per totum corpus feruntur. Hæ, quamdiu homo vivit, apertæ sunt, et novum humorem excipiunt, et emittunt. Eo mortuo connivent, et extenuantur. Quoad igitur homo vivit, corpus quidem ex ventriculo, si quid in se habuerit, haurit, hauriunt et fontes, et expleti corpori transmittunt. Nisi enim corpus humiditatem ex ventriculo attraheret, sed soli fontes, neque ad corpus transmitterent, non utique sufficiens haberet corpus alimentum, sed parcius. Neque enim alimentum amplius haberent, quod in corpus fontes distriberent.

Ac nisi fontes isti adessent, dum comedimus aut bibimus, non utique certo dignosceremus, quod in cibo et potu suave esset, aut insuave, hac necessitate, quam dicam, coacti. Hæc nimirum loca cum parva sint, et intra reliquum corpus collocata, priusquam unumquodque impleatur, sua ipsius facultate reliquo corpori semper denuntiant, quid ex his, quæ comeduntur et bibuntur, biliosum, pituitosum, sanguineum et aquosum sit. Ex his enim singulis, quidquid in cibo et potu plus justo adfuerit, illos nobis insuaves reddit; quæ vero maximum sui desiderium faciunt, ea ratione suavia sunt.

Quod si ex fontibus aliquis cibo aut potu indigeat, ea ratione etiam corpus ab his attrahet, donec humor justo paucior evadat, tuncque quis comedere aut bibere desiderat, quod portionem illam expleat, et reliquis æqualem faciat. Eamque ob causam cum multum edimus aut bibimus, interdum cibum aut potum appetimus, nihilque suavius sumimus, quam quod appetimus. Ubi vero cibum sumserimus, humorque, quoad ejus fieri poterit, in fontibus et corpore adæquatus fuerit, tunc in eo appetentia sedatur. Ac de his quidem hactenus.

CAPUT VIII. — Bilem a cibis et potibus in fellis folliculum secerni, ibique solum cardiognum fieri; morbos in corde non generari; caput et lienem morbis esse maxime obnoxia. Quomodo et cur humores hominem lædentes pauciores fiant; et quatuor esse locos, quibus homo purgatur.

Quod vero in loco quidem, qui est in

les humeurs se sont mises au niveau dans le corps et dans les fontaines, ce grand plaisir et l'envie d'en prendre davantage cessent. En voilà assez sur ce point.

8. (*Quelques principes des sécrétions.*) C'est seulement en un certain lieu du foie que se sépare la bile provenant des aliments et des boissons. Ses veines sont trop faibles et trop petites pour attirer une autre humeur plus épaisse et plus pesante. De plus, l'endroit est trop étroit pour y en recevoir une autre, et celui-là est naturellement habitué et familiarisé avec la bile. Aussi n'y éprouve-t-on pas d'autre maladie que celle qu'on nomme communément morsure du cardia, ou maux de cœur. Mais la tête, le cœur et la rate participent de toutes les humeurs, quoique chacune de ces trois parties, à moins qu'elle ne soit malade, participe davantage de l'humeur qui lui est analogue par sa nature, comme je l'ai déjà dit : savoir, la tête, de la pituite; le cœur, du sang; la rate, de l'eau. Leurs veines, tant les grandes que les petites, y apportent aussi d'autres humeurs, qu'elles attirent en les faisant suivre les unes après les autres. Quant au cœur, il a tout auprès les veines jugulaires, lesquelles sont grosses et propres à le délivrer promptement des humeurs, lorsqu'il s'y en rend une trop grande quantité. De plus, il est lui-même ferme et fort, en sorte que les humeurs n'y engendrent guère de maladies : mais la tête et la rate sont très-sujettes à être affectées. Ces deux organes ressentent de mauvais effets des humeurs même qui leur sont analogues, lorsqu'elles s'y rendent en trop grande quantité; ils en éprouvent aussi des autres humeurs. Ils ont chacun de grosses veines en grand nombre. Ils sont pleins de vaisseaux d'une grande capacité, de manière qu'il y a lieu à ce qu'il s'y rende peu à peu beaucoup d'humeurs qui se mêlent à celle qui leur est propre; puisque la capacité d'un grand vaisseau est toujours plus grande que celle d'un petit. C'est ce que l'on peut dire à l'égard de la tête et de la rate (1). Quant au lieu du foie où se rend la bile, et quant à la vessie, quoique la capacité de ces deux organes soit grande, si leurs veines se remplissent d'humeurs, il en résulte aussi des maladies.

Voilà tout ce que je me proposais de dire à cet égard. Je veux maintenant faire

(1) Le texte est ici fort embarrassant. J'y suppose quelque lacune, ou quelque légère altération pour tâcher d'en tirer un sens raisonnable.

hepate, ex cibis et potionibus sola bilis secernitur, ita etiam se res habet. Venæ enim cum debiles et tenues existant, alium humorem crassiorem et graviolem attrahere nequeunt, simulque ea non est loci capacitas, ut ibi alius humor consistat, hicque locus bilinatura maxime familiaris est. Proptereaque nullus in eo alius oritur morbus, nisi quem *καρδιωγμον*, hoc est, cordis morsum vocant.

At vero caput, cor, et lien, omnis humoris participes sunt. Unumquodque, nisi ægrotet, plurimum ejus, qui cuique natura inesse dictus est, particeps sit, caput quidem pituitæ, cor sanguinis, lien aquæ. Venæ etiam amplæ et crassæ, et clavicularum in modum intortæ, ad se alium humorem attrahunt, ita, ut, ubi traxerint, alium alius sequatur. Et cordi quidem vicinæ sunt jugulares venæ crassæ, in quas, si quid ei plus justo accesserit, celeriter distribuitur, hæc vero reliquo corpori transmittunt; simulque cor ipsum solidum et densum existit, adeo, ut ab humore affligi nequeat, ideoque nullus in corde morbus suboritur.

Caput autem et lien morbis maxime sunt obnoxia. Afficiuntur enim ab his, quæ natura insunt, cum plus justo accesserit, afficiuntur quoque et ab aliis humoribus. Venas enim crassas, et multas, in se habent, cumque admodum venosa sint, et cava, amplam capacitatem alteri excipiendo humori exhibent, qui sensim ad ea procedit, et ei, qui a natura inest, permiscetur. Atquemadmodum in magno vase amplior est capacitas, quam in parvo, sic et in capite et liene se res habet. In his enim præcipue horum locorum ampla est cavitas. Quod si istic humore venæ expletæ fuerint, in his ab eo morbus oritur.

Atque de his nunc hæcenus. Quomodo autem horum humorum quisque in corpore parciore gignatur, melius demonstrare volo. Quatuor equidem esse humores homini noxios demonstravi, quatuor etiam ipsorum esse fontes assevero, per quos eorum unumquemque homo repurget, iique sunt, os, nares, podex, et urinæ fistula. Et ubi copiosior aliquis humor molestus fuerit, si per hanc viam homo repurgetur, nullus inde eum morbus vexat. Ac si ventriculus plenus fuerit, tabescente corporis humore, ad eum defluit, et per aliquem ex his locis extra fertur, ideoque parciore in corpore humor gignitur. Corpus enim, quemadmodum a me antea dictum est, ventriculo, ubi

connaître par quel moyen admirable il est pourvu à la diminution des humeurs dans le corps.

(Des excrétiions.) J'ai fait voir qu'il y en avait quatre qui produisaient nos maladies. Je dis à présent qu'il y a quatre voies principales, par lesquelles l'homme se purge naturellement de chacune des humeurs; savoir, la bouche, le nez, l'anus et l'urètre, lorsqu'il s'est engendré trop de quelque humeur qui incommode: si on en est purgé, il ne se fait point de maladie. Quand le ventre est trop plein, les humeurs occasionnent dans le corps une fonte qui se précipite dans le ventre même (1), ou ailleurs, pour sortir par quelqu'une des quatre voies. C'est ainsi qu'il est pourvu à la diminution dans les humeurs; car le corps, comme je l'ai déjà dit, donne ou reçoit du ventre. suivant que celui-ci se trouve vide ou plein. Voyons ce qui constitue la santé de l'homme.

9. (En quoi consiste l'état de santé.) Lorsque nous avons mangé ou bu, que les humeurs se sont distribuées dans le corps, mêlées les unes avec les autres, et qu'il en est allé dans chacune des fontaines, de l'espèce qui leur est propre, en la manière que j'ai dit, elles y restent durant le jour auquel elles se sont formées. Le lendemain, il en survient d'autres. Voilà donc deux jours et de secondes humeurs: l'une est de deux jours, l'autre n'est que d'un. Cette dernière reste dans le corps, étant plus épaisse. La première, qui se trouve atténuée, travaillée et cuite par la chaleur, se rend au ventre, vers où elle est sans cesse poussée par celle qui est nouvellement faite. Là elle sert à la coction des nouveaux aliments qu'on prend, tandis qu'il se fait du sang de celle qui est passée dans le corps. Elle contracte, avec le temps, de la mauvaise odeur en séjournant. Au troisième jour, elle sort avec les matières fécales et avec les urines, en quantité parfaitement égale; et, s'il est resté dans le corps quelque chose de la première humeur, elle n'y est plus dans sa propre forme, par les raisons déjà dites (2). Cette partie des humeurs revient donc au ventre au troisième jour, abondamment, avec une plus mauvaise odeur, à raison du séjour fait avec celle du second jour, et elle emporte tant les reliquats des digestions que ce qu'il y a de mauvais dans

(1) Autre endroit dont le texte se trouve fort embarrassant, et que j'ai rendu en la manière qui m'a semblé la plus raisonnable.

(2) Même note que la précédente.

vacuus fuerit, distribuit, et ex eo haurit, ubi plenus fuerit.

Atque hæc dicta sint, quomodo et quare humores homini molesti pauciores fiant.

CAPUT IX. — Quomodo et cur homo sanus degat, ex idoneo, tum cibi et potus, tum humoris, coctionis, distributionis, mansionis, et excretionis tempore; et ex minime idoneo ægrotet; unde extenuatio et macies corporis, unde et plenitudo, calor, dolor, et febris.

Quomodo autem, et quam ob causam, homo sanus degat, mihi dicendum.

Ubi comæderit et biberit, humorque ad corpus pervenerit, quo dictum est, modo, alteri permixtus, tum ei, qui in corpore, tum ei, qui in fonte est, eo quidem, quo accessit, diè in corpore manet, postridie vero ei alius humor accedit. Atque hi quidem duo dies sunt, et duo in corpore humores. Humor quidem alteri duo dies sunt, alteri vero unus. Posterior quidem certe, ut, qui crassus sit, in corpore manet. Alter vero a calore coctus diffunditur, et ubi tenuis evaserit, postridie semper a recenti protrusus, ad ventriculum revertitur. Quo cum pervenerit, cibos loci illius coquit, et de sé sanguinem in corpore facit. Cum autem permanserit, tempore graveolens redditur. Tertio vero die, una cum stercore et urina, copia sibi ipsi toti æqualis et similis, æquabilique momento foras egreditur. Et si sui ipsius portio quædam fuerit, humor tamen juxta dictam rationem in corpore manet. Tertio autem die ex corpore humoris major copia et graveolentior ad ventriculum confluit, id, quod videlicet ab altero relictum fuit, et cibaria concocta deducit, et quidquid in corpore morbosum est, rursus cum eo defertur. Urina vero, quæ salsa existit, indicat, quod cibaria e corpore, quod morbosum est, deducunt, et semper postridie per alvum secedunt, humor vero tertio die.

Eoque modo contingere sanitas solet. Et ista quidem dicta sunt, qua ratione et quam ob causam homines sanitate fruuntur.

Quod si humor hic sigillatim postridie foras prodeat, cibaria non similiter graveolentia reddita, sed velut cocta, ex ventriculo foras concedunt, urinaque potui similis redditur, corpusque semper utique evacuatur, omnique tempore, ubi quis alvum exoneraverit, aut urinam

le corps. L'urine, quand elle est chargée de choses nuisibles au corps, le fait connaître par sa salure. Les excrétiions ou *matières fécales* sortent toujours le lendemain du jour où l'on a mangé. Les humeurs sortent le troisième jour. C'est en quoi consiste la santé. J'ai voulu faire connaître ainsi la manière dont elle se conserve chez les hommes.

10. (*Continuation du même sujet.*) Si les humeurs sortaient le lendemain, les excréments des aliments sortiraient du ventre sans contracter autant de mauvaise odeur. Ils ressembleraient à des viandes bouillies; les urines ressembleraient à la boisson, et le corps se désenplirait sans cesse. On aurait toujours besoin de manger ou de boire, à mesure qu'on rendrait les selles ou les urines. Il faudrait réparer continuellement, par le manger et par le boire, dès qu'il ne resterait point d'humeurs dans le corps, et qu'elles sortiraient avec les selles ou le même jour ou le lendemain. Le corps se trouvant continuellement vidé n'aurait aucune force, soit qu'on mangéât ou non. L'humeur qui sortirait dès le lendemain ne pourrait prendre de la consistance, parce qu'elle ne séjournerait point. Cependant, lorsque nous avons rendu les selles, nous ne perdons pas nos forces: nous pouvons même passer deux jours sans rien manger, restant capables encore de prendre de la peine s'il le faut. Nous ne sommes pas entièrement épuisés de l'évacuation faite. Pendant ce temps là, les humeurs restantes dans le corps suffisent à le maintenir. J'ai dit ceci afin de faire voir combien il est absurde de prétendre que les humeurs que nous engendrons sortent le jour même ou le lendemain. J'ajoute que, si elles restent plus de trois jours, ou s'il s'en forme une grande quantité dans notre corps, nos veines qui se gonflent, et dans lesquelles le mouvement des humeurs se ralentit, annoncent indubitablement quelque mal ou petit ou grand. Il se manifestera plus tard dans l'hiver; il sera plus grand, et il viendra plus vite dans l'été. C'est là ce qui arrive quand les humeurs restent trop long-temps dans le corps. Lorsque les aliments passent trop vite, nous n'en tirons point assez d'humeurs; nous devenons maigres et faibles. Durant qu'ils restent dans le corps, il profite de leur séjour pour en extraire tranquillement la nourriture qu'il prend du ventre et dont il s'entretient. Voilà pourquoi les aliments ne doivent point en sortir le même jour qu'on les reçoit. S'ils restent au-delà du temps nécessaire, et s'il en survient une suite de nouveaux sur les premiers reçus, le corps se remplit trop:

reddiderit, statim potu et cibo indiget, pro egestionis vero copia validus erit, cum humoris non satis in corpore relinquatur, sed postridie, aut eodem die, una cum stercore foras prodeat. Et si quidem quid comedat, necne, ubi vacuatus fuerit, debilis sit, neque humor incrassari queat, si postridie foras prodeat, cum sufficiens in corpore non relinquatur. At nunc cum ventrem exoneramus, bene valemus, et biduo nihil edentes, et esse, et aliquid facere, sustinemus, neque hoc tempore propter vacationem prorsus debilitamur. Humor enim in corpore relictus robur præstat.

Atque hæc quidem quomodo, et quam ob causam, humor ad corpus accedens non eodem die, sed neque postridie foras prodire queat, dicta sunt. Id autem affirmo, quod si plus quam tres dies in corpore humor permaneat, aut alius, qui impleat, copiosus accesserit, ubi venæ incaluerint et constiterint, homini majus aut minus malum denuntiari, hyeme quidem minus et tardius, æstate vero majus et celerius. Atque hæc quidem contingere solere, si humor in corpore maneat, dicta sunt.

Si vero corpus cibos statim per alvum demitteret, non utique, quod satis sit, humoris nobis suppeteret, et homines graciles et debiles essent. At nunc, cum cibi et potus tanto tempore in corpore permaneant, corpus ex ventriculo attrahens sensim haurit, et expletur.

Istaque a me dicta sunt, quomodo et quam ob causam cibaria eadem die exire non possint.

Quod si cibi in ventriculo plus quam conveniat immorentur, aliique ad eos accedant, corpus utique implebitur, et compressis a plenitudine venis, calor ac dolor corpori aderit, æstate quidem citius, hyeme vero tardius. Æstate enim hominem circumstans aer calidus est, calidiorque ad se corpus attrahit. Ac si, calido adhuc ventriculo, justo calidior homini spiritus adjungatur, minime mirandum est, ex eo hominem febricitare. Cum vero spiritum frigidum hyeme quis ad se attrahat, multo magis corpus plenitudinem perferre queat, homine parum alvum exonerante.

Atque hæc ita contingere, si cibi in ventriculo diutius permaneant, dicta sunt. Quin etiam leviter à me demonstratum est, omnem humoris et cibi in tempore; tum longiore, tum brevioris, differentiam, in causa esse, cur homines

les veines en sont surchargées. Il s'excite de la chaleur et du travail dans toute la machine, en moins de temps dans l'été, plus tard dans l'hiver. Car, en été, l'homme vit dans une chaleur envahissante qui augmente l'attraction des veines du corps : ajoutez la chaleur du ventre, et celle du souffle que l'homme inspire qui se trouve augmentée, vous ne serez point surpris qu'on tombe alors plus facilement dans un état fiévreux. Durant l'hiver, au contraire, le souffle se trouvant plus froid, le corps de l'homme peut supporter bien plus facilement la plénitude et aller moins souvent à la selle. Voilà en abrégé ce qu'il en est lorsque les aliments demeurent long-temps dans le ventre, et généralement ce qui s'ensuit d'un séjour des humeurs trop court ou trop prolongé ; enfin comment en proviennent nos maladies. Nous verrons quelque chose de plus à mesure que j'avancerai.

41. (*Théorie de l'état maladif, par manque d'humeurs ou par excès.*) Revenons sur ce que je disais au sujet de la santé, qui s'entretient par les aliments et par les humeurs. Quand on se porte bien, on rend les uns et les autres en la manière qu'on vient de voir. S'il sort plus d'humeurs que les aliments et la boisson n'en donnent, il y a défaut d'humeurs. Voici un cas où l'on rend plus d'humeurs qu'on n'en fait. C'est lorsqu'on mène une vie tranquille, sans prendre aucune fatigue : c'est déjà un mal pour le corps ; mais si d'ailleurs la santé est bonne, on ne s'en ressent point, jusqu'à ce que quelque une des quatre humeurs qui s'engendrent soit beaucoup augmentée en quantité. Alors le corps s'échauffe peu à peu sans se trouver bien malade ; il se met en une fonte qui se porte au ventre. On tombe dans le dégoût, et l'on rend plus d'humeurs qu'on n'en fait par les aliments. Si une des quatre humeurs abonde beaucoup plus que les autres, on contracte des fièvres. Je parlerai bientôt de cet état.

Il arrive encore que l'on tombe dans un défaut d'humeurs, quoiqu'on mange avec plaisir. Voici comment. En supposant toujours ce qui précède, je dis qu'il est des cas où l'on rend plus d'humeurs que le corps n'en travaille, et c'est la raison pourquoi on devient maigre, même en gardant le repos. Il arrive quelquefois qu'on prend beaucoup de fatigue, sans perdre le goût des aliments, et que le corps s'échauffe ; cet échauffement, quand il est grand, fait sortir beaucoup d'humeurs ; d'où il résulte un état de diminution dans les humeurs, qui d'abord n'est pas proprement une maladie. Elles sortent parce qu'étant atténuées avant que d'avoir servi à la nourriture, elles se por-

agrotent, quod etiam procedente tempore pulchrius declarabo.

CAPUT X. — Quum plus humoris foras abeat, quam a cibo et potu accesserit, homines attenuari; otiosius cibos insuaves esse, et febres accendi; ex usu bonum habitum conciliari; ex repletionem febrem accendi; et per dies morbos judicari.

Ac mihi rursus, unde digressus sum, redeundum est, et de sanitate dicendum, quod hominis corpus ex cibis et potibus humorem haurit, quodque, dum valet, tum cibi, tum humor, secundum commemoratam rationem, foras prodeunt, et si quidem plus humoris, quam ex cibis et potibus adfuerit, foras prodeat, homo extenuatus redditur. Ob hanc vero causam foras plus prodit, quam adfuerit.

Si quidem quis quiescat, neque exercetur, male corpus afficitur, verum, quod alias multa sanitate fruatur, non admodum gravatur. Est autem affectio ejusmodi. Cum quid ex his quatuor, quæ in corpore gignuntur, non ita longe copiosum advenerit, corpus sensim incalcescit, ut non admodum gravetur, et in ventriculo colliquescit, insuavemque homini cibum reddit. Si vero humor alius alio copiosior fuerit, inde febris homini suboritur. Sed de his paulo post exactius edisseram. Interdum autem etiamsi cibus suavis existat, homo extenuatus redditur, causa vero eadem est. Quæ si contingant, plus humoris exit, quam apponatur, eamque ob causam in quiete degentem extenuari contingit.

Hominum autem laborantium corpus incalcescit. Hoc enim ex labore incalcescente, et humor in ipso diffunditur, et morbus hic extenuatorius exoritur. Cum autem inutilis reddatur, ad ventriculum et vesicam desluit, quæ foras transcolans, et partim sane per internam raritatem foras exhalat, partim vero adhuc intus manens, in sudorem versus, foras per corpus procedit. Quin eodem etiam modo juvenum exercitationes idem, quod labor, efficiunt. Quod si etiam parcius non fuerit humor, quam qui prius exivit, neque alius adhuc a potibus ac etiam cibis accedat, eam ob causam quis extenuatur. Parcius autem adjungitur, si quid aliud comedere non possit, et si pro prioris laboris, et exercitationis ratione laborare nequeat, aliis alia pauciora evadunt.

At vero bona corporis habitudo per cibos hanc ob causam accedit. Ubi tem-

tent vers le ventre ou vers la vessie, qui les mettent dehors. Il s'en écoule donc une partie par ces émonctoires intérieurs. D'autres, qui restent dans le corps, sont converties en sueurs, et portées au dehors, à travers la peau. Les exercices outrés auxquels se livrent les jeunes gens produisent le même effet que la fatigue des ouvriers: quoique, dans ces cas, les humeurs fournies par les aliments ne soient pas en moindre quantité que celles qui sortent, et qu'il en survienne continuellement de nouvelles, on maigrit cependant, parce qu'on n'en extrait point les parties nutritives. On devient encore plus maigre, si à la fatigue se joint le dégoût. Une succession continuelle de fatigues, de travaux et d'exercices, amène divers autres maux plus ou moins grands.

L'excès dans la quantité des humeurs vient du manger et du boire, en la manière que je vais dire brièvement.

Quand les humeurs se sèchent lentement dans le corps (1), de manière qu'à la première fatigue qu'on prend, il en sort quelqu'une qui abonde plus que les autres et qui les surpasse de beaucoup, il y avait alors plénitude et embonpoint. Si l'excès de l'humeur dominante est fort grand, la fièvre s'y joint. S'il est petit, c'est peu de chose. Le corps peut dans ce cas le supporter, parce qu'il y a beaucoup d'humide qui arrête l'effet de la chaleur. Le corps s'échauffe sans doute par la fièvre; mais quand ce qui la cause est médiocre, elle se termine au troisième jour, après avoir duré deux jours entiers. Quand la cause est plus considérable, la fièvre quitte le cinquième, après avoir duré conséquemment quatre jours entiers. Telle est la marche des maladies. Comment la fièvre se juge-t-elle à des jours impairs pour le rétablissement de la santé ou pour la mort? Je l'expliquerai incessamment; voyons d'abord pour quoi elle finit.

12. (*Explication de la cessation de la fièvre.*) Je dis que, lorsqu'on est pris de la fièvre, l'humeur qui l'occasionne doit nécessairement sortir du corps le troisième jour, ou quelqu'autre des jours impairs dans l'ordre ci-dessus. En effet, elle ne sortira qu'après qu'il sera venu du ventre quelqu'autre bonne humeur; car, dans l'intervalle du premier jour et du lendemain, le corps attire du ventre toute celle qui y est arrivée le premier

(1) Autre endroit dont le texte est fort embarrassant, et qu'on soupçonne altéré, avec raison, à mon avis.

pore resiccatus humor fuerit, et in priore labore alius alio prius exierit, interdum copiosior, et unus alius alios admodum superaverit, id plenitudinem facit. Et si quidem a multis valde superetur, hoc modo febris contingit. Si vero a paucis, parum corpusque hoc modo perferre potest, cum copiosior in ipsis humiditas insit, quæ calorem dissolvit. Corpus enim a febre incalescit, et si modicum quidem fuerit, quod molestum est, tertio die eodem modo dimittat, duobus vero diebus continenter vexat. Sin vero copiosius, quinto die, quatuor autem pro ratione habet.

Sic morbi per dies judicantur. Quod si febris dimittit diebus imparibus, et sanus quis evadit, et moritur. Quam vero ob causam, paulo post declarabo.

CAPUT XI. — Cur febres dimittant; et cur febres, et morbi imparibus diebus remittant, solvantur, judicentur, humor vitiosus conturbetur, et evacuetur, horror oborjatur, et crisis fiant.

Nunc autem dicendum, cur febris dimittat. Cujus rei causam esse, affirmo, quod si febris hominis corpus prehenderit, tertio die, aut alio quodam impari, humorem molestum e corpore exire, secundum commemoratam prius rationem, necesse est. Neque enim prius exit, quam ei bonus alius ex ventriculo accesserit. Intermedio namque, et postero die corpus, ex ventriculo trahit, quidquid in suum usum primo die in ipsum demiserit, nisi ventriculus transcolarit, et alium humorem habuerit, quod certe homini male cesserit.

Quod si febris tertio die dimittat, eodem modo, quo primo die, dimittit, ut dictum est. Et sic quidem contingit febrem, in corpore excitatam tertio die remittere. Assero autem, quod si quinto die, aut septimo, aut nono dimittat, eodem modo dimittere, velut tertio die exit. Est enim febris alimentum in locis, quos paulo ante commemoravi. Exsuperantem enim copiosorem humorem homo sustinere non potest.

Imparibus autem diebus illam ob causam febris dimittit, quod paribus diebus corpus ex ventriculo attrahit, imparibus vero dimittit. Ventriculus autem in homine sano foras transmittit. Ac propterea necessario diebus imparibus morbi judicantur, istaque ratione cum quis febre delinetur, sanus evadit. Istamque ob causam ægrotos, assero, diebus imparibus

jour (1), laquelle est renvoyée ensuite pour être mise dehors. A moins donc que le ventre ne la filtre de nouveau, la laissant se mêler avec la bonne humeur, ce qui est un grand mal, la fièvre quitte le troisième jour, de la même manière dont on rend les humeurs, qui sont expulsées le troisième jour, ainsi que je l'ai dit ci-dessus. Voilà comment il arrive que la fièvre finit le troisième jour. J'ajoute que si elle se termine le cinquième, ou le septième, ou le neuvième, elle quitte alors son premier siège, et se nourrit dans les divers lieux dont j'ai parlé ailleurs. Lorsqu'une humeur domine, il faut, nécessairement, que les autres lui cèdent.

15. (Pourquoi la fièvre finit aux jours impairs; comment se fait la mort, etc.) La fièvre quitte aux jours impairs par la raison que c'est aux jours pairs que le corps attire du ventre: c'est aux impairs que se fait l'expulsion. Le ventre durant la santé expulse suivant les mêmes lois qui s'observent aux jours impairs dans les crises des maladies. Or, c'est dans l'ordre des jours impairs que nous voyons la santé succéder à la fièvre: j'ajoute encore que nous observons le mal augmenter dans les maladies, aux jours impairs, suivant le même ordre. Il se fait un grand trouble dans l'homme quand il a la fièvre: la preuve en est le froid qui survient à diverses reprises. On ne verrait point de froid si les humeurs ne souffraient du trouble, s'il ne s'en faisait des séparations plus ou moins grandes, et si l'une ne dominait çà et là. Or, on voit les grands troubles arriver dans les maladies aux jours impairs, c'est aussi à ces jours que se montrent les plus

(1) Ceci se rapporte à la doctrine des numéros 8 et 9 ci-dessus, que les humeurs ne sortent que le troisième jour. Cette doctrine admise servirait à expliquer très-bien pourquoi la fièvre ne finirait point le deuxième jour, mais non pourquoi elle ne finirait pas le quatrième, le sixième et autres jours pairs. Outre que le texte est ici très-embarrassant, il ne peut manquer d'y avoir quelque parallogisme dans tout ceci, qui tire peut-être plus son origine des prétendues propriétés des nombres impairs, dans la doctrine des pythagoriciens, que des vraies connaissances de l'économie animale. Je le présente de la manière la plus spéculative que le texte me paraisse pouvoir fournir, en y supposant quelques corrections, sans lesquelles je le trouve absolument inintelligible.

maxime affligi, idque ex ratione quadam.

Conturbatur equidem homo, cum febricitat, istiusque rei indicium est horror, qui subinde per totum corpus impetu quodam fertur. Quod sane minime contingeret, nisi humor conturbaretur, et ab ipso copiosior aut paucior secerneretur, et alius alium superaret. Maxime vero etiam conturbatur diebus imparibus, cum ægrotat, tuncque horror præcipue contingit. Sic enim se res habet. Humoris molesti aliquid a recenti humore superatum, extra corpus propellitur, et ad inferiorem alvum defertur, quæ usa cum molesto humore incalescit, in seque magis, quam antea, recipit, quod in morbi judicatione præcipue contingit. Quod si corpus paulatim ad ventrem dimittat, neque copiosum fuerit, quod homini molestum est, ventriculus calorem perfert, corpusque ad judicationem validum est, et homo convalescit, ubi is, qui affligit, humor exierit, et qui feбри alimentum suppeditat, consumtus fuerit. Si vero sanus superaverit, hac ratione, qui ægrotat, propter commemoratas a me causas, sanus evadit.

CAPUT XII. — Homines diebus imparibus interire, humores conturbari, dolores fieri, medicamenta non exhiberi; ulcera si curentur, magis inflammari; et morbos judicari. Unde spiritus graveolentia; quomodo glandularum tumores ab ulceribus fiant, calor et dolor ad ulcera perveniant; et in sanis humorem tertio, stercus secundo die prodire.

Nunc vero dicendum est, cur moriantur diebus imparibus.

Ac mea quidem opinio, si copiosum fuerit, quod corpori molestum est, plus justo conturbatur, copiosumque ac validum ad ventriculum defertur, coque corpus cum calorem perferre non possit fruitur, graveolentemque spirationem fieri, necesse est. Cumque corpus præ imbecillitate spiritum, quo, quæ in ventriculo sunt, refrigerentur, attrahere nequeat, nimirum cum omnis humor morbosus existat, quidquid in humore vitalitatis inest, foras exhalat, sicque quis moritur. Neque enim alter humor salubris superat, sed totus a morbo copioso superatus, et a febre consumtus expiravit.

Sic sane diebus imparibus dolor contingit, idque nemo est, qui non noverit.

grands froids: voici comment cela se passe. La nouvelle humeur, survenant et dominant celle qui est malade, la pousse hors du corps; celle-ci est d'abord portée vers le ventre qui s'échauffe avec l'humeur nuisible, dont il reçoit une quantité plus grande qu'à l'ordinaire. Cela arrive principalement lors des crises des maladies. Quand le corps envoie l'humeur insensiblement vers le ventre, et qu'il y en a peu, celui-ci supporte la chaleur qui en provient. Le corps peut alors suffire à la crise, et l'homme recouvre la santé, parce que la mauvaise humeur est mise dehors, et que la nourriture manque à la fièvre. Lors donc que l'humeur saine est victorieuse, c'est alors que la santé se rétablit par les raisons que je viens d'expliquer. Il reste à voir pourquoi l'on meurt. C'est lorsque le trouble devient extrêmement grand, et que l'humeur morbifique se porte vers le ventre avec violence, en sorte qu'il ne peut supporter la chaleur, et qu'il en résulte nécessairement un souffle infect. Le corps, trop faible parce que toutes les humeurs sont infectées, se trouvant hors d'état d'attirer la quantité de souffle nécessaire à rafraîchir le ventre, y emploie tout ce qu'il a de vital qui sort en pure perte: c'est ainsi qu'on meurt. L'humeur saine ne peut acquérir la supériorité; elle est entièrement surmontée et consumée par celle qui fait la maladie. Or, c'est aux jours impairs qu'on voit ce grand combat entre la maladie et la santé, comme tout le monde le sait. Que ce soit aux jours impairs que les troubles surviennent dans les humeurs, en voici encore une preuve. Toutes les fois que dans une fièvre continue on prend quelque purgatif aux jours pairs, on n'y voit point de superpurgation; mais bien des gens sont morts pour avoir été purgés aux jours impairs avec un purgatif actif qui leur donnait une superpurgation. Les anciens médecins ont commis des erreurs surtout à cet égard; ils purgeaient aux jours impairs, et les malades mouraient. On ignorait alors ce que l'observation a constaté depuis. Il est certain que les humeurs se troublent principalement aux jours impairs: ce sont aussi ceux auxquels le corps envoie les humeurs au ventre. Si donc, lorsqu'il y a déjà du trouble, on en ajoute un nouveau en faisant prendre un purgatif, il n'est pas étonnant que le malade y succombe. Qu'on examine avec soin la marche d'une plaie, on verra que les inflammations s'y forment aux jours impairs; s'il s'y fait un grand trouble, les humeurs se portent dans toutes les veines; elles s'en remplissent et se gonflent. Si l'on soigne la

Quin etiam, quod quidem humor iisdem diebus conturbetur, istud indicio est.

Qui jam febre continente detenti diebus paribus medicamentum purgans sumserunt, ii sane supra modum nunquam purgati sunt. Qui vero diebus imparibus vehemens medicamentum sumserunt, ii purgati sunt, multique etiam supra modum purgati perierunt. Superiores igitur medici in hoc maxime peccarunt, quod diebus imparibus medicamenta purgantia exhibebant, et homines interimebant, id ita se habere ignorantes. Humor enim in aegrotantis corpore magis diebus imparibus conturbatur, nimirum cum corpus ad ventriculum humiditatem transmittat. Et si quis jam commotum medicamento injecto magis commoveat, non mirum est, si quis ex his pereat, ulcera etiam siquidem curentur, his maxime diebus inflammationem concipiunt. Humor enim, cum commovetur, in omnes venas fertur, casque implet.

Et ubi morbus ad ulcus devenit, si quidem curetur, pusque ab humore in conturbatione veniente, foras propulsum, exitum habeat, ulcus foras expurgatur. Quod si non curetur, neque exitum plus habeat, illic, una cum eo, qui accessit, permanet, doloremque exhibet, et carnem ulcus ambientem attollit. Ex quo si quidem in cruribus ulcus habuerit, in crurum connexionibus venæ attolluntur, si vero in manibus, venæ, quæ sunt in manuum connexionibus, indeque glandularum tumores oriuntur.

At quibus febris contingit, si nullo alio affectu laborent, ea ex pinguiore, quam par sit, humore incidit, venæque impletæ dolorem et calorem ulceri exhibent. Quod vero in caluit, etiam reliquum corpus calefacit, eoque modo calor in ulceribus oritur. Humoris enim agitatione corpus et ulcera incalescunt, et tale quid immoderatus labor efficit.

Ulcera autem quinto die inflammatione sedantur, et secundum horum dierum rationem, pro ulcerum magnitudine, etiam tertio die, et quinto, et septimo, et nono, et undecimo. Deinde exacto primo circuitu, rursus tertio die, qui est secundi principium, et a primo decimus quartus. Ex his vero maxima decimo quarto die inflammatione sedantur.

Atque hæc oratio declarat, morbos diebus imparibus judicari, et humorem in sano tertio die exire, stercus vero secundo.

Et ista, quæ tertio die contingunt, rem ita se habere, mutuo inter se attestantur.

plaie, et que le pus qui s'y montre ait une issue, elle s'en débarrasse, ainsi que de l'humeur que le trouble y pousse; mais si on la néglige, et que le pus n'ait point d'issue, il y séjournera avec l'humeur apportée durant le trouble, qui y occasionne des douleurs, et qui soulève les chairs tout autour. On voit alors les veines près de l'articulation de la jambe se gonfler. quand la plaie est à la jambe. Celles qui sont près de l'articulation de l'avant-bras se gonflent, quand la plaie est à l'avant-bras; et souvent cela occasionne une grande abondance de mauvaises humeurs, si la fièvre s'y joint, sans qu'on ait d'ailleurs d'autre mal. La fièvre provient de ce que les veines se trouvent remplies d'une humeur trop épaisse, et leur gonflement occasionne des douleurs dans la plaie, avec une chaleur qui se répand de proche en proche dans tout le corps. J'explique ainsi la manière dont la chaleur arrive dans les plaies. Le corps et les plaies s'échauffent, à raison du trouble qui est dans les humeurs. L'extrême fatigue produit aussi le même effet. Or, l'inflammation des plaies s'apaise le cinquième jour, en suivant le même ordre des jours, selon qu'elles sont plus ou moins considérables. En sorte qu'elles se guérissent, ou le troisième jour, ou le cinquième, ou le neuvième, ou le onzième; de manière qu'après la première période de sept jours une seconde recommence, et se termine au quatorzième, comme répondant au septième, étant tous les deux le troisième jour impair de leur semaine. C'est en effet au quatorzième que se terminent les inflammations des plus grandes plaies.

14. (*Briève récapitulation de ce qui précède.*) J'ai voulu jusqu'ici établir que les maladies se jugent aux jours impairs; qu'en santé les humeurs sortent le troisième jour; que les matières fécales sont mises hors du corps le second. Les événements qu'on observe dans les maladies s'accordent avec cette doctrine. Je n'ai traité, du reste, ces objets que sommairement. — Je veux maintenant examiner de plus près pourquoi l'homme est sujet à des maladies: je dirai en même temps comment elles commencent, et les effets que chacune produit.

15. (*Théorie des maladies par surabondance d'humeurs, ou par défaut d'excrétions.*) Je maintiens que, si les restes des aliments séjournent après la digestion plus long-temps qu'il ne faut, et s'il se fait de nouveaux reliquats dans le corps avant qu'il ne soit purgé, de sorte que se remplissant alors d'humeurs nouvelles, venues par-dessus les premières, il s'é-

Ad hunc modum tota hæc oratio summam, et velut a capite, est ad extremum deducta.

CAPUT XIII. — Cur homines ægrotent, quæ purgationis necessitas; febris ex repletione ortus, febri inimicissimus aquosus humor, et pabulum, biliosus. Cur aqua, quam oleum facilius exhalet, et attenuetur; quot et quæ morborum principia, quorum maximum est violentia.

At nunc exactius, quam ob causam homines ægrotent, mihi dicendum est, simulque exponendum, quæ sint morborum principia, et quæ horum quidquid efficiat.

Mea autem sententia, si cibi quidem plus justo copiosi jam concocti intus morentur, neque homo repergetur, et altera cibaria insuper adjiciantur, corpus priore humore et recenti plenum incalcescit, indeque homini febris contingit.

Verum sic oborta febris, neque periculi plena, neque vehemens est, in qua humor copia æquabilis paulo plus nobis molestus est. Si enim sic se res habet, et quis admodum sit robustus, eaque, quæ conveniunt adhibeat, sanus evadit. Unus autem hic solus morbus est ab omni humore, et septem signa habet. Tussis enim levis et sicca delinet, venter durus redditur, cum nimirum stercus intus retineatur, caput gravatur, et æger vomit, atque febricitat, neque lotium probe exit. Istaque sunt hujus morbi ex omni humore orti septem indicia.

Quod si stercore non prodeunte unus ex reliquis humoribus superet, melius homo habebit. Ac si quis in febre ex omni humore orta, quæ sunt idonea, minime adhibuerit, circumagetur morbus, quantum ipse humores superaverit, hoc modo.

Incalescente corpore, per hoc aquosum, quod est febrim maxime infensum, præcipue exhalat, relinquitur vero pingue et leve, quod est biliosum, et præcipuum febris alimentum. Ad hunc autem modum exhalat, non secus ac si quis affusus in vas æneum aqua et oleo, ligna multa diutius succendat, aqua certe longe paucior, cum ex vase exhalet, futura est, oleum vero paulum imminuetur, quod aqua quidem propter raritatem ab igne extenuari, et levis reddita exhalare potest, oleum autem cohærens et densum extenuari nequit, neque uti aqua exhalare. Ita sane et in homine se res habet.

chauffe, il en résultera une fièvre qu'il d'abord ne sera ni violente ni bien fâcheuse, parce qu'elle ne provient que d'un peu trop d'humeurs : dans ce cas, si l'on est d'ailleurs vigoureux, on est bientôt guéri, en employant les moyens convenables, et il se fait une maladie simple, produite par le seul excès dans la quantité de toutes les humeurs. Elle a sept signes ; elle donne une petite toux : on ne crache point ; le ventre est dur, se trouvant rempli d'excréments ; on a des maux de tête ; il y a des vomissements ; on sent des chaleurs ; on a enfin quelque peine à uriner. Ce sont les sept signes par lesquels se manifeste cet état, qui provient de la surabondance dans la masse de toutes les humeurs. Lorsque c'est une seule humeur qui domine, à raison de ce qu'on ne va point du ventre, on n'en est guère empêché de vaquer à ses affaires. Mais lorsque ce sont toutes les humeurs à la fois qui occasionnent la fièvre, la maladie, si on n'y apporte du remède, s'emparera de tout le corps, en raison de la grande surabondance dans les humeurs, de la manière que je vais dire. Le sang en s'échauffant perdra la partie aqueuse qui le rend liquide, et qui est très-ennemie de la chaleur. Il ne conservera que les parties grasses légères, qui sont bilieuses et très-propres à entretenir le feu : il en est comme quand on met de l'eau et de la graisse dans un vase avec beaucoup de feu par-dessous ; l'eau, au bout d'un certain temps, se réduit à une petite quantité par l'évaporation, mais non la graisse. L'eau, à raison de sa fluidité, est plus susceptible de s'atténuer et de s'exhaler par la chaleur. La graisse, plus dense et plus compacte, ne s'atténue pas autant, et ne s'évapore point de même. La chaleur dissipe l'eau et la met hors du corps en forme de vapeurs. L'humeur bilieuse, quoiqu'elle en soit atténuée, ne se dissipe point. La bile atténuée devient d'autant plus échauffante : elle est un nouvel aliment pour la fièvre ; elle se répand dans tout le corps, elle s'attache aux parties, et la maladie augmente de forces. Tels sont les progrès inévitables de la grande surabondance d'humeurs, si le corps n'est purgé et si l'on n'y remédie point. Lors cependant que la quantité n'en est pas excessive, soit que cette surabondance soit venue tout d'un coup, ou qu'elle ait été formée insensiblement, on la supporte quand on est vigoureux, jusqu'à ce qu'il s'y joigne le commencement de quelque autre maladie. Telle est l'origine des maux qui proviennent de la surabondance d'humeurs, quand le corps ne s'en débarrasse point.

Incalescente namque corpore aqua foras exhalat, quod vero est biliosum, cum cohærens et densum sit, neque similiter extenuatur, neque exhalat. Verum extenuatus biliosus humor efficit, ut corpus magis incalescat. Copiosius enim et melius alimentum feбри suppeditat, et in corpore dispersus aut firmatus, morbum cum prioribus corroborat. Atque ista quidem homini contingere, nisi purgetur aut curetur, dicta sunt.

Quod si horum copia non superet, sive semel multa, sive paulatim colligatur, et reliquum corpus dolore affligat, id dum contingit, præ robore perfert, donec principium quoddam accedat. Sin vero copiosior humor exstiterit, neque homo expurgetur, ex eo morbus ad hunc modum oritur.

Cum tria sint principia, ex quibus morbi oriuntur, unum quidem jam a me dictum est, quæque et quanta in corpore efficiat: ostendi enim, quomodo, et quam ob causam, homo nisi repurgetur, ægroscit. Alterum est, si, quæ ex cælo pendet, minime sint commoda, et præter victus rationem contingant. Tertium est, cum quid violentum incidit. Violentum autem esse, dico, et casum, et vulnus et percussionem, et immoderatum laborem, et alia id genus. At horum principium, vis, si magna fuerit, maximum est; si vero parva, non adeo magnum. Post hoc vero, si homo non expurgetur. Tertium autem, si, quæ ex cælo contingunt, non fuerint ad sanitatem accommodata. Horum igitur diligens cura habenda est, cum horum quidquid, quod referam, in corpore efficiat.

CAPUT XIV. — Violentiæ effectus, vulnus, ulcus, contusio, tumor, dolor, febris, humoris perturbatio. Lactis et sanguinis comparatio, et partes; quid efficiat humoris perturbatio, exsuperantia, plenitudo, purgatio; quod homini alimentum, quæ putrefactionis et mortis causa.

Si quidem vulnus factum sit, carnem dissectam esse, manifestum est, ulcusque existit. Hoc autem morbum appello. Si vero ex plaga, aut casu, aut alia quapiam affectione contusio facta sit, et tumor oboriatur, sanguis per vim calefactus, et per venas hiantes subiens, cum præ copia exitum, quo abire possit, non habeat, illic colligitur, eamque ob causam tumor fit, tandiuque adest, quoad ex locis eo, quo dictum est, modo, aut per ipsum tu-

16. (*Deux autres sources de maladies : les choses externes, les violences faites au corps.*) Il y a trois origines des maladies: je viens d'en exposer une. J'ai fait voir comment elle se forme dans le corps, et que, s'il n'est point purgé des humeurs, il doit nécessairement tomber dans quelque maladie. La seconde origine des maladies a lieu lorsque ce qui nous vient du ciel, *de l'air, de l'atmosphère*, n'est pas assorti à notre nature, et se trouve contraire à notre manière ordinaire de vivre. La troisième, lorsque nous éprouvons des violences, comme sont les chutes, les plaies, la fatigue excessive ou autres événements pareils. Les effets de chacune de ces trois origines des maladies sont proportionnés à leur intensité; grands, quand les causes sont fortes; médiocres, quand elles sont petites. Il y faut toujours faire entrer ces deux considérations, l'une prise de l'état de plénitude du corps, et l'autre de la disposition défavorable du ciel; on ne peut se dispenser d'avoir égard à ces deux grandes causes, parce qu'elles influent infiniment sur le corps, ainsi qu'on peut le juger par ce qui est déjà dit.

17. (*Effet des choses externes agissant avec violence.*) Quand on a reçu une blessure, si les chairs sont manifestement dans une solution de continuité, c'est un état patent de maladie qui fait une plaie. S'il y a une contusion à la suite d'un coup, d'une chute ou de tout autre accident, le sang échauffé par la violence, ne pouvant passer par les veines froissées, vers lesquelles il se porte en quantité, se ramasse dans celles d'alentour. Telle est la cause de la tumeur. Elle persiste jusqu'à ce que l'endroit contus soit purgé du sang, ou par les voies que j'ai indiquées dans le *traité de ce Traité, qui passent à travers la tumeur* (1), ou par la main d'un chirurgien, lorsque le sang ne se résout point, ou par la suppuration qui s'établit à la suite du temps. L'extrême fatigue des parties produit le même effet (2): quand on prend beaucoup de

(1) Le texte est ici fort obscur, je le crois un peu altéré. Peut-être en accommodai-je un peu le sens aux idées reçues de notre temps.

(2) Cet endroit est très-remarquable par la belle analogie qu'il présente des maux internes avec les externes. Combien de choses importantes pour la pratique de la médecine ne pourrait-on pas dire à ce sujet?

mōrem repurgatus fuerit, et sanguini cum tempore, vel in pus verso, vel non, exitus, sive per manus operam, sive sine ea, pateat. Quin et immoderatus labor tale quid efficit. Cum enim homines immoderate laboraverint, quibus sanguis præcipue laborarit, illic firmatur et incalescit, indeque dolor contingit. Quod si ab his quidem superetur, magna autem copia immoderatus labor contingat, et alvus ac vesica copiam neutiquam celeriter transcolarint, ex eo sane febris suboritur, minime vero, si prior humor æqualis fuerit. Si vero in immoderato labore horum copia in corpore permanet, superat ille. Atque hæc quidem de vi, quænam in corpore conficiat, dicta sunt.

Istaque duo principia, nempe vis et plenitudo, nisi homines repurgentur, corpora calefaciunt. Quod vero ex cælo dependet, principium, si homini minime commodum fuerit, aliquid humoris superat, et tanquam ad morbum viam faciens, calefacit, priusque, si ita contigerit, refrigerat. Prius autem, quomodo calefaciat, dicendum. Mea igitur opinio, si in ipso homine morbosum aliquid insit, quale prius dictum est, et ea, quæ ex cælo pendent, minime commoda fuerint, homoque incalescat, totus corporis humor incalescens conturbatur, idque vis præstat. Et si quidem homo repurgatur, de conturbato humore, quantum plus æquo abundat, discernitur.

Istud vero similiter se habet, ut id, quod ex lacte equino scythæ conficiunt. Lac enim in vasa lignea cava affusum agitans, conturbatum vero spumescit ac separatur, et pingue quidem, quod butyrum vocant, eum leve sit, in summo seponitur, grave vero et crassum subsidet, quod etiam separantes siecant. Quod eum coneretum et siecatum fuerit, Hippacem vocant. Laetis vero serum medium locum habet. Ad hunc vero etiam modum, commoto humore, quæcumque in corpore continentur, ab his principijs, quæ dixi, omnia seponitur, et bilis quidem, eum sit levissima, in superficiem discedit, secundo loco sanguis, tertio pituita. Ex his autem humoribus maxime gravis est aqua.

Cum autem hæc ita se habeant, quidquid in morbo copia abundat, dum turbatio in principijs contingit, ad locum fertur, in quo plurimum superat. In turbatione autem amplam capacitatem natum secretum volvitur, et corpus calefacit, aut in aliqua corporis parte adhærescens, una cum alio humore, qui in alio

fatigue, le sang s'échauffe, surtout aux parties qui peinent; il s'y attache, et on y éprouve des douleurs. Si le corps en est surmonté, si la fatigue est excessive, si le mal ne se procure une prompte issue par les selles ou par les urines, la fièvre s'allume, surtout si les humeurs n'étaient point précédemment dans la juste proportion; car, lorsque dans cette fatigue des parties il y a quelque humeur trop abondante dans le corps, c'est celle-là qui fera le plus de ravage. Voilà ce que j'avais à dire au sujet des maux produits par des causes violentes. Nous avons expliqué jusqu'ici deux origines des maladies, la violence et la plénitude. L'une et l'autre mettent le feu dans le corps, s'il n'en est délivré.

18. (*Des effets de l'état de l'atmosphère. Comment nos humeurs en sont affectées.*)

Quant aux maux qui tirent leur origine de l'état du ciel défavorable à la santé, ils commencent par l'altération de nos humeurs, que produit dans le corps tantôt trop de chaleur, d'où il résulte des maladies, tantôt trop de froid, suivant l'occurrence. Je commencerai par dire quelque chose du trop de chaleur. Je maintiens donc que s'il y a dans un sujet quelque une des dispositions à la maladie desquelles j'ai déjà parlé, et si l'état du ciel de l'atmosphère ne lui est point favorable, toutes les humeurs de ce sujet s'échaufferont et s'agiteront dans son corps avec une extrême violence. S'il est purgé dans cet état, il se fera, dans les humeurs troublées, une séparation de tout ce qui y est en excès. Il arrive en quelque manière ce qu'on voit chez les Scythies, qui mettent leur lait de jument dans des vaisseaux de bois, et puis l'agitent sans cesse. Ce lait agité écume, il se sépare en trois portions. La partie grasseuse qu'on nomme le beurre vient à la surface; elle monte en haut, étant la plus légère. La plus pesante et la plus grossière descend en bas; ils la mettent à part pour la faire sécher, après lui avoir donné une certaine forme: c'est le fromage qu'ils appellent *hippace*. Le petit lait reste dans le milieu. La même chose à peu près se passe dans l'homme, quand l'origine du mal vient de l'état d'un ciel défavorable. Toutes ses humeurs se trouvant dans l'agitation, elles se séparent les unes des autres. La bile, qui est la plus légère, se porte à la surface; ensuite vient le sang, puis la pituite. La plus pesante de toutes nos humeurs est l'eau. Lors donc qu'il y a quelque excès dans nos humeurs, et qu'elles sont fortement agitées, dès le commencement tout ce qui

loco est, dolorem et calorem exhibet. Quod vero incalescit, reliquum corpus etiam calefacit, ex eoque febris contingit, fereque ex bile, et pituita, et sanguine oritur, quæ calidissima existunt. Et si quid horum in aliquam corporis partem incubuerit, plerumque inde morbus nominatur, et appellationem habet. Ex aqua autem neque admodum vehementis, neque diuturna febris oritur, cum aqua igni minime idoneum suppeditet alimentum. Ac de his quidem hæcenus.

Ante turbationem vero non habet, quo secedat, humor, qui copia superat, sed cum alio humore permixtus sursum et deorsum volutatur, cum omnia plena sint, dum moventur autem, vacuantur. Atque alterum altero magis evacuatur, quodque copia superat, loco continetur, et quod alienum est, cum altero non permiscetur, si circum adhærescat, nisi viribus adæquatum fuerit. Viribus autem adæquatur, et quod ex ipso ad morbum accedit, quoad locus repurgetur, quæcumque fuerit purgatio. Quod si copiosum est id, quod affligit, et aliud, quod prius salubre erat, ad morbum exhauritur et absumitur, eoque modo homo perit. Insuper enim exhauritur, si morbo non satis superfuerit alimenti, sed ab humore, qui in loco dolente est, absumitur. Primum, quod propinquum est, absumit; deinde ulteriora depascitur, donec consumtum fuerit, neque amplius supersit corpori alimentum. Levis autem humor hominis est alimentum.

Quemadmodum igitur par est, primum si maxime incalescat, putredo sensim oboritur; deinde postquam illic alimenti putredini non satis suppetit, in corpus serpit, initio ab eo, quod sanum est et propinquum, ducto, quoad quod totum carnosum est, putredinem conceperit. Postquam autem in totum depastum est, putredinis alimentum consumitur. Sic sane etiam in morbo, initio a loco ducto, postquam illic non satis suppetit alimenti, ulterius depascitur, ab eo, quod vicinum est, sumto exordio. Ubi enim ad totum pervenerit, morbi alimentum consumitur, nec aliud, quod salubre est, superat, idque dum contingit, homo moritur. Quin etiam ubi hic in conturbatione ampliorum locum acceperit, neque firmatus fuerit, sed volutatur, non amplius cum alio permiscetur, sed in morbum insumitur, nisi repurgetur. Deinde venæ supra modum implentur, valdeque impletæ nihil ante ex se dimittunt, quam amplam capacitatem nactæ sint. Non secus ac si

est en excès se porte en quelque endroit déterminé par les effets de l'agitation et de la séparation qui s'ensuit. Le corps est échauffé; il se fait en certaines parties des fixations d'humeurs qui, concurremment avec d'autres placées ailleurs, excitent des douleurs et produisent des grandes chaleurs. Le feu répandu dans tout le corps allume la fièvre, qui est surtout produite par la bile, par la pituite et par le sang, ces trois humeurs étant très-chaudes, et la maladie diffère suivant le lieu où elles établissent leur siège: elle en tire aussi ses diverses dénominations. Quant à l'eau, elle n'occasionne point de fièvre forte ni bien longue: elle n'est pas très-propre à alimenter le feu. Voilà quant à ce point. Les humeurs avant d'être troublées n'ayant point d'issue pour sortir, roulant tantôt en haut, tantôt en bas, se mêlent les unes avec les autres, parce que tout se trouve plein. Durant qu'elles se troublent, il s'en fait des évacuations, des unes plus, des autres moins. Il en reste cependant la plus grande partie çà et là. Une humeur fixée ne se mêle point avec une humeur étrangère, jusqu'à ce que celle-ci l'égalé en forces. L'égalé en forces, c'est l'entraîner pour la mêler avec ce qu'il y a de vicié, et en vider le lieu où elle est; lors donc que l'humeur viciée est abondante, elle entraîne et jette dans un état malade tout ce qu'il y avait de sain. C'est ainsi que l'homme meurt. Toute sa substance est attaquée et désorganisée. Si le mal ne trouve pas d'autres aliments, il consume d'abord les humeurs les plus proches du lieu où il s'établit; il étend ensuite ses ravages augmentant toujours, jusqu'à ce qu'il ne trouve plus de nourriture dans le corps. L'état de santé consiste dans des humeurs douces. On peut croire qu'elles se corrompent facilement quand elles s'échauffent. Aussitôt que la nourriture manque à une humeur corrompue dans quelque partie, nous voyons qu'elle attaque d'abord celles qui sont les plus voisines. Elle pénètre dans tout le corps: elle corrompt jusqu'aux chairs mêmes, après avoir infecté toutes les autres humeurs, lorsque la pourriture n'y trouve plus enfi à s'y nourrir: de même dans les maladies, l'infection, commençant en quelque endroit, n'y trouve plus bientôt de quoi s'alimenter, et à proportion qu'elle croît, elle se répand sur les humeurs voisines. Quand elle a tout parcouru, l'aliment lui manque dans l'humeur saine, et alors l'homme meurt. Pareillement quand l'humeur se trouble, si ce trouble ne se passe pas en un endroit seulement, s'il ne s'y fixe point, mais qu'au contraire il s'étende ailleurs, il y porte la maladie, à moins qu'on n'en

quis vehementer percussus fuerit, sanguis ad vulnus decurrit, venis nimirum per vulnus evacuatis. Ubi vero carnes tanquam spongia oppletæ fuerint, non amplius dimittunt, sed in se retinent, quoad ex ipsis aliquid per locum vacuetur. Cum enim in unum collectus sanguis fuerit, præ copia viam intercipit. Quemadmodum si quis ampullam oleariam coriaceam angusti oris, oleo plenam, recta in os obvertat, idque cum fecerit, ex ea oleum prodire non poterit. Oleum enim copiosum et confertim incidens viam coarctavit. Quod si quis ampullam oleariam paulum inclinet, tolletur oris obturatio, per quam ex ipsa oleum effluet. Idem etiam in aqua supra mensam effusa experiri licet. Ad hunc sane modum ubi plurimus corporis humor in conturbatione locum occupaverit, et venas impleverit, non amplius ab eis discedit, nisi si locus vacuus fuerit, unde morbi oriuntur, morbi alimento consumto.

Atque ista quidem a me dicta sunt, ubi quid in corpore fuerit, unde morbi oriuntur, aliis etiam redundantibus, et quomodo principia humori calorem et turbationem afferant, et ad morbum deducant.

CAPUT XV. — Quomodo ab aere morbi oriuntur, se dicturum pollicetur; verum de solo humore agit, cujus liquatione, concretionem, secretionem, commixtionem, agitationem, et decubitu varii oboriuntur affectus; hinc stercoris ex-turbatio, et alvi tormina; hinc rigor, frigus, inflammatio, febris.

Nunc vero dicendum, quænam in corpore efficere soleant, quæ a cælo dependent, si incommoda fuerint, et cum corporis humorem superarint.

Assero autem, partem ejus humoris, qui est in homine, cum colliquatus fuerit, in se concrecere et incrassari, donec morbum pariat, partem vero dilatari et disparari. Quæ affectio cum lacte affinitatem habet. Si quis coagulum in lac injecerit, frigiditas in eo oborta lac incrassat, et in se cogit, serum autem, quod incrassatum est, ambit. Ad eum sane modum in homine humor, refrigeratione in morbo suborta, concrevit et incrassatus est. At circum ipsum aquosum humorem alius etiam humor est, qui quo copiosior in reliquo corpore fuerit, eo magis commiscetur.

Verum si quidem ad alvum deferatur, stercus commovet, et in alvo tormina

soit purgé. Les veines se remplissent, et se trouvant pleines, elles ne peuvent se dégorger, s'il ne s'y fait un plus grand espace : tout comme nous voyons, lorsque quelqu'un a reçu un coup violent; le sang s'écoule de dessous l'endroit frappé, parce que le coup oblige les veines à se vider. Les chairs voisines s'en remplissent comme une éponge, et ne le transmettent point; il y reste jusqu'à ce qu'il trouve un lieu où il puisse se répandre. La trop grande quantité de sang fait qu'il s'intercepte le chemin à lui-même. Il en est comme d'une bouteille de cuir qu'on a remplie d'huile : si on la renverse promptement sur son cou, l'huile ne pourra en sortir. L'huile fait elle-même obstacle à son passage, parce qu'elle s'y présente en trop grande quantité. Si on incline doucement la bouteille, l'étranglement n'a plus lieu; il se fait un vide à son cou; l'huile en sort à bonds. L'eau ferait la même chose en la versant à table, si on la versait des vases de même forme et de la même manière. Ainsi donc, lorsque des veines se sont remplies à raison du trouble excité dans quelque partie, les liquides qu'elles contiennent ne peuvent s'en écouler, jusqu'à ce qu'il s'y fasse quelque vide à mesure que l'aliment de la maladie se consume. J'avais déjà expliqué comment les humeurs, lorsqu'elles se trouvent en trop grande quantité dans le corps, ou qu'elles se troublent, y font des maladies et excitent la chaleur; je dis que les choses se passent de même, lorsque l'origine des maladies est dans la disposition du ciel défavorable à la santé.

19. (*Explication du froid dans les maladies.*) Passant maintenant à ce qui concerne le froid : s'il s'engendre dans le corps quelque chose qui lui soit nuisible, et si l'humidité y domine, une partie des humeurs de l'homme s'épaissit et se rassemble jusqu'à ce qu'elle se change en un état maladif, et qu'une autre partie des humeurs étende celle-là et la divise; ainsi qu'il arrive au lait quand on lui jette un peu de présure : le froid qu'il en prend le caille, et en réunit toutes les parties, tandis que le petit lait se sépare tout autour. De même une partie des humeurs de l'homme s'épaissit en se coagulant par le froid d'un principe morbifique, et les autres humeurs sont dénaturées tout autour en d'autant plus grande abondance qu'il y en a un plus grand mélange dans le reste du corps. Quand elles se portent au ventre elles y troublent les excréments, elles donnent des tranchées, et si elles sortent, le mal n'est

excitat, forasque exit, nulla magna illata noxa. At si ad alvum non deferatur, ad eam corporis partem adhaerescit, in qua plurimam capacitatem adeptus fuerit. Locum igitur amplum sibi nactus in eo volutatur, et quod quidem aquosi humoris ex concretionem secernitur, cum nimirum in corpore frigidissimum et gravissimum existat, ad inferiora descendit, et circum ossa et nervos cumulatum, eo majorem corpori inflammationem inducit, et circa nervos videlicet, praesertimque circa ossa aquosus humor humorem faciens existit. Osseæ enim præcipue corporis partes in homine rigore corripiuntur, pilique eriguntur, summa cute concretescens et sicciore, quam antea, reddita, deficiente nimirum istic aquoso humore, et circum ossa convoluta. Hinc sane solus locus, ubi antea erat, humorem facere nequit, unde rigor oritur. Reliquis vero humor, æquabiliter condensatus, partim in toto corpore est, partim vero, quo copiosior fuerit, si quidem contigerit, ut alvus plena existat, et quod molestum est, paucum sit, interdum ad alvum deseritur, neque magnam noxam inducit. Et quandoque quidem febrem non infert, quandoque vero debilem et innoxiam, quodque dolorem facit, una cum stercore foras prodit.

Quod si alvus plena copiosum habeat, quod molestum est, periculum est, ne ex eo morbus aliquis suboriat, si, quod noxium est, aliquam in partem incumbat, vel ad latus, vel ad viscus, aut aliam quampiam partem simul calefaciat, uti primum illum humorem conturbet. Quibus vero non multum ad calorem accessit, id ab aquoso humore superatum est, cum nimirum circa ossa et prope medullam consistat. Procedente vero tempore magis afficiuntur, quæ prope sunt, ac primum quidem locus ipse, deinde, quod ipsi vicinum est, et sane ulterius depascitur, et alvus, cum calida existat, eum suscipit, deinde tum alvus, tum noxius hunc magis calefacit.

Crassus autem humor ubi incaluit, primum is diffunditur, qui assilenti aquosæ humori commiscetur, deinde in corporis concretionem magis vacuatur. Et quousque aquosus humor reliquo humori permiscetur, tamdiu rigor detinet. Quin etiam febris ad hunc modum oritur. Quæ enim molesta sunt, ad locum inhærentia, corpus incalescens in se febrem contrahere cogunt, et ab eo, quod noxium est, et ab alvo calefactum, reliquum aquosum humorem superat. Atque ita quidem

point grand. Si elles ne vont pas au ventre, elles se fixent dans quelque partie, là où elles trouvent de l'espace; elles l'entourent en s'y précipitant. La partie séparée dans la coagulation, qui se trouve très-froide et pesante, descend dans le bas le long des os et des nerfs, où elle contribue particulièrement à y former des inflammations: car l'on sait que l'eau est spécialement nuisible aux nerfs et aux os. On voit alors les poils se dresser, et la peau se froncer parce qu'elle devient sèche, en ce que l'eau l'abandonne et se porte vers les os (1). Cette partie (*la peau*) dans laquelle il y a habituellement une abondance d'humide devient sèche en étant privée, et le froid, porté par l'eau aux nerfs et aux os, occasionne les frissons. Le reste des humeurs répandu partout également dans le corps y est plus ou moins épaissi: si cependant il arrive que le ventre soit plein, et que la cause de la maladie soit petite, l'humour se fait une issue quelquefois vers le ventre, et alors le mal est petit; il ne s'ensuit même pas de fièvre. L'humour sort avec les selles sans porter de grands préjudices. Mais si le ventre étant plein, la matière de la maladie est copieuse, il y a du danger qu'il ne se fasse quelque grande maladie, qu'elle ne se fixe sur les entrailles, ou sur la poitrine, ou sur quelque autre partie dans laquelle elle s'échauffera. Cette partie sera la première où il se manifestera du trouble. Il n'y aura cependant pas beaucoup de chaleur à cause de l'eau qui se sera portée aux os et qui se fera sentir *avec froid* jusque dans leur moelle; mais avec le temps, à mesure que le mal est plus grand, porté de l'endroit où il s'est d'abord jeté, dans le voisinage et jusqu'au ventre qui est naturellement chaud, il s'échauffe davantage; de sorte que l'humour dont le mal procède est elle-même échauffée; celle qui s'était épaissie autour de l'endroit malade se dissout la première en s'échauffant, puis celle des environs: elle se mêle avec celle qui est la cause du mal, ce qui fait du vide dans le lieu où la coagulation avait eu lieu.

(1) Je conviendrai sans peine que toute cette théorie est fort embarrassée dans ma traduction. Je puis assurer qu'elle ne l'est pas moins dans l'original; j'ajoute que ceci est heureusement assez peu important dans la pratique. Je n'y ai cependant pas moins donné toute l'attention nécessaire, pour tâcher d'y trouver de la suite et pour en tirer un sens qui pût absolument paraître raisonnable.

febris post frigus fit, si copiosus humor in aliquam corporis partem incubuerit. Quod si convolvatur, hoc modo oritur. Post frigus febris convolvitur circa alvum, tum superiorem, tum inferiorem, maxime affligens. Ibi enim maxime ampla est capacitas. Cum autem volvitur, primum incalescunt, quæ propinqua sunt, tum viscera, tum quæ in ventre calida sunt. Deinde etiam reliquis humor calorem haurit, et diffusus aquoso humori admiscetur, febrisque post rigorem hoc loco oritur, cum, quod molestum est minime, convolvitur, sed ad aliquam corporis partem adhærescit.

Atque ista a me dicta sunt, quomodo et quando morbosus rigor fiat, et quam ratione, quodque post hunc febrem incidere, necesse sit, et quænam sint morborum principia, quemque morbum eorum unumquodque corpori adferat, quaque ratione, et quam ob causam morbi diebus imparibus judicantur, et ex quo homines sani sint, et ex quo ægrotent, tum etiam bilis, tum pituita copiosior et paucior fiat. Multa quoque alia, quæ in ipso et natura humana insunt, quæque hæc exigebat oratio, demonstravi. Et hæc quidem hoc modo commemorata ad exitum perducta sunt.

CAPUT XVI. — De lumbricis latis ac teretibus; lumbricos teretes parere, latis non parere, sed abrumpi; lumbricorum latorum ortus, species et signa diagnostica et prognostica.

At nunc de lumbricis latis dicendum.

Eos enim in puero, dum adhuc in utero est, gigni, assero. Neque enim, ubi semel uterum egressus est, tanto tempore sterco in alvo manet, ut ex eo putrefacto et diutius permanente, tantæ magnitudinis animal in ea conrescere possit. Qui enim sanus futurus est, hesternum sterco semper quotidie per alvum demittit. Tale autem animal, neque si quis per multos dies ventrem non exoneret, gigni non possit. Multa enim puero, in utero existenti, ad hunc modum gignuntur.

Ubi ex lacte et sanguine computrescente ac redundante, quod nimirum dulce existat, pus æstuosum factum fuerit, illic animal generatur. Teretes vero lumbrici istic eodem modo nascuntur. Eamque rem ita se habere, hoc est indicio. Ubi pueri in lucem sunt editi, iis mulieres hæc medicamenta cibo in os indito offerunt, ut sterco ex intestino exeat, et minime aduratur, simulque ut intesti-

Or, tandis que l'humeur aqueuse s'unit avec les autres humeurs, il se fait du froid à la suite duquel succède un grand chaud : car la chaleur du corps force les humeurs fixées quelque part à devenir chaudes elles-mêmes avec ce qui fait le mal. Le feu naturel au corps et celui qui est excité dans le ventre s'irritent pour dominer l'eau; c'est ainsi qu'après le froid on a une chaleur très-grande lorsque l'eau qui l'a causé était abondante et fixée en quelqu'endroit. Quand elle est roulante, elle se porte surtout vers la tête et vers le ventre, qui ont de grandes cavités. En roulant elle prend d'abord de la chaleur dans les viscères et dans toutes les parties que le ventre contient. Toutes les humeurs répandues dans le corps s'échauffent avec l'eau, et la fièvre s'établit de cette manière à la suite du froid, lorsque l'humeur viciée est roulante et non fixée dans aucune partie du corps.

20. (*Briève récapitulation de tout ce qui a été dit jusqu'ici dans ce quatrième livre.*) Ici se termine ce que je me proposais de dire au sujet des frissons dans les maladies; j'y ai expliqué quand, comment et pourquoi se forme la fièvre. — J'ai exposé ainsi jusqu'ici quelles sont les origines des maladies; pourquoi elles se jugent aux jours impairs; qu'est-ce qui constitue la santé; en quoi consiste la maladie. J'ai montré que, tantôt la bile, tantôt la pituite étaient trop abondantes. J'ai en même temps eu l'occasion de dire bien des choses concernant la nature de l'homme.

21. (*Article intéressant sur le ver solitaire.*) Je me propose maintenant de parler sur les vers plats. Je dis qu'ils s'engendrent durant que les enfants sont dans le sein de leur mère. Lorsqu'une fois ils sont nés, les matières fécales ne séjournent pas assez long-temps dans le ventre pour que de leur nourriture il se forme un animal aussi grand que celui-ci. Les personnes en santé rendent communément tous les jours les excréments de la veille. Or, un tel ver ne saurait s'engendrer dans aussi peu de jours que les hommes en passent quelquefois sans aller du ventre. L'on voit qu'il se forme chez les enfants bien des choses analogues durant qu'ils restent enfermés dans la matrice; le sang et le lait, qui y abondent et qui s'y pourrissent à cause de la douceur du lait, donnent une matière purulente d'où proviennent les vers en ce lieu même. Les ronds s'y engendrent ainsi. La preuve en est que, les mères donnant aux enfants aussitôt après leur naissance de quoi leur

num dilatetur. Quo cibo in os indito, multi sane pueri, tum rotundos, tum latos lumbricos, una cum primo stercore per alvum demiserunt. Quod si non egerint, etiam in ventribus gignuntur.

Et teretes quidem pariunt, lati vero non amplius, etsi eos parere dicunt. Qui enim latum lumbricum habet, is qualecunque cucumeris semen subinde cum stercore per alvum egerit, idque lumbrici partum esse, quodam affirmant. Mihi vero isti haud recte sentire videntur. Neque enim ab uno animali tot pulli nasci possint, neque tanta est in intestino capacitas, ut partus educare queat. Incremente, autem puero; lumbricus etiam ex his, quæ in ventriculum ingesta sunt, in intestino increscit, et his quidem cum pubertate, quibusdam etiam posterius, aliis vero paulo ante, intestino æqualis evadit. Et ubi intestino adæquatus fuerit, similiter cum eo increscit, et quo major extiterit, per rectum intestinum, una cum stercore excernitur, et velut cucumeris semen excidit, plerumque etiam major. Nonnullis vero iter facientibus, aut vehementer laborantibus, et ventre incalescente, deorsum prodit, ipsisque ex recto intestino quid inflatum prominet, idque facit, et ex ano referatur, aut retrocedit.

Quod vero non pariat, resque, velut dico, se habeat, hoc est indicio, quod si quis hominem lumbrico laborantem curet, et medicamentum aut potionem exhibeat, si quidem homo probe preparatus fuerit, totus rotundus in pilæ formam prodit, et homo convalescit. Si vero ex medicamento excidat, rectus lumbricus duorum aut trium cubitorum longitudine abruptitur, aut etiam longe major. Quo abrupto, multo tempore cum stercore signa nulla se prædunt, postea vero increscunt. Atque hæc argumento sunt, lumbricum non parere, sed circumcirca abrupti.

Est autem ejus species, velut album intestini ramentum. Hæc vero habet indicia: ex alvo subinde quale cucumeris semen egerit, et ubi quis jejunos fuerit, alias atque alias ad hepar impetu fertur, et dolorem excitat. Interdum autem ubi ad hepar irrupit, sputa ad os affluunt, interdum vero minime. Nonnullis quoque, ubi ad hepar vehementer proruperit, vocis defectionem immittit, et ex ore sputa admodum multa effluunt, quæ paulo post sistuntur, subindeque tormina multa in ventre excitantur. Quandoque etiam ad dorsum dolor fertur, illuc enim

faire rendre le méconium, afin qu'il ne s'échauffe pas dans le ventre, et afin d'élargir les boyaux, on a vu souvent sortir, avec les premiers excréments, des vers ronds et quelquefois des vers plats. Quand ils n'en rendent point de ronds, il arrive ensuite qu'il s'y en engendre, et ceux-là font des petits; mais les vers plats n'en font point, quoique certains prétendent qu'ils en font aussi. Il est vrai que ceux qui ont ce ver rendent quelquefois dans leurs excréments comme des graines de citrouille, qu'on prétend être les petits du ver plat. Je pense qu'on se trompe en disant cela: un seul animal ne donnerait point de petits en nombre si prodigieux; le ventre ne serait pas assez grand pour les nourrir tous. A mesure que les enfants croissent, le ver plat croît aussi, se nourrissant de ce qui arrive dans le ventre. Il acquiert une longueur égale à celle des intestins vers l'âge de la puberté, où plus tard. Lorsque le ver est parvenu à une longueur égale à celle des boyaux, il s'arrête. Tout ce qu'il acquiert de longueur en-delà est rendu par l'anus avec les excréments, et tombe en forme de graines de citrouille, ou même un peu plus gros. Dans des fatigues, dans des voyages, lorsque le ventre s'échauffe, ce ver sort par le bas, et il en pend par l'anus une partie qui se coupe ou bien qui rentre. Une preuve qu'il ne fait point de petits, et que la chose est telle que je le pense, c'est que si, en traitant du ver plat, on donne un purgatif ou quelque boisson appropriée, après avoir bien préparé le sujet, l'animal sort tout rond, en un morceau, comme une boule, et l'homme est entièrement guéri. Mais si, en prescrivant des remèdes, on rend de ce ver de la longueur de deux ou trois coudées, ou même davantage, il se rompt, et l'on passe ensuite un long temps sans en voir, mais il reparait après de plus fort. Cette observation mène à croire que le ver plat n'engendre point de petits, et que ce qui paraît en forme de graines de citrouille, en sont des morceaux. Il ressemble, dans sa forme, à une lisière faite de la membrane blanche des intestins. Les symptômes sont, qu'on rend de temps en temps, avec les excréments, comme des graines de citrouille. Quand on est à jeun, on le sent qui se jette du côté du foie, ou ailleurs, et il y cause de vives douleurs. La salive vient quelquefois à la bouche, quand il se porte vers le foie, d'autres fois non. On crache abondamment; peu de temps après que les crachats sont arrêtés, on a des fortes tranchées, quelquefois aussi des douleurs au dos, car le ver s'y attache. Tels sont les symptômes du

etiam incumbit. Interdum vero ista lumbrici lati signa sunt. Hoc vero etiam contingit.

Ei, qui hoc animalculum habet, toto quidem tempore nihil horrendum accidit, cum vero debilis exstiterit, ægre reficitur. Lumbricus enim eorum, quæ in ventriculum ingeruntur, partem aliquam assumit. Si igitur, ut convenit, curatus fuerit, convalescit; si vero non curetur, sua sponte foras non prodit, mortem autem non infert, sed ad senectutem usque comitatur.

Atque ista quidem a me de lumbrico lato dicta sunt, et de illius ortu, quæque istius morbi signa sint.

CAPUT XVII. — De calculi ortu ex lacte, causis, signis quinque, symptomatis, et generationis ejus locis et modis.

At vero calculi morbo principium ex lacte oboritur, ubi puer lac impurum ex mamma sugit. Lac autem nutricis impurum redditur, ubi pituitosis alimentis, tum cibis, tum potibus impuris ea usa fuerit. Quæ enim in ventriculum immittuntur, omnia, lacti conferunt.

Habet autem se res ad hunc modum. Si nutrix minime sana fuerit, sed bile, aquoso humore, sanguine aut pituita abundarit, lac quoque puero pravum redditur. Conferunt enim corpus et ventriculus, plurimum vero ei ad lac conferunt, quod ipsum plurimum in se habuerit. Puerque si de nutrice lac sugat, minime purum, sed (velut dixi) biliosum, morbosus et debilis evadit, et quoad lac primum et morbosum sugit, in præsentia maxime affligitur. Atque ubi lac minime purum, sed terreum ac pituitosum suxerit, venasque a ventriculo ad vesicam pertinentes amplas et attrahentes puer habuerit, potus autem et lac ex nutrice in pueri ventriculum concedit, quale ex ventriculo de lacte trahit, in totum ei simile, quod venæ in ventriculum detrudere potuerint. Et si quid in lacte non purum fuerit, id, quo fruatur, in vesica lapis fit eo modo, quo in aqua minime pura, in calice vel vase æneo agitata et deposita, confertim in medio sedimentum consistit.

Ad eundem modum in vesica contingit, eum urina impura existit, neque emittitur, nimirum cum cavo contineatur, et maxime coærvata præ dolore per mictionem non redditur, et a pituita cruda concrevit. Pituita enim sedimento permixta glutinum evadit. Ac primum

ver plat. Ceux qui l'ont n'en éprouvent rien de funeste; mais le rétablissement de la santé, quand ils ont des maladies, est chez eux très-lent et difficile; le ver consomme une partie de la nourriture. Quand on le combat avec les remèdes convenables on en guérit. Si on le néglige il ne sort point de lui-même, mais on n'en meurt point: il n'empêche point de parvenir à la vieillesse. Voilà ce qui concerne l'origine du ver plat et ses symptômes.

22. (*Article sur le calcul de la vessie.*) Je vais parler du calcul de la vessie. Son origine tient souvent au vice d'un lait impur que l'enfant a sucé dans les premières années (1). Quand la nourrice fait usage de boissons ou d'aliments pituitueux, ou d'autres choses malsaines, le lait est mauvais. Tout ce qui entre dans son estomac sert à la formation du corps de l'enfant; et toutes les fois que la nourrice est d'une mauvaise santé, ayant le tempérament bilieux (2), aqueux, sanguin ou pituiteux, l'enfant en tire un mauvais lait. L'état habituel du corps de la nourrice, et celui de la digestion chez elle, contribuent à la qualité du lait; il participe de ce qui y domine. Lors donc que le nourrisson, au lieu de têter de bon lait, en suce qui est bilieux, par quelque une des raisons ci-dessus, il se trouve malade, faible et fort incommodé durant tout le temps qu'il prend cette mauvaise nourriture. Quand il en tète qui est impur, pituiteux, chargé de parties terreuses, et que de plus il a les veines qui vont du ventre à la vessie, larges et attractives, le lait passant de la mère dans le ventre du nourrisson avec toutes ses qualités, et la partie qui arrive à la vessie se trouvant chargée de toutes les impuretés que les veines y peuvent apporter, il s'y engendre une pierre en la manière que je vais dire. Comme on voit de l'eau sale qu'on a agitée dans un verre ou dans un vase d'airain, y faire un dépôt lorsqu'elle n'est plus en mouve-

(1) Nous avons déjà vu comment la pierre se forme, dans le Traité de la nature de l'homme.

(2) Par tempérament bilieux, etc., on peut entendre aussi une intempérie péchant par excès de bile, ou d'eau, ou de sang, ou de pituite. Ce qu'on devrait entendre par tempérament n'est pas un vice, c'est une constitution propre au sujet.

parva lanugo accrescit; deinde, quod accedit arenosum, adjungitur, cum pituita, quæ de lacte in vesica remanet, pro glutine sit, et increscit, et quidquid quidem humoris in conglutinatione accesserit, per urinam redditur.

Rursus autem sedimentum solidum aut lapidosum efficitur, non secus ac ferrum ex lapidibus et terra simul adusta fit. Ac prima quidem in ignem injectione, ad ferri recrementum lapides et terra inter se agglutinantur. Sed ubi secundo aut tertio in ignem coniecta fuerint, recrementum quidem liquatum ex ferro foras prodit, idque fieri oculis cernitur, ferrum autem in igne remanet, et cedente recremento subsidet, solidumque ac densum redditur. Sic sane se habet sedimentum in vesica. Dum pituitæ glutinum accedit, id, quod ab urina liquefactum est, cum ea excernitur. Ipsum vero sedimentum subsidet, condensatur, ac solidescit, velut ferrum. Ubi autem subsederit, ac solidum redditum fuerit, sursum ac deorsum in vesica agitur, vesicamque tundens dolorem exhibet, cumque vehementer tundat ac ulceret, ab ea aliquid aufert. Quod vero adjicitur, adhuc majorem ei, quod abscessit arenoso, concretionem efficit, et ad hunc modum calculus in vesica ex lacte gignitur.

Interdum vero oritur, si cum adhuc puer existit, ex eo anxietas quadam contingat. Subinde enim, ubi urinam reddiderit, celeriter urinæ fistulam occupat. Quod si jam adulto puero calculus gignatur ex terræ esu, non ante ei dolor adest, quam ipse sibi cibum deligat. Et de his quidem bacteris.

Hic autem morbus quinque habet signa. Cum urinam reddere vult, dolore afficitur, et urina paulatim, velut urinæ stillicidio laborantibus, effluit, interdumque subcruenta est, utpote vesica a calculo exulcerata, et vesica inflammatione vexatur. Verum id non apparet, indicio tamen est summa præputii pars. Interdum ex his, quæ dicam, arenosa per urinam quis reddit, interdum vero duos aut plures calculos. Alii autem parvi gignuntur, eo, quo de uno dixi, modo.

Fiunt etiam ad hunc modum. Cum concretus fuerit calculus, et alte in vesica subsederit, arenaque separata fuerit, et accedentem arenam calculus ad se non adjunxerit, sed gravior et copiosior sit reddita, ita, ut inter se condescere nequeat, hoc etiam modo duo calculi gignuntur; fiunt vero eodem modo plures,

la même chose arrive dans la vessie quand l'urine est impure; elle ne sort point de cette cavité à mesure qu'elle y arrive: on l'y laisse même séjourner plus long-temps, parce qu'elle cause des douleurs en sortant: elle s'épaissit avec la pituite qui y abonde. La pituite mêlée au sédiment lui donne d'abord la consistance de petits flocons, qui deviennent ensuite comme des grains de sable qui croissent par l'intermède de la pituite provenant du lait. Une partie de ces petites concrétions, suspendue dans le liquide, est poussée dehors avec les urines; il se forme cependant un dépôt pierreux dans le fond de la vessie, ainsi que le fer en fusion se sépare du minéral pierreux et terreux. Après la première calcination, les parties terreuses et pierreuses sont confondues avec le métal et mêlées ensemble; mais, après avoir fait deux ou trois calcinations, le fer se dégage: on le voit à l'œil se fondre et se séparer, pour se réunir en une masse ferme et dure. Le dépôt de l'urine, lié avec la pituite, sort donc en partie par l'urètre; une autre partie se précipite, se durcit, et est agitée, tantôt en haut, tantôt en bas, dans la vessie, où elle occasionne de cruelles douleurs en frappant ses parois. Il en est de même dans les violentes secousses, quant aux grumeaux qui fournissent à l'augmentation de la pierre. C'est ainsi qu'elle se forme et qu'elle doit son origine à la mauvaise nature du lait. Il arrive aussi que le calcul est produit dans l'enfance, et à tout âge, par d'autres causes qui occasionnent toutes de vives douleurs dans l'urètre durant qu'on rend les urines. Quand le calcul s'engendre des aliments trop terreux que l'enfant mange étant déjà grand, les douleurs ne doivent se montrer qu'après qu'il a commencé à manger. En voilà suffisamment sur l'origine de la pierre. Les signes en sont au nombre de cinq: 1° avant d'uriner on sent des douleurs; 2° l'urine sort goutte à goutte comme s'il y avait un étranglement dans l'urètre; 3° elle est sanguinolente, parce que la pierre fait des déchirures; 4° la vessie se trouve dans un état d'inflammation. Cela ne se voit point, mais on le juge par les tiraillements qu'on sent au prépuce; 5° on rend quelquefois du gravier, pour les raisons déjà dites. Quelquefois il sort deux ou trois petites pierres qui se sont faites en la manière exposée ci-dessus. Il s'en fait aussi de la manière suivante. Lorsque la pierre est formée et qu'elle occupe le fond de la vessie, elle se trouve séparée du sable qui s'engendre dans l'urine. Il ne s'y attache plus à mesure qu'il se forme;

quibus inter se collisus ; in agitatione arenosum comminuitur , et per urinam excernitur. Interdum vero etiam , ubi arena ad vesicam descenderit , neque in sese coierit.

CAPUT XVIII. — Potum non in pulmonem , sed in ventriculum deferri , et ex hoc in universum corpus , octo argumentis probat.

At vero dicant nonnulli , id , quod bibitur , in pulmonem deferri , ex eoque in reliquum corpus. Hi autem ex eo , quod dicturus sum , coarguantur , quod pulmo cavus existit , eique annexa est fistula , quod si pulmo cavus non esset , neque ei adnasceretur fistula , animalia nullam vocem emitterent. Vocem enim ex pulmone edimus , quod cavus sit , prætereaque ejus fistula. Vocem autem labra et lingua articulata reddunt. De hoc autem a me exactius dictum est in pulmonis inflammatione. His igitur , qui potum ad pulmonem ferri existimant , quæ hoc se habent modo opponam. Potus in ventriculum concedit , a ventriculo vero in reliquum corpus exhauritur.

Ad hæc vero argumenta animum attendere oportet , quæ proferam , cur potus in ventriculum , non in pulmonem concedat. Si enim potus ad pulmonem ferretur , ubi pulmo oppletus esset , non facile quis spiritum trahere , neque loqui posset. Neque enim pulmone pleno esset , quod resonaret. Et hoc quidem unum est argumentum. Deinde , si potus ad pulmonem procederet , cibi in nobis sicci non similiter coquerentur. Istaque duo sunt argumenta. Quin et medicamenta ventrem subducentia ubi potu sumserimus , extra ventriculum ferentur.

Habet autem se res hoc modo. Quæ medicamenta sursum , aut deorsum , aut utroque modo purgant , hæc efficiunt. Omnia valde urant , et ex his quidem valentia , si forte mollem aliquam corporis partem contigerint , eam ulcerant. Leviora vero turbationem in corpore excitant , quodcumque vel leviter attigerint. Quod si aliquod ex his medicamentis ad pulmonem veniat , magnum aliquod malum mihi excitare posse videtur. Pituita enim , ex capite veniens , cum parvo admodum tempore exulcerat , cum tenerum quiddam et rarum sit pulmo , et si exulceratus fuerit , aliquis sane multis de causis non bene habet. Ventriculus autem a medicamentis non exulceratur , cum robustum quiddam sit , velut corium scilicet. Et in Libya plerique ex incolis ,

mais à proportion qu'il s'en réunit plus de parties ensemble , il devient plus pesant , et il produit ainsi une nouvelle pierre , ou même plusieurs. Si elles se heurtent les unes contre les autres , et qu'elles se mettent à morceaux , on en rend des fragments sablonneux , tout comme l'on rend du sable avant qu'il n'y ait de pierre formée.

25. (*Article sur le passage de la boisson dans la trachée-artère.*) Certaines personnes prétendent que la boisson descend dans le poumon , d'où elle se distribue dans tout le corps. Elles se fondent sur ce que le poumon est creux et qu'il y a un grand conduit , comme je le dirai. Si en effet le poumon n'était pas creux , et si le conduit manquait , les animaux n'auraient point de voix. Nous parlons parce que le poumon est creux , et qu'il a de plus un tuyau à l'extrémité duquel la langue et les lèvres modifient la voix. J'ai manifesté ce qu'il en est du poumon , en parlant de la péripneumonie ; mais je ne puis être de l'avis de ceux qui pensent que la boisson descend dans le poumon. Elle va dans l'estomac ; elle parvient ensuite de là dans toutes les parties du corps. Il suffira de faire bien attention à ce que je vais dire. Si la boisson se rendait au poumon , lorsqu'il en serait farci on ne pourrait ni respirer ni parler. Qu'est-ce qui résonnerait dans le poumon quand il serait plein de boisson ? première preuve. Secondement , si la boisson allait au poumon et les aliments dans l'estomac , la coction des aliments ne pourrait se faire comme il faut : seconde preuve. Troisièmement , quand on a bu des remèdes purgatifs , on les rend par le dos. Quatrièmement , il en est de même quelquefois des émétiques , quand ils produisent partie de leur effet par bas. Cinquièmement , bien des remèdes qu'on prend intérieurement sont brûlants ; quelques-uns blessent des parties délicates du corps quand ils y touchent. Les plus doux font impression sur la peau lorsqu'on l'en frotte. S'ils allaient au poumon ils y feraient donc un grand mal. La pituite qui s'y rend du cerveau y excite bientôt une forte irritation ; car le poumon est un viscère très-délicat et mou. Dès qu'il est atteint on éprouve une foule de maux. Les remèdes ne font point la même impression sur l'estomac , qui est fort comme la peau. Aussi , en Libye , bien des gens se servent-ils de peaux en guise d'habits , et ils font leurs petits sachets avec des estomacs ; car le tissu de l'estomac résiste fortement. Sixièmement , quand nous mangeons de

pecorum pellibus pro vestibus, et ventribus pro saccalis utuntur. Ventriculus enim robustum quiddam est. Præterea ubi homines vinum nigrum ingesserint, nigra per alvum egerunt. Hæc quidem omnia argumenta sunt. Ac ubi allia, aut aliud gravis odoris edulium comederimus, urinam cibi odorem referentem excernimus.

Et hæc quidem argumenta, tum ea, quæ dicturus sum, spectanda sunt. Si quis cyceonem biberit, aut farinam coctam, aut aliud quid hujusmodi sorbitione acceperit, idque ad pulmonem perveniat, hunc ne minimum quidem temporis victurum speramus. Ubi enim paulum quid pituite ad pulmonem aut ejus fistulam venerit, multa et valida tussis convulsioque oboritur. Si igitur utique vixerit, qui cyceonem biberit, aut farinam coctam sorbitione sumserit, ubi concocta sorbitio fuerit, copiosum et vehementem calorem, multumque dolorem, in corpore excitari, censeo, ut proinde minime conveniens ventris egestio consequatur, si ad pulmonem veniat. Istaque septem sunt argumenta.

Præterea qua ratione lac pueros enutrit, siquidem ad pulmonem concederet. Quod est aliud a me adductum argumentum. Ac ne ista quidem, argumenta ad orationem nostram probandam addixissem, nisi adeo multi, potum ad pulmonem concedere, existimarent. Ac necesse est, eum, qui velit auditorem a pristina sententia deducere, suisque verbis fidem facere, ad ea, quæ firmiter in opinione in hærent, multa argumenta adferre. Atque ob eam causam potus non ad pulmonem, sed ventriculum fertur, quod ei prope adjuncta est hominis gula, quæ semper hiat, et ad quam tendit, simulque pulmonis fistulæ tanquam hederæ folium ita incumbit, ut, si ad eum feratur, in devorando minime in se demittat. Atque de his hactenus,

CAPUT XIX. — De tribus morborum speciebus ab hydrope, seu aqua factis, eorumque ortu, locis affectis, causis, signis, ac prognosi.

In ventriculum autem etiam potus fertur, quo cum expletus fuerit, ab eo lien recipit, et ad venas et omentum transmittit, et ad declivem dorsum, ad scrotum, ad crura et ad pedes demittit. Cumque morbus supervenerit, multæ aquæ accessio fit ex ventriculo, ubi quis biberit, et semper ad lienem fertur. In

l'ail, ou quelque autre chose dont l'odeur est forte, elle se fait sentir dans les urines. On doit peser toutes ces raisons et celle que je vais ajouter. Septièmement, lorsqu'on avale un sorbet, ou de la bouillie, ou autre chose de liquide, pour peu qu'il entre de pituite dans la trachée-artère il semble qu'on va d'abord étouffer. Si donc on vit sans incommodité en buvant des sorbets et en avalant de la bouillie, parce que l'un et l'autre donnent de la force au corps après leur digestion, et que les excréments s'en rendent par l'aune, peut-on croire qu'ils aillent d'abord dans le poumon? Quant à toutes les sept raisons que je viens d'exposer, je me serais dispensé d'en rapporter un si grand nombre, s'il n'y avait plusieurs personnes qui pensent que la boisson va d'abord dans le poumon: il faut bien, quand on est intimement persuadé d'une chose, accumuler les preuves vis-à-vis ceux qui s'obstinent à ne point la croire, et qui sont persuadés du contraire. Concluons que la boisson ne va point au poumon, mais à l'estomac, au haut duquel est placé dans l'homme l'œsophage, toujours ouvert, et prêt à admettre les liquides. C'est là qu'ils sont reçus. Il y a au-dessus de la trachée comme une feuille de lierre, l'épiglotte, pour y empêcher l'entrée de tout ce qui s'avale. Je crois en avoir assez dit sur cet objet.

24. (*Origine de l'hydropisie.*) La boisson descend donc dans l'estomac. Quand il en est rempli, la rate la reçoit pour la communiquer aux veines, à l'épiploon, au dos, aux parties naturelles, aux jambes et aux pieds. Lorsque la rate est malade, il se ramasse dans le ventre beaucoup d'eaux. Celles de la boisson tendent toujours vers la rate, toutes les fois qu'on boit. Or, quand elle est malade, on n'a d'autre signe, même de la fièvre aux entrailles qui précède l'hydropisie, que celui qui se manifeste par la soif; lors surtout qu'il ne se fait d'évacuation ni par le ventre ni par la vessie, et qu'on ne suit point le régime de vivre convenable. Cependant la rate attire toujours de l'eau du ventre, indépendamment de celle de la boisson qui vient par l'estomac: la maladie, l'hydropisie, augmente donc. Les bourses s'œdémaient, le cou et le haut du devant de la poitrine maigrissent; ces parties se fondent, s'écoulent vers le ventre, les parties inférieures se remplissent d'eau. On tombe dans le dégoût: la constipation est quelquefois grande; les urines ne coulent point comme il le faudrait; on a souvent, en divers endroits du corps, des frissons qui sont quelque-

hoc autem morbo contingit, ut non alia de causa in ventriculo febris excitetur, quam cum quis sitiierit, vesica vero et ventriculus non recte transmittant, neque conveniente victus ratione homo utatur.

Lien vero, aliquantum ægotans, potum ex ventriculo trahit, morbus autem suboritur, et scrotum pellucidum evadit, et jugulum, cervix, et pectus extenuantur, cum ex hoc morbo colliguescant, et humor in ventriculum defluat, inferioraque aquæ plena sunt, ventriculus cibum refugit, et quandoque quidem valde stringit, quandoque vero effluit, neque vesica probe transmittit, plerumque frequens horror corporis pervadit, interdumque febris prendit, et quibusdam facies intumescit, quibusdam minime. Nonnullis vero ubi morbus diuturnus exstiterit, tibiæ rumpantur, indeque aqua effluit, insomnia corporisque imbecillitas, præcipueque lumborum contingit, et ubi quid ægri comederit aut biberit, etiam paulo plus lien affligitur, crebrumque spiritum semper emittit.

Atque ista aquæ inter cutem sunt indicia, eaque circa ventriculum solum consistunt, sive febris detineat, necne, et venter intumescit, cruraque aqua implentur, superiores vero corporis partes extenuantur iis, qui ita affecti existimantur; signa tamen omnia debiliora existunt, simulque in cruribus aqua minime suboritur, et tanto minor labor est.

At vero circa ventriculum solum aqua inter cutem istam ob causam exoritur. Etenim ubi magna copia accesserit, neque per exordia ad inferiores partes via detur, sed coacervata in venis resideat, nimirum, ut quæ respirationem non habeat, neque sursum, neque deorsum firmam sedem habet. Non secus ac si quis magnum vas angusti oris occlusum subito convertat, deinde sensim operculum ab ore detrahat, idque ubi fecerit, aqua foras non effluet, cum perspirationem non habeat, sed a spiritu, qui intus est, intercludatur. Spiritus enim internus vas opplet, et externo spiritui obluctatur, neque aquæ excursus datur, cum spiritus vas impleat, simulque aer superincumbat. At si quis vas sensim inclinet, aut in fundo perforarit, spiritus e vase efferetur, eoque egresso foras aqua etiam concedit. Ita sane in aqua intercuta, siquidem sursum aut deorsum perspiratio per venas fiat, per morbi initia ad crura et pedes aqua fertur; sin minus, istic solum circa ventriculum volutatur. Ac de his quidem sic a me dictum est.

fois suivis de fièvre. Le visage s'enfle chez quelques-uns, chez d'autres non. Certaines fois, quand la maladie est longue, la peau des jambes crève et il en coule des eaux. On tombe dans l'insomnie; on devient très-faible, surtout des reins. Quand on a mangé ou bu, on sent des douleurs à la rate: tels sont les signes de l'hydropisie. Quelquefois l'hydropisie est au ventre seulement, avec ou sans fièvre. Il grossit extrêmement; les jambes s'œdématisent; toutes les parties supérieures deviennent grêles chez ceux qui sont dans ce cas. Les symptômes en général en sont plus doux quand il ne se fait point d'enflure aux jambes; on supporte alors le mal d'autant plus facilement que les jambes s'enflent moins. Voici comment se fait l'hydropisie qui se forme au ventre, l'*ascite*. Quand l'eau commence à s'assembler, et qu'elle n'a point d'issue dans le bas, mais qu'elle est fortement retenue dans les veines du ventre, faute de souffle par le haut ou par le bas, elle y reste fixée. Il en est comme d'un grand vase plein d'eau, qui n'a qu'une petite ouverture, quand on le renverse promptement sur l'orifice, ou qu'ensuite on l'incline insensiblement par côté. Dans le premier cas l'eau ne s'en écoule point, parce qu'elle n'a pas de souffle et qu'elle est retenue par le souffle du dedans. Celui qui est dans le vase (1) s'oppose au souffle du dehors; en sorte que l'eau ne peut sortir à cause du souffle qui remplit le vase, et de l'air qui est par-dessus; mais si l'on incline le vase, ou si l'on y fait un trou au fond, le souffle sort de la bouteille et l'eau en même temps. De même dans l'hydropisie, lorsque, dès le commencement de la maladie, le souffle pénètre dans les veines par haut ou par bas, l'eau se porte aux jambes ou aux pieds, sinon elle reste dans le ventre. C'est tout ce que je puis dire à ce sujet.

25. (*De toutes les hydropisies en général.*)
Il se fait aussi chez les femmes des hy-

(1) Si l'on pouvait se faire une idée bien nette de ce que l'auteur a voulu dire dans cet endroit, où les deux mots correspondants à ceux de *souffle* et d'*air* se trouvent dans le texte de la même manière que je les présente dans la traduction, ce passage serait propre à jeter des lumières sur plusieurs endroits physiologiques de cette traduction, où il est parlé du souffle, qui, pour être bien entendus, auraient besoin de longs éclaircissements. On voit bien, du reste, que ceci est assez indifférent pour la pratique.

Quin etiam in utero mulieribus hydrops contingit, et in ventre, et in cruribus, reliquaque signa eadem habet, de quo a me in morbis muliebribus dictum est.

Atque tres hæ sunt ab hydrope morborum formæ. Hi autem omnes morbi celeriter difficiles fiunt, celeriterque omnes increscunt. Longe vero graviores fiunt, si corpus alio modo tabefactum ad hunc delapsum fuerit. Si igitur, subito hominem morbus corripuerit, moritur, cum nimirum morbus admodum diuturnus existat. Quod si etiam alvus fluida fuerit, admodum cito, tum sentiens, tum loquens, æger moritur.

Atque ista mihi de hydrope et ejus ortu et quod ipsius hæc signa sint, dicta sunt.

dropisies dans la matrice, et au ventre, et aux jambes. Les mêmes signes y ont lieu. J'en ai parlé dans le Traité des maladies des femmes. Ce sont là les trois espèces d'hydropisie *qu'on voit chez elles*. Toutes ces maladies deviennent bientôt d'une cure difficile, et elles font des progrès rapides. Elles sont très-fâcheuses quand elles viennent dans un corps ruiné par quelqu'autre maladie. Lorsqu'une maladie aiguë attaque des hydropiques, ils sont *bientôt* perdus, tandis que l'hydropisie est par elle-même une maladie de longue durée. Quand le cours de ventre s'y joint, on meurt dans peu, en parlant, en jouissant de toute sa connaissance. J'ai fini ce que j'avais à dire sur l'hydropisie, au sujet de laquelle j'ai voulu exposer d'où elle provient, et quels en sont les symptômes.

PRÆFATIO.

Liber melioris notæ, cui autem testimonia veterum desunt. Erotianus eum plane silentio præterit, Galenus ejus quidem meminit, sed ad Polybum eum retulit (1), quamvis mera ex conjectura. Cælio Aureliano etiam, non magis quam liber III de morbis, notus fuisse videtur, cum is neget, Hippocratem morbi curationem dedisse, quæ tamen in hoc libro reperitur (2).

Dignus utique liber est Hippocrate, sive dictionem, sive argumentum respicias. Plus habet adnotationum, theoriæ minus. Antiqua et scholæ Hippocrateæ propria doctrina de quatuor humoribus in eo jam formata legitur.

ARGUMENTUM LIBRI.

Plurimi partium morbi, febres, et ulcera, eorumque causæ, signa, et curationes docentur; victus tum ægris, tum convalescentibus idoneus constituitur; alimentorum quorundam facultates et differentiæ explicantur.

CAPUT I. — Quæ virum consultum in morbis curandis nosse deceat. Omnium morborum principium ac ortum a bile et pituita esse, et quomodo.

Quicumque intelligentia valet, is, bene subducta secum ratione, reputare debet, quam homini plurimi æstimanda sit sanitas, nosseque, quam ratione in morbis sui consilii fructum capere possit. Nosse etiam debet, quæ et a medicis dicuntur, et suo corpori apponuntur, eaque dijudicare, eorumque singula, prout cuivis ex populo datur, cognoscenda. Hæc igitur præcipue percipit, qui in istis cognoscendis studium et operam collocavit.

(1) In comm. 2. in libr. de diætâ in acut. text. 58. (2) In libr. de acut. morb. 2. cap. 12.

Ce petit Traité, le second de la cinquième section dans Foës, n'est proprement qu'un abrégé de médecine domestique, dont la fin est particulièrement consacrée au régime, tant pour le temps de santé que pour celui de maladie. Comme il ne s'y agit que de maladies généralement connues, les médecins praticiens y trouveront le moyen de reconnaître celles dont il est parlé dans d'autres traités, sous une foule de dénominations différentes.

1. (*Généralités sur l'importance de la médecine familière, et sur les moyens d'acquiescer facilement les connaissances de la médecine domestique, nécessaires à tout le monde.*) Tout homme prudent, connaissant le prix de la santé, doit apprendre à se diriger dans les cas de maladies. Il doit s'informer de ce que les médecins disent des autres et des moyens qu'ils emploient en les soignant : il faut qu'il se l'applique à lui-même, et qu'il prenne à cet égard toutes les connaissances que peut acquiescer un particulier. Il les acquiesce en les cherchant avec soin; il saura que les maladies viennent aux hommes, de la bile ou de la pituite, en tant que ces humeurs sont trop sèches, ou trop aqueuses, ou trop chaudes, ou trop froides. Ces diverses altérations proviennent des aliments, des boissons, des fatigues, des blessures, de l'odorat, de l'ouïe, de l'acte de la génération, du froid, du chaud; quand le corps en est affecté hors de propos, ou d'une manière non accoutumée, ou trop fortement ou pas assez. On doit savoir à cet égard ce qu'un particulier peut en apprendre, pour en user et s'en servir, comme le ferait un maître de l'art. Or, il est possible d'acquiescer, sans être médecin, bien des connaissances sur tous ces objets. Je vais en exposer ce qu'il y a de plus essentiel.

2. (*Des maladies de la tête.* 1^o *Quand on a des maux de tête.*) Quand on a des maux de tête, il est bon de la laver avec beaucoup d'eau chaude et de prendre quelque errhin pour pousser au-dehors la pituite et les glaires. On s'en tiendra là si l'on est soulagé; mais, si on ne l'est pas, il faudra purger la tête de la pituite, ne prendre que de la nourriture

Morbi omnes hominibus ex bile et pituita oriuntur. Bilis autem et pituita morbos excitant, quum in corpore supra modum vel resiccantur, vel humectantur, vel incallescunt, vel refrigerantur. Hæc vero pituitæ et bili contingunt ex cibis, et potibus, laboribus, vulneribus, odoratu, auditu, visu, rebus venericis, calore et frigore. Eveniunt autem, quum ex dictis quæque aut non conveniente tempore corpori admoventur, aut non pro consuetudine, aut copiosiora et valentiora, aut pauciora et imbecilliora. Ac ex his quidem morbi omnes hominibus oriuntur.

Ad hæc autem privatam nosse convenit, quæ quemvis ex populo cognoscere consentaneum est, ea vero adhibere et pertractare, quæ artis peritos scire æquum est. Fieri autem potest, ut quivis ex populo eorum, quæ dicuntur et fiunt, intelligentiam quandam assequatur. Jam igitur, unde horum quodque nosse oporteat, mihi dicendum est.

CAPUT II. — De morbis a capite ex pituita ortum ducentibus, doloribus capitis et aurium, faucium inflammatione, uvula, dentium doloribus, polypo, et eorum curatione.

Cum capitis dolores contingerint, in eo caput multæ calidæ lotionis calefacere confert, et sternutamento excitato pituitam et mucos educere. Ex quibus, si dolor solvatur, hæc satis sunt; sin minus, caput pituita repurgandum, et sorbitione in victus ratione utendum, et in potu, aqua. Vinum autem minime offerendum, quoad dolor sedetur. Vehementior enim dolor evadit, ubi caput calidum vinum attraxerit. Dolores autem ex pituita ingruunt, ubi hæc in capite mota et coarcescens fuerit. Quod si subinde dolor et tenebrosa vertigo in caput incidant, hæc quidem admota prosunt. Juvat etiam sanguis ex naribus aut ex vena frontis detractus. At si diuturnus et vehemens capitis morbus evadat, neque capite purgato tollatur, in eo caput pertundere, aut venas circum adurere convenit. Hæc enim unica sanitatis spes relicta est. Statim autem per initia constitutionis morborum in ægris spectandum, quoniam hi opus habeant, et num medicamentum purgans, aut aliud, quodeunque adhibere voles, ferre possint. At si, prætermisso principio, ad extremum tendente morbo exhibueris, confecto jam corpore,

liquide, et de l'eau pour boisson; s'abstenir du vin, jusqu'à ce que les douleurs soient passées. Elles deviennent plus fortes quand la chaleur de la tête y attire des parties vineuses. Lorsque la pituite, mise en mouvement, s'amasse dans la tête, qu'elle y cause des douleurs, si elles vont et viennent avec des vertiges ténébreux, on est soulagé par ces moyens simples. On se trouve bien aussi de faire saigner le nez, ou de tirer du sang de la veine du front. Quand les douleurs continuent pendant long-temps, qu'elles sont violentes, qu'on n'en est point délivré en purgeant la tête, il faut, ou bien ouvrir les veines autour de la tête, ou les brûler; c'est le seul espoir qui reste pour obtenir la guérison. On doit observer attentivement les maladies dès le commencement, pour voir en quoi la santé manque; s'il y a quelque humeur à vider ou autre chose à faire. Quand on laisse passer le commencement, et que l'on veut y remédier après que le mal est avancé, pour avoir craint de s'y opposer dès le principe, il est à craindre que, loin de réussir, on ne manque son but, quand le corps se trouve ainsi épuisé.

5. (2^o *Quand on a des maux d'oreille.*) Si on a des maux d'oreille, il faut y faire beaucoup de lotions d'eau chaude et des fumigations. Quand on parvient, par ce moyen, à diviser la pituite, à la faire couler de la tête, et que les douleurs cessent, il n'y a plus autre chose à faire. Si on n'y parvient point, le mieux est de prendre quelque émétique en boisson, propre à évacuer la pituite par haut, ou de purger la tête avec ce qui en chasse la pituite. Les maux d'oreille proviennent de cette humeur qui se porte de la tête sur les oreilles.

4. (3^o *Pour les maux de gorge.*) Quand on a des maux de gorge, il faut faire des gargarismes. Ces maux proviennent aussi de la pituite.

5. (4^o *Pour les fluxions aux gencives.*) Si l'on a des fluxions aux gencives ou à la bouche, on use de masticatoires. C'est encore la pituite qui les cause.

6. (5^o *Quand la luelle est relâchée.*) Lorsque la luelle est relâchée, et qu'elle occasionne un étranglement au gosier, on emploie aussitôt des gargarismes préparés, comme il est prescrit dans le Traité des remèdes. Si l'on ne parvient point à en diminuer le volume par ce moyen, on applique deux ventouses sur le derrière de la tête, après l'avoir rasé; on les scarifie pour en faire couler le sang abondamment, et pour attirer la fluxion en cette partie. Quand, malgré ces moyens, le mal persiste, on y porte la pointe de la lancette, et l'on en fait

veritus vehemens quiddam adhibere, periculum est, ne prius frustreris, quam aliquid assequaris.

Si dolor ad aures contingat, multa calida lavare, et aures fovere confert, et si quidem ab his pituita extenuata e capite deducatur, dolorque desinat, hæc satis sunt; sin minus, præ cæteris optimum fuerit, medicamentum, quod sursum pituitam purgat, propinare, aut caput medicamento, quod pituitam deducat, purgare. Hic vero dolor etiam suboritur, ubi intrinsecus ad meatum auditòrium pituita ex capite illapsa fuerit.

At si fauces inflammatione tententur, oris collutionibus utendum. Quæ etiam ex pituita contingunt. Si vero gingivæ, aut pars quædam sub lingua inflammatione detineatur, iis, quæ manducantur, utendum. Hæc vero ex pituita etiam fiunt. Si uva suspensa fuerit, et suffocationem faciat (gurgulionem nonnulli vocant), confestim quidem gargarismis apparatus, velut in medicamentis scriptum est, utendum. Quod si ex his gracilis non evadat, occipitio deraso, cucurbitulæ duæ admodum, et sanguis plurimus detrahendus, pituitæque cursus in posteriora revelendus. Si vero neque his subsidat, scalpello, ut aqua educatur, pertundito. Quod faciendum, ubi summa ejus pars subrubra extiterit. Ac nisi tunc fecetur, inflammari consuevit, interdumque derepente suffocat. Hoc vero etiam ex pituita contingit, ubi, calefacto capite, ex eo confestim defluerit.

In dentium autem doloribus, si quidem dens erosus fuerit et mobilis, eximendus. Quod si neque erosus fuerit, neque moveatur, sed dolorem inferat, ustione rescicandus. Prosunt etiam, quæ commanducantur. Dolores quoque oriuntur, ubi pituita in dentium radices sese insinuat. Exeduntur autem et eroduntur, partim quidem a pituita, partim vero a cibus, si natura debiles fuerint, et cavitatem habeant, ac in gingivis male infixi sint.

Si polypus in naso innascatur, velut quiddam flatu distentum ex obliqua nare intumescit. Eximitur autem laqueo ad os ex naso pertractus. Quidam etiam medicamentis tabefaciunt. Ex pituita autem gignitur.

Atque hi quidem morbi in capite ex pituita producuntur, præter oculorum morbos, de quibus scorsim scribetur.

écouler les eaux. Lorsque le bout de la luette devient rouge, si on n'y fait quelque incision dès qu'elle commence de prendre cette couleur, elle s'enflamme; et il arrive qu'on est quelquefois suffoqué promptement. Ce mal est encore produit par la pituite, qui se porte en quantité en cet endroit, lorsque la tête est échauffée.

7. (6° Pour les maux de dents.) Quant aux maux de dents, si elles sont gâtées, ou si elles tremblent, on doit les arracher. Lorsqu'elles ne sont ni gâtées ni tremblantes, et qu'on y sent des douleurs, il faut les dessécher en y appliquant le feu. Les masticatoires y sont bons aussi. Ces douleurs proviennent de ce que la pituite se porte sous les racines des dents. Elles sont rongées et dévorées quelquefois par la pituite; d'autres fois par des restes d'aliments, quand elles sont molles, mal rangées, formant des interstices, dans lesquels des brins de viandes s'arrêtent.

8. (7° Les polypes du nez.) Les polypes qui se forment dans le nez, qui le gonflent et le font se jeter de côté, s'enlèvent en y attachant un fil qu'on tire de dedans de la bouche. Quelquefois on les consume, au moyen des remèdes qui s'y appliquent; c'est la pituite qui les engendre. Telles sont les maladies de la tête, outre celles des yeux, dont il sera traité séparément.

9. (Des maladies du tronc.) Quant aux maladies du tronc, voici ce qu'il en faut savoir. Voyons d'abord la pleurésie, la péripneumonie, la fièvre ardente, la frénésie. On les nomme maladies aiguës. Elles viennent plus communément, et sont plus fortes dans l'hiver, moins violentes et moins fréquentes dans l'été; quand on en est atteint, on se trouve bien de faire ce qui suit.

10. LA PLEURESIE. Il y a fièvre, douleur au côté, grande difficulté de respirer, toux, crachats d'abord bilieux, semblables à du pus vers le cinquième ou sixième jour. Employez, dans le commencement, les moyens propres à éloigner de la plèvre la pituite et la bile; la douleur s'adoucir. Vous lâchez le ventre et le rafraîchirez par des lavements. Ce sont des moyens très-bons pour calmer tout le mal. La boisson et la nourriture liquide doivent y concourir. Il les faut un peu acides, qui fassent expectorer quand les crachats commencent à mûrir. On emploie antérieurement des remèdes chauds, qui en hâtent la coction. Les acides seraient nuisibles dans le commencement, parce qu'ils dessèchent. Cette maladie est principalement occasionnée par le froid, lorsqu'on se refroidit le corps suant, qu'on soit grand buveur ou

CAPUT III. — De morbis ventris acutis, hyeme vehementissimis, pleuritide, peripneumonia, febre ardente, phrenitide, ac aliis levioribus, hyeme in acutus transeuntibus, eorumque omnium mutatione, causis, signis, et curatione.

At vero in ventris morbis hæc in considerationem adhibenda. Morbus lateralis, pulmonum inflammatio, febris ardens, et perpetua in febre insania (phrenitis dicta), hi quidem acuti vocantur, et maximi quidem, et vehementissimi, hyeme oriuntur. Oriuntur quoque æstate, sed minus, et leviores. Quod si tibi forte contigerint, hæc ubi feceris, et in consilium adhibueris, præcipue voti compos fies.

Morbus lateralis est, quum febris detinet, lateralis dolor, spiratio difficilis, nec nisi erecta cervice trahitur, et tussis, sputum per initia quidem aliquantum biliosum æger exspuit, ubi vero quintum aut sextum diem attigerit, etiam aliquantum purulentum.

Huic in lateris dolore, quod pituitam et bilem a latere inhibeat, exhibeto; dolor enim sic levissimus erit. Ventrem vero subducente et refrigerante clystere eluere oportet; hoc enim omni morbo convenientissimum existit. Exhibendus etiam potus et sorbitio, et potiones acidiores propinandæ, ut sputum de latere per superiora educatur. Ubi vero pus repurgari cœperit, quæ latus calefaciant, conferunt, et exteriore parte lateri admoventa, quæ maturent. Prius autem adhibere non confert, quod rescicatur. Oritur autem hic morbus ex potu præcipue, cum quis humecto corpore, vel temulentus, vel sobrius, rigore correptus fuerit; fit et aliis ex causis. Judicium autem subit hic morbus, cum brevissime quidem septimo die, cum longissime autem decimo quarto. Quo quidem, si pus ex latere repurgatum, et per sputum rejectum fuerit, sanus evadit. Si vero minime exspuat, purulentus æger fit, et morbus longius protrahitur. Judicari autem morbi dicuntur, quum increscunt, aut exolescunt, aut in alium transeunt, aut desinunt.

In pulmonis inflammatione febris detinet et tussis, et primum quidem pituitam crassam et puram æger excreat, sexto vero ac septimo die aliquantulum biliosam et absorbendam, octavo autem et nono pure permixtam.

Huic, si dorsi aut laterum dolor ob-

sobre. Elle provient aussi d'autres causes. Elle se juge au plus tôt le septième jour, au plus tard le quatorzième. Dès qu'on crache, et que la plèvre se délivre par des crachats purulents, on est guéri; si on ne crache point, il se fait une suppuration interne, et le mal devient long. On dit qu'une maladie se juge, quand elle augmente ou qu'elle diminue, ou qu'elle dégénère en une autre, ou qu'elle finit entièrement.

41. LA PÉRI-PNEUMONIE. Il y a fièvre, toux, crachat purement pituiteux et visqueux dans le commencement, puis bilieux et livide, purulent le huitième ou le neuvième jour. On sent des douleurs au dos ou au côté. Nous avons dit, dans la pharmacie, quels remèdes on doit employer contre la péripneumonie. On use des mêmes boissons et de la même nourriture que dans la pleurésie, pour lâcher et rafraîchir le ventre. On favorise aussi l'expectoration et la coction des crachats, au moyen des remèdes propres à les faire sortir par haut et à humecter le poulmon. Cette maladie a lieu, lorsque la pituite se jette en grande quantité de la tête sur le poulmon. La pleurésie dégénère quelquefois en péripneumonie, et en fièvre ardente. Elle se juge au plus tôt en quatorze jours, au plus tard en dix-huit; peu en réchappent. Elle jette aussi dans des suppurations internes, à moins que le poulmon ne se nettoie aux jours critiques.

42. LA FRÉNÉSIE, lorsqu'elle vient, est accompagnée d'une fièvre qui d'abord n'est pas forte. On ressent des douleurs aux hypocondres, particulièrement du côté droit, vers le foie. Au quatrième ou cinquième jour, la fièvre devient très-forte, les douleurs augmentent, la peau jaunit; on tombe dans le délire. On emploie ici des applications tièdes sur le côté, pour calmer les douleurs, comme dans la pleurésie. On se conduit de même pour ce qui concerne les entrailles et pour le reste du traitement, à la réserve de la boisson. On laisse boire au malade ce qu'il veut, excepté du vin. L'hydromel et l'oxymel sont bons. Le vin est mauvais à cause du délire, tant dans cette maladie que dans les autres. Il est avantageux dans celle-ci de donner des bains, et de beaucoup laver la tête avec de l'eau chaude. Le corps, quand il est détendu, donne plus facilement passage à la sueur; les urines coulent alors abondamment, et l'on se rend maître du mal. La frénésie est engendrée par la bile en mouvement, qui se porte et se fixe aux entrailles et au diaphragme. Elle se juge au plus tôt en sept jours, au plus tard en onze. La plupart en meu-

oriatur, exhibeto, quod in morbo laterali ad lateris dolorem facere, in medicamentorum tractatione scriptum est. Potibus autem et sorbitionibus, alvi etiam subductione et refrigeratione, iisdem, quibus in morbo laterali, curatio facienda est. Ut aut sputum et pus ex pulmonibus sursum educatur, exhibenda sunt in potu medicamenta, quibus pulmo humectatur, et pus per superiora repurgatur. Hic autem morbus oritur, cum pituita ex capite confertim ad pulmonem defluerit; interdum vero, cum ex morbo laterali in pulmonis inflammationem et febrem ardentem transitus fiat. Judicatur autem brevissimus quidem decimo quarto die; longissimus vero duodevigesimo. Hunc pauci effugiunt, et ex hoc morbo suppurati evadunt, nisi pulmo intra judicatorios dies repurgatus fuerit.

Ubi perpetua cum febre insania (phrenitis dicta), occupat, primum levis febris detinet, et dolor circa præcordia, magis autem dextra ad hepar. Cum autem quartum aut quintum diem attigerit, tum febris vehementior, tum dolores majores fiunt, colorque aliquid biliosus redditur, et mens offenditur.

Huic ad dolorem eadem, quæ in morbo laterali exhibeto, et qua parte dolor detinet, tepefacientia admoveto. Alvus vero curanda, eademque reliqua, excepto potu, facienda. Potu quoque alio, præterquam vino, utendum, aut acetum, et mel et aqua exhibenda. Vinum autem, mente offensa, neque in hoc morbo, neque in quibusvis aliis confert. In hoc autem morbo caput multa calida lavare confert. Molliore enim reddito corpore, sudor magis oritur, alvusque et urina excernitur, ipseque se ipso moderatior evadit.

Hic morbus oritur ex bile commota, ubi ad viscera et septum transversum resederit. Judicatur autem, ut brevissime, septimo, ut longissime vero, undecimo. Hunc enim pauci effugiunt, ipseque in pulmonis inflammationem transit, ac ubi transierit, pauci evadunt.

In febre ardente febris et sitis vehementes detinent, lingua aspera et nigra est, spiritus sane caliditate redditur, color aliquantulum biliosus fit, et sputa biliosa. In ægro partes exteriores frigidæ sunt, interiora vero admodum calent.

Huic refrigerantia, et alvo, et exteriore corporis parte, admovere convenit, ea cautione adhibita, ut ne æger inhorrescat. Potiones quoque et sorbitiones crebræ et paulatim, quam frigidissimæ

rent. Elle se change souvent en péripneumonie; dans la métastase, quelques-uns se sauvent.

15. (*De la fièvre ardente.*) Quand on a une fièvre ardente, la fièvre est accompagnée d'une soif excessive. La langue devient rude et noire, parce que la respiration est brûlante. La peau prend une couleur bilieuse. Les crachats sont bilieux. Les parties extérieures sont froides. On sent un feu ardent dans l'intérieur. Il faut ici donner des rafraichissants pour l'intérieur, et avoir l'attention de ne point refroidir l'extérieur. On fait prendre des boissons rafraichissantes, ainsi que la nourriture liquide, dont on donne souvent. On emploie les lavements pour lâcher le ventre, s'il n'est pas libre. Ils doivent être rafraichissants, et pris tous les jours ou chaque deux jours. La fièvre ardente provient de la bile en mouvement qui se fixe dans l'intérieur du corps; elle dégénère souvent en péripneumonie. Elle se juge au plus tôt dans neuf ou dix jours, au plus tard dans quatorze. Quand elle se change en péripneumonie, l'on en meurt communément. On guérit pour l'ordinaire, quand cette métastase n'a pas lieu.

14. (*Fixation de ce qu'on entend par maladies aiguës d'après les idées de l'auteur, avec la manière de se conduire dans les fièvres d'hiver.*) Ces quatre maladies sont appelées aiguës. Les autres maladies fébriles, qui viennent dans l'hiver, soit par l'usage immodéré du vin, soit à la suite des fatigues, ou pour toute autre cause, méritent de l'attention. Elles dégénèrent souvent en quelqu'une des aiguës, de la manière suivante. Quand la pituite ou la bile sont en mouvement, si on n'y fait point ce qu'il convient, ces humeurs s'assemblent et se fixent en un endroit du corps quel qu'il soit; de sorte qu'il en résulte, tantôt une pleurésie, tantôt une frénésie ou une péripneumonie. On doit se prémunir contre les fièvres d'hiver. Le moyen est de vivre en repos, de ne pas trop manger ou trop boire, et de tenir le ventre libre; de ne prendre que des aliments liquides et la boisson quand la fièvre est venue, jusqu'à ce qu'elle ait quitté. Les maladies aiguës sont les plus mortelles, les plus fâcheuses, et celles où il faut le plus d'attention et de soins, dans lesquelles le médecin ne peut commettre de faute qui soit légère. Le mal est assez grand par lui-même; il n'y faut rien faire qui ne soit utile, autant que cela se peut. Quand le malade est surmonté par la maladie, malgré l'habileté du médecin, ce n'est point sa faute. Mais lorsqu'il ignore la conduite à suivre, et

exhibendæ. Alvus vero curanda, et si quidem, quæ in ea continentur, non subeant, subluenda, et per infusa, quam frigidissima, vel quotidie, vel tertio quoque die, refrigeranda.

Hic morbus oritur ex bile commota, ubi in aliquam interiorem corporis partem incubuerit. Consuevit etiam in pulmonis inflammationem transire. Judicatur autem, et brevissime quidem, nono aut decimo die, ut longissime vero, decimo quarto. Et si quidem ad pulmonis inflammationem devenerit, pauci effugiunt; si vero non transierit, multi evadunt.

Atque hi quidem acuti morbi vocantur, eosque hoc modo curare convenit.

Quæ febres aliæ hyeme, sive ex vino, sive ex lassitudine, sive ex alia quavis re oriuntur, diligenter observandæ sunt. Interdum enim in acutas transeunt, eorumque transitio fit ejusmodi. Agitatis duobus humoribus, tum bile, tum pituita, ubi, quæ minime conveniunt corpori admoventur, ipsi in sese collecti, in eam, corporis partem, quamcumque sors obtulerit, incidunt, fitque morbus lateralis, aut phrenitis, aut pulmonis inflammatio. Febres igitur hyeme exortas diligenti cura observare oportet. Sit autem eorum diligens observatio, ut in his quies, gracilitas, et ventris evacuatio adhibeatur. In sorbitionibus autem et potionibus perdurandum, donec febris imminuta fuerit.

Ex omnibus fere morbis acuti præcipue et interficiunt, et maximos labores excitant, iique plurima observatione et accuratissima curatione indigent. Neque ab eo, qui curat, malum aliquod inferri debet, satis enim sunt, quæ a morbis adsunt, verum ut boni aliquid præstet, pro viribus curandum est. Quod si, cum probe quidem curet medicus, morbi magnitudine superet æger, hæc medici culpa non est. Si vero, cum recte is non curet, neque morbum cognoscat, a morbo æger superetur, medici culpa est.

CAPUT IV. — De æstivis morbis, doloribus, ac febribus, febre ardente, tertiana, quartana, eorumque symptomatibus, causis, signis, crisis, et curatione.

Æstate hæc contingunt. Febris vehemens et sitis detinent, quidam bilem vomitione rejiciunt, quibusdam etiam per inferiora hæc secedit. Quibus, quodcumque tibi conveniens esse videbitur,

qu'il en tient une mauvaise, c'est la faute du médecin si le malade périt.

15. (*Des fièvres d'été.*) Dans l'été, les fièvres sont fortes. Il y a beaucoup de soif; souvent on vomit de la bile, d'autres fois on la rend par bas. Il faut donner pour boisson et pour nourriture liquide ce qui paraîtra le plus à propos. Si la bile et la pituite se fixent au cardia, on fera vomir avec de l'eau fraîche et de l'hydromel. Si le ventre ne va point, on prend des lavements, ou bien l'on met un suppositoire. Ces maladies sont généralement bilieuses. Leur durée est de sept ou de neuf jours.

16. (*Généralités sur les fièvres.*) Lorsque la fièvre est continue, qu'il ne se fait d'évacuation ni par haut ni par bas, et qu'on sent des douleurs dans tout le corps, il faut, au troisième ou quatrième jour, donner un léger purgatif en boisson, qui agisse par bas; nourrir avec des crèmes de millet ou d'orge, et donner des boissons de pareille nature. Si les parties extérieures sont plus chaudes, et que l'intérieur soit brûlant, la langue âpre et noire, avec les pieds et les bouts des mains froids, on ne doit point purger. On fait prendre des rafraîchissants et des remèdes propres à tenir le ventre libre, en le rafraîchissant avec tout le corps. Cet état est celui de la fièvre qu'on nomme fièvre ardente, il se juge ordinairement le dixième ou le quatorzième jour. — Lorsque la fièvre quitte et reprend, et qu'on sent des pesanteurs dans le corps, on doit, tant que la fièvre dure, ne prendre que de la nourriture liquide et de la boisson. Quand la fièvre a passé, on reprend les aliments, et on vide par bas avec un purgatif; ou bien on fait vomir, si cela convient mieux.

17. (*Dans le cas du dégoût avec des sentiments de lassitude sans fièvre.*) Quand on sent des amertumes dans la bouche, sans avoir la fièvre, avec du dégoût et un sentiment de pesanteur dans le corps, on doit prendre un purgatif; cet état provient de la bile qui se porte dans les veines et aux articulations.

18. (*Des douleurs dans le ventre.*) Contre les douleurs qui se font sentir aux entrailles, ou aux hypocondres, ou au cardia, on prend environ une livre et demie d'hydromel tiède, aiguisé de vinaigre, qu'on garde quelque temps, se tenant bien couvert auprès du feu; puis on vomit. Si cela ne fait point vomir, et qu'après avoir mangé on sente encore des étouffements, on reprend une seconde fois de quoi vomir, ou bien on prend un lavement à l'issue d'un bain chaud copieux, et l'on fait des fomentations tant que les douleurs persistent. Ces maux

potui vel sorbendum exhibeto. Quod si bilis vel pituita circa cor urgeat, aqua frigida, aut mulsa epota vomendum, et si venter infra non subeat, infuso vel glande utendum. Morbus hic ex bile oritur.

Liberantur autem fere septimo vel nono die. Quod si, quum febris detinet, neque per inferiora, neque per superiora purgentur, totumque corpus laboret, tertio vel quarto die levi medicamento, vel potione per inferiora purgandum, parandæque sorbitiones ex milio et farina, iisdemque potionibus curandum.

Hæc vero etiam ex bile contingunt. Siquidem partes exteriores non admodum igneæ videantur, sed interiores, linguaque aspera et nigra reddatur, et pedes summæque manus frigidæ sint, huic ne medicamentum quidem exhibueris, sed curationem per refrigerantia, et ventri, et toto corpori adhibita, facito. Hæc febris ardens nominatur, judicaturque fere die undecimo et decimo quarto.

Quod si febris preherit et dimiserit, corporis autem gravitas detinuerit, hunc quidem, quandiu febris tenuerit, sorbitionibus ac potionibus curato; cum vero minime detinuerit, etiam cibos exhibeto, et quam citissime medicamentum purgans exhibeto, sive sursum, sive deorsum tibi eo opus esse videatur. Si vero febris quidem non detineat, os tamen amarum æger habeat, corporis gravitas adsit, cibusque minime admittatur, medicamentum exhibeto. Hæc autem ex bile contingunt, cum ad venas et articulos decubuerit.

At quicumque alii dolores per æstatem contingunt, qui quidem ad præcordia et cor feruntur, aquam mulsam aquosam, aceti tribus affusis heminis, tepidam propinato, et ubi quis modico tempore eam continuerit, et igne et vestibus contactus fuerit, vomat. Quod si a vomitu rursus urgeant et strangulent, rursus vomitum ciecto, aut multa calida loto alvum subluo, et tepefactoria, quamdiu dolor detinuerit, admoveto. Hæc autem præcipue ex pituita contingunt, cum commota ad cor irruerit.

His vero, qui hujusmodi doloribus conflictantur, etiam ea medicamenta exhibenda, quæ ad hujusmodi morbum secundum in medicamentorum tractatione scripta sunt.

At si dolor subinde ad aliam ventris partem citra febrem transierit, multa calida lavandum, et ad dolorem ea potui exhibenda, quæ in morbo laterali scripta

sont principalement occasionnés par la pituite quand elle est mise en mouvement et qu'elle se jette sur le cardia. On y emploie aussi les remèdes dont il est parlé dans le Traité de pharmacie, comme propres à guérir de ces sortes de douleurs. Lorsqu'elles se portent d'un endroit du ventre à l'autre, sans fièvre, on prend des bains d'eau chaude abondante, et l'on pratique les remèdes extérieurs, dont il a été parlé en traitant de la pleurésie, ou autres appropriés. Quand les douleurs ne se calment point, on purge par bas. Il faut s'abstenir de manger, jusqu'à ce que les douleurs soient passées. Les douleurs erratiques proviennent de la bile. Celles qu'on sent au-dessous du nombril s'apaisent au moyen des lavements émollients; sinon, on en vient à la purgation par bas.

18. (*Des douleurs vagues dans tout le corps.*) Quant aux douleurs qui viennent subitement dans le corps, sans fièvre, il est bon de prendre des bains chauds, et de beaucoup foment. La pituite et la bile, réunies ensemble, ont une grande force. Elles prennent le dessus dans quelque partie du corps qu'elles se jettent, et y causent des douleurs avec beaucoup de mal. Lorsqu'elles ne sont point réunies, quoiqu'elles se fassent sentir dans quelque partie, leur force est bien moindre.

19. (*Réflexions générales sur les maladies d'été.*) J'ai exposé jusqu'ici la manière dont sont à peu près les maladies d'été. Le corps, qui est échauffé par le soleil, prend facilement l'humidité; ensuite il devient malade dans sa totalité, ou dans la partie sur laquelle la bile et la pituite se fixent. Ces maux ne sont ni dangereux ni longs, si on les soigne dès le commencement; mais quand on les néglige, ou qu'on les traite mal, ils deviennent souvent longs et quelquefois mortels. Les fièvres tierces et les quartes sont du nombre de ces maladies.

20. (*De la fièvre tierce.*) Dans la tierce, s'il paraît qu'on ait besoin de purgation, on la prendra le quatrième jour. Quand, au contraire, on jugera que ce n'est pas le cas de purger, l'on prendra les remèdes en boisson propres à changer la fièvre ou à l'arrêter, tels qu'ils sont rapportés dans le Traité des remèdes. On se tiendra, durant l'accès, à la nourriture liquide et à la boisson. Les aliments qu'on prend aux jours libres de fièvre doivent être laxatifs. La tierce n'est pas ordinairement de longue durée. Si on la néglige, elle dégénère en quarte, et devient très-longue.

21. (*De la fièvre quarte.*) Quant à la fièvre quarte, on commence par purger

sunt, aut aliud quodcumque tibi visum fuerit. Quod si æger dolore non liberetur, medicamento per inferiora purgandum, cibis vero, quoad dolor tenuerit, æger abstineat. Hujusmodi autem dolores, qui ita vagantur, ex bile oriuntur.

In doloribus, qui intra umbilicum contingunt, alvus molli infuso est subluenda, qui si non sedentur, medicamentum deorsum purgans exhibendum.

Qui vero dolores derrepente citra febrem corpori accidunt, in his multa calida lavare, et tepefactoriis uti confert. Pituita enim et bilis coacta quidem valida sane sunt, et quacunque corporis parte constiterint, ibi obtinent, vehementerque tum laborem, tum dolorem excitant. Diffusa vero, quacunque corporis parte se prodant, imbecilliora sunt.

At vero morbi, qui per ætatem contingunt, sic oriri solent. Ubi corpus ex sole incaluerit, humectatur, humectatum vero ægrotat, vel totum, vel ea parte, in quam pituita et bilis decubuerint. Eos igitur, si quis per initia curaverit, neque longi, neque periculosi redduntur. Si vero non cures, aut male cures, et longiores esse consueverunt, et plerumque interficiunt.

Quin etiam ex his tertianæ et quartanæ oriri solent. Hæc morborum constitutio potissimum quidem per ætatem, interdum autem per hyemem contingit.

Cum febris tertiana detinuerit, si quidem impurgatus æger esse tibi videatur, quarto die medicamentum purgans exhibeto. At si medicamento opus esse tibi non videatur, in potu ea medicamenta danda sunt, quibus febris aut transmutetur, aut desinat, quemadmodum in medicamentis scriptum est. Et in accessione quidem, sorbitione et potu nutriendum, intermediis autem diebus, cibis alvum subducentibus. Quæ ut plurimum non ita sæpeprehendit; nisi vero curetur, in quartanam transire, et diuturna esse solet.

Si autem quartana prehenderit, siquidem impurgatus fuerit, primum quidem caput purgandum, et tribus aut quatuor interjectis diebus, sub ipsam accessionem medicamentum sursum purgans exhibendum, rursus aliquo intervallo interjecto, aliud medicamentum deorsum purgans in ipsa accessione dandum. Quod si per hæc non sedatur, rursus intermissis aliquot diebus, multa calida loto, medicamenta, quæ scripta sunt, exhibenda. Potionibus autem et sorbitionibus, reli-

si l'en est besoin, d'abord la tête; et, après avoir passé trois ou quatre jours, on prend un émétique à l'entrée de l'accès. On laisse encore passer les jours libres pour donner un purgatif dans l'accès aussi. Si la fièvre ne quitte point, après avoir passé de nouveau les jours d'intervalle, et avoir pris les bains d'eau chaude, on use de remèdes prescrits ailleurs. La boisson, la nourriture et le reste du régime est le même que pour la fièvre tierce; les quartes sont généralement de longue durée, quoiqu'il y en ait de courtes. La tierce et la quarte proviennent de la bile et de la pituite. J'ai exposé ailleurs (1) pourquoi l'une vient tous les trois jours, l'autre tous les quatre. Les fébrifuges qu'on prescrit contre ces maladies ont la propriété de maintenir le froid et le chaud du corps au degré naturel, l'empêchant de s'échauffer ou de se refroidir extraordinairement. On les prend en la manière prescrite dans le Traité des remèdes (2).

21. (*La leucophlegmatie.*) La leucophlegmatie, quand elle a lieu, fait enfler tout le corps, et l'enflure est blanche. On voit dans le même jour une partie qui est mieux qu'une autre, et ensuite pire. Tantôt celle-ci est moins enflée, puis c'est l'autre. On y oppose les purgatifs qui vident la pituite et l'eau. On suit un régime qui dessèche, prenant des aliments, des boissons, et faisant des exer-

(1) Ceci paraît pouvoir absolument se rapporter à la doctrine exposée dans le Traité des maladies, livre iv. (Voyez le numéro 8, 9 et 11.)

(2) Quoique nous ayons dans le quinquina un fébrifuge supérieur, vraisemblablement, à tous ceux qu'on employait du temps d'Hippocrate, on regrettera que la liste des remèdes qu'il employait contre les fièvres intermittentes, et la manière de les prendre, et le Traité de pharmacie auquel on est souvent renvoyé par l'auteur du présent Traité, ne nous soient pas parvenus. Peut-être y aurait-on trouvé quelques courtes descriptions qui nous manquent entièrement pour reconnaître les remèdes pris dans le règne animal, végétal ou minéral, prescrits dans les autres Traités sous leur seule dénomination absolument insuffisante aujourd'hui à les faire connaître. Du reste, la supériorité que j'accorde au quinquina, pour ne point heurter les idées reçues, ne doit pas m'empêcher de dire que j'ai souvent employé l'infusion des fleurs de chardon étoilé contre des fièvres intermittentes qui avaient résisté au quinquina.

quaque victus ratione, velut in tertiana, utendum.

Hæc autem febris plurimos quidem longo tempore invadit, quosdam vero etiam paucos, et oritur quidem tum tertiana, tum quartana ex bile et pituita, quam vero ob causam de tertiana et quartana alibi a me scriptum est. Harum autem febrium epota medicamenta hanc habent facultatem, ut corpus in consueta caliditate et frigiditate suo loco consistat, neque præter naturam incalescat, neque refrigeretur. Exhibenda vero, quemadmodum in medicamentorum tractatione scriptum est.

CAPUT V. — De pituita alba, et liene magno, duro, et suppurato, eorumque affectuum causis, in hydropem mutatione, symptomatibus, et curatione.

Quum pituita alba detinet, totum corpus tumore albo intumescit, eodemque die alia corporis parte melius, alia deterius æger habere videtur, tumorque alia alia corporis parte et major et minor est. Huic medicamenta deorsum purgantia exhibenda, quibus aqua aut pituita purgatur. In victus autem ratione utendum cibis et potibus, ac laboribus, ex quibus siccissimus, et maxime gracilis evadat. Morbus hic ex pituita oritur, cum quis ex diuturnis febribus pituita abundaverit, et minime purgatus fuerit, et in ejus carnes pituita vertitur. Quæ quanquam reliqua pituita nihilo sit albidior, cutis tamen color candidior apparet. Sanguis enim pituitæ copia aquosior redditur, neque æque in eo bonus color inest, proptereaque candidiores apparent, morbusque pituita alba vocatur. Si igitur per morbi initia curatio adhibita fuerit, convalescit æger; sin minus, in aquam intercutem morbus transit, et hominem perimit.

Qui magnum habent lienem, qui quidem biliosi sunt, male colorati evadunt, prava ulcera contrahunt, os graviter olet, graciles sunt, lien durus est, semperque æqualis magnitudinis, neque ciborum reliquæ per alvum demittuntur. Qui vero pituitosi sunt, hæc iis minus contingunt, et lien alias major, alias minor redditur.

His confert, si quidem minime purgati videantur, caput et reliquum corpus purgare. Quod si purgatione non indigeant, victus ea ratio instituenda, quæ pituitosis quidem corpus exciccat, et extenuet, cibis, potionibus, et vomitioni-

cies propres à produire cet effet. Cette maladie vient de la pituite qui se jette dans les chairs, pour n'avoir pas été purgée après qu'elle s'est accumulée dans de longues maladies. Elle fait paraître les chairs blanches, sans être cependant elle-même plus blanche qu'à l'ordinaire. Cela vient de ce que la quantité qu'il y en a dans le sang le rend aqueux en le dénaturant; il perd ainsi de sa couleur, et cet état s'appelle leucophlegmatie (1). On est en effet pâle, et l'on paraît plus blanc. Si la maladie est soignée dans son commencement, l'on en guérit; sinon elle dégénère en hydropisie, et elle emporte le malade.

22. (*La rate grosse, l'en magnus.*) Toutes les fois qu'on a la rate grosse, et qu'on est bilieux, on a la peau de mauvaise couleur sujette à des ulcères de mauvais caractère, et la respiration puante. On est maigre. La rate est dure et toujours grosse. Les excréments ne passent point. Les gens pituiteux ont ce mal moins fort. Leur rate est tantôt plus, tantôt moins grosse. Il est à propos, dans cette maladie, de commencer par purger la tête et tout le corps, s'il y en a indication. Quand l'indication n'y est point, la cure s'obtient par le régime. Les pituiteux doivent être desséchés au moyen des aliments, des boissons, des émétiques, de beaucoup d'exercices, de promenades. On les fait vomir, dans l'été, avec l'ellébore. Les bilieux doivent être humectés; il faut qu'ils usent d'un régime laxatif, qui fasse couler les selles et les urines. On fait de fréquentes saignées à la veine splénique. On prend parmi les diurétiques ceux que nous avons marqués être propres à ramollir la rate. On purge avec les cholagogues, suivant la saison. Il y a des maux de rate qui ne s'apaisent pas par les purgatifs, ni par les autres remèdes; la rate ne diminue point malgré leur administration. Ils sont surmontés par la force du mal, qui dégénère avec le temps en une hydropisie, dont on meurt. D'autres fois il s'établit une suppuration, qu'on guérit en y portant le feu. Il y a aussi des malades qui vieillissent en gardant la rate toujours grosse et dure. Cette maladie provient des fièvres et de leur mauvais traitement. Lorsque la bile ou la pituite, ou même l'une et l'autre se fixent sur la rate, le mal est en général de longue durée, mais peu mortel. Les remèdes qu'on donne contre les maux de la rate agissent quelquefois par les urines, en la ramollissant. D'au-

(1) Le mot leucos, en grec, signifiant blanc.

bus, et exercitationibus, quam plurimis, ac deambulationibus. Quin etiam vere per veratrum sursum purgandum. Bilio-sis vere confert, per victus rationem humectantem alvum, et vesicam subducere, et venam splenicam crebro laxare, medicamentisque urinam cientibus uti, quæ lienem mollire scripta sunt, et pro anni tempore bilem purgare. Ex lienosis autem nonnulli medicamentis epotis minime juvantur, et ex reliqua curatione nihilo gracilior etiam lien redditur, sed quæ admoventur, a morbi magnitudine superantur. Progressu vero temporis quibusdam quidem morbus ad aquam intercutem devenit, et contabescunt; quibusdam vero purulentus fit, et ustione ii consanescunt, quibusdam etiam durus et magnus ad senectutem usque perseverat.

Oritur autem morbus, ubi ex febris, et vitiosa curatione, bilis aut pituita, aut utraque ad lienem decubuerint. Et diuturnus quidem affectus est, minime tamen lethalis. Ex medicamentis autem, quæ ad lienem exhibentur, alia quidem per vesicam purgant, et molliorem eam efficiunt, alia vero purgant quidem, neque tamen per vesicam quidquam, quod evidens sit, neque per aliam uspiam partem, lienem tamen emolliunt.

CAPUT VI. — De volvulo, et hydrope, et utriusque causis, prognosi, et curatione, et hydropis chirurgia.

Cum volvulus corripuerit, venter durus redditur, nihilque infra demittit, dolorque totam inferiorem alvum detinet, et febris, et sitis. Quandoque etiam præ dolore bilem æger vomitione rejicit.

Huac et intus, et extra humectare oportet, et multa calida lavare, bibereque, quæ alvum moveant, et urinam deducant, et per infusum subluere, si admittat. Quod si clysterem recusat, fistula ad propendulum utriculi petiolum adalligata et inflata, multus flatus immitendus, intestinoque et ventre per flatum distento, detracta fistula, confestim clyster injiciendus. Quem si æger admiserit, alvum demittet et convalescet. Si vero ne sic quidem clysterem receperit, septimo fere die moritur.

Oritur autem ejusmodi morbus, ubi copiose coacervatum stercus in intestino pituita circumambiente combustum fuerit, intestinumque, his nimirum confestim induratis, intumuerit, nullumque ex his medicamentis, quæ superbibuntur,

tres la nettoient, sans du tout pousser par les urines, ni produire aucune évacuation manifeste par les reins, ni par autre voie; et cependant ils ramollissent la rate.

23. (*De la passion iliaque.*) Dans la passion iliaque, le ventre est dur, et l'on ne rend rien. On a des douleurs dans tout le bas-ventre, avec fièvre et soif. On vomit quelquefois de la bile, avec un grand travail. Il faut ici beaucoup humecter, tant l'extérieur que l'intérieur; prendre des bains d'eau chaude; user de boissons propres à lâcher le ventre et à faire couler les urines; administrer des lavements, s'ils peuvent entrer. Quand on ne peut les introduire, on adapte un tuyau à l'anus, et l'on y introduit de l'air au moyen d'une petite outre remplie de vent. Après avoir ainsi dilaté l'intestin, on ôte le petit tuyau, et l'on donne aussitôt le lavement. S'il passe, et que le malade aille du ventre, il est sauvé; quand les lavements ne peuvent pénétrer, on meurt communément le septième jour. Cet état a lieu, lorsqu'un amas d'excréments dans les boyaux est desséché par la chaleur, et que la pituite s'y réunit. Les matières durcies font enfler le ventre. On prend les remèdes qui se donnent en boisson par la bouche; mais on les vomit, et on ne peut recevoir des lavements. Cette maladie est aiguë, et très-dangereuse.

24. (*Les œdématis.*) Les œdématis proviennent ordinairement de ce qu'à la suite d'une longue maladie on passe beaucoup de temps sans être purgé. Les chairs s'altèrent, se fondent, et il se fait de l'eau. On tombe encore dans l'hydropisie, quand la rate ou le foie sont malades. Elle vient aussi à la suite de la leucoplegmatie, de la dysenterie, de la lienterie. Dans l'hydropisie qui vient pour n'avoir pas été purgé, le ventre se remplit d'eau, les pieds et les mains s'enflent, les épaules, le devant de la poitrine, le bas du cou et les cuisses maigrissent. Quand on la soigne dans son commencement, avant que les eaux n'aient beaucoup gagné, il faut user des remèdes les plus propres à purger les eaux avec la pituite, ne pas remuer la bile, user des aliments, des boissons, des exercices, et généralement d'un régime qui dessèche et qui fortifie les chairs sans les trop nourrir. Cette maladie est mortelle, surtout quand il se fait des épanchements d'eau dans le ventre. Lorsque l'hydropisie provient de la rate, ou du foie, ou des suites de la leucoplegmatie, ou de la lienterie, on y fait le même traitement; mais peu en réchappent. Communément, les maladies qui

æger recipit, sed vomitione rejicit, neque admota per inferiora infusa recipit. Est autem morbus acutus et periculi plenus.

Aqua inter cetera plerumque quidem oritur, ubi quis, ex morbo longo non purgatus, diu vitam traduxerit. Carnes namque corrumpuntur et colligantur, in aquamque vertuntur. Fit etiam hydrops ex liene, ubi ægrotarit, et ex hepate, et ex alba pituita, et intestinorum difficultate et levitate. Et si quidem hydrops ex e, et lerum humorum purgationis defectu contingat, venter aqua impletur, pedes et tibiæ attolluntur, humeri, jugulum, pectus et coxæ contabescunt.

Hunc si inter initia in manus sumseris, priusquam aqua supra modum suffusus fuerit, medicamenta propinanda, quibus aqua et pituita per inferiora purgetur. Bilis vero minime movenda. Victus ratio instituenda in cibis et potibus, laboribus et deambulationibus, ex quibus gracilis et siccus æger reddatur, carnes vero quam validissimæ.

Hic vero morbus cum alias lethalis est, tum vero præcipue, cum venter aqua plenus esse cœperit. At cum ex liene, aut hepate, aut alba pituita, aut intestinorum difficultate, in aquam intercutem transierit, per eadem quidem curare confert, neque tamen admodum evadunt. In morbis enim, ubi alter alteri succedit, is plerumque interficit. Corpus enim ex præsentè morbo imbecillum redditum, si alter morbus accesserit, ex imbecillitate prius perit, quam alter, qui posterior accessit, morbus desinat.

Aqua sane sic gignitur. Postquam carnes pituita, tempore, morbo, et vitiosorum humorum purgatione non facta, malaque curatione, et febris corruptæ fuerint, colliquescent et in aquam vertuntur, neque in se quidem venter aquam transfundit, sed in ejus ambitu ipsa gignitur. Si igitur ex medicamentis, aut reliqua victus ratione auxilium æger sentiat, ejusque venter emolliatur, satis est; sin minus, sectione facta aquam educito. Fit autem sectio vel juxta umbilicum, vel retro juxta ilia. Inde vero pauci etiam evadunt.

CAPUT VII. — De dysenteria, lienteria, diarrhœa, tenesmi, cholerae causis, signis, et curatione.

Cum intestinorum difficultas detinuerit, dolor totum ventrem occupat, et tormina, bilem pituitamque et sanguinem adustum per alvum demittit.

succèdent à d'autres sont mortelles ; le corps se trouvant déjà affaibli par la première, il est presque inévitable qu'il ne succombe avant de guérir de la seconde. Il en est ainsi de celles qui sont causées par l'eau, lorsque les chairs se trouvent depuis long-temps infectées de la pituite par quelque maladie, par défaut de purgation, par mauvais traitement de la fièvre ; elles se fondent, et se convertissent en eau. Le ventre ne peut point lui donner passage ; elle se rassemble tout autour. Alors, si l'on parvient, au moyen des remèdes et du régime, à diminuer le mal et à ramollir le ventre, c'est bon ; sinon, on fait la ponction pour mettre les eaux dehors. On la fait auprès de l'ombilic, ou bien aux flancs, vers le derrière ; quelques-uns guérissent de cette maladie.

25. (*Dysenterie.*) La dysenterie donne des douleurs dans tout le ventre, avec des tranchées. On rend de la bile, de la pituite et du sang mêlés ensemble et brûlés. Après avoir purgé la tête, on prend un émétique propre à évacuer la pituite. On lâche le ventre avec du lait cuit, et l'on étend ses soins sur tout le corps. S'il n'y a point de fièvre, on use des choses grasses, onctueuses, douces et aqueuses, pour lubrifier tant les entrailles que les matières qui y sont. On fait beaucoup de fomentations d'eau tiède au-dessous du nombril, tandis qu'il y a des douleurs. Les boissons, les aliments solides et liquides qui conviennent, sont consignés dans le Traité des remèdes (1). Cette maladie a lieu lorsque la bile et la pituite se fixent sur le ventre, dans les veines; que le sang est vicié, et qu'il s'échauffe à raison de son altération. Les intestins sont dans un état de maladie ; ils sont raclés et ulcérés. Cette affection est de longue durée, très-rebelle au traitement, souvent mortelle. Quand on la soigne avant que le corps ne soit épuisé, il y a espérance de guérison. Lorsqu'au contraire le corps est épuisé, fondu, et que les boyaux sont ulcérés de toute part, il n'y a plus espoir de vie.

26. (*De la lienterie.*) Dans la lienterie, on rend les aliments sans coction, sous une forme presque liquide. On ne ressent pas de douleurs, mais le corps se détruit. Le traitement est le même que pour la dysenterie. Cette maladie a lieu, lorsqu'il se fait un écoulement de pituite de la tête vers le ventre. Telle est la cause qui refroidit les aliments, qui les liquéfie, et qui précipite leur prompte sortie hors

(1) Voyez la note seconde, numéro 20.

Hujus purgato capite, medicamentum, quod supra pituitam purget, propinato, et alvo lacte cocto abluta, reliquum corpus curato. Et si quidem febris expers fuerit, alvum unguinoso, pinguibus, dulcibus, ac liquidis semper subducito, et quæ insunt, semper educito, et si dolor detinet, partes sub umbilico calida multa lavato: potiones, sorbitiones, et cibos, prout in medicamentorum tractatione scriptum est, adhibeto.

Oritur hic morbus, postquam bilis et pituita in venas et alvum decubuerit. Male quidem afficitur sanguis, et corruptus per inferiora emittitur, male quoque intestinum afficitur, et raditur ac exulceratur. Longus autem hic morbus redditur, laboriosus et lethalis, et si quidem valido adhuc corpore curatio adhibeatur, hunc effugere posse, spes est; sin vero jam colliquefacto, ventreque penitus exulcerato, vitæ nulla spes est.

Intestinorum levitas cibos demittit minime putrefactos, liquidos; dolor non adest, corpus autem extenuatur.

Hunc iisdem, quibus intestinorum difficultate detentos, curato.

Hic vero morbus contingit, cum ex capite et superiore ventre in inferiorem pituitæ defluxus factus fuerit. Ideoque cum fit, cibi ab eo refrigerantur et humectantur, eorumque non putrefactorum velox fit per alvum demissio, et corpus colliguescit, cum partim quidem cibi non sufficienti tempore in ventriculo coquantur, partim vero a ventriculo calido præter naturam incalcescant.

Quum longum alvi profluvium detinet, primum quidem, quæ ingeruntur, liquida per alvum secedunt, deinde pituita. Et moderate quidem æger comedit, verum ex copiosa alvi egestionem debilis et gracilis redditur.

Hunc, veratro in potu exhibitio, et capite pituita purgato, supra resiccato, lacte cocto alvum eluito; deinde reliquam curationem per cibos et potiones, quibus alvus et totum corpus exsicceatur, adhibeto.

Morbus ex iisdem, ex quibus intestinorum levitas, oritur.

Hi morbi, intestinorum difficultas, levitas, et alvi profluvium inter se sunt similes, eosque sic curare convenit, ut defluxionem quidem a capite et superiore ventre intercipient, et avertas, cum morbi natura inde sit neque est, qui qua in re sententiam tuam coarguat. Ac fere in reliquis morbis, cujusque naturam, unde fit, eodem modo in considerationem adhi-

du ventre, avant qu'ils ne soient digérés. On dépérit, parce que les aliments ne séjournent pas assez pour la digestion, et parce que le ventre, qui est naturellement chaud, s'échauffe encore davantage pour résister au froid de la pituite.

27. (*Des cours de ventre invétérés.*) Lorsqu'on a un long cours de ventre, on rend d'abord liquides les aliments qu'on prend; puis on rend la pituite. On mange à son ordinaire; mais on devient faible et maigre, à raison de la grande évacuation. Il faut dessécher en prenant l'élébore sous forme liquide, purger la tête de la pituite, laver le ventre avec du lait cuit, puis user d'aliments et de boissons les plus propres à dessécher tant le ventre que tout le corps. Cette maladie est produite par les mêmes causes que la lienterie. Le cours de ventre, la lienterie et la dysenterie sont trois maladies fort analogues. On les traite, en détournant le flux de la pituite, qui se porte de la tête au ventre. L'origine des trois maladies est la même. Ne craignez point de blâme en adoptant cette idée. Il faut, dans les autres maladies, tâcher de découvrir pareillement quelle est la nature de chacune; on ne se méprendra guère, si on les considère au premier temps de leur formation.

28. Dans le ténésme, on rend par les selles du sang et des mucosités; l'on ressent de vives douleurs au ventre, surtout lors des efforts pour aller. Il faut humecter, adoucir et lubrifier, tant les intestins que les matières contenues, prendre des bains, mais non à la tête. Cette maladie consume beaucoup d'aliments. Les bols alimentaires, en parcourant les intestins, empêchent qu'il ne s'y fasse autant de froissement des intestins, l'un avec l'autre (1); ce qui est à redouter quand ils sont vides et déchirés intérieurement, au point de laisser couler le sang; le ténésme provient des mêmes causes que la dysenterie. Il est moins violent, quoique de courte durée, et il ne donne pas la mort.

29. (*Le choléra-morbus.*) Lorsque l'abus du vin ou de la bonne chère donne le choléra-morbus, ou la diarrhée, il faut jeûner dans le cas de la diarrhée; boire du vin doux si l'on a soif, ou du second vin; prendre, le soir, ce qu'on donne un jour de purgation. Quand la diarrhée ne s'arrête point, et qu'on veut la faire

(1) D'après ce raisonnement, l'auteur devait, ce me semble, préférer dans le ténésme la nourriture solide à la liquide, quoiqu'il ne le dise pas expressément.

bere oportet. Quod cum feceris, morborumque principium deprehenderit, minime aberraveris.

Cum crebra et inanis egerendi voluntas prehenderit (tenesmus dicunt), sanguis et mucus per alvum secedunt, dolorque in inferiore alvo oritur, idque præcipue, ubi ad secessum devenerit.

Huic alvum madefacere, pinguem reddere ac levigare convenit, quæ intus sunt subducere, et calida, excepto capite, lavare.

Hic autem morbus plures cibos insumere consuevit. Vacuato enim ventre, a sanguine et muco transeunte, dum ad intestinum illabuntur, tormina fiunt. Intus autem existentibus cibis, minorem morsum intestino exhibent. Ac ex iisdem quidem, ex quibus etiam intestinorum difficultas, contingit, et imbecillior tamen et brevis, minimeque lethalis.

Cum ex vino aut comensatione cholera prehenderit, aut alvi profluvium, ad alvi quidem profluvium jejunium confert, et si sitis detineat, vinum dulce exhibendum, aut uvarum dulcium trimenta. Sub vesperam autem eadem danda, quæ a medicamento purgatis dantur. Quod si non sedetur, sedare autem velis, vomitum post cibum aut lenticulæ decoctum excitato, confestimque per inferiora secessus sursum revellitur, si que lentium aut cicerum cremore elueris, sic quoque quodammodo sedabitur.

Ad choleram autem confert, si quidem dolor detinet, ea dare, quæ in medicamentorum tractatione dolorem sedare, scripta sunt. Venter autem, tum superior, tum inferior, potionibus madefacientibus curandus, corpusque, excepto capite, balneis calidis emolliendum, sicque facilius vomitus contingit, et si quid humidi subierit, quæ molesta sunt, sursum revomuntur, et per inferiora secessus magis prodit. Quod si vacuus fuerit, vi evomuntur, et violentius secedunt. Sub vesperam autem etiam ei exhibeto, quæ ei, qui medicamento purgante usus est, exhiberi solent. At vero dolores, qui ex vini potione aut comensatione contingunt, oriuntur, cum cibi et potus solito copiosiores in ventriculum subierint, quæque foris corpus supra modum calefacere solent, bilem et pituitam agitant.

finir, on prend un émétique après s'être rempli d'aliments ou de lentilles. Il occasionne une prompte réulsion du bas vers le haut. Si l'on prend de suite un lavement de purée de pois chiches ou de lentilles, la diarrhée s'arrête. Quant au choléra-morbus, durant qu'il y a des douleurs, on use des remèdes désignés dans le Traité des remèdes, comme propres à calmer les douleurs (1). On remédie au dérangement de l'estomac et du bas-ventre par des potions humectantes et adoucissantes. On prend des bains sans mouiller la tête; le vomissement en devient moins laborieux. On rendra ainsi par le haut, plus facilement, les humeurs qui étaient visqueuses. On les rendra aussi avec moins de peine par le bas. Quand l'estomac est vide, on vomit avec plus d'efforts, et l'évacuation par bas est plus douloureuse. On doit prendre aussi, le soir, les mêmes choses qui se donnent aux jours de purgation. Les maux qui viennent à la suite des excès de vin ou de bonne chère ont lieu, parce que l'estomac reçoit plus qu'il n'a accoutumé, et que les causes extérieures, capables d'échauffer le corps, mettent la bile et la pituite en mouvement.

50. (*Strangurie.*) La strangurie se fait de bien des manières différentes. Il y faut ramollir le corps extérieurement, par beaucoup de bains d'eau chaude; humecter intérieurement le ventre, au moyen d'une nourriture qui rende les humeurs coulantes, et la vessie, par des boissons propres à faire uriner abondamment. On choisit, parmi les diurétiques, ceux qui sont marqués dans le Traité des remèdes comme propres à calmer les douleurs. Cette maladie provient de la pituite. Quand la vessie est desséchée, ou refroidie, ou qu'elle est entièrement vidée, elle cause des douleurs. On en a moins quand elle est humide, pleine, même un peu tendue. La strangurie est de plus longue durée chez les gens vieux, plus courte chez les jeunes, point mortelle pour les uns ni pour les autres.

51. (*De la sciatique.*) La sciatique a lieu quand on a des douleurs à l'articulation de l'ischium avec le fémur, au haut des fesses et à la protubérance du col du fémur. Elles se font sentir tout le long de la cuisse et de la jambe. Il faut, durant les douleurs, faire, dans toute l'étendue du mal, des lotions d'eau chaude, des fomentations, des fumigations, et tenir le ventre vide. Quand elles

(1) Les calmants, les narcotiques sont encore aujourd'hui les remèdes les plus efficaces contre le choléra-morbus.

CAPUT VIII. — De stranguriæ, ischiadis, arthritidis, et podagræ causis, signis, et curatione.

Stranguriæ multi quidem et varii sunt modi.

Confert vero, foris quidem corpus balneis calidis emollire, intus vero madefacere, alvum quidem cibis, quibus fluida reddatur, vesicam vero potionibus, a quibus urinæ plurimum profluit. Ex medicamentis autem urinantibus ea danda sunt, quæ in medicamentorum tractatione dolorem sedare scripta sunt.

Morbus vero ex pituita oritur. Et cum quidem vesica resiccata, aut refrigerata, aut vacuata fuerit, dolorem exhibet, cum vero humida et plena, aut etiam distenta est, minus. Hic autem morbus senioribus quidem longior fit, junioribus vero brevior, neutris tamen lethalis.

In coxendicum morbo dolor coxæ connexionem invadit, et extremas nates, et protuberantem in summa femoris parte carnem, quæ γλοῦτος dicitur. At extremum vero per totum etiam crus dolor deerrat.

Huic confert, quum dolor detinet, balneis calidis et fomentis emollire ad quamcunque cruris partem dolor forte decubuerit, alvumque subducere, cumque levatus dolor fuerit, medicamentum infra purgans exhibere, et post hæc lac asinum coctum potare. Ad dolorem autem danda, quæ scripta sunt in medicamentorum tractatione.

Oritur hic morbus, ubi bilis et pituita ad venam sanguine manantem decubuerit, aut ex alio morbo, aut alias, cum quidquid est sanguinis a pituita et bile coactum, male affectum fuerit. Istud enim toto crure per venam sanguine manantem vagatur, et ubicunque constituerit, ibi etiam dolor maxime manifestus et molestus contingit, non tamen lethalis. Quod si in uno aliquo loco firmiter constituerit dolor, neque medicamentis expellatur, quocunque loco dolor forte existerit, eum lino crudo inurito.

Articularis morbus quum detinet, corporis articulos ignis et dolor invadunt. Prehendit etiam acutus, et ad alium atque alium etiam articulum vehementiores et leviores dolores decumbunt.

Huic, qua parte dolor detinet, refrigerantia admoveere confert, et quæ in ventre sunt, per infusa et glandem subducere, et quidquid tibi profuturum vi-

sont apaisées, on purge par bas; puis on prend du lait d'ânesse cuit. On prend aussi, contre les douleurs, les remèdes marqués dans le Traité des remèdes. Cette maladie a lieu, lorsque la bile et la pituite se fixent sur la veine hémorrhoidale, soit à la suite de quelque maladie, soit pour toute autre cause qui y porte la bile et la pituite. Ces humeurs errent alors, et roulent autour de la cuisse, dans la veine hémorrhoidale. Là où elles s'arrêtent, on sent de vives douleurs, qui font horriblement souffrir, sans danger de mort. Quand elles sont fixes en un endroit, et qu'on ne peut les apaiser par des remèdes, on y met le feu avec du lin cru (1).

52. (La goutte.) La goutte est une maladie qui donne des douleurs cuisantes dans les articulations. Elle vient par paroxysmes, tantôt à un membre, tantôt à l'autre, où elle fait souffrir des maux plus ou moins forts. Il faut appliquer des rafraîchissants, là où sont les douleurs, nettoyer les entrailles des matières qui s'y trouvent, en donnant des lavements, ou mettant un suppositoire; user pour boisson et pour nourriture liquide de ce qui paraîtra convenir le mieux. Quand les douleurs sont calmées, on purge par bas; on fait prendre ensuite le petit-lait cuit, et le lait d'ânesse. La goutte est produite par la pituite et la bile en mouvement, qui se jettent sur les articulations. Cette maladie est courte et aiguë (2), point mortelle. On y est plus exposé dans la jeunesse que dans la vieillesse. La goutte aux pieds, appelée podagræ, est la plus violente de toutes, beaucoup plus longue et plus rebelle. Elle est l'effet d'un vice du sang, altéré dans les petites veines par la pituite et par la bile. La maladie est d'autant plus fixe, et plus difficile à détruire, qu'elle est établie dans des veines plus petites, et que la violence exercée sur un grand nombre de nerfs et de parties osseuses est plus forte. On combat la podagræ

(1) Voilà le même usage que celui du moxa des Indiens, qui s'est un peu renouvelé de nos jours, et que j'ai employé une fois avec un succès complet.

(2) Cette maladie est courte et aiguë... On y est plus exposé dans la jeunesse. Ceci paraîtra sans doute très-faux. Je traduis fidèlement. Le texte est net et tranchant. L'erreur peut s'y être glissée par diverses causes. Je suis étonné que Fœs, qui était médecin, ne dise rien sur cet endroit, ni dans ses notes, ni dans les variantes mises à la fin de son édition.

debitur, sorbendum et hibendum exhibere. Cum vero dolor adfuerit, medicamentum deorsum purgans propinato, et post hæc serum coctum et lac asininum potui exhibeto.

Hic morbus ex bile et pituita oritur, cum agitata ad articulos decubuerint. Et brevis quidem et acutus evadit, sed minime lethalis, junioribusque magis, quam senioribus contingere solet.

Pedum dolor his omnibus, quæ circa articulos contingunt, violentior quidem existit, et maxime diuturnus, quique ægerrime solvitur, estque hic quidem morbus sanguinis in venis a bile et pituita corrupti. Qui quo magis tenues venulas, corporique plurimum necessarias, nervosque, et ossa multa ac crebra subierit; eo sane tum stabilior morbus est, tum ægerrime profigatur. Huic eadem, quæ articulari morbo, conferunt, et longus quidem hic morbus est, et gravis, minime tamen lethalis.

Quod si in digitis dolor remaneat, venas in digito paulum supra articuli nodum inurito. Ustio autem per linum crudum fiat.

CAPUT IX. — De icteri, et tuberculorum causis et curatione; et de scædis affectibus, lepra, prurigine, scabie, impetigine, vitiligine, alopecia, favo, panis, furunculis, et carbunculis.

Morbus autem regius hunc in modum curandus est. Corpus quidem balneis calidis foris emolliendum, alvus vero et vesica madefacienda, et ex urinam cientibus danda, quæ ante scripta sunt. Quod si vehemens fuerit, capite purgato, medicamentum quoddam, quod bilem per inferiora purget, propinato, postea vero urinam ducentibus utendum.

Hic autem morbus oritur, cum bilis commota ad cutem se converterit. Quæ si quivis ex plebe noverit, haud similiter in incurabiles morbos incidat. Solent enim morbi ex parvis causis externis magni et diuturni fieri. Et quæ quidem ad cibos aut potiones spectant, vel sorbitiones, vel medicamenta, quæ doloris gratia exhibentur, ea omnia semper sine periculo admoventur, si, ut scripta sunt, admoveas. Quæ vero medicamenta bilem aut pituitam purgant, in iis periculum constituitur, et culpa in eos, qui curant, confertur. Hæc igitur maxime evitare oportet.

Atque ii quidem morbi sunt, qui circa

gre par les mêmes moyens que la goutte. Cette maladie est de longue durée, très-douloureuse, point mortelle. Quand la douleur se fixe aux doigts, on met le feu un peu au-dessus de l'articulation, avec du lin cru.

35. (*L'ictère*.) L'ictère se traite en attendant tout le corps avec des bains chauds, et en humectant le ventre et la vessie. On donne les diurétiques ci-devant marqués dans le Traité des remèdes. Si l'ictère est violent, on fait prendre, après avoir purgé la tête, un purgatif qui vide la bile; puis on en vient aux diurétiques. Cette maladie a lieu, quand la bile en mouvement se porte sous la peau.

34. (*Facilités pour le régime, et précautions pour les remèdes.*) Un particulier qui aura pris les connaissances que je viens d'exposer ne risquera pas autant de tomber dans des maladies incurables. Il arrive souvent que des maux provenant de petites causes prennent un caractère rebelle et très-fâcheux. Ceux qui voudront mettre à profit ce que j'ai dit jusqu'ici pourront user d'eux-mêmes, sans danger, des aliments, des boissons et de la nourriture liquide, en la manière qu'on vient de le voir. Quant aux remèdes qui purgent la bile et la pituite, il y a quelque danger à leur égard; c'est un grand mal d'en prendre hors de propos. Il faut beaucoup d'attention dans toutes les maladies qui intéressent les entrailles, et dans les suppurations internes, et dans les phthysies, et dans les maladies des femmes. J'ai traité de celles-là en particulier.

35. (*Concernant les tumeurs.*) Toutes les tumeurs qui se forment sont dues à la pituite ou au sang. Quand ces humeurs s'amassent à raison d'une blessure ou d'une chute, on tâche, tantôt de les résoudre par des cataplasmes et des remèdes internes, tantôt de les faire suppurer au moyen de cataplasmes maturatifs. Dans les applications résolutes, on compte tout ce qui est chaud, humide, et qui n'attire point. Les maturatifs sont chauds et attractifs. Quand il y a solution de continuité, par violence ou par rupture spontanée, il faut des remèdes pour mondifier l'humeur épanchée. Après que les suppurations internes ont cessé, le traitement se fait comme celui des plaies extérieures.

36. (*Les maladies cutanées, et quelques espèces de tumeurs.*) La lèpre, les démangeaisons, la gale, les dartres, les taches blanches de la peau, l'alopecie, ou chute des cheveux, sont produites par la pituite. Ce sont plutôt des difformités que des maladies. On y use des remèdes

ventrem oriuntur, præter eos, qui pus pectore colligunt, et qui tabem inferunt, et qui mulieribus contingunt. De his enim seorsim scribetur.

Tubercula, quæ oriuntur, omnia ex pituita aut sanguine nascuntur.

Cum vero ex vulnere aut casu collecta fuerint, hæc sane confert partim quidem cataplasmatibus inducere, et medicamentis epotis discutere, partim vero cataplasmatibus inpositis maturare. Ex cataplasmatibus autem discutiunt, quæcunque calida humectant, neque ad se trahunt. Maturant autem, quæ calefaciendo cogunt.

Ubi vero quid sectum aut sponte ruptum fuerit, medicamento humorem repurgato, cum autem pus cfluere desierit, velut ulcus curato.

Lepra, prurigo, scabies, impetigines, vitiligo et alopeciæ ex pituita oriuntur. Sunt autem ista fœditas potius, quam morbî. Favus, strumæ, phygethla, furunculi et carbunculus, ex pituita oriuntur.

In his, ut ea repurges, medicamentis ad hunc modum utendum. Biliosis quidem ea exhibeto, quibus bilis repurgatur, pituitosis vero, a quibus pituita, melancholicis autem, a quibus bilis atra, hydropticis vero, ex quibus aqua. Quæ medicamenta potu exhibentur, neque bilem, neque pituitam purgare solent, ea cum corpus subierint, vim suam exhibeant oportet, aut refrigerando, aut calefaciendo, aut siccando, aut humectando, aut cogendo, aut diffundendo. Quæ vero soninum conciliant, ea sanguini quietem per medicamentum præbere oportet.

CAPUT X. — Quæ apud ægrotum medico animadvertenda ac inquirenda sint, ac de idoneis vulnerato remediis diæticis, ac pharmaceuticis.

Cum vero ad ægrotum perveneris, quenam patiat, et quam ex causa interrogandum, et ex quot jam diebus, an etiam venter demittat, ac quam victus ratione æger utatur.

Inprimisque in considerationem adhibendum, num morbus ex bile, aut pituita, aut ab utrisque ortus sit. Probeque noisse convenit, quod ex horum altero, aut utrisque, originem ut habeat, necesse est. Deinde num æger siccitate vel humectatione indigeat, vel aliæ quidem corporis partes siccitate, aliæ vero hu-

qui évacuent la pituite. Les crevasses d'où découle comme du miel, les tumeurs érouelleuses, les bubons, les furoncles, les anthrax, proviennent aussi de la pituite. Si le sujet est bilieux, on donne les remèdes propres à évacuer la bile; s'il est pituiteux, on emploie les évacuants de la pituite; s'il est atrabilaire, on purge l'atrabile; s'il est trop aqueux, on fait couler les eaux.

57. (*Les purgatifs ne sont point des remèdes indifférents, non plus que les somnifères.*) Tous les purgatifs qu'on prend, lorsqu'ils n'évacuent, ni la bile, ni la pituite, doivent nécessairement, après qu'ils sont entrés dans le corps, y produire l'effet d'échauffer ou de rafraîchir, de dessécher ou d'humecter, d'épaissir ou de dissoudre. Les somnifères calment le sang et le mettent en repos.

58. (*Préceptes sur la manière de se conduire avant de donner des conseils aux malades.*) Lorsque vous abordez un malade, demandez-lui qu'est-ce qui lui fait du mal; à quoi il l'attribue; depuis combien de temps il souffre; s'il a le ventre libre; quel est son régime. Méditez ensuite, pour tâcher de connaître si le mal vient de la bile ou de la pituite, ou de l'un et de l'autre. On doit savoir qu'il vient nécessairement de l'une de ces deux humeurs, ou de toutes les deux ensemble. Cherchez s'il faut dessécher ou humecter; s'il faut agir sur des parties du corps, naturellement sèches ou humides. Voyez si la maladie demande des évacuations par haut ou par bas, ou par la vessie; si elle est dans le temps de son augmentation, ou de son déclin, ou vers sa fin.

59. (*Conduite à tenir dans les cas de blessures.*) Dans les cas de blessures, on fait observer la diète la plus rigoureuse; on débarrasse le ventre des matières qui y sont, au moyen d'un lavement ou d'un purgatif; on fait boire de l'oxycrat; on ne donne de nourriture que liquide; on applique sur les endroits enflammés des cataplasmes rafraîchissants, faits avec des blettes cuites dans l'eau, ou des lis, ou des feuilles d'olivier, ou de figuier, ou de ronces, ou de chêne, ou de grenadier doux. Toutes celles-là doivent être cuites. On emploie crues celles de noirprun, d'agnus castus, de sauge (1), de tithymale, de pouliot vert. On emploie aussi les feuilles de porreau, d'ache, de coriandre, de pastel. Quand on n'a rien autre pour composer des cataplas-

(1) De sauge, peut être la sclarée; car les feuilles des plantes que nous appelons des sauges me paraissent bien rudes pour être employées crues.

mectatione. Postea utrum morbus per superiora, an per inferiora curandus sit, aut per vesicam, et utrum morbus increscat, an imminuatur, utrum solvatur, an in alium transeat.

Eos, qui vulnera acceperunt, fame conficito, et quæ insunt, ex alvo, vel per infusum, vel per medicamentum deorsum purgans exhibitum subducito, aquam vel acetum potui exhibeto, aut sorbitione dato.

Quæ inflammationem sentiunt, per cataplasmata refrigeranda. Sint autem hæc cataplasmata, aut betæ folia aqua cocta, aut apium, aut oleæ folia, aut fici folia, aut rubi, aut quercus, aut mali punici dulcis, quibus coctis utendum est. Crudis vero rhamni foliis, vel viticis, vel salviæ, vel tithymalli, vel polygonum viride, vel porrum, vel apium, vel coriandrum, vel isatidis folia admoveto. Quod si horum nihil habeas, neque ullum aliud cataplasma, polentam aqua aut vino subactam ex cataplasmate imponito. Tandiu autem cataplasmata hæc juvant, quamdiu ulcere frigidiora fuerint, calidiora vero aut æque calida nocent. Pinguia inflammatis minime conferunt, neque sordidis, neque putrescentibus. Verum ad inflammata frigida conferunt, ad sordida vero et putrescentia, acria, et quæ morsum quemdam excitando purgant. Cum vero carnem generare voles, pingua et calida magis conferunt. Ab his enim caro succrescit.

CAPUT XI. — Sanorum victum ægrotis alterandum esse, et sorbitiones in omnibus morbis exhibendas; quæ esculenta et potulenta alvum subducant, et adstringant, et vires recreent; quæ purgatis, febricitantibus, et febris expertibus exhibenda; quæ humectent, et resiccant.

Quibus cibis aut potionibus per sanitatem homines in victus ratione utuntur, his præsentibus ad calorem, frigus, humiditatem et siccitatem temperatis, erga ægros uti oportet. Ex frigidis quidem calidis, et calidis ex minime calidis, et siccis ex non siccis, et reliquis ad eundem modum. Neque vero de præsentium facultate dubitandum, et absentia investiganda, quæ nullam ægro utilitatem afferre possunt. Quod si probe consideres, cum ab his discesseris, pauca invenies, quibus circa ægrum utaris.

Sorbitiones autem in omnibus morbis exhibendæ, aut ptisana, aut milium, aut farina, aut alica. Ex his, quæ ad alvi

mes, ou les fait en détrem pant et battant de la farine, seulement, dans de l'eau ou du vin. Les cataplasmes soulagent d'autant plus, qu'ils sont, de leur nature, plus frais que la partie enflammée. S'ils sont plus chauds, ou même autant, ils nuisent. L'application des choses grasses est nuisible dans les inflammations, aussi bien que lorsqu'il y a des humeurs impures ou de la pourriture. Contre l'inflammation, il faut des rafraichissants; contre les humeurs impures et la pourriture, des stimulants qui mordent un peu et qui mondifient. Quand vous voulez incarner, les applications tièdes des matières grasses et onctueuses sont fort utiles; les chairs poussent au-dessous avec avantage.

40. (De la nourriture des malades.) On emploie, pour la nourriture des malades, les mêmes choses que celles dont on use dans la santé, en les rendant chaudes ou froides, humides ou sèches, convertissant les aliments chauds en des rafraichissants, et rendant chauds ceux qui, de leur nature, ne le sont point. Il en est de même des autres facultés. Il ne faut point manquer de ressources; il est honteux de ne savoir se servir de ce qu'on a. Il est fort inutile pour les malades de réclamer les choses qu'ils n'ont point. Vous trouverez toujours qu'on peut facilement se procurer le peu dont ils ont besoin. Dans toutes les maladies, on donne pour nourriture liquide les crèmes, ou la purée, soit de millet, soit d'orge, soit de froment, soit d'épeautre. Quand on veut tenir le ventre libre, on donne une nourriture légère, douce, plutôt que salée ou échauffante. On préfère le bouilli. Veut-on la rendre analeptique, on la fait épaisse, plus grasse, médiocrement cuite. Quand on veut pousser par les selles ou par les urines, on donne du vin doux ou de l'hydromel. S'il faut resserrer, on prend du vin qui soit blanc, léger et aqueux, mais âpre. Si on se propose de fortifier, on le boit rouge, un peu âpre. Quant aux personnes qui ne boivent du vin qu'avec peine, elles trouveront la préparation des boissons qui leur conviennent dans le Traité des remèdes. Les jours de médecine on donne, après la purgation, s'il y a de la fièvre, des crèmes de lentilles, de millet ou d'orge. On donne aussi un mélange d'orge et de millet, qui sont légers; l'épeautre est plus forte: le froment est le plus fort de tous. On fait une préparation de lentilles parfumées; on en donne un peu à la seconde prise de nourriture. C'est un aliment léger, très-agréable à l'estomac; on y met du sel, du miel, du cumin, de l'huile; on mêle aussi avec les len-

dejectionem exhibueris, tenuia et cocta magis dulcioraque dato, quam salsiora aut calidiora. Quæ vero ad robur et virium refectionem, crassiora, pinguiora, et moderate cocta. Potionibus autem utendum, si quidem alvum et vesicam subducere velis, vino dulci aut aqua mulsæ; sin vero adstringere, austero, albo, tenui, aquoso; sin roborare, austero, nigro. Qui vinum timide bibunt, iis potiones præparatæ et in medicamentorum tractatione scriptæ exhibendæ.

His, qui medicamentum biberunt, post purgationem exhibeto, febricitantibus quidem, aut lenticulam, aut milium tenue, aut ptisanæ cremorem. Ptisana autem danda quidem, et milium, quæ levia existunt; alicæ vero velut omnium valentissima, et farina, velut his valentior. Lenticula autem odorata paranda, et pauca secundo loco exhibenda, cum levis sit sorbitio, et ori ventriculi superiore parte grata. Admisceatur autem aut sal, aut mel, aut cuminum, aut oleum. Ad lenticulam vero aut pulegium herbam, aut aceti parum admisceto.

Febre vero carentibus panis puri medullam, jusculo intritam dato, aut mazam, aut piscis cocti et sale conditi frustulum, aut oviculæ tenerrimæ carnem, vel gallinæ, vel catuli, coctam. Et febricitantibus, aut betam, aut cucurbitam, aut blitum, et post cibum vinum generosum, vetus, album, quam dilutum maxime propinato. Quibus lavari non confert, eos vino et oleo calido inungito, et tertio quoque die detergeto.

Cum laborantis alvum cibis humectare velis, mazam et opsonia exhibeto, marinorum quidem piscium frustula cocta ex intrito, ovis quam tenerrimæ carnes, aut hædi, aut catelli, aut volucris coctas, et betam, vel blitum, vel rumicem, aut cucurbitam, si anni tempus tulerit; olera vero apium, et mentam et ocimum, et vinum mellitum, vetus, album, aquosum. Cum autem corpus exsiccare velis, panem exhibeto, et opsonia assa et sicca, eaque omnia calidiora, et carniū partes carnosas, pisces saxatiles, olera, rutam, aut thymum, aut origanum, vinum autem nigrum austerum. Opsonia vero sale et cumino condito, reliquis vero condimentis quam minimum utilior.

CAPUT XII. — Quomodo convalescentes reficiendi sint, et in morbis, quæ conferat, siccitas, aut humiditas, concilianda; ægris optata, si non noceant, exhibenda; paulatim victum adden-

tilles du pouliot et un peu de vinaigre. Quand on n'a point de fièvre, on mange de la mie de pain blanc trempée dans du bouillon, ou du gâteau, du poisson bouilli, ou de la viande rôtie, d'agneau, de volaille, de petits chiens. On donne encore, dans la fièvre, des bettes, de la courge, des blettes, faisant boire du vin blanc par-dessus, qui soit vieux et trempé d'eau.

41. (*Manière de suppléer aux bains.*) Quand on est incommodé des bains, on fait, chaque deux jours, des frictions d'huile et de vin chauds.

42. (*Comment on humecte où l'on dessèche au moyen du régime.*) Lorsque l'estomac ne peut digérer faute d'humidité, on donne du gâteau, du bouilli, des hachis de poisson bouilli, de la viande d'agneau, de chevreau, de petits chiens, de la volaille. S'il y a de la fièvre, on humecte avec des bettes, des blettes, de l'oseille, de la courge, si c'est la saison. On mange aussi des légumes avec de la menthe, de l'achie, du basilic; l'on boit du vin blanc vieux, mêlé et trempé d'eau. Quand on veut dessécher, on use de pain, de rôti, de choses qui toutes soient sèches et chaudes; de viandes dont la chair est dense, de poissons qui vivent dans les rochers. Les herbes qu'on emploie sont la rue, le thym, l'origan. On boit du vin rouge, âpre. Le rôti doit être assaisonné de sel et de cumin. On use peu d'autres épices. Lorsqu'il s'agit de rétablir les forces d'un convalescent, on lui donne les mêmes choses que dans le cas où il faut humecter le ventre; mais les viandes doivent être plus fortes que celles des animaux qui têtent. Au lieu de petits chiens, ce sera de la volaille et du lièvre. Au lieu de bouilli, on mangera quelquefois du rôti, du poisson grillé, le tout assaisonné de la manière la plus saine. Dans les maladies où il faut dessécher, l'on ne fait qu'un repas chaque vingt-quatre heures, et l'on ne prend ni de nourriture, ni de boisson, jusqu'à se remplir; l'on fait de l'exercice, des promenades, on supprime du sommeil. Quand on a besoin d'être humecté, on ne reste pas longuement sans manger; on prévient la faim et la soif; on fait peu d'exercice; on dort autant qu'on peut. L'on doit accorder aux malades les aliments, les mets, les boissons qu'ils désirent à moins qu'ils ne doivent manifestement augmenter le mal. Toutes les fois qu'on supprime de la nourriture, ou qu'on l'augmente, cela doit se faire peu à peu. Il ne faut point tenir à la nourriture liquide ceux qui peuvent soutenir les aliments solides; elle ferait qu'on ne pourrait ensuite les

dum, aut detrahendum esse; copiosos cibos conficientibus, sorbitiones non exhibendas; alimenta et medicamenta, quæ in arte sunt, discenda. Quis vicus imbecillis idoneus.

At cum ex morbo vires reficere volueris, alia quidem eadem, quæ dum alvum humectas, exhibeto. Sed lactantium loco carnes validiores, et catulinarum loco, volucrum et leporinas, et ex his assas quasdam tum carnes, tum pisces, et quam optime conditos.

Quibus morbis siccitas confert, semel die cibum capere conducit, et cibos ac potus pauciores, quam ut repleti queant, insumere, eosque laboribus et deambulatione conficere, et quam minimum dormire. At quibus humiditas confert, inedia non est ferenda, neque hi cibo aut potu indigere debent, neque laborare, et dormire, quantum volent.

Quoscumque cibos, aut opsonia, aut potiones, ægrotantes expetunt, ea suppetant, si nullum corpori nocumentum sit adfuturum.

Cum cibos aut potiones addere vel detrabere cœperis, paulatim et additiones et detractiones faciendæ.

Qui sufficientes cibos conficere queunt, iis sorbitiones ne exhibueris, cibum enim prohibent; iis vero, qui non possunt, dato. Si quid dare voles virum reficendarum gratia, alicam et ptisanam triticeam exhibeto. Hæ namque sorbitiones valentiores sunt; post cœnam autem exhibendæ.

Quæ potu exhibentur medicamenta, et ad vulnera adhibentur, ea perdiscenda, idque plurimi æstimandum. Neque enim hæc homines ex consilio, sed potius ex fortuna inveniunt, neque artifices magis, quam plebcii. Quæ vero in arte medica intelligentia discuntur, et inveniuntur, vel circa cibos, vel medicamenta, ab iis, qui nosse possunt, quæ in arte sunt, perdiscenda sunt, si quid perdiscere voles.

Imbecillis post sorbitiones cibum exhibeto, et vinum generosum superbibendum dato. Ante cibos, et potiones, et sorbitiones, et post hos, quicumque tandem tibi videbitur, et cibos et potus imbecillis offerendus, si ad corpus et animum attenderis. Sic enim plurimum juveris.

CAPUT XIII. — Unde conjiaciendæ sint jusque cibi facultates; quæ cibaria levia, et quæ gravia; quæ cibaria et potulenta ad sanitatem, et quæ ad corporis robur optima; quæ ructus aci-

digérer. On doit la réserver pour les cas où l'estomac ne supporte pas les solides. Alors, quand on veut fortifier, on fait prendre les purées d'épeautre ou de froment; ce sont les plus nourrissantes: on en fait prendre au souper.

42 bis. (De la manière d'acquérir les connaissances des remèdes les plus convenables.) Il faut connaître les effets des remèdes qui se donnent en boisson, et de divers vulnéraires qu'on fait prendre dans les cas des plaies: cette connaissance est très-importante; elle ne s'acquiert point par la force du génie; c'est le fruit de l'expérience. Les gens de l'art ne sont pas plus propres à y faire des découvertes que les particuliers. Tout ce qui dans la médecine fait l'objet des recherches et de l'observation, soit qu'il s'agisse de remèdes, ou de la nourriture, ou des boissons: il faut, si on veut le bien savoir, l'apprendre de tout le monde, parce que tout le monde peut en juger. Comme on voit qu'après la nourriture liquide, on passe utilement aux aliments solides, et qu'il est avantageux de boire un peu de bon vin par-dessus, vous jugerez de même de ce qu'il faut donner avant ou après la boisson, avant ou après la nourriture liquide, quand vous vous proposez d'augmenter les forces; si vous examinez bien quel est l'état du corps et celui de l'âme, à la suite des aliments et des boissons qu'on aura pris. C'est le meilleur moyen de découvrir ce qui est bon et quelles sont les diverses facultés des aliments. On les reconnaît à leurs effets manifestes. Ce qui excite des vents, qui occasionne des morsures à l'estomac, qui donne de la plénitude, des rapports, des tranchées, qui passe facilement ou qui ne passe point, se juge par des signes non équivoques. Il doit en être de même de toutes les autres qualités des aliments et des remèdes. Ils ont tous de quoi nuire et de quoi faire du bien; dans les uns, c'est seulement plus à découvert que dans d'autres.

45. (Concernant la préparation et la qualité des aliments, et les bonnes ou mauvaises digestions.) La préparation des mets pour les gens faibles doit être telle qu'ils ne leur donnent ni de vents, ni de rapports aigres, ni de tranchées, et que le ventre n'en devienne ni constipé, ni trop lâche. Voici ce qui en est: toutes les fois que le ventre est plus fort que les aliments, et qu'il les distribue dans le corps, ils ne donnent ni vents, ni tranchées. Quand le ventre n'est pas le plus fort, alors s'engendrent des vents, des tranchées et d'autres symptômes de cette espèce. Les boissons, les aliments, les mets sont dits légers, lorsque, pris en une

dos, quæ tormina, et quæ flatu con-
citant; quæ dejectiones, et quæ urinas
promoveant.

Quam ciborum quisque facultatem ha-
beat, ex his, qui manifestam facultatem
exhibent, conicere oportet. Qui vel fla-
tum, vel morsum, vel plenitudinem, vel
ructum excitant, vel tormina, vel per
alvum demittuntur, vel non demittuntur,
cumque hæc manifesto efficiant, ex his
etiam reliquos considerare oportet. Sin-
gula enim edulia, quæ juvent et noceant,
habent. Sed alia quidem, quæ efficiunt,
apertissime efficiunt, alia vero obscuri-
us.

Imbecillis cibaria et opsonia conficito
et exhibito, ex quibus neque flatu sit,
neque ructus acidus, neque tormina, et
quæ neque admodum per alvum demit-
tantur, neque admodum exsiccantur. Hæc
autem ad hunc modum contingunt. Quæ
quidem ventriculus superat, quæque cor-
pus recipit, ea neque flatum, neque tor-
mina excitant. At si ventriculus non su-
peret, ab his et flatu, et tormina, cete-
raque id genus contingunt.

Ex cibis, opsoniis, et potibus, levis-
simi sunt, qui modice aut paulo supra
modum in corpus ingesti, neque pleni-
tudinem, neque tormina, neque flatum,
neque horum quidquam excitant, et quum
celerrime concoquuntur, et concocti per
alvum demittuntur, et qui toto die, quo
ventrem subierint, nullam molestiam
exhibent, cumque longe ante ingesti
sint.

Graves vero sunt, qui modice aut infra
modum insumti, plenitudinem et labo-
rem exhibent, et quos neque quis perfi-
cere, neque edere, neque bibere potest,
sed qui laborem faciunt. Perdiu vero, si
quis eos aut biberit, aut comederit, sic
quoque laborem exhibent, neque pro ra-
tione per alvum secedunt.

Ad sanitatem optimi sunt, qui paucis-
simi ingesti, satis sunt, ut fami et siti
medelam asserant, et longo tempore in
corpus recepti, etiam pro ratione per
alvum secedunt. Ad robur autem com-
parandum optimi, qui plurimam et den-
sissimam carnem gignunt, sanguinem
crassiorum reddunt, et pro ingestorum
ratione per alvum secedunt, plurimoque
tempore in corpore continentur.

Pinguia, unguinosa, caseosa, melle et
sesamo condita, ructum acidum fere-
cient, et bilis sursum ac deorsum refu-
sionem, et tormina, et flatum, ac reple-
tionem. Idem etiam evenit, cum quis

quantité modérée, ou même un peu au-
delà, ils n'occasionnent ni plénitude, ni
vents, ni tranchées, ni rien de pareil;
lorsqu'on les digère vite; lorsqu'après
être digérés, ils sont rendus par les selles,
et que, durant les vingt-quatre heures
pendant lesquelles ils restent dans le
ventre, ils n'y excitent point de douleur,
et demeurent-ils même beaucoup plus
long-temps. On appelle pesants ceux qui,
pris en quantité médiocre, ou même en
quantité au-dessous du médiocre, don-
nent des pesanteurs et du travail; ceux
qu'on ne peut digérer, ceux qui ôtent
l'envie de manger ou de boire, ceux à
la suite desquels on ressent des douleurs,
ceux qui ne passent point par les selles
comme il faut. Les meilleurs pour la
santé sont ceux qui, pris en petite quan-
tité, apaisent suffisamment la faim et
la soif, qui restent long-temps dans le
corps, et dont les excréments sont rendus
comme il faut, quoique même ils séjournent
plus long-temps dans le corps. Les
huiles, les graisses, les diverses espèces
de fromage, les préparations au miel,
au sésame, donnent en général beau-
coup de rapports aigres, de la bile, des
tranchées, des vents, des plénitudes. On
éprouve les mêmes inconvénients quand
on mange ou qu'on boit au-delà de ce
que l'estomac digère habituellement. Si
vous ne donnez à des gens faibles qu'à
proportion de ce que le corps et la ma-
ladie en comportent, le corps le con-
sommera; il ne se trouvera ni vide ni
trop plein. Si vous faites quelque faute
dans l'à-propos, le corps en sera affaibli,
et la maladie augmentera. Quand les ali-
ments, les mets, les boissons, sont bien
distribués dans le corps, ils ne donnent
ni tranchées, ni vents, ni rapports aigres.
Après qu'ils sont arrivés dans le ventre,
le corps en attire tout ce qu'il y a de
fort; ce qui en reste se trouve donc né-
cessairement trop faible pour pouvoir
donner lieu dans le ventre à des vents, à
des tranchées et aux autres symptômes
de ce genre.

44. (*Concernant les boissons, et conti-
nuation du sujet précédent.*) Les vins doux,
les vins âpres, l'hydromel vieux, lâchent
le ventre; ils poussent surtout aux urines.
Ils sont nutritifs, et ils n'engendrent ni
vents, ni tranchées, ni plénitude.— Les
viandes trop longuement bouillies, ou
fortement rôties, ne sont point propres à
fortifier: celles qui ont bouilli comme il
faut ont la faculté laxative; celles qui
sont rôties à propos ont la propriété de
serrer. Les unes et les autres participent
médiocrement de cette faculté relative
aux selles, suivant que le degré de cœc-
tion est médiocre. Les moins cuites for-

plura comederit aut biberit, quam ventriculus concoquere queat.

Imbecillis quæcunque pro morbi et corporis ratione dederis, ea corpus absument, et neque indigum est, neque plenum. Sin vero in temporis occasione, aut postea erraveris, ad utrumque noxa consequitur.

Cibi, osonia, aut potus, quos corpus recipit, ex iis sere neque tormina, neque flatus, neque ructus acidus contingit. Ubi enim ventrem subierint, ex eo corpus, quod sibi accommodatum est, trahit, et quod relictum est, jam imbecillius esse, necesse est, ita, ut tormina, aut flatum, aut aliud quid ejusmodi in ventre excitare non possit. Vina dulcia et austera, et mellita vetera, ventrem subducunt, maximeque urinam movent, et nutriunt, et neque flatum, neque tormina, neque pleuritidem excitant.

Carnes excoctæ et assatæ, imbecilles quidem utraqûe ad robur firmandum. Ad alvi secessum excoctæ quidem accommodatæ, assæ vero tardiores. Quæ autem moderatam et coctionem et assationem habent, eæ et ad robur, et ad alvi secessionem moderate se habent. Crudiores vero ad robur quidem accommodatæ, ad secessum vero minime.

CAPUT XIV. — De usu cibi et potus salubri, et insalubri; de victu exsiccante, humectante, roborante, et reficiente; de cibis imbecillis et robustis, levibus, et gravibus; ac de differentiis panis, carniû, ac piscium.

Ex cibis ac potibus, qui corpori maxime conveniunt, et maxime sufficiunt, et ad nutritionem et ad sanitatem, ex his ipsis, cum quis non opportune, aut jûsto pluribus utatur, tum morbi, tum ex morbis mortes contingunt. Reliqui autem cibi ac potus, qui ejusmodi facultatem non habent, parum quidem juvant, etiamsi quis his opportune utatur, parum vero etiam nocent. Imbecilli autem in utramque partem vergunt, ut et boni aliquid, et mali faciant. At cibi et potus, qui hanc vim habent, hi sunt: panis, maza, carnes, pisces, vinum, et ex his quidem alii magis, alii minus.

Qui siccam victus rationem instituunt, his cum cibo potum ne exhibeto, sed longo post cibum intervallo. Et ad hunc quidem modum siccus humor ex cibis siccis proveniens corpus siccatur. Si vero una cum cibo bibat, alimentum humidius redditum corpus humidius facit.

Panis calidus, et carnes calidæ, si per

tinent davantage; elles ne passent pas aussi facilement. — Les boissons et les aliments les plus salubres, ceux qui sont les plus propres à la nourriture du corps et au maintien de la santé, peuvent engendrer des maladies qui finissent par la mort, quand on en use mal à propos ou avec excès. Les autres qui ne possèdent point ces qualités peuvent faire du bien, étant pris sobrement et à propos; mais la petite quantité même en peut aussi nuire quelquefois. Les aliments et les boissons qui n'ont pas de vertu bien décidée peuvent et faire du mal et faire du bien. De ce nombre sont le pain, le gâteau, la viande, le poisson, le vin. Encore les uns ont-ils des vertus que les autres n'ont point.

45. (*Régime desséchant.*) Quand on veut suivre un régime qui dessèche, on ne doit point boire durant le repas, mais long-temps après. Par ce moyen, le suc des aliments desséchants conserve sa qualité dans la nutrition. Si l'on boit en mangeant, on humecte le corps par une nourriture qui est trop abreuvée. Le pain chaud, les viandes mangées chaudes dessèchent. Si on boit en les mangeant ou d'abord après, et s'il y des sauces, elles ne dessèchent point.

46. (*Effets de quelques espèces de pain de gâteaux.*) Le pain fait avec la fleur de la farine de froment est plus propre à rétablir les forces des convalescents que celui où il entre du son, que le pain bis dont la farine n'a pas été tamisée. La farine d'orge dépouillé de son écorce au pilon est plus fortifiante que celle dont l'orge a perdu son écorce en le faisant trerper; la nouvelle est plus fortifiante aussi que la vieille: les gâteaux qu'on en fait sont plus fortifiants quand la pâte est levée que lorsqu'elle ne l'est point.

47. (*Du vin tiré au clair.*) Le vin qu'on tire au clair, qu'on passe à la chausse, qu'on met à rafraîchir, devient plus léger et perd de sa force.

48. (*Du rôti, du bouilli, du salé et du mariné.*) On rend les chairs bouillies plus faibles en les faisant bouillir plus de temps: le rôti est moins fortifiant quand il est plus cuit. Les viandes gardées au vinaigre et au sel sont moins fortifiantes que quand elles sont fraîches.

49. (*Des effets des aliments légers, et des aliments forts.*) Les aliments légers et peu nourrissants n'incommodent ni l'estomac, ni le corps; parce qu'ils ne font point de gonflements en s'échauffant, ils passent sans peine, et après qu'ils sont digérés, les excréments s'en rendent bientôt: mais leurs sucs sont de petite efficacité pour le corps, ils n'en favorisent point l'accroissement, ni ne lui

se edantur, siccant. Quod si cum humore aut confestim a cibo insuper potum exhibueris, non siccant. Panis purus ex farinis ad robur et virium refectionem magis confert, quam qui non est incerniculo perpuratus, et recens, quam hesternus, et ex farinis recentibus, quam ex vetustissimis. Polenta ex hordeo decorticato, et circum affusa aqua resperso, valentior est, quam ex macerato, et recens, quam vetustior, et maza longe ante subacta validior est, quam non longe ante subacta. Vinum diffusum, et refrigeratum, ac percolatum, tenuius redditur, et imbecillius. Carnes coactæ, percoctæ quidem, imbecilliores sunt, et leviores, assæ vero, si exassatæ fuerint, et veteres sale et aceto conditæ, recentibus imbecilliores sunt, et leviores.

Imbecilles cibi et leves neque ventriculum quidem, neque corpus molestia afficiunt, quia calefacti non intumescunt, neque implent, sed cito emolliuntur, et cocti per alvum secedunt. Humor autem ab ipsis corpori debilis provenit, neque auget, neque vires effatu dignas exhibet. Valentiores autem cibi, cum ventriculum subierint, tum intumescunt, tum plenitudinem excitant, et tardius quidem concoquantur, neque per alvum secedunt, humor autem, ab ipsis valentior et incorruptus proveniens, robur multum corpori et incrementum præbet.

Carnes corpori levissimæ, catulinæ, volucrum, et leporinæ coctæ, graves vero bubulæ, et porcinae moderatiores, coctæ autem, et assæ ad flatum accommodatæ. Bene valentibus et imbecillis, ovillæ. Suillæ vero et ad bonam quidem corporis habitudinem et robur laborantibus et exercitatis bene conveniunt, imbecillis vero et privatis valentiores. Et ferinæ cicuralis leviores sunt, quoniam non similes fructus edunt. Pecorum autem carnes differunt, et eorum, quæ fruges edunt, et eorum, quæ non edunt. Neque fruges idem in omnibus faciunt, sed quædam densam et robustam victimæ carnem reddunt, quædam vero, tum raram, tum humidam et imbecillam.

Ut omnia comprehendam, pisces et cocti, ipsique per se et cum ceteris cibis sumti, leve sunt edulium. Ipsi vero inter se sic differunt. Et lacustres quidem, et pingues, et fluviatiles graviiores sunt. Littorales vero marini leviores, percoc-tique assatis leviores.

Ex his cibis cum aliquem reficere volles, valentes dato; leves vero, cum gracilem et tenuem reddere opus sit.

donnent de forces. Les aliments forts se gonflent dans le ventre, ils y font de la plénitude: la digestion en est plus lente. Leur suc, lorsqu'il est pur, est plus fort, il donne au corps de l'accroissement et de la vigueur.

50. (*Des effets de diverses espèces de viandes.*) La viande la plus légère est celle des chiens, de la volaille, de lièvre bouillie. Le bœuf est pesant. Le cochon est entre deux; mais il est venteux, soit bouilli, soit rôti. Le mouton est bon pour les tempéraments faibles, et pour les vigoureux. Le cochon s'emploie avantagement pour les gens bien portants, vigoureux, qui prennent de la peine, qui font beaucoup d'exercice. Il est trop fort pour les gens faibles, pour ceux qui mènent une vie peu laborieuse. La vénerie est plus légère que la viande des animaux domestiques, parce que ceux-ci et le gibier usent de manière de vivre fort différentes. La chair des troupeaux diffère suivant les plantes dont ils vivent. On le voit dans les victimes, les chairs en sont, les unes fortes et denses, les autres molles, poreuses, abreuvées.

51. (*Des poissons.*) J'ajouterai, pour ne rien omettre, que les poissons bouillis ou grillés donnent une nourriture légère, soit qu'on les mange seuls, ou avec autre chose; il y a cependant entre eux quelques différences. Les poissons d'étang, ceux mêmes parmi les poissons de rivière qui sont gras, sont moins légers. Ceux de mer sont plus légers, notamment ceux qui vivent près des rivages. Quand ils ont bien bouilli, ils le sont plus que lorsqu'ils sont cuits sur le gril ou à la broche. On les donne de cette première manière, lorsqu'on veut fortifier. L'on emploie les plus légers lorsqu'il s'agit d'amaigrir et d'atténuer le corps.

52. (*Des bains chauds.*) Le bain chaud, s'il l'est modérément, assouplit le corps, et lui donne de l'accroissement. Quand il l'est trop, il humecte les parties sèches, mais il dessèche celles qui sont humides: en humectant les parties sèches, il affaiblit et il cause des défaillances; en desséchant les parties humides, il produit de la sécheresse, de la soif.

53. (*De divers végétaux.*) Parmi les herbes potagères, l'ail, ou bouilli, ou cuit à la braise, est diurétique, laxatif, emménagogue. Les oignons sont diurétiques; leur suc est agaçant et laxatif. On s'en sert utilement, mais non pour les tempéraments faibles. L'ache (1) est diu-

(1) L'ache, σέλινον que j'ai constam-

CAPUT XV. — De balnei usu, et quorundam olerum facultatibus, calidis, frigidis, humidis, siccis; de urinas, dejectiones, et menstrua cientibus; de adstringentibus, stomachicis, reficientibus, et attenuantibus.

Balneum calidum, moderatum quidem corpus emollit et auget, quod vero tempestivum modum excedit, siccas quidem corporis partes madefacit, humidās autem resiccat. Et sicca quidem humectata imbecillitate et animi deliquium inducunt; humidæ vero exsiccata, siccitatem et sitim.

Ex oleribus allia, cocta et assata, et urinam promovent, et per alvum secedunt, et ad menstrua muliebria conferunt. Cepæ, ad urinam accommodata, succus enim acrimoniam quandam excitat, adeo, ut per alvum demittatur. Quibus sic utitor, ut ne tamen imbecillitas exhibeas. Apium, et coctum, et crudum, urinam cient, ac palustre magis, quam sativum, quod etiam facultatem habet majorem. Coriandrum, tum coctum, tum crudum, ori ventriculi gratum est, et alvum movet. Ocimum humidum et frigidum est, orique ventriculi gratum. Porra cocta quidem urinam et alvum movent, cruda vero incendium et inflammationem excitant. Malum punicum vires reficit, et pituitosum est, et cum nucleo quidem alvum firmat, citra nucleum vero movet.

Cibi calidi, sicci quidem sistunt, quod enim in ventre est, humidum, resiccant, humidī vero et caliditate madefacientes subducunt. Acerba corpus siccant et cogunt, vimque sistendi habent. Acida extenuant et morsum faciunt. Salsa alvum et urinam cient. Pinguia et unguinosa, ac dulcia, humiditatem quidem ac pituitam excitant.

Vires reficiunt cucurbita, beta, bilitum, et rumex, et humiditate alvum dejiunt. Brassica vero acrimoniam quandam habet, qua alvum movet, simulque boni succi est. Caseus et sesama, et uva passa, vires reficiunt et pituitosa sunt.

Vina dulcia et mellis colorem referentia, utraque et vires reficiunt, et urinas cient, et pituitosa sunt. Austera vero ad robur et siccitatem accommodata. Urinam vero provocant etiam austera vestusta, alba et tenuia. Oleum, et quæ oleosa, vires reficiunt, et pituitosa sunt.

Ex oleribus coctis per alvum secedunt, quæ natura sunt humidissima, aut acerrima, aut caliditatem habent. Danda au-

rétique tant crue que cuite : l'aquatique l'est plus que celle qu'on cultive ; elle a plus d'efficacité. La coriandre cuite et crue est cardiaque et laxative. Le basilic humecte, rafraîchit, est cardiaque. Les porreaux cuits sont diurétiques et laxatifs : crus, ils sont chauds et pituitieux. Les grenades restaurent, et sont pituiteuses : si l'on avale les pepins, ils serrent ; le suc sans pepins lâche le ventre.

54. (*Effets des aliments chauds, des astringents, des choses grasses.*) Les aliments pris chauds, s'ils sont secs, serrent le ventre ; s'ils sont humides ; leur humidité jointe à la chaleur les rend laxatifs. Les astringents dessèchent le corps, et en condensent les chairs ; ils serrent le ventre, et ils font couler les urines. Les choses grasses, onctueuses, douces, donnent des humeurs et de la pituite.

55. (*Autres généralités sur quelques aliments et boissons.*) La courge est analeptique ; les blettes aussi, et les bettes et l'oseille. Elles sont encore laxatives, à raison de leur humidité. Le chou a quelque chose d'agaçant ; il est laxatif, et son jus est sain. Le fromage, le sésame, les raisins secs, sont analeptiques et laxatifs. Le vin doux et le vin miellé sont analeptiques, diurétiques, pituitieux, les vins âpres ont la propriété de fortifier et de sécher. Le vin âpre, vieux, est diurétique, quand il est blanc et bien dépouillé. L'huile et tous les huileux sont analeptiques et pituitieux. Tous les légumes cuits, qui de leur nature sont très-humides, qui ont quelque âpreté, ou de la chaleur, sont laxatifs. Pour les faire pousser par les selles, il faut les manger chauds, et bien macérés. Les concombres, les melons sont diurétiques, laxatifs et légers. Il y en a une espèce qui est froide, et qui apaise la soif ; ils sont très-peu nourrissants, point mal sains ou très-peu. Le miel mêlé avec les autres aliments, nourrit et donne une bonne couleur ; pris seul, il amaigrit plus qu'il ne nourrit, parce qu'il pousse fortement par les selles et par les urines : or, tous les diurétiques prennent vite de la chaleur dans le ventre ; et devenus chauds, ils fondent et amaigrissent le corps ; voilà pourquoi ils poussent facilement par les selles ; mais les aliments qui resserrent prennent en s'échauffant une chaleur desséchante, qui condense, de manière

ment traduit par l'ache, et que je traduis encore de même, me paraît ici pouvoir être le persil (voy. la note mise au n° 19, du second livre du Traité du régime).

tem hæc , ut ad secessum conferant, tepidiora et coctione maxime emollita. Cucumis pepo et urinum et alvum movet, ac levis est. Alter autem pepo refrigerationem quandam inducit, et sitim sedat. Ab horum neutro nutritio non nisi tenuis quædam procedit, sed neque malum aliquod effatu dignum ab horum neutro.

Mel, cum cæteris sumtum, et nutrit, et coloris bonitatem facit, per se autem magis attenuat, quam vires reficit. Nam et per urinas fertur, et supra modum expurgatur.

Quæ urinam, movent calefacta in ventre cito calefiunt, et calefacta marcescunt et contabescunt, ideoque celerem habent per alvum dejectionem.

Cibi ventrem morantes, et calefiunt, citoque calefacti resiccantur, et in se coeunt, ideoque circumcirca obdurati per alvum minime secedunt.

Quæ per alvum secedunt, succi plena sunt, et natura calida; quæ vero urinam cient, sicca et frigida.

CAPUT XVI. — De frumenti et vini differentiis; de cibis robustis ac imbecillis; in morbis consuetum panem exhibendum; vomitum a cibo aut potu uberiore conferre; poma et nuces post cibum obesse. Quod vinum nocumenta a cibo et potu illata emendet; cur alvum perturbet, sistatur, deiciat. Quæ cibaria imbecilla. Quando cibi sint febre laborantes; quando vinum et mel sint optima; sanorum victum ægris valentior esse.

Fruentum et vinum suapte natura, tum robore et imbecillitate, tum levitate et gravitate inter se differunt. Differt etiam locus a loco, ex quo ista proveniunt, aquisne irrigetur, an aquis careat, et soline sit probe expositus, an multum opacus, et bonus, an malus, ita, ut hæc omnia ad singulorum ciborum, tum robur, tum imbecillitatem conferre videantur.

Qui sanitatis tempore panem edere consueverunt, his etiam per morbos dandus est. Cum quis cibos aut potiones plures solito sumserit, nisi, ut solet, perfererit, statim vomitione rejicere optimum.

Fructus autumnales et arborei ideo post cibum, et bene valent, et debili, plus molestiæ exhibent, quod ejus quidem, qui cibum sumsit, corpus, ad ipsius humores trahit; sin vero jejunos comederit, plures. Cibi, qui aut flatum, aut

qu'ils durcissent, et ne passent pas vite par les selles. Ceux qui lâchent le ventre sont juteux et d'une nature chaude. Les diurétiques sont secs et froids.

56. (*La nature du sol influe sur la qualité des aliments, et des boissons, qui en proviennent.*) Les aliments et les vins sont plus ou moins forts, plus ou moins légers, à raison du lieu dont ils proviennent, suivant qu'il est sec et humide, bien exposé au soleil ou ombragé, suivant encore que la terre en est bonne ou mauvaise. Tout cela concourt à augmenter ou diminuer leurs qualités.

57. (*Continuation de généralités sur le régime, avec des conseils sur les moyens de prévenir les suites des fautes qui y ont été commises.*) Ceux qui sont accoutumés à manger en santé du pain doivent en manger dans la maladie.

58. Quand on a mangé ou bu plus qu'à l'ordinaire, si la digestion ne se fait pas comme de coutume, il faut vomir aussitôt.

59. Les fruits, tant des plantes que des arbres, qu'on prend après le repas, incommode (1) les gens qui ont bonne santé, tout comme ceux d'un tempérament faible, parce que le corps en prend l'eau qui y est contenue en grande quantité; ils sont encore moins sains quand on les mange à jeun. Lorsque les aliments donnent des vents, de la chaleur, des picotements, de la plénitude, des tranchées, on s'en délivre en buvant du vin par-dessus. Le corps, réchauffé par le vin, détruit, au moyen de la chaleur, ce qui l'incommode dans les aliments.

60. Souvent les aliments, les boissons et autres choses parcellées mettent du trouble dans le ventre; quelquefois il en est constipé; d'autrefois il se vide plus qu'il ne faut. En voici la raison. D'abord les aliments se corrompent dans le ventre, quand il se trouve trop humide ou trop sec en les recevant; et aussi quand il éprouve de grands changements du froid au chaud, ou du chaud au froid. Il en résulte donc nécessairement que le ventre devient ou trop lâche ou trop serré.

(1) Beaucoup de médecins pensent sur l'usage des fruits tout autrement que l'auteur de ce Traité.

ardorem, aut morsum, aut repletionem excitant, aut tormina, ab ejusmodi liberat vinum merum superbibitum. Corpus enim vino calefactum calore eximit ea, quæ a cibus et potibus, ac similibus insunt. Interdum quidem alvus perturbatur; interdum vero sistitur; interdum etiam pro ratione dejectit. Cum autem hæc ita se habeant, primum quidem cum alvus humidior, cumque siccior cibum susceperit, hunc corrumpit; deinde cum mutatio contigerit, sive ex frigore ad caliditatem, sive ex caliditate ad frigus, idem corrumpit, adeo, ut alvum ab iisdem cibus propter hæc ipsa molliorem et duriorum fieri, necesse sit.

Ex cibus et potibus, et opsoniis, pane excepto et maza, et carnibus, et piscibus, et vino, et aqua, reliqua omnia ad incrementum, et robur, et ad sanitatem parva et imbecilla auxilia conferunt. Parva etiam et imbecilla ab his mala contingunt.

Quoscumque febres non continenter detinent, sed intermittentes invadunt, his post accessionem cibi exhibendi, conjectura facta, ne quando a recenti cibo, sed jam concoctis cibus febris ingruat.

Vinum et mel optima hominibus censentur, si pro natura et sanis, et debilibus tempestive et moderate exhibeantur. Et bona quidem per sese, et ceteris admixta, tum alia, tum quæcumque effatu dignam utilitatem exhibent.

Quæ sanis conferunt, ægrotis exhibita valentiora sunt, eaque vi ipsorum detracta exhibenda, alioqui ea corpus non fert, sed magis nocent quam juvant.

61. Tout ce qu'on prend en aliments, mets, boissons, à la réserve du pain, du gâteau, de la viande, du poisson, du vin et de l'eau, est d'une mince utilité pour la nourriture, et pour le maintien de la santé; les maux aussi qui peuvent en résulter ne sauraient être grands qu'à raison des excès.

62. (*Règle du régime dans le cas des fièvres intermittentes.*) Dans les fièvres intermittentes, on peut donner à manger, pourvu qu'on observe les époques de l'accès, afin de ne pas manger auparavant, mais à un temps où la digestion puisse être faite, quand l'accès arrivera

63. (*Observations générales sur le vin et sur le miel.*) Le vin et le miel sont regardés comme très-salutaires, lorsqu'on en use à propos, d'une manière modérée et analogue à son tempérament, tant en santé qu'en maladie. Ils sont bons par eux-mêmes; on les mêle utilement avec les autres choses saines.

64. (*Modifications nécessaires dans le régime, à raison de l'état de maladie.*) Ce qui est bon dans la santé est trop fort lors de la maladie. Il faut alors en retrancher de la force, au lieu d'en faire l'usage ordinaire; à moins de quoi, le corps ne le supporte point, et il en reçoit du mal au lieu du bien.

PRÆFATIO.

Liber hic ab Erotiano non dictus, a Galeno variis sub titulis (1), sed sub Hippocratis nomine, citatus, aperte ab hoc non confectus est, sed e schola Cnidia prodiit, ut cum Foesio (2), Schulze (3), Hallerus (4), Grunerus (5), Grimmus (6), omnesque recentiores critici agnoverunt. Non solum enim morborum genera, sed etiam curandi methodus, ex mente scholæ dictæ traduntur, cujus præcepta simul ex eo præclare dignosci possunt.

ARGUMENTUM LIBRI.

Internos partium morbos docet, asperæ arteriæ, v. seruum, cordis, pulmonis, dorsi, pectoris, lateris, spinalis medullæ, renum, venarum dextri et sinistri lateris, abdominis, intestinorum, articulorum, cutis, et universi corporis; eorumque causas, signa, et curationem.

CAPUT 1. — De asperæ arteriæ ulceratæ aut sanciatæ, vel alicujus vasorum pulmonis rupti causis, signis, prædictione, curatione, et convalescentis præcautione.

Pulmonis arteria si exulcerata, aut quædam ex tenuibus venulis, quæ in pulmonem dependent, rupta fuerit, aut fistulæ per pulmonem distentæ, et inter se confringantur, et sanguine compleantur (his vero de causis præcipue deluluntur et perrumpuntur, vehementi exer-

Le Traité précédent est un morceau d'hygiène précieux. Celui-ci, le troisième de la section cinquième de Foës, et qui ressemble en beaucoup de choses aux trois derniers livres du *Traité des maladies*, va nous présenter des descriptions pathologiques avec la thérapeutique de diverses maladies, dans lesquelles on désirerait plus de précision. On y trouvera les détails de plusieurs procédés curatifs, qui pourraient être employés utilement aujourd'hui.

1. (*Affection de la poitrine, par quelque cause violente.*) Si la trachée-artère est blessée, ou quelqu'une des petites veines qui ont leurs orifices au poulmon, ou si les bronches trop tendues se déchirent, de manière qu'il se verse du sang de l'une dans l'autre, comme il arrive quand elles sont tiraillées et rompues pour avoir pris une grande fatigue, pour avoir trop couru, ou à raison de quelque chute, ou à la suite de coups reçus, d'efforts, de vomissements, ou d'une violente fièvre; voici ce qui arrive: l'on a d'abord une toux sèche; quelque temps après on rend des crachats salés, sanguinolents, quelquefois du sang pur. Si le mal ne va pas plus loin, c'est bon. Dans le cas contraire, bientôt on crache plus de sang: certaines fois le gosier se remplit de sang, sans qu'on s'en doute, et on en rend fréquemment de petits grumeaux, qui ont une mauvaise odeur. Il semble qu'on ait comme du duvet, qui fait un embarras dans le gosier. Les frissons et la fièvre se manifestent. Ils sont plus forts dans le commencement de la maladie; ensuite ils s'adoucissent, et ils reviennent par temps. On sent quelquefois des douleurs au haut du devant de la poitrine, au dos, aux côtés. Quand le crachement de sang discontinue, on rend beaucoup de salive épaisse. Tels sont les symptômes jusqu'au quatorzième jour. Ensuite, si la maladie ne s'arrête point, la toux arrache de la trachée des espèces de petites peaux qu'on rend avec le crachat, semblables aux pellicules des phlyctènes. La douleur se fixe au haut du devant de la poitrine, ou au dos, ou aux côtés. Les hyPOCHONDRES sont sensibles, quand on les touche, comme si on y avait une plaie.

(1) In comm. in libr. 6. aph. 27. eum τὸν μείζονα περιπαθῶν, in glossario τὸν δευτέρου περινοσῶν τὸν μείζονα, et περιεμπύων vocat. (2) In not. ad hunc libr. in ed. Hipp. (3) In hist. med. per. 1. sect. 5. cap. 4. §. 28. (4) In bibl. med. pract. T. 1. p. 74. et art. med. princ. T. 2. p. 401. (5) L. c. p. 160. (6) L. c. p. 607.

citatione, cursu, casu, per plagas, per violentos vomitus et febres), hæc quidem primum contingunt.

Tussis sicca detinet, deinde non multo post sputum subruentum, interdum vero purum æger expuit. Quod si hoc quidem modo morbus desinat, bene habet; sin minus procedente tempore, copiosior sanguis, interdum quidem purus, quandoque etiam aliquantum putridus procedit. Plerumque vero fauces etiam latenter sanguine complentur, deinde sanguinis grumos paulatim et subinde velut ebullientes ægri rejiciunt. Quandoque vero etiam ab his gravis odor oritur, et fauces interdum tenui quadam lanugine implentur. Et rigor ac febris circa quidem morbi initia vehemens, eo vero progressu leviorprehendit, subindeque corripit. Dolor etiam quandoque in pectoribus, dorso et lateribus urget. Cum sanguinem spuere æger desierit, sputum copiosum liquidum, interdum etiam viscidum expuit. Atque hoc modo afficitur, donec dies quatuordecim præterierint. Post hos vero nisi morbus sedetur, squamulas, quales ex pustulis, ab arteria revulsas, tussiendo rejicit, et dolor in pectus, dorsum et latus irruit, præcordiaque ad contactum, tanquam ab ulcere, dolent.

Cum sic se habeat, huic morbo, quam maxime quies interna conducit. Si quid enim laborarit, tum dolor vehementior, tum tussis magis, quam antea, urget, rigorque ac febris magis detinent. Cumque ægre sternutaverit, dolor acutus adoritur, doletque etiam in lecto, quum circumvertitur. Huic cibos quidem eosdem, quos suppurato, sed hos non multos, offerre oportet. Opsoniis vero his utatur: piscibus quidem squatina, aut pagro, aut galæo magno albo, aut aliis similibus, omnibus cum rhoe et origano conditis. Galli autem carnem assam sine sale edat, aut capræ coctam, vinoque utatur austero, quam vetustissimo et suavissimo, nigro, deambulationibus autem moderatis, præterquam quod hæc, dum febris non detinet, fieri debent. Quod si febris detinet, sorbitione farinæ aut milii utatur. Si vero cibi exhibeantur, pauci porrigantur, et opsonia per alvum secedentia. Sed si medicamento tibi utendum esse videatur, eum grano Cnidio, aut tithymalide aliquantulum purgato, et post purgationem farinæ coctæ pinguis acetabulum exsorbendum dato; deinde quam maxime vires reficito, quo minimum gracilis evadat. Gracilem enim esse

Dans cet état, il faut maintenir l'intérieur du corps en un grand repos. S'il prenait de la fatigue, la toux en deviendrait plus forte, les frissons et la fièvre augmenteraient. L'éternement surtout est fort douloureux. On souffre aussi, quand on se retourne dans le lit. La nourriture doit être ici la même que dans les suppurations internes. Il faut manger peu. L'on use de poissons, tels que l'ange, le pagre, le grand émisole blanc, et autres pareils, préparés à la grenade et à l'origan; de la chair de poulet rôti sans sel, ou de chèvre bouillie. On boit de bon vin vieux, qui soit âpre. Il faut faire des promenades modérées, dans les temps où la fièvre donne du répit. Quand elle est continue, on prend des crèmes d'orge ou de millet. Si l'on mange des aliments solides, c'est en petite quantité: on les choisit même qui soient laxatifs. Dans les cas où vous croirez devoir purger, employez les grains de Gnide (1) ou le tithymale; et donnez, après la purgation, environ une livre de crème de farine d'orge grasse. Il faut tenir le malade bien nourri, pour empêcher le corps de s'exténuer. Cette maladie ne demande pas une diète légère. On fait, dans le commencement, de petites promenades qui ne fatiguent point. On y joint des fumigations de temps à autre. Les jours des fumigations, le malade doit n'avoir pris qu'environ une livre de crème faite avec la farine d'orge, par-dessus laquelle il boira de l'eau cuite; le lendemain, il mange un peu moins que de coutume, et il boit un peu de vin rouge doux astringent. Du reste, on mange deux ou trois fois par jour dans cette maladie. On tient cette conduite pendant tout le temps qu'il n'y a point de cours de ventre. Tandis qu'il y a envie de manger, et que l'estomac se trouve fatigué de ce qu'on prend; si l'on se prive d'aliments pendant un temps, et qu'on en prenne ensuite trop, la fièvre s'enflamme: il faut donc avoir l'attention de prendre la nourriture à plusieurs reprises. Quand on en donne beaucoup tout à la fois, et qu'elle incommode, les promenades ne peuvent point rafraîchir les entrailles, qui se trouvent surchargées d'aliments; et le feu de la fièvre en devient fort,

(1) Grains de Gnide. On croit communément que les grains de Gnide sont le fruit du *Chaméléa tricoctos*, qui est un violent purgatif. J'ai déjà observé *supra*, *Traité des maladies*, liv. II, n° 46, qu'il pourrait ne pas s'agir d'un remède aussi actif, dans tous les cas où ces grains sont prescrits.

ad hunc morbum minime confert. Deambulationes paucæ primum faciendæ, ne lassitudo invadat. Fomentum autem subinde adhibendum, quaque die exhibebitur, sine cibo is permaneat, nisi, quod farinæ coctæ acetabulum exsorbeat, aquam vero bibat. Postero die minus, quam pro consuetudine, comedat, vinumque nigrum, suave, austerum, paucum bibat. De reliquo, bis aut ter die cibos exhibeto, sicque ei sensim exhibeto, donec ventriculum ad pristinum habitum revocaris. Per febres enim et inedia, si quidem os expetit, ventriculus vero recipere nolit, si confertim recipiat, inflammatur. Verum paulatim exhibere oportet. Quod si confertim dederis, parumque laborarit, ventriculus deambulationibus minime perfrigeratur, densatis nimirum sensim cibariis, ideoque febris accedere solet. Et per hyemem quidem minus, per æstatem vero magis delinquit. Huic quam maxime vires reficere convenit, ut maxime crassus evadat, et deambulationibus modicis luctaque minus solito utatur. Primum parum laboret, deinde paulo plus, nunquam vero multum. Quæ si fecerit, citissime convalescet. Quod si ex vehementi labore gracilis evadat, de eo remittat et quietem agat.

Hic ubi convalescit, ad ventum ne celeriter currat, neque equum, neque currum conscendat. Vitet autem clamorem et excandescantiam. Periculum enim est, ne redeat morbus. Verum hæc omnia vitanda sunt. At si cibum refugiat, orbium tostum, cortice repurgato, deinde tribus diebus aqua maceratum, quotidie alia affusa, aquam diffundito. Postea quarto die excolatum et resicatum, mox tenuissime mollitum, per incerniculum cribrato. Et lini semen tostum, sesamumque etiam tostum, levissime tundito polentamque insulsam, puram, tenuem admisceto. Sit autem orobi et polentæ utriusque æqualis portio, sesami vero tertia pars, et lini partis unius dimidium. Quæ caprino lacte cocta, quam liquidissima æger sorbeat. Post hæc autem in prandium cibos puros, et ex opsoniis valentiora ei exhibeto, et vinum idem bibat. Centaurii etiam radices, vino intritas, ad ejusmodi ruptiones facientes, ei exhibeto. Dracontii etiam radices, vino intritas dato, et bechii radicem, cum melle, et dracontium derasum delingendum. At si, quod in lacte decoctum est, se sorbere posse, neget, lac bubulum quam plurimum, aquæ mulsæ tertia parte admixta, bibat, sicque citissime convalescet.

moins à la vérité, pendant l'hiver : les fautes de ce genre sont de plus grande conséquence dans l'été. On doit donc mettre la plus grande attention à nourrir ces malades convenablement, de la manière que j'ai déjà dite; leur prescrire des promenades modérées, interdire la lutte, ordonner peu d'exercices dans le commencement, les augmenter ensuite, mais ne les pousser jamais bien loin. En suivant cette conduite, on pourra bientôt guérir. Si les fatigues amaigrissent, il faut les supprimer, et garder le repos. Dans la convalescence, on doit se préserver des courses contre le vent, même à cheval ou en voiture; se garder aussi de crier, de se mettre en colère. Il serait dangereux de retomber dans la maladie. Il faut être en garde contre tout ce qui peut occasionner une rechute. Si le malade ne peut point manger, on a des orobes bien mondées, qu'on dépouille de la peau en les faisant griller; on les met en poudre fine, qu'on fait tremper dans l'eau pendant trois fois vingt-quatre heures, la changeant tous les jours : le quatrième on coule, et l'on fait sécher le marc qu'on écrase, et qu'on passe au tamis. On met aussi en poudre de la graine de lin et de sésame, après les avoir torréfiées : on y mêle de la fine farine d'orge, sans sel. L'on prend de cette poudre d'orobes et de farine de froment, parties égales; un tiers de sésame, et moitié moins de poudre de graine de lin. On fait de ce mélange des crèmes claires pour l'usage du malade. Ensuite on lui fait prendre à diner de bons aliments rôtis, des meilleurs, et du vin par-dessus. On donne aussi du vin, dans lequel on a fait infuser des racines qui s'emploient contre les déchirures des vaisseaux pulmonaires, comme la racine de centaurée ou de serpentinaire, qu'on racle sur le vin pour le charger de la poudre. On fait sucer du tussilage imprégné de miel et de poudre de vipérine. Quand le malade ne peut manger les choses cuites au lait, on lui fait boire abondamment du lait de vache, coupé avec un tiers d'hydromel. On parvient par ce moyen à la guérison. Mais cette maladie est difficile à traiter. Elle demande beaucoup de soin. Après que le malade est guéri, s'il ne s'observe pas beaucoup lui-même, il retombe dans le même état : et la plupart alors en périssent. Quand l'on guérit, ceci suffira ; mais si on ne guérit point, malgré l'usage du lait et de la bonne nourriture, on se détermine à appliquer le feu à la poitrine ou au dos. Si l'on rencontre le mal, il y a espoir de guérison (1).

(1) Si l'on rencontre le mal, etc. On re-

Hic autem morbus, cum sit difficilis, multa curatione indiget. Cum enim quis curatus et sanus factus fuerit, nisi sui curam habuerit, plerisque revertens morbus interitus causam attulit. Qui siquidem hac curatione sanatus fuit, satis est; sin minus, ubi cum lacte cras-siorem reddideris, in pectore et dorso inurito. Si enim ustio bene successerit, morbum evadendi spes est.

CAPUT II. — De arteriæ aut venæ pulmo-nis divulsione, ejusque symptomatibus et curatione.

At vero, si arteria aut vena aliqua ex his, quæ ad pulmonem tendunt, divel-latur, hæc contingunt.

Per morbi quidem exordia tussis acuta, rigor et febris detinent, et sputum tum copiosum, tum album ac spumosum, in-terdumque subcruentum æger expuit, dolorque caput et cervicem occupat.

Hic morbus priore est vehementior. Ac decem quidem primis diebus hæc ei contingunt; deinde plerique undecimo die pus crassum per vim expuunt. Die vero decimo quarto puriora æger expuit, si ex eo evasurus est, et dolor minus affli-git, brevique sanus evadit. Quod si diu-urnus morbus faturus est, et multo plus puris æger expuit, et reliquus dolor in corpore longe major est, et calores, quam antea, leviores detinent.

Hunc si per initia curandum suscepe-ris, scammoniæ succo, si febre careat, per inferiora aliquantulum purgato. Post purgationem vero eadem, quæ prius, exhibeantur, et reliqua eadem quieto quam maxime corpore assumantur, et molliter æger dormiat. Et hæc quidem decem primis diebus faciat.

CAPUT III. — De pectoris suppurato, et pulmone rupto.

Quod si purulentus exstiterit, eadem etiam, quæ prius, faciat. Sin vero sanus evaserit, his cibis et potibus abstineat, acidis, acribus, salsis et pinguibus. La-bore etiam vehementiore, et iisdem, qui-bus prius, abstineat. Quæ si fecerit, citissime hoc morbo liberabitur. Sin vero eorum aliquid non fecerit, pericu-lum est, ne morbus revertatur, et pejor detineat. Plerique enim, rupto pulmone, ad mortem usque perseverant.

Hunc nisi quis confestim curet, pos-tea, ubi morbus reversionem fecerit, non

2. (*Des tiraillements dans la poitrine.*)

Lorsque la trachée-artère, ou quelqu'une des veines qui vont au poumon, se trou-vent tirailées, on a d'abord une toux aiguë, avec fièvre; on rend beaucoup de crachats pituiteux, blancs, écumeux, avec quelquefois un peu de sang; on a des maux de tête et des douleurs au cou. Cette maladie est plus violente que la précédente. Je viens d'exposer les sym-pômes qui s'observent durant les dix premiers jours. On crache communé-ment, vers le onzième, des matières purulentes, épaisses, qu'on arrache avec peine. Le quatorzième, les crachats sont plus purs, quand on doit réchapper; les douleurs diminuent, et l'on est bientôt guéri. Si la maladie doit être longue, on rend une beaucoup plus grande quantité de matière purulente. Il se fait dans le corps un nouveau travail plus fâcheux que le premier; mais on a moins de chaud. Si vous êtes appelé au commencement, purgez avec le suc de scammonée, quand il n'y a point de forte chaleur de fièvre. Après la purgation on donne les mêmes choses que j'ai dites dans le cas précé-dent, ou d'autres pareilles, en faisant observer un grand repos de corps, et tâ-chant de faire dormir. On se conduit ainsi dans le commencement jusqu'au dixième jour. Quand il s'établit une suppuration intérieure, on procède encore de même que ci-dessus. Si l'onguérit, il faut s'abs-tenir des aliments et des boissons acides, des choses qui agacent, qui sont salées, et des graisses; ne pas beaucoup fatiguer; faire enfin comme il a été dit précédem-ment. En se conduisant ainsi, on pourra en être bientôt quitte: sinon on risque la rechute, qui est pire. Il y a bien des gens qui crachent le sang durant toute leur vie, *de loin en loin*. Si l'on n'y apporte pas de remède, dès que le mal commence à répéter, on ne pourra point y en apporter ensuite, à moins que ce ne soit par un grand usage du lait pour épaissir, ou bien en appliquant le feu à la poitrine ou au dos. Alors, si l'on rencontre le lieu du mal, l'opération sera utile. Du reste, les mêmes fautes qui causent la maladie précédente donnent aussi lieu à celle-ci.

5. (*La pulmonie.*) La pulmonie se forme principalement de la manière qui suit. Lorsque le poumon, après avoir attiré à lui du sang ou de la pituite salée, ne les rejette point ensuite, mais que ces hu-

marquera qu'ici la confiance en l'opéra-tion ne paraît pas aussi décidée que dans le *Traité des maladies*, liv. I, n° 14, et ailleurs.

erit, quo juvare possis, nisi hæc feceris. Lacte bubulo crassiore reddidum in pectore et dorso inurito. Si enim ustio tibi prospere successerit, juvabis. Hic autem morbus ex iisdem erratis, ex quibus etiam prior, oritur.

CAPUT IV. — De pneumonidis causis, signis, et curatione.

Pulmonis inflammatio ex his fere fit.

Cum ad sese pulmo sanguinem aut pituitam salsam traxerit, neque rursus dimiserit, sed ibi collecta et coacta fuerint, ex his tubercula in pulmone gigni solent, et pus intro colligi. Hic hæc patitur, per initia et totum morbum: tussis acuta, et rigor, et febris detinet, dolor in pectore et dorso, interdumque in latere urget, vehemensque erectæ cervicis spiratio incidit. Hic ad decimum quartum usque diem in his perseverat, plerumque etiam pluribus diebus. Deinde pus foras erumpit, multumque æger exspuit, sæpe vero velut aranearum tunicas exspuit, crebro etiam subruentum. Et si quidem pulmo cito repurgetur et gracilis reddatur, perniciem evadit; sin minus, perseverat hic morbus, et per annum detinet, et quandoque in varias affectiones transit.

Hic per initia, antequam pus foras erumpat, hæc admovere oportet. Cum febris remiserit, multa calida lavet, et sorbitionibus multis utatur, ptisanæ cremorem coctum, melle affuso et cocto sorbeat, vinum dulce album, aut aquam mulsam coctam bibat. Ubi vero pus exspuere cœperit, eadem, quæ prior purulenta, bibat, iisdemque cibis, potibus, et opsoniis utatur, acidis abstineat, acris, salsis, pinguis, venere et crapula, nisi cum morbo commodum fuerit. Inspecto autem colore, quorum tibi indigere videatur, curam habeto, reliqua autem eadem faciat. Lac bubulum et caprinum, si anni tempus ferat, bibat, prius tamen lacte asinino cocto aliquantulum purgeatur. Bibat autem quotidie mane lactis equini excolati poculum, trium heminarum mensura, si possit. Si igitur ad hunc modum curatus melius habuerit, satis est. At si pus ad pectus non erumpat, ipse corpore quam maxime quietem agendo, et quæ sibi commoda sunt, admovendo, sui ipsius curam habeat. Si vero ad pectus pus eruperit, qua parte de se tibi significationem præbere videbitur, illic præcipue sectione aut ustione facta, pus primum paucum educito. Reliqua eadem facito, quæ in priore purulento scripta sunt.

meurs s'y fixent et s'y épaississent, il s'y fait, de nécessité, des tubercules qui suppurent. En voici les symptômes. On a dès le commencement, et pendant toute la maladie, une toux sèche, fâcheuse, avec la fièvre, des frissons, et une douleur fixe à la poitrine et au dos, quelquefois au côté. La respiration est très-laborieuse. On est ainsi durant quatorze jours, souvent même plus long-temps; ensuite l'abcès se crève, et les crachats viennent en abondance. On en rend quelquefois où il y a comme des toiles d'araignées, et souvent du sang. Si l'on parvient à nettoyer le poumon, à le rendre souple, on évite la mort: sinon, la maladie dure une année, pendant laquelle on passe dans divers états. Il faut, avant que les tubercules ne s'abscedent, donner beaucoup de bains; dans le temps des relâches de la fièvre, faire user d'aliments liquides, de purées d'orge cuit, auxquelles on ajoute du miel; et l'on boit du vin blanc doux par-dessus, ou de l'hydromel cuit. On se conduit, d'ailleurs, de même que dans le cas de suppuration interne, dont il a été question ci-dessus. La même nourriture, les mêmes aliments, les mêmes boissons conviennent ici. On s'abstient des acides, des agaçants, du salé, des graisses, de l'acte vénérien, des excès dans le manger ou le boire, à moins que quelqu'une de ces choses ne soit devenue comme nécessaire au malade, par tempérament ou par l'habitude. On observe l'état de sa peau, pour reconnaître ce qui peut lui être bon. On se conduit, d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit. On fait prendre du lait de vache et de chèvre, suivant la saison, après avoir préalablement purgé avec du lait d'ânesse cuit. On ordonne aussi, quand la chose est possible, environ une livre et demie de lait de jument, bien battu, en trois prises. Lorsque, par le moyen de ce traitement, le mal se dissipe, cela suffit; et s'il ne se fait point de rupture d'abcès dans la poitrine, c'est au malade à achever lui-même la guérison, en se tenant fort tranquille, et ne prenant que ce dont il se trouve bien; mais s'il se fait un dépôt, il faut en vider le pus peu à peu, après avoir fait une incision, ou avoir appliqué le feu, dans l'endroit que vous aurez reconnu par ses signes.

4. (Des varices du poumon.) Quand il se fait des varices au poumon, on a une toux sèche, des frissons, la fièvre. Ces signes sont violents. Dans le commencement, il y a grande difficulté de respirer. La tête s'enfle, on sent un poids aux sourcils; l'enflure descend au visage, à la poitrine, aux pieds, On est obligé d'ap-

CAPUT V. — De pulmonis varice, ejusque causis, signis, et curatione.

Si varix in pulmone gignatur, per morbi quidem exordia tussis sicca, rigor et febris vehemens admodum invadunt, et erectæ cervicis spiratio detinet. In capite dolor insistit, et supercilia dependere videntur, tumorque ad faciem, pectus et pedes descendit, sæpe vero in capite fixus est, cumque dolor detinet, præ dolore oculos æger attollere non potest. Corpus est subpallidum, et venæ per ipsum feruntur, aut rubræ, aut nigræ.

Huic quidem, cum sic habeat, et dolor maxime urgeat, primum quidem sanguinem detrahito; deinde multa et calida lavato, et quum sitis detinet, cyceonem ex vino nigro austero, quam suavissimo, æquali aqua temperatum, potui exhibeto, quum maxime frigidum, bibere oportet. Ptisanæ cremore cocto, optimo melle affuso, pro sorbitionibus utatur. Quæ primis quatuordecim diebus afferenda sunt. Quod si diutius morbus detineat, dolorque major in corpore et virium impotentia adsit, huic sane sic habenti ea exhibeto, quæ ei, qui pulmonem purulentum habet, cum quatuordecim dies præterierint.

Oritur hic morbus ex vehementiore labore et bile atra.

CAPUT VI. — De pulmonis plenitudine.

Cum venæ cavæ, quæ in pulmonem pertingunt, sanguine aut bile atra refertæ fuerint, venulæ nimirum, in angustiis interceptæ, inter sese confringuntur, cumque exitum non habeant, dolorem et flatum in pulmone excitant.

Hic morbus, cum sit difficilis, multa curatione indiget, alioqui ægrum non relinquere, fereque multos ad mortem usque comitari solet.

CAPUT VII. — De inflammationis pulmonis causis, signis, et curatione.

Si inflammatio in pulmone oritur, oritur autem præcipue ex vinolentia, et piscium capitonum, et anguillarum ingluvie, qui pinguedinem hominis naturæ maxime insensam habent. Jam vero ortum habuit hic morbus ex pituita, cum sanguini permixta ad pulmonem affluerit. Incidit etiam ex carnis esu, et aquæ mutatione.

puyer souvent la tête contre quelque chose; et lorsque la douleur augmente, on ne peut pas lever les yeux. La peau devient pâle; on y remarque des veines noires ou rouges. Dans cet état, il faut, au fort du mal, commencer par tirer du sang; puis donner beaucoup de bains chauds. Quand la soif presse, on prend un sorbet avec du vin rouge, âpre, du meilleur, coupé d'eau à parties égales; on le boit le plus frais possible. On prend pour nourriture des crèmes d'orge cuit, auxquelles on ajoute de bon miel; on en use pendant les premiers quatorze jours. Lorsque la maladie dure davantage, que le malaise augmente, et que les forces vont en diminuant, on passe, après le quatorzième jour, au traitement des suppurations du poumon. Cette maladie est produite par les fatigues et par l'atrabile.

5. (*De la bile noire infestant le poumon.*) Lorsque les petites veines qui se rendent au poumon se remplissent de sang ou de bile noire, elles se déchirent les unes contre les autres, se trouvant dans un lieu étroit pendant l'inspiration. Les humeurs qui s'épanchent, n'ayant point d'issue, occasionnent des ampoules dans le poumon, et y causent des douleurs. Cet état est difficile. Il demande beaucoup de soin, et moins de quoi on n'en guérit point, et communément on meurt avec.

6. (*De l'inflammation du poumon.*) L'inflammation du poumon est principalement produite par l'abus du vin, et par l'usage immodéré du cabot et de l'anguille. La graisse de ces poissons est très-contraire à la santé de l'homme. La maladie dont il s'agit maintenant est due au mélange de la pituite avec le sang qui va au poumon. Elle vient quelquefois pour avoir mangé trop de viande, ou à cause d'un changement d'eau. En voici les symptômes: la toux est violente, on crache beaucoup de salive, quelquefois elle est épaisse et blanche, comme dans les enchiurements. On sent à la poitrine, au dos, aux flancs, une douleur qui serre; on a des rapports aigres; il se fait dans la poitrine et dans les poumons un grouillement comme celui du ventre; on vomit de la pituite aigre, qui, jetée à terre, y fait une impression telle que ferait le vinaigre, et qui agace les dents; on a des frissons suivis d'une fièvre violente, avec soif; si l'on mange quelque chose de gras, il se fait des borborygmes dans les entrailles: on vomit; on a un engourdissement dans tout le corps; après le vomissement on se trouve soulagé; mais le soir les borborygmes reviennent avec des tranchées.

Hæc igitur ei contingunt. Vehementer tussit, et sputum liquidum et copiosum expuit, plerumque etiam crassum et album, velut ex raucedine. Dolor acutus vexat in pectore, dorso, laterum inantitibus et costis; acidum æger eructat, et ex pectore ac pulmonibus, velut ex ventre, quid murmurat, pituitam acidam æger vomit, si que, quod vomitione rejectum est, in terram effundas, eam tanquam infusum acetum radit, et dentes stupescunt. Rigor, febris, et sitis vehementes detinent, et si quid pingue æger comedere velit, in visceribus strepitus editur, vomitus cietur, et totum corpus torpor occupat. Ubi vero æger evomuerit, paulo melius habere videtur; deinde sub vesperam diei venter strepit, contorqueatur, et murmur edit.

Huic, cum sic habuerit, et tempestivum videatur, curationem istam adhibeto. Mel, lac, acetum, et aquam, simul mixta et in ollam infusa, tepefacito, et origanî capitati surculis agitato, tepefactum potui exhibeto, aut apprehensa lingua sensim per fistulam infundito; deinde vestibis convolutum quietem agere jubeto. Postea, si ei vomitus incidat, prompte vomat; quod si non incidat, ex levi per pennam attractatione vomat, et si quid pituitæ vomuerit, idem per dies quinque facito. Sic enim melius habebit. Hoc autem post exercitationem, si possit, bibat, et post calidæ multæ balneum; sin minus, saltem post balneum. Ubi vero dies quinque præterierint, mane jejunos ex aqua mulsa, aut mulso, laseris succum orobi quantitate bibat, et allium ac radículas jejunos edat, et vinum merum nigrum, aut album austerum insuper sorbeat. Bibat autem cum cibo et post cibum. Cibis autem siccis et carnibus catulinis coctis utatur, si rigor et febris non prehenderit. Hic si ex ejusmodi in os infuso aliquantulum purgetur, sat est; sin minus, eum sursum per veratrum purgato. Post purgationem vero, farinæ coctæ melle affuso, duo acetabula sorbenda dato, et vinum idem aquosum æger bibat. Quod si per initia morbi curationi non adfueris, ubi cum lacte crassiorem reddideris, in pectore et dorso inurito, sic enim præcipue morbo liberari poterit. At nisi ustus fuerit, permanent morbus, necque fere deserit, sed ad senium usque perseverat, plerumque vero ad mortem usque eum comitatur, nisi primis quadraginta diebus intreat. Verum quam maxima diligentia opus est, et serum ac lac bubulum, caprinum, asi-

Dans cette maladie, lorsque vous jugez qu'il est à propos de donner des purgatifs, vous commencerez par ordonner un mélange de miel, de lait, de vinaigre et d'eau, qu'on fera chauffer dans un pot, en battant le tout avec des rameaux d'origan monté; vous en ferez boire chaud, ou bien vous en verserez doucement par un tube (1), en pinçant la langue, après quoi le malade se tiendra coi, gardant le repos. Au bout de quelque temps, s'il veut vomir, vous ne l'en empêcherez point: s'il n'en a point envie, on sollicitera le vomissement avec le bout d'une plume portée au gosier. S'il vomit de la pituite, on continuera ainsi pendant cinq jours, et le malade s'en trouvera bien. On prend cette boisson après quelque exercice, quand on est capable d'en faire, ou bien au sortir d'un bain copieux d'eau chaude. Au bout des cinq jours, on donne au malade à jeun du suc de sylphium, gros comme une orobe. On lui fait manger à jeun de l'ail et des raves, et boire, par-dessus, du vin rouge pur, ou du blanc âpre. Il doit en user aux repas, et après le repas. Ses aliments doivent être secs, et de petits chiens bouillis, tandis qu'il n'y a point de fièvre. Lorsque le poulmon sera un peu purgé, au moyen de cette infusion, cela suffira; sinon, il faudra faire vomir avec l'ellébore. Après la purgation, on donnera environ une livre et demie de purée, faite avec la farine d'orge mondé, à laquelle on mêle du miel et du vin qui soit trempé d'eau (2). Quand vous n'aurez pas été appelé au commencement de la maladie, il faudra, après avoir bien nourri le malade avec le lait, appliquer le feu à la poitrine et au dos. Ce sera le moyen d'enlever radicalement le mal. Il s'invétère si on n'applique le feu; il ne quitte plus, il dure jusqu'à la vieillesse (3), et il accompa-

(1) Je ne sais point me faire une idée claire de ce que l'auteur veut dire en cet endroit. Y aurait-il ici quelque idée d'influser un remède dans le poulmon, par la trachée. (Voyez la note sur n° 44 du livre II du *Traité des maladies*.)

(2) Tout ce traitement, où l'on ne voit point de saignée, paraîtra sans doute bien extraordinaire pour l'inflammation du poulmon.

(3) Il dure jusqu'à la vieillesse. Il ne s'agit plus de l'état d'inflammation même du poulmon, mais d'un état consécutif. Cela est manifeste, si du moins le mot grec qu'on traduit généralement par inflammation, doit être entendu de l'inflammation telle que nous l'entendons communément.

ninum et equinum, si tempus ferat, æger bibat. Sic enim facillime vitam degere poterit. Hic autem morbus difficilis est.

CAPUT VIII. — De pulmonis erysipelate, ejusque signis et curatione.

Si pulmo ex erysipelate in tumorem sublatus fuerit, hic tumor potissimum ex sanguine oritur, cum pulmo attractum ad se sanguinem receperit ac continuerit. Hic autem morbus potissimum æstatis tempore contingit. Hæc igitur ex eo patitur: tussis sicca accidit, rigor, febris, et erectæ cervicis spiratio, dolor vehemens in pectore, nares æger non aliter, quam equus ex cursu aperit, linguamque, uti canis æstate animæ ardore incensus, exserit, tumor pectus occupat, vox parva, rubor in facie, pruritus toto corpore, præ dolore æger decubitus ferre non potest, sed præ anxietudine se ipsum disjicit. Hic intra diem septimum perit.

Per initia tamen, cum sic habuerit, his curandus est. Betis aqua frigida imbutis, et corpori adhibitis, corpus quidem refrigerato, recenti præcipue dolore, aut lintea aqua frigida intincta et expressa admoveo. Et si quidem sic melius habuerit, satis est; sin minus, terram figulinam frigidam ex cataplasmate impono, et sub dio æger dormiat. Hoc enim modo curatus crebro septimum diem evadet. Cum vero septem dies præterierint, et perseveraverit dolor, dolentem intus partem oleo illinito, eademque præcipue tepefactoria, quæ in morbo laterali, adhibeto. Et potionem ei ex peplo, et peplo, et grano Cnidio, ad purgationem propinato. A purgatione lenticultæ acetabulum sorbendum dato, et aquam æger bibat. Postero vero die ipsum multa calida, capite excepto, lavato; deinde origanum, aqua mulsa maceratum, propinato, potionibusque quam calidissimis utatur. Cibi iidem, qui morbo laterali correpto, exhibeantur, nisi febris detineat.

Hic morbus gravis, et ex quo pauci evadunt.

CAPUT IX. — De pectoris et dorsiruptione, ejusque causis, signis, et curatione.

Si pectus et dorsum dirupta fuerint, dirumpuntur autem potissimum ex vehementi labore, hæc ei contingunt.

Tussis acuta detinet, interdum subcrenatum sputum æger exspuit, crebro

gne pendant toute la vie, si on ne meurt pas dans les premiers quarante jours; mais il faut user de beaucoup de ménagements, prendre surtout du petit-lait, et du lait de vache, de brebis, d'ânesse, de jument, suivant la saison. Cette maladie est très-fâcheuse.

7. (*Erysipèle du poulmon.*) Quand le poulmon est atteint d'une tumeur érysipélateuse, c'est un effet du sang attiré par le poulmon, où il est arrêté. Cette maladie se montre principalement dans l'été: en voici les effets. On a une toux sèche, des frissons suivis de la fièvre, de la difficulté de respirer, un grand travail dans la poitrine. Les narines sont ouvertes comme celles des chevaux après la course; on tire la langue ainsi que font les chiens dans l'été, quand ils sont brûlés de la chaleur de l'air. La poitrine est plus grosse, la voix devient grêle, le visage est rouge. On sent des picotements dans tout le corps. Des malaises perpétuels empêchent le malade de rester dans le lit, il se jette partout sans trouver de bonne situation. On meurt communément le septième jour, à moins qu'on ne soit bien traité dans le commencement. Il faut ici rafraichir la poitrine, en y appliquant des blettes trempées dans l'eau fraîche, surtout quand le mal commence; ou bien on trempe de vieux linges dans l'eau froide, et on les applique après les avoir exprimés: le malade s'en trouvera bien. Si cela ne suffit pas, on fait des cataplasmes avec de la terre glaise, froide. Le malade doit être couché à l'air libre. En le soignant avec attention, on parvient souvent à passer le septième jour. Après le septième, si la douleur continue, on oint extérieurement, avec de l'huile, la partie souffrante, et l'on emploie les mêmes fomentations que dans la pleurésie. On purge en boisson, avec le tithymale (*peplus*), avec la catapuce, ou avec des grains de Gnide. L'on donne après la purgation environ une livre et demie de purée de lentilles; on fait boire de l'eau par-dessus. Le lendemain on donne un bain copieux d'eau chaude, sans mouiller la tête. On met de l'origan à infuser dans de l'hydromel, pour servir de boisson au malade qui la prendra chaude. Quant aux aliments, ils seront les mêmes que dans la pleurésie, après que la fièvre a passé. L'érysipèle du poulmon est une affection très-dangereuse: peu en réchappent.

8. (*Autre affection de poitrine appelée des déchirures.*) Quand il se fait des déchirures (1) à l'intérieur du dos, ou à la poi-

(1) On peut combiner ce qui est dit ici

rigor et febris invadunt, in pectore et dorso dolor est acutus, lateri lapis incumbere videtur, et a dolore usque stimulat, non secus ac si quis acu pungat.

Hunc, cum sic habuerit, confestim lacte impinguat, in pectore et dorso inurito, et sic citissime sanus erit. In reliquo vero quieto maxime corpore vivat. Si quid enim laborarit, aut in curram, aut equum ascenderit, aut humeros oneri suppositos fatigarit, periculum erit, ne rursus morbus revertatur. Quod si contingat, periculum est, ne corrumpatur. Morbus enim reversionem faciens magis, quam ab initio, urget. At si ustus non fuerit, iisdem sorbitionibus, potibus et cibis, quibus purulentum, curato. Ad summum, quietem agens accommodatis cibis vescatur. Sic enim curatus citissime convalescet.

Morbus autem gravis est.

CAPUT X. — De lateris tuberculo, ejusque signis et curatione.

Si in latere tuberculum oriatur, et purulentum evadat æger, hæc patitur. Rigor, febris, et tussis sicca multos dies detinent, latus dolet, dolorque ad mamam, jugulum et scoptula aperta impetu fertur.

Hic, cum sic habuerit, primis decem diebus sorbitionibus utatur, ptisanæ cremore percocto, affuso melle, ubi sorbitio cocta fuerit. Vino vero utatur albo, dulci, aut austero, aut aquoso. Et crebro vinum sorbendum exspuere, jubeto, somnumque, donec undecim dies præterierint, prohibeto. Post quos dies cibis quam maxime paucis utatur, carnibus catulinis aut gallinacis calidis, ex jusculo probe apparatus, et jusculum sorbeat. Sorbitionibus ante cibum utatur, neque sitiatur, quoad latus suppurationem evaserit. Suppuratur autem fere diebus quadraginta, aut paulo ante. Suppuratum latus dignoscas, ubi æger neque pus exspuerit, neque vomitione rejecerit. Hunc, cum sic habuerit, ubicunque tumor de se significationem ediderit, secato aut inurito; deinde pus paulatim emittito, et postquam exhauseris, linamentum ex lino crudo imponito, quo postmodum rursus educto, pus sensim exhauserit; mox linamento indito; rursus tertio die, ceterisque diebus, his die, donec exsiccatum fuerit, extrahito. Et cibos et opsonia cum receperit exhibeto, parum, non multum, sive vinum, sive aquam, bibat. Origa-

trine (ce qui arrive à la suite des excès de fatigue), on a une toux vive, avec des crachats sanguinolents, de temps en temps. Communément la fièvre s'y joint, précédée de froid. On sent une forte douleur au dos, et il semble qu'on ait une pierre sur la poitrine. On y sent continuellement une pointe, comme si l'on était piqué par une aiguille. Il faut aussitôt donner beaucoup de lait, et appliquer le feu, tant au dos qu'à la poitrine. On recouvre ainsi la santé dans peu. Du reste, le malade doit garder le plus grand repos. S'il s'agit, s'il va à cheval ou en voiture, s'il porte des faix sur les épaules, il se met en danger de rechuter; et s'il rechute, il risque d'y périr. Le second mal serait pire que le premier. Lorsqu'on n'applique pas le feu, le traitement se fait au moyen des aliments et des boissons, tels qu'ils s'emploient dans le cas de suppuration interne; il se réduit principalement à garder le repos, et à prendre une bonne nourriture choisie. En observant le régime avec soin, on pourra jouir bientôt de sa santé. Cette maladie est très-sérieuse.

9. (Des tumeurs et suppurations de la plèvre.) Si l'on a une tumeur à la plèvre, et qu'il s'y fasse une suppuration interne, on a la fièvre précédée de froid, avec une toux sèche qui dure plusieurs jours. Les douleurs se font sentir vivement au côté, vers la mamelle, vers les clavicules, aux omoplates. Dans cet état, on se tient à la nourriture liquide, pendant les dix premiers jours; on met du miel à la purée d'orge, après qu'elle est cuite. On boit du vin blanc doux (1), ou âpre, coupé avec de l'eau. On exhorte le malade à cracher, en buvant souvent du vin. On l'empêche de se livrer au sommeil durant les dix premiers jours, après lesquels on lui permet quelques aliments solides, comme de la viande de petits chiens ou de poulets, qu'il doit manger chaude. On les fait bien bouillir, et il en avale le bouillon. On donne le liquide avant le solide. On fait boire abondamment, jusqu'à ce que la suppuration soit établie. Elle s'établit ordinairement le quator-

touchant l'état appelé des ruptures ou des déchirures, avec ce qu'on en a vu n° 18 du 1^{er} livre du *Traité des maladies* et ailleurs.

(1) On aura déjà peut-être remarqué qu'il est difficile de se faire des idées bien justes des qualités de vin que j'ai souvent désignées par *du vin doux*, *du vin âpre*. Je me suis conformé, en traduisant, à l'acception générale des mots grecs employés dans le texte.

num vero tenellum, quam plurimum, melle intinctum, edat. Quod si tenellum non habeat, sed siccum, tritum et melle admixto levigatum, quam plurimum exhibeto. Frigus æger non sentiat, balneis lavet, et molliter dormiat. Hunc morbum, si sic curaveris, citissime sanaveris.

Cum vero sanus evaserit, frigus, calorem et solem vitet, et modicis deambulationibus utatur post cibum, ut ne corpus lassitudine teneatur. Quæ cum fecerit, convalescet.

Ex his morbis, quibus ustionem adhibueris, statim post ustionem porrum multum tritum loco inusto ex cataplasmate imponito, et diem unum sinito.

CAPUT XI. — De trium tabis specierum prima, ex pituita a capite in pulmonem defluxione, orta, ejusque symptomatibus, et curatione.

Tabis tres sunt species.

Prima ipsa quidem ex pituita oritur, cum caput pituita plenum morbo affectum fuerit, et calor intus subortus fuerit, in capite pituita computrescit, ut, quæ moveri nequeat, ut secedat. Deinde cum crassiores venulæ reddita fuerint, computrefactæ et supra modum impletæ, fluxio in pulmonem contingit, quam ubi pulmo susceperit, festim morbo afficitur, cum a pituita salsa et putrida mordeatur.

Hæc igitur patitur. Febris lenta initio invadit, et rigor, et pectoris ac dorsi dolor, interdum vero vehemens tussis urget, et sputum copiosum, liquidum et salsum æger expuit. Et hæc quidem per morbi exordia contingunt, in progressu vero totum corpus extenuatur, exceptis cruribus. Hæc autem intumescunt, et pedes unguæque contrahuntur, ab humeris extenuatur et debilitatur. Fauces sono implentur, et velut per arundinem sibilum reddunt, sitis vehemens per totum morbum vexat, multaque movendi impotentia corpus occupat. Hic, ubi ad hunc habuerit modum, intra annum mala tabe perit.

Quam maxima autem cura adhibenda est, ut vires reficiantur. Primum quidem veratrum propinandum, et per inferiora purgandum epithymo, aut peplo, aut grano Cnidio, aut tithymalide. Eaque quater in anno exhibenda sunt, bis sursum, bis deorsum. Lac etiam bubulum crudum, aquæ mulsæ tertia admixta

zième jour, ou un peu plus tôt. On connaît qu'il s'est formé un empyème, en ce que le malade ne rend plus de pus avec les crachats, ni avec le vomissement. Dans cet état, il faut inciser ou appliquer le feu à l'endroit où l'on remarque une tumeur; vider ensuite le pus peu à peu; après avoir ouvert, mettre un bourdonnet de lin cru, qu'on ôte le lendemain pour continuer de vider le pus insensiblement; après quoi on remet un nouveau bourdonnet. On pratique la même chose le troisième jour et les suivants, deux fois chaque vingt-quatre heures, jusqu'à ce que l'ulcère soit desséché. On donne des aliments et des mets suivant l'appétit; mais on recommande de boire peu, soit du vin, soit de l'eau. On fait manger souvent de l'origan trempé dans le miel, et l'on en fait user copieusement. Il faut se préserver du froid, s'abstenir des bains, et coucher dans un lit mou. En traitant cette maladie avec soin, on en guérit. Après avoir recouvré la santé, on continuera de se garantir du froid, du chaud aussi, et du soleil. On fera des promenades modérées après le repas, sans fatiguer le corps. Tels sont les moyens propres à obtenir la guérison. J'ajoute qu'après avoir appliqué le feu dans cette maladie, on met aussitôt des porreaux cuits en cataplasme sur l'endroit cautérisé, et on les y laisse pendant vingt-quatre heures.

10. (Quatre espèces de phthisies. Première espèce.) On compte quatre espèces de phthisies. La première vient de la pituite, lorsque la tête en est remplie, qu'elle s'y échauffe et s'y épaissit, de manière que, dans son mouvement elle ne peut se procurer une issue par les selles. Ainsi donc les veines se gonflent; elles se remplissent de l'humeur putride; il s'en fait un flux vers le poumon: ce viscère, à mesure qu'il la reçoit, en est bientôt incommodé; on y sent comme des morsures de la pituite salée et putréfiée; on commence par avoir une petite fièvre avec des frissons, des douleurs à la poitrine et au dos; quelquefois on est tourmenté d'une toux vive; on crache abondamment de salive salée. C'est là le commencement de la maladie. A mesure qu'on avance on maigrit, excepté des jambes qui s'enflent: les ongles deviennent crochus, les épaules se serrent, on perd les forces, on sent legosier comme plein de duvet, il s'y fait un sifflement, on est tourmenté de la soif. Durant le cours de la maladie, tout le corps s'affaiblit. Dans cet état on ne passe point l'année. Il faut le prévenir, et y apporter le plus grand soin; nourrir bien le malade, commencer par le faire vomir avec l'ellébore, puis le

parte, bibat, per dies quadraginta quinque, una etiam admixto origano. Ejus autem caput, admoto ad nares medicamento, prius purgato. Cibaria et opsonia neque pingua, neque nidrolenta, neque valde acria exhibeto.

Hæc autem morbi consideratione adhibita facienda, et ad cibos deambulationibus utendum, adhibita ratione, ne frigeat. Per hyemem vero juxta ignem mansionem faciat. Vinum bibat austerum, nigrum, quam vetustissimum et suavissimum, sed modicum. Quod si tibi videatur, ante medicamentum fomentum admoveto, et ad hunc modum medicamentum exhibeto. Si vero exhibere nolis, post adhibitum fomentum, vomitum ex cibis, velut ante scriptum est, promoveto. Deambulationibus, si conferant, utatur. Quod si non contulerint, corpus quam maxime quiescat. Hic, ad hunc modum curatus, per morbum facillime deget. Morbus autem lethalis est, ex eo quæ pauci evadunt.

CAPUT XII. — De secunda tabe, a sanguinis sputo ob vas ex labore ruptum orta, ejusque signis, et curatione.

Tabes altera ex vehementi labore oritur. Eadem, ut plurimum, quæ prior, patitur. Hic vero morbus priore magis intermittit, et per ætatem remittit. Sputum crassius quidem priore exspuit, et tussis senes præsertim urget, et dolor in pectore vehementior, eique velut lapis incumbere videtur. Dolor etiam dorsum occupat, ejusque color nimio humore permadescit, et si quis laborarit, flatus et anhelatio detinet. Hic ex hoc morbo in tribus fere annis moritur.

Iisdem vero, quibus etiam priorem, curato. Hic morbus multis ad tres annos perseverat, verum moriuntur, est enim gravis morbus.

CAPUT XIII. — De tertia tabe (quam spinalem catarrhum vocat Hippocrates), a defluxione in spinalem medullam, ejusque signis, ac curatione.

Tabes tertia, ex qua hæc contingunt. Ejus spinalis medulla sanguine plena existit. Tabescit etiam eodem modo a venis cavis, quæ pituita aquæ speciem referente, et bile implentur. Eadem autem patiuntur, ex quibuscunque tabes contingat. Homo confestim niger et sub-

purger avec la cuscute, ou le petit tithymale (*peplion*), ou les grains de Gnide, ou la catupee. On donne ces remèdes quatre fois l'an, l'émétique deux fois; le purgatif pareillement deux fois. On emploie le lait d'ânesse cuit, ou celui de vache ou de chèvre pour lâcher le ventre. On fait prendre pendant quarante-cinq jours le lait de vache cru, coupé au tiers avec l'hydromel, en y mêlant de l'origan. On purge préalablement la tête avec des errhins, qu'on place dans le nez. On interdit les aliments et les mets abondants en graisse, aussi bien que tout ce qui agace. Telle est la conduite à tenir dès qu'on connaît la maladie. Durant l'hiver, on reste dans sa maison auprès du feu. Le vin dont on fait usage doit être rouge, du meilleur, vieux et âpre. Si vous jugez à propos de faire des fumigations, il faut que ce soit avant de purger; puis donner le purgatif et l'émétique de la manière déjà dite, ayant soin de remplir l'estomac d'aliments avant de faire vomir. Si le malade se trouve bien de la promenade, il doit en user; s'il en est incommodé, il gardera le repos. Tels sont les soins à employer pour rendre la vie plus supportable. Cette maladie est mortelle; bien peu en réchappent.

11. Seconde espèce de phthisie. Celle-ci est produite par des excès de fatigue. Les symptômes sont les mêmes que dans la précédente. Elle s'apaise cependant plus facilement. On y éprouve du soulagement dans l'été. La salive qu'on rend est plus épaisse que dans la première espèce. La toux est plus pressante chez les vieillards. Les douleurs à la poitrine sont plus fortes; il semble qu'on l'ait serrée par le poids d'une pierre. Le dos aussi fait du mal. On a la peau moite. Si l'on fait quelque travail, on est essoufflé comme dans les attaques d'asthme. On en meurt communément dans l'espace de trois années. Le traitement est le même que pour la précédente. Cette maladie attaque beaucoup de jeunes gens, jusqu'à l'âge de trente ans. Ils en périssent; elle est funeste.

12. Troisième espèce de phthisie. Celle-ci se forme, parce que la moelle de l'épine se remplit de sang. Il arrive ce qui se passe pour la première, dans laquelle les veines se remplissent; mais dans la première elles se remplissent de pituite aqueuse, telle que celle qui fait l'hydrophisie. Les accidents sont les mêmes, quelle que soit celle des deux humeurs qui prédomine. Dans cette phthisie, la peau prend bientôt une couleur noire. On devient un peu enflé. Le creux des yeux est livide tout autour. On voit sur le corps des veines livides, et d'autres

tumidus evadit, partes sub oculis cavæ (*ὀππουα* dictæ), pallidæ sunt, venæque per corpus distentæ pallidæ, quædam verò valde rubræ sunt, præsertim tamen manifestæ apparent sub axillis pallidum æger exspuit, cumque ei ingruit, suffocatur, interdumque, quum tussire vult, non potest, interdum vero ex strangulatu et tussendi cupiditate copiosam bilem evomit, quandoque etiam pituitam, plerumque vero etiam cibos, cum comedere. Cumque vomuerit, levior videtur, deinde rursus, pauco interjecto tempore, iisdem affligitur doloribus. Hic acutius, quam cum sanus esset, loquitur, rigor et febris cum intermissione et sudore in vadunt.

Hunc, cum ad hunc modum habuerit, cibus, sorbitionibus, potionibus, medicamentis, ceterisque omnibus, quibus priores, curato. Hic autem morbus fere annos novem perdurat, deinde contabescens perfert; pauci vero ex eo evadunt, cum sit gravis morbus.

Quod si voles, eum hunc in modum curato. Primum quidem fomentum adhibeto, eoque adhibito, postridie aquæ mulsæ semicongium, pauco aceto affuso, potui exhibeto, idque unico spiritu bibere jubeto. Deinde multis eum stragulis diutissime convolvito. Quod si non perferat, sed vomere velit, evomat. Si vero post aliquod tempus vomitus non detineat, aquæ tepidæ magno calice insuper ebibito, ex levi per pennam attractione vomat. A vomitu cum bene habuerit, per hunc diem quiescat. Cænæ tempore mazam paucam in cœua sumat, salsamento et porro pro opsonio utatur, quæ quam plurima edat, vinumque dulce bibat. Reliquo vero tempore toto die statim prima luce multa calida lavet, et post balneum frigus vitet, verum decumbens diutissime dormiat. Expergefactus a somno, eo die viginti stadia, ut minimum, obambulet. Reliquis autem diebus, alia quinque superjecta stadia ambulet, quotidie addens, donec ad centum stadia pervenerit. Alvum autem in die aliquantulum purgare oportet betæ et brassicæ succis, utrisque separatim coctis, ita, ut utriusque congio percolato; deinde admixto adipis ex renibus libræ quadrante et simul cocto, amborum coctionem divididas, et ubi bibere volet, ad brassicæ quidem succum salem adjicias, ad betæ vero succum mel affundas. Licet autem separatim utrumque bibere, aut melle ad alterum poculum affuso, bibere, ad alte-

fort rouges; elles sont saillantes, surtout aux aisselles (1). On crache des matières verdâtres. Quand la toux prend, on est suffoqué, on ne peut tousser, quoiqu'on le veuille. On est réduit à vomir de la bile, avec de la pituite épaisse, quelquefois même les aliments immédiatement après les avoir pris. A la suite du vomissement, on se trouve mieux pour un instant; mais bientôt après on retombe dans le même travail. La voix est plus grêle que dans l'état de santé. On a des frissons avec la fièvre, et des sueurs qui vont et viennent. Il faut combattre cette phthisie avec les mêmes aliments, la même nourriture liquide, les mêmes boissons et les mêmes remèdes que la première; y employer tous les mêmes moyens. Cette maladie dure neuf ans; après quoi elle se dissipe: mais presque tous y succombent. Elle est très-funeste. Si vous voulez l'attaquer, vous commencerez par des fumigations. Le lendemain vous ferez boire, tout d'un trait, cinq livres d'hydromel avec un peu de vinaigre. Le malade avalera cela à jeun; puis il se tiendra bien couvert. S'il ne peut le garder, et qu'il veuille vomir, on lui en laissera la liberté. Lorsqu'il ne vomira point, on lui donnera un grand verre d'eau tiède, et il sollicitera le vomissement avec le bout d'une plume portée au gosier. Quand il aura vomé, il se tiendra tranquille pendant tout le jour. A l'heure du souper, il prendra un peu de gâteau, avec un peu de salé et des porreaux. Il doit manger beaucoup de ces derniers, user de vin doux, prendre ensuite tous les jours le matin un bain chaud copieux, se préserver du froid en sortant du bain, et dormir longuement. Après son lever, il fera une promenade de vingt stades (2) au moins le premier jour; les jours suivants, il marchera cinq stades de plus chaque jour, jusqu'à ce qu'il en fasse cent (3). Il tiendra le ventre

(1) *Surtout aux aisselles.* Je ne crois point que les médecins de notre temps fassent attention à ce symptôme, ou du moins je l'ignore. Plusieurs pourront même être étonnés de trouver ce qui en est dit ici: mais le texte est clair et formel.

(2) Il y a eu des stades de diverse étendue. On les regarde communément comme une mesure en longueur de 125 pas géométriques. Je trouve qu'en faisant le stade de 125 pas géométriques, le pas géométrique de cinq pieds, et la lieue de 3000 toises, la promenade serait d'une lieue et un tiers.

(3) Il ne s'agirait, en adoptant le cal-

rum vero sale injecto. Totum autem succum ebibere oportet, et hæc quidem triginta diebus faceret.

Mense autem secundo panem edat, et carnes suillas pingues coctas, aliud vero nihil. Vinum album austerum bibat, et ante cœnam non minus, quam triginta stadia deambulet. Post cœnam vero, decem, neque frigeat, verum vestibus cooperiatur. Quæ si fecerit, facilius morbum feret.

At tertio mense cyceonem florulentum bibat, apii radices, anethum, rutam, mentham, coriandrum, papaver tenerum, ocimum, lentem, et mali punici dulcis ac vinosi succum. Sit autem dulcis duplum, et utriusque succi simul hemina dimidium, ac vini nigri suavis, austeri, hemina dimidium, aquæ etiam hemina dimidia. Deinde flores leviter tritos hoc permixto diluito, et in calicem infundito; postea injecto farinae orobi acetabulo, et polentæ æquali mensura, caseique caprini veteris pari orobo portionatæ, hæc simul commixta ebibat. Postea, paucio tempore interjecto, panem in prandio sumat, et pro opsonio torpedinis frustulum, aut squatinæ, aut galci, aut rajæ. Et carnes suillas coctas edat, et quam maxime quietem agendo crassiorem sese reddat, ac decimo quoque die sibi ipse placide fomentum adhibeat.

Quarto autem mense, quinto quoque die leviter foveatur, et quam plurimum opsonium edat. Pro opsonio utatur caseis et paucis carnibus ovillis coctis. Stadia, velut ante dictum est, deambulet. Primo vero quarti mensis die decem stadia ambulet, additione quotidie facta, donec ad stadia octoginta perveniat. Et per diem octoginta obambulet, ante cœnam triginta, post cœnam viginti, mane triginta. Reliquo tempore maza et pane victitet, utraque comedens. Pro opsonio habeat pisces cartilaginei generis, et carnes omnes, præter bubulam et porcina, edat. Piscibus his absteineat, mugile, anguilla, et melanuro. Torpedinem autem edat, squatinam, rajam, galeum, pastinacam et ranas, præterea nullos. Quod si hæc tibi innoxia videantur, cyceonem etiam bibat, posteaque cum dormiturus est, vini nigri, suavis et veteris, duarum heminarum calicem, et per diem eodem vino in cibo utatur. Quotidie centum quinquaginta stadiorum iter conficiat, ante cœnam nonaginta, post cœnam, viginti, mane quadraginta.

Hic sic curatus per annum convalescit.

lâche dans la journée, au moyen du suc de blettes, et de celui de choux qu'on fera cuire séparément, et qu'on coulera pour avoir dix livres de chacune des deux décoctions. On met ensuite dans chacune environ quatre onces de graisse de rognon de mouton. Quand on doit boire ces décoctions, on jette du sel dans celle de choux, l'on met du miel à celle des blettes. On peut les boire séparément; ajouter à chaque verre que l'on prend, du miel à celle-ci, du sel à celle-là; mais il faut boire toute la décoction. On continue ainsi pendant trente jours. Le second mois on mange du pain et de la viande grasse de cochon bouilli, point autre chose. On boit du vin blanc âpre, l'on marche trente stades tout au moins avant le souper, dix après le souper, se tenant couvert pour ne point avoir froid. Si l'on suit cette pratique, le mal deviendra plus supportable. Au troisième mois on boira le sorbet aux fleurs (1) fait avec la racine d'ache, l'aneth, la rue, la menthe, la coriandre, le pavot tendre, le basilic, les lentilles, la grenade douce et la grenade vineuse; on met deux fois plus de la douce que de la vineuse; on mêle cinq onces de suc avec autant de vin rouge doux, âpre, et dix onces d'eau. On pile ensuite légèrement des fleurs, qu'on fait infuser dans ce mélange; on le verse par inclination dans un verre: on y répand environ cinq drachmes de farine d'orobe, autant de celle d'orge, autant de rapure de fromage de chèvre. On donne ce sorbet à boire avant dîner; peu de temps après, le malade dine avec du pain, un morceau de torpille ou d'ange, ou d'emsole ou de raie, et de la viande de cochon bouillie, se nourrissant bien et prenant du repos; il fera chaque dix jours des fumigations qui ne le fatiguent point; le quatrième mois, des fumigations copieuses chaque cinq jours, sans y manquer. Il prendra beaucoup d'aliments, parmi lesquels un peu de fromage avec un peu de mouton bouilli. Il fera plusieurs stades à pied, comme j'ai déjà dit, commençant d'abord par dix, et aug-

cul précédent, de rien moins que de faire, à la fin, des promenades tous les jours de six lieues et deux tiers de lieue, de trois mille toises chaque lieue. Ce qui sera regardé sans doute comme trop fort, et obligera de supposer les stades plus petits.

(1) *Le sorbet aux fleurs.* C'était vraisemblablement une boisson agréable, dont on peut croire que les malades d'alors prenaient avec beaucoup d'empressement.

CAPUT XIV. — De quarta tabe, seu de medullæ spinalis ariditate a venarum in medullam tendentium, aut viæ a cerebro in spinam, obstructione, aut ab actu venereo orta, ac de ejus signis et curatione.

Medulla spinalis potissimum resiccatur, cum venulæ, quæ ad eam tendunt obstructæ fuerint, quique a cerebro est aditus. Ob corporis autem vitium ita afficitur et ægrotat. Resiccatur etiam maxime ex actu venereo.

Hæc igitur ei contingunt. Dolor acutus in caput irruit, in cervicem, in lumbos, et lumborum musculos, crurumque articulos, ita, ut flectere nequeat, stercus per alvum non demittitur, sed sistitur, et urina non nisi ægre redditur. Hic per morbi quidem exordia quietiorem vitam degit. Quanto autem longius tempus morbo accesserit, tanto major omnia dolor occupat, et crura velut ab aqua intereunte intumescunt, ulcera ex lumbis erumpunt, et alia quidem sanescunt, alia vero proveniunt.

Huic ita habenti hippophaes succo, aut grano Cnidio caput purgato, primum probe admodum foto corpore. Vesperi vero post purgationem, ptisanæ duo acetabula, melle affuso, æger sorbeat, vinum album, molle bibat. Postridie lactis asinini decocti, melle affuso, heminas octo ei ebibendas porrigito; quod si asininum desit, bubuli aut caprini decocti tres semicongios, affuso melle. Et si anni tempus ferat, lactis potu utatur, per quinque ac quadraginta dies, cum lacte ervum assumens. Cibis et opsoniis, quam maxime alvum subducentibus, utatur, vinum bibat album, molle, Mendesium. Cum autem crassissimus evaserit, ad ejus lumbos ex utraque vertebrarum parte quatuor crustas inurito, et ad dorsum utraque ex parte quindecim, et in cervice inter magnos nervos, duas. Si enim usio probe tibi cesserit, sanum reddes.

Est autem morbus gravis.

CAPUT XV. — De quatuor renum affectibus, ac primum de renum calculo, ejusque causis, signis, et curatione.

Quatuor ex renibus oriuntur morbi.

Id primo sic æger affligitur: dolor acutus in renem, lumbos et testem ad renis regionem ingruit, frequenter æger urinam reddit, et paulatim urina supprimitur, simulque cum ea arena egreditur,

mentant de cinq tous les jours, jusqu'au nombre de quatre-vingts, savoir: trente avant souper, vingt après souper, et trente le matin. Le régime, dans le reste du temps, consistera en du pain et du gâteau pour nourriture, avec des poissons cartilagineux, et de toute espèce de viandes, à la réserve de celle de bœuf et de cochon. Il ne mangera en poissons, ni de mulet, ni d'anguille, ni de nigroil, mais de la torpille, de l'ange, de l'émi-sole, de la pastenague, des grenouilles, point d'autres. S'il se trouve bien de cette conduite, il pourra, quand il voudra dormir, prendre un sorbet d'environ une livre avec du vin doux vieux, et boire aussi de ce vin dans la journée; faire même tous les jours des promenades de cent-cinquante stades, savoir, quatre-vingt-dix avant le souper, vingt après souper, quarante le matin; on guérit par ce moyen dans un an.

15. (*Phthisie dorsale.*) Quatrième espèce de phthisie. La moelle épinière se dessèche, surtout quand les veines qui y tendent s'obstruent. La cause ordinaire en est les excès dans les plaisirs vénériens. On a des violents maux de tête, avec des douleurs au cou, aux reins, aux muscles des lombes, aux genoux qu'on ne peut fléchir. Le ventre se constipe; les urines coulent difficilement. Le mal n'est pas grand d'abord; à mesure qu'il s'établit, on souffre davantage. Les jambes s'enflent, comme dans l'hydropisie. Il vient aux lombes des ulcères, dont les uns se sèchent quand il s'en fait d'autres. Dans cet état il faut purger la tête avec le suc d'hippocastol (d'argousier), ou avec les grains de Gaïde, après avoir préalablement bien parfumé le corps. Le jour de la purgation on donne environ une livre et demie de tisane, dans laquelle on met du miel; le malade boit du vin blanc mou par-dessus. Le lendemain on fait prendre environ neuf livres de lait d'ânesse, auquel on ajoute du miel. Si l'on n'a point de lait d'ânesse, celui de vache ou de chèvre cuit peut être substitué; la dose (1) en est d'environ quatorze livres, on y ajoute du miel. Si la saison le permet, on continue de prendre du lait en boisson pendant quarante-cinq jours avec des orobes. Les aliments et les mets doivent être des plus laxatifs. On prescrit l'usage du vin blanc mou de Mende en Thessalie. Quand le malade a repris de l'embonpoint, on applique le feu aux

(1) Cette grande quantité de lait demande certainement des éclaircissements que je suis hors d'état de donner d'une manière entièrement satisfaisante.

et quum per urinæ fistulam arena exit, vehementem in ea dolorem exhibet. Ubi vero hæc cum urina exiit, remittit dolor, deinde rursus iisdem æger vexatur doloribus. Quum autem urinam reddidit, colem præ dolore confricat.

Plerique vero medici, cum morbum non noscant, si arenam videant, vesicam calculo laborare, existimant. Hæc autem minime, sed ren calculo laborat.

Hic morbus ex pituita oritur, quum eam ren in se receptam non rursus dimittit, sed illic in totum indurescit, fiuntque calculi parvi, velut arena.

Huic, cum sic habuerit, scammonia succo, aut radice ipsa, totum corpus, prius tamen adhibito fomento, aliquantulum purgato. Postridie vero ex cicerum alborum decocto, sale injecto, ad duos congios potui exhibitio, aliquantulum purgato. Post hæc potionibus eduljis, et balneis curato, iisdem medicamentis, quæ in stranguria exhibentur. Cum dolor urget, multa calida lavato, et qua parte præcipue dolor est, tepefactoria admoveto. Ubi vero intumuerit et extuberarit, sub hoc tempus juxta renem secato, et extracto pure, arenam medicamentis urinam cientibus curato. Si enim sectus fuerit, evadendi spes est; alioqui morbus hominem ad mortem usque comitatur.

CAPUT XVI. — De secundo renum morbo, vel ruptione, a labore cum venarum renis ruptione, orto, ejusque signis, et curatione; ex hac nephritide tabes renalis.

In secundo renum morbo dolores quidem vehementes, velut in priore, urgent. Oritur autem morbus, cum ex vehementiore labore venulæ, quæ ad renem feruntur, ruptæ fuerint, deinde ren sanguine repletur. Hoc casu æger per initia morbi sanguinem una cum urina reddit, deinde pus progressu temporis. Hic, si corpore quieverit, citissime convalescit. Si enim quodammodo laboret, dolores multo magis detinebunt.

Hunc, cum ita habuerit, qua parte tumor est, altissima quidem sectione ad renem secato. Quod si quidem sectionem assecutus fueris, confestim sanum reddes. At si aberraveris, periculum est, ne ulcus ea, quæ fit per linamenta, curatione indigeat. Si vero ulcus coaluerit, renis venter intro pus colligit. Et si quidem pus intro rumpatur, et ad intestinum rectum feratur, evadendi spes est. Quod si alterum renem attingat, periculum est,

lombes en quatre endroits, de chaque côté des vertèbres, le long du dos en quinze endroits de chaque côté, au cou en deux endroits entre les tendons. Lorsque ce moyen réussit, on recouvre la santé; mais cette maladie est très-grave.

14. (*Quatre affections des reins. Première espèce.*) On compte quatre affections des reins. Dans la première on a de vives douleurs aux reins et aux lombes; elles s'étendent aux testicules le long des urètres. On rend souvent les urines, puis elles se suppriment peu à peu. Il sort par l'urètre des sables, qui occasionnent d'extrêmes douleurs dans leur passage; elles s'apaisent après qu'il est sorti. On retombe incessamment dans les mêmes souffrances. On tiraille, on secoue la verge en urinant. Souvent les médecins, voyant le sable, croient qu'il y a une pierre dans la vessie, tandis qu'elle est dans les reins. Cette maladie provient de la pituite, qui, se portant aux reins, s'y ramasse au lieu de sortir, et fait des petites pierres comme du sable. Dans cet état, il faut purger tout le corps avec le suc de scammonée, ou avec la racine elle-même, après avoir préalablement fait des fumigations. Le lendemain on donne pour laxatif dix-huit livres de bouillon de pois chiches blancs; on y met du sel avant de le faire prendre. Puis on soigne avec les mêmes aliments, les mêmes boissons et les mêmes remèdes que pour la strangurie. Dans le fort des douleurs, on donne beaucoup de bains d'eau chaude; on applique des fomentations tièdes sur les endroits douloureux.

(*Cas où l'on pratiquait la néphrotomie.*) Quand il y a une tumeur marquée par l'élévation de la partie, c'est le temps d'ouvrir le rein pour en tirer le pus, et de faire couler le sable par des diurétiques. En faisant l'opération il y a espoir de guérison; si on ne la fait point, la maladie dure autant que l'on vit.

15. Seconde maladie des reins. On y éprouve des grandes souffrances, comme dans la première. Celle-ci est occasionnée par des excès de fatigue, lorsqu'il s'ensuit des déchirements des petites veines qui vont aux reins, et qui sont gorgées de sang. Alors on rend du sang avec l'urine dans le commencement, puis du pus. On guérira bientôt en gardant le repos. Si on s'agite, les douleurs augmentent considérablement.

(*Autre cas où l'on pratiquait la néphrotomie. Ici le malade ne rend point de sable.*) Quand donc le rein est en suppuration, et qu'on observe une tumeur près de l'épine, il faut dans cet état inciser la tumeur profondément, jusqu'au rein. Si

ne pereat. Medicamentis autem, et iisdem omnibus, quibus priorem, curato, eandemque victus rationem æger teneat.

Hic autem morbus molestus est, ex eoque plures ad renum tabem deveniunt.

CAPUT XVII. — De tertio renum morbo, vel ulcere, ejusque signis, et curatione.

In tertio renum morbo, urina bubularum carniū assatarum succo similis egreditur. Oritur autem morbus ex atrabile, quæ cum ad venulas, quæ ad renem feruntur, confluerit, cumque constiterit, eas renemque exulcerat. Ex ulcere igitur tale quid cum urina prodit. Dolores autem in lumbis, vesica, interfemineo, et in rene ipso paucō tempore detinent. Deinde remittit dolor, rursusque ex brevi intervallo acutus invadit, et in tenuem ventris partem nonnunquam incidit.

Hic, cum ita habuerit, ventrem epithymo, aut scammonie radice aliquantulum purgato, eadem, quæ stranguria laboranti, potui exhibeto, cumque dolor detinuerit, tepefactoriis potissimum loco dolenti admotis, copiosa calida lavato, pro sorbitione farinam coctam, affuso melle, sumat, reliquaque victus ratione, quam maxime alvum subducentē utatur, vinumque bibat album mendæum, melle permixtum, aut aliud album suavissimum, probe dilutum. Hic morbus non fere deserit. Si anni tempestas ferat, æger serum et lac bibat, serum quidem ad purgationem; lactis autem potionē utatur, quinque et quadraginta diebus, si anni tempus ferat. Quæ cum sic feceris, morbum meliore statu constitues.

CAPUT XVIII. — De quarto renum morbo, seu nephritide ex obstructione et venere orta, quæ in suppuratum degenerat; ejusque signis, et curatione.

Quartus renum morbus, qui ex bile et pituita ætatis potissimum tempore oritur, quin etiam ex venere morbus oritur.

Atque hunc in modum afficitur æger. Dolores eum ad lateris mollitudinem et inanitatem urgent, et ad lumbos lumborumque musculos, neque secus æger afficitur, quam mulier partus doloribus conflictata, neque decubitus in sanam partem ferre potest, sed valde laborat; ex

l'on rencontre l'abcès, la cure est prompte. Si on ne le rencontre point, il est à craindre qu'il ne se fasse une fistule, et que, l'ouverture se cicatrisant, il ne se ramasse du pus continuellement dans le rein. Lorsqu'il crèvera, s'il perce en dedans et s'il tombe dans l'abdomen, il doit nécessairement donner la mort : et même s'il le même mal attaque l'autre rein, il faut en périr aussi. On soigne cette maladie de la même manière que la précédente; il y faut le même régime. Elle est très-dangereuse. Bien des médecins en ont pris occasion de faire de cette maladie ce qu'ils appellent la *phthysie néphrétique*.

16. Troisième maladie des reins. On rend d'abord les urines semblables au jus qui coule de la viande de bœuf, mise à rôtir. Cette maladie est produite par la bile noire, lorsque la bile se jette dans les veines qui vont aux reins, qu'elle y séjourne, qu'elle fait des déchirures aux petites veines et à la substance du rein. Ces déchirures donnent à l'urine la couleur dont j'ai parlé. On sent de vives douleurs aux lombes, à la vessie et au périnée. Elles passent assez vite, mais elles reviennent dans peu. Il arrive qu'elles se font quelquefois sentir au bas-ventre. Dans cet état, il faut purger le ventre avec la cuscute ou la racine de scammonée, et employer en boisson les mêmes remèdes qu'on donne contre la strangurie. On fait prendre, durant les douleurs, beaucoup de bains d'eau chaude. On applique des fomentations tièdes sur les endroits douloureux. On ordonne des crèmes de farine d'orge cuite, dans lesquelles on met du miel. On prescrit un régime propre à lâcher le ventre. On fait user de vin blanc de Mende, mêlé avec du miel, ou tout autre vin blanc doux bien trempé d'eau. Cette maladie quitte rarement. On fait boire, suivant la saison, du petit lait et du lait, pendant quarante-cinq jours, quand la saison le permet. En suivant cette conduite, on rend le mal moins fâcheux.

17. Quatrième maladie des reins. Cette maladie se forme de la pituite et de la bile; elle vient surtout dans l'été; elle est aussi occasionnée par le commerce des femæes. Voici quels en sont les symptômes. On sent des douleurs vives aux lombes, aux flancs, au bas-ventre, à tous les muscles des lombes. On souffre comme les femmes dans le travail de l'enfantement. On ne peut rester couché sur les parties saines. Il semble que tout le dedans des hypochondres aille se démonter. On souffre moins quand on est couché sur le ventre. On a les mains et les pieds toujours froids. On rend l'urine avec

lateris inanitate quædam velut abrupta suspensa esse videntur. At si pronus jaceat, non dolet, ejus pedes et tibiæ semper frigent. Urina autem ob pituitæ copiam et crassitudinem vix egreditur. Quod si quidem depositam, quoad resederit, pauco tempore siveris, quod subsidet, crassum, velut farinam, videbis. Ac si quidem bilis superaverit, ipsum subfulvum videbis. Si vero ex pituita morbus fuerit, album et crassum erit. Ac primum quidem in annum, aut paulo longius, aut brevius tempus, talia perseverant. Quod si producat morbus, tum magis laborat, et purulentus evadit. Cumque purulentus exstiterit et intumuerit, qua præcipue parte intumuerit, ad renem secato, et pus emittit. Et si quidem sectio prospere cesserit, confestim sanum reddes.

Hunc cum sic habuerit, iisdem omnibus, quibus antea, curato. Et per morbi exordia purgare oportet, et ante alvi subductionem fomento adhibito, crebris balneis lavare. Inungatur vero, et caleat potius, neque frigeat, a soleque et veneris usu absteineat. Quæ cum feceris, si non citissime sanescat, nihil novi accidit, cum morbus sit admodum difficilis.

At si absque medicamentis curari desideret, per victus rationem crassiorem reddere oportet, sive hoc morbo, sive aliquo ex prioribus laboret, ubi cibos, quos comedere consuevit, in decem partes divideris, deinde, parte una subtracta, reliquis comedat. Pro opsonio carnem suillam tritam habeat, et eo die decem stadia obambulet. Postero autem die et tertio, parte una addita, minus edat, et uno quoque die decem aut plura stadia obambulet. Cum vero ad ultimam cibi partem pervenerit, ad centum stadia iter faciat, et unam solam partem edat, eoque die centum stadia deambulet. A cœna vero viginti, mane quadraginta. Vinum mendæum album, austerum bibat, istaque per tres menses faciat. Reliquo deinde tempore, subductis deambulationibus, plures cibos comedat, additione, eodem, quo detraxeris, modo, facta. Deambulationem vero ad decimum usque diem æger subducatur; deinde quam maxime quiescat, cibisque puris vescatur, et quam maxime pinguibus opsoniis, dulciaque omnia ei conferunt. Oleribus autem et acidis omnibus absteineat, acribusque, et iis, quæ flatum excitant. Calida quoque multa lavet, et frigus vitet. Quæ cum fecerit, citissime sanus evadit.

beaucoup de peine. Elle est épaissie par la pituite et par la bile. Après l'avoir laissée un peu poser, on y remarque un sédiment épais, comme de la grosse farine; il est jaune, quand la bile y prédomine; blanc, si c'est la pituite. Cet état dure d'abord pendant un an, ou même davantage; après quoi il finit. S'il persiste plus long-temps, les douleurs s'aggravent; la suppuration s'établit. Lorsqu'elle a lieu, il faut inciser le rein à l'endroit où l'on remarque une tumeur, et donner issue au pus. Quand on rencontre le dépôt, la guérison suit de près. Lorsque vous aurez à traiter cette maladie, vous emploierez les mêmes moyens que dans les précédentes. Il faut purger dès le commencement, après avoir fait des fumigations, ordonner beaucoup de bains, des onctions, des fomentations, en ayant attention que le malade ne se refroidisse point. Il ne doit pas s'exposer au soleil, ni voir des femmes. Si, malgré ces soins, vous n'apercevez aucun soulagement, n'en soyez point surpris: cette maladie est rebelle. Si vous voulez en faire le traitement sans remèdes pharmaceutiques (1), il faut engraisser le malade, tant dans ce cas que dans les trois précédents. A cet effet, on commence par supprimer une partie des aliments qu'on a coutume de prendre. On les divise en dix parties; on en interdit d'abord une, laissant manger les neuf autres. On donne pour tout mets de la chair de cochon hachée. On fait faire une promenade de dix stades. Le second jour, le troisième et les suivants, jusqu'au dixième, on ajoute à la promenade en supprimant chaque jour une portion du manger, à mesure que la promenade est augmentée de dix stades par jour, jusqu'à en faire cent. Lorsqu'on est arrivé à ne manger qu'un dixième, et à marcher cent stades, on n'en marche plus ensuite que vingt après le souper et quarante le matin; on boit du vin de Mende blanc, âpre. Il faut continuer ainsi pendant trois mois, après lesquels on supprime les promenades, et l'on ajoute à la nourriture en suivant le même ordre en sens

(1) Le traitement suivant me paraît très-remarquable, en ce qu'il nous apprend vraisemblablement une partie de la doctrine des médecins des gymnases; il paraît du reste qu'Hippocrate ne faisait pas grand cas de ces médecins, si du moins l'on en juge par ce qu'il en dit au *Traité des prédictions*, vers le commencement, et dans les autres ouvrages qui lui sont attribués sans contestation.

CAPUT XIX. — De magno venarum cavarum morbo, nephritidi succedente, qui defluxio recurrens vocatur, ejusque causis, signis, et curatione.

Ex renum morbo invadit magnus venarum cavarum morbus, quæ a capite juxta jugulares, per spinam ad talum externum, et intermedium pollicis locum feruntur. Oritur autem hic morbus ex pituita quidem et bile, cum ad venas confluerint. Venæ autem cum sanguine refertæ sint, si quid alieni ad eas pervernerit, male afficiuntur.

Sic itaque afficitur. Si dextra parte morbus est, per exordia ex coxendicis acetabulo dolorem exhibere incipit. Quo autem longius tempus processerit, et productum fuerit; eo gravior dolor ad inferiora descendit, cumque ad malleolum pedis externum, et pollicis intermedium pervenerit, rursus ad caput fertur, ubique in eo ulcus constiterit, vehementer urget, sibi que homo caput disrumpi videtur, oculi totumque corpus pituita implentur.

Huic, cum ita habuerit, medicamentum ex cucumeris agrestis succo paratum, aut thapsiæ radicem, aut veratrum, aut scammonii succum propinato. Post purgationem vero eadem, quæ superioribus, offero. Quod si hac curatione non sedetur, ubi lacte crassiore reddideris, scapulam dextram inferiorem quatuor crustis inurito, coxendicis dextræ acetabulum tribus, inferiores nates duabus, et medium femur duabus, genu superius una, et malleolum superiore parte una. Cum sic ustus fuerit, neque sursum, neque deorsum morbum progredi dimittit. Quod si aliquam in partem dolor affatim, et cum impetu, irrumpere visus fuerit, si quidem prius, quam ustus fuerit, in crus decumbat, claudus erit; si in caput, surdus aut cæcus. Si vero in vesicam, simul cum urina aliquid sanguinis quadraginta fere diebus progreditur. Sed si in vesicam cum impetu iruperit, eadem medicamenta, quæ in urinæ stillicidio exhibenda sunt, et si aliqua in parte dolor coacervatus fuerit, ustio facienda. Urendæ vero sunt carnosæ quidem partes feramentis, osseæ vero et carnosæ fungis, præterquam, quod ante hæc ista facienda sunt. Si morbi initio accesseris, vinum mendæum album dilutius, quam plurimum, per diem potui exhibere oportet. Et inebrietur, quoad sanguis ex naribus plurimus erumpat.

contraire. On emploie de même dix jours à la suppression de la promenade; on la diminue donc de cinq stades par jour. L'on prescrit ensuite un grand repos. On fait faire bonne chère en aliments sains. On donne des viandes des plus grasses; les choses les plus douces sont les meilleures. Point de légumes ni d'acides, rien d'agaçant ni de veteux. On prend beaucoup de bains chauds, en se préservant du froid. On peut, en suivant ce traitement, espérer une prompte guérison.

18. (*La grande maladie des veines-caves*). A la suite des maladies des reins, vient LA GRANDE MALADIE DES VEINES-CAVES (1), qui vont de la tête aux jugulaires, se portant aux lombes, le long de l'épine, et qui s'étendent jusqu'à la malléole externe du pied, finissant vers le milieu du gros orteil. Elle est produite par la pituite et la bile, lorsqu'elles se précipitent dans les veines pleines de sang. Si donc elles reçoivent quelque humeur étrangère, elles sont dans un état maladif. Voici les symptômes de cette maladie. Lorsqu'elle commence par le côté droit, on sent d'abord des douleurs à l'articulation de la cuisse. A mesure que la maladie s'établit depuis plus de temps, les douleurs deviennent plus fortes et s'étendent vers le bas. Lorsqu'elles sont parvenues à la malléole et entre le gros orteil, elles remontent vers la tête. Là, après s'y être fixées, elles font horriblement souffrir. Il semble que la tête va éclater. Les yeux et tout le corps se remplissent de pituite. Quand on est atteint de ce mal, il faut prendre l'élatérium en boisson, ou la racine de turbith, ou l'elébore, ou le suc de scammonée. Après la purgation, on donne les mêmes choses que ci-dessus. Si ce traitement n'apaise point le mal, on rétablit les forces par l'usage du lait; après quoi on cautérise l'épaule droite en quatre endroits. L'on applique encore trois boutons de feu près de l'articulation du fémur avec le bassin, deux au-dessous du trochanter, deux autres vers le milieu de la cuisse, un au-dessus du genou, et un au-dessus de la malléole. Après cette cautérisation, la maladie ne peut plus ni monter ni descendre. Lorsque les douleurs se sont portées forte-

(1) Je serais fort en peine de dire auquel des états que nous observons aujourd'hui répond celui qui fait le sujet de cet article. C'est peut-être une maladie qui a fini.

Cum autem fluere cœperit, minimum tredecim diebus fluit; ubi vero hi præterierunt, non amplius inebrietur, neque ubi semel fluere cœperit. In cibo tamen paulo plus vini bibat, ut sanguis fluat. Jam vero quibusdam, sedato sanguine, ad vesicam cum impetu irrupit, et sanguis cum pure prodiit. Si igitur cum impetu irruerit, eadem medicamenta, quæ stranguria laboranti, exhibeto, et de eodem vino plus propinato.

Hic si hoc modo curetur, cibosque per alvum subeuntes et opsonia assumat, citissime sanus evadet. Morbus autem gravis est.

CAPUT XX. — De venæ cavæ sinistra morbo, seu defluxione recurrente, ejusque causis, signis, et curatione.

Alius ex vena sinistra. In reliquis quidem eadem multitudine, quæ etiam prior patitur, sed in lienem confestim et per morbi exordia dolor acutus decumbit. Quod si non statim perciperit, prius quam decumbat, sed ad pulmonem feratur, lienis capite apprehenso, quam citissime crustis octo inurito, et quocunque alius dolor decubuerit, urito, sicque confestim æger sanescet. Quod nisi ustus fuerit, sponte autem sanus evadat, plerisque post duodecimum annum rursus morbus revertitur, et si lienem occuparit, multis aquam intercutem facit.

Sed confestim, velut priorem, curare, et si videatur, sane etiam similiter, ut priorem, inurere oportet, si dolor in iisdem articulis constiterit.

At nisi hunc in modum curatus fuerit, de cetero contabescens perit, cum morbus gravis sit.

CAPUT XXI. — De pituitæ, sive cacochymia, quibusdam speciebus, ac primum de pituitæ vulgaris curatione; ficus postremas evomi.

De pituita autem idem, quod de bile, sentio, ejusque multas esse formas, assero. Et partim quidem vulgaris est, partim vero recentissima, cujus etiam facilis est curatio.

Vomitum enim post cibum duobus aut tribus diebus inducere oportet, insuperque prandere et quiescere, si æger prioribus diebus semel cibum sumere, et vehementibus laboribus uti consueverit. Alioqui hæc victus ratione utatur. Primum cum vomitum inducere volet, multa et calida lavet, et mazam, melle et oleo

ment sur quelque partie, et qu'elles s'y sont fixées, à la jambe par exemple, avant que le feu n'y fût appliqué, le malade restera boiteux. Si c'est à la tête, il sera sourd ou aveugle. Si c'est à la vessie, il rendra, pendant quarante jours, du sang avec les urines; il faut, dans ce cas, donner les mêmes remèdes que pour la strangurie. Si c'est dans quelque autre partie, on la cautérise: on applique le feu sur les parties charnues, avec des fers rouges; pour les os, on se sert des fun-gus. Lorsque vous êtes appelé dès le commencement de la maladie, il faut faire boire tous les jours beaucoup de vin blanc de Mende trempé d'eau, jusqu'à ce qu'enfin il se fasse une hémorrhagie par le nez. Quand elle commencera de couler, on la soutiendra au moins pendant treize jours, après lequel terme, il ne faut plus boire cette grande quantité de vin, ni même durant le temps de l'hémorrhagie. On boit surtout après le repas, pour procurer l'hémorrhagie au moyen du vin. Il est arrivé quelquefois que le sang, en cessant de couler par le nez, s'est porté sur la vessie, qui a rendu du sang et du pus. Dans ce cas, on donne les mêmes remèdes que pour la strangurie, et l'on fait boire plus de ce vin blanc de Mende. Durant le traitement, on use d'aliments et de mets propres à lâcher le ventre. La guérison le suit quelquefois de près; cette affection est cependant du nombre de celles qui sont rebelles.

19. Autre affection pareille procédant de la veine gauche. Les symptômes y sont les mêmes que dans la précédente; mais on sent, dès le commencement de la maladie, de vives douleurs fixées à la rate. Si l'on reconnaît le mal avant qu'il se fixe, durant qu'il se fait sentir au poumon, il faut aussitôt appliquer le feu en huit endroits, près de l'extrémité supérieure et postérieure de la rate, avec du fulgur, et partout où la douleur s'établirait. On obtiendra ainsi une prompte guérison. Lorsqu'on n'a point cautérisé, et que la maladie se dissipe d'elle-même, elle revient ordinairement au bout de douze ans. Et, dans le cas où elle avait attaqué principalement la rate, on est devenu hydropique. Il faut donc soigner cette affection dès le commencement, appliquer le feu comme je l'ai déjà dit. Si l'on n'emploie point ce traitement, le malade dépérit et meurt. Cette maladie est très-grave.

20. (Propositions théorétiques sur la pituite et sur la bile, avec les moyens de re-

subactam, et panem exassatum hesternum edat. Hæc enim magis pituitam trahent. Oponiis et oleribus acribus utatur; pinguis, dulcia et acida, hæc omnia permixta, commode porrigi possunt, et oleribus omnibus viridibus is utatur, in cibo vinum dulce, paucum, crebro bibat, in fine placentam, mel et ficus comedat, quumque cœnabit, pocula large ebibat; cumque jam oppletus fuerit, paulum dormiat, deinde ubi experrectus fuerit, vini aqua tepida temperati magno epoto poculo, vomat. Magis enim pituitam et humorem ex carnibus attrahit, corpusque magis exsiccat. Vomat autem, quoad ficus evomuerit, quæ postremæ evomuntur. Atque hæc quidem eo die faciendâ. Postero vero die sese ad cœnam usque contineat, et panem ex furfure, a pura farina non separato, cœnet; pro oponio valentiora sumat, vinum vero nigrum, austerum, bibat. Hæc igitur popularis pituitæ medela est.

Quod si æger comedere et bibere potest, cibisque delectatur, deinde crurum gravitatem sentit, etiamsi color immutatus fuerit, pituitam, quæ hunc vexat, in ventriculo esse, dicendum. Verum cum sic habuerit, melle, vino dulci, et oleo, nitroque ovilli tali magnitudine permixtis, ventrem per infusum subluere oportet. Hæc enim ad alvi infusum pro hominis natura mitissima sunt. Cujusque autem modum esse oportet, vini quidem heminam, olei dimidiam, et mellis tantundem. At si alvi infusum nolis, humido fomento adnoto, perhumectum hominem reddere oportet. Hac enim fortassis ratione sterco subduci poterit, cum hæc ex ciborum rescicatione ei contingant. Si quis igitur cibos valde succulentos comedat, ab his fortasse non ita vehementer afficietur, et si quandoque afficiatur, parva curatione indigebit.

Hac usus curatione citissime hunc sanum reddes.

CAPUT XXII. — De vetustiore pituita (quæ alba pituita seu leucophlegmatica vocatur, hydropis species), ac de ejus causis, signis, ac curatione.

At si vetustior pituita fere contigerit, quæ pituita alba vocatur, sic afficitur. Hominem magis gravat, formamque a vulgari alienam pallidiorem habere videtur, corpus universum laxo tumore intumescit, facies rubet, os rescicatur, situs detinet, et cum æger comederit, crebra ei spiratio contingit. Hic eodem

médier aux symptômes de ces humeurs; et la méthode de faire vomir dans le cas d'excès de pituite récente, etc.) Au sujet de la pituite, je pense de même qu'à l'égard de la bile. Je crois donc qu'on doit en admettre de plusieurs espèces. Il y en a une commune, c'est la récente. Il est aisé d'y remédier : il faut vomir après le repas pendant deux ou trois jours, souper ensuite, ou se reposer quand on est dans l'habitude de ne manger qu'une fois par jour, et de mener une vie dure. Sinon, l'on se conduira de la manière suivante. On prendra d'abord un bain chaud très-copieux; lorsqu'on voudra vomir, on mangera du gâteau et du pain de la veille bien cuit : ils attirent davantage la pituite : on mangera aussi de la viande avec des légumes amers; on y joindra des choses grasses, d'autres douces et d'autres acides; le tout mêlé ensemble. Les légumes doivent être récemment cueillis. On boira à la fin du repas, par-dessus le manger, un peu de vin doux, qu'on répètera souvent. On mangera encore des gâteaux qui aient beaucoup de croûte, du miel et des figues, et on boira copieusement après le repas, à grands verres. Lorsqu'on sera bien plein, on dormira un peu; puis on vomira au réveil, avalant un grand verre de vin pur ou bien coupé avec de l'eau tiède : car le vin exprime davantage la pituite des chairs, et il dessèche plus le corps. Il faut vomir jusqu'à ce qu'on ait rendu les figues; elles sortent les dernières. Le lendemain, on se contient sur le manger jusqu'à l'heure du souper. On soupe avec du pain de farine de froment non tamisée, et avec des viandes des plus fortes. On boit du vin rouge âpre. Tel est le traitement contre la bile récente, quand on a bon appétit, qu'on mange et qu'on boit avec plaisir. Si l'on sent une pesanteur dans les jambes, et que l'on perde sa couleur, dites alors que le mal provient de la pituite dans l'estomac. Il faut dans ce cas donner des lavements avec du vin doux, dans lequel on met du miel, de l'huile et du nitre gros comme l'os de mouton qu'on nomme astragale; ce sont des lavements très-sains pour l'homme. Il faut dix onces de vin, cinq onces d'huile et autant de miel. Si l'on ne veut pas employer les lavements, on usera de fumigations en vapeurs pour humecter. Il est possible de lâcher le ventre par ce moyen, lorsqu'il est constipé à raison de sécheresse des aliments. Quand donc on prend des aliments très-pituiteux, on n'est guère exposé à cette affection. Si l'on y tombe, le remède en est facile. On guérira bientôt en se conduisant comme il vient d'être dit.

die interdum quidem melius habet, interdum vero derepente dolet, et mori videtur.

Hic, si venter quidem sua sponte commotus fuerit, sanitati erit proximus. At si alvus sponte turbata non fuerit, eneuro dato, vel hippophaë, vel grano Cnidio, vel magnesio lapide, purgare oportet, et post purgationem lenticulæ acetabulum unum sorbendum, vel duo dato. In lenticula autem allium incoquantur. Betæ etiam pinguis, non conditæ, acetabulum, polenta super adpersa dandum. Vinum autem æger bibat nigrum, austerum et valens. Postero vero die mane stadia viginti obambulet. Ubi autem redierit, panem exassatum parvum comedat, et pro opsonio allium coctum habeat, vinique ejusdem meracioris parum bibat, deinde stadia triginta ambulet, cumque tempestivum fuerit, quantum prandere consueverat, cœnet, pro opsonio potissimum quidem pedes suillos, aut capita habeat; sin minus, gallinaceis carnibus, aut suillis tritis utatur. Piscibus vero, scorpio, aut dracono, cut cuculo, aut callionymo, aut gobio, aut aliis piscibus, qui similem vim habeant. Ex oleribus aliis solis utatur, neque ullo alio. Hæc autem quam plurima comedat, tum cruda, tum assa, et cocta, in dies semper additione facta, et pro ciborum ratione ex parvo intervallo plus laboret.

Hic morbus potissimum per æstatem oritur, ex aquæ potu, ad hæc etiam ex multo somno. Judicatur autem triginta diebus, lethalis sit, necne. Quibus transactis hæc quidem æger faciat. Primis autem diebus sorbitionibus utatur, lenticula cocta, aceto permixto, acidiore reddita, et ptisana acida. Bibat vero aquam mulsam tepidam, modica polenta inspersa, quo sane corpus emollitum sit ad medicamentorum potionem, et per hosce dies sub dio dormiat. Quod si visum fuerit, sanguinem e lumbis detrahere, cucurbitulam admoveto, et venas in scroto crassissimas pertundito.

Hic ad hunc modum curatus citissime sanus evadet.

CAPUT XXIII. — De hydrope a cacochymia, seu pituita tenui, orto, ejusque signis et curatione.

Ex pituita ad aquam intercutem hoc modo devenitur. Colligatur pinguedo, et a pituitæ ardore aqua fit.

An vero quis sanari possit, necne, ex hoc cognosces. Quamdiu enim quis in

21. (*De la leucophlegmatie.*) Lorsque la pituite s'amasse depuis long-temps, elle donne une couleur blanche, et la maladie qui en résulte s'appelle leucophlegmatie. En voici les symptômes. On se sent pesant; on est pâle d'une manière tout autre qu'à l'ordinaire; le corps devient enflé; on a des rougeurs aux joues, de la sécheresse dans la bouche, une soif continuelle; en mangeant on se sent étouffer: dans le même jour, on est tantôt mieux, tantôt pire: il semble quelquefois qu'on va mourir sur-le-champ. Si le ventre se lâche de lui-même, on est bientôt guéri. Quand il ne s'établit point de cours de ventre, il faut purger avec les feuilles de garou, ou l'hippophaë, ou les grains de Gnide, ou avec la pierre d'aimant. Après la purgation, on donne environ demi-livre ou une livre de purée de lentilles cuites avec de l'ail. On donne aussi la même quantité de bouillon de bettes non assaisonnées, qu'on saupoudre de farine d'orge. On fait boire du vin rouge âpre et vigoureux. Le lendemain on prescrit la promenade de vingt stades pour le matin. Au retour, le malade mangera un peu de pain bien cuit et de l'ail cuit, buvant du même vin pur par-dessus: puis il fera trente stades. Lorsque l'heure du souper sera venue, il mangera comme il a coutume de manger à diner. Ses mets doivent être de préférence des pieds ou de la tête de cochon, sinon des hachis de cochon et de poulet. Il mangera aussi du poisson, tel que le scorpeno, la vive, le rouget, le tapeçon, le goujon, ou tels autres poissons qui ont les mêmes propriétés. Quant aux herbages, il n'usera que de l'ail; il en mangera de cru, de bouilli, de cuit à la braise, beaucoup tous les jours, faisant de l'exercice à proportion de ce qu'il prend, même au-delà. Cette affection commence ordinairement dans l'été, à raison de la quantité d'eau que l'on boit, surtout si l'on dort beaucoup. On juge dans trente jours si elle sera mortelle ou non. Les remèdes prescrits ci-dessus sont pour être employés après les trente jours. Dans le commencement, on doit mettre en usage la purée de lentilles cuite avec du vin aigre, et les crèmes d'orge acidulées, avec l'hydromel tiède pour boisson, en le saupoudrant de farine d'orge. De cette manière, le corps se trouve assoupli, et disposé à la purgation: durant ce temps on couche en plein air. Si vous jugez à propos de tirer du sang des lombes, vous appliquez des ventouses et vous ouvrez les veines du scrotum, les plus grosses; en suivant cette conduite, on obtient une guérison prompte.

22. (*De l'anasarque.*) De la leucophleg-

imo ventre pinguedinem habet, curari non potest. Pinguedo autem in imo ventre insit, necne, his potissimum dignoscet. Si quidem febres advenerint, et æger erectus stare nequeat, et umbilicus inflatus foris promineat, pinguedinem non amplius inesse, dicit, eumque sanari posse.

Huic ventrem siccare confert, pane quidem exhibitio, ex furfure a pura farina non separato, hesterno, calido, opsonio vero, leporis carne, canis, et ovis ac suis, maxime assata, et galli assa et calida. Polypos etiam vino nigro austero incocetos æger edat. Vinum bibat nigrum, quam crassissimum, et acerbissimum. Piscibus utatur, gobio, dracono, callionymo, cuculo, scorpio; aliisque id genus, coctis omnibus, minime recentibus, et frigidis. Hi enim fere quam siccissimi sunt. Nullo jure ad intactum utatur, et insulsi pisces sint. Oleribus utatur, radícula, et apio. Lenticulam tostam multo aceto temperatam edat, singulis diebus, et a cœna, et mane deambulet, vesperi dormiat, et mane exurgat. Ac si quidem ex his in integrum restituatur, satis est; sin minus, ei cneori aut hippophais succum, aut granum Cnidium propinato, et post purgationem duo lenticulæ acetabula insuper is sorbeat, et parvum panem comedat. Vinum autem bibat nigrum, acerbum, paucum. Medicamentum autem bis die, donec emollitus sit, bibat. Quod si in scroto et femoribus, ac tibiis, tumor laxus exortus fuerit, peraculo scalpello multis et crebris vulnusculis pertundito.

Quæ ubi feceris, cito sanum reddes.

CAPUT XXIV. — De hydrope pulmonis, aut pectoris, a copioso aquæ potu, aut tuberculo procreato, ejusque signis et curatione.

Aqua inter cutem ex his oritur. Ubi æstatis tempore siti pressus copiosam aquam quis biberit (quandoquidem inde fere gigni solet), et pulmo expletus rursus in pectus dimiserit, tumque in pectore extiterit, vehementem ardorem excitat, ita, ut pinguedinem, quæ in arteriis inest, liquefaciat. At si semel pinguedo liqueferi cœperit, longe citius aquam intercutem efficit. Gignitur etiam, ubi tubercula in pulmone exorta fuerint, et aqua repleta in pectus eruperint.

Aquam autem intercutem etiam ex tuberculis oriri, mihi argumento sunt boves, oves et sues. In his enim fere quadrupedibus pulmonis tubercula oriuntur,

matie on tombe dans l'anasarque, de la manière que je vais dire. La graisse se fond; la pituite échauffée se convertit en eau. Or, vous connaîtrez si cette affection est curable ou non, à ce qui suit. Tandis qu'il y a de la graisse fondue dans le bas-ventre, le mal est incurable (1). Voici le moyen de distinguer si, dans le bas-ventre, il y a de la graisse. Lorsque le malade a de la fièvre, qu'il ne peut point rester debout, que le nombril enflé fait une saillie, dites qu'il n'y a plus de graisse, que l'affection est curable. Il faut donc dessécher le ventre, faire manger du pain cuit de deux jours, pétri avec la grosse farine: on le fait chauffer. Quant aux viandes, on use de celle de lièvre, de chiens qui ne soient pas jeunes, de mouton, de cochon, de gros poulets, le tout rôti et chaud. Le malade mangera aussi des sèches bouillies dans du vin rouge, âpre. Il usera, pour boisson, du vin rouge le plus épais, qui ait le plus de corps, qui soit âpre. En poissons, il mangera du goujon, de la vive, du tapecon, du rouget, du scorpène, et autres pareils, tous bouillis de la veille, et froids; ils sont ainsi beaucoup plus desséchants. On ne doit point s'y permettre de sauce; il faut les manger sans sel. Quant aux herbages, on usera des raves et du persil; on mangera aussi des lentilles torrifiées, et préparées avec du vinaigre. On fera tous les jours des promenades après souper et le matin, l'on dormira dans la soirée. Si, en se conduisant ainsi, la santé revient, cela suffit; sinon il faut prendre le garou en boisson, ou le suc de l'hippophacé, ou les grains de Gnide, et avaler, après la purgation, environ deux livres de purée de lentilles, manger en même temps un peu de pain et boire un peu de vin rouge âpre par-dessus. On prend le purgatif deux fois par jour, jusqu'à ce que l'enflure soit dissipée. Quand elle persiste aux testicules, aux cuisses, aux jambes, on y fait plusieurs légères moucheures à la peau avec la lancette. On recouvrera ainsi la santé promptement.

25. (De l'hydropisie de poitrine.) L'hydropisie de poitrine vient principalement dans l'été, lorsqu'on boit une grande quantité d'eau; le poumon s'en remplit et la transmet à toute la poitrine. Quand elle est dans la cavité du thorax, il s'y fait de la chaleur qui fond

(1) Je n'entends guère ce que l'auteur veut dire ici; mais je traduis fidèlement.

quæ aquam continent. Sectione namque facta, citissime cognoveris, nam aqua effluet. Talia autem multo magis etiam in homine, quam pecoribus fieri videntur, quanto morbosus magis etiam victus ratione utimur. Plerique vero, exortis tuberculis, purulenti etiam exstiterunt.

Hæc igitur per morbi initia contingunt. Tussis sicca, et fauces stridulam quandam asperitatem habere videntur, rigor, et febris, erectæque cervicis respiratio, contingit, corpus et pedes intumescunt, unguis contrahuntur, et quamdiu quidem in superiore ventre aqua intercus exstiterit, acutus dolor detinet, cum vero ad inferiorem ventrem devenit, melius habere videtur. Deinde progrediente tempore, impleto ventre, eadem, quæ prius, patitur. Interdum vero ad latus intumescit, et qua parte secandum sit, indicat.

Quod si non indicet, multa calida lotum, humeris comprehensum, fluctuito, deinde, quoniam latere magis fluctuet, auscultato. Quod cum intellexeris, tertiam ab ultima costam ad os usque secato; deinde terebra acuta ulterius perforato, cumque perforata fuerit, paucam aquam educito. Qua educta, penicillum ex lino crudo in vulnus immittito, et mollem spongiam superaponito; deinde, ne penicillus decidat, deligato. Per duodecim autem dies, semel die aqua educenda, post duodecimum vero diem, decimo tertio die tota aqua educenda, et de cætero, si suscitetur, aqua emittenda, venterque cibus siccis rescicandus. Hæc autem post sectionem exhibenda.

Succum laseris drachmæ pondere apparatus, et aristolochiæ tali cervini magnitudine frustulum derasum, et lentium crivique torrefactorum polentam, utriusque purgatæ chœnicis dimidium, hæc melle et aceto subigito. Deinde sexaginta pastillis formatis, unum tritum quotidie vini nigri austeri, quam suavissimi, heminæ dimidio maceratum, mox jejuno potui exhibeto. Reliquam vero victus rationem, et exercitationem eandem, quam prius, habere jubeto. Et si pudenda ac femora intumuerint, audacter specillo ea percutito.

Hunc si eo modo curaveris, citissime sanum reddes.

CAPUT XXV. — De hydrope jecoris phlegmonæ œdematosæ succedente, ejusque signis, curatione, et chirurgia.

Aqua intercus ab hepate, quæ tunc

la graisse qui est dans les bronches; une fois que la graisse a commencé de se fondre, il s'amasse en peu de temps une grande quantité d'eau. Cette hydropisie se forme aussi lorsqu'il y a au poulmon des tubercules qui se remplissent d'eau, et qui la versent dans la cavité de la poitrine. Que les tubercules engendrent l'hydropisie, l'on en a la preuve dans les bœufs, les chiens, les brebis. Ces animaux sont très-sujets à des tubercules du poulmon, qui contiennent de l'eau. Vous pouvez vous en convaincre en les ouvrant. Il en découle de l'eau. Je pense que cet accident arrive plus souvent dans l'homme, qui fait bien plus de fautes dans son régime, et chez lequel on voit tant de tubercules qui dégènèrent en suppuration. Voici maintenant les symptômes de cette affection. Il y a, dans le commencement, une toux sèche; on entend comme un sifflement dans le gosier; le malade a la fièvre et des frissons; il ne respire plus qu'avec peine; son corps s'enfle, surtout les pieds; les ongles deviennent crochus. On est dans un grand travail, tandis que les eaux sont dans le ventre supérieur, dans la cavité de la poitrine. A mesure qu'elles se portent vers le bas-ventre, on se trouve soulagé; mais, par la suite du temps, on revient à souffrir comme auparavant, à proportion qu'elles remplissent de nouveau le ventre supérieur. Quelquefois on remarque au côté une tumeur qui désigne l'endroit où il faut ouvrir. S'il n'en paraît point, on fait prendre un bain d'eau chaude copieux; on secoue ensuite le malade par les épaules, et l'on écoute pour juger de quel côté sont les eaux. Après s'en être assuré, on fait l'incision au-dessus de la troisième des fausses-côtes, à compter de la dernière; l'on achève de percer avec un trois-quarts; on laisse couler une petite partie des eaux, et l'on met ensuite un bourdonnet de lin cru avec une éponge au dessus; on attache le bourdonnet, afin qu'il ne puisse tomber dans la cavité de la poitrine. On emploie douze jours à tirer les eaux, en en laissant écouler un peu tous les jours une fois. Au treizième jour, on les écoule entièrement, ainsi que les jours suivants, s'il en vient de nouvelles. On dessèche le ventre au moyen d'une nourriture propre à cet effet. Après l'incision, on donne ce qui suit. Ayez une drachme de suc de sylphium, de la raclure d'aristolochie pesant comme l'os astragale du cerf, de la poudre de lentilles et d'orobes torrifiées, une livre quatre onces: mêlez le tout avec du miel et du vinaigre, faites-en soixante tablettes. Tous les jours, on en dissoudra une dans cinq onces du

quidem oritur, cum ad hepar pituita accesserit, eamque hepar exceperit, et humectum redditum fuerit. Confestim igitur ardorem huic præbet, et flatum excitat. Deinde vero procedente tempore aqua impletur, posteaque corporis morbus contingit, in tibiis et pedibus tumor est laxus, hepar durum redditur, ac intumescit, et claviculæ extenuantur.

Huic, cum ita habuerit, per morbi exordia, ubi hepar doluerit, origanum tritum cum laseris succo, ervi quantitate, in vini albi hemina dimidia maceratum, potui exhibeto, et lactis caprini poculum, quatuor heminarum, tertia aquæ mulsæ admixta parte. Primis autem decem diebus æger cibis abstineat. Hi namque morbum, lethalis sit, necne, dijudicant. Ptisanae succum, melle affuso, coctum is sorbeat; vinum vero album mendæum, aut aliud suavissimum aquosum bibat. Ubi autem dies decem præterierint, cibos puros assumat, et pro opsonio galli carnes assas calidas habeat. Catulinis etiam coctis utatur, pisce vero, galæo et torpedine, assatis, vinum autem idem bibat. Ac siquidem ex his sedetur, satis est; sin minus, ubi certe crassissimus evaserit, et hepar maximum, fungis eum inurito. Sic enim citissime sanum reddes. Octo autem crustis inurere oportet.

CAPUT XXVI. — De hydrope ascite ab hepate aqua in ventrem erumpente, ejusque curatione.

At si aqua intercus in ventre suboriat, et in eum erumpat, iisdem medicamentis et potibus, et cibis, et exercitationibus, quibus priores, curato; vinum vero austerum nigrum æger bibat. Quod si ab hepate decedere tibi videatur, ubi apparuerit, ferramento inurito, et aquam paulatim educito, velutque reliquos priores, curato. Si vero ex his non convalescat, tandem consumtus perit. Morbus enim gravis est, et ex quo pauci evadunt.

CAPUT XXVII. — De lienis inflammatione, et huic succedente hydrope, ejusque causis, signis, et curatione.

Aqua intercus ex liene. Aqua vero intercus ex liene ad hunc modum, et ex hac potissimum causa, oritur; quum autumnus est, et quis ficus virides et poma multa comederit. Plerique vero ex multo racemorum cibo, et musto copioso, in morbum inciderunt.

meilleur vin rouge, âpre, pour faire prendre le matin à jeun. On suivra d'ailleurs le régime qu'on avait l'habitude de suivre. S'il y a des œdèmes aux parties naturelles ou aux cuisses, n'hésitez point d'y faire des mouchetures. En suivant ce traitement, on obtient une prompte guérison.

24. (*Hydropisie du foie.*) L'hydropisie du foie a lieu lorsque la pituite se jette sur ce viscère, qu'il la reçoit et qu'il en est abreuvé. On y ressent d'abord de la chaleur; il s'enfle: dans la suite, on sent des picotements dans tout le corps. Les pieds et les jambes s'œdématisent; le foie est dur et enflé. On maigrit du haut, du devant de la poitrine. Dans cet état, on donne, dès le commencement, s'il y a des douleurs au foie, environ cinq onces de vin blanc, dans lequel on fait infuser de l'origan pilé, et dissoudre du sylphium de la grosseur d'une orobe; on fait ensuite prendre environ une livre de lait de chèvre, coupé avec demi-livre d'hydromel. L'on interdit les aliments solides pendant dix jours. Dans cet espace de temps, la maladie se décide pour être mortelle ou non. La nourriture, pendant les dix jours, consiste en de la tisane crémée, où l'on met du miel cuit. On fait boire du vin de Mende, ou tout autre bon vin blanc trempé d'eau. Lorsque les dix jours seront passés, on donne de bons aliments, tels que le poulet rôti, le chien bouilli; parmi les poissons, l'émissole et la torpille cuits sur le gril. On continue l'usage du même vin. Si, par ce moyen, le mal diminue, on s'en tient là. Sinoa, après avoir fait prendre des forces au malade, on applique le feu sur le foie avec du fungus. C'est le moyen de guérir promptement. On cautérise en huit endroits. Lorsqu'il y a un épanchement d'eaux dans le ventre, on emploie les mêmes remèdes, les mêmes boissons, les mêmes aliments. On fait les mêmes exercices. L'on soigne enfin de même que ci-dessus. On boit du vin rouge, âpre. S'il paraît que les eaux veuillent abandonner le foie, on cautérise avec le fer rouge, à l'endroit qui paraîtra convenable, et vous tirerez les eaux peu à peu, de la manière que j'ai déjà marquée. Lorsque, en employant ce traitement le malade ne guérit point, il dépérit journellement, et il va lentement à la mort; car cette affection est funeste: peu en réchappent.

25. (*Hydropisie de la rate.*) L'hydropisie de la rate s'engendre principalement, quand on mange trop de figues fraîches, ou trop de pommes d'au-

Siquidem igitur in morbum quis colapsurus est confestim doloribus conficitur. Acuti tum dolores ex liene excitantur, et ad humerum, jugulum, mammam, ilia transeunt, et febres vehementes detinent, venterque, etiamsi parum æger comederit, impletur, lien attollitur, et dolorem præbet. Hic morbus si inveteraverit, reliquo quidem tempore minus dolet; cum vero pomorum tempus aderit, eaque quis comederit, magis quam antea dolet.

Hunc ita habentem per exordia curato, veratro supra exhibitio, infra vero cinereo, hippophais succo, aut grano Cnidio, et lacte asinino, ad heminas octo, melle affuso. Quod si quidem ex his restituatur, satis est; sin minus, ubi lien magnus fuerit, et maxime intumuerit, capitibus, apprehensis fungis inurito, aut ferramentis, multa cautione et observatione adhibita, ne ulterius peruras. Hoc per morbi exordia facito, istamque victus rationem exhibeto. Si febris non detineat, pane quidem utatur triticeo tosto, aut ex duro tritico, secundo ignem experto. Pro opsonio salsamentum gaditanum, aut saperdam æger habeat, et carnem ovillam tritam, acida et salsa omnia comedat, vinumque austerum Coum, quam nigerimum, bibat, dulcibus vero abstineat.

Quod si exurgat, validusque sit, summis humeris luctetur, et multos ambitus in die laborando conficiat, ac ea, quæ dicta sunt, in cibo sumat. Quod si aqua intercus fuit, per eadem, et iisdem, quibus etiam priores, curato.

CAPUT XXVIII. — De hydropo universali ab itinere, et aquæ statariæ potu orto, ejusque signis ac curatione.

Ex his vero aqua intercus oritur, si quis per æstatis tempus ex longo viæ itinere in aquam pluviam et statariam inciderit, eamque avide copiosam biberit. Si igitur carnes aquam combibant, et in se continent, nusquam autem ea secedat, hæc contingunt. Siquidem in carne fuerit, ardorem ventri et corpori exhibet, proindeque pingue, quod in ventre est, colligescit. Hic, quoad iter fecerit, nihil mali habere videtur, cum autem ab itinere cessarit, solque occiderit, confestim multum laborem exhibet, progressu vero morbo admodum extenuatur, sique etiam cibi fastidium contingat, multo magis extenuatur. Quod si cibos quidem edere possit, exerceri autem nequeat, magis etiam læditur, horum ple-

tomne. Souvent aussi elle provient de quelque maladie occasionnée par trop de raisins, ou par des excès de boisson de moût. Lorsqu'on en est menacé on tombe promptement dans des douleurs, qui se fixent et se font sentir violemment à la rate. Elles se portent aussi aux épaules, aux clavicules, aux mamelles, aux lombes. On a beaucoup de fièvre. Pour peu qu'on prenne de nourriture, on se sent plein, la rate s'élève, elle est fort douloureuse. Si le mal persiste, les douleurs deviennent moins violentes, elles se renouvellent quand la saison des fruits arrive. Il faut soigner cet état dès le commencement, en faisant vomir avec l'ellébore. On purge par bas avec les feuilles de garou, ou le suc d'hippocasté, ou les grains de Gnide. On prend environ cinq livres de lait d'ânesse, dans lequel on met du miel. Si le mal se dissipe par ces moyens, cela suffit. Sinon, et si la rate est fort enflée, il faut en saisir le bout avec les doigts, et cautériser avec le fungus ou avec le fer rouge, en prenant bien garde de ne pas enfoncer le fer trop avant. Voilà ce qu'il faut faire dans le commencement. Voici le régime quand il n'y a point de fièvre : on mange du pain de froment, qu'on fait torrifier, ou du biscuit de gros blé; on use du salage de saperde, *du poisson nommé saperde*, des hachis de mouton. Tous les mets doivent être au sel et au vinaigre : la boisson sera du vin rouge de Cos, âpre, et des plus foncés en couleur; on s'interdit tous les vins doux. Quand le malade se lève, et qu'il a de la force, il doit s'exercer à la lutte du haut des épaules, faire beaucoup de promenades en rond, se nourrissant de la manière que j'ai exposée. S'il devient absolument hydropique, il faudra le traiter comme nous l'avons déjà dit.

26. (*Hydropisie anasarque, causée par la boisson de mauvaises eaux.*) L'hydropisie provient aussi, de ce que dans les chaleurs de l'été, si l'on fait de longs voyages, on aura rencontré des eaux de pluies stagnantes, dont on aura bu abondamment. Si donc les chairs s'en abreuvent et les retiennent, et qu'on ne les rendent par aucune voie, elles excitent de la chaleur dans le ventre et dans tout le corps, les graisses des entrailles se fondent. On ne s'apercevra point du mal, tandis que l'on continuera de marcher, mais lorsqu'on s'arrêtera, et que le soleil sera fort, on sentira beaucoup de douleurs. A mesure que le mal croîtra, on maigrira considérablement. Si le dé-

risque laxus tumor etiam toto corpore excitatur. Et extenuato quidem color lividus existit, et venter magnus, sitis vehemens definet, ejusque viscera præ calore exsiccantur. Temporis vero progressu ad edendum quidem promptus existit, et quidquid quis exhibuerit, comedit, et bibit, nihilque dolet. Quod si tumor laxus defineat, ei color pallidus existit, venæque nigræ crebræ per corpus distenduntur, ex re quavis irascitur, et tristitia afficitur, quamvis novi nihil contingat, venter nimio humore perhumescit, intumescit, ac pellucet, velut laterna, procedenteque tempore cibos repudiat, sed videntur ipsi cucumeris agrestis odorem præ se ferre, præ fastidio.

Huic, cum sic habuerit, cneorum, a ut hippophaes succum, aut granum Cnidium exhibeto. Hæc vero medicamenta sic exhibeto oportet. Cneorum quidem sexto die, hippophaes vero succum octavo, et granum Cnidium decimo. Eaque dare oportet, quoad expurgetur æger, et exinanitus sit. Intermediis vero diebus eadem, quæ prior, in cibo sumat. Potissimum vero ejus aquæ, ex qua in morbum incidit, quam plurimum propinato, uti ejus ventrem commoveat, et multum demittat. Sic enim præcipue sanum reddes. Quod si tibi visum fuerit, crebro alvum infuso subluito, ex cneoro trito ad dimidiam heminam, mellis, tertia heminæ parte admixta, et betæ succo ad quartam heminæ partem diluto, deinde sic infuso subluito. Et lactis asinini cocti postero die, affuso melle, octo heminas exhibeto, aut addito sale propinato. Post purgationem iisdem, quibus etiam prior, utatur, et interpositis diebus, cibus et potionibus iisdem utatur, eodemque modo deambulationibus.

Sic curatus brevi hoc morbo liberabitur, intra tertium aut sextum mensem. Quod si negligentia aliqua adfuerit, neque confestim curatus fuerit, cito moritur. Extenuatus quoque iisdem ad curationem uti debet. Prius autem ejus corpus, fomentis adhibitis, præhumectare oportet, medicamentis ut magis obaudiat. Verum confestim curatio adhibenda; alioqui plerisque morbus ad senectutem deducitur. Quem vero volens ex his morbis, ejusmodi infuso subluito oportet. Ad heminas duas vini albi, et mellis heminam dimidiam, olei heminam dimidiam, adde nitrî ægyptii torrefacti quadrantem, et succi foliorum cucumeris agrestis tusorum et pressorum heminam. His

goût s'y joint, la maigreur sera plus grande. C'est encore pire si on est réduit à ne pouvoir manger : on perd toutes ses forces, on tombe dans un anasarque général. En maigrissant, on prend une couleur livide, le ventre grossit, la soif est extrême, les viscères sont desséchés par la chaleur. L'on passe ensuite à un état de faim, à manger la première chose qu'on trouve ; on boit de même. Les douleurs s'apaisent, et si l'enflure s'affaïsse en quelque endroit, la peau en est livide. On observe sur le corps beaucoup de veines noires. Le malade devient inquiet, il s'afflige de tout comme un enfant. Le ventre se remplit d'eau, il est transparent comme une lanterne. Avec le temps, on perd entièrement l'appétit. Le dégoût fait trouver une odeur de concombre sauvage à tout ce qu'on met dans la bouche. Dans cet état, il faut donner les feuilles de garou ou le suc d'hippophæ, ou les grains de Gnide. Voici comment on administre ces purgatifs. Les feuilles de garou au sixième jour, le suc d'hippophæ au huitième ; les grains de Gnide au dixième. Il faut insister sur ces remèdes, jusqu'à ce que les eaux soient vidées. Dans les jours d'intervalle, on laisse manger librement des aliments marqués ci-dessus. On fait surtout boire abondamment de la même eau qui a causé la maladie, afin qu'elle porte du trouble dans le ventre, et qu'elle excite de grandes évacuations. Ce moyen hâte beaucoup la guérison. Vous donnerez, si vous le jugez à propos, de fréquents lavemens, avec des feuilles de garou, trois onces de miel, et deux onces et demi de coction de blettes, pour un lavement. Le lendemain, le malade prendra environ cinq livres de lait d'ânesse cuit, dans lequel on met du miel ou du sel. Après la médecine, il usera des mêmes choses que dans la maladie ci-dessus. Dans les jours d'intervalle, les aliments, la boisson, les promenades doivent être les mêmes. En suivant ce traitement, on recouvre la santé assez promptement, dans trois mois ou dans six. Si on néglige le mal, s'il n'est soigné tout de suite, on est bientôt mort. Lors même qu'on est dans l'état d'une extrême maigreur, il y faut les mêmes remèdes. On doit préalablement humecter le corps par des fumigations, afin de le rendre plus perméable. Il importe surtout de faire les remèdes de bonne heure, à moins de quoi l'on contracte des maux qui vieillissent avec soi. Vous pouvez employer le lavement suivant, contre quelle que ce soit de ces maladies. Ayez une livre quatre onces de vin blanc, cinq onces de miel, autant d'huile, dix

omnibus mixtis, in ollulam quandam infusus et fervefactis, sic per infusum subluo.

CAPUT XXIX. — De morbo hepatico ab atra bile, seu de hepatis inflammatione squirrhosa, ejusque causis, signis, et curatione.

Morbus hepaticus. Hic morbus oritur ex atra bile, cum ad hepar confluerit. Ingruit autem potissimum autumnus, in anni mutationibus.

Hoc igitur modo afficitur æger. Dolor ei gravis ad hepar irruit, et ad postremas costas, ad humerum, ac jugulum, et ad mammam, vehemensque strangulatus detinet. Interdum etiam æger bilem lividam vomitione rejicit, rigor, et levis febris primis diebus tenet, ad contactum hepar dolet, illius color est sublividus, cumque cibi, quos antea comedit, strangulant, et in ventrem irruentes incendunt et tormina excitant. Hæc quidem æger per exordia patitur. At procedente morbo tum febres dimittunt, tum a paucis cibis æger impletur. In hepate vero solus dolor remanet, isque interdum quidem vehemens, interdum etiam minor quiescit. Quandoque vero morbus invadit, frequenterque derepente æger animam efflavit.

Huic conferunt, cum dolor detinet, tum alia, tum ea etiam tepefactoria, quæ in lateris dolore adhibentur. Ubi dolor remiserit, multa calida loto, aquam mulsam et vinum album dulce, aut austlerum, quodcumque conducere videbitur, propinato, eademque sorbitiones, quas lateris dolore correpto. Ad dolorem autem hæc potui exhibenda. Ovi gallinacei decocti liquorem tritum, tum succi solani heminæ dimidium, melle affuso, tum aquæ mulsæ semi-heminæ dimidium, hæc aqua commixta et subacta potui exhibeto, et dolorem ea sedabunt. Quotidie autem exhibenda, quoad sedatus fuerit dolor. Laseris etiam succum orobi quantitate, et origanum tritum, vino albo dilutum, eodem modo jejunos bibat. Medicamenta vero etiam, quæ in lateris morbo ad dolorem exhibentur, insuper bibat. Lac quoque caprinum, ad quatuor heminas, tertia mellis parte admixta, bibat. Hoc mane bibat, cum alia non biberit. Cibis abstinere, quoad morbus judicatus fuerit, quod fere intra dies septem contingit. In his enim lethalis sit, necne, manifeste deprehenditur. Quod si etiam strangulatus urgeat, hæc, uti revomat, exhibere

dragmes de nitre, du baume d'Égypte (1); mêlez-y dix onces de suc de feuilles de concombre sauvage pilées; mettez le tout à bouillir dans un pot, pour un lavement.

27. (De l'hépatite ou inflammation du foie, ou bien d'un état qui a de la tendance à l'inflammation de ce viscère.) La maladie nommée hépatite s'engendre de l'atrabile (la bile noire), qui se jette sur le foie. Elle a lieu principalement dans l'automne, lorsqu'il se fait des changements dans la température de l'air. Voici quels en sont les symptômes. On sent de vives douleurs au foie, aux hypochondres, aux épaules, au haut du devant de la poitrine, au-dessous de la mamelle. On a de fortes suffocations. Quelquefois on vomit de la bile livide. Dans les premiers jours, les froids et la fièvre sont médiocres, mais le foie, si on le touche, est douloureux; la peau est jaunâtre; dès qu'on a mangé, l'on suffoque; à mesure que les aliments passent dans le ventre, on y éprouve un feu brûlant. C'est ainsi que cette affection commence. A mesure qu'elle avance, la fièvre diminue; l'on se trouve rempli avec peu d'aliments; il ne reste de douleurs qu'au foie, tantôt fortes, tantôt faibles; on a quelquefois des défaillances subites. Il faut, dans le temps de douleurs, entre autres choses, faire des fomentations tièdes, comme dans la pleurésie. Lorsque les douleurs sont calmées, on donne beaucoup de bains d'eau chaude, de l'hydromel en boisson, et du vin blanc ou du vin âpre, celui des deux qui plaira le plus. La nourriture doit être la même que celle des pleurétiques. On fait prendre contre les douleurs le blanc d'un œuf qu'on a fait cuire légèrement, et qu'on bat en y versant cinq onces de suc de morelle, avec deux onces et demie d'hydromel; on étend le tout avec de l'eau. Cette boisson est propre à calmer les douleurs: on la continue tous les

(1) Du baume d'Égypte. La quantité n'en est pas marquée dans le texte. On doit, d'ailleurs, observer qu'on ne peut guère être assuré de l'exactitude de la plupart des formules qui se trouvent dans les ouvrages d'Hippocrate, parce qu'outre l'incertitude sur la nature des drogues qui y sont prescrites, il y en a beaucoup aussi sur la valeur des poids. Les médecins s'attacheront plus sans doute à y voir les indications qu'on se proposait de remplir, qu'à découvrir au juste les moyens qu'on employait.

oportet, mel, aquam, acetum et sales. Hæc permixta, in ollulam novam affusa, postea tepefacta, et origani capitati ramulis cum semine agitata, tepida ebibenda dato. Deinde vestibus obvolutum, donec maxime exsudet, sinito, cumque vomitus prehenderit, levi ex penna attractione alacriter æger vomat. At si vomere nequeat, aquæ mulsæ tepidæ duarum heminarum poculo insuper epoto, ad hunc modum vomat. Et si bilem aliquam, aut pituitam, vomitione rejecerit, rursus idem post horas quatuor faciendum, proderit enim. Post morbi autem judicationem, paucis cibis puris exhibitis curato. Et si quidem panem edere æger consueverit, panem calidum et quam maxime purum edat. Si vero mazam, eam, quæ non trita est comeda, antea tamen subactam. Pro opsonio carnes catelli coctas habeat, aut columbi, aut pulli gallinæ, iisque omnibus utatur. Piscibus vero, galæo, torpedine, pastinaca, et parvulis batidibus coctis. Lavet singulis diebus, frigus vitet, et parum obambulet, quoad in tuto sit.

Quæ sane si observentur, verendum non est, ne rursus morbus revertatur. Hujusmodi enim morbus difficilis est et diuturnus.

CAPUT XXX. — De hepatico morbo, seu hepatis erysipelate, sive phlegmone erysipelatosâ, ejusque causis, signis, et curatione.

Alius hepaticus morbus, in quo dolores quidem eodem modo ad hepar urgent, et color a priore differt, cum malicorium referat. Contingit autem repente æstatis tempore. Oritur vero ex carnis bubulæ esu, et nimio vini potu. Hæc enim omnia isto anni tempore jecori sunt infensissima, et bilem maxime ad hepar propellunt.

Sic igitur afficitur: dolores acuti ingruunt, neque hora ulla ægrum deserunt, sed semper magis urgent. Interdum etiam bilem pallidam is vomit, et ubi vomuerit, meliuscule habere videtur. Quod si vomitione non rejecerit, bilis ad oculos decumbit, et admodum pallidi ii fiunt, pedesque intumescunt. Atque hæc interdum quidem valde, interdum vero minus affligunt. Ubi autem dies præterierint, quibus morbus decernit, si nihil deliquerit, dolor minus detinet, eandem, quam prius, victus rationem instituere oportet. Nam si intempestive inebriatus fuerit, aut rebus venereis usus fuerit,

jours, jusqu'à ce qu'elles soient apaisées. On fait boire aussi du sylphium, de la grosseur d'une orobe, qu'on dissout dans du vin blanc, en l'y battant avec des bouts de rameaux d'origan : cette boisson se prend à jeun. On fait boire encore les mêmes choses qui se donnent pour calmer les douleurs de la pleurésie. On donne du lait de chèvre, coupé avec un tiers d'hydromel. La quantité de lait est d'environ deux livres et demie prise le matin, quand on ne donne point autre chose. Il faut s'abstenir des aliments solides, jusqu'à ce que la maladie soit jugée; elle se juge communément en sept jours. On voit, dans cet intervalle, si elle sera mortelle ou non. Quand le malade a des suffocations, on le fait vomir de la manière suivante. Ayez de l'eau, du miel et du vinaigre, que vous mêlez ensemble et verserez dans un pot neuf; faites chauffer en remuant, battant avec des rameaux d'origan, chargés de leurs graines. Donnez ensuite ce mélange à boire tiède, et couvrez le malade jusqu'à ce qu'il sue beaucoup. Lorsqu'il aura des envies de vomir, il portera au gosier le bout d'une plume; s'il ne peut vomir, il boira un verre de vingt onces d'eau tiède; cela déterminera le vomissement. S'il vomit de la bile ou de la pituite, il répètera la même chose quatre heures après, et il s'en trouvera bien. Lorsque la maladie est jugée, on a soin de ne prendre que des aliments sains. Si l'on est habitué à manger du pain, on le mangera chaud, fait de la plus fine farine. Ceux qui sont habitués aux gâteaux d'orge en useront, en observant qu'ils soient fermentés et sans mélange. On mangera, en viandes, de petits chiens bouillis, des pigeons, de jeunes poulets, le tout bouilli. En poissons, l'émisole, la torpille, le pastenaque, de petites raies, le tout cuit à l'eau. On prendra des bains tous les jours en se préservant du froid. On fera de courtes promenades jusqu'à ce que la santé se soit affermie. En suivant cette pratique, on se met à l'abri des rechutes. Cette affection est grave, et de longue durée.

23. Autre hépatite. Dans celle-ci, les douleurs au foie sont les mêmes, mais la couleur est différente, en ce qu'on est jaune comme un coing. Elle vient principalement dans l'été, à la suite d'un grand usage de bœuf, et de trop de vin. Ce sont des choses très-contraires au foie; dans cette saison, elles déterminent la bile vers le foie. On sent alors des douleurs continuelles, qui ne quittent point un moment, et qui donnent

quidve aliud minime commodum fecerit, confestim ci hepar durum evadit, intumescit, et præ dolore pulsatur. Ac si qua in re festinarit, derepente hepar; totumque corpus, dolet.

Huic cum sic habuerit, primique dies præterierint, fomentum admoveto; deinde scammonio aliquantulum purgato. Quod si venter incensus fuerit, alvi infusum, quod probe ducat, ex iisdem, quæ prius, exhibeto. Post alvi infusum, lacte asinino cocto aliquantulum purgato, ejusque heminas octo melle affuso propinato. Lactis etiam caprini poculum, quatuor heminarum mensura, aquæ mulsæ triente commixto, mane exhibeto. Lactis quoque caprini cocti heminas duas dato, aquæ mulsæ tertia parte admixta, aut solo melle affuso. Lac etiam equinum, eodem, quo asininum, modo exhibeto. Quod si hac curatione morbus cesserit, satis est; sin minus, internam dextri cubiti venam secato, et sanguinem emittito. Si vero lacte asinino tibi purgandus non videatur, lactis bubuli crudi heminas duas, tertia mellis parte admixta, singulis diebus ad dies decem exhibeto; deinde aliis duodecim diebus, aquæ mulsæ sextante affuso, potui exhibeto. De cætero vero, lac ipsum ad duas heminas, donec pinguior evadat, exhibendum. At si ne sic quidem sedetur, cum hepar plurimum intumuerit, maximeque prominuerit, inurare oportet. Per buxeos autem fusos, oleo ferventi intinctos, ustionem facito, eosque, donec recte habuerit, ustioque perfecta fuerit, admoveto. Aut per fungos octo crustas inurito. Si enim ustio successerit, sanum reddes, ac deinceps facilius deget. At si ustio minime successerit, de cætero, nisi per alia remedia convalescat, consumtus perit.

CAPUT XXXI. — De tertia hepaticide ex bilis translatione ab hepate ad cerebrum, ejusque signis, et curatione.

Morbus alius hepaticus, in quo cætera quidem multitudine eadem, quæ prioribus, contingunt, color vero nigricat. Bilis, quæ est in hepate, pituita et sanguine referta, velut ratione colligimus, disrumpitur, cumque disrupta fuerit, citissime æger ad insaniam deducitur, indignatur, et imprudenter loquitur, more canis latrat, unguis puniceo sunt colore, oculis is cernere non potest, pili capitis erecti manent, et febris acuta invadit.

Huic eadem, quæ prioribus, admovere

des tourments sans fin. On vomit quelquefois de la bile verte, dont le vomissement soulage pour un moment; si on n'en rend point, elle se porte sur les yeux, dont le blanc devient très-jaune. Ces accidents sont tantôt plus, tantôt moins forts. Après que le temps du jugement de la maladie a passé, et qu'on se trouve mieux, il faut, si l'on ne veut commettre de faute, user du même régime que ci-dessus. Si l'on boit trop, si l'on voit des femmes, ou si l'on fait quelqu'autre chose qui ne soit point à propos, le foie se durcira, il se gonflera, et il s'y établira des battements. Toutes les fois qu'on s'agitiera, on y ressentira des douleurs et dans tout le corps. Cette affection se combat, en faisant des fumigations dès les premiers jours, et purgeant ensuite avec la scammonée. Quand il y a de la chaleur dans le ventre, on donne des lavements avec du lait d'ânesse cuit. La dose en est environ quatre livres et demie: on y met du mielen le prenant. On donne aussi du lait de chèvre le matin, à la dose de vingt onces, y mêlant un tiers d'hydromel ou du miel seul. On donne encore le lait de jument, de la même manière que le lait d'ânesse. Lorsque la maladie ainsi traitée se dissipe, cela suffit. On doit saigner du bras droit, à la veine interne, *au rameau de la basilique surnommé la veine hépatique*. Quand vous ne croirez pas convenable de purger avec du lait d'ânesse, donnez du moins vingt onces de lait de vache cru, tous les matins pendant dix jours, coupé avec un tiers d'hydromel; ensuite pendant douze jours, coupé avec moitié moins d'hydromel; puis continuez de donner les vingt onces de lait seul, jusqu'à ce que le malade prenne de l'embonpoint. Lorsqu'en employant ces moyens on ne parvient pas à calmer le mal, il faut cautériser à l'endroit où le foie est plus douloureux, et le plus élevé. On cautérise avec des fuseaux de buis trempés dans l'huile bouillante, en y appuyant autant qu'il paraît nécessaire; ou bien on fait huit ustions avec le fungus. Par ce moyen on rétablit la santé; le malade est guéri pour toute sa vie; si ce moyen ne réussit point, après avoir inutilement employé les autres, il n'y a que la mort à attendre.

20. Autre hépatite. La plupart des symptômes sont, dans cette affection, les mêmes en général que dans la précédente, mais la couleur va jusqu'au noir. Nous la regardons comme l'effet de la bile du foie, qui le fait déborder, étant

oportet; plerique vero intra undecim dies moriuntur, paucique evadunt.

CAPUT XXXII. — De primo lienis morbo, seu lienis intemperie calida, cum bile, aut phlegmone erysipelatosa, ejusque symptomatibus et curatione.

Lienis morbus primus. Gignitur autem ejusmodi morbus, ob bilem solis calore commotam, cum eam ad se lien traxerit.

Hunc igitur in modum æger affligitur. Febris acuta per initia succedit, progressu vero morbo dimittit, nisi quod lienem ipsum semper calor occupat, dolorque acutus subinde in lateris mollitudinem ad ventrem incidit. Cibos autem per exordia æger quidem expetit, non autem admodum demittit. Procedente vero morbo color pallidus evadit, dolor vehemens ingruit, et jugula extenuantur, neque æger cibum velut per initia facile admittit, et paucio impletur. Lien subinde eodem die magnus, et interdum minor evadit.

Cum sic habuerit, huic veratrum deorsum purgans propinato, tum grano Cnidio subter purgato. Post purgationem autem vesperi lenticulæ acidioris acetabulum sorbendum exhibeto, et betarum pinguium acetabulum, polenta inpersa. Postero vero et tertio die parvum panem exhibeto, pro opsonio lenticula utatur, et carne suilla trita cum lenticula cocta. Vinum austereum, nigrum, meracius paulatim bibat, et per hosce dies quietem agat, nisi quod intus in umbra paulum obambulet. Reliquo vero tempore hæc exhibere oportet, in cibo quidem panem ex furfure a pura farina non separato. Pro opsonio carnem canis majusculi, aut capræ, aut oviculæ tritam habeat, et salsamentum gaditanum, aut saperdam, acidaque et salsa omnia, acerbaque exhibeantur. Vinum Coum, subadstringens, quam nigerrimum, bibat, dulcibus, pinguis, et nidrosis abstineat. Laser minime exhibeatur, neque allium, neque caro porcina, neque mugil, neque recens, neque sale conditus, neque anguilla, neque olus ullum coctum sine aceto. Ex his, quæ cruda eduntur, radícula et apio, aceto intinctis utatur, polentam edat vino subactam, et vinum meracum sorbeat. Quod si lubeat, panem etiam in vino comminutum, calidum comedat. Ex piscibus vero scorpium, draconem, cuculum, gobium, callionymum, eosque coctos et frigidos exhibeto. Danða etiam

déjà surchargé de pituite et de sang. Dans ce débordement du foie, déterminé par la bile, on perd la raison; on s'emporte, on tient des discours insensés; quelquefois on hurle comme les chiens. Les ongles deviennent rouges. On ne peut regarder les objets avec attention. Les cheveux se hérissent sur la tête. On tombe dans une fièvre violente. Il faut ici faire les mêmes remèdes que ci-dessus. La plupart de ces malades meurent le onzième jour, il y en a peu qui réchappent.

30. (*Affection de la rate. On va en décrire cinq, qui peuvent absolument être regardées comme une même maladie, ayant des causes peu différentes, et des symptômes fort analogues: aussi le traitement pour chacune est-il à peu près le même.*)

Première maladie de la rate. Cette affection provient de la bile, mise en mouvement par la chaleur du soleil, et attirée par la rate. En voici les symptômes: on a, dès le commencement, une fièvre forte, qui ensuite diminue, excepté à la rate. A mesure que la maladie avance on y sent toujours de la chaleur, avec des douleurs quelquefois très-aiguës. Elles se font sentir aussi aux flancs et au ventre. On après les aliments dans le commencement, mais ils ne passent pas bien par les selles. On devient pâle. A proportion que le mal croit, les douleurs augmentent, les clavicules deviennent saillantes, on ne mange plus avec le même goût que dans le commencement; pour peu qu'on prenne d'aliments, on se trouve plein, la rate est, dans le même jour, tantôt plus, tantôt moins grosse. Il faut, quand vous soignez un tel malade, après lui avoir fait boire l'ellébore, le purger par bas, avec les grains de Gnide. Vous donnerez, le soir du jour de la médecine, environ dix onces de purée de lentilles, fortement acidulée, et autant de décoction de blettes grasses, qu'on saupoudre de farine d'orge. Le lendemain et le troisième jour, on laisse manger un petit pain, avec des lentilles et de la chair de cochon cuit, hachée parmi les lentilles. On fait boire du vin pur, rouge, âpre, en petite quantité. Durant ce temps, le malade se tient en repos, à moins qu'il ne se promène chez lui à l'ombre. Ensuite on lui donne du pain avec la farine de froment non tamisée, de la viande de chien qui ne soit pas jeune, ou de chèvre, ou de mouton, hachées, ou du salage de gades, ou le poisson qu'on nomme *saperde*. Il est bon que tout soit acide, salé, acerbe, que le vin soit de Cos, acerbe, du plus

singulis diebus, quæ lienem extenuare valent, asphodeli semen, visci folia, aut fœnum græcum, aut viticis semen, aut rutam, aut mentæ radicem. Ex quibus, quod voles, tritum ex vino austero jejuno exhibeto. Quod si validus fuerit, triginta diebus, ut ligna secat, cogito. Summis humeris lucta se exerceat, interdum obambulet, vesperi dormiat, mane vero surgat, et quæ dicta sunt, in cibo sumat. At si ne his quidem meliuscule habeat, lienem per fungos, cum maxime tumidus et sublatus fuerit, decem crustis inurito. Si enim, ut convenit, ustio successerit, sanum reddes, non tamen brevi.

Hic autem morbus curatione indiget, gravis enim est et diuturnus, nisi confestim curatio adhibita fuerit.

CAPUT XXXIII. — De secundo lienis morbo, aut lienis phlegmone squirrhosa, ac ejus symptomatibus et curatione.

Alius lienis morbus ab iisdem quidem, ex quibus et prior oritur, eoque modo hoc morbo afficitur. Venter inflatur; postea vero lien intumescit, durus est, eique dolores acuti contingunt. Color autem immutatur, et niger cernitur, pallidus, et qui malicorium forma referat, ex aure et gingivis gravis odor exhalat, eaque a dentibus discessionem faciunt, et in tibiis ulcera, qualia pustulæ nocturnæ, erumpunt, membra extenuantur, neque stercus per alvum demittitur.

Hunc ita habentem iisdem medicamentis ac edulis, et potu, exercitationeque, ac reliquis omnibus curato, cumque stercus non demittatur, his alvum subluito. Mellis heminæ dimidium, et nitri ægyptii ovilli tali quantitate, ex betarum coctarum decocto ad quatuor heminas terito et diluito; deinde hoc infuso subluito. Quod si his morbus non sedetur, ejus lienem, velut in priore, inurito, et si ustio successerit, sanum reddes.

CAPUT XXXIV. — De tertio lienis morbo, sive inflammatione a peculiari plethora, ejusque symptomatibus, et curatione.

Alius lienis morbus, in anno quidem, veris maxime tempore, ex sanguine tamen oritur. Cum enim sanguine lien refertus fuerit, in ventrem erumpit, et in lienem dolores acuti, in mammam, jugulum, humerum et sub scapulam irruunt. Totius corporis color est plumbeus, leves cutis lacerationes in tibiis habet, ex

foncé en couleur : on interdit les choses douces, les graisses, le sylphium, l'ail, la viande de cochon, le mulet (*espèce de poisson*) tant frais que salé, l'anguille, les légumes, à moins qu'ils ne soient bouillis avec du vinaigre. On trempe aussi du gâteau dans du vin, et on laisse boire du vin pur. On peut encore tremper du pain dans du vin, et le manger chaud. On donne, parmi les poissons, le scorpeno, la vive, le rouget, le goujon, le tapecon, qui se mangent froids cuits à l'eau. On emploie, pour diminuer le volume de la rate, le fruit de l'asphodèle, ou du fœnu grec, ou les semences de l'agnus-castus, ou la rue, ou la menthe, faisant infuser celles que l'on veut de ces plantes, dans du vin âpre, dont l'on fait boire tous les matins à jeun. On ordonne au malade de scier du bois pendant trente jours, de s'exercer à la lutte du haut des épaules, de se promener dans la journée, de dormir le soir, et de se lever de grand matin. On l'exhorte en même temps à user abondamment des aliments ci-dessus. S'il ne se trouve pas mieux en pratiquant ce qui vient d'être dit, il faut faire dix grandes eschares sur la région de la rate, avec le fungus, aux endroits où elle est la plus grosse et la plus élevée. Si vous rencontrez bien, et que vous appliquiez le feu comme il faut, le malade guérira, mais non pas vite. Cette affection demande des soins; elle est rebelle, et de longue durée, quand on la néglige.

51. (*Maladie de la rate, qui a beaucoup d'analogie avec le scorbut.*) Cette autre maladie de la rate provient des mêmes causes que la précédente. En voici les symptômes. On a des vents dans le ventre; puis la rate s'enfle, se durcit et devient très-douloureuse. La couleur de la peau change; elle jaunit comme un coing. Ils s'exhalent des gencives et des oreilles une mauvaise odeur; les dents se décharnent; il vient aux jambes des taches comme de piqûres de puce qui s'ulcèrent. Ensuite on perd les forces; on ne va point du ventre. Cet état se traite avec les mêmes remèdes, les mêmes aliments, les mêmes boissons, les mêmes exercices, et généralement le même régime que pour le précédent. Contre la constipation on donne des lavements avec cinq onces de miel, et de nitre d'Égypte de la grosseur de l'os astragale du mouton. On mêle le tout dans quarante onces de décoction de bettes; puis on donne le lavement. Lorsque ce traitement ne dissipe point le mal, on cautérise comme ci-dessus, et la santé se rétablit; pourvu

quibus magna ulcera oriuntur. Quæ primum per inferiora secedunt, cruenta sunt, et æruginosa, venter durus obrepit, et tanquam lapis existit. Hic morbus superioribus magis lethalis est, ex eoque pauci evadunt.

Hunc ita habentem iisdem, quibus priorem, curato, nisi quod medicamentum sursum purgans minime dederis. Rursum vero cocco Cnidio purgato. Postero die quoque lactis equini cocti heminas octo, melle affuso, exhibeto; sin minus, lacti bubulo aut asinino cocto ad duos congios, mel in altero poculo miscere, et alternatim bibere oportet. Sub vesperum post purgationem eadem, quæ priori, exhibeto, postque medicamentum, si visum fuerit, sanguinem ex interiore sinistri cubiti vena detrahit. Per reliquos autem dies jejuno singulis diebus lactis bubuli quatuor heminas, tertia muriæ parte admixta, exhibeto. Cibis, potibus, et reliquis aliis iisdem, quibus priorem, curato. Hic, velut superiores, venere et vinolentia abstineat. Quod si tibi visum fuerit, etiam cum crassissimum et maximus lien exstiterit, inurito. Et si opportune ustio successerit, sanum reddes. At si sub hac curatione non convalescat, tandem contabescens perit, cum admodum gravis sit hic morbus.

CAPUT XXXV. — De quarto lienis morbo, vel tumore a pituita orto, ejusque signis, et curatione.

Alius lienis morbus, qui etiam vere potissimum contingit, cum lien in se pituitam exceperit, confestimque tumidus et durus exstiterit, deinde rursus subsidit. Et cum quidem sublatus fuerit, dolores acuti ingruunt, ubi vero mollis fuerit, sine dolore est. Cumque morbus inveteraverit, obscurior esse videtur, et assurgit, celeriterque reprimitur. Hic cum sic habuerit, per morbi exordia cibos assumere non potest, cito extenuatur, magnaque intemperantia corpus affligitur. Morbus vero nisi confestim curatus, aut sua sponte sedatus fuerit, quinque aut sex intermissis mensibus, rursus assurgit, per hyemem autem præcipue intermittit.

Hunc si per exordia in manus sumseris, decem crustis ad lienem inurito, statimque sanum reddes. Quod si non usseris, iisdem medicamentis, et eduliis, et potibus, ac laboribus, quibus superiores, curato. Sic enim celerrime sanum

que la cautérisation soit faite comme il faut.

52. Autre maladie de la rate. Celle-ci a lieu dans toute l'année, mais surtout au printemps, elle provient du sang. Lorsque la rate en est remplie, elle se dégorge dans le ventre. On a des douleurs à la rate, à la mamelle, au bas du cou vers les clavicales, aux épaules, aux omoplates; la peau prend une couleur plombée; il se fait, aux jambes, de légères excoriations qui dégèrent en de grandes plaies. Les selles sont sanguinolentes et vertes. Le ventre se durcit; la rate devient comme une pierre. Cette affection est beaucoup plus mortelle que les précédentes; peu en réchappent. On y oppose les mêmes remèdes que ci-dessus, à la réserve qu'il ne faut point faire vomir; mais on purge par bas avec les grains de Guide; et le lendemain on donne cinq livres de lait de jument, cuit, auquel on mêle du miel à chaque verre. Le soir du jour de la médecine, on prend les mêmes choses que nous avons dites plus haut pour les jours de purgation. On saigne à la basilique du bras droit, si la saignée paraît nécessaire. Ensuite on donne tous les jours deux livres et demie de lait de vache, coupé avec un tiers de saumure. Les aliments, les boissons, et le reste, sont les mêmes que pour la maladie précédente. Il faut s'interdire le commerce avec les femmes, et les excès de vin. Dans l'affection dont nous traitons, ainsi que dans les deux précédentes, on cautérise sur l'endroit où la rate est la plus dure; et si l'on saisit l'endroit et le moment propres à cette opération, elle rétablit la santé. Lorsqu'elle ne réussit point, le malade est sans ressource; il mourra dans peu de temps. Cette affection est très-grave.

53. Autre maladie de la rate. Celle-ci vient aussi au printemps, surtout lorsque la rate attire à elle la pituite, qui la rend grosse et dure promptement, et qu'ensuite elle s'affaisse. Durant tout le temps qu'elle est élevée, on y sent des douleurs vives. Elles cessent, lorsqu'elle se ramollit. Quand le mal est ancien, on en souffre moins; tantôt la rate se gonfle vite, tantôt elle s'affaisse subitement. Dans cette affection, on est fort dégoûté; le corps maigrit dans peu, et devient faible. Si on n'y remédie vite, ou si elle ne se dissipe spontanément, le mal disparaîtra pendant cinq ou six mois; puis il reviendra de lui-même. Il quitte surtout

reddes. Hujus autem color exalbidus, subpallidus, et squalidus existit.

CAPUT XXXVI. — De quinto lienis morbo, inflammatione in squirrhum mutata, ejusque causis, et curatione.

Alius lienis morbus ex atra bile potissimum autumnio oritur. Fit autem ex multo olerum esu, quæ cruda comeduntur, et aquæ potione.

Ad hunc igitur modum afficitur. Ubi morbus prehenderit, lien valde dolet, rigor et febris invadit, cibi fastidium definet, totumque corpus celeriter condidit. Lien autem magnus admodum non evadit, sed durus, et ad viscera incumbit, adjacensque strepitum edit.

Hunc ita habentem iisdem, tum medicamentis, tum cibis, tum laboribus, quibus etiam superiores, curato. Ac si se dederit, eum, quo alios, modo inurito. Hic morbus in plerisque, si confestim curatio adhibita fuerit, cito decedit.

CAPUT XXXVII. — De ictero primo, a bile æstate commota orto; ejusque signis, et curatione.

Morbi regii quatuor.

Hic quidem præcipue per æstatem corripit, bile commota. Bilis igitur sub cute et in capite coit, proindeque statim corporis colorem immutat, pallidumque non secus ac malicorium evadit, oculi pallidi sunt, et sub pilis capitis velut cortex subest, rigor et febris prehendit, urinam æger reddit pallidam, in eaque crassum subpallidum subsidet, mane quamdiu jejunos fuerit, ad cor et viscera strepitus editur, et si quis eum alloquatur is aut interroget, ægre, fert et tristatur, neque audire sustinet. Stercus autem, quod procedit, ex pallido albicat, et graviter olet. Hic cum ita habuerit, fere intra dies quatuordecim perit, quos si effugerit, convalescit.

Eum autem ad hunc modum curare oportet. Ubi febris remiserit, multa calida loto aquam mulsam propinato, et sorbitionibus, utatur, ptisanæ cremore melle affuso. Mel autem una ne coquito, quoad quatuordecim dies præterierint. Hi enim, lethalis sit, necne, decernunt. Postea autem bis die lavato, et in cibo exhibeto primum pauca, quæcunque maxime expetat, deinde tamen plura porrigito. Vinum album quam plurimum die bibat, et si procedente tempore pallidus ac imbecillus tibi videatur, a cibis

dans l'hiver. Lorsque vous êtes appelé au commencement, faites dix eschares sur la rate; vous obtiendrez une prompte guérison. Employez aussi les mêmes remèdes, les mêmes aliments et les mêmes boissons que pour les cas précédents; la santé se rétablira bientôt. La peau, dans ce cas-ci, est blanche, pâle et sèche.

34. Autre maladie de la rate. Celle-ci est engendrée par la bile noire; elle a lieu principalement dans l'automne. Elle provient de l'usage immodéré des légumes frais, avec la boisson d'eau. En voici les symptômes. On a de fortes douleurs à la rate, avec la fièvre, des frissons, du dégoût, et une grande faiblesse. La rate ne grossit pas beaucoup, mais elle se durcit. Elle pèse sur les boyaux; elle y occasionne des horborygmes. On doit combattre cet état comme les précédents, avec les mêmes remèdes, les mêmes aliments, les mêmes exercices; et s'il y a lieu, cautériser ainsi qu'il a été dit. Cette affection se guérit communément vite, quand on en est soigné dès le commencement.

35. (Ictères. Les quatre espèces qu'on va décrire ne diffèrent guère entre elles, qu'à raison de la saison dans laquelle elles arrivent.) Quatre espèces d'ictère. La première a lieu dans l'été, quand la bile est mise en mouvement. La bile s'arrête sous la peau et à la tête, en sorte que la peau du corps et les yeux deviennent bientôt jaunes comme un coing. Il s'élève de petites écailles de la peau, à la racine des cheveux de la tête; la fièvre se déclare; l'urine devient jaune, et dépose un sédiment de même couleur. Le matin, quand on est à jeun, on entend du bruit dans le creux de l'estomac et dans les boyaux. Le malade répond d'une manière inquiète à tout ce qu'on lui demande; il ne peut souffrir d'entendre parler. Les excréments qu'il rend par les selles sont d'un jaune pâle, d'une odeur fétide. Dans cette affection, on meurt principalement le quatorzième jour; si on le passe, on guérit. Voici comment elle doit être soignée. Quand la fièvre baisse, il faut donner beaucoup de bains; de l'hydromel pour boisson; de la tisane crémée, où l'on met du miel, pour nourriture. On ne fait point cuire le miel, jusqu'à ce que les quatorze premiers jours soient passés. On connaît, dans cet intervalle, si la maladie sera mortelle ou non. Après les dix premiers

vomitum fieri, velut in superioribus morbis habetur, jubeto. Quod si quidem his sedetur, satis est; sin minus, veratrum propinato. Post ejusmodi vero purgationem, vesperi mazam mollem, aut panis medullam comedat. Pro opsonio pullum edat gallinaceum percoctum, cum cepa, coriandro, caseo, sale, sesamo, et uva passa alba probe elixum. Vinum autem album, austerum, quam vetustissimum bibat. Alvum inferiorem subpurgato, posteroque die cicerum alborum cremore, melle affuso, utatur, ejusmodique succi heminas duas ebibat. Tertio vero die, singulis diebus hanc aquam, ex his decoctam, bibere incipiat. Fœniculi radices tenues, quantum pugillo, aut tribus digitis comprehenditur, in duos aquæ congiis immittit, et coquito, dum dimidium remaneat. Et cicerum alborum chœnicem, in duobus aquæ congiis, de quo dimidium bibat. Hæc, quæ remanserunt, colata, sub dio exponito, et ambobus permixtis, vinum hac aqua diluat, et aquam solam, si velit, quam plurimam, nec aliam bibat. Quod si potum istum aversetur, hunc ita paratum exhibeto. Caricarum albarum chœnicem, duobus aquæ congiis decoctam, colato, et cœlo sereno noctu exponito. Deinde aquam hanc solam, si velit, aut vino mixtam bibat, eamque non affatim multam, sed dimidiæ heminæ copia, ut ne alvi profluvium ei superveniat, paucosque interposito tempore, bibat. Conferunt et hæc quotidie jejuno potui exhibita, trita et vini albi veteris hemina diluta: apii semen, cucumeris semen, fœniculi semen, cuminum Æthiopicum, adiantum, coriandrum herba, uvæ passæ albæ. Hæc et illa si biberit, juvabitur, celerrimeque sanus evadet.

CAPUT XXXVIII. — De ictero secundo, hyeme tum ab ebrietate et rigore, tum a bile per suppressionem coacervata orto, ejusque causis, signis, et curatione.

Alius morbus regius. Hic ex temulentia et rigore hyemis tempore invadit. Primum autem invadere incipit rigor, deinde etiam febris detinet, et corporis humidum sub cute concrevit. Ex his autem rem se ita habere, manifestum est. Ejus corpus lividum est, et aliquantulum durum, et venæ, quæ per corpus distenduntur, sunt pallidæ, majores et crassiores, quam antea, quædam etiam subnigræ subtenduntur. Ex his si ali-

jours, on donne deux bains chaque vingt-quatre heures. On fait faire bonne chère au malade, commençant par peu et par ce qu'il aime le mieux; puis on va en augmentant. Il doit boire beaucoup de vin blanc dans la journée. Si au bout de quelque temps vous trouvez qu'il est toujours jaune et faible, prescrivez un émétique, comme il a été ordonné dans les maladies précédentes. Lorsqu'au moyen de ce traitement la maladie s'apaise, cela suffit; sinon, on donne l'ellébore en boisson. Après l'évacuation, on fait prendre, le soir, du gâteau molet, ou de la mie de pain, et du poulet jeune bien bouilli avec de l'oignon, de la coriandre, du fromage, du sel, du sésame, et des raisins blancs secs. On fait boire du vin blanc âpre du plus vieux. On purge le ventre par bas, et on donne, le lendemain, du bouillon épais de pois chiches blancs, dans lequel on met du miel; l'on en fait prendre vingt onces. Le troisième jour, on commence à en prendre le bouillon clair tous les jours; il se fait avec environ deux livres de pois chiches blancs, qu'on met à bouillir dans vingt livres d'eau, et ensemble des racines de fenouil coupées menu, autant qu'on peut en tenir avec trois doigts; on réduit l'eau à dix livres, dont le malade boit la moitié. On coule le reste, et on expose au serein tant le marc que la colature. On délaie ensuite le tout dans de nouvelle eau, pour en faire usage en boisson avec du vin; ou bien les malades usent de cette eau seulement sans vin, et sans en boire d'autre. Lorsqu'ils n'aiment pas cette boisson, on leur donne la suivante. Ayez vingt onces de figes sèches, faites-les bouillir dans vingt livres d'eau, coulez et exposez au serein. Cette eau servira de boisson, ou seule ou avec du vin. Il ne faut pas s'engorger, mais en boire en petite quantité, cinq onces chaque fois, de temps en temps, afin de ne pas occasionner de diarrhée. Il est bon aussi de faire prendre, à jeun, tous les jours, vingt onces d'une infusion faite avec les semences pilées d'ache, de concombre, de fenouil, de cumin d'Éthiopie, les feuilles de capillaire, de coriandre, et des raisins secs dans du vin blanc vieux. En usant de ces boissons, on se trouvera soulagé, et la santé se rétablira vite.

56. Autre jaunisse. Celle-ci a lieu dans l'hiver; elle est occasionnée par les froids et les excès de vin. On commence par avoir des frissons, puis la fièvre. L'humidité du corps se fige dans la peau. La preuve en est que la peau devient li-

quam quis secer, sanguis defluet pallidus, si pallidæ sint venæ; si nigræ fuerint, niger defluet. Hic vestem corpori adjacentem præ pruritu ferre non potest, et ad eundem et ambulandum promptus est, sed præ imbecillitate ejus crura labescunt, et magna siti is premitur. Hic morbus superiore non minus lethalis est, in longius autem tempus progreditur, nisi mox primis diebus æger sanescat. Quod si morbus ad octavum aut nonum diem extendatur, in morbum incidit, morbusque et dolor magis urgent, neque æger exsurgere potest, et plerique intra hoc tempus confestim pereunt.

Huic ita habenti, si ad eum initio morbi accesseris, ubi vero septem jam dies præterierint, veratrum propinato. Inferiorem vero alvum per succum, velut in superiore, aliquantulum purgato, aliaque eadem medicamenta exhibeto. Cantharides etiam, sine alis et pedibus fritas, quatuor, et ex vini albi hemina dimidia dilutas exhibeto. Jam vero etiam pauco melle affuso, mox ita propinato, idque bis aut ter in diebibat. Procedente autem morbo balneis et fomentis curato. Quæcumque expedit, edat, vinum album, austerum bibat, reliquaque eadem accipiat, quæ in priore. Hic morbus, nisi proba curatio per initia adhibita fuerit, diuturnus est, et molestus.

CAPUT XXXIX. — De tertio ictero epidemio, ab hepatis obstructione ex satietate et ebrietate, orto ejusque signis, et curatione.

Alius morbus regius. Hic popularis appellatur, quod omni tempore prehendit. Ex repletionem autem, et temulentiam, præcipue oritur, cumque æger rigore correptus fuerit, cumque sane corpus immutatur, et pallidum evadit, et oculi admodum pallidi, sub capillos et ungues progreditur morbus, rigor et febris levis detinet, corpus debilitatur, caput dolor occupat, pallidamque et crassam urinam æger reddit. Hic morbus regius superioribus minus lethalis est, et diligentia adhibita, brevi curatur.

Huic, cum sic habuerit, cubiti venas pertundito, et sanguinem detrahitto, deinde, fomento admoto, veratrum propinato. Tertio vero die asinino lacte rursus deorsum aliquantum purgato. Reliquas autem sorbitiones, potus et cibos eosdem, quos priori, exhibeto, ejus caput crebro purgato, succatiunculam bibat, eique, multa calida loto, carnes

vide et dure. On voit sur le corps des veines pâles, qui sont plus grosses et plus fermes qu'à l'ordinaire. On y en remarque en même temps d'autres noirâtres. Si l'on en ouvre quelqu'une, il en coule du sang pâle quand on pique une veine pâle, ou noirâtre quand c'est une veine noire. On ne peut supporter les vêtements, à cause des picotements qu'ils y occasionnent. On a envie de marcher et de courir, mais les jambes ne peuvent supporter le poids du corps. On est fort altéré. Cette affection n'est pas moins fâcheuse que la première. Elle dure plus long-temps, si la santé ne se rétablit dans les premiers jours. Lorsque vous aurez à soigner un malade dans le commencement de cet état, donnez, après le septième jour, l'ellébore en boisson; puis purgez par bas comme ci-dessus, et faites prendre les mêmes remèdes. Vous donnerez aussi quatre cantharides, qu'on écrase, et qu'on délaie dans cinq onces de vin blanc, après en avoir ôté la tête et les ailes; on y ajoute un peu de miel. Cette boisson se prend deux ou trois fois le jour. Quand la maladie est avancée, on use des bains et des fomentations. Le malade mange ce qu'il aime le mieux; il doit boire du vin blanc âpre, et faire d'ailleurs ce qui a été dit ci-dessus. Cette affection est grave et de longue durée, à moins qu'on ne la traite comme il faut dès son origine.

57. Autre ictere. Celui-ci se nomme l'ictere épidémique (1), parce qu'il paraît en toute saison. Il est produit par des excès dans le manger et dans le boire. Dès que le froid se déclare, la peau change de suite de couleur, elle devient pâle, on se sent faible, la tête fait du mal, les urines sont pâles et épaisses. Cette jaunisse est moins mortelle que les précédentes; on en guérit bientôt en la soignant. Il faut saigner du bras, puis faire des fumigations; ordonner l'ellébore en boisson; purger ensuite par bas le troisième jour avec du lait d'ânesse; prescrire d'ailleurs la même nourriture liquide, les mêmes aliments et les mêmes boissons que dans les autres icteres. On purge souvent la tête. On fait boire des émoullients. On ordonne beaucoup de bains. On fait brosser la peau. On conseille le vin blanc. On suit du reste en

(1) *Epidémique*. Remarquez la raison de cette dénomination, en comptant sur l'exactitude de la traduction.

tritas ex vino albo propinato, et ad reliqua omnia iisdem utatur, brevique convalescet.

CAPUT XL. — De quarto ictero, hiberno, pituita orto, ejusque signis, et curatione.

Alius morbus regius. Ex pituita quidem oritur, præcipueque per hyememprehendit. Hujus color albus est, ejusque pectus pituita plenum est, et salivam æger expuit, quumque exscreat, ei singultus contingit, et urinam albam et crassam in reddis, in qua velut farina subsidet. Hic morbus minime est lethalis, brevique æger sanescit.

Huic ita habenti granum Cnidium propinato, postque purgationem succi pituitæ quatuor heminas, affuso melle, sorbendas exhibeto. Ventrem vero superiorem per vomitum, velut in superioribus, purgato. Sic enim facillime pituitam ex pulmone et arteriis deduxeris. Quin et oris collutionem ei frequenter apparatus. Hic aliquando leviter febricitat, et horror tenuis contingit. In reliquo, iisdem, quibus superiores morbos regios, tum medicamentis, tum fomentis, tum balneis, eduliis, potibus ac sorbitionibus curato. Sic enim potissimum sanum reddes.

CAPUT XLI. — De typho primo, a bile per corpus commota, cum sentiendi, movendique impotentia, ejusque symptomatibus, et curatione.

Morbus typhi nomine. Typhus quidem appellatur hic morbus, invaditque æstatis tempore, cum canis sidus oritur, bile per corpus agitata. Statim igitur eum febres vehementes corripiant, et gravis ardor, et cum gravitate imbecillitas, crurumque ac manuum impotentia, quæ nullum ei usum præstant, venter perturbatur, et quæ ex eo demittuntur, graviter olent, vehementiaque tormina accedunt. Hoc etiam modo afficitur; si quis eum erigere velit, rictus stare nequit, neque oculis suspicere præardore. Et si quis eum interroget, præ dolore respondere non potest. Ubi vero periturus est, tum acutius cernit, tum audacter loquitur, et potum et cibum postulat, quem si quis exhibuerit, brevi etiam, nisi evomuerit, animo linquitur. Huic hic morbus septimo, aut decimo quarto die judicatur. Multi vero etiam ad vigesimum quartum percurrunt. Hos igitur

tout le même régime que ci-dessus, et la santé se rétablit promptement,

38. Autre ictere. Il est produit par la pituite; on y est sujet durant l'hiver. Dans celui-ci la peau est blanche; la poitrine se remplit de pituite; on crache de la salive; le hoquet vient en crachant; on a les urines blanches et épaisses, qui déposent un sédiment comme de la farine d'orge non tamisée. Cet ictere n'est point mortel; on en guérit vite. Il faut prendre des grains de Gnide. On donne après la purgation deux livres et demie de tisane crémée, dans laquelle on met du miel. Faites vomir aussi comme dans les icteres ci-dessus. Le poumon et les bronches se déchargent mieux de la pituite par ce moyen. On ordonne aussi de fréquents gargarismes. On a dans cette affection une légère fièvre avec de petits frissons. Elle se soigne, du reste, comme les autres icteres dont j'ai déjà parlé, tant pour les fumigations que pour les bains, les boissons et la nourriture liquide. On rétablit ainsi parfaitement la santé.

39. (De l'affection nommée typhé, que nous appellerions peut-être fièvre inflammatoire. On va en décrire six espèces.) La maladie qu'on nomme typhé prend dans l'été vers le lever de la canicule, à raison de la bile qui est mise en mouvement. On a bientôt une fièvre violente avec un chaud excessif, une grande faiblesse de corps, une sorte d'impuissance dans les pieds et dans les mains dont on ne peut se servir. Il survient des troubles aux entrailles; les selles sont fetides. Le malade est tourmenté de tranchées. Si quelqu'un veut le soulever il ne peut se soutenir droit, ni fixer les objets à cause de l'ardeur de la fièvre. Si on l'interroge sur ce qu'il souffre, il est hors d'état de répondre. Lorsque la mort approche, le regard devient fixe, la parole ferme. Il demande à boire, il veut manger. Si on lui en donne il a bientôt des défaillances, à moins qu'il ne vomisse ce qu'il a pris. Cette affection est jugée dans sept jours ou dans quatorze. Si le malade passe le quatorzième il est sauvé. On connaît dans cet intervalle si la maladie sera mortelle ou non. On soigne cette affection de la manière qui suit. Il faut s'abstenir des bains pendant les premiers jours, donner la nourriture en

si æger præterierit, convalescet, his enim diebus, lethalis sit, necne declaratur.

Hunc ita habentem ad hunc modum curato. Primis diebus balneo quidem abstineat, vino autem et oleo tepido in cubili illinito, cibis abstineat, sorbitiones autem tenues et frigidās exhibeto. Vinum, si conferat, nigrum, austerum bibat; sin minus album, aquosum, austerum. Quod si vehemens sitis ex ardore urgeat, ubi confertim potum multum exhibueris, vomere jubeto, idque bis aut ter facito. Cumque ardor tenuerit, lintea frigida intincta, qua præcipue parte ardere dixerit, admoveto. At si horror corpus detinuerit, refrigerantia remittito. Hic cum laboraverit, maxime periclitabitur ne ex hujusmodi dolore derepente animam emittat. Verum ei celeriter ad dolorem eadem medicamenta, quæ morbo laterali detento exhibenda sunt. Cum vero surrlexerit, cibo, potu, et balneis, quam citissime vires reficiendæ. Morbus enim gravis est, paucique evadunt.

CAPUT XLII. — De typho secundo, a superflua corporis humiditate, ejusque causis, signis et curatione.

Alius typhus. Morbus quidem omni tempore invadit, ex corporis autem humiditate oritur, cum cibos humidos et copiosum potum carnes exsorbuerint, et flaccidæ extiterint, ex his potissimum morbus oritur.

Per exordia igitur febris tertiana aut quartana exoriri incipit. Dolor vehemens capiti advenit, et interdum in corpore intermittit; et salivam æger evomit, crebro ructat, et oculorum regiones dolent, vultus exalbescit, et aquæ colorem refert, ad pedes tumor laxus defertur. Interdum vero etiam totum corpus intumescit, et ad pectus et dorsum aliquando dolor excurrit, venter conturbatur, oculis æger vehementer prospectat, sputum copiosum et spumosum expuit, quod ad fauces adhærescere videtur, eique stridulam vocem facit, plerumque vero etiam fauces inflammantur. Hic, cum sic habuerit, si que dolor presserit, eique vehemens erectæ cervicis spiratio contigerit, interdum frequenterque derepente intra septem aut quatuordecim dies animam emittit. Plerique vero etiam ad vigesimum quartum perdurant, sæpe quoque derepente morbus dimittit et sanus videtur. Verum diligenter observare oportet, quoad quatuor et viginti dies præterierint, quos si effugerit, vix moritur.

liquide, froide. On donne du vin rouge (1) si le malade s'en trouve bien; ou bien du blanc âpre, qui soit trempé d'eau. Quand l'ardeur de la fièvre donne une grande soif, on fait boire abondamment, on prescrit un émétique deux ou trois fois. Durant la chaleur, on applique des linges trempés sur les parties les plus ardentes. Dans les frissons, on interrompt les rafraichissemens. Le malade durant ses douleurs est fort exposé à tomber dans des défaillances. Il faut s'empreser de lui donner les mêmes calmants qu'on emploie pour les pleurétiques; lorsqu'il relève de la maladie, on travaille à le rétablir promptement, au moyen des alimens, de la boisson et des bains. Cette affection est grave: peu en réchappent.

40. Autre typhé. Il prend en toute saison. Il provient de l'humidité du corps, lorsqu'à raison des alimens humides dont on use, et d'une boisson abondante, les chairs se trouvent trop abreuvées, et qu'elles deviennent molles. C'est la cause principale de cette affection. On commence d'abord par une fièvre tierce ou quarte, avec de violents maux de tête. On a quelquefois des défaillances, on vomit la salive, on rend beaucoup de vents par haut, on éprouve des tiraillemens douloureux aux yeux. Les couleurs du visage se dissipent, les pieds deviennent enflés, quelquefois tout le corps. On sent par temps des douleurs qui courent à la poitrine et au dos. Il y a du trouble dans les entrailles. Les yeux deviennent fort saillants. Le malade crache une salive abondante, écumeuse, qu'il détache du gosier avec peine: il s'y fait du bruit, et quelquefois il s'enflamme. Dans cet état, lorsque le malade est fort, et qu'une grande difficulté de respirer s'y joint, il est arrivé souvent que des défaillances subites ont emporté le malade le septième jour ou le quatorzième; plusieurs vivent jusqu'au vingt-quatrième. Il arrive aussi que le mal s'arrête subitement, et qu'on croit être guéri; mais on doit être sur ses gardes jusqu'après le vingt-quatrième. Lorsqu'on le passe, on guérit. Quand on est attaqué de cette affection, il faut les premiers jours user pour nourriture de la tisane crémée, où l'on met du miel. On

(1) On donne du vin rouge. Cette cure va paraître en tout assez extraordinaire. On s'étonnera de n'y pas voir les saignées, etc.

Huic ita habenti primis diebus pro sorbitione farina decocta tenui melle affuso exhibenda est. Vinum vero nigrum paulatim potui dandum, ut voluerit temperatum. At cibos priusquam hi dies præterierint ne porrigito. Polypos ex vino coctos edendos dato, et jus sorbendum, radiculaeque multæ comedendæ. Et nasturtii semen tostum, molitum, et tenuiter cribratum, deinde vino nigro acerbo injecto bibat, polentamque tenuem paucam mane bibendam dato. Balneo abstineat, quoad hi dies præterierint. Vino et oleo tepefactis, in cubili illine, et absterge. Pæoniæ seminis grana decem; ex vino nigro decocta, potui exhibeto, et raporum probe decoctorum jusculum æger sorbeat, caseo insulso conditum, papavere, sale, oleo, lasere, et aceto. Quod si medicamentum propinare voles, granum Cnidium propinato. Et post purgationem farinæ coctæ, et pinguis, duo acetabula sorbenda dato, idemque vinum bibat. Ac medicamenta, sorbitiones, et potiones quascunque dederis, sive singula per se, sive plura simul exhibueris, proderunt sicque citissime sanum reddes.

Morbus autem gravis est, paucique evadunt.

CAPUT XLIII. — De tertio typho ex bilis putrefactæ, sanguini permixtæ, in venas et articulos decubitu, orto, unde motionis difficultas, et de ejus causis, signis, et curatione.

Alius typhus. Hic quidem hanc ob causam gignitur, cum bilis putrefacta cum sanguine per venas et articulos permixta fuerit, sanguisque coierit; in articulis vero præcipue consistit, quandoque etiam in totum corpus decumbit, doloresque acutos exhibet. Plerique enim ex hujusmodi morbo claudi evadunt, ubi bilis in articulis retenta, in totum obduerit, dolor vero intermittens per tres et quatuor dies invadit.

Hunc ita habentem ad hunc modum curato. Dolore in corpore obtinente, tepefactoria ex oleo illito parare et ad-movere oportet. Ubi autem remiserit, veratrum exhibeto, fotu prius universo corpori adhibito. Postero autem die serum lactis caprini decoctum, ad duos congios, potui exhibeto, ad alterum congium melle affuso, ad alterum vero sale injecto, deinde vicissim alternatis poculis totum ebibat. Sub vesperum vero, post purgationem, lenticulæ acetabulum sorbeat,

fait bouillir des sèches dans du vin : on en mange la chair, et on boit le bouillon. On mange encore des raves. On boit du vin rouge âpre, dans lequel on a mis de la poudre de semences de cresson torrifiées, pilées et tamisées. On prend aussi le matin la boisson blanchie avec un peu de farine d'orge. Il faut s'abstenir des bains jusqu'après le vingt-quatrième jour. En mettant le malade au lit on lui fait des onctions avec de l'huile et du vin tiède; on fait aussi des frictions; on fait boire du vin rouge, dans lequel ont bouilli dix capsules de pivoine. On fait prendre du bouillon de raves, qu'on assaisonne avec du fromage non salé, du pavot, du sel, de l'huile, du sylvphium et du vinaigre. Si vous voulez employer des purgatifs, ordonnez les grains de Gnide, et donnez, après la purgation, vingt onces de crème de farine d'orge non tamisée et grasse, avec le même vin que ci-dessus. Lequel de ces remèdes ou de ces boissons, ou de ces aliments liquides, que vous prescriviez, ils sont tous bons. Vous pouvez les employer indifféremment ou n'en prescrire qu'un seul, pour tâcher d'amener à un prompt rétablissement de la santé. Cette maladie est grave. Peu en réchappent.

41. Autre typhé. Celui-ci a lieu lorsque la bile putréfiée se mêle avec le sang dans les veines et dans les articulations, et que le sang s'arrête principalement aux articulations. Il s'arrête quelquefois dans tout le corps. Les douleurs qu'on ressent sont très-vives. Souvent on en reste estropié, à raison de ce que la bile se durcit et fait des concrétions. Le mal se suspend pendant trois ou quatre jours pour revenir ensuite. On traite cette affection en appliquant des fomentations tièdes durant le fort des douleurs, après avoir oint préalablement avec de l'huile. Le lendemain on fait boire du petit lait de chèvre cuit : l'on en a dix livres dans un vase avec du sel, dix livres dans un autre avec du miel : le malade le boit (1) tout, en prenant un verre tantôt de l'un tantôt de l'autre. Le soir, après qu'il a

(1) *Le malade le boit, etc.* Je serais trop long si j'exposais une partie des réflexions naturelles que présentent si souvent les descriptions des maladies et les curationes consignées dans ce Traité, comparées avec la médecine de nos jours.

et betarum pinguium acetabulum, polenta adpersa, bibat. Pulli gallinacei carnem, vel columbæ, vel turturis, vel oviculæ, vel suis pinguis edat. Veratrum autem sexto quoque die exhibeto, et sicubi in articulis tumor exoritur, nec discedit, admoda cucurbitula, sanguinem detrahit, compunctis per acum triangularem genibus; in quibus tumor exstiterit, nullo tamen alio articulo compuncto. Intermediis autem diebus æger cibum sumat, panem quidem maxime assatum, mazam autem, quam maxime melle et oleo subactam. Pro opsonio autem quam maxime assa habeat, volucrum vero carnes insulas; sin minus, etiam cum jure coctas, absque caseo tamen, sesamo et sale. At piscibus utatur maxime carnosus, assis tamen ad eundem modum, quo carnes, coctis, origano conspersis, et oleo subunctis. Vinum, si conferat, album bibat, quod si non conferat, nigrum, et obambulationibus de die, post cœnam, et mane, se exercent. Serum autem, et lac, cum tempus feret, semper bibat. Quod si tibi visum fuerit, etiam asininum lac decoctum exhibeto. Et si sanus evaserit, a frigore et æstu sibi caveat, neque cibis admodum repleatur. Periculum enim est, ne rursus morbus revertatur. Sic igitur curatus hic morbus sex mensibus sanatur. Tot enim mensium intervallis, lethalis sit, necne, judicatur. Qui etiam, si confestim curetur, molestus tamen est, et plerosque ad mortem usque comitatur.

CAPUT XLIV. — De quarto typho, ex superflua humiditate, a fructuum aut placentæ esu, genita, facto, ejusque signis, prognosticis, et curatione.

Alius typhus. Oritur quidem hic morbus fructuum autumnalium tempore, cum quis se iis omnis generis expleverit. Plurisque vero inde etiam ejusmodi morbus oritur, ex inexplebili placentarum ex sesamo aliorumque ex melle dulciariorum esu. Mel enim coctum in ventriculo ardorem excitat, eique affigit; deinde ubi in ventriculo coctum fuerit, effervescent, venterque derepente attollitur, incenditur, et disrupti videtur. Deinde vero alvi profluvium cœperit, cumque semel fluere cœperit, per multos dies purgatur, multique ab hac purgatione sani evadunt.

Cum igitur sponte purgatio cessaverit, entium cremoris, addito sale, tres semingios, ut ebibat, cogito. Post succi

été purgé, il avale une livre et demie de purée de lentilles, et autant de bouillon de blettes saupoudré de farine d'orge cuite, avec de la viande de poulet, ou de pigeon, ou de tourterelle, ou de mouton, ou de cochon gras. On fait prendre l'ellébore chaque six jours. Lorsqu'il vient aux articulations des enflures qui ne veulent pas s'en aller, on y applique des ventouses dont on fait ensuite couler le sang au moyen des ponctions avec un trois-quarts, si c'est aux genoux. Quant aux autres parties, on n'y fait point de ponction. Dans les jours de relâche, donnez pour aliments du pain rôti, des gâteaux au miel bien pétris avec du rôti, tel que celui des poulets sans sel, ou de la viande bouillie, sans fromage, ni sésame, ni sel, des poissons les plus charnus, cuits sur le gril ou bouillis comme la viande, après les avoir enduits d'huile et d'origan haché. Le malade boira du vin blanc, s'il s'en trouve bien, ou du rouge si le blanc l'incommode. Il fera de l'exercice un peu pénible dans la journée, après le souper et de grand matin. Il boira toujours le petit lait suivant la saison. Vous donnerez aussi le lait d'ânesse quand vous le jugerez à propos. S'il recouvre la santé, il se préservera soigneusement du froid et du grand chaud, aussi bien que de trop manger. On doit craindre le retour de la maladie, les rechutes en sont dangereuses. Elle se guérit dans six mois au moyen de ce traitement. On juge dans cet intervalle si elle sera mortelle ou non. Cette affection est rebelle, quoiqu'on la soigne dès le commencement : la plupart la gardent toute leur vie.

42. Autre typhé. Il a lieu dans l'automne, quand on s'est rempli de toute espèce de fruits. Cette maladie est occasionnée aussi chez plusieurs pour avoir mangé sans mesure du gâteau au sésame, et autres préparations au miel : car le miel cuit est fort échauffant ; il s'attache aux entrailles, après qu'il a rebouilli dans le ventre. Il le gonfle promptement, il y porte le feu au point qu'il semble menacer les boyaux de rupture. Bientôt il s'établit un cours de ventre qui dure plusieurs jours, après lequel on se porte souvent mieux. Lors donc que la diarrhée cesse d'elle-même, on fait boire quinze livres de bouillon de lentilles où l'on a mis du sel. On donne le soir, après la purgation, trente onces de purée claire de lentilles sans sel, qui soit froide, où l'on aura fait bouillir beaucoup de sylphium ; et autant de bouillon gras de blettes point assaisonnées, saupoudré de farine d'orge cuite. Le ma-

autem purgationem, sub vesperum, lenticulæ frigidæ insulsæ acetabulum, multo lasere incocto, sorbeat, et betæ non conditæ pinguis, polenta adpersa, acetabulum. Vinum nigrum, austerum paulatim bibat. Reliquo autem tempore eadem faciat, et cibos assumat, panem exassatum, et mazam, quam maxime melle et oleo subactam. Primis autem diebus farinam coctam, et melle affuso refrigeratam, comedat. Vinum bibat nigrum, acerbum, et quoad sedatus fuerit morbus, hæc assumat.

Qui vero sub autumnalium fructuum tempus morbo correptus est, flatum exhibet, tormina, et dolorem, neque æger cibaria demittere solet, venterque ei magnus et durus est, et rigor febrisque detinent. Huic siquidem venter commotus fuerit, viginti (ut minimum), diebus purgatur, cumque purgatio cessaverit, confestim sanus evadet. At si minime purgatus fuerit, eum hippophais succo, aut grano Cnidio purgato. Sub vesperum autem eadem etiam sponte purgato exhibeto. Postridie vero si febris detineat, quietem æger agat, eique vinum idem ex aqua gelidissima bibendum dato. Quod si febris minime detineat, victus ratione utatur non humida, sed valentiore, et ciborum ratione habita, deambulet. Ex hoc morbo plerisque jam aqua intercus contracta est. Et si visum fuerit, alvum per infusum subluere, iisdem, quibus in aqua intercute, alvum subluo. Quod si voles, ex his infusum parato. Thapsiam herbam in aquæ mulsæ hemina conterito; deinde sic per infusum intermittito. Hic hoc modo curatus citissime sanus evadet.

CAPUT XLV. — De quinto typho, a corporis putrida humiditate, et ab atra bile genito, ejusque causis, signis, et curatione.

Alius typhus. Gignitur quidem hic morbus, cum corporis humidum putrefactum, et plus æquo resiccatum fuerit. Cum igitur morbo detentus fuerit, habitu est perhumecto, subpallido, pellucido, et vesicæ urinæ similis apparet, sed non intumescit, verum tenuis est, aridus ac debilis. In corpore autem præcipue claviculæ extenuantur, et vultus vehementer gracilis est, oculique admodum cavi, et hæc quidem morbo contingunt. Quod si corporis color niger exstiterit, hujus rei causa est. Cum in venas et cutem bilis atra subierit, cumque his calor

lade boit un peu de vin rouge âpre. Dans le reste du temps il use des mêmes choses et d'autres aliments. Le pain doit être torréfié, le gâteau pétri le plus qu'il est possible. Dans les premiers jours on prend des bouillies faites avec la farine d'orge, pour rafraîchir; on y met un peu de miel. L'on boit du vin rouge âpre pendant tout le temps que cette maladie dure. Quand elle est occasionnée par les fruits d'automne, on a des tranchées et des douleurs; les aliments ne passent point par les selles; le ventre est dur et gros. Les frissons et la fièvre surviennent. Si le ventre s'élève, on a dans vingt jours au plus tard une diarrhée qui purge les entrailles, et on est guéri dès que la diarrhée cesse. Si l'évacuation ne s'établit point, il faut purger avec le suc d'hippophæ, ou les grains de Gnide. On donne le soir, après l'effet de ces remèdes, les mêmes choses que nous avons dites ci-dessus pour le cas de la purgation spontanée. Le lendemain, lorsqu'il y a de la fièvre, on laisse le malade tranquille. Il boira du même vin que ci-dessus, avec de l'eau très-fraîche. Lorsqu'il n'y a point de fièvre, la nourriture doit être forte, non en aliments liquides. Il faut faire après le repas des exercices proportionnés aux forces. L'hydropisie succède souvent à cette affection. Si vous croyez devoir user de lavements, prescrivez-les tels qu'on les donne aux hydro-piques. Mettez de la raclure de thapsie dans dix onces d'hydromel, pour un lavement. En traitant ainsi cette maladie, elle se guérit facilement.

45. Autre typhé. Il est produit par la pourriture des humeurs dans le corps, et par un grand dessèchement. Lorsqu'on en est atteint, on a des humeurs, on devient pâle, maigre, transparent comme une lanterne; il n'y a point d'œdématie. On est exténué; on ressemble, en quelque manière, à une vessie sèche. Toutes les forces se perdent. On maigrit surtout des clavicules et du visage; les yeux deviennent extrêmement creux. Tel est l'état des malades atteints de cette affection. Si la peau devient noire, accusez-en la maladie. Lorsque l'atrabile se répand dans les petites veines et la peau, et qu'elle s'échauffe, il faut nécessairement que les veines en reçoivent la chaleur, qu'elles se dessèchent, et que le sang y soit dans un état brûlé. Voici donc quels sont les symptômes.

(Symptômes remarquables dans cette espèce de typhé. Le goût pour l'odeur des

supervenerit, venulas a calore exuri et resiccaris, necesse est, ac proinde sanguinem per venas excedere.

Sic igitur afficitur. Sic tenuis et vehementer gracilis evadit, oculis raro nictatur, et muscas in stragulis sectatur, cibis magis gravatur, quam sanus, lychni extincti odore gaudet, frequenter in somnis seminis profluvium patitur, et plerumque inter eundem ei genitura effunditur.

Huic, cum sic habuerit, ventrem superiorem, videlicet veratro nigro, purgato, inferiorem vero scammonii succo. At post purgationem, eadem, quæ cæteris, dato, et serum, lacque bubulum, aut caprinum, si anni tempus fuerit, exhibeto. Lac etiam asininum decoctum, ut aliquantulum purgetur, dato. Ad hunc modum curatus, iutra biennium fere sanus evadit. Cibos, quos velit, accipiat, quam plurimum comedat, et pro ciborum ratione obambulet.

Hic morbus viginti annis majorem prehendit, cumque prehenderit, nisi per exordia curatio adhibita fuerit, non deserit, quin viginti anni præterierint, sed perseverat; deinde nonnullis, dum curatio adhibetur, decedit. Gravis autem morbus est.

CAPUT XLVI. — De ileo primo, laxo, a crassis, lentis, et frigidis humoribus, citra inflammationem, et dejectionum suppressionem, tenuia intestina non omnino obstruentibus, orto, ejusque causis, signis, et curatione.

Tenuioris intestini morbi aut volvuli. Convolvuli appellantur hi morbi, ex hisque præcipue oriuntur, si quis calida et humida victus ratione per hyemem utatur, neque, ciborum ratione facta, obambulationibus se exerceat, verum expletus perpetuo dormiat, deinde derepente longum iter per frigus conficere cogatur, postea sub ossibus rigor corripit.

Sic igitur afficitur. Flatus universo corpore oboritur, ejus color plumbum refert, et perpetuo æger riget, adeo, ut calida, ei affusa, minime calida sentiatur. Corpus autem ejus dum lavatur, a calida desquamatur, præsertim vero scrotum, sique digitò corporis partem aliquam comprimas, desiderare facies, et tibi vestigium apparebit, non secus ac in farina aqua subacta. Maxime autem in pedibus desidet. Ejus autem crura gravantur, et si deambulet, tremunt, sique per accliu-

lampes éteintes, et la perte de la semence.) La maigreur est extrême, l'on a de fréquents mouvements dans les paupières, on croit voir des mouches qu'on chasse de dessus ses habits, les aliments pèsent beaucoup plus sur l'estomac que dans l'état de santé; l'on a un goût singulier pour l'odeur des lampes éteintes; on perd la semence dans les songes; on la perd même en marchant. Dans cet état il faut vider par haut avec l'ellébore noir; par bas, avec le suc de la scammonée. Après la purgation on donne les mêmes choses que dans les autres cas, le petit lait de vache, celui de chèvre, suivant la saison. On donne aussi le lait d'ânesse cuit pour tenir le ventre lâche. Au moyen de ce traitement cette maladie se guérit dans deux ans. On laisse manger ce qui fait le plus de plaisir. On recommande la bonne nourriture, beaucoup d'exercices proportionnés aux aliments. Cette affection attaque les personnes de vingt ans. Quand elle vient plus tôt, si on ne la soigne dans le commencement, elle ne quitte point que la vingtième année ne soit passée. Après cette époque, on en guérit quelquefois avec du soin. Cette affection est rebelle.

44. (De la passion iliaque. L'auteur en fait trois espèces.) Les passions iliaques; c'est le nom qu'on donne à des affections qui se montrent principalement dans l'hiver, lorsqu'après avoir usé d'un régime chaud et humide, sans faire des exercices de promenade en rond proportionnés à la nourriture, et qu'ayant l'estomac toujours plein et s'étant livré au sommeil, l'on vient ensuite à faire subitement par force un long voyage, avec un froid rude qui se fait sentir jusqu'aux os. Voici maintenant quels sont les symptômes. Les vents se repandent dans tout le corps; la couleur devient plombée; l'on a un froid continu, au point que l'eau chaude, versée sur le corps, ne semble point chaude; la peau se détache en écailles dans les bains chauds, surtout celle du scrotum; si on presse la peau avec les doigts, l'impression y reste comme si on les imprimait sur de la pâte, principalement aux pieds; on a les jambes pesantes; si on marche elles tremblent. Quand on se promène dans des endroits qui vont en montant, la respiration est étouffante; l'on a les bras sans action, comme s'ils étaient suspendus au corps. La soif tourmente dans la nuit: tous les aliments qu'on mange se rendent crus par les selles. Il faut, dans cette af-

vem locum iter faciat, crebro admodum spirat ulnæ suspensæ esse videntur, sitis per noctem detinet, cibosque quoscunque comedit, crudos per alvum demittit.

Huic ita habenti, cum ei fomentum admoveris, cneorum, aut hippophaïs succum, aut granum Cnidium propinato. Post purgationem autem eadem, quæ superioribus, dato. At postridie lactis asinini cocti congium, sale injecto, bis ebibendum dato. Sub vesperum æger panem in cœna sumat, pro opsonio habeat oviculæ carnes coctas, et polypos ex vino nigro coctos, jusculumque sorbeat, lenticulam ad hunc modum apparatus habeat. Lentis heminæ coctæ, probe lotæ, postea farinam commisceto, et laser derasum et salem injicito, acetum infundito, et ad hæc allia simul coquito, deinde aqua affusa, bis aut ter fervefacta, simul ipsa tudicula agitato, postea, ea detracta, refrigerato. Sit autem non valde crassa, cuique boni odoris gratia pulegium simul coctum injectum sit. Interjectis autem diebus sexto quoque die vomitus excitet, subinde tamen ante vomitum et medicamenti potionem fomentum admovere oportet. Tertio quoque die balneum, si conferat, exhibeatur; sin minus, inungatur, et si possit, pro ciborum ratione, deambulationibus utatur, et sambuci folia, conyzæque semper tenellæ decocta, edenda dato. Hac enim curatione facillime deget, morbusque post annum deseret.

Multis vero jam sanatis post biennium morbus reversus est, verum si redeat, eadem curatione curare oportet. Quod si tertio revertatur, tumor quidem non accedit; tenuis tamen et gracilis evadit, et facies extenuari incipit, coloreque exalbido magis, quam prius, existit.

Huic interdum aqua intercus in ventre suboritur. Si igitur exorta fuerit, eum minime secare oportet; moritur enim, sed iisdem remediis curare, quibus ex liene aqua intercute laborantem. Hunc maxime quidem, ut per initia cures, tibi videndum est, sicque celeriter sanum reddes. Morbus autem, cum gravis sit, multa cautione indiget.

CAPUT XLVII. — De secundo ileo icterico et bilioso, ex multi humoris biliosi collectione, tenuia intestina obstruente, facto, ejusque causis, signis, et curatione.

Alius convolvulus auriginosus. Inva-dit hic æstatis præcipue tempore, in

fection, purger avec les feuilles de garou en boisson, après avoir fait des fumigations; ou avec le suc d'hippophæ; ou avec les grains de Gnide; et donner, à la suite de la purgation, ce qu'on donne dans les autres cas. On fait prendre, le lendemain, vingt livres de lait d'ânesse cuit. Le malade soupera le soir avec du pain, du mouton bouilli, des sèches bouillies dans du vinaigre, dont il avalera le bouillon. Ayez des lentilles, écrasez-les bien, et y ajoutez de la farine d'orge cuite, qui bouille avec du sylphium et du sel; versez-y du vinaigre; mettez ensuite de l'origan à cuire ensemble; remettez de l'eau qui donne deux ou trois bouillons; remuez bien avec la cuillère, et retirez de dessus le feu, de manière que le tout ne soit pas trop épais. On y jette de l'origan qui ne cuise qu'un moment, pour parfumer. On donne cette décoction une fois par semaine, avant de faire vomir. On fait de temps en temps des fumigations, chaque trois jours, surtout avant l'administration de l'émétique ou du purgatif. On fait aussi prendre des bains tous les trois jours, quand ils paraissent utiles; sinon, l'on fait des onctions. La promenade est recommandée, autant que les forces le permettent, en la proportionnant à la quantité d'aliments. On fait manger des feuilles tendres de sureau et de conyze. A l'aide de cette conduite, la santé se rétablit. L'on guérit dans un an; mais cette affection a souvent répété au bout de deux ans, après qu'on en était délivré. Il faut, dans ce cas, répéter le même traitement. Si la maladie reparait pour la troisième fois, elle ne cause point d'enflure. On tombe dans la maigreur qui commence par le visage, dont la couleur devient plus pâle que ci-devant. L'hydropisie survient quelquefois. On ne doit point alors faire la ponction, elle serait mortelle. Cette hydropisie se soigne comme celle qui vient de la rate. En la traitant dans son origine, elle sera bientôt guérie. Comme le mal est grave, il y faut beaucoup de soin.

45. Autre passion iliaque avec ictère. Celle-ci vient principalement pendant l'été, dans les endroits marécageux, à raison surtout des eaux qu'on y boit. On la contracte souvent aussi quand on s'expose et qu'on se roule au soleil; d'où il résulte des maux de tête. L'état est le même que ci-dessus, à la réserve que la couleur est jaune comme un coing. Les yeux sont pleins de bile. Il faut traiter cet état comme celui de ci-dessus. On fait

palustribus locis, ex aquæ autem potione magis. Plerique vero sub sole volutati, cum capitis dolore, ejusmodi jam morbo detenti sunt. Verum ut priores similiter afficiuntur, colore excepto; pallidus enim existit, ut malicorium, et oculi interdum auriginoso colore implentur.

Hunc, cum sic habuerit, iisdem, quibus superiorem, curare oportet; Cicerum etiam alborum decoctum potui exhibendum, et vino permiscendum, ejusque caput medicamento tetragono purgandum. Hic superiore morbo lethalis, et convolvulus auriginosus nuncupatur.

CAPUT XLVIII. — De tertio ileo hæmatite, vel cum hæmorrhagia, ejusque causis, signis, ac curatione.

Convolvulus sanguineus. Cætera quidem copia eadem, quæ prioribus, contingunt; morbus autem per autumnum oriri incipit, in eoque hæc accedunt. Ex ore malus odor expirat, a dentibus gingivæ abscedunt, et ex naribus sanguis effluit. Interdum vero ex cruribus ulcera erumpunt, et hæc quidem sanescunt, alia vero exoriuntur; color niger est, cutis tenuis; ad deambulationem et exercitationem æger alacriter se habet.

Hunc ita habentem iisdem, quibus superiores, curato, et ex his alvum subluo. Cucumeris agrestis foliis quinque, tenuiter tritis, mellis heminam dimidiam admisceto, et salis pugillum, itemque olei heminam dimidiam, et betarum cocctarum succi heminas quatuor. Dato etiam ad purgationem per inferiora lactis asinini cocti heminas octo, melle affuso, et lac bubulum, si tempus ferat, quadraginta diebus is bibat. Mane quoque lactis bubuli heminas duas bibat, tertia aquæ mulsæ parte etiam interpositis diebus admixta.

Hic morbus multa curatione indiget, alioqui non decedit, sed hominem ad mortem usque comitatur. Vocatur autem convolvulus sanguineus.

CAPUT XLIX. — De primo pachysimo, sive crassa ventris mole ex pituita et bilis collectione, vel defluxione, orta, ejusque causis, signis, et curatione.

Morbi, qui crassi nuncupantur. Ex crassis morbis nuncupatis hi præcipue oriuntur. Cum pituita et bilis in corpore mixta fuerit, in ventrem defluit, cumque ibi coacervata fuerit, attollitur, sursumque ac deorsum, velut unda, discurrit,

hoire l'eau de pois chiches blancs, qu'on mêle avec le vin. On purge la tête avec un errhin. Cette affection est moins dangereuse que la première. On la nomme passion iliaque avec ictere.

46. Passion iliaque sanguine. Les symptômes sont en général comme dans les précédentes. Cette maladie commence dans l'automne. On y remarque une odeur puante qui s'exhale de la bouche et des dents. On a des hémorrhagies des gencives et du nez, quelquefois des ulcères aux jambes, dont les uns guérissent tandis qu'il en vient d'autres. La peau est noire et maigre. On est leste à la course et au travail. Il faut soigner cet état comme les précédents. On pile cinq feuilles de concombre sauvage, auxquelles on ajoute cinq onces de miel, une poignée de sel, cinq onces d'huile, deux livres et demie de décoction de blettes. On donne, pour lâcher le ventre, quatre livres et demie de lait d'ânesse, cuit avec du miel, et le lait de vache, si la saison le permet, pendant quarante jours; la quantité en est de vingt onces le matin, avec un tiers d'hydromel, de deux jours l'un, et l'autre non. Cette affection demande beaucoup de soins, à moins de quoi l'on n'enguerit pas, et elle dure autant que la vie. On la nomme passion iliaque sanguine.

47. (Des affections nommées grossissement. L'auteur en compte quatre espèces, dont la seconde et la troisième sont des maladies aiguës des plus graves.) Les affections appelées grossissement. Quand on grossit outre-mesure, cela provient principalement de la pituite et de la bile mêlées dans le corps, qui se portent au ventre: et quand elles s'y sont ramassées en grande quantité, il s'élève et descend en bas, en flottant sur le pubis. Il se joint à cet état des frissons, des douleurs de tête; on est comme suffoqué de celles qu'on ressent aux entrailles. On vomit de la pituite quelquefois acide, d'autrefois salée. La bouche est amère après le vomissement; il vient des rougeurs sur les côtes, parce que le sang, épaissi par la chaleur de la pituite rassemblée dans le ventre, se jette vers les côtes et y fait des rougeurs: l'on y sent aussi beaucoup de chaud. On ne peut, dans le fort de la souffrance, supporter rien qui touche au corps: il semble qu'on y ait des ulcères. Les chairs palpitent de douleur; les bourses sont tirillées; on souffre du siège et de

rigor et febrisprehendunt, dolor ad caput decumbit, cumque ad viscera pervenerit, strangulatum adfert. Interdum æger pituitam acidam, quandoque vero etiam salsam vomit, cumque vomitione rejecerit, os ei amarum videtur. Latera rubores occupant, pituita namque in ventre existente, sanguis calore coarctatus ad latera fertur, et in iis rubores excitat, eaque calor maxime vexat, ipsique dorsum incurvatur. Cumque maxime doleat, corporis contactum non sustinet; dolet enim tanquam ulceratum, carnes præ dolore palpitant, testes contrahuntur, et ad sedem ac vesicam calor quidam et dolor irrupunt, crassamque urinam, qualem aqua intercute laborantes, æger reddit, capilli ex capite desluunt, pedes semper frigidi sunt, dolor maxime ad latera, dorsum, et cervicem urget, eique ad cutem aliquid adrepere videtur. Morbus autem interdum quidem urget, interdum vero remittit. At procedente morbo assidue magis urget, cutisque capitis crassa et rubra est. Hic ad sex quidem annos hoc modo affectus perdurat, deinde sudor copiosus et graveolens affunditur, crebro vero per somnum veneris ludibriis agitur, illiusque semen genitale subercentum prodit, et sublividum. Hic morbus ex solis calore et aquæ potione oritur.

Hunc igitur, ubi sic habuerit, cneoro exhibito per inferiora aliquantulum purgato, aut grano Cnidio, aut hippophais succo. Lactis etiam asinini cocti octo heminas, melle affuso, potui dato. Postero vero die, post purgationem, eadem, quæ aliis, porrigito. Primis autem diebus eadem, quæ aqua intercute detentus, in cibo accipiat, et si validus fuerit, obambulationibus se exerceat. Quod si invalidus propter febres fuerit, neque cibos comedere possit, lenticolæ sorbitione utatur, et in potu vino nigro, quam maxime austero. Hic morbus autumno præcipue, et autumnalium fructuum tempore, invadit. Hic si quidem intra sex annos curatus fuerit, bene est; sin minus, ad decimum usque annum morbus perseverat, plerosque vero, nisi confestim adhibita curatio fuerit, ad mortem usque comitatur.

CAPUT L. — De secundo pachysmo, sive crassa hepatis mote a bile, quæ jecoris inflammatio est, ejusque causis, signis, et curatione.

Crassi autem hujusmodi morbi ex bile

la vessie comme si l'on y avait le feu. L'on rend les urines épaisses, comme celles des hydropiques; les cheveux tombent de la tête; les pieds sont toujours froids; les douleurs se font sentir surtout aux côtes, au dos et au cou. On éprouve à la peau des picotements comme si un insecte y courait dessus. Ces maux se déploient tantôt avec force, tantôt médiocrement; à mesure que la maladie avance ils sont plus continus. La peau de la tête s'épaissit et devient rouge. On vit pendant six ans dans cet état, puis viennent des sueurs abondantes fétides. On perd souvent la semence dans le sommeil: elle sort sanguinolente, livide. Cette maladie s'engend e des ardeurs du soleil, et de la trop grande boisson d'eau. On la combattra en purgeant avec les feuilles de garou, ou les grains de Gnide, ou l'hippophané. On donne aussi quatre livres et demie de lait d'ânesse cuit. Le lendemain de la purgation, on fait prendre les mêmes choses que dans les autres cas. On prendra abondamment, dans les premiers jours, les mêmes aliments qui se donnent aux hydropiques; on fera des promenades en rond, quand les forces le permettront. Si le malade ne peut manger à raison de la fièvre, il avalera des purées de lentilles; la boisson doit être du vin rouge du plus âpre. Cette affection vient principalement dans l'automne, à la suite de l'usage des fruits. Quand elle se termine dans six ans, c'est bon; sinon elle en dure quatre autres. On la garde souvent jusqu'au tombeau, quand elle n'a pas été soignée dans le commencement.

48. On voit des grossissements qui proviennent de la bile, lorsqu'elle se jette sur le foie et à la tête. En voici les symptômes. Le foie s'enfle; il se porte sur le diaphragme, où il cause des douleurs. Bientôt la tête s'en ressent; on souffre surtout aux tempes; l'ouïe s'émeuse; la vue s'obscurcit; on a la fièvre avec des frissons. Ces divers accidents se suspendent par temps; ils sont dans le commencement de la maladie, tantôt plus forts, tantôt moins. A proportion qu'elle avance, les maux sont plus grands. La vue s'obscurcit, on la perd entièrement; le malade n'aperçoit point les doigts qu'on lui met devant les yeux; il ne voit plus. Vous connaissez qu'il va perdre la vue, en ce que vous ne ferez pas cligner les paupières, en présentant le doigt près des yeux; et en ce qu'il cherche des fétus sur ses vêtements, croyant y voir des insectes. Lorsque le foie s'ap-

oriuntur, cum bilis ad hepar confluerit, et in capite sedem habuerit.

Sic igitur afficitur. Jecur intumescit, tuncque ad septum transversum expanditur, statimque dolor ad caput, præcipue vero ad tempora, ingruit, neque æger auribus acute audit, sæpe vero oculis non videt, horrorque et febris invadunt. Hæc quidem per morbi initia ei contingunt, et interdum valde quidem, interdum etiam minus intermittunt; quantoque longius morbus processerit, tanto magis corpus dolet, oculorum pupillæ dissipantur, et cacutit æger, sique digitum ad oculos admoveris, id non percipit, quod non videt. Ex eo autem cognosces, quod non videat, quod admoto digito non nictatur, et floccos ex veste stragula detrahit, si quos videat, pediculos esse, ratus. Cumque hepar ad septum transversum magis explicatum fuerit, delirat, eique ante oculos reptilia, et cujusvis generis variæ feræ, apparere videntur, et homines armati, cum quibus ipse pugnare videtur, et tanquam pugnas et bella geri videat, ejusmodi loquitur, irruit, et nisi quis eum exire sinat, minatur, sique surxerit, crura attollere non potest, sed decidit, et ejus pedes semper sunt frigidi. Cum dormit per summum exsilium, et terretur, cum insomnia horrenda viderit. Eum autem in somnis exsilire, et terreri, ex eo cognoscimus, quod ad mentem cum redierit, insomnia enarrat, quæque in corpore gessit, et quæ lingua locutus est.

Hæc quidem ad hunc modum patitur, interdum vero per totum diem ac noctem voce defectus jacet, cum multa et conferta respiratione. Quum delirium quievit, statim e vestigio ad mentem redit, et si quis eum roget, confestim respondet, et omnia, quæ dicuntur, intelligit, deinde rursus paulo post in iisdem doloribus decumbit. Hic morbus maxime per peregrinationem contingit, et sicubi deserta loca peragrans, ex viso spectro terrore correptus fuerit. Quin et alias etiamprehendit.

Cum sic habuerit, veratri nigri pondus obolorum quinque ex vino dulci propinato, aut ei ex his infusum injicito. Nitri Ægyptii tali ovilli quantitatem leviter terito, et mellis optimi decocti heminam dimidiam in pila admisceto, et olei tantundem, cum betarum coctarum decocto ad quatuor heminas, per noctem cælo sereno expositas. Quod si voles, pro betæ decocto lac asininum coctum admisceto, eaque permixta, febris detineat, necne,

plique fortement au diaphragme, on tombe dans le délire; le malade croit voir des serpents, différentes espèces de bêtes sauvages, des soldats armés; il se croit au milieu d'eux; il parle comme s'il voyait des combats guerriers; il se précipite, il menace ceux qui veulent l'empêcher de se lever. Si cependant il se lève, il ne peut se soutenir sur ses jambes, il tombe. En dormant il fait des bonds, il a des songes effrayants; on reconnaît qu'il est épouvanté par des songes, parce qu'il rend compte lui-même, quand il revient à lui, de ce qu'il a vu, de ce qu'il disait. Tels sont les accidents qu'on éprouve. D'autres fois on passe des vingt-quatre heures sans mot dire, faisant de grandes respirations. Dès que le délire cesse, la connaissance revient tout entière: on répond tout de suite, pertinemment, à toutes les questions. Bientôt après les mêmes accidents se renouvellent. Cette maladie arrive surtout à la suite des longs voyages, lorsqu'on a traversé des déserts et qu'on y a vu des objets effrayants. Elle vient aussi pour d'autres causes. Lorsqu'on en est atteint, il faut prendre cinq scrupules d'ellébore noir en boisson, dans du vin doux, ou bien un lavement comme il suit: ayez du nitre d'Égypte, de la grosseur de l'os de mouton qu'on nomme astragale; pilez et mêlez en poudre fine; ajoutez dans le mortier cinq onces du plus beau miel, après l'avoir fait cuire, et autant d'huile: étendez le tout dans deux livres et demie de décoction de blettes, exposez au soleil. Vous pouvez, si vous le voulez, substituer à cette décoction le lait d'ânesse cuit. Mêlez bien le tout, et donnez-le en lavement, qu'il y ait de la fièvre ou qu'il n'y en ait point. On prescrit pour nourriture la tisane crémée, cuite avec du miel; l'oxycrat pour boisson, jusqu'à ce que le mal soit jugé. Il l'est dans quatorze jours au plus tard, pour la mort ou pour la vie. Souvent, après qu'il s'est apaisé, il revient; et alors le danger de mort est grand. Cette affection se juge aussi dans sept jours, après lesquels, si on les passe, il n'y a plus de danger de mort. On guérit communément quand on est bien soigné. Lorsque le mal est arrêté on prescrit un bon régime: on accorde peu à peu tout ce que l'estomac désire, qui ne puisse pas l'échauffer, ni occasionner de diarrhée. Ces deux choses sont également à craindre. On fait prendre le bain tous les jours. On ordonne de petites promenades après le repas; des vêtements légers et moelleux; l'usage du lait suivant la saison, et du petit lait pendant quarante jours. En suivant cette

per infusum immittito. Pro sorbitionibus ptisana decocta, melle affuso, utatur. Mel autem, et aquam, ac nitrum, simul permixta bibat, quoad morbus judicatus fuerit.

Judicatur autem quatuordecim ad summum diebus, lethalis sit, necne. Multis vero ubi jam quieverit hic morbus, rursus revertitur, quod, ubi contigerit, periculum est, ne æger consumtus pereat. Judicatur autem morbus septem diebus, lethalis sit, necne, quos si effugerit, fere non moritur, sed in multis curatus decedit.

Cum vero cessaverit morbus, optima victus ratione æger utatur, sensim adjiciens, quæ ventriculus suscipiat, ut non exuratur, neque alvi profluvium superveniat. Utrumque enim cum periculo conjunctum videtur. Balneo æger quotidie utatur, et post cibos moderate obambulet, vestem levem ac mollem induat, lac et serum, si anni tempus ferat, per dies quinque et quadraginta bibat. Quæ cum fecerit, citissime sanus evadet. Morbus autem difficilis est, multaque cura indiget.

CAPUT LI. — De tertio pachysmo, seu crasso crurum tumore a pituita putrida orto, ejusque signis, et curatione.

Alius crassus morbus. Oritur autem ex pituita putrefacta. Ex eo vero, unde oritur, putridum esse, manifestum est, quod inde ructus emittitur cum ejusmodi odore, qualem habet, qui radículas ederit. Ejusmodi morbus a cruribus oriri incipit; deinde ab his ad ventrem ascendit, cumque ad ventrem pervenerit, rursus ad viscera recurrit, et ubi in his constiterit, strepitum edit, et vomitionem ciet, simul pituitam acidam subputridam vomitione rejiciens, quam cum vomuerit, sibi non constat æger; deinde anxietudo est circa viscera, interdumque tam gravis dolor repente capiti adhærescit, ut neque acute audire, neque præ gravitate videre queat; sudor etiam multis graveolens effunditur præsertim quum dolor definet, morbique remissionem facit. Color, qualis in morbo regio ostenditur, hicque morbus priore paulo minus lethalis est.

Huic ita habenti ventrem inferiorem hippophais succo purgato, superiorem vero per veratrum, caputque tetragono purgato, cumque per veratrum purgatus fuerit, postridie lacte asinino cocto aliquantulum purgato. Tertio autem die

pratique, on est bientôt guéri. Cette affection est grave; elle demande beaucoup de soins.

49. Autre grossissement. Celui-ci provient de la lymphe putréfiée. La pourriture est ici prouvée par l'odeur fétide des rapports, qui sentent comme si l'on avait mangé des raves. Cette affection commence par les jambes; elle monte de là au ventre. Après s'y être établie, elle se porte sur les boyaux. On y entend du bruit; il y a des envies de vomir, suivies de vomissements de pituite aigre, putride, qui mettent le malade hors de lui-même. Il ne sait comment supporter le mal qu'il ressent; quelquefois il a subitement de vives douleurs de tête; il ne peut ni entendre ni voir, à force de douleurs. Des sueurs fétides coulent en abondance, surtout quand les douleurs sont violentes. Ces sueurs les apaisent, et rendent le mal plus supportable. La couleur de la peau est celle de l'ictère. Cette affection n'est pas aussi mortelle que la précédente. Quand on en est atteint, il faut purger le ventre par bas avec l'hippophée; par haut, avec l'ellébore; et la tête avec un erhin. Lorsqu'on a fait vomir avec l'ellébore, on lâche le ventre le lendemain avec du lait d'ânesse cuit. On continue, le troisième jour, avec celui de chèvre cuit, et le quatrième et le cinquième. On donne ensuite le lait de vache cru pendant vingt jours, ou bien celui de chèvre: on y mêle un tiers d'hydromel; la quantité de lait est de dix livres. Après la purgation on donne les mêmes choses qu'aux hydropiques. Dans le reste du temps, lorsqu'on a fini l'usage du lait, on fait souper avec du pain bien cuit et du poisson, tel que le scorpeno, le tapeçon, le rouget, un morceau d'ange bien bouilli, assaisonné; ou bien du mouton ou du poulet bouilli. La boisson sera du vin blanc, si on s'en trouve bien; sinon du rouge qui soit âpre. On se promènera après souper en se préservant du froid. On usera des aliments que je viens de dire si on s'en trouve bien: dans le cas contraire, on se tiendra à la nourriture liquide, aux crèmes d'orge ou de millet. Cette affection se guérit si on passe trente jours. On connaît, dans cet intervalle, si elle doit être mortelle ou non.

50. Autre grossissement. Il est produit par la pituite blanche; elle s'établit dans le ventre, à la suite des fièvres très-longues.

caprino cocto; eodemque sane modo quarto et quinto. At reliquis viginti diebus lac bubulum crudum, sive etiam caprinum, tertia aqua mulsæ parte admixta, ad congium potui exhibeto. Post inferiorem autem purgationem, eadem, quæ aqua intercute detentis, medicamenta porrigo. Reliquo tempore, quum lac hibit, in cœna panem exassatum sumat, pro opsonio vero habeat, ex piscibus quidem scorpium, aut callionymum, aut cuculum, aut squatinæ frustum cum condimentis coctum. Ex carnis vero ovillas, aut pulli gallinacæ, easque cocctas. Vinum bibat album, si conferat; sin minus, nigrum austerum, deinde obambulet, postquam comederit, ut ne frigeat. Huic igitur prædictos cibos, si conferant, exhibeto; sin minus, sorbitiones ex ptisana et milio. In hoc morbo, si triginta dies æger præterierit, sanus evadit. Hi enim, lethalis sit, necne, discernunt. Est autem difficilis morbus.

CAPUT LII. — De quarto pachysmo ex alba pituita in alvo collecta, ejusque curatione.

Alius crassus morbus. Oritur ex pituita alba; in ventre vero colligitur, ubi febres diuturnæ corpus occupant. Hic morbus initium sumit a facie, quæ intumescit, deinde ad ventrem defertur, quo cum pervenerit, ventrem in magnitudinem attollit, corpusque, velut ab exercitatione, lassitudine laborat, in ventre ponderis sensus, et dolor vehemens, inest, et pedes intumescunt. Quod si pluvia in terram effusa fuerit, pulveris odorem non sustinet. Si vero in pluvia forte fortuna constiterit, et terræ odorem senserit, derepente concidit. Hic morbus, quum intermittit, diutius tamen priore occupat, et tardius solvitur.

Eum autem iisdem, quibus aquam intercutem, curare oportet, fomentis videlicet, medicamentis, cibariis, et exercitationibus vehementibus.

Hic morbus per sex annos detinet, deinde probe curatus cum tempore decedit, etiamsi per exordia non curetur. Est autem molestus morbus, multamque curam postulat.

CAPUT LIII. — De quadruplici ischiade, arida, biliosa, pituitosa, et sanguinea, et de cujusque causis, signis, et curatione.

De coxario morbo. Coxendicum autem

gues. Cette affection commence par se manifester au visage; il devient enflé; puis l'enflure se fait remarquer au ventre. Lorsque la pituite s'y établit le ventre devient fort gros. On se sent épuisé comme après de grandes fatigues. On a un poids et des douleurs dans le ventre. Les pieds s'enflent. On se trouve fortement incommodé de l'odeur de la terre quand il pleut (1); au point que, s'il pleut, et qu'on sente cette odeur de la terre, on tombe en syncope. Cette affection a des relâches, après lesquels elle recommence pour durer plus longtemps. On n'en est délivré que fort lentement. Il faut la traiter comme l'hydropisie, avec les mêmes suctions, les mêmes purgations, les mêmes aliments, les mêmes exercices. Elle dure communément six années; elle se dissipe ensuite complètement, quand on la soigne comme il faut, quoique même on ne l'ait pas soignée dès son origine. Cette maladie est grave, et mérite beaucoup d'attention.

51. (De la sciatiue.) La sciatiue est souvent occasionnée pour avoir resté long-temps au soleil, ayant les cuisses exposées à ses ardeurs, en sorte que l'humeur de l'articulation du fémur en est desséchée et épaissie. La preuve en est que le malade ne peut tourner, ni remuer les os articulés, à cause des douleurs qu'il ressent dans leur mouvement, et que les vertèbres sont comme collées l'une à l'autre. On souffre beaucoup aux lombes, à l'épine, à l'endroit où les vertèbres s'appuient sur les bords de l'ischium et aux genoux. On a souvent aux aines et à l'ischium des douleurs aiguës, brûlantes. Si l'on veut lever le malade, ou le remuer, il pousse aussitôt des cris perçants; il tombe même quelquefois dans des convulsions: il y a de la fièvre, avec des frissons. Cette affection est produite par la bile et la pituite. Le sang concourt aussi à exciter les douleurs, à peu près

(1) Des médecins estimables par leur jugement ont été fort choqués de trouver ici ce symptôme. Haller est du nombre. Je pense que ce symptôme a dû se montrer chez quelque malade, et que l'auteur aura ici, vraisemblablement comme ailleurs, trop généralisé les observations particulières.

morbis his ex causis multis præcipue oritur, si quis per multum tempus in sole versatus fuerit, et coxendices incaluerint, humorque, qui in articulis inest, ab æstu resiccatus fuerit. Quod autem resiccetur ac concreseat, id mihi indicio est. Æger enim articulos, præ dolore, qui in eis est, vertere aut movere non potest, et eo, quod digiti constricti sunt. Dolor est ad lumbos præcipue, et vertebrae, quæ ad coxendices obliquæ sitæ sunt, et genua. In inguinibus autem simulque coxendicibus dolor acutus et æstuosus diu insistit, et si quis eum erigat, aut transmoveat, præ dolore, quantum potest, ingemiscit. Interdum vero etiam convulsio, et rigor, et febris superveniunt. Oritur autem etiam a bile et pituita, oritur quoque etiam a sanguine, dolorque consimilis est, velut ab omnibus morbis, rigorque et febris levis interdumprehendunt.

Sed eum, qui hoc morbo ex sole tentatur, hoc modo curare oportet. Corpus ejus, adhibito fomento, humectato, et cibos et potus, aliaque exhibenda, tepida et humida, eaque omnia cocta exhibeto. In cibo æger maza utatur molli, nullo humore subacta, vinum bibat album, aquosum, et corpore quietem agat, et quamvis exsurgere nequeat, parum tamen quotidie obambulet, neque frigeat, neque multum lavet. Quumque tibi probe habere, corpusque humectum esse videbitur, levi adhibito fomento, multum foveto. Magis autem relaxat, et quod in articulis compactum est, perhumectat. Postero vero die granum cnidium propinato. Quod si non juverit, hoc per infusum immittere oportet. Cape cumini triti heminam dimidiam, colocynthidem non dissectam, parvam et rotundam, in pila contusam, et tenuissime tritam, et nitri ægyptii rubri, tostii et levigati, minæ quadrantem. Hæc in ollam immitto, et olei heminam affundito, et mellis heminam dimidiam, vini albi, et succi betæ, heminam, hæc, quoad probam crassitudinem habere tibi videantur, coquito. Deinde his, per linteum excolatis, mellis atticis heminam admisceto, nisi mel simul coquere velis. Quod si atticum desit, mellis optimi cocti-heminam in pila admisceto. Si vero infusum crassitudinis ratione, affundito, eoque infusum alvum subluito. Deinde sinito ad tres dies usque, ut purgetur. Quod si pluribus diebus purgetur, lactis bubuli, aut caprini, heminas tres ebibendas dato,

comme dans toutes les maladies. La fièvre est quelquefois médiocre.

52. Voici comment on traite le mal, quand il est occasionné par le soleil. On humecte le corps, au moyen des fumigations, des alimens, des boissons. On ne donne rien au malade qui ne soit tiède, humide et bouilli. Il doit manger, aux repas, du gâteau légèrement pétri, boire du vin blanc trempé d'eau, garder le repos; et, quoiqu'il ne puisse se lever qu'avec peine, se promener cependant un peu tous les jours; éviter le froid, se baigner peu. Lorsque vous croirez que le corps est bien humecté, vous ferez des fumigations fréquentes, très-courtes. Elles pénétrant ainsi jusqu'aux articulations, dont elles fondent les humeurs épaissies. Le lendemain, vous prescrirez les grains de Gnide en décoction; si le mal ne se dissipe point, il faudra donner le lavement suivant. Ayez cinq onces de cumin, que vous pilerez; une petite coloquinte ronde entière, que vous écraserez et broierez dans le mortier; quatre onces de nitre rouge d'Égypte, calciné et pulvérisé: mettez le tout ensemble dans un pot, y ajoutant dix onces d'huile, cinq onces de miel, dix onces de vin, avec suffisante quantité de suc de blettes. Faites cuire jusqu'à consistance requise; coulez à travers un linge. Vous pouvez ajouter dix onces de miel attique, si vous ne voulez en employer de cuit. Quand on n'a point de miel attique, on peut y en substituer dix onces d'un autre qui soit du meilleur, et le mêler dans le mortier. Si le mélange est trop épais, on l'étendra avec du vin, en quantité suffisante, pour être administré en lavement. On laisse trois jours, s'il le faut, pour l'effet de ce purgatif. S'il se proroge au-delà, vous ferez boire trente onces de lait de vache ou de chèvre; puis vous prescrirez de manger des blettes grasses, bien assaisonnées. On reste souvent estropié à la suite de cette maladie.

53. Lorsque la sciatique provient de la bile, on purge par bas avec l'ellébore en boisson, ou avec le suc de scammonée. A la suite de la purgation, on donne de la tisane crémée, où l'on met du miel; l'on en fait prendre vingt onces le jour suivant ou le troisième. Après des fumigations préalables, on lâche le ventre avec du lait d'ânesse cuit; on fait manger, le soir, vingt onces de blettes grasses, saupoudrées de farine d'orge;

postea betas pingues insulas, condimentis adpersis, comedendas præbeto.

Ex hoc morbo multi claudi evadunt.

At vero, si ex bile morbus hic originem sumserit, veratrum, aut scammonii succum, deorsum purgans, ei propinato. Post ejusmodi vero purgationem, succi pituitæ, melle affuso, acetabula duo sorbenda exhibeto. Postero autem aut tertio die, admoto fomento, lacte asinino cocto aliquantulum purgato. Sub vesperum betæ pinguis, polenta adpersa, acetabula duo æger comedat; vinum album, aquosum, dulce, et nunc, et post medicamenti purgationem bibat.

Si vero ex pituita ægrotet, ei granum cnidium, aut hippophaen, post admotum fomentum propinato. Post purgationem autem eandem sorbitiones, et potus, et lactis potionem adhibere oportet. Interjectis vero diebus, quam levissima victus ratione æger utatur. Et si quidem ab his juvetur, sat est; sin minus, ei multas et altas crustas, in carnosis quidem partibus per fungos, in osseis vero per ferramenta, inurito.

Quod si ex sanguine ægrotarit, post adhibitum fomentum, et cucurbitulam admoveto, et venas in poplite secato. Si vero tibi etiam videatur, granum quoque cnidium ei propinato; quam sicissima autem victus ratione is utatur. Vinum quidem potius ne bibat, sed si sane bibere velit, quam minimum et dilutissimum exhibeto, et modicum obambulare jubeto, aut, si possit, plurimum.

Expituita etiam ægrotanti eadem facere confert.

Quod si stare nequeat, eum creberrime in lecto circumferre oportet, quacunque, ex causa ægrotet, et per omnia similiter, ut ne intus cartilago coalescat; sin vero coaluerit, et articuli concreti fuerint, omnino hominem claudicare, necesse est.

Etsi ei, qui ex sanguine ægrotat, velis per infusum alvum subluere, ut pituitam et sanguinem a coxendicibus deducas, ex his infusum parare oportet. Salis pugillum tritum ad olei heminam admisceto, et hordei decocti heminas duas injicito, deinde ejusmodi infusum immitto. Hac curatione citissime sanum reddes. Morbus autem difficilis admodum et diuturnus est.

CAPUT LIV. — De tetano, ejusque causis, et curatione.

Nervorum distentiones tres, tetani vulgo dicti.

on donne, en boisson, du vin blanc doux, trempé d'eau, tant alors qu'après la purgation.

54. Si la maladie est produite par la pituite, on purge en boisson avec les grains de Gnide, ou avec l'hippophæ, après avoir fait des fumigations. On donne, après la médecine, la même nourriture liquide, les mêmes boissons, et le lait. On prend, dans les jours de repos, des aliments très-légers. Si le malade se trouve mieux en suivant cette pratique, c'est bon. Dans le cas contraire, on cautérise profondément sur les chairs avec un fer rouge; sur les os, avec le fûngus.

55. Quand la sciatique vient du sang, il faut cautériser, appliquer des ventouses scarifiées; ouvrir les veines du jarret; donner les grains de Gnide, s'il paraît nécessaire; prescrire un régime très-desséchant. Il serait avantageux de ne pas boire de vin. Si le malade en veut absolument, il doit du moins n'en boire que peu, fort trempé. Il faut qu'il fasse de petites promenades quand il le peut; il ferait bien de beaucoup marcher. On suit avantageusement cette pratique, lorsque la sciatique provient de la pituite.

56. Si le malade ne peut marcher, il faut le remuer souvent dans le lit, quelle que soit la cause de la sciatique, afin que les cartilages des articulations ne contractent point d'adhérences. Quand il s'y fait des ankyloses, on reste nécessairement estropié. Vous donnerez des lavements, si vous le jugez à propos, dans la sciatique produite par le sang, afin d'éloigner la pituite et le sang de l'os ischium. Ils seront composés de la manière qui suit. Ayez environ une drachme de sel pilé, que vous mêlerez avec dix onces d'huile et vingt onces de décoction d'orge cuit; donnez en lavement. — Au moyen de cette pratique, la sciatique se guérit assez promptement. Cette affection est rebelle, et de longue durée.

57. (Du tétanos et de l'opisthotonos.) Trois espèces de tétanos. Voici quels sont les symptômes. Lorsqu'il est occasionné

Si quidem ex vulnere corporis nervorum distentio contingat, sic æger afficitur. Maxillæ constringuntur, os diducere nequit, oculi lacrymantur et contrahuntur, dorsum rigidum est, neque crura, neque manus, neque is spinam inflectere potest. Cum vero lethalis fuerit, potus et cibi, quos ante æger devoravit, interdum per nares sursum feruntur.

Huic, cum sic habuerit, fomenta admoveere oportet, et pingui inunctum eminus ad ignem calefacere, et tepefactoria, inuncto corpore, adhibere. Et absinthium aut lauri folia, aut hyoseyami semen tritum, et thus, deinde vino albo macerata, in ollam novam infundito, deinde tantum olei quantum vini affundito, quibus calefactis, multum calidis corpus et caput ungit. Postea reclinatum, perfusione per carnem facta, vestibus albis, mollibus et puris contegito, ut vehementer exsudet. Aquam mulsam tepidam, si eam quidem bibere possit, per os exhibeto; si vero non possit, per nares infundito. Vinum album, quam suavissimum et copiosissimum, potui dato. Quæ quotidie facienda sunt, donec sanus evadat.

Morbus autem difficilis est, et confestim curatione indiget.

CAPUT LV. — De opisthotono, ejusque signis, et curatione.

Distentio in posteriora opisthotonus nuncupata. In distentione ad posteriora (opisthotono dicta), in reliquis eodem ut plurimum modo afficitur æger. Oritur autem, cum circa posteriores cervicis tendones, aut ex angina, aut uva, aut locis ad tonsillas purulentis affectus fuerit. Interdum vero etiam ex capite, cum febres supervenerint, convulsio succedit, quin etiam et ex vulneribus. Hic in posteriora trahitur, et præ dolore, quo circa dorsum et pectus detinetur, lamentatur. Hic vehementer convellitur, ut ægre quidem, qui adsunt, eum continere possint, quin ex cubili excidat. Hic frequenter quidem die dolore afficitur, frequenter etiam levius habet.

Cum sic habuerit, ei eadem, quæ priori sunt, exhibenda. Hic vero morbus, ut longissime, ad dies quadraginta detinet, quos si effugerit, convalescit.

CAPUT LVI. — De tetano ab exteriori causa potissimum facto, ejusque signis, et curatione.

Alia distentio. Hæc distentio minus, quam priores, lethalis est, ab iisdem

par quelque blessure, on a la mâchoire bridée, au point qu'il est impossible d'ouvrir la bouche, les yeux sont larmoyants et tournés; le dos est raide; on ne peut fléchir ni les jambes ni les bras. Lorsque le tétanos est mortel, on n'a pas plutôt avalé quelque chose, qu'on la rend aussitôt par les narines. Il faut, pour cette affection, faire des fumigations et des fomentations, à la suite d'onctions avec des matières grasses. On y emploie l'absinthe, les feuilles de laurier, les graines de jusquiame pilées, et de l'encens; on les met à macérer avec du vin, dans un pot neuf; puis on y verse autant d'huile qu'on a mis de vin. On fait chauffer, et l'on en frotte bien tout le corps et la tête, tandis que c'est chaud; puis on étend le malade sur un lit pour arroser sa peau de ce qui reste. On le couvre mollement et proprement, afin de tâcher d'obtenir les sueurs. On donne de l'hydromel tiède, par la bouche, lorsque le malade peut boire. Quand il ne le peut, on le fait entrer par les narines. On fait avaler aussi du vin rouge, du plus doux, en quantité. On renouvelle les mêmes choses, tous les jours, jusqu'à guérison. Cette affection est grave; elle demande beaucoup de soin.

58. L'opisthotonos. Les symptômes y sont à peu près les mêmes. Il a lieu, lorsque les tendons de derrière le cou sont raides. Il vient à la suite de l'esquinancie, ou de l'inflammation de la luette, ou de la suppuration des amygdales. Cet état convulsif vient aussi dans les fièvres qui attaquent la tête, comme quand elle se trouve blessée par derrière. On sent de vives douleurs au dos, à la poitrine; on pousse des cris; on a de si fortes convulsions, que les assistants ne peuvent quelquefois empêcher le malade de tomber du lit. Elles viennent par accès, dans la journée, avec des relâches, durant lesquels on souffre moins. Cet état se traite de la même manière que le précédent. Sa plus longue durée est de quarante jours. Si on les passe, on guérit.

59. Autre tétanos. Celui-ci est moins mortel que les deux précédents. Les causes en sont les mêmes. On le contracte souvent pour être tombé sur le dos. En voici les symptômes. Tout le corps est dans le spasme; quelquefois il n'y a qu'une partie de raidie, celle où le mal se porte dans le commencement. On marche, puis on finit par garder le lit. Le

autem oritur. Plerique vero ex casu in posteriora in morbum inciderunt.

Sic igitur afficitur æger. Corpus totum convellitur, interdum vero ad quamcunque corporis partem forte contigerit, ea convellitur. Et primum quidem circumambulat; deinde successu temporis in lectum decedit, rursusque dolor et convulsio remittunt, cumque surrexerit, si forte paucos dies huc et illuc oberravit, postea rursus iisdem conflictatur doloribus. Atque hæc ei contingunt, crebroque mutatur. Si quid comederit, id non nisi ægre, et exustum, per inferiora secedit, sed ad pectus cibus deferitur, et suffocationem facit.

Hunc si eodem, quo priores, modo curaveris, citissime sanum reddes. Infusum autem ex ptisanæ coctæ cremore, cum melle, in alvum injicito.

mal s'apaise ensuite pendant quelques jours, et il revient derechef. Ces alternatives durent long-temps. Quand on a mangé, on ne rend les selles qu'avec peine; elles sont brûlantes. Le manger se jette sur la poitrine, où il occasionne des suffocations (1). Vous guérirez facilement cette affection en la traitant comme les deux précédentes; on y donne des lavements, avec la décoction d'orge, où l'on fait cuire du miel.

(1) Cette troisième espèce de tétanos me paraît avoir quelque analogie avec un état que nous traitons aujourd'hui, quelquefois sous le nom de vapeurs, plus commun chez les femmes que chez les hommes.

HIPPOCRATIS DE HIS, QUÆ AD
VIRGINES SPECTANT, LIBER.

PRÆFATIO.

Fragmentum libri, quod Foesius præ-
ludium tractationis de morbis mulierum
esse putat (1). Sed qui in ejusdem libro
primo citatur, hic libellus esse non vi-
detur (2). Veteribus cæterum libellus
ignotus fuit. Grunerus ob convenien-
tiam doctrinæ contentæ eum auctori
libri de morbo sacro attribuit (3).

ARGUMENTUM LIBRI.

Deliria virginum ex sanguinis abundan-
tia, et in utero retentione, venæ sec-
tione et coitu sananda.

Initium mihi ducendum est in hac
tractatione medica, ab iis, quæ perpetuo
fiunt. Neque enim fieri potest, ut quis
morborum naturam perspectam habeat,
quod quidem artis est disquirere, nisi
eam in singularibus, a principio, ex qua
discreti sunt, cognoscat. Imprimis qui-
dem de morbo sacro appellato, de attoni-
tis, de terroribus, ex quibus vehementer
homines perterrentur, adeo, ut desi-
pant, et interdum quidem noctu, quan-
doque vero interdum, utroque etiam
quandoque tempore, dæmones sibi in-
festos videre se existiment. Deinde ex
hujusmodi visione jam strangulati sunt
multi, at mulieres plures, quam viri,
quod muliebris natura animi magis est
demissi et pusilli.

At virginæ, quibus prope nuptiarum
tempus instat, ut viro conjungantur,
istud sub mensium descensum magis ex-
periuntur, cum antea his malis non admo-

(1) Cfr. not. ej. ad hunc libellum 1.
in edit. oper. Hipp. (2) Cf. Grimmii an-
not. ad hunc libr. in versione ej. oper.
Hipp. germ. T. 4. p. 596. (3) L. c. p.
170.

TRAITÉ
DES AFFECTIONS DES FILLES.

Il est vraisemblable que ce qui nous reste
de ce petit Traité, le quatrième dans la cin-
quième section de Foës, n'en est qu'un frag-
ment. L'auteur du Traité des maladies des
femmes cite celui-ci au n° 6, comme y ayant
déjà dit des choses que nous n'y trouvons
point.

Du reste, la doctrine de ce Traité, et des
trois suivants qui sont bien longs, se trouve à
peu près toute en abrégé dans le premier
volume, n° 37 des Prédications, et n° 73 des
Lieux dans l'homme,

1. (*Généralités sur la difficulté de connai-
tre les maladies, et particulièrement certai-
nes qu'on voit plus souvent chez les femmes
que chez les hommes.*) Il faut, en méde-
cine, commencer par combiner, de di-
verses manières, ce qui arrive commu-
nément; car il est impossible de connai-
tre la nature des maladies, autant même
qu'il appartient à l'art de pénétrer ce
mystère, si l'on n'examine, sous tous les
rapports, en quoi elles diffèrent. Cette
difficulté de connaître la nature des ma-
ladies se fait sentir principalement dans
l'épilepsie, dans l'apoplexie, dans les ter-
reurs paniques; celles-ci jettent quel-
quefois dans une si grande épouvante
qu'on en perd la tête, jusqu'à croire qu'il
y a des lutins qui se plaisent à tour-
menter, soit la nuit, soit le jour, ou
même en tout temps. Plusieurs préten-
dent qu'ils viennent les étouffer. Or, cet
état se voit plus souvent chez les femmes
que chez les hommes, parce que leur
nature est pusillanime et faible.

2. (*Explication de ces sortes de déränge-
ments dans la santé, que les personnes du
sexé éprouvent, particulièrement à l'époque
où elles deviennent aptes à la génération.*)
Les filles, quand elles approchent de
l'âge du mariage, éprouvent de ces symp-
tômes vers le temps de leurs règles, tan-
dis qu'auparavant elles n'avaient aucune
espèce de mal. Le sang est retenu dans
la matrice, sans pouvoir se procurer une
issue. L'orifice de l'utérus ne s'ouvrant
donc point, le sang y frappe et retourne
en quantité vers le cœur et vers le dia-
phragme. Le cœur, se trouvant rempli,
tombe dans l'engourdissement, d'où il
passe à la stupeur; de même que lors-
qu'on a resté long-temps assis, le sang
retenu aux cuisses et aux fesses qui sont

dum conflictarentur. Postea enim sanguis in utero continetur, velut qui effluere debeat. Cum igitur exitui via minime pateat, copiosior autem sanguis per cibos et corporis incrementum affluat, tunc sanguis effluvio carens propter copiam ad cor et septum transversum resilit.

Ubi igitur hæc oppleta fuerint, cor obstupescit, indeque torpor, et ex torpore dementia invadit. Non secus ac si quis diutius sedeat, ex coxis ac femoribus in fibias et pedes depressus sanguis torporem adfert, ex quo pedes ad ingrediendum impotentes redduntur, donec sanguis ad sese réverterit, qui celerrime recurrit, si quis steterit in aqua frigida, quæ malleolos superet. Hic igitur torpor facile repellitur. Cito enim propter venarum rectitudinem recurrit, locusque hic corporis inter præcipuos non habetur. At ex corde et septo transverso tarde recurrit, cum venæ obliquæ sint, et locus præcipuus, et ad delirium ac insaniam opportunus. Cum autem hæc partes oppleta fuerint, etiam horror cum febre irruit, febres inerrantes appellant. Quæ cum ita se habeant, ob acutam quidem inflammationem ea insanit, ob putredinem clamat, ob caliginem terretur et timet, ob oppressionem vero, quæ circa cor est, suffocationem sibi parat, ob sanguinis autem vitium animus anxietudine, et impotentia conflictatur, et malum contrahit. Quin etiam alium horrendum in modum appellat, et in puteos desilire, ac præcipitare, seseque strangulare jubet, velut hæc præstantiora sint, omnemque utilitatem excedant.

Interdum vero citra spectra, voluptas quædam mortis, tanquam boni cujusdam, expectandæ incessit. Redeunte autem ad mentem homine, mulieres, cum alia multa, tum vero etiam pretiosissimas vestes muliebres Dianæ consecrant, a vatibus id jubentibus deceptæ.

Verum ad hujus mali liberationem curatio est, si nihil sanguinis effluxum impediatur. Equidem virginibus suadeo, quibus tale quid accidit, ut citissime cum viris jungantur. Si enim conceperint, sanæ evadunt. Quod nisi fiat, una cum pubertate, aut non ita multo post, his tentabuntur, nisi viro jungantur. Ex mulieribus vero, quæ viris junctæ sunt, sterilibus ista magis contingunt.

pressées occasionne des crampes aux jambes et aux pieds. On ne peut s'en servir pour marcher, jusqu'à ce que le sang qui y était arrêté ait repris son cours. Il le reprend, dès qu'on les trempe dans l'eau froide. Il faut y baigner les pieds jusqu'au-dessus des malléoles; l'engourdissement en ces parties se dissipe alors facilement. Le cours du sang s'y rétablit sans peine, parce que les veines y sont en droite ligne; elles ne forment point un tissu fort compliqué dans cette partie de la structure de notre corps. Mais le cours du sang ne se rétablit pas de même dans le cœur et dans le diaphragme. Les veines y souffrent plusieurs inflexions; et ces deux organes sont ceux qui¹ contribuent le plus à l'usage de la raison, ainsi qu'aux délires, lorsqu'ils sont pleins, et que les bonds du sang y causent des frissons et des fièvres qu'on nomme erratiques. On voit, dans cet état, la raison s'aliéner par la grande ardeur qu'il occasionne. La corruption du sang fait pousser des cris. Les éblouissements dans les yeux produisent des craintes et des terreurs. L'étouffement que ces personnes sentent au cœur fait qu'elles tordent les bras. La mauvaise qualité du sang est cause qu'elles manquent de courage, et qu'en s'abandonnant à la tristesse, elles aggravent leur état (1). On les voit invoquer de plus grands maux; elles parlent de se jeter dans des puits, de s'étrangler, comme de choses préférables à leur situation. Quelquefois même, sans être effrayées par des spectres, elles trouvent un certain plaisir à s'occuper de la mort. Lorsqu'elles reviennent à elles-mêmes, elles font des vœux à Diane. Les femmes suspendent dans les temples leurs bijoux, avec leurs habits les plus précieux, trompées par des prêtres qui leur ordonnent d'agir ainsi. Mais la cure du mal consiste à faire qu'il n'y ait point d'obstacle dans le mouvement du sang. Mon avis est, lorsque les filles se trouvent dans cette triste situation, qu'il faut les marier au plus tôt. Si elles deviennent grosses, elles se porteront bien. Si on ne prend point ce parti, elles sont exposées, vers l'âge de la puberté ou après, à tomber dans ces accidents, à moins qu'elles n'habitent avec un homme. Parmi les femmes, les stériles sont celles qu'on y voit le plus sujettes.

(1) Le tableau de l'état qu'on lit ici, quoique peu ordinaire, ressemble encore assez bien à celui de quelques mélancolies hystériques, telles que nous en voyons de temps en temps de nos jours, pour lesquelles les médecins praticiens conseillent le même remède qu'Hippocrate.

HIPPOCRATIS DE NATURA MULIERUM LIBER.

PRÆFATIO.

Plurima excerpta hîc liber continet ex libris de morbis mulierum, et ejusdem originis esse videtur.

ARGUMENTUM LIBRI.

Morbi mulierum copiosi, iidemque, qui in antecedentibus libris descripti sunt; farrago medicamentorum ex triplice naturæ regno sumtorum.

CAPUT I. — De hydrope uteri, et ejus ascensione, procidentia, aliisque vitiis, eorumque medela; de fluore albo; de mensium vitiis.

De natura muliebri et morbis ista mihi dicenda sunt.

Potissimum quidem in rebus humanis causam esse divinum numen, deinde mulierum naturas et colores. Quæ enim admodum albæ sunt, humidiores et ad fluxionem magis comparatæ, nigræ vero duriores et adstrictiores. Quæ ad vini colorem vergunt, medium quid inter utrasque habent. Ad eundem etiam modum in ætatibus contingit. Juvenes quidem humidiores sunt, fereque copioso sanguine abundant, seniores vero sicciores, paucoque sanguine redundantes; mediæ medium quid inter utrasque habent.

Eum autem, qui ista probe tractare volet, primum quidem a divino numine initium sumere oportet, postea tum mu-

TRAITÉ

DE LA NATURE DE LA FEMME.

On verra, en lisant ce Traité, le cinquième de la cinquième section dans Foës, qu'il aurait pu être utilement refondu, et réduit au moins au tiers. L'auteur n'y aurait pas sans doute laissé les répétitions nombreuses des mêmes cas, qu'on y trouvera, s'il y avait mis la dernière main. Il devrait d'ailleurs être placé après le Traité des maladies des femmes, dont il paraît n'être qu'un abrégé augmenté de quelques formules de remèdes, qui méritent peu d'attention.

1. (*Quelques généralités sur ce qui constitue la disposition des femmes, à certaines maladies qui leur sont propres.*) Je pense, au sujet de la nature de la femme et de ses maladies : premièrement, que toutes les choses humaines sont entre les mains de la Divinité; secondement, que le tempérament et la couleur de la peau des femmes contribuent à leurs maux particuliers. Celles dont la peau est plus blanche sont plus humides, plus sujettes à des fluxions. Si la peau est brune, leurs chairs sont plus fermes, d'un tissu plus serré. Celles d'un brun clair tiennent le milieu. On observe aussi, quant aux âges, que les jeunes sont plus humides et ont communément beaucoup de sang; les vieilles sont sèches, ont peu de sang; celles de moyen âge tiennent un milieu. Il faut donc, en discutant la matière que j'entreprends, remonter d'abord à la Divinité, puis étudier le tempérament qui est propre aux femmes, avoir égard à leur âge, aux saisons, aux lieux où elles vivent. Les lieux froids engendrent des fluxions; les lieux chauds dessèchent et fixent les humeurs. Je commencerai par traiter de l'humidité en elle-même, suivant sa nature.

2. (*De l'humidité des femmes, et du traitement qui y convient.*) Quand il se fait un amas d'eau dans la matrice, les règles coulent en moindre quantité. Elles sont de mauvaise nature; puis elles se suppriment subitement. Le ventre s'enfle, les mamelles se flétrissent; tout le corps souffre. Les femmes croient alors être grosses. Vous connaîtrez cet'état, en touchant l'orifice de l'utérus; vous le trouverez grêle. La fièvre et l'eau se manifestent ensuite. A mesure que le mal

lierum naturas dignoscere, tum ætates, et anni tempestates, locaque, ubicunque fuerint. Frigida enim loca ad fluxionem sunt comparata, calida vero sicca et quieta.

Doctrinæ autem initium a suapte natura humido faciendum est. Si hydrops in uteris oboriatur, menses pauciores et deteriores contingunt, deinde de repente deficient, venter intumescit, mammæ sicca evadunt, et in reliquis mulier male habet, sibique utero gestare videtur, ex quibus, eam aqua intercute laborare, cognoscas. Quin et ex uterorum osculo indicium sumitur, ad tactum enim gracile deprehenditur, febrisque et aqua ipsam invadit, quoque longius tempus processerit, dolor inum ventrem, lumbos, et laterum inanitatem detinet. Hic morbus ex abortione præcipue oritur, et ex aliis etiam contingit. Cum sic habuerit, calida lavare et tepefacientia admoveere oportet, quoad dolor non amplius detineat, et medicamentum deorsum purgans propinare. Post medicamentum vero uteris fomentum ex stercore bubulo admoveo, deinde, quod ex cantharide paratur, in substitutio apponitur, tribus diebus intermissis, id, quod ex felle conficitur. Uno vero die intermisso, per tres dies infusum ex aceto ea adhibeat. Et si quidem venter mollis evadat, et febres cessent, ac menses suboriantur, cum viro conjungatur; sin minus, eadem rursus facito, quoad menses decurrant, et quibusdam in substitutio appositus utatur. Intermediis autem diebus crethmi corticem, et pæoniæ grana nigra, et sambuci fructum ex vino jejuna bibat, eaque plurimam mercurialem, alliaque cocta et cruda edat. Cibis mollibus, et polyphis, aliisque mollibus utatur. Quod si pepererit, convalescit.

Si uteri ad hepar processerint, derepente vox deficit, dentes ægra inter se collidit, et color niger evadit. Hæc autem derepente, cum sana est, contingunt. Hic vero affectus præcipue virginis vetulas affligit, et viduas, quæ juvenes pepererunt, et viduitatem experiuntur. Cum sic habuerit, infra manu propulsione facta, sub hepate et præcordiis fascia deligato, oreque ducto, vinum odoratissimum infundito. Naribus graveolentibus admojis, suffitum parato,

avance, la femme sent des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. Cet état maladif est occasionné surtout par les fausses couches; il vient aussi d'autres causes. Il faut alors faire prendre des bains chauds, user de fomentations; lorsque les douleurs sont apaisées, purger par bas; puis faire des fumigations à la matrice, avec le petit bulbe (1). Trois jours après, on introduira dans le fond du vagin du diacantharidès, et, au bout de vingt-quatre heures, du diafel (2). On donne, pendant trois jours, des lavements avec le vinaigre, si le ventre se ramollit et si la fièvre cède. Quand les règles se montreront, la femme habitera avec son mari. Si les règles ne viennent pas, on recommencera le même traitement, jusqu'à ce qu'elles arrivent, en variant les pessaires; pendant ce temps, elle boira à jeun, durant les jours de relâche, du vin dans lequel on aura fait infuser de l'écorce de fenouil marin, avec des graines noires de pivoine et des baies de sureau. Elle mangera beaucoup de mercuriale, de lait cuit et du cru, avec des aliments légers, tels que les poulpes et autres pareils.

5. (*Des cas où la matrice remonte vers le foie.*) Si l'utérus remonte jusque vers le foie, la femme perd la parole tout de suite. Ses dents restent clouées; sa peau devient noire. Elle tombe dans ces accidents, tandis qu'un moment auparavant elle était en pleine santé. Cet état est commun, surtout chez les filles avancées en âge, et chez les jeunes veuves qui ne

(1) Avec le petit bulbe. Il s'agit ici de l'oignon de quelque plante liliacée, fort connue sans doute dans le temps d'Hippocrate, que les botanistes du siècle précédent ont en vain cherché à déterminer. (Voyez Mathiote et l'Ecluse. Voyez, *infra*, la note sur le n° 144.)

(2) *Diacantharidès, diafel*, espèces de compositions pour des pessaires, dans lesquelles entraient sans doute des cantharides et du fiel. Nous trouverons un bon nombre de pessaires de toute espèce, avec leurs formules données au long, dans ce Traité et le suivant. On soupçonne qu'ils sont l'un et l'autre des productions de l'école de Gnide. Ils ne sont certainement pas écrits avec l'exactitude et la gravité qui se font remarquer dans les ouvrages attribués unanimement à Hippocrate. On aura même besoin de patience, en y lisant, dans les traitements, bien des choses qui pourront être regardées, à juste titre, comme des inepties, dont plusieurs devaient être des pratiques accréditées chez les femmes d'alors.

subter vero ad uteros odorata apponito. Ubi ad se ægra redierit, medicamentum deorsum purgans propinato, posteaque lac asininum bibendum dato. Deinde admotis ad uteros fomentis odoratis, medicamenta ex buprestis in subditio apponito, postredie vero netopum. Intermissis autem diebus duobus, uteros per odorata infusa eluito, et postero die pulegium subdito. Intermissis vero die uno, suffitum ex aromatibus parato. Atque hæc viduam facere imperato, virgini vero, ut viro jungatur, persuadeto. Uteris vero nihil adhibeto, neque medicamentum bibendum dato, sed conyzam et castorium ex vino jejuna exhibeto. Caput odoratis ne unguatur, neque ea olfaciat.

Si uteri prociderint, et foras prodierint, ignis pudenda præcipue et sedem occupat, urina paulatim stillat ac mordet. Hæc contingunt, si recens a partu cum viro concubuerit. Cum sic habuerit, myrti baccis et loti ramentis in aqua decoctis, eaque deposita, imum ventrem, et quam frigidissima pudenda perfundito, et leviter trita ex cataplasmate apponito. Deinde, ubi aquam biberit lenticulam, mel et acetum, vomat, quoad uteri sublevati fuerint. Et lecto a pedibus excitato jaceat, pudendisque suffitum ex graveolentibus admoveat, naribus vero ex odoratis. Cibis autem quam mollissimis, et frigidis utatur, et vinum aquosum album bibat, non lavet, neque cum viro dormiat.

At vero si penitus extra pudenda prociderint, velut scrotum propendent, et dolor imum ventrem et lumbos prehendit, progressuque temporis ad locum suum ii redire nolunt. Morbus autem invadit, cum partui vicina uteris laborarit, aut, puerperii purgamentis euntibus, viro condormierit. Cum sic habuerit, refrigerantibus pudendis admotis, quod foris est, vino nigro, in quo malum punicum coxerit, repurgatum et ablutum, intro retrudito, deinde mel, admixta resina, infundito, supinaque, sursum sublati et extensis pedibus jaceat, postea appositæ spongiæ ex lumbis religato. Cum vero ita habuerit, cibis quidem absterneat, potu autem quam paucissimo utatur, quoad septem dies præterierint. Etsi quidem sic intro redierint, satîs est;

vivent plus avec un homme après avoir eu des enfans. Il faut, dans cet état, faire repousser, par une autre femme, la matrice avec la main, au-dessous du foie, et serrer les hypochondres avec un bandage. De plus, on ouvrira la bouche pour y verser d'un vin parfumé. On frottera le dessous des narines avec quelque préparation fétide. On fera à la matrice des fumigations aromatiques d'une odeur agréable. On purgera par bas. On ordonnera le lait d'ânesse. On répètera les fumigations aromatiques à l'utérus. On mettra un pessaire (1) de Bupreste. Le lendemain on emploie le nétope (2); deux jours après, on prescrit des lotions aromatiques; et le troisième, un pessaire avec le pouliot. On laisse ensuite un jour libre, pour revenir aux fumigations odorantes. Tel est le traitement des veuves. Quant aux filles, on conseille le mariage. On n'ordonne ni applications à la matrice, ni purgations en boisson. On fait prendre de la conyze et du castor le matin, à jeun. On recommande de ne pas oindre la tête avec des parfums, et de s'abstenir des odeurs.

4. (*Des cas où la matrice descend.*) Quand l'utérus descend, et qu'il sort au dehors, la femme éprouve des ardeurs aux parties et au fondement. Il s'y joint une incontenance d'urine, qui coule brûlante goutte à goutte. Les nouvellement accouchées tombent dans cet état, lorsqu'elles se livrent trop tôt aux actes du mariage. Il faut, pour y remédier, faire bouillir des baies de myrte, ou employer des feuilles de lotus, coupé en morceaux, dans de l'eau très-froide, qu'on répand tant sur les lombes que sur les parties naturelles, en les frottant doucement avec le marc. On fait ensuite avaler de l'eau de lentilles, du miel et du vinaigre pour vomir, jusqu'à ce que l'utérus soit remonté. On fait coucher dans un lit, dont les pieds soient élevés. On fume les parties avec des odeurs fétides; on en fait sentir d'agréables. Les aliments doivent être rafraîchissans; le vin doit être fort trempé; on interdit le blanc. On interdit aussi les

(1) *Un pessaire de Bupreste.* C'est ainsi que j'ai cru devoir traduire une espèce de pessaire, dans la composition duquel il entrerait vraisemblablement de ces insectes du genre des scarabés, que les naturalistes désignent en latin sous le nom de *Buprestis*.

(2) *Le nétope.* Il paraît que c'était une préparation balsamique, aromatique, précieuse, fort employée par les dames d'alors, et dont on ignore entièrement aujourd'hui la composition.

sin minus, summis uteris derasis et calefactis, ablutis et illitis, alligataque ad scalam muliere, scalam ad caput concutito, et manu uteros intro truditō, postea ejus cruribus alternatim simul colligatis, sic per diem et noctem sinito, et paucum ptisanæ succum frigidum, nihilque aliud exhibeto. Postero autem die reclinatæ coxendici cucurbitulam quam maximam adhibeto, multoque tempore trahere sinito. At postquam detraxeris, cutem ne pertundito, sed recumbere sinito, nihilque aliud, quam succum exhibeto, quoad dies septem præterierint. Quod si siliverit, aquam frigidam quam paucissimam dato. At ubi dies septem præterierint, cibis quam mollissimis et paucissimis utatur. Quod si alvum dejicere velit, recumbens dejiciat, quoad dies quadraginta præterierint. Deinde surgat, et quam minimum ambulet, neque lavetur, neque suffitum ex graveolentibus adhibeat, et parum comedat.

Uteri, si adhæserint, innituntur, et si attigeris, duritatem sub lateris inanitate deprehendes, dolor inum ventrem invadit, et laterum mollitudinem, et lumbos, dolorque ad crus fertur, neque ca extendere potest. Plerumque vero pus colligunt, et linamentorum curatione indigent, nisi uras, aut seces, fluore percurent. Ubi sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinato, multaque calida lavato et foveto, cumque recens lota, aut fota fuerit, jubeto, ut, quæ sensim admota manu eam contrectarit, os locellorum detrahat, suffitumque ex myrrha colonia, affuso rosaceo, subter pariet. Bibat autem præoniæ grana nigra quinque, ex vino odorato, castorio, admixto, et in sanam coxam recumbat, cique baccarim, aut oleum album admoveat, alia plurima, tum cruda, tum cocta edat, succum sorbeat, cibisque mollibus utatur. Ubi autem dolor sedatus fuerit, in sanam coxam abduces, deinde ex urina, lauro adspersa, fomentum parato, et a fomento cyclaminum adhibeto. Postero vero die lotæ suffitum ex aromatis admoveo. Præcipue autem ex hoc morbo infecundæ redduntur.

Si uterorum os complicatum fuerit, menses non suboriuntur. Si vero sub-

bains, et le commerce avec les hommes.

5. (*Des cas où la chute de la matrice est complète.*) Lorsqu'il y a chute complète de l'utérus, il est suspendu au-dehors des parties naturelles, comme les testicules de l'homme. La femme souffre des douleurs au bas-ventre et aux lombes. L'utérus, dans le temps des douleurs, ne veut pas remonter. Les femmes sont exposées à cet accident, si elles habitent avec les hommes, après les couches, dans le temps des lochies. On y remédie, en appliquant des choses froides sur les parties. On purifie ce qui est sorti, en le lavant avec de la décoction de coing; puis on le repousse en dedans, et on y verse un mélange de miel et de résine, faisant tenir la femme couchée sur le dos, les pieds élevés. On met des éponges, qu'on soutient avec un bandage des lombes. La femme, durant ce temps, n'usera point d'aliments solides. Elle boira même fort peu, jusqu'après le septième jour. Lorsque par ce moyen on parvient à rehausser la matrice, on n'y fait point autre chose. Si'on n'y parvient pas, on donne la sacade de l'échelle la tête en bas (1), après avoir préalablement rasé, chauffé, lavé et oint la partie. On se sert aussi de la main pour repousser la matrice dans l'intérieur; puis on attache les deux jambes croisées, qu'on laisse en cet état pendant vingt-quatre heures. On donne un peu de tisane crémée, froide, rien de plus. Le lendemain, on applique au haut de la cuisse, après l'avoir fléchie, une grande ventouse qu'on y laisse long-temps, sans y faire des scarifications en la levant. On prescrit à la malade de garder le lit. Elle ne doit prendre autre chose que de la tisane crémée, jusqu'après le septième jour. A cette époque, elle passe à des aliments adoucissants, en petite quantité. Quand elle aura besoin d'aller à la garde-robe, elle rendra ses selles couchée, jusqu'à ce que les quarante jours soient passés. Elle pourra se lever ensuite, mais marcher peu. On doit interdire les bains, les fumigations aromatiques, et recommander de ne pas beaucoup manger.

6. (*Des cas où la matrice adhère aux parties sur lesquelles elle se porte.*) Quand la

(1) *La sacade de l'échelle la tête en bas.* Voyez la description de cette opération approuvée par Hippocrate dans le Traité des articles, n° 20, et ce qui en est dit ailleurs, tant dans le même Traité, que dans le mochlique. On peut voir aussi le n° 80 du premier livre Des maladies des femmes, et le n° 4 du petit morceau intitulé : *De l'extraction du fœtus mort.*

orientur, pauci sunt et vitiosi, et ubi mulier cum viro congregitur, dolet, dolorque imum ventrem et lumbos definet. Quod si digito contrectet et perquirat osculum, non comparet. Ubi ita habuerit, fomentum ex urina humana adhibeto, et a fomento lenticulæ decocto lavetur. Deinde post lotionem unguento ægyptio uteri foveantur. Quod si ad nares odor pervenerit, eam sanam fore, spes est. Cumque dormire volet, oleum ægyptium ex lana in subditio apponito. Postero vero die, num magis directi fuerint, considerato, postea odoratis foveo, et purgantia, quæ minime mordeant, subter apponito, postque subditia, æquali aceti parte admixta, eluito. Cum vero menses adfuerint, jejuna et illota, post suffitum virum adeat. Ex hoc autem potissimum morbo steriles evadunt.

Si uteri ad coxendicem emineant, tum menses non cupt, et dolor ad imum ventrem et lateris inanitatē pervenit, ac si digito configeris, os in coxendice deprehendes. Cum ita habuerit, calida lavato, et allia quam plurima comedenda dato, et lac ovillum impermixtum bibat. Et postquam impermixtum comederit, deinde fomento adhibito medicamentum deorsum purgans exhibeto. Postquam autem purgata fuerit, rursus uteros ex feniculo et absinthio simul permixtis foveo. Ubi vero recens fota fuerit, os digito abstracto, postea scillam in subditio apponito, post hoc autem intermissione facta, quod cum narcissino conficitur. Quod si tibi perpurgata videtur, netopum subter apponito; posteroque die unguentum rosaceum. Primo autem mensium die a subdititiis cessato, postridie vero, ubi defecerint, incipito. In mensibus autem, si quidem sanguis erumpat, satis est; sin minus, cantharides quatuor, resectis pedibus, alis, et capite bibat, pœoniæque nigra grana quinque, et sepia ova, linique semen ex vino. Quod si dolor et urinæ stillicidium detinuerit, in calida desideat, et aquam mulsam aquosam bibat. Si vero sub primum diem purgata non fuerit, rursus bibat, quoad purgatio adsit, quæ ubi adfuerit, jejuna virum adeat. In purgatione mercurialem edat, et polypos coctos, cibusque mollibus utatur. Morbo autem liberabitur, ubi conceperit.

matrice fait des adhérences avec les parties sur lesquelles elle se porte, il s'y forme des duretés que vous reconnaîtrez en tâtant aux flancs. La femme y ressent des douleurs, et au bas-ventre. Elle éprouve des gênes dans le mouvement d'extension de la cuisse. Il en provient souvent des suppurations de la matrice, et des ulcères, ou des écoulements dont elles meurent, à moins qu'on n'y apporte remède en cautérisant, ou en incisant. Quand elles sont dans cet état, il faut purger par bas, faire de fréquentes lotions, fumiger; recommander à celle qui est chargée des fumigations qu'après les avoir faites, au sortir du bain, elle ait soin d'attirer doucement le museau de la matrice, pour y verser un mélange aromatique d'huile rosat, et de myrrhe de Calone. On fait boire d'une infusion de cinq graines noires de pivoine et de castor, dans du vin parfumé; on prescrit de rester couchée sur la cuisse du côté sain, qu'on oindra d'onguent de conyze, ou d'huile blanche. On ordonne de manger beaucoup d'ail onit ou cru, d'user de tisane crémée, et d'aliments qui adoucisent. Quand les douleurs sont apaisées, on fait changer de situation, pour ne plus rester sur le côté sain. On passe aux fomentations d'urine saupoudrée de laurier, à la suite desquelles on applique le pessaire de pain de pourceau (cyclamen). Le lendemain, après les lotions, on fume avec des aromates. La suite ordinaire de cette maladie est de rendre les femmes stériles.

7. (Du cas où l'orifice de l'utérus se replie sur lui-même.) Lorsque l'orifice de l'utérus se replie sur lui-même, la femme n'a point de règles; ou bien elle en a peu, de mauvaise qualité. Les approches de l'homme lui causent des douleurs. Elle souffre du bas-ventre et des lombes. Si l'on cherche le museau de l'utérus en introduisant le doigt, on ne peut le trouver. Il faut faire des fomentations avec l'urine de l'homme, puis des lotions avec la décoction de lentilles. On donne ensuite un bain, à l'issue duquel on fume l'utérus avec le baume d'Egypte. Si l'odeur, passant à travers le vagin, la matrice et le reste de l'intérieur, parvient au nez, il y a espoir de guérison. Lorsqu'elle ira se coucher, on mettra au fond du vagin de la laine imbuë d'huile égyptiaque. On examinera le lendemain, si l'orifice est mieux disposé; puis on introduit des pessaires mondificatifs, qui n'agacent point; et après les avoir placés, on fera des lotions avec partie égale de vinaigre. Lorsque les règles paraîtront, elle verra son mari, sans se laver, à jeun, après avoir fumigé ses parties. Cet

Si ex partu minime purgata fuerit, venter et crura intumescunt, rigor et dolor imum ventrem et lumbos occupat, quandoque etiam ad viscera progreditur, et animo deficit. His per morbi exordia afficitur, procedente vero tempore cavæ faciei partes multum rubescunt. Cum igitur ita habuerit, post fomentum uteris admotum, cyclaminum in subditio apponito. Bibat autem, quod cum tæda conficitur, quoad fluxus emotus fuerit. Uterorum autem ori pingue anserinum, myrrham, et resinam tepidam illinito, et quam maxime inducito. Ante cibum mercurialem coctam, allia et porrum edat, et brassicæ succum sorbeto, cibusque mollibus utatur, marinis autem potius et calida lavet. Pinguibus vero et dulcibus abstineat, quoad convalescat.

Si uteri pituita redundantes fuerint, flatus intus oritur, et menses albi pituitosi prodeunt, interdum vero etiam sanguis tenuis, pelliculis plenus, neque præ humiditate cum viro vult congregi, pallidaque et gracilis evadit. Interrogare igitur eam oportet, num, quod defluit, mordeat et exulceret, et si non mordeat, ex cerebro defluere asserito, si vero mordeat ex ventriculo; sin igitur ex ventriculo fuerit, post lenticulæ decoctum vomat, deinde veratro purgato, postea in nares indito. Ubi vero superior ventriculus tibi perpuratus videbitur, medicamentum deorsum purgans propinato. Cibis pinguibus et dulcibus abstineat, acres vero exhibeto, ut qui convenient, nisi pudenda exulcerata fuerint, præstant autem frigidi. Parum lavet, neque tamen calida, neque caput. Jejuna vero hypericum, lini semen, salviam ex vino diluto bibat. Ubi autem fluxus cessarit, grossorum succo eluito, deinde acerbis. Morbus autem gravis est.

Si uteri inflammatione laborent, menses prorsus non cunt, vel pravi et pauci, cumque jejuna fuerit, eam vomitusprehendit, ubi vero quid ederit, cibos vomitione rejicit, dolorque imum ventrem et lumbos detinet, antiniquè deliquium occupat. Venter autem interdum quidem durus, interdum autem mollis est, flatu distenditur, et magnus evadit, seque utero gestare existimat. Quod si attrec-

état rend communément la femme stérile.

8. (*Du cas où la matrice se jette sur l'ischium.*) Quand la matrice se jette sur l'ischium où elle fait une saillie, il y a suppression des règles, avec des douleurs errhatiques au bas-ventre et aux flancs. Si on cherche le museau de la matrice en introduisant le doigt, on le trouve vers la cuisse. Il faut, dans cet état, donner des bains chauds, faire manger beaucoup d'ail, et boire du lait de brebis sans mélange; puis fumiger, et purger par bas. Après la purgation, on ramènera l'orifice de l'utérus avec le doigt, et on mettra un pessaire de scille. On y substitue, après un certain intervalle, celui qui se fait avec le narcisse. Si on juge à propos de purger la matrice, on introduit du nétope; le lendemain, le baume de roses. Les applications à la matrice se discontinuent du premier jour que les règles paraissent; on les reprend le lendemain de celui où elles ont quitté. Si les règles sont bien colorées, cela va bien. Si elles sont pâles, on fait macérer, dans du vin, quatre cantharides dont on a coupé les pieds, les ailes et la tête, avec cinq graines noires de pivoine, des œufs de sèche et de la graine de lin, pour faire prendre en boisson. S'il survenait des douleurs d'uriné et de la strangurie, on ferait prendre des demi-bains, en asseyant la malade dans l'eau chaude, et on ferait boire de l'hydromel aqueux. Quand le remède ne réussit point à procurer les règles, on le répète jusqu'à ce qu'elles paraissent. Alors la femme habitera, à jeun, avec son mari. Durant que les mois coulent, elle mangera de la mercuriale, des sèches bouillies, et autres aliments émoullients. Elle est délivrée de son mal si elle devient grosse.

9. (*Quand l'accouchée n'a point de lochies.*) Si après les couches la femme n'a point de perte, le ventre et les jambes s'enflent. Elle sent au bas-ventre et aux lombes des froids avec des douleurs qui se portent quelquefois aux entrailles, et qui causent des défaillances. C'est ainsi que le mal commence. Avec le temps, les creux du visage (1) deviennent rouges. Il faut dans cet état, après les fumigations préalables, mettre des pessaires de pain de pourceau; boire de l'eau de goudron, jusqu'à ce que l'humeur soit en

(1) *Les creux du visage.* Il est sans doute question ici des joues, qui en effet forment quelquefois une espèce de creux. Je conviens que l'usage de notre langue n'autorise point l'expression dont je me sers pour vouloir être peut-être trop littéral dans ma traduction.

tarit, tumor ille evanescit. Huic velut uterum gestanti, tumor paulatim ad decem usque menses increscit. Cum vero præterierint decem menses, venter aqua impletur, et umbilicus exstat. Quod si immisso digito attraheris, os uteri gracile in seque condens deprehendes. Ubi menses comparent, pauci et pravi prodeunt, cervix et claviculæ extenuantur, et pedes intumescunt. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinato, et ad uteros, quæ purgent, neque mordeant, in subditio apponito, post, quæ uteros æquali aceti acerrimi portione admixta eluito, mercurialem edito, succumque, farina injecta, cum decocta fuerit, sorbeto. Hic autem morbus periculo proximus est.

Si erysipelas in uteris suboriatur, tumor a pedibus exorsus ad crura et lumbos fertur, quoque longius tempus processerit, venter etiam intumescit, rigor, febris, et imbecillitas prehendunt, neque ægra præ dolore quiescere potest, sed se ipsam disjicit. Dolor vero ab imo ventre ad lumbos sursum fertur, deinde sursum progreditur ad præcordia, pectus et caput, seque ægra mori putat, cumque remiserit, torpor manus, interdumque etiam inguina, crura et poplites invadit, livida ea evadit, et exiguo quandoque tempore meliuscule habere videtur, deinde rursus iisdem afficitur, corpus pustulis refertum est, in facie rubores exoriuntur, vehemens sitis detinet, et fauces arescunt. Hic morbus, si prægnantior oriatur, perit; alioqui curatione adhibita sanescit. Cum igitur sic habuerit, si dolor detineat, refrigerantia porrigere, ventremque movere oportet. Quod si utero habeat, cibus et potionibus utatur, quibus fetus minime perdat. Si vero alvus non dejiciat, per infusum subluo. Verum si utero non habeat, medicamentum purgans potui exhibendum. Cibus quam paucissimis, mollissimis et frigidis utatur, mercurialem et sambucum comedat, et neque salsa, neque pingua, neque acria, velut origanum, aut thymum, aut rutam. Ubi autem febris et strangulatio dimiserit, tumorem minime substiterit, medicamentum valentius deorsum purgans postea propinato. Ex hoc autem morbo paucæ evadunt.

mouvement; faire des onctions avec de la graisse d'oie, de la myrrhe et de la résine tièdes, au museau de la matrice que l'on en garnit abondamment. Avant le repas, on fait manger de la mercuriale avec des porreaux et de l'ail, et avaler un bouillon de choux. Les aliments doivent être émollients. On préfère les poissons de mer. On prescrit les bains chauds. On interdit les choses grasses et douces, jusqu'après le rétablissement de la santé.

10. (*Quand il y a des glaires dans la matrice.*) Quand la matrice est pleine de glaires, il s'y engendre des vents. La femme a une perte blanche glaireuse. Elle rend quelquefois un peu de sang clair, filamenteux. L'humidité de ses parties lui donne de l'éloignement pour l'homme. Elle devient pâle, maigre. Il faut s'informer si la perte est mordante, s'il y a des excoriations. Lorsqu'elle n'est pas mordante, croyez que la fluxion vient de la tête. Si elle l'est, accusez l'estomac. Dans ce dernier cas, prescrivez le vomissement avec les lentilles. Purgez ensuite avec l'ellébore. Dans le premier cas, ordonnez un errhin à mettre dans les narines. Quand le ventre supérieur (la tête) paraîtra assez nettoyé, vous purgerez par bas. On interdit les aliments gras et doux. On prescrit des amers, à moins que la perte ne soit rougeâtre. Alors les rafraichissants sont préférables. On fait prendre quelques bains dont l'eau ne soit pas chaude. On n'y trempe point la tête, on fait boire à jeun une infusion de millepertuis, de graine de lin et de sauge, dans un vin aqueux. Lorsque la perte a cessé, on lave avec le suc de figes vertes, et on fomenté avec des astringents. Cette maladie est rebelle.

11. (*Quand la matrice est enflammée.*) Lorsque la matrice est enflammée (1), il n'y a absolument pas de menstrues, ou du moins peu et de mauvaise qualité. Quand la femme est à jeun, elle a des envies de vomir. Dès qu'elle a mangé, elle vomit les aliments, avec des douleurs au bas-ventre et aux lombes, et des défaillances. Son ventre est tantôt dur, tantôt mou. Il est gros, distendu par des vents. Elle semble être grosse; si on y touche, on reconnaît que le ventre est vide. La tumeur augmente pendant dix mois, comme dans la grossesse: mais après le dixième, tout le ventre se remplit d'eau:

(1) On verra bien dans ce qui suit que, par la *matrice enflammée*, on ne doit pas entendre ici un état d'inflammation telle que nous la concevons ordinairement, qui se terminerait en peu de jours par la mort, la suppuration ou la résolution, etc.

Si uteri præter naturam debiscant, et menses plus justo copiosi, et glutinosiores, et frequentes eunt, neque genitura intus manet. Quod si digito contigeris, os dehiscens deprehendes, febris, rigor, et dolor inum ventrem et lumbos corripiunt. Hic morbus ex fluxu sanguineo prenditur, qui exoritur, cum menses derepente suppressi eruperint. Cum dolor maxime detinet, tepefactoria in subditio adhibeto, ex iisque fomentum uteris admoveto, et medicamentum deorsum purgans propinato, quæque minime mordeant subditio, et cum acerbis post subditio colluito, minimumque lavet. Cibis autem quam maxime siccis utendum. Quibus factis, nisi convalescat, medicamentum, ex quo per superiora et inferiora purgetur, propinato. Cum menses commoti fuerint, cumque cessarint, eandem victus rationem adhibeto. Hic autem morbus lethalis est.

Si uteri ad medios lumbos fuerint, dolor inum ventrem, deinde crura detinet, cumque ventris onus deponit, acutiores dolores suboriuntur, stercoresque non nisi vi progreditur, urina guttatim fertur, et animo ægra linquitur. Cum sic habuerit, adalligata vesicæ fistula, flatum in uteros immittito, et fomentum admoveto, aut calida multa lavato, subter pudenda suffitum ex graveolentibus parato, subter nares vero ex bene odoratis. Ubi autem dolor cessarit, lenticulæ decocto prius potui exhibeto, medicamentum sursum purgans, ex quo ventriculus emoveatur, propinato. At postquam uteri ad suam sedem redierint, medicamentum deorsum purgans, postea etiam lac propinato. Deinde fomento ex vino ad uteros admoto, medicamenta, quæ ex lauro conficiuntur, immittito, et quæ non mordeant, admixto aceto in subditio apponito, postea suffitum ex aromatis parato. Steriles autem et claudæ ex hoc morbo evadunt.

Cum fluor albus subortus fuerit, urina qualis asini apparet, et dolor inum ventrem, lumbos ac laterum inanitates detinet, crura ac manus intumescunt, oculorum cava elevantur, et oculi humescunt, color auriginosus et albus redditur, cumque ægra deambulat, anhelatione

l'ombilic s'élève en pointe; et si vous introduisez le doigt, vous trouverez l'orifice de l'utérus grêle, fortement serré. S'il coule quelques menstrues, elles sont de mauvaise qualité, en fort petite quantité. La femme maigrit du cou, des clavicules; les pieds s'enflent. Il faut ici purger par bas, mettre des pessaires, faire dans le vagin des injections, dont moitié soit du vinaigre le plus fort. On prescrit de manger de la mercuriale, et d'en avaler le bouillon saupoudré de la farine de froment, qu'on y fait cuire avant de le prendre. Cette maladie est dangereuse.

12. (Quand il se forme un érysipèle à la matrice.) Quand il se forme un érysipèle dans la matrice, les pieds s'enflent les premiers, puis les jambes, les cuisses et les lombes. Le ventre s'enfle aussi, à mesure que le mal s'invêtère. La femme a la fièvre, des frissons, une grande faiblesse et des douleurs qui la mettent dans une agitation continuelle; au point qu'elle se jette partout. Ces douleurs se font sentir depuis le bas-ventre jusqu'aux lombes; elles vont aux hypochondres, à la poitrine, avec des maux de tête: il semble qu'on va mourir. En diminuant, elles laissent des engourdissements aux bras, aux mains, aux jambes, aux jarrets. La couleur de la femme devient livide. Elle paraît quelquefois soulagée, puis elle retombe dans les mêmes accidents. La peau se couvre de phlyctènes; il vient des rougeurs au visage. La soif est ardente. Le gosier se dessèche. Quand cette maladie prend dans la grossesse, la mort s'ensuit. Dans un autre temps, elle est curable avec beaucoup de soins. Il faut, durant les douleurs, ordonner des rafraichissements et lâcher le ventre. Si la femme est grosse, on permet en boisson, pour aliments, tout ce qui ne peut point occasionner d'avortement. On prescrit des lavemens quand le ventre ne va point. Lorsqu'il n'y a pas de grossesse, on purge. On n'accorde que peu d'aliments, qui soient rafraichissants et des plus légers. On fait manger de la mercuriale, du rob de sureau, point de choses salées, ni grasses, ni agaçantes, comme l'origan, le thym, la rue. Après que la fièvre et les suffocations ont passé, que les enflures se sont dissipées, on donne un purgatif fort pour vider par bas. Peu de femmes échappent aux dangers de cet état.

13. (Lorsque l'orifice de la matrice est trop dilaté.) Lorsque la matrice est trop ouverte, les règles coulent plus qu'il ne faut; elles sont gluantes et viennent fréquemment. La femme ne peut retenir la semence. Si on touche l'orifice de l'uté-

corripitur. Hic morbus oritur, si natura pituita abundans febricitarit, bilisque commota minime purgata fuerit. Si igitur ventriculus coacescat, alvi profluvia contingunt, quod si ad uteros vertatur, fluxus oritur. Hanc ubi alvi profluvium detinuerit, papaveris albi et rubri æquali portione corticem tritum, et spinæ fructum ex vino aqua temperato, polenta recenti immissa bibat. Quod si velit, mali punici putamen cinere coactum, pari polentæ et farinæ portione injecta, ex vino bibat, quam minimum vero lavet. Cibis maxime siccis et frigidis utatur. At ubi fluxus cessaverit, medicamentum, ex quo superiora purgentur, propinato, et lac asinum ea bibat. Cum vero deorsum purgata fuerit, lac bubulum ad quadraginta dies, si possit, bibat, et impermixtum, cælo sereno expositum, vini quarta portione ad aquam admixta. Sub vesperam autem, ubi ebiberit, sorbitionem ex alica sumat. Ubi vero ad diem decimum pervenerit, lactis et aquæ decimam partem subtrahito. Quantum autem subduxeris, tantam recenter mulcti tepidi portionem bibat, postero vero die duas portiones, ut in decem portionibus pro modico diluto sit meracum, et ad dies quatuor bibat, decima parte subtracta, et ampliore sorbitione adhibita. Cum autem decimam lactis portionem quatuordecim diebus biberit, tertiam aquæ partem affusam ad decem dies bibat, et cibis utatur. Sicque dies exeunt in totum quadraginta.

Ubi, quæ natura sterilis existit, partus eiecit, primum quidem menses deficient, et pauciores contingunt, tempusque, quo prius apparebant, superant, deinde derepente copiosi, puri et vehementes decurrunt. Et si quidem ei semel defluerint, deinceps pro ratione in ventre habet; sin minus, primo, secundo, ac tertio in mense decurrunt, postea per se fluxus desinet, pallidaque et gracilis evadit. Medicamentum igitur sursum et deorsum purgans propinandum, et lac asinum, aut serum postea bibendum, deinde post hæc admoto fomento, utri medicamento, quod minime mordeat, purgandi, postea aceto colluendi, deinde sufflitis ex aromatis parandi. Hæc autem facito, ut primo mensium die facta sint, et ut neque illota, neque sine cibo maneat, cyceonem insulsum crassum, ubi

rus, on le trouve béant. La femme a des frissons avec la fièvre, des douleurs au bas-ventre et aux lombes. Cet état vient des pertes de sang qui succèdent à des menstrues précipitamment supprimées. Durant le temps des douleurs, il faut faire des fomentations; fumer la matrice; purger par bas; mettre des pessaires qui n'agaçent point; employer, outre les pessaires, des lotions astringentes; ne point prendre de bains; user d'aliments desséchants. Si cela ne suffit point, on donnera un purgatif en boisson, qui videra par haut et par bas. Le régime, quand les règles sont finies, doit être le même que durant qu'elles coulent. Cette maladie est mortelle.

14. (*Quand la matrice est retirée vers le milieu des lombes.*) Lorsque la matrice se retire vers le milieu des lombes, la femme sent des douleurs au bas-ventre, ensuite aux jambes; elles augmentent quand elle va du ventre. Les matières ne sortent qu'avec peine. Les urines coulent goutte à goutte, la malade tombe en syncope. Il faut, lorsque cet état a lieu, introduire dans l'utérus une sonde creuse qu'on attache; et l'on souffle dedans. On fait des fumigations, beaucoup de lotions d'eau chaude. On fume les parties naturelles avec des choses dont l'odeur soit fétide. On présente au nez des odeurs agréables. Après que les douleurs sont apaisées, on fait prendre la décoction de lentilles; on purge par bas, en boisson. Quand enfin l'utérus est revenu à sa place, on purge de nouveau par bas; on fait boire du lait par-dessus, puis on foment la matrice avec du vin. On met le pessaire, dans lequel il entre du laurier. On mêle du vinaigre avec les matières qu'on introduit, lesquelles ne doivent pas être agaçantes. On finit par des fumigations aromatiques. Les femmes deviennent stériles et boiteuses de cette maladie.

15. (*Dans les cas de pertes blanches qui ressemblent à de l'urine.*) Lorsque la femme a une perte blanche qui ressemble à de l'urine, avec des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, que les yeux se creusent et sont humides, que la peau devient pâle et jaune, que la femme est essoufflée en marchant, cette maladie provient de la pituite qui s'échauffe, et de la bile en mouvement qui ne sort point. Si le ventre a des acidités, il se fait des cours de ventre; et si l'humeur se jette sur la matrice, il s'y établit une perte. Quand il y a des cours de ventre, il faut piler de l'écorce de pavot blanc et du rouge, parties égales de chaque, avec des fruits de brancursine, y verser du vin qu'on saupoudre de farine de froment avant de le faire boire. On donne aussi,

biberit, suffitum ex aromatis, adperso netopo et unguento rosaceo, sibi paret, deinde virum adeat.

Si acetabula pituita referta fuerint, menses quidem probe eunt, et utero gerit, fetum autem, ubi validior fuerit, corrumpit. Neque enim detinere potest, sed dirumpitur. Hunc autem in modum nosces. Humida redditur, et mucosum glutinosumque defluit, neque mordet. Et ubi a fluxu purgari desiderit, cum mensibus per duos aut tres dies mucii ex uteris procedunt. Hanc grossorum decocto colluere oportet, et ubi bis aut ter acerbis postea collueris, deinceps medicamentum, ex quo pituita purgetur, in subditio apponito, mollia fomenta admoveto, et post subdititia pari acetii portione admixta eluito, et euntibus mensibus suffitum ex aromatis parato. Deinde a cibo et lotionibus abstinens cum viro dormiat.

Cum menses latuerint, dolor inum ventrem detinet, eique pondus incumbere videtur, lumbi et laterum inanitates dolent. At ubi ad præcordia irruerint, suffocant, cumque frequenti vomitione acida ea rejecerit, modico tempore melius habet, dolor vero ad caput et cervicem fertur. Ubi igitur adventuri sunt, si impetum fecerint, tepefacientia subter apponito, suffitumque ex graveolentibus apparato, infra vero ex odoratis, castoriumque et conyzam potui exhibeto. Cum autem ad inferiora processerint, suffitum per inferiora ex graveolentibus apparato, ad nares autem ex bene olentibus. At ubi dolores quieverint, medicamentum potui exhibeto, posteaque lac asininum propinato, deinde succum, ex quo vomat, dato, et naribus admoveto. Ubi vero purgaveris, fomento ad uleros ex his, quæ cum lauro conficiuntur, admoto, medicamentum ex narcisso apparatus subter apponito. Tribus autem diebus fomentis intermissis, id, quod ex cantharide conficitur, in subditio apponito, postero vero die adipem anserinum, deinde tribus intermissis diebus, ex eo, quod cum aceto paratur, eluito. In purgationibus autem, mercurialem ante cibos edat, cibisque mollissimis utatur, et acria comedat, bisque die calida lavet. Quod si his factis menses suo tempore

lorsqu'on veut, de l'écorce de grenade desséchée sous la cendre, mise en poudre, infusée dans du vin, avec parties égales de farine de froment. Avant de prendre l'infusion, on la saupoudre de farine d'orge. Il faut s'abstenir des bains, user d'aliments qui rafraichissent et qui dessèchent. Lorsque la perte sera apaisée, on donnera un émétique, puis on fera prendre le lait d'ânesse. L'on fera prendre, s'il est possible, pendant quarante jours, du lait de vache qu'on expose au serein, y mêlant du vin pur, et coupant ce mélange avec trois fois autant d'eau. La malade avalera de plus, le soir, une bouillie claire de farine de froment, par-dessus ce lait. Le onzième jour, on supprimera la dixième partie du lait et de l'eau, pour y substituer autant de lait au sortir du pis de la vache. Le douzième jour, on en retranchera deux dixièmes, en ajoutant sur les huit dixièmes restants autant de lait pur qu'on en supprime peu à peu du mélange. On continuera pendant quatre jours de suite de supprimer toujours un dixième, et l'on augmente en même temps la dose de la bouillie. Lorsqu'au bout de quatorze autres jours, la malade est parvenue au point de ne boire qu'un des dixièmes du lait *exposé à la rosée*, elle continue encore d'en prendre, pendant les dix derniers jours, la même quantité, qu'on coupe avec un tiers d'eau. L'on commence alors à lui donner des aliments solides, auxquels elle passe entièrement après les quarante jours.

16. (*Des cas où la femme est sujette à avorter.*) Lorsqu'une femme ne peut porter des enfants à terme fait des fausses couches; que ses règles lui ont d'abord manqué, puis qu'elles reviennent en petite quantité; qu'ensuite elle passe son temps, *celui de l'époque des règles*, sans les revoir, et qu'après elle a subitement une perte de sang pur très-abondante, de sorte qu'elle aurait pu conserver son fruit, si les règles n'avaient paru que la première fois, mais qu'elle le perd après l'époque de la première ou de la seconde, ou de la troisième perte (1); à la suite de quoi la femme devient pâle et maigre: il faudra donner, en boisson, un remède qui vide par haut et par bas, faire prendre du lait d'ânesse ou le petit-lait; puis, après avoir fumigé avec des aromates, on purgera la matrice avec des choses

(1) Tout ce cas est présenté dans le texte d'une manière très-obscur, difficile à entendre, et qui a fort embarrassé tous les interprètes; je ne suis nullement assuré d'en avoir bien saisi le sens.

non contingunt, cantharides propinat, et ubi prodierint, jejuna illota et sufflita cum viro dormiat.

Si ea, quæ in utero habet, fetum menstruum aut bimestrem perdit, et perferre nequit, gracilisque præter naturam evadit, huic uteri osculum purgare oportet. Neque enim prius fetum perferre poterit, quam ipsius uteri crassi et validi redditi fuerint. Quod si præter naturam crassior evaserit, utero non concipit. Omentum enim præpingue superincumbens, uteros comprimit, neque genituram suscipere sinit. Huic, ubi gracilem reddideris, medicamentum deorsum purgans propinare oportet, et ad uteros, quod eos purget, et flatus excitet, subter apponere. At si uterorum osculum durum exstiterit, aut cervix, id immisso digito deprehendes, itemque si in coxendicem obversi fuerint. Quod cum sic habeat, nihil acre exhibeto. Si enim os exulceraris, ubi inflammatione tentatum fuerit, periculum est, ne penitus sterilis evadat. Verum, quæ non mordeant, ex quibus purgetur, subter apponito.

Si eam, quæ parere non potest, purgare voles, et biliosa aut pituitosa fuerit. Quodnam autem ex his sit, cognosces, si suppositæ arenæ, dum menses eunt, in sole sanguinem effusum siccare permittas. Et si quidem biliosa fuerit, sanguis pallidus in summa arena exstabit; si vero pituitosa, velut mucus. At certe utrumlibet fuerit, ubi per inferiora purgaveris, ad uteros subdititia adhibeto. Si menses prorsus non eant, si quidem ex dolore id contingat, primum quidem ventrem deorsum purgato, deinde medicamentum, a quo sanguis ex uteris purgetur, subter apponito. Postea intermisso uno aut altero die, medicamentum, ex quo sanguis purgetur, in subditio apponito. Reliquo vero tempore crethmi corticem ex vino tritum ægra bibat.

Si uteri osculum plus justo humidum fuerit, acria, uti mordeatur, et inflammatum admodum durum fiat, subter apponito. Quod si induratum fuerit, acria

qui n'irritent point. Ensuite on fera des lotions avec du vinaigre, et on fumigera avec des aromates. Ces parfums se font à l'époque des premières règles. On donne des bains. On nourrit avec des aliments solides. On prescrit l'usage des sorbets sans sel. On emploie les aromates en parfums; versant, au dedans des parties naturelles, du nétope mêlé avec le baume de roses: après quoi, la femme se livrera aux actes du mariage.

17. (*Autre cas de facilité à avorter.*) Lorsque le fond de la matrice est plein de pîtuite, que les règles vont bien, et que la femme devient grosse; qu'elle perd cependant son fruit après que l'embryon est devenu grand, parce que la matrice s'ouvre ne pouvant le contenir, vous le reconnaîtrez en ce qu'elle devient humide: il en découle des sérosités glai-reuses, qui causent des irritations. Ces humeurs sortent de l'utérus pendant deux ou trois jours, à la suite des règles. Quand le sang a fini de couler, il faut y faire des lotions avec la décoction de figues vertes. Après avoir lavé deux ou trois fois avec des astringents, on met des pessaires propres à purger la pîtuite. On fumige avec des adoucissans. Lorsque le pessaire est placé, on lave avec parties égales de vinaigre. Durant le temps des règles, on parfume avec des aromates. La femme ensuite s'approchera de son mari, sans avoir pris de bain et à jeun.

18. (*De la difficulté de l'évacuation menstruelle.*) Quand les règles se portent à la matrice sans pouvoir sortir, la femme éprouve des douleurs. Elle y sent comme un poids: elle souffre des flancs et des lombes. Si le sang va aux hypochondres, il cause des suffocations. Elle vomit beaucoup de choses aigres, après quoi elle est soulagée pour peu de temps. Les douleurs s'étendent à la tête, et au cou. Lors donc que l'époque des règles sera arrivée, il faut, après des fomentations tièdes, faire au corps des fumigations fétides, des aromatiques aux parties naturelles, et donner intérieurement le castor et la conyze. Lorsque les règles couleront, on fera des fumigations aromatiques au corps et au nez, de fétides à la matrice. A la suite des règles, on purgera: on donnera le lait d'ânesse ensuite. On fera vomir avec un suc émétique, et l'on prescrira l'usage des odeurs. Après avoir purgé la matrice avec les préparations de laurier, on mettra le pessaire fait avec le narcisse. On passera trois jours sans faire de fumigations, après lesquels on emploiera le pessaire où il entre des cantharides. On le remplacera le lendemain par la graisse d'oe. Après trois jours d'intervalle, on lave

adhibeto. Quæ enim mordent, saniem diffundunt, postea mollia subter apponito. Quin etiam ad alios morbos non minus apponito.

Si puerperæ uteri ad coxendicem aut ad lateris inanitatem incubuerint, ad sanam coxendicem oleum ægyptium album, aut baccharinum unguentum admovere oportet, et in sanam coxendicem ea decumbat. Pæoniæ grana nigra quinque, sambuci fructum ad conchæ majoris mensuram, et castorii fabæ quantitatem ex vino bibat, mox lota suffitum adhibeat, potibus et cibis mollibus utatur, mercuriali et acribus omnibus, præter raphanum et cepas.

In uteri strangulatu graveolentia omnia in suffitu naribus adhibenda, bitumen scilicet, sulphur, cornu, lucernæ funiculus, vituli marini adeps, castorium, pudendis vero odorata.

At si puerperæ uteri inflammatione laborent, incenditur, et suffocatio detinet. Cum sic habuerit, algam marinam tritam in linteolo extento ex cataplasma adhibeto. Deinde farinam hordeaceam crudam, cinerem sarmentitium, et lini semen, aceto et oleo affuso, in massæ subactæ formam decoquito, postea quam calidissimo imum ventrem ex cataplasmate linito.

Quod si compacti fuerint uteri, lentibus, cum multa mentha in aceto decocitis, vaporem in os naribus admotis ea atrahat, et ex graveolentibus suffitum adhibeat, mercurialem comedat, et ex succo farinam coctam sorbeat. Quam citissime, et prius, quam dolor detineat, medicamenta exhibere oportet, quæ uterorum dolorem sedent, et cibos ea sumat, qui alvum dejiciant. At si venter incalcescat, per infusum subluito.

Quod si uteri ex partu inflammatione laborent, solani succum in pudenda in-

avec du vinaigre. Durant le traitement, on fait manger de la mercuriale avant le repas. On fait user d'aliments qui adoucissent, avec quelques amers, et baigner deux fois par jour avec de l'eau chaude. Si malgré ces remèdes les règles ne viennent point en leur temps, on fait boire des cantliarides. Lorsqu'elles paraîtront, la femme habitera avec son mari, sans avoir pris de bain, à jeun.

19. (*Du cas où la femme fait des fausses couches à la fin du premier ou du second mois.*) Lorsque la femme grosse avorte à l'époque d'un ou de deux mois; qu'elle ne peut point porter l'enfant à terme parce qu'elle est trop mince, il faut purger l'orifice de l'utérus. Elle ne pourra conserver son fruit jusqu'à ce que le col de la matrice ait pris plus de consistance et de force. Lorsqu'il est trop ferme, on fait aussi des fausses couches. L'épiploon qui appuie par-dessus, s'il est trop gros et trop épais, en comprimant la matrice, l'empêche de conserver l'enfant. Il faut, dans ce cas, diminuer le volume en purgeant par bas, et appliquer à la matrice des remèdes propres à la purger, qui empêchent qu'il ne s'y engendre des vents.

20. (*Des duretés au col de la matrice, et de son déplacement.*) Lorsque l'orifice ou le col de la matrice se durcit, on le connaît en y touchant avec le doigt; comme aussi quand il est placé de travers, se tournant vers l'ischium: il faut, dans ces cas, se garder d'y appliquer rien d'âcre; on risquerait de rendre la femme stérile et d'y occasionner quelque plaie à la suite d'une inflammation; mais on emploiera des remèdes propres à purger la matrice, qui n'aient point d'âcreté.

21. (*Des cas où la femme ne peut point concevoir.*) Quand la femme ne peut point concevoir, et qu'on veut la purger parce qu'elle est bilieuse ou pituiteuse, on reconnaîtra lequel des deux vices à lieu de la manière suivante. On jettera du sable sur du sang de ses règles, qu'on exposera ensuite au soleil jusqu'à ce qu'il l'ait desséché. Si c'est la bile qui cause le mal, le sable sera jaune par dessus; si c'est la pituite, il y aura des mucosités. Lequel des deux qui ait lieu, vous purgerez par le bas, puis vous ferez mettre des pessaires.

22. (*De l'entière suppression des règles.*) Lorsque les règles ne coulent point du tout, s'il y a des douleurs, on commencera par purger le ventre par le bas; puis on mettra des pessaires propres à faire couler le sang par la matrice. On laissera ensuite un ou deux jours de repos, après lesquels on reviendra aux mêmes pessaires. On fait, dans le reste du

fundito, et ubi calidus evaserit, alium affundito. Si vero hic non adfuerit, lentisci, aut rhamni, aut betæ, aut cucurbitæ succum expressum infundito, et quod in ipsa est, medium tenerrimum derasum, in longitudinem indito, demum cerussam aqua subactam, lana exceptam subdito; sin horruerit detrahit.

Si mulier uterorum debilitatem, et a bile suffocationem sentiat, eamque leviter purgare opus sit, dolorem sedare, peucedani succum ad tres cyathos potui exhibeto.

Si in lumbis aut lateris inanitate uteri exstiterint, si emovere velis, sulphur et bitumen tritum, affuso melle cocto, in glandulam crassam efformato, et in sedem immittito, et si uteri sicci evaserint, hæc quam celerrime in subditio apponito.

Quum mulieri uteri duri evadunt, et ad pudenda prominent, inguinaque indurantur, et ardor in pudendis inest, cancri initia suspecta sunt. Cum sic habuerit, cucurbitæ interiorum partem terere oportet, et cum favo, aquæ hemina affusa, in sedem immittere, et donec purgetur, sinere. Cum vero mulieri medicamentum exhibueris, quæ uteros purgant, quæque impellunt, admisceto.

CAPUT II. — Medicamenta interna et topica ad secundas educendas, et menses detrahendas; curationes variorum uteri affectuum.

Potiones aliæ, et subter apposita, quæ secundas educere, et menses detrahere valent.

temps, user d'un vin où l'on a mis de l'écorce de fenouil marin coupée par morceaux.

(Quand l'orifice de l'utérus est trop humide.) Quand l'orifice de l'utérus est trop humide, on emploie des pessaires agaçants pour stimuler et exciter une irritation qui durcisse le museau de la matrice. Lors même que vous l'aurez durci, employez les stimulants. L'irritation en fera couler les matières ichoreuses. Dans les autres cas, il ne faut nullement les employer.

23. (1) Quand la matrice porte sur l'ischium ou sur les flancs, il faut appliquer sur le côté sain du baume blanc d'Égypte, ou l'emplâtre de canzye; recommander à la femme de se tenir couchée sur ce côté; ordonner une infusion, dans du vin de cinq graines noires de pivoine avec une cuiller de baies de sureau, et du castor de la grosseur d'une fève. On prescrira aussi des fumigations au sortir du bain, des boissons et des aliments émoullents, tels que la mercuriale, avec toute sorte d'âcres, à la réserve des raiforts et des oignons.

24. (Quand la femme sent des serremens à la matrice.) Quand la femme sent des serremens de matrice, on emploie en fumigation toutes les odeurs fétides, comme le bitume, le soufre, la corne, la fumée des lampes éteintes, la graisse de veau marin, le castor; mais, pour les parties naturelles, on les parfume avec de bonnes odeurs.

25. (Des menaces d'inflammation de la matrice à la suite des couches.) Lorsqu'à la suite des couches il y a une inflammation, elle donne des étouffemens. Dans cet état, il faut appliquer des cataplasmes d'algue marine étendue sur un linge. On a ensuite de la farine d'orge crue, des cendres de sarments, de la graine de lin. On fait cuire le tout dans du vinaigre avec le miel, pour en faire une pâte qu'on applique sur le bas-ventre, aussi chaude qu'il peut la supporter.

26. Quand les bords de l'orifice de l'utérus sont collés l'un avec l'autre, on fait bouillir des lentilles dans du vinaigre, avec beaucoup de menthe, pour en recevoir la vapeur par la bouche et par les narines. On fume les parties avec des odeurs fétides. On fait manger de la mercuriale et avaler des bouillies d'orge cuite. Il faut se hâter, avant qu'il n'y ait des douleurs, d'employer les médicaments propres à les prévenir, et donner

(1) Ce cas est sans doute le même que celui du n° 8, mais le traitement est assez différent.

Cantharides quinque, evulsis alis, pedibus et capite, deinde tribulos mari ad-

jacentes, cum radice tritos, ad conchæ mensuram, et anthemii lutei interiorem partem tritam, quantum concha capit, seminis apii æqualem portionem, et sepiæ ova quindecim, ex vino dulci temperato potui exhibeto, cumque dolor detinuerit, in aqua calida ægra desideat, et mulsam aquosam bibat.

Foliorum ranunculi, et floris triti, stateris æginæi pondus ex vino dulci bibat. Et ubi dolor detinuerit, cicero album et uvæ passas, in aqua decoctas, et refrigeratas, potui exhibeto, cumque stranguria vexaverit, in aqua tepida desideat.

Adiantum, stateris æginæi pondere, ex vino albo, æquali aquæ portione temperato, propinato.

Violæ albæ semen, quantum tribus digitis capere possis, ex vino albo eodem modo temperato, bibendum dato.

Violæ nigræ radice, ex vino macerata, ad eundem modum utatur.

Crinanthemum, quod in domibus proveniat, ad eundem modum misceto, ac propinato.

Anchusæ folia, ad pugillos duos in vino pari aqua temperato decocta, bibenda dato.

Chamæleontis radicem derasam, velut in veratri potione, ex vino aqua temperato decoctam propinato.

Brassicæ et porri succum, utriusque laseris succo ad tres obolos admixto, vini albi æquali admixta portione, bibendum dato.

Olivas albas prius, quam oleum insit, in tenues partes dissectas, siccato, deinde

des aliments laxatifs. Si le ventre est échauffé, on usera de lavements.

27. (*De l'inflammation de la matrice à raison des couches.*) Lorsque la matrice est enflammée, à raison des couches mêmes, il faut verser dans les parties naturelles du suc de morelle, en le renouvelant dès qu'il est échauffé. Quand on n'en a point, on exprime celui de lentisque ou de noirprun, ou de blettes, ou de courge. On applique aussi la chair de la courge en substance, dont on tire l'écorce pour n'en avoir que ce qu'il y a de tendre, qu'on coupe à longues tranches. Enfin, on se sert de céruse battue dans l'eau. L'on en imbibe des éponges, mais, si la femme sent des frissons, on retire ces applications.

28. (*Contre la faiblesse de matrice.*) Quand la femme a la matrice faible, que la bile la suffoque, qu'il faut la purger doucement et calmer des douleurs, faites boire environ trois verres de suc de queue de pourceau (peucedanum).

29. (1) Lorsque la matrice se porte aux flancs ou aux lombes, si vous voulez l'en retirer, pilez du soufre avec du bitume, y ajoutant du miel. Vous en ferez un gros suppositoire que vous mettrez au fondement; faites-en de même un pessaire que vous placerez aussitôt à l'orifice de l'utérus, s'il est sec.

50. (*Des menaces de cancer à la matrice.*) Quand la matrice devient dure, qu'elle descend dans le vagin, qu'il y a des tumeurs aux aines, de l'ardeur aux parties, et qu'on a lieu de craindre qu'il ne s'y forme un cancer, il faut piler ensemble des rayons de ruche à miel avec le dedans d'une courge, en y ajoutant peu à peu dix onces d'eau, puis en donner un lavement que la malade retiendra, afin qu'il la purge.

(*Aphorisme.*) Dans les purgations que vous donnerez aux femmes, mêlez-y des remèdes propres à purger la matrice, et qui poussent aux règles.

Autres potions et pessaires qui ont la faculté de faire rendre l'arrière-faix et de procurer les règles.

51. (*Formules d'une foule de pessaires et d'autres remèdes propres aux maladies des femmes.*) Ayez cinq cantharides dont vous arracherez les ailes, les pieds

(1) Ce n° 29 a encore bien de l'analogie avec le huitième et le vingt-troisième; on remarquera pareillement, dans plusieurs autres qui suivent, et que je ne noterai plus, des répétitions de ce qui précède. Il y a en général très-peu d'ordre dans ce Traité.

tusas et cribratas, in vinum injectas, bibendas exhibeto. Hoc et menses detrahit, et secundas ejicit.

Dictamnnum creticum, oboli pondere, ex aqua potui exhibeto. Quo epoto, si secundas ejicere non potes, sambuci succum coctum pro fotu injicito, et cantharidem subter apponito. Hoc etiam fetum expellit. Ubi vero morsum attulerit, eo ablato, et unguento rosaceo leviter intincto, in subditio apponito, quoad liberata fuerit.

Populi nigræ creticæ grana novem trita, ex vino bibenda dato, eo etiam abluatur, si difficulter pariat.

Conyzam, quantum manus capit, leviter tritam, porri succo macerato, netopo, quantum conchæ majoris testa capit, admixto, hæc ex vino bibenda dato.

Menses detrahit. Peucedanum, et pænacem pæoniæque radicem, ex vino potui dato.

Fetum mortuum et secundas ejicit. Violæ et portulacæ semen, hæc contusa et mixta ex vino albo vetusto exhibeto.

Menses detrahit. Violæ albæ semen, quantum tribus digitis comprehenditur, et stercoris caprini globuli quinque aut sex. Hæc vino odoratissimo permisceto, fomento prius ex aqua et oleo immisso. In sedili autem fomentum admoveto, quo adhibito potui exhibeto, et quam citissime in cubili reclinato. Brassicam autem edendam, et succum sorbendum dato.

Violæ albæ semen, quantum tribus digitis capit, ex vino propinato, et in aqua calida desideat. Quod si non habeat, fœniculi radices contusas, aqua mulsa tepida maceratas exhibeto.

Fraxini pilulas circiter decem ex vino propinato. Hoc valet ad omnem uterorum dolorem, et valde urinam movet.

et la tête; du tribule maritime, avec ses racines que vous pilerez pour en avoir environ une cuiller de suc. Tirez la même quantité de suc des tiges de la camomille jaune. Mêlez le tout avec du vin, y écrasant des œufs de sèche et environ une cuiller de semence d'ache. Faites boire ce remède; s'il occasionne des douleurs d'urine, placez la malade dans un demi-bain d'eau chaude, et faites boire de l'hydromel.

32. Pilez des feuilles et fleurs de renoncules, environ quatre onces d'éGINE, et faites boire dans du vin doux. Si ce remède occasionne des douleurs, on donne la décoction de pois chiches blancs et de raisins secs. S'il y a strangurie, on fait prendre des demi-bains tièdes.

53. Faites infuser quatre onces d'éGINE de capillaire, autant de vin blanc, et faites boire. Faites pareillement infuser une pincée de graines de giroflée (leucoïum) dans du vin blanc, et faites boire. On emploie de même la racine de giroflier noir, infusée dans le vin. On se sert de la même manière du lis (ou iris) qui vient sur les murs des jardins.

54. Prenez deux dragmes de feuilles d'orcanète, faites-les infuser dans du vin cuit, et y ajoutez autant d'eau; faites boire.

55. Ayez de la racine de chardon de Notre-Dame, que vous raclerez et préparerez, comme quand on prépare la potion d'ellébore dans du vin cuit; mêlez-y de l'eau, et faites boire.

56. Prenez du suc de chou et de celui de porreau; ajoutez-y un scrupule de sylphium et parties égales de vin blanc; faites boire.

57. Ayez des olives, cueillies vertes, avant que l'huile n'y soit, que vous aurez fait couper en morceaux et sécher; pilez-les dans le mortier en y versant du vin que vous ferez boire. Ce remède est propre à pousser l'arrière-faix et à provoquer les règles.

58. Prenez dix grains de dictamne de Crète en poudre: étendez-les dans de l'eau, faites boire. Si cette potion ne suffit pas pour faire rendre l'arrière-faix, vous mettrez dans les parties du suc de sureau cuit, dans lequel vous aurez mis une cantharide. Ce même remède sert à mettre l'enfant dehors. Quand il mordra, on le retirera pour y substituer un pessaire imbu de baume rosat; on l'y laissera jusqu'à ce que la femme soit délivrée.

59. Ayez neuf fruits de peuplier de Crète que vous écraserez dans du vin. Ce remède est bon pour en laver les parties de la femme, lorsque l'accouchement est difficile.

Laseris succum orobi quantitate, et nasturtii semen tenuiter trita et pernixta, ex vino aut lacte canino potui exhibeto. Hoc etiam fetum ejiçit.

Medicamentum fetum ejiçiens. Ranunculum et elaterii parum aceto mixtum et bene temperatum propinato.

Ad idem. Brassicæ caulem tenerum, in extremitate netopo illitum, adfricato.

Si menses non eant. Terebinthi fructum tritum, vino et aqua maceratum, et percolatum, jejuna bibendum dato, et calida lavet.

Ad menses movendos. Purpurea grana jejuna ex vino potui exhibeto.

Ad puerperii purgamenta. Fœniculi semen, et crethmi corticem, et thus ex vino bibenda dato.

Tædam quam pinguissimam, in vino coctam, et pœoniæ grana quinque ex vino trita, in hemina quadrante potui dato.

Mercurialis semen et folia ex vino potui exhibeto.

Pœoniæ grana nigra quinque, et sepia ova ex vino propinato.

Ad omnem puerperam. Oleo ad irionem et polentam affuso, aut cocto, pro sorbitione utatur, et cibis, quam mollissimis.

Scammonium ex lacte muliebri tritum, lana exceptum, in subditio apponito.

Mercurialis folia trita in linteo subter apponito.

Artemisiam herbam tritam, et rosaceo unguento imbutam, subdito.

40. Ayez une poignée de conyse concée en morceaux, que vous ferez macérer avec du suc de porreau. Ajoutez-y une cuiller de nétope : étendez le tout dans du vin, et faites boire. Ce remède procure les règles.

41. Faites infuser dans du vin des racines de queue de porreau, de panais et de pivoine. Ce vin pris en boisson procure la sortie de l'enfant mort et de l'arrière-faix.

42. Pilez ensemble des graines de violette et de pourpier ; donnez-les ensuite dans du vin blanc, vieux, pour procurer les règles.

43. Ayez une bonne pincée de graines de girofler avec environ cinq crottes de chèvre. Mêlez cela dans d'excellent vin blanc. Vous ferez préalablement prendre sur le siège la vapeur d'un mélange d'eau et d'huile : après quoi vous ferez boire le vin, puis laver et mettre au lit de suite. On fait aussi manger des choux et avaler le bouillon.

44. Faites prendre une pincée de graines de girofler dans du vin, et un demi-bain dans l'eau chaude. Si on n'a point de graine de giroflée, on écrasera des racines de fenouil, qu'on fera tremper dans de l'hydromel tiède.

45. Ayez environ dix fruits de frêne que vous ferez infuser dans du vin. Cette boisson s'emploie contre toute douleur de matrice, et est très-diurétique.

46. Prenez gros comme une orobe de suc de sylphim, mêlez-y, dans du vin ou du lait de chienne, des semences de cresson pilées, et faites boire. Ce remède hâte la sortie de l'embryon.

47. Remède pour faire rendre l'arrière-faix. Mêlez un peu de renoncules et d'elatérium dans du vinaigre. Quand le mélange sera bien fait, avalez. On emploie aussi, pour le même objet, la moelle de la tige de choux trempée dans le nétope. On en frotte la partie.

48. Quand les règles ne coulent point, mettez du fruit de térébinthe dans du vin avec de l'eau. Coulez et faites boire à jeun. Prenez aussi des bains.

49. Pour procurer les mois, donnez à boire, à jeun, du vin où vous aurez fait macérer des fruits de palmier.

50. Pour faire couler les lochies, ayez des graines de fenouil, et de l'écorce de bacille, et de l'encens. Faites macérer le tout dans du vin, puis faites boire.

51. Faites bouillir du galipot gras dans environ deux onces et demie de vin, avec cinq graines de pivoine pilées, et faites boire. On donne aussi les semences et les feuilles de mercuriale dans du vin ; item, cinq graines noires de pivoine, et des œufs de sèche dans du vin.

Albam radicem tenuiter tusam, unguento rosaceo subactam, subter apponito.

Pæoniæ radicem, melle, unguento rosaceo et ægyptio subactam, ex lana subter apponito.

Farinam non lotam ad eundem modum apponito.

Lolii et tritici farinam, una melle subactam, ex lana subter apponito.

Menses et puerperia purgans, quod etiam aquas educit. Radicem struthii leviter tritam, quantum tribus digitis capitur, melle subactam, in subditio apponito. Nascitur autem in Andri litoribus.

Uteros repurgant. Mercurialis contusæ et cucumeris agrestis modicum, ex vino tritum, ea melle subacta subter apponito.

Leporis pilos ustos, ex vino tritos, melle cocto et aqua subactos, potui exhibeto, et calida lavet. Quod partum purgat. Hordeum decorticatum ad dimidii hemichœnicis mensuram in aquæ quatuor heminis coquito, ubi ferbuerit, bis aut ter sorbendum dato.

Puerperii reliquias purgato. Sambuci folia, affuso oleo cocta, bibenda exhibeto, brassicas etiam coctas et porra edat.

Uteros purgans. Rhois folia et fructum, ex vino bibenda dato, et irionem ex vino tritum, polenta injecta propinato.

Misy obolos duos, ex vino tritos et subactos, in subditio apponito.

Lini semen tritum ex vino subactum subdito.

Trifolii semen ex vino propinato. Ubi vero uteri ad lumbos incubuerint, polypos coctos et assos ægra edat, et vinum nigrum odoratum, merum, quam plurimum bibat.

52. Pour toute femme en couches. Faites une bouillie avec de la farine d'orge cuite, et de l'huile d'érysimum; puis faites avaler. On prescrira en même temps l'usage des aliments les plus doux. On mêle de la poudre de scammonée avec du lait de femme; on en fait un pessaire avec de la laine, et on le place. On emploie aussi le pessaire fait avec des feuilles de mercuriale pilées et du vieux linge; *item*, celui fait de feuilles d'armoise, amalgamées avec de l'onguent rosat; *item*, la racine blanche (1) et celle de renoncules, coupées en morceaux, enduites d'onguent rosat; *item*, la racine de pivoine, trempée de miel avec de l'onguent rosat, recouverte de laine d'Égypte. On en fait encore avec de la farine de froment non lavée; *item*, avec de la farine d'orge, de froment, du miel et de la laine.

53. Remède qui purge les menstrues, les lochies et les eaux. Ayez de la racine de saponaire blanche, coupée en petits morceaux, de la longueur de trois travers de doigts; trempez-les dans du miel pour un pessaire. Cette plante vient à Andros, sur les bords des rivages; elle purge la matrice. On emploie, aux mêmes fins, la mercuriale coupée en morceaux, avec un peu de concombre sauvage, le tout détrempé avec du vin et du miel. On fait boire de la poudre de poil de lièvre brûlé, dans un mélange d'eau chaude et de vin cuit avec du miel.

54. Pour la femme accouchée. Ayez environ une livre d'orge mondée, faites-la bouillir dans environ trois livres d'eau; lorsqu'elle sera cuite, donnez-la en deux ou trois prises.

55. Pour purger les lochies, faites bouillir des feuilles de sureau, versez-y de l'huile, et faites boire. On fait manger aussi des choux bouillis et des porreaux.

56. Pour faire rendre l'arrière-faix. Faites boire du vin dans lequel auront infusé des feuilles et des graines de pavot. On fait boire aussi du vin où l'on met des graines d'érysimum pilées, et qu'on saupoudre de farine de froment. On fait un pessaire avec un scrupule de misy (2) mis en poudre et incorporé avec du vin. On emploie la graine de lin

(1) Il me serait impossible de dire ce que pourrait être cette racine blanche, désignée dans le texte par les mots τήν λευκήν ρίζαν.

(2) *Misy*. On croit que c'est une espèce de minéral tenant de la nature des vitriols, qu'on ne connaît point exactement.

Alia potiones, medicamenta subditiua et purgantia. d e la même manière. On fait boire encore de la graine de trèfle dans du vin.

57. Lorsque la matrice se porte aux lombes, on fait manger des poulpes bouillis et grillés. On prescrit la boisson de bon vin rouge, pris copieusement.

Autres boissons. Pessaires et remèdes purgatifs.

Rhoem rubrum et vinacea ex aqua coquito, sitania farina in aquam injecta, bibendam dato. Farinam in aquam immisam bibendam exhibeto.

58. Faites bouillir, dans l'eau, duquelicot avec des pepins de raisin, jetez-y ensuite de la farine du blé de mars, et faites boire. On donne encore, pour boisson, de l'eau blanchie avec de la farine. *Item*, on fait sécher des mûres de ronce, on les pile, on mêle deux onces de cette poudre avec autant de fleur de farine, dans du bon vin, qu'on coupe avec de l'eau; *item*, on a de la terre noire de Samos, de la grosseur de l'os de mouton nommé astragale, on la pulvérise, et on la met dans l'eau pour faire boire; *item*, on met de l'hypocistis dans du vin; *item*, on détrempe de la farine avec le jus de grenade vineuse, qu'on fait sécher et mettre en poudre, qu'on donne ensuite dans du vin; *item*, on pile des baies de myrte noire; on en met la poudre dans l'eau, et on verse de la fleur de farine par-dessus avant de faire boire; *item*, torréfiez l'intérieur d'une grenade douce: mettez-en la poudre dans environ une dragme d'eau, et faites boire; *item*, torréfiez et pulvérisiez parties égales de blé et de semences d'amarinthe; mettez la poudre dans du vin, faites boire; *item*, mêlez le dedans d'une grenade douce avec environ autant d'eau, faites boire; *item*, jetez une pincée de ciguë dans de l'eau, faites boire; *item*, mettez parties égales de farine du mois de mars, et de plâtre, dans l'eau, faites boire; *item*, donnez, dans du vin, de l'écorce de grenade douce et de grenade sauvage.

59. Lorsqu'il y a une perte de sang, on donne des feuilles d'agnus-castus dans du vin. Contre les pertes et les douleurs, on donne la racine d'amarinthe dans du vin.

Autres substances à mettre dans des boissons. Pour la matrice.

Mora rubi sicca, leviter trita, recenti polenta admixta, quantum amborum acetabulum, ex vino odorato aquoso bibat.

Terram nigram samiam, ex aqua tritam, astragali quantitate bibendam porrigito.

Hypocystidem ex vino præbeto.

Ex malis punicis vinosis, succo detracto, eo polentam subactam siccato, deinde tenuiter tritam ex vino bibendam dato.

Myrti nigrae fructum tritum, aqua maceratum, polenta immissa, bibendum exhibeto.

Mali punici dulcis assati drachmam tritam ex vino propinato.

Triticum, et hordea trita et torrefacta, ac in farinam redacta, ex vino nigro bibenda dato.

Mali punici dulcis interiorem partem, pari aquae portione admixta, potui exhibeto.

Cicutæ, quantum tribus digitis capitur, ex aqua bibendum dato.

Farinæ sitaniæ, et gypsi, pares portiones, ex aqua mixtas bibendas dato.

Mali punici dulcis corticem, et malicoria, ex vino propinato.

Si sanguis ex uteris effluat, viticis folia ex vino nigro potui dato.

60. Le fruit du cèdre, le séseli, le cumin d'Éthiopie, les baies de casia (ou osyris), celles de genévrier, le millet, la plante nommée l'hérissou (échinus), la nielle, la racine et les semences de carotte.

61. Parmi les aromates, le thym, la thymbre, la bruyère, le mille-pertuis, le pavot blanc, la racine et les graines de bacille, la racine de mauve, les graines et les feuilles de mercuriale, les grai-

Ad fluorem et dolorem. Rorismarini radicem ex vino propinato.

Uterorum aliæ potiones. Cedri baccas, seseli, cuminum æthiopicum, casia fructum, juniperi baccas, milium, echinos parvos, melanthium, dauci radicem et semen. Ex aromatis vero, thymum, thymbra, ericen, hypericum, papaver album, crethmi radices et semen, malvæ radices, mercurialis semen et folia, urticae semen, salvia, populum nigram, dictamnium, pseudodictamnium, amomum, cardamomum, helenium, aristolochiam, castoreum, adiantum, dracontium, peucedanum, ruta folia et semen, apii semen, fœniculi semen, hipposelini et semen et radices, hippomarathri semen et radices, struthii semen et radices, hyssopum cilicium, erysimum, pœoniam, panacen. Horum quodcumque voles, aut cum cæteris mixtum, aut per se ex aqua et vino decoctum, ut voles, propinato. Optime purgant et dolores sedant. Malvæ radicem ex aqua dato.

Pœoniæ semen, et parum cedrini olei admixtum ex vino propinato, et uterorum dolores id sedabit.

Ad uteri strangulatum. Castoreum et conyzam ex vino albo propinato. Quod si ad nares prorumpat, grani cnidii interiorem partem albam, admixto melle, ad nares illine.

Aliud dolores sedans. Malvæ radicem, et fœniculi et crethmi corticem, ex aqua propinato.

Stellas marinas nigras, et brassicam mixtas, ex vino odorato propinato.

Myrrhæ obolos tres, coriandri parum, resinam, pœoniæ radicem, cuminum æthiopicum. Hæc leviter trita, vino albo macerata, summe tepida propinato.

Quod uteros propellit. Ricini radicem potui exhibeto.

Si uteri ad cor irruentes strangularint. Vitis et pœoniæ semen ex vino bibendum dato.

nes d'ortie, la sauge, le peuplier noir, le dictamne, le faux dictamne, l'amome, le cardamome, l'énula catapana, l'aristoloche, le castor, le capillaire, la serpentaire, la queue de pourceau (peucedanum), les feuilles et les semences de rue, les graines d'ache, celles de fenouil, les racines et les semences de macéron, les racines et les graines d'impératoire, l'hysope de Cilicie, l'herbe au chantre, la pivoine, le panais. On peut donner et faire cuire quelle de ces drogues que ce soit, ou seule ou mêlée avec quelqu'autre, dans de l'eau ou dans du vin, pour être prises en boisson; elles sont bonnes à purifier et à apaiser les douleurs. Par exemple, prenez de la racine de mauve, des semences de pivoine, mêlez-y un peu d'huile de cèdre, donnez à boire dans du vin. Vous apaiserez les douleurs de la matrice.

62. Quand il y a des serremens de matrice, faites boire du castor et de la conyse dans du vin.

63. Si le mal de matrice monte au nez, prenez le blanc de l'intérieur d'un grain de Gnide, mêlez-le avec du miel; mettez-le au-dedans des narines.

64. Autre remède pour apaiser les douleurs. Ayez de la racine de mauve, de l'écorce de fenouil et de bacille, mettez-les à infuser dans de l'eau, et faites boire. Ayez aussi des étoiles de mer noires et des choux, faites les macérer dans de bon vin que vous ferez boire.

65. Prenez un peu de coriandre, de la résine, de la racine de pivoine, du cumin d'Éthiopie, le tout en poudre, mettez-le dans du vin blanc; faites boire un peu tiède.

66. Remèdes pour exciter la matrice. L'infusion de la racine de ricin, en boisson. Quand la matrice remonte vers le cœur, on donne des graines d'agnus-castus et de pivoine, en boisson.

67. Pessaires qui font couler le sang. Mêlez cinq cantharides avec de l'encens et de la myrrhe, de la grosseur d'une noix de galle. Faites-en, avec de la laine, un cylindre que vous recouvrirez de linges blancs usés, imbitez-le de baume blanc d'Égypte. Ce sera le pessaire. On mêle aussi aux drogues ci-dessus un bupreste entier, s'il est petit; la moitié, s'il est gros. Quand l'on veut employer des pessaires plus doux, on met des buprestes macérés dans du vin, du cumin d'Éthiopie et de l'ache; on fait bouillir le tout, l'on en fait un pessaire. Quelquefois on se sert d'un mélange d'environ deux onces d'huile, avec des buprestes des plantes ci-dessus, à parties égales, de la myrrhe, et un peu d'encens. On

Hæc subdita acria sanguinem cient. Cantharides quinque, thure et myrrha admixta, ad gallæ quantitatem, in longitudinem effornato, et lana circumductam, alboque linteo convolutam, unguentoque ægyptio albo aut rosaceo imbutam, subdito.

Buprestin integram, si parva fuerit, si magna, dimidiam, ad prædicta admisceto, et ad eundem modum subdito. Quod si mollioribus uti velint, buprestibus in vinum injectis, cuminum æthiopicum, seseli et annisum addito, et fervefacito. Ad decem autem buprestes olei acetabulum admisceto, reliquorum omnium singulorum par sit modus. Myrrham autem admisceto et thuris parum. Ex eo pugillo accepto, velut prius subdititum supponito.

Melanthium cum melle tritum, et ex vino subactum, in glandulam effornato, velut in priore subdititio.

Aparinen (philstium dictam), ad eundem modum apparatus, subter apponito.

Telephii semen eodem modo apparatus subdito.

Anemones foliis tritis et linteo exceptis, pauca myrrha admixta, ad eundem modum utitor.

Quod sanguinem ducit. Glandem ægyptiam tritam, et ex liliis confectum, quod susinum dicitur, ex terra ægyptia, aqua dissolutum, et lana convolutum, subter apponito.

Aliud bilem purgans. Cucumeris agrestis medullam leviter tritam, melle subactam, in glandem effornatam, in subdititio apponito.

Colocynthidis silvestris interiorem partem levigatam, melle subactam, ad eundem modum subter apponito.

Elaterii potiones quatuor, adipe anserino et caprino admixto, dimidiam glandulam formato, et ex linteo in subdititio apponito.

prend environ une dragme du tout, pour en faire un pessaire. Ayez de la mielle que vous écraserez, en y versant du vin et y mêlant du miel. On emploie de même le grateron, pour en faire des pessaires. *Item*, la graine de ténéphium. On se sert pareillement de feuilles d'anémone écrasées, qu'on incorpore avec du vieux linge et du miel. On écrase aussi du gland d'Egypte, dont on mêle la poudre avec de l'huile de lis de Suze, ou bien avec de la terre d'Egypte, de l'eau et du vieux linge, pour en faire un pessaire.

68. Autre qui purge la bile. Ecrasez de la chair de concombre avec du miel, faites-en un pessaire. On fait de même un pessaire de l'intérieur de coloquinte sauvage, battu avec du miel. *Item*, prenez de l'élatérium quatre fois plus qu'on n'en donne en boisson, mêlez-le avec de la graisse d'oie et de chèvre, pour en faire un pessaire moitié moins gros qu'à l'ordinaire, en y incorporant du vieux linge. Ayez du thlaspi en poudre, incorporez du miel, et faites un pessaire. Raclez des feuilles de figuier pour en enlever ce qu'elles ont de poisseux, mêlez-le avec autant d'élatérium qu'il en faut pour deux prises en boisson. Ajoutez pareille quantité de nitre, et incorporez avec du miel pour un pessaire.

69. Quand l'utérus est inondé de puitte, on prend du nitre rouge, et de l'intérieur d'un concombre, de chacun gros comme une noix de galle. On écrase le tout ensemble pour en faire un pessaire. *Item*, prenez les feuilles de cumin, écrasez-les et les incorporez avec du vieux linge, pour un pessaire; *item*, faites un pessaire avec le suc de sylphium et de la chair de figue mêlés ensemble. On emploie les graines de concombre au même usage, le cumin, le fiel de bœuf, le nitre rouge, le nétope, le pain de pourceau dont on fait grand usage. On les incorpore avec du miel, pour en former des pessaires. On en fait avec la tête d'ognon broyée, mêlée avec du miel et de vieux linges. La myrrhe, les sels, le cumin, le fiel de bœuf; incorporés avec du miel et du vieux linge, donnent de bons pessaires. On en fait encore avec un mélange de trente grains de Gnide choisis, et de la poudre du médicament de Médie pour les yeux, qu'on nomme poivre, et du poivre rond; on met trois grains de chacun de ces derniers, on incorpore le tout avec de l'huile et de la laine. On lave ces pessaires avec de l'urine avant de les mettre. On en fait encore avec le suc de thymale et du miel. *Item*, on se sert de tranches de scille de la longueur de six

Thlaspi levigatum, melle subactum, subter apponito.

Fici folia pinguiora derasa, admixtis duabus elaterii potionibus, et nitri, quantum elaterii, melle subactum subdito.

Si uterus pituita laboret. Nitrum rubrum, fici interiorem pinguedinem, singulorum æqualem portionem levigatam, ad gallæ magnitudinem efformatam, subter apponito.

Cumini folia, ex vino trita, in linteo subdito.

Radicem albam tenuiter tritam, melle affuso fervefactam, in glandis formam subter apponito.

Laseris succum et ficum, simul mixta, in glandis formam subdito.

Cucumeris agrestis semen tritum ad eundem modum. Fel tauri, nitrum rubrum, netopum, cyclaminum, horum tritorum, quantum gallæ magnitudinem, cyclamini vero maximam portionem, melle admixto, in subditio apponito.

Cepæ caput purgatum, ex aqua tritum, in linteo ligatum subdito.

Myrrham, salem, cuminum, fel tauri, hæc melle subacta, linteo imposita supponito.

Grana decorticata fere triginta, et tria indici medicamenti oculorum, quod piper vocatur, et de rotundis altera tria, hæc tria tenuiter trita, ex vino veteri macerata, oleo dulci subacta, lana excepta fundat, et lotio abluatur.

Tithymali succum melle subactum, linteo exceptum, in subditio apponito.

Scillæ radicem longitudinis sex digitorum, ad duos digitos lana convolutam subdito.

Emollientia alia aquas purgantia, sanguinem, mensesque, nisi diuturni fuerint, ducentia, et os emollientia. Narcissinum, cuminum æthiopicum, thus, ab-

travers de doigts : on les entoure de laine.

70. Autres pessaires émoullients qui purgent des eaux, qui font venir les règles lorsque la suppression n'est pas très-ancienne, et qui ramollissent l'orifice de l'utérus. — On prend du baume de narcississe, du cumin d'Éthiopie, de l'encens, de l'absinthe, du cyprès, parties égales de chaque, à la réserve du baume de narcississe dont on met quatre fois plus : on incorpore le tout avec du linge usé, pour en faire un pessaire. Ayez du pain de pourceau de la grosseur de l'os qu'on nomme astragale, de la fleur de cuivre de la grosseur d'une fève, mettez-les en poudre, et mêlez-y du miel, pour en faire un pessaire. Ayez du pouliot, de la myrrhe, de l'encens, du fiel de cochon, mêlez le tout avec du miel, faites un pessaire.

71. Autres pessaires astringents. Ayez du sumach, que vous mêlerez avec du vin rouge ; faites un pessaire. On emploie de même le chardon-béni. On se sert aussi du lotier coupé en petits morceaux. On emploie encore le sumach avec du miel.

72. Autres pessaires émoullients. Ayez du soufre, du suif, un jaune d'œuf, de la farine, mêlez le tout avec du miel, et faites chauffer le mélange pour l'incorporer avec de la laine, quand il sera coulant.

73. *Item*. Ayez de la graisse d'oie, du suif, de la cire blanche, de la résine, de l'onguent rosat, incorporez le tout avec du linge fin, pour en faire un pessaire ; *item*, prenez de la moelle et de la graisse de cerf, que vous incorporerez avec de la laine ; *item*, on fait un pessaire avec de la graisse d'oie, ou du suif de mouton, du blanc d'œuf et de l'onguent rosat, qu'on incorpore avec de la laine.

Lotions.

74. Faites bouillir des figes d'hiver vertes dans l'eau, à feu lent, coulez et versez de l'huile dans la colature, pour servir à la lotion des parties. On fait aussi une décoction d'écorce de grenade, de noix de galle et de lotier, dans un vin astringent, le tout coupé en petits morceaux. On l'emploie en lotion après avoir coulé ; *item*, on met du marc de vendange dans de l'eau, pour s'en servir en lotion. On fait encore bouillir, dans du vin, du myrte et des roses. Enfin, on se sert des feuilles de scille, de sauge et de millepertuis, macérées dans du vin.

75. Quand il y a quelque ulcère à la matrice, on fait des onctions avec du beurre, de l'encens, de la myrrhe et un peu de résine. On fait bouillir des porreaux dans l'eau qu'on écoule ; on y

sinthium, cyperum, aliorum quidem singulorum parcs portiones, narcissini autem partes quatuor, ex linteo tenui, mixtas et tritas, in glandulam efformatas subter apponito.

Cyclaminum tali magnitudine, et aris florem fabæ quantitate, trita, melle subacta, in glandem probe efformata subter apponito.

Pulegium, myrrham, thus, fel suis, melle subacta et in glandis formam reducta subdito.

Alia acerba. Rhoem, vino nigro subactum, in subditio apponito.

Cnicum ad eundem modum apparatus subdito.

Loti ramenta eodem modo apparato.

Rhoem melle admixto subdito.

Alia emollientia. Sulphur, adipem, ovi vitellum, farinam, melle subacta et leviter calefacta, quod lana exceperis, subdito.

Anserinam pinguedinem et adipem ovillum, ceram albam, resinam, unguentum rosaceum, tenui concepto linteo excepta, subter apponito.

Cervi medullam et adipem liquefacta, in vellere subdito.

Adipem ovillum aut caprinum, et ovi candidum, unguento rosaceo subactum, vellere exceptum, subter apponito.

Ad colluendos uteros. Grossos hibernos, in aquam injectos, lento igne coquito, deinde percolato, et affuso oleo colluito. Postea malicorio, galla, et loti ramentis in vino acerbo coctis colluito, percolatum infundito.

Fecem vini ustam in aquam injicito, deinde aqua colluito, postea vero malicorio, myrti baccis, rhois foliis ex vino decoctis perluito.

Lentisci, salviæ, hyperici foliis, in vino nigro decoctis, utitor.

met ensuite du vin, et l'on s'en sert pour les lotions. On emploie les baies de sureau, avec l'encens et la myrrhe, dans du vin qui sert en lotions. On fait cuire des choux dans l'eau, on y ajoute de la mercuriale, avec un peu de graine de lin. La colature sert pour les lotions. Prenez environ deux onces de myrrhe, de l'encens, de l'anis, de l'ache, de la graine de lin, du nétope, de la résine, du miel, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume d'Égypte, parties égales de chacun. Étendez le tout dans environ vingt onces de vin blanc. On s'en sert pour des lotions, après l'avoir fait tiédir; *item*, faites bouillir, dans l'eau, de la sauge et du mille-pertuis, pour servir aux lotions. On emploie de même la décoction des baies de sureau, avec égale quantité de celles de laurier, dans du vin; *item*, la décoction de pouliot dans l'eau, en y ajoutant un peu d'huile.

76. On fait fondre de la résine avec de la graisse d'oie, pour faire des onctions. On mêle ensemble du beurre avec un peu d'huile de cèdre et de miel, pour s'en servir en onctions, après l'avoir fait tiédir. On mêle parties égales de cyprès, de jenc et de roseau odorant, avec la myrrhe et le cresson; on les fait cuire dans du vin, pour s'en servir en lotions; *item*, les graines d'ache, d'anis, de séseli, qu'on fait bouillir dans du vin, avec la nielle, pour le même usage; *item*, on fait bouillir du cèdre de Crète dans du vin: on fait infuser dans l'eau de la bryone et de la myrrhe, pour l'employer en lotion. On emploie aussi la fleur d'argent dans du vin et dans de l'eau; *item*, prenez de l'élatérium, autant qu'il en faut pour deux prises en boisson, faites-les infuser dans de l'eau, que vous emploierez en lotion. Ayez deux coloquintes sauvages, faites-les infuser dans deux livres et demie de vin ou de miel (1) cuit, coulez et l'employez en lotion. Faites bouillir dans quarante onces d'eau une bonne poignée de la chair de concombre sauvage avec de l'huile et du miel pour servir en lotion. Prenez de la racine de thapsie, le double de ce qu'on donne en boisson, mêlez-la avec du miel et de l'huile dans vingt onces d'eau, pour servir en lotions; *item*, ayez deux doses d'ellébore en boisson, étendez-les dans vingt onces d'eau, pour servir en lotion; *item*, ayez deux onces et un quart de thlaspi, mêlez-le avec du miel

(1) Par le miel cuit, il faut sans doute entendre ici de l'hydromel ou de l'oxymel cuits, puisqu'il s'agit de s'en servir en excipients d'une infusion.

Si quid in uteris exulceratum fuerit. Butyrum, thus, myrrham, resinam paucam, ex his colluere oportet.

Porro in aqua, ubi decoxeris, aqua percolata, vino admixto colluito.

Sambuci fructum, anisum, thus, myrrham, vinum, horum succo colluito.

Brassica in aqua cocta, in ejus cremore mercurialem coquito, paucis lini semine injecto, postea percolato colluito.

Myrrhæ acetabuli quantitatem, thus, seseli, anisum, lini semen, netopum, resinam, mel, anseris pingue, acetum album, unguentum ægyptium, horum singulorum parem portionem, vini albi heminis duabus macerato, deinde tepido colluito.

Mercurialem ubi in aqua decoxeris, percolaris, myrrhæ acetabulum, thuris, netopi, singulorum æqualem portionem admisceto, tepido colluito.

Salviam et hypericum ex aqua decoquito, et colluito.

Sambuci fructum, lauri baccas, utriusque parem portionem in vino coquito, deinde vino ad collutionem utitor.

Pulegium in aqua cum decoxeris, oleo ad aquam affuso colluito.

Anseris pingui et resina liquefactis colluito.

Butyrum, paucis cedrino oleo admixto, cum melle liquefeceris, his tepidis colluito.

Cyperum, juncum odoratum, calamum aromaticum, hæc pari portione myrrhæ miscentur. Sisymbrio in vino cocto colluito.

Apii semen, anisi, seselios semen, melanthium vino coquito, colluito.

Cedrum creticam, ubi vino decoxeris, colluito.

Bryoniam albam, et myrrham, aqua macerato, colluito.

dans vingt onces d'eau, on la fera tiédir, pour l'employer en lotion; *item*, ayez une bonne poignée de concombre sauvage, faites-le bouillir dans trois livres et demie d'eau, ajoutez-y de l'huile, et servez-vous-en pour lotion; *item*, prenez environ soixante grains de Gnide, faites-les infuser dans de l'eau, avec du miel et de l'huile pour s'en servir en lotion.

77. Lorsque la femme est de nature pituiteuse, prenez la même dose de garou qu'on emploie pour en faire une potion. Écrasez-le en y versant dix onces d'hydromel que vous emploierez en lotion. Lorsque la femme est bilieuse, prenez une dragme (1) de potion au laurier parfumé, et la quantité de scammonée qu'on emploie pour une potion : pilez et étendez le tout dans l'hydromel ou dans dix onces d'eau passée sur la vendange. On emploie au même usage la potion de clématite, si la femme est bilieuse. Lorsqu'elle est pituiteuse, on prend autant de graines de Gnide choisi et de suc de tithymale qu'on en donne en potion : l'on fait de tout cela des lotions. On emploie aussi des feuilles de garou et du suc de pavot, parties égales de chaque, pour faire deux onces de lotion.

78. Les FUMIGATIONS se font avec des noix de galle, avec des morceaux de lotier. Mêlez-les avec de l'huile pour faire une fumigation. *Item*, jetez sur des charbons de la paille de seigle humide pour fumer. On emploie en fumigation la scammonée, la myrrhe, l'encens, le bitume mâle, la paille d'orge, la graisse de veau marin, des morceaux de frêne,

(1) *Potion au laurier parfumé.* Ce devait être quelque préparation très-active, familière aux médecins de ce temps, qu'on ne connaît plus aujourd'hui. Ce que je traduis par laurier pourrait bien être la clématite, que les Grecs désignaient souvent par le mot *δαφνοειδής*. Tout ce qui concerne plusieurs des drogues employées du temps d'Hippocrate est fort incertain, comme je l'ai déjà souvent remarqué. J'ai plus d'une fois traduit par cyprès ce qui était peut-être un de nos souchets. Du reste, il ne serait pas bien difficile, d'après ce traité et les autres qui nous sont parvenus du temps d'Hippocrate, de se faire une matière médicale, contenant la liste des remèdes et des drogues usitées de son temps; elle serait peut-être même aussi étendue que les nôtres, qui en présentent tant dont les médecins ne se servent que rarement ou jamais. La grande difficulté consisterait dans la synonymie des noms anciens avec les noms modernes.

Argenti flore vino et aqua diluto, colluito.

Elaterii potiones duas aqua macerato, colluito.

Cucurbitas agrestes duas; vino aut lacte cocto macerato, ad quatuor heminas percolato, colluito.

Cucumeris agrestis medulla interiore, ad palmi quantitatem in aquæ heminas quatuor decocta, melle et oleo affuso colluito.

Radicis thapsiæ potiones duas, mel et oleum aquæ duabus heminis macerato, et colluito.

Veratri duas potiones, ex duabus aquæ heminis maceratas, tepidum infundito.

Thlapseos acetabulum, melle admixto, duabus aquæ heminis macerato, tepido colluito.

Cucumeris agrestis palmæ quantitatem, in aquæ heminis quinque decoctam, oleo admixto, colluito.

Grana cnidia fere sexaginta, melle aut oleo macerata, infundito.

Si natura pituitosa fuerit. Cneori potionem tritam in aquæ mulsæ hemina æginæ mensura macerato, hoc colluito.

Si vero biliosa fuerit. Daphnes potionem, odoratæ drachmæ quantitatem, scamoniæ potionem tritam, aqua mulsæ, aut aquæ uvæ passæ hemina attica macerato.

Daphnoidis potionem ad eundem modum accommodato, et si biliosa fuerit,

la racine de cyprès, l'onguent rosat, le roseau, le souchet odorant, le bryone, la mousse, les graines d'ache, un mélange de graines d'anis avec l'huile rosat, la résine sèche mêlée avec des cendres, un mélange à parties égales de cannelle, de myrrhe, de casie (osyris); un mélange de safran avec autant de myrrhe et de mousse; le roseau odorant seul, les feuilles de garou seules, le safran seul. On pile des feuilles de roses rouges, odorantes, qu'on a laissé sécher: on y mêle du safran avec moitié moins de styrax: on pulvérise le tout lorsqu'il est sec; on le mêle avec très-peu de miel pour s'en servir en fumigation. On en met le poids de douze grains. On se sert de la fiente de vache qu'on modèle en une forme de cône creux renversé; on la fait ensuite sécher, et l'on y met de la braise de sarment, quand on veut faire la fumigation, que la femme reçoit se tenant debout. On se sert du galbanum, de la résine, de la manne, qu'on a trempées dans l'huile rosat; de morceaux de panais et de cyprès, trempés de baume d'Égypte blanc; de la cannelle, du nard, de la myrrhe, trempés dans de l'huile rosat; des graines de giroflée, de brins de cèdre, du galbanum trempé de miel; des crottes de chèvre, du poil de lièvre trempé dans l'huile de veau marin; de la peau dont est recouverte la présure qui se trouve dans l'estomac du veau marin, laquelle peau doit être coupée en petits morceaux; d'un mélange de fiente de bœuf, de brins de cèdre et de bitume; de la graine d'épine d'Égypte, mêlée avec des brins de cèdre et des feuilles de myrrhe: le tout mis en poudre très-fine et trempée dans du baume avec l'opobalsame. On emploie enfin toute sorte d'aromates et de baumes en fumigation. On met en poudre du marc de vendange et de la résine de pin, qu'on mêle ensemble avec du moût, pour en faire des fumigations.

79. FOMENTATIONS (1). On a de la fiente de bœuf qu'on pile et qu'on tamise. On y ajoute moitié moins de vinaigre et autant d'orobes en poudre, et l'on s'en sert pour fomentier doucement. Après la fomentation on fait boire de la décoction de lentilles pour vomir. A la suite du vomissement, on fait avaler de la bouillie avec de la farine de froment et du vin par-dessus. Le lendemain, on donne des grains de Gnide en boisson; le jour suivant, on fait prendre un diurétique com-

(1) Ce qui suit semble avoir été transposé et devait être mis dans le cours du traitement de quelque maladie.

colluito. Si vero pituitosa fuerit, grana selecta, et succi tithymali potionem sumito, eoque colluito. Ad eundem modum etiam cneorum et peplum adhibeto, et utrisque ad eundem modum uti oportet. Collutionis autem copia amplior non sit, quam duarum heminarum. Suffitum autem hæc contusa faciunt.

Gallam suffitio, et loti ramenta, oleæ foliis siccis contusis admixta, et oleo subacta, ad suffitum adhibeto.

In prunas substratas immissis hordei paleis humidis suffitum parato.

Super oleariæ amphoræ operculo stæben succendito, et immissis cupressi ramentis, suffitum parato.

Scammonium, myrrham, thus, affuso unguento ad suffitum adhibeto.

Bitumen, admixtis hordei paleis, ad suffitum admoveto, aut vituli marini pingue admixtum suffitio.

Fraxinum, cupressi ramenta, cyperi radicem, unguento rosaceo adpersa, ad suffitum adhibeto.

Calamum, cyperum, bryoniam, muscum, admixto simul aniso et apii semine, unguentoque rosaceo adpersa, ad suffitum admoveto.

Resinam siccam in cinerem calidum injectam suffitio.

Cinnamomum, myrrham, casiam, æquis singula portionibus admisceto.

Vel crocum admixta myrrha, et muscum æquali croci portione.

posé de deux tiers de poids chiches blancs, écrasés, et d'un tiers de marc de vendange qu'on fait bouillir dans moitié moins d'eau que le tout. On coule cette eau, et on l'expose au serein, pour être bue le lendemain. On donne d'ailleurs deux fois par jour du vin, dont on a fait infuser quarante onces avec de la sauge, de la graine de lin et de la grosse farine d'orge.

80. On prend une livre d'huile et une poignée de feuilles de sureau; après les avoir fait bouillir, on les met dans un bassin chaud avec de grandes cuillers chaudes. L'on fait asseoir la femme par-dessus, bien couverte de linges.

81. *Item.* Ayez une grosse poignée de feuilles de sureau, autant de myrte, mettez-les dans l'eau, et faites cuire. Versez par inclination sur de la paille d'orge que vous ferez bouillir de nouveau. On y trempera de vieux linges dont on fera des fomentations aussi chaudes qu'elles pourront être supportées.

82. *Item.* Mêlez ensemble du vinaigre, de l'huile, de l'eau, du miel; faites-les bouillir fortement, ayez ensuite une vessie, de la capacité d'environ dix livres, ou bien une petite outre dont la peau soit très-mince: faites-en des fomentations, en la soutenant autour du corps avec une ceinture de laine usée. Quand la ceinture sera mouillée et se refroidira, vous la changerez.

83. *Item.* Faites bouillir de l'écorce de pin et des feuilles de pavot dans de l'eau que vous coulerez; mettez-y ensuite de la paille d'orge que vous ferez bouillir, répandant de l'huile par-dessus; puis vous y tremperez des vieux linges avec lesquels vous fomenterez. *Item.* Ou prend des brins de laurier et de cyprès, on les fait bouillir dans de l'eau et de l'huile, après quoi on y trempe des linges pour faire des fomentations.

84. On se sert aussi d'aromates bouillis dans dix livres d'eau, y ajoutant du son de froment. *Item.* On emploie de la même manière la noix de galle coupée en morceaux, et de l'écorce de noirprun qu'on fait bouillir fortement, y ajoutant du son de froment et de l'huile; puis on y trempe un pain demi cuit, d'environ quatre livres, qu'on soutient autour de la partie avec des linges. *Item.* On emploie de même le bouillon de choux cuits avec des porreaux. *Item.* Des linges trempés dans la décoction de paille cuite dans l'eau, y ajoutant de l'huile. *Item.* La décoction de douce amère et de feuilles d'olivier.

85. Telles sont les diverses choses qu'on emploie pour des fomentations humides, s'en servant en la manière que j'ai

Calamum, cneorum, crocum, rosarum folia rubra, suave olentia, sicca, et trita croco admisceto, et styracem dimidia croci portione. Hæc levigata, mixta et sicca, melle quam paucissimo cocto suffigenda. Ex his omnibus commixtis suffitus materiam oboli attici pondere conficito. Hi suffitus in stercore bubulo parentur. Stercus autem bubulum in acetabuli olearii formam effingito, quod fundum tenue habeat, siccumque sit. Ignis, in quo stercus ponitur, sit ex vitium sarmentis, cui insidens mulier suffitum accipiat.

Galbanum, resinam, mannam, unguento rosaceo adpersa suffito.

Panacis, et cupressi ramenta, unguento ægyptio albo madefacta suffito.

Cinnamomum, nardum et myrrham, unguento rosaceo irrigata suffito.

Violæ albæ semen, cedri scobem, et galbanum, melle subacta suffito.

Caprini stercoreis globulos, et leporis pituli, vituli marini pingui adpersos, ad suffitum adhibeto.

Coaguli vituli marini pelliculam tenuiter contusam, spongiam, muscum, simul tenuiter trita et mixta, vituli marini pingui excepta suffito.

Stercoreis caprini globulos, vituli marini pulmonem, et cedri ramenta suffito.

Stercus bubulum, cedri ramenta, et bitumen suffitui adhibeto.

Spinæ ægyptiæ fructum, cedri ramenta, et myrti siccæ folia. Hæc tenuiter trita, et oleo balsamino subacta suffito. Aromatibus in unguentum immissis suffitum parato.

Vinacea tenuiter contusa, cedri baccas, resinam pineam, simul mixta et passo cocto subacta, suffito.

dite. Lorsqu'on veut en faire de sèches, on use de pain bien cuit ou à demi cuit; on l'applique en fomentation. On emploie aussi des coquilles bien pilées, qu'on enveloppe dans un linge doux, après l'avoir chauffé. On se sert aussi d'une sorte de lentille, faite de terre cuite qu'on laisse quelque temps dans l'eau bouillante, puis on l'applique à la plante des pieds. On emploie de même la racine d'iris mise en poudre et calcinée pour l'appliquer en fomentation.

86. (*L'auteur va revenir sur des cas dont il a déjà parlé, et en présenter d'autres fort analogues.*) Lorsqu'il se ramasse de l'eau dans la matrice, les règles coulent en moindre quantité, de plus mauvaise qualité et à de plus longs intervalles. La femme conserve alors son fruit pendant deux mois seulement, ou un peu plus, après quoi elle avorte. Ensuite la matrice se remplit d'eau. Il faut lui faire prendre du lait et du pavot dès que l'embryon commence à donner des marques de mouvement; mais avant ce temps, les fausses couches sont ordinairement faites avec une grande perte de sang. Cet accident arrive à raison des fatigues, ou de tout autre chose. Vous reconnaîtrez facilement au tact, avec le doigt, qu'il y a de l'eau dans l'utérus, car vous trouverez que l'orifice s'efface, parce que la matrice est pleine d'eau. Si l'on ne remédie à cet état dès le commencement, avant que l'embryon, qui commence à se remuer, n'étouffe et ne périsse, il survient des douleurs au bas-ventre: la femme, quand on y touche, y sent comme une plaie. Quand la fièvre la prend avec des frissons, les douleurs s'étendent aux bords des parties naturelles; elle en ressent de fortes et cruelles au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Il faut, dans ce cas, faire des lotions avec de l'eau chaude, des fomentations aux endroits les plus douloureux; essayant tout ce qui peut procurer du soulagement, donner en boisson un purgatif par bas, laisser ensuite quelque temps de relâche, autant qu'il est convenable; puis faire des fumigations, mettre le pessaire de pain de porceau, incorporé avec du vieux linge et trempé dans le miel. Ou le soutient avec un bandage. On use aussi du pessaire fait avec de la raclure de cyprés, détremée dans l'eau. On le laisse plus ou moins de temps, suivant qu'il agace ou qu'il mord davantage; on emploie, pour l'introduire, la sonde d'étain ou le doigt. On essaie la boisson qui convient le plus à la malade, après quoi elle pourra s'approcher de son mari (1), quand les circonstances le de-

(1) Il faut supposer ici que les fausses

Fotus. Stercus bubulum contusum et cribratum, acetî dimidiam portionem, immissa decocti ervi dimidia portione, leviter foveto. Post adhibitum fotum lenticulæ decoctum bibendum dato. farinam sorbendam ac revomendam exhibeto, et vinum superbibendum. Postero vero die granum cnidium devorandum dato, sequenti die, quod urinam cieat. Ciceris albi partes duas tritas, uvæ passæ tertiam partem, aqua ad dimidias affusa, decoquito, deinde percolatum per noctem sub dio reponito, postridie bibendum exhibeto. De cætero salviam, lini semen, polenta his amobus admixta, bis die ex vini aqua temperati quatuor heminis dato.

Olei dimidias heminas tres, sambuci folia, quantum manus plena capit, hæc cocta in craterem calidum effundito, muliere vestibis circumtecta in sedili collocata, testis calidis immissis, fomentum adhibeto.

Sambuci folia, quantum manus plena capit, et myrti æqualem mensuram in aquam injectam decoquito, et in percolatam aquam hordei paleas immissas, decoctas in linteum immittito, deinde ex eo fomentum, quam maxime calidum ferre poterit, admoveto.

Acetum, oleum, aquam, melle admixto, hæc valde decoquito. Deinde vesica sumta congium capiente, aut utriculo ex tenui corio infundito, et tenui panno laneo ad fomentum convolvito. Cum vero tepidus pannus fuerit, alium convolvito.

Pini corticem et rhois folia, in aquam injecta, vehementer decoquito, in aqua diffusa hordei paleas oleo affuso coquito, hæc simul cocta, in pannum immissa, ad fomentum adhibeto.

Loti arboris et cupressi ramenta, affusa aqua et oleo coquito, quoad simul coxerint, deinde in pannum immissa ad fomentum adhibeto.

Aromata, in aquæ chœnicem injecta, decoquito, et in aqua furfures triticeos coquito.

Ad eundem modum gallam contusam, et rhamni corticem vehementer decoquito, et triticeos furfures, oleo admixto, aqua subigito, deinde semiassatum panem, duas chœnicas pendentem, conficito, et in panno ligatum ad fomentum adhibeto.

manderont. Si alors la femme conçoit, si elle parvient à porter l'enfant à terme, si elle en accouche heureusement, elle se purgera dans la suite des couches, de toutes les humeurs précédentes.

87. Lorsque la matrice se durcit, son col devient rude, les règles ne coulent point. Si elles paraissent, c'est par petites gouttes, comme des grains de sable; la femme, dans ce cas, ne conçoit point. Si on porte le doigt sur l'orifice, on le trouve rude, il faut alors piler du pain de pourreau avec du sel, l'incorporer avec une figue crue qu'on trempera dans du miel, et introduire ce pessaire; on fait aussi des fomentations et des fumigations propres à purifier. On fait manger des choux et en avaler le bouillon; on use aussi de lotions.

88. Quand la matrice se racornit, les règles disparaissent, l'orifice se ressert, la femme ne peut concevoir. Dans cet état, si vous introduisez le doigt, vous trouverez l'orifice âpre, ferme, qui ne donne point entrée. La fièvre survient avec des frissons et des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. La femme éprouve les mêmes symptômes que lorsqu'elle porte un enfant mort; quelquefois les mêmes que dans l'accouchement; souvent d'autres. Il faut ici faire beaucoup de lotions et de fumigations, à la suite desquelles on tâche d'introduire la sonde dans le col de l'utérus pour l'élargir; on emploie le doigt au même usage. On met des pessaires comme ci-dessus, on use des mêmes boissons. Le traitement est enfin à peu près le même.

89. Lorsque la matrice se porte sur le côté, il y a de la toux avec des douleurs. La femme sent comme une boule qu'elle aurait dans le côté. Si on y touche, elle ressent les mêmes douleurs que si elle y avait une plaie; elle dépérit, on croit qu'elle a du mal au poupon; elle a des convulsions; elle se courbe du dos. Les règles ne paraissent point, ou bien elles se montrent rarement, en petite quantité, de plus mauvais caractère qu'avant. Il ne se fait point de conception. Dans cet état, on fait prendre de l'élatérium en boisson qui purge par bas. On fait ensuite de fréquentes lotions et des fomentations; choisissant les plus adaptées, et les plus propres à exciter l'évacuation de sang. On donne une boisson composée de graine de lin torréfiée, pilée et tamisée, qu'on mêle avec le pavot blanc et de la fine farine; on y ajoute de la râpure de gros fromage de chèvre et du sel, on mêle le

couches sont déjà faites depuis longtemps.

Brassicam et porra decoquito, succum ad eundem modum adhibeto.

Hordei paleas, oleo affuso, simul decoquito, in panno ligatum ad fomentum advoveto.

Solani, et oleæ folia decoquito, ad eundem modum adhibeto. Atque hæc quidem, si humidis uti volueris, velut scripta sunt, fomenta adhibenda; sin siccis uti volueris, panibus exassatis; et semiassatis confectis, ad fomentum utilis. Sed et per testacea panno involuta, et per pannos ipsos calidos, et per lentunculata vasa testacea, pedibus adhibita, aqua fervente infusa, fomentum admove.

Iridis radicem tusam, et decoctam, ad eundem modum in fotu adhibeto.

Si aqua in uteris suborta fuerit, menses pauciores, deteriores, et longiore tempore fluunt, et interdum duobus mensibus aut paulo plus mulier utero gerit, quo exacto tempore et fetum corrumpit; multaque aqua in ea gignitur. Huic lac et meconii succum propinare oportet, quoad fetus moveri incipiat. Plerumque tamen ante hoc tempus abortione corrumpitur, et sanguis ex uteris effluit. Hæc autem non magis ex labore, quam aliter, ei contingunt. Quod autem hydrops in uteris insit, idprehendens, si leviter immisso digito contractaris. Os enim ipsorum gracile, et præ humoris copia evanesceat comperies.

Quod si ei non per initia, sed dum jam movetur, fetus corrumpatur et suffocetur, venter imus intumescit, et ad contactum velut ex ulcere dolet, febris et dentium fremitus eam prendit, dolorque gravis et vehemens ipsa pudenda, imum ventrem, coxendices, laterum inanitates, et lumbos detinet. Cum sic habuerit, ipsam calida lavare oportet. Et qua parte dolor prehenderit, ex tepelactoriis, quod maxime recipiat, advovere tentato, et medicamentum deorsum purgans potui exhibeto. Tempore autem, quantum satis videbitur, interposito, et fomento adhibito, cyclamini aliquantum panno inditum et ligatum, melleque subactum, ad os uterorum subter apponito. Et cupressi ramenta, aqua macerata, ad eundem modum subdito. Id autem brevior aut longior tempore sinendum, quanto magis mordet et ulcerat, et per specillum stanneum paratum, et digitum similiter immittendum. Potiones, experimento facto, quascunque ad-

tout dans du vin. La dose de la rapure du fromage est double de celle des autres. La farine d'orge doit être d'orge ancien, gardée sans sel. Le soir, on fait prendre un sorbet épaissi avec du miel. On fait en même temps user de la boisson la plus appropriée. L'on fumige souvent. On fait des lotions chaudes. On repousse doucement la matrice du côté, avec un cérat émollient, qu'on soutient au moyen d'un bandage large. On fait prendre beaucoup de lait de vache pendant quarante jours. On prescrit l'usage des aliments émollients. Cette maladie est grave et mortelle. Il y en a peu qui réchappent même soignées avec attention.

90. Lorsque l'orifice de la matrice se bouche entièrement, il devient dur comme une figue verte. Si l'on y porte le doigt, on en trouve les bords durs et repliés sur eux-mêmes. La femme est hors d'état de concevoir. Elle éprouve des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Il lui arrive que la matrice remonte et l'étouffe. Il faut, dans cet état, purger par bas, faire beaucoup de lotions d'eau chaude, mettre des pessaires qui assouplissent la matrice, ouvrir l'orifice en introduisant la sonde ou le doigt, beaucoup humecter. Lorsque le col de l'utérus est ramolli, on use de pessaires propres à faire couler le sang, on prescrit les boissons les plus appropriées, on fait manger des choux et en avaler le bouillon.

91. Quand l'utérus est de travers, que l'orifice se présente de travers, les règles se suppriment; ou bien, si elles se montrent, elles disparaissent bientôt. Elles ne viennent point à des temps réglés, la qualité et la quantité en sont vicieuses. La femme, durant ce temps, ne conçoit point; elle ressent des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, à l'ischium, du côté où la matrice se porte. Il faut, dans cet état, purger par bas avec l'élatérium pris en boisson, faire des lotions chaudes, des fumigations. A l'issue des lotions ou des fumigations, on introduit le doigt pour tâcher de redresser et bien placer la matrice; l'on fomente avec des aromates. On prescrit les boissons appropriées, l'usage des aliments émollients, de l'ail cuit et cru. On recommande à la femme de coucher sur le côté sain et de foment l'autre. A la suite de ce traitement, la femme habitera avec son mari. Cette maladie est rebelle.

92. Lorsque la matrice s'enflamme, le ventre se gonfle et s'élève, les pieds et les creux de la face (1) deviennent enflés, la

(1) Les creux de la face. Les joues. (Voyez *suprà* la note au no 9.)

miserit, propinato, et hoc opportuno præsertim tempore cum viro dormiat. Nam si genituram continuerit, et prægnans facta fuerit, ac pepererit, expurgabitur, et cum ipso puerperii purgamento, quæ prius in ea suberant. Atque ad hunc modum maxime sana evadet.

Si uteri indurati fuerint, os asperum redditur, et menses delitescunt, et cum apparuerint, arenæ similis sunt, eoque tempore genitura non fit. Quod si etiam digitum ad contractandum immiseris, os uterorum asperum deprehendes. Cum sic habuerit, cyclaminum et salem tritum, et ficum crudam permixtam, hæc melle subacta in subditio apponito, et post fomentum admotum purgatoriis eluito. Mercurialem autem, et brassicas coctas ea comedat, et succum sorbeat, calidaque lavet.

Si uteri tumorem durum senserint, menses absconduntur, et eorum osculum clauditur, neque prægnans fit. Cum sic habuerit, si digito contractaris, os asperum deprehendes, neque digitum intro-mittit, febris et dentium fremitus eam prendit, dolor inum ventrem detinet, laterum inanitatem, et lumbos. Quæ ei contingunt, si corruptus in ea fetus computruerit. Quibusdam vero etiam ex partu, et plerumque aliter confingit. Cum sic habuerit, ipsam multa calida lavare, eique fomentum admove-re oportet. Recens lotæ et fotæ per specillum immisissum os uterorum aperito, et dilatato, quod per digitum similiter facito, et subditia medicamenta, velut in priore scriptum est, adhibeto, potiones eodem modo propinato, eandemque, velut in priore, curationem facito.

Si uteri ad latera incumbant, tussis et dolor detinent, sub costis velut pila sentitur, et ad contactum dolor velut ab ulcere, contabescit ea, pulmonis inflammatione tentari videtur, convellitur, et gibbosa evadit, menses in totum non apparent, quibusdam vero prius apparentes evanescent, tumque euntes debiliores, et pauciores, aut deteriores sunt, quam antea, neque eo tempore genitura intus oritur. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinare oportet, et post potionem calida multa lavare, et tepefactoria, quæ maxime admittit, admove-re, et in subditio ea, quæ sanguinem purgent, apponere. Lini semen tostum, tusum, et cribaratum, papaver album cum tenui polenta, ca-

couleur de la peau change. Il n'y a point de règles. La femme perd ses forces, elle ne sait comment se tenir. Si elle marche ou si elle se tient debout, la respiration devient pénible; tout ce qu'elle mange ou ce qu'elle boit l'incommode; elle se plaint, elle souffre plus qu'avant de manger; elle a quelquefois des étouffements. Il faut, dans cet état, purger par bas, en boisson, fomentor, fumiger. Après quelque temps de relâche, on place un pessaire qui purge la matrice et qui stimule. On fait de fréquentes fumigations à tout le corps; on se sert de choses d'une odeur agréable en fumigeant les parties, on présente au nez des odeurs fétides. On use de boisons propres à purger la matrice. On fait manger de la mercuriale, boire du lait, comme nous l'avons dit, en parlant du cas où la matrice se porte sur le côté. Cette maladie est de longue durée.

95. Traitement d'un autre état. S'il se fait des caillots de sang dans la matrice, la femme sent quelque chose au col de l'utérus, comme s'il était plein d'orobes. On en tire de petits caillots en y portant le doigt. Les règles sont supprimées. La femme ne conçoit point. Il faut alors avoir du pain de pourceau dont on tire l'écorce, de l'ail, du sel, une figue, un peu de miel; piler le tout ensemble et en faire un pessaire qu'on place à l'orifice de l'utérus: ou bien on y mettra quelqu'autre pessaire approprié, qui soit stimulant. On donne en même temps des aliments qui provoquent le sang, et on fait user des boisons qui purgent la matrice. On emploie même un racloir enveloppé d'une peau légère, comme une membrane de vessie, ou bien le doigt, pour racler l'orifice de la matrice et en faire sortir les caillots.

94. Quand la matrice est contournée, la femme n'a point de règles; elle ne conçoit point; elle a des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. En introduisant le doigt, on ne peut atteindre l'orifice, parce qu'il s'est fortement retiré. Dans cet état, il faut purger en boisson par bas et par haut, mais plus par bas; faire beaucoup de fumigations à l'utérus, des lotions deux fois par jour; essayer, parmi les boisons appropriées, celle qui convient le mieux; se livrer souvent à l'acte du mariage; manger beaucoup de choux.

95. Lorsque la matrice change fréquemment de place, elle cause des douleurs dans les endroits où elle se porte. Certaines fois elle disparaît sans qu'on puisse l'atteindre; d'autres fois elle fait chute, comme le rectum. Si la femme reste couchée sur le dos, l'utérus demeure en place. Quand elle se courbe ou

seum caprinum, sorde et muria derasa, hæc misceto, ut casei partes sint duæ, reliquorum vero una, et cum polenta veterè insulsa in vino jejuna bibenda exhibeto. Sub vesperum autem cyceonem crassum, melle affuso, exhibeto, et ex potibus, quem præcipue admiserit, propinato, et crebro soveto. Calida autem perfundito, et cerato leviter emolliendo a latere retrudito, latussfascia lata deligato, et lac bubulum quam plurimum ad dies quadraginta potui exhibeto, cibis vero quam mollissimis ea utatur. Hic morbus vehemens est, et lethalis, paucæque etiam curatæ eum effugiunt.

Si uteri osculum conniveat, durum velut caprifici fructus evadit, et si digito immisso contractaris, durum et conversum comperies, neque digitum intromittit, menses delitescunt, genituram per hoc tempus ea non recipit, dolor inimum ventrem, lumbos, et lateris inanitatem detinet, interdum vero ad superiora instat, et suffocat. Cum igitur sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinato, copiosa calida lavato, et quæ os emolliant, in subditio apponito, immissoque specillo aperito, quod per digitum eodem modo facito, et aqua perfundito. Ubi autem molle fuerit, quæ sanguinem purgant, subter apponito, potiones, experimento facto, quamcunque admiserit, exhibeto, brassicam ea comedat, et succum sorbeat.

Si uteri transversi fuerint, eorum quoque os obliquatum redditur, et menses interdum ei delitescunt, interdum vero, ubi antea comparuerint, evanescent, neque similes existunt, sed deteriores, et quam antea pauciores, neque per id tempus genitura intus manet, dolor inimum ventrem, ilia, lumbos, et coxam delinet, eamque contrahit. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans potui exhibendum, et calida lavandum, fomentumque admovendum. Cum autem recens fota et lota fuerit, mulier, digito ad contractandum immisso, os uterorum dirigat et emendet, et suffitus ex odoratis adhibeatur. Ex potionibus, quam maxime experimento facto admittet, exhibeto. Cibis autem ea mollibus utatur, et allia cocta et cruda comedat, viro condormiat, et in sanam coxam decumbat, alteri autem fomentum adhibeatur. Morbus autem ægre expellitur.

Si uteri inflati fuerint, venter attollitur, et flatu distenditur, pedes et faciei cavæ partes intumescunt, color deformis

qu'elle s'agite, il sort; quelquefois il ne bouge point. Il faut prescrire d'abord le repos, interdire tout mouvement, faire garder le lit en tenant les pieds haussés, prescrire l'usage des mêmes remèdes que ci-dessus, laver avec des astringents, fumer la matrice avec des odeurs fétides, présenter au nez dès parfums de bonne odeur, mettre, aussi avant qu'il sera possible, un pessaire, une demi-grenade qu'on aura percée à l'œil, et où l'on aura mis de la poix ramollie dans du vin chaud au point qu'elle puisse bien sans poisser trop. Quelque pessaire que vous employiez, il faudra le contenir au moyen d'un large bandage appliqué au tour des lombes, pour l'empêcher de tomber, et l'assujettir de manière à produire son effet. Vous donnerez en boisson une décoction de pavot avec du fromage et de la fine farine, comme nous avons dit dans le cas où la matrice se porte sur le côté. Vous essayerez la boisson appropriée la plus convenable; vous prescrirez l'usage d'aliments adoucissants.

96. Quand l'orifice de l'utérus est plus ouvert que dans l'état naturel; que les mois coulent en trop grande abondance et de mauvaise qualité; qu'ils durent trop long-temps; qu'il y a trop d'humidité; que la femme ne conçoit point, la semence ne séjourne point, parce qu'elle ressort aussitôt; qu'on trouve l'orifice de l'utérus ouvert en introduisant le doigt; que la femme s'affaiblit par des pertes; qu'il y a de la fièvre avec des froids et des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs: c'est ce qui arrive principalement lorsqu'il y a quelque chose de gâté et de pourri dans l'utérus, à raison des suites des couches. Il faut donner un purgatif par haut, et des lavemens dans le temps des douleurs; faire des lotions avec de l'eau chaude, laissant des intervalles pour les lavemens, comme je l'ai dit dans le premier cas (1); prescrire les boissons appropriées; employer des fumigations desséchantes; faire manger des poulpes, de la mercuriale.

97. Lorsque la matrice perd de sa consistance, que les règles sont trop abondantes, trop fréquentes; qu'il y a trop d'humidité; que la semence ne reste point et sort aussitôt; que l'orifice de l'utérus ne se fait point sentir sous le doigt, à cause qu'il n'oppose aucune résistance; que la femme perd ses forces par trop de règles; qu'elle a la fièvre avec des douleurs au bas-ventre, aux

(1) Je ne vois pas distinctement à quel cas l'auteur nous renvoie ici.

existit, menses per hoc tempus non eunt, debilis ea est, et anxietate premitur, cumque surrexerit, aut progressa fuerit, erectæ cervicis spiratio eam detinet, quidquid comederit aut biberit, eam molestia afficit, gemit ea, et animum magis despondet, quam priusquam comederit, plerumque etiam præfocatur. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinato, calida lavato, et fomentum adhibeto. Interjecto vero tempore aliquo, ex quibus purgetur, et mordeatur, subter apponito, creberrime etiam totum corpus foveto, tuncque subter pudenda suffitum ex odoratis, ad nares vero ex graveolentibus admoveto, potiones, quæ uteros purgent, exhibeto, mercurialem edat, et lac bibat, velut in latus allapsu dictum est. Morbus autem diuturnus est.

Alia curatio. Si in uteris sanguinis grumi fuerint, eorum os tanquam orobis plenum existit, et si attractaris, ita se habere comperies, menses non eunt, neque gènitura intus manet. Cum igitur sic habuerit, cyclaminum, detracto cortice, allium, sales, ficum, et mellis parum, hæc trita, et simul mixta in glandulam efformato, et ad uterorum os in subditio apponito, et ex aliis uterorum subdititiis ea, quæ conveniunt, nempe quæ acria sunt, rodunt, et ex quibus sanguis purgatur. Potiones, quæ uteros purgent, exhibeto, et omnibus derasis, convoluta circa digitum vesicæ cute, aut pellicula, os uterorum deradito.

Si uteri intorti fuerint, menses non eunt, neque genitura intus gignitur, dolor imum ventrem, lumbos, et laterum inanitates detinet, et si digito immisso quis contrectarit, os uterorum, cum valde recesserit, contingere nequit. Cum sic habuerit, medicamentum, ex quo sursum ac deorsum, magis tamen deorsum purgetur, exhibendum, orique, et utero præcipue fomentum admoventum, bisque die calida lavandum, potiones, quas maxime recipere expertus fueris, exhibeto, quam frequentissime ea cum viro dormiat, et brassicam comedat.

Si uteri moti suo loco minime manent, quam vero in partem prolabantur, dolores afferunt, inconspicui existunt, interdum vero velut sedes extra prominent. Cum quidem supinam decumbere contigerit, suo loco manent, ubi vero exsurrexerit, aut prona incubuerit, aut aliquantum mota fuerit, extra feruntur, plerumque etiam quiescunt. Hanc quam

lombes et aux flancs, soit que cet état provienne de quelque chose de gâté et de pourri à la suite des couches, ou de toute autre cause, il faut, durant les douleurs, se conduire comme ci-dessus.

98. Lorsque la matrice se porte dans le ventre, occasionnant de vives et cruelles douleurs à l'ischium, aux lombes et au bas-ventre, en sorte que la femme est obligée de boiter, on fait prendre l'élatérium en boisson. Le lendemain on passe à des fumigations, faites avec environ deux livres d'orge, beaucoup de feuilles d'olivier, des noix de galle mises en poudre et tamisées, et environ dix onces de jusquiame. On mêle le tout en y versant environ cinq onces d'huile, et on le garde dans un pot. On en fait des fumigations pendant quatre jours, trois fois par jour. On donne le soir du lait de vache à boire, avec du miel et de l'eau. On emploie encore des lotions avec de l'eau chaude.

99. Quand la matrice se fait sentir à la tête, en voici les symptômes. On rapporte les douleurs aux veines du nez et à celles des yeux. Il faut prendre beaucoup de bains d'eau chaude, notamment à la tête. Les lotions se font avec une décoction de myrrhè et de laurier. On fait des onctions à la tête avec de l'huile rosat; on fumige avec des aromates. On prescrit de manger des choux, et d'en avaler le bouillon.

100. Lorsque la matrice agit sur les jambes et sur les pieds, vous le reconnaîtrez à ce que les gros orteils se retiennent sous leurs ongles. Il y a des douleurs aux jambes et aux petits doigts des pieds. Il faut, dans cet état, beaucoup de lotions d'eau chaude, faire les fumigations qui paraîtront les plus convenables, y employer des drogues dont l'odeur soit fétide, et prescrire des onctions avec l'huile rosat.

101. Lorsque la femme, à raison des douleurs de la matrice, perd l'appétit, qu'elle a la fièvre avec des froids, on fait avaler un mélange d'environ trois onces de pavot blanc, égale quantité de semences d'ortie et quinze onces de rapure de fromage de chèvre, le tout mêlé et bouilli dans du vin vieux.

102. (De quelques maux à la suite des couches.) Quand la diarrhée prend à la suite des couches, que les aliments ne séjournent pas dans le ventre, il faut mêler ensemble le dedans d'une grenade avec des raisins secs et de la présure qu'on trouve dans l'estomac des chevreaux; broyer le tout dans du vin rouge; y ajouter de la râpure de fromage de chèvre; le saupoudrer ensuite de farine, et faire avaler cette boisson.

maxime quiescere, minimeque moveri oportet, lectumque ad pedes altiore sternere, et iisdem, quibus supra, uti, acerbis perfundere, suffitum ex graveolentibus subter adhibere, naribus vero ex odoratis. Et malum punicum, in medio per umbilicum perforatum, et picem, quæ maxime conveniat, in vino tepefactam, neque admodum expressam, quam penitissime in subditio apponito. Cum vero aliquid subter apposueris, fascia lata exceptum, ex lumbis, ne elabatur, religato, sed ut intus maneat, et quod convenit, efficiat, et peplum, cum caseo et polenta, propinato, velut in uteri ad latus prolapsu scriptum est. Ex potionibus, expertus, quam maxime suscipiat, bibendam exhibeto. Cibis vero quam mollissimis utatur, et quam maxime cum viro dormiat.

Si uteri plus solitio hiarint, menses tum copiosiores, tum deteriores, et humidiores, et per longius tempus eunt, neque genitura eam attingit, neque intus manet, sed contra foras effunditur, et si digito immisso uterorum os contractaris, dehiscens deprehendes, et imbecillitas propter menses eamprehendit, febrisque et rigor, dolor imum ventrem, laterum inanitates, et lumbos detinet. Hæc autem ei quidem præcipue contingunt, si quid in ea corruptum computruerit, et effusum fuerit, accidit etiam ex partu, et aliis alio modo. Cum igitur ita habuerit, medicamentum, ex quo sursum purgetur, propinare oportet, et cum dolor detinuerit, tepefactoria admovere, et calida lavare, intermissaque aliquo tempore ex infuso colluere, velut in superiore scriptum est, et potiones, quas maxime suscipiat, exhibere, ac in suffitu, quæ siccant, apponere, polypos etiam, et mercurialem ea edat.

Si uteri leves et lubrici exstiterint, et menses copiosiores, et deteriores, humidiores et crebriores contingunt, genitura intus non manet, sed contra extra fertur, sique digitum ad contractandum immiseris, os leve deprehendes, imbecillitas eam propter menses, et febris, et rigor invadunt, et dolor ad imum ventrem, lumbos et lateris inanitates, præcipue quidem, si quid in ea corruptum computruerit, et ex partu, aliaque ex causa. Cum sic habuerit, ubi dolor detinuerit, curare oportet, velut in superiore scriptum est.

Si uteri ad ventrem vergant, dolor

103. Lorsque la femme vomit du sang à la suite des couches, un vaisseau du foie s'est déchiré; les douleurs se font sentir aux entrailles et au cœur avec des tiraillements. Il faut ordonner des bains de beaucoup d'eau chaude, faire les fomentations les plus appropriées, prescrire le lait d'ânesse pendant cinq jours, puis celui d'une vache noire, que la malade prendra pendant quarante jours, le matin à jeun. Le soir elle usera de sésame broyé. Cet état est dangereux.

104. Lorsque la femme n'a point accouché depuis long-temps, et que les règles se retardent au troisième ou quatrième mois, l'on mettra un pessaire fait avec de l'alun en poudre, incorporé avec de la laine et du baume; on le laissera pendant trois jours, au bout desquels on y en substituera un autre, fait avec de la râpure de fiel de bœuf, de l'huile et du linge usé, qu'on laissera pendant le même temps; après quoi, la femme habitera avec son mari. On fait aussi macérer, pendant une nuit, environ une dragme de lin bien pilé avec sa paille, dans de bon vin blanc du plus doux; puis on coule le vin; on le fait chauffer dans un petit pot et on en imbibe de la laine très-douce, dont on forme un pessaire. On abandonne ce qu'il y a de plus grossier dans la laine.

105. (Pour purger la matrice en général.) Quand vous voulez purger la matrice, il faut commencer par faire des fumigations avec de l'orge imbibé d'huile, qu'on met sur des charbons. Le lendemain, on a de la viande de mouton macérée pendant une nuit au serein, dans environ dix livres de décoction d'orge: on la met ensuite bouillir, pour la faire manger quand elle sera bien cuite, et en faire avaler le bouillon. Le jour suivant, on forme avec de l'encens et du pouliot en poudre très-fine, du miel et de la laine, un pessaire qu'on met en place et qu'on laisse pendant trois jours.

106. (L'auteur revient sur sa matière, comme ci-dessus au n° 23, et autres suivants.) Lorsque la matrice se porte vers l'anus, de manière qu'elle empêche les excréments de sortir, la femme a des douleurs aux lombes, au bas-ventre, aux flancs. Il faut alors faire prendre des bains d'eau chaude, fumer les lombes avec des odeurs fétides, mettre des pessaires de tout ce qui est propre à purger la matrice et à l'exciter, prescrire eu même temps des boissons appropriées.

107. Si l'orifice de l'utérus est enflammé ou ulcéré; on met un pessaire composé avec de la myrrhe, de l'encens, du poil de dessous le ventre du lièvre: on calcine le tout qu'on met en poudre, et on l'incorpore avec de la graisse d'oie,

acutus et vehemens coxendicem, lumbos, ac lateris inanitates detinet, crasque claudicat. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans potui exhibendum, postridie vero suffitus admovendus. Hordei chœnicæ duas, oleæ folia tenuiter concisa, gallam contusam et cribratam, hyoscyami tertiam chœnicis partem, hæc mixta, et oleo ad dimidiam heminam in olla subacta, per dies quatuor ter die ad suffitum adhibeto. Lac bubulum, noctu mel et aquam bibat, et calida lavet.

Si uteri ad caput vertant, istud erit indicio. Nasi venas et sub oculis dolere existimat. Hanc multa calida lavare oportet, et lauro et myrto in aqua decocto caput etiam lavare, et unguento rosaceo illinere, ad suffitum odorata adhibeantur, et brassicam ea comedat, succumque insuper sorbeat.

Si ad crura et pedes vertantur, inde cognosces. Pedum pollices sub unguibus convelluntur, et crura ac femora dolor detinet. Cum sic habuerit, eam calida multa lavare oportet. Fomentum, quod maxime suscipiet, admove, graveolentia ad suffitum adhibere, ac unguento rosaceo illinere.

Si mulierem ex uteri dolore cibi fastidium, febris, et rigor prehendant, pepli albi quintam dimidiæ chœnicis partem, seminis urticæ parem portionem, et casei caprini derasi chœnicis dimidium, hæc vino veteri simul emollita, deinde cocla, sorbenda dato.

CAPUT III. — Alia remedia ad diversos uteri morbos, ad conceptionem promovendam et impediendam; abortiva; varia absque ordine.

Si ex partu fluxus prehendant, cibique in ventre minime maneant, uvæ passæ nigræ, et mali punici dulcis interiora trita, et hædi coagulum, vino nigro macerato, et utitor, et caseo caprino deraso, triticique polenta torrefacta injecta, et probe temperata, potui exhibeto.

Si ex partu sanguinem vomitione rejiciat, hepatis fistula perforata est, dolor ad intestina et cor procedit, et convellitur. Hanc calida copiosa lavare oportet, et ex tepefactoriis, quod maxime suscipiet, admove, et lac asinum ad dies quinque potui exhibere, post hæc vero lac vaccæ nigræ jejuna ad dies quadra-

de la cire blanche et de la laine la plus douce.

108. Lorsque la femme ne peut rendre l'arrière-faix, on commence par supprimer les aliments solides : on fait boire dix onces de vin tiède, dans lequel on a mis de la poudre de feuilles d'agnus-castus, et versé un peu d'huile.

109. Quand l'utérus est enflammé, ayez des feuilles de sureau des plus tendres; faites les bouillir avec de la grosse farine de froment de l'année, dans du vin, et faites boire tiède.

110. Lorsque la matrice a des mouvements, pilez du lierre bien sec; faites-en une petite poupée, et employez ce pessaire sans y ajouter rien de gras. On prescrit pour boisson l'infusion de blé vert, de pavot torréfié, de sauge, de cyprès, d'anis. On pile tout ensemble : on le fait tremper dans du vin avec des pailles d'orge. On en donne deux fois le jour, cinq onces chaque fois.

111. Lorsque les règles ne viennent point à leur époque, on broyera ensemble des feuilles de choux avec de la rue; on y joindra environ une livre de pailles d'orge, macérées pendant la nuit au serein, pour qu'elles soient bien molles. On les agitera le lendemain matin dans l'eau, avec les feuilles de choux et de rue, pour faire environ dix onces de boisson; on répandra de l'huile par-dessus; on agitera de nouveau le liquide, et on le fera boire; puis on fera manger un poulpe chauffé dans le vin, et l'on fera boire le vin. On peut aussi donner, si l'on veut, des poisons bouillis, dont le parfum est le plus agréable, et faire avaler le bouillon.

112. Quand il y a des excoriations aux parties naturelles, on fait des lotions avec du myrte bouilli dans du vin; puis on a une grenade douce, dont on fait bouillir l'intérieur dans du vin, avec de la myrrhe et de la résine. On y trempe un linge qu'on applique à l'endroit du mal.

113. Si la femme a de la difficulté d'uriner, on coupe le bout d'une calebasse; on en creuse le ventre, on la met sur des charbons, sur lesquels on jette de la myrrhe. La femme introduit le cou de la calebasse dans ses parties, le plus près qu'il est possible, pour diriger la fumigation. On ordonne, de plus, des diurétiques en boisson, qui doivent être pris à jeun.

114. Lorsque la matrice, en se portant vers le cœur, donne des suffocations qui ne discontinuent point, faites user, le matin à jeun, d'une potion composée avec dix onces de graine de porreau et de pouliot pillées, trente onces d'eau, dix de vinaigre, environ trois onces de miel, le tout battu ensemble et tiédi.

ginta propinare, sub vesperum autem sesamum tritum. Hic vero morbus cum periculo conjunctus est.

Cum mulier ex longo intervallo non conceperit, mensesque apparuerint, tertio vel quarto die alumen tenuiter tritum, unguento subactum, lana exceptum, subter apponito, et tribus diebus positum ea teneat. Tertio die fel bubulum derasum, et linteo impositum, ubi ramentum oleo madefeceris ac subegeris, in subditio apponito, et tribus diebus ea detineat, altero vero die virum adeat.

Lini scissi cum calamis fere pugillum, tenuiter tusum, per noctem vino albo suavissimo maceratum, postea excolatum, in ollula tepefacito, in eo lanam quam mollissimam intingito, et partim subter apponito, partimque detrahit.

Si uteros purgare voles, primum quidem ex hordeo, oleo madefacto, prunis imposito, suffitum adhibere oportet, postero vero die carnem ovillum decoquere, in hordei decocto per noctem sub dio expositam. Hordei decoctum congi mensuram esse oportet, valdeque decoquere. Cum decocta fuerint, exacte tepida edat, et jusculum insuper sorbeat. Postero vero die thus et pulegium leviter tritum, melle subactum, vellere exceptum, tri-duo subter apponito.

Quod si ad sedem vergant, et alvi excrementa sedere prohibeant, dolores lumbos, imum ventrem, et ilia detinent. Cum sic habuerit, eam calida lavare oportet, ad lumbos fomentum admovere, ex graveolentibus suffitum adhibere, quæ uteros purgant, et pellant, in subditio apponere, et quod maxime admiserit, potui exhibere.

Si os ulceratum aut inflammatione tentatum fuerit, myrrham, adipem anserinum, ceram albam, et thus, cum leporis pilis, qui sub ventre sunt, mixta, et trita, in vellere mollissimo subdito.

Si secundæ devolvi nequeant, confestim quidem cibo abstinendum. Viticis autem folia tenuiter trita, ex vino et melle, oleo affuso tepefacta, heminæ mensura potui exhibeto.

Si uteri inflammatione laboraverint, sambuci foliis quam tenerrimis, in tritici sitanii farina crassiore decoctis, summe tepidum sorbendum dato.

Si uteri transmoti fuerint, bordeum quam siccissimum, tenuissime tritum, linteo illigatum admoveto, et pingue

115. Quand la femme a des froïds, à la suite des couches ou d'un avortement, donnez une potion composée avec des bayes de genièvre et de la sauge, broyées ensemble, délayées dans dix onces de vinaigre blanc, à quoi on ajoute un verre de vin blanc, coupé avec de l'eau. On agite bien le mélange, puis on le laisse poser. On coule le lendemain matin, et on fait boire tiède.

116. Lorsque la matrice est gonflée de vents; qu'il y en a dans le ventre; et qu'ils causent des douleurs, on fait avaler le mélange suivant. Faites macérer, pendant une nuit, de la sauge et du cyprès. Le lendemain matin, coulez l'infusion; recevez-la dans un pot où vous mettez de la farine de froment et un verre de vinaigre blanc; ajoutez-y un verre de suc de sylphium; faites bouillir le tout, et le donnez ainsi, sans autre addition, après qu'il sera refroidi.

(117) Lorsqu'il émane des parties naturelles une odeur fétide, qu'il s'y engendre des carnosités qui causent des douleurs, on les apaisera au moyen d'une infusion de semences d'ache, que la malade boira le matin à jeun. La mauvaise odeur cédera à l'usage des semences d'anis, données de même; quant aux carnosités, il faut les emporter en incisant.

118. Quand il y a des ulcères aux parties de la femme, avec des irritations, on délayera dans du vin vieux des feuilles bien pilées de laurier, de lierre, de ronce et de grenadier doux; puis on aura de la chair de bœuf fraîche, qu'on étendra sur ces feuilles. On applique ce cataplasme sur les parties, pour l'y laisser durant la nuit. Le lendemain matin, en le retirant, on fait des lotions avec une décoction de myrrhe dans du vin.

119. Si la femme ne devient point grosse, parce qu'elle n'a point ses mois dans l'ordre naturel, soit à cause d'une membrane qui bouche le passage, soit pour quelque autre obstacle que vous reconnaîtrez en y portant le doigt, il faut faire un pessaire avec de la résine, de la fleur d'airain et du miel, que vous enveloppez d'un linge, et l'introduirez le plus avant qu'il sera possible, après y avoir attaché un fil au bout pour le retirer. Quand on le retirera, on fera des lotions avec une décoction de vin et de résine.

120. Lorsque la femme a des oppressions; on pile ensemble du soufre gros comme une fève, autant de graines de cresson et de cumin d'Éthiopie; on délaye le tout dans du vin, qu'on fait boire à jeun. Elle doit se priver d'une partie d'aliments, et ne pas manger souvent.

121. Si la femme, après les couches,

aliud nihil adhibeto. Potui autem exhibeto triticum tenerem non tostum, peplum assatum, salviam, cyperum, et anisum. Hæc tenuiter trita, vino macerata, cum hordei repurgamentis bis die exhibeto, utraque vice dimidiæ heminæ mensura.

Si menses præstituto tempore non eant, brassicæ folia, et rutam, tenuiter trita, deinde hordei paleas chœnicis mensura maceratas, quoad emollitæ fuerint, per noctem sub dio exponito. Mane vero in heminæ mensura brassicam et rutam macerato, oleo affuso et permixto potui exhibeto, deinde polypum in vino albo suffocatum comedendum, et vinum ebibendum dato. Quod si voles pisces odoratissimos coclos comedendos et jus sorbendum exhibeto.

Si superficiariæ igneæ caliditatis ulcerationes in pudendis fuerint, myrti bacis, in vino decoctis, pudenda collue. Deinde mali punici dulcis putamina, vino decocta, myrrha et resina simul admixta, vino macerata, linteam imbutum subter apponito.

Si stranguria invaserit, cucurbitam, ore et fundo dissecto, prunis subditis circumpositam, myrrha in ignem inspersa, et muliere super cucurbitam collocata, cucurbitæ summum in pudendum quam penitissime immittito, ut plurimus vapor ad pudenda deferatur, et potiones urinam cientes jejunæ exhibeto.

Quod si ad cor prorumpentes uteri strangulatum inferant, neque decedant, porri et pulegii semen, tribus aquæ cyathis maceratum, aceti albi cyatho addito, et mellis tertia cyathi parte, tepidum jejunæ sorbendum dato.

Si ex partu aut abortione rigor invadat, juniperi fructum, et salviam, simul trita, aceti albi cyatho macerata, affuso vini albi temperati poculo, involuta, et residere permixta, mane vero colata et tepida bibenda dato.

Si uteri flatu distenti fuerint, et flatus in inferiore ventre gignatur, dolorque fuerit, salviam et cyperum tusa per noctem macerato, mane percolatum, purum in ollam diffusum, triticea farina crassiore injecta, et aceti albi cyatho, laseris succo ad cyathi mensuram affuso, mixtum et crudius decoctum sorbendum dato.

Si in pudendis gravis odor, et colu-

devient enflée de vents, on lui fait manger du foie de brebis ou de chèvre, cuit sous la cendre; elle boira, pendant quatre jours, du vin vieux pur.

122. Quand la femme a des douleurs de reins, on lui fait prendre une potion avec l'anis et le cumin d'Ethiopie; on lui prescrit des bains d'eau chaude. La potion se donne chaude, au sortir du bain.

123. Quand les mois ne coulent point, on aura des écailles d'huître calcinées et mises en poudre très-fine. L'on incorporera de l'origan bouilli, avec de la graisse d'oie, pour en faire un pessaire bien uni, qu'on saupoudrera de la poudre d'écailles. On recouvrira le pessaire d'un linge doux, et on l'introduira tiède.

124. Lorsque l'orifice de l'utérus est fortement bouché, et qu'il n'y a point de règles, prenez de la coloquinte sauvage, des graines de sylphium, du cumin d'Ethiopie, du nitre, du sel thébaïque, de la graisse de rognon, de la farine, de la myrrhe et de la résine. Après que le tout aura bouilli ensemble, faites-en un amalgame, et vous en formerez un pessaire, qu'on mettra en place.

125. Lorsque l'utérus, se portant vers les entrailles, occasionne des étouffements, on fait boire du vin de cèdre tiède, avec du cumin d'Ethiopie, et l'on ordonne des bains.

126. Quand il y a suppression de règles, on fait un mélange de graisse d'oie, de nétope et de résine, avec de la laine, pour un pessaire que la femme introduit.

127. Lorsque les règles sont trop abondantes, on forme un pessaire avec le baume de Suze, de la laine et la langue d'une raie.

128. Lorsque la matrice se porte çà et là, on fera des fumigations avec une décoction d'orge et de ses pailles, dans du vin, où l'on ajoute de la corne de cerf.

129. Quand la femme ne peut rendre l'arrière-faix, on fait boire un mélange de vin et d'huile, où l'on a fait bouillir du fenouil et du miel.

130. Lorsqu'il n'y a point de règles, et qu'on veut les faire venir, on fait manger de la bouillie faite avec la grosse farine de froment et d'orge; on y met de l'huile par-dessus.

131. Quand la matrice est enflammée, on donne de la bouillie de grosse farine de froment, avec des feuilles de la plante nommée nombril de Vénus, et des poireaux.

132. Lorsque la matrice se porte çà et là, en causant des douleurs, on met un pessaire composé avec de la râpure d'olivier, et de laurier, et des brins de cy-

mella innata fuerit, dolorque detineat, dolorem quidem sedabit apii semen, ex vino jejuna exhibitum, gravem autem odorem anisum eodem modo datum. At columellam præcidere oportet.

Si ulcera in pudendis innascantur, et pruritus corripiat, olea, hederæ, rubi, et mali punici dulcis folia trita, vino veteri macerata, deinde carnem recentem foliis obductam in subditio apponito, et per noctem teneat. Ea vero mane exenta, myrto in vino decocto pudenda colluat.

Si genituram non recipiat, mensibus secundum naturam euntibus, membrana ori uteri prætenditur, quod etiam aliis ex causis contingit. Id autem cognosces, si digito ad attractandum immisso obicem attigeris. Hæc in medicamento subditio apponenda, resinam et æris florem melle subigito, et eo linteum conspurcatum quam penitissime subdito, filo in summo alligato, quod cum exsilierit, myrto in vino decocta, eo tepido colluatur.

Si mulierem anhelationes invadunt, sulphuris fabæ quantitatem, nasturtium pari portione, rutam et cuminum æthiopicum, hæc tenuiter trita, vino macerata, jejuna potui exhibelo. Cibis autem abstinendum, et non crebro edendum.

Si puerpera flatu distenta fuerit, ovillum, aut caprinum jecur cinere obrutum edendum dato, meracius ad dies quatuor et vinum vetus ea bibat.

Si lumbis doleat, anisum et cuminum æthiopicum bibat, calida lavet, et a balneo bibat.

Si menses non eunt, testam crassiorem ustam, et tenuiter tritam, et organum, aniseris pingui decoctum ac levigatum, testæ in linteo commixtum, tepidum subter apponito.

Si uteri conniveant, neque menses compareant, colocynthidem agrestem, silphii semen, cuminum æthiopicum, nitrum, salem thebaicum, adipem renalem, farinam, myrrham, omnia fervefacta, simul mixta, trita, in glandem formata, subter apponito.

Si uteri ad viscera versi strangularint, vinum cedrinum, et cuminum æthiopicum ea bibat, calida lavet, et a balneo bibat.

Si menses non eunt, aniseris adipem,

près, le tout détrempé dans l'eau et recouvert d'un linge.

133. Lorsque des douleurs à la matrice en occasionnent à la vessie, on écrase des porreaux dans de l'eau, qu'on fait boire à jeun. On prescrit en même temps des lotions tièdes.

134. Quand la matrice s'avance trop, on fait des lotions avec de l'eau tiède; et après des onctions avec l'huile et le vin, on la repousse vers le haut. On applique ensuite un bandage autour des lombes, pour soutenir un pessaire, et l'on fait des fumigations d'une odeur fétide.

135. Lorsque la femme ne peut uriner, on ordonne des bains d'eau chaude, des fumigations avec des brins de cyprès, et l'usage des diurétiques en boisson.

136. Quand il y a une perte blanche, on parfume avec des astringents; on prescrit un pessaire de crottes d'âne en poudre, incorporées avec de la laine.

137. Lorsqu'il y a des excoriations aux parties naturelles, on les frotte avec du suif de bœuf; on en fait aussi un pessaire; on lave avec une décoction de myrte dans du vin.

138. Quand la matrice est ulcérée, à la suite des couches, on met un pessaire composé avec des roses écrasées dans du vin, et du poil de lièvre; on fait aussi des lotions astringentes.

139. Lorsqu'il y a des douleurs à la matrice, on prend une tête d'ail, du nitre calciné et du cumin. On pile le tout ensemble; on y ajoute du miel: l'on en fait un pessaire. On fait des lotions avec la décoction des mêmes choses, et on en boit tiède.

140. S'il y a des rougeurs aux parties naturelles, on mêle ensemble du suif de bœuf, de la graisse d'oie, du baume de Suze, pour en faire des onctions. On lave avec de l'eau tiède. — Lorsque la matrice remonte et qu'elle cause des suffocations, on présente au nez la fumée de la mèche d'une lampe qu'on vient d'éteindre: puis l'on met un pessaire de myrrhe délayée dans du baume, qu'on incorpore avec de la laine. On fait boire de la résine, étendue dans de l'huile.

141. Si l'arrière-faix ne sort point, on met un pessaire fait avec de la conyse pilée et de la laine. On fait boire aussi du vin, dans lequel on a pilé de la même plante.

142. Lorsque la femme a des maux de tête, avec des douleurs au bas-ventre et aux lombes, c'est un signe que la bile est à la matrice. Il faut donc user alors d'un remède qui purge par haut et par bas, prescrire des bains d'eau chaude, mettre des suppositoires propres à pur-

netopum, resinam, simul mixta, vellere excepta, mulier subter apponat. Si vero plus, quam conveniat, prodeant, susinum et rajæ linguam in vellere subter apponat.

Si commoti uteri aliquam in partem procumbant, hordeum decorticatum tritum, cum paleis, in vinum coniectum, cum cornu cervino vino subactum, utero ad suffitum adhibeto.

Si secundis liberari nequeat, fœniculum ex vino, et oleo, et melle fervescitum potui exhibeto.

Si menses non compareant, eosque evellere voles, triticeam farinam, crassius molitam, et hordeum, oleo affuso, coquito, deinde comedendum dato.

Si uteri inflammatione laborarint, umbilici veneris folia, et porrum, cum triticea farina, crassius molita, oleo affuso, decocta, edenda dato.

Si uteri moti aliquam in partem probucuerint, doloremque exhibuerint, olea scabiem, lauri, et cupressi ramenta, aqua decocta, linteis excepta, subter apponito.

Si uterus doleat, dolorque ad vesicam pertingat, porri semen, ex aqua tritum, jejuna potui exhibeto; et tepefactoria admoveto.

Si uteri promineant, eos aqua tepida lotos, oleo et vino illitos, rursus intromittito, ex lumbis religato, et graveolentium suffitum adhibeto. Quod si ægra urinam reddere nequeat, post calidæ balneum et fotum, cupressi ramenta ad suffitum admoveto, et potiones urinam ducentes potui exhibeto.

Si fluor muliebris contingat, suffitum ex acerbis adhibito, stercus asininum derasum, in vellere ligatum, subter apponito. Sit autem stercus asininum siccum.

Si in pudendis ulcera exorta sint, adipem bubulum illinito, et apponito, et myrto ex vino decocta colluito.

Si ex partu os exulceratum fuerit, rosarum florem, tenuiter tritum, vino maceratum, ex leporinis pilis subter apponito, et acerbis colluito.

Si uterorum dolor detineat, allii caput integrum, nitrum tostum, cuminum, hæc leviter trita, melle subacta, subter apponito, calida lavet, et subcalidum bibat.

ger la bile, faire boire du vin, dans lequel auront infusé de l'anis et de la nielle.

143. Quand il y a des fleurs blanches, on étouffera des écrevisses dans du vin qu'on fera boire. On prescrit aussi les pessaires et les fumigations, qui ont la propriété de dessécher. On ordonne, pour le même état, de boire du vin où l'on a pilé un paquet de porreaux. On fait user de tout ce qui dessèche et qui resserre. *Item.* On pulvérise des crottes de mulet calcinées; on les tamise; on en met dans du vin, dont on fait boire. On se sert encore de la fiente d'autres animaux de la même manière. *Item.* Lorsque la perte est ancienne, on met en poudre de l'éponge calcinée: après l'avoir passée au tamis, on la jette dans de bon vin, dont on fait boire; sans négliger les pessaires et les lotions, qui ont la vertu de dessécher et de resserer.

144. Lorsque vous voudrez purger la matrice, prescrivez des pessaires faits avec du cumin, des porreaux, des figues, le tout pilé ensemble, en y ajoutant du miel, puis des bains d'eau chaude, et faites user de boissons appropriées tièdes.

145. Quand la femme a des douleurs à la matrice, on fait boire à jeun du vin blanc tiède, où l'on a fait infuser du pain de pourceau: et l'on ordonne des bains chauds.

146. Quand la femme perd le lait, on prescrit divers remèdes, pareils à ceux de ci-dessus; notamment des graines de fenouil infusées dans du vin; on y met aussi les racines qu'on racle, avec du beurre qu'on y fait bouillir: puis on fait boire le vin, après qu'il est refroidi. La décoction de la plante à feuilles (1) de carvi, et celle de macéron sont d'un très-bon usage. On ordonne, pour le même cas, de piler des porreaux dans de l'eau qu'on fait boire; on prescrit aussi d'user des bains chauds, de manger des choux bouillis avec des feuilles de cytise, et d'en avaler le bouillon. *Item.* On prescrit pareillement de boire de l'eau dans laquelle on a pilé des porreaux, de prendre des bains chauds, et de faire bouillir de la sauge avec des brins de cèdre et des bayes de genièvre dans de l'eau que l'on jette; on les met ensuite à infuser dans du vin, dont on fait boire: puis on répand de la farine sur le marc; on y met du bulbe (2) avec un peu d'huile, et on le fait manger. On interdit les amers, les acides, les choses sa-

(1) Carvi. *ἵππομαράθρον*. Est-ce l'hippomarathrum, Bot. franç.? le carvi folia. C.B.

(2) Voyez *infra* la note sur le n° 150.

Si pudenda superficiali ulcere laborant, adipem bubulum, butyrum, anserinum adipem, et susinum permisceto, his pudenda inungito, et aqua tepida colluito.

Si sursum prorumpentes uteri suffocent, funiculum lucernarium accensum extinctum ad nares admoveto, quo fumum attrahat, et myrrham unguento subactam, vellere exceptam, subter apponito, et resinam oleo dilutam bibendam dato.

Si secundæ non secedant, conyzam tritam, in vellere ad subditiolum exceptam, subter apponito, et in pila ex vino tritam potui exhibeto.

Si caput, venter imus et lumbi doleant, bilis uteros infestat. Huic igitur medicamentum, quod sursum et deorsum purgare potest, exhibere oportet, eamque calida lavare, et quæ bilem purgent, in subditiolum apponere. Anisum et melanthium vino maceratum bibendum præbeto.

Si fluor muliebris abortus fuerit, cancris fluvialibus ex vino suffocatis, vinum potui exhibeto, quæque siccant, ad suffitum et subditiolum apponito.

Ad idem. Porri pugillum, ex vino tritum, bibendum dato, siccis et acerbis ea utatur.

Ad idem. Muli stercus ustum, tenuiter tusum et cribratum, ex vino maceratum ea bibat, reliquis quoque ad eundem modum utatur.

Si fluor muliebris abortus jam diu tenuerit, spongiam ustam, tenuiter tritam, vino odore maceratam, propinato, et suffitu adhibito resiccato, quodque resringat, in subditiolum apponito.

Si uteros purgare voles, nitrum, cuminum, allium, ficus, hæc tenuiter trita, melle subacta subter apponito, calida lavet, et a balneo bibat.

Si uteri dolor vexet, cyclamini radicem ex vino albo jejuna propinato, calida lavet, et a balneo bibat.

Si lac extinctum fuerit, cætera quidem eodem modo curato, potui autem exhibeto fœniculi semen, et radices decorticas, simulque butyrum decoquito, cum vero decocta fuerint, refrigerata potui exhibeto. Optimum autem hippomarathrum et hippoeselinum simul cocta.

lées, toute espèce de légumes crus. Le cardamome, pris avec du vin, est bon, il purge le lait. L'on recommande les bains d'eau chaude, et de boire tiède.

147. Quand on veut que la femme conçoive, il faut la purger, et purger la matrice; de plus, lui faire manger de l'anis à jeun, buvant du vin pur par-dessus; la faire user d'un pessaire avec du nitre rouge, ou bien avec du cumin et de la résine dans un linge imbibé de miel. Quand il y aura un suintement aqueux, on mettra des pessaires noirs (1) qui ramollissent: ensuite elle s'approchera de son mari. *Item.* Pour le même cas, après avoir purgé la femme et la matrice, on met un pessaire fait avec de la charpie imbuë de miel et du suc de figuier, qu'on pousse aussi avant qu'il est possible, jusqu'à ce qu'on a ouvert l'orifice de l'utérus; puis un peu plus. Dès qu'il s'établira un suintement séreux, la femme, après s'être lavée avec du vin et de l'huile, s'approchera de son mari: elle boira auparavant d'une infusion de vin de cèdre avec du pouliot.

148. Médicament propre à faire rendre l'arrière-faix. Ayez du suc de concombre sauvage: autant qu'on en met pour une potion (2): répandez-le sur un gâteau, que vous appliquerez durant deux jours aux parties de la femme à jeun. Il faut, en même temps, faire boire une infusion de deux dragmes de staphisaigre dans de l'hydromel.

149. Remède d'épreuve. Faites bouillir une tête d'ail, faites-en un pessaire. Le lendemain du jour que vous l'aurez placé, retirez-le, et introduisez le doigt: si l'orifice de l'utérus le serre, la femme concevra: si l'on ne serre pas le doigt, il faut mettre de nouveau le pessaire. Autre remède pour le même objet. Faites un pessaire avec un peu de nétope et de la laine. Vous jugerez, à l'odeur qui se portera à la tête ou ne s'y portera point, si la femme doit concevoir ou non.

150. Pessaires. Ayez du fiel du poisson scorpeno, trempez-y de la laine, et faites-le sécher à l'ombre. *Item.* Pulvériser du pouliot sec, mêlez-y du miel, faites du

(1) Des pessaires noirs. Je ne me rappelle point que, parmi le grand nombre des pessaires dont il a été fait mention jusqu'ici, il ait été parlé de ceux-ci, qu'il faut supposer avoir été fort connus dans le temps que l'auteur écrivait ce traité.

(2) Le texte est ici fort embarrassant et vraisemblablement altéré. Il est fâcheux que nous ne puissions en induire quelle était la dose de l'élatérium pris intérieurement.

Ad idem valet porrum tritum, aqua maceratum, potui exhibitum, calida lavet, porrum, et brassicam, et simul decocta cytisi folia edat, succumque sorbeat.

Ad idem porrum tritum, aqua maceratum, bibendum dato, calida lavet, salvia decocta, et injectis cedri et juniperi baccis, succo diffuso, vinum affundat, bibat, ad reliqua injectam farinam, et bulbum, paucio oleo affuso, edat, acribus, acidis, salsis, et omnibus oleribus crudis absteineat. Nasturtium ex vino potum prodest, lac enim purgat, calida lavet, et a balneo bibat.

Si voles, ut mulier concipiat, ipsam et uteros purgato, deinde anethum jejuna comedendum dato, vinumque merum superbibendum, et nitrum rubrum, cuminum, resinam, melle subacta in linteo subter apponito, cumque aqua defluerit, pessos nigros, qui emolliant, in subditio apponito, et cum viro ea dormiat.

Si velis, ut mulier concipiat, ubi ipsam, uterosque purgaveris, linteum detritum quam tenuissimum, rescacatum, in pesso adhibeto, et melle subactum, in glandulas efformatum, fici succo imbutum, quoad os apertum fuerit, subter apponito, deinde magis intro pellito. Ubi autem aqua defluerit, et vino et oleo colluta fuerit, cum viro ea dormiat, cumque dormire volet, pulegium ex vino cedrino bibat.

Medicamentum fetum ex uteris ejiciens. Cucumeris agrestis succum, potionis quantitate in mazam efformatum, in subditio apponat, cum antea per duos dies jejunaverit. Uvæ taminæ agrestis pugillos duos, aqua mulsa maceratos, potui exhibeto.

Medicamentum, quo fecunditatem exploros. Allium, caput unicum habens, decoctum, ad uteros subter apponito, postero vero die, immisso ad contrectandum digito, consideret, et si quidem os deprehendat, bene se res habet; sin minus, rursus subter apponat.

Aliud ad explorandam fecunditatem. Netopum, parva quantitate vellere involutum, subter apponito, et videto, quemnam odorem os redoleat.

Medicamenta in subditio apposita. Scorpii marini fel, in vellere convolutum, et in umbra siccatum subdito.

mélange un pessaire avec de la laine. *Item*, calcinez des graines de concombre et des écailles d'huitre; incorporez-les avec du vin, du poil de lièvre, et de la laine pour en former des pessaires. *Item*, prenez de l'alun d'Egypte; incorporez-le avec de la laine, et faites un pessaire. *Item*, détrempez des cantharides dans du vin, trempez-y de la laine dont vous ferez un pessaire. *Item*, faites macérer de l'armoise dans du vin, et formez un pessaire. *Item*, écrasez de la graine de nielle dans du vin blanc; faites-en un pessaire avec de la laine. *Item*, pour une femme récemment accouchée. Ayez du baume rosat et de la cire, formez-en un pessaire avec de la laine. *Item*, trempez dans du vin le petit bulbe qui vient dans les blés (1), et faites-en un pessaire avec de la laine; *item*, prenez parties égales de galbanum et de nêtope, moitié moins de baume rosat; faites-en un pessaire avec de la laine; *item*, ayez de l'élatérium autant que pour deux prises en boisson; faites-en un pessaire avec de la laine; *item*, prenez du beurre et de l'alun, détrempez-les avec du miel, et faites-en un pessaire avec du linge usé; *item*, ayez du suc de scammonée et du suif en masse, ajoutez-y du vin, et faites-en un pessaire avec du linge usé. Quand la femme ne veut pas devenir grosse, elle boira du misy de la grosseur d'une fève, dans de l'eau, et elle ne fera point d'enfants d'un an.

151. Lorsque la femme veut reconnaître si elle est grosse ou non, elle frotera ses yeux avec de la terre glaise rouge: si le remède pénètre dans les yeux, elle est grosse; quand elle ne pénètre pas, elle ne l'est point.

152. Quand la femme nouvellement accouchée a des excoriations aux parties, on pilera des amandes avec de la moelle de bœuf lavée; on y mêlera de la farine, et l'on en fera des onctions. On fera aussi des lotions avec de l'eau de myrte.

153. Lorsqu'une fille a la pierre, on lui donnera pendant dix jours deux drachmes de racine d'Éthiopie, dans du vin vieux;

(1) La désignation de bulbe qui vient dans les blés pourrait-elle faire soupçonner que la plante dont il s'agit ici, et aux endroits notés ci-dessus, n° 2 et n° 146, et ailleurs, est un de nos *muscari arvensis*? ou bien le bulbe serait-il l'échalote, suivant le Livret de *re hortensii* de Charles Etienne. Le nombre des remèdes donnés par l'auteur pour emménagogues est si considérable, qu'on doit avoir moins de regrets de ne pouvoir se bien fixer sur plusieurs de ceux qu'il célèbre.

Pulegium siccum tenuiter tritum, melle subactum, in vellere subdito. Cucumeris semen, et testam ustam, vino subactam, cum pilis leporinis, in vellere subdito. Alumen ægyptium, lana involutas, subdito. Cantharides, vino maceratas, in vellere subdito. Artemisiã herbam, vino maceratam, subter apponito. Melanthium, ex vino albo tritum, in vellere apponito.

Recens enixæ unguentum rosaceum, et ceram, in vellere subter apponito. Bulbulum, in segetibus nascentem, tritum, vino subactum, in vellere apponito. Vini albi veteris fecem ustam, vino albo restinctam, et tritam, in vellere apponito. Galbanum, netopum, misy, unguento rosaceo excepta, in linteo subter apponito. Elaterium fere duarum potiorum quantitate, et favum, vino subactum, in linteo subdito. Butyrum, et alumen, melle, melle subacta, in linteo supponito. Scammonia succum, et adipem, cum maza permixtum, vino subactum, in linteo subter apponito.

Si mulier concipere nolit, misyos fabæ quantitate aqua maceratam, potui exhibeto, et per annum ea non concipiet.

Si periculum facere velis in muliere, prægnans sit, necne, terra erythraea, aut rubrica, oculos illine, sique medicamentum intro subierit, prægnans est; sin minus, minime.

Si puerperæ pudenda ulcere superficiali laborarint, amygdalis tenuiter tritis, et medulla bovis, aqua decocta, modica farina injecta, pudenda illine, et aqua, in qua myrti baccæ decoctæ fuerint, collue.

Si virgo calculo laborarint, radicis æthiopicæ folium ex vino vetere drachmæ pondere decem diebus exhibeto, deinde ex aqua percolatum diebus viginti, bisque die multa calida lavet.

Cataplasmata. Allium, portulacam, apium, loti et cedri ramenta, trita simul mixta, aqua mulsa macerata, ex cataplasmate imponito. Rubi folia, myrti folia, simul trita, aqua mulsa macerata, cum polenta subacta, in cataplasmate admoveto. Sambuci folia, myrti folia, terebinthi tenerrima germina, ad eundem modum ex cataplasmate imponito. Loti ramenta, mori folia trita, simul mixta, uvæ passæ aqua macerata, ex cataplasmate imponito.

puis, durant vingt jours, de l'eau qu'on coulera sur le résidu (1). On fera en même temps prendre, deux fois par jour, des bains d'eau chaude.

154. CATAPLASME. Prenez de l'ail, du pourpier, de l'ache, du lotier, des brins de cèdre : pilez le tout et le mêlez ensemble, y ajoutant du miel pour un cataplasme; *item*, ayez des feuilles de ronce et de myrte, que vous pilez, y ajoutant de l'hydromel et de la farine par-dessus, pour l'appliquer en cataplasme; *item*, ayez des feuilles de sureau, de celles de myrte, des boutons tendres de térébinthe; faites-en de même un cataplasme; *item*, prenez des brins de lotier et des feuilles de mûrier; faites-les macérer dans l'eau avec des raisins secs : faites-en un cataplasme.

155. FUMIGATIONS. Ayez du vieux suif dur de brebis ou de chèvre, que vous aurez laissé se dessécher; de l'orge torréfié et concassé : détrempez le tout avec un peu d'huile, pour faire des fumigations; *item*, prenez de la corne de cerf et des olives qui n'ont pas encore leur huile; pilez le tout grossièrement pour servir à des fumigations; *item*, ayez du coquelicot et des grains d'orge torréfiés et concassés; mêlez-y du miel, et faites-en des fumigations; *item*, mêlez ensemble de la grosse farine d'orge avec de la fiente de bœuf et de l'huile; faites-en des fumigations; *item*, prenez des brins de lotier, des feuilles de pavot, des brins de cyprès sec, mouillez le tout avec un peu de vin rouge âpre, pour faire des fumigations; *item*, ayez du galbanum, de la myrrhe, de la résine, versez-y un peu de baume; fumez; *item*, ayez de la corne de chèvre, des noix de galle, du suif de mouton et des fruits de cèdre : faites-en des fumigations; *item*, prenez de la terre attachée aux pieds d'un âne, et des crottes d'âne; écrasez-les ensemble en y versant du vin rouge, et fumez.

156. LOTIONS. Prenez des feuilles de myrte, de laurier et de lierre; faites-les bouillir dans l'eau, pour faire des lotions quand elle sera tiède; *item*, prenez des feuilles de pavot, de grenadier et de ronce, que vous faites bouillir dans de l'hydromel, pour faire des lotions; *item*, ayez des feuilles de sureau et de lentisque; faites-les bouillir dans l'eau, pour faire des lotions quand elle sera tiède; *item*, prenez des racines de fenouil coupées en morceaux; faites-les bouillir dans l'eau avec des choux et de l'huile, pour faire des lotions; *item*, ayez de l'œ-

(1) Qu'on coulera sur le résidu. Le texte est ici fort embarrassant.

Suffitus. Ovis aut capræ pingue, siccum ac tusum, et hordeum tostum, ac confractum, oleo subactum, ad suffitum adhibeto. Cervi cornu, et olivas, oleum nondum habentes, trita, simul mixta, ad suffitum adhibeto. Rhoen rubrum, et potentam tostam, oleo subactam, suffito. Potentam, stercus bubulum, et hordei paleas, hæc oleo subacta, suffitu adhibeto. Loti ramenta, rhois folia, et cupressi siccæ ramenta, vino nigro austero macerata, ad suffitum adhibeto. Galbanum, mannam, resinam, hæc unguento subacta suffito. Capræ cornu, gallam, suillum adipem, et cedrinam suffito. Terram, a pedibus asinorum derasam, et stercus asinum, vino nigro macerata, suffito.

Collutiones. Myrti folia, lauri, et hederæ, in aqua decoquito, tepido colluito. Rhois, masi punici, et rubi folia in aqua mulsa decoquito, colata colluito. Sambuci et lentisci foliis, aqua decoctis, et percolatis, summe tepido colluito. Fœniculi, et brassicæ radice tusa, in aqua decocta, affuso oleo, deinde excolata colluito. Oenanthen, cyperum, et uvæ passas in aqua mulsa, ubi decoxeris, colluito. Emolliente aliquo in aqua decocto, diffusa aqua, summe tepido colluito. Cupressi ramenta, et amaracum passo aqua temperato, ubi decoxeris, colluito. Serpillum, et violæ albæ radicem, cum in aqua mulsa decoxeris, colluito. Hypericum, lentiscum, cedri bacæ aqua decoquito, summe tepido colluito. Favum, butyrum, resinam et anseris adipem aqua, ubi decoxeris, colluito.

Fotus. Lolium tostum, et molitum, in passo meraciore decoquito, decoctum in linteo ligatum fotui adhibeto. Lentem tostam, detracto cortice, in farinam crassiorem redactam, et in grumos collectam, aqua decoctam, in linteo ligatum apponito. Orobum eodem modo apparatus in fotu admoveto, valet etiam salvia ad eundem modum apparatus. Salviam et hypericum in aqua decoquito, et hordei paleas, in decocto coctas, in linteo ad fomentum adhibeto. Loti et cupressi ramenta, uvæ passæ diluto decocta, ex linteo ligata, fotui adhibeto. Olæ, myrti, hederæ et lauri folia, aqua decocta, et in ipso diluto colato hordei paleas decoctas, deinde in linteo ligatas, fotui adhibeto. Cupressi, et cedri ramenta, ac hordei furfures, simul mixta, et uvæ passæ diluto subacta, in pastillum efformato,

nanthe, du cyprès, des raisins secs, que vous ferez bouillir dans de l'hydromel, pour servir à des lotions. — On emploie des émoulliens quelconques dans de l'eau tiède, pour des lotions.

157. On prend de la poudre de cyprès et de la marjolaine; on les fait bouillir dans du vin doux et de l'eau, pour des lotions; *item*, ayez du serpolet et de la racine de giroflier (leucium) que vous ferez bouillir dans de l'hydromel, pour des lotions; *item*, ayez du millepertuis, du lentisque et des fruits de cèdre; faites bouillir le tout dans l'eau, pour faire des lotions quand elle sera tiède; *item*, ayez des rayons de ruche à miel, du beurre, de la résine, de la graisse d'œie; faites bouillir le tout dans de l'eau, pour des lotions.

158. FOMENTATIONS. Ayez de l'ivraie torréfiée et mise en poudre; faites-la bouillir dans de l'oxycrat bien fort: après quoi vous la mettrez dans un linge, et l'appliquerez sur la partie à fomentier. *Item*, prenez des lentilles torréfiées dont vous ôterez la pellicule; réduisez-les en poudre grosse, et faites-les bouillir dans l'eau; puis enveloppez-les dans un linge usé, pour faire des fomentations. On emploie les orbes au même usage, de la même manière. *Item*, prenez de la sauge et du millepertuis, que vous ferez bouillir dans l'eau; vous y ajouterez des pailles d'orge, que vous ferez bien cuire: enveloppez le tout dans un linge, pour faire des fomentations. *Item*, prenez des brins de lotier et de cyprès; faites-les bouillir dans une infusion de raisins secs: mettez-les ensuite dans un linge, pour fomentier. *Item*, ayez de la poudre de cyprès et de cèdre, que vous mêlerez avec du son d'orge dans une infusion de raisins secs: faites-en un pain, que vous ferez cuire pour l'appliquer tout chaud enveloppé dans un linge, et faire la fomentation. *Item*, ayez des graines de giroflier (leucium), ou de ses racines; faites-les bouillir dans de l'eau, où vous ajouterez du son de froment: faites-en un pain que vous ferez cuire; vous l'envelopperez d'un linge et l'appliquerez sur la partie qui doit être fomentée. *Item*, on fait bouillir du serpolet dans l'eau; on y mêle du son de froment, pour en faire de même un pain, qui sert à fomentier. *Item*, on fait tremper des éponges dans l'eau chaude, et on fomente. On emploie pareillement de la laine, de vieux morceaux d'étoffe de laine, des vaisseaux d'écaille, de petites outres, où l'on met de l'eau pour fomentier.

159. Moyens pour purifier la matrice. Lorsque vous voulez rendre apte à la conception une femme qui ne peut de-

hunc assatum, calidum, in linteo ligatum, ad fotum admoveto. Violæ albæ semen, et radices aqua decoctas, ex qua tritici furfures subactos in pastillum redigito, calidum linteo involutum ad fotum adhibeto. Serpillum, in aqua decoctum, furfuribus triticeis in dilutum injectis, eodem modo fotui admoveto. Spongiis calidis admotis, lanis mollibus, pannis laneis, et vasis testaceis aqua infusa, utriculisque ad eundem modum, diluto infuso ad fotum utitor.

Medicamentum purgans. Si mulierem parere nequeuntem conceptui aptam reddere voles, ad menses animum intendere oportet, biliosane an pituitosa existat. Hoc sic prius cognoveris. Arenam tenuem, et siccam, soli exponito, cum menses jam fluant, in sole sanguinem effusum siccari sinito. Ac si biliosa fuerit, in arena siccatus sanguis pallidus redditur; sin pituitosa, velut mucus. Utrum igitur horum contingat, ventrem, sive per superiora, sive per inferiora purgatione indigere tibi visum fuerit, purgato, deinde paucis interjectis diebus, uteros.

Uteri fotus. Si duri fuerint uteri, neque mulier concipiat, vini quam suavissimi, pari aqua temperati, tria semicongia attica, radicum fœniculi et seminis quartam partem, unguentique rosacei dimidiam heminam. Hæc in ollam magnam novam vino affuso fundens, ollæ operculum perforato, et arundine imposita, fotum adhibeto, arundinem cum operculo tollito. Nisi enim cum operculo abstuleris, exuretur. Post adhibitum fotum scillam, veluti infra scriptum est, subter apponito, tamdiuque apponito, quoad os uteri molle et latum esse dicat. Quod si exulceratum fuerit, et pustulæ in purgatione exortæ fuerint, si quidem summa labra exulcerentur, anisum, et adipem anserinum, cum oleo rosaceo tritum, lana involutum, carnis bubulæ frustulum pedis pollice crassius, et longitudinis sex digitorum, medicamento illitum, lana convolutum, et medicamento lana excepto, ejus extremo, quod foras spectare debet, filo alligato, quod carnis est reliquum in uteros, qua parte ulcus est, immittito.

Menses purgantia. Si purgatio non decurrat, cucumeris agrestis interioriorem partem, trium obolorum pondere, artemisiæ herbæ, thuris obolum tritum, melle admixto lana involutum, ad os uteri per diem quinquies apponito.

Vitis pampinam viridem ex melle tri-

venir grosse, il faut porter votre attention sur les règles, et examiner si elle pèche par la bile ou par la pituite. Vous pourrez d'abord le reconnaître en la manière suivante. Ayez du sable fin, sur lequel la femme mettra un peu de sang de ses règles : vous l'exposerez au soleil pour l'y sécher. Lorsqu'elle est bilieuse, le sable imbu du sang prend une couleur jaune : lorsqu'elle est pituiteuse, on y remarque comme des glaires. Lequel des deux vices qui ait lieu, il faudra purger la femme par haut et par bas, suivant que vous le jugerez nécessaire : après quelques jours d'intervalle, vous purgerez la matrice.

160. Fumigations pour la matrice. Si l'utérus est durci, de manière que la femme ne peut concevoir, on aura environ sept livres d'eau et autant de vin, une certaine quantité de racine de fenouil, et environ le quart de graines de la même plante. On mettra le tout, avec cinq onces de baume rosat, dans un pot neuf dont le couvercle doit être percé. On y adapte un tube qui reçoit et dirige la vapeur de la fumigation aux parties. Si on se servait d'un pot dont le couvercle ne fût pas bien adapté, la femme risquerait de se brûler. Après les fumigations, vous introduirez le pessaire de scille, tel qu'il a été décrit ci-dessus (1). L'usage en doit être continué, jusqu'à ce qu'on trouve l'orifice de la matrice ramolli et élargi.

161. Quand les parties de la femme sont excoriées, et qu'il y a des phlyctènes sur les bords du vagin dans le temps des règles, il faut mêler ensemble de l'anis pulvérisé, de la graisse d'oie et de l'huile rosat avec un peu de laine; puis on a un morceau de chair de bœuf de la grosseur du premier orteil et long d'environ six doigts. On couvre ce morceau de viande du remède ci-dessus, incorporé avec de la laine; on y attache un fil au bout du côté le plus mince; on l'introduit dans la matrice, en poussant vers les endroits ulcérés.

162. Remèdes propres à procurer les règles. Lorsqu'il y a suppression des règles, on mêlera un scrupule et demi de l'intérieur de concombre sauvage, avec des feuilles d'armoïse, un scrupule d'encens en poudre, du miel et de la laine, pour en former un pessaire, qu'on placera cinq fois dans le jour près de l'orifice de l'utérus. On emploie au même usage un pessaire fait avec des feuilles de vigne vertes, pilées, et du miel qu'on incorpore avec de la laine. *Item*, on se sert du fruit de cyprès et de l'intérieur

(1) Voyez ci-dessus la fin du n. 69.

tum, lana involutum, ad eundem modum subter apponito.

Cupressi fructum, cucumeris agrestis interiorem partem, et thus ex eodem melle tritum, lana convolutum, ad eundem modum subter apponito.

Cupressi fructum, et thus ex eodem melle tritum, lana convolutum, subter apponito.

Abrotanum trium obolorum pondere ex melle tritum, lana convolutum, subdito.

Elaterii obolum, et myrrhæ tantumdem, ex melle tritum, lana involutum subdito.

Medicamentum purgans, ubi mulier non concipit. Tauri urinam ad très héminas collectam sumito, deinde artemisiam herbam, aut parthenium, aut adiantum, et laurum viridem, et cedri ramenta, tenuiter contusa omnia simul misceto. Deinde in effossa scrobe, et accensis carbonibus olla imposita, urinam tauri infundito, immissis iis, quæ in pila sunt, contusa. Postea circumposita sella, artemisiam herbam, aut hyssopum, aut origanum imponito; deinde mulierem collocatam, donec sudet, foveto. Ubi sudarit, balneo calido artemisia et lauro injecta lavet. Deinde subdititium medicamentum apponito, aut artemisiam, aut bulbulum, ex vino albo tritum, lana convolutum, in subditio ea apponat. Hæc per tres dies faciat, postea cum viro dormiat.

Subdititium medicamentum, ad conceptum faciens. Ex nitro et thure, cum melle, glandulam confectam subter apponito.

Subdititium purgans et emolliens. Caricam coquito, donec grana interiora deponat, id expressum, levissime tritum, in vellere cum unguento rosaceo subdito.

Aliud acrius. Brassicæ, rutæ, æqualibus utriusque portionibus tritis, ad eundem modum utitor.

Subdititium aliud, tum emolliens, tum purgans. Anseris medullam, aut bovis, aut cervi, fabæ quantitate, unguento rosaceo, et lacte muliebri terito, velut medicamentum emolliens teritur, deinde eo os uteri linito.

Aliud tepidum purgatorium. Anseris medullam, nucis quantitate, resinæ lentiscinæ, aut terebinthinæ tantumdem. His lento igne ex unguento rosaceo liquefactis, velut ceratum conficito, deinde eo tepido uteri os inungito, et peclinem perfundito.

de concombre sauvage pilés ensemble, avec de l'encens et du miel, le tout incorporé avec de la laine. *Item*, prenez du fruit de cyprès et de l'encens en poudre; ajoutez-y du miel, et formez un pessaire avec de la laine. *Item*, ayez de l'orone en poudre, environ un scrupule et demi; faites-en un pessaire avec du miel et de la laine. *Item*, ayez un scrupule d'êlatérium, autant de myrrhe: formez-en un pessaire avec du miel et de la laine.

163. Remède propre à rendre la femme apte à concevoir. On aura environ deux livres d'urine de taureau, et des feuilles d'armoise, ou de camomille, ou de capillaire, avec du laurier vert, et des brins de cèdre: on mettra l'urine dans un pot, sur des charbons; on y jettera les plantes après les avoir grossièrement pilées dans un mortier; on placera la femme sur une chaise, pour recevoir la vapeur, faisant en même temps des fomentations avec de l'armoise, ou de l'hysope, ou de l'origan. On la fumigera ainsi, jusqu'à ce qu'elle sue. Alors, on lui fera prendre un bain d'eau chaude; puis elle mettra un pessaire fait avec l'armoise ou le bulbe écrasés dans du vin blanc. Elle répètera la même chose pendant trois jours; après quoi elle s'approchera de son mari.

164. Pessaire pour rendre apte à concevoir. Ayez de l'encens et du nitre, formez-en un pessaire avec du miel. Pessaire émollient et mondifiant. Faites bouillir une figue jusqu'à ce qu'elle rende ses graines; alors, exprimez-la bien; incorporez-la avec de la laine, pour en former un pessaire, en y ajoutant du baume rosat.

165. Autre plus actif. Pilez ensemble du chou et de la rue, parties égales de chaque, pour le même usage que ci-dessus.

166. Autre remède pour la matrice, émollient et mondifiant. Ayez de la moelle d'oie, ou de bœuf, ou de cerf, de la grosseur d'une fève; broyez-la avec du baume rosat et du lait de femme, comme il le faut pour qu'il n'y ait rien de rude, et ôignez-en l'orifice de l'utérus.

167. Autre remède humectant et mondifiant. Ayez de la moelle d'oie, gros comme une noix, autant de résine de lentisque ou de térébenthine: délayez-les dans du baume rosat, sur un feu doux, pour en faire comme un cérat dont vous ôiendrez l'orifice de l'utérus et le pubis.

168. Remède qui attire les règles et qui les fixe. Ayez trois ou quatre graines de pivoine, noires ou rouges: pilez-les dans du vin, et faites boire. Quand vous

Purgationem deorsum detrahens et sistens. Pœoniæ grana nigra, aut rubra, tria vel quatuor, ex vino trita, potui præbeto. Quod si magis detrahere voles, pœoniæ grana nigra trita, ad eundem modum bibenda, exhibeto.

Aliud purgans et detrahens. Lauri bæccas viginti ad summum, et seselios acetabuli dimidium, tritum ex vino ea bibat.

Tauri fel, trium dimidiorum obolorum atticorum pondere, ex vino tritum, jejuniæ bibendum dato, et catapotia efformata exhibeto.

Farinam sitaniam, myrrhæ obolos tres, croci tantundem, castorei obolum, hæc trita cum unguento rosato in subditio apponito.

Aliud purgans. Urticæ semen et malvæ succum, cum anseris adipe tritum, subter apponito.

Si mulier non purgetur ex partu, farinæ pellenem, quantum tribus digitis apprehenditur, melle affuso decoctum, ventri ex cataplasmate imponito, et bibendum exhibeto.

Uteros aperiens, idem etiam purgans. Cantharides quinque, aceto albo affuso, terito, neque liquidum admodum facito, sed, ut pastillum effingi possit, ficus autem albæ pinguis, detractis granulis et pelle, duplum ad cantharides admisceto, tenuiter tritum, et lana tenui convolutum ea, subter apponit.

Purgans. Si ex partu minime purgata fuerit, trifolium ex vino potui exhibeto. Hoc etiam menses erumpere facit, et fetum ejicit.

Uteros purgans. Si, puero immortuo, sanguis remanserit, colocynthidem silvestrem tritam ex melle ea delingat, aut in subditio apponit.

Sanguinem purgans. Sanguinem ex uteris expelles, si violæ albæ semen tenuiter tritum, vino maceratum, bibendum exhibueris.

Sanguinem eodem modo ex uteris expellit. Rhois seminis, cum rubrum fuerit, ad grana triginta virida trita, et rosas caninas rubras, eo, quod rubrum est, selecto, potui ex vino exhibeto, cum sanguis eruperit.

Subditivum medicamentum purgans. Si menses non appareant, styracem et origanum tenuiter terito, et adipe anserino affuso commisceto, postea subter apponito. Subditivum purgans, quod uteros purgat et evacuat. Absinthii radicem, tenuiter tritam, melle admixto, cum oleo subter apponito.

voulez attirer plus fortement, vous employez les graines noires.

169. Autre remède mondifiant et attirant. Prenez vingt baies de laurier au plus, et environ une once de graines de séseli : pilez et mêlez dans du vin que vous ferez boire. *Item*, faites boire, dans du vin, dix-huit grains de fiel de bœuf : on le donne à jeun. On emploie en même temps des pessaires faits avec de la farine de froment de l'année, demi-drachme de myrrhe, autant de safran, douze grains de castor : on broie le tout, et on l'incorpore avec du baume rosat pour en former un pessaire. Autre remède mondifiant. Prenez des grains d'ortie et de mauve, que vous pilerez avec de la graisse d'oie, pour faire un pessaire.

170. Lorsque la femme n'a point de vidanges après ses couches, faites bouillir une grosse pincée de bonne farine, on y mêlant du miel : détrempez ensuite dans du vin, et faites boire.

171. Remède propre à ouvrir l'orifice de la matrice et à la purger. Pilez cinq cantharides, en y versant du vinaigre blanc, sans qu'elles en soient trop humectées, en sorte qu'on puisse en faire une pastille : ayez ensuite une figue grasse, dont vous ôterez les graines et la peau, et prenez de sa chair le double du volume des cantharides : vous incorporerez le tout ensemble avec de la laine, pour en former un pessaire emménagogue.

172. Lorsque la femme n'a point de lochies à la suite des couches, faites boire du trèfle infusé dans du vin. Cette boisson a la propriété de procurer les mois et de mettre l'embryon dehors. On pousse le sang hors de la matrice, en faisant boire du giroflier (leucoium) en poudre dans du vin. *Item*, en ayant trente graines rouges de pivoine, tandis qu'elles sont fraîches, avec des kynorrhodon rouges : l'on choisit les plus rouges, et on les écrase dans du vin, qu'on fait boire. Quand le sang se montre, on met un pessaire. Quand les règles ne se déclarent point, on pile du styrax et du pouliot ; on y mêle de la graisse d'oie, pour en former un pessaire.

173. Pessaire propre à procurer les règles et à vider la matrice. Ayez de la racine d'absinthe que vous monderez ; ajoutez-y du miel et de l'huile.

174. Pessaire propre à ouvrir l'orifice de l'utérus et à en évacuer les eaux. Ayez un morceau de scille long de six doigts, de la grosseur du petit doigt : amincissez-en un bout sur la longueur d'environ deux travers de doigt. On enveloppe le bout aminci de laine grasse ; on l'introduit vers la matrice, et on l'y laisse pendant vingt-quatre heures.

Subditiua medicamenta uteros purgantia , aperientia , et aquam ducentia. Scillæ frustum sex digitorum longitudine sumito, parvi vero digiti crassitudinem , cujus duos digitos circumradito, et levigato, reliquo lana sordida convoluto, ea parte, quæ derasa est, ad os uterorum apposita , per diem et noctem sinito. Quod ubi laverit et detraxerit, aqua odorata perluatur.

Purgans et emolliens, quod aquam et pituitam ducit, mensesque pallidos et subcruentos deturbat, nisi diuturni fuerint, et os emollit. Unguentum narcissinum, cuminum, quod editur, myrrham, thus, absinthium, cupressum, salem, oleum rosaceum, reliquorum quidem singulorum congium unum, narcissini vero partes quatuor, hæc omnia permixta, tenuissimo linteo excepta, in glandulam efformato, aut pennam tenui panno circumdatam, et deligatam, ac oleo albo ægyptio intinctam, subter apponito, et per totum diem sinito. Deinde, ubi laverit et detraxerit, aqua odorata perluatur.

175. Remède émollient qui mondifie, qui pousse les eaux et la pituite, et qui procure aux règles la couleur de sang quand elles sont pâles et que le mal n'est pas très-ancien. Ayez du baume de narcisse, du cumin dont nous mangeons, de la myrrhe, de l'encens, de l'absinthe, du cyprès, du sel, du baume rosat, de chacune de ces choses environ dix livres (1); mais deux livres et demie de baume de narcisse : mêlez le tout ensemble, et faites-en des pessaires. Ou bien, ayez une plume sur laquelle vous roulerez de la laine fine, que vous nouerez pour en faire un pessaire imbibé de baume blanc d'Égypte. La femme le gardera pendant un jour. Après l'avoir ôté, et avoir pris un bain, elle se lavera de quelque eau parfumée.

(1) Il y a peut-être ici quelque faute dans le texte, quoique Foës ne le remarque point, et qu'il ne nous ait pas transmis de variante sur cet endroit, qu'il a traduit sans y faire ni notes ni observations.

HIPPOCRATIS DE MORBIS MULIERUM LIBER I ET II.

TRAITÉ
DES MALADIES DES FEMMES.

PREFATIO.

Utrumque librum ejusdem auctoris esse, putes, et secundum prioris continuationem, quod voces eadem testantur in utroque libro repetitæ. Quamvis autem Erotianus eum inter scripta Hippocratis nominet (1), ab omnibus tamen, præcedente Galeno (2), Hippocrate indignus, et pro spurio habitus est. Ab eodem scriptore profectus esse videtur, qui librum IV de morbis, librum de genitura, de morbis virginum et de hel-leborismo confecit (3), eosque libros citat, in iisdemque, nec non et aliis spurriis vicissim liber muliebrum citatur. Cnidiorum sententias per multas continet (4), morborumque descriptiones fugitivo calamo exaratas, et medicamentorum farraginem nimis compositorum, et drasticorum. Major etiam, quam in aliis Hippocratis operibus, plantarium et fossilium numerus, iisque vires sæpe a recepta opinione diversissimæ tribuuntur.

Notha, quæ ad finem primi libri (cap. V) leguntur, Foesius ex membranis Vaticanis adposuit.

ARGUMENTUM LIBRI.

Fusissime mulierum morbi recensentur, qui pertinent ad menses suppressos, nimios, aut vitiosos, ad molam, abortum, partum difficilem, lochia suppressa, uteri inflammationem, sterilitatem.

Il paraît certain que l'auteur de ce Traité, le sixième de la section V^e dans Foës, est le même que celui du Traité que nous avons sous le titre de la Nature de l'enfant, auquel il renvoie plus d'une fois. Outre les autres défauts qu'on pourra remarquer dans celui-ci, entièrement conforme pour la doctrine à celui de la Nature de la femme, on y trouvera bien des répétitions ennuyeuses, et des distinctions sans fin des divers états malades de l'utérus, ou de son cou. Cette multiplication des maladies, qui, au fond, sont les mêmes, a fait regarder cet ouvrage, ainsi que le précédent, comme une production de l'école gnidienne. Je crois néanmoins qu'on y trouvera plusieurs numéros très-intéressants, et qu'on peut lire tout ce Traité, ainsi que le précédent, avec quelque fruit pour la pratique, en voyant que les anciens médecins faisaient dépendre la cure de la plupart des maux dont il y est question, de l'usage des remèdes externes, que la médecine de nos jours ne célèbre guère : je puis assurer en avoir vu souvent des effets qui ont paru presque miraculeux.

LIVRE I.

1. (*Que les femmes qui n'ont point eu d'enfants sont plus exposées à des maladies relatives aux règles que celles qui ont été grosses, et pourquoi.*) Je pense, à l'égard des maladies des femmes, que si elles n'ont jamais été grosses, les dérangements des règles sont plus ordinaires chez elles, et qu'ils sont plus dangereux que lorsqu'elles ont eu des enfants. Quand la femme a accouché, ses veines sont plus perméables au sang menstruel; la purgation des lochies y rend les cours du sang plus faciles. S'il se fait quelque fluxion dans les endroits du corps voisins des parties de la génération, les vaisseaux des viscères du bas-ventre et des mamelles se trouvent plus élargis : tout le corps est aussi plus développé. Mais pourquoi cela est-il ainsi? Je l'ai expliqué dans le Traité de la nature de l'enfant. Le corps, en se développant davantage, doit nécessairement faire que les veines acquièrent plus d'amplitude et d'étendue. La matrice doit, en effet, se développer pour contenir l'enfant qui y fait des efforts et qui y cause du travail. Cela étant ainsi, les

(1) L. c. (2) Comm. 3. in epid. Hippocr. 2. text. 95. (3) Not. Foesio in not. ad libr. 1. (4) Cfr. Græper, l. c. p. 177.

CAPUT I. — Cur mulieres crebrius laborant; quæ puerperia facile decurrant; cur steriles magis afficiantur; cur mulier calidior sit, quam vir; de uteri vitii; mensium varii affectus; quid in his agendum, quæ non concipiunt; partus retinendi curatio.

Ad hunc sane modum de mulierum morbis sentio.

Mulierem, quæ nunquam peperit, majore cum molestia, et celerius, ex mensibus profluentibus affici, quam quæ partum experta est. Ubi enim peperit, venulæ ei ad mensium descensum insunt ampliores. Amplas autem ipsis reddit puerperiorum effluxus, qui purgationis quoddam genus est. Qui cum vi prorumpit, vicinæ maxime corporis partes, tum ventris, tum mammarum affatim effundunt. Quin etiam corpus reliquum confertim vacuatur. Quod unde contingat, a nobis est commemoratum in pueri natura, cum partu in lucem editur. Corpore vero universim effuso, venas magis aperiri, et ad mensium profusionem ampliores fieri, necesse est, uterosque magis patere, nimirum puero per eos non sine vi et dolore egresso. Quibus ita constitutis, mulier, quæ puerperii purgamenta experta fuerit, cum minore labore purgationem menstruam sustinet.

Quod si mulieri, quæ jam peperit, affectio aliqua contingat, ita, ut procedentes menses probe repurgari nequeant, ea facilius, quam si nunquam peperisset, laborem ferat. Assuefacti enim sunt uteri, et corpus ad repletionem accommodatum, velut quæ uterum gestet, simulque magna est in corpore amplitudo. Amplior autem fit sanguinis via, ubi peperit, universim nimirum evacuato corpore, cumque corpus amplam capacitatem habeat, minorem sentit molestiam, nisi venæ supra modum impleantur, et nimio dolore afficiantur. At vero ei, quæ nunquam peperit, cum corpus ad repletionem minime assuefactum sit, et validius, solidius, et densius existat, cum puerperii purgamenta nondum experta sit, uterique osculum minime pateat, majore cum molestia menses prodeunt, pluresque affectiones incidunt, ut proinde menses intercludantur, ubi nunquam peperit. Atque ad hunc modum se

règles trouvent bien de la facilité à couler, lorsque la femme a déjà rendu des lochies à la suite des couches. Si donc celles qui ont eu des enfants éprouvent des obstacles à la menstruation, par quelque cause que ce soit, ils pourront être levés plus facilement que chez celles qui n'ont point eu d'enfants. La matrice des premières est déjà habituée aux évacuations; son corps est disposé à se débarrasser des réplétions de sang. Les vaisseaux même de tout le corps se sont agrandis; il y a après les couches plus d'espace pour le sang, le corps ayant acquis plus de développement. Il coule plus aisément dans les vaisseaux, à moins qu'ils ne se trouvent remplis outre mesure et engorgés: tandis qu'au contraire, lorsque la femme n'a point été grosse, les vaisseaux ne sont point accoutumés à la plénitude; ils résistent davantage; ils sont plus fermes, plus denses; ils n'ont point eu à subir les lochies: la matrice n'a point été élargie, les règles ne coulent donc point avec la même aisance. Elles occasionneront souvent des embarras; elles seront donc plus aisément interceptées chez les femmes qui n'ont point été grosses. Si l'on a mis dans l'eau, ou dans un endroit humide, pendant deux fois vingt-quatre heures, de la laine lavée et séchée, et aussi dans le même endroit une étoffe de laine lavée non moins desséchée que la laine qui n'a point passé par la main du tisserand, et de pareil poids, on trouvera que le poids de la laine sera beaucoup plus augmenté que celui de l'étoffe. On sait encore qu'il s'élève toujours plus de vapeurs de l'eau qui est dans un vase dont l'ouverture est plus large. Les laines molles et rares en prennent plus que les autres; les étoffes dont la laine est ferme ou serrée en reçoivent moins. De même, les vaisseaux qui sont plus rares chez la femme attirent la rosée du corps et du ventre plus promptement que ceux de l'homme, quand le corps de la femme se trouve avoir trop de sang; ses chairs plus délicates s'échauffent donc et lui causent des douleurs, à moins qu'elle ne s'en délivre; car le sang est une humeur chaude de sa nature. Telle est la raison pourquoi la femme se trouve avoir plus de chaleur que l'homme. Les pertes qu'elle fait en sang, lorsqu'elle en a trop, font qu'il excite moins de chaleur et qu'elle n'en éprouve pas de douleurs. Chez l'homme, dont les chairs sont plus fortes, il ne se fait point de même des amas provenant des parties supérieures du ventre, de manière qu'il en résulte des incommodités, s'il ne s'évacue chaque mois: le corps de l'homme étant plus vigoureux, le ventre

res habet, velut ante a nobis dictum est.

Mulierem rariore et molliore carne esse, quam virum, censeo. Atque cum id ita se habeat, mulieris corpus celerius et magis humorem ex ventre trahit, quam viri. Si quis enim aquæ in loco humido per duos dies et duas noctes lanas puras imponat, et vestimentum parum dense contextum, æquali cum lanis pondere, iis sublatis et appensis, longe graviores lanas, quam vestimentum comperiet. Quod cum fit, ab aqua, quæ in vase latioris est, semper sursum aliquid decedit, lanæque, cum raræ sint et molles, ejus, quod secedit, majorem partem excipiant. Vestimentum autem, quod plenum sit et confertim contextum, explebitur, neque multum ejus, quod decedit, excipiet. Ad hunc sane modum mulier, cum rarior sit, ampliores ex ventre in corpus humorem, et citius, quam vir, attrahet, cumque molli carne sit, ubi sanguine corpus expletum fuerit, nisi ab eo aliquid decedat, carnibus expletis et concalefactis, dolor oboritur. Calidiores enim sanguinem mulier habet, ideoque viro calidior est. Quod si plurimum ex eo, quod accedit, secedat, neque dolor, neque calor a sanguine oritur. Cum vero vir carnis sit solidioris, quam femina, neque superiore ventre ita sanguine supra modum impletur, ut nisi aliquid sanguinis singulis mensibus decedat, dolorem suboriri, necesse sit, trahitque, quantum sanguinis satis esse possit, ad nutritionem, cumque corpore non sit molli, neque nimium dolore affligitur, neque, ut mulier, ex plenitudine supra modum incalescit. Ad id autem multum viro confert, quod duriter se magis, quam femina exercet. Vehemens enim exercitatio non nihil humoris deducit.

Postquam igitur mulieri, quæ nunquam peperit, menses delitescunt, neque foras exitum invenire possunt, hic morbus oritur. Id autem contingit, si uterorum os conclusum, aut obtortum fuerit, aut pudendi pars aliqua inversa. Ex his enim si quid adsit, non ante menses exitum invenire poterunt, quam uteri ad pristinam sanitatem redierint. Hic vero morbus iis præcipue contingit, quæ angustos habent uteros, aut cervicem extra pendendum sitam. Horum enim alterum si adfuerit, neque mulier viri consuetu-

attire à lui tout ce dont il a besoin pour une abondante nourriture, et empêché ainsi qu'il ne s'excite de la chaleur provenant d'une pléthore d'humeurs, comme chez la femme. La grande raison en est la vie laborieuse de l'homme : car le travail et la fatigue dissipent une grande partie de la rosée dont se forme le sang.

2. (*Incommodités et maladies qui, n'ayant pas lieu chez l'homme, doivent affliger les femmes lorsqu'elles sont privées du secours de leurs règles.*) Lors donc qu'une femme qui n'est pas grosse d'enfant est privée de ses règles, le sang surabondant ne se procurant point d'issue, il en résulte un état maladif. Ce cas a lieu si l'orifice de l'utérus est bouché, ou s'il est contourné, ou s'il y a quelque déplacement dans les parties de la génération. Dans chacune de ces circonstances, le sang menstruel ne pourra point sortir. Il a lieu encore lorsque la matrice est rapetissée, ou que son cou avance trop dans le vagin : dans ces deux derniers cas, si une femme n'habite point avec son mari, et si le ventre tend à se décharger sur la matrice, de plus, que cette partie ainsi affectée ne peut recevoir, elle doit se contourner. Ne se trouvant pas autant humectée parce que la femme ne cohabite pas, ses vaisseaux ne s'élargissent point. Le ventre se trouvant moins rempli, la matrice y prend souvent de mauvaises situations. Ses vaisseaux n'augmentent pas d'étendue : elle se dessèche et s'amincit. Quelquefois elle se contourne. Son cou, qui entre dans le vagin, souffre aussi des distorsions. Ce sont autant de causes qui contribuent à serrer l'orifice de l'utérus dans la femme qui ne vit pas avec son mari. Lorsqu'après un espace de trois mois, la matrice se décharge par les règles de la pléthore accumulée, les accidents en sont supportables ; mais si elle ne se débarrasse point dans peu de temps, il survient des suffocations : quelquefois la fièvre s'y joint avec des frissons et des douleurs aux reins. Telles sont les suites des menstrues retenues plus de trois mois ; après le quatrième, les accidents que j'ai dit survenir après trois mois augmenteront encore, à moins que les règles ne paraissent. Ils se feront sentir surtout aux époques de la menstruation, après lesquelles toutes les incommodités se suspendent quelquefois entièrement ; mais il viendra ensuite des difficultés d'uriner ; le ventre se durcira ; il deviendra plus gros qu'auparavant ; il y aura des craquements de dents ; l'appétit se perdra, le sommeil aussi. Voilà ce qu'on verra après le quatrième mois. Si l'on soigne cet état convenablement, on

dine fruatur, venterque plus justo vacuetur, ex hac affectione uteri invertuntur. Neque enim uteri in se madescent, cum minime venerem experiantur, amplumque spatium habent, ut pervertantur, cum alvus plus, quam conveniat, vacua, sicca et levis existat. Iisque perversis interdum contingit, ut eorum osculum distorqueatur, cum cervix extra pudenda sita sit. Si enim ex veneris usu madescant uteri, et alvus minime vacuetur, non facile pervertuntur. Hæc igitur causa est, cur ipsi connivant, cum nimirum veneris usum mulier non experiatur. Intra vero trium mensium spatium, si ei decurrant menses ea, quæ prius inerant, eduxerint, perbellè quidem affecta erit; alioqui in has affectiones mulier incurret. In suffocationem subinde incidet, febrisque ac horror, et lumborum dolor sæpe invadent. Atque in has affectiones veniet, si intra trimestre spatium menses ei non prodierint. Intra vero quadrimestre spatium, nisi progressi menses prioribus viam fecerint, etiam tunc trimestres omnes afflictiones eam magis affligent, maximeque, quo tempore menses decurrere consueverunt, postea minus. Plerumque vero dolores expers videtur. Erunt etiam in quadrimestri spatio hæc indicia. Urinam copiosam et crassam subinde reddet, ei venter indurescet, majorque erit, quam antea, dentium stridor aderit, ciborum fastidium et insomnia. Atque ista mulieri contingent, si intra quadrimestre spatium menses non decurrant, curata vero etiam ex his convalescit. Ac intra quintum mensem, nisi ei copiosi menses descenderint, etiam vehementior dolor ingruit. Sexto vero mense jam incurabilis erit, et juxta quidem priora signa magis affligetur. Deinde vero ad hæc ista accedent: anxietate vexabitur, et subinde se ipsam jactabit, animo deficiet, pituitam vomitione rejiciet, vehemens eam sitis corripit, incenso nimirum ventre ab uteris sanguine redundantibus, ad contactum maximeque circa pubem dolebit, subindeque acute febricitabit, uteri frequenter murmur edent, agitato nimirum et permeante in eis sanguine, neque pro more venter dejiciet, neque vesica urinam percolabit. Cum mulieri uteri ad stomachum, qui nervosus est, irruerint, et in ventrem prociderint, spinæ et totius dorsi dolore ea vexatur, lingua ejus frenatur, eamque obscuram habet, et animo linquitur. Nonnullis etiam vox deficit, stomachus mordetur, bilis flava foras

en guérit le cinquième mois. Si les règles ne viennent point, tout le mal s'empire. Après le sixième, la cure est très-difficile; tous les symptômes se fortifient; la malade est dans un malaise continuel; elle se jette çà et là; elle perd courage; il y a des vomissements de pituite, avec beaucoup de soif. La femme sent un feu brûlant au ventre, parce que la matrice regorge de sang. En y touchant, on y cause des douleurs, surtout au pubis. La fièvre est souvent plus ou moins forte; des vents se remuent dans la matrice; le sang y court avec trouble; les selles ni les urines ne se rendent point en la manière naturelle.

5. (Continuation du même sujet. Diverses affections de la matrice causées par le défaut des règles.) Lorsque la matrice se jette vers l'estomac et qu'elle s'agite dans le ventre, la femme ressent des douleurs à l'épine et au dos; sa langue s'embarasse: elle a de la peine à parler distinctement. Il lui survient des faiblesses. Quelquefois elle perd entièrement la parole. Elle a des déchirures d'estomac; elle rend de la bile jaune. Sa respiration devient pénible. Elle ne sait comment se tenir; elle s'agite en tout sens. Elle a un feu dévorant. Si, dans ces déplacements de matrice, la vessie en tire un peu de sang du plus délié, l'urine sort rouge; tout le corps est en travail, mais surtout le cou, l'épine, les lombes, les aines. Dans cet état, le ventre s'élève, les pieds et les jambes deviennent fort enflés; la mort quelquefois s'ensuit. Telles sont les suites de la suppression des règles qui dure au-delà de six mois.

On voit aussi que des règles, pour avoir été supprimées pendant deux mois, se sont jetées sur le poumon, et y ont excité tous les maux d'une phthisie, auxquels il a été impossible de résister.

4. On voit encore que les menstrues, après avoir été retenues pendant deux ou trois mois dans la matrice, y causent des suppurations. Cela arrive surtout lorsqu'il y a un feu ardent. Les signes de cette suppuration sont de vives douleurs au pubis, avec de forts battements; en sorte que la femme ne peut y supporter le plus léger contact. Quand le mal doit tourner à bien, les règles se font jour; et il sort du sang avec du pus qui coule de mauvaise odeur, pendant sept ou huit ou neuf jours, depuis que le mal s'est montré en la manière dite ci-dessus. Après le rétablissement des règles, ce sera un grand bien qu'il ne survienne point d'ulcère. Lorsqu'il s'y en formera, il faudra du temps et des soins pour empêcher qu'il ne se fasse des fungus, et que l'ulcère ne prenne un mauvais caractère. La

prodit, spiritus offensans est, anxietate premitur, se ipsam jactat, et incenditur.

Postea vero, quum transmoti fuerint, et vesica tenuem ex uteris sanguinem trahet, tunc urina rubra effunditur, et reliquam quidem corpus dolore afficitur, potissimumque cervix, spina, lumbi et inguina. Cumque eodevenerit, tum venter attollitur, tum crura et tibiæ, ac pedes, plus æquo intumescunt, et mors instat. Et in ea hunc quidem habent exitum menses sex mensium spatio delitescentes. Quin etiam hæc accidunt. Nonnullis mulieribus, cum copiosi menses duorum mensium spatio in uteris existerint, ubi intercepti fuerint, ad pulmonem feruntur, eademque omnia his contingunt, quæ in tabe dicta sunt, neque inde superesse potest. Sed et ista contingunt. Sunt quibus menses purulenti evadunt, ubi duobus aut tribus mensibus moram fecerint, idque præcipue accidit, si a febre exusti fuerint. Purulentorum autem hæc sunt indicia. Dolores enim ad imum ventrem irruunt, et pulsationes vehementes, neque contactum ea sustinet. Quod si melius habitura sit, menses ei per pudendum erumpunt, pûsque et sanguis fertur, graveolens autem per septem, aut octo, aut novem dies fertur. Antea vero, quo supra dictum est, modo afficitur. Ubi autem repurgata fuerit, optimum quidem est, si nulla oboriantur ulcera. Quod si ulcera remaneant, majore opus erit curatione, ut ne ulcera nimio humore diffluant, et gravem odorem contrahant. Infecunda autem erit, etiamsi meliuscule habeat, si magna in uteris orta ulcera fuerint. Quod si ei per pudendum non prodeant, futurum est, ut menses in pus versi supra inguina per lateris mollitudinem sine tuberculo erumpant, perrupto nimirum hac parte pure, et per eam purulenta gravis odoris procedent. Quod cum accidit, minime superest mulier, et si supersit, perpetuo infecunda futura est.

Per hanc enim partem via facta in posterum ei menses foras prodeunt, cum hunc in locum uterorum osculum probuerit. Accidit id quoque: nonnullis, ubi bimestres, aut trimestres, aut diuturniores menses existerint, et ad lateris mollitudinem irruerint, minime purulentis mensibus, supra inguina velut

femme sera stérile, quoique l'abcès se soit ouvert, s'il s'est fait de grands ulcères dans la matrice. Lorsque l'abcès ne s'évacue point par les parties naturelles et que les règles occasionnent une suppuration, il se fait une tumeur qui s'ouvre au-dessus des aines, à un des hypocondres, d'où il découle un pus fétide. La femme ne survit point, ou bien, si elle guérit, elle sera stérile durant toute sa vie.

(Voie non naturelle par laquelle les règles se procurent quelquefois issue.) Elle aura dans les suites ses règles par cet endroit (1), l'orifice de l'utérus s'y étant déjeté.

5. Il arrive quelquefois que les règles, après avoir été supprimées deux ou trois mois ou plus long-temps, il survient aux aines une grosse tumeur qui est rouge, mais qui ne s'élève pas en pointe. Bien des médecins en ont fait l'ouverture, ignorant ce que c'était, et ils ont mis la femme en danger. Cette humeur provient de ce que les chairs, profitant de la grande quantité de sang qui va à la matrice, dont le cou appuie sur cet endroit, prennent plus de volume et s'élèvent. L'on voit ensuite que si le cou de la matrice reprend sa place, et que les règles coulent par les parties naturelles, la tumeur des aines s'affaisse. Elle se dégorge par l'utérus, qui s'évacue en la manière ordinaire. Lorsqu'au contraire le cou de la matrice ne revient pas en son lieu naturel, il se fait une suppuration aux aines, avec une ouverture qui donne ensuite issue aux menstrues, et les dangers sont alors les mêmes que ceux dont je viens de parler.

6. Les mois se tournent aussi en vomissement ou en diarrhée, comme je l'ai exposé dans le Traité des affections des filles (2), lorsque je rendais compte des symptômes et des maux qui leur arrivent. Il est plus rare de voir prendre cette tournure aux menstrues chez les femmes que chez les filles.

7. (Suppression des règles en général, et son traitement pour les femmes.) Toute les fois que les règles ne se montrent

(1) Événement notable dont l'auteur avait peut-être quelque observation, quoiqu'il ne le dise pas expressément, et qu'il se borne à le dire généralement comme un fait. Il sera question d'un pareil état au n. 7.

(2) J'ai remarqué, au commencement du Traité des affections des filles, que l'endroit dont il est ici question ne s'y trouve plus, ou du moins je n'ai pas su l'y voir.

tuberculum exoritur, sine vertice, magnum et rubrum. Quod plerique medici, quid esset ignorantes, dissecuerunt, eoque modo mulieres in periculum conjecerunt. Quod vero tuberculi speciem refert, hoc modo suboritur. Cum uterorum osculum ad lateris mollitudinem incubat, caro sanguinis fructum percipit, impletur, eoque oppleta in molem assurgit. Quandoque etiam, ubi uterorum osculum transmotum fuerit, eoque in pudendum converso, per pudendum menses prodierint, subsidet id, quod ad lateris mollitudinem in tumorem sublatum fuerat. In uteros enim transfundit, qui postea foras emittunt. Quod si os uterorum in pudendum non convertatur, circa lateris mollitudinem pus colligit, eaque parte mensibus via patet, et in eadem pericula mulieres incurrunt, quæ prius dicta sunt. Vertuntur etiam ad vomitum menses, et quibusdam ad sedem, quemadmodum a me in virginum morbis dictum est, et signa et labores eosdem habent, qui illic dicti sunt. Hanc autem viam minus in mulieribus, quam virginibus, menstrua affectant.

Cum menses in occulto lateant, dolor infimum ventrem infestabit, et pondus quoddam incumbere videtur, lumbi et laterum inanitates stupendum in modum dolent. Si vero menses nullo modo prodeunt, ex morbo crassi, lenti et glutinosi redduntur. Inprimis igitur venter sursum ac deorsum repurgandus, deinde uterus medicamento subditio, ex quo sanguis purgatur, et intermissis aliquot diebus bibendum aliquod medicamentum, ex quo sanguis prodeat. Bibat autem ea crethmum ex vino tædaceo. Quod si ne sic quidem ei profluant, continget, ut prægnans esse videatur, et in viri congressu doleat, ita, ut aliquid incumbere videatur, et pondus aliquod in ventre insit, venter prominat, et desiderii tentatur, perinde ac si uterum gestaret, oris ventriculi morsu afficitur, præcipueque post quinquagesimum diem, ventrem subinde dolor detinet circa umbilicum, et cervicem, et inguina, ac lumbos. Interdum etiam post duos aut tres menses exactos ei per pudendum menstrua confertim erumpunt, quique prodeunt, carunculas referre videntur, velut ex fetus corruptione, et nigri sunt.

Nonnullis vero ulcera quoque in uteris oriuntur, tumque diligenter animum ad

point à leur époque, la femme sent des douleurs au bas-ventre. Il lui semble qu'elle a un poids attaché aux lombes, dont elle est fort incommodée. Si les mois disparaissent entièrement, le sang de la menstruation, se trouvant dans un état non naturel, devient épais, visqueux et gluant. On commence alors par purger par haut et par bas. On fait ensuite des applications propres à nettoyer la matrice, en laissant des intervalles. On donne des boissons qui aient la vertu de faire couler le sang; par exemple, du vin dans lequel on a mis de la bacille et de la résine. Si, malgré l'usage de ces remèdes, les règles ne viennent point, on aura lieu de soupçonner que la femme est grosse, surtout lorsqu'elle souffre dans le commerce avec son mari, qu'elle sent un poids au bas-ventre, que la région de la matrice s'élève, que l'aiguillon de l'amour est plus ardent, comme il l'est chez les femmes grosses; qu'il y a en même temps des maux d'estomac, principalement encore si cet état subsiste depuis cinquante jours avec des malaises fréquents, tantôt au ventre, tantôt à l'ombilic, au cou, aux aines et aux reins. Il arrive quelquefois qu'après l'espace de trois mois, les règles viennent précipitamment, en abondance; qu'il sort des parties naturelles des caillots qui ressemblent à de la chair, comme dans une fausse couche, et du sang noir. Il s'ensuit quelquefois des ulcères à la matrice, qui demandent un grand soin. On voit des cas où la femme croit être grosse de six mois, ou d'un peu moins de temps. Le ventre est fort gros avec tous les autres symptômes de grossesse; puis, c'est un dépôt purulent qui se perce aux aines vers le cinquième ou le sixième mois, les règles se faisant une issue en cet endroit: il en résulte quelquefois un ulcère de la matrice aux aines, qui met la malade en danger de mort; ou bien, si elle en réchappe, elle reste stérile. D'autres fois les mois se procurent la sortie par la voie naturelle, mais pourris et purulents, qui occasionnent une plaie à l'utérus et qui mettent la femme en danger. Il faut traiter cet état avec grand soin, pour empêcher qu'il ne s'y fasse un ulcère invétéré. La stérilité en serait la suite, quand même on parviendrait à le guérir. Si les règles ne se procurent aucune issue après l'espace de six mois, la femme éprouvera tous les accidents qu'entraîne une suppression si considérable, sans grossesse; si elle est bien soignée, elle guérira. Mais si le mal est négligé, et qu'il se soutienne jusqu'au huitième mois, la mort en est souvent la suite.

8. Il arrive à bien des femmes que

curam intendere oportebit. Plerisque etiam contingit, ut se sexto mense, aut etiam paulo breviori tempore, uterum gestare existiment, venter prominere, reliquaque ei evenire videntur, quæ utero gerenti. Postea, quibusdam simul atque quintus aut sextus mensis advenerit, in pus versi menses eruperunt, eaque sibi viam fecerunt.

In quibusdam autem ulcera in uteris oriuntur, inferiore etiam inguinis parte, et de vita periclitantur, ac si evaserint, steriles erunt. Nonnullis vero per pudendum erumpunt, et purulenti ac putrefacti prodeunt, ab hisque ulcera in uteris excitantur, et periculum imminet, oportetque, ut ne inveterascant, diligentia curatione incumbere. Hæc autem etiamsi curata fuerit, sterilis manebit. Quod si menses superiore inguinis parte ei non erumpant, sex mensibus coerciti, universa illi contingent, quæ ei, quæ nunquam peperit, cum menses exitum invenire nequeant. Ac si quidem curata fuerit, convalescet; sin minus, ad octavum etiam mensem perdurans moritur. Multis vero contingit, si pituitosi menses diutius prodeant, ut pauciores sint, quam sanis. Sana autem evadit, si convenienti ordine curetur.

Quod si menses mulieri quidem prodeant, verum pauciores, quam conveniat, ferantur; uteri nimirum osculo paulum a pudendo deflectente, aut sensim ad ipsum incidente, adeo, ut prodeant quidem, ab ipsis autem transitus, quos pertranseunt, obturentur, ubi in uteros descenderint, moderati sane sensim foras ferantur, toto sanguine ad osculum incumbente. At postquam dies, quibus purgari assuevit, præterierint, sanguisque relictus in uteris coercitus fuerit, neque alii subeuntes menses conclusum sanguinem expulerint, verum paulatim semper gravant, primisque duobus aut tribus mensibus non admodum subeunt. At vero, ubi plures menses exstiterint, adhuc magis ea affligitur, neque, quamdiu sic affecta est, utero gestare potest, eamque febris lenta apprehendit, iis potissimum diebus, quibus purgari assueverat.

Ipsam autem intermedio tempore febricitare, et inhorrescere, et stomachi morsu laborare vero est simile, copiam

leurs règles sont pendant long-temps pituiteuses et en moindre quantité que dans l'état sain, et qu'elles recouvrent la parfaite santé si elles sont bien soignées.

9. Lorsque les femmes ont leurs règles, mais en moindre quantité qu'il ne faudroit, parce que l'orifice de l'utérus est un peu détourné du fond du vagin, ou qu'il se replie sur lui-même, en sorte que le sang menstruel n'est pas absolument retenu après s'être porté à la matrice, mais qu'il est gêné dans sa sortie, et qu'il ne peut couler qu'avec peine et peu à peu; si donc, après les jours destinés à la menstruation, il en reste dans la matrice, de sorte qu'elle ne s'en purge point au mois suivant, lorsqu'il en vient de nouveau, et que l'amas augmente ainsi pendant deux ou trois mois, la matrice ne s'évacuant jamais entièrement, le mal deviendra considérable après plusieurs mois; la femme ne pourra concevoir durant tout le temps qu'elle sera dans cet état; elle aura un peu de fièvre, surtout aux époques des mois. Dans les intervalles, elle éprouvera des frissons, des chaleurs, des maux de cœur. A mesure que le sang se ramassera en plus grande quantité, il y aura des douleurs en diverses parties du corps, surtout aux lombes, à l'épine, aux aines, aux articulations des pieds et des mains, là où se portera le sang séparé qui ne pourra point contenir dans la matrice. En ces endroits, il surviendra des enflures, avec des convulsions violentes dans différents membres. On verra enfin, tantôt l'un, tantôt l'autre, de tous les symptômes dont je viens de parler. Si l'on soigne cet état comme il convient, la femme en guérira; sinon, le mal se prolongeant jusqu'au septième mois, ou plus avant, il finira quelquefois par la mort; ou bien il se terminera par la perte de l'usage de quelque membre, par quelque paralysie, lorsqu'à la suite des frissons et du dégoût, le sang porté çà ou là se fixera sur quelque nerf. Celles qui ne cohabitent point avec un mari sont plus exposées à tomber dans l'état dont il est ici question. Il est de moindre durée et moins fâcheux pour les femmes qui sont des enfants. Les symptômes et leur issue sont à la fois les mêmes, quand le mal est négligé, soit que la femme n'ait jamais eu d'enfants, soit qu'elle ait déjà éprouvé le bénéfice des lochies. Il faut donc le soigner dès le commencement, à moins de quoi il s'ensuit bientôt une maladie grave.

10. (Quand les règles sont trop abondantes.) Lorsque les règles sont plus abondantes et plus fréquentes qu'il ne faut, soit que les chairs se trouvent d'un tissu naturel-

que in dies crescere. Subinde etiam corpus dolor occupat, præcipueque lumbos et spinam, et inguina, manuumque et pedum articulos. Neque hæc simul dolent, sed subinde alia atque alia pars, prout secretus sanguis, qui uteris continere nequit, aliquis in partem suo momento inclinavit, quæ se corporis parte firmiter, ea intumescet, et articulorum corporis vehemens oboritur convulsio, ex aliisque ante commemoratis indicibus aliud alias ei interdum apparet. Hæc si quidem convenienti modo curetur, convalescit; alioqui morbus in septimum mensem; aut etiam longius protractus lethalis evaserit, eamque aliquo articulo mutilaverit, aut aliquas partes ad motionem impotentes reddiderit, si sanguis præ rigore et cibi fastidio, quemcunque in locum irruperit, circa nervos concretionem habuerit. Hic vero morbus iis, quæ sine viro sunt, magis contingit.

At si hujusmodi morbi jam commemorati, aut de quibus dicitur, in mulierem jam partum expertam inciderint, longiores erunt minusque molesti. Eadem autem indicia iidemque exitus contingunt, tum ei, quæ nunquam peperit, tum ei, quæ puerperii purgamenta experta est, nisi curentur. Confestim vero curationem instituere oportet; alioqui statim se morbi produunt.

At vero si menses copiosiores, quam par sit, et crassiores prodeant, cum nimirum corpus natura latum, et uterorum os prope pudendum situm sit, ad hæc ea etiam frequenti viri consuetudine utatur, et liberaliter epuletur, semel omnino aliquando copiosi delati et cumulati prodeunt, uterorum os vi sua magis dilatant. Quod si ad hæc nulla accedat vasorum inanitio, sed rursus multa et conferta ferantur, quæ os amplum reddunt, cumque mulier nimirum liberaliter convivetur, venerem appetat, virique consuetudine perfruatur, corpus ad uterum facile confluat, confertaque deferrantur, decolor erit, quoad sic affecta fuerit. Et si postea morbus aut affectio aliqua incidat, qua corpus conficiatur, simili modo uteri pro consuetudine os amplum et corpus habent, corpusque ad eos facile transfluit. Posteaque febris detinet, ciborum fastidio et anxietate ea premitur, tenuis est et debilis, et lumborum ex mensium profluvio dolor aderit,

lement trop lâche, soit que l'orifice de l'utérus avance dans le vagin, et qu'à cela est joint un genre de vie où la cohabitation est fréquente et la bonne chère copieuse, en sorte que le sang, dès qu'il a commencé de couler, flue abondamment et sort avec impétuosité, à cause qu'il agit avec force sur l'orifice de l'utérus, dont les vaisseaux sont pleins et dilatés, tandis qu'en même temps les désirs de la cohabitation sont stimulés par la bonne chère, la trop grande évacuation, dans ce cas, fait perdre à la femme ses couleurs naturelles: durant qu'il persiste, elle reste pâle. Si alors il lui arrive quelque autre maladie, son corps se trouvant dans un état d'affaiblissement, et la matrice étant naturellement dilatée et perméable, le mal s'y portera facilement. Elle aura la fièvre pour peu de chose, elle perdra l'appétit, ses forces se dissiperont, elle deviendra maigre, elle éprouvera des douleurs des lombes à la suite des règles. Tous ces maux augmenteront avec la suite du temps, si elle n'est soignée; elle risque de n'être plus apte à la conception, même de mourir par un excès d'affaiblissement, surtout si elle tombe dans quelque autre maladie.

11. (*Époques de la menstruation auxquelles le sang coule plus abondamment et plus coloré. Quelle est la quantité ordinaire et la durée de l'écoulement.*) Le sang des règles est plus épais, et elles coulent davantage vers leur milieu qu'au commencement ou vers la fin. Le sang est moins rouge à ces deux termes. La quantité convenable chez une femme bien portante est d'environ vingt onces, pour la totalité, dans l'espace de deux ou trois jours. Une plus longue ou moindre durée annonce un état maladif ou la stérilité. Il faut néanmoins en ceci avoir égard à la constitution de la femme, s'informer si elle jouit habituellement d'une bonne santé ou non; car, lorsque les règles sont plus ou moins abondantes que la quantité marquée, et lorsqu'elles durent plus ou moins de temps qu'environ trois jours, on peut les regarder assez généralement comme dérangées, à moins que la femme ne soit malade d'ailleurs, ou qu'elle ne soit stérile. Le sang qui coule est rouge comme celui des victimes; il se coagule promptement quand la femme est en bonne santé. Celles en qui les mois durent naturellement au-delà de quatre jours, et qui les ont copieuses, sont maigres. Les enfants qu'elles portent le sont aussi: ils ont le tempérament faible. Celles dont les règles coulent moins de temps que trois jours, et qui en ont peu, ont de l'embonpoint avec de bonnes couleurs.

temporeque procedente nisi curatio adhibeatur, intermedio tempore omnia eam magis affligent, et periclitabitur, sterilem evadere, aut temporis longinquitate et morbo confectam, si quis alius morbus contingat, ex eo mori. Prodeunt autem menses crassiores et copiosiores in intermediis diebus, pauciores vero et tenuiores, cum incipiunt vel desinunt. In omni autem muliere, si sana sit, euntes menses moderata quantitate prodeunt, ad duarum atticarum heminarum mensuram, aut paulo plures, aut pauciores, idque ad biduum vel triduum. Longius autem tempus, aut brevius, morbum aut sterilitatem portendit.

Inspecto vero mulieris corpore considerare oportet, et conjectura ex superioribus facta percontari, num morbosa, necne, semper degat. Si enim paucioribus, aut pluribus solito diebus advenerint, aut parciore, aut copiosiores fuerint, morbosi sunt, nisi natura morbosa et sterilis ipsa sit. Quod si sic, et mulier ad meliorem permutetur valetudinem, satius est. Prodit autem sanguis, qualis e victima, citoque concrevit, modo mulier valeat. At quibus a natura inest, ut pluribus, quam quatuor diebus purgentur, et admodum copiosi menses ferantur, eæ tenues redduntur, carumque fetus tenues sunt, et languidi tabescunt. Quibus vero parciore, quam tribus diebus purgatio contingit, paucique menses prodeunt, eæ crassæ sunt, bene coloratæ, virilesque, neque partus meminerunt, et ne concipiunt ipsæ quidem.

At vero si repente suffocatio urgeat, hæc iis potissimum contingit, quæ viri consuetudine minime fruuntur, et senioribus potius, quam junioribus, cum earum uteri leviores existant. Id vero tum maxime contingit, ubi magna vasorum inanitio, aut solito vehementior labor accesserit. Vehementi labore resiccati uteri convertuntur, cum sint vacui et leves. Amplum enim locum, quo convertantur, nacti sunt, vacuo nimirum ventre. Conversi vero jecur appetunt, ei adhærescunt, et ad præcordia impetum faciunt. Vehementiore enim labore plus, quam par est, resiccati, ad humorem, qui sursum est, concurrunt ac feruntur. Jecur autem humidum est. Ubi autem hepar appetiverint, strangulatam afferunt, perspirationem, quæ circa ven-

Leur nature se rapproche de celle des hommes. Elles sont peu propres à faire des enfants; elles conçoivent difficilement.

12. (*Des suffocations provenant de ce que la matrice trop sèche se porte vers le foie.*) Lorsque les femmes sont sujettes à des suffocations subites, ce qui arrive surtout à celles qui ne cohabitent point, et dans un âge fait plus souvent que dans la jeunesse, la matrice est trop mince. Cet état a lieu si les vaisseaux de l'utérus sont vides, et lorsqu'il a essuyé des fatigues non ordinaires. La matrice desséchée par le travail se resserre, ses vaisseaux se vident; elle s'amincit. Le vide qui s'y fait donne lieu à son resserrement. Il se fait en même temps du vide dans le bas-ventre. La matrice se porte vers le foie, elle se comprime en remontant vers les hypochondres. Son dessèchement est cause qu'elle se porte vers où il y a des humeurs; or, le foie est très-humide. En se portant vers le foie, elle occasionne des suffocations; elle en prend du souffle et de celui du bas-ventre. Quelquefois, dès que la matrice commence à se porter vers le foie, la pituite se précipite de la tête vers les hypochondres, comme si la tête était fortement pressée; la fluxion d'humeurs qui vient de la tête fait que la matrice abandonne le foie et revient à sa place: la suffocation cesse aussitôt, parce que la matrice redescend après s'être abreuvée de l'humeur, qui la rend plus pesante: elle fait un grouillement en descendant. Quelquefois, après qu'elle est revenue en son lieu, le bas-ventre en devient plus humide qu'il n'était auparavant, l'humeur de la tête s'y portant en abondance. Durant que la matrice presse le foie et les hypochondres, la femme tourne le blanc des yeux vers le haut; elle devient froide et pâle; elle a des grincements de dents; la salive lui sort de la bouche; il semble qu'elle tombe dans un état épileptique. Si l'utérus porte pendant long-temps sur le foie et sur les hypochondres, la femme en est comme suffoquée. D'autres fois, lorsque l'utérus se trouve vide de sang et dans un état de souffrance, il se porte vers la vessie urinaire, contre laquelle elle presse son cou; d'où il résulte de la difficulté d'uriner, sans autre accident. Celui-ci, du reste, cède facilement à des remèdes convenables; il finit aussi de lui-même. On voit encore la matrice se porter, à la suite des fatigues et des dégoûts; vers les lombes et vers l'ischium, où elle occasionne beaucoup de maux.

13. (*Du vice des règles bilieuses.*) Lorsque le corps de la femme est dans un

trem est, intercipientes. Interdum etiam simul atque uteri hepar appetere cœperint, pituita e capite, velut suffocatio, ad præcordia defluit, nonnunquam etiam una cum pituitæ defluxu ab hepate in locum suum feruntur, suffocatioque cessat. Descendunt autem humore attracto, eoque gravati. Stridor autem ab ipsis concitatur, ubi ad suam sedem feruntur, quo cum venerint, post illa interdum venter humidior, quam prius redditur. Jam enim caput in ventrem pituitæ partem demittit.

Ubi vero circa hepar et præcordia uteri fuerint, strangulatum inducunt, oculorum alba sursum convertit mulier, et frigida redditur, nonnullæ etiam livescunt, quædam etiam dentibus strident, saliva in os confluit, et similes iis fiunt, qui morbo herculeo detinentur.

Quod si uteri circa hepar ac præcordia diutius immorentur, mulier suffocatur. Interdum etiam, ubi mulier vasorum inanitionem passa fuerit, vehementerque laborarit, uteri ad vesicam conversi in ejus osculum impingunt, et stranguriam inducunt. Nullum autem aliud habet malum, et, si curatio adhibeatur, brevi ea convalescit, nonnunquam etiam sponte. Quibusdam vero ex nimio labore et inedia, ad lumbos et coxas irruentes, dolores excitant.

At si mulier sit corpore male affecto, et menses biliosi decurrant, ex hoc facile dignoscuntur. Admodum nigri sunt, interdum vero nigri aut splendidi, parcissimique feruntur, et citissime concrecunt, amborumque semen, tum maris, tum femine, languidum evanescit, neque ea utero concipit. Per morbi quidem exordia purgatur diebus, quibus consuevit, non pluribus. Proecedentibus autem mensibus, pluribus diebus purgatur, et singulis diebus minore quantitate menses apparent. Febres quoque errantes acutæ accedunt, cum horrore et cibi fastidio, subindeque oris ventriculi morsus, tuncque maxime vexabitur, ubi ei in propinquo menses fuerint. Postquam autem repurgata fuerit, et paulo melius habebit, quam antea, postea rursus ad eundem relabetur statum, brevi tamen convalescit, si diligens cura adhibeatur. At nisi curetur, progressu temporis eam commemorata omnia valde affligent, et

mauvais état et que ses règles sont bilieuses, on le reconnoît en ce que le sang est fort noir, quelquefois noir et luisant, coulant en petite quantité et se coagulant promptement. La semence de la femme en cet état étant énermée, elle altère celle de l'homme : il ne se fait point de conception. Dans le commencement de cet état, les règles coulent pendant le temps ordinaire; mais, à mesure qu'il devient plus ancien, la menstruation augmente en durée et diminue en quantité. Il survient journellement une fièvre erratique avec des frissons, du dégoût et des maux de cœur. Ce travail augmente dans le temps des règles, après lequel il y a quelque soulagement; puis il recommence de nouveau. Si on y apporte du remède, la cure en est facile; si on le néglige, tous les symptômes que j'ai dits augmentent. Il s'y joint des douleurs au-dessous de l'ombilic, quelquefois aux aînes, aux lombes, au grand trochanter et au cou : la femme se sentira comme étranglée; elle éprouvera des éblouissements, des vertiges, quand les règles monteront à la tête. En général elles coulent moins lorsque le corps est dans une mauvaise disposition.

14. Quand les règles sont bilieuses, la femme éprouve des défaillances avec du dégoût, par temps des anxiétés, des insomnies, des vents qu'elle rend par haut. Elle refuse de se promener; elle perd tout courage; elle ne peut regarder fixement les objets; elle est pleine de craintes. Cet état se guérit en le traitant avec soin. Quand il s'invêtère, il augmente. Ce sera un grand bonheur s'il peut s'établir un vomissement de matières bilieuses, ou une évacuation par les selles qui ne soit pas trop forte, ou un écoulement de règles bilieuses, point trop abondant. L'une, quelle qu'elle soit, de ces trois évacuations qui serait trop copieuse, mettrait la femme en danger; mais, dès que les matières bilieuses sortiront modérément, que ce qui cause le mal sera mis dehors en tout ou en grande partie, la santé reviendra. Si on néglige le mal, et que la malade ne soit pas délivrée, elle périra. Communément elle guérit de cet état au moyen des règles bilieuses. Lorsqu'elles arriveront, elles couleront en petite quantité durant les premiers jours, augmentant chaque jour. A mesure que leur durée se continue, l'état devient plus incommode, en ce que leur nature bilieuse agace la matrice. La cure néanmoins s'opère avec du soin, pourvu toutefois que l'écoulement bilieux s'arrête; mais, si la matrice entre en inflammation, l'état devient des plus graves : on verra sortir beaucoup de matières puru-

dolor modo quidem ventris partem umbilico inferiorem invadet, modo vero inguina, quandoque etiam lumbos, et coxendicis commissuram, quæ est ad sedem, totamque eam partem, quandoque vero cervicem. Interdum quoque vehemens continget strangulatus, eique ante oculos caligo observabitur et vertigo, velut purgatione sursum missa et resiliente.

Corpore enim male affecto, mulieri pauciores menses contingunt, quibus vero corpus plenum fuerit, his copiosiores menses feruntur. Biliosa vero cum menses prodeant, animi dejectio accidit, et subinde cibi fastidium, anxietas, insomnia, frequens ructus, obambulare ea recusat, animum despondet; neque videre videtur, et metuit. Quod si curatio adhibeatur, ex his convalescit; alioqui vero procedente tempore magis semper affligetur. Optime autem cum ea agetur, si biliosa accedat vomitio, si alvus non perturbetur vehementer, et biliosa subeant, muliebrique profluvium non tamen vehemens ei superveniat. Horum enim si quid vehemens in corpus confectum inciderit, in periculo versabitur. Quod si biliosi humoris aliquid, aut id totum, quod molestum est, sensim repurgetur, sana evadit. Si vero neque curetur, neque horum quidquam contingat, mulier moritur. Plerumque autem ex hoc morbo muliebri profluvium biliosum consequitur. Quod si eveniat, primis quidem diebus ei pauca apparebunt, per omnes autem dies omnino copiosiora contingunt. Cum vero tempus processerit, fere semper gravis morbus evadit, biliosaque purgatione prodeunte uteri mordentur et ulcerantur. Ex eo autem etiam adhuc diligenti adhibita curatione convalescit, si ei profluvium coerceatur.

At si ex ulceribus uteri inflammatione laborarint, longe acutior morbus erit, et copiosa, graveolentia, ac purulenta erunt, quæ ab uteris prodibunt, et continenter tanquam a carnibus effluent, omniaque prius commemorata eam magis affligent, efferrataque magis ulcera reddentur, donec eam evincant. Quod si etiam curetur, sterilis erit propter cicatrices.

At si mulier male affecto sit corpore, et pituitosi menses ferantur, id inde dignoscitur. Pelliculosi enim ei apparent,

lentes et fétides, avec des débris de chairs. Tous les symptômes énumérés ci-dessus s'accroîtront. Les ulcères s'irriteront jusqu'à ce qu'enfin ils occasionnent la mort. Ou bien, si la malade réchappe, elle restera stérile à raison des cicatrices.

15. (*Du vice des règles pituitueuses.*) Lorsque la femme aura son corps en mauvais état et que ses règles seront pituitueuses, on le reconnaît en ce qu'elles sont blanchâtres : l'on y voit de la pituite et comme des toiles d'araignées. Ce cas a lieu quand le corps et la tête se trouvent chargés de pituite, qui ne s'évacue point, ni par le nez, ni par les selles, ni par les urines, mais qui sort par les règles, dont elle trouble le sang. Dans cet état, la santé ne paraît point altérée de deux ou trois mois : mais, à mesure que le temps se passe, le mal se manifeste davantage. Si on le néglige, il survient une fièvre erratique, avec des dégoûts de temps en temps, et des défaillances aux approches des mois. La femme se trouve ensuite un peu mieux pendant quelque temps, puis elle retombe dans le même état. Si on n'y prend garde, et si on n'y apporte de remède, sous le prétexte qu'on veut laisser courir le temps, il surviendra les mêmes maux que nous venons d'exposer à raison des règles bilieuses. Il s'y joindra encore des cours de ventre pituiteux et d'autres accidents dont je parlerai bientôt. Souvent l'évacuation par l'utérus ne s'arrête point; elle continue, tantôt plus, tantôt moins; quelquefois elle donne comme des lavures de chair; d'autres fois, comme de la sanie, avec des caillots de sang; elle prendra un caractère caustique, au point de faire sur les pierres calcaires la même impression qu'y fait le vinaigre; la matrice en sera ulcérée. Les suites seront enfin les mêmes que dans le cas précédent. Il n'y aura cependant pas de maux de tête. Les ulcérations de la matrice ne seront pas tout-à-fait d'aussi mauvaise nature, ni si grandes. Le pus en sera moins mauvais, moins fétide; mais ce moins sera peu de chose. Avec du soin on guérit de cet état, quoiqu'il soit même avancé. L'on n'en meurt guère : mais, pendant tout le temps qu'il dure, la femme ne peut devenir grosse.

16. (*Des diverses causes du défaut de conception, avec les moyens de reconnaître l'espèce de vice des règles.*) Quand une femme habite avec son mari sans concevoir, il faut s'informer si elle est réglée ou non. Si elle l'est, vous demanderez si elle rend la semence de suite, ou le lendemain, ou le cinquième jour, ou le sixième, ou le septième. Lorsque la semence sort aussitôt des parties, durant même qu'elle

et velut araneorum telæ distenti, aliquid quantumque subalbicans. Id autem ei contingit, cum corpus et caput pituita oppleta fuerint, neque ea per nares, neque per sedem, neque per urinæ viam subducatur, sed in mensium decursu, et sanguinis perturbatione, una cum purgatione foras exeat. Atque cum hæc ita se habeant, ad duos aut tres quidem menses nihil ea ægrotat; longiore autem temporis progressu, nisi diligens cura adhibeatur, magis affligetur, et febris erranda prehendet, cibi fastidio subinde et oris ventriculi morsu ea vexabitur, præcipueque affligetur, quum mensium tempus instabit. Cum autem repurgata fuerit, paucis temporibus superiorum ratione, meliuscule habebit, postea ad eundem statum redit. Quod si minime curetur, sed temporis progressus fiat, omnia contingunt, quæ cui biliosi menses ferebantur, quoad ei fluxus reprimatur. Ad id vero fere consequitur profluvium pituitosum, aut alia, quæ paulo post explicabo. Quod si præterea semper accrescat, quotidie decurrunt modo quidem conferta, modo vero pauca. Quandoque vero velut ex carnibus aqua prodit, quandoque velut sanies, in eoque multi sanguinis grumi insunt, et tanquam acetum terram abradit, et quacunque mulierem contigerit, mordet, uterosque exulcerat. Quo cum devenerit, in cæteris quidem, velut prior, afficitur, minus tamen, quam illi caput dolebit, neque hinc ulcera contingunt, tam turpia, neque tam magna, neque purulenta, neque tam graveolentia, verum aliquanto minus. Diligenti autem cura adhibita convalescit, etiam si longius morbus processerit, neque fere moritur. Verum sic affecta secunda esse nequit.

At vero, quæ viri consuetudine perfruuntur, et nequeunt uterum gestare, interrogandæ sunt, an illis menses contingant, necne, et an purulenti sint, an frigidi. Si quidem igitur ita affirmarit, utrum prolixius genitura effluat, an posttridie, an perendie, an sexto, an septimo die. Itaque si confestim post congressum eam exire, responderit, uteri osculum rectum non est, sed obliquatur, neque genituram prehendit. Quod si dixerit, postero die, aut tertio, aut quarto, uterus nimio humore madet, quo genitura diluitur; sin sexto et septimo, genitura computrescit, putrefactaque exsilit. Si igitur per initia genitura non excipiatur,

est dans le lit, concluez-en que le cou de l'utérus est mal placé, qu'il se présente obliquement, et qu'il ne reçoit point la semence. Si la semence sort le lendemain, ou le troisième, ou le quatrième jour, la matrice est trop humide; la semence s'y trouve délayée. Lorsqu'elle sort le sixième ou le septième jour, elle s'y est pourrie. Si donc la semence se perd tout de suite après l'acte, le traitement consistera principalement à redresser d'abord le cou de la matrice, à faire en sorte qu'il soit ramené à sa vraie situation. Lorsque la semence ne fait point de conception, parce qu'elle est trop délayée, et qu'elle sort le second ou le troisième jour, on aura à soigner l'utérus et la tête. Quand la semence se pourrit, il faudra soigner la matrice et tout le corps, qui se trouve trop humide. On connaîtra ce qu'il y a à purger de la manière suivante. Lorsque les règles couleront, on aura un linge doublé, sur l'étendue d'environ un empan (huit pouces), on y répandra des cendres par-dessus, et on le placera de manière à y recevoir le sang des règles. On en aura ainsi deux, l'un pour la nuit, l'autre pour le jour. Le lendemain on trempera dans l'eau celui qui aura servi durant le jour. Quant à celui qu'on aura mis la nuit, on ne le trempera qu'après l'avoir laissé avec des cendres pendant vingt-quatre heures. On observera de quelle couleur ils seront empreints après avoir été trempés et séchés au soleil; il est encore mieux de les faire sécher à l'ombre. Si le vice provient de la pituite, on remarquera dans les chauffoirs comme des mucosités gluantes. Quand au contraire il provient d'humeurs salées, bilieuses, ils seront roux et jaunes. D'après un examen attentif des linges et des réflexions combinées sur tout l'état du corps, vous découvrirez ainsi l'espèce d'humeur qu'il faudra purger, ayant égard en même temps à la couleur de la peau, à l'âge de la femme, à sa vigueur, à son régime de vie, à la saison de l'année. On doit toujours, dans le traitement, faire entrer en considération l'état de tout le corps, en même temps que celui de la matrice. Si l'orifice de l'utérus est bouché, il faut l'ouvrir; s'il est de travers, le redresser; si l'utérus est trop humecté, le dessécher; amener enfin un état contraire à celui qu'on trouve vicié. Le but ordinaire est ici de rappeler les règles. Quand elles coulent bien, il n'est point question de les provoquer; il faut y corriger ce qu'elles ont de vicié. Si elles sont pituiteuses, formant des membranes, ou sanieuses, ou trop claires et blanchâtres; s'il y a des caillots, si elles sont brunes, noires, brûlées, âcres, salées,

inprimis os uteri curandum est, ut recutum sit. Si vero postero et tertio die diluatur, uterus et caput curanda sunt. At si computrescat et exsiliat, et uterus, et corpus universum nimio humore madens procurandum. Atque hæc singula ad hunc modum dignoscere oportet.

Cujusmodi autem purgatione opus habeat, dignoscetur hoc modo. Quum menses eunt, linteum atritum, palmi parvi magnitudine complicatum, in tenui cinere extendito; deinde, ut in hoc defluant, quæ decurrunt, curato. Sint autem lintea duo, seorsim utraque, diurnum quidem et nocturnum. Et diurna quidem postero die eluere oportet, nocturna vero, ubi per diem et noctem in cinere jacuerint. In ablutione autem considerandum, qualia sint detrita lintea, ubi in sole resiccata fuerint, quod tamen umbratili loco fieri optimum fuerit. Si igitur pituita impedimento fuerit, mucosa erunt lintea detrita; sin propter saluginem et bilem contingit, tum fulva, tum sublivida erunt.

Quibus perspectis, et accurata mentis acie exploratis, universum quoque corpus inspicito, an multa purgatione indigere videatur, necne, ad colorem intentus, ætatem, virium robur, anni tempestatem, et victus rationem, qua utuntur. Curatio vero recte instituitur, si, ubi universo corpori consultum fuerit, uteris etiam et osculo medelam adhibeas. Quod si conniveat, aperiendum; si uteri in obliquum versi fuerint, dirigendi; si humidi, resiccandi, reliquaque per contraria præstenda. At vero omnibus propemodum eadem curatio adhibenda, nisi cum menstrua detrahenda sint. Quibus enim eunt, iis nihil detrahendum, sed quidquid inest in mensibus vitii, id submovendum, si tum pituitosi, tum pelliculosi sunt, et sanie perfusi, tenues aut albi, si grumosi atque etiam nigri, ac carbunculosi, aut caliginosi, aut acres, salsi, returbidi, purulenti, hæc omnes causæ, quod uteri conceptum impediunt, penitus tollendæ. Quibus igitur pituitosi et membranosi menses sunt, eæ carne abundant; os valde humidum est, sputum copiosum et glutinosum. Si quid vel acidum, vel acre degustarint, oris saliva liquidior et insulsa erit, et ad quodvis cibi aut potionis genus turbatio consequitur, his venter inhibetur et attollitur, nausea

hourbeuses, purulentes, ce sont autant de circonstances qui mettent obstacle à la conception.

17. (*Des règles pituiteuses et de leur curation, pour guérir de la stérilité.*) Lors donc que les règles sont pituiteuses, qu'elles font des filaments, la femme a ordinairement de l'embonpoint; sa langue est humectée, elle a beaucoup de salive visqueuse. Si elle goûte du vinaigre ou quelque autre chose acide, sa bouche se remplit d'eau qui n'est point aigre ni salée; ce qu'elle mange ou qu'elle boit passe difficilement, et lui cause des gonflements de ventre avec beaucoup de malaise. Elle est sujette à des fluxions de la tête, qui coulent et se portent dans tout le corps et y causent des humeurs. Le dessus de ses paupières est plombé. Il faut, dans cet état, faire des fumigations de tout le corps; prendre souvent des émétiques, soit à jeun, soit après avoir rempli l'estomac; ramollir le bas-ventre; user de remèdes légers qui n'agissent point sur la bile; ne faire qu'un repas par jour; se livrer beaucoup à l'exercice; user d'un régime desséchant; boire du vin pur. Il sera bon de tenir le ventre libre. Si cette conduite ne suffit pas, il faudra purger la matrice, au moyen des pessaires qui n'irritent point. L'usage de ce moyen doit toujours être précédé de fomentations. On commence de les faire avec du fenouil, puis on parfume avec des aromates. On a l'attention d'employer ces remèdes et les pessaires, surtout dans le temps de la menstruation. Lorsque les règles seront pures, point mêlées, qu'il ne coule que du sang, la femme s'approchera de son mari, dans le temps du commencement de ses règles. Il est encore mieux de cohabiter quand elles finissent et qu'elles durent encore, que lorsqu'elles sont terminées. Avant d'approcher de son mari, la femme fera des fumigations astringentes, avec une décoction chaude, dans un pot dont le couvercle est percé, pour en recevoir la vapeur, au moyen d'un tube qui la dirige vers les parties, la femme se tenant assise. Après s'être levée de dessus le siège, elle mettra encore une sonde de plomb creuse, pour continuer de recevoir dans l'utérus ce qui peut être répandu de la vapeur dans l'air, et elle la retirera au moment même que le mari s'approchera d'elle. Si la semence de l'homme ne s'extravase point, la femme restera tranquille, les jambes tendues et croisées. Il est bon qu'elle soit alors à jeun, à moins qu'elle n'ait pris un sorbet à l'eau, sans sel, qu'elle avalera peu avant la fumigation. Lorsqu'elle garde la semence, elle doit s'abstenir, le lendemain et les jours

adest et multa corporis jactatio, ex capite fluxio demittitur, et omnia obducit, magnamque adducit humoris copiam, et partes sub oculis lividæ sunt, et flatu distentæ. His toto corpore lotus adhibendus, et a cibo, et jejunis frequens vomitus ciendus, quin etiam inferna alvus mollienda, sed levibus omnino medicamentis, et quæ minimum bilem educant. Semel tantum cibus sumendus, frequentique exercitatione utendum, et in victus ratione siccissimo cibo, et potu parcissimo meraciore. Præstiterit autem, ut alvus servetur, quæ facile solvatur. At vero uteros, si huic victus rationi non cesserint, medicamentis subdititiis minime, mordacibus purgare, oportet. Semper autem ante purgationes præmittendum fomentum, priore quidem loco fomentum ex sœniculis; deinde quod fit per aromatum suffitum. Fetus autem et medicamenta subdititia admoveto, ea consideratione adhibita, ut omnia recte et convenienter fiant, quo tempore menses eunt. Si igitur pura, sincera et sanguinea appareant, tum virum adeat, ineunte purgatione menstrua, præstat tamen ea desinente, sed tamen adliuc eunte potius, quam penitus cessante.

Cum autem ad virum accessura est, suffitum aliquem adhibeat ex odoratis adstringentibus, quæ in hanc rem parantur, idque per ollæ operculum et arundinem adhibeat, adperso in cinerem calidum medicamento. Quo adperso, operculum et arundinem circumponito, eamque sedentem suffitum. Quumque suffitum capere opus erit, plumbea fistula utendum, quo aperto osculo suffitum excipiat. Deinde, postquam surrexerit, rursus in lecto plumbea fistula subdatur, qua deinde subtracta, cum viro ea congreuiatur. Quod si, quæ a viro emittuntur, non sint ei manifesta, cruribus distentis et alternatim positis, quiescat. Jejuna autem esse debet eo ipso die, nisi cyconem insulsum ex aqua sumere velit. Quod certe faciendum, cum suffitum adhibere volet. Post autem viri congressum, si mulier postero die genituram continuerit, neque altero die exciderit, a cibus et balneis arcenda. Potentam autem insulsam ex aqua bis terque die bibat. Eaque victus ratio sex diebus, aut quod præstiterit, septem servanda; si, quæ a viro emittuntur, post congressum non exciderint, totoque tempore illota maneat, et studiose motum vitet. Quod

sui vans, des aliments solides et des bains; elle prendra de la bouillie à l'eau sans sel, deux ou trois fois par jour. Ce régime doit être observé durant six jours, encore mieux durant sept. Lorsque la semence de l'homme ne s'extravase point, il faut, pendant ce temps, ne point se laver ni faire de grands mouvements: si la femme veut se promener, que ce soit dans un endroit plénier et uni, où il n'y ait ni à monter ni à descendre: elle ne doit s'asseoir que sur des sièges mollets. Lorsque la semence a pris, la femme doit avoir l'attention de suivre un régime entièrement analogue, pendant trente jours. Elle s'abstiendra des bains, ou, s'il faut en prendre, ils seront avec peu d'eau, médiocrement chaude, et il ne faudra point baigner la tête. Elle mangera du pain ou du gâteau, à son choix: en viandes, elle usera de pigeons et autres oiseaux pareils. En poisson, elle préférera ceux de mer, qui serrent le ventre; elle boira du vin rouge et ne mangera point d'herbages piquants. Le rôti vaut mieux que le bouilli, et les oiseaux de basse-cour mieux que le gibier. Telle est la conduite à tenir quand la conception a lieu. Mais si elle n'a pas lieu, et que le second ou troisième jour, la semence de l'homme sorte par trop d'humidité, il est manifeste que la matrice pêche encore pour être trop pituiteuse. Il faudra donc traiter ces cas de nouveau, de la manière que je viens d'exposer, jusqu'à ce que l'utérus soit suffisamment desséché.

18. (*Curation de la stérilité, provenant de la sécheresse de matrice.*) Lorsque la matrice est trop sèche, on y remédiera comme je vais dire. Le meilleur de tous les moyens est d'injecter des émoullients, tant par derrière que par devant, jusqu'à ce que la matrice soit dans son état naturel; après quoi la femme s'approche de son mari, quand les règles ne sont plus abondantes, mais qu'elles visent vers leur fin, que la couleur en est bonne, et qu'elle sent des desirs. Dans le reste du temps, elle peut se livrer aux caresses de l'époux, toutes les fois que la matrice se trouve dans un bon état, quoique ce soit après l'époque que je viens de dire, pourvu que la matrice soit dans la disposition convenable. Si la semence y reste dix ou douze jours, la femme doit discontinuer la cohabitation avec le mari.

19. (*De la stérilité, causée par la faiblesse du corps de la femme, ou par l'abus de divers remèdes emménagogues, par la mauvaise situation de l'orifice ou du col de l'utérus, etc.*) Quand la conception ne se fait point, et que la matrice est dans un état sain, ainsi qu'il arrive souvent, soit parce que la femme est seulement trop fai-

si deambulare volet, loco adæquato et plano, non acclivi, neque declivi, obambulet. Molliter etiam deideat, si conceperit, reliquamque eandem victus rationem ad dies triginta observet. Balneo autem abstineat, aut, si quando lotionis opus fuerit, pauca eaque, non admodum calida, utatur, caput tamen ne madefaciat. In cibo panibus utatur, et maza, si volet, ex carnibus, palumbe et similibus, marinis, quæ alvum sistunt. Inhibendus autem olerum omnium usus. Vino utatur nigro, et carnibus assis potius, quam elixis, tum cicuribus, tum ferinis. Atque ista quidem, si conceperit, ad hunc modum facienda sunt. Si vero non conceperit, sed postero aut tertio die, quæ viri sunt, nimio humore diffluentia, foras prodeant, uteros humidiores esse, constat, quos prius exposito modo curare oportet, dum sicciore evadant.

Quum vero sicci esse videbuntur, hac arte curandi. Optimum est emolliens medicamentum, posteriore et anteriore parte adhibitum, donec ad pristinam naturam redeant. Tum rursus virum ea adeat, cum non amplius multi, sed pauci et bene colorati menses ferantur, et impetu quodam in venerem excitatur. Quin etiam aliis diebus complexu viri frui licet, si uteri bene habeant. Ubi autem prædictis diebus viri complexum experta fuerit, si commode apparati uteri fuerint, et decem aut duodecim diebus genituram continuerint, tum ne virum adeat. At si non conceperit, uteri autem bene valeant, id enim plerisque contingit, cum imbecilli uteri ex affectione aliqua alimenti penuria laborant, aut propter frequens medicamentum, aut fotum, non prius genituram ferrequeunt, quam in consuetudinem venerint, aut robur acquisierint. Quod quibusdam hoc modo cognoscitur. Cum mulieri genitura exciderit, quod fit postero die, aut tertio, aut etiam tardius, crassa et velut mucus coacta exeunt, nisi vitium aliquod subsit, aut propter alium uteri morbum genitura dimittatur.

Cum igitur talia visa fuerint, uteros quidem curare non satis est, sed reliqui corporis cura habenda est, quo ei laudabilis huiusmodi habitus comparetur, ut corpus sit compactum et justa mole præditum. Balneis paucis, sed multis et levibus laboribus utatur, ab acribus et

ble, et qu'il manque quelque chose à sa nourriture, soit même que le défaut de conception provienne de la multitude des remèdes et des fumigations, la femme ne concevra point, jusqu'à ce qu'elle soit habituée aux diverses situations qu'éprouve la matrice. On peut reconnaître ce cas particulier d'après ce que je vais dire. Quand il ne paraît d'autre vice que la sortie de la semence, que la femme laisse échapper le second ou le troisième jour, et même plus tard, on voit qu'alors la semence est épaisse et a la consistance d'une glaire. Elle conserve ce caractère toutes les fois que l'utérus est dans un état sain, et qu'il n'est point dans l'impossibilité de garder la semence. Lors donc qu'il en est ainsi, il est inutile de traiter particulièrement la matrice. On doit s'occuper de tout le corps, pour le mettre dans la disposition convenable, et au degré d'embonpoint qu'il faut; user peu de bains; faire beaucoup d'exercices; s'interdire l'usage des choses âcres et salées; prendre des émétiques les jours qu'on sait devoir précéder ceux des règles; faire ensuite des abstinences et pratiquer tout ce qui a déjà été dit. Telle est la conduite à tenir en ce cas.— Lorsque la semence de l'homme s'écoule sur-le-champ, le mal provient de l'état où est l'orifice de l'utérus. On y remédiera comme il suit. Si l'orifice est fortement bouché, on l'ouvrira au moyen des bougies (1) et des sondes de plomb. On fera des fumigations émollientes avec une décoction de fenouil. On purgera la matrice au moyen des pessaires propres à diminuer le volume de la matrice, à lui faire prendre une bonne position, ou à s'y maintenir. L'on emploiera ensuite les fomentations les plus appropriées contre le vice que l'on a à combattre. Si la direction de la matrice est mauvaise, si elle se porte de côté vers l'ischium, car ce vice à lieu quelquefois, et il empêche la semence de l'homme d'entrer, il faut user de fumigations aromatiques, puis attirer doucement la matrice avec le doigt, en l'éloignant de l'ischium. Après l'avoir redressée, on la maintiendra par l'introduction des bougies ou de la sonde de plomb, dont je viens de parler. On purgera la matrice avec des émollients, suivant la méthode ci-dessus.— Lorsque la matrice est plus ouverte qu'il ne le faut, il faut

(1) Des bougies. On a pu regarder mal-à-propos les bougies comme une invention récente. Il est certain que le mot *δαδίσαι* paraît ne pouvoir être ici mieux traduit en notre langue que par *bougies*.

salsis arceatur. Vomitionibus utatur ante dies, quibus menses fieri consueverunt, et rursus omnimodam abstinenciam adhibeat, ac reliqua, quæ commemorata sunt perficiat. Ea quidem his curatio convenit. At quibus statim a viri complexu effluunt, quæ a viro immissa sunt, his uterorum osculum in causa est. Cui ad hunc modum curatio adhiberi debet. Si quidem admodum conniveat, fistulis tædaceis aut plumbeis, aperiendum, mollis, quoque fatus ex feniculo admovendus. Per subdititia etiam medicamenta purgandum, quæ uteros attenuent, et directos constituent. Post purgationes autem et fatus infundenda, quæ causam oppugnent.

Quibus vero os detortum in coxendicem prolapsum est (ejusmodi enim quædam contingunt, quæ uterum impediunt, quo minus genituram suscipiat), cum igitur tale quippiam contigerit, fatus ex odoratis admovendus. Post fatum autem immisso digito leniter contrectata muliere a coxa avellendum. Quod, cum abductum fuerit, tædaceis et plumbeis fistulis, juxta prædictam rationem dirigendum. Cum autem directi et aperti fuerint uteri, per emollientia subdititia medicamenta repurgandi, reliquaque juxta præscriptum modum facienda.

Cum uteri plus æquo aperti fuerint, purgatione indigent. Post purgationes autem operæ pretium est, collutiones et suffitus ex aromatis adhibere. Si vero propius accesserint, quam conveniat, vomitionibus et suffitibus ex rebus gravcolentibus indigent, quoad in suum locum redeant. Præscripta quoque victus ratione utendum. At si osculum præpingue sit et crassum, eamque ob causam non mulier concipiat, sinapi coctum jejunâ cdat, et vinum merum superbibat. Nitrum etiam rubrum in subditio medicamento apponat, cum cumino et resina. Præstiterit autem nitrum vino diluere, una cum resina, cumino, et unguento albo. Aut cornu cervi ustum, et hordeaceæ farinae crudæ duplum, cum vino admiscet. Quod si his non levetur, porris decoctis insideat, aut fagum contritam in subditio apponat, et allia recentia comedat, et aqua mulsa superbibita vomat.

Quibus autem genitura in utero immoratur, ibique putrescit, et molestiam ex-

d'abord la purger; on passe ensuite aux lotions et aux fumigations astringentes. Lorsqu'elle s'avance trop, on emploie des remèdes propres à la faire remonter, équivalents aux émétiques donnés pour faire remonter les matières du ventre. On fumige ensuite avec des odeurs fétides, jusqu'à ce que l'utérus soit revenu à sa place. On suit de plus un régime (1) approprié. — Quand l'orifice de l'utérus est gras et épais, ce qui empêche quelquefois la conception, il faut manger le matin à jeun du sinapi cuit, buvant du vin pur par-dessus; mettre des pessaires faits avec le nitre rouge, le cumin, la résine. On fera un très-bon pessaire avec un mélange de vin, de nitre, de résine, de cumin et de baume blanc, incorporés pour un pessaire; ou bien avec la poudre de corne de cerf calcinée, et le double de farine d'orge crue, incorporée avec du vin. Si ces remèdes ne produisent point l'effet désiré, on fera bouillir des porreaux, dont la femme recevra la vapeur. Elle mettra des pessaires faits avec la poudre d'amandes de hêtre. Elle prendra un émétique, après avoir rempli l'estomac de petits porreaux et d'hydromel.

20. (*De la stérilité, que l'auteur attribue à ce que la semence de l'homme se pourrit dans l'utérus, et moyens d'y remédier.*) Lorsque la semence reste dans l'utérus, et qu'elle s'y pourrit, d'où il résulte diverses incommodités, on fera prendre en look des graines d'arroche sauvage, ou de son suc avec du miel et du cumin. La conception n'a pas lieu non plus quand les règles sont fétides. On fait des onctions avec la graisse d'oie et le pourpier. Lorsque la semence de l'homme est rendue pourrie le sixième ou le septième jour, c'est un cas où les règles doivent être fétides. Si les règles sont bilieuses et salées, acres, on y remédie en donnant l'ellébore, la scammonée, l'ésule. Ces remèdes ont la vertu de purger la pituite et la bile, par haut et par bas, et de chasser les vents. On nettoiera la matrice au moyen des pessaires, après des fumigations préalables, de même que ci-dessus. À la suite des pessaires mondifiants et des fumigations, on usera d'émollients: on emploiera la mercuriale en pessaire, avec les feuilles d'armoise, d'anémone, de l'ellébore blanc ou noir. Tels seront les remèdes à mettre en usage. Le régime doit être adapté à tout

(1) Régime approprié. Cela peut s'entendre ici de l'attention à se tenir au lit les jambes élevées, à éviter tout ce qui peut occasionner des secousses vers le bas, etc., etc.

citat, atriplicis agrestis semen, vel succum, cum melle, vel cumino delingendum dato. Cum vero gravis odoris fuerit, non concipit. Portulacam igitur cum anserino adipe permisceto, et in subditio apponito. At quibus, quæ a viro immissa sunt, sexto vel septimo die putrefacta effluunt, his ab utrisque contingere, est vero simile. Si humor biliosus et salsuginosus affluat, ad hunc modum curationem, per veratrum, aut scammonium, aut peplium adhibere oportet. Hæc enim tum sursum, tum deorsum pituitam bilemque purgant, flatusque deducunt. Ante purgationes tamen fotibus ex odoratis utendum, et post fotus per subditia purgato, eodem, quo in superioribus, modo.

At post subditia et purgationes emollientibus utitor, et in subditio mercurialem, artemisiam herbam, et anemomen, veratrumque album aut nigrum apponito. Atque hæc quidem per medicamenta curatio his hoc modo convenit. Victus vero rationem, habita totius corporis muliebris ratione, ad id accommodato, sive illa siccior, sive carnosior videatur. Quæ quidem, si aridior fuerit, pluribus balneis, obsoniis omnibus elixis, tum marinis, tum carnibus, vino etiam aquoso, oleribus coctis, et pinguis quibusque ac dulcibus utatur. Hæc enim fere humiditatem, tum reliquo corpori, tum uteris conciliant; sin vero humidior fuerit, sic affecti uteri horum nullo indigent, sed contra, neque hæc attractare, neque recenter lavare, neque suffitum adhibere oportet, cum hæc quidem periculum creare soleant. Et si humidiores, quam eorum naturæ conveniat, existerint, siccare sane et suffitum admoveere oportebit. Quod si biliosa ad eos confluant, medicamentum, quod bilem purget, exhibendum; sin autem salsuginosa, lac asinum, et vinum, aliaque præsidia.

Oportet autem, consideratis morborum viribus, et explicatis, ut decet, causis, ex quibus morbi oriuntur, ad reliqua hac via procedere, et eorum, quæ sunt in locis, curationem instituere. Et quæ quidem osculorum nimis patientium causa a conceptu prohibentur, in his oscula recte apparere oportet, ut probe sint explicata. Cum vero nimia humiditatis copia prohibuerit, in hanc

le corps, suivant qu'il est sec ou qu'il y a trop d'embonpoint. Quand le corps est sec, il faut user de beaucoup de bains; préférer le bouilli au rôti, soit viandes, soit poissons; boire le vin fort trempé; ne manger de légumes qu'autant qu'ils sont bouillis, doux, onctueux. On redonne par ces moyens de l'humidité à tout le corps et à la matrice. Si le tempérament est humide, il faut tenir un régime opposé, dont l'utérus profitera aussi. On ne doit y faire ni de fomentations ni de lotions continuelles, ni de fumigations humides. Tout cela serait dangereux. Lorsque la matrice est humide, on la dessèche avec des fumigations sèches. Si la bile s'y porte, on y met ce qui est propre à purger la bile. Si les règles sont salées, piquantes, on emploie le lait d'ânesse, le vin trempé et les autres moyens analogues. Il faudra considérer attentivement quels sont les effets et les causes des divers états maladiés, pour agir de telle ou telle manière, attaquant le mal dans son siège. Quelquefois la femme ne conçoit point, parce que le col de l'utérus est trop avancé; il faut alors agir sur son col, faire que l'orifice se présente bien. Quand c'est le trop d'humidité qui met obstacle à la génération, on se conduit autrement. Il ne faut pas manquer, ainsi que je l'ai déjà dit, de faire entrer en considération tout ce qui constitue la bonne santé de la femme, d'examiner s'il y a quelque dérangement d'ailleurs, dans tout son état ou dans celui de la matrice seulement. Il faut la tenir dans un juste milieu, entre la sécheresse et l'humidité. Il y a une sécheresse qui rend les humeurs bonnes, et qui concourt plus à engraisser qu'à amaigrir. Quant à l'humidité, il faut la corriger, jusqu'au point seulement où il reste encore de l'humeur; ne pas donc trop dessécher. Les deux extrêmes sont également à éviter. La femme devient grosse quand elle n'est ni trop humide ni trop sèche, pourvu qu'il n'y ait pas de vice originare d'ailleurs.

(La fin de la menstruation est l'époque la plus favorable à la conception.) Elle cohabitera pour cet effet, après avoir été médicamentée, à la fin de ses mois, ou au commencement; la fin vaut mieux. Ces époques sont les plus favorables pour la conception. Si elle ne conçoit point de suite et qu'elle se porte bien, rien n'empêche qu'elle ne cohabite en un autre temps. L'usage de l'acte de la génération dispose les femmes à la conception, en excitant leurs désirs, et en faisant que les vaisseaux de l'utérus se développent. La conception s'opère mieux quand la semence de l'homme et celle de la femme

intentum esse oportet, ut ne impediatur, mulierum rebus omnibus diligenter expensis, sive quid ex toto corpore agitari videatur, sive ex ipsis uteris, sive ab utrisque.

Uteris autem ea cura adhibenda, ut neque humidi sint, neque admodum exarescant. Sed sicciore quidem eo copiosiore succo bonum habeant, quo aridiores existunt, ut per ejusmodi humorem pingues potius, quam macilenti evadant. Humore vero nimis redundantes et madidi, eatenus siccandi, ut aliquis humor relinquatur, quo perfundantur, neque nimis resiccentur, cum nimirum nimia horum exsuperantia valde vitanda sit. Conciipiendi autem facultatem habet ea, quæ neque humiditate redundat, neque etiam exarescit, nisi horum aliquid ex prisca natura insit. Ad virum autem eam accedere oportet, curatione recepta, desinentibus aut incipientibus mensibus, præstitit tamen etiam, ubi desierint. Atque his potissimum diebus faciendum est periculum, an concipere possit, cum sint ii maxime opportuni. Quod si ea non statim concipiat, cætera belle habeant, nihil vetat, quo minus aliis etiam diebus cum viro congregiatur. Hæc enim exercitatio propensiores quodammodo ad id eas facit, venulæque laxiores fiunt. Ac si, quæ a viro prodeunt, una cum eo, quod a muliere emittitur, recta concurrerint, citius ea concipit. Hæc enim ea causa est, quibus vel statim, vel longo post tempore genitura effluit. Ac de iis quidem hæc dicta sunt.

Si vero humidius uterorum os fuerit, atrahere genituram non possunt. Subter autem oppositis acribus utendum. Compunctus enim et incensus stomachus, interdum firmus redditur, quadam vero ex parte cum eo cognationem habet. Quod si in callum obduruerint, præstitit, acria in subditio apponere. Mordeant enim, quæ tenuia sunt et ignea, et callum liquant. At si callus emollitus fuerit, emollientibus curato, quæ minime mordeant. Quod si ex longo intervallo, non concipiat, non apparentibus mensibus, tertio aut quarto die alumen tenuiter tritum, unguento dilutum, vellere exceptum subdito, quod per triduum contineat. Quarto vero die fel bubulum aridum, oleo fervefactum, eoque tenuem lanuginem imbutam, in subditio oppo-

rivent dans l'utérus au même instant. Le défaut de cette circonstance est souvent cause que la semence sort tout de suite, ou avec le temps. C'est tout ce que nous pouvons dire sur ce point. Quand l'orifice de la matrice est trop humide, elle ne peut non plus retenir la semence; il faut donc user de pessaires stimulants, qui, en agaçant l'orifice et l'irritant, le rendent plus ferme. On choisit des matières qui aient de l'affinité avec l'utérus. Quand l'orifice est dur et calleux, on préfère pour des pessaires les matières stimulantes, un peu caustiques. L'irritation qu'elles excitent fait fondre les durétés.

21. (*Des femmes qui discontinuent de faire des enfants, tandis qu'elles sont encore propres à concevoir, et de la curation de cet état. Item, des avortements.*) Lorsque la femme ne fait point d'enfants depuis long-temps, les règles s'étant supprimées, on mettra tous les trois ou quatre jours un pessaire fait avec de l'alun en poudre délayé dans du baume, le tout incorporé avec de la laine. On le gardera pendant trois jours: puis on y substituera les pessaires faits avec du miel de bœuf pulvérisé et de la laine imbue d'huile; la femme gardera celui-ci trois jours. En l'ôtant, elle cohabitera avec son mari.

22. Quand la femme ne conçoit point, quoiqu'elle soit bien réglée, cela provient quelquefois d'une membrane venue à la matrice. Vous le reconnaîtrez en la touchant avec le doigt. Il faudra alors user d'un pessaire fait avec la résine et la fleur d'airain, incorporées avec du miel et du linge, dont on liera un bout avec un fil, après quoi on l'introduira le plus en avant qu'il sera possible. Lorsqu'on le retirera, on lavera la partie avec du vin tiède, où l'on aura fait bouillir du myrte. Il est encore mieux d'emporter la membrane en incisant tout le tour. Certaines femmes conçoivent facilement, mais elles ne peuvent porter leur fruit à terme; elles avortent avant d'y arriver, vers le troisième ou quatrième mois, sans cause apparente, sans avoir fait de faute dans le régime. Une membrane telle que celle dont nous parlons en est quelquefois cause. Cela vient plus souvent de ce que la matrice ne fournit pas à l'embryon une nourriture suffisante, ou de ce que le ventre de la mère a souffert quelque trouble. Elle tombe, à ces époques, dans un état de faiblesse et de dégoût auquel se joint même une fièvre forte. La cause de ces avortements provient, certaines fois aussi, de ce que la face interne de la matrice est trop lisse, soit de sa nature, soit à raison des cicatrices à la suite de quelque ulcère. Quand ce cas a lieu, le

nito, quod etiam triduo contineat, quo postriede exempto, cum viro congregiatur.

Si mulier genituram non recipiat, mensibus secundum naturam euntibus, membrana prætenditur, quod etiam ex aliis causis contingit. Id autem cognosces, cum digito, quod obtenditur, contigeris. Subditiuum medicamentum, confectum ex resina et æris flore, cum melle, eoque linteolum infectum, quam maxime intro opposito, ejus extremo filo alligato. Quod cum eduxeris, tepido vino, in quo myrtus decocta sit, mulier abluatur. Præstiterit autem, membranam undique abscondere.

At vero nonnullæ mulieres facile concipiunt, fetus tamen perferre nequeunt, sed statim sub tertium aut quartum mensem ii perduntur, nulla causa, neque cibo minime idoneo accedente. Ejusque rei prædicta causa est, idque maxime, ubi uteri incrementum fetui subduxerunt, aut ipsis alvus vehementer conturbatur. Eoque tempore, quo fetus perditur, imbecillitas, febris vehemens, cibique fastidium accedit. Ad id hæc quoque causa accedit, si uteri aut a natura, aut ex ulceribus, in his subortis, lubrici fuerint. Si namque uteri levore correpti fuerint, interdum fetum continentes membranæ minus, quam conveniat, adhærescunt, condensatis nimirum uteris. Quæ singula is agnoscat, qui in hæc sedulo inquirat. De levore autem constabit, si mulier alia (neque enim alias deceat), uteros, dum vacui sunt, contrectarit. Quod si iis menses eunt, confertim feruntur. Quibusdam etiam contingit, ut fetus naturos ferant. Diligens vero adhibita cura sperabilem partionem facit. Ac de his sic quidem ses res habet.

CAPUT II. — Quæ fecunditatem parent; prægnantium mala; causæ abortus; quæ significant, partum periisse; prægnans pituitosa, lienosa, quid patiatur; partus difficultas; parturitionis signa; de puerperii purgamentis, eorumque vitii et medela; quæ lac reparent; quæ post partum eveniant; de secundinis non exeuntibus; de doloribus post partum, uteri inflammatione, aliisque vitiiis.

Si mulierem, quæ antea non poterat, puerperam fieri voles, menses spectandi,

placenta tient moins fortement à l'utérus qu'il ne le faut. Le médecin pourra s'assurer de cette circonstance par la voie d'une femme capable, qui visitera avec les doigts l'intérieur de la matrice, lorsqu'elle sera vide. Il est plus décent qu'il ne fasse pas lui-même cette visite. Les femmes qui ont des règles abondantes avortent quelquefois aux époques dont je parle, parce que leurs mois viennent alors. On peut espérer de celles-ci, qu'en y mettant beaucoup de soin, elles porteront leur fruit à terme. Ceci suffira sur cet objet.

23. (*L'auteur revient ici sur des choses déjà dites dans des numéros précédents.*) Quand on veut procurer la faculté de concevoir à une femme qui ne conçoit point, il faut examiner le sang de ses règles, pour discerner s'il est pituiteux ou bilieux. A cet effet, on en mettra sur du sable fin, qu'on fera sécher au soleil ainsi qu'il a déjà été dit : si le sang est bilieux, il prendra une couleur jaune; s'il est pituiteux, on y remarquera comme des glaires. Quel de ces deux vices qui ait lieu, il faudra purger le ventre par haut et par bas; puis on purgera la matrice. Pour faire fructifier la semence, la femme prendra sept baies de lière dans du vin vieux, tous les mois, vers la fin des règles. Elle usera aussi d'un pessaire avec l'écorce de grenade bouillie dans du vin, qu'elle ne portera qu'une demi-journée, ou bien avec de l'alun en poudre, incorporé à de la laine. Au coucher du soleil, en le tirant, elle se lavera avec du vin parfumé. Ceci se fait quand les règles sont sur leur fin. Il est certain que les femmes conçoivent plus facilement à cette époque. Elles ont alors des désirs plus vifs pour la cohabitation : leur semence est plus vigoureuse, plus propre à se mêler avec celle de l'homme. C'est le temps favorable à une union amicale entre les deux semences. L'orifice de l'utérus est plus ouvert. Il y a un orgasme vers la fin des règles, qui appelle la semence dans les vaisseaux de la matrice, tandis qu'avant les règles, l'orifice est bouché : alors les veines, plus pleines de sang, ne charrient point la semence avec la même facilité.

24. Lorsque la semence des femmes s'écoule continuellement, elles n'ont aucun désir pour les embrassements de l'homme : elles ne sont point aptes à la conception. Elles ont des douleurs aux lombes, à l'ischium; il s'y joint de la faiblesse, avec des défaillances et des déplacements de matrice. Quand cette perte arrive par surabondance, il faut la laisser couler : mais si la matrice en est relâchée, on prescrit dans le régime l'u-

utrum pituitosi sint, an biliosi. Inde autem nosces. Arena tenni et sicca, dum menses ferantur, supposita, in sole sanguinis aliquid infundito, et siccati permittito. Quod si quidem biliosa fuerit, siccatu in arena sanguis pallidus erit; si vero pituitosa, ad instar mucii. Horum quodcumque fuerit, ventrem purgato, sive sursum opus erit, sive deorsum, postea uteros purgato. Si vero voles, ut concipiat, hederæ grana septem, aut foliorum succum, singulis mensibus, desinentibus menstruis, ex vino uteri potui exhibeto. Ex malicorio etiam, in vino odorato meraco cocto, glandem efformatam, ad meridiem usque subdito, aut alumen ægyptium tenuiter tritum in vellere ligatum supponito. Quo deinde, simul ut sol occiderit, detracto, vino odorato eluatur. Hæc autem cessantibus mensibus facienda. Sed et hæc res sic se habet. Ubi repurgatæ mulieres fuerint, tum potissimum concipiunt, viri congressu potitæ, et genitura robur acquirit, si tempestive liberis operam dederint, virique semen facile commiscetur, et si temperationem acceperit, cum eo germanam init societatem. Tunc enim maxime uterorum os apertum est, et distentio quædam etiam post purgationes manet, venæque genituram attrahunt. At contra prius tum os uterorum connivet, tum sanguinis copia magis refertæ venæ genituram non æque trahunt.

Quod si genitura continuo cursu defluit, neque mulier viri complexum appetit, neque eo potita concipit, lumborum et coxendicium dolore vexatur, eamque febris lenta detinet, viriumque debilitas, et animi deliquium accedit, interdumque uteri sua sede non maent. Si igitur præ copia effluat, eam missam facere, optimum. Si vero uterus laxetur, in victus ratione alica utatur, carne suilla, aut palumbe, aut vino nigro; potionibus autem his, quæ adversus muliebrem profluvium paulo post describentur.

Nunc vero de prægnantium morbis dicendum. Mea sententia, si mulieri fetum duorum, aut trium mensium, aut grandiozem, utero gerenti, menses confestim singulis mensibus prodeant, ea ut tum extenuetur, tum debilis reddatur, necesse est. Interdum etiam quamdiu menses prodeunt, febris corripit, cumque fluunt, et ubi effluxerint, ex virore

sage de l'épautre, la viande de cochon, les pigeons, le vin rouge, toutes les boissons dont il sera question en parlant du cours de ventre.

25. (*Des divers accidents durant la grossesse et dans les couches.*) Je veux maintenant parler des maladies des femmes grosses. Je dis d'abord que, si au terme de deux ou trois mois de la grossesse ou en delà, les règles viennent subitement, et reparaissent ensuite chaque mois, la femme maigrira nécessairement et s'affaiblira. Il arrive même que la fièvre s'y joint durant tout le temps que les règles coulent, et qu'elle persiste après. Les couleurs naturelles du visage se changent en de la pâleur, quoique même l'écoulement ne soit que médiocre. L'orifice de l'utérus est trop ouvert dans ce cas; il laisse échapper une partie de la nourriture de l'embryon; car le sang se porte peu à peu de tout le corps de la femme à son utérus; à mesure qu'il y arrive, il fait un circuit autour de l'enfant, pour servir à son accroissement: si l'utérus est trop ouvert, le sang s'en échappe, et il sort tous les mois, en suivant sa voie ordinaire. L'embryon contenu dans l'utérus devient grêle et faible. Si l'on y remédie, la mère et l'enfant se porteront mieux; si on n'y remédie point, l'embryon périra. La mère risque même de contracter quelque maladie chronique. Si la femme grosse a des fluxions à la tête, il en découle vers le ventre une pituite âcre, qui s'y porte avec impétuosité. Il s'établit une petite fièvre qui occasionne des palpitations, quelquefois légères, d'autres fois très-fâcheuses, parce qu'elles redoublent: s'il s'y joint du dégoût et de la faiblesse, on a fort à craindre qu'il ne se fasse bientôt de fausses couches; la mère sera elle-même en danger, à moins qu'elle ne soit bien soignée: si elle échappe, elle doit tâcher de devenir grosse dans peu, tandis que la matrice est dilatée et perméable. Il y a encore bien des cas où la vie de l'embryon se trouve exposée. Quand la femme grosse tombe malade; quand elle perd ses forces; quand elle perd l'appétit; quand elle a des défaillances; quand elle prend trop ou pas assez de nourriture; quand elle a des frayeurs; quand il lui survient de grandes afflictions; quand elle crie fort; quand elle fait des excès quelconques. Le trop manger et le trop boire sont la cause de plusieurs avortements. De plus, la matrice devient, par sa mauvaise constitution, une cause de fausses couches; quand il s'y fait des vents, qu'elle est trop épaisse, ou trop grande, ou trop petite, ou qu'elle a quelque autre vice naturel. Si la femme grosse a des

palescit, quantumvis parce fluant. His uteri plus æquo dehiscunt, et fetus incrementum effluere sinunt. Ubi enim mulier uterum gerit, sensim a toto corpore sanguis in uteros defertur, et velut in orbem id, quod in uteris est, circumstans, ipsum auget. Si autem uteri plus æquo dehiscant, sanguinem singulis mensibus, sicut prodire consuevit, effluere sinunt, et quod in uteris continetur, tenue et debile evadit. Verum si diligens cura adhibeatur, tum mulier, tum fetus melius habet. Si vero nulla adhibeatur, fetus corrumpitur. Quin etiam ipsa in periculum venit, ne diurno morbo teneatur, si ei longior, quam conveniat, purgatio prodeat. Sed et post corruptionem periculum etiam immittit, uteris nimirum magis apertis.

Si vero mulieri utero gerenti caput pituita redundarit, pituita acris in ventrem fertur, et ex capite in ventrem cum impetu decidit, eamque febris levis invadit, quibusdam etiam palpitationes, quæ aliquantulum exsolvuntur, ubi increscunt, graves sunt. Quod si appetentiæ dejectio et imbecillitas detineat, periculum est, ne brevi fetus corrumpatur, ipsaque, nisi sedulo curetur, in periculum vitæ veniet; ubi autem evaserit, nimirum cum alvus sit fluida, eam confestim comprimere oportet. Multa quoque sunt alia, ex quibus fetui corruptionis periculum impendit; si enim quæ utero gerit ægrotarit, invalida sit, et onus vi sustulerit, aut plagam acciperit, aut saltarit, aut inedia laborarit, aut animo defecerit, si copiosius aut parcius alimentum sumserit, aut metu correpta et consternato animo fuerit, aut vociferetur, aut intemperanter vivat. Est enim cibus et potus copiosior corruptionis causa. Quin et ipsi uteri ita sunt a natura comparati, ut abortionem faciunt, si flatulenti, densi, magni, parvi exstiterint, aliisque similibus affectionibus laborarint.

Si mulier, quæ uterum gestat, ventris aut lumborum dolore conflictetur, metus est, ne ruptis membranis fetum, quem undique cingunt, abortionem ejiciat. Sunt autem, quæ si acre quiddam, aut amarum præter consuetudinem ederint, aut hiberint, fetus perditur, cum adhuc fenellus puellus intus existat. Si quid enim puero præter consuetudinem con-

maux de ventre ou des douleurs aux lombes, il est à craindre que l'embryon ne périsse par la rupture des membranes qui l'enveloppent. Il y en a qui perdent leur fruit pour avoir mangé ou bu, tandis qu'elles sont grosses, quelque chose de piquant ou d'âcre, contre leur coutume. Si l'embryon, délicat, comme il est dans le ventre de la mère, éprouve une sensation extraordinaire, quelque petite qu'elle soit, il peut en recevoir la mort. Or, si la mère a mangé ou bu quelque chose de piquant et d'âcre, comme je disais, cela mettra nécessairement du trouble dans le ventre. La matrice est affectée de toutes les humeurs qui s'y portent, et l'embryon est de la plus grande délicatesse. Si la femme prend trop de fatigue, si son ventre est comprimé, s'il est distendu, l'enfant périt échauffé par la fatigue de la mère, ou écrasé dans les compressions. Les plus petites créatures sont aussi celles qui peuvent le moins résister. Les fœtus les plus avancés périssent aussi très-facilement. Les mères ne doivent donc pas être surprises de faire des fausses couches pour des causes légères, auxquelles on ne fait point attention. Il faut bien des précautions et des soins pour conduire, dans *certaines cas*, une grossesse jusqu'à son terme, et pour procurer d'heureuses couches.

26. (*La constitution du fœtus tient à l'état de santé de la femme grosse, lorsqu'elle conserve son fruit.*) Lorsque la femme grosse ne jouit que d'une mauvaise santé, qu'elle est bilieuse, dans un état de souffrance, avec la fièvre de temps en temps, la bouche amère, la langue pâle, les yeux et les ongles jaunes, l'urine piquante, surtout si elle a la fièvre avec quelques-uns de ces symptômes, et s'il s'y joint l'apparition des règles bilieuses, il y a tout lieu de croire que l'enfant sera d'une constitution faible. Lorsque dans ce cas la mère rendra des selles bilieuses, comme il arrive souvent, l'enfant s'en trouvera bien.

27. (*Après les couches, les lochies ne doivent pas être bilieuses.*) Quand les lochies sont bilieuses ou noires, il s'écoule beaucoup de graisse qui sort peu à peu, et qui ne se lège pas vite; dans le commencement, la femme s'en trouve bien; mais ensuite cela va mal, et l'évacuation des lochies devient moindre qu'elle ne devait être. En général, toutes les fois que la santé de la femme est en mauvais état, les vidanges coulent moins et sont plus laborieuses. On a les mêmes choses à craindre lorsque les lochies sont bilieuses. Le mal cependant est alors plus court, mais le danger est le même, ainsi que les symptômes et leur succession. Quel-

tingat, idque si parvulus adhuc fuerit, moritur; et si (quemadmodum diximus), ejusmodi ederit, aut biberit mulier, ex quo tenello adhuc puerulo, ventrem ei exturbari, necesse sit. Fluentis enim alvi molestiam uteri sentiunt. Quod si mulier plus æquo laborarit, eique venter coarctetur aut dilatetur, sic quoque fetus perit, cum nimirum ex nimio labore incalescat, et a ventre comprimatur. Plerumque enim, cum admodum sunt exigui, invalidi existunt. Quin et grandiusculi fetus etiam corrumpuntur, et proinde mulieres mirari non debent, si nolentes fetum corrumpant. Summa enim cura providentiæ opus est, ut in uteris fetum perferant et enutriant, eoque in partu liberentur.

Si vero quæ utero gerit adversa utatur corporis valetudine, fueritque biliosa, et doloribus divexetur, subindeque febricitet, os amarescat, lingua ex virore sit pallida, oculi velut regio morbo suffusi, unguis biliosi, et acris urina, eaque tum vel maxime si febricitet, alias atque alias ei contingent. Ubi vero biliosa ei purgatio obtigerit, omnino metuendum erit, fetus etiam imbecillos fore. Si biliosa per alvum egerat (quod quidem fere contingit), meliuscule deget. Ac si puerperii purgamenta biliosa, aut atra sunt admodum, fereque pinguedo accedit, sensimque feruntur, neque cito concrescunt, tumque primo quidem tempore facilius feret, postea molestius, minorque, quam conveniat, purgatio consequitur. Cum enim corpus adversa valetudine fruatur, ei parciora et deteriora puerperii purgamenta prodibunt. Eodem autem omnino modo afficietur, ac ea, cui menses feruntur biliosi, neque tamen tamdiu ægrotabit, ad eademque pericula, signa et commutationes morbus deveniet. Aut enim iis vomitio biliosa, aut per alvum purgatio in hoc morbo contingit, uterique exulcerantur. Multa autem cura mulier indiget. Cum igitur tale quid contingit, etsi minime moritur, infecunda tamen erit. Si vero nihil horum contingat, nec ipsa sedulo curetur, sed puerperii purgamenta ipsi in occulto delitescant, intra unum et trigesimum diem fere perit. Huic medicamentum, quod bilem educat, propinato. Confert et anisum, et quæcumque urinam movent. Prodest quoque, vomitionem ciere, et sudores elicere, alvumque ptisanæ cremore, melle, ovis, et malvæ decocto eluere.

quofois la malade a des vomissements bilieux, avec des évacuations bilieuses par les selles, et des ulcérations à la matrice; il y faut beaucoup de soin. Elle devient stérile quand elle réchappe.

28. Lorsque les lochies se suppriment, la femme meurt communément le trente-unième jour. Il faut, dans ce cas fâcheux, donner en boisson des cholagogues. L'anis est de quelque utilité, ainsi que tout ce qui pousse les urines. Il est bon aussi de faire vomir, d'exciter les sueurs. On donne des lavements avec le miel, avec des œufs, et la décoction de mauves.

29. (*Signes de l'enfant mort dans le ventre de la mère.*) Lorsque vers le septième ou le huitième mois de la grossesse, les mamelles et le ventre s'affaissent subitement, que les mamelles se rapetissent, que le lait s'en va, la mort de l'embryon est manifeste. On peut du moins assurer que s'il vit encore, son état est désespéré.

30. (*Des lochies pituiteuses.*) L'apparition des règles, dans la grossesse, doit faire craindre l'avortement : quand elles sont abondantes, fétides, l'enfant est certainement malade.

31. Si la femme grosse est pituiteuse, et qu'elle ait des maux de tête, avec la fièvre de temps en temps, la pituite qui roule dans la tête lui occasionne des pesanteurs avec des froids; elle se répandra dans tout le corps. Lorsque la tête en est farcie, elle s'y distribue dans les veines, et donne à la peau une couleur de plomb. Il s'ensuit des vomissements de pituite; la langue devient blanche; l'urine est blanchâtre; il survient des froids, des malaises, de la difficulté à se mouvoir; après l'accouchement, les lochies sont pituiteuses; on y voit des membranes, des filaments comme des toiles d'araignées. Ces phénomènes ont lieu chez les femmes qui ont des règles pituiteuses. Ils sont cependant moins marqués que chez celles dont toute la constitution est altérée par la pituite, quoiqu'au fond le danger, les signes et leur succession soient pareils. Il y a, dans l'un et l'autre cas, des vomissements de pituite et ainsi du reste. Les règles et les lochies pituiteuses tiennent au même principe. L'évacuation par les règles diffère principalement à raison de la durée, qui est moindre. Lorsque les lochies ne se vident pas en entier, l'amas de pituite qui s'est accumulée pendant un long temps amène la mort au quarante-cinquième jour. Si l'évacuation se fait bien, la femme, soignée comme il faut, pourra recouvrer la santé; mais si elle réchappe, elle restera enflée pendant quelque temps. Cet état est grave; on le combat en usant

Quibus uterum gerentibus ad septimum aut octavum mensem mammarum ventrisque plenitudo derepente subsidet, mammaeque extenuantur, et lac non apparet, puerum aut periisse, aut vivere et debilem esse, asserendum. Si enim uterum gestent, et menses appareant, et abortiones fiant, si copiosi et graveolentes fuerint, morbosi fetus redduntur.

Si mulier utero gerens pituitosa fuerit, caput dolet, subindeque ea febricitat, pituita in capite volvitur, et gravitatis sensum ea habet et frigoris, et in corpus secedit et venas, cum caput repletum fuerit. Plumbi etiam colorem refert, et vomitione pituitam reddit, lingua exalbescit, urina fere exalbida redditur, frigida est, perturbatio adest, et ægre ea movetur. Ubi autem pepereit, purgatio pituitosa procedet, et in qua membranulæ et velut araneorum telæ distentæ apparebunt, iisdemque quidem omnibus afficietur, quibus ea, cui mens-trua pituitosa ferebantur, minus tamen diu ægrotabit, morbusque eadem pericula, signa et commutationes habebit. Ei enim vomitus pituitæ continget, et precedentis affectionis eadem, ac superiori. Eodem namque modo puerperii purgamenta et menses pituitosi dependent, breviori tamen, quam menses, tempore. Ac nisi ea purgatio, quæ diu moram trahit, affatim erumpat, intra quinque et quadraginta dies ea perit. Quod si puerperii purgatio pituitosa ei prodierit, diligenti tamen curatione adhibita mulier convalescet, sed per initia flatu distendetur, si sana evaserit, cum gravis futurus sit hic morbus. Huic medicamentum, quod pituitam educat, exhibendum, et lac caprinum coctum, cum melle mixtum. Quibus sæpe oblatis, si non cedat, nasturtium exhibendum, aut carthamum, aut cneorum, aut polypodium, aut serum, aut ex salibus compositum medicamentum, et quæcumque pituitam laxant et foras educunt.

Sed si mulier, quæ utero gerit, sub commemoratis affectionibus lienosa fuerit, dum menses fluunt, aquæ similia et pituitosa dimittit, et procedent puerperii purgamenta aqua referentia, et interdum quidem copiosa, interdum vero pauca venient, idemque contingit, ac si aqua ex carnibus reddatur, non secus ac si quis carnes cruentas abluat, quandoque

des remèdes phlegmagogues. On fait prendre du lait de chèvre cuit avec du miel. Si son usage ne suffit point, on donne du cresson, du carthame, des feuilles de garou, du polypode, du petit-lait, des compositions salines, généralement tout ce qui précipite la pituite et la met dehors.

52. (*Des lochies aqueuses.*) Lorsqu'indépendamment des maux dont je viens de parler, la femme grosse est habituellement affectée de la rate, elle rend parmi ses règles de l'eau et de la pituite; ses lochies sont aqueuses aussi, tantôt abondantes, tantôt en moindre quantité. Elles ressemblent à de l'eau dont on aurait lavé des chairs sanglantes, sinon qu'elles sont un peu plus épaisses. Elles se figent lentement. Les symptômes alors sont les mêmes que dans le cas des règles aqueuses. Le danger et la succession des symptômes sont les mêmes. Il arrivera avec ces évacuations aqueuses, ou qu'elles se supprimeront, ou qu'elles se jetteront sur le ventre, sur les jambes, sur la poitrine, ou sur quelque autre partie. Les dangers seront alors les mêmes que j'ai déjà dit.

53. Quand la femme grosse devient enflée, il faut donner beaucoup de semences d'ortie avec du miel dans de bon vin, deux fois par jour.

54. Si la femme en couches est tourmentée de la bile, on fait prendre de la tisane crémée froide, saupoudrée de poudre de graine de coquelicot ou de mûrier. Cela apaise la bile.

55. (*Des suffocations de la femme grosse.*) Quand la femme grosse tombe subitement dans la perte de connaissance; accident qui a lieu lorsqu'elle a pris de la fatigue, ou qu'elle est dégoûtée au point de ne manger presque rien, la matrice s'échauffe, et l'embryon recevant moins d'humeur qu'il ne lui en faut, parce que la cavité de la matrice s'en trouve dépourvue, se porte dans les hypochondres vers le foie, où il y a de l'humidité; de manière que de la compression sur ces parties il résulte une suffocation prompte: le souffle du ventre étant intercepté, la femme perd aussitôt la parole; le blanc de ses yeux s'altère; il lui arrive enfin tout ce que j'ai dit ci-devant arriver aux femmes qui ne cohabitent point. Quand la femme grosse a des suffocations dans le commencement de la grossesse, elles proviennent aussi quelquefois de ce que la pituite se porte de la tête vers les hypochondres, et met obstacle à ce que le corps ne reçoive le souffle. Lorsque le fœtus, et la matrice qui le contient, prennent leur place après avoir pris dans la pituite l'humeur qui leur manquait,

vero paulo crassiora, neque concresecunt. Eademque patietur omnia, quæ illa, cui aquosi menses prodeunt, eademque pericula et mutationes morbus habebit. Futurum enim est, ut fluor aquosus oboriatur, aut purgatio in occulto delitescat, et ad ventrem et crura, aut ad pectus, aut aliquam ex his partibus convertatur, eademque pericula imminabunt, quæ prius dicta sunt.

Si gravida intumescat, urticæ semen quam plurimum, cum melle et vino odorato temperato, bis die in potu exhibendum. Si prægnantem bilis molestia afficiat, ptisanæ succum exhibeto, rheo rubro, aut mori arboris fructu adperso, frigidum autem sorbendum dato et conquiescet. Si suffocatio derepente in utero gerentem incidat, quod accidit potissimum, ubi mulier vehementi labore et inedia confecta fuerit, cum per vehementem exercitationem uteri incalescant, et paucior fetui suppetit humiditas, cumque uterus nimirum sua cavitate plus æquo inanis exsistat, fetus ad hepar et præcordia nimirum humore scatentia recta fertur, vehementemque derepente suffocationem afferet. Perspirationem enim, quæ circa ventrem fit, intercipit, et loquendi impotentia mulierem detinet, oculorum partes albas ea sursum convertit, reliquaque universa patitur, quæ commemorata sunt, si quæ non prægnans uteri strangulatu laboraverit. Et cum primum mulieri habenti suffocatio incipit, pituita etiam in præcordia a capite defluit, corpore nimirum spiritum trabere non valente. Quod si una cum pituitæ descensu fetus a pituita delatus, et secum attracta tota humiditate, in suum locum venerit, mulier convalescit. Excitatur autem stridor, dum fetus locum suum deserit, mulierisque venter fere fluidus redditur. Sed si brevi ad suum locum fetus non veniat, tum duo fetui molestiam afferunt, pituita, quæ a capite deorsum delata ipsum gravat, et permanens refrigerat, et loci insolentia. Tumque is periclitabitur, et mulier suffocabitur, nisi quis brevi magis accommodatam victus rationem adhibuerit. Ac de his quidem sic se res habet.

Si vero mulieri uterum gerenti jam pariendi tempus instet, ac parturiendi dolores detineant, diuque ea in enitendo

l'accident cesse. On entend un grouillement dans la matrice, quand elle quitte son lieu; puis ordinairement le ventre de la mère se lâche: mais, si l'enfant ne retourne pas promptement dans sa place, il souffre de deux manières, et de la pituite qui descend de la tête de la mère, qui le refroidit, et de la nouveauté du lieu auquel il n'est pas habité. La mère elle-même risque d'être suffoquée, si bientôt on ne remédie à cette situation par quelque moyen familier. Ceci suffit quant à ce point.

36. (*Des difficultés de l'accouchement.*) Lorsque la femme grosse est au terme de ses couches, que les douleurs de l'enfantement arrivent, et qu'elle passe un long temps sans se délivrer, l'enfant communément vient de travers. Ce cas est difficile. Il en est, comme s'il était tombé un noyau d'olive dans une fiole, dont le cou serait étroit. La manière naturelle de le faire sortir, ne sera point de le tirer à soi, quand il se présentera de côté, sur le col de la fiole. C'est de même une situation fâcheuse et pour la mère et pour l'enfant, que celui-ci arrive de côté. Comment sortirait-il? Il est fâcheux aussi qu'il vienne par les pieds; la mère ou l'enfant y ont souvent perdu la vie, quelquefois l'un et l'autre. Une cause de couches laborieuses est encore que l'enfant soit mort, ou dans un état apoplectique, ou qu'il y en ait deux.

37. (*De quelques incommodités de la grossesse.*) La femme grosse est souvent pâle, parce que son sang se consume journellement pour la nourriture et l'accroissement de l'enfant. S'il en reste moins qu'à l'ordinaire dans son corps, elle doit nécessairement tomber dans la pâleur. Ainsi il n'est pas étonnant qu'elle ait envie de manger des choses extraordinaires, tandis que la plus grande partie de son sang se porte vers le ventre, ni qu'elle perde de ses forces, puisque son sang diminue.

38. Je pense que la femme a la respiration fréquente quand elle est grosse, et aussi quand elle est à l'approche de ses mois, parce que son bas-ventre alors se trouve plein, qu'il est échauffé et comprimé. L'oppression est beaucoup plus grande vers la fin de la grossesse, et les douleurs des lombes plus fortes, parce que les compressions causées par le fœtus augmentent. Elle éprouve aussi, dans le temps de la grossesse, des maux de cœur; parce que tout le ventre et la matrice qui contient l'embryon, sont comprimés ou tirillés.

39. (*Des incommodités de la femme après les couches.*) Lorsque la matrice de la femme en couches se remplit de vents, on

laboret, is transversus, aut in pedes fetus fere exit, in caput autem prodire præstiterit. Quod si transversus exeat, gravis evadit affectio. Non secus enim ac si quis in ampullam oleariam angusti oris olivæ nucleum immittat, qui transversus non facile educitur, eodem plane modo etiam mulieri gravis est affectio, ubi fetus transversus descendit, sic enim moleste educitur. Grave vero etiam est, si in pedes prodeat, et plerumque aut matres, aut puelli, aut ambo etiam pereunt. Id quoque magnopere in causa est, cur non facile exeat, si mortuus, aut sideratus, aut duplicatus fetus fuerit.

Ubi uterum gestat mulier, tota pallida redditur, quoniam, qui in ea purus est, sanguis semper quotidie e corpore aliquantulum stillat, et ad fetum fertur, cique in alimentum cedit, cumque paucus in corpore sanguis existat, eam pallidam esse, necesse est, semperque abhorrentes cibos appetere, et ad ventrem sanguinea subire. Debilior etiam redditur, quod sanguis imminuitur. Mea autem sententia mulier, ubi partui vicina est, crebrum spiritum emittit, sique purgatio incipiat, venter plenus est, et a calore urgetur. Tum vero potissimum crebrum spiritum ducit, ubi partui proxima est, tumque præcipue lumborum dolore affligitur, cum lumbi a fetu collidantur. Toto vero intermedio tempore oris ventriculi dolore ea subinde premitur, cum nimirum venter, ac præcipue uterus, fetum undique complectatur et comprimat.

At si puerperæ uterus flatu impleatur, ovis aut capræ jecur cineribus contectum, deinde coctum, in cibum sumendum, et vinum vetus meracius, si nihil prohibeat, per dies quatuor bibendum, si longius absit a partu. Quod si ea lumborum dolore conflictetur, anisum et cuminum æthiopicum bibat, et calida lavet. Si vero frequens anhelatio (asthma vocatur), prehensat, sulphuris, fabæ quantitatem, cardamomi, rutæ, et cumini æthiopici parem modum, hæc trita, vino macerata, jejunæ potui exhibeto, et cibis frequentibus absteineat.

Si in partu purgatio copiosa decurrat, uterus contrahitur, et vesica, et intestinum, neque stercus, neque urinam con-

aura un foie de brebis ou de chèvre qu'on fera cuire à la braise dans son jus; l'accouchée le mangera, buvant de bon vin par-dessus; et elle continuera durant quatre jours, si rien n'empêche d'ailleurs. Il faut pour cela qu'il se soit passé quelques jours depuis les couches.

40. Si la femme en couches a des douleurs des lombes, elle boira de l'anis et du cumin d'Éthiopie dans du vin. On fera aussi des lotions chaudes.

41. Si elle a de l'oppression, faites-lui prendre à jeun du vin où l'on aura mis du soufre de la grosseur d'une fève, autant de cardamone, de rue, de cumin d'Éthiopie, le tout en poudre. Elle s'abstiendra de beaucoup manger.

42. (*De quelques suites très-fâcheuses des couches.*) Lorsqu'après les couches il y a une perte abondante, et que la matrice est blessée, ou la vessie, ou l'intestin, de manière que la malade ne peut retenir ni les urines, ni les matières fécales, on la nourrira avec des œufs, du pain cuit sous la cendre, et autres choses telles que je les ai écrites ailleurs. Quand la femme en couches est sèche, qu'elle est à peine humectée, on lui fera boire de l'huile; on fomentera les parties avec de l'huile chaude, avec de la décoction de mauves; on les oindra d'un cérat liquide, avec de la graisse d'oie et de l'huile mêlées ensemble.

43. (*Remèdes contre les difficultés d'accoucher.*) Lorsque la femme ne peut accoucher, on fait des fumigations avec de la résine, du cumin et de l'écorce de pin.

44. (*Des tumeurs qui surviennent aux parties naturelles de la femme, dans les couches, ou à la suite des couches, et manière de les traiter.*) Quand il vient des tumeurs, dans les couches, ou à la suite des couches, il n'y faut point employer des astringents, comme font quelques médecins. Le mieux est de les traiter par des remèdes intérieurs. On fait prendre à jeun une bonne pincée de cumin d'Éthiopie, cinq ou six pincées d'anis et de séséli, une demi-cuiller de racine et de graines de pivoine en poudre, le tout dans de bon vin blanc; ou bien de la racine de carotte d'Éthiopie, du séséli et de la racine de pivoine, qu'on donne de la même manière; ou bien du macéron seul, ou de graines de carotte d'Éthiopie, ou de la racine de bacille, ou deux scrupules de cumin d'Éthiopie, ou du poivre, de l'anis, des graines de carotte, de celles de pivoine qui croît sur les rivages. Toutes ces choses se donnent broyées dans du vin; de la graine de lin, de même; on donne aussi ce qu'on fait manger aux enfants quand ils toussent,

tinent, sed emittunt. Ova igitur sorbenda dato, et panem subcineritium edendum, et quæ scripta sunt, reliqua.

Si quæ adhuc in partu est sicca fuerit, nec nisi ægre humectetur, oleum bibendum, et loci oleo calido, et malvæ decocto calido perfundendi, et cerato liquido illinendi, adipe etiam anserino cum oleo infuso; sin autem parere nequeat, resinam, aut cuminum, aut pini corticem ad suffitum adhibeto.

Qui in partu, aut ex partu, uteri tumores contingunt, eos, uti medici faciunt, constringere non oportet, verum præstantissima medicamenta adhibenda, cumini æthiopici, quantum tribus digitis continetur. anisi et seseleos, quantum quinque aut sex, radicis pæoniæ, aut etiam seminis concham testæ majoris dimidiam. Hæc ex vino albo grati odoris jejuna præcipue exhibeto; aut dauci æthiopici radicem, seseli, pæoniæ radicem, ad eundem modum; aut hippose lini, aut dauci æthiopici semen eodem modo, aut crethmi radicem, aut cumini æthiopici quatuor atticorum obolorum pondus; aut piper, anisum, daucum, pæoniæ atticæ radicem, hæc ex vino albo frita propinato, aut myrtidani duos, aut tres surculos, et cuminum æthiopicum, et pæoniæ radicem, aut etiam lini semen similiter, quod etiam tussientibus pueris in cibo exhibent, cum ovi vitello assato, et sesamo torrefacto.

Si puerperæ pudenda ulcere superficiali laborent, amygdalas tritas et medullam bubulam aqua decoquito, paucaque farina injecta pudenda illinito, et myrtillorum decocto cluito.

Jam vero de puerperii purgamentis, et his, quæ post partum prodire solent, nobis est, dicendum. Ubi mulieri aut puerperii purgamenta non expurgantur, aut menses non eunt, aut induratur uterus, et lumborum dolor adest, et laterum quidem inanitates, inguina, femora et pedes acerbe dolent, venter attollitur, et horrores per corpus cum impetu erumpunt, ex his vero febres acutæ oriuntur. Hanc, cum sic habuerit, si quidem febris expers sit, balneis curato, caputque oleo anthino illinito. Malvæ decoctum,

le jaune d'un œuf cuit avec du sésame torréfié.

45. (*Des excoriations.*) Lorsque les parties naturelles de la femme qui a accouché sont excoriées, on fait une pommade avec des amandes bien pilées et de la moelle de bœuf cuite dans l'eau, en y ajoutant un peu de farine, pour en oindre les parties. On lave aussi avec de l'eau de myrte.

46. (*Des suites de couches.*) Je parlerai maintenant des vidanges et des suites des couches.

Quand la femme ne se purge point, que les vidanges ne vont pas, ni la perte rouge, la matrice est trop ferme. Il y a alors des douleurs aux lombes, au bas-ventre, aux flancs, aux aines. Les cuisses et les pieds sont très-douloureux, le ventre s'élève, la femme sent des froids qui courent dans tout son corps. Cet état est suivi de fièvres aiguës. Dans cette situation, s'il n'y a point de fièvre, on fera prendre des bains. On oindra la tête avec de l'huile de lis. On aura une décoction de mauve, ou de l'eau dans laquelle on mettra de l'huile de cyprès, pour faire asseoir la malade par-dessus, afin de calmer les douleurs. Dans toutes les maladies où les fumigations sont bonnes, il est utile de faire premièrement des onctions grasses. S'il y a de la fièvre, on s'abstiendra des bains, mais on fera des fumigations et des fomentations tièdes au bas-ventre et aux lombes. On donnera en boisson des anti-hystériques, y mêlant des œufs de sèche et du castor; puis on fera prendre une bouillie de farine cuite avec, la rue, ou de la tisane crémée.

47. Quand, après les couches, les humeurs ne coulent point, que la femme les a dans la tête, sans qu'elles y aient été attirées par la chaleur dans le travail des couches ou auparavant, il y a dans ce cas de légers maux de tête. Si alors l'humeur secouée se détermine fortement vers le ventre, elle y portera du trouble, et le mal n'ira pas plus loin. Il faut seulement prendre garde qu'il ne s'établisse une diarrhée tandis que le corps est dans un mauvais état, elle serait fâcheuse. Si l'humeur venant de la tête se porte aux vidanges, et qu'elle y vienne abondamment, c'est un bien. Si toutefois elle était trop abondante, il faudrait y prendre garde. Une partie qui sortirait par les selles serait alors un soulagement. Si l'évacuation par le dos devenait forte, cela demanderait du soin.

48. Toutes les fois que les vidanges coulent peu, il y a des douleurs vives aux lombes et dans tout le voisinage des parties naturelles, avec des enflures.

aut in id affusum oleum cyprinum, ad inessum, doloris leniendi gratia adhibeto. In omnibus autem morbis, in quibus fatus conducit, præstiterit, post fatum pingui aliquo perungi. At si febris detinet, a balneo abstinendum, fotibus autem et tepefacientibus imus venter et lumbi curandi. Ex medicamentis autem, quæ ad uterum faciunt, quædam potui sunt exhibenda, admixtis sepia ovis et castorio. Deinde farinam cum ruta cocctam, aut ptisanæ succum sorbendum dato.

Si vero mulieri una cum puero in partu humor, ut convenit, non effluat, quin etiam si quidem caput in se humorem calore attractum contineat, in partu et paulo ante caput ei dolebit. Quod si cummulatus in ventrem veniat, ubi commotus fuerit, ipsum conturbabit, nihilque ulterius. Succurrendum autem, ut ne, corpore male affecto, succedens inde alvi profluvium ipsam affligat. Quod si ex capite delata fluxio ad puerperii purgationem se convertat, multumque commoveatur, melius habet; si vero plus æquo diligentem curam adhibeto; sin ad ventrem se convertat, facilius utique puello exitus pateat.

At si modica purgatio mulieri procedat, vehementes dolor lumbos occupat, omnesque partes pudenda complectentes, et caput intumescunt, femoraque incenduntur, ex ore et naribus pituita valde aquosa effluit, caput dolor, febris et horror detinet, intumescunt, dentes fremunt, venter et vesica ei constringuntur, oculos ea obvertit, et caliginosa cernit.

Si mulieri partu liberatæ purgatio non expedite prodeat, exæstuantibus nimirum uteris, eorumque osculo conivente; uteri autem cervix in sese undique concidit, simul ac puellus excessit. Si quid enim horum adfuerit, ei purgatio non probibet. Si vero ei non procedat purgatio, evenit, ut eam febris et horror detineat, et uti venter magnus evadat. Quod si eam attigeris, totum corpus dolet, præcipueque, si quis ventrem attigerit, subindeque oris ventriculi morsu conflictatur, lumborum dolore ea vexatur, cibi fastidium adest, vigilia et corporis compunctio. Deinde quinto aut septimo die quandoque venter exturba-

La femme sent du feu aux cuisses. Il coule une grande quantité de pituite aqueuse par le nez et par la bouche. Il y a des maux de tête avec fièvre, frissons et craquement de dents. Le ventre s'enfle et s'obstrue; la vessie de même. Les yeux deviennent roulants; la vue se trouble.

49. Lorsque la femme a accouché, et qu'elle a eu la perte rouge, les vidanges quelquefois ne coulent qu'avec peine, soit parce que la matrice est enflammée et que son orifice se bouche, soit parce que le museau de l'utérus se ressert fortement sur lui-même après la sortie de l'enfant. Quelle de ces circonstances qui ait lieu, les vidanges ne couleront point librement, la fièvre se déclarera avec des frissons, le ventre s'enflera. En quelque endroit du corps que la femme en cet état soit couchée, elle y sent des douleurs, surtout au ventre. Elle a des maux de cœur, elle se plaint des lombes, elle a un grand dégoût, avec des insomnies, des picotements dans tout le corps. Quelquefois le cinquième ou le septième jour il se fait des troubles dans le ventre; elle rend par les selles des matières noires très-fétides; d'autres fois elle rend des urines troubles comme celles des juments. Quand ces évacuations arrivent, elle se trouve soulagée, et, avec des soins, la santé se rétablit dans peu de temps, pourvu qu'on y donne les attentions convenables; sinon, il est dangereux de voir survenir une forte diarrhée qui fera disparaître entièrement les vidanges. Lorsque le ventre ne coule point, ni les vidanges en la manière naturelle, et qu'on n'y porte pas remède promptement, le mal empirant à mesure que le temps s'écoule, se montrera enfin tel que je l'ai déjà dit. La peau de la malade, prenant une couleur de plomb, se remplira d'eau; l'ombilic s'élèvera en pointe poussé par la matrice, il sera plus brun que les environs; alors il n'y a plus d'espoir de guérison; la malade périt plus tôt ou plus tard, suivant la disposition du corps et suivant la rapidité du mal. Elle ne passera pas le vingt-unième jour; c'est là l'ordinaire. Lorsqu'au contraire les vidanges s'établissent bien, soit par le secours des remèdes, soit spontanément, ce qui arrive quand l'orifice de l'utérus se relâche ou que la force du sang qui s'y porte avec violence l'oblige à s'ouvrir, il sort d'abord des matières fétides, putrides, quelquefois noires. La femme se trouve mieux aussitôt, et elle recouvre la santé si elle est soignée convenablement. La putréfaction des lochies occasionne quelquefois des ulcères à la matrice. Quand ce cas a lieu, il y faut beau-

tur, et nigra, subindeque admodum graveolentia ea demittit, et urina, qualis asinina, redditur. Quæ si subeant, melius illi esse videtur, curaque adhibita brevi ea convalescit, alioqui in periculum veniet, ne ei vehemens alvi profluvium succedat, et puerperii purgamenta in occulto delitescant. At si venter ei non exturbetur, neque purgatio sponte prodeat, neque ei cito convenientia adhibeantur remedia, tempus autem procedat, a multis commemoratis affligetur, quibus accedit, ut in periculum veniat, ne velut plumbum livescat, et in aquam intercutem incidat, eique umbilicus ab uteris sublatus prominebit, et nigrior, quam circumambientes partes evadet. Quæ ubi evenerint, superesse mulier non poterit. Pereunt autem aliæ alio tempore, prout corpus et affectio se habet. Primum tamen ac vigesimum diem non excedunt, itaque fere usu venit. At si illi vel per medicamentum, vel sponte purgatio eruperit (id enim usu venire solet, ubi uteri a sanguine cum impetu derepente confertim delato, os relaxarint), si, inquam, erumpat, graveolentia et purulenta repurgantur, interdumque etiam nigra, tumque melius erit, et adhibita cura ea convalescet.

Ulcera autem in uteris etiam oriuntur, putrefactis nimirum puerperii purgamentis. Quæ si oboriantur, major cura adhibenda erit, ne illi ulcera increscant et putrescant. In periculum autem incurrit, ne moriatur, aut sterilis reddatur. Si vero ulcera in uteris insint, hæc signa sunt. Cum procedit purgatio, velut spina uterum pervadere videtur, eam ardor corripit, ventremque potissimum invadit. Ad contactum partes infra umbilicum non secus dolent, quam si ulcus purum nervosum contigeris. Deinde vehementes in uteros dolores subinde incidunt, interdumque febris ad manum mitis, et quandoque deferuntur puerperii purgamenta maligna, purulenta et graviter olentia. Istaque signa se produunt, si ulcera in uteris fuerint, magnaque cura indigent. Atque ii quidem sunt hujus morbi exitus.

Quod si puerperii purgatio primis quidem tribus aut quatuor diebus prodierit, deinde ei derepente perdat, in similes, sed minores, quam superior, affectiones incidit, eandemque subit morbus com-

coup de soin pour les empêcher de s'agrandir et de prendre un mauvais caractère. Il est dangereux qu'ils ne causent la mort de la malade, ou ne la rendent stérile. On reconnaît qu'il y a des endroits ulcérés, en ce que les lochies, en y passant, font une impression douloureuse sur la matrice, comme ferait une épine. La femme y sent du feu, et dans tout le ventre; elle sent des douleurs quand on touche le dessous du nombril, comme si on touchait un nerf à nu dans une plaie. Elle éprouve de plus de vives douleurs à la matrice de temps en temps, avec une sensation comme de brûlure. On ne trouve que peu de fièvre en touchant son bras. Il sort de temps à autre des lochies d'un mauvais caractère, purulentes, fétides. Tels sont les signes de la présence d'ulcères à la matrice. Ils demandent de grands soins. Je finis ici ce que je voulais dire touchant les différentes suites de cet état.

50. Lorsque les lochies vont bien pendant trois ou quatre jours, qu'ensuite elles se suppriment subitement, on voit des symptômes pareils à ceux que je viens d'exposer, mais moindres; la terminaison sera cependant la même. La maladie sera seulement plus lente, moins violente, et la malade, si elle est bien soignée, recouvrera la santé.

51. Lorsqu'après les couches il n'y a point de purgation, le ventre et la rate s'enflent, les jambes aussi; il y a de la fièvre avec des frissons et des douleurs aux lombes, quelquefois aux entrailles; la femme éprouve des froids et des chaleurs; les battements des artères sont tantôt faibles, tantôt vifs, élevés, certaines fois intermittents. Tels sont les symptômes de cet état dans le commencement: ensuite les creux du visage (1) deviennent rouges. Il faut dans ce cas ne donner qu'une nourriture légère; purger en boisson par bas, s'il y a de l'orgasme, avec des cholagogues quand la bile domine, avec des phlegmagogues lorsque c'est la pituite. On fumige ensuite la matrice avec des aromates. L'on applique des fomentations dans la journée. Si le col de l'utérus est trop ferme, on continue les fumigations et les fomentations durant tout le jour: on fait des lotions: puis on introduit une sonde, ensuite un pessaire fait avec des grains de sel et de la myrrhe, enveloppés dans un linge recouvert de poix et de laine mêlés ensemble; le tout doit être bien uni, de la grosseur

(1) Les creux du visage. Les joues. (Voy. la note sur le n° 9 du *Traité de la nature de la femme.*)

mutationem, diurnus tamen et priore lenior erit. Recte autem instituta victus ratione mulier superest, si cito ejus cura suscipiatur. Ac de hoc morbo sic se res habet.

Si vero ex partu mulier non purgetur, venter intumescit, lien, et crura, febris detinet, rigor corripit, dolores ad lumbos irrumpunt, interdumque etiam ad viscera, et perfrigeratur ea, febrisque detinet, pulsus debiles sunt, interdum vero etiam acuti, modo elati, modo deficientes. Hæc incunte morbo patitur, et sic se habet, procedente autem tempore cavæ faciei partes rubescunt. Quibus ita habentibus, cibos leves exhibeto, et si quidem turgat, medicamentum per inferiora purgans propinato, si biliosa quidem fuerit, quod bilem purget; sin autem pituitosa, quod pituitam. Post hoc uteris fomentum ex odoratis adhibendum, et interdiu emolliens in subditio apponendum. At si duro corpore fuerit, osculum per totum diem fovendum, et emollientia supponenda, deinde calida lavandum, et fistulæ plumbeæ imponendæ. Post hæc autem salis grana et myrrham in panniculum lacerum illigatam, et picem coctam, in vellere exceptam, admixtis aromatis, ita, ut par cuiusque sit modus, et parvæ gallæ magnitudinem æquet, per diem et noctem supponito. Deinde vero intermissis tribus diebus ex iisdem foveto. In subditio autem grana enidia, demto cortice, apponito, quantum ad duas portiones satis erit, et piperis grana tenuissime trita, oleo ægyptio albo et melle, quam optimo admixto. Hoc lana obductum et circum pennam involutum toto die ac nocte supponito. Et si tibi purgata videatur, sinere præsterit.

Si vero purgatione indigere videatur, duobus intermissis diebus, rursus medicamentum ex cucumere silvestri per diem et noctem supponito. Deinde netopum, oleum rosaceum odoratissimum, et cervi adipem liquatum, per diem unum in vellere subjicito, et calida copiosa, quam blandissime fieri poterit, lavato. Simulatque vero purgatoris et calida circum partes affectas expurgata fuerit, anserino adipe, et myrrha ac resina tepida, uterorum osculum illinendum et fovendum. Postero vero die vino et oleo narcissino uteros eluat; quod si narcis-

d'une noix de galle. On laisse ce pessaire pendant vingt-quatre heures; après quoi on donne trois jours de relâche. On emploie aussi en pessaire des grains de Gnide, en quantité double de celle qu'on prend pour une potion, avec du poivre en poudre; on y mêle de l'huile blanche d'Égypte et du miel, incorporant le tout avec de la laine autour d'une plume. Ce pessaire ne se laisse que pendant vingt-quatre heures, quand l'évacuation semble devoir s'établir; mais, s'il paraît qu'on doive le laisser plus de temps, on ne le tire qu'après deux jours. L'on met encore un pessaire pendant vingt-quatre heures, fait avec le concombre sauvage; après quoi l'on en met, durant vingt-quatre heures encore, un autre fait avec du nétope, de la graisse de cerf, de la laine imbue d'huile d'olive la plus douce: on fait enfin des lotions le plus légèrement qu'il est possible, avec beaucoup d'eau chaude. Après que les parties ont été purgées par ces différents remèdes, et bien lavées, on oint le col de l'utérus avec de la graisse d'oie, de la myrrhe, de la résine ramollie, et on fait des fomentations chaudes. On lave aussi la matrice avec du vin et de l'huile de narcississe, ou avec du vin seul si on n'a point d'huile de narcississe.

52. (*Digression sur le cas des règles difficiles.*) Ce que je viens de dire se pratique de même un jour avant l'époque des règles, *quand elles coulent difficilement.* Durant qu'elles coulent, on met, les premiers jours, à l'orifice de la matrice, un pessaire fait avec de la nielle, du cyprès, quelques grains de sel et de la laine; l'on fait de plus boire de bon vin pur à jeun. Lorsque les règles finiront, la femme mettra un pessaire de pouliot qu'elle gardera pendant un jour, après quoi elle s'approchera de son mari. Si elle conçoit, ses incommodités finiront. Elle usera des aliments propres à purger la matrice. Il est bon d'y mêler de la mercuriale, des choux, des grains (1), des dattes, dont elle avalera le bouillon. Elle usera de poisson de mer, de préférence à la viande, s'abstenant des choses trop douces et huileuses. Elle boira, tous les matins à jeun, de l'eau de goudron, jusqu'à l'époque des règles; alors elle en boira davantage.

53. (*Continuation des suites de couches et des vidanges dont il a commencé d'être question au n° 46. On insiste ici sur le défaut des vidanges par quelque vice de l'utérus.*)

(1) Des grains, Κοκκους. (Voyez la première note sur le n° 46 du second livre des Maladies.)

sinum desit , vino solo. Hæc autem uno die ante mensium decursum tibi facienda. Ubi autem menses decurrerint , primis quidem diebus melanthium cyprium tritum , affuso salis grano , hoc lana exceptum in corpore paulum contineat , et vinum merum odoratum jejuna insuper sorbeat. Uno autem post mensium cessationem die , supposito medicamento , quod ex pulegio conficitur , virum adeat , et si conceperit , convalescit. Cibis autem in purgatione accommodatis utatur , quibus mercurialem incoquere prodest , et porra , allia , et brassicam admiscere et granum. Jusculum ad tres digitos sorbeat , obsoniis marinis potius , quam carnis utatur , dulcibus autem et oleosis absteineat. Jejunæ autem semper bibendum , quod ex tæda comparatur , donec expurgetur , idque profluentibus mensibus multum bibit.

At si mulieri paulo parciora , quam conveniat , puerperii purgamenta ferantur , tanquam angustiore uterorum osculo , isque perversis , aut aliqua pudendi parte , ab inflammatione valde connivente , mulier graviter febricitat , oris ventriculi morsu , et totius corporis dolore vexatur , et præ angore stare loco nescit , ad brachiorum crurum et lumborum articulos dolor ingruit , isque loca , quæ sunt circa cervicem , et spinam et inguina infestabit , et nonnulla corporis membra ad motum impotentia reddentur. Deinde remissa febris et horror admodum manifestus. Vomitione autem pituitosa , amara et acria rejiciunt. Atque cum eo statu sit , continget tamen , si ei diligens cura adhibeatur , ut ipsa convalescat ; alioqui claudicat , et corporis partes ad motum impotentes redduntur. Hic autem morbus non admodum sterilem mulierem facit.

Si ulcerati quidem uteri fuerint , neque puerperii purgamenta , ut decet , adferantur , omnibus partibus dolebit , et nisi magna ulcera fuerint , cura adhibita brevi sanitatem recipit. Ulceribus autem in uteris subortis exacta et diligens cura adhibenda est , quippe cum in molli parte , et bene sensili existant , et in nervosa cavitate , multæque cum ea partes consensionem habeant , sinciput , stomachus , mens concutitur , depravatur , nec facile intelligere solet.

At si mulieri angustum uterorum osculum fuerit , neque puerperiorum pur-

Lorsque les vidanges coulent en petite quantité , parce que le col de l'utérus est trop rétréci , ou contourné , ou bouché , à raison d'inflammation , il y a une fièvre aiguë avec des maux de cœur et des douleurs dans tout le corps , qui vont tantôt aux articulations des mains , tantôt aux jambes , aux lombes , au cou , à l'épine , aux aines. La malade ne sait comment se tenir ; elle est faible de tous ses membres. Quand la fièvre diminue , elle a des frissons , elle vomit des matières pituitueuses , piquantes , amères. Tels sont les symptômes. Avec du soin elle guérira. Si on néglige cet état , elle risque de perdre l'usage de quelque membre , mais non de devenir stérile.

54. (*Des ulcères de la matrice provenant du défaut de vidanges.*) Quand il se fait des ulcères à la matrice , les lochies ne coulant point comme elles devraient , la femme ressent des douleurs partout. Si les ulcères ne sont pas grands , elle guérira bientôt , pourvu qu'elle soit bien traitée. Cet état demande des soins attentifs. La plaie étant dans une partie molle , très-sensible , dont la cavité est entièrement nerveuse , qui sympathise avec un très-grand nombre de parties , la tête et l'estomac en sont fort affectés ; la connaissance se trouble d'une manière qui n'est pas ordinaire.

55. Lorsque l'orifice de l'utérus se ressert , et que les lochies ne sortent point , il y survient une inflammation. Si on n'y remédie bientôt , la femme souffre de toutes les manières. On sent auprès d'elle une odeur fétide ; l'entrée du vagin se gonfle. Quand l'inflammation ne gagne point dans le corps de la matrice , il s'écoule quelques vidanges d'une odeur puante , de couleur livide , avec des grumeaux noirs. La femme se vide ainsi de partie des lochies : d'autres fois il ne sort rien. La mort arrive bientôt si on ne saigne promptement la malade , ou si on ne lâche le ventre. Il est bon de donner des lavements , de faire vomir quand la malade vomit facilement. Il est très-bon aussi de pousser aux urines ou aux sueurs. Il est important de savoir ici se conduire suivant les circonstances.

56. Quand la femme , après les couches , a un peu plus d'évacuation qu'il ne faudrait , lorsque l'orifice de l'utérus est trop large , ou lorsqu'il s'est déchiré des veines de la matrice dans les efforts de l'accouchement , il y aura une petite fièvre avec des froids. L'accouchée deviendra pâle , enflée , elle perdra l'appétit. La digestion du manger et du boire se fera mal. Quelquefois il surviendra un flux du ventre ou de la vessie : les froids sont alors plus grands. Tel est cet état.

gationem demiserint, inflammatione tentantur, quæ nisi brevi diligenter curetur, omnia eam magis affligent, et teter odor inde promanat, exitusque intumescit. Quod si uteri inflammatione tentati non fuerint, suapte sponte malum exit graueolens et lividum, aut nigrum et grumosum existit, et mulier a puerperii purgamentis expurgatur. Interdum vero minime exeunt, verum id mulieri exitium portendit, nisi quis celeriter venam incidat, aut alvum emolliat. Præstat etiam alvum per infusum eluere. Quod si prompte ea vomuerit, etiam vomitus ciendus. Satius etiam est urinam et sudorem provocare. Atque horum, cum res postularit, occasio optima est. Quod si mulier a partu paulo amplius, quam par sit, purgata fuerit, id enim etiam contingit, si uteri lato ore fuerint, aut ex his venis, quæ ad uterum tendunt, quædam ex violento fetus egressu perruptæ fuerint, eam levis febris et rigor prehendant, calorque toto corpore, nonnunquam etiam horror et cibi fastidium, et in totum exsecrabitur, extenuabitur, debilis erit, ex virore pallescet, intumescet, et cibos aversabitur, si quid vero comedat aut bibat, non coquitur. Quibusdam autem etiam alvus et vesica cum impetu effunditur, et horror magis detinet. Ac de his sic se res habet.

Si vero puerperæ pudendum aliqua ex parte obturatum fuerit (quod etiam jam ipse vidi, ubi os pudendi ulceratum est), et ubi in partu per vim egresso puero exulceratum fuerit, quid contingit superficiali ulceri simile, valdeque inflammatur, et labra ex inflammatione, cum nimirum exulcerata sint, in sese concidunt, mutuoque coherent. Fit autem refrigeratio, et ambo labra connivent, quæ purgationis reliquias constringunt. Quod si purgatio prodeat, ulcera non utique coalescunt. At nunc affluit, et aliena carne incrassescunt. Ea igitur, velut quæ in reliquo sunt corpore, sananda, et ad cicatricem perducenda. Locus autem levis sit, et æquabilitatem habens, si cura adhibetur. Iisdem autem malis affligitur mulier, quibus uteri, qui a puerperii purgamentis minime repurgantur, et ad hæc pudendi dolor accedit, quod tactu deprehendit sibi obstructum esse, idque fatetur, et sedulo curata repurgatur, sanæque et fertilis evadit. Quod si sedulo non curetur, neque ei sua sponte purgatio erumpat,

(*Observation détaillée de vidanges supprimées par la réunion des parois du vagin écorché dans l'accouchement.*) Quelquefois le vagin se bouche après les couches. J'ai vu ce cas, l'orifice ayant été déchiré par violence dans l'accouchement. Il y avait comme des excoriations qui s'enflammèrent fortement; les lèvres se touchaient à raison de l'inflammation, et se prirent comme il arrive dans les plaies. Après que l'inflammation se fut apaisée, les lèvres, qui s'étaient réunies, mirent obstacle à la sortie des vidanges. Tandis que l'évacuation se fait, les parties ulcérées ne sont point unies. Alors une partie des vidanges sort, mêlée avec des morceaux de chairs qui leur sont étrangers. Il s'agit, dans ce cas, de panser et de faire cicatriser, comme dans une plaie située à tout autre endroit du corps. Il faut que la cicatrice soit unie et souple; ce qu'on obtient avec du soin. Il arriva, chez la malade dont je parle, tout ce qu'on voit quand les vidanges sont supprimées par le vice de la matrice; mais la femme rapportait ses douleurs principalement au vagin: elle reconnut, en y portant sa main, qu'il était bouché. Au moyen du traitement convenable, les vidanges coulèrent, la santé se rétablit, et depuis elle a fait des enfants. Si elle n'eût pas été bien soignée, ou que l'évacuation ne se fût pas fait jour elle-même, la plaie serait devenue plus grande. Si elle eût été négligée encore, il y aurait eu du danger qu'il ne s'y établit un cancer.

57. (*Vidanges déviées, avec la curation de divers maux qui en résultent.*) Quand les lochies se portent à la tête, à la poitrine, au poumon, ce qui arrive quelquefois, la femme meurt communément, si les lochies restent dans ces parties. Si elles se procurent une issue par la bouche ou par le nez, cela va bien, et la femme en réchappe. Quand la maladie se prolonge, il arrive à la femme les mêmes accidents qu'on voit chez les filles dont j'ai déjà parlé, lorsque leurs règles se portent dans les parties supérieures; mais les femmes résistent plus long-temps que les filles. Quand les vidanges, au lieu de s'évacuer par l'utérus, se portent vers quelque organe supérieur, sans sortir comme elles le devraient, l'accouchée est exposée à des toux, à des oppressions. Le poumon, se remplissant de sang, occasionne de grandes douleurs: il y en a aussi au dos. La toux est sèche; quelquefois cependant il vient des crachats de salive écumeuse; dans la suite il s'en rend de bruns et de noirs. La malade ressent beaucoup de feu à la poitrine et dans tout le corps, parce que le sang s'y échauffe. La fièvre s'y joint, le ventre se

ulcus majus reddit, cumque nihil demittat, periculum est, ne ulcera in cancrum vertant.

Si vero in muliere puerperii purgatio ad caput irruat, thoracemque et pulmones (id enim contingit), etiam plerumque confestim moriuntur, si illic detineatur. At si per os et nares probe prodeat, incolumis evadit. Quod si morbus paulo diuturnior reddatur, eadem utique mulieri eveniunt, quæ de virgine sunt commemorata, cui cum primum menses comparuerint, ad superiora cum impetu prosilierunt. Sed mulier diutius supererit, quam virgo, eique leviores erunt affectiones, quoad pulmo purulentus evadat. Si vero per os non prodeat puerperii purgatio, sed cum impetu delata sursum vertatur, puerperia in occulto delitescunt, neque pro ratione procedent, tussis et crebræ spirationes (asthmata dicta), eam corripient, oppletoque a sanguine pulmone, latus et dorsum magno dolore affligetur. Cum tussit, siccum per tussim rejicitur, alias vero spumosos exspuitur, at progressu temporis sputum subnigrum et turbidum apparet. Pectus calor major, quam reliquum corpus delinet, cum nimirum ipsum sanguis calefaciat. Mulier etiam febricitat, eique alvus adstringetur, cibum ea aversabitur, insomnio et fastidio torquetur, neque supererit, sed ut plurimum intra unum et vigesimum diem morietur.

Quod si purgatio impetu sursum delata per os non exeat, neque ad pulmonem vertatur, ei ad faciem puerperia divertent, quæ admodum rubicunda erit, et caput ingravescet, neque id citra dolorem dimovere poterit. Oculi etiam valde rubicundi erunt, et ex ipsis sanguis tenuis effluet. Est, ubi etiam nonnullis sanguis ex naribus profluit, qui si effundatur, hoc modo diuturnior morbus evadit. Neque in hoc morbo acute audire solent, oris ventriculi morsu ea tentabitur, eructabit, mente erit alienata, et delirationes furiosæ existunt. Quibusdam vero perversorum oculorum ferocia adest, eamque omnia male habebunt, non secus ac si ad pulmonem (velut dictum est), purgatio divertat, præterquam, quod minime tussiet, neque talia exsumentur, neque dorsum consimiliter dolebit. At cura diligenti adhibita ea

constipe, l'appétit et le sommeil se perdent entièrement. Cet état est communément suivi de la mort au vingt-unième jour. Si les lochies ne vont point au poulmon, elles pourront se porter à la face qui deviendra rouge; il y aura des maux de tête, et il sera difficile de les détourner ailleurs. Les yeux seront fort rouges; il en sortira même un peu de sang, ou quelquefois des narines. La malade alors vit plus long-temps. L'ouïe s'émousse communément dans cet état. Il s'y joint des maux d'estomac, avec des vents rendus par haut et une espèce de délire qui passe quelquefois à la manie. Il y a alors un regard éfaré, avec des roulements d'yeux, et les mêmes symptômes que lorsque les vidanges se portent au poulmon, à la réserve qu'il n'y a point la toux ni les crachats dont je viens de parler, ni de mal au dos. On peut, avec du soin, guérir de cet état; mais il laisse peu d'espoir. Si la femme en réchappe, elle restera un peu sourde, ou entièrement aveugle: telle en est l'issue.

58. Quand il vient, à la suite des couches, un cours de ventre, dans lequel on rend plus qu'à la partie excrémentielle des aliments reçus dans l'estomac, il faut broyer des raisins secs et le dedans d'une grenade avec du vin rouge et de la râpure de fromage, le saupoudrer d'un peu de farine, et faire prendre ce sorbet.

59. Lorsqu'à la suite des couches la femme vomit du sang, le vaisseau du foie est percé; elle sent des douleurs et des tiraillements au cœur. Il faut alors faire prendre des bains avec beaucoup d'eau chaude; user de fomentations les plus appropriées, donner du lait d'ânesse pendant cinq ou sept jours, passer ensuite à celui d'une vache noire, interdisant les aliments solides pendant quarante jours, si la malade peut s'en passer. Le soir on fait boire le sésame en poudre. Cet état est dangereux.

60. (Pour faire venir le lait.) J'ai dit, en traitant de la génération de l'enfant, comment le lait se forme à la suite des couches. J'ai examiné en même temps les autres questions relatives. Lorsque la mère perd le lait, on broyera des porreaux dans l'eau qu'on lui fera boire. On prescrira des bains d'eau chaude. On ordonnera de manger des choux et des porreaux, les faisant cuire avec des feuilles de cytise, et elle en prendra le bouillon. La boisson sera de l'eau de fenouil, et de ses racines bouillies avec de l'orge mondé et du beurre. Le macéon, la plante appelée *carvi folia*, le cytise s'emploient utilement en boisson, dans la vue de faire venir le lait. La chair des chèvres de Scyros, le fromage de leur

convalescit. Neque vero magna spes est, ut superesse queat. Ac si forte supersit, surditas aut in totum cæcitas succedet. Atque is est hujus morbi exitus.

Si a partu profluvium corripiat, neque cibaria in ventre maneant, uvam passam nigram, et mali punici dulcis granula terere oportet, iisque ex vino nigro dilutis utitor, caseo caprino deraso, et polenta triticea torrefacta adpersa, hæc probe temperata exhibeto. Quod si a partu sanguinem vomitione rejiciat, hepatis fistula perforata est, et dolor ad viscera perlingit, corque convellitur. Hanc calida copiosa lavare oportet, et quæ maxime suscipiet, tepescientia adhibere, lacque asinum diebus septem aut quinque propinare. Post hæc autem lac vaccæ nigrae jejuna, si ferre possit, ad dies quadraginta propinandum, vesperi autem sesamum contritum. Hic vero morbus periculo non caret. Quoniam autem pacto lac gignatur, a me dictum est, in puelli generatione ex partu, aliaque eodem modo.

Si lac deficiat, porra trita et aqua macerata potui exhibeto, calida ea lavet, et in cibo porra et brassicam comedat. Cytisi autem folia incoquito, et decoctum ea sorbeat. Quin et fœniculi, nec non radicis illius decoctum propinato, et hordeum decorticatum una cum butyro coctum et refrigeratum, potui exhibeto. Ad hoc etiam conducit hippomarathrum et hipposelinum, et cytisis, quæ simul omnia lac copiosum reddunt et augment. Capræ scyriæ, præcipueque casei, ad id conducunt. Sed et salviam coquito. Aut ex juniperi baccis aut cedri fructu expressum succum, vino affuso, ea bibat, et reliqua affuso oleo edat. Ab acribus, acidis, salsis, et omnibus oleribus crudis arceatur. Cardamum etiam ex vino potum ad id valet, lac enim etiam expurgat. Calida lavet, et a balneo bibat. Viticis etiam semen ex vino potui præbet. Quin et betæ succus propinatus lac copiosum facit. Post eum sesamum, et hordeum trimestre in pilam coniectum, trita omnia, succo per linteolum transcolato et expresso, melle admixto et amamelidis, deinde ex vino nigro bibenda dato.

Quum mulier peperit, neque secundis est liberata, ea dare præstiterit, ex qui-

lait, la sauge bouillie, les sucS exprimés des baies de genièvre et de celles de cèdre, mêlés avec du vin, sont bons aussi. L'on fait user de beaucoup d'huile. On interdit les choses piquantes, salées, acides, les légumes crus. Le cresson bu avec du vin est bon; il purifie le lait, on le boit au sortir du bain; ou bien du vin dans lequel on a fait infuser des semences d'agnus-castus. Les bettes prises en boisson donnent beaucoup de lait; les sésames aussi, et l'orge semé en mars: on les écrase dans un mortier, en y versant de l'eau qu'on coule à travers un linge; puis on y ajoute du miel avec des baies d'amelanchier.

61. (*Pour faire rendre l'arrière-faix.*) Quand la femme a accouché et qu'elle ne se délivre point de l'arrière-faix, on fait prendre les mêmes choses que pour pousser les lochies, des porreaux bouillis ou cuits à la braise avec du vin et de l'huile, des poulpes et des calemars: on lui donne ces poissons cuits à la braise, si elle le veut. On donne encore du castor et du nard en boisson; *item*, de la rue le matin à jeun, avec du vin rouge, ou sans vin. Au défaut du vin doux, on peut employer le miel. On se sert de choux bouillis avec du pouliot et de la mercuriale, ainsi que de toutes les semences anti-hystériques qui se donnent pilées en boisson.

62. Quand les lochies font des grumeaux, qu'il y a des douleurs au bas-ventre, on donne des porreaux bouillis, et toutes les plantes de ce genre qui viennent à la campagne ou dans les jardins. On fait prendre des bains chauds chaque trois jours. Le froid est à craindre dans cette situation. Après les bains on use de beaucoup de fomentations avec l'eau chaude. Si l'arrière-faix sort, la femme est sauvée. Il se pourrit communément, ou bien elle le rend le septième, ou le huitième jour, même plus tard. On usera, pour ce cas, du traitement que je vais dire: on exhortera d'abord la malade à retenir la respiration. L'armoise est, de toutes les plantes que je connais, la meilleure pour faire rendre l'arrière-faix, avec la fleur de dictamne blanc, et le sylphium donné en boisson dans l'eau, de la grosseur d'une fève. Si, au moyen de ces remèdes, l'arrière-faix ne sort point, l'on interdiera les aliments solides; l'on donnera des feuilles d'agnus-castus broyées avec du miel et du vin, dont on fera boire environ dix onces tiède, en y ajoutant de l'huile; cela pourra faire rendre l'arrière-faix. Lorsque l'accouchée ne le rend pas, cela provient souvent de ce que le cordon ombilical s'est coupé, ou que, par imprudence, on l'a coupé

bus puerperii purgamenta potissimum expurgantur : allia cocta, aut assa, ex vino ex oleo, cum parvis polypis et sepiolis; in prunis vero, quidquid istorum volueris. Castorium autem aut nardum bibit. Ruta etiam jejuna ex vino nigro dulci bibenda, aut sine vino. Quod si vinum dulce desit, mel admiscere commodius. Brassicam, una cum ruta et mercuriali decoctam, assumat, et ex seminibus utero dicatis aliquod bibit. At si puerperia in grumos conrescant, et dolor in infimo ventre oboriatur, porra cocta exhibeto, quæcunque silvestria et sativa erunt, pingua autem omnia facito. Tertio vero etiam quoque die clementiore cælo lavandum: Iis enim frigus est adversum. Post balneum autem inungere præstat, neque multa calida uti.

Si secundæ statim a partu non discesserint, imi ventris dolores in lateris inanitate suboriuntur, et rigores, ac febres. Quod si secundæ exierint, mulier etiam sanescit. Plerumque vero putrescunt, sexto tamen aut septimo die, aut etiam posterius exeunt. Huic medicamenta, quæ præscribam, exhibere oportet, et spiritum continere. Omnibus autem præstare novimus artemisiam herbam, dictamnium, ac albæ violæ flores. Et lazeris succus, ad fabæ Græcæ quantitatem ex aqua potus, præstantissime valet. Quod si his secundæ excludi nequeant, cibis abstinendum. Deinde agni casti folia, ex vino et melle trita, et affuso oleo tepefacta, ad heminæ mensuram potui exhibeto, et foras prodibunt.

At si mulieri in uteris partus involucrium relictum fuerit, id hoc modo contingit. Si vi abruptus umbilicus fuerit. aut si per imprudentiam ejus, quæ umbilicum secat, priusquam fetus involucrium ex uteris prodierit, sectus fuerit. uterique secundas nimirum lubricas et madentes sursum attrahunt, et arctissime complectuntur. Fetus enim involucrium ex puelli umbilico protenditur, et ex uteris postremus exit umbilicus. Si enim priore loco exiret, non utique per ipsum ad puellum alimentum permearet, cum ex eo propendat.

Cum vero, quæ prægnans est, fetum menstruum aut bimestrem corrumpat, secundæque foras prodire nequeant, ipsa autem extenuata sit, hujus corpus sanè

avant que l'arrière-faix ne soit sorti. Alors la matrice le retire en haut, tandis qu'il est glissant et que le sang coule; il reste ainsi dans l'utérus. Le cordon est un prolongement du nombril du fœtus, qui se porte vers l'arrière-faix, et l'arrière-faix est implanté dans le fond de l'utérus. Si l'arrière-faix sortait le premier, l'enfant qui y est suspendu ne pourrait recevoir aucune nourriture, jusqu'à ce qu'il fût lui-même sorti.

63. (*Des embryons morts dans le ventre de la mère.*) Quand l'enfant meurt dans le sein de la mère au second ou troisième mois, qu'il ne sort rien, et qu'elle dépérit, il faut la purger et la bien nourrir. Les embryons qui se pourrissent ne sortent point si les mères ne sont vigoureuses et bien portantes.

64. (*Lorsque l'arrière-faix reste dans l'utérus.*) Lorsque l'arrière-faix est resté, les vidanges coulent moins qu'à l'ordinaire, à moins que le col de l'utérus ne soit fort large: le ventre devient dur et enflé; la femme y sent des froids. Elle a une fièvre aiguë, des douleurs dans tout le corps, surtout au-dessous de l'ombilic. Elle sent un poids à la matrice, avec des coliques pareilles à celles de l'accouchement. En la soignant comme il faut, on parvient à lui faire rendre dans peu l'arrière-faix pourri, et elle recouvre la santé.

65. (*Quand la matrice a été violentée dans l'accouchement, ou qu'elle devient douloureuse après les couches, pour toute autre cause.*) Quand la matrice a été blessée dans l'accouchement, il faut la médicamerter avec des fleurs de roses; on fait des lotions astringentes. Si c'est l'orifice de l'utérus qui a souffert et qui est enflammé, on met un pessaire fait avec la myrrhe, la graisse d'oie, la cire blanche, l'encens, des poils de dessous le ventre du lièvre; le tout mêlé et incorporé avec de la laine bien douce.

66. Lorsqu'après les couches il y a une inflammation à la matrice, tout le corps est atteint d'une fièvre médiocre; mais elle est forte dans le ventre. La femme y ressent un grand feu, qui ne discontinue point, avec beaucoup de soif et des douleurs à l'ischium. Le bas-ventre est fort enflé; les boyaux se lâchent; les excréments sont fétides, de mauvais caractère. La fièvre va en augmentant. La malade ne peut rien prendre pour se nourrir. Elle sent des douleurs au haut de la tête. L'estomac ne peut ni digérer, ni recevoir de quoi se soutenir. La mort s'ensuit presque toujours, si on n'y remédie promptement. Le siège de tout le mal est dans le ventre. Vous ferez bouillir des feuilles tendres de sureau, avec

purgare et opimum reddere oportet. Neque enim putrefacti fetus exeunt, nisi uteri robusti et bene compacti fuerint. Si mulieri fetus involucri intus remanserit, nisi uteri amplo ore fuerint, parcius, quam conveniat, purgatio prodest, venter durus et magnus evadit, frigus detinet et febris acuta, dolor totum corpus, præcipue vero ventris partem umbilico inferiorem occupat, pondusque in uteris ac tormina non aliter, quam fetu existente, sentiuntur. Diligenti tamen cura adhibita, brevi putrefactum fetus involucri eijcit, sanaque evadit.

Si ex partu ulceratus uterus fuerit, rosarum floribus medendum, quin etiam adstringentium decocto colluendus. At si os ulceratum et inflammatione tentatum fuerit, myrrham, adipem anserinum, ceram albam, thus, cum pilis leporinis, qui sub ventre sunt, mixta, et leviter trita, in vellere subdito.

Si ex partu uteri inflammationem conceperint, febris levis corpus detinet, et oculorum caligo adest. Ventrem vero incendium nunquam deserit, siti et coxendicum dolore ac vexatur, imus venter vehementer intumescit, et alvus turbatur, dejectio mala est, et graveolens, vehemens febris invadit, cibi fastidium detinet, et ad sinciput dolor perlingit, neque ventriculi stomachus potus et cibos attrahere, neque etiam coquere potest. Ac nisi confestim curentur, plurimæ intereunt; venter autem in causa est. Sambuci folia quam tenerima, in farina crassiore tritici sitanii decocta, perquam tepida sorbenda dato, aquam mulsam vinumque aquosum exhibeto. Ad imum venter cataplasmata refrigerantia imponenda, et cibus quam paucissimus sumendus, venter præcordius, et capiti medendum. Ad præcordia quoque et uterum sedem cataplasmata adhibenda. Cum sedes aut alia quædam pars doluerit, juniperi baccas, aut lini et urticæ semen terito, et potui exhibeto. Si ex partu dolor est, resinam terebinthinam, mel, et vinum tepidum forbitone exhibeto. Quod si uteri inflammatione laborent, id sedabit. Quod si nulla uteri parte dolor est, amygdalas amaras terito, et oleæ tenera folia, et anisum, et erysimum, et origanum, ac nitrum. Ex his mixtis, et ad levorem tritis, uterorum collyria conficito. At si inflammatio cum dolore detinuerit, ad rosarum folia, cin-

de la grosse farine de froment de l'année, que la malade avalera un peu tièdes. Elle boira de l'hydromel et du vin trempé. On fera mettre des applications fraîches sur le pubis. La nourriture doit être fort légère. On tâchera d'arrêter le cours de ventre. On soignera la tête. On mettra des cataplasmes sur l'hypocondre, sur la région de la matrice, sur l'anus, s'il est douloureux; et on mettra dans la boisson un mélange de baies de genièvre, avec des graines de lin et d'ortie pilées ensemble.

67. Quand il vient des douleurs à la suite des couches, on fait avaler un mélange de térébenthine et de miel dans du vin tiède. Si la matrice est pituiteuse, cela apaise les douleurs. Si elles se font sentir à la matrice, on fait un mélange d'amandes amères avec de jeunes feuilles d'olivier, de l'anis, des graines de l'herbe au chantre, de l'origan et du nitre, le tout bien pilé, pour en faire des lotions à l'utérus. Si la douleur persiste avec inflammation, on pile des feuilles de roses, de la canelle, de la casie (ozyris), et l'on y mêle du nétope : on en fait des pastilles d'environ une drachme, qu'on jette dans un petit pot de terre neuf rougi au feu, pour en faire recevoir la fumée à l'utérus. Cette fumigation calmera les douleurs.

68. Lorsqu'après les couches il reste des douleurs à la matrice, avec un peu de fièvre, que la femme sent du feu au dedans du bas-ventre et aux flancs, que les selles sont bilieuses et fétides; si le ventre ne s'arrête point, la mort arrive en peu de temps. Dans cet état, il faut rafraichir le ventre, en se gardant de le refroidir. On fera boire, si le ventre ne s'arrête pas, de l'eau blanchie avec de la grosse farine. On donnera de la bouillie avec de la mie de pain broyée. *Item*, on fera bouillir le dedans d'une grenade avec de l'eau de lentilles, du cumin, du sel, y ajoutant de l'huile et du vinaigre : on donnera ce mélange froid. On donnera aussi des lentilles et du bon vin de Smyrne par dessus. On interdira les autres aliments, jusqu'à ce que la fièvre soit passée. Vous pourrez donner des bains, si vous le jugez à propos. Quand la malade est faible, on donne pour boisson l'eau blanchie avec la farine d'orge cuite. Quand la faiblesse est grande, on donne la boisson froide. Après que la fièvre aura fini, vous permettrez les aliments légers, qui ne font point de grande évacuation. Cet état est grave, souvent mortel.

69. Dans l'inflammation de la matrice, à la suite des couches, le ventre se remplit, il s'enfle. Des douleurs aux flancs

namomum, cassiam, in unum ad levorem trita, nepotum affundito. Et pastillis drachmæ unius pondere confectis, ollæ victili recenti igne candenti, superinsidente muliere et vestimentis contacta, in uterum suffutum immittito. Hoc dolores sedabit.

Si vero uteri ex partu laboraverint, febris levis detinet, interiore autem parte inus venter velut igne accensus est, interdumque ad coxam usque intumescit, dolor etiã infimum ventrem et laterum inanitates occupat. Quæ per alvum secedunt, biliosa sunt et graveolentia, ac nisi sistatur, derepente ea perit. Sic igitur affectæ alvum refrigerare oportet, ea cautione adhibita, ne perhorrescat. Bibat autem, si non sistatur, farinæ crassioris decoctum, panis farinam comedat. Mali autem punici vinosi succum, aqua temperatum, sorbendum dato, lentium autem lomento aspergito. Quo decocto, lentem, cuminum, salem, oleum, et acetum misceto, hoc frigidum sorbendum dato, et lenticulam aceto conditam, virum Pramnium generosum superbibendo. Aliis autem omnibus cibis abstinendum, quoad febris soluta videatur. Quod si visum fuerit, etiã lavet. Si vero imbecilla fuerit, polentam bibendam dato, sique debilior, ex aqua frigida. Cibis offerendus levis, qui minime vacuet, ubi febris remiserit. Hic autem morbus acutus est, et lethalis.

At si recens enixæ uteri inflammatione laborent, venter incenditur et intumescit, et suffocatio ad præcordia detinet. Sic affectæ muscum marinum, quem in pisces injiciunt, in pila contusum, farina hordeacea cruda admixta, sarmentitio cinere, et lini semine tosto, ex cataplasmate admoveto. His autem agitatæ, et aceto oleoque subactis, mixturam quandam crassam conficito, eaque, donec velut in farinæ massam coeant, coquito. Hoc quam calidissimum in cataplasmate apponito, et si opus est, ad inessum adhibeto. Si recens puerperæ uteri inflammationem conceperint, intumescunt, cumque puerperii purgamenta restiterint, clam distenduntur, quod accidit, cum frigore densati fuerint. Hos, siquidem perfrigescant, calefacito. At si conflagraverint, et frigus dimiserit, medicamentum subdititium, quod inflammationi adversetur, subjiciendum, simulque lavandum, et fotu utendum, et medica-

gènes la respiration, au point de suffoquer. On applique alors un cataplasme fait avec cette mousse de mer que les pêcheurs mettent sur le poisson. On la broie dans le mortier, en y mettant de la farine d'orge crue, des cendres de sarment, de la graine de lin torréfiée, et de l'huile en quantité suffisante, pour que le tout fasse une pâte ferme comme du suif : on l'applique aussi chaudé que la malade peut la supporter. On en met aussi à l'anus, s'il est besoin.

70. Dans les inflammations à la suite des couches, la matrice s'enfle. Lorsque les lochies s'arrêtent, elle se resserre. C'est ce qui arrive si l'accouchée se refroidit. L'utérus alors se condense et il faut, dans ce cas, réchauffer. Mais, si après s'être refroidie, la matrice devient brûlante, on met un pessaire propre à calmer ce feu : on use de fomentations et de fumigations, telles que je vais dire ; quand l'oppression est grande, on fait recevoir par la matrice et par le nez la vapeur de lentilles bouillies dans du vin aigre, avec du sel et beaucoup d'origan. On fait, de plus, manger de la mercuriale bouillie, ajoutant à son bouillon un peu de farine cuite, avant de l'avaler. Il faut promptement, sans attendre que les douleurs augmentent, employer les remèdes propres à apaiser les douleurs de la matrice, et une nourriture qui lâche le ventre ; s'il est échauffé, il faut donner vite des lavements.

71. (De la matrice chargée de pituite, ce qui donne des pertes blanches.) Lorsque la matrice est chargée de pituite, il s'y fait des vents ; les règles coulent en moindre quantité ; elles sont sans couleur, pituiteuses. Le sang en est clair, point mêlé, filamenteux ; quelquefois elles se dérangent dans leur période, au point de paraître trois fois dans un mois. La femme n'a aucun goût pour les embrassements de son mari ; elle maigrit en même temps ; elle ressent des douleurs dans le bas-ventre, aux lombes, aux aines. Si l'écoulement est âcre, s'il ronge les lèvres du vagin, on peut assurer que cet état sera long à guérir. Quand il n'est pas bien fort, on fait vomir avec les lentilles et l'ellébore ; puis on ordonne des errhins liquides, et on purge par bas. On interdit toute espèce d'aliments âcres. Quand l'état est plus grave, qu'il y a des frissons avec des engourdissements, on fait prendre du lait et boire du bon vin ; on prescrit des lotions de l'utérus avec du second vin tiré du marc des raisins. S'il y a des excoriationes, on lave tous les trois jours, en laissant deux d'intervalle, avec une décoction des grains de Gnide, puis avec

menta, quæ describam, adhibenda, vaporque in os et nares attrahendus. Quod si strangulatus accesserit, lentes cum aceto, sale, et origano multo decoquito, et ut appositi medicamenti nidorem attrahat, facito. Mercurialem etiam ea comedat, et in ejus succo coctam farinam sorbeat. Quam celerrime autem, et priusquam dolor detineat, medicamenta exhibeto, quæ uterorum dolorem sedent, et cibi alvum subducentes assumendi, et si venter inflammetur, quam citissime per infusum subluendus.

Si uteri pituita redundant, in iis flatus suboriuntur, et menses prodeunt pauciores, albi, pituitosi, interdumque sanguis tenuis, purus, membranis plenus, nonnullis etiam conturbatur, terque mense comparat, neque ea præ nimia humiditate viri congressum expetit, neque ad venerem exercendam incitatur, et extenuatur. Dolor autem inum ventrem, lumbos et inguina occupat. Quod si, quod effluit, mordeat, et summas osculi uteri oras ulceret, diurnam fore fluxionem, asserendum. At si minime copiosa fuerit, lenticulæ decoctum cum veratro, ut vomat exhibeto. Deinde in nares infundito, et medicamentum deorsum purgans propinato, et cibis acerbis ea absteineat. Quod si gravitate et frigore prematur, et torpor detineat, lac et vinum odoratum exhibeto. Hypericum autem, lini semen, et salviam, ex vino odorato aquoso jejuna bibat, et uteros vino una cum fæce eluat. Quod si ulcerati fuerint, duobus aut tribus diebus intermissis, ter ex grani cnidii decocto colluito, post hæc vero ex adstringentibus. Si vero adhuc ulcerati fuerint, myrte et lauri decocto abluito, et medicamento ex argenti flore illinatur. Gravis autem hic morbus est, paucæque ex eo evadunt.

Si uteri acetabula pituita oppleta fuerint, menses pauciores contingunt, et si uterum gestet, ubi fetus robustior evaserit, eum corrumpit. Neque enim confirmatur, sed elabitur. Ex eo autem cognoscas, quod humida redditur, quodque effluit, mucosum et viscidum fit, qualia ex alvo feruntur, nec mordent, et in mensium cursu, ubi sanguis purgari desierit, per duos aut tres dies mucosa ex utero effluunt, horrorque et calor minime acutus detinet, præterquam, quod

des astringents. Si les excoriationes persistent, on emploie les lotions de l'eau de myrte et de laurier, et l'on fait des onctions avec la fleur d'argent. Cette maladie est très-rebelle.

72. (*Continuation du même sujet, avec les moyens de remédier à la stérilité qui en provient.*) Quand les cornes de la matrice sont farcies de pituite, la menstruation est moindre; et si la femme devient grosse, elle ne conserve point son fruit. L'embryon périra, fût-il même vigoureux dans le commencement; il ne peut pas achever de se former. On connaît cet état, en ce que la femme est d'une constitution humide, que ses règles sont muqueuses, visqueuses, ses selles aussi; elles n'ont aucune âcreté. Durant deux ou trois jours, après la fin des règles, il sort des glaires de la matrice. La femme, dans cet état, ne ressent ni des froids, ni des chauds bien vifs, à moins que ses mois ne se suppriment subitement. Voici comment il faut la traiter. On la fera laver deux ou trois fois, avec la décoction de figues vertes qui purgent la pituite; puis on prescrira des fumigations de laurier. Vers la fin des règles, elle fera des lotions avec du vinaigre, et des fumigations aromatiques. Elle se privera ensuite d'aliments solides et de bains, et elle recevra ainsi les embrassements de son mari; après quoi elle se tiendra chaudement sans remuer, les jambes croisées, oignant ses parties avec de l'huile.

75. (*De l'hydropisie de la matrice.*) Quand il se forme une hydropisie dans la cavité de l'utérus, la menstruation se fait en moindre quantité; elle est de mauvais caractère; elle dure plus longtemps; elle n'est point réglée. Quelquefois la menstruation est abondante. Le ventre et le pubis s'enflent, les jambes aussi, et les lombes. Quand cette maladie dure long-temps, quelquefois la femme devient grosse, mais elle ne conserve point son fruit. En avortant, elle rend des eaux; communément elle meurt. Son sang se gâte: il devient aqueux. Il faut lui faire prendre du lait et de l'ésule, dès que l'embryon commence de se remuer. Malgré cela, il périra ordinairement; l'avortement se fera avec une éjection d'eaux et de sang. Il aura lieu si la femme prend de la fatigue, ou pour tout autre cause. Cette hydropisie se reconnaît à ce que, si l'on touche l'orifice de l'utérus avec le doigt, on le trouve mince, mou, plein d'humidité. Quand l'embryon ne périt point dès le premier temps, qu'il est étouffé vers l'âge de deux mois, le bas-ventre devient enflé; si on y touche, la femme y sent des douleurs, comme si elle y avait une plaie. Elle a

non deserit. Hanc grossorum decocto, a quibus aqua depurgatur, bis vel ter colluito. Ubi autem purgata fuerit, deinceps adstringentibus utatur. Mollia subditiua medicamenta, ex quibus pituita purgatur, supponito, et uteros lauri decocto foveto, decoctoque cum aceto colluito, et cum menses cessarint, suffitum ex aromatibus adhibeto. Postea cibo et balneo abstinendum. Mulier autem virum adeat, et cibos vinumque parce assumat, calide se contineat, lancis tegumentis crura obvolvatur, oleoque illinat.

CAPUT III. — De hydropse uteri, et hydropse in genere, de uteri ulceribus; de abortu; quomodo partus non rite procedunt, quid agendum; puerperiarum purgationis mensura et color; de lactis procreatione; de mensium provocatione; medicamenta ad conceptum; quæ conceptum impediunt; quæ partum accelerent; puerperarum purgatio diversa; secundam quæ educant.

Si aqua intercus in uteris innascatur, menses pauciores et pravi contingunt, et ante tempus deficient. Venter imus intumescit, et mammæ solidæ flaccescunt, et in reliquis ea male habet, uteroque gestare videtur. Atque ex his quidem aquam esse intercutem, cognoscas. Quin et in uterorum ore sui notas edit. Ad contactum enim gracile et humidum apparet, rigorque et febris invadunt. Quoque longius tempus processerit, dolor inum ventrem, lumbos, laterum inanitates et inguina occupat. Morbus hic ex abortione contingit et aliis de causis, cumque menses delituerint. Hanc copiosa calida lavato, et si dolor detineat, tepescientia admoveto. Ubi autem quieverit, medicamentum deorsum purgans propinandum, et uteri medicamento ex stercore bubulo fovendi; deinde medicamentum ex cantharide in subditiua apponendum, et biduum aut triduum intermittendum, et si robur adsit, netopo uteri colluendi. Quod si venter mollis reddatur, febres cessent, et pro ratione menses procedant, cum viro etiam ea dormiat, et in subditiuorum usu persistat, et die intermisso crethmi corticem, et pæoniæ grana nigra quinque, sambucique fructum ex vino jejuna bibat, mercurialem quam plurimam, alliaque cruda et cocta comedat. Sub somnum

de grands frissons, avec un craquement de dents, et de fortes douleurs aux parties, au bas-ventre, aux lombes; elles sont aiguës et continues. Dans cet état, il faut prescrire des bains d'eau chaude durant les douleurs, et faire des fomentations, essayant tout ce qui peut soulager. On purge par bas; on donne des jours de repos, autant que la malade en demande; on use de lotions, de fumigations; on applique au col de l'utérus un pessaire fait avec du pain de pourceau enveloppé de vieux linge. On se sert aussi d'un pessaire fait avec de la râclure de cyprès, détrempée dans l'eau. On le laisse plus ou moins de temps, suivant qu'il mord et qu'il irrite. On tâche d'introduire une sonde d'étain, ou d'ouvrir l'orifice avec le doigt. On donne la boisson qui plaît le plus. On conseille de s'approcher souvent de son mari, suivant l'occurrence; car si la femme, dans ce cas, devient grosse, en rendant l'enfant, elle rendra aussi les eaux renfermées dans l'utérus. C'est le vrai moyen de recouvrer la santé.

74. (*De l'hydropisie des femmes, provenant de la rate; maladie très-sérieuse, et qui doit être traitée autrement que pour les hommes.*) Lorsque la femme tombe dans une hydropisie causée par la rate trop humectée et grossie, elle a une fièvre continue, avec beaucoup de soif, quoiqu'elle boive et qu'elle ne vomisse point la boisson. Une partie se porte aux urines; le reste se précipite vers la rate, qui ne cesse de l'attirer, étant un organe rare et spongieux situé près de l'estomac. Si dans ce cas il ne s'établit point de sueurs, ni d'évacuation par les selles, la rate se gonfle d'autant plus que la malade boira plus d'eau. Si on la comprime, on la trouve molle comme un morceau de laine; quelquefois cependant elle résiste. Quand elle est tendue et pleine, ses eaux se répandent dans les veines du corps, se portant principalement à l'épiploon, aux autres viscères du ventre et aux jambes; car dans notre corps les vaisseaux d'une partie se déchargent sur ceux d'une autre, lorsqu'étant plus remplis qu'ils ne doivent l'être, ils ne peuvent pas contenir les humeurs. Cette propriété, jointe à la texture de la rate, naturellement spongieuse et lâche, est une cause très-commune d'hydropisie. Il arrive quelquefois que les femmes n'ont point de fièvre dans le commencement de cette maladie, et qu'elles sentent une ardeur dans le ventre, comme s'il s'y formait une inflammation; surtout si elles ne se modèrent point dans la boisson, et si les évacuations par les urines et par les selles ne correspondent

mollibus, et polypis, cæterisque mollibus utatur, et obsoniis marinis potius, quam carnibus. Quæ si pepererit, convalescit.

Si aqua intercus in uteris oriatur, menses pauciores et deteriores contingunt, et diuturniores, justoque parciores, aut paulo copiosiores eunt, venter, quæque supra pubem sunt, tibiæ et lumbi, intumescunt. Ubi autem longum intercesserit temporis intervallum, et uterum gestarit, fetum ea perdit et ejicit, unaque cum eo aqua effunditur, fereque mulier moritur. Sanguis autem corrumpitur, et aquosus fit. Huic, quoad fetus movere possit, lac et pepli infusum potui exhibeto. Ut plurimum autem ante hoc tempus corrumpitur et abortione rejicitur, uterique sanguine et aqua diffluunt. Hæc autem nihilo frequentius ex labore, quam aliis de causis, contingunt. Aquam autem esse intercutem, dignoscas licet, si digito ad contrectandum immisso, ipsorum os gracile et humore redundans deprehenderis.

Quod si in ipsa fetus non circa initia, sed jam bimestris, tum corrumpatur, tum suffocetur, venter imus in tumorem attollitur, et ad contactum velut ulcus dolet, ingensque febris eam, et dentium fremitus, invadit, et dolor vehemens pendendum, et imum ventrem, et ilia, idemque acutus et assiduus laterum inanitates et lumbos occupat. Cum ita affecta fuerit, si dolor adsit, eam calida lavato, et tepelacientia admoveto, periculo facto, quidnam maxime ipsa admittat, medicamentumque deorsum purgans exhibeto. Intermissione autem temporis, quanta ei satis esse videbitur facta, etiam colluito et foveto, et cyclaminum melle subactum, tenui linteo exceptum, uterorum ori subdito, et cupressi ramenta aqua madefacta eodem modo supponito. Idque, quo plus mordet aut lacerat, brevior, aut longiore tempore faciendum. Et paratum specillum stanneum, digitumque, eodem modo intromittito. Potiones etiam, quascunque maxime approbat, propinato, et opportunitate maxime captata cum viro ea dormiat. Si enim genituram comprehenderit et prægnans fuerit, quæ etiam intus inerant, una cum ipsis delata, per inferiora expurgabuntur, eaque præcipue ratione convalescere poterit.

point à sa quantité, principalement quand le régime qu'elles suivent n'est pas bon. Lors donc que la femme est atteinte de cette hydropisie, les règles coulent quelquefois abondamment dans le temps où elles ne devaient pas venir; d'autres fois il y en a très-peu. Le sang en ressemble à des lavures des chairs sanieuses; quelquefois il est épais, mais il ne se caille point; des oppressions précèdent la menstruation. Il y a des douleurs à la rate, surtout quand la malade a mangé quelque chose de doux. Le ventre s'élève et devient gros. Si elle mange plus qu'à l'ordinaire, elle souffre du ventre. Elle a souvent des douleurs aux lombes. La fièvre ne tarde point à se déclarer. Après les règles, la femme éprouve un peu de soulagement; puis le même état revient. En le traitant avec soin, la santé pourra se rétablir; si on le néglige, il s'y joindra un cours de ventre, qui mettra lentement tout le corps en fonte, comme on voit le sang reçu dans un vase se fondre en eau. La cure demande alors beaucoup plus de soin. S'il ne survient pas de cours de ventre, et que la matrice n'évacue pas, au moyen des règles, les humeurs ramassées, le ventre grossira; la malade y sentira un poids comme si elle était enceinte. Elle croira même que l'enfant se remue, parce que la matrice sera pleine d'eau qui se remuera; car l'eau qui y est contenue s'agite comme dans une outre. La malade sentira des douleurs au-dessous du nombril, quand on y touchera. Elle en ressentira aux deux clavicules, à la poitrine, au dos. Ses yeux se rappetisseront, le bout des mamelles s'allongera. Quelquefois l'eau ne se manifèstera qu'au ventre, ou aux jambes, d'autres fois dans ces deux endroits. Quand elles sont dans l'un et dans l'autre, il n'y a aucun espoir de conserver la vie. Quand les jambes seules, ou le ventre seul sont pleins d'eau, on obtient la guérison avec beaucoup de soin, pourvu que la malade ne soit pas trop faible. Cette maladie est longue. On la voit plus souvent chez celles qui n'ont point été grosses; quelquefois chez celles qui ont eu des enfants. Elle est très-grave, fort dangereuse, comme je l'ai déjà dit, et difficile à connaître, parce que l'état des femmes occasionne en ceci beaucoup de confusion. Il arrive souvent qu'elles ne s'aperçoivent de rien de particulier chez elles, faute d'expérience, jusqu'à ce que le temps des règles ait fini, et qu'elles soient déjà avancées en âge; elles reconnaissent alors, par leur situation, que les incommodités qu'elles éprouvaient étaient une maladie sérieuse, qui souvent devient incurable, le médecin n'en ayant

Si vero ex aquoso et magno liene mulier in aquam intercutem labatur, lien aquosus ex ejusmodi affectione evadit, cum vehemens febris hominem detinuerit, neque dimiserit, sitisque valida corripuerit, et biberit, neque vomitione quidquam refuderit. Quod enim ad vesicam defertur, per urinam redditur. Lien vero, quod est reliquum, ex ventre ad sexe raptum suscipit, cum sit rarus et spongiae similis, et prope ventrem situs. Hisque ita se habentibus, si neque exsudarit, neque venter demittatur, ex eo splen attollitur, idque magis, si aqua epota fuerit. Ac si quis ipsum attractet, mollis est, velut lanae tormentum, interdumque etiam durus ac renitens. In tumorem autem sublatus, et oppletus, per venas in corpus transmittit, præcipueque in omentum et partes ventrem ambientes, et crura. In corpore enim, ubi in unaquaque parte plus, quam par sit, aut quam continere possit, affuerit, altera ad alteram transmittit. Ex eo vero semper hydrops subsequitur, ubi lien natura rarus et laxus ad sese trahere consueverit.

Quibusdam vero hoc morbi principium etiam citra febrem contingit, si incendium quoddam internum in ventre adfuerit, velut pituita in ventrem delata, idque si in siti mulier sibi minime temperet, neque vesica, neque alvus, tum urinam, tum stercus, ut æquum est, transmiserint, neque idonea ea utatur victus ratione. Quod si hydropes laboret, copiosi menses derepente, quandoque etiam pauci, descendunt, et nonnunquam velut aqua ex carnibus fiunt, velut si quis cruentas carnes abluerit, interdum etiam paulo vehementiores, ac neque concresecunt. Eam crebra spiratio (asthma dicta), priusquam menses prodeunt invadit, et spleais dolor, idque magis si quid dulce ea ederit, venterque in tumorem attollitur, et magnus redditur. Ac ubi plus solito comederit, venter affligitur, et subinde lumbi dolent, ipsamque febris intra paucos dies occupat. Cumque repurgata fuerit, optime, pro superiorum ratione, habere videtur, postea in eundem relabitur statum. Quod si (ut convenit), diligens cura adhibeatur, convalescet. Alioqui et fluor muliebris apparet, et continuo per totum corpus, velut sanies quædam, sensim profluet, tumque diligentiore cura opus est.

pas été informé quand il le fallait. La pudeur même, ou quelquefois le défaut de confiance, les empêchent de se plaindre, quoiqu'elles sentent bien qu'elles sont malades. Les médecins se trompent aussi, parce qu'elles ne lui expliquent pas entièrement leur état, dont ils ne peuvent pénétrer la cause, et qu'elles s'énoncent comme s'ils avaient à traiter ce que sentirait un homme. J'ai vu plusieurs femmes mourir de cet état. Il ne faut pas manquer de faire promptement les questions propres à éclaircir les doutes sur ce sujet. Le traitement des hommes et des femmes est fort différent dans ce cas et dans plusieurs autres.

75. (*Des suppurations de la matrice.*) Lorsqu'il y a une suppuration à la matrice, qu'il en sort du pus fétide, la femme a des douleurs vives aux lombes, aux aines, au bas-ventre. Elles répondent aux côtes, aux omoplates, quelquefois aux clavicules: elle a des inquiétudes dans tout le corps, avec des violents maux de tête et des délires; enfin tout le corps s'enfle, les forces se perdent. Il survient des défaillances. Il y a une fièvre obscure et des frissons. Les jambes s'enflent principalement. Cette maladie vient à la suite des fausses couches, quand l'embryon se pourrit et que la matrice ne se purge point; d'où il résulte un feu dans tout le corps. Elle provient aussi des menstrues âcres, bilieuses, rongeantes. Quand vous aurez à soigner cet état, il faut, durant les douleurs, prescrire beaucoup de bains d'eau chaude, et fomentier les endroits douloureux. Si la femme est vigoureuse, et que les douleurs se portent vers le haut, on fumigera tout le corps; puis on purgera par bas en boisson. Lorsque la saison le permet, on donne pendant cinq jours le petit-lait, ou le lait d'ânesse durant trois ou quatre jours. Après le lait, on fait user des aliments et des boissons analeptiques, d'une nourriture restaurante, employant, à cet effet, du mouton tendre, de l'agneau, de la volaille, des blettes, de la courge; interdisant les choses salées, âcres, le poisson de mer, la viande de cochon, de bœuf, de chèvre. On fait manger du pain. Si la faiblesse est grande, si les forces sont entièrement abattues, et qu'il y ait des frissons, on tient la malade à la nourriture liquide. Quelques médecins font boire du lait quand il y a des maux de tête, précisément à cause du mal de tête; pour moi, je crois que dans ce cas l'eau vaut mieux. Le lait est préférable quand il y a de l'âcreté et de l'ardeur. Lorsque la malade aura acquis des forces, on ne manquera point de faire des lotions à la matrice,

Si vero fluor non succedat, sed uteri per hæc, quæ prius interant, menses non relaxarint, et venter ei magnus reddetur, et pondus tanquam prægnanti inerit, et in ejus ventre velut pueri motus sentietur, uteris nimirum aqua oppletis, et in iis aqua agitata. Subinde enim in iis aqua tanquam in utre fluctuat, et pars sub umbilico ad contactum dolet, jugulum, thorax, facies atque adeo oculi extenuantur, et papillæ attolluntur. Nonnullis quidem venter et crura aqua replentur, quibusdam vero horum alterum. Quod si ambo impleantur, nulla de mulieris vita spes superest. Si vero horum alterum, est quoque spes reliqua exigua, si diligenter curetur, neque admodum fuerit affecta. Diuturnus autem est hic morbus. Hæc autem omnia his, quæ nondum pepererunt, magis contingunt, plerumque etiam his veniunt, quæ partum expectatæ sunt. Sunt autem (ut dictum est), periculo proxima, et fere acuta et gravia, quæque adeo non facile quis intelligat, quod, cum mulieres morbo affliguntur, interdum tamen se ægrotare nesciunt, priusquam seniores effectæ morbos, qui menstruorum ratione proveniunt, expectatæ fuerint. Tum vero et necessitas, et temporis diuturnitas, eis morborum causam declarat. Atque adeo interdum, dum non intelligunt, quam ex causa ægrotent, immedicabiles morbi evadunt, priusquam medicus ab ægrotante recte morbi causam ediscat. Eas enim etsi cognoscant, enuntiare pudet, turpeque sibi esse, ob imperitiam et inscitiam reputant. Simul etiam medici falluntur, cum morbi causam non exacte investigent, sed tanquam viriles curent, et multas vidi ab ejusmodi affectionibus consumptas. Verum confestim exacte morborum causa pervestiganda est. Multum enim mulieres morbi et viriles curatione discrepant.

Si vero uteri ulcerati fuerint, una cum pure sanguis expurgatur, gravis odor contingit, et dolor acutus lumbos, inguina, et infimum ventrem invadit, isque sursum ad laterum inanitates, costas et scapulas pervenit, interdumque ad jugulum pertinet, morsumque ea percipit, et vehementem capitis dolorem, mensque alienatur. Temporibus autem successu tota intumescit, eamque debilitas, animi deliquium, febris levis et perfrigeratio occupant. Præcipue vero crura intumescunt. Morbus hic ex abortu prenditur,

avec du marc de vendange ; puis, après trois ou quatre jours de repos, on les fera avec la décoction de choux tiède. Puis à la suite d'encore trois autres jours de repos, on oindra avec du beurre. Si, au moyen de ces remèdes, la matrice guérit, on la lave avec la décoction d'écorce de grenade. — Dans les cas d'ulcères à la matrice, on emploie en onctions de la fleur d'argent, de la noix de galle, de la myrrhe, de l'encens, des baies de l'épine d'Égypte, du storax, de l'écorce et de la râpure de lotier, du safran, de l'alun d'Égypte calciné, parties égales de chaque, à la réserve de l'alun, la noix de galle et le safran, qui tous les trois ensemble ne doivent faire qu'une partie ; on incorpore le tout avec du vin qu'on fait bouillir jusqu'à consistance mielleuse, après y avoir mis les poudres. On en fait des onctions deux fois par jour, après avoir lavé avec de l'eau tiède. On fait aussi bouillir dans l'eau du cyste avec de la sauge, pour en couper le lait de chèvre et de vache, qu'on fait prendre un jour l'un, un jour l'autre, quand c'est le cas de donner du lait, d'après ce que j'ai dit ci-dessus. A la suite du lait, on prescrit les aliments les plus propres à rétablir les forces, pour faire en sorte que la femme devienne grosse. Cela achèvera la guérison. Il arrive souvent cependant qu'on guérit de cette maladie, et que la femme reste stérile. Celles qui sont âgées et sont peu sujettes. Après les remèdes que j'ai déjà dits, on donne en boisson de la graine de lin torréfiée, du sésame, de la graine d'ortie, et de la racine de pivoine amère, le tout mis en poudre, et mêlé dans du vin et de l'eau.

76. (Continuation du même sujet.) Lorsque la femme, ayant des ulcères à la matrice, rend du pus et de la sanie, cet état de pourriture de l'utérus est accompagné de maigreur, de douleurs et d'enflure au bas-ventre. Quand on y touche, la femme ressent les mêmes douleurs qu'éprouvent ceux dont on touche les plaies. Il y a de la fièvre avec des frissons, des douleurs vives aux parties naturelles qui ne discontinuent point ; elles s'étendent au pubis, au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Cette maladie vient principalement à la suite des couches, lorsqu'il s'y est fait quelque déchirure. Quelquefois les avortemens la causent, ou même elle vient sans cause apparente. Lorsque vous aurez à la soigner, il faut prescrire beaucoup de bains, faire des fomentations tièdes aux endroits douloureux, avec des éponges et de l'eau chaude ; laver beaucoup, en n'employant rien d'âcre ni d'astringent, mais usant, parmi

si qua, corrupto et intus putrescente puella, non expurgata fuerit, totumque corpus incendium occupat. Invasit etiam ex fluoribus muliebribus, sique ad eos acria et biliosa confluxerint, mordent. Si ita se habere offenderis, cum dolore quidem detineant, multa eaque calida lavare oportet, et tepefacientia, qua parte dolor detinet, admovere. Quod si dolor ad superiores partes pertingit, validaque sit mulier, totam foveto, eique medicamentum deorsum purgans bibendum exhibeto. Et si anni tempestas tulerit, serum lactis decoctum quinque diebus, si forte possit, superbibendum dato; siu serum desit, lac asinum coctum per tres aut quatuor dies potui præbeto. Post lactis potum eam aquis et cibis accommodatis reficito, carnibus ovillis tenellis, juvenibus et aniculis, betaque et cucurbita. Abstineat autem ea salsis, acribus, et marinis omnibus, itemque porcinis carnibus, bubulis et caprinis. Panes autem comedat. Quod si animi deliquia detineant, neque sit valida, et perfrigretur, sorbitionem assumat. Nonnulli vero sic capite dolentibus lac propinant, quod capitis dolore vexantur, quidam vero aquam, quod animo linguuntur. Ego contra, si capite doleant et mentis læsio adsit, convenire aquam, existimo, quum vero morsus et acrimonia inest, his lac bene facit.

Quum vero tibi validior esse videbitur, uteros colluito, primum quidem medicamento ex fece, post hæc tribus aut quatuor intermissis diebus, brassicæ decocto tepido colluito, ac rursus tribus intermissis diebus, decocto cum butyro. Quod si his factis uteri sanitati restituantur, medicamento, quod ex malicorio paratur colluito. Ulcera autem argenti flore, galla, myrrha, thure, spinæ ægyptiæ fructu, cenanthe silvestri, chryso-colla, squama æris, loti ramento, croco et alumine ægyptio usto illinito. Quorum singulorum una sit æqualis portio, alumen autem, et galla, et crocus, omnium portionem æquent. Trita vero, et ad levorem permixta omnia, vino albo dulci diluito, deinde ad mellis crassitudinem decoquito. Hoc, ut illinatur, bis quotidie exhibendum, ubi prius aqua tepida lota fuerit, in qua cisthum et salviam decoxeris. Ex quibus, ubi tibi melius habere videbitur, die uno lac caprinum coctum propinandum, deinde lac bubulum, eodem, quo in superioribus, modo exhi-

les choses douces, de celles que vous croirez les plus convenables. Par exemple, on pile de la graine de lin avec des baies de sureau; on les mêle avec du miel et de l'eau chaude, pour faire des lotions aux parties naturelles et en bassiner les endroits ulcérés, au moyen d'une éponge ou d'une poignée de laine, qu'on en imbibe; puis on trempe l'éponge ou la laine dans du vin, pour laver et bassiner de même. On fait des onctions, quand on le juge à propos, avec un mélange de graisse de cochon et de résine; on les répète souvent, et la nuit et le jour. On fait aussi un mélange de graine de lin torréfiée et de celle de pavot blanc, mises en poudre et tamisées; on y joint de la farine d'orge cuite, du fromage de chèvre dont l'on a ôté la croûte et les ordures; on en donne la moitié le matin, à jeun, dans du vin âpre et de l'eau. On fait avec le reste un sorbet épais, qui se prend le soir. On fera enfin usage, parmi les diverses potions destinées aux maladies des femmes, de celles qui paraîtront les plus appropriées. Telle est la conduite à tenir durant tout le temps qu'il coulera du sang en abondance, et qu'il y aura des douleurs, jusqu'à ce que le mal soit un peu calmé. Quand l'ulcère s'apaise, que les douleurs sont moins fortes depuis quelques jours, on donne les remèdes propres à purger par bas ou par haut, en laissant les intervalles convenables. On fait des fumigations douces, en plaçant la malade sur un siège élevé. Au moyen de ce traitement, elle pourra recouvrer la santé. Cette maladie mène souvent à la mort lentement; peu en réchappent.

77. (*Des blessures faites à la matrice.*) Lorsque la matrice est gravement blessée, il en sort du pus avec du sang d'une odeur fétide; à l'époque des règles, la femme ressent des douleurs pareilles à celles de l'enfantement. Avec le temps, les jambes s'enflent. On traite souvent cet état comme une hydropisie. Le mal cependant est tout autre. Lorsque vous aurez à le soigner, il faut commencer par ordonner des bains d'eau chaude, des fomentations tièdes, des lotions avec un mélange de vin et d'eau, de choses douces, d'aères et d'astringentes. On fait des onctions avec de la laine imbuë de miel, de la plante nommée polyearpos, et de celle qu'on nomme polyknemon(1);

(1) *Polyknemon, Polycarpus.* Les commentateurs de Mathiôle et Lobel se sont donné des soins inutiles pour reconnaître le polyknemon, quoique Mathiôle l'ait décrit à la manière de son temps. Ce que

bendum. Post lactis potum cibus quam maxime incressandum, et ut concipiat, procurandum, sanitati enim restituetur; fere autem ex hoc morbo evadunt, et steriles redduntur. Hæc vero senioribus raro accidit. Post ea medicamenta lini semen torrefactum, sesamum, urticae semen, pæoniæ radicem amaram tritam, ex vino odorato nigro aqua temperato ea bibat.

Si exulceratis uteris sanguis cum pure et sanie effluat (hic enim morbus ex his putrescentibus oritur), venter imus intumescit, et extenuatur, contactuque velut ulceratus dolet, febris et dentium fremitus eam detinent, dolorque acutus et assiduus ad pudenda, pubem, infimum ventrem, lateris inanitatem, et lumbos urget. Morbus autem præcipue quidem ex partu invadit, si quid in ipsis dilaniatum computruerit, itemque in abortione, et alias sua sponte. Sic affectas ubi nactus fueris, multa calida lavato, et qua parte dolor detinuerit, ejusmodi tepefactoria et spongiam ex aqua calida supponito, acria et acerba vitando eluito, emollientibus admixtis, prout opportunum tibi videbitur. Et ex lini semine et sambuci fructu, cum melle mixto, medicamento comparato, eo utitor. Calida lavato, et sumta spongia aut lana molli, aqua calente imbuta, pudenda et ulcera repurgato. Deinde vino meraco rursus imbuta spongia, aut lana, ad eundem modum utitor. Postea hoc medicamento, quoties opportunum tibi videbitur, inungito. Deinde resina et adipe suillo simul mixtis, hoc medicamento sæpe interdum et noctu inungito. Post quæ lini semen torrefactum, contusum et cribratum, papaveris albi semen, et polentem tusam et cribratam, et casei caprini tosi, sorde et salsugine derasa, amarum cum polentæ polline permisceto. Deinde unam medicamenti portionem, et casei, et polentæ, sub aurore, jejuna, ex vino austero temperato propinato, vespere vero admixtum cyceoneum crassum exhibeto, et ex muliebris potionibus quamcumque lubens admiserit, propinato. Et ista quidem tantisper, dum copiosior sanguis effluat, et acuti dolores detinuerint, paululumque intermiserint, facito. Ubi autem ulcus imminutum fuerit, et dolores leves longioreque tempore occupant, medicamenta, ex quibus per inferiora potius, quam per superiora repurgari debeat, propinato, intermisso tanto tempore, quantum necessarium videatur. Mulierque, in alta

ou bien avec de la résine, du miel et de la graisse de cochon. On donne en boisson la graine de lin et le sésame torréfiés. On fait prendre, le matin, à jeun, des sorbets avec le beurre, le fromage de chèvre, la farine d'orge cuite et le vin; on met, à ceux du soir, beaucoup de miel. On continue ainsi jusqu'à ce que le sang soit purgé, et que les fortes douleurs soient apaisées. Lorsqu'elles sont moindres, ce qui arrive avec le temps, on purge par bas, en laissant des intervalles. Au moyen de ce traitement, la femme guérira, mais elle restera stérile.

78. (*Des ulcères de la matrice en général.*) S'il se fait des ulcères de matrice à la suite des fausses couches, ou pour toute autre cause, il faut, en soignant ces cas, avoir égard à tout l'ensemble de la constitution de la malade, pour reconnaître quels remèdes vous devez employer, soit que vous pensiez devoir agir sur tout le corps, ou sur la matrice seulement. Vous jugerez si la maladie procède de la seule matrice, en ce que les ulcères qui se forment dans la matrice rendent les règles purulentes et épaisses; tandis que si la fluxion vient d'ailleurs, les règles sont claires et ichoreuses. Il faut soigner ces dernières avec des purgatifs par haut et par bas, commençant par les émétiques. Quand la fluxion diminue au moyen des purgatifs, que la malade se trouve plus légère, on donne des intervalles, après lesquels on revient aux mêmes remèdes. A la suite de ce traitement, on prescrit un régime propre à dessécher. Il sera bon d'ordonner des fumigations de tout le corps, chaque trois ou quatre jours, puis un émétique. Outre les fumigations et les émétiques, vous ordonnerez, dans le régime, de s'abstenir des bains, de boire de l'eau, de manger du pain seul. Mais quand vous préparez au vomissement, il faut alors remplir l'estomac de beaucoup de légumes, de choses agaçantes, de toute espèce d'aliments et de ragoûts qui plairont le plus, avec beaucoup de vin trempé. On fait prendre un grand bain d'eau chaude, à la suite des fumigations. Telle est la manière de traiter les fluxions dont je parle. Il est pareillement avantageux, dans le cas dont je vais parler, de purger, d'émétiser, et d'attirer en haut. Ici le régime desséchant et la

Galien dit du polycarpus est encore plus insuffisant pour nous le faire connaître. Lobel présume que le polyknemon est une espèce de menthe ou de *mentastrum*.

sella reclinata, lenibus fomentis fovenda est, si occasio crebro postulare videatur. Quibus factis sana evadit. Hic autem morbus lentior est, et lethalis, et ex quo pauca evadunt.

At si vehementer ulcerati fuerint, sanguis cum pure expurgatur, et gravis odor adest. Cumque dolor prehenderit, quæ circa profluvium contingunt, velut partus dolores affligunt, temporisque successu crura et pedes intumescunt. Ac huic tanquam hydropi medici medelam adhibent, cum tamen non sit ejusmodi. Hujus curam cum susceperis, imprimis calida eam lavato et calefacito, acrisibusque et emollientibus, ac adstringentibus ex aqua et vino colluito. Tum cratægoni, et polycnemi, cum melle decocto, lana imbuta, pudenda perlinenda, et resina cum melle et adipe suillo illinenda. Propinandum etiam lini semen, et sesamum torrefactum, cum caseo caprino, et polenta omnibus admixta. Hæc autem jejuna ex vino propinanda. Ad vesperum autem magna mellis copia affundenda, istaque, quoad sanguis purgabitur, et dolores acuti detinuerint, aut aliquantulum intermiserint, usurpanda. Cum vero parcius prodierit, et dolores leviores diutius detinuerint, medicamentum deorsum purgans ex intermissione propinandum. Quibus factis convalescit, generationis tamen spes nulla adest.

Quæ in uteris exulcerationes, ex abortione, aut alia de causa, oriuntur, eæ omnes, quocunque curationis genere opus esse videatur, habita totius corporis ratione, curandæ sunt, sive ex toto mulieris corpore petendam esse curationem, existimaveris, sive ex ipsis uteris. An vero ab ipsis uteris, hoc pacto dignosces. Quæ quidem ab ipsis ulcerationes fiunt, purulentam et consistentem purgationem reddunt, quæ vero non ab ipsis, tenuem et sanie permixtam. In quibus igitur fluxiones sunt tenues, eas quidem medicamento curare oportet, et exhibere, quod sursum ac deorsum purget, imprimis vero sursum. Quod si quidem post medicationem fluxiones pauciores et mitiores fuerint, aut intermittant, rursus ad eundem modum medicamentum purgans exhibeto. Post medicationem autem eam victus rationem præscribito, ex qua maxime sicca mulier evadat. Quod continget, si tertio vel quarto quoque die

suppression des bains sont l'article essentiel.

Passons au second cas. Quand le mal vient de la matrice, on commence par fumiger avec une décoction de sureau. On fait ensuite des fomentations avec le marc de vendange. Lorsqu'il y a de la pourriture dans les ulcères, et qu'il en sort des matières fétides, on rend la décoction plus détensive en y mettant plus de marc de vendange. S'il n'y a pas de pourriture, on l'emploie plus aqueuse. Après s'être servi du marc, on passe à des décoctions de myrte et de sauge, puis à du vin blanc pur, tiède. Dès que les lotions se font sentir, qu'elles piquent un peu, c'est une preuve qu'elles nettoient l'ulcère; il faut donc mettre plus d'eau avec le marc de vendange, ou n'employer que le vin rouge. A la suite du vin, on oint avec de la graisse fraîche de cochon, fondue, ou d'oie, ou de quelque autre oiseau. Au défaut de graisse nouvelle, on peut en employer d'ancienne: on finit par laver les bords des parties naturelles avec du vin. S'ils sont ulcérés, on y met des plumasseaux enduits de quelque adoucissant, en recommandant de les retirer quand ils incommovent, et de se laver avec de l'eau tiède, suivant l'usage de la malade. Lorsqu'en usant de ce traitement, l'écoulement ne cesse point, quoiqu'il diminue; qu'il est toujours mordant; que ce qui sort est bilieux, piquant; qu'il paraît que l'intérieur reste ulcéré aussi bien que l'extérieur, il faut changer de conduite, humecter tout le corps, afin d'affaiblir l'âcreté des matières. Pour cet effet, on use de beaucoup de bains; on fait manger du gâteau, des légumes gras bouillis, des poissons cartilagineux, cuits avec des oignons, de la coriandre et de la légère saumure. On permet toute viande bouillie avec de la graisse, à la réserve de celle de bœuf et de chèvre. Celle-là même pourra se manger, pourvu qu'elle soit longuement bouillie avec de l'anis et du fenouil. La boisson doit être du vin jaune miellé, trempé d'eau, beaucoup de lait, du vin doux. Du reste, les lotions se feront comme ci-dessus. Tel doit être le traitement, lorsqu'il y a des ulcères, et qu'il sort des matières purulentes, épaisses, dont la cause ne provient point de la mauvaise disposition de tout le corps. Les lotions en sont le principal remède. On les fait telles que je l'ai marqué ci-dessus. On peut en faire d'autres dont je parlerai. Voici encore des remèdes qui s'emploient dans la cure des ulcères. On use d'unctions avec de la graisse fraîche de cerf; on lave tout de suite avec du vin cuit réduit au tiers. On em-

toti corpori fotus adhibueris, et ab iis confestim vomitiones citaveris. Post vomitiones autem et fotus victus rationem instituito, ut illota permaneat, aquæ potu et pane in cibo utatur, obsonio vero nullo, præterquam vino nigro meraciore, olere etiam nullo. Quum vero vomitionem paras, tum usus est, ut multis et acris oleribus impleas, multis etiam cibus et obsonio, quodcumque libuerit, nec non etiam vino aquoso copioso impleas, et a fotu multa calida lavet. Atque hac curatione ad hujusmodi fluxiones utendum. Præstat tamen, in utrisque medicamenti purgantibus potione uti, vomitiones ciere et sursum trahere. Melior quoque est desiccans victus ratio, sine ullo balnei usu.

Ad uteros vero hanc curationem adhibeto. Primum quidem aqua, in qua sambuci folia incoxeris, foveto, deinde post fotum smegmate ex vini fece colluito. Si quidem putredo in ulceribus adfuerit, et quæ prodeunt, graveolentia sint, smegmate meraciore; sin autem nihil tale adsit, dilutiore; post fotum autem aqua, in qua myrtum et salviam incoquito. Post hoc, vino mero, albo, tepido colluito. Cum vero a collutionibus mordetur, tum pura reddita jam sunt ulcera. Fece igitur vini dilutiore, et vino nigro colluere oportet. Post vinum, adipem suillum recentem liquefacito, anseris pinguedinem, si adsit, admisceto; sin minus, aliam quandam, præcipueque gallinaceam. Quæ si non adfuerit, vetustam aliquam pinguedinem sumito, eaque tepida colluito. Post hæc autem vinum per alteram collutionem ad os uteri infundito. Quod si ulceratum fuerit, penicillos ex emollientibus factos subdito. At si admoti ardorem excitarint, mulieri detrahete jussæ, ei, ut aqua tepida lavet, quali colluebatur, imperato.

At si ad hanc victus rationem fluxiones minime decedant, minores tamen sint et vehementer mordant, quæque effluunt, biliosa fuerint et salsa, neque interiora tantum, sed et exteriora ulcerent, commutata victus ratione, toto corpore humectanda erit, quo fluxiones quam dilutissimæ, et quam minimum mordaces evadant, balneis multis calidis, maza, oleribus coctis pinguibus omnibus, piscibus cartilaginei generis, cum cepa et coriandro in mucia dulci coctis utatur;

plioie utilement aussi la cêruse avec l'huile de narcisse, dans le cas des ulcères. On prescrit les aliments les plus doux, qui n'aient aucune âcreté. Lorsque le suintement des ulcères est rongéant, qu'il enflamme et qu'il dévore les endroits où il touche, il faut mondifier, puis incarner. On travaille ensuite à cicatrifier. Ces parties étant molles, les plaies y prennent facilement un mauvais caractère; il y faut beaucoup de détersifs.

79. Lorsque la femme a une plaie à raison d'un avortement, ou que l'utérus a été entamé par des pessaires âcres (comme il arrive aux femmes continuellement occupées à médicamerter leurs parties), ou que le fœtus s'est pourri dans le corps, et que la matrice, au lieu de se nettoyer, s'est enflammée et bouchée, en sorte qu'elle ne peut se débarrasser qu'après avoir rendu la sanie de l'embryon; la cure n'est pas difficile, pourvu qu'on y remédie de bonne heure, mais la femme reste stérile. Quoique même les lochies s'établissent d'elles-mêmes, et que l'ulcère guérisse, la stérilité a lieu. Quoique les vidanges sortent, si on néglige la cure, il est à craindre que la matrice ne tombe en pourriture. Lorsqu'elle est trop faible, quand l'évacuation se fait, la mort en est la suite.

80. (*Généralités sur l'accouchement laborieux et sur ses suites.*) Si, dans un accouchement où l'enfant se présente mal, la matrice est blessée, la femme éprouvera les mêmes accidents que dans les plaies occasionnées par un avortement; la même succession de maux, la même issue; cependant, lorsque les vidanges iront bien, le mal sera moindre, à moins que la plaie ne soit grande; encore en la soignant de bonne heure comme il convient, la santé se rétablira-t-elle bientôt. Il faut, dans le traitement, examiner d'abord s'il y a quelque plaie à l'utérus. Cet organe étant tendre, le mal augmenterait vite, et la pourriture s'y mettrait. Les plaies, en cet endroit, se traitent comme dans le reste du corps. Il faut calmer l'inflammation, déterger, incarner, cicatrifier. On ne doit donner que de l'eau pour boisson, point de vin, peu d'aliments.

81. Toutes les fois que, dans les couches, la femme ne peut se délivrer, parce que l'enfant se trouve trop grand de ses membres, ou, quoiqu'il ne soit pas trop grand, parce qu'il se présente de travers, et qu'il ne peut sortir dans cette situation, on usera, lorsqu'il se présente naturellement, des remèdes que je vais dire. On lavera d'abord beaucoup la partie; si les efforts de la mère pour mettre

cum pinguedine autem multa coquendi sunt; carnibus omnis generis, excepta bubula et caprina; his enim cum aceto et fœniculo decocti uti licet; vino mellito, fulvo, aquoso, liberaliore lactis potione cum vino dulci. In reliquo, quæ ad collutiones spectant, juxta commemoratam rationem facienda. Atque ea quidem nunc est exposita hujusmodi fluxionum curatio. In quibus autem purulenta et compacta desluunt, in his quidem totum corpus nullo modo movere oportet, sed collutionibus uti, et ex his totam curationem instituere. Ex collutionibus autem eadem, quæ antea dictæ sunt, nunc perficiendæ, eodemque modo. Describentur vero etiam a nobis aliæ paulo post.

Hæc etiam ulceribus medentur. Cervinus adeps recens in subditio appositus. Colluere tamen quam primum sapa oportet. Optimum etiam, cerussam affundere, si ulcera adsint, et narcissinum oleum. Cibis etiam mollissimis et minime acerbis utendum. Quod si sordida fuerint, et serpent, proximumque locum mordeant, purgato, carnemque novam perducito, eamque ad cicatricem perducito (facile enim relaxantur, et ad malignitatem deveniunt), crebroque lavato.

At si mulier ex abortione vulnus accipiat, aut ex acerbis subditis medicamentis exulcerentur uteri (qualia multa mulieres semper, dum sibi medentur sentiunt), fetusque corruptus fuerit, neque mulier expurgetur, verum ei uteri vehementi inflammatione laborent, et con niveant, neque purgationem, nisi prius emisso sanguine, qui est in fetu, effluere sinant. Hæc siquidem curetur, brevi convalescit, sterilis tamen est. Quod si ei sponte puerperii purgamenta eruperint, ulceraque curata fuerint, sic quoque sterilis erit. Si vero ei quidem purgatio contingat, ulcera vero minime sedulo curentur, periculum est, ne putredinosa existant. At si ei jam morbo attrita purgatio continenter eat, moritur. Quod si in partu, fetu non secundum naturam prodeunte, uteri etiam vehementer exulcerati fuerint, eadem patientur, quæ illa, cui ex fetus corruptione uteri ulcerati fuerint. Siquæ ex fetus corruptione aut ex partu uteri ulcerati fuerint, easdem commutationes eosdemque exitus morbus habet. Ac si omnia puer-

l'enfant dehors, quand il se présente bien, ne peuvent suffire, on lui fait prendre quelque sternutatoire : on lui serre le nez et la bouche pour l'obliger à faire des étternements plus forts. On la fait se secouer en bas. On la place quelquefois sur un lit solide, élevé, où elle se couche renversée sur le dos; on la ceint, par la poitrine, d'un ruban large, ou d'une courroie souple, qui passe sous les aisselles, et qu'on attache au lit; on ceint de même les bras; on fait éloigner les jambes l'une de l'autre, et on contient les pieds en les liant par les malléoles. Après avoir ainsi disposé la femme en travail, on a deux fagots de bois sec et souple, ou toute autre chose propre à faire que, lorsque le lit sera dressé verticalement, et qu'on le secouera contre la terre, le milieu des pieds ne puisse point toucher la terre. On dit en même temps à la femme de se tenir des mains au lit, sans y appuyer de la tête, en sorte que son corps porte sur les pieds sans qu'elle puisse glisser. Le tout étant ainsi disposé (1), et le lit étant placé verticalement, on met les fagots par derrière, sous les pieds du lit; on les range de façon que la traverse des pieds du lit ne touche point la terre quand on la secouera, mais qu'elle porte sur les fagots. Deux hommes placés un de chaque côté élèveront le lit en haut d'un mouvement uni et égal, qui ne donne point de secousses de côté, en le laissant tomber sur les fagots, au moment où la femme aura des efforts; s'arrêtant dès aussitôt qu'elle sera délivrée, ou bien recommençant, en tenant toujours le lit vertical. Tel est le moyen de faire sortir l'enfant, quand il se présente naturellement. Il faut oindre préalablement d'un cérat tout le tour des parties naturelles, et les laver avec une décoction de mauves, ou de suc de mourron, ou plutôt avec de l'eau, dans laquelle on fait bouillir un peu de farine de froment. Les lotions se font depuis le pubis jusqu'à l'anus, on les renouvelle dans les efforts de l'accou-

(1) Ce procédé, qui a beaucoup de rapport avec celui de la sacade sur l'échelle dont il est parlé au long dans le *Traité des articles* et dans d'autres traités d'*Hippocrates*, ne peut point manquer de paraître révoltant aujourd'hui. Il est même vraisemblable qu'*Hippocrate* l'aurait blâmé, s'il était l'auteur de ce traité, comme il blâme la sacade donnée sur l'échelle, dans la vue de redresser l'épine du dos. (Voyez le *Traité des articles*, n° 20; item, le n° 5 du *Traité de la nature de la femme*, le dernier numéro du *Traité des femmes stériles*, etc.)

perii purgamenta emiserint, minor labor erit, nisi grandia ulcera fuerint. Quæ si diligenter curetur, brevi convalescit. Ad curationem autem cito animum attendere oportet, si ulcera in utero fuerint. Nimirum enim cum tenello loco existant, celeriter increscunt, brevique putrescunt. Ulcera vero curato, non secus ac ea, quæ in reliquo corpore exoriuntur, studendo, ut inflammatio arceatur, repurgentur, impleantur, et ad cicatricem perducantur. Aqua autem, non vinum, potui dandum, cibique pauci non multi exhibendi.

Qui vero fetus per abortiones liberari nequeunt, quod nimirum ii toti, aut eorum partes majores existant, aut minores, sed transversi et imbecilles, si quidem ejusmodi sint secundum naturam, ubi prius calida multa laveris, ex his, quæ recensebo, medicamentum aliquod exhibeto. Quod si exitu affectato non facile discedant, cum sint secundum naturam, iis sic habentibus sternutatorium aliquod adhibeto. Naribus autem apprehensis, et ore compresso sternutandum, quo quam maxime fieri poterit, efficax sternutatio reddatur. Concussionibus etiam utendum quas hoc modo parare possis. Lecto alto, firmo et substrato, mulierem supinam reclinato. Pectus autem et axillas, et brachia, fascia aut loro lato et molli, velut cingulo, comprehensa, ad lectum alligato, et crura recurvata, malleolis vinculis injectis, contincto. Quæ cum adnoveris, mollium virgultorum aridorum fascem, aut aliquid hujus persimile, tam belle disponito, ut lectum in terram projectum, non sinat pedibus, qui ad caput sunt, terram attingere. Tum eam manibus lectum apprehendere jubeto, et lectum a capite sublimem habere, ut in pedes propendeat, ea cautione adhibita, ut ne mulier præceps feratur. Hæc autem dum ita parata fuerint, et lectus in sublime erectus, a posteriore parte virgulta arida ponenda, et quam maxime dirigenda, ut, dum lectus projicitur, pedes terram minime attingant, sed intra virgulta arida contineantur. Ab utroque vero pede hinc et illinc vir unus eam attollat, ut lectus recta decidat, plano et æquabili momento, ne quid in eo divellatur. Concutiendum autem maxime, simulæ partitionis dolores urgent. Quod si fetus quidem decesserint, confestim cessandum, alioqui per intervalla concutienda, et suspensa in

chement. Il n'y a plus rien à faire. L'accoucheuse élargit doucement l'orifice de l'utérus, avec des émollients; elle entraîne le cordon à la suite de l'enfant. Quand il se présente de travers sur l'orifice de l'utérus, qu'il soit mort ou en vie, elle le repoussera, pour tâcher de le retourner, et lui donner une situation naturelle, qui lui fasse présenter la tête. Pour changer la direction de l'enfant, l'accoucheuse doit placer la femme sur le lit, mettant vers les pieds quelque chose qui tienne les extrémités inférieures élevées, en sorte que les cuisses montent plus que la tête, sous laquelle il ne faut point de carreau. Cette attention est nécessaire, afin de pouvoir tourner commodément tout autour de l'orifice de l'utérus, et amener l'enfant à la position naturelle. Après quoi on retire ce qu'on a mis sous les cuisses de la femme en travail, et les pierres placées sous les pieds du lit: on met des carreaux sous la tête, et on procède pour l'accouchement en la manière ordinaire.

82. Lorsque l'enfant en vie se présente par les mains ou par les pieds, on doit repousser ces parties en la manière dite, dès aussitôt qu'elles se montrent, et tourner le fœtus pour en faciliter la sortie par la tête. On les redresse de même, quand ils se présentent pliés ou de travers, appuyés sur l'ischium, ou sur les flancs. On fait préalablement asseoir la femme sur un bain d'eau chaude, jusqu'à ce que ses parties naturelles soient bien humectées.

83. (De l'accouchement de l'enfant mort.) Quand l'enfant est mort, et qu'il présente une jambe ou un bras, il convient de les repousser pour le tourner pareillement sur la tête. Si cela n'est pas possible, et que les parties de la mère s'enflent, on fait avec un bistouri quelque taillade sur la tête qu'on écrase, on prend ensuite l'instrument destiné à l'opération pour tirer le corps sans blesser la mère: soit qu'on use de tenailles ou d'un crochet, on les insinue jusqu'à la clavicule; puis on tire à soi lentement, en lâchant de temps en temps. Lorsqu'on aura un peu amené le corps, s'il était arrêté aux épaules, on détacherait les bras en les coupant l'un et l'autre aux articulations de l'épaule. Après les avoir retranchés, si on y réussit, le reste viendra facilement. Si le tronc ne cède point, on ouvre la poitrine jusqu'aux jugulaires, se gardant d'arriver au ventre et de couper aucune de ses parties, afin que les matières contenues dans les boyaux ne se répandent point, ni les intestins, ce qui ferait de l'embaras. On écrase les côtes pour les faire passer à la suite des épaules.

lecto continenda. Hæc igitur ad hunc modum facienda, ubi recte et secundum naturam decedunt. Cerato autem liquido prius illinere oportet. Id autem in omnibus ejusmodi circa uterum affectionibus est optimum, et malvæ ac fœnigræci decoctum ad perfundendum, aut potius ptisanæ triticeæ cremor; fovere etiam sedem et pudendum ad inguina usque oportet, et inessus parandi, idque tum vel maxime, cum vehementes parturiendi dolores urgebunt, nihilque aliud animo agitandum. Eam vero, quæ manus medicas adhibet, oscula emollientibus dilatare oportet, idque sensim facere, umbilicum vero una cum fetu extrahere.

Qui vero conduplicantur, fetus, et in uterorum osculum incumbunt, eos, sive vivos, sive mortuos, retro protrusos iterum vertere oportet, ut in caput prodeant secundum naturam. Quum autem retro protrudere aut vertere voles, supinæ reclinatæ molle quiddam coxis subternere oportet, atque etiam lecti pedibus aliquid supponere, quo altiores a pedibus decumbentis esse queant. Quin etiam, ut coxæ capite sint altiores, nulum vero capiti cervical subsit, ad ea prospiciendum. Cum vero retro protrusus fetus huc et illud circumagatur, sublatis lapidibus pedibus lecti suppositis, et eo, quod coxis subditum fuerat, et lectum et coxas in pristinum statum restituito, capitique pulvinar supposito, istaque ad hunc modum curato.

At vero, qui brachium, aut crus, aut utrumque vivi fetus foras emittunt, eos oportet, simulac de exitu significationem fecerint, prius commemorato modo, intro retrudere, in caput obvertere, et in viam adducere. Nec non eos fetus, qui complicati in partu, in lateris inanitatem, aut in coxam illapsi sunt, dirigere ac convertere oportet, prætereaque in aquam calidam sedentem collocare, donec perfundatur.

Quibus vero mortuis, aut crus, aut brachium foras prominet, hæc quidem optimum fuerit, intro, si fieri possit, retrudere, et utraque in caput convertere; sin minus hoc fieri possit, sed si intumescant, ad hunc modum secato. Caput gladiolo dissectum, instrumento, quod confringat (παιστρον dicitur), comminuito, et ossicula per ossium vol-

les. Le resté vient sans peine, à moins que le ventre ne se trouve trop gros : dans ce cas, il faut l'ouvrir médiocrement; les vents seuls s'échappent; le ventre n'arrête plus. Lorsqu'un enfant mort se présente par les jambes ou par le bras, si on peut les faire rentrer, et donner à l'enfant la situation naturelle, c'est le mieux. Si la chose est impossible, il faut taillader la tête le plus avant qu'il se pourra, puis retourner l'enfant avec la main, et le tirer par la tête. Lorsque vous aurez à retourner un enfant et à couper ses membres, vous devez avoir vos ongles ras : le scalpel dont vous vous servirez doit être émoussé du bout, non pointu; on le couvre du doigt, avec le bout duquel on tâtonne doucement : il sert de guide pour ne pas s'exposer à blesser la matrice.

84. (Des môles.) Quant aux môles dont la femme est quelquefois grosse, en voici la cause. Lorsque des menstrues abondantes inondent une semence faible et en petite quantité, il se fait une conception qui n'est point suivant les lois de la nature. La matrice cependant se remplit, comme quand la femme est grosse d'un enfant. Ce corps n'a point de mouvement, le lait ne vient point aux mamelles, quoiqu'elles grossissent. La femme reste quelquefois dans cet état pendant deux et trois ans. Si le tout ne forme qu'une seule masse de chair, la femme en périt, la matrice ne pouvant donner issue à un si gros volume. Quand elle est divisée en plusieurs corps, la femme s'en délivre rendant des carnosités avec beaucoup de sang. Quand la perte est immodérée, la mort s'ensuit. Tel est le sort de cet état. On le reconnaît au volume du ventre et au défaut de mouvement. Un fœtus mâle se remue à l'âge de trois mois; les filles à quatre. Lors donc qu'après ce terme la femme ne sent point de mouvement, la chose est évidente. Le défaut de lait aux mamelles est aussi un grand signe de plus. Il faut traiter ce cas avec beaucoup de soin. On parfumera d'abord tout le corps, puis on donnera des lavements, afin de déterminer le sang en quantité vers l'utérus. Peut-être en échauffant ainsi le corps de la femme, excitera-t-on le mouvement dans un embryon qui restait immobile. On fait aussi des lotions à la matrice pour y attirer le sang. On emploie les pessaires les plus forts, tels que ceux faits avec des buprestes; on prescrit le dictamne de Crète en boisson dans du vin, ou bien le castor; on applique des ventouses au derrière des flancs, dont on fait couler le sang abondamment. On se conduit enfin suivant les circonstances.

sellam extrahito, aut unco attractorio ad clavikulam, uti firmiter adhæreat, immisso, non confestim, sed paulatim remittendo, et rursus adurgendo extrahito. Ubi hæc foras extraxeris, et in humeris hæserit, utraque brachia cum humeris ad ipsos articulos secato. Cumque ea abstuleris, si fieri quidem possit, ut exant, reliqua etiam promte extrahito. Quod si nihil cedit, pectus totum ad jugulum usque dissecto, ea tamen cautione, ut ne ad ventrem sectione penetres, et aliquam in fetu ejus partem denudes. Excidit enim venter et intestina, atque etiam stercus. Et si quid horum excidat, majus negotium facessit. Costas autem contundito, et scapulas conducito, posteaque reliquus fetus facile prodebit, nisi jam circa ventrem intumescat. Si quid enim ejusmodi evenerit, fetus ventrem leviter perforare præstiterit. Flatus enim tantum ex ventre erumpit, atque ita facile prodebit. At si mortui fetus brachium aut crus foras exciderit, utraque si fieri quidem possit, intro retro retrudito, et fetum recte constituito, idque mihi videtur optimum. Si vero id fieri nequeat, quidquid foris prominat, quam penitissime fieri poterit, resecato, et reliquum, manu alte immisso, protrudito, et fetum in caput vertito. Cum autem puellum invertere aut excindere, voles, unguis e tuis manibus resecato. Gladiolus autem, quo excides, incurvus sit potius, quam rectus. Cujus caput circumtegito, digito indice leniter pertractando, cumque præmittendo, veritus, ne uterum attingas.

At molæ conceptus hæc causa est. Ubi copiosi menses exstiterint, et paucum ac morbosum semen conceperint, et minime genuinus conceptus gignitur, et venter tanquam utero gerentis impletur. Nihil autem in ventre movetur, neque in mammis lac innascitur, pectus vero turgescit. Hæc igitur biennium, sæpe etiam triennium sic affecta est. Et si quidem una caro nascatur, mulier perit. Neque enim superesse potest; sin vero multæ, copiosus ei sanguis et carnosus per pudendum erumpit. Quod si id moderate fiat, servatur, aliqui profluvio correpta perit. Atque ea quidem est hujus morbi conditio. Discernere autem oportet plenitudine, quodque in ventre non moveatur. Mas enim tertio mense, femina vero quarto, motionem habere consuevit. Ubi igitur, elapso tempore non mo-

85. (*Briève récapitulation de l'état de grossesse.*) On a vu jusqu'ici ce qui concerne les maladies qui tiennent à la grossesse. Les dangers en sont grands. Ces maux sont graves. Il s'y fait souvent des changements subits. Les femmes risquent plus aux premières couches qu'aux suivantes. Les lochies (1), quand la femme est d'un tempérament humide, coulent à la quantité d'environ quinze onces ou même un peu plus dans le commencement; elles diminuent ensuite jusqu'à leur entière cessation. Dans l'état de bonne santé, le sang fort est rouge au commencement, comme celui des victimes, ainsi que je l'ai déjà dit; il se caille, et la femme se purge par cette évacuation. — Communément il ne survient pas de maladie à la suite des couches. La purgation ne dure pas au-delà de quarante-deux jours au plus; quand on a accouché d'une fille, on ne doit pas regarder comme dangereux que la purgation finisse en vingt-cinq jours: quoique les fœtus soient morts, elle est de la même durée. Dans les fausses couches la perte se soutient moins de temps; de même, quand la grossesse est moins avancée; plus, quand elle l'est davantage. Les pertes sont les mêmes dans les fausses couches d'un enfant d'un mois, qu'il soit gâté ou qu'il ne le soit point: mais il y a plus de danger quand l'enfant est gâté. Les fausses couches sont, en général, plus dangereuses que les couches à terme. Les premières supposent toujours quelque violence, provenant ou des remèdes internes, ou du manger, ou du boire, ou des applications, ou de toute autre chose. Or, toute violence est dangereuse. Elle donne lieu de craindre que la matrice ne soit blessée, ou enflammée, ce qui est une source de dangers. J'ai dit dans le Traité de la nature

(1) *Les lochies.* Nous entendons par lochies, principalement une perte peu ou point rouge, blanchie par le lait qui succède à la perte rouge. La couleur rouge, que l'auteur leur attribue ici, pourrait faire croire qu'il veut parler des règles, dont la quantité a cependant été fixée à vingt onces pour la totalité, *suprà* n° 11. Je suis bien éloigné d'entreprendre l'explication ou la justification de tout ce qui se trouve dans ce Traité, et dans quelques autres, non plus que la distribution et l'ordre des matières. La manière dont ces ouvrages nous sont parvenus peut les avoir beaucoup altérés; outre que je puis n'en avoir pas saisi exactement le sens en bien des endroits, quelque attention que j'y aie apportée.

vetur, profecto morbus est. Est et hujus rei magnus argumentum, quod lac in mammis non gignitur. Hanc potissimum quidem curato, inprimisque totius corporis fotibus, deinde per infusum sedem eluito, quo copiosus sanguis erumpat. Fortassis enim muliere a medicamento concalecta, fetum ipsum commoveris, cum quid concretum esse putetur. Quin etiam per infusum uteros eluito, quo sanguinem educas; sin minus, subdititiis medicamentis vehementissimis ex buprestitutor, et dictamnium creticum ex vino propinato; alioqui vero castoris etiam testem. Eique cucurbitulam parte postica ad laterum inanitatem admoveto, copiosumque sanguinem detrahit. Idque facito, quam maxime adhibita illarum conditionis ratione. Atque hæc quidem de morbis ex puerperiorum purgamentis abortis dicta sunt; in quibus non parva insunt pericula. Acuti enim sunt, et qui cito transmutantur, graviusque affliguntur quæ primum pariunt, quam quæ jam paritionem expertæ sunt.

Feruntur autem puerperii purgamenta mulieri, quæ prospera fruitur valetudine satis abunde, primum atticæ heminæ et dimidiæ mensura, aut paulo copiosiora, deinde ad hujus rationem pauciora, quoad desinant. Feruntur autem velut sanguis e victima, si sana est mulier (ut diximus), et sana futura est, citoque concrevit et expurgatur. Post paritionem quoque mulieri sanæ plerumque contingit, ut, puella edita, longissima purgatio fiat per duos et quadraginta dies. Periculi tamen experts est, quæ diebus quinque et viginti purgatur. Pueri autem edito, diebus triginta ut longissima fit purgatio, etsi extra periculum est, quæ fit diebus viginti. Ac in his, quæ fetus corrumpunt, pro horum dierum ratione purgatio contingit, et junioribus, quæ abortionem faciunt, paucioribus diebus, senioribus vero, pluribus. Eadem autem sunt puerperii purgamentorum affectiones, tum ei, quæ fetus corrumpit, tum ei, quæ peperit, si menstruum fetum corruperit, periclitantur tamen magis, quæ fetum corrumpunt. Abortiones enim majorem molestiam, quam paritiones afferre solent. Neque enim circa violentiam abortio contingit, sive ex medicamento, sive potione, sive cibo, sive subdititiis medicamentis, sive ex re alia quapiam contingat. Vis autem mala est. Hoc enim casu periculum est,

de l'enfant qui est dans le sein de la mère, comment le lait se forme, parce que la femme n'a point de règles; ou bien elle n'en a, du moins, que très-peu. La partie la plus douce des sucs nourriciers, tirés des aliments et de la boisson, se porte aux mamelles par une sorte d'attraction. Le reste du corps s'en trouve donc nécessairement privé; et il s'y fait moins de sang: telle est la cause du lait. Il y a des femmes dont le tempérament n'est point propre à faire du lait, de manière qu'elles le perdent avant le temps. Elles ont les chairs denses et trop fermes. C'est ce qui fait que, le chemin du lait se trouvant trop serré, les sucs ne vont pas si facilement du ventre aux mamelles.

86. (*Longue énumération des remèdes usités dans le traitement des maladies des femmes, avec des formules pour les ordonnances de la plupart.*) Pour faire venir les règles, on prend la quantité d'élatérium qui se donne en deux potions purgatives. On l'incorpore avec la graisse de rognon de mouton, sans le secours du pilon; on en fait deux pessaires, on en fait deux aussi avec de la nielle qui vient dans les blés, on en use alternativement quelques jours avant l'époque des mois. Quand ils se retardent ou se suppriment, on a des froids et des chauds. La terre douce que l'eau et les sables déposent sert à procurer les mois, lorsque le mal n'est pas ancien, en ce qu'elle est propre à ramollir l'orifice de l'utérus. *Item*, on prend du narcisse, de la myrrhe, du cumin, de l'encens, de l'absinthe, du cyprès, parties égales de chaque, à la réserve du narcisse dont on prend quatre fois plus, on incorpore le tout avec du lin cru, et de l'origan bouilli dans l'eau, pour en faire des pessaires. *Item*, ayez du pain de pourceau de la grosseur de l'os qu'on nomme astragale, et de la fleur d'airain de la grosseur d'une fève: broyez-les, y ajoutant du miel, et faites un pessaire. *Item*, ayez du pouliot, de la myrrhe, de l'encens, du fiel de cochon et de bœuf: broyez et formez un pessaire.

87. Quand les mois ne se déclarent point, on met un pessaire fait avec de la graisse d'oie, du nétope, de la résine mêlés ensemble.

88. Pessaire émollient qui procure les règles. Ayez des figues sèches, que vous ferez bien bouillir; incorporez-les, ensuite, avec de la laine et de l'huile rosat: vous le rendrez plus actif, si vous ajoutez des choux et de la rue, parties égales.

89. Remède qui purge la matrice. On a de la moelle d'oie, ou de bœuf, ou de

ne uterus ulceretur, aut inflammationem contrahat, quod est periculi plenissimum.

Lac autem quomodo gignatur, a nobis dictum in puelli natura, qui partu editur. Ubi autem prægnans est mulier, ei menses fere prodire non solent, præterquam nonnullis pauci. Quod enim ex cibo ac potione in sanguine est dulcissimum, ad mammas vertitur, et velut exsugendo trahitur. Reliquumque corpus magis vacuari, minusque sanguine redundare, necesse est. Quod hoc modo contingit. Sunt autem quædam, quæ natura lac non habent, iisque lac ante tempus deficit. Eæque a natura solidam et densam carnem habent, ideoque, cum via densa sit, neque ex ventre ad mammas satis humoris deferitur.

Quod menses detrahit. Elaterii, quantum ad duas potiones satis sit, sumito, cui oviculæ adeps ex renibus admiscetur, pari cum elaterio copia, minime conterito, duas glandes subdititias parato. Aut melanthium ex tritico terito, aqua subigito, et glandes duas subdititias conficito. Has autem paucis ante diebus, quam prodire debeant, supponito. Cum vero non prodeant, rigores et febres excitant. Emollientia, ex quibus aqua et arena purgatur, menses etiam, nisi diutius restiterint, educunt, et uteriosculum emolliunt. Narcissi, myrrha, cumini, thuris, absinthii, cyperi, singulorum æquales portiones, narcissi vero solum quadruplum sumito, cui lini crudi lanuginem, pectini insidentem, admisceto, hæc cum origani decocto terito, glandem effingito et supponito. Aut etiam cyclaminum ad astragali magnitudinem admisceto, et æris florem ad fabæ quantitatem tritum melle excipito, glandem efformato, et supponito, aut pulegium, vel myrrham, thus, suillum fel et bubulum cum melle agitatum, glandulam effingito. Si menses non eant, anseris adipem, netopum, résinam, simul permixta et lana excepta, mulier in subditio apponat.

Medicamentum subdititium purgans et emolliens. Caricas probe percoctas et expressas levissime terito, deinde in vellere cum unguento rosaceo subdito. Acris efficies, si brassicæ et rutæ utriusque dimidio trito, ad eundem modum utaris.

cerf, de la grosseur d'une fève, on y mêle de l'huile rosat et du lait de femme, on triture le tout. On en oint ensuite l'orifice de l'utérus.

90. Autre application émolliente. Ayez de la moelle d'oie de la grosseur d'une noix, de la cire de la grosseur d'une fève, de la résine de lentisque, ou de la térébenthine, de la grosseur d'une fève; fondez-les à petit feu, en y ajoutant de l'huile rosat, pour en faire un cérat. Quand il sera tiède, oignez-en l'orifice de l'utérus et le pubis.

91. Autre remède propre à procurer les règles. On a de la grosse farine de froment de l'année, dix-huit grains de myrrhe, autant de safran, douze grains de castor; on pulvérise, et on incorpore de l'huile de lis, pour en faire des applications. *Item*, on a de la graine d'ortie, du suc de mauve et de la graisse d'oie, qu'on mêle ensemble.

92. Autre pessaire pour purger la matrice, dans le cas où les règles ne se montrent point. Pilez du styrax et de l'origan, incorporez avec de la graisse d'oie, et formez un pessaire.

93. Autre qui purge la matrice et la vide de sang. Pilez de la racine d'absinthe, en y mêlant de l'huile et de la graisse d'oie: puis faites un pessaire.

94. Autre, propre à purger la matrice. Ayez un bupreste, dont vous ôtez la tête, les pieds et les ailes; pilez le reste, en y mêlant deux fois plus de la chair de figue. Ce remède-ci excite une enflure à la matrice; il est d'un bon usage quand elle se trouve sans forces. *Item*, on se sert des feuilles de mercuriale bien pilées, on en fait un pessaire qui convient dans les cas de la menstruation tenue et bilieuse: l'armoise à la même vertu que la mercuriale, avec plus d'efficacité. L'ellébore noire, pilé avec de l'eau, fait couler les mois, comme des lavures de chair. L'alun, la résine produisent le même effet. On fait des pessaires avec un mélange de cyprès, d'absinthe, d'aristoloche, de cumin, de sel et de miel, le tout pilé ensemble. On se sert de l'ellébore dans du vin doux, avec la farine d'orge et de froment, et du miel pour faire des pessaires.

95. Pessaires pour suppléer à l'effet des remèdes pris en boisson, dans le dessein de procurer les règles. Ayez de la mercuriale, de la myrrhe, du giroflier (leucoium), de l'oignon fort, de la nielle, de la menthe; mêlez le tout et faites-en un pessaire, si la femme le peut supporter.

96. Pessaires forts, qui font dégorger le sang de la matrice. Ayez cinq cantharides, dont vous aurez ôté la tête et les

Purgans. Anseris, aut bovis, aut cervi medullæ ad fabæ magnitudinem, unguentum rosaceum et lac muliebre affundito, in medicamento formam terito, uteri osculum inungito,

Aliud subdititium emolliens. Anseris medullam nucis quantitate, ceram fabæ magnitudine, resinæ lentiscinæ, et terebinthinæ, fabæ magnitudinem. His cum unguento rosaceo lento igne liquatis, velut ceratum conficito, deinde ex eo tepido os uteri inungito, partem perfundito.

Aliud purgans. Farinam sitianiam, myrrhæ obolos tres, croci tantumdem, castorii obolum, hæc ex unguento irino trita in subdititio apponito. Aut urtica semen, et malvæ succum cum adipe anserino simul permixta supponito.

Aliud subdititium purgans, si menses non appareant. Ad styracem, et origanum tenuiter trita et permixta, anseris adipem affundito, et supponito.

Aliud subdititium purgans, quod tum uteros purgat, tum sanguinem vacuat. Absinthii radicem tenuiter tritam, cum melle et anserino adipe admixtam, in pessô apponito.

Aliud subdititium purgans. Detractis a buprestis capite, pedibus, et alis, quod est reliquum terito, et ficus interiorem partem admisceto. Sit autem duplum, quod in ficu pingue est. Hoc uteros inflat, et viribus defectis est optimum. Aut mercurialis folia, ad levorem trita, in pessô supponito. Hoc tenuem biliosam purgationem educit. Idem etiam artemisia, quod mercurialis, præstat, et efficacius purgat. Veratrum nigrum, ex aqua tenuiter tritum, etiam aquam velut e carnibus educit. Et vero alumen et resina hoc idem efficiunt. Cyperus, absinthium, aristolochia, cuminum, sal, mel, hæc omnia simul trita in pessô subdito. Veratrum etiam ex vino dulci, cum farina lolii, et tritici melle subactum, in vellere subijcitur.

Medicamenta subdititia, ubi, quæ devorantur, minime purgarint. Mercurialem, myrrham, violam albam, cepam acerrimam, melanthium, et mentham (si ferre possit), simul mixta in pessô apponito.

pieds; mêlez-y de la myrrhe, de l'encens et du miel, étendez ce mélange avec l'huile rosat ou du baume d'Égypte, pour en former un pessaire qu'on garde pendant un jour, et qu'on retire quand il mord. On le trempe alors dans du lait de femme et du baume d'Égypte, pour le remettre durant la nuit, après quoi on lave avec quelque eau parfumée, et on fait des onctions de graisse. Les buprestes conviennent aussi, lorsqu'ils sont petits. On en retranche la tête, les pieds et les ailes : quand ils sont gros, on n'y ajoute point ce qu'on ajoute aux cantharides ; on les emploie seuls en pessaire. Lorsqu'on veut produire moins d'effet, on mêle avec un bupreste du cumin d'Éthiopie, des raisins secs, de la poudre d'anis et de séséli, qu'on fait bouillir dans le vin ; on en fait des pastilles d'environ une drachme ; on y ajoute encore de la myrrhe et de l'encens, et l'on forme des pessaires. On emploie aussi les cantharides, avec la nielle qui vient dans les blés, et l'on incorpore avec du miel pour faire un pessaire : ou bien la nielle elle-même mise en poudre, et incorporée avec le miel autour d'une plume, fait un pessaire.

97. Pessaires efficaces. Ayez du suc de mandragore et de concombre sauvage ; mêlez-les avec du lait de femme, pour en former des pessaires. On se sert du vieux marc de vendange sec, qui ait servi à faire du vin blanc : après l'avoir brûlé, on détrempe les cendres avec du vin. *Item*, du concombre sauvage, de la mercuriale, du nitre, de l'herbe au chantre. La racine de mandragore et les cantharides agissent plus vite. On se sert du serpolet, des baies de laurier, de l'huile d'iris, de l'huile de laurier, du suc de tithymale mêlé avec autre chose ; on agite préalablement ce dernier, pour lui faire perdre ce qu'il a de visqueux ; on n'en met que de la grosseur d'une orobe. C'est un puissant remède employé extérieurement.

98. Quand les règles coulent trop, on fait laver avec du vin, ou bien l'on met un peu de scorie d'airain dans de l'eau tiède, dont on imbibe de la laine pour un pessaire.

99. Remède pour faciliter la conception. Ayez deux onces et demie de résine de cèdre, demi-once de graisse de bœuf ; formez, avec ce mélange bien broyé, des pessaires qu'on mettra quand la femme est à jeun, la faisant rester au lit pendant tout le jour sans manger. On met deux pessaires, un le matin, l'autre le soir. Lorsque les règles finiront, la femme se lavera après avoir soupé, et cohabitera avec l'époux. *Item*, on use

Subdilitia medicamenta acria, sanguinem decutientia. Cantharides quinque, exceptis pedibus et capite, et myrrham, et thus, simul commisceto, melle addito. Deinde oleo rosaceo aut ægyptio intinctum per diem supponat, et ubi morsum senserit, detrahendum, rursusque in lac muliebre, et unguentum ægyptium immergendum. Hoc autem per noctem supponendum, et aqua odorata perluendum, et adeps supponendus. Convenit et buprestis, si parva fuerit, detractis alis, pedibus et capite, si vero magna, non erunt hæc admiscenda, quæ cum cantharidibus, sed per se ponenda, et similiter in pesso admovenda. Quod si leviores opus fuerit, ad buprestim vinum admisceto, et cuminum æthiopicum, tum uvam passam, tum anisi et seseleos pollinem, ex vino servefacto, affusoque tenuiter tritum, in pastillos drachmæ unius ponderis effingito, et his myrrha et thure admixtis, subdilitia medicamenta supponito. Eodem autem modo, quo cum cantharidibus faciendum. Melanthium ex tritico tenuiter tritum, ac melle subactum, in pesso apponito. Aut hoc ipsum melanthium, cum melle tritum, in glandem effingito, circum pennam vero obducito.

Medicamentum subdilitium efficax. Mandragoræ et cucurbitæ agrestis succum, cum lacte muliebris, in pesso subjicito, aut vini albi veteris fecem siccam ustam et vino restructam, cucurbitam etiam agrestem, mercurialem, nitrum et erysimum. Citius detrahit et mandragoræ radix, cantharis, serpillum, lauri baccæ, unguentum irinum, laurinum. Tithymali succum permisceto et agitato, et visco detracto, ad orobi magnitudinem exhibeto. Ex his subdilitium medicamentum conficito optimum. Quod si copiosius profluat, vino per se proluat, aut æris usti aliquid dilutum, tepidum lana exceptum, in pesso subdito.

Conceptum juvenis. Cedriæ acetabulum, adipis bubuli tenuiter triti drachmas quatuor, his simul contritis pesos effingito, jejuna subdito, et decumbens jejuna toto die permaneat. Bis autem supponantur, mane et vesperi, post mensium cursum, et post cenam ea lavetur, et cum viro dormiat. Aut melanthium contusum, in linteo ligatum, anserino adipe injecto, supponendum dato.

de pessaires faits avec une poupée de nielle, dans du linge usé, enduit extérieurement de graisse d'oie.

100. Autre remède propre à faire que la femme conçoive. On a de l'urine ancienne, et des scories de fer flexibles, qui puissent facilement se diviser. On place la femme sur un siège, on la couvre de la tête et du corps, on met sous ses pieds le vase où est l'urine, où l'on jette deux ou trois morceaux de scorie rouge au feu. L'urine doit être ancienne; sa quantité, dix livres au moins. On continue la fumigation, jusqu'à ce qu'on y ait jeté une trentaine de morceaux de scorie. Après la fumigation, on frotte la tête avec l'urine, qu'on réchauffe de nouveau au moyen de pierres rougies qu'on y tient: puis on lave la tête avec de l'eau, où l'on a fait bouillir du pouliot et beaucoup d'agnus-castus. On fait ceci pendant sept jours. On lave la tête trois fois à chaque fumigation, avant de l'essuyer, puis on fait prendre un bain, et des onctions avec l'huile de laurier. La femme mange le soir, à souper, des oignons avec du miel, et boit environ quarante onces d'hydromel tiède, qu'elle vomira après l'avoir un peu gardé, ensuite de quoi elle se couchera sur le dos, mettant de la rue dans ses narines et dans ses oreilles; elle mangera, le matin et le soir, du pain fermenté, trempé dans du bouillon de volaille, où l'on aura mis trois drachmes d'ache. Elle continuera ainsi durant sept jours; elle prendra, pendant sept autres jours, des lavements composés avec trois drachmes de résine, dix onces de miel, autant d'huile de Platée, de la crème faite avec la farine de froment de l'année, de l'écumé de nitre, des petits œufs, et suffisante quantité d'eau pour faire cinq livres de lavement, de sorte toutefois qu'il y ait une livre et demie de tisane crémée. On donnera les lavements en faisant tenir la femme couchée sur le côté, et l'on ne les fera point prendre entiers. Elle mettra, de plus, des pessaires pendant sept jours, les gardant jusqu'à ce qu'ils soient fondus. Ils seront composés d'encens, de nitre, de galbanum, et de miel cuit. La nourriture sera toujours la même. On fera des fumigations avec du poil d'âne et de la fiente de loup qu'on jette sur des charbons, faisant tenir la femme assise par-dessus, et enveloppée, prenant garde de ne pas la brûler. Lorsque c'est une femme qui a déjà fait des enfants, qui ne conçoit point, elle doit mettre un pessaire fait avec le nitre, la résine, la myrrhe, le cumin d'Éthiopie, et du baume, le tout broyé ensemble, ou bien elle se servira de pou-

Aliud conceptum juvans, quod mulieri ad curationem adhibeto, ut concipiat. Urinam veterem sumito, et ferri scoriam, quæ in duo fragmenta dividi possit. Postea muliere in sella collocata, toto corpore et capite circumtecto, et pelvi ad pedes subjecta, tria circiter scoriam fragmenta caudantia injicito. Sit autem hæc vetus urina fere congii mensura. Et in his eam foveto, triginta fere immissis in fomentum candentibus scoriam frustulis. Postquam fomentum adhibueris, urina caput confricato, tantisper, dum fetus adhibetur, lapidibus ignitis iterum extinctis, iterumque calefacto fomento. Post hæc autem caput plurimum lavato, aqua, in qua polium et viticis multa folia decoxeris, idque diebus septem facito. Ter autem in singula hæc fomenta suffitus admoventus, prius quam caput detergeatur. A balneo vero inungatur oleo laurino. Post cœnam autem, ubi cepas melle intinctas comederit, et mulsam tepidam ad quatuor heminas biberit, deinde ubi comederit, paulumque continuerit, vomitione rejiciat, supinaque reclinata rutam in auribus et naribus contineat. Panem quoque fermentatum, ad sextam chœnicis partem, ex jure galli gallinacei, quod apii chemam habeat, contritum, in cibum offereto, et rursus tantamdem in cœna dato, idemque per septem dies facito. Deinde vero alvum ex infuso per dies septem eluito. Constet autem infusum ex drachmis quatuor resinæ, mellis acetabulo, Plataënsium oleo pari mensura, furfurum tritici sitanii cremore, nitri spuma, et ovis tenuibus. Infusi autem cremor heminæ octo, ex his tres cremoris ptisanæ. In latus autem decumbentis infusum adhibeto, parumque lavato. Septem vero glandes die subdito, casque, quoad colliquescant ea contineat. Constant autem thure, nitro, galbano, et melle cocto. Cibo vero eodem utatur. Suffitus autem, ex asini albi pilis et lupi stercore adhibeto. Ex quibus magnam copiam in prunas injicito, et muliere in sella collocata, et circumtecta, suffitum adhibeto, ea cautione, ut ne adutas.

Si quæ prius peperit parere nequeat, nitrum, resinam, myrrham, cuminum æthiopicum, et unguentum, simul trita, in pessa supponito. Aut pulegium siccum in linteo supponito. Sed et pulegium bibat, cum dormire volet.

Aliud conceptum juvans. Mulieri, quæ conceptionis indiget, victus ratio pers-

liot sec, enveloppé dans un linge, et elle boira du pouliot en allant se coucher.

101. Autre moyen à employer pour avoir des enfants. Indépendamment du régime qu'on fait observer à la femme, le mari doit prendre aussi des choses appropriées, à la réserve de l'ail, de l'oignon, des purées de légumes, du suc de sylphium, et de toutes autres choses venteuses, dont il s'abstiendra.

102. Injection propre à procurer la conception. Ayez du lait d'une nourrice d'un garçon (1), mêlez-y le suc du dedans d'une grenade pilée, et de la poudre du périmée d'une tortue de mer calciné: injectez dans la matrice.

103. Autre injection pour celle qui ne conçoit point. Prenez du lait, de la résine et du suc de grenade douce: injectez.

104. Remède. Ayez de la graine ou de la fleur de bulbe blanc, pilez-les avec du miel, faites-en, avec de la laine, un pessaire que la femme portera pendant trois jours: le quatrième, elle en mettra un autre, fait avec de la laine, et des feuilles larges de mauve champêtre, broyées avec du lait de femme; puis elle s'approchera de son mari, après avoir préalablement pris du pouliot, bouilli avec de la farine, et bu du vin où l'on aura fait infuser du petit pouliot. Si cela ne suffit pas, on lui fera boire, à jeun, du vin mêlé avec du suc de cypripède.

105. Autre remède qui facilite la conception. Prenez pareillement du suc de baies d'asperges, pilées dans du vin.

106. Autre pour la même fin. Ayez un peu de la membrane de l'arrière-faix appelée chorion, des têtes de vers qui viennent dans la viande, et de l'alun d'Égypte; broyez le tout dans un mortier avec de la graisse d'oie, et faites-en un pessaire pour l'appliquer à l'orifice de l'utérus.

107. Autre. Ayez de la rouille et de la fleur de cuivre, six grains de chaque, de l'encens mâle, de l'alun de plume, des raisins de vigne sauvage, de la noix de galle, de la myrrhe, de l'écorce de grenade, de la résine, du polium, de chacun douze grains; broyez le tout dans un mortier, pour en faire des pessaires dont on usera pendant trois jours, en changeant deux fois le jour; s'ils sont trop forts, on y ajoute de la graisse d'oie et du nitre calciné. On fait boire encore

(1) Il sera bon, en lisant toutes ces formules, de se souvenir de ce qui a été dit à la fin de la seconde note sur le n° 2 du Traité de la nature de la femme.

cribenda, facta ejus cibi et potus potestate, quam lubenter admittet. Mulieris autem viro alia quæque exhibeto. præter allia, cepas, legumina fresa, laseris succum, et ea, quæ flatum gignunt. Ab his vero abstineat. Infusum similiter conceptum juvans, si non concipiat. Lac mulieris marem lactantis, mali punici recentis grana trita, et expressum succum, et testudinis marinæ perineum adustum, tritum, in pudendum infundito.

Aliud, quod similiter infunditur non concipienti. Lac, resinam, et dulcis mali punici succum, hæc cum melle permixta omnia infundito.

Ad conceptum faciens. Bulbi albi semen, aut florem, ex melle tritum, vellere convolutum, per triduum supponat. Quarto vero die malvam agrestem, quæ lato est folio, cum lacte muliebri tritam, et lana convolutam, supponat, deinde ea cum viro dormiat. Ante autem pulegium cum farina coctum sorbeat, et pulegium tenue ex vino bibat. Quod si hæc refugiat, conyzæ odoratæ contusæ succum expressum, et vino mixtum, jejuna bibat.

Aliud conceptum juvans. Asparagi semen eodem modo ex vino bibat.

Aliud ad conceptum. Chorion mulieris, et vermium, qui in carne gignuntur, capita contrita, et alumen ægyptium, anserino adipe dilutum, in vellere ad uteri osculum supponat.

Aliud ad idem. Æruginem, aris florem, utriusque semiobolum, thuris masculi, aluminis scissilis, fructus vitis agrestis, gallæ, myrrhæ, malicorii, resinæ, polii, singulorum obolum, ex melle tritum, per triduum bis die supponat. Quod si forte acrius fuerit, anserinum adipem, et nitrum tostum admisceto, vinumque, ejus robore vitato, exhibeto.

Aliud conceptum juvans. Vermis ex carnibus, qui caudam habeat, tres aut quatuor partes sumito, et origanum ex melle rosaceo unguento levissime tritum, penitus ad uteri os apponito.

Aliud ad conceptum. Portulacam tritam cum adipe anserino, myrrha, porri semine, et felle bubulo, lana convolutam, ad uteri os apponito.

du vin, le choisissant qui ne soit pas bien fort.

108. Autre. On pile du pourpier avec de la graisse d'oie, de la myrrhe, de la graine de porreau et du fiel de bœuf; on incorpore avec de la laine pour un pessaire.

109. Quand il ne se fait point de conception, quoique les règles soient abondantes, on prend un scrupule de fleur d'airain, autant d'alun de plume, qu'on pile avec du miel, puis on incorpore avec la laine pour en faire un pessaire, qu'on recouvre d'un linge, et que la femme met autant en avant que possible, après y avoir attaché un fil: elle le retire lorsque la matrice est bien purgée. Elle se lave avec de bon vin, où l'on a fait bouillir des feuilles de ruyte, et elle s'approche de son époux.

110. Pessaire propre à procurer la conception. Prenez de la myrrhe, de la graine de tamaris, de la résine liquide, de la graisse d'oie; broyez le tout, et incorporez avec de la laine pour un pessaire.

111. Pessaire propre à fortement élargir l'orifice de l'utérus, lorsqu'il est bouché, et que la femme ne peut concevoir, et à le purger des eaux. Prenez de la petite orcanète, du lentisque, du cumin, du cyprès, du concombre sauvage, du nitre rouge et de la grande orcanète: mondez le tout, et l'enveloppez dans un linge, faites-le bouillir avec du miel à un feu doux; ajoutez-y ensuite de la cire, de la résine et de l'huile. On laisse refroidir pour en faire avec de la laine, durant qu'il sera tiède, des pessaires que la femme gardera jusqu'à ce que l'utérus soit purgé.

112. Autre pessaire pour procurer la conception. Quand la femme cherche les moyens de concevoir, elle doit, outre la cohabitation avec son mari, mettre pendant quatre jours un pessaire, qu'elle portera durant le jour, composé avec des baies de laurier noires, trois drachmes d'encens, un peu de cumin, le tout pour les quatre jours; on l'incorpore avec du miel et de la laine surte. Elle ne mangera point d'aliments solides durant ce temps.

115. Moyen d'empêcher la conception (1). Quand on veut ne pas concevoir, on détrempe dans l'eau du misy de la grosseur d'une fève. Celle qui le prend est stérile pendant un an.

(1) Quoiqu'il faille vraisemblablement ajouter peu de foi à ce moyen, si cependant la perversité des hommes voulait le mettre en usage, nous n'avons pas à

Si menses quidem copiosi eant, neque tamen mulier concipiat, floris æris obolem, et aluminis scissilis tantumdem, ex melle levissime trita, deinde lana excepta, ubi mulier lanam in linteo filo deligarit, sibi interea pénitissime subdat, sic tamen, ut filum foras emineat. Deinde ubi probe purgata fuerit, abstrahat, et vino odorato, in quo myrti folia decoxerint, proluatur, et virum adeat.

Subdititium ad conceptum. Mel, myrrham, myricæ fructum, resinam liquidam, aserinum adipem, omnia simul trita, in vellere convoluta, subjicito.

Subdititium ad conceptum, quod uterum, si quando conniveat, neque concipere queat, valde dilatare potest, et aquas expurgare. Anchusam parvam sumito, lentiscum, cuminum, cyperum, cucumerem agrestem, nitrum rubrum, sal ægyptium, et anchusam magnam. Hæc omnia, levissime trita, linteo excernito. Mel sumito, lento igne decoquito, et ubi deferverit, ceram et resinam admisceto. Deinde commixtis omnibus oleum affundito, et ab igne detractum, tepidum lana in orbem convoluta exceptum, quoad purgata fuerit, in uterum subdito.

Aliud conceptum juvenans. Si velis, ut mulier concipiat, præter ea purgatoria, quibus utitur, etiam ad virum accedere oportet. Et decem lauri baccas nigras, thuris pugillos tres, et cumini pusillum, ex melle trita, lana succida convoluta, semel die ei subdito, semel autem auferat per quatuor dies, et postea per eos dies cibo sibi temperet.

Conceptum præpediens. Si concipere non conveniat, mysi fabæ quantitatem, aqua dilutam, potui exhibeto, et per annum (pene dixerim), non concipiet.

Quæ ægre parienti partionem accelerant. Lauri radicem derasam, aut baccas ad dimidium acetabulum concalesctas, ex aqua potui exhibeto.

Partionem accelerans. Dictamnium ad duos obolos tritum ex aqua calida bibat. Aut abrotani drachmam, et cedri baccas, et anisum, et vini dulcis veteris cyatho trita, affuso aquæ cyatho, potui exhibeto. Hoc prodest, ante partes dolores exhibitum. Aut dictamni obolum, myrrhæ obolum, anisi obolos duos, nitri

114. Moyens d'accélérer l'accouchement. Ayez des raclures de racine de laurier, ou des baies; faites infuser dans l'eau chaude, et faites boire.

115. Autre. Donnez à boire un scrupule de dictamne en poudre, dans de l'eau. On emploie, au même usage, le mélange d'une drachme d'abrotanum, avec des baies de cèdre et de l'anis, qu'on broie dans un mortier avec du vin en y versant de l'eau, pour en faire un verre de boisson. Ce remède est très-bon, donné avant les efforts de l'accouchement. On use aussi de douze grains de dictamne, autant de myrrhe, un scrupule d'anis, demi-scrupule de nitre. On les pile avec du vin doux, qu'on verse peu à peu jusqu'à la quantité d'un verre, on en ajoute deux d'eau; on donne cette boisson chaude, et on lave les parties avec de l'eau chaude.

116. Autre. Ayez de la résine de térébinthe, et du miel, le double d'huile, d'excellent vin du plus doux qu'il se pourra; faites boire souvent de ce mélange tiède: il ne faut pas négliger d'apaiser la matrice, lorsqu'elle s'échauffe.

117. Autre. On fait un emplâtre avec de la cire et du concombre sauvage à fleur blanche, qu'on étend sur de la laine, et l'on en ceint les reins.

118. Quand la femme grosse est longtemps en travail, sans pouvoir accoucher, qu'elle reste dans cet état plusieurs jours, qu'elle est jeune, vigoureuse, sanguine, il faut saigner du pied, et tirer du sang suivant les forces; faire ensuite des lotions avec de l'eau chaude, où l'on a mis de l'écorce de laurier; faire boire d'une infusion de graines d'agnus-castus et de dictamne de Crète, parties égales de chaque, dans du vin blanc ou de l'eau; mettre un pessaire de galbanum et des baies de laurier, qu'on incorpore avec de l'huile rosat et de la laine.

119. Remède pour hâter l'accouchement. Broyez de la racine de fougère avec du vin; faites boire. Pilez aussi du capillaire, y ajoutant de l'huile et du vin, pour en faire des onctions.

120. Remèdes qui procurent les lochies. Délayez dans du vin le foie sanglant d'une tortue de mer, que vous aurez broyé avec du lait de femme et de l'huile d'iris; faites-en des injections à l'utérus. *Item*, mettez un pessaire avec de la mercuriale et de la laine. *Item*, un pessaire avec de l'armoise pilée et de la laine. *Item*, un pessaire fait avec la

craindre qu'on en abuse: on ne connaît point le misy; et c'est la seule drogue dont il y soit fait mention.

obolum. Hæc ex vino dulci trita, affuso cyatho, et aquæ calidæ cyathis duobus, potui exhibeto, deinde calida lavato.

Partum facilem reddens. Resinam terebinthinam, mel, oleum ad duplam horum portionem, vinum odoratum, quam suavissimum. Hæc simul mixta tepida crebro bibenda dato. Quin etiam uteri, si inflammati fuerint, sibi restituenti sunt.

Aliud facilem partum faciens. Cucumeris agrestis albi fructum cera obductum, deinde lana punicea convolutum, ad lumbos alligato. Quod si prægnans diutius immoretur, et parere non possit, sed pluribus diebus partus doloribus discrucietur, sit autem juvenis et ætate florens, multoque sanguine redundet, venas in malleolis secare oportet, et virium habita ratione sanguinem detrahere. Post hæc calente corticis lauri decocto lavare. Viticis autem semen et dictamni cretici, utrumque pari portionne, ex vino albo aut aqua potui exhibeto. Subdititium vero medicamentum parato, galbanum, lauri baccas, et oleum rosaceum, lana involuta in peso subdito.

Partum accelerans. Filicis quernæ radicem ex vino tritam propinato, et adiantum tritum, oleo dilutum, cum vino mero inungendum.

Quod puerperæ puerperii purgamenta probe repurgat. Testudinis marinæ adhuc viventis jecur recens, in lacte muliebri tritum, unguento irino et vino subactum, in subditio apponito. Aut mercurialem tritam in vellere subdito, aut artemisiam tritam similiter ex lana supponito. Aut mercurialis et cucumeris agrestis modicum tritum, vino et melle subactum, in peso admoveto.

Puerperii purgamenta ex partu expurgans. Triticum trimestre, detracto cortice, fractum ad dimidiam chœnicem, in aquæ heminis quatuor decoquito, cum autem deferbuerit, bis aut ter in sorbitione exhibeto.

Aliud. Sambuci foliis in aqua decoctis, aquam in potum fundito. Brassicas autem coctas edat, porra, fœniculum, anisum, polypos et carabos. Aut rhois folia et erysimum ex vino polenta adspersa, in

mercuriale et un peu de concombre sauvage, y ajoutant du miel et du vin.

121. Autres remèdes pour faire venir les lochies à la suite des couches. Ayez environ cinq livres de blé de trois mois, dont vous ôterez l'écorce; faites-les bouillir dans environ trois livres d'eau, pour en faire manger à diverses reprises. *Item*, faites boire d'une infusion de feuilles de sureau dans de l'eau. *Item*, faites manger des choux cuits, des porreaux, du fenouil, de l'anis, des poulpes, des crabes bouillis, des feuilles de pavot, de l'herbe au chantre dans du vin. Faites boire de l'eau blanchie avec la farine. *Item*, mettez un pessaire fait avec un scrupule de misy et du vin.

122. Remède qui fait venir les mois, qui attire les lochies, et qui surtout fait couler les eaux et autres choses. Ayez une grosse pincée de racine d'impératoire, que vous pilez grossièrement avec du miel, pour en faire un pessaire. Cette plante croît principalement sur les rives de l'Andros.

125. Autre pareil. Faites bouillir de l'herbe au chantre dans de l'eau; versez-y de l'huile quand elle bouillira; laissez un peu refroidir, et faites-en des fumigations. Il est bon, en même temps, d'user du suc d'herbe au chantre dans la nourriture, et d'aliments légers. Cette plante pousse les lochies. On la pile légèrement, on en tire les ordures en soufflant, avant de piler; on y verse un peu d'eau à mesure qu'on l'écrase doucement pour en extraire le suc, auquel on mêle du sel et de l'huile, avec un peu de farine par-dessus: après quoi on le fait bouillir et avaler.

124. Quand les lochies ne coulent point, prenez un scrupule et demi de l'intérieur de concombre sauvage, des feuilles d'armoise, douze grains d'encens: pilez le tout ensemble, et y ajoutez du miel pour un pessaire, avec de la laine. On la garde la nuit et le jour pendant cinq jours. *Item*, on broie ensemble du verjus et du miel, on y trempe de la laine pour un pessaire. *Item*, on pile des noix de cyprès et de l'encens, avec de l'huile rosat, pour en faire un pessaire avec de la laine, *Item*, on a une drachme d'abrotanum et de l'encens, dont l'on fait un pessaire avec du miel et de la laine. *Item*, prenez douze grains d'élatérium, et de la myrrhe; pilez-les et faites un pessaire avec du miel et de la laine. *Item*, prenez des noix de cyprès, du dedans de concombre sauvage et de l'encens: pilez dans un mortier, en ajoutant du miel, pour faire des pessaires avec de la laine.

125. Pour purger la matrice quand les

potum dato. Aut misy duorum obolorum pondus tritum, ex vino maceratum, in pesso subdito.

Quod menses et puerperii purgamenta præcipue expurgat, aquam etiam et alia educit. Struthii radicem leviter contusam, ad pugillum unum, melle subactam, in pesso supponito. Producitur autem præcipue in Andri insulæ littoribus.

Aliud, quod similiter purgat. Erysimum in aqua decoquito, et ubi effervuerit, oleum affundito et refrigerato, ex eoque suffitum adhibeto. Conducit etiam, succum adhibere, et mollibus cibis uti.

Hoc puerperii purgamenta expurgat. Erysimum leniter terito, et corticem flatu expellito, cum autem purum reddideris, ad levorem terito, et instillata aqua salem et oleum admisceto, et farina adpersa decoquito, et sorbendum exhibeto.

Si menstrua purgatio deorsum non feratur, aut puerperialis substiterit. Cucumeris agrestis interiorem partem ad tres obolos sumito, artemisiæ herbæ et thuris obolum, hæc trita, et melle admixto, lana involuta, in subditio ad uteri osculum apponito, idque noctu semper et interdiu dierum quinque spatio facito. Aut vitis pampinum recentem tritum, cum melle mixtum, lana involutum, ad eundem modum, in pesso supponito. Aut cupressi fructum et thus tritum, simulque rosaceo et melle subactum, lana convolutum, in subditio apponat. Aut abrotoni drachmam, et cucumeris agrestis interiorem partem, oboli pondere, trita, et thus cum melle, lana convoluta in pesso subjicito. Aut elaterii obolum, et myrrhæ tantumdem, ex melle trita, lana convoluta in subditio apponat. Aut cupressi fructum, et cucumeris agrestis interiorem partem, et thus cum melle mixta, lada obvoluta, in pesso subjiciat.

Medicamentum purgans, si ex parte non purgetur. Trifolium ex vino albo potui exhibendum. Idem etiam in subditio appositum menses ut erumpant, efficit, et fetum expellit. Uteros purgans cum extincto puero sanguis intus remanserit. Cucumerem agrestem tritum ex

lochies ne coulent point. Faites infuser des feuilles de trèfle dans du vin blanc, pour s'en servir en boisson (1). La même plante fait couler aussi les mois, employée en pessaire, et elle hâte l'accouchement.

126. Remède qui purge la matrice lorsque l'enfant est mort et qu'il n'y a point de perte. Ayez du concombre sauvage broyé avec du miel; faites-en sucer; formez-en aussi des pessaires.

127. Dans tous les cas où les lochies ne vont point comme il faut, on se trouve bien de manger de l'herbe au chantre bouillie avec de l'eau, y ajoutant de la farine d'orge et de l'huile; d'user d'aliments légers, et de mettre un pessaire fait avec de la scammonée en poudre, incorporée avec du lait de femme et de la laine. On use aussi de pessaires faits avec de la réglisse, du miel, de l'huile rosat ou du baume d'Egypte et de la laine, ou bien de la farine détremée. On donne pour boisson une infusion de graines de baccille et de séséli en poudre dans du vin, en y ajoutant des graines de rue, ou un scrupule de son suc, supposé qu'il n'y ait pas de fièvre,

128. Remède pour faire rendre l'arrière-faix, qui ne sort point. Ayez des feuilles de sureau; faites-en des fumigations, et mettez des pessaires faits avec des cantharides. Ils sont utiles dans les cas où la matrice pêche par faiblesse; s'ils mordent et s'ils irritent, on les ôte aussitôt, et l'on fait des onctions avec de la laine imbue dans de l'huile rosat.

129. Autre pour la même fin, et pour procurer les règles, et pour délivrer d'un enfant sans mouvement. Ayez cinq cantharides, dont on aura retranché la tête, les ailes et les pieds, environ une cuiller de tribule maritime, avec ses racines et ses feuilles, des graines de camomille et d'ache en égale quantité, quinze œufs de sèche; délayez le tout dans du vin trempé d'eau, pour en faire des applications. Lorsque les douleurs deviennent pressantes, on place la femme sur un

(1) Serait-il permis de présumer que le trèfle dont il s'agit ici (s'il est en effet question de quelque une des plantes que nous nommons des trèfles) est le *trifolium bituminosum*? Celui-là me paraît plus propre que tous nos autres trèfles à produire les effets que l'auteur de ce Traité veut qu'on en attende. Je dirai, du reste, au sujet de cette plante, qu'on la cultivait sous le nom de *psoralea bituminosa* dans les serres à Paris pendant les dix ans que j'y ai vécu, et qu'elle est bien commune aux environs de Toulouse, sur nos coteaux de Pech-David.

melle delingat, aut in subditio apponatur.

Ad omnem puerperii purgationem, si non probe respondeat. Erysimum, affusa polenta, et oleo decoquito, ubi decoctum fuerit ea sorbitione accipiat, et cibis, quam mollissimis, utatur. Aut scammonium ex lacte muliebri tritum, vellere exceptum, in pessa subdito. Aut glycyrrhizam melle subactam cum unguento rosaceo, aut ægyptio in vellere supponatur. Aut farinam lotam similiter in subditio apponatur. Bibat autem crethmi semen et seseleos, ac rutæ semen, aut succum, ita, ut utriusque obolos duos simul tritos ex vino meraco exhibeas, si non febricitet.

Subditium medicamentum secundas relictas ejiciens. Prius autem ex decocto foliorum sambuci fomentum admoveto, et subditium ex cantharide subjicito. Hoc debilibus medetur. Quod si vellicet et mordeat, eo confestim ablato, lanam rotaceo intinctam subjiciat.

CAPUT IV. — Plura, quæ secundam educant; fecunditatis experimentum; quæ fetum expellant, abortus sanatio; collutiones uteros purgantes, et corroborantes, aliæque; medela alvi profluvii ex partu, sanguinis vomitus, diversæque medelæ; collutiones variæ, et purgatoria, quæ faciendæ, ut mulier concipiat; collutiones ad ulcera pudendorum; fetum mortuum expellentia.

Subditium, quod secundas educere valet, menses, fetumque sideratum detrahere. Cantharides quinque, alis avulsis, cruribus et capite, deinde tribulum marinum cum radice et foliis contusum, ad conchæ mensuram, et chamomeli et seminis apii æquales portiones, et septiæ ova quindecim, ex vino dulci diluto in pessa subdito. Cumque dolor detinuerit, in aquæ calidæ folio ea desideat, et aquam mulsam aquosam et vinum dulce bibat. Quin etiam ejus contriti staterem æginensem ex vino dulci propinato.

Quod si dolor detinuerit, cicera alba, et uvæ passas in aqua coquito, refrigeratum decoctum potui exhibeto, ubi stranguria vexarit, etiam in aqua tepida desideat.

bain de vapeurs d'eau chaude; on lui fait boire de l'hydromel et du vin doux, ou du vin où l'on a mis quatre drachmes de mixture (1). Si les douleurs persistent, on donne une décoction de pois chiches et de raisins secs dans l'eau, qu'on laisse refroidir après qu'elle a suffisamment bouilli. Quand il y a des difficultés d'uriner, on fait prendre aux parties un bain de vapeur d'eau chaude.

150. Pour pousser l'arrière-faix. Faites un cataplasme de concombre sauvage, qui ait la forme d'un gâteau, et appliquez-le sur la partie, après avoir tenu l'accouchée deux jours sans manger. Il n'y a point de meilleur remède que celui-là.

151. Pour reconnaître si la femme est grosse, faites bouillir une tête d'ail dans l'eau; placez-la dans l'utérus pendant une heure; puis examinez (2): roulez un peu de laine imbuë de nétope, mettez-la dans l'utérus, et voyez si l'odeur remonte dans la bouche.

152. Pessaires. Prenez le fiel d'un scorpeno de mer; imprégnez-en de la laine, dont vous formerez un pessaire que vous ferez sécher à l'ombre. *Item*, délayez du pouliot sec dans du miel, et incorporez-le avec de la laine pour un pessaire. *Item*, faites une poupée de fleur d'airain, dans un linge imbibé de miel, pour un pessaire. *Item*, détrempez dans du vin des graines de concombre sauvage et des coquilles calcinées; formez-en un pessaire, avec du poil de lièvre et de la laine.

153. Autres pessaires. On en fait avec de l'alun d'Égypte, détrempe dans du vin, et de la laine. *Item*, avec de la poudre de cantharides dans du vin. *Item*, avec des feuilles d'armoise et du vin. *Item*, avec de la nielle broyée dans du vin, et de la laine. *Item*, avec le petit bulbe qui vient dans les blés, qu'on broie avec du vin. *Item*, avec les cendres de la lie de vieux vin blanc; on fait avec un linge une poupée de ces cendres, après les avoir pilées. *Item*, on met, dans du vieux linge, du galbanum et du misy, avec du nétope et de l'huile rosat. *Item*, on a de l'élatérium, autant qu'on en fait prendre

(1) *De mixture*. Le texte ne spécifie pas laquelle. Il y a ici quelque omission; ou bien il s'agit d'une mixture très-connue, suffisamment désignée dans le temps de l'auteur par le mot de *mixture* et par les circonstances.

(2) *Examinez*. L'examen à faire s'éclaircit par divers autres passages, et par ce qui va suivre immédiatement. Il paraît qu'on croyait beaucoup à cette sorte d'épreuve, et je pense qu'on n'y croit plus.

Hoc secundas expellit. Cucumeris agrestis succum, in mazam subactum, in subditio apponito, ubi prius per biduum cibo abstinuerit. Hoc nullum invenias præstantius.

Medicamentum ad explorandam fecunditatem. Allium, caput habens unicum, decoctum, per horam in subditio apponito.

Aliud fecunditatem explorans. Netopi modicum, lana convolutum, in pesso subjicito, et videto, num ejus odor ad os perveniat.

Subdititia medicamenta. Fel scorpii marini lana exceptum, et in umbra siccatum, in pesso subdito. Aut pulegium siccatum, et melle subactum, in vellere subjicito. Aut æris florem, cum melle linteo illigatum, in subditio apponito. Aut cucumeris agrestis semen, et testam combustam, ex vino et pilis leporis subactam, in vellere supponito.

Aliud subdititium. Alumen ægyptium, lana exceptum, in subditio apponito. Aut cantharides tritas, vinoque subactas supponito. Aut artemesiam herbam, vino maceratam, in subditio apponito. Aut melanthium, ex vino contritum, in vellere subdito. Aut bulbolum ex tritico tritum, vinoque maceratam supponito. Aut vini albi veteris fecem combustam, vinoque albo restinctam et tritam, in linteo supponito. Aut galbanum et netopum, et misy ex unguento rosaceo in linteo subdito.

Aliud subdititium. Elaterii, quantum duæ potiones, et favum ex vino in linteo subdito. Aut butyrum, et alumen melle subactum, eodem modo. Aut scammonii succum et adipem in mazam commixta, vinoque subacta, ex linteo introducto.

Potiones, quæ secundas utero detentas educendi vim habent. Colocynthis agrestis partem interiorem, ex lacte muliebri tritam, in linteo subdito.

Ad idem. Silphium fabæ quantitate ex vino propinato.

Aliud fetum etiam excludens. Mulierem ex axillis comprehensam vehementer

intérieurement en deux fois; on l'incorpore avec des rayons de ruche à miel et du vieux linge pour en former un pessaire. *Item*, du beurre et de l'alun avec du miel. *Item*, du suc de scammonée et du suif, dans la mie de gâteau détremée avec du vin, le tout enveloppé de vieux linge. *Item*, de l'intérieur de concombre sauvage, détremé avec du lait de femme et enveloppé d'un linge. Celui-ci s'emploie pour faire rendre des restes de l'arrière-faix, quand il en est demeuré dans la matrice, usant en même temps de potions appropriées. On fait boire du sylphium de la grosseur d'une fève dans du vin; on secoue fortement la femme, la prenant sous les aisselles. On donne aussi pour boisson, dans ce cas, des feuilles d'agnus-castus, ou douze grains de dictamne de Crète en poudre dans de l'eau. *Item*, l'on a trois drachmes de nétope qu'on mêle avec du suc de porreau: on les délaye ensemble avec du vin. *Item*, l'on fait bouillir de la poix grasse dans trois verres de vin, y ajoutant un scrupule et demi de galbanum et de la myrrhe; quand il est épaissi, on le retire de dessus le feu: on le laisse refroidir pour le donner en boisson. *Item*, du suc de porreau avec de la myrrhe dans du vin doux. *Item*, des graines de pourpier en poudre dans du vin blanc vieux. *Item*, on concasse neuf amandes de peuplier de Crète, qu'on met à infuser dans du vin. *Item*, on met une drachme de feuilles et fleurs de ranunculus dans du vin doux qu'on fait boire. S'il reste encore de l'arrière-faix, on met dans du vin douze grains de la peau dont un serpent s'est dépouillé au printemps. *Item*, on fait bouillir de la racine d'ache et de myrte, pour en faire boire durant quatre jours. *Item*, on prend du cumin d'Éthiopie, une drachme de castor et un peu de cantharides: on met le tout dans du vin pour le faire boire. *Item*, on fait bouillir de la racine de fenouil dans du vin et du miel qu'on fait boire. Si l'arrière-faix persiste à rester en dedans, on triture de la conyse pour en faire un pessaire avec de la laine. Cette plante est d'un meilleur usage encore prise en boisson. On en prend une poignée; on mêle le suc, avec une cuiller de nétope, dans du vin et de l'huile pour faire boire ce mélange. Il est très-propre à faire rendre l'arrière-faix, à procurer les règles et la sortie d'un enfant informe, à faire sortir la tête. *Item*, on triture du tribule de mer, feuilles et racines, pour avoir une cuiller de suc. On en tire autant de celles de camomille avec des grains d'ache et quinze œufs de sèche dans du vin doux pour le faire boire. Quand les douleurs

concutito. In potu vero agni casti folia ex vino dato, aut dictamni cretici obolum, ex aqua tritum exhibeto. Aut conyzæ foetida manipulum, porri succo dilutum, netopo ad plenæ chemæ mensuram addito, hæc leviter trita ex vino propinato. Aut tædam pinguissimam, vino dulci ad tres cyathos affuso, decoquito, addito galbano ad tres obolos et myrrha. Decoctum, ubi crassitudinem acceperit, tepidum potui exhibeto; aut porri succum et myrrham, cum vino dulci simul. Aut portulacæ semen ad levorem terito, ex vino autem albo veteri exhibeto. Aut populi nigrae creticae grana novem ex vino nigro ea bibat. Aut ranunculi herbæ folia, et floribus triti drachmæ æginensis pondus, ex vino dulci bibendum. Quod si secunda adhuc intus adhæserit, membranæ vernationis anguinæ obolum, ex vino tritum, propinato. Aut apii radicem, et myrti baccas decoctas, per dies quatuor in potu assumat. Aut cuminum æthiopicum et castorium oboli pondere, et cantharidis parum, hæc ex vino bibenda exhibeto. Aut feniculi radicem ex vino cum oleo, et melle fervefactam propinato. Si secunda non decedat, conyzam tritam in vellere subjicito, bibere autem præstat. Aut conyzæ, quantum manus capit, porri succo et netopo, conchæ majores quantitate admixto, hæc ex vino bibat.

Hoc secundam educit, menses deturbat, et fetum imperfectum extrahit. Cantharides quinque, alis, cruribus, et capite evulsis, deinde tribuli marini cum radice et foliis contusi conchæ quantitatem, et chamæmelum recens tritum æquali copia, apii semen, et ova sepia quindecim, hæc omnia ex vino dulci diluto permixta, cum primum dolor detinuerit, potui exhibenda. Quin etiam in aqua calida desideat, aquam vero mulsam dilutam, et vinum dulce album bibat.

Secundam expellere valet holoconitidis dulcis radix, quæ bulbum refert, et parva est velut oliva, hanc ex vino tritam potui exhibeto. Quæ si exigua quidem fuerit, duæ exhibendæ; si majuscula, una satis est. Ex seminibus autem cuminum æthiopicum et seseli massiliense admisceto. Aut folium libycum siccum, ad dimidiam chœnicem, ex vini cyathis tribus decoquito, ex eo ad dimidias decocto bibat.

s'apaisent, on place l'accouchée sur un bain de vapeur d'eau chaude; on lui fait boire de l'hydromel et du vin doux. La racine de souchet-sultan est propre à faire sortir l'arrière-faix. Sa racine porte des tubercules charnus, petits comme des olives: on les triture avec de l'huile qu'on fait boire. Quand ils sont petits, on en donne deux; s'ils sont gros, un seul suffit: on y mêle des graines de cumin d'Ethiopie et de seséli de Marseille. *Item*, on fait bouillir une livre deux onces de graines de sylphium dans deux livres et demie de vin qu'on réduit à la moitié. *Item*, on met à infuser parties égales de semences d'agnus-castus et de seséli en poudre, avec de la myrrhe dans de l'eau. *Item*, on fait infuser, dans de bon vin blanc, environ deux onces et demi de graines fraîches d'agnus-castus à fleur blanche, après les avoir broyées. *Item*, douze grains de castor ou de sagapenum, avec une drachme d'asphalte, deux de nitre; on broye le tout dans du vin doux, y ajoutant demi-verre d'huile; on en fait boire une cuillerée à jeun: on lave les parties avec le reste. *Item*, on écrase trois oursins de mer tout entiers, après en avoir ôté les piquants, dans de bon vin qu'on fait boire. *Item*, on fait infuser un petit paquet de menthe avec de la coriandre, des baies de cèdre, ou des noix de cyprès, dans de bon vin. *Item*, on fait avaler beaucoup d'oursins de mer quand on en a, et l'on fait des lotions avec leur bouillon chaud. *Item*, on broie ensemble de l'anis, des baies de cèdre, des graines de seséli, du cumin d'Ethiopie, de chacun environ une once, qu'on fait infuser dans du vin blanc, pour être pris en boisson. *Item*, un petit paquet de dictamne, deux drachmes de graines de carotte, autant de celles de nielle: le tout pilé et infusé dans du vin blanc qu'on fait boire, sans négliger les lotions des parties avec beaucoup d'eau chaude. Ceci est pour le temps où le mal est fort. *Item*, on fait des applications d'huile de cèdre, dans laquelle on a broyé du galbanum de la grosseur d'une fève. Ce remède est capable de donner la mort à l'enfant: il est bon à faire rendre l'arrière-faix.

154. Autre remède, propre à vider la matrice, employé en onction. Quand l'enfant est mort, qu'il ne se remue point et qu'il est froid, on incorpore une drachme de safran en poudre avec de la graisse d'oie pour en oindre la matrice, et on l'y laisse long-temps.

155. Potion qui produit le même effet. On fait infuser de la conyse d'odeur agréable dans de bon vin ou dans la li-

Aliud. Vitis semen, seselios æqualem portionem et myrrham, simul trita, ex aqua potui exhibeto.

Quæ fetus expellunt. Agnum album recentem acetabuli quantitate, ex vino albo grati odoris leviter tritum, potui exhibeto.

Aliud. Castorii aut sagapeni obolum, bituminis drachmam unam, nitri duas, hæc omnia ex vino dulci trita, et olei hemina dimidia, jejuna ad duos obolos bibenda exhibeto, et calida probe lavato.

Aliud, quod easdem habet vires. Echinus marinus tres integros, ex vino grati odoris leviter tritos, potui exhibeto.

Aliud. Menthæ parvum fasciculum, rutæ, coriandri, et cedri aut cupressi semen, ex vino odorato potui exhibeto. Et ex echinis, si adsint, sæpiuscule sorbitionem accipiat, ad eundem deinde modum calida lavet.

Aliud eodem modo. Anisum, cedri baccas, apii semen, cuminum æthiopicum, seseli, cujusque acetabuli dimidium ex vino albo leviter tritum bibendum dato.

Aliud similiter faciens. Dictamni fasciculum, seminis dauci drachmas duas, et melanthii tantundem, ex vino albo leviter tritum, in potum exhibeto, et calida multa lavato. Danda autem hæc ad vim morbi respectu habito.

Aliud. Galbanum, olivæ magnitudine ex oleo cedrino tritum, in subditio supponat. Hoc etiam fetum perdere, et secundam morantem detrahere valet.

Aliud, quod infusum secundas ejicit. Cum fetus ex frigore mortuus computruerit, si ventus frigidus fuerit, crocum leviter tritum, drachmæ pondere, ex anserino adipe in uterum infundito, ibique diutissime sinito.

Potio ad id probe conducens. Conyzam grati odoris leviter tritam, ex vino odorato aut symmæa potui exhibeto, et calida lavato.

Alia similibus potio ad puerum et vitia, quæ intus sunt. Æruginem tritam, cum melle et symmæa potui exhibeto.

queur de Smyrne; on fait, en même temps, des lotions d'eau chaude.

136. Autre potion également propre à mettre l'enfant dehors, et les mauvaises matières qui sont dans l'utérus: mêlez de la rouille (1) de cuivre avec du miel dans de la liqueur de Smyrne, et faites boire.

137. Autre remède en pessaire, dans le cas de l'enfant mort. Faites une poupée de limaille de cuivre avec un linge doux; mettez-la au col de l'utérus: c'est un bon remède. *Item*, incorporez de la poudre d'une petite huître avec de la graisse pour en faire un pessaire. *Item*, faites bouillir de la résine avec du nitre, faites-en un pessaire que vous recouvrirez de graisse de volaille. *Item*, on applique au nombril, mais pendant peu de temps, la racine de la plante qu'on nomme parmi nous la gracieuse (2). *Item*, on broie ensemble le dedans du concombre sauvage et des crottes de rats pour en faire un pessaire.

138. Remède qu'on met en ceinture. On mêle ensemble de la résine et de la graisse de volaille; on l'attache sur le nombril et sur le ventre.

139. On fait des pessaires avec les baies de lierre blanc et de la râpure de cèdre. *Item*, on mêle du cerveau d'une tortue de mer, du safran d'Egypte et du sel d'Egypte, puis on en fait des pessaires.

140. Fumigation pour faire sortir le sang de l'utérus. On jette des feuilles de saule sur de la braise; l'on place la femme assise de manière que la fumée parvienne à la matrice.

141. Du traitement des fausses couches. Quand la femme s'est blessée, que l'enfant ne sort point, que le ventre s'affaisse, ou qu'il arrive tout autre accident, on écrasera des poreaux et des oignons, pour en tirer le suc, qu'on coulera à travers un linge; on y mêlera un verre d'huile rosat avec quatre fois moins de graisse d'oie, et une drachme de résine fondue dans l'huile. On placera la femme sur le lit, lui faisant élever les pieds pour introduire cette mixtion dans l'utérus: après quoi, elle restera couchée pendant quatre jours. L'enfant qui se pourrissait sortira. S'il ne sort point, on aura du sel d'Egypte qu'on mêlera avec

(1) La dose de cette drogue n'étant pas marquée, il serait imprudent de proscrire atrocement le remède; mais on devrait sûrement en prescrire une dose très-petite si on osait l'employer aujourd'hui.

(2) Cette gracieuse me paraît absolument inconnue aujourd'hui. Foës a soupçonné qu'elle était peut-être un de nos thithymales fort commun, *Thithymalus cyparissias*.

Aliud subdititium, fetum mortuum expellens. Æris limatam scobem, molli linteo exceptam, ad os uteri apponito, et juvabis. Testam recentem cum adipe anserino tritam sibi supponat.

Aliud subdititium. Nitrum cum resina decoctum, in glandem efformatum, galinaceo adipe intinctum, in subdititio apponito.

Aliud subdititium. *Χαρις* vulgo est nuncupata herba, hujus radicem non longo tempore ad umbilicum admoveto.

Aliud. Cucurbitam agrestem, et murium stercus leviter contrita, in subdititio apponito.

Aliud, quod alligatur. Resinam et galinaceum, adipem simul trita, et mixta, ad umbilicum et ventrem alliget.

Aliud subdititium. Hederæ albæ fructum et cedri scobem tritam, et in glandulas efformatam sibi supponat.

Aliud. Testudinis marinæ cerebrum, cum croco ægyptio, et sale ægyptio tritum et commixtum, in glandes formatum sibi supponat.

Suffitus fetum ejicere et ventris sanguinem educere valens. Salicis foliis, in ignem conjectis, suffitum parato, et circumlocatam mulierem tantisper sinito, dum fumus ad uterum penetrarit.

De abortionis curatione. Ubi mulier abortionem fecerit, neque puer exierit, sive computruerit ac intumuerit, sive aliud quid tale contigerit, porri et apii succum ex utrisque collectum, et per linteum expressum, olei rosacei heminam, adipis anserini quadrantem, resinæ obolos tres in oleo liquatos, hæc omnia, muliere a pedibus excitata, in uterum infundito, et, ut decumbens quam diutissime detineat, jubeto, deinde per quatuor dies in sella collocato, et puer putrefactus foras prodit; sin minus salem ægyptium sumito, et cucurbitam agrestem viridem, ex melle commixtam et tritam edendam præbeto, qua sumta in hanc et illam partem commoveatur.

Salem ægyptium et muscerdam, cucurbitam agrestem, mellis semicocti quadrante affuso, resinæ drachmam unam

de la coloquinte sauvage verte et du miel; on le fera avaler, après quoi la femme se tiendra habituellement en mouvement; elle mettra un pessaire fait avec le mélange de sel d'Égypte, de crotte de rat, de coloquinte sauvage, quatre fois moins de miel à demi cuit, une drachme de résine écrasée dans du miel; on incorpore le tout pour un pessaire qu'on laisse autant de temps qu'on le juge à propos.

442. Autre remède pour faire rendre l'enfant mort et gâté. Pilez de la pariétaire dans du vin, que vous ferez boire. *Item*, broyez ensemble une bonne pincée de jeunes racines de pieds de griffon et de la myrrhe de la grosseur d'une fève, dans du vin que vous ferez boire. Cette potion fait rendre l'enfant livide. *Item*, on met un pessaire fait avec la racine de coriandre et du nétope, et l'on fait promener la femme. *Item*, on broie du safran avec de la graisse d'oie; on en oint le col de l'utérus, et on l'y laisse pendant long-temps. *Item*, on met des pessaires faits avec une drachme d'alun de plume, autant de myrrhe, autant d'élébore noir; on les pousse peu à peu, aussi avant qu'il est possible, jusqu'à ce que la mère soit délivrée.

443. Injections pour purger la matrice lorsqu'elle est blessée ou enflammée à la suite des couches. On fait bouillir des figues vertes dans de l'eau, après quoi on leur laisse rendre l'eau; on y verse par-dessus de l'huile tiède, et on les broie. L'injection doit être de dix-huit onces au plus; on n'en met jamais davantage en injection. *Item*, on en fait avec de l'écorce de grenade et de la manne bouillies dans du vin rouge âpre; on étend cette décoction avec plus de vin, et on en fait des injections. *Item*, on brûle du marc de vendange; on fait la lessive des cendres avec du vin, dont on se sert pour injecter. *Item*, on a du beurre, de l'encens et de la résine qu'on dissout dans du miel; on y verse du vin tiède, et l'on en fait des injections. *Item*, on fait bouillir, dans de l'eau, des graines de sureau, après quoi on les broie avec de l'ache, de la myrrhe, de l'anis et de l'encens, et l'on y ajoute de bon vin et de l'eau, parties égales de chaque: l'on coule, l'on fait tiédir la colature dont on se sert pour injecter. *Item*, on fait bouillir des choux, de la mercuriale, de la graine de lin, du lin même tout vert; on coule cette eau, et on s'en sert en injections. *Item*, on a deux onces de feuilles de myrte, de la myrrhe, de l'anis, du miel, de la résine, du baume d'Égypte; on broie le tout ensemble en y versant dix-huit onces de bon vin; l'on coule, et, après avoir fait tiédir, on in-

in mel immitte, et cucurbitam et muscerdam, omnibusque, ut decet contritis, glandes efformatas ad uterum, quamdiu tempestivum videbitur, apponito.

Aliud fetum excutiens, quod etiam puerum veluti sidere tactum ejicit. Helxinen ex vino tritam propinato.

Alia potio ejectoria, quæ puellum sugillatum extrudit. Radicum veratri nigri tenuiter tritarum pugillum unum, et myrrhæ fabæ quantitatem, ex vino dulci propinato.

Aliud, quod expellit. Coriandrum cum radice, et netopum, ubi in subditio apposuerit, deambulet.

Infusum ad fetum, quod puellum immortuum ejicit. Crocum tritum, affuso adipe anserino, et excolatum in uterum infundito, et quam diutissime relinquito.

Ad fetum immotum corrumpendum et ejiciendum. Aluminis scissilis drachmam unam, myrrhæ tantumdem, veratri nigri obolos tres, ex vino nigro tenuiter trita, in glandulas efformato, et propius supponito, quoad sensim dissolvatur.

Collutiones uteros purgantes, si ex partu aut inflammatione exulcerati fuerint. Grossos hibernos, affusa aqua decoctos, excolato et deponito, deinde oleum tepidum affundito et permisceto. Duabus autem ad summum heminis colluito. Omnes vero collutiones, ex quibus infusa parantur, mensuram istam non excedant. Malicorium, et mannam, in vino nigro austero decoquito, deinde vino diffuso, ex eo colluito.

Alia collutio. Ustam vini fecem aqua liquefacito, ex ea colluito. Deinde malicorium, myrti baccas, juncum odoratum, et lentes, in vino decoquito, vino diffuso, eo colluito.

Alia colluito. Butyrum, thus, resinam, cum melle simul liquefacito, vinoque affuso, tepido colluito. Aut sambuci fructum in aqua decoquito, eaque percolata, apium, myrrham, anisum, thus simul terito, vinoque odorato pari cum aqua mensura affuso, et per linteum excolato, tepido eluito.

Aliud. Brassicam, mercurialem, liqi semen, et ipsam linum viride, in aqua

jecte. *Item*, on mêle ensemble de la graisse d'oie et de la résine, en y versant du vin dont on se sert pour faire des injections. *Item*, on dissout du beurre dans de l'huile de cèdre, y ajoutant un peu de miel : on laisse tiédir, et on injecte. *Item*, on fait bouillir, dans du vin, du souchet long, du calamus aromatique, de la mousse de mer : puis on coule, et l'on fait des injections. *Item*, des graines d'ache et de séséli, de la myrrhe, de l'anis, de la nielle, le tout bouilli dans du vin qu'on passe à travers un linge avant d'injecter. *Item*, du cèdre bouilli dans du vin pour faire des injections. *Item*, une décoction de lierre dans l'eau, pour faire des injections. *Item*, on fait bouillir dans l'eau autant d'élatérium et de bétouine qu'on en met dans deux potions, pour faire dix-huit onces d'injection. *Item*, on fait bouillir, dans dix-huit onces d'eau, de l'intérieur de concombre sauvage de la grosseur d'un doigt ; on ajoute à cette décoction du miel avec de l'huile, et on l'emploie en injection. *Item*, on fait macérer dans dix-huit onces d'eau autant de racine de thapsie qu'on en met dans deux potions ; on y ajoute du miel et de l'huile pour faire des injections. *Item*, on fait macérer, dans de l'eau et du vin, de l'ellébore noir, en dose double de celle qu'on en prend intérieurement ; on en fait des injections. *Item*, on broie environ soixante grains de Gnide, en y versant du miel, de l'huile et de l'eau pour une injection.

144. Injections corroborantes dans le cas où il y a des ulcères sans mauvais caractère. Ayez des figues vertes que vous ferez macérer dans l'eau pendant vingt-quatre heures ; ajoutez-y de l'huile et injectez. *Item*, faites bouillir, dans du vin rouge, de l'écorce de grenade avec des morceaux de lotier, pour faire des injections. Quand les ulcères sont impurs et qu'il en sort de mauvaises matières, on fait, avec du vin et de l'eau, une lessive des cendres du marc de vendange, pour l'employer en injections. *Item*, une décoction d'écorce de grenade, de sumac des tanneurs, de feuilles de myrte ou de ronce, pour l'employer en injections.

145. Injections dans le cas de vieux ulcères. Faites une décoction de choux, pour injecter. *Item*, une décoction de mercuriale, en y ajoutant un peu de nitre. *Item*, prenez deux onces de myrrhe, de l'encens, de l'anis, des graines d'ache, du nétope, de la résine, du miel, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume blanc d'Égypte : broyez et mêlez le tout ensemble, y versant dix-huit onces de vin, dont vous ferez des injections,

decoquito, eaque percolata eluito. Foliorum myrti acetabulum, myrrham, anisum, mel, resinam, unguentum ægyptium, tritis omnibus et unitis, vinique albi, quam odoratissimi heminis duabus affusis, percolato tepido eluito. Aut lauri baccis et pulegio in aqua decocto, et unguento rosaceo affuso, eo tepido eluito. Aut anserino adipe resinæ permixto, et ad hoc affuso vino, tepido colluito.

Aliud. Butyrum, et oleum cedrinum, cum paucis melle tepefacito, ex eo eluito. Aut lauri baccis, aut melle, butyro, junco et calamo odorato, muscoque marino in vinum coniectis et decoctis, deinde percolatis, sic quoque eluito. Aut apii semen, seseli, myrrham, anisum, melanthium, in vino coquito, vinum percolatum per infusum immittito. Aut cedro in vino decocto, vino eluito. Aut hedera in aqua decocta, decocto eluito. Aut elaterii, aut betonicæ, quantum ad duas portiones satis est, in aqua decoquito, et decocti tepentis duabus heminis colluito. Aut cucumcris agrestis interiore parte, ad digiti magnitudinem in aqua duabus heminis decocta, affuso ad aquam melle et oleo, ex eo colluito. Aut radicis thapsiæ, quantum ad duas portiones satis est, leviter trita, et affuso melle ac oleo aqua duabus heminis diluto, tepido colluito. Aut veratro nigro, quantum ad duas portiones satis sit, vino dulci et aqua dissculata, colluito. Aut granis enidiis, circeiter sexaginta leviter tritis, affuso melle, oleo, et aqua colluito.

Collutio corroborans, si ulcera pura fuerint. Grossos hibernos terito, et affusa aqua per diem totam macerato, et oleo affuso colluito; aut malicorio, et loti arboris ramentis in vino nigro decoctis. Cum autem impura fuerint, ex iisque sordes ferentur, fece vini usta ex vino et aqua colluito. Aut malicorio, rhoe coriaria, myrti et rubi foliis in vino nigro decoctis colluito.

Collutiones ad inveterata ulcera. Brassicæ succo decocto eluito. Et mercurialem itidem, et paucum nitrum rubrum admisceto, myrrhæ acetabulum, thus, seseli, anisum, apii semen, netopum, resinam, mel, adipem anserinum, acetum album, et unguentum ægyptium. Hæc omnia simul leviter terito, deinde vini

après avoir laissé tiédir. *Item*, faites bouillir de la mercuriale dans de l'eau, et coulez. *Item*, on fait des injections avec deux onces de myrrhe, et parties égales d'encens, de séséli et de nétope. *Item*, avec des baies de sureau, autant de celles de laurier, qu'on fait bouillir dans du vin; quelquefois on les fait avec du vin seul, d'autres fois avec une décoction de pouliot dans l'eau. *Item*, avec de la graisse d'oie et de la résine fondues ensemble, auxquelles on ajoute un peu d'huile de cèdre. *Item*, avec de la cire, du miel et de la fleur d'argent, dans du vin. *Item*, avec du cyprès, du souchet long et du calamus aromaticus, qu'on unit à du baume; on y ajoute une décoction d'iris et de mousse, dans du vin. *Item*, avec des graines d'ache, de l'anis, du séséli, de la myrrhe, de la nielle, le tout bouilli dans du vin. *Item*, avec une décoction de lierre de Crète dans de l'eau. Telles sont les injections à mettre en usage lorsqu'il y a des ulcères. *Item*, on y étend de la myrrhe dans de l'eau. *Item*, on met dans de l'eau de l'élatérium à la dose double de celle qui se donne intérieurement. *Item*, deux petites coloquintes sauvages, dans du vin ou du lait cuit. *Item*, un empan du dedans du concombre sauvage, bouilli dans trente-six onces d'eau avec du miel: cette injection sert quand on veut agir fortement. *Item*, du turbit, à la dose double de celle qu'on prend intérieurement: on le met dans du vin doux avec dix-huit onces d'eau tiède. *Item*, de l'élébore, à la dose double de ce qu'on fait prendre intérieurement; on le met dans dix-huit onces de vin. *Item*, deux onces de thlaspi, qu'on mêle avec du miel et dix-huit onces d'eau tiède. *Item*, un empan du dedans du concombre sauvage, avec autant de feuilles de garou qu'on en met pour une potion; on les fait bouillir dans quarante-cinq onces d'eau, ajoutant du miel et de l'huile. *Item*, soixante grains de Gnide, avec du miel et de l'huile, dans de l'eau.

146. Quand, à la suite des couches, il vient une diarrhée, on fait boire du vin où l'on a fait macérer des raisins noirs secs, l'écorce et le dedans d'une grenade douce, et de la présure qui se trouve dans l'estomac du chevreau: on saupoudre le tout de râpure de fromage de chèvre, et de la fleur de farine de froment. Il est bon que le froment ait été un peu torréfié.

147. Lorsqu'il y a un vomissement de sang après les couches, le vaisseau du foie est blessé. Il faut d'abord faire prendre du lait d'ânesse; puis, pendant quarante jours, celui de vache qu'il est

albi duabus heminis diluito, tepido colluito. Aut mercurialem in aqua decoquito, et percolato, aut myrrhæ acetabulum, thus, seseli, netopum, cujusque pari portione addita, tepido colluito. Aut salvia et hyperico in aqua decoctis, ex ea colluito. Aut sambuci fructum et lauri baccas, utrumque pares portiones in vino decoquito, deinde cum vino colluito. Aut pulegii decocto eluito, aut adipe anserino cum resina liquato, similiterque cedrini olei modico affuso, et cum melle dissoluto, tepido colluito. Aut argenti florem, vino, melle et cera liquatum, cyperum, juncum odoratum, et calamum (quæ sane etiam unguento admiscetur), et iridem, ac muscum in vino decoquito, et colluito. Aut apii semen, anisum, seseli, myrrham, melanthium in vino decoquito. Aut creticam cedrum in vino decoquito, decocto abluito. Aut hederam creticam in aqua decoquito. Hæc facienda, si vulnus adfuerit, et myrrha aqua dissoluta colluito. Aut elaterii portiones duas ex aqua infundito. Aut cucurbitas agrestes duas in vino, aut lacte cocto, ad quatuor heminas maceratas, percolatas infundito. Aut cucumeris agrestis parte interiore, palmæ magnitudine in aquæ heminis quatuor decocta, melle et oleo affuso, opus istud efficit. Aut thapsiæ radice, quantum ad duas portiones satis sit, in vini dulcis heminis duabus diluito. Aut thlapsios acetabulo, una cum melle admixto, ex aquæ heminis duabus diluito, tepido utitur. Aut cucumeris agrestis palmi magnitudine, et cneori, quantum unica portione satis sit, in aquæ heminis quinque decoctis, melle et oleo affuso colluito. Aut granis cniidis circiter sexaginta, ex melle et oleo, cum aqua dilutis, perluito.

Si ex partu alvi profluvio correpta fuerit, uvam passim nigram bibat, et mali punicis dulcibus interiore partem, hædique coagululum. Hæc vino nigro diluta, et caseo caprino, polentaque triticea conspersa, potui exhibeto. Triticum sesamum autem leviter torrefacito.

At si ex partu sanguinem vomitione reddat, huic hepatis fistula vulnerata est. Hæc lac asinum bibat, deinde bubulum (quod facile fit), per dies quadraginta, etiamque sesamum, quoad bene habeat. Lac autem jejuna bibat.

Si ex partu sedis dolor adsit, juniperi baccas et lini radicem decoquito, decoc-

toujours facile d'avoir; enfin, une décoction de sésame concassée, jusqu'à ce que la malade soit bien rétablie. Le lait se prend à jeun.

148. Lorsqu'après les couches il y a des douleurs au fondement, on fait bouillir de la racine de lin avec des baies de genièvre, pour en boire pendant quarante jours. On mange des graines de laitue pilées et préparées avec de la graisse d'oie.

149. Quand le vagin est enflammé à la suite des couches, on fait des injections avec du suc de morelle, ou de blettes, ou de nerprun.

150. Si, à la suite des couches, la femme se trouve ne pouvoir se servir d'une jambe, à raison de douleurs qui l'en empêchent, elle boira, pendant trois jours, du vin rouge, avec une cuiller de graines de jusquiame. Cette boisson porte à la tête, un verre de lait dissipe ce mauvais effet; ensuite on purge avec un phlegmagogue. On fait aussi, pendant trois jours, des fumigations avec de la sandaraque, du cérat et du poil de lièvre.

151. Quand la matrice est enflammée à la suite des couches, on fait des injections avec du suc de morelle, ou de nerprun, ou de blettes, ou de courge qu'on écrase. *Item*, on introduit un morceau long de la moelle de sureau, ou bien de l'absinthe triturée dans de l'eau, et incorporée avec de la laine. On ôtera ce pessaire s'il occasionne des frissons. *Item*, on donnera une décoction de feuilles de nombril de Vénus et de porreau, avec de la farine de froment et de l'huile.

152. Remèdes pour purger la matrice de la bile. On triture le dedans d'un concombre sauvage, en y ajoutant du miel, pour en faire des pessaires. On purge aussi par haut et par bas. On fait des lotions avec de l'eau chaude. On met des pessaires faits avec de l'anis, de la nielle et le dedans de concombre sauvage mêlé avec du miel. La dose du concombre sauvage est quadruple de celle qui se donne en boisson; on y mêle de la graisse d'oie ou de chèvre; on fait les pessaires fort longs. On en fait aussi avec du nitre, du cumin, de l'ail, des figues et du miel. On fait prendre des bains, et une potion à l'issue du bain. *Item*, on se sert de pessaires faits avec du thlaspis broyé et du miel. *Item*, avec le dedans d'une figue sèche, double dose d'élatérium, autant de nitre et du miel. On fait boire en trois verres de la décoction de fenouil de porc, ou bien de l'anis et de la nielle détrempés dans du vin. *Item*, on met des pessaires d'élatérium, à dose quadruple de ce qu'on en prend en boisson; on le mêle avec du suif de

tum quatuor diebus bibendum dato. Lactucæ etiam semen cum anserino adipe tritum comedat.

Si ex partu uteri inflammationem conceperint, solani succum, aut betæ, aut rhamni per infusum immittito.

Si ex partu crus claudum ab uteris redditum fuerit, neque ea recta stare queat, hyoscyami semen conchæ majoris mensura, ex vino nigro tribus diebus bibat. Levem autem mentis emotionem, quæ ex ejus potu contingit, solvit lactis asinini calix, in potum exhibitus, deinde medicamentum, ex quo pituita purgatur. Suffitus autem per triduum paretur ex sandaracha, cerato, et pilis leporis.

De inflammatione ex partu. Si ex partu uteri inflammationem conceperint, solani succum intra pudenda per infusum immittito, aut apii, aut rhamni, aut betæ, aut cucurbitæ succum ipsum expressum. Aut sambuci partem mediam tenerriam, in longitudinem derasam, indito; aut absinthium ex aqua tritum, et lana exceptum; si vero inhorrescat, auferto. Aut umbilici veneris folia, et porra, ex crassiore tritici farina decoquito, oleoque insuper affuso exhibeto.

Quæ bilem ex utero purgant. Cucumeris agrestis partem internam leviter tritam, melle subactam, et in glandem efformatam subdito. Medicamento autem exhibitio sursum et deorsum purgare oportet, et calida lavare. Anisum vero et melanthium in subditio apponito. Aut colocyntides agrestis interiorem partem levigatam, et melle subactam, in peso apponito. Elaterii, quantum ad quatuor potiones satis sit, adipe anserino aut caprino admixto, in oblongiorem glandem efformatum, supponito. Aut nitrum, cuminum, allium, ficum, omnia leviter trita et melle subacta, in subditio apponito. Calida autem lavet, et a balneo bibat. Aut thlaspi leviter tritam, melle subactam in peso apponito. Aut veteris ficus abrasam pinguedinem, cum elaterio, quantum ad duas potiones satis sit, admisceto, et pari cum elaterio nistri portione, melle subactam in subditio apponito. Aut peucedanum ad tres cyathos potui exhibeto. Et anisum et melanthium vino macerata bibenda dato. Aut elaterium, quantum ad potiones quatuor satis sit, ovo, adipe admixto, sibi supponat,

mouton. En le retirant, la femme se lave avec quelque'eau parfumée, légèrement astringente. *Item*, on fait des pessaires avec du suif de mouton autour d'une plume, et de l'élâtérium en dose triple de celle qui se donne à l'intérieur. En le retirant on fait des lotions appropriées. On use du thlaspi en potion, à la dose ordinaire, avec du miel.

153. Lotions pour le cas où il y a de la bile. Délayez dans l'eau de l'élâtérium en quantité double de ce qui s'en donne intérieurement : versez-y de l'huile de narcisse, et faites tiédir pour faire des lotions. *Item*, macérez deux coloquintes sauvages dans trente-six onces de vin et d'eau cuits ensemble; passez-en le quart à travers un linge, mêlez-y de l'huile, faites-en des lotions. *Item*, ayez un empan du dedans de concombre sauvage, le plus vieux que vous pourrez avoir; faites-le bouillir dans trente-six onces d'eau potable, et y ajoutez du miel avec de l'huile pour faire des lotions : elles purgent la bile et la pituite. *Item*, prenez soixante grains de Gnide, avec du miel et de l'huile parfumés aux fleurs; faites-en des lotions avec de l'eau. *Item*, faites bouillir du garou dans quarante-cinq onces d'eau potable; versez-en dix-huit par inclinaison, mêlez-y du miel avec de l'huile parfumée aux fleurs, et du baume de narcisse, pour en faire des lotions.

154. Lotions mondificatives. Faites macérer dans de l'eau des figues vertes, après les avoir torrêfiées; séparez-en l'eau, mêlez-y de l'huile, et faites-en des lotions. On en fait tout de suite d'autres avec une décoction d'écorce de grenade, de noix de galle, de lotier coupé en morceaux; cette décoction doit être faite dans du vin rouge. *Item*, on fait des lotions avec une lessive de cendres de marc de vendange. *Item*, avec des feuilles de lentisque, de mille-pertuis et de la sauge bouillies dans de bon vin. *Item*, avec la décoction de chou et de mercuriale, et un peu de nitre rouge. *Item*, avec de l'élâtérium à la dose telle qu'on le donne intérieurement, et de l'huile de narcisse, ou de l'huile parfumée aux fleurs, dans de l'eau tiède.

155. Quand la bile domine, on fait macérer deux petites coloquintes dans environ trente-six onces de lait d'ânesse, on y ajoute ensuite de l'huile de narcisse ou de l'huile parfumée aux fleurs, et l'on en fait des lotions. *Item*, on fait bouillir dans trente-six onces d'eau potable un empan du dedans du concombre sauvage, on ajoute du miel à la décoction et de l'huile de narcisse. Cette lotion purge également la bile et la pituite.

quod ubi detraxerit, aqua odorata eluatur, quæ leviter adstringat. Aut elaterium, quantum ad tres potiones satis sit, cum adipe ovillo, circum pennam in glandem componito, eaque detracta, aqua sufficienti eluatur. Aut thlaspis, quantum potione datur, cum melle exhibeto.

Collutio, si biliosa fuerit. Elaterio, quantum ad duas potiones satis sit, aqua macerato, oleum narcissinum affundito, et tepido colluito. Aut colocynthides agrestes duas, ubi cenogalacte cocto ad quatuor circiter heminas maceraveris, unam quidem percolato, et admixto oleo narcissino colluito.

Alia collutio biliosa et pituitosa. Cucumeris interiore parte, palmi magnitudine, aquæ potabilis quatuor heminis decocta, melle et oleo anthino admixto, ex ea colluito.

Pituitam et bilem purgans. Grana cnicidia sexaginta in aqua decoquito, melle et oleo anthino admixto, ex ea colluito. Aut cnestro in quinque aquæ potabilis heminis decocto, duabus percolatis, melle et oleo anthino, cum narcissino admixto, colluito.

Collutiones purgantes. Grossis hibernis, ustis et aqua maceratis, ad aquam excolatam oleo admixto colluito. Postea malicorio, galla, loti ramentis perluito, quæ in vino nigro decoquere oportet. Aut vini fece usta et aqua utitor. Deinde his colluito, myrti foliis, et rhoe coriaria in vino nigro odorato decoctis. Postea etiam lentisci foliis, hyperico, salvia, in vino nigro odorato decoctis colluito. Aut brassicam aqua decoquito, in eaque mercurialem, et nitri rubri exiguum decoquito, ex aqua perluito. Elaterium, quantum ad unam potionem sit satis, cum oleo narcissino aut anthino tepidum per infusum immittito. Quod si biliosa fuerit, colocynthides duas in lactis asinini decocti quatuor heminas macerato, deinde oleo narcissino et anthino admixto colluito. Aut cucumeris agrestis interiore partem, palmi magnitudine, aquæ potabilis heminis quatuor decoquito, mel et oleum anethinum affundito. Hæc collutio pituitosæ et biliosæ contulerit.

Collutio pituitam detrahens. Granum cnicidium cum mandragoræ decocto terito, ex eo enim copiosa et varia fit pur-

156. Lotions (1) pour attirer la pituite. Pilez un grain de Gnide avec la décoction de mandragore, c'est un fort purgatif qui purge toutes les humeurs. *Item*, prenez une tête d'ail, du nitre, de l'intérieur charnu du concombre, parties égales de chaque; broyez le tout ensemble et faites-en des pessaires de la grosseur d'une petite noix de galle. *Item*, prenez de la craie, comme on en fait prendre intérieurement, ou de la racine de serpentaire; triturez-les en y versant du miel bouillant, et faites un pessaire. *Item*, ramolissez des figues avec du suc de sylvphium, pour en faire un pessaire. La semence de concombre sauvage pilée est bonne au même usage. *Item*, on emploie le fiel de bœuf, le nitre rouge, le nétope, le pain de pourceau: l'on en prend de chaque le poids d'une petite noix de galle, à la réserve du pain de pourceau, dont on met davantage: on y mêle du miel, et l'on forme des pessaires que la femme met elle-même. *Item*, on prend la tête du pain de pourceau, qu'on nettoie bien; on la triture et on en fait un pessaire avec de la laine. *Item*, on en fait avec de la myrrhe, du sel, du cumin, du fiel de bœuf et du miel. *Item*, on prend trois grains de Gnide dont on a ôté l'écorce, de la drogue qui nous vient de l'Inde pour le mal d'yeux, laquelle on nomme poivre (πέπερι), trois grains de poivre rond. On broie le tout ensemble, y ajoutant du vin vieux tiède; puis on en garnit une plume tout autour, et l'on fait un pessaire qu'on peut pousser fort avant. *Item*, on emploie le suc de tithymale avec du miel. *Item*, un morceau de scille de la longueur d'environ six doigts, dont on roule deux doigts en la tordant avec de la laine.

157. Lotion à employer quand la femme est pituiteuse. On fera bouillir des porreaux, ou des baies de sureau, ou de l'anis, ou de l'encens, qu'on aura broyés dans du vin, pour en faire des lotions; ou bien l'on fera bouillir de la mercuriale dans de la décoction de choux, dont l'on coulera un peu pour faire des lotions. *Item*, on se servira du miel avec du garou, à la dose qu'on le donne intérieurement. On doit examiner si les règles sont pituiteuses ou bilieuses,

(1) Lotions. Il paraît qu'on devrait lire ici remèdes et non lotions. C'est vraisemblablement une faute des copistes, puisqu'il s'agit ici ou d'un remède intérieur, à en juger par la dose d'un grain de Gnide; ou bien d'un pessaire, tels que sont les remèdes qui suivent.

gatio. Allii caput unicum, nitrum, ficus interiore partem pinguem, hæc æquis portionibus leviter trita, in glandem gallæ magnitudine efformata, supponito. Aut cumini folia ex vino trita in vellere subdito; aut terræ albæ, quantum ad unam potionem satis sit. Aut radicem albam leviter tritam, et melle affuso refectam, in glandemque efformatam supponito; aut laseris succo ficus emollitas, et in glandem efformatas. Proderit etiam cucumeris agrestis semen, eodem modo tritum. Aut fel tauri, nitrum rubrum, netopum, cyclaminum, horum gallæ magnitudinem, cyclamini vero majorem portionem, hæc melle admixto, quæ curatur, sibi supponat.

Subditium. Cyclamini caput purgatum ex aqua terito, tenui lanugine exceptum subdito; aut myrrham, salem, cuminum, fel tauri cum melle eodem modo. Aut grana tria decorticata. Indici medicamenti oculorum, quod piper vocatur, et rotundi tria, hæc leviter trita, et vino veteri tepido diluta, circum volucris pennam in glandis formam obducto, huncque in modum intromitto, aut tithymalli succum, melle subactum. Aut scillæ radicem longitudine sex digitorum, duorum digitorum crassitudine, lana convolutam subdito. Aut ipsam scillam sine radice tritam, eodemque modo lana convolvito, deinde supponito.

Collutio, ubi mulier pituitosa fuerit. Veratrum, quantum ad duas potiones satis sit, vini dulcis duabus heminis dissolvito, et permixto colluito. Si purgatione opus habere videatur, porrum incoquere oportet, aut sambuci fructum, aut anisum, thus, myrrham, vinum. His omnibus tritis, ex eorum decocto colluito. Aut brassica in aqua decocta, in ejus decocto mercurialem incoquito, et pauco percolato eluito. Aut cnestri quantum ad unam potionem satis sit, melle dissolutum immittito.

Spectandi autem menses sunt, utrum biliosi, an pituitosi fuerint. Aut arenam, tenuem siccam, loco soli exposito substernito, et ubi menses defluent, sanguinem affundito, et rescicari sinito. Et si quidem biliosi fuerint, sanguis in arena siccatus pallidus redditur; sin pituitosi, velut mucosa conspiciuntur. Si igitur pituitosi fuerint, cnestrum, quantum ad potionem unam satis sit, aquæ mulsæ hemina dissolvito, ex eo colluito.

en faisant sécher du sable au soleil, pour y recevoir du sang menstruel, puis on le laisse sécher de nouveau. Si les règles sont bilieuses, on remarque sur le sable une couleur jaune. Si elles sont pituiteuses, on y voit comme des glaires. On fera donc des lotions de garou à la même dose que pour l'intérieur, avec neuf onces d'hydromel.

158. Remède purgatif et émollient qui fait rendre de la pituite, des peaux et des matières sanieuses, qui fait couler les mois quand la suppression n'est pas ancienne, et qui ramollit l'orifice de l'utérus. Ayez du baume de narcisse, du cumin dont on mange, de la myrrhe, de l'encens, de l'absinthe de Chypre, de l'onguent rosat, de la farine d'orge cuite, parties égales de chaque, à la réserve du baume de narcisse dont on met quatre fois plus. Après avoir broyé le tout ensemble, chargez-en des étoupes de lin; vous en prendrez pour faire un pessaire, que vous roulez autour d'une plume. Vous mettrez le reste sur le bas-ventre, le soutenant avec une ceinture de linge doux. Il faut le garder tout le jour. Vous ferez aussi des onctions avec du baume blanc d'Égypte. En ôtant le remède, vous vous laverez avec quelque eau parfumée.

159. Autre purgatif qui fait couler l'eau, des peaux et des glaires, et des matières sanieuses. Ayez de la myrrhe, du sel, du fiel de taureau; mêlez le tout ensemble avec du miel, et faites-en un pessaire; *item*, on mêle du sylphium avec une figue, pour en faire un pessaire; ensuite la femme se lave avec de l'huile rosat; *item*, on a des grains de Gnide dépouillés de l'écorce, à la dose qu'on les donne intérieurement; on les écrase, et l'on fait un pessaire; *item*, on prend de l'ail, du nitre rouge, un morceau de figue, parties égales de chaque, pour, avec du miel, en faire un pessaire. Lorsque la femme le tire, elle se lave avec du vin tiède, où il y a de la graisse fondue; *item*, on fait un pessaire avec cinq grains de poivre, un peu d'élatérium et du lait de femme, le tout incorporé avec de la laine, en y versant du baume. La femme se lave de même, quand elle l'ôte. On emploie au même usage la chair d'une figue, avec l'élatérium, à la dose qu'il se prend intérieurement, pareille quantité de nitre rouge et du miel; *item*, le fiel de taureau avec le nitre rouge, le nétope et le pain de pourreau, pour en faire, avec du miel, un pessaire de la grosseur d'une petite noix de galle; la femme, après l'avoir ôté, fait des onctions avec de l'huile rosat; *item*, le dedans du concombre sau-

Hoc emolliens medicamentum purgat, aquam et pelliculas educit, et subcruentam saniem. Menses etiam detrahit, nisi diuturniores fuerint, et uterorum osculum emollit. Unguentum narcissinum, cuminum esculentum, myrrham, thus, absinthium, cyperum, unguentum rosaceum, polentam, horum cujusque pares portiones, narcissini vero quadruplum. Hæc omnia terito, admixto tenui lini crudi lanugine, quæ pectini adhærescit, et tenui linteo circum pennam involuto, deligato, in glandem effingito, et in oleum album ægyptium intinctum supponito, et tota die sinito. Ubi vero laverit et detraxerit, aqua grati odoris perluatur.

Aliud purgans medicamentum, aquam educit, et pelliculas, mucus, et subcruentam saniem. Myrrham, salem, cuminum, fel tauri, hæc simul mixta et melle subacta, tenui linteo imposita, subjucito, totumque diem intus sinito, deinde, ubi laverit, eo ablato, aqua odorata perluatur.

Aliud. Salem, cuminum, fel tauri melle subigito et subjucito. Et silphium cum ficu misceto et supponito, deinde unguento rosaceo perfundito. Aut grana cnidia cortice purgata, et quantum una portio satis sit, trita, in glandem fingito. Aut allium, nitrum rubrum et ficum, cujusque pares portiones, melle admixto, in peso subjucienda dato. Et ubi detraxerit, cervinum adipem vino liquatum supponito. Aut piperis grana quinque, cum pauco elaterio, muliebri lacte paulatim instillato, in vellere unguento intincto subjucito, eodemque modo detrahit. Aut quod in ficu est pinguissimum, et elaterium, ad potionem unam, et nitri rubri cum melle æqualem portionem, ad eundem modum. Aut fel tauri, nitrum rubrum, uetopum, cyclaminum, æqualibus portionibus, ex melle velut gallæ magnitudinem fingito. Aut fel tauri oleo ægyptio intinctum supponat, quo detracto, rosaceo illinatur. Aut cucumeris agrestis longi, exento semine, interiori partem, ex lacte mulieris masculum alentis, et myrrham puram, mellis exiguum, et unguentum ægyptium, terito et supponito. Aut cucumeris agrestis partem interiorem desiccatis absque semine contundito, et injecto melle decoquito, et glandem oblongam effingito, oleoque albo intingito. Aut cucurbitam agrestem ad eundem modum, et elaterii,

vage coupé en long, dont l'on ôte les semences; on le triture avec du lait de nourrice d'un garçon, de la myrrhe pure, un peu de miel et du baume d'Égypte, pour en faire un pessaire; *item*, on fait sécher le dedans d'un concombre sauvage; l'on en retranche les graines; on l'incorpore avec du miel, pour en faire un pessaire long, que l'on trempe dans du baume blanc; *item*, on fait un pessaire avec de la coloquinte sauvage, et de l'élatérium à la dose triple de ce qu'on en prend intérieurement; *item*, on prend trois grains dont on ôte l'écorce (1); ce qui fait la dose ordinaire, quand on le donne intérieurement; on y mêle du miel, et l'on fait un pessaire, ou bien on y mêle de l'onguent rosat.

160. Quand on veut faire des pessaires, il faut, après les avoir formés, les envelopper d'abord d'un linge doux, ou de laine, et les tremper dans du baume d'Égypte. Ils en deviennent plus efficaces, et ils font mieux sortir les pellicules.

161. Pessaires mondificatifs forts, plus propres que les précédents à procurer l'issue des eaux, des glaires et des pellicules. Prenez quatre grains de poivre du plus gros, ou bien des petits s'il le faut; broyez-les avec de l'élatérium à la dose d'une prise pour l'intérieur, et du lait de femme. Incorporez ensuite avec de la laine douce, autour d'une plume; recouvrez le tout d'un linge doux, et le trempez dans du baume blanc d'Égypte. La femme, après avoir mis ce pessaire, restera couchée pendant vingt-quatre heures. En l'ôtant, elle fera des onctions avec de la graisse de cerf. Pessaire qui purge, lorsque les remèdes pris intérieurement ne produisent point cet effet. Broyez ensemble de la mercuriale et de la myrrhe; faites-en un pessaire. Autre également propre à purger la matrice, à faire rendre l'arrière-faix et l'enfant qui n'a pas de mouvement. Prenez cinq cantharides dont on aura coupé les pieds, les ailes et la tête; ayez ensuite du tribule maritime, que vous pilerez, racines et feuilles, avec autant de camomille verte, et de la graine d'ache et quinze œufs de sèche, dans de bon vin: mêlez le tout ensemble. Faites ensuite recevoir aux parties un bain de vapeur d'eau chaude, et donnez à boire de l'hydromel aqueux

(1) Cet endroit, s'il n'était point regardé par quelques interprètes comme ayant souffert des altérations, serait très-péremptoire à l'effet de nous fixer sur la dose ordinaire des grains de Gnide pour l'usage intérieur.

quantum ad tres potiones satis sit, cum farina aqua subacta terito, in glandem efformato.

Aliud similiter. Tria grana cnidia, detracto cortice, ad potionem unam, decocta, affuso melle, supponito, aut unguento rosaceo perfundito.

Quæcunque autem sibi glandem supponunt, cum prius omnia in glandem coacta fuerint, deinde tenue linteam lanæ obducere oportet, et unguento ægyptio glandem intinctam subdere. Hæc autem præcipue pelliculas educunt et auferunt.

Medicamenta subdititia vehementer purgantia, quæ magis, quam superiora, aquas, mucosa, et pelliculas educere queunt. Piperis grana majuscula quatuor, aut parva, si opus videatur, ad elaterii potionem admixta, leviter terito, et lacte muliebri instillato, cum pauco melle subactam, id ex lana molli pura, circum pennam linteo tenui convolutum, unguento albo ægyptio intinctum supponito. Per diem autem adhæreat, deinde, ubi detractum fuerit, cervinum adipem subdat.

Subdititia medicamenta purgantia, si potiones non purgent. Mercurialem cum myrrha tritam in pesso supponito.

Medicamenta subdititia, quæ similiter purgant, secundas ejicere valent, menses detrahere, et fetum sideratum foras propellere. Cantharides quinque, alis avulsis, cruribus et capite, deinde tribulum juxta mare nascentem, cum radicibus et foliis tundito, et exanthemi viridis interioriorem partem cum pari seminis apii mole terito, additis sepix ovis quindécim, ex vino dulci dilutis. In aqua calida desideat, et aquam mulsam aquosam bibat, vinumque dulce.

Et intriti stateris æginensis pondus ex vino dulci bibat. Ubi vero dolor detinuerit, cicerum alborum, et passularum ex aqua decoctum, refrigeratum propinato. Cum stranguria prehenderit, in aqua calida ea desideat, et vinum dulce bibat.

Quod in omni morbo aperire et purgare potens est. Myrrha modica, salvia, et aniso contritis utitor.

Purgans medicamentum, quod infecundam purgare valet. Si uteri osculum

et du vin doux. Quand les douleurs deviendront pressantes, on fera boire du bouillon de pois chiches blancs, avec des raisins secs. S'il survient des ardeurs d'urine, on donnera un demi-bain, et l'on fera boire du vin doux. Pour tous les cas où il faut élargir l'orifice de l'utérus et le purger, ayez un peu de myrrhe, de sauge et d'anis; pilez ensemble.

162. Médicament propre à purger la femme qui ne fait point d'enfants. Si l'orifice de l'utérus est droit, on broiera suffisamment du petit bulbe, pour en tirer environ neuf livres de pulpe passée, ou de suc, auquel l'on ajoutera environ six livres de vinaigre, avec autant d'urine de vache et d'eau de mer saumâtre; on en fera de longues fomentations tièdes. La femme prendra ensuite un bain. Elle avalera de la purée de lentilles, puis du miel avec du vinaigre, pour vomir; après quoi on lui fera prendre de la bouillie de farine d'orge, et boire de bon vin vieux par-dessus, qu'on aura préalablement exposé au se rein. Le second jour, elle ne mangera point; on lui donnera des grains de Gnide en boisson. Le troisième, elle prendra un diurétique composé de raisins secs, avec quatre livres et demie de pois chiches blancs; on y verse quinze livres d'eau, qu'on laisse exposée au se rein, pour la faire boire le lendemain. Elle usera aussi de pessaires.

163. Pessaire propre à procurer les mois. On forme de la fiente de bœuf en manière d'olive; on y mêle de la râpure de cyprès et des parfums; puis on fait sécher au soleil. Pour le même cas, lorsque les règles sont supprimées, broyez des feuilles d'aubépine, faites-en ensuite la décoction, et coulez pour faire des lotions ou des injections tièdes.

164. Onctions propres à purger la matrice. Broyez ensemble de la graine de porreau et de cardamome, y versant du vin ou du lait cuit: faites-en des onctions au-dessus du pubis.

165. Onction émoulliente qui fait rendre des eaux, des glaires, des pellicules; qui pousse les lochies, sans blesser la matrice. Prenez du sel en grains, de la poix aromatisée, et moitié moins de myrrhe; pilez le tout, et le divisez en deux parties, pour faire de cette poudre deux poupées, chacune de la grosseur d'une petite noix de galle. On les fait d'un linge usé, l'une pour le jour, l'autre pour la nuit; on les laisse dans la partie jusqu'à ce que le remède soit fondu. La femme prend un bain d'eau chaude en retirant les pessaires, et elle se lave avec une eau parfumée.

recte habuerit, fotum ex stercore bubulo sicco, tuso et excusso ad quatuor chœnicas exhibeto. Aceti autem heminas decem addito, et urinæ bubulæ tantumdem, et marinæ salsuginis heminas viginti. Hoc diutius leniter foveto. Deinde ubi elota fuerit, ex lenticulæ decocto epoto, et melle cum aceto mixto ebibito, ea vomat. Et pro sorbitione farinam exhibendo, vinumque vetus sereno cœlo per noctem expositum, insuper bibendum. Cibo vero eo die abstineat. Postero autem die granum cnidium devorandum exhibeto, et tertio die medicamentum, quod urinam ciet, passulas et cicera alba ab duas chœnicas, affusis aquæ tribus semicongiis. Deinde percolatum sereno cœlo per noctem exponito, et postero die bibendum dato. Quin etiam subditiis medicamentis utitor.

Medicamentum, quod infusum menses purgat. Stercus bubulum in conchæ majoris formam effingito, cupressi ramenta subigito et commisceto, in sole siccato, in id suffimenta injicito.

Ad similem affectionem. Si menses non eunt, spinæ albæ contrita folia et percolata, ac tepida, infundito.

Linimentum purgans, quod uteros expurgare potest. Porri et cardamoni semen tritum, vino et lacte cocto maceratum, imo ventri illinito.

Emolliens linimentum. Aquam autem, mucos et pelliculas educit, et puerperii purgamenta deturbat, nec exulcerat. Myrrhæ optimæ partem dimidiam, et salis granum similiter, et picem, aromatibus conditam, hæc leviter contusa commisceto. Sit autem myrrha ad salem et picem dimidia. Hanc contusam in tenue linteum ad gallæ magnæ quantitatem injicito. Sint autem duo lintea, uti unum interdiu, alterum noctu contineat, quoad colliquescat. Calida autem lavetur, deinde, ubi detraxerit, perluatur aqua odorata.

Medicamentum infecundam purgans, si os bene habeat. Si infecundam cures, stercus bubulum sole exsiccatum, et excussum, ad quatuor chœnicas atticæ, adjectis aceti heminas decem, ervi farinæ chœnice, et aquæ marinæ heminis viginti, hæc tepida diu in fotu adhibeto, deinde lenticulæ decocto propinato, et melle ac aceto admixto ea vomat, farinam sorbitione sumat, et vinum odoratum in-

166. (1) Quand on veut que la femme conçoive, il faut purger son corps et la matrice; lui faire prendre, à jeun, une bouillie avec de la farine, et du vin pardessus; lui faire mettre un pessaire composé de nitre, de cumin, de résine et de miel, avec de la charpie; lorsqu'il découlera des eaux de la partie, elle mettra un pessaire moins émollient, et elle cohabitera avec son époux. Si l'orifice de l'utérus est bouché, elle mettra des pessaires avec du suc de figuier jusqu'à ce que l'orifice s'ouvre, et elle se lavera aussitôt avec de l'eau chaude. Elle boira à jeun du vin, où l'on aura broyé de la fiente d'épervier, et elle s'approchera tout de suite de son mari. Lorsque les règles seront vers leur fin, elle lavera ses parties avec du vin, dans lequel on aura mis de la fiente d'oie ou de renard; après quoi elle cohabitera avec son époux.

167. Lorsqu'il y a des ulcères âcres avec inflammation, il faut faire des lotions d'eau tiède, chargée de graisse d'oie et de résine, ou bien d'un mélange de beurre et de miel; *item*, on a de la râpure de racine de bryone, environ une petite cuiller; on la mêle avec de la myrrhe et du miel, qu'on étend dans du bon vin, pour en faire des lotions tièdes.

168. Quand la menstruation cause des excoriations et de l'inflammation aux lèvres du vagin, on y fait des applications de chair de bœuf, enduite de beurre ou de graisse d'oie, et saupoudrée d'anis ou de grains de Gnide en poudre, ou de cendres de Chypre.

169. Lorsqu'il y a des ulcères rongeurs, on applique de la chair de bœuf enduite de graisse; s'ils sont sordides, on fait des lotions avec une décoction de racine de mûrier; et on fait boire du vin où l'on a mis quelque substance grasse.

170. S'il y a des ulcères au vagin, on fait des onctions avec de la graisse de bœuf. On fait bouillir de la myrrhe dans du vin, dont l'on fait des lotions; ou bien l'on y emploie des feuilles d'olivier, de ronce, de grenadier, avec du gros vin noir. C'est là ce qu'on doit faire. On broie aussi des feuilles de pêcher, dont on fait une application; ou bien on triture des graines d'aneth et d'ache, pour user de la pâte en onctions.

(1) Je supprime, avec plusieurs interprètes, une formule qui se trouve ici dans le texte, parce qu'elle n'est, à peu de chose près, que la répétition d'une autre que l'on a déjà vue. Loïn d'avoir du regret pour cette suppression, les médecins trouveront sûrement qu'il y a jusqu'ici beaucoup trop de formules.

super bibat. Cibo autem eo die abstinere, postero autem die grana cnidia devoranda dato, tertio vero die medicamentum urinam ciens. Si vero voles, vinum album et cicera alba ad duas chœnices, affusis tribus aquæ semicongiis. Ex eo detracto dimidio, reliquum cœlo sereno noctu exponendum, et sequenti die paulatim bibendum, et subditiis medicamentis utendum.

Si voles, ut mulier concipiat, ipsam et uteros purgato, deinde jejunæ farinam edendam, et vinum meracum insuper bibendum exhibeto, nitrumque rubrum in subditio admoveto. Et cuminum ac resinam melle subactam ex linteo supponito. Cumque aqua effluerit, subditiis talos nigros ad emolliendum subijcito, et viro ea condormiat.

Quod si os conniveat, fici quoque succum ir subditio sibi supponat, quoad referatum fuerit, et protinus aqua eluatur. Accipitris vero stercus ex vino dulci tritum jejuna bibat, tumque viro condormiat. Aut ubi menstria desiderint, anseris aut vulpis stercore, et rosaceo unguento trito, pudendum illinat, et viro condormiat.

Si ulcera acria fuerint, et inflammatione laborent, hac collutione utitor. Anserinum adipem et resinam misce, iis aqua tepida dilutis colluito. Aut melle, cum butyro mixto liquefacto, colluito. Aut bryoniæ albæ radicis derasæ conchæ minoris quantitatem, cum myrrha et melle ad eundem modum admisceto, his ex vino nigro odorato solutis, et tepidis colluito. Si, dum purgatio fertur, summa labra exulcerata et pustulis referta fuerint, carnis bubulæ frustum sumito, butyrum aut anserinum adipem, anisum, aut granum cnidium, aut spodium cyprium, his omnibus tritis carnem obductam in peso subdito. Si ulcera oriantur et mordeant, carnem bubulam adipe oblitam supponito. Ac si sordida fuerint, infusum et fomentum ex mori radice adhibeto, deinde etiam pinguëdinis aliquid ex vino dulci ea bibat. Si in pudendis ulcera oriantur, bubulo adipe linito, aut myrto in vino decocto, vino colluat, aut oleæ, et rubi, et mali punici foliis decoctis. Sit autem vinum prannium. Atque hæc quidem ad hunc modum faciendâ. Et perseæ arboris videlicet folia leviter terito, et pudendis in subditio admoveto. Aut anethi et apii semen contritum illinito.

171. Quand il vient des ulcères superficiels aux parties, on les traite en y appliquant des tranches de bœuf d'une longueur et épaisseur proportionnées : on les laisse du matin au soir. Le lendemain matin, on en remet d'autres jusqu'à midi. On fait prendre en boisson du vin doux, auquel on mêle du miel.

172. Lotion bonne quand la matrice est ulcérée, et qu'il y a des douleurs d'urine. Faites bouillir des porreaux, des baies de sureau, du séséli, de l'anis, de l'encens et de la myrrhe, dans de l'eau ; mêlez à la décoction autant de vin, que vous ferez bouillir ensemble ; quand cela sera refroidi, faites-en des lotions douces. On emploie aussi le miel, le beurre, la moelle et la cire mêlés ensemble, pour faire des onctions.

175. Lorsqu'il y a au vagin des ulcères qui reverdissent, on triture ensemble des feuilles d'olivier, de ronce, de lierre, de grenadier doux ; on y ajoute du vin ; l'on en forme un pessaire, avec de la laine ; on en fait aussi des cataplasmes, qu'on ôte le matin. On lave avec du vin, où l'on a fait bouillir du myrte ; et l'on fait des onctions avec du beurre et de la résine, fondus ensemble, y ajoutant un peu d'huile de cèdre et de miel. Le miel est propre à opérer la dessiccation des ulcères : *item*, on met dans du vin de la poudre de fleur d'argent, pour en faire des lotions ; *item*, on fait des onctions avec du beurre et du miel ; *item*, on détrempe dans de l'eau de la poudre de racine de pivoine et de myrte, avec du miel ; on y ajoute du vin rouge tiède, et on fait des lotions ; *item*, on en fait avec la décoction de lentisque, dans de l'eau.

174. Autre remède quand l'orifice de l'utérus est ulcéré. Ayez du beurre, de l'encens, de la myrrhe, de la résine, de la moelle de cerf, faites-en des onctions ; *item*, faites bouillir des lentilles dans de l'eau, employez-en le bouillon pour faire des lotions.

175. Lorsqu'il s'écoule des eaux de la matrice, qu'elle est ulcérée, et qu'on y sent des déchirements, faites des onctions avec la graisse d'oie et le jaune d'œuf, ou bien avec de la graisse de mouton et de cochon ; *item*, on fait des lotions avec du bouillon de lentilles et du vin, à parties égales ; on s'en sert aussi pour faire des injections. On fait encore des lotions avec une décoction de manne, de feuilles de ronce et de l'écorce de pio.

176. Remède propre à faire rendre un enfant mort. Ayez du galbanum de la grosseur d'une olive ; enveloppez ce pessaire d'un linge doux, que vous trem-

Si pudenda superficialiis ulceribus laborarint, ad hunc modum curare oportet. Carnem bubulam, longitudinis fere duorum palmorum, et crassitudinis manubrii, ad vesperam usque in pecto subdito, sub noctem tollito. Postero vero die rursus ad meridiem usque subdito, et vinum dulce, cui mel admixtum sit, insuper bibat.

Collutio ad ulceratos uteros, et si stranguria prehenderit. Porrum, sambucifrutum, seseli, anisum, thus, myrrha, et vinum, æquali ad horum decoctum mensura, his mixtis et fervefactis, ac modice refrigeratis colluito. Aut mel, butyrum, medullam, et ceram intromittito, et illinito.

Ad ulcera, quæ in pudendis sunt et pullulant. Oleæ, rubi, hederæ, et mali punici dulcis folia, leviter trita, vino veteri diluta, in vellere noctu pudendis apponito, et cataplasmate admoveto. Cum vero dies illuxerit, detrahito, et myrti baccis vino decoctis colluito. Aut anserino adipe et resina liquefactis colluito. Aut butyro et cedrino oleo, cum paucis melle admixto, colluito.

Hæc uterorum ulcera exsiccant. Argentum florem ex vino terito, et colluito, aut butyro cum melle. Aut bryoniam albam et myrrham, cum vino melle macerato. Vino vero nigro tepido postero die colluito. Aut lentisci foliis in aqua decoctis, ex ea postea colluito.

Aliud ad uterorum os ulceratum. Butyrum, thus, myrrha, resina, medulla cervi, ex his colluito. Aut lenticulam in aqua decoquito, et cum ea percolata colluito. Cum vero aqua ex uteris fluxerit, et ulcera morsum intulerint, anserino adipe et ovo illinito. Aut ovillum adipem et suillum, et lentem ex vino coquito, et ex eo pari aqua temperato colluito. Hoc etiam ulcera in pudendo perfundenda. Mannam thuris, rubum, et pini corticem apponito, et horum decocto ea perluatur.

Medicamentum fetum mortuum ejiciens. Galbanum olivæ magnitudine, linteo convolutum, oleo cedrino intinctum, ad os uteri in subditio apponito.

Aliud. Calamum odoratum, et cucumeris agrestis, anteriorem partem ex adipe anserino terito, umbilicum vero et imum ventrem obligato, et ex eo exiguo in la-

perez dans de l'huile de cèdre, et introduisez-en le bout dans la matrice; *item*, prenez du calamus aromaticus, et de l'intérieur du concombre sauvage; broyez-les ensemble avec de la graisse d'oie, appliquez le mélange sur le bas-ventre avec un bandage au-dessous du nombril, après en avoir retenu un peu dont vous formerez un pessaire avec de la laine, pour l'introduire dans le col de la matrice. Par ce moyen, on fait sortir peu à peu l'enfant mort; *item*, broyez ensemble de la garance et de la râpure de cèdre, en y ajoutant de l'eau; vous exposerez la colature au serein, et la donnerez le lendemain matin, dans un moment où la femme aura des douleurs; *item*, ayez une drachme de sylphium, deux onces de suc de porreau; ajoutez-y demi petit verre d'huile de cèdre, et faites boire; *item*, ayez douze grains de siel de taureau, ou même six; broyez-les dans du vin, et faites boire, ou bien faites-les avaler en pilule recouverte de farine; *item*, prenez cinq écrevisses de rivière, de la racine de patience et de la rue; broyez le tout avec de la suie; délayez-le ensuite dans de l'hydromel que vous exposerez au serein, pour en faire boire, à jeun, chaque trois jours; *item*, pilez un concombre sauvage avec de la poix de cèdre; incorporez le mélange avec de la charpie, autour d'une plume, et faites un pessaire. La partie de la plume qui est plus dure doit être recouverte de laine et faire un peu de saillie pour la pouvoir retirer dès que le sang paraît; *item*, ayez de l'ellébore noir, des cantharides et de la conyze; broyez le tout ensemble; faites-en un pessaire mollet, de la longueur de six travers de doigt. Quand il sera sec, recouvrez-le de laine, et trempez-le dans de l'huile de cèdre; mettez-le ainsi sans le recouvrir de linge, et tirez-le quand le sang paraîtra; *item*, pour expulser un enfant qui n'a pas de mouvement, ou qui est mort, on fait boire du ranunculus, ou bien un peu d'élâtérium dans du vinaigre pur. On met aussi un pessaire fait avec une jeune pousse de choux, imbibée de nétope.

(1) ADDITIONS APOCRYPHES QUI SE TROUVENT A LA SUITE DU PREMIER LIVRE DES MALADIES DES FEMMES.

177. Contre la toux de l'enfant, mettez dans la bouche de la poudre de

(1) Quoique ces additions soient généralement regardées comme apocryphes, ne venant point de l'auteur du Traité des maladies des femmes, j'ai cru devoir

nam instillato, ad uterorum os in subditio apponat, et ab eo paulatim detrahatur.

Aliud. Rubiam tusam et cedri ramenta, aqua affusa cælo sereno nocte exponito, deinde sub auroram ad dolores exhibeto.

Aliud. Laseris drachmæ unius quantitatem, et succi porri acetabulum, cedri olei dimidio cyatho parvo admixto, potui exhibeto.

Aliud. Fel tauri oboli aut dimidii oboli pondere, ex vino tritum exhibeto, aut farina aqua macerata obductum devorandum dato.

Aliud. Cancros fluviatiles quinque, lapathi et rutæ radicem, et furni fuliginem, omnia simul trita, et aqua mulsa permixta, et cælo sereno per noctem exposita, jejuna tertio quoque die bibat.

Aliud. Cucumeris agrestis partem interiorum leviter tritam, cedrina pice subactam, lana convolutam, filo circum pennam deligatam, intro sibi subdat. Pars autem pennæ crassiuscula, foris ex lana paulum exstet, ubi vero sanguis apparuerit, detrahatur.

Veratri nigri surculum, sex digitos longum, lana obvolutum, ita, ut ejus extremum nudum relinquatur, deinde intro quam penitissime sibi supponat, cum vero extremum sanguine infectum fuerit, detrahatur.

Aliud. Veratrum nigrum, cantharides et conyzam ex aqua terito, et in glandem mollem sex fere digitos longam efformatam exsiccat, et ubi induruerit, lana obvolutam supponat, extremum vero cedria illinatur, et nudum maneat, cumque sanguis apparuerit, detrahatur.

Fetum ejiciens. Fetum intus mortuum, aut sideratum, ejicit raunculus et elaterii exiguum, ex aceto meracior commixtum, et potui exhibitum. Aut brassicæ tener cauliculus, extrema parte netopo illitus, intromittatur.

CAPUT V. — Addititia, quæ ad infantum morbos, oculorumque, et ad clysmata spectant.

Tussis infantuli remedium. Thapsia cum polenta in os indita. Aliud. Ovi asati exemtum vitellum, cum sesamo albo

thapsie, avec de la farine d'orge cuite; *item*, faites sucer du jaune d'œuf cuit, et broyé avec du sésame blanc torréfié, du sel et du miel.

178. Pour lâcher le ventre de l'enfant, imbitez de miel de la laine surge, dont vous ferez un suppositoire, que vous placerez à l'anus. Si l'enfant est un peu grand, on met le cœur d'un oignon en suppositoire.

179. Quand la mère n'a point de lait, donnez à l'enfant de la farine de blé de l'année, mêlée avec du miel et de l'eau tiède.

180. On calme l'oppression des enfants en donnant de l'encens dans du vin doux, et s'abstenant de les laver.

181. Pour purger l'enfant, on use de suppositoires. On prendra donc neuf onces de miel, trois onces d'anis, deux drachmes d'asphalte, du fiel de bœuf, trois drachmes de myrrhe, une dose ordinaire d'élatérium; on mêle le tout, en le faisant bouillir dans un pot, et y ajoutant de la graisse d'oie. Lorsqu'on devra s'en servir, on fera des suppositoires avec cette mixtion, de la laine de brebis, de la graisse d'oie et de l'huile de lentisque; on pourra y ajouter du cinabre.

182. Pour arrêter le vomissement, on donne du suc de basilic dans du vin; *item*, de l'eau blanchie avec de la farine et coulée; on y exprime le suc d'une grenade douce ou aigre; on y ajoute du miel.

183. Médicament corrosif. Broyez sé-

pendant en donner la traduction, parce qu'il y est parlé dans les premières lignes du traitement de quelque état des enfants, et à la fin de l'état dysentérique d'une manière un peu plus particulière que dans aucun des ouvrages que nous avons sous le nom d'Hippocrate; et aussi, parce que le misy, remède que nous ne connaissons guère, s'y trouve prescrit, et qu'il y en est question de manière à faire croire que ce devait être quelque chaux de plomb. Il paraît que ces additions sont d'une grande antiquité. On y verra peut-être avec plaisir que les médecins donnaient, dans ce temps-là, des émétiques contre la toux des enfants, comme nous le pratiquons souvent avec succès. Du reste, quel que puisse être le dégoût des vrais médecins pour les détails pharmaceutiques, et pour cette multitude de remèdes et de formules dont le Traité des maladies des femmes se trouve farci, ainsi que ces additions et le Traité précédent, je les prie d'observer que je donne une traduction.

tosto, sale et melle delingendum præbeto.

Ad pueri alvum solvendam. Lanam succidam, melle intinctam, indito. Quod si adultior jam fuerit, ceparum interiores partes, ex melle tritas, indito. Si lac deficiat, farinam sitaniam elotam, melle et oleo admixto, tepidam infundito.

Fuerorum crebram spirationem (*ασθμα* dictam), sedat thus ex vino dulci, et balnei abstinentia.

Medicamentum, quod purget. Glandulas conficito ex mellis hemina, anisi acetabulo, bituminis drachmis duabus, felle bubulo, myrrhæ drachmis tribus, elaterio, quantum ad potionem satis sit. Hæc admixto anserino adipe, æneo vase coquito. Ubi uti voles, glandes adipe anserino molli illinito, lana vero ovilla utitor, oleo autem lentiscino, cui cinnabarim admiscere poteris.

Vomitum tollit ocymi succus ex vino albo.

Aliud. Farinæ sitaniæ percolatum decoctum, aut mali punici dulcis et acidi expressus succus, postea melle admixto.

Medicamentum, quod exedit sic conficitur. Veratrum nigrum, sandaracham, æris squamam, singula æquali portione seorsim terito. Ubi autem leviter tritum fuerit, ad unam partem dupla calce admixta, cedrino oleo subacta illinito.

Exurens medicamentum ad hunc modum paratur. Æris flos sincere combustus, quoad ruber evadat, eo leviter trito utitor.

Nigrum medicamentum. Squamam, æris florem, utrumque seorsim terito, leviter tritum sic permisceto.

Duo aut tria medicamenti genera conficito. Unum quidem vehementissimum, quod æris florem ad squamam tertiam habet partem. Alterum, quod quartam habet partem, tertium vero, quod quintam. Hoc medicamentum ad omnia adaptatur.

Medicamentum, quod illinitur ad anginam; roris marini semen, staphisagria, absinthium, elaterium, mel.

In podagricis doloribus tumores nitro leviter trito aqua subacto, velut cata-

parément de l'ellébore noir, de la sanda-
raque, des scories de cuivre, parties égales de chaque. Quand vous les aurez réduits en poudre fine, ayez de la chaux en quantité double de celle d'une de ces poudres; incorporez-y de l'huile de cèdre, et ensuite les poudres. On a aussi un escharotique dans la fleur d'airain, calcinée au point où elle prend la couleur rouge. On la met en poudre, pour s'en servir au besoin.

184. Médicament qu'on nomme le remède noir. Ayez des scories et de la fleur de cuivre que vous broierez séparément pour les mêler ensuite, de manière que vous en ferez deux ou trois espèces de remède de différente force. Le plus fort sera celui où la fleur de cuivre entrera pour un tiers. Le second en force sera avec un quart de la fleur de cuivre; pour le plus faible, on n'y en mettra qu'un cinquième. C'est celui-ci dont on use le plus ordinairement.

185. Topique pour l'esquinancie. Ayez des graines d'armarinte, de la staphisaigre, de l'absinthe, de l'élatérium. Pilez et broyez le tout avec du miel, pour l'appliquer extérieurement sur la partie.

186. Contre les douleurs de goutte, on bassine légèrement la tumeur avec des linges imbibés d'eau nitrée, et l'on ne fait point de lotions de trois jours. Quand ensuite on fait des lotions, on se sert également d'eau nitrée. (Il y a ici deux lignes dont le texte est trop altéré pour en pouvoir pénétrer le sens.)

187. Contre la brûlure. On pile du pourprie avec de la graisse; on y ajoute une cuiller de suc de laitue. (Autres cinq ou six mots qui ne forment point un sens suivi.)

188. Remède ophthalmique. Ayez des scories de cuivre, du fiel de chèvre et de la myrrhe, le tout en poudre impalpable que vous arroserez de vin. Vous mettrez cette pâte dans un tuyau de roseau, où elle se desséchera, pour s'en servir au besoin en poudre, l'écrasant de nouveau.

189. Emplastique. Pilez du misy dans un mortier, y mêlant de la litharge d'or lavée, trois parties de litharge contre une de misy. On calcine le misy dans du gâteau, prenant garde qu'il ne coule point. Ce minéral se fond au feu. Quand il est calciné comme il le faut, il devient rouge.

190. Autre emplastique. On mêle partiellement de la céruse et du misy calciné, comme on fait de la litharge d'or; il se forme du misy (1).

(1) Cet endroit est sans doute tronqué

plasmate obducito, tribus diebus ne lavato. Cum vero laveris, rursus nitro crudo rubro, cum paucis melle trito, eo velut semper utendum.

Ignè ambusta illine portulaca, cum farinae massa aqua subacta, et lactuca rubra ad drachmam unam. Id dolorem omnem tollit ex aqua semioboli attici pondere.

Ophthalmica medicamenta. Ærugo, fel capræ, myrrha, hæc omnia solvuntur, simul trita, levigata, vino albo diluito, deinde in arundinem conjecta, sicca ad usum adhibeto.

Quod pulvere inspergitur. Misy præparatum in pila terito, chrysididis cinerem lotum admisceto. Sint autem cineris partes tres, et misyos una. Misy in maza comburito, ea cautione, ne effluat. Liquescit enim, dum torretur. Probe vero ustum puniceæ fit coloris.

Aliud. Cerusa ad eundem modum cum misy usto admiscetur, velut sit in chrysididis cinere, et in misy transit.

Aliud isto vehementius. Spodium cyprium ex fuligine lotum, cerusa, et misy ustum. Spodii autem ad cerusam duas partes esse oportet, et misyos unam, foliorum anemonæ contusorum succum exprimito, et ad solem in æris rubri vase cooperto, ne quid incidat, exponito. Cum vero crassum evaserit, pastillos formato, deinde siccato. Cum vero desiccatum fuerit, quam maxime poteris, urito, et ad parem spodii ex fuligine loti portionem admisceto, deinde netopo instillato paulum terito, mox melle diluito, postea resiccato in capsula ærea ad usum reponito.

Aridum molle. Spodium cyprium, chalcitis illota leviter trita, flos æris; hæc æquali portione misceto, et leviter terito.

Aridum aliud. Spodium cyprium, chalcitis leviter trita, et cinis chrysididis illotus, hæc inter se diligenter terito.

Aliud aridum. Spodium ustum, chrysidis, et æris spuma æqualibus portionibus levigata.

Aliud. Uvæ immaturæ succus, et spodium cyprium. Uvæ immaturæ grandioris succum, ex linteo in vase æris rubri exprimito, aceti albi acerrimi tertia parte admixta, sicque in sole decoquito, et

191. Autre emplastique plus fort que le précédent. Prenez de la céruse et de la tutie lavée de sa suie avec du misy calciné, deux parties de tutie contre une de céruse et une de misy. Mêlez-les avec du suc exprimé des feuilles d'anémone. Exposez le mélange au soleil dans un pot de cuivre rouge couvert, afin qu'il n'y tombe rien. Quand il aura pris de la consistance, formez-en des trochisques que vous ferez sécher, puis calciner le plus qu'il se pourra; et quand ils seront froids, réduisez-les en poudre; ajoutez-y égal poids de tutie lavée de sa suie; incorporez le tout en broyant doucement, et versant du nétope goutte à goutte, Mettez-y de plus un peu de miel, et faites sécher pour garder dans une boîte de cuivre et servir au besoin.

(1) 192. Poudres pour faire des emplâtres. De la tutie, du colcoatar non lavé mis en poudre, de la fleur de cuivre: mêlez le tout ensemble et faites-en une poudre fine. Autre. De la tutie, du colcoatar en poudre et de la litharge non lavée: faites du tout une poudre fine. Autre. De la tutie lavée, de la litharge d'or, des scories de cuivre: pulvérisez le tout. Autre. Ayez du suc de verjus et de la tutie. On coule le suc du verjus à travers un linge; on y mêle un tiers de vinaigre blanc du plus fort, et l'on fait sécher ce mélange au soleil, remuant cinq fois par jour. Quand il est épaissi, on y jette la litharge en poudre en la mêlant. La quantité doit être de huit drachmes sur neuf onces de suc à exposer au soleil pendant six ou sept jours. Quand on veut rendre le remède plus piquant, on y met moins de litharge. Si on le veut plus doux, on en met davantage. Puis on le dessèche au point de pouvoir en faire des trochisques, qu'on achève de sécher en les suspendant à la cheminée, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement durs, et qu'ils puissent se mettre facilement en poudre quand'il en faudra faire usage. On les garde dans un lieu sec. Autre. Ayez de la tutie et du colcoatar; faites-en, avec du vinaigre, des trochisques que vous dessécherez et mettez en poudre. Celle-ci est d'un excellent usage pour les yeux, bouillie avec du vin doux vieux.

aussi. Le n° 190 serait entièrement inutile s'il ne fournissait, à mon avis, de fortes raisons de croire que le misy était quelque préparation ou production naturelle de plomb.

(1) Poudres pour faire des emplâtres. Je me détermine à traduire ainsi ce qui, dans le texte, rendu mot à mot, signifie sec et mol: *siccum, molle*.

quinquies die versato. Cum vero crassus succus evaserit, chalcitidis cypræ cinerem leviter tritum injicito et permisceto. Cumque sex vel septem diebus succus in sole positus fuerit, ad succi heminam atticam cineris drachmas octo injicito. Quod si acrius voles, cineris minus, sin lenius, plus adjicito. Post hæc resiccato, quoad pastilli formari queant. Deinde ad fumum intus suspensum tamdiu resiccato, quoad testaceum evadet, ne, cum teritur, in sese coeat, mox sic utitor, et loco minime humido reponito.

Aliud aridum. Spodium, chalcitis aceto albo subacta, deinde pastillos confectos resiccato, cumque resiccatum fuerit, leviter terito, eo quidem oculum illinere optimum, vinumque vetus dulce simul incoquito.

Ad albuginem. Populi nigræ lacrymam, lac muliebre, his permixtis utitor.

Ad oculi lacrymam et dolorem. Mali punici dulcis expressum succum in vase æreo coquito, et nigrum velut picem reddito, æstate soli exponito, deinde liquido sublinito. Si lacrymabundus ac lippus oculus fuerit. Cum uva alba, valde matura et gracilis in vite fuerit, decerp-tam excolato, deinde in sole siccato. Cum siccum fuerit deradito, æruginis semiboli atticî pondus admisceto, postea eo sublinito.

Hoc oculis inspergitur. Plumbum et spodium aquis portionibus, myrrhæ decima pars, papaveris succi exiguum, vinum vetus, aridis tritis utitor. Scillæ, spodiî, cerusæ, chartæ combustæ pars tertia, myrrhæ pars decima.

Si voles pilos e corpore evellere, vitis lacryma cum oleo inungito. Quod si oculum depilare voles, ubi decerperis inungito, et cum tenni cuticula discedet, ruborque et boni coloris erit.

Ad levitatem intestinorum, lentes et triticum sitanium ad duas chœnicæ aqua macerato, deinde cum hæc mollia evaserint, ut edi possint, in pila aut mortario levigato, postea, aquæ heminis sex affusis, vehementer agitato. Quod a rutro discedet in ollam effundito, melle pauco affuso coquito, ubi vehementer coctum fuerit, torrefactum edendum dato. Quod si sitiât, vinum quam vetustissimum bibat, eo utatur, quoad convalescat.

Si quis gravidine detineatur, myrrham leviter tritam melle admixto linteo excipito, nares confricato.

Alvi infusum pituitam educens. Thapsiæ, quantum potione una satis sit, aut uvæ passæ grana quadraginta, aut grani

195. Contre les taires blanches aux yeux. Mêlez avec du lait de femme des larmes qui découlent du peuplier, et instilez de ce mélange dans l'œil.

194. Contre le larmoïement et les douleurs des yeux. Exprimez le suc d'une grenade douce et faites-le bouillir jusqu'à ce qu'il devienne noir comme de la poix. Vous obtiendrez la même chose, si c'est dans l'été, en le laissant assez longtemps exposé au soleil. On s'en sert ensuite pour mettre aux yeux.

195. Quand il y a larmoïement et chassie. Prenez des raisins blancs bien mûrs, dont les grains ne soient pas trop serrés. Exprimez-en le suc, que vous ferez épais-sir au soleil, et vous y mêlerez douze grains de rouille de cuivre. On en oint le bord des paupières.

196. Collyre. Prenez du plomb et de la tutie, parties égales, un dixième de myrrhe, un peu de suc de pavot et du vin vieux. Pulvériser ce qui peut être pulvé-risé, et employez ce mélange.

197. Dépilatoire. Prenez de la scille et de la litharge, de chacune trois parties, de la cêruse et du papier brûlé, trois parties, un dixième de myrrhe. Quand vous voudrez dépiler quelqu'endroit du corps, vous mettez de ce mélange dans de l'huile et de l'eau qui coule de la vigne taillée, vous en ferez des onctions. Si vous voulez dépiler les sourcils, vous ferez l'onction après avoir arraché les poils qui s'enlèvent avec une légère pellicule. La place restera de la couleur naturelle de la peau : et les poils ne revien-dront point.

198. Contre la lienterie. Faites tremper dans l'eau environ cinq livres de lentilles, avec du froment de l'année; quand le tout sera assez ramolli pour pouvoir être mangé, il faudra l'écraser dans un mortier, y ajoutant quatre livres d'eau et remuant fortement; faites ensuite passer cette pulpe à travers un tamis, et mettez-la bouillir dans un pot avec un peu de miel. Après que cela sera bien cuit, vous le torrêfiez et le ferez manger. Si le malade a soif, on lui donne à boire du vin vieux.

199. Quand on est enchifrené, il faut avoir de la myrrhe broyée avec du miel; on y trempe un linge dont on frotte le dedans du nez.

200. Lavement pour entraîner la pi-tuite. Ayez une dose de turbith, telle qu'on la donne en potion, ou quarante coques de staphisaigre, ou une dose de grains de Gnide, telle qu'on la prend in-térieurement, ou bien du garou; ajou-tez-y cinq onces de miel, autant d'huile, et de l'eau de mer dans laquelle vous aurez fait bouillir du son ou du marc de

cuidii, aut cnestri, quantum ad unam potionem satis sit, mellis autem semiheminam admisceto, aut olei tantumdem aqua marina diluito, in qua furfures aut ptisanæ decocta fuerit, quoad pinguis evaserit. Aut adipem betæ succo liquato, et nitri drachmas decem admisceto, aut salis acetabulum plenum in aquam marinam immittito.

Quod si bilem educere voles, succi laseris, quantum una portione satis sit, elaterii sesquidrachmam, colocynthidis agrestis drachmæ pondus terito, et iisdem, quibus prius, diluito. Si vero vehementius ducere voles, cucumeris agrestis interioriorem partem, ad drachmæ quadrantem, aquæ dimidia hemina macerata, in alvum infundito, et si in exitu mordeat, postea ptisanæ cremore colluito.

Aliud. In lacte asinino cocto, aut in succo betæ ad tres heminas, cucumeris agrestis interioriorem partem macerato, sale admixto, melle et oleo, postea vero ptisanæ cremore colluito. Cucurbitæ agrestis drachmam tritam, et prius lacte asinino maceratam, hæc eadem misceto. Cucumeris agrestis interioris partis drachmam, elaterii, quantum una portione satis sit, salis pugillum, mel, oleum, aqua marina diluito. At si stercus educere voles, nullum medicamentum propinato, verum aliis utitor.

Ad intestinorum difficultatem infusum. Mali punici dulcis cortices in vino plurimum decoquito, quoad dimidium remaneat, olei heminæ quadrante admixto, et thuris drachmæ quadrante. Unguenti rosacei heminæ dimidium ptisanæ cremore, aquæ marina cocta. Veratri, quantum ad duas portiones satis sit, terito, aquæ hemina dimidia diluito, olei æquali portione admixta, decocto in scaphulam effuso colluito. Mala cydonia dissecta aqua macerari sinito, cumque aqua odorem habuerit, potui exhibeto.

Ptisanæ lomentum in aquæ congiū immisum decoquito, dum pingue evadat.

Mala dissecta decoquito, favum mellis aqua macerato, simul terito, ubi subdulcis fuerit percolato, apii folia immittito.

Aliud. Uvam passam albam in aquam immisam, calaminthen, aut favum mellis, in aqua subdulci conterito.

tisane, au point de la rendre grasse, ou bien du suif, ou du suc de bettes; vous mêlez encore dix drachmes de nitre dans cette eau de mer, ou bien vous y ajouterez deux onces de sel. Si l'on veut aussi entraîner la bile, on prend du suc de sylphium, à la dose qu'il se donne intérieurement, et une drachme et demie d'élatérium: on les broie avec une drachme de coloquinte; on y ajoute, pour les étendre, comme ci-dessus. Lorsqu'on veut rendre le remède encore plus fort, on met un quart de drachme du dedans de concombre sauvage dans quatre onces et demie d'eau, et l'on en donne un lavement. Si, en sortant, il irrite le fondement, on le lave avec de la tisane.

201. Autre. On fait macérer du dedans de concombre sauvage dans du lait d'ânesse cuit, ou bien dans trente onces de suc de blettes; on y mêle du sel, du miel, de l'huile, et l'on en fait un lavement avec de la tisane. *Item*, on donne quelquefois une drachme de coloquinte pilée et macérée dans du lait d'ânesse. *Item*, prenez une drachme de l'intérieur du concombre sauvage, une dose d'élatérium telle qu'on la donne intérieurement, une pincée de sel, du miel, de l'huile: étendez le tout dans de l'eau de mer.

202. Quand vous ne voulez tirer que les matières fécales, il est inutile de prendre des purgatifs internes: usez des autres moyens.

203. Lavement pour la dysenterie. Faites bien bouillir de l'écorce de grenade douce, jusqu'à réduction de l'eau à moitié; mêlez-y deux onces et demie d'huile, un quart de drachme d'encens, quatre onces et demie d'huile, un quart de drachme d'encens, quatre onces et demie d'huile rosat, de la tisane crémée et de l'eau de mer cuite. *Item*, mêlez deux doses d'ellébore noir, telles qu'on le prend intérieurement, avec quatre onces et demie d'huile et autant d'eau, et donnez-les en lavement. On donnera en boisson de l'eau où l'on aura fait macérer des tranches de coing, jusqu'à ce que l'eau en ait pris le parfum; ou bien du marc de tisane dans laquelle on en aura détrempé. On fait tremper des pommes dans de l'eau froide, avec des rayons de ruche à miel; quand l'eau est douce, on la coule et on y jette des feuilles d'ache. *Item*, on met dans de l'eau des raisins blancs secs, du calament, avec des rayons de ruche à miel, pour la rendre douce.

LIBER II.

LIVRE II.

ARGUMENTUM LIBRI.

De fluore albo, uteri flatibus, ulceribus, callis, cancro; symptomata hysterica; de prolapsu uteri, orisque ejus occlusionem; de mammarum et vaginæ morbis variis, aliisque etiam sexui feminino non propriis.

CAPUT I. — Fluxus albi diversæ formæ, ejusque medela: affectiones hystericae earumque medela; de uteri dislocatione, de ulceribus et cancro uteri.

Fluor albus senioribus magis, quam junioribus contingit, fulvus utrisque, ruber junioribus. Et fluor quidem ruber ex febre quidem oritur, magis vero ex abortione. Quin etiam ex mensium suppressione contingit, cum retenti subito magna copia proruperint. Contingit vero etiam ex partu, et ex febris, et sanguis magna copia effluit, grumi sanguinis excidunt, dolor juguli et cervicis tendonum suboritur, et corporis torpor, et crurum perfrictio. Interdum vero, si copiosior sanguis effluerit, nasus etiam in dentes effundit, sudorque multus effluit. Ad hæc quoque oris ventriculi morsus, et perfrictiones contingunt, et febres bilem sinceram effundentes et pruriginosæ, crebroque eodem die rigore corripiuntur, rursusque sudoribus diffluunt. Quandoque etiam ex superioribus locis, quandoque vero ex inferioribus eis convulsiones suboriuntur, doloresque acuti et vehementes, parturientibus non absimiles, ad inguina veniunt. Interdum vero stranguria detinet, os siccum est, sitis urget, lingua aspera, pedum pollices contrahuntur, et ad suras cum femore contendant, lumborum ingentes dolores adsunt, et manuum ad motum impotentia. His ita contingentibus, tum a claviculis ad jugula, ad malas et linguam nervorum distentiones fieri consueverunt. Et ex his paulo post in posteriora

1. (De la perte blanche et de la rouge avec les moyens d'y remédier.) Les personnes du sexe, âgées, sont plus sujettes que les jeunes à la perte blanche : elle est ordinairement jaune chez les unes et les autres, plus rouge chez les vieilles. La fièvre la rend rouge, les fausses couches surtout. Elle est occasionnée par une abondance de règles qui succède à leur suppression par les couches, par les maladies avec fièvre, par de grandes pertes de sang, avec des caillots. Elle est accompagnée de douleurs aux clavicules et aux tendons du cou, de crampes dans tout le corps, de froids aux jambes. Quelquefois, lorsqu'il y a une perte de sang abondante (1), il distille une humeur du nez sur les dents, et cette perte de sang amène des grandes sueurs avec des maux de cœur, d'où il résulte une fièvre bilieuse, avec des ardeurs qui sont suivies de froids et de sueurs. On y voit des convulsions, tantôt dans les parties supérieures, tantôt dans les inférieures. Il s'y joint des douleurs vives aux aines qui obligent les femmes à marcher comme dans les douleurs de l'enfantement. D'autres fois, elles ont des ardeurs d'urine, de la sécheresse à la bouche avec beaucoup de soif. La langue devient âpre; les gros orteils deviennent crochus. Il y a une tension qui va de la cuisse aux mollets des jambes, des maux de reins, de la faiblesse aux mains. Cet état est souvent suivi de tétanos, depuis les clavicules jusqu'aux veines jugulaires, aux mâchoires et à la langue; il passe ensuite aux tendons du dos et de l'épine jusqu'aux lombes, et il est suivi d'une mort cruelle. Il faut remédier au mal dès le commencement. On usera de bonne heure, parmi des remèdes que j'indiquerai, de ceux qui paraîtront les plus convenables. S'il y a une perte de sang considérable, sans fièvre, on laissera manger des aliments solides. S'il y a de la fièvre, on n'en permettra que de liquides. Les plus convenables sont des purées de millet, de lentilles, de froment de l'année, d'épautre bien cuite. Pour boisson, on use de l'eau blanchie avec de la farine, de l'eau pénée. On donne des lavements avec une décoction de morceaux de pain, ou avec de l'orge frais torréfié, sans y ajouter du

(1) La description qui suit appartient à un cas particulier de la perte de sang que nous ne voyons guère. Du moins elle ne s'est jamais présentée à moi.

a tendinibus juxta spinam et lumbos tendunt, sicque morbi violentia pereunt.

Inchoantibus igitur fluoribus ad hunc modum victus rationem denuntiari oportet. Sub diluculum quidem medicamentum aliquod ex his, quæ describam, quotissimum opus esse videatur, ad fluores potui exhibeto, idque ter aut quater. Et si copiosus sanguis feratur, victus rationem instituito, si quidem sine febre fuerint, ex cibariis, si vero febricitarint, ex sorbitionibus. Ex sorbitionibus autem maxime conveniunt panicum, lenticula, farina sitania cocta, alica decocta sorbilibis, zea percocta. Ex potionibus vero polentæ pollen tenuissimum ex aqua, et contusa ex panibus decerpta fragmenta, et tenuis ex hordeo recenti farina aqua macerata, quæ etiam insulsa delingenda. Ex cibariis vero panis exassatus in cinere, pro obsonio autem leporis caro, columbi et palumbis, tum elixa, tum assata, hædina caro assata, absque ullo condimento, aceto intincta, capræ aut bovis hepar in cinere assatum, ovi tenue aut vitellus, caseus sine sale. Olus nullum, neque coctum, neque crudum gustandum, balneis abstinendum, manus ambæ vinculis ex lana succida intorta deligandæ, ita, ut laqueum ad superiores cubitorum et poplitum partes supra genua injicias. Et sublatis mammis cucurbitulas, modo quidem dextra, modo etiam sinistra parte, adhibeto. Quod si admotis cucurbitulis suboriatur spirandi difficultas, eas detrahit, sanguinemque ne educito. Medicamentis vero subdititiis iis utitor, quæ describam, ad sanguinem sistendum accommodatis.

Si quidem ex his fluoribus mulier superstit, copioso abeunte sanguine, tum color aquæ similis, tum facies subtumida est, oculi intumescunt, crura turgescunt, uterus humidus, semperque præter modum apertus est, et aqua effluunt, velut carniarum crudarum succus. In his, si vires validæ fuerint, jejunis vomitiones cieri oportet, et a vomitionibus prandium exhibere. His paucus potus confert, vinum nigrum meracius, balnei abstinencia, aut frigidæ balneum, deambulationes, semel die cibis, omnia siccantia.

Quod si per hæc non restituantur uteri, nec considant, neque a fluxionibus

sel. On fait manger le pain rôti. En viandes, on donne le lièvre, les pigeons, les palomes, rôtis ou bouillis; le chevreau rôti sanspoivre, avec un peu de vinaigre; du foie de bœuf ou de chèvre cuit à la braise, des œufs frais, ou le jaune d'œuf. On permet le fromage non salé, point de légumes, ni crus ni cuits, ni de bains. On lie ensemble les deux mains et l'avant-bras, avec une courroie de laine, jusqu'au-dessus du coude, et les jambes jusqu'au-dessus des genoux. Les mamelles se trouvant ainsi remontées, on y applique des sangsues, d'abord à la droite, puis à la gauche. Si leur application rend la respiration laborieuse, on les retire aussitôt, et l'on n'en fait point couler de sang. On emploie des pessaires, tels que je le dirai bientôt, qui ont la vertu d'arrêter les pertes de sang. Lorsque la perte blanche et la rouge persistent malgré l'usage de ces remèdes, la peau devient livide, les yeux et le visage enflent, les jambes aussi; l'utérus se relâche: son orifice reste toujours ouvert au-delà de ce qu'il devrait l'être; il en découle comme des lavures de chair crue. S'il y a suffisamment de forces, on fera prendre un émétique. Il faut, dans cet état, manger peu, boire le vin trempé, ne pas prendre de bains, ni chauds ni froids, se promener, ne faire qu'un repas, suivre un régime desséchant. Si même avec cela on ne parvient pas à arrêter la perte, à resserrer l'orifice de la matrice et à tarir la fluxion, on emploiera l'ellébore, supposé que les forces le permettent; et si cela ne suffit point, on purgera la tête. On prescrira, en même temps, un régime qui purge tout le corps, tel que nous l'avons marqué en parlant des femmes qui ne peuvent point concevoir par trop d'humidité. On doit, dans tout ceci, avoir égard au tempérament de la femme et à la couleur de sa peau, à son âge, à la saison de l'année, aux lieux d'habitation, aux vents qui soufflent. Certaines femmes sont naturellement froides; il y en a d'un tempérament sec. Celles qui sont les plus blanches sont d'une constitution humide et fluxionnaire. Celles dont le tempérament est chaud sont sèches et ont leurs chairs serrées. Les brunes claires sont entre deux. Il en est de même quant aux âges. Les jeunes sont ordinairement plus humides et ont plus de sang. Les vieilles sont plus sèches et moins sanguines. Celles du moyen âge gardent le milieu, se trouvant également éloignées des extrêmes. Celui donc qui traite leurs maladies doit songer à leur tempérament, et chercher ce qui est à propos, suivant l'âge, les saisons, les lieux et les vents.

vindicentur, adhibita virium corporis ratione, si quidem robusta sit, elleborum dare oportet. Si vero dicto non paruerit, caput purgandum, et post purgationem reliquum victus rationem ad eundem modum adhibeto, velut in his, quæ non pariunt.

Adhibendæ vero in considerationem etiam sunt mulierum tum naturæ, tum colores, tum ætates, et anni tempestates, et loca, et venti. Aliæ quidem frigidæ, aliæ humidæ et fluidæ. Aliæ vero calidæ quidem, sed sicciore et stabiles sunt. Nam quæ supra modum albæ sunt, humidiores et fluxionibus opportuniore existunt, nigræ vero sicciore et adstrictiores. Quæ vero colore sunt subfusco et vinoso, medium quiddam inter utrasque obtinent. Ad eundem etiam modum circa ætates contingit. Juvenculæ enim humidiores sunt, fereque similiter copioso sanguine abundant. Vetulæ vero sicciore paucum habent sanguinem. Quæ autem in medio sunt positæ, medium quiddam inter utrasque habent, in ætatis æquilibrio constitutæ. Eum autem, qui hæc recte tractare volet, mulierum naturas, et temporum opportunitates, et ætates, et anni tempestates, et loca, et ventos, semper dignoscere oportet.

Si fluor in uteris gignatur, copiosus sanguis fluit, et grumi concreti excidunt, dolor ad lumbos, laterum inanitates, et imum ventrem detinet, qui durus est, et contactus dolet, rigor et febris acutaprehendunt, imbecillitas innascitur, omnia præter humeros et scoptula aperta dolent, calor et rubor definent, venæque duræ sunt ac renitentes. Hic morbus ex abortionibus præcipue oritur. Quin etiam contingit, cum menses diu retenti derepente affatim proruperint. Huic ita habenti grossum siccum, contusum et cribratum, in linteo ligatum, in subditio apponito, et imo ventri refrigerantia admoveo, ea cautione, ne inhorrescat. Postquam autem fluor constiterit, oleæ agrestis foliis, in acerrimo aceto decoctis, pudenda ea perluat. Bibat autem vinacea, aut rhoe rubro, in aceti acerrimi hemina dimidia decocto, pudenda abluat. Aut mora rubi rubra, siccata et tenuiter trita, cum farina sitania, æquali portione mixta,

2. (*Des fluxions à la matrice.*) Quand il se forme des fluxions dans la matrice, il en sort beaucoup de sang et des caillots. La femme a des douleurs aux lombes, au bas-ventre, aux flanes. La région de la matrice est dure, très-sensible pour peu qu'on y touche. Il y a une fièvre forte, avec de la faiblesse, des douleurs dans tout le corps, à la réserve des omoplates et des épaules. Le corps est chaud, le visage rouge; les artères ont un battement fort. Cet état vient principalement à la suite des fausses couches, ou bien avec des règles qui se précipitent après avoir été long-temps supprimées. Il faut, dans ce cas, employer pour pessaire une figue verte, recouverte d'un linge doux; faire des applications froides sur le bas-ventre, en prenant garde de ne pas occasionner de frissons. Quand le sang est arrêté, on lave les parties avec du vinaigre très-fort, où l'on a mis des feuilles de staphisaigre bouillies dans de l'eau. On donne en boisson de la piquette. On fomente avec cinq onces de décoction de coquelicot, aiguisée par quelque fort acide. On fait boire le matin à jeun une infusion de mûres, de ronces sèches et d'autant de farine de blé de l'année. Si on veut la rendre plus nourrissante, on y met le double de farine. On interdit les bains. On prescrit l'usage des aliments qui dessèchent et de bon vin rouge. S'il survient des enflures après que la perte est arrêtée, on purge par bas: à la suite de la purgation, on fait laver la matrice avec une décoction astringente de figues vertes. Quand elle est humide, on emploie des fumigations propres à la dessécher.

3. (*De la perte rouge seule.*) La perte rouge est un état où le sang sort rouge comme celui des victimes, avec quelques caillots et par bouffées. Le bas-ventre est tantôt élevé, tantôt aplati, constamment dur et tendu: si l'on y touche, la femme sent des douleurs comme si elle y avait une plaie. Elle se plaint d'un grand feu. On entend quelquefois du bruit dans la matrice. Il en part des douleurs qui s'étendent à toutes les parties naturelles, au pubis, au bas-ventre, aux lombes, aux tendons du cou, à la poitrine, à l'estomac, aux omoplates, à tout le corps; à cela se joignent un grand abattement, beaucoup de faiblesse et une pâleur extrême. Ces signes se montrent pour la plupart dès le commencement: plus le mal continue, plus la faiblesse augmente. Les yeux deviennent creux, les pieds s'enflent. Cette maladie n'est point obscure, elle n'est pas de celles qu'on peut nommer cachées: elle vient ordinairement à la suite des

jejuna potui exhibeto. Quod si vehementius voles, sitianæ farinæ duas partes injectas, et admixtas propinato, neque ea lavet. Cibis autem utatur siccis, et vino nigro generoso. Si vero intumuerit, sedato jam fluore, medicamentum deorsum purgans propinato. A medicamenti portione uteros grossorum decocto, postea etiam acerbis colluito. Si sic affecta adhuc humecta fuerit, suffitum, quoad exsiccet, adhibeto.

In fluore rubro sanguis, qualis recenter jugulata victimæ, fluit, et per intervalla sanguinis grumi, quandoque vero etiam fluorem rubrum ea ejicit, venter imus attollitur, extenuatur, inflatur, induratur, ad contactum velut ulceratus indolescit, febris et dentium fremitus detinent, dolor est ad ipsa pudenda, pubem, lateris inanitates, lumbos, tendinem, ventrem, pectus, et scapulas, reliquaque omnia dolent, impotentia et animi demissio detinent, et color vertitur. Hæc circa morbi initia invadunt. Quod si hæc omnia producantur, longe magis ea debilitatur, et manifestus est morbus, cavitates sub oculis assurgunt, et pedes intumescunt. Hic autem morbus ex partu præcipueprehendit, si quid in ipsa vellicatum non exierit, sed intus computruerit, fetusque exasperatus fuerit.

In hanc si circa initia incideris, cum dolor adfuerit, spongiam madefactam admoveto, et linteum rarum, molle, derasum, aqua frigida imbutum, ventri injicito, frigidaque perfundito, lectumque a pedibus excitatum sic sternito, medicamentumque aliquod ex his, quæ mulieribus debentur, facto periculo, quidnam lubentius assumat, propinato. Apii semen tostum contundito, et cribrato, et irionem eodem modo, et peplii semen, cum polenta cribratum, et urticæ semen similiter, et oleastri scabiem, gallam, rutam, organum, pulegium cum polenta cribratum, ac subactum, et farinæ hordeaceæ crassiores partes tostas, et farinam triticeam commolitam, caseumque caprinum, abrais sordibus, aliorum quidem singulorum parem portionem misceto, origani vero et rutæ, et scabiei et gallæ dimidium, hæc mane jejuna, antequam moveatur, potui exhibeto. Miscenda autem sunt ad usum, si acria

couches, lorsqu'il est resté dans la matrice quelque chose qui l'irrite, qui s'y pourrit, comme lorsqu'il s'y détruit un fœtus mort. Quand vous aurez à soigner cet état, vous commencerez par baigner avec une éponge les endroits douloureux, et par mettre sur le bas-ventre des linges trempés dans de l'eau froide, dont il faudra continuellement les arroser. Vous ferez placer les pieds plus élevés que la tête. Vous prescrirez ensuite, parmi les remèdes consacrés aux maladies des femmes, ceux qui conviendront le mieux, par exemple, de la poudre de semences d'ache torréfiées, ou bien de celles de l'herbe au chantre, un mélange de poudre de graines de pavot et de farine d'orge tamisées ensemble; ou bien de graines d'ortie avec de la râpure d'olivier sauvage et de noix de galle; la rue, l'origan, le pouliot, mêlés et tamisés avec de la farine; de la poudre d'orge torréfié, mêlée avec de la farine de froment, et de la râpure de fromage de chèvre, dont on ôte la croûte. L'on fait de ces diverses choses des sorbets qui se donnent le matin à jeun, avant que la femme ne fasse aucun mouvement. On les garde pour servir au besoin. Quand les matières qui sortent sont âcres, les doses de l'origan, de la rue et de la râpure de noix de galle doivent être moitié moindres que celles des autres drogues, que celles de la farine et du fromage. Le soir, on y ajoute du miel. On continue d'en user depuis le commencement de la maladie pendant tout le temps qu'il sort beaucoup de sang venant par bouffées et qu'il y a de vives douleurs. Quand le sang coule en moindre quantité, on fait prendre quelque potion qui purgé par haut ou par bas. On fomente la partie avec des émollients, suivant les circonstances; on applique des cataplasmes faits avec parties égales de feuilles d'olivier sauvage, d'épautre grossièrement concassée, dépouillée de son écorce, de figues vertes torréfiées, mises en poudre, qu'on a passées au tamis. On fait boire du lait de vache, cuit ou cru, suivant qu'on le trouve à propos, en cherchant le mieux. On doit savoir que cette maladie donne la mort par faiblesse; que peu de femmes en réchappent quand elle est fort obstinée.

4. (Des pertes dont le sang vient des ligaments de la matrice.) Quand une femme, à la suite des efforts des couches ou de tout autre travail, rend du sang par la violence faite dans les attaches de la matrice, quelques médecins confondent cet état avec celui d'une perte. Il est cependant différent. Ce qui coule dans ce cas, venant des lombes et de l'ischium, est un mélange de sang et de viscosités; ce qui

prodeant, et in cyceone danda. Sit autem medicamenti pars una, casei una, potentæ una. Sub vesperam autem melle admixto potui exhibenda. Et hæc quidem faciendâ, quoad morbi exordia fuerint, et multus sanguis paucò intermisso tempore fluxerit, gravesque dolores tenuerint; si vero parcius sanguis et brevior tempore fluxerit, quæ sane deorsum aut sursum secedunt, propinato, pudendaque lenibus fomentis, ut semper occasio tulerit, foveto. Et zeam, una cum cortice contusam, et caprifici grossos siccatos, tusos et cribratos, et oleæ folia similiter, singulorum æquales partes ex cataplasmate admoveto. Lacque bubulum, aut coctum, aut crudum propinato, ut oportunum esse videbitur, ad id, quod probe habet, attendendo. Nam languidus et lethalis hic morbus esse videtur, paucæque ex eo evadunt.

Cum mulieri sanguis fluit ex locis sub articulis, hæc ex partu aut labore corrupta est. Hoc fluorem esse muliebrem, quidam medici existimant, est vero aliud quiddam. Hoc quidem ex articulis aliud quiddam est, et ex lumbis, et ex coxendice glutinosum simul cum sanguine defluit. Illud vero ex uteris et cavitate venarum, purus sanguis. Huic per inferiora suffitus parandus. Zeæ contusæ semisextarium paucò aceto subigito, ut ne penitus uteros humectes, etiam sulphuris semiobolom ad zeas contritas admixtum, et aceto subactum per noctem ponito. Mane vero, accenso multo igne, ea, quæ dolia olearia obturant, admixtis fuloniis sordibus, et serpentis semine imposito. Ablato vero multo igne, excitato potissimum fumo urito. Sellam autem pertusam esse oportet, in qua mulier circumtectâ, ne quid perspiret, considerat. Medicamentum vero cum aceto paratum, et serpentis semen, in ignem inspargito. Quin etiam myrrha admixta efficax est, quæ etiam suffitu cruorem ex pudendis abstergit. Quod si satis esse videatur, erisimi semen torrefactum, tritum, ex vino exhibeto.

vient au contraire du corps même de la matrice et des cavités de ses veines, est du sang pur. Il faut, pour l'état dont il s'agit maintenant, avoir une livre d'épautre qu'on pilera en y mêlant six graius de soufre et du vinaigre, mais peu, pour en faire un cataplasme qui n'humecte pas trop la matrice, sur laquelle on le laissera appliqué durant la nuit. Le lendemain matin, on allumera du feu avec des bondes de quelque tonneau d'huile, en y mêlant des balayures de foulon et de la graine (1) de l'herbe appelée le serpent: il est moins question de faire du feu que de produire beaucoup de fumée. La chaise sur laquelle la femme sera assise doit être percée et recouverte tout autour, afin que la fumée ne se répande point. On verse, sur le feu, du vinaigre avec de la graine de serpent. La fumée de la myrrhe est très-bonne aussi pour arrêter l'écoulement du sang. Lorsque ce remède suffit, on donne ensuite, dans du vin, des semences de l'herbe au chantre torrifiées.

5. (*De la perte jaune.*) Il y a une perte jaune, abondante, qui ressemble à des œufs brouillés; elle a une odeur fétide; la matrice est enflammée; il s'y joint des douleurs aux lombes et aux aines, surtout si elle est copieuse. Si elle n'est bientôt arrêtée, le flux devient plus fort; avec le temps, elle pourrit tout ce qu'elle peut gêner dans les parties voisines, et ce qui coule est comme le suc qui s'échappe des viandes sur le feu. Les pertes de cette espèce donnent souvent la mort. Peu de malades en réchappent. Quand on est appelé dans le commencement, il faut les soigner comme il suit: s'il n'y a pas de fièvre, et que les forces suffisent, on donnera l'ellébore; deux ou trois jours après, on purgera en boisson par bas; après la purgation, on prescrira une conduite propre à rendre l'écoulement séreux et gluant. On fera prendre, le matin à jeun, dans du vin, des remèdes contre les pertes qu'on trouvera ci-après. Quand la matrice est humide, et que son orifice est resserré, on y fera des fumigations jusqu'à ce qu'il soit ramolli. A la suite des fumigations, on emploiera des lotions, ou mondifiantes ou relâchantes, suivant le besoin; ensuite on mettra des pessaires adoucissans. Si l'on ne parvient point facile-

In fulvo fluore copiosum, et graveolens, tanquam ex ovo aspectu invisum effluit, uteri inflammatione laborant, dolor ex lumbis et inguinibus erumpit, quæ prodeunt, copiosa sunt, et nisi liberetur,

(1) De la graine de l'herbe appelée le serpent τοῦ Καρποῦ τοῦ ὄφιως. Les anciens botanistes ne fournissent point de lumière pour tâcher de découvrir de quelle plante il est ici question. Serait-ce notre serpenteaire, *Dracunculus*. Fuch?

celeriter fluentia. Quin et si tempus accedat, quæ restant, quam maxime putrefacit. Rigor eamprehendit, et tanquam carniū assatarum succus effluit, et una cum his febres vehementes et rigores corripunt. Ex hujusmodi fluoribus multæ pereunt, pauca vero evadunt. Et si quidem initio in manus sumseris, ad hunc modum curare oportet. Si quidem febre careant, et viribus valeant, veratrum exhibendum. Ex quo, intermissis tribus aut quatuor diebus, medicamentum deorsum purgans exhibendum. Post purgationem autem hæc victus ratio institui debet, ut quæ fluant, aquosa sint et levia. Mane quidem jejuna medicamentum aliquod ex his, quæ ad fluorem describam, exhibendum, aut vino inspersum bibendum. Post autem exhibitum medicamentum, alia ad curationem victus ratio instituenda, uteri vero ad hunc modum curandi. Si quidem inflammatione laborent, aut convineant, fomenta emollientia, quoad uterorum os molle evadat, admoveere oportet. A fomentis, collutiones, quibus opus esse videbitur, sive magis purgantibus, sive magis emollientibus, infundendæ. Post collutiones emollientia in subditio apponenda.

Quod si os non facile solvatur, fomentis et subdititiis, quæ ego describam, emolliendum, quoad apertum sit. Quod si ex his fluxiones minime sedentur, caput purgandum, sicque victus ratio instituenda. Si ea quidem febris expers sit, lac asininum bibendum, oleribus coctis et domesticis et agrestibus utendum, allio excepto, porro, brassica et raphano longo. Ex marinis autem raja levi, scorpio, congro, torpedine, anguilla, passere, gobio. Incoquendi autem sunt cum cepis et coriandro, in muria dulci et pingui, et probe cocti assumendi. Carnibus autem utendum suillis maxime, deinde vero agninis aut ovillis, elixis potius cum jure, quam assis; vino albo, mellito, aut aquoso; balneis, excepto capite, non admodum calidis, neque multis. Quod si hæc victus ratione uteri humecti fuerint, et ab ulceratione quidem et inflammatione liberentur, pro balneis, his abstinendum, pro vinis fulvis, nigris utendum, et pro dilutioribus, meracioribus, pro polenta, panibus, pro piscibus, carnibus assatis, cibusque omnibus desiccantibus, quibus in alvi profluviis utimur. Collutionibus

ment à ramollir l'orifice, on usera des relâchants dont je parlerai bientôt, tant en lotions qu'en pessaires, jusqu'à ce que l'orifice se dilate. Lorsque, malgré ces secours, la perte ne s'arrête point, il faut purger la tête et prescrire du lait dans le régime s'il n'y a point de fièvre. On fait manger des légumes bouillis des champs et des jardins, à la réserve de l'ail, des porreaux, des choux et des rai-forts longs. Parmi les poissons de mer, on ordonne le scorpène, la torpille, le congre, l'anguille, le turbot, le goujon; on les fait bouillir long-temps, avec de l'oignon et de la coriandre, dans une saumure douce et grasse. Quant aux viandes, celle de cochon est préférable, puis celle d'agneau ou de mouton. Elle vaut mieux bouillie que rôtie. On en fait avaler le bouillon. On donne pour boisson le vin blanc coupé avec de l'hydromel ou de l'eau. On prescrit des bains, mais non à la tête, qui ne soient ni bien chauds ni trop fréquents. Si la matrice se trouvait trop humectée par ce régime, on supprimerait les bains: au lieu de vin clair, on ferait boire du vin rouge foncé en couleur, et, au lieu de le couper avec beaucoup d'eau, on en mettrait moins. On ordonnerait du pain, en descendant les gâteaux d'orge, de la viande rôtie à la place du poisson. On ferait user enfin de tous les aliments desséchants que nous conseillons contre les diarrhées. On interdirait toute espèce de lotions, excepté celles avec le vin et l'eau. On ferait des fumigations astringentes. Il serait alors utile à la femme de devenir grosse. Si elle était jeune, il faudrait la faire vomir souvent à jeun. Telle est la conduite à tenir dans le cas des pertes qui nous occupent.

6. (*L'auteur va s'engager, jusqu'au n° 12, dans une foule de cas concernant les pertes, comme faisant autant de maladies différentes, et demandant des traitements différents qu'il assignera.*) Avec la perte blanche, on rend des matières comme du pissat d'ânesse: la femme a des enflures au visage; le dessous des yeux est tuméfié; ils donnent les mêmes signes que dans l'hydropisie; ils sont ternes, sans éclat, chassieux: la vue se trouble, la peau perd sa couleur naturelle; il y survient des pustules; le bas-ventre est gonflé: les joues se couvrent de temps en temps de petites rougeurs, d'où il sort de l'eau, et qui sont douloureuses. Les jambes deviennent enflées; si on les presse avec les doigts, l'empreinte y reste comme sur de la pâte; la bouche est pleine d'eau. Il y a, le matin, des maux d'estomac avant d'avoir mangé, souvent même des vomissements aigres. Si la

omnibus, præterquam vino et aqua, abstinendum. Suffitus autem ex adstringentibus parandi. Optimum est, ut concipiat. Quod si juvencula fuerit, frequentes vomitus jejuna provocandi, deinde paulum prandendum. Atque ista victus ratio his fluoribus est accommodata.

In fluore albo effluit quid album, velut asini urina, facies et partes sub oculis utrisque intumescunt, oculi, quales hydrope laborantibus, et aspectu deformes, a quibus splendor abest, gramiosi et caligantes, corpus colore aquam referens et pustulosum, venter imus in tumorem sublatus, in maxillis sensim excitantur rubores parvi, aquosi et maligni, et in cruribus tumores, quos si digito presseris, nota affigitur, non secus ac in farinae massa aqua subacta, os saliva plenum est, cum jejuna fuerint, aut veluti aquam acidam vomitione rejecerint, oris ventriculi morsus sentiuntur. Quod si ad acclivem locum processerint, frequens spiratio et suffocatio celcius corripit, crurum perfrictio, et genuum impotentia, in ore superficialia ulcera (*αφθα dictæ*), suboriuntur, uterus præter modum dehiscit, et in osculum gravis velut plumbum decumbit. Dolores ad femora se extendunt, et inferiores omnes partes, ab imo ventre inchoando, ad pedes usque, perfrigerantur, plantæ torpescunt, neque incedere possunt. Has ab his morbis vindicare, difficile. Nam et cum ætate longius progrediuntur, et labores consequuntur, nisi secunda aliqua fortuna sponte contingat, quæ solutionem afferat. In his quidem, quod redundat, medicamentis, quæ bilem non purgant, est exhauriendum. Quin et quæ urinas movent, potui exhibita, his conducunt, et capitis purgationes, balnei abstinencia, epithimum album epotum, obambulationes, et omnis victus ratio desiccans. Quæ cum fecerint, non prorsus quidem convalescunt, facilius tamen degunt.

Fluoris albi curatio. Album et subplidum expurgatur, quumque mulier urinam reddit, morsum et lancinationem percipit, uterus exulceratur, febris acuta detinet, calor multus, sitis et insomnia, et mente illa alienatur. Cum quid festinaverit egerit, ipsam crebra spiratio

femme, dans cet état, se promène sur un terrain qui aille en montant, elle est essoufflée; elle suffoque; ses jambes sont habituellement froides, ses genoux sont faibles. Elle a des aphthes dans la bouche. L'orifice de l'utérus est plus ouvert qu'il ne devrait. Le poids de la matrice se fait sentir sur son col, comme une masse de plomb; la douleur s'étend aux cuisses. Toutes les extrémités inférieures, depuis le ventre jusqu'aux pieds, sont froides. La plante des pieds est si délicate qu'elle ne peut supporter le poids du corps en marchant. La cure de cet état est difficile; il augmente avec l'âge, et se fortifie en vieillissant, à moins de quelque heureux événement qui vienne de lui-même faire finir le mal sans le secours de l'art. On doit tâcher de diminuer la surabondance d'humeurs avec des remèdes qui ne purgent pas la bile. Les diurétiques et les évacuants des humeurs de la tête sont bons: on prescrit l'épithyme blanche (espèce de cuscute), prise en boisson; la discontinuation des bains, les promenades et tout ce qui est propre à dessécher. Ce traitement, s'il ne procure point une parfaite guérison, est bon du moins à rendre l'état plus supportable.

7. Cure de la perte blanche. Il y a, dans cette maladie, un écoulement blanc, quelquefois verdâtre, avec des ardeurs d'urine, des élancements et plaies à la matrice, de la fièvre, beaucoup de chaleur, soif, insomnie, aliénation d'esprit. Si la femme dans cet état fait quelque chose à la hâte, elle est bientôt essoufflée, elle se sent brisée. Il faut faire prendre du pavot blanc en boisson, avec la graine d'ortie. La racine et les feuilles de grenadier doux, données dans un vin astringent, avec la noix de galle sont très-bonnes. On y mêle du suc de grenade et du fromage de chèvre. Faites aussi des fumigations avec de l'épautre, des figues vertes, des feuilles et de la râpure d'olivier; chacune de ces trois choses à parties égales, et un tiers moins d'écorce de concombre sauvage coupée en morceaux. On fait usage des crèmes de légumes, avec des amandes et du sésame. On recommande l'exercice de l'escarpolette, les promenades en voiture; il ne faut point se tenir dans le repos.

8. Autre perte. Il y a, dans celle-ci, un écoulement abondant d'une humeur qui ressemble à de l'urine de brebis. La peau est pâle et tuméfiée partout. Il vient aux jambes des ampoules flasques. Si on presse en quelque endroit les jambes ou les pieds, la trace y fait une fossette. Ce que mange la malade dans cet état lui cause des gonflements et de la tension: si elle marche, ou si elle travaille, elle

(ασθμα dicta), detinet, et membra solvuntur. Huic pepulum album propinare convenit, et urticæ semen præstat, etiam mali punici radicem, et folia, et rhoem, et gallam. Hæc ex vino acerbo propinato, et mali punici succum, admixto caseo caprino, zeas, et grossos hibernos, oleæ folia, et ejusdem scabiem ad suffitum subter apponito, cum cortice cucumeris agrestis ad tertiam partem addito, reliquis vero æquali portione. Sorbitiones ex oleribus coctis, amygdalis et sesamo ea assumat, pensilibus gestationibus et vehiculis utatur, neque quiescat.

Alius fluor. Copiosum effluit, quale ovillum lotium, colore album, totaque intumescit, in tibiis tumidæ quædam laxæ, et rubicundæ cutis eminentiæ exsurgunt, sique digito contractaris, in tibiis et pedibus fossularum vestigia infiguntur, si ea quid ederit, impletur ac intenditur, cumque in viam se dederit, et opus aliquod confecerit, crebra et frequens spiratio dolorque ipsamprehendunt, colorque interdum albus et subpallidus. Huic si vires valeant, si juvenis sit, ceteraque compareant, per initia medicamentum sursum et deorsum purgans exhibeto, caputque per ea, quæ pituitam purgant, si pituita redundarit, purgato, si vero bile, per ea, quæ bilem. Et si anni tempus ferat, neque natura lienosa fuerit, sique aliquid ex supra dictis affuerit, serum decoctum, quam plurimo tempore potui exhibeto, sub vesperam autem vinum dulce aquosum, si opus sit, cibum vero ne attingat. Si vero imbecilla fuerit, paucissimam sorbitionem assumat, neque lavet. Ubi autem tibi oportuna esse videbitur, a potu cesset, et post purgationem cibis utatur, a pinguibus sibi temperans, acribus, dulcibus, salsis, et oleribus acribus. Piscibus utatur saxatilibus, et carnibus ovillis, gallinaceis, et leporinis, pane fermentato, aut hordeo freso. Oleribus etiam coctis utatur, et agrestibus esui aptis, et domesticis, acribus exceptis, maneque et a cibo obambulet. Ex quibus, si ea tibi fortior esse videatur, uteros ex fece vini colluito tribusque aut quatuor intermissis diebus, postea acerbis eluito, et mora injecta, si quidem sicca fuerit, quiescito. Quod si natura biliosa aut pituitosa fuerit, ex victus vero ratione et potione medicamentorum emaciata, vires

est bientôt essoufflée; elle souffre. La peau est tantôt blanche, tantôt verte. Il faut, si la malade est jeune, et si les forces le permettent, la vider par haut et par bas. Si elle est pituiteuse, on purgera la tête avec les remèdes qui expulsent la pituite. On usera de cholagogues lorsque la bile prédomine. Quand la saison le permet, et que la rate n'est point d'une mauvaise constitution, si la femme se trouve dans l'état dont je parle, on la fait user long-temps de petit-lait cuit; on lui fait boire le soir, s'il le faut, du vin doux, trempé d'eau; mais on interdit tout aliment solide. Quand elle est faible, on lui donne des purées en petite quantité. On défend les bains. Après l'avoir tenue ainsi à une nourriture liquide, on la purgera pour donner des aliments solides, interdisant les graisses, les choses âcres, celles qui sont trop douces ou salées, toute sorte d'herbages qui agacent. On donnera des poissons qui vivent dans les rochers, de la viande de mouton, de la volaille, du lièvre, du pain fait avec du levain, de l'orge concassé, des légumes bouillis, tant de ceux des jardins que de ceux qui viennent sans culture, bons à manger, à moins qu'ils ne soient âcres. On recommandera la promenade le matin et après le repas. Quand on croira que ce régime a suffisamment desséché, on fera des lotions à la matrice et on les rendra astringentes. Après trois ou quatre jours d'interruption, on s'en tiendra là si la matrice reste sèche. Lorsque la femme est pituiteuse ou bilieuse, si elle ne se rétablit point après avoir arrêté la perte, tant au moyen du régime que des remèdes, on donnera du lait de vache pendant quarante jours, tout chaud, au sortir de l'animal. Quand le tempérament est pituiteux, il convient de ne prendre que des aliments légers durant l'usage du lait. Sa quantité doit être modérée, environ trois livres et demie. On le commence par gradation, et on le finit de même. On peut manger d'autres choses durant qu'on prend le lait; mais on suit un régime exact. On avale, le matin, pardessus le lait, un peu de bon vin rouge, coupé avec de l'eau, dans lequel on met de la poudre de capillaire passée au tamis. Si la perte ne revient point, on fera une fumigation de tout le corps à la fin du traitement, et l'on donnera un purgatif par bas; après quoi on lavera la matrice, si elle est de constitution pituiteuse, avec une décoction de grains de Gnide et de racine de thapsie; si elle est bilieuse, on emploiera le suc de scammonée, ou le concombre sauvage. On le fait bouillir dans une livre d'eau, on y ajoute du miel et de l'huile de narcisse,

colligere nequeat, lac bubulum per quadraginta dies, calidum ex vacca assumat.

Pituitosam tamen præstiterit cibus quam paucissimis uti, quamdiu lac biberit, cujus mensura sit sex heminarum atticarum. Initium autem a duabus faciendum, et singulis diebus unam addat, donec ad sex perveniat, paulatimque ad minorem quantitatem descendat, et post lactis potum cibus et victus ratione reficito. At post lactis potionem mane, jejuno stomacho, adiantum siccum, contusum, per cribrum excussorium transmissum, bibat, ex vino nigro odorato temperato exhibitum. At si morbus revertatur, hanc totam foveo, rursusque medicamentis per inferiora purgato, posteaque uteros colluito, si quidem natura pituitosa fuerit, per granum cnidium, aut thapsiæ radicem, si vero biliosa, per scamoniæ succum, et colocynthidem agrestem. Hanc enim in vas conjectam, duabus aquæ heminis affusis decoquito. Hujus decocti dimidio, mel, et oleum narcissinum, vel anthinum admisceo. Sit autem mellis heminæ quadrans, olei vero mensura ad mel sesquialtera. Postea autem, melle et vino, et oleo solo colluito, suffitumque adhibeto, et trium aut quatuor dierum mora interposita, adiantum bibat. Quod si utero conceperit, morbus revertitur, quo casu mulier perit. Cum autem seniores hic morbus invaserit, uteri computrescunt, paucæque admodum evadunt.

Fluor alius, in quo expurgatur, quale quid ex ovo crudo pallidum, subalbidum, ulcusque in pudendis excitat, pedes et tibias intumescit, cavæ sub oculis partes in tumorem attolluntur, oculi humidi sunt et gramiosi, si que incedat, crebra anhelatio eam invadit, et imbecillitas contingit. Quod si evaserit, morbus pituitosus fuerit, nisi que repurgata fuerit, bile vehementer commota febricitat. Seniores autem hic morbus, quam juniores magis invadit. Cum autem sic habuerit, si quidem admodum intumescat, medicamentum deorsum purgans potui exhibeto, quod pituita et bili medeatur. At si non valde intumescat, eamque pituita urgeat, medicamentum sursum purgans exhibeto, et si quidem valida fuerit, ve-

ou de l'huile parfumée aux fleurs; la quantité de miel doit être de deux onces et demie, celle de l'huile moitié plus. On fait aussi des lotions avec du vin seul ou avec du miel et de l'huile. Trois jours après, on donne du capillaire en boisson. Cette perte est sujette à répéter si la femme devient grosse; elle cause la mort quand la femme est vieille et que la matrice entre en pourriture: peu en réchappent.

9. Autre perte; elle coule comme des œufs crus, si ce n'est que dans le blanc on voit du vert. Le vagin en est rongé. Il vient des enflures aux jambes. Les yeux se tuméfient; ils sont larmoyants, chassieux. Dès que la femme marche, elle est essoufflée, très-faible. Si elle en réchappe, et que le tempérament soit pituiteux, la bile mise en mouvement produira une violente fièvre, à moins qu'elle ne soit bien purgée. Cette espèce de perte attaque plus les vieilles femmes que les jeunes. Il faut, quand l'enflure est grande, donner des purgatifs qui entraînent la pituite et la bile; si l'enflure est médiocre et si la pituite devient suffocante, on prescrit les émétiques. On ordonne l'ellébore quand l'estomac peut le supporter, sinon un autre remède qui fasse couler la bile et la pituite. Après la purgation, on fait prendre le petit-lait avec un peu de sel, pendant plusieurs jours, et manger de la menthe. Le soir, au lieu d'aliments solides, on donne des crèmes avec de bon vin par-dessus; il en est besoin; sinon, du petit-lait et du lait d'ânesse bouilli, continuant ainsi durant quatre jours. Telle est la conduite à tenir pour le soir, à moins qu'il n'y ait de la fièvre. Lorsque la malade a la rate affectée, ou qu'elle est sujette à des vents, qu'elle a peu de sang, on ne donne ni lait ni petit-lait, à moins qu'on ne soit dans le cas d'user des choses qui lâchent le ventre par bas. On fait les lotions à la matrice quand le temps est venu, d'abord deux ou trois fois avec du marc de vendange, ensuite avec le suc de scamonée délayé dans environ neuf onces de vin doux et deux onces et demie d'huile, notamment d'huile de narcisse. Le lendemain, on les fait avec dix onces de vin, deux onces et demie de miel, autant d'huile, et trois quarts moins de résine. Si ce qui sort avec les lotions est pituiteux, on les continue, et, après trois ou quatre jours d'intervalle, l'on y revient encore; puis on fait une décoction à employer en lotions, avec deux fois autant de grains de Gnide qu'on en donne en boisson, après en avoir ôté l'écorce. Ceux qui manquent de grains de Gnide y substituent la racine de thapsie. Lorsqu'au

ratro purgetur; sin minus, medicamentum, quod bilem et pituitam educat, exhibendum. Post medicamenta autem plurimis diebus serum coctum, cum pauco sale, potui exhibeto, et mentham insuper edat. Vesperi vero cibum ne attingat, paucum autem sorbitionem assumat, et vinum dulce, si opus sit, superbibat. Quod si serum non adfuerit, lac asininum decoquito, et quatuor diebus exhibeto. Vesperi vero eadem facito, si febris per noctem non detineat. At si natura lienosa, aut flatuosa, sanguine defecta fuerit, neque serum, neque lac bibat; alioqui per medicamenta deorsum purgato, et ubi opportunum tibi fore videbitur, uteros colluito, primum quidem bis aut ter medicamento ex vini fece parato. Post hoc autem scamoniæ succo, dulci vino ad heminam atticam affuso, et olei heminæ quadrante, maxime quidem narcissini. Postero vero die vini hemina colluito, adjecto mellis quadrante, et resinæ tertiæ mellis parte, olei vero et mellis æquales sint portiones.

Quod si, quæ a collutione secedunt, pituitosa feruntur, rursus colluito, trium aut quatuor dierum mora interposita. Postea granum cnidium, detracto cortice, quantum ad duas potiones satis sit, infundito, et iisdem colluito. At si granum cnidium non adfuerit, thapsiæ radice, quantum potionem una satis sit, infusa, postea ex iisdem colluito. Postquam autem, quæ secedunt, his collutionibus expurgata fuerint, et si quid cruenti, velut ab ulcere, contigerit, acerbis deinde colluito. Posteaque si ipsa interrogata, os uterorum durum esse, ac dolore detineri, dixerit, ad eundem modum ex eo, quod cum butyro paratur, colluito, quoad uteri resiccati fuerint, et sana esse videatur. Intermediis autem collutionum diebus, sambuci fructum bibat, et leporis coagulum, pepeli corticem, urticæ semen, mali punci dulcis corticem, tritis cujusque æqualibus partibus. Polenta autem admixta, et adianto, ex vino odorato jejuna bibat. Cibis utatur mollibus, neque acerbis. Carnes piscibus meliores, volucrum videlicet aut leporinæ, et calida non multa lavet. Quod nisi fluor levamentum faciat, sed relinquatur, et uteri humectentur, medicamento ex malicorio suffitum admoveto, posteaque virum adeat, et si utero conceperit, conualescit. At seniores se recolligere non

moyen de ces lotions, la matrice est nettoyée, s'il sort du sang, comme est celui qui coule d'une plaie, on use de lotions astringentes. Vous demanderez à la malade, après avoir mis tous ces moyens en œuvre, si elle sent la matrice dure et si elle y a des douleurs. Dans ce cas, on fera des onctions avec du beurre, jusqu'à ce que l'utérus soit sec et sain. Dans les quatre jours d'intervalle durant lesquels on suspend les onctions, l'on aura des baies de sureau, de la présure qui se trouve dans l'estomac des jeunes lièvres, de l'écorce de pavot, des graines d'ortie, de l'écorce de grenade douce : on broiera le tout ensemble, à parties égales, y ajoutant de la farine d'orge cuite et du capillaire, avec de bon vin rouge, pour faire boire le matin à jeun. On prescrira des aliments émollients, point salés ni âcres. La viande de volaille ou de lièvre est ici préférable au poisson. On fera prendre des bains avec peu d'eau. Dans le cas où la perte persisterait, la matrice restant toujours humide, on ferait des fumigations avec l'écorce de grenade, et on conseillerait la cohabitation. Si la femme devenait grosse, elle recouvrerait la santé. Les femmes vieilles ne peuvent pas résister à la perte dont je parle : elles périssent de faiblesse.

10. Autre perte. Celle-ci coule comme si on avait cassé des œufs. Elle est gluante. Le bas-ventre s'élève; il est dur et douloureux quand on y touche. La femme a des craquements de dents, avec des ardeurs et des douleurs au pubis, aux parties naturelles, au bas-ventre, aux lombes. Elle tombe dans des défaillances, des anxietés, des frissons, des sueurs abondantes. Les battements des artères (1), près la main, sont faibles; ils fuient sous le doigt. La mort suit de près. Si la malade échappe au danger, sa peau change entièrement de couleur; elle prend celle de la cire : quand on la presse avec le doigt, la trace y reste comme dans de la pâte. Les pieds et les jambes s'enflent. Cette maladie a lieu principalement quand il est survenu quelque altération et de la pourriture à la matrice. Les femmes un peu avancées en âge y sont plus exposées. Elle est d'un très-mauvais caractère.

(1) On dit communément qu'Hippocrate ne tâta point le poulx de ses malades. Il y a bien d'autres passages, outre celui-ci, pour en induire le contraire; quoiqu'il paraisse vrai que de son temps les médecins ne fissent pas autant d'usage de ce signe qu'en ont fait Galien et les médecins qui sont venus depuis.

possunt, sed præ virium imbecillitate pereunt.

Alius fluor. Fluit subpallidum et glutinosum, quale quid ex ovo, venterque imus in tumorem exurgit, durusque evadit, et ad contactum dolet, dentibus stridet, febris detinet, dolor pubem occupat, pudenda, imum ventrem et lumbos; animi deliquium adest, anxietudines, perfrictiones, et sudor copiosus, pulsus ad manum leniter ferientes, languidi, deficientes, confestimque pereunt. Quod si superstes evadat, color et immutatur, et velut favus existit, cutisque corporis digito pressa emollitur, in eaque nota infigitur, velut in farinæ massa aqua subacta, pedesque et crura in tumorem attolluntur. Morbus autem contingit præcipue, si quid his in partu vellicatum fuerit, aut intus computruerit. Iis vero, quæ provecæ jam sunt ætatis, magis contingit, neque hujusmodi morbus admodum milis est.

Alius fluor. Qualis ex assatis carnibus humor purgatur, et pudendum ulceratur, et quamcunque aliam corporis partem stillando attigerit. Et rigor, febris acuta, crebra, magna, simulque horror corripiunt. Dolores autem in omnibus fluoribus similes. Hæc tota intumesçit, et partibus umbilico inferioribus, et cruribus, colorque auriginosus evadit. Hujusmodi autem fluor ex eo contingit, cum sanguis exturbatus aliquantum biliosus exstiterit, neque purgatus fuerit. Cum sic habuerit, medicamentum bibendum exhibendum, si quidem valida fuerit, ex veratro, si vero debilis fuerit, ex radice et elaterio, et postremo lac caprinum, aut medicamentum, quod deorsum bilem et pituitam purget, exhibeto. Uteros autem medicamento ex brassicæ succo colluito. Mentham autem ea bibat, hypericum, lini semen, singula ex vino nigro austero; hæc jejunæ bibenda præbeto. Si vero ulceratum pudendum fuerit, postea butyro colluito; deinde medicamentum purgans potui exhibeto, ulceraque butyro, resina, myrrha, et argenti flore linito, myrti autem et salviæ ex aqua decocto tepido perluatur. Cibis autem utatur, neque salsis, neque acris, ut ne mordax urina reddatur, et marinis abstineat, carnis bubulis, ovillis, porcinis, reli-

11. Autre perté. Elle coule comme le suc des chairs qu'on met sur de la braise; elle cause des ulcères au vagin et partout où elle touche. Il y a grosse fièvre, avec de fréquents frissons. Les douleurs sont comme dans toutes les autres pertes. Il y a de l'enflure au-dessous du nombril et aux jambes. La couleur de la peau est jaune. Cette perte provient d'un mélange de bile dans le sang, qui ne s'en purge point comme il faut. On doit la combattre par des purgatifs, par l'ellébore, si les forces le permettent. Quand la malade est faible, on donne la racine de concombre sauvage, ensuite le lait de chèvre; ou bien on purge par bas avec des remèdes qui poussent la bile et la pituite. On lave la matrice avec la décoction de choux. On fait boire une infusion de vin rouge âpre, avec de la sauge, du millepertuis et de la graine de lin; elle se prend à jeun. Lorsque la matrice est entanée, on fait des onctions avec du beurre, puis on purge. On fait ensuite des onctions avec du beurre, de la résine, de la myrrhe et des fleurs de soufre. On lave la partie avec une décoction tiède de sauge et de myrte. On interdît l'usage de tous les aliments salés ou âcres, afin que l'urine ne devienne point piquante. On défend aussi le poisson de mer, la viande de bœuf, de mouton et de cochon. On permet les autres viandes bouillies. On recommande d'user du pain et de vin rouge vieux. Quand, en suivant cette pratique, l'on ne parvient point à arrêter la perte, on fumige tout le corps et on donne un émétique le lendemain, puis un purgatif par bas, après un jour d'intervalle. Si la perte persiste, on donnera tous les jours du petit-lait bouilli; le soir, des crèmes et du vin blanc doux. On peut, au défaut du petit-lait, prendre, pendant quatre jours, du lait d'ânesse bouilli, et on passera au lait de vache chaud, ne prenant point autre chose dans la journée, durant quarante jours: il est excellent pour cet état. Il purifie la matrice; il nourrit bien la malade; il tarit la perte. Le souper consistera en un peu de volaille rôtie avec du pain cuit à la tourtière et de bon vin vieux en boisson. Tel est le régime à suivre durant tout le temps que la femme prendra le lait. Si la perte est considérable et que, son âcreté diminuant, la femme devienne grosse sur ces entrefaites, la guérison est assurée. Quand les femmes sont vieilles, la perte répète souvent, et elles en meurent; elle n'est point naturelle chez les jeunes femmes. La cure des pertes sanieuses est longue. J'ai dit que celle dont il s'agit ici coulait comme de la lavure des chairs,

quis vero carnibus coctis utatur. In cibo panem assumat, et vinum odoratum, vetus, nigrum, bibat.

Quibus factis, si non convalescat, totam foveto, et postero die medicamentum sursum purgans exhibeto, deinde ex intermissione, rursus deorsum purgans. Et si quidem fluor perseveret, post medicamenta decoctum serum quotidie potui præbeto, sub vesperam vero sorbitionibus utatur, vino vero dulci, albo. Quod si serum desit, lac asininum coctum diebus quatuor bibat, vesperi autem iisdem utatur. Post hæc autem lac bubulum calidum per dies quadraginta bibat, et per diem nihil (ut ita dicam) edat. Id enim est optimum, cum ab hujusmodi lacte purgetur, nutriatur, fluorque orbundatur. Vesperi in cœna avicularum carnem assam paucam sumat, et panis subcinericii parum. Vinum vero nigrum, vetus, generosum insuper bibat, quoad lac biberit, si copiosa eant, et acre aliquid commoveatur. Quod si his factis concipiat, convalescit. Quæ vero seniores sunt, his quandoque morbus revertitur, ac pereunt; juvenculis autem minime lethalis est.

Diurna autem est saniosi fluoris curatio, in quo tale quid suberuentum fluit, qualis ex assatis carnibus succus, ac velut muria mordet, pudenda rodit et exulcerat, uterus in ambitu exulceratur, et circum femora, aliasque partes. Si in vestimenta destillarit, ea inficiuntur, nec nisi ægre eluuntur, venter attollitur et durus evadit, contactus dolet, calor pudenda occupat, ad sedem dolor est, ad inum ventrem et laterum inanitates, coxendices et lumbos, debilitas adest, et color velut auriginosus mutatur. Quod si cum tempore morbus progressum faciat, hæc omnia multo magis invadunt, oculorum cavitates attolluntur, pedes et crura a lumbis intumescunt. Hic autem morbus corripit, cum quid in abortione aut partu de fetu dilaceratum fuerit. Fomenta autem advovenda, et suffitus adhibendi, propinandaque omnia, quæ fluxum reprimunt, et lac asininum, aliaque porrigenda, et vomitus, si opus sit, ciendus. Si vero febris expers fuerit, aut debilis detinuerit, fœtus siccus melior est.

qu'elle est caustique comme de la saumure, qu'elle ronge et dévore les parties naturelles avec les environs, les cuisses et autres endroits. Les linges en reçoivent des taches qu'on ne peut enlever. Elle cause des enflures au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, une grande faiblesse dans tout le corps. Quand elle dure longtemps, la peau devient de couleur jaune; la perte va en croissant; tous les symptômes augmentent; les cavités se remplissent d'eau; les pieds et les jambes s'enflent jusqu'aux lombes. Cette maladie a ordinairement pour cause des déchirements faits dans des couches ou des avortements. On doit y employer en fumigations, en lotions, en boissons, tout ce qui est propre à l'arrêter. On n'omettra point le lait d'ânesse et autre. On y persistera pendant tout le temps que la perte durera. Lorsque la maladie est faible, et qu'il n'y a point de fièvre, les fumigations sèches sont préférables aux fumigations en vapeur.

12. (*L'auteur va parler de divers états maladifs des femmes, qu'il paraît avoir principalement considérés comme provenant de déplacements de la matrice, et dont plusieurs sont désignés par la médecine de nos jours sous la dénomination générale d'affections hystériques, ou même de vapeurs. Nous avons déjà vu ces mêmes états dans le Traité de la nature de la femme.*) Quand la matrice porte à la tête, que c'est là où se terminent les suffocations, il y a habituellement des pesanteurs de tête avec d'autres signes. La femme se plaint de douleurs aux veines du nez, et sous les yeux. Elle est assoupie: Il y a des crachats abondants de salive écumeuse quand le mal diminue. Il faut ici ordonner beaucoup de bains d'eau chaude; on emploiera même ceux d'eau froide. Si le mal est opiniâtre, on fera des lotions à la tête, avec une décoction froide de laurier et de myrte, puis des onctions avec de l'huile rosat. On fumigera les parties naturelles avec des aromates, on présentera au nez des choses fétides; on fera manger des choux, et en avaler le bouillon.

13. Quand la matrice occasionne des suffocations en agissant sur le cœur, que l'air est violemment repoussé vers le haut, la femme rend des vents; elle a des vomissements écumeux qui la soulagent. Il suffit quelquefois d'appuyer la main sur le bas-ventre, pour faire sortir les vents. S'ils ne peuvent pas se faire jour par en haut, on fera boire six onces d'eau, où l'on aura pilé de la graine de porreaux avec du pavot. On soulage avec deux onces de vinaigre blanc en boisson. On y met quelquefois des baies de ge-

Cum uteri ad caput conversi fuerint, eaque in parte suffocatio desinit, caput gravitate efficit, aliis vero alia quapiam parte finis continetur. Hoc autem indicio est. Narium venas, et quæ sub oculis sunt, sibi dolere, conqueruntur, et sopor detinet, et spumescit cum meliuscule habet. Hæc copiosa calida lavanda, si vero non auscultet, frigida, et circa caput lauri et myrti ex aqua decoctum refrigeratum apponendum, caputque unguento rosaceo illinatur, et subter suffitus ex odoratis admoveatur, naribus vero ex graveolentibus, brassicam ea edat, succumque sorbeat. Si vero uteri ad cor procedentes strangulatum inducant, et sursum impulsus aer violenter feratur, anxietate ea vexatur, et vomit. Quibusdam autem statim tractus uterus deorsum procedit, et flatus extra fertur. Hæc quidem spumosa vomit, huic vero quies contingit. At quibus non abscedit, porri semen, et pepulum tritum, tribus aquæ cyathis dilutum, potui exhibeto. Prodest etiam aceti albi cyathus potui exhibitus, aut juniperi semen, et salvia, aceto aut vino ad res hujusmodi admixto. Caleferi autem oportet, aut anserinum adipem, ceratum resinatum, et picem simul calefacere, et glandes subdititias conficere.

Cum autem ad præcordia allapsi fuerint, strangulatum inducant. Tunc, cum morbus in summo fuerit, et vomitus fervidus acris prehendit, et pauco tempore levius habet, dolorque caput et collum in totum occupat. Tepefactoria admoveto, si supra strangularint, sub naribus vero, sensim progrediendo, graveolentia in suffitu adhibeto (si enim uteri confertim ad inferiora consistunt, etiam turbatio oritur), infra vero, quæ sunt grati odoris, et castorium ac conyzam, potui dato. Ubi autem ad inferiora tracti fuerint, invisæ in suffitu subter adhibeto, naribus vero odorata. Ac si dolores cessarint, medicamentum deorsum purgans propinato, posteaque lac asininum, aut serum bibendum præbeto, nisi ab ortu lienis affectibus obnoxia fuerit, aut sanguine defecta, aut decolor, aut aures tinnientes habuerit, quibus cognitione quadam a juventute morbi in consuetudinem venerint. Superiorem autem ventrem ne moveto, oculorum enim caliginem sentient, aut circa fauces molestia, aliaque aderunt, ptisanæ vero succum exhibeto. Quod si ea prompta sit ad vomitionem,

nièvre et de la sauge, qu'on donne aussi dans du vin. On fait chauffer ensemble de la cire, de la graisse d'oie, de l'emplâtre de résine avec la cire, et de la poix, pour en faire un pessaire.

14. Lorsque la matrice se porte aux hypochondres, elle cause des suffocations. Il survient, dans le fort du mal, des vomissements de matières âcres, brûlantes, qui soulagent pour un moment. Il y a des douleurs continuelles à la tête et au cou. Il faut, quand les suffocations montent, faire des fumigations humides, et donner à sentir aussitôt des odeurs fétides. Quand la matrice porte trop sur le bas, elle y excite aussi des troubles. Or, en général, les bonnes odeurs l'attirent vers l'endroit d'où elles viennent, et les odeurs fétides la repoussent. On fait encore prendre du castor et de la conyse en boisson. Lors donc que la matrice est tiraillée vers le bas, on fumige les parties avec ce qu'elle n'aime point, et on présente au nez des aromates agréables. Après que les douleurs ont cessé, on purge par bas; on fait prendre du lait d'ânesse, ou du petit-lait, à moins que la femme n'ait la rate mal constituée de naissance, ou qu'elle ne manque de sang, et qu'elle ne soit très-pâle, ou qu'elle n'ait des bourdonnements d'oreilles, à quoi les filles sont quelquefois sujettes dès leur jeunesse. Il ne faudrait point employer d'émétique dans le cas dont je parle; il causerait des troubles dans la vue, au gosier, et ailleurs. On donne de la tisane crémée. Toutefois si la malade était facile à vomir, on la viderait par haut. La meilleure de toutes les lotions est celle qui se fait avec l'huile de narcisse; le meilleur pessaire, celui de cantharides.

15. Quand l'utérus fait saillie au-devant des hypochondres, la femme se sent suffoquée comme lorsqu'elle a pris de l'ellébore. Elle ne respire qu'avec peine, elle a des déchirements d'estomac, avec, quelquefois, des vomissements aqueux, aigres. Sa bouche est pleine d'eaux, ses jambes sont froides. Bientôt elle perd la parole. Si l'utérus ne reprend sa place, il survient des engourdissements à la tête, et des embarras à la langue. Il faut pour ce cas introduire dans la matrice, aussi avant qu'il se pourra au moyen d'une sonde, un pessaire de laine roulée autour d'une plume et imbibée de baume d'Égypte, ou de baume blanc, ou bien d'huile de myrte, ou de conyse, ou de marjolaine. On met au nez, avec la spatule, un peu d'onguent noir. A son défaut, on met aux narines du suc de sylphium, ou même on trempe une plume dans du vinaigre, pour en frotter l'intérieur du nez,

etiam vomat. Colluito autem ex narcisso optima, subdititium vero ex cantharidibus paratum.

Si uteri ad præcordia institerint, strangulatur, velut sumto veratro, et non nisi erecta cervice spirat, et vehementes oris ventriculi morsus fiunt, quædam etiam salivam acidam interdum vomitione rejiciunt, et os aqua impletur, cruraque perfrigescent. Eæ, nisi brevi uteri a præcordiis discesserint, voce deficiunt, partæque circa caput et linguam torpor definet. Ad uteros quidem subdititium ex lana, quam penitissime in fistulam intrusa, apponito, eamque pennæ circumvolutam, aut unguento albo, aut ægyptio, aut myrteo, aut baccharino, aut amaracino intingito. Naribus vero medicamentum nigrum, ad caput paratum, specillo exceptum, obducito. Quod si desit, laseris succo nares linito. Aut penna aceto intincta, nares purgato, easque illinito, aut excitato sternutamento apponito. Cum autem osculum et interior via oclusa fuerit, castorium ex vino potui præbeto, nares vero phocæ adipe linito. Lanam in subdititio appositam, quoad uteri sibi restituti fuerint, finito, ubi autem dolor quieverit, detrudere oportet. Quod si ea detracta rursus reverterit, eodem rursus modo lanam apponito, lanibus vero suffitum adhibeto, capræ nigro, aut cervino cornu deraso, cinere calido insperso, et fumo potissimum excitato, nidorem per nares sursum, quoad ejus fieri maxime poterit, atrahat. Suffitum etiam admoveto, ex phocæ adipe, in testa prunis imposita, capite obvelato et superimminente, ut odor penitissime penetret, et instillato adipe, ipsa ocluso ore sursum nidorem maxime atrahat. Atque hæc facienda, si uteri ad superiora ferantur.

Si uteri ad hepar vertantur, derrepente mulier voce deficit, et dentes consertos habet, et color lividus evadit. Derrepente autem sic afficitur, cum sana existat. Contingit autem præcipue vetulis virginibus et viduis, quæ etiam partum expertæ viduæ permanent. Contingit vero maxime infecundis omnino, et iis, quæ ex partu steriles existunt. Neque enim puerperii purgatio fertur, neque eæ vomunt. Cum sic habuerit, tumorem ab

en tâchant de faire étternuer. Si l'orifice et le col de la matrice étoient bouchés, on ferait prendre du castor dans du vin; on frotterait le nez avec de la graisse de veau marin, et l'on mettrait un pessaire de laine imbibée de baume d'Égypte ou autre remède pareil, jusqu'à ce que la partie soit dans son état naturel; après quoi on le retirerait. Mais si après avoir retiré le pessaire, les accidents revenaient, on le remettrait de nouveau, et l'on présenterait au nez la fumée de corne de chèvre ou de cerf, mise en morceaux et jetée sur la braise, de manière à faire beaucoup de fumée; on doit faire en sorte que la femme l'attire aussi avant dans le haut des narines qu'elle le peut. On jette aussi de l'huile de veau marin sur des charbons ardents dans un pot, et l'on couvre la tête de la femme, afin que la fumée ne se répande point. On verse de temps en temps quelques gouttes de l'huile, en recommandant de fermer la bouche et d'ouvrir les narines. On use de ces fumigations toutes les fois que la matrice se porte vers le haut.

16. Lorsque la matrice se porte vers le foie, la femme perd aussitôt la parole, ses dents se clouent. La peau devient livide. Ces symptômes surviennent subitement, tandis que la santé d'ailleurs est bonne. Les vieilles filles y sont sujettes, et les veuves qui gardent la viduité, les femmes aussi qui sont stériles, même celles qui le deviennent après avoir accouché: elles sont privées de l'avantage que procure la purgation de l'utérus dans les lochies. Leur matrice ne passe point par des variations de volume qui contribuent à la maintenir dans un état de souplesse. Elles ne sont point dans le cas de se vider par des fréquents vomissements. Pour remédier à l'état dont il est question, on éloignera la matrice du foie, en la repoussant doucement avec la main de l'endroit où elle fait une tumeur. On la maintiendra ensuite avec une bande autour de la ceinture. On ouvrira l'orifice de l'utérus, et on y injectera du vin aromatique. On fera même, s'il le faut, des fumigations au nez avec des choses fétides, et aux parties avec des aromates d'une odeur agréable propres à fumer. Après avoir remédié aux accidents, on purgera par bas, domant des cholagogues si la femme est bilieuse, et des phlegmagogues si elle est pituiteuse. Ensuite vous prescrirez le lait d'ânesse bouilli, et des fumigations à la matrice, qui soient d'une odeur agréable: vous ferez mettre le pessaire de bupreste, le lendemain celui de nêtope; vous laisserez ensuite deux jours de relâche, après lesquels vous ordonnerez des lotions aro-

hepate manu leviter ad inferiora repellito, fascia præcordia deligato, et uteri osculum aperito. Vinum autem, quam odoratissimum, dilutum infundito, cum oportuerit, etiam naribus fetida suffitu admoveto, ad uteros vero odorata, et quæ ad suffitum sunt accommodata. Ac ubi sanaveris, medicamentum deorsum purgans potui exhibendum, quod bilem purget, si quidem biliosa fuerit, si vero pituitosa, quod pituitam. Deinde lac asininum decoctum propinandum, uterus odoratis fovendus, et medicamentum, quod cum buprestis conficitur in subditio apponendum, postero vero die netopum, ac rursus duobus intermissis diebus, uterus odoratis colluendus, deinde unius diei intermissione facta, aromata ad suffitum adhibenda. Hæc viduæ facienda, optimum est autem, si concipiat. Virgini vero, ut viro jungatur, persuadeto. Naribus nihil adhibendum, neque medicamentum jejunæ bibendum. Castorium et conyzam ex vino, quam odoratissimo, diebus viginti bibat, neque caput odorato inungat, neque odorati aliquid olfaciat.

Si uteri ad latus inflammatione laboranti, tangenti durum apparet, et cum præcordia attigerint, strangulant, pituitam acidam ea vomit, quæ dentes stupore afficit. Postquam vomuerit, meliusculæ habere videtur. Cum vero ad inferiora impetu ferantur, interdum ad alias ventris partes discedunt, præcipue vero quandoque ad laterum inanitates feruntur, et ad vesicam, stranguriamque prehendit, et ad sedem, ventrisque onus deponere videtur, mensesque solito citius, aut tardius contingunt, aut huic non confestim apparent. In hoc morbo, si ad superiora strangulatus inducatur, tepescientia admovenda, et naribus suffitus ex graveolentibus adhibendus, utero vero ex odoratis, et conyza femina, cum castorio ex vino, jejunæ bibenda. Ubi autem ad pristinam naturam redierint, placide suffitus adhibendi. Bibat, quæ urinam ducunt, eaque faciat, quoad dolores detinuerint. Ubi autem cessarint, totam foveto, deinde si quidem biliosa fuerit, medicamentum deorsum purgans, quod bilem ducat, potui dato, si vero pituitosa, quod pituitam, et lac asininum, aut serum caprinum decoctum propinato. At si lienosa fuerit, neque lac, neque serum propinato. Et in purgatio-

matiques : vous donnerez encore un jour de repos, et vous reviendrez aux fumigations. Voilà le traitement pour une veuve ; il lui serait avantageux de devenir grosse. Si c'est une fille, vous conseillerez qu'on la marie. On peut lui faire sentir des odeurs. Il serait inutile de multiplier les purgatifs. On lui fera prendre, à jeun, du castor et de la conyse dans de bon vin, pendant vingt jours. Elle doit s'abstenir de parfumer sa tête avec des odeurs, et de flâner des parfums agréables.

17. Lorsque la matrice, chargée de pituite, se porte de côté, on y trouve une dureté en y touchant ; et si elle se jette vers les hypocondres, il survient des suffocations, avec des vomissements de matières pituiteuses acides qui agacent les dents, dont l'évacuation soulage pour un moment. Si la matrice se porte vers le bas, après avoir quitté sa place dans le ventre, elle va çà et là, principalement vers les flancs, et elle presse la vessie, où elle cause des ardeurs d'urine ; elle se jette aussi sur le fondement, et elle cause des épreintes. Les règles alors coulent, tantôt plus, tantôt moins fréquemment : quelquefois elles ne se montrent que par des gouttes de sang. Dans l'état dont il est ici question, si l'utérus se porte vers le haut, on fera des fomentations tièdes à la partie ; l'on présentera au nez des odeurs fétides, et on usera de fumigations de bonne odeur à la matrice : on donne le matiù à jeun de la conyse femelle, avec du castor dans du vin. On doit continuer les fomentations pendant un certain temps. Après que l'utérus est revenu à sa place, on prescrit des diurétiques, qu'on continue durant tout le temps qu'il y a des douleurs. Lorsqu'elles auront cessé, on parfamera tout le corps ; puis on purgera par bas avec des cholagogues si la bile prédomine, avec des phlegmagogues si c'est la pituite. On fera prendre le lait d'ânesse, ou du petit-lait de chèvre cuit, à moins que la constitution de la rate ne soit mauvaise, auquel cas il ne faut ni lait ni petit-lait. Pendant le traitement, on prescrira l'usage d'aliments émollients et laxatifs. Le poisson est préférable à la viande. Outre les fomentations à la matrice, on y appliquera des pessaires. On fera aussi des lotions : et la femme s'approchera de son mari, de suite après la fomentation. Si elle devient grosse, la guérison est assurée.

18. Lorsque la matrice se porte sur les côtés, il y a de la toux avec des douleurs au côté ; la matrice s'y fait sentir comme une boule dure. En la touchant, on cause des douleurs comme s'il y avait une plaie. La malade dépérit : on dirait qu'elle a une péripneumonie. Son ventre se tourne,

nibus cibus mollibus, et alvum dejicientibus utatur. Pisces autem carnibus sunt meliores, uterisque fomentum admoveto, eosque per subdititia purgato et colluito, et postquam suffitum admoverit, ea virum adeat. Solvitur autem morbus, ubi utero conceperit.

Si uteri in latera incumbant, tussis et ad latus dolor detinent, durusque tanquam pila insisit, et contactus dolet, velut ulceratus contabescit, videturque affectus esse similis pulmonum inflammationi, in gibbum ea contrahitur, menses non comparent, quibusdam etiam, ubi comparerint, disperduntur. Tunc autem prodeunt imbecilli, pauci et pravi, neque per hoc tempus fit generatio. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinato, multa calida lavet, tepefacientia, quæ lubens suscipit, admoveto, eaque, ex quibus sanguis purgetur, in subditio apponito. Lini semen torrefactum, tusum, cribratum, papaver album prosunt, et salvia cum tenui polenta, et caseus caprinus, muria derasa. Hæc permixta, ut casei pars sit una, et potentæ insulsæ pars una, jejuna ex vino potui præbeto. Cum autem vespera advenierit, cyceonem crassum, affuso melle, potui exhibeto, et potiones, quibus opus erit, propinato, crebro foveto, calida perfundito, per ceratum uteros leniter, molliter et æqualiter a latere depellito, latus fascia lata religato, et lac bubulum magna copia per dies quadraginta potui exhibeto. Cibus autem quam mollissimis utatur. Morbus autem vehemens est, et lethalis, paucæque sic curatæ evadunt.

At si uteri in lumbos et lateris inanitatem decubuerint, sitque sublimis spiratio, suffocatio detineat, crebraque eam anhelatio corripit, neque ea moveri velit, thus tritum, aut bitumen, aut cicutam, aut myrrham, melle affuso, excipito, glandulam longam ac crassam effingito, et in sedem indito.

Si uteri ad medios lumbos sese convolverint, imum ventrem dolor detinet, crura contrahuntur, coxendicum junctura ad sedem dolent, cumque ventris onus deponat, dolores acuti detinent, præ

il y vient une bosse; ses règles se suppriment, ou, si elles se montrent, elles disparaissent bientôt: celles qu'il y a sont peu de chose, et de mauvais caractère. La femme ne devient point grosse durant ce temps. Dans cet état, il faut purger par bas avec l'élatérium; faire prendre beaucoup de bains d'eau chaude; user de fomentations tièdes, convenables; mettre des pessaires, et prescrire des remèdes qui purifient le sang. La graine de lin torréfiée, pilée et tamisée, est bonne; la sauge aussi, avec de la fleur de farine d'orge cuite: on les mêle avec de la râpure de fromage de chèvre, dont on a ôté la croûte salée; on met parties égales de fromage et de farine sans sel, pour les faire prendre à jeun dans du vin. Le soir on épaissit le sorbet en y ajoutant du miel. Outre les remèdes intérieurs convenables, on fait des lotions abondantes d'eau chaude, et on repousse la matrice du côté, pour la ramener doucement à sa place, en agissant mollement sur la peau qu'on oint d'un cérat; puis on met une large ceinture autour des côtés. On fait prendre beaucoup de lait de vache durant quarante jours, et user d'aliments émollients. Cette maladie est grave et mortelle (1): peu de femmes en réchappent, quoique même on les soigne de la manière que je viens de dire.

19. Quand la matrice se porte aux lombes ou aux flancs, que la respiration est difficile, qu'il y a des suffocations avec une grande oppression qui empêche la malade d'agir, on broiera de l'asphalte, ou de la myrrhe, ou de la ciguë, avec du miel cuit, pour en faire un pessaire long et gros qu'on placera dans le vagin (2).

20. Lorsque la matrice se retourne vers le milieu des lombes et des flancs, les jambes entrent en convulsion, et il y a des douleurs à l'articulation supérieure

(1) Si l'état décrit dans ce n° 18 est en effet un de ceux que nous désignons sous la dénomination générale de vapeurs, il s'en faut bien que la médecine d'aujourd'hui le regarde comme grave et mortel. Le danger provenait peut-être du grand usage que les médecins d'alors faisaient des purgatifs en le traitant, ou de ce qu'il peut facilement se joindre à ce cas un ulcère de la matrice.

(2) Le texte grec est ici équivoque; il peut également signifier qu'on en fera un suppositoire pour être placé au fondement. C'est même la signification la plus naturelle des mots; mais le sens et la suite des choses m'ont fait préférer celle où il s'agit de pessaire et de vagin.

violentia exiguum stercus prodit, urina stridet, et animi abjectio invadit. Cum sic habuerit, alligata ad vesicam fistula, oleum calidum in uteros infundere oportet, fomentum admovere, aut multa calida lavare, in oleum et aquam desiderare, et suffitum ex graveolentibus ad pudenda adhibere, naribus vero ex odoratis. Postquam autem dolor quieverit, medicamentum sursum purgans exhibendum, inferiorem vero alvum agitare non oportet. Cum autem uteri ad suum locum redierint, medicamentum deorsum purgans bibendum dato; et lac asininum, si minime lienosa fuerit. Deinde, fomento admoto, uteros medicamento, quod cum lauro paratur, perfundito, et subditivum medicamentum purgans, quod non mordeat in pecto apponito. Deinde suffitum ex aromatis suscepto, virum ea adeat. Quod si concipiat, convalescit. Verum pleræque infecundæ, et cruribus captæ plerumque redduntur.

At quibus osculum alio inclinatum, et in coxendicem incumbit (hæc enim, dum fiunt, uterum purgari, et genituram liberosque suscipere, prohibent), hanc odoratis fovere oportet, et post fomentum, leviter digito immisso contractata muliere, a coxendice abducere, posteaque tædulis et plumbea fistula dirigere. Neque enim celeriter coegetur, ut dictum est. Cum autem ad naturalem statum redierit, et uteri aperti fuerint, per subditivum mollia purgato, reliquaque convenientia facito.

Quibus uteri in coxam incidunt, nisi celeriter decedant, rursusque suo loco restituantur, coxæ adhærescentes resciantur. Os autem obversum esse, et in superioribus delineri, necesse est, cumque obversum fuerit, connivere, ex aversione autem et conclusione durum effici, uterique os connivere et lacsum esse. At conclusi uteri menses ad mammas remittunt, et ad pectus ascendere cogunt, venter imus attollitur, et inexpertæ uterum gestare sibi videntur, cum his eadem, quæ prægnantibus ad septimum aut octavum usque mensem contingant, venterque pro temporis ratione increseat, pectus attollatur, lacque gigni videatur. Hoc autem tempore elapso, mammæ extenuantur, et minores redduntur, idem-

de la cuisse. La femme souffre violemment; quand elle va du ventre, les excréments ne peuvent sortir que fort petits. Il sort des vents de la vessie, avec les urines. L'accablement est extrême. Dans ce cas, il faut mettre de l'huile chaude dans une vessie, où l'on attache un tube, pour la faire couler dans la matrice. On fait beaucoup de lotions ou de fumigations avec de l'eau chaude. On fait prendre un bain aux parties, avec de l'huile et de l'eau. On présente à la matrice des odeurs fétides, et des parfums agréables au nez. Lorsque les douleurs sont apaisées, on donne un émétique, puis un purgatif, qui est suivi du lait d'ânesse, à moins que la constitution de la rate ne soit mauvaise. Ensuite on fume la matrice: on y fait des lotions; on met un pessaire de baies de laurier, pour purger l'utérus sans irritation; à la suite de quoi la femme fera des fumigations aromatiques et cohabitera avec son mari. Si elle devient grosse, elle est guérie. Mais plusieurs restent stériles, et gardent des douleurs aux jambes, qui les empêchent de s'en servir.

21. (1) Toutes les fois que l'orifice de l'utérus décline de quelque côté, et qu'il porte sur l'ischium, cela met obstacle à la menstruation, et la stérilité s'ensuit. Il faut, dans ce cas, fumer la matrice avec de bonnes odeurs, la repousser de dessus l'ischium, et puis dresser l'orifice avec les doigts et la sonde de plomb: on se gardera bien d'agir rudement, ainsi que je l'ai déjà dit. Après que l'utérus aura repris sa situation naturelle, si l'orifice en est trop ouvert, on purgera la matrice avec des émollients, pratiquant en outre tout ce qui est propre à la ramener, quand elle porte sur l'ischium. Si elle n'en est bientôt retirée et ramenée en sa place, elle se dessèche dans la partie qui est près de l'ischium. Il faut donc nécessairement qu'elle se contourne à son orifice, qu'il se rehausse vers le haut; qu'après s'être contourné, il se serre et se durcisse. Cela fait que, la matrice se trouvant bouchée, les règles montent vers les mamelles, et la gorge grossit. L'abdomen et le bas-ventre prennent aussi plus de volume, de manière que les femmes sans expérience croient être grosses, ayant la plupart des symptômes de la grossesse jusqu'au septième ou huitième mois; car le ventre augmente tous les jours, et le lait semble se former. Mais

(1) La description de cet état, auquel paraissent se rapporter aussi les quatre numéros suivants, va devenir intéressante sous plusieurs rapports.

que ventri contingit, et lac conspectum effugit, cumque ad tempus pervenerit, quo se parituram existimabat, ventris moles evanescit et subsidit. Quæ cum eveniant, uteri parvo tempore vehementer contrahuntur, eorumque osculum deprehendi non potest, adeo omnia in se contrahuntur ac resiccantur, et in mammis tubercula dura exoriuntur, quædam quidem majora, quædam vero minora. Hæc autem minime suppurant, sed semper duriora fiunt, ex his deinde occulti canceri pullulant.

Advenientibus autem canceris, prius os amarescit, et quæ comederit, omnia amara esse videntur. Ac si quis plura exhibuerit, sumere recusant, et cohibenda faciunt, mente alienatur, oculi duri sunt, neque acule cernunt, ex mammis dolores ad jugulum et scapulas per-rumpunt, sitis detinet, papillæ aridæ sunt, ipsæque toto corpore extennatæ sunt, nares siccæ et obductæ, neque elevantur, spiratio est imminuta, et nihil odorantur, in auribus dolor quidem nullus, sed interdum callosa, concretio in-nascitur. Cum igitur huc usque proces-serint, convalescere nequeunt, verum ex ejusmodi morbis pereunt; sin autem prius, quam huc pervenerit, curetur, et menses solvantur, sanescit. Eas autem ad hunc modum curare oportet. Ante omnia quidem, si adhuc validam curan-dum susceperis, habita reliqui totius corporis consideratione, quacun-que tandem purgatione indigere videatur, medicamentum purgans exhibeto. Sic autem constituto corpore, ad uterorum curatio-nem accedito. Quod si totum corpus mi-nime agitandum videatur, neque causæ inde moveri, sed uteri per se morbo-si sint, ad hunc modum curam auspicari oportet. Inprimis uteri sic fovendi. Oli-lam duas sextulas capientem sumito, operculum imponito, et, ne quid expiret, accommodato, deinde operculi fundo pertuso et foramine facto, in foramen arundinem cubitali longitudine indito. Probe autem operculo adaptatam esse arundinem, oportet, ut nihil omnino transpiret.

His præparatis, operculum luto obduc-tum ollæ imponito. Quibus factis, scro-

après ce temps, les mamelles deviennent flasques et diminuent de grosseur. Il en arrive autant du ventre; il n'est plus question de lait. Au terme des couches attendu, le ventre, qui était si élevé, se trouve affaissé. Vers cette époque, la région de la matrice se contracte en peu de temps. On ne peut point trouver son orifice, si fort elle se resserre et se des-sèche. Il vient aux mamelles quelques tumeurs dures, plus ou moins grandes, qui ne suppurent point, qui vont toujours se durcissant de plus en plus, et qui se terminent par des cancers occultes. Quand ils se forment, la femme a d'abord la bouche amère; tout ce qu'elle mange lui paraît amer. Elle refuse ce qu'on lui présente pour se nourrir; sa raison s'aliène. Elle fait ce qu'elle ne ferait point dans d'autres temps. Son regard est âpre; sa vue devient trouble. Elle se plaint de douleurs lancinantes, qui vont des mamelles au cou et aux omoplates. Il y a de la soif. Les mamelons se flétrissent. Les narines sont sèches et bouchées, sans être grosses. La respiration est fréquente. L'odorat n'est plus sensible. Il n'y a point de douleurs aux oreilles, mais il s'y forme quelquefois des duretés. Quand la malade est parvenue à ce point, il n'y a plus d'espérance de guérison; elle pé-rira. Mais si, avant de tomber dans cet état, elle est soignée, et qu'on parvienne à faire venir les règles, elle guérit. Voici le traitement.

22. On commencera, en l'entreprenant tandis qu'il y a des forces, par reconnaître tout l'état du corps, pour voir en quoi il a besoin d'être purgé. Après l'avoir mis dans un bon état, on s'occupera de la matrice. S'il ne paraît rien à changer dans le corps, et que le mal ne vienne que de l'utérus, on y fera d'abord des fumigations de la manière qui suit. On aura un pot qui contienne environ trois livres, avec un couvercle bien ajusté qui empêche toute transpiration, et percé d'un trou auquel sera adapté un tube de la longueur d'une coudée. Il doit aussi ne laisser rien transpirer par les bords. On lutte ensemble le couvercle avec le pot, et le tube avec le couvercle; puis on creuse une fosse de deux pieds de profondeur, dont l'ouverture puisse recevoir le pot. On y brûle du bois jusqu'à ce qu'elle soit embrasée. On en tire ensuite le bois et les charbons ardents, laissant les cendres seulement et les petits charbons dans la fosse. Lorsque le pot, qu'on mettra dessus, sera en ébullition, et que la fumée montera, si elle est trop chaude, on attendra; si elle ne l'est pas trop, on placera la malade assise par-dessus, pour recevoir le bout du tube qui

hem duorum pedum altitudine, ea vero magnitudine, quæ ollam capiat, effodito. Deinde ligna incendere oportet; quoad fossam ignitam totam reddes. Quæ ignita reddita, ligna et prunas, videlicet crassissimas et accensas, subducere oportet, cinerem autem et suppositam cineri calido favillam in scrobe relinquere. Ubi olla efferbuerit, vaporque sursum delatus fuerit, si quidem admodum calidus sit, subsistendum; sin minus, summa arundinis parte in uteri osculum indita, ei insidendum, postea fomentum admovendum. Quod si refrixerit, prunas accensas admoveto, ea cautione adhibita, ut ne acutum fomentum reddas; sin vero admotis prunis plus æquo acutum fomentum reddatur, prunas detrahit, fomentum autem sereno cælo apparare oportet, ubi ventus non spiret, neque refrigeret, et vestimentis undique contactam esse. In ollam autem allia sicca injicienda, eaque minutatim magis fracta, quam quæ contusa sunt, et aqua, quæ tribus digitis excedat, ut macerentur, affundenda, vitulique marini adeps infundendus. Sicque calefacere et fomentum longo tempore admovere oportet. Post fomentum autem ea, si valida fuerit, totum quidem corpus voluptatis gratia lavet, plurimum autem lumbos et partes umbilico inferiores. In cœna autem maza, panis, et allia cocta exhibenda.

Postero vero die, si quidem a fomento exsoluta fuerit, is dies intermittendus; alioqui rursus fomentum adhibendum. Adhibito fomu osculum contingere jubeto, ut considerare possit, num fomentum ipsum uteros flatu compleverit. Impleti enim flatu uteri osculum valde obversum, et in coxam incumbens, velut directum magis restituunt et aperiuntur. Cum igitur ejusmodi fomentum id efficere possit, in hunc modum adhibendum. Ubi autem fomentum admovebis, allia immittenda, et vituli marini adeps affundendus, idque faciendum, quoad uteri inflati, osculumque sursum valide tractum esse videatur. Ex hoc enim fomu hæc contingit. Post fomenta eadem, quæ prius, quam foveretur, adhibenda.

Cum autem emoti et facile solubiles uteri fuerint, fomentum ex feniculi ra-

sera dirigé à l'orifice de l'utérus. On fera ainsi la fumigation. Lorsqu'elle se refroidit, on rejette des charbons ardents dans la fosse, prenant toujours garde que la fumée ne soit pas trop chaude. On retirerait des charbons, dans le cas où elle le serait. Il faut la faire en un endroit qui soit à l'abri du vent et du froid, et couvrir la malade de toutes parts. On aura préalablement mis dans le pot de l'ail sec, coupé par morceaux plus menus que lorsqu'on veut le piler, avec suffisante quantité d'eau, pour qu'elle monte au-dessus de l'ail de trois doigts : on y ajoute de l'huile de veau marin. Voilà la matière des fumigations. On doit les faire longuement. Après que la malade sera fumigée, elle prendra, si elle a des forces, un bain de tout le corps, autant que cela lui fera plaisir. On fera du moins des lotions aux lombes et au-dessous du nombril. Elle mangera à souper du pain, du gâteau, de l'ail bouilli. Le lendemain, si la fumigation l'a fatiguée, on lui donnera relâche; sinon, elle sera fumigée de nouveau. Après la fumigation, on fera examiner l'orifice de la matrice, pour reconnaître si la fumigation y a pénétré. Quand elle arrive dans l'intérieur de l'utérus, son orifice qui était contourné, et son corps qui appuyait sur l'ischium, se remettent dans leur situation naturelle : l'orifice s'ouvre, le fond se met en droite ligne. Puisque cette fumigation a une si grande propriété, il ne faut pas négliger de la faire en cette manière, y employant l'ail et l'huile de veau marin. On doit la continuer jusqu'à ce que la matrice en soit remplie, et que son orifice soit fortement tiré vers le haut. Tel est l'effet que produiront ces fumigations. Lorsqu'elles seront finies, le régime doit être continué le même qu'au paravant. Après que l'utérus aura été arraché à sa mauvaise situation, et qu'il se trouvera libre, on fera d'autres fumigations avec la racine de fenouil, préparant un nouveau pot, et y mettant de l'eau de la même manière. Ensuite on donnera le bain. Le soir, la malade soupera avec du gâteau, ou du pain si elle veut, et de petites sèches cuites dans le vin et l'huile, avec des calmars. Durant cette fumigation, on reconnaîtra avec le doigt si l'orifice de l'utérus se rapproche. On la répète pendant cinq ou six jours, suivant l'état et le tempérament de la femme, laissant des intervalles quand elle est faible et abattue; lorsqu'elle ne l'est point, on fumigé chaque jour. A la suite de ces fumigations, on essaiera de mettre des pessaires de résine grasse, qu'on oindra d'huile. Leur longueur doit être de six doigts. On en aura cinq ou six. Ils

dicibus adhibendum. Alia olla ad eundem modum apparanda, radices fœniculi ; robe lotæ, contusæ in ollam immittentur, et aqua affusa fomentum eodem modo admoventum. Post hæc lavandum, et sub vesperam in cœna maza sumenda. Quod si panem volet, bulbos et sepiolas parvas, hæc vino et oleo incoquenda, et esui præbenda. Inter fovendum osculum contingere tentandum, aut per fomentum uteri proxime adducendi. His ad dies quinque, vel sex, fomentum admoventum, hominis habita ratione, et si quidem exsolvatur aut debilis reddatur, quantum opus est, temporis interponere, alioqui si non exsolvatur, per totum diem fomentum adhibere. Post fomenta vero talos subditivos ex tæda pinguisima supponere tentandum. Sint autem oleo illiti, et sex digitorum longitudine facti, quinque vel sex numero, forma in acutum tendente. Ex his alius alio sit paulo brevior, crassitudo vero, quanta digiti indicis, forma autem digito similis in summo tenuissima, sensim ad crassitudinem ducta. Levissimi autem et rotundissimi conficiendi, animadversione facta, ut ne ullum fissum adsit.

Supponendus autem primum tenuissimus, quo subito quiescat, observatione facta, ne excidat. Ac primum summam partem supponito, deinde semper magis simulque tædulam obtorquendo, etiam intro trudito. Cumque parvam partem admiserit, in ea parva parte subsistendum, cautione adhibita, ne excidat, deinde rursus eodem modo protrudendum, quoad uterorum osculum ad quatuor digitos intro subierit. Quem cum admiserit, alter post hunc, simul ac prius appositum absterit, velut osculo adhuc recto et aperto, antequam subsidat, apponatur. Quod continget, si hic quidem detrahatur, alter vero supponatur. Plumbum autem oportet in similem formam crassissimi pessi tædacei ducere, quod cavum sit, ut quid contineat, et plumbi capacitatem eo modo fabricatam esse, quali ad ulcera fabricatur, ut penicilli os leve sit ac minime vulneret. Hæc autem velut tædaceos pessos formato. Hoc modo efformatum penicillum plumbeum, adipe ovillo trito impleto, atque ubi præparatus fuerit, tædaceam quidem glandulam subducito, plumbeam autem imposito. Quod si subditus plumbeus pessus ardorem exhibeat, is primendus, tædaceus

doivent être terminés en pointe, les uns plus gros que les autres : le plus fort sera de la grosseur du doigt index, mais pointu et grossissant insensiblement. Il faut qu'ils soient ronds, bien unis, sans crevasses ni aspérités. On commence par mettre le plus petit. Quand il est placé, la femme se tient en repos, afin qu'il ne tombe point. En l'introduisant, on commence par le petit bout, et on le pousse en avant, tournant toujours dans le même sens. Lorsqu'il est un peu entré, on s'arrête pour un temps, en observant qu'il ne recule point; puis on le pousse de nouveau, jusqu'à ce qu'il soit entré de la longueur de quatre doigts dans le col de l'utérus. Après avoir ainsi placé le premier, lorsqu'on le retirera, on en mettra un second tout de suite, avant que la matrice ne se referme, tandis qu'elle est ouverte et située en droite ligne avec le vagin; ce qui ne peut manquer d'arriver pour celui qu'on présente à la suite d'un autre qu'on retire. On aura aussi un morceau de plomb figuré comme un de ces pessaires, ayant la grosseur du plus grand, qui soit creux en dedans, ainsi qu'on fait des plombs (1), pour introduire des bourdonnets dans les plaies profondes. On observera que les bords en soient émoussés et bien unis, afin qu'ils ne puissent blesser. On y adaptera de la graisse de mouton, et on en remplira la cavité. Après avoir ainsi préparé le plomb en question, on retirera le pessaire, et l'on placera le plomb. On le retirerait s'il donnait de la chaleur, et on mettrait de suite le pessaire, puis on tremperait le plomb dans l'eau froide, et on le replacerait de nouveau. Il est bon qu'il y ait continuellement l'un des deux dans la partie, le pessaire durant le jour, le plomb pendant la nuit. Si la malade veut se lever, elle le fera avec précaution, afin que le plomb ne se déplace point, ou bien, on le remettra tout de suite. Dans le cas où aucun des pessaires tel qu'on les a ne pourrait entrer, on les fera plus petits, jusqu'à ce qu'ils obéissent et qu'ils entrent. Mais si l'orifice de l'utérus ne pouvait être ouvert, ou si le corps de la matrice ne s'était point assez rapproché, on reviendrait au premier traitement; aux premières et secondes fumigations, jusqu'à ce que l'orifice fût assoupli et la matrice rapprochée. L'on introduirait ensuite un pessaire de la grosseur d'une olive qu'on laisserait se fondre en place; puis on y en mettrait un autre. Quand on voudrait faire entrer celui de

(1) Voyez *suprà* la note sur le numéro 58 du Traité des maladies, livre second.

vero rursus apponendus, et plumbeus in aquam frigidam intinctus, deinde rursus apponendus, et tædaceus detrahendus. Semper autem aliquid adhærere oportet, et interdum quidem tædam continere præstat, noctu vero plumbum. At si ea surgere velit, id faciat, ea observatione adhibita, ut penicillus quiescat, alioqui statim post supponendus. Si vero ex pessulis tædaceis, qui apponuntur, nullum admittat, tenuiorem, quoad admittat, afficito, et ex his ad illa reducito, et, ut obediant, efficito.

Quod si ea neque osculum aperiri possit, neque uteri prope accedant, rursus ad pristinam curationem revertendum, a prima ad secundam, quoad emolliantur, et proxime accedant. Atque ubi aperti fuerint, subdititia medicamenta confecta apponito. Sint autem olivæ magnitudine, atque horum alterum apponendum, quoad colliquefiat, deinde alterum supponendum. Cum vero subdere voles, subdititium ex resina paratum, oleo rosaceo aut irino intingito. Discedit enim ab ore uterorum. At prius plumbeum pessum apponi oportet, ut recto ore in interiorem ejus partem attrahatur. Deinde emollientia in subditio admovenda. Ante subdititia autem posteaque calida lavet. In cœna autem aliquid ex commemoratis piscibus marinis exhibendum. Exhibendum autem duobus aut tribus post apposita subdititia diebus, consideratione adhibita, a uterorum osculum bene habeat, purumque sit. Tumque ab hujusmodi subditio quiescendum, post hoc vero emollientia admovenda.

Ubi autem os uterorum inflammatione laborarit, rursus eodem modo medicamenta in subditio apponenda, reliquaque eodem, quo dictum est modo, facienda. Cum corpus bene habuerit, velut dictum est, flatus immittendus. Quin etiam os et uteros ad hunc modum inflare oportet. Subdititium medicamentum ex ficu confectum apponito. Duo autem eadem facito, et antequam subdas, fomentum ex fœniculo prius commemoratum admoveto. Post fomentum postero die medicamentum supponito. Cum supponere voles, postquam ante omnia subdititia laverit, sic supponito. Postero autem

résine grasse, on commencerait par l'imbiber d'huile d'iris ou de roses, car il sera repoussé par les bords de l'orifice, et on introduirait préalablement une sonde de plomb, qui sert à dresser tant le col que le corps de la matrice. De plus, on usera d'émollients: on fera des lotions d'eau chaude, soit avant de mettre les pessaires, soit après. On donnera pour le souper, deux ou trois jours après qu'on aura commencé l'usage des pessaires, quelque'un des poissons de mer dont nous avons parlé ci-dessus. On s'assurera enfin par un fréquent examen que la matrice est bien située, et qu'il n'en découle aucune mauvaise humeur. Alors on discontinuera les pessaires, et l'on s'en tiendra aux émollients.

23. Quand l'orifice de l'utérus est enflammé, on use pareillement de remèdes extérieurs, et le reste du traitement est le même. Si tout le corps est en bon état et rafraîchi (car on doit commencer par là, ainsi que je l'ai dit), on travaillera à rafraîchir ensuite et l'orifice et la matrice, en mettant une figue en guise de pessaire. On répète cela deux fois, après avoir préalablement fait des fumigations avec la décoction de fenouil dont j'ai déjà parlé. C'est ensuite qu'on usera du pessaire, le second jour après les fumigations: encore avant de mettre le pessaire, faut-il toujours faire des lotions. Celles qui sont émollientes conviennent alors et les jours suivants, tandis qu'il y a de l'inflammation. Après que l'inflammation est passée, on se conduit comme ci-dessus, en observant, pour l'application des autres pessaires, les mêmes précautions que dans celle du premier. Une fois que le pessaire se maintient dans la situation qu'on lui donne, on a suffisamment rafraîchi la matrice, et on en discontinue l'usage. S'il arrive qu'on en ait besoin encore, on procède comme dans le commencement.

24. Après donc que l'on est autorisé à croire que cela va bien, et que le moment des fomentations et lotions aromatiques est arrivé, on les met en œuvre. On aura en conséquence du souchet, du calamus aromatique, du cardamome, du cumin d'Éthiopie, de l'anis, de la rue sèche, de l'hypericum, de la graine de fenouil, environ une cuiller de chacun. On broiera le tout, et l'on en mettra la quatrième partie dans un pot, avec environ cinq livres de vin blanc, qui soit du meilleur. En agitant et brouillant les aromates dans le vin, on y ajoutera un scrupule et demi du meilleur baume d'Égypte, ou de baume de marjolaine, ou d'excellente huile de lis. Après l'y avoir versée, on brouille encore pour faire le mélange,

die emollientia conferunt, quamdiu inflammati fuerint. Post inflammationem autem, reliqua prædicta ratione facito, eademque ex hoc subditio, quæ de priore facito. Quod semel subditum maneat, abunde uteros inflasse videatur, et quiescendum. Sed si quædam opus habuerit, rursus eodem, quo prius modo, supponendum. Post hæc autem cum recte tibi habere, et tempestivum esse videbitur, fomentum ex aromatis propinato.

Apparatur autem hoc modo. Cyperum tusum, quantum conchæ testa capit, calami odorati tantumdem, junci odorati parem portionem, cardamomi tantumdem, et cumini æthiopicum, anisi, rutæ siccæ, hyperici, et seminis fœniculi. His apparatis, vini austeri albi odoratissimi heminas sex in ollam effundito, contusorum quadrantem aspergito ac permisceto. Deinde unguentum ægyptium, quam optimum, ad trium obolorum pondus affundito, aut amaracinum, aut irinum exquisitum. Quo affuso, agitato, et molle fomentum plurimum tempore adhibeto. Ante fomentum autem lavet, et duobus aut tribus diebus foveto. Cum foveri desierit, operculum aliquod fomento imponere oportet, ut ne transpiret, postea vero tædaceis et plumbeis pessulis utitor. Cum autem duobus aut tribus diebus fomentum admoveris, duobus aut tribus aliis intermittito. Intermediis vero diebus bis die lavato. Porrum coctum edat et crudum, raphanos, nasturtium, allia assa et cocta, potus sit meracior, et prius commemoratis piscibus marinis utatur. Ubi intermissi dies præterierint, fomentum adhibere oportet, modica de singulis contusis quantitate ad prius fomentum inspersa, et vino, si opus esse videatur, ac oleo affuso, hoc fotu uti. At postquam a fomentis bene habere videatur, et osculum molle, ac, ut convenit, apertum esse, uterique prope accedere, post fomentum postero die medicamentum ex myrrha confectum supponendum. Duo autem subdititia esse oportet, post purgationem vero postero die emollientia subter apponere, quoad uteri inflammatione liberati fuerint, post hoc autem tædaceis et plumbeis pessulis utendum.

Postea autem, dierum intermissione, ut videbitur, facta, inflammationis ute-

avant de l'employer en fomentation. Puis on fait des fomentations douces pendant long-temps. Elles doivent être précédées de lotions. L'on fomenté ainsi durant deux ou trois jours. A mesure que l'on se sert ainsi du vin aromatique, on met un couvercle sur ce qui reste dans le pot, afin qu'il ne s'évapore point. On passera, dans la suite, à l'usage des pessaires de résine et de plombs creux. Durant qu'on en est aux fomentations, on ne les fait que deux ou trois jours de suite, après lesquels on en donne autant de repos : pendant ces derniers, on fait deux lotions par jour. La malade doit manger de l'ail bouilli et cru, ne pas faire de mélanges dans sa boisson, et user des poissons de mer ci-devant mentionnés. Quand les jours de relâche sont passés, on revient aux fomentations, en ajoutant de nouveau, au vin du pot, partie des aromates broyés : on y met aussi du vin, s'il en est besoin, et de l'huile aromatique. Lorsqu'il paraît que les fomentations ont produit le bon effet qu'on en attendait, que l'orifice de l'utérus est mollet, et ouvert comme il convient, on passe aux pessaires de myrrhe. Il faut en employer deux, pour obtenir la purgation de la matrice. Après qu'elle est purgée, on en met d'émollients, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'inflammation à l'utérus ; ensuite de quoi on passe aux pessaires de résine et aux plombs creux. On discontinue ensuite tout remède durant quelques jours, pour voir comment va l'inflammation, et recommencer s'il le faut, en combinant les forces du corps. Si donc les fomentations vous paraissent convenir encore, vous remettrez dans le pot une partie des aromates, avec l'huile parfumée et de nouveau vin ; mais si cette pratique n'a point produit d'effet, il faudra faire autre chose. Il faut, du reste, dans toutes fomentations ou lotions, des remèdes frais, qui n'aient point perdu leur vertu, et les continuer jusqu'à ce qu'on ait obtenu des règles qui soient du sang. Quand elles coulent ainsi, on discontinue.

25. Voici ce qui concerne le régime, pour le commencer immédiatement après une des époques de la menstruation ; ayant conséquemment une attention particulière à s'en informer. On prescrit d'abord beaucoup de bains, mais non à la tête. On fait prendre, en sortant du bain, du fromage piquant et de la rue, dans du vin coupé avec autant d'eau, et saupoudré de farine d'orge cuite. On fait dîner à une heure convenable, avec du pain et du gâteau, de l'ail cuit ou cru, et autres choses fortes dont j'ai déjà parlé, entre autres des purées non écümées, et beaucoup de feuilles de sylphium ; beaucoup

rorum ratione, et virium corporis conjectura adhibita, rursus, velut scriptum est, fomentum adhibendum, si quidem prius fomentum adhuc satis esse videatur, in id immissa, ut prius, ad suffitum accommodata materia, vinoque et oleo affuso; sin vero illud inutile esse videatur, aliud denuo apparandum. Oportet autem in una quaque subtilitii medicamento appositione recentissimum medicamentum adhibere, quoad subcruenta purgentur, quæ cum purgata fuerint, quiescendum. Victus ratio hoc modo instituenda. Interrogandum est, quibus diebus ei menses profluant, a quibus initio ducto, hæc victus ratio præscribenda. Primum quidem ea copiosa calida lavet, capite excepto. Cum cessaverit, caseum aerem, et rutam, vino nigro, æquali aquæ portione temperato, dissolvito, deinde polenta adpersa, cœnfestim a balneo potui exhibeto, postea prandium suo tempore præbeto. Mazam aut panem edat, et porra cocta aut cruda, et prius descripta omnia id genus acria, interdumque leguminis fresi decoctum, spuma non detracta, cum multa laseris scobe, et allii multis incoctis. Pro obsonio utendum piscibus cartilaginei generis omnibus coctis, cum aceto mulso apparatus, bolbidiis et parvis polyphis, ex vino et oleo coctis. Laseris semen contritum bibendum, et quam plurimum in prandio et cœna edendum. Post cœnam, cum quiescere volet, lavandum. Hæc victus ratione utatur ad dies quinque vel sex, post quos mane quidem jejunæ sambuci fructum ad baccas sex ex vino meraco exhibeto, et sepiæ ova decem aut duodecim. Hæc simul leviter trita mane jejunæ potui præbeto. Post hoc medicamentum, potionem exhibeto, et intermissione aliqua facta lavet. Rutam bibat et caseum, sic eo, quo præscriptum est modo prandeat, tardius vero cœnet, semperque bis die ipso lavetur. Hæc autem victus ratio ad dies tredecim vel quatuordecim observetur.

Quibus clapsis, medicamenta devoranda ex laseris succo fabæ magnitudine conficito, eaque primum exhibeto, posteaque reliqua, quæ præscripta sunt, facito. Post hanc autem dierum quinque et viginti victus rationem cætera quidem eodem modo facito. At ante prandium, cum prandere volet, quatuor fere allii

d'ail bouilli, du poisson salé bouilli, des préparations à l'oxymel; des calmars, des poulpes au vin et à l'huile. On met du sylphium dans la boisson. On doit bien dîner et bien souper; prendre le bain après souper, avant d'aller au lit. Tel est le régime à suivre durant quinze jours. Ensuite on donne, le matin à jeun, six baies de sureau écrasées dans du vin, avec dix ou douze œufs de sèche, qu'on y écrase aussi, et on fait avaler une potion par-dessus, avant de prendre le bain. Cette potion est un sorbet avec de la rue et du fromage: puis la malade dîne de la manière que j'ai dite. Elle soupe tard, et ne manque point de prendre deux bains tous les jours. On continue ainsi pendant treize ou quatorze jours. Au bout de ce temps, elle prend tous les jours du sylphium en boisson, de la grosseur d'une fève. Voilà ce qu'il y a de principal à faire, *concernant le régime*. Le reste se peut inférer de ce que j'ai déjà dit. Après donc que ce régime aura été suivi pendant vingt-cinq jours, on persistera dans les mêmes vues; mais de plus, on donnera avant dîner une tablette faite avec quatre grains d'ail, du fromage salé, de la grosseur de l'os qu'on nomme astragale, et un peu de farine d'orge cuite. Avant souper, on fera boire un peu de vin pur. Le reste du régime sera d'ailleurs le même. Neuf jours avant l'époque de la menstruation, on donne du cumin d'Ethiopie avec des œufs, des baies de sureau, et douze grains de castor. Aux deux jours qui précèdent l'époque, on discontinue tous ces remèdes, pour prendre l'eau de goudron (1) à jeun, en sortant du bain; on donne de plus, après dîner, un sorbet avec du bouillon de mercuriale et de choux, de l'oxycrat, du sel, du sylphium et de l'huile. Outre les potions et les aliments dont j'ai parlé jusqu'ici, j'ajoute que la boisson ne doit pas être mélangée, que les poulpes et les calmars conviennent à dîner; qu'au souper, la chair de chèvre ou de mouton, ou d'agneau, est bonne bouillie, que les porreaux et toutes les autres choses fortes, qui peuvent plaire au goût de celle qu'on traite, sont bonnes aussi; qu'enfin elle ne doit pas manquer de prendre le bain après souper. Voilà pour le régime des deux derniers jours. Si, malgré cette conduite,

(1) *De l'eau de goudron*. En traduisant ainsi le mot *δαϊδιον* je ne prétends faire aucune allusion à rien de ce que l'évêque de Claine a écrit sur l'eau de goudron. Mais je ne vois pas d'expression française plus propre à rendre ici la valeur du mot grec.

nucleos, et caseum acrem, astragali magnitudine ante terito, et modica polenta admixta massam conficito, eamque primum comedendam exhibeto, ante cœnam vero ea meracum sorbeat, sicque cibum capiat. In reliquis eandem victus rationem servet. Novem autem diebus ante mensium tempus hoc primum exhibeto, et cum ovis et sambuco, cuminum æthiopicum, et castorii obolum addito. Cum vero duo reliqui dies fuerint, ab his quidem omnibus potionibus, et deglutiendis medicamentis liberanda, medicamentum vero ex tæda præparatum lotæ jejunæ exhibendum. Post autem medicamenti potionem, mercurialem, et brassicam simul, ex aqua cocta exhibeto, aceto mulso, sale, lasere, et oleo condito. Hæc in prandio edenda præbeto, et succos sorbitione sumendos, et potum meraciorum bibendum. Pro obsoniis polypodio cocto, aut sepiolis, utendum, ad hæc quidem prandeat. In cœna vero carnem caprinam, aut ovillam, aut agnænam cocctam, et porra, aliæque acria, quæcunque volet, assumat. A cœna autem lavet, istaque victus ratione postremis duobus diebus utatur.

Quod si ista victus ratione menses detracti non fuerint, mense sequenti eadem victus ratio, ab initio ad duos usque postremos dies, instituenda. Quorum duorum posteriorum dierum priore subdilitia, juxta superiorem rationem parata, supponenda, medicamento ex aqua confecto, prius tamen lota supponat. Attendendum autem ad uteros, quomodo se habeant, et ut semper omni tempore bene habeant, et osculum rectum apertumque sit, et si ita visum fuerit, ante subditiorem appositionem fomentum admovendum. Quod si menses affatim effluxerint, si quidem copiosi fuerint, balneis paucioribus, reliquaque victus ratione ac curatione utendum; si vero pauciores, pluribus. Quod si parvam de se significationem præbeant, eadem rursus victus ratione et curatione utendum, quoad menses appareant. Cum vero semel processerint, his utero concipere, optimum. Atque hæc est omnium hujusmodi morborum curatio.

CAPUT II. — De prolapsu et declinatione uteri, ejusque medela, de uteri inflatione, duritie, occlusionone, de apertura

les règles ne paraissent point, elle continuera le même régime le mois suivant, jusques avant les deux derniers jours, pendant lesquels, outre ce que j'ai marqué, pour les deux jours de la fin du premier mois, on mettra à l'issue du bain un pessaire préparé à l'eau en la façon déjà expliquée ailleurs. On doit surtout ne point négliger la situation de la matrice, et s'assurer qu'elle soit constamment dans la position naturelle, ainsi que son orifice. On ferait, s'il le fallait, des fumigations avant de mettre les pessaires. Si les règles paraissent, et qu'elles soient abondantes, la femme usera moins de bains, et elle pourra être moins exacte dans le régime. Si au contraire elles coulent peu, elle se baignera davantage. Si elles ne font que s'annoncer, on recommencera le même traitement et le même régime, jusqu'à ce qu'elles soient bien établies. Il serait alors très-bon que la femme devint grosse : c'est le remède général de toutes ces maladies.

26. Lorsque la matrice porte sur l'ischium, et qu'elle s'y fixe, on sent une dureté au flanc avec des douleurs au bas-ventre, au flanc lui-même, aux lombes et aux jambes. Il survient, dans l'intérieur, des tensions suivies de suppurations, qui donnent la mort, à moins qu'on ne fasse des incisions ou qu'on n'applique le feu. Dans cette maladie, il faut purger par bas, laver beaucoup la matrice avec de l'eau chaude, la fumer avec de la vieille urine qu'on a fait chauffer. On place la femme assise par-dessus, bien enveloppée, afin que la vapeur ne se répande point ailleurs. Quand l'urine se refroidit, on y jette du fer rougi, pour continuer la fumigation, jusqu'à ce que la femme annonce qu'elle a des éblouissements et qu'elle va tomber en défaillance. Ensuite on la met au bain. Puis on ramène, avec les doigts, l'orifice de la matrice du côté de l'ischium, qui n'est pas affecté, et l'on y laisse des émollients durant la nuit. Lorsque la malade vous annoncera que la matrice est droite, vous prescrirez des fumigations aromatiques, avec l'usage des émollients. Il faudra se servir des plombs creux pendant trois jours de suite, puis de la bryone ou de la scille durant trois autres. On examinera ensuite les règles, pour voir si elles sont bilieuses ou pituiteuses, ou si le sang en est gâté. Quand on voit qu'il a besoin d'être purgé, on emploie à cette fin les pessaires et les lotions les plus convenables, les continuant pendant trois jours, jusqu'à ce qu'il soit pur. La malade mettra ensuite un pessaire de suif fondu, avec de la larme de pouce; puis un autre avec du pouliot, après s'être

oris uteri nimia, de uteri inflammatione; medicamenta ad dolores uterinos.

Si uteri coxam contingat, in eamque procumbant, hæc dura ad lateris inanitatem evadit, imi ventris color est, et ad ipsam lateris inanitatem, lumbos et crura ingruit, ac extenditur, pus eæ colligunt, et ea, quæ per concepta fit linamenta, curatione indigent, pereuntque, nisi quid feces, aut uras. Ubi sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinandum, et copiosa calida lavandum, et uteris fomentum adhibendum, urinaque vetus infundenda et fervefacienda, et supra pelvis cavitatem mulier vestibus, ut ne quid exhalet, collocanda. Ubi autem urina refrixerit, massæ ignitæ in urinam injiciendæ, et fomentum adhibendum, quoad se obtuse cernere, et animo deficere, ea dicat. Calida autem lavandum, posteaque digito immisso contactum osculum in sanam coxam atrahendum, et noctu emollientia subter apponenda. Ubi autem, directum esse, dixerit, suffitu ex odoratis prius adhibito, rursus emollientia quædam supponito, quin etiam per tres dies pessulos plumbeos, quotidie unum, post quos bryoniam albam, aut scillam per tres dies. Deinde vero adhibitis in considerationem mensibus, perpende, utrum biliosi sint, an pituitosi, aut etiam sanguis corruptus sit. Quod si sanguis ei purgandus sit, quodcumque maxime tibi opus esse videbitur, supponendum, posteaque cum his colluendum. Subdititia autem apponenda, quoad purus sanguis educatur, eaque triduo peragenda. Cervinum autem adipem liquatum molli lana eo imbuto in subditio, apponat, deinde pulegium per diem post adhibitum ex odoratis suffitum, sic virum adeat.

Quod si ex partu morbus contingat, postquam ex urinæ fomento prorsus purgata fuerit, confestim ad odorata veniendum, deinde cum lota fuerit, oleum album ægyptium ad sanam coxendicem apponat, et in eam decumbat. At si ne his quidem uteri transmutentur, jejuna pæoniæ grana nigra quinquæ ex vino odorato bibat, et in cibo allia cruda, et assata, et cocta comedat, obsoniis vero quam paucissimis utatur. Quod nisi convalescat, ea, sicuti de priore dictum est

lavée avec des aromates, et elle couchera avec son mari. Si la maladie provenait de suites des couches, il faudrait, immédiatement après avoir ôté les ordures de la fumigation faite avec l'urine, en faire une autre avec des odeurs agréables; puis faire mettre dans le bain; oindre, au sortir du bain, avec du baume blanc d'Égypte, le côté qui n'est pas affecté, et recommander à la malade de se tenir couchée sur le côté. Si, en employant ces moyens, l'utérus ne se redressait point, on ferait prendre, le matin à jeun, cinq grains de pivoine noirs dans de bon vin; l'on recommanderait de manger au repas de l'ail cru, de l'ail bouilli, de l'ail cuit à la braise, peu d'autres mets. Si malgré cela l'utérus ne revenait point à sa place, il faudrait le purger de la même manière que lorsque la maladie ne procède point des couches. Cet état, si la femme ne devient bientôt grosse, mène à la stérilité. Lorsqu'il persiste, que les mois ne paraissent point, et qu'il n'y a pas de fièvre, on commence par purger principalement par haut, à moins que la malade ne soit faible. Si l'on a jugé nécessaire de commencer en purgeant par bas, on fera vomir à la suite de la purgation, soit après avoir rempli l'estomac, soit à jeun: souvent cela suffira.

27. Quand la matrice fait une tumeur sur l'ischium, et que les règles ne fluent point parce qu'elles sont trop épaisses; qu'il y a au bas-ventre des douleurs qui se portent aux flancs, comme si quelque chose les rongeat, il faut prendre beaucoup de bains d'eau chaude, manger beaucoup d'ail, et user abondamment de lait avec du vin par-dessus. On parfume la femme de tout le corps. On la fait vomir; ou bien on la purge par bas, si elle est faible. Quand les douleurs ont passé, on fumige la matrice avec du fenouil et de l'absinthe. Immédiatement après la fumigation, on pousse doucement, avec les doigts, l'orifice de l'utérus vers le côté sain, ménageant avec soin la partie malade et les environs, qu'on enduit de quelque émollient, puis on introduit un pessaire fait avec l'huile de narcisse. Quand vous croirez que la matrice n'a pas besoin d'être purgée, vous en mettez un fait avec le nêtope, et le lendemain un autre fait avec l'huile de rose. Cependant, lorsque les règles coulent, il est mieux de n'en point mettre. Si elles ne viennent point, on fait boire du vin, où l'on a mis quatre cantharides, après en avoir arraché les ailes, les pieds et la tête, avec cinq graines de pivoine noires, des œufs de sèche et un peu de semences d'ache. Si ce vin donne des ardeurs d'urine, on mettra la femme dans

purganda. Ex hoc morbo nisi statim concipiant, infecundæ redduntur. Sed si ad hunc modum habeant, menses non contingant, neque febris succedat, medicamentis primum per superiora maxime purganda; si vero debilis sit, per inferiora. Et si post medicamenti potionem tibi pituitosa esse videatur, jejuna, et cum cibo vomat, et ut plurimum convalescet.

Si uteri ad coxendicem decurrant, menses, cum crassi sint, non eunt, dolor ad imum ventrem permeat, et ad lateris inanitatē, morsumque percipit. Cum sic habuerit, copiosa et calida lavanda, eique allia plurima comedenda danda, et lac abunde bibendum, deinde vinum merum, tota fovenda, et medicamentum sursum purgans exhibendum; si vero debilis sit, infra. Quod si curata fuerit, uteris fomentum ex fœniculo, cui absinthium admixtum sit, admoveto. Post recens adhibitum fomentum os uterorum placide digito in sanam coxam retrahito, tum corpus, tum in ambitu affectas partes emollientibus leniendo, et subditium aliquod emolliens apponito, postea vero plumbeos pessos, confestimque scillam, deinde intermisso uno die narcissinum. Ubi tibi pura videbitur, netopum in lana supponat, postero vero die oleum rosaceum. At euntibus mensibus, non subdere præstiterit, Si non eant, cantharides quatuor, sine alis, pedibus et capite, pæoniæ grana nigra quinque, sepiæ ova, et seminis apii parum ex vino propinato. Et si dolor adfuerit, stranguriamque detinuerit, in aqua calida desideat, aquamque mulsam aquosam bibat. Quod si non purgetur, rursus medicamentum bibat. Si vero prodeat, jejuna virum adeat. Sed si non prodeat, mulieris vires spectando dato, quod detrahat, tuncque ad virum accedere tutum est. Si enim concipiat, convalescit. Si vero multa purgatio prodeat, mercurialem edat, et polypos teneros coctos, cibusque mollibus utatur.

Si uteri puerperæ ad coxendicem aut ad lateris inanitatē adhæserint, ad alteram coxendicem oleum ægyptium album aut rosaceum apponendum, in sanam autem coxendicem decumbere præstat. Bibat etiam pæoniæ grana nigra quatuor, et sambuci fructum in tædis, conchæ testæ majoris quantitatem, et castorium

un demi-bain. et on lui fera boire de l'hydromel aqueux. On répète le même remède, si les règles ne viennent point. Si elles viennent, la femme s'approche de son mari. Quand les mois ne peuvent pas s'établir, on use de tout ce qui est recommandé pour les procurer, ayant toujours égard aux forces. Il est bon alors même de cohabiter. Car si la grossesse vient, la cure est terminée. Lorsque la menstruation est abondante, la femme mangera de la mercuriale, des pieds de mouton tendres bouillis. Elle usera d'aliments émollients.

28. Lorsqu'après les couches, la matrice reste fixée sur l'ischium ou aux flancs, on oindra le haut de chaque cuisse avec du baume blanc d'Égypte, ou d'huile de rose. Il est bon surtout d'en mettre du côté de l'ischium qui n'est pas affecté. On donnera en boisson quatre grains de pivoine noire, avec des baies de sureau, et du castor de la grosseur d'une fève, dans un peu de vin de goudron. Les aliments doivent être pris parmi les émollients. La mercuriale bouillie comme des choux convient avant le repas : on en fait avaler aussi le bouillon. On peut user encore des amers, mais non de raves, ni des âcres, tels que l'oignon et le cresson. La laitue est excellente.

29. (*Résumé succinct d'une partie de la doctrine donnée dans les numéros précédents, depuis le n° 12 jusqu'au n° 28 inclusivement.*) Dans toutes les maladies qui proviennent de l'utérus, j'entends ici son déplacement (or de combien de manières ne se déplace-t-il point), la femme éprouve de vives douleurs dans les parties où il se transporte. Appuie-t-il sur la vessie, ce sont des tourments : l'urine ne sort point, la matrice ne reçoit pas la semence, chacune de ces deux parties est souffrante. Si bientôt la matrice ne revient à sa place, il s'y fait de la pourriture, et aussi dans les parties voisines sur lesquelles elle se jette. C'est ce qui arrive aux flancs, aux aînes, au pubis. Il faut soigner cet état, dès le commencement, de quelque une des manières ci-dessus; faire des applications émollientes; user beaucoup d'eau chaude; faire des fomentations avec des éponges imbibées d'eau chaude, qu'on en exprime; prendre diverses potions anti-spasmodiques. Si cela ne suffit point, on purge par bas, ou par haut quand il le faut. Pour distinguer lequel des deux convient, voici une règle : lorsque la matrice porte à la vessie, au pubis ou aux aînes, il faut purger par bas. Les femmes de l'âge où leurs règles les quittent sont plus sujettes à ces maux que les jeunes. On les

fabæ magnitudine, cibusque mollibus utatur. Ante eibum conveniet mercurialis, cocta velut brassica. Jus autem sorbeat, et acria comedat, exceptis raphano, cepa, et nasturtio. Optima etiam est lactuca.

At quicumque ab uteris morbi contingunt, hoc est, cum uteri loco moti fuerint, ii alias alio irruunt. Quocumque autem irruerint, eo vehementes dolores feruntur. Quod si quis vesicam contingat, dolorem excitant, neque urinam recipiunt, neque ad se genituram trahunt, utraque dolent, ac nisi celeres solutiones contingant, tandem uteri in locis, ad quæ decubuerint, suppurant. Quod contingit in laterum inanitatibus, et in inguinibus, et supra pectinem. Sic autem per initia, cum dolor detinuerit, curare oportet, et tepefacientia admoveere, et in calida morari. In ea enim desidere, bonum est, aut per spongas ex aqua calida expressas fomentum adhibere, aut medicamentum aliquod ex his, quæ utero conveniunt, in potu sumere. Quod si his non solvatur, medicamentum deorsum aut sursum purgans, si opus fuerit, utro tandem indigere contigerit, exhibendum. Istud autem ad hunc modum dignoscet. Si quidem ad inguina, pectinem, et vesicam uterus impegerit, eæ medicamento per superiora purgante indigent, si vero ad lateris inanitates et præcordia, medicamento per inferiora purgante. Hujusmodi autem morbi senioribus potius, quam junioribus, in mensium defectibus contingunt. Accidunt etiam juveneculis, ubi diutius viduæ permanserint. Quod si ad sedem uteri vertant, alvi dejectiones prohibentur, et dolores lumbos, et inum ventrem, ac rectum intestinum detinent. Cum sic habuerit, ipsa lavari calida debet, et lumbis fomentum admoveeri, posteaque subter suffitus ex graveolentibus adhiberi, in subditio, quæ uteros purgant, et pellunt, apponenda, et ex iis, quæ conducunt, quæ potissimum adhiberit, propinanda.

At si ad inguina et urinæ vias decumbant, dolores vehementes contingunt, crura torpescunt, et urinæ via obstruitur, neque ea urinam emittit. Ad hunc autem modum curanda est. Naribus quidem bene olentia et unguenta adhibenda, graveolentia autem ad uteros in suffitu

voit aussi chez les jeunes qui restent long-temps veuves. Quand l'utérus porte sur le rectum, les excréments sont arrêtés : il survient des douleurs aux lombes, au bas-ventre et à l'anus. Il faut alors user de bains d'eau chaude; fomentier les lombes; fumer le derrière avec des odeurs fétides, et appliquer des pessaires qui purgent, qui agitent la matrice : faisant en même temps prendre en boisson ce qui paraît convenir. Lorsque l'utérus se porte aux aines et sur les uretères, elle y cause de violentes douleurs avec des crampes aux jambes. L'uretère est obstrué. L'urine ne passe point. Le traitement consiste principalement à présenter au nez des odeurs agréables, des aromates et des odeurs fétides à la matrice. Tout est capable d'émouvoir la matrice quand elle est mal disposée. Quelquefois ce sera le froid aux pieds ou aux lombes; d'autres fois la danse, les peines d'esprit, la fatigue du corps prise en coupant du bois, en courant, en montant par un chemin escarpé, ou en descendant une côte. Ce sont des circonstances auxquelles le médecin doit avoir égard, considérant le corps en total, et observant que dans ces cas le mal disparaît quelquefois très-vite. Il est en effet inévitable que de telles causes ne produisent des désordres, tantôt plus, tantôt moins grands. Or, quand elles agissent avec la promptitude d'un éclair, leur action nuisible, qui se déclare subitement, n'est nullement équivoque : mais pour ce qui est d'y remédier, cela demande souvent qu'on remonte plus haut. Il faut avoir égard à tout l'ensemble du corps. Ne voit-on point des froids et des engourdissements de jambes survenir dans les affections de la matrice : il y a certainement des communications réciproques entre la matrice et les jambes. L'eau chaude, employée en lotions dedans l'utérus, le réchauffe ainsi que les parties voisines : elle réchauffe aussi les jambes, quand elles participent à son mal (1).

50. (*L'auteur me paraît reprendre ici sa doctrine générale, commencée n° 12, et interrompue en guise de récapitulation sommaire n° 29, pour revenir encore à des affections hystériques, dont plusieurs sont des suites de couches, telles que des descentes de l'utérus, etc.*) Lorsqu'à la suite des couches, l'utérus est déjeté du côté droit, il y a des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs, avec des cram-

(1) Les trois ou quatre dernières périodes de ce n° 29 paraissent avoir été fort altérées dans le texte.

admovenda. Quælibet autem occasio ad commovendos uteros satis est, si quid vitii habeant. Id enim vel ex pedum et lumborum frigore contingit, et ex saltatione, animi consternatione, lignorum sectione, cursu ad acclivem vel declivem locum, et ex aliis plurimis. Hæc igitur spectanda sunt, ad totum corpus prospiciendo, ubi præsentis morbi solutionem acceperint. Ejusmodi enim omnia magis aut minus affligere, necesse est. Et postquam eminuerint, hac maxime parte de repente morbi se produunt. Cum igitur hæc soluta fuerint, altius ex toto homine conjectura capienda est. Quæ crurum perfrictiones, aut torpores, ex refrigeratione in uterorum morbis contingunt, eæ omnes uteros in altum sublevant. In his, ubi prolapsi fuerint, calidam ad uteros, et ambientia loca, affundere, eosque ac crura excalefacere oportet.

Si ex partu uteri in dextram obversi fuerint, puerperii purgamenta non eunt, dolor imum ventrem, lumbos, et laterum inanitates detinet, crux dextrum gravitas et torpor occupant, neque etiam inclinata mulier uterorum os contingere poterit, sed leves et vehementer planos deprehendit. Cum ita habuerit, medicamentum, ex quo sursum et deorsum, magis tamen deorsum, purgetur, propinato, totique corpori, ac præsertim uteris, lenè fomentum adhibeto, bis die calida lavato, potiones, periculo facto, quas lubens admittat, exhibeto, frequenter ea cum viro dormiat, et brassicam edat. Si uteri in sinistram partem aut coxam inclinarint, dolor acutus et vehemens lumbos, ac laterum inanitates crusque detinet, et ipsa claudicat. Cum ita habuerit, medicamentum infra agitans potui exhibere oportet, posteroque die subter suffitum admove. Hordei chænicæ duas, et oleæ folia minutim concisa, gallam contusam et cribratam, hyescyami tertiam chænicis partem, hæc mixta, et cum olei hemina dimidia in olla nova agitata, per dies quatuor ad suffitum subter adhibeto, noctu vero ea lac bubulum, mel, et aquam bibat, et calida lavet.

Si uteri transversus et obliquatus fuerint, eorumque osculum, huic menses partim quidem delitescunt, partim etiam antea comparantes discedunt, nec similes inter

pes et un sentiment de pesanteur à la jambe droite. La femme ne peut point, même en se courbant, atteindre l'orifice de sa matrice. Tout le fond du vagin lui paraît égal et uni. Il faut dans ce cas purger par haut et par bas, mais plus par bas; fumer tout le corps, surtout la matrice, mais modérément; y faire des lotions deux fois le jour; essayez enfin les remèdes qui paraissent le plus convenables. La femme cohabitera souvent avec son époux, et elle fera un grand usage de choux dans sa nourriture.

51. Lorsque l'utérus est déjeté du côté gauche, il y a des douleurs très-vives à l'ischium, aux lombes, au bas-ventre, qui obligent la femme à boiter. Il faut faire prendre l'élaterium en boisson; parfumer le lendemain avec une décoction de deux livres d'orge, de feuilles d'olivier coupées en petits morceaux, de noix de galle pilées, dix onces de jusquiame et cinq onces d'huile, le tout mêlé et bouilli ensemble dans un pot neuf. On continue pendant quatre jours. On donne la nuit du lait de vache, avec du miel et de l'eau; on use en même temps de bains d'eau chaude.

52. Lorsque l'utérus est transversal, son orifice se trouvant placé de côté, les règles se suppriment; ou bien si elles paraissent, elles finissent aussitôt. Elles ne coulent pas uniformément. Elles sont d'un mauvais caractère, et en beaucoup moindre quantité qu'il ne faudrait. La conception n'a pas lieu durant ce temps. Il y a des douleurs aux lombes, au bas-ventre, à l'ischium; la femme y sent des tiraillements. Il faut purger en boisson, ordonner des bains et des fumigations. Immédiatement après la fumigation, la malade redressera la matrice avec ses doigts, et mettra l'orifice dans sa vraie situation; puis elle recevra une fumigation aromatique. Vous prescrirez les remèdes intérieurs qui conviennent. Elle doit user d'aliments émollients; manger de l'ail bouilli et cru; cohabiter avec son époux; coucher sur le côté sain; faire des fomentations à l'autre. Cette maladie est opiniâtre.

53. Quand la matrice est trop avancée, on y fait des fumigations avec des choses fétides, jusqu'à ce qu'elle soit remontée à sa place. Le régime ne doit pas être émollient. Si elle sort du vagin, il y a de la fièvre à la matrice et au bas-ventre; l'urine distille continuellement goutte à goutte; la femme sent des déchirements dans ses parties. Cet accident est souvent cause, pour avoir cohabité peu de temps après les coules. Quand il a lieu, on doit faire des lotions avec une décoction de myrte et de lotier,

se eunt, sed pravi, et pauciores, quam antea, neque hoc tempore genitura intus manet, dolorque imum ventrem, lumbos, et coxam detinet, eaque detrahitur. Cum sic habuerit, medicamentum bibere oportet, calida lavare, et fotum adhibere, statimque a fotu et balneo, digito ad leviter contrectandum immisso, mulier os uterorum corrigat et dirigat, et suffitum ex odoratis adhibeat. Potionem quoque exhibeto, quamcumque maxime admittere experientia cognoveris. Cibis autem utatur mollibus, alliaque edat, et cruda, et cocta, viro condormiat, et in sanam coxam decumbat, ad alteram fomentum admoveat. Hic autem morbus ægre discedit.

Quod si uteri proxime accedant, crebro vomendum, uteris vero suffitus ex graveolentibus adhibendus, donec in pristinum locum collocati fuerint. Vicus autem ratione minime emolliente ea utatur.

Si uteri extra naturam processerint, pudendum, imumque ventrem igneus calor detinet, urina crebro sensimque stillat, pudendumque vehementer mordetur. Hoc autem accidit, ubi ea recenter a partu cum viro dormierit. Cum igitur ita habuerit, myrti baccas et loti ramenta in aqua decoquito, decoctumque cælo sereno per noctem exponito, sicque quam frigidissimo pudendum perfundito, et leviter trita propius admoveo. Deinde lentium decocto, cum melle et aceto epoto, ea vomat, quoad uteri sursum retrahantur. Lectum autem a pedibus excitare oportet, et suffitum pudendo ex graveolentibus adhibere, naribus vero ex odoratis. Cibis ea utatur, quam mollissimis, et frigidis, vinumque album aquosum bibat, neque lavet, neque cum viro congreduatur.

Si uteri prorsus extra pudenda procidant, penduli sunt, velut scrotum, dolorque imum ventrem, lumbos et inguina prehendit, progressuque temporis in pristinum locum reverti nolunt. Prehædit autem morbus, cum recens a partu laborarit, aut adeo defatigata fuerit, ut uteros leniter attigerit, aut in puerperii purgatione cum viro coierit. Cum ita habuerit, refrigerantia lenientia pudendis

qui s'emploie très-froide après être restée exposée au serein; on frotte les parties avec le marc. On prendra ensuite des purées de lentilles, avec du miel et du vinaigre, pour vomir. On continue ainsi, jusqu'à ce que l'utérus ait repris sa situation naturelle, tenant le lit élevé du côté des pieds, faisant des fumigations fétides à l'utérus, et présentant au nez des odeurs agréables. Les aliments doivent être émollients et rafraichissants, la boisson, du vin blanc avec de l'eau. Point de bains, ni de cohabitation avec le mari.

54. Si l'utérus, descendant dans le vagin, se montre en dehors comme un boyau, sans qu'on puisse le faire rentrer avec le temps, à quoi se joignent des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux aines (état qui provient du travail des couches, ou de quelque fatigue du corps qui aura porté sur la matrice, ou d'avoir cohabité durant le temps des vidanges), il faut faire, sur la partie, des applications fraîches et adoucissantes; laver fréquemment ce qui en paraît au dehors avec du vin où l'on aura fait bouillir de l'écorce de grenade; repousser la matrice en dedans; faire ensuite des onctions avec de la cire et du miel fondus ensemble; recommander à la femme de se tenir étendue dans le lit, les pieds élevés; puis introduire des éponges, qu'on soutiendra, au moyen d'un bandage, aux lombes. Pendant ce temps, la femme doit s'abstenir d'aliments solides, boire très-peu, jusqu'après le septième jour. Si la matrice obéit à ce traitement, et qu'elle rentre, la chose est finie. Dans le cas contraire, on rasera les grandes lèvres du vagin, et, après des lotions répétées, on les oindra d'un cérat; puis on attachera ensemble les pieds de la femme, et ses jambes croisées. On la laissera ainsi pendant vingt-quatre heures, ne donnant que de la tisane crémée, légère, froide. Le lendemain, on appliquera une grosse ventouse au pli de laine, en faisant fléchir la cuisse: on la laissera tirer long-temps, sans faire de scarifications. Après l'avoir enlevée, on se contentera de faire tendre la cuisse, et l'on continuera de donner pour toute nourriture la tisane crémée seule. S'il y a de la soif, on donnera de l'eau en petite quantité. Après les sept jours, on passera à des aliments émollients, pris avec sobriété. La malade rendra ses selles dans un bassin, sans se lever, jusqu'au quarantième jour, après lequel elle prendra un lavement émollient tiède. Sa chaleur ne doit pas passer celle de l'eau chauffée au soleil. On supprime entièrement les bains,

admovere oportet, et quod extra est, repurgatum, malicorio in vino nigro decocto abluere, et intro retrudere, deinde mel et resinam liquefactam, pari cujusque portione, in pudendum infundere. Supina etiam pedibus altioribus extentis decumbat, postea adnotas spongias ex lumbis religato.

Quamdiu autem sic habuerit, cibis quidem ea abstineat, potu vero utatur, quam paucissimo, donec septem dies præterierint. Ac si sic quidem obaudire ac recidre consequerit, abunde est; sin minus, extremas uteri oras derasas, et ablutas, picato illinito. Deinde pedibus ad scalam alligatis, capite deorsum collocato, manu intro retrudito, postea lavato, ejusque cruribus alternatim colligatis, sic per noctem et diem sinito, et paucum ptisanæ succum frigidum, aliudque nihil exhibeto. Postero die reclinatæ ad coxam cucurbitam quam maximam affigito, diutius trahere sinito, et ubi detraxeris, cutem ne pertudito, sed reclinatam sinito, nihilque præter ptisanæ succum exhibeto, donec septem dies præterierint. Quod si sitis detineat, paucissimam aquam ea bibat. Ubi autem dies septem præterierint, cibis quam mollissimis et paucissimis utatur. Cum vero ea alvum exonerare volet, id recumbens facito, dum dies quatuordecim præterierint. Postea tepidis fomentis colluatur, præstat autem, ut calida velut ex sole utatur, et quam minimum ambulet, neque lavet. Alvum ne solveris, cibis autem paucissimis utatur, neque acris, neque salsis, et pudendis suffitum ex graveolentibus admoveat, cumque obambulare cœperit, subligaculum gestet.

At si uterorum os extra pudenda procidat, cum nimirum uterorum cervix prope pudenda sita et ampla sit, quod magis infecundis contingit, præcipueque ex defatigatione, ubi plurimum laborarit mulier, et uteri calefacti exsudarint, ipsorum os per cervicem evertitur, quod nimirum loco magis humido, lubrico, et calido, quam antea, existat. Quod cum contingat, uteri extra recta et frigus feruntur, eorumque os inversum exit. Si quidem brevi curata fuerit, convalescit, sed penitus infecunda remanet; sin minus, os ei durum semper extra erit, in-

Il ne faut pas lâcher le ventre, mais recommander de manger peu, s'abstenant de choses âcres ou salées. On fera des fumigations fétides à la matrice. Quand la femme commencera de marcher, elle portera un bandage.

55. Lorsque l'orifice de l'utérus sort du vagin, le col de la matrice flue quelquefois le long de lui-même, dans la partie où il se trouve rapproché des bords du vagin. Cela arrive surtout aux femmes stériles, quand elles fatiguent beaucoup, parce que leur matrice échauffée sue. Le col donc se renverse à travers l'orifice, se trouvant en un endroit humide, gluant et plus chaud que celui où il était auparavant; ce qui fait qu'il cherche le froid au dehors, et que l'orifice sort renversé. Si on y remédie sur-le-champ, la santé se rétablit, mais l'accident est suivi (1) de la stérilité. Si on n'y remédie pas promptement, l'orifice restera toujours dur. Il en suintera, de temps en temps, des matières ichoreuses, gluantes, fétides, à l'époque des règles, supposé que l'âge de la menstruation ne soit pas encore passé; et la femme sera réduite à garder long-temps le lit. Avec le temps, cette maladie devient absolument incurable. L'on voit des femmes qui vieillissent ainsi, ayant toujours la matrice dehors et renversée.

56. Quand la matrice sort, il faut la laver avec de l'eau chaude; y faire des onctions d'huile battue avec du vin; la faire rentrer, mettre un bandage; fumer avec des choses fétides; présenter au nez des odeurs agréables. Si elle reste long-temps dehors, de manière qu'elle se refroidisse, et qu'il y survienne des engourdissements, on la lavera avec de l'eau chaude pour la réchauffer. Si elle était déjà enflée, on la bassinerait avec un mélange d'eau et de vinaigre, ou bien avec une décoction de myrte et de laurier, la repoussant doucement, et l'oignant d'un cérat balsamique, à mesure qu'elle cède. Si elle ne rentrerait pas, on n'en ferait pas moins les lotions d'eau avec du vinaigre, et les onctions. Supposé qu'elle fût flétrie, on la laverait comme ci-dessus, et on tâcherait de la faire rentrer: on suivait le traitement déjà dit, excepté qu'on n'emploierait ni huiles, ni matières grasses.

(1) Des gens habiles, en citant ce passage, s'en sont prévalus pour reprocher à l'auteur une erreur manifeste. Il me paraît plus naturel d'y soupçonner quelque faute causée avec le laps du temps, par quelque inadvertance des copistes ou des typographes.

deque subinde sanies glutinosa et graveolens fluet. Quod si menses prodeant, et adhuc ea ætate sit, lecto decumbendum. Hujusmodi autem morbus temporis progressu incurabilis redditur, et foras pendulus uteris ad senectutem perveniunt.

At si uteri extra promineant, eos aqua tepida ablutos, et oleo ac vino illitos, rursus intro reponito ac religato, suffitum ex graveolentibus subter adhibeto, ad nares vero ex odoratis. Sed si diutius foras promineant, et cum stupore perfrigescent, copiosam calidam, ut refoveantur, affundito. Quod si jam flatu distendantur, etiam aceto ad aquam admixto, aut lauri, aut myrti decocto foveto, placideque retrudito, et si obaudierit, cerato unguento linito; sin minus, aqua perluito, pauco aceto tepido affuso, deinde inungito. Ubi contabuerint, ablutos, ut dictum est, intro reponito, reliquaque prius commemorata facito. Oleum autem, neque aliud quid pingue, neque quod pinguedinem habeat, adhibendum.

Si uterorum osculi pars quædam in rugas sinuata fuerit, menses non eunt, aut pauci, et prævi, nec sine dolore, quumque ea cum viro dormit, dolet, et quidquid ex congressu vir emiseric, exit, neque ea attingit patitur, neque genituram attrahit. Dolor in ventre et lumbos detinet, neque uterorum os contractatum apparet.

Cum igitur ita habuerit, fomentum ex veteri urina adhibeto, deinde ex lentiscule decocto, admixto melle et aceto, ea vomat, mox calida lavet. Postea in phialam argenteam aut æneam oleo albo ægyptio et sale infuso, obvelata mulier circum phialam consideat. Et si quidem olei odor per os subierit, ipsam parituram affirmato, postero die sanam fore, tuncque bono animo esse jubeto, ac ubi dormire volet, oleum ægyptium ex vellere in subditio supponat. Postero vero die prospiciat, si quid uterorum os magis directum sit; quod si affirmet, per tres dies fomentum ex odoratis adhibeto, et subdititia, quæ minime mordeant supponito, purgatoque, et postea ex odoratis et emollientibus totidem, quot antea,

57. Quand l'orifice de la matrice est froncé, les règles se suppriment, ou bien elles coulent en petite quantité, de mauvaise nature, et avec des douleurs. La femme souffre lors de la cohabitation. L'utérus ne veut pas être atteint dans le coït; il repousse la semence de l'homme; le ventre et les lombes sont douloureux; on ne trouve pas facilement l'orifice de la matrice, au tact. Dans cet état, il faut employer les fumigations avec de la vieille urine. On fait ensuite vomir, avec le bouillon de lentilles, du miel et du vinaigre. On donne un bain d'eau chaude: puis on fait asseoir la femme au-dessus d'une cassolette d'argent ou de cuivre, où l'on met du baume blanc d'Égypte ou du sel, après avoir enveloppé le siège tout autour. Si l'odeur du baume pénètre jusqu'à la bouche, c'est un signe que la femme concevra, et que sa matrice est dans un état sein. Elle peut être tranquille, dès que l'odeur a pénétré à la bouche. Lors donc qu'elle ira se coucher, elle mettra un pessaire de baume blanc d'Égypte, avec de la laine. Elle examinera, le lendemain, si l'orifice de son utérus est bien placé, s'il est droit. Supposé qu'elle réponde qu'il l'est, vous prescrirez encore des fumigations pendant trois jours, et des pessaires qui n'irritent point. Quand ses règles viendront, elle cohabitera, à jeun, avec son époux, sans se laver, après avoir fait une fumigation aromatique. Mais communément l'état dont il est ici question rend les femmes stériles, à moins qu'il ne soit bien soigné.

58. Lorsqu'il y a un ulcère à la matrice, et qu'elle sort par le vagin, faites-la rentrer avec la main trempée d'huile, et donnez trois pilules de myrrhe pure, faisant boire par-dessus, du vin, où l'on aura fait infuser du laurier vert: le mal guérira.

59. Quand l'utérus sort de ses limites, on doit user d'un pessaire fait avec des graines d'anis et d'ache pilées. S'il se porte çà et là, ne demeurant point constamment dans la même place, et excitant des douleurs, tantôt restant dedans, tantôt se montrant au dehors, comme le boyau dans la chute du rectum, il ne bougera point tandis que la femme sera étendue sur son dos; mais il sort dès qu'elle se lève du lit, ou qu'elle fait quelque mouvement, quelquefois même lorsqu'elle n'agit point. Il faut donc que la malade garde un grand repos; qu'elle ne bouge point; que son lit soit élevé des pieds; qu'elle use des émétiques (1), car il s'agit de retirer la ma-

(1) Je veux remarquer qu'aujourd'hui

diebus colluito. Cum autem menses ierint, jejuna et illota virum adeat, suffitu ex aromatatis adhibito. At pleraque ex hujusmodi morbo, nisi cura adhibeatur, infecundæ redduntur.

Si uteri exulcerati fuerint, et quam maxime foras prodeant, manibus oleo pingui illitis intus reponito, et myrrha sinceræ tres pilulas devorandas exhibeto, et laurum viridem tritam vino dissolutam ea bibat, sicque sanitati redditur. Si pudenda in angustum coarctata fuerint, subditiu imponito. Anisi et apii semen, leviter tritum, ad pudenda in subditiu apponito. Si suo loco non maneat uteri, sed modo quidem hanc in partem, modo in illam eant, ita, ut dolores excitent, neque vero comparent, interdum autem velut sedes extra prociidunt, et ubi quidem supina fuerit, loco manent, ubi vero steterit, aut ex somno surrexerit, aut prona incubuerit, aut alio quodam modo se moverit, exsiliunt, plerumque vero etiam quietem agent. Hanc quam maxime quietam ac placidam esse, minimeque moveri oportet, lectumque a pedibus excitatum esse, et vomitionibus uti. Sursum enim revellendi sunt, et acerbis perfundendi, graveolentiaque in suffitu subter adhibenda, naribus vero odorata, et malum punicum medium, ex umbilico perforatum, quodcumque maxime convenire videatur, vino tepefactum, si nihil prohibuerit, quam penitissime subdendum, deinde lata fascia excipiendum, et, ne elabatur, religandum, sed intus maneat, et quod opus est, efficiat, et peplium cum caseo et polenta propinandum, quemadmodum in prociidentia scriptum est. Potiones etiam, periculo facti, quascunque maxime admittat, potui exhibendæ. Cibis autem quam mollissimis ea utatur, neque viro condormiat, quoad uteri se in locum suum receperint.

Si uteri loco suo excidant, hederam siccissimam tenuiter tritam, in linteo ligatam, propius admoveto, et neque pingue quidquam adhibeto. Potui vero exhibeto triticum prius tusum, et papper album, salviam, cyperum et anisum, hæc leviter trita, ex vino macerata, cum hordei purgantibus, bis die potui exhibeto, utraque portione dimidiam heminam.

trice vers le haut. On fera aussi des lotions astringentes et des fumigations fétides, présentant au nez des odeurs agréables. On poussera même dans le vagin, aussi avant qu'il se pourra, s'il n'y a pas d'inconvénient, le cœur d'une grenade qu'on aura ouverte par l'œil : on la trempe préalablement dans du vin tiède, et on la contiendra par un bandage large pour l'empêcher de tomber. On fera enfin tout ce qui convient. On donnera des sorbets avec du pavot, du fromage et de la farine d'orge cuite, tels qu'ils ont déjà été décrits en parlant de la chute de l'utérus. On prescrira la boisson la plus appropriée, avec l'usage des aliments émoullients, interdisant la cohabitation, jusqu'à ce que l'utérus soit bien fixé dans sa place.

40. Lorsque l'utérus fait chute, on met en poudre du lierre sec, dont on fait une poupée, pour être employée en pessaire, sans mettre rien de gras. On fait boire, deux fois le jour, cinq onces de vin, où l'on a fait infuser du froment et du pavot concassés, de la sauge, du cyprès, de l'anis, et des pelures d'orge en poudre.

41. (*Convulsions hystériques.*) Si l'utérus porte aux jambes et aux pieds, vous le reconnaîtrez en ce que les gros orteils se contournent sous l'ongle, et qu'il y a aux cuisses et aux jambes des douleurs qui se font sentir au tendon de la cuisse, lesquels en sont comme froissés. Dans cet état, il faut prendre beaucoup de bains d'eau chaude, des fumigations, s'il est possible, avec des choses fétides, et oindre les cuisses avec de l'huile rosat. Si la femme vient à perdre la parole, vous trouverez que les jambes, les genoux et les mains se refroidissent promptement; que la matrice ne reste pas à sa place : le cœur palpite; il y a des craquements de dents, des sueurs; la malade éprouve enfin presque tous les symptômes de l'épilepsie. Il faut lui jeter de l'eau fraîche dessus, sans ménager même les jambes qui sont froides; et se conduire, d'ailleurs, de la manière déjà expliquée.

42. Toutes les fois que l'utérus se porte quelque part, en y excitant des douleurs, on se trouve bien de mettre un pessaire fait avec de la laine imbibée d'une forte décoction de laurier et de cyprès, où l'on mêle un peu du marc.

43. (*Généralités sur les chutes de matrice.*)

les médecins s'interdisent, avec raison, ce me semble, les émétiques dans le traitement des descentes de matrice, quoique notre auteur en prescrive si fréquemment l'usage contre ce mal.

Si ad crura et pedes se vertant, sic nosces. Penum magni digiti sub unguibus convelluntur, et dolor crura ac femora detinet, et in femoris nervos incumbit et premit. Cum sic habuerit, copiosa calida crebro lavanda, et si ferre possit, foveanda, et suffitus ex graveolentibus subter adhibendus, femoraque oleo rosaceo ea inungat. Quod si derepente voce deficiat, crura, genua, et manus frigidas deprehendes, et si uterum attraharis, suo loco non est, cor palpitat, dentibus ea fremit, sudor copiosus erumpit, et alia, quæ morbo comitiali correpti patiuntur, et auribus exsulant. His copiosa frigida cruribus affundenda, reliquaque, velut prius dictum est, facienda.

Si commoti uteri aliquam in partem irrupant, et dolorem excitent, oleæ scabium, lauri et cupressi scobem in aqua coctam, vellere exceptam, in substitutio apponito. Ubi vero mulier statim a partu onus viribus majus sustulerit, aut consternata fuerit, aut ligna secuerit, aut cucurrerit, aut alia quædam ejusmodi fecerit, uteri ob hæc plerumque excidunt, interdum vero ad sternutationem, præcipueque si per vim excitata sternutatione nares apprehenderit. Uteros aqua tepida proluere oportet, postea betæ succo fervefacto eodem modo, deinde vino meraco nigro. At si his non cedunt, emollientia facere oportet, eaque prius, quam refrigerentur, facere, et leniter intro reponere, cruraque inter se alternata extendere, et iis molle aliquid subdere. Eæ a potu præcipue arcendæ, cavendumque, ne venter exturbetur, et narius odorata exhibenda. Postea si non quiescant, sed moveantur, has veratro purgare oportet, ac nisi satis sit, vomitiones cære, minime lavare, silere et quiescere.

Si uteri inflati fuerint, venter inflatur, attollitur, resonat, pedes et faciei cavitates intumescunt, color deformis redditur, menses delitescent, neque eo tempore genitura intro suscipitur, crebra spiratione ea laborat, os spumant, et anxietudine premitur, cum ex somno expergiscitur, spiratio, quæ erecta cervicis obitur, ipsam detinet, quidquid ea comederit aut biberit, eam molestia afficit, gemit, et magis animum abjicit, quam priusquam edat, et suffocatur, nervi

Qu'une femme relevant de couches élève un fardeau au-dessus de ses forces, ou qu'elle fasse un effort quelconque, soit en coupant du bois, soit en courant, ou de toute autre manière; telles sont les causes ordinaires des chutes de matrice. On en contracte quelquefois à raison de la sternutation, qui n'agirait pas si violemment sur l'utérus si on n'étouffait l'éternement en serrant le nez. Il faut, dans ces cas, laver la matrice avec de l'eau tiède, ou avec une décoction de blettes, puis avec du vin pur : si elle ne remonte point, on emploie d'autres émoullients, tâchant de la faire rentrer doucement, avant qu'elle ne se refroidisse. L'on fait ensuite étendre les jambes croisées, et l'on met quelque chose de mollet par-dessous. On fait ce qu'on peut pour empêcher qu'il ne survienne des troubles dans les entrailles. On présente aussi des aromates au nez. Ensuite, si l'utérus ne reste point fixe dans sa vraie position, s'il a des mouvements, on prescrit l'ellébore, même des émétiques quand il ne suffit point. On interdit le bain. On recommande de ne pas beaucoup parler, de se tenir en paix.

44. (Continuation sur les affections hystériques en général, desquelles il a commencé d'être question au n° 12.) Lorsque l'utérus est dans une grande action, le ventre s'élève; il se gonfle par bonds : les pieds s'enflent, ainsi que tous les creux du visage; la couleur de la peau change extrêmement. Les règles se suppriment. Durant ce temps, il ne se fait point de conception : la femme est oppressée; elle écume, et sa raison s'aliène. En s'éveillant, elle suffoque. Tout ce qu'elle mange ou boit lui déplaît. Elle gémit, elle aime mieux rester dans sa tristesse que prendre de la nourriture; elle ne peut respirer. Ses tendons et la matrice sont tiraillés. Elle a des douleurs à la vessie : on ne peut y mettre la main dessus, l'urine ne sort point. La semence de l'homme ne pénètre pas. Il faut, dans cet état, purger par bas; faire prendre beaucoup de bains; redresser doucement tous les membres convulsés; fumer jusqu'au nombril; mettre de temps en temps des pessaires propres à purger la matrice, sans l'irriter; parfumer les parties avec des aromates; présenter au nez des odeurs fétides; donner des boissons qui purgent l'utérus, qui ont la propriété de le ramener dans sa place; faire manger de la mercuriale; prescrire l'usage du lait, comme il a été dit (1), lorsque l'utérus porte sur les cô-

(1) Voyez *supra*, n° 18, et les précédents.

contrahuntur, uteri et vesicæ dolent, neque manus contactum admittunt, neque urinam profundunt, neque genituram recipiunt. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinare oportet, calida lavare, crebroque toto corpore insidere, interdumque ad umbilicum usque fomentum admovere, intermissione vero facta, ea, a quibus repurgetur, neque mordeatur, in subditio apponere. Suffitus ex odoratis pudentis adhibeatur, naribus vero ex graveolentibus. Potiones exhibeto, quæ uteros purgant, eosque in locum suum pellunt, mercurialem comedat, posteaque lac bibat, velut de laterè scriptum est. Morbus autem diuturnus non est. Si in callum induruerint uteri, tum os asperum redditur, tum menses delitescunt, quum vero eunt, asperi tanquam arena apparent. Quod si etiam digito attingatur, uteri os asperum deprehendes, velut calculus semper adhærescit. Cum sic habuerit, cyclaminum tritum, salem, ficum, simul misceto, cum melle glandulæ conficiendæ, et fomento adhibito purgantibus colluendum. Mercurialem autem et brassicam coctam ea edat, et succum sorbeat, ac porrum, calidaque lavet.

Si uteri in callum indurescunt, tum menses occultantur, tum eorum os conivertitur, neque ea concipit, et aliud quid esse videtur. Quod si attingeris, tanquam saxum illic esse videtur, os asperum est, et multas habet radices, non leve aspectu, neque digitum admittit, si quis ipsum penitus inspiciat. Febris cum perfrictione invadit, et dentium fremitus, dolorque uteros, imum ventrem, laterum inanitates et lumbos detinet. Hæc autem ei contingunt, si corrupti menses computrescant, interdum vero ex partu, frigore, aut prava victus ratione, et alio modo. Medicamentum igitur propinandum, multaque calida lavandum, et oleo utendum, fomentumque advolvendum. Post recens balneum aut fotum, immisso specillo eorum os aperiendum et diducendum, quod et digito similiter propinandæ, eodemque modo curandum.

At si uteri tumore duro obduruerint, eorum os durum redditur, et conclusum est, neque menses eunt, sed pauciores et deteriores sunt, febris et rigor invadit, dolor ad imum ventrem, lumbos et lateris

tés. Cette maladie n'est pas de longue durée.

45. (*Du squirrhe de l'utérus.*) Quand la matrice devient squirrheuse, son orifice est âpre; les règles se suppriment; en y touchant avec le doigt, on la trouve rude et son orifice calleux. Dans cet état, il faut user de pessaires faits avec du pain de pourceau, du sel, des figues et du miel, broyés ensemble; user de fomentations propres à purger l'utérus; faire manger de la mercuriale et des choux bouillis, dont la malade avalera aussi le bouillon; prescrire l'usage des porreaux et celui des bains.

46. Lorsque la matrice devient squirrheuse, les règles se suppriment; son museau se resserre; elle devient une espèce de corps étranger: si on y touche, on la trouve comme une pierre. L'orifice est âpre; il a plusieurs racines pleines d'inégalités. On ne peut y introduire le doigt pour les sonder. La fièvre accompagne cet état, avec des frissons qui font craquer les dents. Il y a des douleurs à la région de la matrice, au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. Cette maladie est occasionnée par la corruption des menstrues, quelquefois par des suites de couches; par des froids dont la partie aura été saisie, par un mauvais régime, ou par toute autre cause. On la combat en purgeant, en prescrivant des bains d'eau chaude, en faisant des onctions d'huile, des fumigations. Au sortir des bains, immédiatement après les fumigations, on introduira une sonde pour tâcher d'ouvrir et d'élargir l'orifice. On emploie le doigt au même usage, en l'induisant de quelque émollient, comme il a déjà été dit. On donne des boissons et les autres remèdes appropriés au traitement.

47. (*Lorsqu'il y a des duretés dans l'utérus.*) Quand il se fait quelque dureté dans l'utérus, l'orifice devient dur aussi, et il se resserre. Les règles disparaissent, ou bien elles fluent peu, et sont de mauvaise qualité. La femme a des douleurs, de la fièvre avec des froids, des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Dans cet état, il faut beaucoup de bains, des lotions tièdes durant le temps des douleurs; on fomente la matrice longuement, doucement, avec une décoction de concombre sauvage: l'on met ensuite, pendant trois jours, des pessaires émoullients. Si en touchant le museau, on trouve qu'il est ramolli, on y met des bourdonnets de lin cru, chargés de quelque remède propre à purger l'utérus. On les fait d'abord petits, puis un peu plus forts: le plus gros ne doit pas excéder la grosseur du petit doigt; sa longueur sera de cinq travers de doigt. Avant de les

inanitates irruit. Cum sic habuerit, copiosa calida lavato, et tepefactoria apponito, si dolor detineat, uteris diutius leniter ex decocto cucumeris agrestis fomentum adhibeto, deinde emollientia in subditio apponito, idque tribus diebus facito. Quod si ad contactum uteri os molle appareat, tribus suppuratoriis linamentis confectis, intortum ex lino crudo linamentum immittito, primum quidem tenue, alterum vero paulo crassius, crassissimum autem parvi digiti crassitudine, at digitorum quinque longitudine, quæ adipe anserino illita supponito, et glandem emollientem, fomento prius ex odoratis adhibito. Aut nitri tantillo illinito, ut ne vulneret (neque enim pungere oportet), et per duos dies apponatur, decedit autem, velut cortex et cutis crassa. Tribus autem interpositis diebus, cyclaminum cum narcissino subdito. Quod si ista non purgavit, tum cum multa mens reputatione, medicamentum, quod cum buprestis paratur, supponito, et per diem apponatur, et si vehementer mordeat, glandem extrahito, pudendum aqua calida perluito, et in oleo eam insidere facito. Postridie vero a balneo cervi adeps liquatus, cum molli lana subactus, in subditio apponatur, et si tibi adhuc purgatione indigere videatur, tribus intermissis diebus, supponito, quod cum narcissino paratur, postridie vero netopum. Deinde rursus tribus intermissis diebus, uteros odoratis et pinguibus colluito, postridie vero pulegium uno die subdito, et sequenti die ex aromatis fomentum adhibeto. Cibis autem acribus ea utatur, et marinis piscibus, aut carnibus. Euntibus autem mensibus castorium bibat, et jejuna, illota, post adhibitum suffitum et ebibitum cyceonem ad virum veniat.

At si uterorum os genituram minime suscipiat, sed sterile fuerit et clausum, post calidæ balneum, post tres dies glandulam plumbeam, ut dictum est, ea subdat, emollientibus utatur, supina recumbat, in aquam calidam insideat, et lanam unguento imbutam in subditio apponat, quæ noctu potius apponenda est. Ad coxas vestes laneas, aut molles lineas, apponito, ne corpus in alterutram partem defluat. In mollibus subditiois myrrham pinguissimam, picem, ceram, et adipem anserinum apponat. Et myrrhæ quidem pars sit dimidia, reliquorum vero

placer, on parfumera la matrice avec des aromates, et l'on a soin que le bourdonnet soit très-doux. On le recouvre de graisse d'oie, ou bien on y mêle un peu de nitre, de manière toutefois qu'il ne blesse point, car il ne faut pas agacer. On laisse celui-ci durant deux jours : il fait tomber comme une peau épaisse. Trois jours après, on en met un autre, fait avec le pain de pourceau et l'huile de narcisse. Si celui-ci ne purge pas la matrice, on en vient, avec beaucoup de précautions, au pessaire de bupreste. On ne le laisse qu'un jour. Quand il a bien mordu, on le retire ; on lave la partie avec de l'eau tiède et de l'huile. Le lendemain, après le bain, on met un nouveau pessaire, avec de la laine douce et de la graisse de cerf fondue. Si la matrice paraît encore avoir besoin d'être purgée, on use de l'huile de narcisse, et le jour suivant du nétope : puis après trois jours encore de repos, on fomente la matrice avec des aromates gras et onctueux, et le lendemain on met un pessaire de pouliot, qu'on ne laisse que douze heures. Le jour suivant, on fait une fumigation d'odeurs agréables. Les aliments doivent être stimulants, soit en poisson de mer, soit en viande. Quand les mois couleront, il faudra donner du castor. Alors la femme, après s'être parfumée et avoir pris un sorbet, s'approchera à jeun de son mari, sans s'être lavée.

48. (*De quelques vices de l'orifice de l'utérus.*) Lorsque l'orifice de l'utérus ne prend point la semence de l'homme, qu'il reste bouché, qu'il ne se fait point de conception, la femme doit, à l'issue du bain, mettre, comme je l'ai déjà dit, une sonde de plomb pendant trois jours, avec des émollients, et se tenir étendue, renversée sur le dos, faisant répandre de l'eau chaude par-dessus ses parties ; user de pessaires faits avec de la laine imbue de baume ; les mettre surtout durant la nuit ; mettre autour de ses cuisses et de son corps des bandages de laine ou de linge doux, qui contiennent les pessaires et les empêchent de se déplacer. Elle aura de la myrrhe de la plus grasse, de la poix, de la cire et de la graisse d'oie, chacune de ces choses à parties égales, excepté la myrrhe, dont il faut moitié moins ; on en fera deux pessaires ; elle en mettra un pendant le jour, au sortir du bain ; l'autre durant la nuit, jusqu'à ce que l'orifice de l'utérus soit assoupli. En les tirant, elle doit faire des lotions aromatiques, ou bien elle (1) usera de quinze grains de Gnide,

(1) Elle usera. On ne peut distinguer,

dupla, in vellere autem supponito. Duo vero parentur subdititia, ex quibus unum per diem post balneum lotæ apponatur, alterum vero per noctem, quoad emollitum sit, quod ubi subduxerit, aqua odorata circumablatur. Vel grana cnidia quindecim cortice detracto sumito. Sit et indici medicamenti aliquantum, in lacte mulieris masculum lactantis, si ita visum fuerit, tritum. Admiscenda autem cervi medulla, et quæ dicta sunt, cum pauco melle. Sit etiam lana mollis pura, et per diem supponatur. Quod si vehementius parare voles, myrrhæ pusillum quid admisceto. Optimum autem ovi candidum, adeps caprinus, mel et oleum rosaceum his permiscendum. Oleum autem ad ignem tepefacito, quod destillat vellere exceptum supponito. Aut anserinum adipem rubrum suaviter conditum, et unguentum rosaceum, hæc permixta vellere excepta supponito. Optimus autem est anserinus adeps et ovillus, cera alba, resina, netopum, oleum rosaceum, hæc simul liquato et misceto. A balneo autem tepida intro ad uterum os apponatur. Aut cervi medullam, anserinum adipem liquatum, rosaceo aut irino oleo subactum, ex vellere autem admodum molli supponito.

Mulieri cum uteri duri exstiterint, et ad pudenda processerint, inguina indurescunt, in pudendis ardor est, omniaque ad cancerum vergunt. Ubi sic habuerit, cucumeris agrestis interiorum partem, et favum terere oportet, et affusa aquæ hemina, in sedem immittere, ut purgetur.

Si uterum os ex siccitate induruerit, aut cervix, ubi digito confrectaris hoc cognosces. Ac si ad coxam volutentur, acre nihil adhibeto. Periculum enim est, si ulceretur, aut inflammatione laboret, ne mulier penitus infecunda reddatur. Et vero, quæ non mordent, ex quibus purgetur, in subditio apponito. Cum autem duri fuerint uteri, eaque parte dolor adfuerit, in subditio apponito, velut cervi medullam, aut anserinum adipem, aut suillum, et unguentum irinum cum melle, aut ovi luteum ex cera alba emollitum ex cataplasmate imponito, et hordeaceam aut triticam farinam cum aqua et ruta coquito.

après en avoir ôté l'écorce; on prend aussi un peu de gingembre, qu'on mêle avec du lait d'une nourrice d'un garçon : l'on y met de plus de la moelle de cerf, et autres choses déjà dites, avec un peu de miel. La laine doit être douce. On laisse ce pessaire pendant un jour. Quand on veut le faire plus fort, on y ajoute un peu de myrrhe. Le blanc d'œuf est très-bon encore, battu avec de la graisse de chèvre, du miel et de l'huile rosat. *Item*, on fait chauffer de l'huile : on y trempe de la laine, et l'on en fait un pessaire. *Item*, la graisse rouge de l'oie est très-douce : on la mêle avec de l'huile rosat, et l'on en imbibe de la laine dont on forme un pessaire. *Item*, on en fait un qui est bon, avec de la graisse d'oie, du suif de mouton, de la cire blanche, de la résine, du netope, de l'huile rosat. On fond le tout ensemble pour le bien mêler. On met ces pessaires tièdes, au sortir du bain. *Item*, on en fait avec de la moelle de cerf et de la graisse d'oie fondues ensemble; on y ajoute de l'huile rosat, ou de l'huile d'iris, et l'on en forme un pessaire avec de la laine douce.

49. (Du carcinome de l'utérus.) Lorsque la matrice est dure et qu'elle sort, qu'il y a un feu dévorant aux parties, qui présentent un vrai carcinome, il faut broyer le dedans d'un concombre sauvage, avec des rayons de ruche à miel, et neuf onces d'eau, pour en arroser les parties et les nettoier.

50. (Répétition de quelques vices de la matrice qui sont déjà traités dans les numéros précédents, et les remèdes sont toujours à peu près les mêmes. De sorte qu'à compter depuis le n° 49 jusqu'à la fin de ce traité, on ne trouvera guère que ce que l'on a déjà vu. Excepté les numéros en tête desquels j'ai énoncé brièvement leur objet.) Quand l'orifice ou même le col de l'utérus sont durs par trop de sécheresse; que le mal est encore léger, ce qu'on connaît en y touchant avec le doigt, il ne faut, quoique même la matrice se porte vers l'ischium, y faire aucun remède âcre; car s'il y survenait un ulcère, ou une inflammation; il y aurait danger de rendre la femme stérile. Mais on usera de ce qui peut purger l'utérus, sans l'irriter. S'il y a donc de la dureté, on emploie la moelle de cerf, par exemple, ou la graisse d'oie, ou le suif de mouton, ou de l'huile d'iris avec du miel, ou le jaune d'œuf,

d'après le texte, en quoi doit consister cet usage; s'il sera extérieur ou intérieur: mais il est très-vraisemblable qu'il s'agit ici d'un remède extérieur, à raison de la forte dose des grains de Gnide.

Si uteri clausi fuerint, ipsorum ora dura evadunt, neque amplius genituram recipiunt, sed inde, ubi cum viro concubuerit, ac crura moverit, secedit, dolores inum ventrem, lumbos et inguina destinent, menses nullo modo profluunt, aut pauci, pravi et decolorés. Cum sic habuerit, multa calida lavato. Post balneum vero castorium, admixta pæoniæ radice, ex vino nigro odorato exhibere oportet; in cibis victus rationem, qualem puerpera adhibeat. Quod si menses conspicui fiunt, diei unius mora interjecta, totam foveto, et medicamentum potui exhibeto, si vero assuefactæ fuerint, sursum aut deorsum purgans, si indigere videatur. Lac igitur asininum aut serum exhibeto, leniter foveto, emollientia utero, cyclaminum et narcissinum, adhibeto. Cucumerum autem agrestium parvorum medullam, semine detracto, concisam, lacte mulieris, masculum lactantis, affuso terito, myrrhæ sincera admixta, et melle quam optimo, et oleo albo ægyptio. Hoc medicamento, non liquido, sed sicco confecto, lanam mollem puram obducito, et oleo albo ægyptio intinctam post balneum subter apponat. Subligaculum autem adhibeat, et sub tecto maneat, quum purgabitur.

Ubi autem tibi satis esse videbitur, quiescito; alioqui aliud rursus imponito. Post hoc vero lanam mollem in rotundam convolutam, netopo injecto, die uno subter apponito, postero autem die oleum rosaceum in vellere, deinde rursus cervinum adipem, liquatum etiam ipsum in vellere. Semper ea cutem ante subdititia calida lavet, et longo tempore odoratis leviter foveatur. Postea vero die uno, si quidem pituitosa fuerit, medicamento, quod cum grano enidio conficitur, eam colluito, si vero biliosa, cum scammonia parato. Post hæc autem utraque postridie narcissino cum vino dulci colluito; quod si narcissinum desit, anethino aut irino præstantissimo. Sit autem olei pars ad vinum tertia. Deinde, duobus intermissis diebus, medicamentum cum pulegio apparatus uno die supponat. Si vero menses profluant, jejuna tribus diebus castorium cum vino albo odorato bibat, ubi autem menses desiderint ac diu constiterint, lavet, et aqua frigida perfusa, cyceonem insulsum bibat. Cibum non attingat, cum viro duobus aut tribus diebus dormiat. Quo autem

ou de la cire ramollie avec quelque huile, ou des cataplasmes de farine d'orge ou de blé, faits avec une décoction de rue.

51. Lorsque l'orifice de l'utérus est bouché et que ses bords sont durs, la semence de l'homme ne peut point y pénétrer. L'utérus se retire en arrière dans les mouvements de l'acte de la génération. La femme ressent habituellement des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux aines. Les règles ne coulent point, ou bien il y en a peu, de mauvaise qualité, décolorées. Il faut, dans cet état, beaucoup de bains, prendre du castor avec de la racine de pivoine, dans de bon vin rouge; user du même régime que les femmes en couche. Quand les mois paraîtront, on fera, après un jour d'intervalle, des fumigations de tout le corps, et on purgera par bas ou par haut, si la femme y est habituée. Elle prendra ensuite du lait d'ânesse ou du petit-lait. Elle fera des lotions et des fomentations émollientes à la matrice, y employant le pain de pourceau et l'huile de narcississe. On aura aussi du dedans d'un concombre sauvage, de la petite espèce, dont on ôtera les graines. L'on y mêlera du lait d'une nourrice d'un garçon, avec de la myrrhe pure, du plus beau miel, du baume blanc d'Égypte, de manière que le tout soit plutôt ferme que mou. On en fera un pessaire avec de la laine imbibée de baume blanc d'Égypte. On le mettra au sortir du bain. On le soutiendra avec un bandage, pour qu'il reste en place autant de temps qu'on veut purger la matrice. On discontinuera quand on croira qu'il a produit un effet suffisant, ou bien l'on en remettra un autre. Puis on en introduira un de forme ronde, fait avec de la laine et de l'huile rosat; puis un autre encore avec de la graisse de cerf et de la laine. Il faut toujours prendre un bain d'eau chaude avant de mettre le pessaire. On fera pendant longtemps des fumigations aromatiques douces, en laissant un jour d'intervalle; on lavera la partie avec une décoction de grains de Gnide, si la pituite domine; ou avec celle de scammonée, quand c'est la bile. On continuera le lendemain les lotions avec celle des décoctions qui sera la plus convenable, et de l'huile de narcississe mêlée avec du vin doux. Au défaut d'huile de narcississe, on se sert d'huile parfumée aux fleurs, ou d'huile d'iris de la meilleure; on met une partie d'huile contre deux de vin. Puis, laissant encore deux jours d'intervalle, on fera une application de pouliot pendant un jour. Si sur ces entrefaites les règles arrivent, la femme prendra, pendant trois jours, du castor dans de bon vin

tempore purgatur, mercurialem aqua decoquito, decoctum exprimito, allium, cuminum, et salem leviter tritum, et oleum cum his permisceto, et pauco affuso decocto fervefacito, hoc ante cibos edat. Allia cocta et assata cum plurima sumat. Quod si mercurialis minime tenera fuerit, leviter trita, cum brassica, ut mitescat, coquenda et condienda, et si concipiat, convalescit, omniaque rite et ordine procedunt.

At si uterorum os conniveat, durum velut caprificus evadit, et si digito contractaris, durum ac convolutum deprehendes, digitum non intromittit, menses dilitescunt, neque hoc tempore ea genituram recipit, dolor imum ventrem, lumbos et laterum inanitates detinet, interdum vero sursum instat et suffocat. Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinare oportet, copiosa calida lavare, quæ os emolliunt, in subditio apponere, et demisso specillo linitorio aperire, digitoque similiter leve reddere. Cum vero molle fuerit, quæ sanguinem purgant, in subditio apponito, potiones, et quodcumque aliud libenter admittat, exhibere tentato, mercurialem ea edat et succum sorbeat. Si uteri conniveat, et menses non appareant, colocynthidem agrestem, cuminum æthiopicum, nitrum, salem thebaicum, renum adipem, farinam, myrrham, resinam, hæc omnia simul fervefacta, levigata, permixta, et in glandem efformata supponito.

Si in uteris sanguinis grumi fuerint, eorum os velut orobis plenum existit, et si contigeris, ita se habere deprehendes, menses non eunt, neque, quoad ita habuerit, genitura intus manet. Cyclaminum, cortice detracto, allia, salem, ficum, mel paucum, hæc trita et simul mixta in glandem efformato, et ad os uterorum apponito, aliaque subditia, quæ acria sunt et rodunt, quibusque sanguis purgatur, et potiones, quæ uteros purgant, exhibeto.

Si præter naturam uteri dehiscant, menses copiosi, glutinosi et crebri feruntur, genitura intus non manet, os dehiscit, neque genituram attrahere va-

blanc. Quand les règles seront passées et qu'elles auront duré suffisamment, elle se baignera et se lavera les parties avec de l'eau fraîche; et, après avoir avalé un sorbet sans sel, elle s'approchera de son mari avant d'avoir mangé. et elle cohabitera pendant deux ou trois jours. Durant que les règles coulent, elle doit user d'un sorbet fait de jus de mercuriale bouillie et écrasée dans l'eau, où l'on met des porreaux, du cumin, du sel et de l'huile. Elle avalera ce jus avant le repas. Elle mangera beaucoup d'ail bouilli, et du cuit à la braise. Quand la mercuriale n'est pas bien tendre, on la fait légèrement bouillir avec des choux, qui en adoucissent le jus. Si la femme devient grosse, elle est guérie, et tout ira bien.

52. Quand l'orifice de la matrice est bouché et tout dur comme une figue verte, vous le trouverez résistant au toucher et contourné. Le doigt ne pourra point l'ouvrir. Il n'y aura pas de règles. Dans cet état, la femme est stérile, elle a des douleurs au bas-ventre, aux lombes, aux flancs. Quelquefois la matrice remonte en haut et cause des suffocations provenant de l'utérus. Tâchez d'ouvrir l'orifice avec les doigts; donnez les boissons appropriées; faites manger des choux et faites-en avaler le bouillon.

53. Lorsque l'orifice de l'utérus est bouché et que les règles sont supprimées, on met un pessaire fait avec la coloquinte sauvage, le cumin d'Éthiopie, le nitre, le sel de Thèbes (1), la graisse de rognon, la farine d'orge cuite, la myrrhe et la résine. On fait bouillir le tout ensemble, et on le mêle.

54. S'il s'amasse des caillots de sang dans l'utérus, le col de la matrice est comme rempli d'orobes; c'est ce qu'on reconnaît en le touchant. Les règles ne se montrent point, et la conception n'a pas lieu. Durant que cet état persiste, il faut mettre un pessaire fait avec de la râpure de pain de pourceau, de l'ail, du sel, une figue et un peu de miel; on broie le tout ensemble pour le mêler. On fait diverses applications qui ont la propriété d'agacer, de dissoudre, de purger le sang. On use en même temps de boissons qui possèdent la même vertu et qui purgent la matrice.

55. Quand l'utérus est trop ouvert, les règles fluent plus qu'il ne faut; le sang en est gluant. Elles se répètent trop fréquemment. La semence de l'homme ne reste point dans l'utérus; son orifice

(1) *Le sel de Thèbes.* Je n'ai trouvé aucun éclaircissement sur ce que peut être le sel de Thèbes.

let, et febris et rigor inferiorem ventrem et lumbos invadit. Morbus autem ex profusio sanguineo prehendit, contingit etiam, ubi menses suppressi derepente affatim eruperint. Viclus igitur ratio antea dicta est. Curatio autem per subdititia instituenda, per initia quidem purgantia simul et emollientia, deinde paulatim adstringentia, partesque infra umbilicum per spongias ex myrti, aut rubi aqua fovendæ; aut oleæ foliorum decocto, aut rosarum, aut cœnanthes, aut vitis.

Si uterorum os plus, quam in mensibus consuevit, dehiscat, hoc modo menses omnes copiosiores et deteriores, liquidiores et diutius eunt, neque genitura attingit, neque manet, sed contra foras exit, et si permaneat, os diductum comperit, et imbecillitas propter menses occupat, levís est, et invalida, et ultra procedit. Vires autem exsolvuntur, et febris lenta, et rigor, dolorque imum ventrem, laterum inanitates et lumbos occupant. His autem præcipue afficitur, si quid in ea corruptum computruerit, et condensatum fuerit, quædam etiam ex partu afficiuntur, aliæ etiam alio modo. Cum igitur sic habuerit, medicamentum potui exhibere oportet, et facilius iudicatione solvetur, et si dolor detineat, tepescientia admovere, frigida lavare, et intermissione facta colluere, potionesque, quasunque præcipue admiserit, exhibere, et quæcunque siccant, in suffitu admovere. Polypos et mercurialem edat.

At nisi uteri, velut convenit, claudantur, in aqua myrti, lentisci, vitis aut oleæ foliorum, aut rosarum decocto desidendum. Victus autem ratio, quæ dicta est, in fluore rubro imperanda. Optime autem ei auxiliantur sitis, frequentes vomitiones, et balneorum abstinencia. Cum plus æquo aperti et minime oclusi fuerint, et purgatione indigent, et collutionibus, et suffitibus. Quod si leves ac lubrici fuerint, menses copiosiores, deteriores, liquidiores et crebriores decurrunt, genitura intus non manet, sed cum effluerit, discedit, et si digito os attraheris, leve deprehendes. Imbecillitas eam propter menses invadit, et febris et rigor detinent, dolor etiam imum ventrem, lumbos, et laterum inanitates

béant ne peut la retenir. Des chaleurs et des froids se font sentir au bas-ventre et aux lombes. Cet état est la suite des pertes de sang, qui ont lieu lorsque les règles viennent précipitamment, après avoir été long-temps arrêtées. Le régime doit être comme ci-dessus. Il faut aussi employer des pessaires. On les met d'abord émollients et purgatifs, puis un peu astringents. On fomenté les parties au-dessous du nombril, avec une décoction de myrte, ou de ronces, ou de feuilles de laurier, ou de roses, ou de filipendule, ou de vigne.

56. Quand l'orifice de l'utérus est plus ouvert qu'il ne doit naturellement l'être durant la menstruation, les mois sont plus abondants, de mauvaise nature, plus aqueux, et durent plus long-temps. La semence virile ne s'attache point à la matrice; elle n'y reste pas; elle sort; ou bien, si elle y séjourne un peu, elle tombe bientôt à travers l'orifice, qui ne forme point de plis. La matrice est affaiblie par les règles trop abondantes. Quoique légère, comme elle se trouve sans ressort, elle se laisse aller vers le bas; elle descend trop. Il y a un peu de chaleur, avec des froids, des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes. Cet état a lieu principalement quand il s'est fait dans l'utérus quelque pourriture qui s'y est attachée. Il vient aussi à la suite des couches, ou pour d'autres causes. Il faut user de remèdes qui purgent la matrice. Le mal sera plutôt jugé, s'il y a des douleurs. On fait alors des fomentations émollientes. On donne des bains froids avec des relâches, mettant en même temps en œuvre les potions adaptées. On fait des fumigations desséchantes. On prescrit de manger des pulpes et de la mercuriale. Quand l'orifice ne se resserre point comme il convient, on fait tremper les parties dans une décoction de feuillés de myrte, ou de lentisque, ou de vigne, ou d'olivier, ou de roses; le régime doit être tel que je l'ai marqué en parlant de la perte rouge. La soif supportée est ici un bon remède, aussi bien que les purgatifs et la suppression des bains.

57. Lorsque la matrice est trop ouverte, que les bords de son orifice ne se réunissent point, il faut la purger, la fumer, la laver. Les règles, en arrivant, sont trop copieuses, de mauvais caractère, aqueuses, et elles répètent trop souvent. La semence virile n'y reste point; après être entrée, elle sort. En touchant l'orifice avec le doigt, on le trouve lisse. La matrice est affaiblie par des règles trop abondantes. La femme y ressent des froids et des chaleurs, avec

occupat, idque præsertim, si quid in ea corruptum computruerit, et ex partu, atque alio modo. Cum igitur ita habuerit, curatio, quacunque parte dolor detinet, quæ in superioribus scripta est, adhibenda.

Si uteri inflammatione laborarint, menses occultantur, et cervix tenuibus veluti araneorum telis implicatur, febris acuta est, et mentem tentans, menses ei pauci et pravi comparent, jejuna vomitus quidam ei advenit, cum autem comederit, ea evomit, dolor inum ventrem et lumbos detinet, animo deficit, et toto corpore perfrigeratur. Venter autem partim quidem durus, partim vero mollis est, et inflatur ac attollitur, uteroque gestare se existimat. Quandoque vero ventris moles inanis videtur, venterque aqua impletur, umbilicus prominulus exstat, os extenuatur, derepente menses cum stridore pauci et pravi comparent, circa jugulum et cervicem extenuatur, et pedes præsertimque plantæ intumescunt.

Cum sic habuerit, medicamentum deorsum purgans propinandum, subdititia et grati odoris fomenta utero admovenda. Per diem pessuli plumbei supponendi, et ante appositionem decocto calido, minime mordente lavandum, et post appositionem hac collutione utendum. Cnestrî potiones duas aquæ hemina decoquito, decocto percolato, admixta olei narcissini aut anthini hemina, colluito. Post hæc, tribus diebus intermissis, deinde eo, quod cum aceto paratur, colluito, et ante cibum mercurialem, cum paucio vino decoctam, velut brassicam comedat, et succum sorbeat. Quod si perseveret, medicamenta, ex quibus aqua ex uteris purgetur, potui exhibenda. Cibis utatur panibus et oleribus coctis, mollibus, marinis potius, quam carnibus, vel animalium trunculis, coctis, mollibus, vehementibus exercitationibus ante et post cibum ut plurimum utendum. Frigida quam minimum lavetur, et a dulcibus et pinguibis quibusque absteineat. Diebus autem inter purgationes mediis, adiantum ex aceto aqua temperato jejuna bibat. Morbus autem lethalis est, paucæque ex eo liberari possunt.

des douleurs au bas-ventre, aux flancs, aux lombes; surtout lorsqu'il y a eu de la pourriture dans la matrice, ou que le mal provient de suite de couches, ou d'autre cause douloureuse. Il faut traiter cet état et les douleurs qu'il occasionne, en la manière que j'ai déjà expliquée.

58. Quand la matrice est chargée de pituite, les mois disparaissent; le col de l'utérus se remplit de filaments, comme de fils d'araignée. Il se déclare une grosse fièvre, avec des aliénations d'esprit; les règles ne se montrent qu'en très-petite quantité, et de mauvais caractère; il y a quelques vomissements, quoique la femme soit à jeun, avec des douleurs au bas-ventre, aux lombes, et des froids dans tout le corps: le ventre est tantôt dur, tantôt mou: il s'enfle, il s'élève, et la femme croit être grosse; d'autres fois le ventre paraît vide, ou rempli d'eau. Le nombril avance; l'orifice de l'utérus s'amincit, lorsque tout d'un coup les règles se précipitent avec bruit, sans être ni abondantes, ni de bonne qualité. Cependant la malade maigrit, comme on le voit à son cou et aux clavicules. Ses pieds s'enflent, surtout aux malléoles. Il faut, dans cet état, purger par bas, user des pessaires, de fumigations aromatiques à la matrice, des sondes de plomb, des lotions d'eau chaude qui n'aient rien de mordant. Après avoir mis les pessaires, on fait des fomentations avec du garou, à la dose double de ce qu'on en donne en boisson. On le fait macérer pendant trois jours dans neuf onces d'eau, y ajoutant de l'huile de narcisse, ou de l'huile parfumée aux fleurs: on y met du vinaigre. L'on fait boire, avant le repas, du vin bouilli avec de la mercuriale qu'on fait manger, ainsi que des choux dont on fait aussi avaler le bouillon. Si l'état persiste, on prescrit des potions propres à purger l'utérus de ses eaux. L'on donne pour aliments du pain, des légumes bouillis, des poissons de mer marinés de préférence à la viande, choisissant les parties des extrémités du corps. On recommande beaucoup d'exercice avant et après le repas. On ne permet que peu de bains, avec la condition qu'ils soient frais. On interdit tout usage de choses douces et grasses. Dans le temps de l'intervalle des règles, on fait boire à jeun du capillaire avec du vinaigre. Cette maladie est mortelle. Peu de femmes en réchappent.

59. Lorsque les règles se suppriment sans grossesse, à raison de ce que la matrice surabonde en pituite, la femme tombe dans le dégoût; elle a des vomissements quand elle a mangé. Elle éprouve des douleurs au bas-ventre et

Si ex uteri inflammatione non concipiunt, menses occultantur, cumque jejunâ fuerit, vomit, cum vero comederit, dolor inum ventrem et lumbos detinet, totus venter modo quidem purior, modo vero mollior redditur, neque fere sibi restituitur. Venter magnus evadit, neque purgatur, sibi que prægnans esse videtur, et eodem modo, quo prægnantes afficitur, et si ventrem attigeris, levem tumorem, velut utris deprehendes, cumque partionis tempus instare visum fuerit, uteri considunt, et menses pauci et pravi decurrunt. Huic medicamentum deorsum purgans propinandum, et quæ purgent, in subditio apponenda, purgata vero sanitati restituitur.

Si inflammationem senserit uterus, contrahitur, quod si quid corruptum fuerit, et recruduerit, febris acuta et magna, horrorque delinent, partes circa pudenda duræ sunt, stupendum in modum ea afficitur, mordetur, et impetu fertur. Ac si quis immisso digito contractet, rursus pejus habet, et mordetur, caput et sinciput dolore afficitur, caligo et frontis sudor adest, extrema perfrigerantur et tremunt, interdum sopor occupat, audire ea non solet, neque aliquid uterus efficit, multum est cibi fastidium, neque stomachus, neque ventriculus omnino cibum attrahit, vociferatur ea, cum impetu prosilit, dolor est ad pubem, inguina, lumbos, et occulta muliebris pudendi loca, celeriterque eæ moriuntur. Quod si dolores summam debilitatem inducant, velut spongiis calidis ex aqua et oleo expressis fatus adhibendi, et mollia subditiâ supponenda, ex medulla cervina, adipè anserino, cera alba, et ovi luteo, aut ceratum picatum cum resina subdendum. Vino autem aut lacte caprino purgandum, aut jure gallinæ. Vinum autem ea non bibat et ptisanæ cremorem sorbeat.

Hoc ad uterorum dolores infunditur. Si dolor solum urgens et violentus fuerit, caligo quædam in uteris inest, neque spiritus exit, sed illic vitium manet. Ad hunc igitur modum curare oportet. Atriplicis agrestis semen, et betas simul tritas, levigatas, tepidas, in uteros infundito.

aux lombes. L'abdomen est tantôt dur, tantôt mou; il s'affaisse quelquefois, mais non entièrement, d'autant plus qu'il y a souvent la plupart des symptômes de la grossesse. En tâtant le ventre; on reconnaît qu'il est léger: c'est une enflure comme celle d'une outre. Au terme où la femme devrait accoucher, la matrice s'affaisse, et les règles se montrent, mais en petite quantité, et de mauvais caractère. Il faut, dans cet état, purger par bas, et user d'applications propres à nettoyer la matrice. Si on parvient à la nettoyer, la santé est recouvrée.

60. Lorsque la matrice est enflammée, les règles fluent peu, et de mauvaise qualité. Si la gangrène y survient par excès d'irritation, il y a un grand feu très-piquant, avec un froid glacial aux environs, et une grande sensibilité aux parties externes; il semble qu'on les déchire. Pour peu qu'on veuille y toucher avec le doigt, la douleur est plus forte. Il y a aussi des douleurs à la tête qui répondent à l'occiput, des éblouissements, des sueurs au front. Les extrémités sont froides, tremblantes; quelquefois la malade tombe dans un état comateux, d'autres fois elle est très-indocile. La matrice ne donne aucun signe de vie, *excepté celui de la douleur*. Le dégoût est très-grand; l'estomac ni le ventre ne veulent point recevoir de nourriture. La malade pousse des cris; elle se jette çà et là, à cause de la violence du mal qu'elle ressent au pubis, aux aines, aux lombes et au dedans des parties naturelles. Elle meurt dans peu de jours. S'il se joint une grande faiblesse aux douleurs, on fera des lotions avec des éponges imbibées d'eau chaude et d'huile, qu'on exprimera sur les parties. On mettra des pessaires faits avec de la moelle de cerf, de la graisse d'oie, de la cire blanche et un jaune d'œuf, ou bien l'on y emploiera le cérat de résine. On fomentera avec du vin, ou du lait d'ânesse, ou du bouillon de volaille. On défend de boire du vin. La nourriture consiste en de la tisane crémée. On fait des injections propres à soulager les douleurs de matrice. Quand il n'y a que de la douleur, sans *inflammation de l'utérus*, elle provient d'un air infecté qui ne sort point de la matrice, parce qu'elle retient le souffle qui y reste et se gâte. Il faut soigner cet état, en faisant des injections avec la décoction tiède de semences d'archoche sauvage et de blettes. On mêle ensemble parties égales de bon vin et de cette décoction, qui est propre à calmer les douleurs de l'utérus; le tout faisant environ douze livres: on y ajoute du fenouil, dont un tiers soit de semences de

Quod uterorum dolores sedat. Vini suavissimi, æquali aqua temperati, tres semicongios atticos, radicum fœniculi et seminis trientem, olei rosacei heminam dimidiam; his in ollam novam injectis, et vino affuso, postea fotum admoveto. Scillam autem etiam in subditivo apponito, quoad os molle et apertum fuerit. Cumque in purgatione pustulæ circa os uteri innatæ fuerint, sic curato. Carnem bubulam aut batyro, aut adipe anserino et aniso, leviter tritis, illitam, in pudendum indito.

CAPUT III. — Erysipelas uteri; hydrops uteri; inflatio uterina; de mollis; de laxitate uteri; de atra bile in utero; de malo oris odore; de mammarum asperitate; de ascaridum ejectione; remedia ad faciem ornandam; rugas levigantia; contra calvitiem, solares maculas, impetigines, ad fluxum rubrum; fomenta, collutiones, suffitus, potus ad fluxus; affectiones hystericæ; diversa fomenta et mollitoria uteri; stranguriæ medela; doloris uteri sedatio; collutiones variæ; de columellæ in utero natæ resectione; de pudendorum ulceribus.

Si erysipelas uteros occupet, pedes, mammæ et corpus intumescunt, dolor ipsam detinet, erectæ cervicis spiratio contingit, ad laterum mollitudinem dolor est, ad ventris partem inferiorem, pectus et caput, tremor et torpor manus detinent, inguina et poplites tremunt. Quandoque vero in inguinibus lividæ evadunt, et paucio tempore etiam allevat hic color. Præcipue vero mammæ cognatione quadam attolluntur. Verum tamen non admodum dolet, febris et rigor invadit, vultus rubet, sitis vehemens urget, et hepar resiccatur. Hæc si in prægnantem incidant, perit, neque liberari poterit. Si erysipelas in uteris oriatur, tumores maxime livida a pedibus exoriuntur, et ad crura tota et lumbos perveniunt. Quo autem longius tempus processerit, etiam thorax affectionem sentit et intumescit, tota perfrigeratur, febris magna detinet, rigor densaque spiratio invadunt, animi diliquium, imbecillitas, totius corporis dolor, animum despondet, et mens vacillat. Affectio ex inferiore ventre sursum fertur ad lumbos, dorsum,

la plante, avec quatre onces et demi d'huile de roses; on les mêle dans un pot, pour en faire des fumigations: On met ensuite un pessaire de scille, et l'on continue jusqu'à ce que l'orifice soit ramolli et qu'il s'ouvre.

61. Quand il vient des phlyctènes à l'utérus lors de la menstruation, voici le traitement. Introduisez dans le vagin une tranche de chair de bœuf enduite de beurre, de graisse d'oie et d'anis en poudre.

61. S'il y a un érysipèle à la matrice, il vient des enflures aux pieds, aux mamelles, à tout le corps, avec des douleurs et de la difficulté de respirer. La femme souffre des flancs, de l'hypogastre, de la poitrine, de la tête. Elle a des tremblements et des engourdissements aux bras, aux cuisses, au jarret. Il vient quelquefois au jarret des taches livides, qui passent bientôt. Les mamelles surtout s'enflent beaucoup, à raison de leur relation avec la matrice, mais elles sont peu douloureuses. La malade a des chaleurs et des frissons; son visage devient plus rouge. Elle a beaucoup de soif. Le foie s'enfle. Si cet état survient dans la grossesse, il est impossible d'en réchapper.

65. S'il vient un érysipèle à la matrice, la malade a des enflures livides qui commencent par les pieds, qui montent aux jambes et qui s'étendent aux lombes. Plus le mal s'invêtère, plus la poitrine s'affecte. Il y a des enflures et des froids dans tout le corps. La femme a souvent grand froid et grand chaud, avec une respiration précipitée, des défaillances, de la faiblesse et des douleurs dans tout le corps. Il s'y joint du découragement et de l'aliénation d'esprit. Le mal monte du bas-ventre aux lombes, au dos, aux hypocondres, à la poitrine, au cou, à la tête. L'estomac en est fort affecté. Il semble à la malade qu'à tout moment elle va périr. Quand les douleurs s'apaisent, il reste de l'engourdissement aux lombes, aux cuisses, aux jambes. Il y a aux jarrets des taches livides, qui se dissipent bientôt, qui reviennent ensuite. Toute la peau se couvre de phlyctènes. Le vagin est taché de rougeurs sensibles. Le gosier devient sec. La langue est âpre. Si cette maladie vient dans la grossesse, la mort s'ensuit. Si la femme n'est pas grosse, on y remédie en purgeant avec du lait d'ânesse. Quand cela ne guérit point, il faut rafraîchir le ventre avec des émoulliens, donner peu à peu des purgatifs légers, et faire vomir. Il est très-bon de boire une décoction de feuilles de sureau, avec de l'origan, ou du thym, ou de la rue. Si la fièvre

præcordia, pectus, cervicem, caput, stomachum, et mori ægra videtur. Cum vero dolor solutus fuerit, torpor lumbos, inguina et crura occupat, livores in poplitibus contingunt, et parvo tempore ea melius habere videtur, deinde rursus affligitur, corpus pustulis impletur, faciem apparentes et manifesti rubores invadunt, fauces resiccantur, et lingua exasperatur. Hic morbus, si prægnantes detineat, interficit. Alioqui medelam adhibere, et lac asinum propinare purgare oportet. Si vero neque sic solvatur, ventrem mollibus refrigerantibus medicamentis refrigerato, et subditiis, minime gravibus et levibus, paulatim purgato, et vomitum cieto. Confert autem sambuci folia cocta, cum origano, aut thymo, aut ruta sumere, si vero febris dimiserit, etiam vinum et cibos dulces exhibere; paucæ tamen curantur.

Aqua intercus si in uteris oriantur, menses cum anxietate, aquosi, neque admodum cruenti prodeunt, uterus etiam intumescit, et venæ, et maxime vicinæ partes, prægnans evadit, deinde suffocatur, mammæ defluunt, imus venter durus est, cumque eo totus circum ambiens locus intumescit, doletque, si quis eum attigerit, febris et dentium stridor detineat, dolorque vehemens lateris inaniates et lumbos occupat, in somnis semen ea effundit, et pejus habet. Hanc calida lavare et tepefactoria apponere oportet, medicamentum autem potui exhibere, et lenibus fovere. Cyclamini obolos tres, in linteo deligatos, in subditiis apponat, et cupressi aqua macerati succum, et cantharides tritas modico tempore supponat, id per multum tempus efficax est.

Subditiis medicamentum. Cumini chemæ mensura, et uva passa alba.

Aliud. Urticæ semen, ari radix, horum, quod lubet, leniter subdito. Ubi expurgaris, colluatur, eoque detracto pudenda colluito, simulque viro ea condormiat. Quod si fetum maturum perfectum, tota expurgatur et sana redditur.

Est et alia similis uterorum aqua intercus, in qua sanies quædam subcruenta

vre quitte, on donnera du vin et des aliments doux; mais peu de femmes guérissent de cette maladie.

64. Dans l'hydropisie de matrice, les règles ne coulent qu'avec peine. Le sang en est aqueux, peu rouge. L'utérus est enflé, ainsi que les veines et les parties adjacentes. La conception se fait, mais la femme est opprimée. Il s'établit un écoulement aux mamelles. Le bas-ventre est dur et enflé, et tous les environs; on y cause des douleurs en y touchant. Il y a de la fièvre, avec des frissons qui font claquer des dents. Les lombes et le bas-ventre sont très-douloureux. La malade rend la semence dans des rêves, et son mal en augmente. Il faut lui prescrire des bains et des lotions d'eau chaude, des purgatifs en boisson, des fumigations douces, des pessaires faits avec dix-huit grains de pain de pourceau dans une poupée; donner en boisson une décoction de cyprès; faire mettre, pendant peu de temps, le pessaire de poudre de cantharides. C'est un remède très-actif.

Pessaires. Ayez environ deux drachmes de cumin en poudre; incorporez-le avec des raisins blancs secs; item, prenez des graines d'ortie, de la racine d'arum, de chacun à volonté: faites-en un pessaire qui ne soit pas trop fort. Après que la matrice est purgée, on fait des fomentations; on tire le pessaire; on lave les parties, et on conseille la cohabitation. Si la femme, devenant grosse, porte son fruit à terme, tout le corps se purgera, et la santé sera entière.

65. Il y a pareillement une autre hydropisie de l'utérus, à laquelle se joint une perte sanieuse qui dévore les parties et les ulcères, comme ferait de la saumure; elle rongé les chairs du vagin et celle des environs partout où elle touche. Les femmes qui en sont attaquées ont la peau de la même couleur que si elles avaient un ictère. L'écoulement est, quant au reste, comme dans les autres pertes. Cette maladie est lente, mais elle devient mortelle.

66. Lorsque l'utérus sort par le vagin, il faut soigner cet état comme celui de la perte blanche. On fait prendre du lait d'ânesse; on exténue un peu le corps, et on traite avec les remèdes déjà dits,

(*Loock pour l'hydropisie de l'utérus, quand il sort des eaux de la matrice.*) Ayez du soufre et de la graisse d'oie; mêlez-les ensemble, et faites sucer.

67. (*Des vents dans la matrice.*) Quand il y a dans la matrice des vents qui résonnent, soit en restant en dedans, soit en sortant, avec enflure du bas-ventre,

defluit et purgatur, pudendaque ac circumambientes partes vehementer mordet, et tanquam muria ulcerat, quamcunque in partem distillarit, cam ulcerat, et color est, qualis in morbo regio. In reliquis autem magna copia, velut in aliis profluviis muliebribus, expurgatur. Morbus autem lentus est, et alioqui lethalis evadit. Si uteri exeant, hanc velut, quæ fluore albo detinetur, curato, lac asinum propinato, gracilem reddito, et per prius commemorata medicamenta medelam adhibeto.

Quæ delinguntur in aqua intercute. Si aqua ex uteris effluat, sulphur et anserinum adipem delingat.

Si ventus intra uteros fuerit, flatus exit cum stridore, tota intumescit, et febris ardorque definet. Ad hæc præ dolore vehementi impetu fertur, neque viri congressum admittit, et coitum valde aversatur, neque se erigere potest, eique velut pondus quoddam uteris incumbit, caput dolet, anxia et voce defecta est. Quod si dolor urgeat, vociferatur, omniaque dolor occupat, et lumbos, et pubem, et sedem, lotium supprimitur, venter suffocatur, mori ea exoptat, præcordia contenduntur, stomachus mordetur, os amarescit, acida et sincera vomitione rejicit, frequenter eructat, et melius habet; alioqui intumescit, et si contrectaris, et renititur, et dolet. Uterum igitur aqua mulsa, aceto mulso, et oleo coluere oportet, cuminumque tritum aut anisum, et lini folia trita, et gallinaceum stercus cum ovis, ex aqua infundere. Subdititiis autem et potionibus, quas describam, utitor. Insidendum autem in oleo calido, injectis aromatis, junci odorati flore, aut in lauri decocto, aut aqua marina. Optimum autem, mollibus colutionibus ventrem purgare, aut glandem ex lana illota cum melle supponere, velut infanti venter solvitur. Qui si adultior fuerit, cepam, oleo aut melle intinctam, supponito, aut tauri fel, aut nitrum cum melle, aut mali punici acidi nucleum, melle et hordeacea farina admixta.

Si mola ex crassa genitura intus adhærescente generatur, saturejam ex aceto et aqua tenuiter tritam, id liquidum po-

chaleur et ardeur dans la partie, la femme souffre des douleurs violentes. Elle ne peut supporter l'approche de l'homme; elle a de la peine à se tenir droite; sa matrice lui paraît un fardeau, dont le poids la fatigue; elle a des douleurs de tête. Sa raison s'aliène; elle perd la parole. Si le mal persiste, elle pousse des cris. Les douleurs se répandent dans tout le corps, avec des tourments, surtout aux lombes, au pubis, à l'anus. L'urine ne peut point sortir, ni les excréments. La malade désire la mort. L'hypochondre est tendu. L'estomac est travaillé de déchirements. La bouche est d'une odeur infecte. Il y a des vomissements de matières acides, non mêlées; des vents continuels rendus par haut, qui soulagent pour un moment; ou bien un gonflement cruel, qui résonne en y touchant, et qui cause de grandes douleurs. Il faut laver la matrice avec de l'hydromel, ou avec de l'oxymel. On fait des injections d'huile et d'une décoction de cumin pilé avec de l'anis, des feuilles de lin et de la siente de poule; on y délaye un œuf; on met des pessaires dont je donnerai plus bas la composition, ainsi que celle des remèdes à prendre en boisson. On fait tremper les parties de la malade dans de l'huile chaude où l'on a mis des aromates, tels que le jonc odorant, ou bien dans une décoction de laurier. Il est bon de tenir le ventre lâche, au moyen de lavements émollients, ou d'un suppositoire, tel qu'on le met aux enfants, de laine avec du miel; ou tel qu'on le met aux adultes, de l'oignon imbibé d'huile ou de miel; ou bien du fiel de bœuf, ou du nitre avec du miel; ou bien le cœur d'une grenade aigre, enduit de miel et saupoudré de farine d'orge.

68. (*Des mûles.*) Quand il se forme une môle de la semence trop épaisse, on fait prendre une potion de sariète broyée dans du vinaigre et de l'eau, ou bien des graines de jusquiame, pilées et macérées avec de la saumure, ou du vinaigre, du suc de sylphium, et de l'eau s'il le faut. Il est bon aussi de faire des injections avec l'hydromel et la décoction de lentilles, d'orobes et de la fleur de violette. Si la matrice se purge d'humeurs qui semblent brûlées par le feu, on fait des lotions avec la décoction de myrte, et l'on met un pessaire fait avec la myrthe, le népète et la laine.

69. (*Sans suivre l'auteur dans les divers détails où il va entrer, il nous suffira d'observer ici que le reste de ce Traité va présenter sommairement le processus curatif et les formules des remèdes pour la plupart des maux dont il a été parlé jusqu'à présent, et pour quelques-uns de plus qui sont annon-*

tui exhibeto, aut hyoscyami semen levigatum, et muria, laseris succo, et aceto colluito, aut, si opus sit, ex aqua. Optimum autem aquam mulsam ex lentium, aut ervi, aut violæ floris decocto immittere. Si vero, qualia igne perusta, purgata fuerit, myrtum decoquito ac perluo, myrrham et netopum in veslere subter apponito.

Si ventus in uteris fuerit, et mordeat, et qua penetrat, calorem igneum excitet, ex ardore ea intumescit, dolet, viri congressum respuit, et coitu admodum gravatur, imus venter distenditur ac intumescit, et ea neque stare recta, neque erigi potest. Cum ita laborantemprehenderis, ventum et genituram in uteris esse, scito, eamque ob causam mulierem nunc ægrotare. Mel, ceram, lini folia tenuiter trita, et adipem gallinaceum, hæc ex vino odorato tepefacta, in uteros per infusum injicito. Lini folia ea bibat, aut semen tritum lana involutum ad os uteri apponat. Quod si non satis efficax fuerit, irinum cum croco illinito, lini folia, adipem gallinaceum, tenuiter trita, lacte muliebri diluta, d'ersa ex tenuibus linteis lanugine excepta et illigata, ad os uterorum apponito. Quod si carnosior pinguedo exoriatur, quod tabefaciat, imponito, et modice extenuato. Quæ enim admodum extenuantur, raræ sunt, et abortionem faciunt.

At si uterus semen non recipit, sed emittit, neque calorem in se habet, instrumentum aliquod fabricandum, cui cum insederit, vapor in uterum ingreditur, circum quod in ambitu vestes imponendæ. Suffitus autem ex casia parandus, cinnamomo, myrrha, æquali horum cujusque portione injecta, et sapa subacta, parum etiam lavandum, parumque cibi sumendum. Conducit etiam subdititium ejusmodi. Myrrham tenellam cum melle in glandulam oblongam ducito, idque sæpius, virium ratione habita, facito. Juvant etiam pelecini in tritico nascentes, cum myrrha triti. Mel coctum, cum tædis agitatum, ad fabæ ægyptiæ quantitatem subter apponito, et fel tauri, et rhoes rubri parem portionem. Conyza herba apio crispo similis est, ad mare in locis arenosis nascens, cujus odor intolerabilis, hanc cum melle et vino in subditio apponito. Aut bolbium, quod

cés dans les premières lignes de quelques numéros. On y trouvera, entre autres, un assez bon nombre de cosmétiques usités sans doute chez les dames grecques.) Quand il y a dans la matrice des vents qui y causent des déchirements, avec une sensation comme du feu partout où ils se portent, excitant des douleurs et des ardeurs, la femme se refuse aux approches de l'homme; elle souffre trop dans la cohabitation. Le pubis est tendu et enflé. Elle ne peut se tenir droite. Soyez assuré, quand ce cas se présente, qu'il y a de l'air et de la semence dans l'utérus. Telle est la cause de la maladie. On fera des injections avec du vin tiède, du miel, de la cire, des feuilles de lin et de la graisse de volaille. On donnera en boisson la décoction de graines de lin. On mettra un pessaire fait avec des feuilles ou des graines de lin, et de la laine. Si celui-là ne suffit pas, on en mettra un autre fait avec de la charpie, de l'huile d'iris, du safran, de feuilles de lin et de la graisse de volaille, le tout battu ensemble.

70. S'il y a une môle qui grossisse, on mettra des pessaires fondants, et on travaillera avec modération à faire maigrir la femme. On voit que celles qui maigrissent beaucoup ont les chairs lâches et font des fausses couches.

71. Quand la femme ne devient point grosse, l'utérus ne gardant pas la semence et manquant de chaleur, il faut faire un appareil, tel que la femme s'y asseyant dessus, entourée de linges de tout côté, la matrice en reçoive la fumée chaude. On parfume avec la casie (osiris), la canelle, la myrrhe, parties égales de chaque dans du vin cuit. On en fait aussi quelques lotions. On se trouve bien encore du pessaire composé de myrrhe et de miel. Il le faut de la longueur d'un suppositoire. On continue pendant long-temps, suivant les forces de la femme. On emploie de même utilement la myrrhe broyée avec la plante nommée pélecinus, qui vient dans les blés. On fait bouillir du miel avec du goudron, de la grosseur d'une fève d'Egypte; ou y ajoute parties égales de fiel de taureau et de pavot rouge. Il y a une espèce de conyse qui ressemble à l'ache maritime, et qui croît dans des endroits sablonneux; l'odeur en est insupportable; on en fait des pessaires avec du vin et du miel. Le petit bulbe qu'on voit dans les blés, surtout en Egypte, qui est fort âcre, et qui ressemble à du cumin d'Ethiopie, s'emploie en pessaire avec l'ail et le nitre. On doit faire des lotions avant de le placer,

72. Quand une femme se plaint de

in triticis præcipue ægyptiis cernitur, acre, cumino æthiopico simile, hoc, et allium et nitrum, simul permixta, supponito; prius tamen lavet.

Ubi mulierem capitis; sincipitis, et cervicis dolor infestat, et vertigo circum oculos obversatur, ferretur, si mœsta fuerit, et urinæ nigræ, similiaque ex utero ferantur, anxietas et animi mœror desineat, bilis atra in uteris inest. Curato autem. Cucumeris agrestis partem interiorum, vetustam, et anniculam, fel taurinum, æris florem, cum baccharo terito, subditiâ conficito, medicamentum propinato, et lavato.

At ubi mulier uteri cum dolore morsum sentit, et cum pruritu pungitur, bilem flavam cum urina reddit, uterus dehiscit, et oculi, quales morbo regio affectis, sunt, bilem in uteris inesse, scito. Totum igitur corpus, tum etiam ipsos uteros, subditiis medicamentis, quæbilem educant, expurgare, optimum. Ubi perfrigeratur uterus, et pondus incumbere videtur, color minime splendescit, condensatus est uterus, cum sic habuerit, eo, quod pituitam ducit, purgare, et extenuare oportet, crebroque vomere.

Cum mulieri os male oluerit, gingivæque nigræ et pravæ fuerint, leporis caput, et mures tres, seorsim urito, duorum murium ventrem eximito, jecur et renes minime, et in pila lapidea marmor, aut lapidem album, terito et cribrato, deinde cujusque partem portionem misceto, et dentes confricato. Oris autem partes etiam confricare oportet, deinde quoque lana maxime succida, et aqua colluere. Lana vero succida melle imbuta, dentes et gingivas, partesque internas et externas confricet. Anisum autem tritum et anethi semen, et myrrham duorum obolorum pondere, vini albi meri dimidia bemina diluito, hoc colluat, et diutius ore contineat, hoc autem crebro faciendum, jejunaque et a cibo os colluendum. Optimum est, paucos cibos uti, et valentissimos cibos sumere oportet. Hoc medicamentum dentes purgat, eosque bene olentes reddit. Vocatur autem indicum medicamentum.

maux de tête qui répondent au sinciput et au cou, qu'elle a des vertiges, des éblouissements, qu'elle est pleine de frayeurs, qu'elle est triste, que ses urines sont noires, qu'elle rend aussi des humeurs noires par le vagin, il y a de l'atrabile dans sa matrice. On y remédie en mettant un pessaire fait avec l'intérieur d'un vieux concombre sauvage de l'année, du fiel de taureau, de la fleur d'airain. On broye le tout ensemble, avec de la conyse, sans négliger les lotions et les remèdes internes. Si elle sent des déchirements à la matrice, et qu'en même temps l'orifice de l'utérus soit béant, que les urines soient chargées de bile jaune, que ses yeux soient jaunes aussi, croyez qu'il y a de la bile dans la matrice. Il faut donc purger tout le corps et l'utérus, au moyen des remèdes et des pessaires qui poussent la bile.

73. Quand l'utérus est refroidi, que la femme y sent un poids, que les couleurs du visage sont fanées, que l'orifice de l'utérus est grossi, il faut employer les purgatifs qui poussent la pituite, diminuer le volume du corps, faire vomir souvent.

74. Lorsque la femme se plaint que sa bouche sent mauvais, que ses gencives sont noires et douloureuses, il faut calciner la tête d'un lièvre et trois rats : on enlève les boyaux de deux de ces rats, en y laissant le foie et les reins ; on pile séparément les rats et la tête du lièvre, dans un mortier de marbre ou de pierre blanche, pour les réduire en poudre, qu'on passe au tamis ; puis on prend parties égales de chacune des deux poudres ; l'on en frotte les dents avec de la laine grasse, et on en lave la bouche qu'on a frottée aussi, de même que les gencives, tant en dedans qu'en dehors, avec de la laine chargée de miel et des deux poudres. On finit par rincer la bouche avec de l'eau. On a encore de bon vin blanc, où l'on a fait infuser de l'anis, plante et graines, avec un scrupule de myrrhe ; on en lave la bouche, en y gardant la lotion long-temps. Il faut répéter cela souvent, et en faire des gargarismes, soit à jeun, soit après le repas. Il est bon de manger peu, d'user des aliments les plus nourrissants. Le remède que je viens de dire nettoie les dents et donne une bonne odeur à la bouche. On le nomme le remède indien.

75. Quand il vient des aspérités aux mamelles, on y met un cataplasme de baies d'hippocistis, ou de câpres de ronce cuites avec de l'eau et arrosées d'hui e, ou bien des feuilles de blettes. On les recouvre d'un linge en forme de bonnet, de grandeur à recouvrir la mamelle. S'il

Cum mulieri mamma aspera redditur, stybis semen, aut rubi, ex aqua et oleo coctum, mammis in cataplasmate obducto, et betæ folia injicito, deinde ex linteo, in pilei acuti, aut tiaræ formam conficito, tanta magnitudine, ut mamma capiat, sic mamma immittito. Si vero suppuret, incidito, et curationem per linamenta ex lana succida adhibeto, eandemque superponito. Postea lenticulam coctam, cum polenta mixtam, ex cataplasmate admoveto.

Ubi in mulieris pudendo, aut recto intestino, tenues ac minuti lumbrici, ascarides dicti, suboriuntur, viticis semen, aut folia, cum fellis bubuli obolo permisceantur. Cedrino vero oleo subacta, et lana succida bene carminata excepta, tertio quoque die per noctem et diem imponat. Postero vero die, ubi detraherit, calida lavet, et allii coctis et crudis vescatur, et ascarides exeunt ac moriuntur. Muria autem colluere oportet.

Hæc faciem decoram reddunt. Hepar tauri cum oleo terito, cum vino autem mero illinito. Fel autem recens corrumpit. Quin etiam ptisanæ cremor similiter faciem emundat, et ovorum candidum, et lupinorum et orobi farina, cum ficubus in cataplasmate imposita. Brassicæ etiam radix et semen. Hæc etiam lentiginès tollunt, itemque alcyonium. Quod si ex pulvere facies doluerit, cerato liquido ex rosaceo, aqua frigida affusa, inungito.

Hoc faciem erugat. Plumbaginem in pila lapideâ terito, et affusa aqua menstrua pastillos conficito, et ubi siccati fuerint, et oleo dissoluti, faciem rugas ferentem inungito.

At si capilli defluant, ladanum cum rosaceo, aut anthino unguento terito, et cum vino illinat, aut cretam cimoliam cum vino, aut rosaceo, aut omphacino, aut acacia. Quod si cum cutis glabritie decidant, cuminum, aut stercus columbinum, aut raphanum tritum inducito, aut cum cepa confricet, aut beta, aut tica.

s'y fait du pus, on ouvre le dépôt par incision; on panse avec de la laine surgee, et on recouvre comme ci-dessus. Ensuite on met des cataplasmes de lentilles cuites avec de la farine.

76. Lorsqu'il y a des vers ascarides au vagin, ou au rectum, on y met des feuilles ou des semences d'agnus-castus, avec douze grains de fiel de bœuf, et de l'huile de cèdre, le tout mêlé et incorporé avec de la laine surgée bien cardée. On continue durant trois fois vingt-quatre heures. Le dernier jour, en ôtant le remède, on lave la partie avec de l'eau chaude. La malade doit manger de l'ail bouilli et de l'ail cru; elle rendra les vers morts.

77. Les femmes peuvent, pour nettoyer le visage, se servir d'une saumure légère. Cela éclaircit le teint; le foie de bœuf aussi, mêlé avec de l'huile. Le vin pur s'emploie de même. Le fiel tout pur gâte le teint; mais la décoction d'orge épaissit l'embellit, ainsi que le blanc d'œuf. La farine de lupin, celle d'orobes, mises en cataplasmes avec des figues, enlèvent les taches de la peau. La racine et la graine de choux, pareillement. Ce qu'on appelle merde de cormarin a la même propriété.

78. Quand il se fait à la peau des élévures comme de la farine, il faut l'oindre d'une pommade liquide, faite avec l'huile de roses; la laver souvent avec de l'eau fraîche.

79. Pour effacer les rides, on use de la mine de plomb calcinée et porphyrisée, en y versant de l'eau de pluie, pour en faire des petits trochisques ronds. On les conserve secs; puis on les délaie avec de l'huile, pour en oindre le visage et couvrir les rides.

80. Quand les cheveux tombent, on fait, avec le ladanum et le baume aux fleurs, une pâte qu'on délaie dans du vin; ou bien, on se sert de terre cimolée, avec le vin ou avec l'huile de roses, ou avec le verjus et l'acacia.

81. Quand les cheveux tombent, on met un cataplasme avec le cumin, ou de la fiente de pigeon, ou des raiforts pilés, ou de l'oignon, ou des blettes, ou des orties.

82. Les taches de rousseur s'enlèvent au moyen de la décoction d'orobes, du suc de blettes, du blanc d'œuf, de la purée de tisane, de la racine sèche de concombre sauvage, broyée avec de la lie de vin, des feuilles de figuier. Ou les frotte encore avec de la poudre de sésame, ou avec des amandes amères, ou des graines d'ortie pulvérisées, ou avec un petit pinceau fait de pelures d'ail, ou de feuilles de passe-rage. On fait une

Faciei maculas, ephelidas dictas, ervi decoctum tollit, betæ jus, ovorum candidum, ptisana, aut cucumeris agrestis radix sicca, cum vini fece trita et illita, aut mori folia admota; aut sesamo trito, aut amygdalis amaris defricari; aut urticae semen, aut allii cortex illigatus, et lepidium.

Quod impetigines omnes aufert. Acetum, thuris pollen, pumex, sulphur cum aceto, cardamum agreste ustum, et in cinerem redactum, viperæ exuvium, rumicis agrestis radix, hæc cum aceto vinoso terito. Quod si pustulæ adsint, etiam lithargyro utitor.

Potio ad fluorem muliebrem rubrum faciens. Cornu cervi ustum duplo farinæ hordeacæ crudæ commisceto, eamque ad vinum pramnium adpersam ægra bibat, et sisititur.

Alia similis potio. Adianti radicem tritam, et cicero tostum, ac lentium momentum ex melle bibendum, et potui exhibendum. Aut farinæ sitaniæ acetabulum, gummi albi dimidiam partem, thuris poliinis tertiam, junci odorati modicum, aut pini, aut cupressi parum, hæc aqua diluta potui exhibeto, de die autem bibat. Aut cornu cervi urito, et cum farina hordeacæ cruda et cedri bacis quinque terito, vinum nigrum austereum lædaceum admiscetur. Aut mali punici dulcis assati succus cum vino nigro potui exhibendus. Aut cupressi baccæ tres aut quatuor, myrti baccæ nigre, aut simul, aut per sese, considerato corporis muliebris robore, cum vino autem propinandæ. Aut castorii obolus, cum vino austero tritus, propinandus.

Potio ad fluorem muliebrem et quemvis uteri morbum. Pæoniæ semen, rhois radices, cuminum æthiopicum, et melanthium ex vino albo exhibeto, aut ferulam derasam acetabuli quantitate, et porri succum ex vino albo aqua temperato, quod etiam fluentem ex naribus sanguinem sedat. Aut malum punicum in vino nigro decoquito, et detracto cortice, quod intus est, tritum, cum polentæ polline ex vino nigro, potui exhibeto. Aut linum, aut erysimum tostum, oleæ viridis folia, nigram radicem, peplum plenum, hæc simul trita ex vino, aqua temperato, bibenda dato. Aut coagulum asinum, mali punici dulcis radicem, gallam, æquis portionibus omnia, et

composition propre à enlever toute espèce de taches de la peau, en prenant du vinaigre, de la manne, de la pierre-ponce, du soufre uni au vinaigre, du cresson sauvage, calciné et mis en poudre; des dépouilles de vipère, de la racine de patience sauvage; on pile et on broie le tout, pour l'unir avec le vinaigre.

83. On emploie contre les boutons au visage la litharge et le vinaigre de vin.

84. Remèdes à prendre en boisson, dans le cas de pertes rouges. Ayez de la corne de cerf calcinée, que vous mêlerez avec le double de farine d'orge cuite, et de raisins secs, pour les donner en boisson. Autre de même vertu. Pilez de la racine de capillaire, des pois chiches torrifiés, et des lentilles, pour en mettre la poudre dans la boisson avec du miel. *Item*, prenez trois onces de farine de blé de l'année, moitié moins de gomme arabique, un tiers de manne, un peu de jonc odorant, ou de pin, ou de cyprès. Faites infuser dans de l'eau, que vous donnerez en boisson pendant la journée. *Item*, calcinez de la corne de cerf, que vous mettrez en poudre, et la mêlerez avec cinq baies de cèdre, y ajoutant du vin âpre, avec du goudron. *Item*, on donne du vin rouge, dans lequel on met une grenade douce torrifiée; ou bien, ayez trois ou quatre noix de cyprès, ou des baies de myrte noires; on en prend une plus ou moins grande quantité, suivant l'état des forces de la malade, auxquelles il faut toujours avoir égard. On en fait, avec le vin, une boisson d'un bon usage. *Item*, on donne douze grains de castor dans du vin rouge âpre.

85. Pour les pertes et pour toutes les maladies qui viennent de la matrice. Ayez des graines de pivoine, des racines de grenadier, du cumin d'Ethiopie et du fenouil; donnez-les dans du vin, ou bien prenez environ trois onces de racine de fêrulle, et du suc de porreau, que vous mêlerez avec du vin blanc. Ce remède est également propre à arrêter les hémorrhagies du nez; *item*, on fait bouillir le dedans d'une grenade dans du vin rouge; on en ôte ensuite l'écorce, et l'on broie l'intérieur avec le vin, qu'on saupoudre de farine d'orge cuite; *item*, prenez de la graine de lin torrifiée, de celle de l'herbe au chantre, des feuilles vertes d'olivier, de la racine noire (1) de l'ésule aux branches ramassées. Pilez, et faites

(1) Il n'est pas possible de savoir au juste, aujourd'hui, ce que les anciens médecins entendaient par les mots que j'ai cru devoir traduire ainsi : *La racine noire, l'ésule aux branches ramassées.*

mali punici dulcis succum, ex vino bibendum dato, aut lapathi semen cum gallæ parte exteriori circumrasa. Hæc simul terito, deinde cyceonem confectum porrigito. Si sanguis copiosus ex uteris effluat, viticis folia ex vino nigro exhibeto. Acerba vino nigro commixta, profluvium sistunt.

Ad fluorem muliebrem et dolorem. Cachryos radicem ex vino nigro bibendum dato. Quod si copiosior fuerit, terebinthi fructum tritum, ex vino et aqua dilutum, bibere oportet. Si fluor muliebris contingat, cancris fluvialibus ex vino suffocatis, vinum cum aqua potui exhibeto. Quod si adhuc fluxus feratur, promalum torrefactum et tritum, ex vino, aut porri succum exhibeto. Si vero multus fluor decurrat, muli sterlus ustum et levigatum, ex vino exhibeto. At si diu fluor detinuerit, spongia usta confert, quam tenuiter tritam ex vino odorato exhibeto.

Quæ ad fluores ex cataplasmate adhibentur. Allia, portulacum, apium, loti et cedri ramenta, levigata simul admisceto, ex his aqua mulsa dissolutis cataplasma efficit. Aut rubi, rhamni et oleæ folia tenuiter trita simul misceto, aqua mulsa diluito, et cum polenta ex cataplasmate admoveto. Aut sambuci et myrti folia ex cataplasmate adhibeto. Aut loti ramenta, mori et rosæ folia cum uva passa.

Fotus ad fluores muliebres. Loliaceam farinam tostam, posca meraciore decoctam, et linteo illitam in fotu adhibeto. Aut lentem coctam, et detracto cortice in farinam crassiorem, et in grumos redigito, et in aqua decoquito, eodemque modo ex cataplasmate adhibeto. Aut erivum ad eundem modum admoveto. Confert etiam, salviam, aut hordei paleas, in salviæ, aut hyperici decocto coquere, et ex cataplasmate imponere. Loti et cupressi ramenta, ex uvæ passæ infuso decocto, linteo inducta, in fomento adhibeto. Aut oleæ, aut hederæ, aut myrti folia ex decocto admoveto, et cum his hordei paleas coquito. Aut in aromatum decocto simul furfures triticeos coquito. Aut uvæ passæ infuso triticeos furfures decoquito. Aut violæ albæ semen et radices decoquito, in decoctum furfures triticeos injicito. Aut ex decocto furfurum triticeorum calido, lana convoluta, calida foveatur. Aut in serpilli decoctum furfuribus ad eundem modum injectis.

macérer dans du vin, pour le prendre en boisson; *item*, prenez parties égales de la présure qui se trouve dans l'estomac d'un anon, de la racine de grenadier doux, et des noix de galle. Faites infuser le tout avec le jus de grenade douce, dans du vin, dont vous ferez boire; *item*, ayez de la graine de patience et de la râpure de noix de galle, que vous metrez dans un sorbet. Si le sang coule abondamment de la matrice, on donne des feuilles d'agnus-castus dans du vin rouge. Tous les astringents mêlés avec le vin rouge arrêtent les pertes. On fait boire, contre les pertes avec douleur, du vin où l'on a mis à infuser de la racine d'armarinté; si elles sont fortes, on use des amandes de térébinthe. On emploie, dans le cas de pertes, le bouillon d'écrevisses étouffées dans le vin, et l'on ajoute de ce bouillon au vin, qu'on donne à boire. On fait calciner le bout des cornes de cerf; on en donne la poudre dans du vin ou dans du suc de porreau. Quand la perte dure long-temps, on se trouve bien de la poudre d'éponge calcinée, donnée dans le vin.

86. Cataplasme contre les pertes. Ayez de l'ail, du pourpier, de l'ache, de la râpure de cèdre. Délayez le tout dans de l'hydromel, pour en faire un cataplasme. *Item*, prenez des feuilles de ronce et de nerprun, que vous broierez en délayant avec de l'hydromel, et saupoudrant de farine d'orge cuite; *item*, faites un cataplasme avec des feuilles de sureau et de myrte; *item*, avec de la râpure de lotier, des feuilles de mûrier, des roses et des raisins secs.

87. Fomentations pour les pertes. Faites bouillir de la farine torréfiée d'ivraie; trempez-y des linges, dont on fomente les parties; *item*, des feuilles d'olivier, de lierre, de myrte, en décoction; on y fait bouillir quelquefois des pailles d'orge; *item*, une décoction d'aromates et de son; ou bien du son de froment, bouilli avec des raisins secs; ou bien des graines et des racines de giroflier (leucoium), bouillies avec du son de froment, pour y tremper des linges et faire des fomentations; *item*, on fait bouillir au même usage du son de froment et du serpolet. On fomente encore avec des éponges ou de la laine douce, quand les parties sont très-sensibles. Les décoctions s'emploient tièdes. On les verse quelquefois en douche sur les parties, avec des cuillers destinées à cet usage; on se sert de vessies, qu'on remplit d'eau et d'huile tièdes.

88. Lotions pour les pertes. Faites bouillir dans l'eau des feuilles de myrte, de laurier et de lierre, pour laver les parties avec la décoction tiède; *item*, des

Fotus vero, si dolor urgeat, etiam ex spongiis calidis, et lanis mollibus adhibendus, aut ex vasis testaceis et vesicis, aqua affusa, et oleo calido plenis.

Collutiones ad fluores muliebres. Myrti, lauri et hederæ folia in aqua decoquito, tepida colluito. Sambuci et lentisci folia aqua decoquito, percolata summe tepida colluito. Aut œnanthen, cyperum, uvam passam aqua mulsa decoquito, et colluito, aut fœni græci aqua. Vel rubi decoctum, vel oleæ viridis, vel cupressi, vel serpilli, vel mali punici, vel radicis violæ albæ, vel lentisci, summe tepidum infundito. Vel id, quod ex butyro, resina et adipe anserino paratur. Aut, quod ex suilla medulla et adipe est paratum.

Suffitus ad fluores muliebres. Hordeum tostum, prunis impositum, ad suffitum adhibeto; aut cervi cornu cum olivis immaturis; aut rhoem rubrum, et polentam torrefactam, cum oleo et vino ad duplam portionem. Aut paleas hordei, et stercus bubulum eodem modo adhibeto. Aut loti ramenta, rhoem, cupressum, siccum, ex vino nigro austero, in suffitu admoveto. Aut galbanum, aut thuris pollinem, aut resinam vino macerato, aut cervinum cornu, aut gallam, et sistitur fluor.

Alia ad suffitum materia. Scrobem efodere oportet, et vinaceorum duas circiter oenices atticas torrefacere, cinerem in scrobem injicere, et vino odorato adperso irrigare, et mulier, sese vestibis convoluens, circumseadet, et suffitum adhibeat. Aut capræ œsypum dictam (hoc est sordem ad nates adhærescentem), siccam, tusam et tostam, cum hordeo freso oleo subactam, in suffitu adhibeto. Aut hordeum multum, aut ejus paleas, in prunas injectas, aut cupressi ramenta unguento respersa, suffitu adhibeto. Aut cicutam, aut myrrham, aut thus, affuso unguento suffito. Aut bitumen, et hordei paleas, eodem modo. Aut cupressi radicem, oleo rosaceo adpersam, suffito. Aut calamo, junco odorato, cypero, apii semine, aniso, oleum rosaceum affusum suffitu, adhibeto. Ad eundem modum resinam subjicito, cinnamomum, myrrham, cum rubi aut rosarum foliis suaveolentibus, pusillo croco addito, et styrace. Hæc omnia simul terito, et oboli attici pondere in cinere sarmentitio, aut in stercore, bubulo ad instar

feuilles de sureau et de lentisque; *item*, la plante appelée cul blanc, du cyprès et des raisins secs, qu'on fait bouillir dans de l'hydromel; on emploie l'eau de fénu grec, la décoction de ronces, celle de feuilles vertes d'olivier ou de cyprès, ou de serpolet, ou de grenadier, ou de la racine de girolier (leucouium), ou les sommités de lentisque. On se sert encore de beurre, de résine, de graisse d'oie, de moelle, de graisse de cochon, pour des onctions.

89. Fumigations pour les pertes. De l'orge sur des charbons; de la corne de cerf, avec des olives vertes; du pavot rouge; de la farine d'orge torréfiée, avec de l'huile et le double de vin; des pailles d'orge, le petit bulbe, des brins de lotier, du coquelicot et du cyprès, qu'on a imbibé de vin et fait sécher; du galbanum, de la manne, de la résine imbibée de vin, de la corne de chèvre, de la noix de galle. On fait enfin diverses autres fumigations, qui toutes sont bonnes pour arrêter les pertes.

90. Autres fumigations. On fait dans la terre un creux où l'on brûle quelques sarments; on y jette ensuite quelques gouttes de vin en rosée, dont on fait recevoir la vapeur à la femme qui est bien enveloppée. On se sert aussi de ces ordures que nous nommons *œsipes*, qui se trouvent attachées aux poils des chèvres, aux environs de l'anus; on les calcine, et on en fait de bonnes fumigations, avec de l'huile et des balles d'orge. On emploie pareillement l'orge entier et ses arêtes. On a des brins de cyprès trempés dans du baume, ou de la ciguë, ou du myrte, ou l'asphalte et les pailles d'orge, ou la racine de cyprès avec l'huile de roses, ou le calamus aromaticus, le souchet odorant, les graines d'ache, l'anis avec l'huile de roses; *item*, prenez de la racine de cinnamome; de la myrrhe, avec des feuilles de ronces ou de roses odorantes, un peu de safran et de styrax; broyez, et mêlez le tout ensemble, pour en faire des pastilles de douze grains, que vous mettez sur de la braise de sarment. La femme doit être bien placée avant que la fumée ne commence; il ne faut point la laisser perdre dans l'air.

91. Pessaires pour les pertes rouges. Ayez de la myrrhe et du petit bulbe; broyez ensemble, et incorporez avec du miel: ce pessaire est très-bon; *item*, des roses bouillies dans l'eau, et pétries avec le baume de roses et de la laine. On fait ainsi divers pessaires pour appliquer à l'orifice de l'utérus; *item*, avec parties égales de poudre de cyprès, d'iris et d'anis, incorporées avec l'huile de roses; *item*, des feuilles de myrte noir, incor-

acetabuli efformato, suffitu admoveto. Sit autem ignis ex vitis sarmentis succensis. Mulierem autem prius, quam odorem sentiat, superimpositam esse oportet, quandoquidem, si odor excitatus fuerit, præstat, non suffire.

Subdiltia medicamenta ad fluorem rubrum. Myrrha et bolbium, cum melle tritum, optime supponitur. Aut rosæ, aqua decoctæ, quas sane tenuiter tritas, ex unguento rosaceo lana exceptas, in subdiltio apponito. Aut loti florem aqua decoquito, deinde ex unguento rosaceo terito, et in vellere ad os uteri admoveto. Aut cyperum, iridem, anisum, æquis portionibus singula, ex unguento rosaceo tenuiter trita, intra os uteri injicito. Aut myrti nigrae foliis ex vino albo pini corticem admisceto, et similiter facito. Aut cupressi fructum et thus, parrem cujusque portionem, ex unguento simul terito, et subdito.

Si fluorem exsiccare opus sit. Calamintham vino nigro decoquito, et macerata ex linteo imponito. Aut hyoscyami folia, et cicutam simul coquito, similiter porra, malvâ, ceram, et adipem anserinum admisceto, deinde tepida ad pudenda apponito. Aut vinum merum cum resina, et mali punci cortice decocto, terito, et ad eundem modum supponito. Aut cnicum, ex vino tritum, in subdiltio apponito. Aut loti scobem similiter. Aut lentisci folia, aut rhoem, melle cocto permixtum, subdito. Quod si non cesset, susinum, aut blitum herbam, linguæ similem, ex vellere in subdiltium pessum efformato.

Ad aquæ profluvium subdiltium medicamentum et infusum. Si mulieri aqua ex pudendis effluat, resinam siccam, myricæ folia, lini semen ex vino terito, ex adipe gallinaceo permisceto, et in pudenda per clysterem infundito. Farinæ purissimæ conchæ testam majorem, aut amyllum, in vellere ad os uteri in subdiltio apponito.

Aliud, quod eodem modo infunditur. Ubi aqua ex pudendis effluxerit, myricæ folia, thuriferæ arboris fructum et resinam, ex anserino adipe trita, in pudenda per clysterem injicito.

Si ex fluore aquoso circa pubem dolor est. Viticis semen ex melle terito, pubem

porées avec de la poudre d'écorce de pin et du vin blanc; *item*, parties égales de noix de cyprès pulvérisées, et d'encens, qu'on incorpore avec un baume.

92. Quand il faut arrêter entièrement la perte et dessécher l'utérus, on applique des linges imbibés de la décoction de calament dans du vin, ou bien de la jusquiame avec la ciguë. On emploie aussi un mélange de porreaux, de mauves, de cire, et de graisse d'oie, qu'on met sur la partie. *Item*, un pessaire fait avec du vin pur, de la résine et l'écorce de grenade; *item*, le chardon bénit broyé avec du vin; *item*, des brins de lotier, préparés de même, ou des feuilles de lentisque ou de sumach, qu'on fait bouillir, et du miel. Si la perte ne s'arrête point, on fait des pessaires avec le baume de Suze, et la blette dont les feuilles sont comme une langue de bœuf. On les incorpore avec de la laine.

93. Injections et applications pour les pertes aqueuses. Ayez de la résine sèche, des feuilles de l'arbre qui donne la myrrhe, et de la graine de lin : broyez-les dans du vin : ajoutez-y de la graisse de volaille, et faites-en des injections dans la matrice. On met en même temps, sur l'estomac, un cataplasme fait avec une grande cuiller de fleur de farine d'orge cuite, ou d'amidon. Autre injection au même usage : quand il coule des eaux de la matrice, prenez des feuilles de l'arbre qui donne la myrrhe, et le fruit de celui qui donne l'encens ; broyez-les avec de la graisse d'oie, de l'orge et de la résine, y ajoutant de l'huile pour en faire des injections. On met sur le pubis un cataplasme avec les baies d'agnus-castus. Qu'il y ait une perte rouge ou aqueuse, ou tout autre, on mettra un pessaire fait avec du soufre, de la mandragore, du vin pur et de la laine; et la femme se tiendra en repos. On lui fera boire une infusion d'écorce de grenade sèche dans du vin cuit.

94. Boissons contre les pertes blanches. Donnez de la graine de lierre blanc et de l'écorce de pin dans du vin blanc. *Item*, prenez une partie de corne de cerf calcinée, deux parties de farine d'orge torréfiée, cinq baies de cèdre : broyez le tout dans l'eau et faites boire. Quand la matrice donne des serremens au cou, comme si la femme allait être étranglée, on donne l'infusion de castor dans du vin, et celle de conyse; on les mêle ensemble. *Item*, prenez un scrupule et demi d'asphalte, autant de graisse de veau marin qu'on peut en prendre en deux fois avec le doigt, de la racine de pivoine moitié moins qu'on n'en mettrait si elle était sèche; mettez le tout dans

cataplasmate probe obducito. Si fluor sanguineus, albus, aut qualiscunque fuerit. Sulphur et mandragoram, ex vino meraco tritam, lana exceptam subdito, et supina mulier dormiat, immotaque maneat. Aut mali punici cortices siccos, ex vino pramnio tritos, potui exhibeto.

Ad fluorem album potio. Hederæ albæ semen et pini corticem, ex vino austero præbeto. Aut cornu cervi usti partem unam, farinæ vero hordeacæ crudæ partes duas, cedri baccas quinque, ex aqua terito, et potui exhibeto.

Ad uteri strangulatum. Castorium et conyzam ex vino per se, et ex eodem utrumque permixtum bibat; aut bituminis trium obolorum pondus; aut phocæ adipis, quantum bis digito capi potest. Radicis pæoniæ dimidiam potionem, ex vino odorato potui exhibeto. Ubi vero simul cum tussi strangularint uteri, sandarachæ oboli pondus, sulphuris ignem non experti, tantumdem, et amygdalas amaras repurgatas tres vel quatuor commisceto, ex vino odorato exhibeto. Quod si quidem procidant uteri, hordeum tenuiter tritum, cum paleis, et cornu cervi oleo subactum, in suffitu admoveto. Cum vero sursum fuerint, et cor et stomachus opprimatur, ibique substiterint, myrrham aut resinam, aut netopum, aut castorium, aut laseris succum propinato.

Cum uterus strangulatum intulerit, spiritus autem coacervatus sursum properuperit, et gravitas detinuerit, mens attonita fuerit, sermo defecerit, totius corporis perfrictio et spiratio offensans adest, oculi hebescunt. Caput quam citissime radito, fascia supra umbilicum, si opus fuerit, imposita retrudito. Castorium autem et conyzam, rutæ decoctum, cuminum æthiopicum, raphani semen, sulphur, myrrham exhibeto. Ad nares quidem graveolentia, ad uteros vero suaviter olentia admoveto. Quod si sustinuerit, etiam grani cnidii partem interioriorem albam, melle subactam et permixtam, naribus illinito; aut schinum tenuem, scillæ speciem, si mordeat. At cum dolor et strangulatio detinuerit, malvæ radicem, aut acetum mulsum, aut fœniculi corticem et crethmum, ex aqua bibendum dato. Præstat autem ructum ciere, erectam sedere, aut veratro nariibus admoto sternutamentum excitare.

du vin, dont vous ferez boire. Quand il y a des étouffements et de la toux, prenez douze grains de sandaraque, autant de soufre qui n'ait pas été fondu au feu, trois ou quatre amandes amères, pelées : mettez le tout dans de bon vin, dont vous ferez boire. Si la matrice avance trop, on fait des fumigations avec de l'orge concassée, de la farine d'orge cuite, de la corne de cerf et de l'huile; quand elle monte trop haut, et qu'elle oppresse l'estomac et le cœur, sans se porter çà et là, on donne en boisson ou la myrrhe, ou la résine, ou le nétope, ou le castor, ou le suc de sylphium.

95. Quand il y a des suffocations de matrice, que la malade est oppressée, qu'elle sent un poids avec des étourdissements, qu'elle perd la parole, qu'elle a des frissons, que l'inspiration est longue et l'expiration courte, que la vue se trouble, il faut raser la tête, serrer le ventre, au-dessus du nombril, avec une large ceinture, donner du castor, de l'eau de corynse, de la rue, du cumin d'Égypte, des graines de raifort, avec du soufre et de la myrrhe. On présente au nez des odeurs fétides; on parfume les parties avec des aromates. Si même la malade peut le supporter, on frotte les narines avec le dedans d'un grain de Gnide blanc, après l'avoir préalablement trempé dans du miel; ou bien, si c'est trop mordant, on se sert d'un morceau de scille. Quand les douleurs la pressent, on lui fait boire une décoction de racines de mauve, ou de l'oxymel, ou une infusion d'écorce de fenouil ou de bacille. Il est bon qu'elle rende des vents par haut, qu'elle soit assise la tête haute, qu'elle prenne de l'ellébore ou quelque autre sternutatoire.

96. Lorsque la matrice se porte au-dessous du diaphragme, la femme perd aussitôt la parole; son hypochondre est dur, elle a des suffocations, des craquements de dents. Il ne paraît pas qu'elle entende. Il faut promptement fumiger en brûlant de la laine sous le nez, ou bien avec de l'asphalte sur des charbons, ou du castor, ou du soufre, ou de la poix; oindre le haut des cuisses en dedans, et les aines, avec quelque baume aromatique; faire boire de bon vin, où l'on aura mis des étoiles marines, ou des choux; ou bien, on donne une potion avec un peu de coriandre, de résine, de racine de pivoine, de cumin d'Éthiopie, le tout en poudre dans du vin blanc et de l'eau, ou de l'hydromel. La plante appelée queue de pourceau est très-bonne pour ramener la matrice à sa place, aussi bien que l'aristoloche, le jus d'oignon, et les panais dans de l'eau ou du vin tiède. *Item,*

Si vero sub septo transverso collocati esse videantur, derepente vox deficit, præcordia dura sunt, strangulatur ægra, dentes inter sese illidit, neque vocata audit. Naribus igitur oportet lanam succensam ad suffitum adhibere, bitumine in ignem immisso, et castorio, et sulphure, et pice, inguina vero et femora interiore parte suavissimo unguento illinere. Aut stellas marinas nigras, et brassicam ex vino odorato mixtam, ea bibat. Aut myrrhæ tres obolos, coriandri parum, resinam, pæoniæ radicem, cuminum æthiopicum, hæc ex vino albo trita, et aqua aut aqua mulsa diluta, summe tepida, potui exhibeto. Juvat etiam peucedanum, aristolochia, cepæ lacryma, panaces ex vino aut aqua exhibitum. Uteros in pristinum locum reducit ricini radix pota, aut cuminum æthiopicum, aut apium, aut fœniculi et anisi semen, piper, aut myrrha, aut papaveris succus epotus.

Si cor suffocatur, ab utero comprimitur, et difficilis ac crebra spiratio detinet, viticis et pæoniæ semen ex vino bibere oportet, et abrotonum, et panaces, et ammoniacum, aut rutam, aut somniferi papaveris succum. Si rursus eodem modo habeat, melanthium leviter terito, melle subigito, et velut glandulam efformatam, penna convolutam, in subditio apponito. Aut philistium ad eundem modum supponito, aut telephium, aut anemones folia trita, in linteum detritum indita, et pauca myrrha admixta.

Si uteri in lumbos incumbant, neque suffocatio caput attingat, polypos coctos edat, et vinum nigrum odoratum, meracum, quam plurimum bibat. Quando vero tanquam ad viscera versi strangularint, vinum cedriuum, et cuminum æthiopicum bibat, calida lavet, et odoratos fofus admoveat.

Si uteri flatu distentæ fuerint, aromata omnia in unguentum injiciantur, et laurus, et myrtus, et salvia, et cedri ac cupressi ramenta. Hæc tusa et levigata cribrato, et in vinum odoratum inspergito, et oleum rosaceum affundito. Si vero transmoti uteri oppresserint, hordeum cum repurgaveris, et cornu cervinum ex vino subacta ad suffitum adhibeto. Cum sursum procedentes strangulant, succensum funiculum lucernarium sub

la racine de ricin, le cumin d'Éthiopie, la graine de fenouil, celle d'anis, le poivre, la myrrhe, le suc de pavot.

97. Quand le cœur se trouve oppressé par la matrice, que la respiration est laborieuse, suffoquante, il faut donner en boisson des baies d'agnus-castus, des graines de pivoine, ou bien celles d'orone et de panaïs, avec de la gomme ammoniaque, ou de la rue avec du suc du pavot somnifère. Si le mal persiste, on délaie de la nielle avec du miel, pour en faire un pessaire autour d'une plume, qu'on introduit dans le vagin. On emploie au même usage le grateron, ou le téléphium, ou les feuilles d'anémone broyées, dont on fait une poupée avec un linge doux, y mettant un peu de myrrhe.

98. Quand la matrice se fixe sur les lombes, que la suffocation ne porte point sur la tête, on fait manger des poulpes bouillis, et l'on fait boire beaucoup de bon vin rouge pur. Si la matrice cause des serremens d'entrailles, on donne du vin de cèdre et du cumin d'Éthiopie. L'on ordonne des bains et l'on fait faire des fumigations.

99. Quand la matrice est pleine de vents, on met toute espèce de plantes aromatiques dans quelque baume; du laurier, du myrte, de la sauge, des brins de cyprès, après les avoir préalablement pulvérisés et tamisés: on en saupoudre aussi de bon vin. On en met dans l'huile rosat.

100. Quand la matrice occasionne des serremens, se portant çà et là, on fume avec les grains et les balles d'orge, et avec des endouillers de cerf qu'on a fait tremper dans du vin.

101. Si la matrice donne des suffocations en montant en haut, on fait sentir la fumée des mèches de lampes mal éteintes, qu'on met sous le nez. On met des pessaires faits avec le castor, le fenouil de pore et la myrrhe, délayés dans l'huile d'iris et incorporés avec de la laine. On fait boire de la résine dissoute dans de l'huile. Quand la suffocation est forte, on donne un scrupule et demi d'écaïlle de tortue de mer en poudre, dans neuf onces de vin ou même dans trois onces. On fait sentir la fumée des mèches éteintes, imbibées d'huile de cèdre. On présente au nez toute espèce d'odeurs fétides, entre autres celle de la fumée de laine jetée sur des charbons. On fait boire un peu d'asphalte en poudre dans du vin blanc, ou bien une cuiller de graines d'herbe au chantre, ou du castor, dans du vin; on fait aussi prendre des bains. Quand il y a de la toux, on fait boire une émulsion d'aman-

naribus exstinguo, quo fuligo et fumus intro penetret, picemque et castorium, peucedanum et myrrham, unguento diluta, vellere excepta, in subtilitio ea apponat, resinam vero oleo dissolutam bibat. Si valde strangularint, potio exhibenda. Aut testudinis marinæ obolos tres, ex vini albi hemina, aut cyathis tribus propinato. Aut cedrino oleo in lucernam infuso, eam accendito, et exstinctam naribus admoveto, aut cœnum quam fetidissimum eodem modo, aut lanam succensam mulieris naribus ad suffitum adhibeto, aut bituminis modicum ex vino albo tritum ea bibat, aut erysimi conchæ testam, et castorium, ex vino albo bibendum dato, et lavet. Quod si etiam tussis adsit, sandarachæ obolum, sulphuris, ignem minime experti, obolos duos, amygdalas amaras, detracto cortice, et castorii obolum, ex vino odorato permisceto, et potui exhibeto.

Quod si uteri strangulent, et strangulatus ad cor pertingat, osque occlusum fuerit, acetum calidum sorbendum dato, osque paxillo, aut radio diducito, et vinum inodorum eodem modo infundito, et cum aceto mulso. Si vero valde strangularint, et voce ea defecta fuerit, cepa ex vino tepido trita, in nares instillata, eam excitato. Quod si ad hepar usque ascenderit, strangulatur, vox deficit, nihilque ea videt, dentes inter se illidit, dura redditur, nihil sentit, crebro spirat, neque audit. Hanc, manibus sub præcordiis apprehensam, crebro illinito, et dentibus paxillos diductis, vinum meracum tepidum, nisi quid impediatur, infundito, et plerumque confestim allevatur. Si vero ad inguina incumbant et adhærescant, caprini stercoreis globulos, et leporis pilos, vituli marini adipe subactos, ad suffitum admoveto. Aut hederæ fructum, aut folia sicca, aut corticem, et quercus folia, admixta resina, oleo subigito, et suffitu adhibeto. Coaguli vituli marini pellem, leviter tusam, spongiam et muscum, levigata, vituli marini adipe permixta, ad suffitum admoveto. Stercoreis caprini globulos, vituli marini pulmonem, et cedri ramenta suffito. Quin etiam stercus bubulum, aut cornuum bubulorum scobem, aut bitumen, aut spinæ ægyptiæ fructum, aut cedri ramenta, et myrti folia sicca, hæc molli unguento subacta, in suffitu adhibeto. Aromata vero multa in unguentum injicito. Aut uvarum retrimenta, leviter

des amères avec du vin, du soufre vierge et du castor.

102. Quand il y a des suffocations de matrice qui portent au cœur, et que l'orifice de l'utérus est bouché, faites avaler du vinaigre chaud : ouvrez l'orifice avec une sonde, et injectez du vin ordinaire, avec de l'oxymel. Si la suffocation est forte, si elle fait perdre la parole, on met dans le nez de l'oignon trempé dans du vin tiède. Cela fait revenir la malade.

103. Quand la matrice se porte vers le foie, elle cause des suffocations; la femme perd la parole et la vue; elle a les dents clouées; elle devient froide; le sentiment se perd entièrement; la respiration devient précipitée; la malade n'entend rien. Il faut faire avec les mains des frictions à l'hypochondre, ouvrir la bouche de force avec une spatule, et faire avaler du vin pur, s'il est possible. La malade revient à elle, ordinairement tout de suite.

104. Quand l'utérus se porte aux aines et y appuie fortement, on fumige avec des crotins de chèvre unis à du poil de lièvre imbibé d'huile de veau marin; *item*, avec des gousses ou des feuilles de cytise, de l'écorce ou des feuilles de chêne, et de la résine. On fait aussi des fumigations, avec de l'huile jetée sur le feu; *item*, on prend la peau de la présure qui se trouve dans l'estomac de veau marin, la râpure de cèdre, la siente de vache, la râpure de corne de bœuf, l'asphalte, les baies de l'épine d'Égypte, les feuilles sèches de myrte imbibées de baume. On met divers aromates dans des baumes. On use de marc de vendange coupée en morceaux, de la résine de cèdre, de la résine de pin : on les mêle avec du moût cuit.

105. Fumigations propres à ramener l'utérus à sa place. Ayez de la siente de vache, moitié moins de vinaigre, de la décoction d'orobes dans de l'eau de mer ou de l'eau commune. Faites-en recevoir la fumée par le nez. On fait cette fumigation légèrement. On fait boire du bouillon de lentilles : sur quoi on fait vomir, et avaler de la bouillie avec de la farine d'orge, et du vin par-dessus. Le lendemain on donne un grain de Gnide avec quelque diurétique, tel que l'infusion de raisins secs et le double de pois chiches, dans dix livres d'eau exposée au serein pour être bue le lendemain. On donne ensuite deux fois le jour, à la dose de deux livres et demie, d'un vin préparé avec la sauge, la graine de lin et de la farine d'orge cuite; *item*, on fumige avec une poignée de feuilles de sureau et deux onces et demie d'huile : on

tusa, cedrinam et resinam pineam, simul mixta, passo cocto diluta, ad suffitum admoveto.

Fotus, ut uteri recedant. Stercus bubulum ustum, acetum dimidium, et ervi, ex aqua marina aut dulci decocti, similiter dimidium, suffitu naribus admoveto, idque leviter facito, et lenticulæ decocto epoto, vomitum cieto, et farinam sorbendam, insuperque vinum bibendum dato. Postridie ea granum cnidium devoret, et medicamentum sumat, quod urinam ciet, uvam passam et cicerum tritorum partes duas, uvæ passæ optimæ affusum aquæ congiū coquito, deinde diffusum cœlo sereno exponito, postridie bibendum exhibeto. De cætero salviam, lini semen et polentam, bis die, ex vini aqua temperati heminis quatuor exhibeto. Olei heminam dimidiam, sambuci folia, quantum manus plena capit, hoc decocto calido foveto, aut testis calidis injectis, muliere in sella sedere iussa, et vestibus circumtectata. Aut sambuci folia cum myrto decoquito, et hordei paleas, et si perferre possit, acetum, oleum, mel, aquam, hæc temperata et permixta, valde fervere facta, in vesicam infundito. Et pini corticem, malique punici folia in aquam injecta, vehementer decoquito, et in decoctum hordei paleas immixtas oleo affuso decoquito. Aut loti, et cypressi ramenta, affusa aqua et oleo, probe admodum coquito, et fomento adhibeto. Cum aromatibus unguentum infundito, gallam immittito, et rhamni corticem, et polentam triticeam cum aqua. Quod si nervi foras promineant, et quæ scrota vocantur, laxentur, myrti baccas, loti ramenta, rubi et oleæ folia simul coquito, et summe tepido foveto, aut vino cum his, et graveolentibus, eodem modo. Exteriora vero ovi candido linito. Cum autem perfrixerint et livida fuerint, aqua calida foveto.

Quæ uterum emolliunt. Ovillum adipem, ovi luteum, mel, oleum rosaceum, his farinam subactam molli igne calefacito, quod distillat, molli lana excipito, et in substititio apponito. Aut ovillum adipem, aromatibus conditum, nitrum rubrum, aut anserinum adipem, oleum rosaceum, hæc liquata et cum lana subacta supponito. Anserinum adipem aut ovillum, ceram albam, netopum, oleum rosaceum, hæc quam optime simul permixta, et tenuibus conceptis panniculis

fait asseoir la femme par-dessus, l'enveloppant bien, et on jette des cuillers de ce mélange sur la braise : *item*, on fait des injections avec des feuilles de sureau et de myrte, des criblures d'orge, du vinaigre, si la malade peut le supporter, de l'huile, du miel et de l'eau. On mêle le tout ; on le fait bien bouillir. On en fait des injections au moyen d'une vessie (1). *Item*, après avoir mis de l'écorce de pin, des feuilles de grenadier, et des criblures d'orge dans de l'eau, qu'on fait bien bouillir, on y verse de l'huile, qu'on fait bouillir encore, et on emploie cette décoction en fomentation : *item*, on en fait d'autres avec de l'eau, de la farine de froment, de l'écorce de nerprun, des noix de galle, et du baume chargé d'aromates.

106. Si les ligaments de la matrice se relâchent au point de la laisser pendante comme le scrotum, on fait bouillir ensemble dans du vin des baies de myrrhe, des morceaux de lotier, des feuilles de ronces et d'olivier pour faire des lotions. On y joint souvent d'autres choses fétides. On emploie le jaune d'œuf délayé dans de l'eau tiède, pour en laver mollement les parties qui sortent, si elles se refroidissent et deviennent livides.

107. Émollients pour l'utérus. Le suif de mouton, le jaune d'œuf, le miel, l'huile de roses : on y mêle de la farine ; on les fait chauffer à un feu doux ; on y trempe de la laine, dont on baigne doucement la partie, et dont l'on fait des pessaires ; *item*, on en compose avec du suif doux de mouton et du nitre rouge ; ou bien avec de la graisse d'œie, de l'huile rosat et de la laine : *item*, on fait un mélange de suif de mouton, de graisse d'œie, de cire blanche, de nétope et d'huile de roses, on l'incorpore avec de la charpie pour faire des pessaires, que la femme met au sortir du bain ; *item*, de la moelle de cerf et de la graisse fondue dans de l'huile rosat, incorporant avec de la laine douce.

108. Pessaires émollients qui attirent les eaux et les mucosités, qui font rendre des pellicules, et qui ne blessent point. De la myrrhe choisie, du sel en grain, de la poix douce, broyés et appliqués. Autre. Trente grains de Gnide dont on a ôté l'écorce, et le poivre que les Perses nomment indien, où il y a des grains ronds appelés myrtidanes ; délayez-en la poudre, avec du lait de femme et du miel, et incorporez avec de la laine, pour en faire un pessaire, en rou-

(1) Au moyen d'une vessie. Le texte pourrait signifier aussi dans la vessie.

excepta, confestim, ubi lota fuerit, ea tepida ad os uteri apponat. Aut cervi medullam et adipem oleo rosaceo liquatum, molli lana exceptum supponat.

Subdititia mollia, quæ aquam, mucos et pelliculas educunt, neque ulcerant. Myrrham quam optimam, salis micam, et picem, aromatibus conditam, leviter terito et apponito. Subdititium aliud. Grana cnidia triginta, detracto cortice, indicum, quod Persæ piper vocant, et quod inest rotundum (myrtidanum appellat), cum lana muliebri simul terito, et melle dissolvito, deinde molli et pura lana exceptum, et circum pennam convolutum supponito, et per diem sinito. Quod si validius facere voles, paulum myrrhæ admisceto, tertiam videlicet partem, et lanam mollem puram semisuccidam.

Ex uteris educit, osque mollit narcisus, cuminum, myrrha, thus, absinthium, cyperus, hæc ipsa per se, aut cum oleo rosaceo, aut albo, aut ægyptio; lotæ autem supponantur.

Medicamentum, quod cruentam saniem educere potest. Myrrham cum tædis misceto, salem, cuminum, fel tauri, mel, in vellere supponito; et cumini folia similiter ex vino. Aut laseris succum cum ficu misceto, et glandem formatam subdito. Idem facit mori radix cum melle, posteaque rosaceo linito. Efficax est et alii caput sine nucleis, nitrum rubrum, et fici pingue, æquali portione, in parvam gallam misceto, glandem conficito, et liquore aliquo intinctam supponito. Deinde lota adipem cervinum, in lana subditum, teneat.

Hæc cruenta omnia magis, quam priora educit, et emollit. Piper, elaterium, et admixto lacte muliebri, cum his mel, oleum album et adipem cervinum terito, linteo lacero et attrito excepta subdat.

Hoc quodvis humorum genus potenter educit. Fici pingue, elaterii, quantum ad duas potiones satis sit, nitrum rubrum elaterii quantitate, mellis parum, linteo in vellere exceptum, glandem conficito.

Aliud. Netopum, fel tauri, nitrum, cyclaminum, gallam cum melle terito. Pos-

lant le tout autour d'une plume. On ne le laisse qu'un jour. Si vous voulez le rendre plus fort, ajoutez-y un tiers de myrrhe, en y incorporant de la laine à demi surge: ce pessaire attire les humeurs de l'utérus, et il ramollit son orifice; *item*, le narcisse, le cumin, la myrrhe, l'encens, le cyprès; chacune de ces choses sont, par elles-mêmes, ou avec l'huile rosat, ou avec le baume blanc, ou avec le baume d'Égypte, d'une grande efficacité dans des pessaires à mettre en sortant du bain.

109. Pessaires qui font couler la sanie. Mélez avec du goudron, de la myrrhe, du sel, du cumin, du fiel de taureau, du miel et de la laine, pour en faire un pessaire; *item*, des feuilles de cumin, incorporées pareillement avec de la laine, après avoir été macérées dans du vin; *item*, du suc de sylphium mêlé avec des figues pour en former des pessaires. La racine de mûrier, mêlée avec du miel, produit le même effet. On fait ensuite des onctions avec de l'huile rosat; *item*, une tête d'ail; *item*, un mélange de nitre rouge et de figues grasses, parties égales de chaque, avec une noix de galle *pulvérisée*, pour en former un pessaire, en humectant le mélange de quelque liquide; *item*, de la graisse de cerf incorporée avec de la laine, pour un pessaire à mettre au sortir du bain. En voici un qui tire les humeurs sanieuses plus que tout autre, et qui ramollit en même temps. Ayez du poivre et de l'élatérium, que vous mêlerez avec du lait de femme: broyez-les avec du miel, de l'huile blanche et de la graisse de cerf. Celui-ci encore attire toute sorte d'humeurs; prenez de la chaire de figue, de l'élatérium double dose de ce qu'on en donne en potion, un peu de miel; faites-en un pessaire avec de la charpie, ou de la laine. Autre pessaire; mêlez ensemble du nétope, du fiel de taureau, du nitre, de la queue de pourceau, de la noix de galle et du miel; *item*, on met au sortir du bain un pessaire fait avec de la graisse d'oie, le pouliot, le fiel de bœuf, broyés ensemble et incorporés autour d'une plume. On le trempe dans le baume d'Égypte avant de le placer. *Item*, on broie ensemble du fenouil de pourceau et de la farine, on les incorpore autour d'une plume, avec de la laine douce et de l'huile blanche. Autre pessaire qui fait couler toutes les humeurs. Prenez le dedans d'un concombre sauvage long; tirez-en les graines; broyez-le avec du lait, de la belle myrrhe, un peu de miel et de l'huile d'Égypte: faites-en un pessaire. La femme au sortir du bain introduira de la graisse dans le vagin, ou bien elle

tea vero etiam lota adipem cervinum in subditio teneat. Aut pulegium, et fel tauri tritum, circum pennam obducito, et oleo ægyptio imbutum supponito; aut claminum tali quantitate, cum æris flore. Aut anemones caput cum farina tritum, circum pennam obductum, oleo albo intingito, omnia educit.

Cucumeris agrestis oblongi interiorem partem, detracto semine, ex lacte tritam, una cum his myrrham sinceram, mellis aliquantulum, et oleum ægyptium admisceto, molli lana excipito. Aut interiorem cucumeris agrestis partem siccato, et affuso melle terito glandem conficito. Cum autem laverit, adipem subdat, aut elaterii potiones tres ex aqua.

Emollientia. Ovi candidum, farinam, mel, ceram albam, hæc simul calefacito, et quod distillat, vellere exceptum subdito. Aut adipem anserinum, ceram albam, resinam, unguentum rosaceum, cervi medullam liquato, aut ovis, aut capræ adipem, ovi candidum, unguentum rosaceum, aut in glandem formato, aut lana excipito.

Fotus ex quibus uteri purgantur, si duri fuerint. Vinum quam suavissimum ad tres semicongios atticos pari aqua temperare oportet, fœniculi radice et seminis quadrantem, rosacei olei heminam dimidiam in olla ponere; cujus operculum foramen habeat, et vinum affundere, et calamo imposito fovere, posteaque scillum in subditio apponere.

Si dolores repentini vehementer irruant, et animi deliqua adsint. Rosarum folia, cinnamomum, myrrham puram, netopum, papaveris succum, ex his pastillos drachmæ pondere formatos, amphoræ, frusto candenti imponito, aut ad suffitum utitor. Aut styracis paululum in oleum injicito, velut in priore utitor. Quæ in unguenta injiciuntur, omnia tundenda et cribranda, styrax autem in sterco bubulum immittendus, et netopo illinendum. Oleum rosaceum quam optimum, et ægyptium album affundendum, ex eo post purgationes suffitum parato. Aut lauri, myrti folia, et cyperi fructum tundito, cum unguento ægyptio albo et netopo permisceto, in stercore bubulo ad suffitum adhibeto. Conferunt autem et thuris pollen, cupressi ramenta, et cyperi radix tusa. Juncum etiam odorantum aromaticum, cardamum et iridem cribrato,

mettra un pessaire; ou bien elle se lavera avec de l'élatérium, dissous dans l'eau, à la dose triple de ce qu'on en prend en boisson.

110. Pessaires émollients. Prenez du jaune d'œuf, de la farine, du miel, de la cire blanche. Faites chauffer le tout, et l'incorporant avec de la laine, faites-en un pessaire qui soit bien uni. *Item*, de la graisse d'oie, de la cire blanche, de la résine, du baume rosat, de la moelle de cerf, du suif de mouton ou de chèvre, du blanc d'œuf : faites-en un pessaire avec de la laine.

111. Fumigations pour purger la matrice, quand elle est durcie. Ayez environ quinze livres de vin, et autant d'eau; mettez-les dans un pot, avec environ quatre livres de fenouil, plante et graines, cinq onces d'huile rosat; couvrez le pot, et adaptez au couvercle un tuyau pour en diriger la vapeur dans le vagin. On met un pessaire de squille après la fumigation. Quand il survient des douleurs promptes avec des défaillances, on aura des pastilles d'une drachme, faites avec des feuilles de roses, de la cannelle, de la myrrhe mondée, du nétope, du suc de pavot. On les met sur un têt de pot rougi au feu : ou bien, on emploie, de la même manière, du styrax trempé dans un baume. On peut se servir de tout ce qui entre dans la composition des baumes, après l'avoir mis en poudre. On se sert aussi de la fiente de vache, comme du styrax trempé dans le nétope. On emploie l'huile rosat, aussi bonne qu'on le peut. *Item*, le baume blanc d'Égypte. Ces fumigations sont bonnes à la suite des règles. *Item*, les feuilles de laurier et de myrte, coupées en morceaux; les baies de cyprès, broyées avec du baume blanc d'Égypte, ou avec du nétope, et de la fiente de vache, pour en faire des fumigations. La manne est bonne aussi, et la râpure de cyprès, et la racine de cyprès coupée en morceaux. On se sert de criblures de jonc odorant (schœnanthum), de cardamome, d'iris; on mêle le tout, avec de l'huile rosat et du nétope, pour en faire, avec de la farine de froment, des pastilles à fumer. On fume avec de la résine et du castor, sur des charbons, dans un réchaud de terre neuf, ou avec toute espèce d'aromates. On frotte la tête avec de l'huile de roses. On met aux oreilles de l'huile de myrte, ou quelque autre baume. On fait boire d'une décoction de pois chiches blancs et de raisins secs. On fait asseoir la femme, de manière que ses parties trempent dans l'eau chaude. On donne à boire un verre de vin, où l'on a mis de la poudre de chair d'olives, cueillies vertes et dessé-

his omnibus affuso oleo rosaceo et netopo permixtis, ex triticea farina crassius molita utitor. Aut resinam ex recenter compacto fictili suffito, castorio, aut aliquo ex aromatibus injecto. Caput autem oleo rosaceo perfundito, et in aures oleum myrtinum aut melinum immittito. Aut cicer rubrum et uvas passas decoctas potui exhibeto, et in aqua calida ea desideat. Et olivas albas priusquam oleum dimittant, concidito et resiccato, ex vino odorato terito, et acetabulum atticum exhibeto. Aut cantharidum ventres, aut adiantum, et nitrum rubrum ægyptium, ferulæ radicem, et apii semen leviter contusum, hæc exhibeto.

Si vero stranguria invadat, in aqua ægra desideat, et vinum dulce bibat, si maxime stranguletur, ex uterorum dolore. Vinum etiam quam suavissimum, æquali aqua temperatum, ad tres semicongios atticos, radicum fœniculi et seminis trientem, et olei rosacei heminam dimidiam. Hæc in ollam magnam novam coniecta, vino affuso, ad fotum adhibeto, et scillam in subditio apponito, dum os molle et amplum esse, ea fateatur. Quod si exulceretur, et pustulæ in ipso undique innascantur, præstat, ex adipè anserino cum thure curationem adhibere.

Ad uterorum dolorem. Peucedanum, aristolochiam, panaces, hæc simul ex vino dulci mixta, et calefacta propinato, et sorbitione papaver album et urticæ semen accipiat.

Alius suffitus. Si dolor detineat, suffitu adhibeto mali punici dulcis corticem, loti ramenta, olæ folia sicca contusa, hæc oleo permiscere oportet, et in sterco bubulum ignitum injicere; aut galbanum, myrrham, thus, oleum album ægyptium in vitis sarmenta.

Alius ex bitumine vehementior. Bitumen, xanthii radicem, leporis pilos, aut rutam, coriandrum siccum, hæc omnia trita, et in pastillos formata, suffitu admoveto. Aut ad picem, sandaracham leviter tusam, et cupressi ramenta permisceto, affusaque unguento, pastillos conficito, in ignem coniectos ad suffitum adhibeto. Aut cornu caprini scobem, oleo agitatam, ex igne suffito. Aut in effossam scobem, torrefactorum vinaceorum cinere injecto, et vino odorato madafacto, circum assidenti mulieri suffitum excitato. Sint autem vinaceorum partes duæ, ipsæque quam maxime siccæ.

chées. On use aussi de la poudre du ventre des cantharides, des poudres de capillaire, de nitre rouge d'Égypte, de racine de férule, de graines d'ache. Si les cantharides donnent des ardeurs d'urine, on y remédie par des demi-bains et des boissons adoucissantes.

112. Quand il y a de grandes suffocations avec des douleurs de matrice, on a environ quinze livres de vin et autant d'eau; on les met dans un pot neuf, avec environ quatre livres de fenouil, plante et graines, et cinq onces d'huile rosat, pour en faire des fumigations. On met, après la fumigation, un pessaire de squille, jusqu'à ce que l'orifice de l'utérus soit ramolli et qu'il s'ouvre facilement. S'il y a des ulcères ou des phlyctènes, il est bon de les traiter avec de la graisse d'oie et de l'encens.

115. Contre les douleurs de matrice. Mêlez de l'aristolochie et des panais dans du vin que vous ferez boire tiède. On donne aussi la graine d'ortie avec du suc de pavot.

114. Autres fumigations. Quand il y a des douleurs, on fumige avec l'écorce de grenade douce, des brins de lotier, des feuilles sèches d'olivier; on broie le tout avec de l'huile et de la fiente de vache calcinée. On se sert aussi de galbanum, ou de myrrhe, ou d'encens, ou de baume blanc d'Égypte, qu'on jette sur des charbons embrasés de sarments de vigne. On fait des fumigations plus fortes avec de l'asphalte. On prend de l'asphalte, de la racine de petit glouteron, des poils de lièvre, ou bien de la rue et de la coriandre sèches: on les broie en poudre fine; on y ajoute de la râpure de cyprès et du baume; on en fait des pastilles à jeter sur la braise pour fumiger. *Item*, on mêle de la corne de chèvre avec de l'huile, et on les jette sur des charbons. *Item*, on creuse une petite fosse, où l'on brûle des sarments, et l'on fait asseoir au dessus la femme à qui l'on veut faire prendre des fumigations: on y met deux parties de marc de vendange bien sec.

115. Quand la matrice est douloureuse jusqu'à la vessie, on donne à boire, à jeun, de la poudre de graines de porreau dans de l'eau, ou bien de la racine de pain de pourreau dans du vin blanc. On ordonne aussi des bains d'eau chaude, à l'issue desquels la malade use de ces boissons à jeun, et l'on fait des fumigations; ou bien, elle met un pessaire composé avec une tête d'ail, du nitre torréfié et du cumin, pulvérisés et incorporés avec du miel. Elle doit user de bains chauds, boire chaud.

116. Remède contre toutes les maladies de matrice. Prenez environ une drachme

Si uterus ad vesicam usque doleat, porri semen ex aqua tritum bibendum, aut cyclamini radix ex vino albo jejunæ propinanda, et calida lavet, et a balneo jejunæ bibat, et tepefactoria adhibeto. Aut allii caput unicum, nitrum torrefactum, cuminum, hæc levigata, melle subacta, in subditio apponito. Calida lavet, et calidam bibat.

Hoc omnem uteri morbum curat. Linum scissum, cum ipso culmo, ad pugillum unum tenuiter tusum, vino albo quam suavissimo per noctem macerato, deinde percolato, et tepefacto, lanam mollissimam imbuito, et partim subdito, partim extrahito. Confert etiam, crocum ac myrrham, et nuces ponticas purâ et alba lana exceptas, ex anserino adipe et unguento irino in subditio apponere.

Si vehemens dolor per subditiâ purgatam detineat, myrrhæ tantumdem, melanthium, cyperum, seseli, anisum, linum, netopum, mel, resinam, anserinum adipem, acetum album, unguentum ægyptium, singula pari portione ex vino albo dulci, ad duas heminas terito, tepidis infusis colluito. Si vehemens dolor detinuerit, cantharides, cyperus calamus, juncus odoratus, et iris, his ex vino nigro decoctis utere.

Collutio alia, si vehemens dolor et stranguria detinent. Porri succum, sambuci fructum, seseli, anisum. thus, myrrham, in vinum infundito, et misceto ac colluito. Aut myrrhæ acetabulum, thuris æqualem portionem, melanthii, cyperi tantumdem, seseli, anisum, apii semen, netopum, mel, resinam, anseris adipem, acetum album, unguentum ægyptium, horum singulorum pares portiones vino albo dulci diluito, et ad collutionem adhibeto. Aut mercurialis decoctum cum myrrha, thure et netopo. Aut salvia, hypericum in aqua decoquito, ea colluito. Aut lini semen, anisum, melanthium, seseli, myrrham, cassiæ fructum in vino coquito et infundito.

Alia collutio, si dolor post purgationem vehemens fuerit. Sambuci fructum et lauri baccas ex vino nigro coquito et colluito. Aut sambuco in aqua cocto, aqua effusa, et vino dulci affuso, colluito. Quod si post collutionem innascatur dolor, aromata, quæ in unguentum imitantur, decoquito, et ad decocti effusi

de lin avec son chaume, broyez-le bien, et le faites tremper pendant une nuit dans de bon vin blanc que vous couleriez; vous en imbiberez de la laine douce, dont vous ferez un pessaire que la femme pourra tirer et remettre à sa volonté. Le safran et la myrrhe sont encore très-bons. *Item*, les noisettes recouvertes de laine blanche et de graisse d'oie, avec de l'huile d'iris.

117. Lorsqu'il y a des douleurs après les règles procurées au moyen des pessaires, on prend deux onces de myrrhe, autant d'encens, de la nielle, du cyprès, de l'ache, de l'anis, du lin (1), du nétope, du miel, de la résine, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume d'Égypte: parties égales de chaque; on les broie dans une livre et demie de vin blanc doux, pour en faire des lotions et des fomentations tièdes quand les douleurs sont violentes. On emploie les (2) cantharides, le cyprès, le calamus aromaticus, le souchet, l'iris: on les met dans du vin pour en user en *fomentations ou lotions*. Autre lotion dans le cas des douleurs et des difficultés d'uriner. Ayez du suc de porreau, des baies de sureau, de l'ache, de l'anis, de l'encens, de la myrrhe, que vous mêlerez dans du vin pour servir à des lotions. *Item*, prenez de la myrrhe, de l'encens, de la nielle de Chypre, de chacun environ deux onces; de l'ache, de l'anis, des graines d'ache, du nétope, du miel, de la résine, de la graisse d'oie, du vinaigre blanc, du baume d'Égypte, parties égales de chaque: étendez-le dans du vin dont on fera des lotions.

118. Autre lotion. Lorsqu'après les règles il y a des douleurs vives, faites bouillir dans du vin rouge des baies de sureau et de celles de laurier: faites-en des lotions. Si les douleurs persistent, on mettra des aromates dans du baume; on y versera ensuite une livre et demie d'eau, en y mêlant de la graisse d'oie et de l'huile rosat, et l'on fera de nouvelles lotions. On n'emploie jamais au-delà d'une livre et demie de liquide en lotions, pour le dire en passant une fois pour toutes. *Item*, on fait bouillir de la

(1) *Du lin*. Il est vraisemblable qu'il s'agit ici de la graine de lin, peut-être aussi des baies de cyprès et de la graine d'ache.

(2) Si l'on est surpris de voir ici les cantharides, je réponds que je suis traducteur; que, de plus, leur effet dépend de la dose, qui devait être sans doute fort modérée, dans le cas surtout dont il s'agit.

duas heminas adipem anserinum, et oleum rosaceum admisceto, eoque tepido colluito. Infusum autem in nemine, (quod semel dictum sit,) duarum heminarum modum excedat. Aut mercurialem in aqua decoquito, et myrti succum admisceto, aut thus et netopum, æquali portione, et tepido colluito. At si uterus doleat, cyclamini radicem ex vino albo jejuna propinato, et calida lavet, et a balneo bibat.

Si pudenda ulcere fervido laborarint. Myrti baccis cum vino decoctis, calido colluendum, et melilotus apponenda, et pœniam tritam ex vino coctam ægra supponat. Et myrrham ac resinam simul mixtam, vino subactam, ex linteo imbuto subdito. Et si stranguria prehenderit pubes fovenda et illinenda. Desidendum autem in rosarum decocto, aut rubi, aut myrti, aut oleæ, vel capreolorum vitis, vel juniperi baccis, vel salviæ.

At si ventus in utero innascatur, et continuus dolor suboriatur, neque flatus exeat, cuminum ea supponat. Salviam, cyperum tusum, per totam noctem maceratum, mane percolatum, eo, quod lucidum est, in vas effuso, triticeam farinam, crassius molitam, vino albo subigito, et laseris succi cyathum, simul mixta decoquito, et subcrudum sorbendum dato.

Si columella in pudendis suborta sit, dolor detinet, dolori medetur apii semen, hederæ, aut mali punici dulcis triti ex vino veteri decoctum, cum recentis carnis frustulo foliis obducto in subditio supposito. Quæ per totam noctem subdita habeat, deinde, ubi detraxerit, vino colluatur.

mercuriale dans l'eau ; on y ajoute du suc de myrte, ou de l'encens et du nétope, à parties égales ; on fait des lotions de ce mélange, après l'avoir tiédi.

119. Quand la matrice est douloureuse, on fait boire, à jeun, du vin avec de la racine de pain de pourceau. On l'emploie aussi en lotions, après l'avoir fait chauffer.

120. Quand il y a à la matrice de petits ulcères très-cuisants, on les baigne avec du vin chaud et du baume. *Item*, on mêle ensemble de la myrrhe et de de la résine ; on les délaie dans du vin, et l'on en fait un pessaire, avec de la charpie.

121. Quand il y a des ardeurs d'urine, on fumige, et l'on fait des onctions au pubis. On fait asseoir la malade sur une décoction de roses, ou de ronces, ou de myrte, ou de feuilles d'olivier, ou de vrilles de vigne, ou de sauge, ou de baies de genièvre. Quand il y a dans la matrice des vents qui ne sortent point, et qui causent de cruelles douleurs, on met des pessaires avec du cumin. On fait macérer dans l'eau, pendant une nuit, de la sauge et des brins de cyprès ; on transvase le lendemain, pour recevoir la liqueur claire, dans un vaisseau ; on y ajoute de la farine avec du vin blanc et une once et demie de suc de sylphium, qu'on fait cuire modérément. Puis on fait avaler ce sorbet avant qu'il ne se refroidisse.

122. Quand il se fait une bride au vagin, elle cause des douleurs qu'on soulage avec une infusion de graines d'ache ou de lierre, et d'une grenade douce ; on introduit un morceau de chair en guise de pessaire, et l'on applique un cataplasme de feuilles émollientes que la femme garde pendant toute la nuit. Le lendemain on emporte la bride, et on lave avec du vin.

HIPPOCRATIS DE HIS, QUÆ UTERUM NON GERUNT, LIBER.

PRÆFATIO.

Liber hic tanquam appendix librorum de morbis mulierum considerari potest, ejusdemque originis esse videtur (1). Ab Erotiano quidem citatur (2), ut etiam a Galeno (3), sed non ceu talis, qui ab Hippocrate ipso profectus sit.

ARGUMENTUM LIBRI.

Causæ sterilitatis; signa graviditatis, curationes et remedia ad conceptionem promovendam.

Ac de his, quæ mulieribus in singulis affectionibus contingunt, ante quidem dictum est, nunc autem, quas ob causas mulieres prorsus sint steriles, aut quam ob rem, nisi curentur, parere nequeant, mihi aperiendum. Hanc autem istius rei causam esse, assero. Si uterorum os a pudendo penitus aversum fuerit, non concipiunt. Neque enim uteri genituram excipiunt, sed confestim ea foras prodit. Quod etiam contingit, si os uterorum præter naturam paulum perversum sit. Quod si prorsus conniveat uterorum os, neque sic uteri genituram excipiunt, ut neque si plus, quam conveniat, recenter conniveat. Quæ commemorata singula patent. Etenim si prorsus aversum aut connivens fuerit, menses nullo modo, vel non nisi violenter, et cum morbo prodeunt, si coactus fuerit uterus, a sanguine pro more converti. Ac etiamsi mulier repurgata fuerit, interdum et uterorum os a pudendo avertitur. Quod si paulum declinet, aut derepente conni-

(1) Cfr. Foesii not. 1. in hunc libr. in ed. oper. Hipp. (2) L. c. (3) In glossario, et in comm. 3. in libr. 2. epid. Hipp. text. 35.

TRAITÉ
DES FEMMES STÉRILES.

Ce petit Traité est le septième de la section V, dans Foës.

1. (*Des causes de la stérilité.*) Nous avons traité jusqu'ici des diverses maladies des femmes en détail. Je vais maintenant expliquer ce qui les rend quelquefois absolument stériles, et pourquoi l'on en voit qui ne font point d'enfants, à moins que la médecine n'y remédie. Certaines fois la matrice de ces dernières ne garde pas la semence, qui en sort promptement; d'autres fois leur stérilité est causée parce que l'orifice de l'utérus se trouve placé un peu de travers dans le vagin, ou bien parce qu'il se trouve bouché de manière que la semence ne peut absolument pas y pénétrer, ou parce qu'il ne peut point se refermer comme il le faut. Chacune de ces causes doit manifestement rendre la femme stérile.

2. (*D'une des causes en particulier, et la manière de le reconnaître.*) Quand l'orifice est de travers et qu'il est bouché, les mois ne sortent point du tout, ou bien ils sortent avec peine. Le corps de la matrice, violenté, souffre des tiraillements qui la mettent loin de son état naturel. Quoique dans ce cas la femme soit réglée, l'orifice de l'utérus ne se trouve point au fond du vagin dans sa vraie direction; or, pour peu qu'il soit de côté, ou qu'il soit resserré, la menstruation ne se fait qu'avec peine, lentement, et pendant plusieurs jours. On reconnaît facilement cet état en y portant le doigt. Dans ce cas, on peut guérir de la stérilité. Le mal se dissipe certaines fois de lui-même. J'ai parlé au long de ce vice dans le Traité des maladies des femmes.

3. (*Seconde cause, et à quoi elle se connaît.*) Quand la matrice est glissante, ce qui est souvent un vice naturel, ou qui provient d'ulcères de la matrice, soit qu'ils l'abreuvent d'humeurs, soit qu'ils y aient laissé de grandes cicatrices, il ne se fait point de conception. L'utérus reçoit bien la semence, mais il ne la retient pas: il la laisse bientôt échapper. Ce vice se connaît encore au tact, et en demandant à la femme si elle n'a pas eu d'ulcère à la matrice. Dans cet état, les règles coulent communément comme dans la parfaite santé. La stérilité, pro-

veat, menses quidem prodeunt, sed cum vi, et paulatim per multos dies. Quæ omnia ita se habere contractanti mulieri manifesta sunt, et si quid ex his contigerit, cura adhibita, mulier fecunda redditur, idque etiam quandoque sponte. Quæ singula cur contingant, in morbis muliebribus dictum est.

Si uteri lubrici fuerint (id autem quibusdam natura contingit), et si innata ulcera magnas cicatrices intus reliquerint, mulier utero non concipit. Genituram enim uteri quidem excipiunt, nisi alia quædam causa subsit, non tamen concipiunt, sed semen foras elabi sinunt. Hoc autem contractanti manifestum est, et ei, quæ rogatur, num aliquando in uteris ei ulcera innata fuerint. Menses vero hoc in morbo non aliter quidem, ac sanis, prodeunt, sed ut plurimum ejusmodi mulier incurabilis existit, eaque causa est, cur utero non concipiat.

Si ulcus ex aliqua harum commemoratarum affectionum in uteris abortum fuerit, neque brevi sanescat, sed sordidum exstiterit, longo enim tempore ulcus permanet, velut quod in aure existit, et prave olet mulier, eique interdum ex pudendis sanies graveolens effluit, neque, quamdiu ulcus detinuerit, utero concipit, quod uteri genituram non retinent. Huic menses non secus ac sanis prodeunt. Ex contactu autem, et interrogatione, maxime de prædictis constat. Cura tamen adhibita, etsi parva spes est, fecunda tamen evadit.

Si vero ex mensibus aliquid in uteris relictum ruptionem fecerit, quod circa os aut paulo interius calefactum fuerit, rursusque perfrixerit, neque sic ea utero concipit. Hoc enim incumbens impedit, ne genitura, quo opus est, perveniat. Quod si per initia quidem curetur, convalescit, et fecunda redditur. Si vero tempus accesserit, infecunda manet. Ex contactu autem potissimum affectio patet. Durum enim quiddam innascitur.

Et si plus æquo uteri dehiscant, neque sic ea concipit. Neque enim semen uteri retinent. Sed et hoc quoque ad contactum manifestum fiet, mensesque conferti, et paucis diebus prodeunt. Hæc affectio vero et natura, et ex relatis morbis contingit, et si quidem a natura fuerit, in-

venant de cette cause, est cependant souvent incurable.

4. (*Troisième cause.*) La stérilité est encore occasionnée par un ulcère qui sera formé dans le corps de la matrice, à la suite de quelqu'une des maladies dont j'ai parlé. Si l'ulcère n'est bientôt guéri, il devient sordide; il s'invêtère, ainsi que les ulcères des oreilles: il en découle des matières sanieuses, fétides. Durant tout le temps qu'il subsiste, la femme ne saurait devenir grosse. Les règles coulent néanmoins quelquefois, comme si elle n'avait point de mal. Or, cet état se connaît, et par le tact et par les questions qu'on fait à la femme, d'après ce que je viens de dire. On peut la rendre féconde par le secours de l'art, mais il y a peu d'espérance.

5. (*Quatrième cause.*) Quand il reste dans la matrice quelque partie des règles, qui y cause de l'ardeur, à la suite de quoi l'orifice se refroidit et rentre un peu en dedans, la conception n'a pas lieu. Il y a un obstacle intérieur qui empêche la semence d'arriver là où il faudrait. En y remédiant dans le commencement, on rétablit la fécondité; mais, si l'on tarde trop, la femme reste stérile. Ce vice se reconnaît encore au tact, en ce que l'orifice de la matrice est ferme et dur.

6. (*Cinquième cause.*) Quand l'orifice de l'utérus est béant, il ne se fait point non plus de conception, parce que la semence n'est pas retenue. Cet état se reconnaît au toucher et à ce que les règles coulent très-abondamment durant peu de jours. Il procède tantôt d'un vice naturel, tantôt de quelqu'une des maladies dont j'ai parlé. S'il vient d'origine, le mal est incurable. Quand il est accidentel, les règles ne sont point de bonne nature, parce que la femme n'est pas dans un état naturel. La conception ne peut point s'opérer, la semence n'acquérant pas la consistance nécessaire, parce que le sang est dépravé. L'utérus, participant au mauvais état de tout le corps, laisse échapper la semence, qui sort plus tôt ou plus tard avec quelque humeur sanieuse. On connaît ce vice à l'état de tout le corps de la femme, et à celui du sang menstruel; car les règles seront, ainsi que je l'ai dit dans le *Traité des maladies des femmes*, ou bilieuses, ou pituiteuses, ou aqueuses. La stérilité qui provient de cet état pourra se guérir, en le soignant de bonne heure. Elle devient incurable, si on le néglige.

7. (*Point de conception sans règles suffisamment abondantes.*) Quand la femme n'a absolument point de règles, soit par quelqu'une des causes déjà dites, soit par toute autre, elle ne conçoit point. Les veines pleines de sang n'admettent pas

curabilis est morbus; sin minus, menses minime sani prodeunt, cum nimirum mulier sana non sit, neque sic concipit. Neque enim sanguine morbosus concrevit, verum sanguis, morbosus ex corpore delatus, genituram serosam reddit, quæ serosa reddita, tempore modico, vel multo, una cum sanie foras egreditur. Id autem ex mulieris corpore et mensibus patet. Menses enim ei, qualis dicti sunt, ferentur, sive bile, sive pituita, sive aqueo humore abundarit: Brevi autem cura adhibita, fecunditati restituitur, alioqui minime.

Si vero mulieri menses penitus non prodeant, aut propter ea omnia, quæ commemorata sunt, ne sic quidem concipit. Neque enim venæ sanguine refertæ genituram excipiunt, et in uteris aliquæ inveterati sanguinis inesse, necesse est, quod genituram nutrirî prohibet.

Quod si pauciores, quam conveniat, menses prodeunt, neque sic ea concipit, propter causas, in priore morbo commemoratas, quod et ex percantatione patet. Et si quidem natura pauci menses prodeant, incurabilis existit. Si vero ex aliqua commemoratarum affectionum, cura adhibita, brevi fecunda erit.

Et si plures, quam conveniat, mulieri menses prodeant, neque sic utero concipit. Neque enim uteri, evacuato sanguine, propter imbecillitatem, genituram apprehendunt, quod si sane etiam apprehendant, copiosus sanguis, ad mulieris uterum derепente delatus, genituram suffocat. Id autem etiam ex mensibus, qui copiosi prodibunt, manifestum est. Et si quidem natura copiosos menses mulier demittit, infecunda redditur. At si non natura, sed ab aliqua ex commemoratis affectionibus, cura adhibita, brevi fecunda erit.

Et si uterorum os extra pudendum exciderit, neque sic utero concipit. Os enim durum efficitur, neque genituram excipit, et intumescit, ideoque infecunda prorsus redditur. Quam ob causam autem hæc affectio contingat, manifestum est.

Et si menses minime, ut convenit, prodeant, sed deorsum ad sedem cum

la semence. Il y a nécessairement alors dans la matrice du vieux sang qui met obstacle à la nourriture de la semence. Si les règles ne coulent que très-peu, la stérilité a aussi lieu pour les raisons déjà dites. On s'assure de ces deux cas en interrogeant la femme. Si c'est par un vice d'origine que les règles ne fluent presque point, la stérilité est incurable. Si c'est par quelqu'une des maladies dont j'ai déjà parlé, on pourra peut-être y remédier promptement.

8. (*Trop de règles sont aussi un obstacle à la fécondité.*) Quand les règles coulent plus qu'il ne faut, c'est encore une cause de stérilité. La matrice se trouvant vide de sang ne peut contribuer, à cause de sa faiblesse, au développement de la semence, ni la retenir. Si la semence s'y arrête, elle sera étouffée par la surabondance de sang qui viendra inonder l'utérus. Ce cas se manifeste de lui-même par la grande quantité de sang rendu pendant la menstruation. Si ce vice a lieu d'origine, la femme sera toujours stérile: s'il provient de quelqu'une des maladies dont il a déjà été question, il pourra y avoir du remède.

9. (*Chute de matrice, obstacle à la conception: item, le flux hémorrhoidal.*) Quand la matrice fait chute, il ne peut y avoir de conception: son orifice devient dur: il forme une tumeur qui empêche la semence de pénétrer, et la femme est nécessairement stérile. La cause, dans ce cas, n'est point obscure, comme aussi, lorsque les règles, au lieu de se porter aux voies ordinaires, font violence à l'aas et sortent par les vaisseaux hémorrhoidaux. On trouvera, dans ce cas, que l'orifice de l'utérus est mal placé ou qu'il est bouché. Si l'orifice est placé vers le rectum, ou s'il est bouché, on pourra y remédier avec du soin et procurer la fécondité. On se met au fait de l'un ou de l'autre de ces cas par les demandes qu'on fait à la femme et par ses réponses. Quand les règles ont toujours été de même, il est manifeste que c'est un mal sans remède.

10. Telles sont les diverses causes qui empêchent la conception, jusqu'à ce qu'on y ait remédié; de manière qu'il n'est pas étonnant de voir un grand nombre de femmes qui ne conçoivent que rarement.

Moyens de reconnaître si une femme deviendra grosse.

11. Vous ferez boire du lait d'une nourrice d'un garçon avec du beurre; si la femme rend des vents par le haut, elle concevra. Si elle n'en rend point, elle ne

impetū ferantur, nequē sic ea utero concipit. Os enim uterorum a pudendo aversum esse, aut convivere, patet. Quod si utero in sedem obverso, aut convivente, cura adhibita fuerit, fecunda redditur. Utrumque vero ex percantatione et responsione manifestum fit. Si enim menses semper sic fuerint, his morbum in causa esse, manifestum est. Atque istæ ejusmodique causæ in mulieribus sunt, ob quas, nisi curentur, non pariunt, et ex quibus prorsus infecunda redduntur, ut proinde mirari mulieres minime oporteat, si quædam non tamen sæpe pariunt.

Tentamenta, quibus exploratur in muliere conceptus. Si nosse velis, an mulier conceptui sit idonea, butyrum et lac mulieris puerum lactantis, potui exhibeto, et si eructaverit, concipiet; sin minus, minime. Netopum modicum, lana convolutum subter apponito, deinde mane spectato, num ejus, quod appositum fuit, odor ad os pervenerit, quod si sic, concipiet; sin minus, non. Aliud ad idem. Si cui mulieri ex subdititiis non admodum vehementibus dolores ad articulos pervenerint, et dentium stridor, tenebricosa vertigo, et oscitatio detinuerit, huic concipiendi major spes adest, quam cui nihil horum contingit. Aliud. Allium, caput unicum habens, capite depurgato, et deraso, in uterum subdito, et postridie spectato, num odor ad os perveniat, quod si sic, concipiet; sin minus, minime. Si mulier nosse velit, an conceptura sit, anisum, ex aqua quam tenuissime tritum, bibat, et dormiat, quod si quidem pruritus circa umbilicum eam corripiat, concipiet; sin minus, minime.

Prægnantem mulierem, si non aliter, ex hoc tamen cognosces, quod oculi contracti, et magis cavi videntur, neque eorum candidum nativam habet albedinem, verum lividius cernitur. Quæ utero gerunt, in facie maculam habent, quam *ερηλιον* vocant, ubique concipere cœperint, vinum odio habent, et cibos avergantur, oris ventriculi morsu torquentur, et os frequenti salivatione redundat. Minium, et anisum tenuissime tritum, deinde aqua dilutum, exhibeto, et dormire sinito, et si ei tormina circa umbilicum suboriantur, prægnans est; alioqui, minime. Post hæc autem omnia, farinam, mel, et origanum ex vino et oleo ea bibat.

concepra pas. *Item*, la femme mettra un pessaire de nêtope avec de la laine, qu'elle gardera durant la nuit. Si, le lendemain matin, l'odeur du nêtope est montée entièrement à la bouche, elle concepra; dans le cas contraire, elle ne concepra point.

12. Autre épreuve. Si la femme, après avoir mis quelque pessaire qui ne soit pas des plus forts, a des douleurs aux articulations, des craquements de dents, des vertiges, des bâillements, il y a plus d'espoir qu'elle concepra que si elle n'éprouvait aucun de ces effets.

13. Autre épreuve. Introduisez dans le vagin une tête d'ail bien mondée, dont vous aurez ôté la peau et le chevelu de la racine; on l'y laisse jusqu'au lendemain, et l'on examine si l'odeur d'ail remonte dans la bouche: en ce cas, la femme deviendra grosse; non, dans le cas contraire. *Item*, pour reconnaître si une femme fera des enfants, faites-lui boire de l'anis en poudre très-fine dans de l'eau, et qu'elle dorme par-dessus. S'il lui survient des picotements au nombril, elle concepra: non, dans le cas contraire.

14. (*Moyens de reconnaître l'état de grossesse actuelle.*) Quant à l'état de grossesse, si l'on ne peut le connaître autrement, on le juge à ce que la femme a les yeux tirillés, plus creux; l'albuginée n'a point sa blancheur éclatante, elle est terne. Il vient, dans la grossesse, des taches à la peau du visage, semblables à celles qu'occasionne le soleil. Les femmes grosses ont, au commencement, le vin en dégoût; elles perdent l'appétit; l'estomac leur donne des tourments continuels: elles crachotent sans cesse. On donne du hol d'Arménie avec de l'anis en poudre dans de l'eau, et l'on tâche de faire dormir la femme par-dessus. Si elle s'éveille avec des tranchées au nombril, on peut la croire grosse: non, dans le cas contraire. Quand il vient, au visage de la femme grosse, de ces taches dont je parlais, elle porte communément une fille; quand le visage est frais, d'une belle couleur, c'est un garçon. Si la gorge est bien relevée, la femme est grosse d'un mâle; si elle est pendante, communément elle accouchera d'une fille. On mêle du lait de la femme avec de la farine, pour en faire un gâteau qu'on met à cuire à un feu doux. Si le petit gâteau se cuit sans se gercer, on croit que la femme porte un garçon. S'il s'ouvre et se fend, c'est une fille. On fait encore tomber du lait du mamelon, comme une rosée, sur des feuilles: s'il s'y épaissit, c'est signe d'un garçon; s'il s'y dissout et s'écoule, signe d'une fille.

Quæ utero gerentes maculam in facie, veluti ex solis adustione (*εφηλιυ* vocant), habent, eæ femellam gestant; quæ vero bene colorata permanent, marcm plerumque. Si papillæ sursum conversæ fuerint, marem ea gestat; si deorsum, feminam. Sumtam lactis portionem cum farina subigito, et in pastillum formato, et levi igne torrefacito, et si quidem exuratur, marem gestat; si vero diffindatur, femellam. Hoc idem ipsum, super folia emulctum, inspicito, et si quidem cogatur, masculum ea gestat; si vero diffundatur, femellam.

Curaciones, quæ conceptum explorant in ea, quæ liberorum procreatione indiget, et liberis caret, et quæ jam antea prægnans affecta, nunc vero non parit, ubi uteri stomachus totus, aut extrema sui parte durus, aut connivens et non reclusus fuerit, sed in alteram coxendicem conversus, aut in rectum intestinum procubuerit, aut sese contraxerit, aut stomachi labrum in se reductum fuerit. Quacunqve igitur ex occasione asper et callosus evadit (at ex conclusione et callo durus fit), his menses minime, aut longe pauciores, aut, quam conveniat, deteriores, et per longius tempus apparent. Et menses quidem pro corporis et uterorum valetudine exitum habent, et pro connato, et justo eorum caloris et humiditatis modo, et stomacho non admodum offenso. Rursus autem genituram ob læsionem non recipit, quacunqve tandem stomachum male affectum, ne recipiat, impedit. Huic post fotum universo corpori adhibitum, medicamentum purgans bibendum exhibere oportet, facta primum corporis purgatione, sive sursum et deorsum, sive deorsum solum. Et si quidem sursum purgans medicamentum exhibeas, ante purgationem fomentum non admovendum, sed postea. At fomento adhibito, deinde medicamentum deorsum purgans exhibendum. Quod si sursum purgante medicamento minime opus esse videatur, fomento ante admoto per inferiora purgans bibendum exhibeto. Ubi autem corpus bene habere visum fuerit, postea crebro in eo fotu, quicunqve tandem conducere videbitur, insidendo, uteris ipsis fomentum admoveto. In fotus autem cupressi ramenta, et lauri folia tusa immittito, et copiosa calida frequenter lavato. Recenter lotæ et fotæ os uteri specillo stanneo aut plumbeo diducito,

Moyens éprouvés pour procurer la conception.

15. (*Remèdes de la stérilité pour divers cas énoncés au commencement des numéros suivans.*) Quand une femme qui a déjà eu des enfans désire encore d'en faire, et qu'elle ne devient pas grosse; si l'orifice de l'utérus est dur, en tout ou en partie, et qu'il soit bouché, se trouvant placé de travers sur l'un ou l'autre côté de l'ischium, ou déjeté vers l'anus, ou rentré en lui-même; ou bien, lorsqu'un des bords de son orifice relève plus que l'autre; de quelque manière enfin qu'il se trouve, inégal, raboteux, ou calleux, ces inégalités le rendent dur et le bouchent. Les règles ne coulent point, ou fluent en petite quantité et de mauvais caractère; elles durent aussi plus de temps qu'il ne faudrait, ou elles se retardent considérablement; car la menstruation se proportionne naturellement, dans ses périodes, à la bonne ou mauvaise situation de tout le corps et de la matrice, et à la sécheresse ou à l'humidité du sang des règles, quand l'orifice de l'utérus n'est pas fortement altéré. Alors donc la matrice ne reçoit point la semence, à cause du dérangement dans l'orifice qui empêche la semence de passer outre. Il faut, dans ce cas, commencer par faire des fumigations de tout le corps, donner des remèdes intérieurs, purger par haut et par bas, ou par bas seulement. Si on purge par haut, on ne fait des fumigations qu'après le vomitif. On vide ensuite par bas, après la fumigation, par laquelle on commence quand il n'y a pas d'indication pour le vomissement. Lorsqu'on a nettoyé le corps, on passe aux fumigations de la matrice, qu'on continue long-temps avec ce qui paraît le plus convenable. On y emploie des brins de cyprès, des feuilles de laurier coupées en morceaux. On fait de fréquentes lotions chaudes au sortir du bain, et des fumigations. On ouvre l'orifice avec une sonde d'étain, et on le redresse, s'il le faut, avec une des sondes de plomb dont le bout soit mince. On en introduit peu à peu de plus fortes, jusqu'à ce que les parties soient rétablies dans leur vraie situation. On trempe les sondes dans quelque baume liquide approprié. On fait ces sondes plates par un bout qui s'attache à un léger manche de bois assez long pour les rendre d'un bon usage. Dans le même temps, on a du goudron gras qu'on fait bouillir dans de bon vin blanc très-doux avec du cumin d'Éthiopie, du calamus aromaticus et de l'encens choisi. On fait boire modérément de ce vin à jeun autant de temps qu'on le croit nécessaire,

simulque, si opus fuerit, dirigit, initio a tenui ducto, deinde crassiore, si admiserit, admoto. quoad probe habere videbitur. Specillum autem emolliente, quodcunque conducere videbitur, dissoluto et liquido reddito intingito. Specilla lata posteriore parte conficito; deinde parvulis lignis oblongis accommodatis utitor. Hoc vero tempore tædam pinguissimam in tenuia frustula dissectam, ex vino albo dulci quam suavissimo decoctam bibat, et apii, cuminique æthiopicum semen, contusum, et thus probatissimum. Ex hoc moderata quantitate bibat diebus, quibus melius habere videbitur, et catulinas carnes pingues percoctas edat, et polypum ex vino dulcissimo coctum, jusculum bibat, brassicam, quoque coctam, vinumque album superbibat, cœna abstineat, et bis die lavet. Per hoc tempus cibis abstineat. postea, si per stomachum processerit, et quandam foras purgationem ostenderit, uno aut altero die potionem aliquam bibat, a specillorum usu desistito, et uteros subditii et medicamentis purgare tentato.

Cui vero, cum stomachus rectus sit et mollis, et sanus, beneque habeat, et convenienti loco situs sit, menses nullo modo, aut pauciores, et longiore tempore apparent, minimeque sani, ubi perscrutatus fueris, quoniam morbo uteri laborant, et num corpus aliquid conferat, et inventa causa, ex qua non concipit, cum sic quidem habuerit, convenientem curationem adhibeto, si eam recipiat, initio a validioribus, prout opportunum videbitur, ducto, et in leviora desinens, quoad uterus bene a purgatione habere, et stomachus recte constitutus, et idoneo loco situs esse, videatur.

Quod si a medicamento et potione non processerit, neque si moderato tempore biberit, hac potione supersedeat. Ubi vero ex specillorum usu bene habuerit, os stomachi emollito, et ut dehiscat, viamque subditio præbeat, per medicamenta, tum ad suffitum, tum ad emolliendum accommodata, efficito. Quum autem ex emolliitione et suffitu bene habere videbitur, per subdititia medicamenta uteri purgationem, quoad bene habere videatur, efficito, progressu a levibus ad vehementiora facto, rursus autem in levia odorata desinens. Medicamenta enim valentia fere stomachum exulcerant, et quo minus recto loco con-

On fait manger de petits chiens gras, rôtis, bien cuits, des poulpes bouillis dans du vin; et on en fait avaler le bouillon. On donne des choux bouillis; on fait user du vin blanc; on prescrit deux bains par jour, et la privation des autres mets durant tout le traitement. Quand enfin l'orifice se présente comme il convient, et que les règles s'établissent, on fait prendre quelque potion appropriée pendant un ou deux jours. On discontinue l'usage des sondes, et on tâche de purger la matrice par le moyen des pessaires et des remèdes internes.

16. Lorsque le col et l'orifice de l'utérus sont droits, dans leur situation naturelle, et qu'il n'y a point de règles, ou en très-petite quantité, qu'elles ne vont point de suite, mais durent long-temps, étant d'un mauvais caractère, et qu'en recherchant la cause de la stérilité, on la trouve, soit dans le mauvais état du corps, soit dans quelque vice de la matrice, on commencera par travailler à la cure, s'il y a lieu à l'entreprendre, en employant d'abord les remèdes convenables, les plus forts. On passe ensuite aux plus doux, jusqu'à ce que la matrice paraisse se purger comme il faut, l'orifice étant convenablement disposé en sa situation naturelle. Quand on ne réussit point au moyen des remèdes internes et des applications, on doit beaucoup les varier, en les continuant cependant chacun pendant quelque temps. Il faut, après avoir donné une bonne direction à l'orifice et au col de l'utérus avec les sondes, employer les émollients pour que l'orifice reste ouvert et qu'il donne passage aux remèdes topiques et aux fumigations. On travaillera, quand on le croira convenable, à ramollir la matrice et à la purger au moyen des adoucissants et des pessaires, commençant alors par des remèdes doux pour passer à de plus forts, finissant par les doux et par ceux d'une odeur agréable. Les remèdes forts blessent souvent l'orifice de l'utérus; ils lui font prendre une mauvaise situation qui l'empêche de transmettre la semence au corps de la matrice, outre qu'ils la dessèchent.

17. Quand il paraît que le trop d'embonpoint, rendant la matrice grasse, met un empêchement à la grossesse, il faut, entre autres choses, travailler à amaigrir la femme et diminuer la graisse.

18. (Circonstances qui favorisent la conception et la conservation du germe.) Le printemps est la saison la plus favorable à la conception. L'homme doit s'abstenir de s'enivrer, ne pas boire de vin blanc, user du rouge du meilleur, et en boire de pur, se nourrir des aliments qui fortifient, ne point se baigner, se tenir

sistat, et ad genituram suscipiendam bene habeat, impediunt, utrumque siccum reddunt.

Si vero mulieri uteri ad conceptum ex pinguedine offensi esse videantur, eam quam maxime extenuato, et præter alia gracilem reddito.

Vernum autem tempus ad conceptum præstantissimum. Vir vero minime inebrietur, neque vinum album, sed valentissimum et meracius bibat, cibos edat valentissimos, neque calida lavet, viribus valeat, et sanus sit, et cibis ad hanc rem minime conducentibus absteineat. At cui mulier expurgata videbitur, et uteristomachus bene habere, caput lavet, et defricet, et nullo prorsus illinatur, deinde linteo inodoro loto capillis circumposito, reticulo nihil olente loto deliget, primum subdito linteo, postea galbano ad ignem aut solem calefacto, et probe emollito, ad stomachum in subditio apposito quiescat. Deinde matutino tempore, soluto reticulo et linteo, caput olfaciendum alicui præbeat, et si probe purgata fuerit, olet; alioqui non olet. Hæc autem jejuna faciat. Quod si ei, quæ non parit, subdideris, nunquam neque purgata, neque aliter olebit, neque si prægnanti supposueris, sic olebit.

Quæ vero crebro prægnans est, et facile concipit, et bona valetudine fruitur, si etiam non purgatæ subdideris, ei vertex olebit, nihilque aliud. Cum vero bene habere cognoveris, ad virum adeat, jubeto. Et mulier quidem cibis absteineat, vir autem minime temulentus, sed frigida lotus, et qui paucos et conferentes cibos in convivio sumserit. Quod si mulier se genituram concepisse noverit, primo tempore ne virum adeat, sed quiescat. Noscet autem, si vir se emisisse dixerit, mulier vero propter siccitatem ignoret. Quod si rursus eadem die uterus genituram reddiderit, humidus erit, quo casu rursus cum viro congregiatur, quoad concipiat.

Alia curatio. Post fomentum universo corpori adhibitum, quod sursum et deorsum purget, propinato, deinde lacte asinino postea epoto, uteros duobus diebus per fistulam urina muliebri putrida, nitro immisso, foveto, tertio vero urina

enfin vigoureux et en bonne santé. La femme, que nous supposons bien réglée et avoir sa matrice bien placée, prendra des bains d'eau chaude, peignera sa tête sans y mettre des pommades d'aucune espèce, ni de parfums à sa coiffure, qui doit être d'un linge propre, non parfumé; elle fera chauffer un peu de galbanum pour le ramollir et le mettre dans le vagin, avant de se coucher; puis, le matin, après avoir ôté le linge de dessus sa tête, elle le donnera à sentir. L'odeur du galbanum aura percé si la matrice est bien purgée; dans le cas contraire, l'odeur ne perce point: elle doit faire sentir sa tête avant de manger. Il est certain que l'odeur ne pénètre jamais quand on fait cette épreuve sur une femme stérile ou sur celle qui est grosse. Mais, quand on la fait sur une femme féconde, qui jouit d'une bonne santé, on sent, sans autre préparatif, l'odeur au haut du sinciput, non ailleurs. Lors donc que l'épreuve réussira, la femme doit cohabiter avec son mari, elle à jeun, et le mari ayant pris un bain d'eau fraîche à la suite d'un repas léger où il n'aura pas trop bu. Si la femme a lieu de se croire grosse, il faudra pendant quelque temps s'abstenir de la cohabitation et observer un grand repos. Elle pourra juger qu'elle est grosse, lorsqu'après l'éjection de la semence virile, elle se trouve sèche. Si, dans la journée, la semence s'échappe de l'utérus, la femme le connaîtra en ce qu'elle se trouvera mouillée; auquel cas elle cohabitera de nouveau, jusqu'à ce qu'elle soit grosse.

19. (*Autres moyens de remédier à la stérilité.*) Autre traitement. On commence par fumer tout le corps, et purger par haut et par bas; puis on donne le lait d'ânesse. On fait, pendant deux jours, des fumigations à la matrice au moyen d'un tube, avec de l'urine de femme pourrie, et du nitre. Le troisième jour, on emploie l'urine de vache. Le quatrième et le cinquième, une décoction de graines de fenouil, de feuilles de sureau, de laurier, et de brins de cyprès. Il faut, de suite après les fumigations, prendre des bains avec beaucoup d'eau chaude, et mettre pendant la nuit des pessaires avec de la graisse douce. Ensuite on en met qui sont composés avec de la myrrhe en larmes, du beurre, de la graisse d'oie, de la moelle de cerf, de la résine et du nétope; on mêle parties égales de chaque, les faisant fondre, et incorporant avec de la laine douce de Milet bien cardée. On ouvre l'orifice de l'utérus, au moyen de cinq sondes de plomb, de la longueur de huit travers de doigt; la première est la plus mince, la seconde est plus grosse, ainsi des autres jusqu'à la

bubula. Quarto autem et quinto die fœniculi semen tritum, sambuci folia, laurum, et cupressi ramenta, aqua affusa decoquit. Post fomentum vero, ubi copiosa calida laverit, statim a fomento adipem aromatibus conditum sub noctem subdere oportet. Postea hæc inter se mixta propinato, myrrham stacten, butyrum, anserinum adipem, cervi medullam, resinam, netopum, hæc singulâ æquis portionibus commixtis liquata, ex lana milesia, molli bene carminata, in subditio apponito. Postea quinque plumbeis penicillis, ad octo digitorum longitudinem ductis, uterum dilatato. Primus tenuis esto, secundus vero crassior, reliquique alter altero crassior. Aperiantur vero per quinque dies, et semper, ubi lota fuerit ea, supponat, et ne decendant, ex lumbis deliget, et penicillos semper altius intrudat, postremum vero quam penitissime. Ubi autem aperuerit, purgans medicamentum subdito, cantharides quinque tritas, et cucurbitæ longæ interiorum partem spongiosam, et myrrham. Hæc ex melle cocto subactâ, et in glandulam ducta, lana parte summa excepta convoluta, deinde oleo suavissimo intincta, supponito. Hoc etiam purgatorio utendum, felle tauri, æris flore uto, nitro et myrrha. Hæc modico melle diluta, ex tenui linteo deligata, et linteo superna parte medicamento obducto, supponito. Utendum etiam buprestis, cum myrrha, et elaterio, cum melle cocto, et cantharidibus, cum elaterio et myrrha. Postquam purgata fuerit, postridie, cum laverit, uterum colluito. Cuminum æthiopicum tritum, melanthium, resinam, oleum, mel et vinum dulce, hæc mixta et tepesfacta collutione adhibeto. Ubi colueris, camque exeris, obambulare jubeto, quo collutio concutiat. Crocum, myrrham, thus, singula pari portione sicca, lineo linteo deligata subdito, et admixto anserino adipe, linteo obblinito, hoc per dies septem supponito, octavo vero suffitum adhibeto ex myrrha, bitumine et hordeo, oleo odorato subactis, et in lenem ignem coniectis, per fistulam suffito. At postquam suffitum adhibueris, postero die castoris testem, ex vino albo affuso tritum, lana obvolutum, et per specillum obductum, sub noctem supponito. Quem cum mane subtraxerit et cum emollita fuerit, ad virum accedat, et ubi condormierit, quiescat, sique primo non conceperit, rursus eodem subdito, virum adeat. At euntibus mensibus curationem per medicamenta aus-

cinquième. Cinq jours s'emploient à cette opération, prenant chaque jour un bain auparavant. On met à la suite de la sonde un bandage aux reins, qui empêche la sonde de tomber. On pousse les sondes plus avant, à mesure qu'on en met une nouvelle. Après avoir ouvert l'utérus, on passe à un pessaire qui le purge; il est fait avec cinq cantharides en poudre, le concombre long, l'éponge, la myrrhe; on les mêle avec du miel cuit, et on incorpore avec de la laine. Avant de mettre ce pessaire, on le trempe dans de la graisse douce, à la réserve du bout par lequel on le tient; *item*, on se sert, pour purger l'utérus, d'un pessaire fait avec le fiel de bœuf, la fleur d'airain calcinée, la myrrhe et un peu de miel. On recouvre le tout d'un linge délié; *item*, on se sert des buprestes, avec la myrrhe, l'élaterium et le miel cuit; comme aussi de cantharides, avec l'élaterium et la myrrhe. Le lendemain du jour que la matrice sera purgée, on y fera des lotions, et on donnera le bain. On a pour la lotion une décoction de cumin d'Ethiopie pilé, qu'on fait macérer dans du vin rouge doux, avec de la nielle et de la résine pilées pareillement, de la graisse et du miel. On n'use de cette décoction que tiède. Après les lotions, on fait lever la femme pour faire rendre aux parties ce qui est entré de la lotion dans le vagin et dans l'utérus. On met un pessaire d'une pouppée de safran, de myrrhe et d'encens, parties égales de chaque, dans un linge usé qui soit de lin: on le trempe dans de la graisse d'oie, pour en enduire le dessus de la pouppée; la femme en use pendant sept jours. Le huitième, elle fait des fumigations avec de la myrrhe, de l'asphalte, de l'orge et de la graisse aromatisée; le tout mêlé ensemble. On en jette sur du feu qui ne soit pas trop ardent, et l'on dirige la fumée dans le vagin, au moyen d'un tube. Le lendemain de cette fumigation, on a du testicule de castor qu'on broie dans du vin; on injecte le vin, et l'on introduit le castor dans le fond du vagin avec une sonde, après l'avoir préalablement incorporé avec de la laine. On le laisse ainsi pendant la nuit, jusqu'au lendemain matin, que la femme l'ôte et s'approche de son époux. Elle se tient ensuite en repos. Si elle ne devient pas grosse du premier embrassement, elle cohabitera de nouveau. Il est essentiel de faire les remèdes durant que les règles fluent, et de cohabiter quand elles finissent, après avoir mis le pessaire dont j'ai parlé. Hors de ce temps, il serait mieux que le mari ne couchât point avec sa femme.

picari oportet, desinentibus vero, supposito ad conceptum faciente medicamento, viro condormiendum. Ante hoc tempus neque mulier ad virum, neque vir ad mulierem accedat.

Quum autem mulier, antea concipere solita, non concipit, viri genituram in sese recipientibus uteris, hanc mulierem prorsus sero diluere, necesse est. Interdum siquidem pus intra uteros gignitur, quod ex tuberculis in utero subortis contingit. Eam sane ob causam viri genitura in congressu uterum non attingit, quo coalescere possit. Pus enim, ut ne adhærescat, eam retundit, cum pus genituram exstinguat et corrumpat. Pus igitur ex uteris expurgare convenit, et uteri tuberculum componere, ut ne in posterum genituram concresecere, aut admoveri prohibeat. Celeriter igitur prius, quam pus in uteris in tofum indurescat, expurgare oportet. Uteri vero ad hunc modum colluerdi. Lac equinum percoctum, per tenuissimum et purissimum lineum excussorium transmissum, infundito, idoneo ad infundendum instrumento confecto. Clysteris quidem summa pars levis esto, velut specilli argentea, supra, quam interjecto parvo spatio, foramen perforetur. Sint autem et alia foramina hinc et inde singula, æqualiter inter se distantia, ex obliqua clysteris parte æqualia singula, non magna, sed angusta. Clysteris quidem summus apex solidus esto, at reliquum totum cavum velut fistula, cui suis feminæ vesica, aqua calida probe emollita, et madefacta, alliganda. Ubi eam alligaris, infuso in vesicam lacte, in foramina tenue linteum immittito, ne lac affluat. Postquam clauseris vesicam, alligatam mulieri ipsi, quam lavaturus es exhibeto. Illa vero, detracto obturamento, in uterum indat. Noseet autem ipsa, ubi indere oporteat. Deinde vesicam manu comprimito, quoad pus foras effluxerit. Quod manifestum fiet, ubi pus non amplius cum lacte exierit. Tunc enim, cum nullum amplius inest, desistere oportere, manifestum est. Ubi igitur ea paulum recreata fuerit, cucurbitæ, modico tempore resiccata, fundum perforato, et verticis summum, ut sit perforatum, quod reliquum est simile clysteri, summo excepto, efficito, eodemque modo utitor. Sit autem crassitudine paulo minori, quam viri genitale. Hoc in vas imponito, quod vino odoris suavissimi, et fragrantissimi, siccissimo, et vetustis-

rité accidentelle, avec le traitement.) Lorsqu'une femme habituée à faire des enfants ne devient pas grosse, que la matrice cependant reçoit la semence, il faut nécessairement qu'elle la laisse échapper. Or, quelquefois, il s'est formé du pus dans l'utérus, à raison de quelque tumeur; et c'est la cause pourquoi la semence virile n'atteint pas le fond de la matrice et n'y prend point la consistance requise. Le pus l'énerve, il l'empêche d'adhérer; il lui donne la mort. Il faut donc purger la matrice du pus et détruire la tumeur, afin qu'elle n'empêche plus la semence d'adhérer et de s'épaissir. On doit y travailler au plus tôt, et prévenir que le pus n'occasionne des callosités dans l'utérus. On fera, à cet effet, des injections de la manière suivante. On fait bouillir du lait de jument, qu'on passe à travers un tamis propre, très-fin: on a ensuite une canule dont le bout soit mince, bien uni, avec un trou médiocrement gros au bout, et de petits trous par côté à des intervalles égaux. La canule doit être solide, quoique creusée dans toute sa longueur. Elle s'attache par le gros bout, à une vessie que l'on a remplie du lait passé par le tamis; et l'on enveloppe d'un linge le bout percé, afin d'empêcher le lait de se verser dans le transport. On donne la vessie ainsi pleine à la femme qui doit être injectée, et qui place elle-même facilement la canule en son lieu, après en avoir ôté le linge mis pour en boucher les trous. Puis on presse la vessie avec la main, jusqu'à ce que tout le pus soit mis hors de la matrice; ce que l'on connaît à ce que le lait en sort pur, sans être mêlé de pus; et alors on discontinue les injections: puis, quand la femme aura pris un peu de repos, on aura la tête d'une gourde sèche, percée d'un trou, auquel on ajuste un tube semblable par le bout à la canule que j'ai dit devoir s'attacher à la vessie, si ce n'est qu'il est plus court, et de la grosseur à peu près du membre viril. On met la tête de la gourde sur un vase d'airain blanc (1), rempli de vin chargé d'aromates, dans lequel on jette des pierres rougies; et l'on fait asseoir la femme, qui se place elle-même deux ou trois travers de doigt au-dessus du couvercle,

(1) Le texte est ici embarrassant; mais le sens est, à mon avis, bien facile à saisir. Il s'éclaircit d'ailleurs par le n° 27 du petit Traité des femmes stériles, où l'on prescrit un procédé semblable de fumigations, au moyen d'une calotte de gourde, etc.

simo, impleatur. Deinde lapidem nigrum candentem in vinum mittito. Postea cucurbita, ex ære albo parata, circumposita, mulier circum cucurbitæ glandem, pudendo, qualiter oportet, composita, insideat, ita, ut cucurbitam æream, et externam duobus digitis superemineat.

Ubi mulier genituram excipere non potest, membranam uterorum osculo adnatam esse omnino, necesse est. Æris florem, fel tauri, et serpentis adipem hæc omnia simul commiscere oportet, deinde medicamento, lana excepto, et linteo byssino involuta, linteo melle sublito, glandem subdititiam olivæ maximæ crassitudine conficito, mox per totam noctem in pudendum subdito. Supina autem jaceat, et per diem auferat, et quam plurimo myrti decocto calido lavet. Deinde quotidie per singulas noctes supponat, posteaque cum viro congreduatur.

Curatio alia. Foliorum marrubii plenæ manus mensuram, in vas atticum immittito aquæ potabilis heminis quatuor atticis affusis. Ex eo novem diebus macerato, per alios novem dies, jejuna et lota, singulis diebus duos cyathos bibat, passi albi æquali portione admixta. Tribus elapsis diebus, immisis in ignem cicutæ foliis, per novem dies suffiatur, et post suffitum lavet, atque sic rursus ex eo bibat. Post suffitum, tribus diebus adhibendum, marrubium ipsum tenuiter tritum quotidie tribus diebus subdat, et mercurialem leviter ex melle attico tritam, bis die. Præmacerentur autem in congio feces vini albi, hippomarathri, et fœniculi radix, tædæ quam pinguissimæ rami, rubiæ quadrans, fœniculi semen, et verbenæ radices multæ, eaque non minus, quam novem diebus macerentur. Post hæc autem capite loto, meri macerati heminam per diem in balneo bibat, posteaque reclinata se ipsam calefaciat. Indequè post potum terito quoque die, quod ex felle componitur, per diem ad sex dies supponito. Cum vero jam probe purgata ad virum accedere volet, hyoscyami foliis, et radicibus in aqua decoctis, maxime calidis, tribus diebus ad noctem foveatur, et post balneum virum adeat. Post hoc fomentum etiam cervi pudendum siccum suffitu adhibeto, idque siccum ex vino albo aqua temperato derasum, per triduum potui exhibeto, cum-

en la manière convenable pour recevoir, par le tube, la fumée dans le vagin.

21. (*D'une cause particulière de stérilité.*) Quand tout le reste allant bien, la femme ne peut recevoir la semence, il s'est formé quelquefois une membrane à l'orifice de l'utérus. Il faut alors faire un mélange de rouille de cuivre, de fiel de taureau et de graisse de serpent. On incorpore le tout avec du baume, de la laine, de la charpie de lin et du miel, pour en faire un pessaire de la grosseur d'une olive des plus belles. La femme le garde pendant la nuit, se tenant couchée sur le dos; le matin elle le tire, et se lave avec une décoction de myrte chaude. Après avoir ainsi continué pendant plusieurs nuits, elle cohabitera avec son époux.

22. (*Suivent divers traitements généraux jusqu'au n° 25.*) Autre traitement. On fait macérer, pendant neuf jours, une pleine poignée de feuilles de porreau dans un pot où l'on a mis environ deux livres et demie d'eau potable: on en fait boire, à jeun, tous les matins au sortir du bain, environ deux onces pendant neuf jours, avec égale quantité de moût de raisin blanc. Quand il en a été bu durant trois jours, on fait commencer des fumigations avec de la ciguë jetée sur le feu. On les continue pendant neuf jours, prenant des bains après la fumigation; et l'on achève ainsi la boisson ci-dessus. Mais, trois jours après la première fumigation, la femme mettra pendant trois jours, deux fois le jour, un pessaire de porreaux, broyés avec de la mercuriale et du miel. Après la boisson d'eau de porreau, elle passera à l'usage d'une autre, composée avec dix livres de marc de vendange de raisin blanc, la racine de la plante appelée carvifolia, celle de fenouil, des yeux de pin, trois quarts moins de garance, beaucoup de racines de verveine: on a auparavant fait macérer le tout dans du vin, au moins pendant neuf jours. On en fait boire neuf onces sans mélange, tous les jours, dans le bain, après que la tête est lavée. A la suite du bain, la femme se réchauffe étendue sur son dos. Chaque trois jours, elle met, après avoir bu, un pessaire fait avec du fiel, qu'elle garde durant tout le jour: ce qui doit se renouveler six fois. Lorsqu'après avoir eu ses règles comme il faut, elle voudra cohabiter, elle fera bouillir de la jusquiame, saules et racines, dans l'eau, pour en faire, durant trois jours, vers le soir, des fomentations bien chaudes: puis elle s'approchera de son mari en sortant du bain. Elle fera encore, de suite après les fomentations, des fumigations avec du

que partus dolores detinuerit, propinato. Hoc etiam partum accelerat.

Alia curatio. Fel tauri, et alumen melinum fervefacito, cervi vero cornuustum tenuiter terito, his commixtis in glandulas paratis utitor.

Aliud, quod curat. Cuminum ex vino nigro decoctum, tenuiter tritum, in glandem confectum, ad noctem subdito. Post hæc autem vini albi fecem urito, id videlicet, quod in fece est, tenuissimum, ubi usseris, penna auferito, deinde linteo illigatum sub noctem supponito, et porrum coctum ea edat. Post hæc autem tragium tritum, et melle subactum, sub noctem supponat. Deinde tragii fructum leviter tritum, vino albo dilutum, tædæ scobe adjecta, potui exhibeto. Postea origanum altero quoque die suffitum admoveto, sicque ad virum ea accedat.

Curatio alia mulieris, quæ parere nequit. Si mulierem, quæ parere non potest, puerperam reddere voles, ex mensibus spectare oportet, num biliosa, numve pituitosa fuerit. Utrum autem ex his potius fuerit, nosces, si, quum menses eunt, substrata tenui, et sicca arena, in sole sanguinis aliquid affuderis. Et si quidem biliosa fuerit, sanguis in arena siccatus pallidus redditur; si vero pituitosa, velut mucus. Horum utrumlibet contigerit, ventrem, sive sursum, sive deorsum, tibi opus esse videatur, purgato. Deinde intermissis aliquot diebus uteros purgato. Et si humidius uterorum os fuerit, acria subdito, quo morsum, et inflammationem sentiens os uterorum durum efficiatur.

Si mulier partibus internis febrem non sentiat, neque uterorum vitio concipere, neque cum viro congregi possit, verum et dormiat, et cibos aversetur, vinum melle mixtum in pudenda infundatur, et myrrham ad suffitum adhibeto, sedi glandes subdito, vinum, cum adipe anserino mixtum, intro in pudendum infundito, deinde etiam oleo, pari mellis portione admixta, colluito.

Si mulieri uteri graciles reddantur, eorumque os exasperetur, et conniveat, neque menses ipsi compareant, neque

merabre de cerf. On râcle aussi cette partie du cerf, quand elle est bien sèche, pour en mettre la poudre dans du vin, dont on fait boire. On en donne pareillement dans les douleurs des couches. C'est un remède très-bon pour accélérer l'accouchement.

23. Autre traitement. On fait bouillir du fiel de taureau avec de l'alun de l'île de Mélos; on y mêle de la corne de cerf calcinée, pour en faire des pessaires; *item*, on fait bouillir, dans du vin rouge, du cumin qu'on écrase, et l'on en fait un pessaire que la femme met durant la nuit. Ensuite on a du marc de vendange de raisin blanc, que l'on calcine; on en prend avec une plume ce qu'il y a de plus tenu, et l'on en forme une poupée qui est un bon pessaire: on fait en même temps user de porreaux bouillis; ensuite on broie de la soude épineuse avec du miel, pour en former un pessaire à mettre pendant la nuit; on donne en boisson du vin blanc, où l'on a fait infuser de la graine de soude épineuse, et du goudron en poudre. On prescrit enfin, de deux jours l'un et l'autre non, des fumigations avec l'origan; à la suite desquelles la femme cohabitera avec son époux.

24. Autre traitement pour les femmes qui ne peuvent point devenir grosses. Quand vous voulez rendre apte à la conception une femme qui ne l'est point, il faut d'abord avoir égard à ses règles, examiner si elles sont bilieuses ou pituitieuses. Vous connaîtrez laquelle des deux humeurs prédomine, en recevant du sang des règles sur du sable fin qui soit sec, et l'exposant ensuite au soleil. Si la bile domine, le sable se charge d'une couleur jaune; quand c'est la pituite, on y remarque des glaires. Laquelle des deux humeurs qui s'y fasse observer, il faudra purger les entrailles par haut et par bas, et au bout de quelques jours, purger la matrice. Si l'orifice de l'utérus est trop humide, on met des pessaires mordants, afin de le dessécher et de le fortifier en agaçant.

25. (Du défaut de conception, par éloignement de la femme pour la cohabitation.) Quand la femme n'a aucun désir pour l'acte de la génération; qu'elle ne devient point grosse, ne se souciant point de cohabiter par quelque vice de l'utérus; qu'elle est assoupie, ayant en même temps du dégoût pour les aliments: il faut faire des injections dans les parties, avec du miel et du vin; fumer avec la myrrhe; mettre (1) des suppositoires

(1) Les médecins voudront peut-être

ipsa concipiat, febris lenta invadit, et dolores in lumbos, et inum ventrem incidunt. Hic autem morbus maxime contingit, cum quid intus corruptum fuerit. Fit quoque etiam ex partu. Hanc calida lavare, et fovere oportet. Post balneum autem, et fotum, specillo os uterorum dilatato, et myrrham tritam cum pari portione netopi in subditio apponas, aut unguentum, aut oleum rosaceum in linteo, et plumbum ad instar glandis acutum redditum, felle bubulo illitum, supponas, et intra quatuor dies infecundas cognosces. Fomentum etiam, et medicamentum purgans exhibendum.

Quod si præter naturam crassa evaserit, non concipit. Omentum enim crassum, et copiosum superincumbens, os uterorum comprimit, neque geniturae eæ recipiunt. Huic extenuatæ medicamentum deorsum purgans propinare oportet, et ad uteros, quod purgat, et flatum inducit, in subditio apponere.

Si uterorum os durum reddatur, aut cervix, id ex digiti contactum dignosceatur, et si in coxendicem obversi uteri fuerint. Cum sic habuerit, acre nihil adhibendum. Si enim os uterorum exulceratum fuerit, cum inflammatione laborarit, periculum est, ne mulier prorsus sterilis evadat. Verum ea supponenda, quæ minime mordeant, et ex quibus pituita purgetur.

Cum mulieri menses contigerint, et præterierint, primum quidem caput purgare oportet, deinde bis, vel semel, prout opus videbitur, veratrum exhibere, postea fomentum adhibere, vase ad fomentum recipiendum ex cucurbita parato. Quo sic in ampli vasis formam (*εχυρον* vocant), confectio, aqua marina infusa, et porris injectis, cucurbitæ fistulam imponito, et luto quam optimo, ne quid transpiret, circum obducito. Deinde per sellam ex junceo fune nexam quadrangularem fistulam transmittito, ut duobus digitis sedem superet. Mox prunis accensis substratis in desidendo observet, ne, quum desidet, aut quum exurgit, comburatur, sed vase, quo fomentum excipitur, adhuc frigidum desideat, et exurgat, dum fistula refrixerit. In hoc autem fomento maximam diei partem commorandum, ejusmodique fomento ad dies quinque utendum. Decem vero die-

à l'anus; laver les parties avec du vin et de la graisse d'oie, puis avec de l'huile et du miel.

26. (*Du racornissement de la matrice.*) Quand la matrice se dessèche, que son orifice se racornit et se bouche, qu'il n'y a ni règles, ni conception, que cet état est accompagné d'une petite fièvre, avec des douleurs au bas-ventre et aux lombes: ce mal procède souvent de quelque dérangement survenu dans l'intérieur à la suite des couches. Il faut ici prescrire des bains et des fumigations humides; tâcher ensuite d'élargir l'orifice avec la sonde, et mettre des pessaires faits avec parties égales de myrrhe et de nétope; ou bien introduire la sonde, chargée de laine imbibée d'un baume ou d'huile rosat, qu'on laissera dans la partie en guise de pessaire: on y met aussi du fiel de bœuf. Ces moyens suffiront pour connaître, en quatre jours, si la femme est irrévocablement stérile.

27. (*Du trop d'embonpoint de la femme.*) Quand la femme est trop grasse, l'épiploon, qui se trouve gros et superposé, comprime la matrice, et il met obstacle à la conception. Il faut prescrire, dans ce cas, des remèdes qui purgent le corps par bas, et faire aux parties les applications qui ont la propriété de purger l'utérus et de le dilater.

28. (*De l'endurcissement de l'orifice, et du col de l'utérus.*) Quand l'orifice ou le col de l'utérus sont durs, la femme le connaît en y touchant avec le doigt. La matrice fût-elle tournée vers l'ischium, on ne fera aucune application irritante. Si l'orifice s'ulcérât, et s'il survenait une inflammation à l'utérus, on risquerait de rendre la stérilité incurable. On usera donc, après que les règles seront arrivées et finies, de remèdes doux, les plus propres à dégorger la partie des humeurs qui y abondent. On commencera par purger la tête; puis on donnera l'ellébore une fois, ou même deux s'il le faut. Ensuite on fumigera avec la gourde de la manière qui suit. On mettra de l'eau de mer avec des porreaux dans une marmite, adaptant par-dessus, avec du lut, une calotte de gourde, en sorte que la vapeur ne puisse pas transpirer par les côtés. On fait passer le cou de la gourde à travers le siège de jonc d'une chaise

qu'il s'agisse ici de pessaires pour le vagin, non de suppositoires qui se mettent à l'anus. Mais le texte grec se prêterait difficilement à cette interprétation, et rien n'empêche qu'on n'ait prescrit utilement, dans ce cas, des suppositoires pour faire aller du ventre.

bus porrorum loco allia in suffitu adhibeto, eorumque fasciculum contusum in aquam marinam immittito. At reliquis postea diebus ipsa aqua marina sola fovetur, ut ne ulterius in tota curatione progrediatur.

Cum vero curationem missam facere voles, hunc postremum fotum adhibeto. Catulum recentissimum, dissectum, et exenteratum, aromatibus omnis generis fragrantissimis, et siccissimis contusis impleto, et quam maxime refecito. Subditis autem lignis, catulo in vas imposito vinum odoratissimum affundito, et per fistulam fomentum adhibeto, et, quantum per vires licebit, per totam diem hoc fomento foveto, eam interrogando, num aromatum odor per os spirare videatur. Non enim exiguum est ei, quæ curatur, ad conceptum argumentum. Subdititiis glandibus utitor, croci, quantum voles, myrrhæ duarum fabarum quantitatem, salem plurimum, horum habita ratione permisceto, et fel taurinum duarum fabarum quantitate. Quod si mitiore uti voles, fellis minus, si vero valentiore, plus permisceto. Hæc tenuiter trita melle instillato terito, quoad, quod teritur, tale evadat, ut pastillum efformare possis. Quo vero plus triveris, eo siccus, glutinosus, et melius evadet. Quo crassiore, quam glans sit, reddito, et summa parte acuto, et medio crassiore, deinde ita ducto, in uterum subdatur, in hoc duos origani surculos leves redditos infigito, qui sex digitos longitudine æquent. Mox lana mollissima surculos convolvito, deinde superiore parte filo tenui obducito, ita, ut filum surculos fere quatuor digitorum longitudine excedat. Ubi autem sese perfuderit, et mundam quam maxime reddiderit, hoc, subdito coxis linteo, in os uterorum subdat, et per noctem maneat. Ipsa autem purgatio aquosa erit. Postridie, ubi surrexerit, lavet, neque ea die supra fomentum desideat. Ubi fotu adhibito ex eo surrexerit, ceratum sit primo die quam optime paratum, cui potissimum cervi medullam, sin minus, anserinum adipem admisceto. Cumque a fotu ea surrexerit, singulis diebus, ubi se perfuderit, et mundam circa ventrem reddiderit, cerato quotidie ventrem illinat. Hæc quidem omnia superioribus, felle demto, commisceto, origanum autem tenuissime tritum ad glandem permisceto, quam supponat.

carrée, de manière qu'il monte environ deux doigts au-dessus du siège, sous lequel est placée la marmite avec du feu dessous, preant garde qu'il ne puisse point prendre à la chaise; et la femme a soin de ne pas se brûler, en s'asseyant ou en se levant. Elle se place sur le siège tandis que la fumigation est encore fraîche. Elle se lève quand le cou de la gourde devient trop chaud, passant ainsi la plus grande partie de la journée sur la fumigation; qu'on continue durant cinq jours. On use pendant dix de celle d'ail, au lieu de porreaux; on met un paquet d'ail dans de l'eau de mer; les jours suivants, on fume avec l'eau de mer seule; et l'on termine par celle-là, à la réserve que la dernière fumigation, quand on est à la fin du traitement, se fait comme je vais dire. On éventre un petit chien des plus jeunes, pour le remplir de toute espèce d'aromates, les plus odorants et bien secs; on jette le petit chien dans une marmite où l'on a mis du meilleur vin. La femme en doit recevoir la vapeur durant tout le jour. On examinera de temps en temps si l'odeur des aromates monte dans sa bouche. Ce signe est un des plus significatifs de la disposition à devenir grosse. Les pessaires qu'on mettra en usage pendant la nuit seront faits avec du safran, autant qu'on veut, de la myrrhe de la grosseur de deux fèves, beaucoup de sel, suivant le cas, et du fiel de bœuf de la grosseur de deux fèves. On met moins de fiel, quand on veut que le pessaire soit plus doux; davantage, si on le veut plus fort. On broie le tout ensemble, y ajoutant du miel peu à peu, jusqu'à ce qu'il en résulte une pâte assez ferme sous le doigt. Plus long-temps on broiera, plus elle sera gluante et sèche, et plus propre à l'usage. On en fera un pessaire plus fort qu'un gros gland, aminci par un bout, et modelé à peu près à la forme du vagin, pour pouvoir être introduit dans le col de l'utérus. On y fiche deux branches d'origan de la longueur de six doigts, que l'on recouvre de laine bien douce, et on y attache au bout un fil qui pend en dehors de quatre travers de doigts; après donc que la femme s'est lavée et fomentée, elle introduit ce pessaire, qu'elle garde toute la nuit, mettant un linge sous ses cuisses. Elle rendra des humeurs aqueuses. Le lendemain en se levant, elle prendra un bain. Elle ne fera point de fumigations de cette journée; toutes les fois qu'elle se fumigera, elle doit, à commencer dès le premier jour, avoir, en finissant la fumigation, une pommade composée de moelle de cerf ou de graisse d'oie, et s'en frotter le

Aliud. Reliqua quidem eodem modo præparata, loco vero origani absinthium admixtum, et ad eundem modum præparatum supponat.

Melanthium ex tritico delectum, tenuiter tritum, probeque melle permixtum, in pilam formatum supponat, nisi quod febres excitat, et articulum tumefacit, ac valde mordax hoc est.

Mel et veratri nigri tenues radices contusas decoquito. Hoc, si copiosum fuerit veratrum, vehementer mordet, et febrem excitat. Ad eundem modum melli cocto elaterii, quantum potionis una satis sit, admixtum decoquito, et glandem confectam eodem modo subdendam dato. Hoc etiam febrem excitat, et sanguinem educit, horum etiam quædam pelliculas. Aut, si voles, dracontium derasum (quod mite est), cum melle cocto aut crudo permisceto, et in pilam gallæ magnæ quantitate conficito.

Conare autem, ut te naturalem medicum exhibeas, ad hominis habitum, et vires respiciendo. Horum enim nullus temere, et inconsiderate aliquid agit. Verum his in considerationem adhibitis, totius corporis, et capitis purgationes, medicationes, uteri fetus, et subditiorum appositiones ad usum accommodato. Hæc tibi sunt velut elementa. Horum autem curatio cuique peculiaris est. Cumque horum nihil fuerit, semper in fotu perseverandum. Hic enim emollit, et saniosos humores educit. Ubi vero ab hac curatione cessaris, his, quæ secundum naturam sunt, deficientibus, sanguinem ex brachio detrabere oportet, si quidem valida fuerit, ex utroque; si vero debilior, ex altero satis est. Quam autem victus ratione in his curationibus utendum sit, alias a me declaratum est. Suffitum, si adhibere voles, lolium de tritico lectum, tenuiter molitum, igne sarmentitio mollissimo excitato, deinde in catinum coniectum, in ollam dimidiati sextarii imponito, et linteis mollibus circumpositis, quo molliter sedeat, eam, quam maxime diductis cruribus, ollæ insidere iubeto. Hæc curatio, si tibi quidem satis esse videatur, quadrimestri spatio adhibeatur; sin minus ab hæc attendito, ut ne ea, quo tempore curatur, ad virum accedat. Sub his curationibus

bas-ventre après l'avoir lavé. On met dans cette pommade les mêmes drogues que ci-dessus, à la réserve du fiel. On emploie quelquefois l'origan dans la composition du pessaire; *item*, quelquefois, au lieu de l'origan, on se sert d'absinthe. Tout le reste d'ailleurs se fait de même. On prend de la nielle qui vient dans les blés; on la broie fortement avec du miel pour en former un pessaire, dont on fait usage, pourvu qu'il n'en résulte ni fièvre ni douleurs dans les membres, car c'est un remède fort irritant. On se sert aussi de miel cuit et d'ellébore noir en poudre; mais, si l'on met trop de cette poudre, elle irrite et donne la fièvre; *item*, on emploie de la même manière l'élatérium, à la dose qu'on le donne en potion; on le fait cuire avec du miel pour en former un pessaire. Celui-ci donne pareillement quelquefois la fièvre; il est bon pour faire couler le sang. Plusieurs de ces pessaires font rendre aussi des pellicules. Vous pouvez, si vous voulez, user de la serpentina en poudre; elle est douce, cuite avec du miel, même avec du miel cru; on en fait des boules grosses comme des noix de galle.

29. (*Quelques axiomes généraux concernant le traitement des maladies des femmes.*) Le médecin doit être physicien, connaître la nature et observer les forces de chaque individu: nul ne se ressemble parfaitement. Il faut tâtonner, et se conduire d'après ce qu'on a observé de chacune des maladies en particulier, à l'effet de déterminer ce que l'on doit prescrire dans les cas, soit pour purger la tête, soit pour purger tout le corps, soit pour les fumigations de la matrice, soit pour les pessaires. On a des éléments généraux. Les processus curatifs demandent une foule de modifications. Lorsqu'il n'y a point de raison de faire quelque autre chose, persistez dans les fomentations. Elles assouplissent et sont propres à dégorger les parties du mauvais sang. En terminant le traitement, lorsqu'on a tout ramené à l'état naturel, on saigne des deux bras, si les forces le permettent; sinon, d'un seulement. Quant au régime à suivre, j'en ai traité suffisamment.

30. (*Ceci paraît la continuation du traitement commencé dans quelqu'un des numéros précédents.*) On peut, si l'on veut, employer en fumigation de l'ivraie qui vient dans les blés: après l'avoir broyée, on fait un feu de sarment, qui ne soit pas bien vif, sur lequel on place un bassin à contenir une livre; avant de faire asseoir la femme par-dessus, on a le soin de garnir le siège de bourrelets, afin qu'elle soit mollement; et elle tient ses cuisses éloignées l'une de l'autre; on con-

jejuna tædam ex aqua maceratam cyathi mensura exhibeto, et fistulam stanneam ea continenter habeat. Umbilicos veneris ex aqua decoctos, sale, et cumino simul incocto, tepidum sorbendum dato. Lati feminas, parvi vero, et conclusi mares procreare videntur.

Ad conceptum summe faciens. Melanthium mulieri ex vino nigro acerbo exhibeto. Mulierem juvenulam fluor muliebris ruber infestabat, et medicamento sumto, capite purgato, vena secta nihil proficiebat. Hæc autem ei causa esse videbatur, ne conciperet. Ei autem radicem aspalathi decoctum, ex vino albo mane, et ante cœnam exhibebam, fluorque cessavit, et non longe postea concepit, et marem peperit. Erat autem colore candicante, et corpore bene habito.

De mola. Molæ conceptus hæc causa est. Ubi copiosi menses paucam, et morbosam genituram conceperint, neque genuinus fetus gignitur, venterque non secus ac gravidæ plenus est, nihil vero in eo movetur, neque lac in mammillis innascitur, pectus tamen turget. Hæc biennium sæpe etiam triennium sic habet. Et si una quidem caro fuerit, mulier, cum superesse non possit, perit; sin multæ, ei per pudendum perrumpit sanguis copiosus, et carnosus, sique moderate contingat, servatur; sin minus, profluvio correpta perit. Ac quidem morbus est ejusmodi: Discerni autem debet ipsa mole, quodque in ventre non movetur. Mas enim tertio, femina quarto mense motionem habet. Ubi igitur transacto hoc tempore non movetur, hic certe morbus est. Cujus rei magnum hoc est indicium, quod in mammis lac non innascitur. Hanc ne fere quidem curato, aut certe cum prædictione. Ac primum quidem mulierem toto corpore foveto, deinde per sedem, uti perpurgetur, infusum immitto. Frequenti enim collutione, concalescens a medicamento muliere, id, quod concrevit, et fetus esse putatur, forte commoveris. Quin etiam uteros, quo sanguinem educas, eluito. Alioqui suppositiis ex buprestis, velut violentissimis, utendum, et dictamnus creticus ex vino propinandus; sin minus, castoris testis. Eique posteriore parte ad lateris inanitatem cucurbitulam admoveto, plurimumque detrahit.

tinue le traitement durant quatre mois, s'il parait produire quelque bon effet; sinon, on se fait rendre compte de ce qui arrive après la cohabitation. Durant tout le temps du traitement, on prescrit l'eau de goudron, à la dose d'un verre par jour. On fait toujours porter une sonde d'étain. On fait manger de la plante nommée nombril de Vénus, bouillie avec du sel et du cumin: elle se mange chaude. On croit que celle à feuilles larges fait faire des filles, que celle à petites feuilles serrées fait faire des garçons.

31. (*Ce numéro contient une observation remarquable de stérilité guérie après l'usage de la racine d'aspalat.*) Remède efficace pour la conception. Faites prendre à la femme des somnets de nielle dans un vin aigre. Une jeune femme était tourmentée d'une perte rouge; elle avait été purgée de la tête; elle avait été saignée: cela ne servait de rien, et il y avait lieu d'attribuer sa stérilité à cette perte. Je lui donnai de la racine d'aspalat bouillie dans du vin, le matin à jeun et avant le souper. La perte cessa, et, dans peu de temps, la femme devint grosse d'un garçon. Elle était blonde, et elle avait de l'embonpoint.

32. (*Des môles.*) Concernant les môles. La cause des grossesses de môle est la surabondance du sang menstruel avec la faiblesse et le mauvais état de la semence, qui ne peut point se bien développer. Le ventre cependant se remplit comme dans une grossesse d'enfant; mais on n'y observe point de mouvement: il ne vient point de lait aux mamelles, quoique la gorge s'élève. Cet état dure au moins deux ans et même trois. Si la môle est toute d'une seule chair, la femme en périt. Comment pourrait-elle vivre dans le cas où la môle *augmenterait toujours*? Mais si elle est de plusieurs pièces, ou qu'elle se déchire, on voit sortir par le vagin des chairs avec beaucoup de sang. Quand ces écoulements sont modérés, la femme en réchappe. Dans le cas contraire, elle périt épuisée par la perte. Telle est cette maladie. On la connaît au volume du ventre et au défaut de mouvement; car l'enfant se remue au troisième mois si c'est un garçon, au quatrième quand c'est une fille. Lors donc que ces termes sont passés et qu'il ne se fait aucun mouvement dans le ventre, il est vraisemblable qu'il y a une môle. Le défaut de lait au sein est encore un grand signe. N'entreprenez point la guérison des cas de cette espèce sans avertir du danger qui les accompagne. Vous commencerez par purger tout le corps, puis vous prescrirez des lavements purgatifs. Souvent ces lavements, en réchauffant la femme, ont

Sed et quam maxime in ita purgationis consideratione, ad uterus admoveto. Cum enim, vel ex partu, vel alia ex causa hæc non procedit, tædam pinguisssimam, tenuiter confusam; ex vino albo coquito, quam ad rem tres fere cyathi sufficient; aut pæniæ grana quatuor, cumini æthiopicum parum, et seseli copiosum, aut cedri baccas; si vero suffocationes adfuerint, castorei parum.

At si ex partu, moderata purgatione contingente, venter maneatur, aut etiam flatu concluso dolor excitetur, vel cum febre, vel citra febrim, succi scamoniæ potionis quintam partem; aut seseli, aut aliud quoddam ex odoratis, et rutam ex vino albo mulier bibat. Quod si bibere nolit, medicamentum ad sedem illinendam conficito, quale est ex felle tauri, melle, et nitro.

Si vero ex fetus corruptione purgatio dolorem adferat, neque exhibitis odoratis cedat, et febris adsit, lactis caprini heminas duas decoquito, deinde eo refrigerato, quod in summo pingue concrevit, detrahito, percolato aquæ mulsæ trientem, quo dulcius evadat, admisceto. Ter autem jejuna bibendum. Quod si dolor non sedetur, neque venter subducatur, sub vesperam in calidæ solium desideat. Post lotum surgere jussam ex vino nigro austero aqua diluto, et aquæ portioni olei dimidia parte addita, tepido colluito, ex eoque dormiat.

Quod uteris subditur, si os clausum aut durum fuerit. Ficum albam perpurgatam, et nitrum ægyptium purissimum, tenuissime tritum, admixtum, in pessum subditivum gallæ non magnæ magnitudine effingito, quem ex lana molli unguento irino imbuta, tribus vel pluribus, ut visum fuerit, diebus ea supponat. Post hoc fomentum ex odoratis confert, deinde vero molli aliquo subditivo opus est, quod potissimum saniosa educat. Postea etiam mercuriali, si tenera fuerit, ex unguento rosaceo, in linteo per diem et noctem utendum.

Ad idem. Fel taurinum, et salem fervefacito, sulphur tenuissime tritum admisceto, in oblongam magnitudinem spiræ in modum convolutum, nudum,

excité les mouvements d'un fœtus qui étaient insensibles. A la suite des lavements, vous prescrirez des lotions de la matrice pour tâcher d'en faire couler le sang. Si vous ne réussissez point, vous en viendrez aux pessaires de bupreste, comme très-forts, et vous ferez boire d'un vin avec le dictame de Crète. Vous appliquerez une ventouse aux flancs, dans la partie postérieure, et vous y ferez ensuite de profondes scarifications. Purgez aussi la matrice fortement en ayant égard aux forces.

55. (*Divers états maladifs de la matrice.*) Quand la matrice ne s'évacue point, soit à la suite des couches ou autrement, on fait boire du vin où l'on a mis à bouillir du goudron coupé en morceaux : on en fait boire trois verres. On prescrit quatre grains de pivoine avec un peu de cumin d'Ethiopie et plus de graines d'ache, ou bien des baies de cèdre.

54. Quand il y a des suffocations, on use du castor à petites doses.

55. Quand, après les couches, la perte étant médiocre, il en reste dans la matrice qui fait enfler le ventre, ou qu'il y a des vents renfermés qui causent des douleurs avec fièvre, ou point de fièvre, on fait boire du suc de scammonée, à la dose du cinquième de ce qu'on en donne communément, ou de l'ache, ou quelque autre aromatique dans du vin, comme du vin de rue. Si la femme refuse cette boisson, on fait des onctions aux environs de l'anus, avec du fiel de taureau, du miel et du nitre.

56. Quand, à la suite des fausses couches, il y a une perte qui ne cède point à l'usage des aromatiques et que la fièvre s'y joint, on donne une livre et demie de lait de chèvre bouilli; on le laisse refroidir pour en enlever la toile; on le coule, et on y mêle le tiers d'hydromel pour le rendre plus doux. Si les douleurs ne s'apaisent point et que le ventre ne se lâche pas, on fait tremper les parties le soir dans un bidet avec de l'eau chaude; puis, après une fumigation, on lave avec du vin, de l'eau et du miel: et l'on fait tout de suite coucher la malade pour tâcher de lui procurer du sommeil.

57. Pessaire à employer quand l'orifice de l'utérus est dur et fermé. Ayez une figue blanche et du nitre d'Egypte bien pur: vous le mettez en poudre pour faire, avec de la laine, un pessaire de la grosseur d'une petite noix de galle, que la femme gardera trois jours ou même davantage. Il convient de faire des fumigations aromatiques et de mettre quelques pessaires émollients pour faire sortir surtout les humeurs sanieuses. On em-

ad dies duos et noctes in uteros ipsos indito, ac rursus mercurialem. Post hoc myrrham electam aspergito, rosaceo optimo admixto diluito, et unguento irino quam penitissime os linito.

Ejusdem morbi curatio. Iridem odoratam tusam, et seorsum cribratam, cyperi parem modum, et croci recrementum massæ manualis magnitudine, vino odorato diluito, deinde linimentum conficito, eosplenia palmi magnitudine illata, parva pyxide reposita, ne transpiret, subdat.

Si vero exulcerati uteri, aut os exasperatum, aut ex subditio aliquo conversi fuerint, lanam adipe linito, rosaceo, et pauca cera inungito.

Quum prægnans fetum menstruum corrumpit, neque ad extremum perferre potest, et præter naturam extenuata redditur, huic uteros purgare oportet, eamque medicamentis curare, et crassam reddere. Neque enim ad extremum perducere poterit, quoad vires receperit, et uteri validiores fuerint.

Si vero prægnans quidem fuerit, sed fetus bimestres eodem exacte tempore corrumpat, neque ante, neque postea, idque ei bis vel ter eodem modo contingat, aut etiam, si longioris temporis fetum eodem modo corrumpat, huic uteri, cum fetus in eis augeatur, et bimestre aut trimestre spatium excedat, in majorem molem non crescut. Sed hic quidem augetur, uteri vero nihil incrementum, eamque sane ob causam multæ eodem tempore fetum corrumpunt. Huic uterum colluere, aut per subditia potissimum, aut per hæc medicamenta inflare oportet. Colocynthidis medullam interiorem contusam, et cribratam, et laseris modicum, cum paulo ampliore melle, et magis cocto, admisceto. Hoc ea crassitudine reddito, quam stomachus ad uteri os admittere queat, specillum obductum penitius, donec ad internum uterum penetrarit, protrudito. Medicamento colliquato, specillum educito, rursus elaterium sic paratum, et ex colocynthide silvestri confectum medicamentum, velut prius subdito. Eo vero tempore allium quam plurimum ea comedat, et laseris caulem, reliquaue victus ra-

plioie à cet effet la mercuriale tendre avec de la charpie, dont on fait des pessaires que la femme garde le jour et la nuit.

38. Pour le même cas. On fait bouillir du soufre avec du fiel de taureau; l'on en fait un pessaire roulé en spirale, qu'on ne recouvre point de linge. La femme le laisse pendant deux jours et deux nuits. On emploie ensuite la mercuriale; puis on incorpore de la myrrhe pure avec de l'huile rosat et du baume pour en faire un pessaire qu'on place dans l'orifice de l'utérus, aussi avant qu'il se peut.

39. Traitement pour le même cas. On met séparément en poudre parties égales d'iris odorant et de souchet; on en fait, avec de bon vin, une pâte qu'on étend sur des compresses de la longueur d'un empan, et qu'on applique aux parties. On garde cette pâte dans une boîte, afin que l'odeur ne s'en évapore pas.

40. Toutes les fois que la matrice est ulcérée, que l'orifice en est âpre, et qu'il y est survenu de l'irritation occasionnée par quelque pessaire ou par tout autre application, on doit y mettre de la graisse, avec de la laine, de l'huile rosat et un peu de cire.

41. (*Des fausses couches.*) Quand une femme grosse fait des fausses couches après un mois de grossesse, ne pouvant porter l'enfant à un plus long terme, parce qu'elle est trop mince, il faut purger la matrice, la médicamenter et la fortifier. La femme, dans ce cas, ne pourra jamais conserver son fruit, jusqu'à ce qu'elle ait pris plus de consistance et que la matrice ait acquis des forces. Lorsque les fausses couches arrivent à l'époque de deux mois exactement, ni plus tôt, ni plus tard, et que cet accident est arrivé deux ou trois fois, dont quelque une plus tard, la matrice ne prête point assez pour l'accroissement de l'enfant, qui augmente de volume à mesure qu'il se forme dans l'utérus. Devenant plus grand à deux et à trois mois, il s'étend donc, et la matrice ne s'étend pas suffisamment. C'est là souvent une cause de fausses couches. Il faut, dans ce cas, faire beaucoup de lotions à la matrice, la faire gonfler au moyen des pessaires et des remèdes suivants: On prend le dedans d'un concombre sauvage, qu'on écrase et qu'on passe au tamis; on y mêle un peu de sylphium et quelque peu de miel bien cuit. On prend, sur le bout d'une spatule, autant de cette pâte qu'on peut y en mettre, pour l'introduire dans le corps de la matrice, par son orifice, aussi avant qu'il est possible. On retire ensuite la spatule quand on présume que le remède est fondu dedans: puis on en fait autant avec l'élatérium et la coloquinte

tionem utatur, quæ flatum maxime in utero excitare possit. Tertio autem quoque die, quoad bene habere videatur, subditium apponat. Interdum etiam ex majore intervallo, ad summum vero uti lubens admiserit. At intermediis diebus mollibus utatur. Cum vero per emollientia os uteri suæ integritati restitutum fuerit, mensesque comparuerint, pauca interposita mora, ubi jam sicca fuerit, cum viro congregiatur.

In utero autem cum flatum excitare voles, allii caput unicum, et laseris succum ad subdititia admisceto. Ac si, quæ concepit, ad decem menses perdurare nequeat, sed fetum corrumpat, idque ei plerumque accidat, huic ex utero aquas purgato, eique medicamenta, quibus aqua purgetur, exhibeto.

At si, quæ genituram continet, non concipiat, quod plurimis contingit uteri stomacho præter naturam dehiscente, menses copiosiores, et humidiores, quam conveniat, defluunt, ut proinde, quod a muliere prodit, ad liberorum procreacionem non conferat, sed advenientem viri genituram corrumpat. Hæc autem, tum corpore, tum utero male affecto conveniunt. Verum huic deorsum medicamenta purgantia per intervalla exhibere, et totum corpus, uterosque, aceto, et aqua marina fovere oportet, specillis ignitis immissis. In fomentum autem injicienda cupressi ramenta, et lauri viridis folia contusa, ipsaque polycnemi folia. Adhibendum autem fomentum, quo tempore opportunum esse videatur, post quod lavet. Et aceto loti scobem incoquito, et rosaceum, et ipsa polycnemi folia. Ad extremum autem suffitum, ex verbasci foliis confusis, et loti scobe, admoveto. Antea vero prius, quam lavet, suffitus ex myrrha, et thure adhibendus, tritus utriusque æquis partibus, et myrti ac lauri foliis. His commixtis, et in levem ignem conjectis, suffitum a recenti fomento bis die adhibeto, fomentum autem recentem lotæ admoveto, et post suffitum lavet, stomachumque pristinae suæ naturæ restituito. Quod si vires sufficere videantur, ante hæc omnia venam in brachio sinistro pertundito, reliquaque eodem modo facito. Si vero stomachus ita habeat, menses autem minime, aut vi-

savage. Durant ce temps, on fait manger beaucoup d'ail, et du sylphium, et de la tige de la plante qui donne ce suc (*le sylphium*), prescrivant le régime le plus propre à dilater le bas-ventre. On continue d'introduire du remède ci-dessus pendant trois jours, ou même davantage, jusqu'à ce qu'il paraisse avoir suffisamment agi, en général, autant qu'il le faut. Dans les jours de relâche, on use d'émollients. Quand enfin l'orifice de l'utérus paraîtra bien souple, on attendra que les mois paraissent, et, dès qu'ils auront fini, la femme cohabitera avec son mari. On emploie utilement, pour faire dilater la matrice, le pessaire fait avec une tête d'ail et du suc de sylphium. Quand une femme ne peut pas porter l'enfant jusqu'au dixième mois, et que cela lui arrive souvent, il faut purger sa matrice des eaux, en donnant les remèdes propres à produire cet effet.

42. (*Traitement pour le défaut de conception, par quelques causes dont il a déjà été question, ainsi que de tous les cas qui suivent, jusqu'à la fin de ce traité, à la réserve du n° 43.*) Quand la matrice reçoit la semence, et que cependant la femme ne devient pas grosse, cela provient souvent de ce que l'orifice est trop dilaté, que les mois sont trop abondants, et que la matrice est trop humide. Ce cas a lieu, tant à raison du mauvais état de tout le corps que des vices de l'utérus. On y remédie en donnant de temps en temps des purgatifs par bas, en fumigeant tout le corps et la matrice, soit avec la vapeur de vinaigre, soit avec celle d'eau de mer, ou l'on jette des morceaux de fer ou des pierres rougies au feu. On emploie la râpure de cypres, les feuilles vertes de laurier et de calament coupées en morceaux. On fait des fumigations de ce mélange, pendant autant de temps qu'on le croit convenable. On fait ensuite des lotions avec du vinaigre : mais, avant les lotions, on fumige avec la myrrhe et l'encens en poudre, à parties égales. On y joint aussi des feuilles de laurier; on les jette sur un feu doux pour en faire recevoir la fumée, à la suite des fomentations, deux fois par jour; et l'on fait des fomentations au sortir du bain, finissant par les lotions qui succèdent aux fumigations. On a soin de maintenir la matrice dans sa situation naturelle. Si la femme a suffisamment de forces, on la saigne du bras gauche avant toutes choses; on fait ensuite les autres remèdes. Lorsque la matrice sera bien située, comme nous la supposons dans le cas présent, et que les règles ne seront ni trop abondantes; ni de mauvaise qualité, ni en quantité trop petite, on tra-

tiöse, aut partius decurrant, hunc cum reliquis omnibus ad ampliozem purgationem convertito, sicque curationem adhibeto, et subdititia, si opus sit, apponito, ex his, quæ antea dicta sunt, lavando, suffitum adhibendo, et siccando.

At si mulier invita aborsionem faciat, neque fetum ejicere cupiat, triticum tostum, et molitum, uvam passam albam contusam, hæc aqua mulsa dulci diluta, pauco oleo affuso, jejunæ potui exhibeto. Postea vero raphani semen tritum, acetum, et adipem anserinum, hæc mixta ea comedat, et lauri folia trita in subditio apponant. Deinde origanum, et pulegium, et potentam ex aqua bibat, lauri foliis contusis et tenuiter tritis, gummi admixto inspersis, hæc aqua diluta potui exhibeto. Ovis pingue, et anserinum adipem, et mel, hæc simul mixta, et trita delingenda exhibeto. Staphilinum levissime tritum, et quod in lacte subsidet, simul mixtum, anserinumque adipem liquatum, hæc decocta sorbenda dato. Origani folia levissime trita viridia, si habeas; sin minus sicca levissime trita, ex aqua dissoluta potui exhibeto. Lauri fructum levissime tritum, et suis feminæ adipem, cum melle liquatum, hæc omnia simul mixta, et trita, delingenda præbeto. Staphilinum levissime tritum, ex vino aqua temperato dilutum bibendum dato.

Si uteri genituram non retineant, plumbum, et lapidem, qui ferrum attrahit, his tenuiter tritis, in linteo ligatis, muliebri lacte intinctis, in subditio utitor. Æris florem tritum, melle subactum, hoc etiam subdito.

Cum uteri viri genituram tertio die rejectarint, mulieris uteros, ubi hæc contingunt, callosa duritie repletos esse, omnino necesse est, neque viri genitura in uteris manere potest, sed excluditur, hasque ob causas, quoad callosa durities in uteris insit, mulier concipere nequit.

vaillera, entre autres choses, à les rendre plus copieuses : une évacuation plus abondante sera souvent le remède à la stérilité. On mettra des pessaires, s'il le faut, et l'on emploiera quelquefois, outre les fontations et les lotions, des remèdes qui dessèchent.

43. (*Des fausses couches occasionnées par quelque accident.*) Quand une femme fait des fausses couches par quelque accident, on lui fera prendre, à jeun, du vin où l'on aura mis à macérer du froment torréfié, et des raisins secs, écrasés avec de l'hydromel, et un peu d'huile. Elle avalera ensuite un mélange de graines de raifort, pilées avec du vinaigre et de la graisse d'oie. Elle mettra un pessaire de feuilles de laurier broyées. On lui fait boire aussi d'une infusion d'origan et de pouliot dans l'eau, avec de la farine d'orge cuite, des feuilles de laurier broyées, et de la gomme. On mêle ensemble de la graisse de mouton, de celle d'oie, du miel, des raisins secs, du marc de lait, on fait bouillir le tout, et on le fait avaler : *item*, on donne en boisson une infusion dans l'eau de feuilles d'origan broyées, vertes ou sèches : on compose un look de baies de laurier, broyées avec de la graisse de truie et du miel, pour en faire user en suçant. On fait encore boire du vin où l'on a mis des raisins secs.

44. Quand l'utérus ne retient pas la semence, on met un pessaire fait avec du plomb et de l'aimant, l'un et l'autre en poudre, incorporés avec du lait de femme et de la charpie.

45. Quand l'utérus rejette la semence le troisième jour, il y a nécessairement dans le dedans de la matrice quelques duretés qui empêchent la semence virile d'y séjourner, et qui obstruent son intérieur. La femme ne peut donc pas devenir grosse, tandis que ces duretés ont lieu et que la semence est repoussée au dehors. Il faut dans ce cas prendre des petites plumes, molles, attachées ensemble avec un fil par le gros bout, comme quand on fait des onctions aux yeux : on s'en servira pour oindre l'intérieur avec beaucoup d'onguent rosat, faisant tenir la femme renversée sur son dos avec un carreau sous les lombes, les jambes tendues et séparées. On tournera la sonde (1) de tout côté, et l'on continuera pendant tout le temps qu'on sentira des inégalités. En les retirant, si vous ne sentez aucun obstacle qui s'ar-

Quæ sic educitur. Pennas minutissimas, et mollissimas sumito, his simul colligatis uteros, velut oculos illinunt,

Hippocrate. TOM. II.

(1) Il manque sans doute dans le texte quelques mots, qui prescrivaient l'usage de la soude, préalablement à celui du pinceau fait avec les plumes.

inungito. Pennis exæquatis, et extrema parte filo tenuissimo inter se colligatis, deinde copioso rosaceo inunctis, supinæ mulieri reclinatæ, ad medios lumbos pulvino substrato, specillum submittito, mulieris cruribus distentis, et huc et illuc diductis, specillum sursum ac deorsum, donec callus promineat, obvertito. Quem cum in uteri ore conspexeris, siquidem ad coxendicem non adhærescat, sed ultro sequatur, id omnium optimum. Quod si in uteri ore inhærescat, volsella tenuissima apprehensum, ut leniter, et citra vim extrahas, prospicito, et post hæc cum viro ea dormiat.

Si prægnanti menses appareant, ster-cus asininum siccum, minium, sepia testam, tenuiter trita, in linteo ligata supponito. Pæoniæ semina nigra trita ex vino aqua temperato propinato.

At si post viri congressum imus venter doleat, sanguisque recens appareat, linum tusum, muscum tenerum, et anserinum adipem, hæc ex vino aquoso diluta potui exhibeto.

Si uteri extra naturam processerint, calor igneus præcipue quidem pudenda et sedem detinet, urinaque paulatim stridet, et mordet. Hæc ei contingunt, si recens a partu cum viro dormiat. Cum sic habuerit, myrti baccis, et loti ramentis ex aqua decoctis, eam sereno cælo per noctem expositam, quam frigidissimam in pudenda profundat, et leviter trita apponat. Deinde lentium decocto epoto, melle et aceto admixto, vomat, quoad uteri revulsi fuerint, et lecto a pedibus excitato jaceat. Pudendis suffitum ex graveolentibus adhibeto, naribus vero ex odoratis. Cibis maxime mollibus, et frigidis utatur, et vinum aquosum album bibat, neque lavet, neque cum viro dormiat.

At si prorsus extra pudenda exciderint, velut scrotum propendent, et dolor invadit. Hoc autem contingit, si ea recen-ter a partu adeo laborarit, ut uteros quatiat, et puerperii purgamentis euntibus cum viro dormierit. Cum sic habuerit,

rête à l'orifice vers l'ischium, cela va bien. Quand la sonde s'arrête à l'ischium, on y en introduit une recourbée et plate, pour attirer doucement à soi l'orifice, en le soulevant : puis on conseille de cohabiter.

46. Quand la femme grosse a des règles, on mettra un pessaire de crottes d'âne avec du minium et des os de sèche pulvérisés. On fera boire du vin où l'on a mis de la graine de lin, avec de la mousse tendre et de l'huile d'olives.

47. Quand la matrice sort, la femme ressent un grand feu aux parties et autour de l'anus, l'urine se précipite avec quelque bruit et cause des ardeurs. Cet état fâcheux a lieu quand la femme cohabite bientôt après ses couches. Il faut alors faire une décoction de myrte et de brins de lotier, l'exposer au serein, et l'employer très-froide en injections dans l'utérus. On applique le marc sur la partie, après l'avoir bien broyé : on fait ensuite boire de l'eau avec du vinaigre, du miel et du bouillon de lentilles, pour exciter le vomissement, jusqu'à ce que la matrice soit remontée. On fait tenir la femme couchée sur un lit dont les pieds soient élevés. On fait des fomentations férides aux parties, présentant au nez des odeurs agréables. Les aliments doivent être émollients et rafraichissants. On donne en boisson du vin blanc avec de l'eau ; l'on interdit les bains : ensuite la femme cohabitera avec son mari.

48. Quand l'utérus est entièrement pendant hors du vagin, comme le scrotum pend chez l'homme, il se joint des douleurs à cet état qui provient ordinairement des efforts faits dans l'accouchement, ou de ce que la femme a cohabité bientôt après les couches. Il faut ici appliquer des choses rafraichissantes, nettoyer la partie qui sort, et la repousser dedans, en faisant des lotions avec du bon vin rouge et de l'écorce de grenade. On fait ensuite fondre ensemble de la résine et du miel, à parties égales, pour introduire ce mélange dans le vagin, faisant tenir la femme renversée sur le lit, les jambes tendues. On place ensuite une éponge, qu'on soutient avec un bandage autour des reins. On interdit durant ce temps les aliments solides : on fait boire peu, jusqu'à ce que le septième jour soit passé. Si l'on est parvenu ainsi à faire remonter la matrice, cela va bien. Dans le cas contraire, on dégorge avec un rasoir le bout de la matrice ; on le lave avec une décoction de pin : on suspend la femme par les pieds, la secourant en bas (1), durant qu'on repousse l'uté-

(1) Il est souvent parlé de ces sortes

quæ refrigerant , pudendis apponito , et quæ foris sunt vino nigro , in quo mali punici putamen decoctum sit, repurgata, sicque eluta , intro retrudito. Deinde mel, et resinam, æquis utraque partibus eliquata, in pudenda infundito, et supina cruribus sursum reductis ea jaceat, postea admotam spongiam ex lumbis deligato. Quamdiu sic habuerit, cibus abstinendum, potu vero quam minimo, quoad dies septem præterierint utendum. Quod si hac curatione intro eant, satis est; sin minus, extremos uteros deradito, et pini decocto eluito. Deinde pedibus ad scalam religatis, juxta caput concutito, manūque intro propulsato. Postea alternatis cruribus religatam quiescere per diem et noctem sinito, et paucum ptisanæ succum exhibeto, frigidi autem nihil. Postero die in coxam reclinatæ cucurbitulam maximam admoveto, et diutius trahito, cumque detraxeris, reclinatam jacere sinito, nihilque aliud, quam ptisanæ succum exhibeto, quoad dies septem præterierint. Cibus autem quam mollissimis et paucissimis utatur. Quod si alvum exonerare volet, decumbens id faciat, quoad dies quatuordecim elapsi sint, deinde surgat, et quam minimum obambulet, neque lavet, cibus paucis utatur, pudendis suffitum ex graveolentibus adhibeat, cumque circumferri poterit, femorale gestet.

rus. Après quoi on la retire, et on attache ses jambes croisées, pour la laisser ainsi sans faire aucun mouvement durant vingt-quatre heures, ne lui donnant que de la tisane crémée et rien de froid. Le lendemain on applique à l'ischium une grande ventouse, qu'on laisse attirer long-temps : après l'avoir ôtée, on fait remettre la femme sur le dos. On ne lui donne que de la tisane crémée durant sept jours, après lesquels elle usera d'aliments émolliens en petite quantité; elle rendra ses selles, sans se lever, jusqu'après le quatorzième jour : lequel passé, on lui permettra de se lever et de marcher très-peu. Les bains doivent être interdits, et on donnera peu d'aliments. On fumigera les parties avec des odeurs fétides. Il ne faut pas manquer de mettre un bandage quand la malade commence de marcher (1).

de secousses dans les œuvres que nous avons sous le nom d'Hippocrate. (Voyez *infra* la note sur le n° 190, du sixième livre des épidémies.)

(1) Ce Traité est terminé par une ligne et demie touchant la manière d'arracher l'enfant mort. La phrase est si obscure, que je me suis cru dispensé de chercher à la traduire, d'autant qu'elle ne m'a paru présenter rien d'important. Il est manifeste qu'il y a dans le texte une altération, qu'il n'est guère facile de corriger.

HIPPOCRATIS DE VIDENDI ACIE LIBER.

TRAITÉ DE LA VUE.

PRÆFATIO.

Liber utique brevissimus, omnibus genuitatis notis carens, quamvis non plane spernendus sit, ab H. Mercuriali ad quartam classem rejectus est (1). Principium libri de affectionibus ipsum non esse, ut cum Sponio (2), Hallerus (3) putat, e dicendi generis diversitate elucet, nec credendum est, ipsum librum de oculorum affectionibus esse, quem auctor libri de affectionibus se scripturum promiserat, cum nec Erotianus, nec Galenus ejus meminerint. Fragmentum alius libri esse videtur, et absque multo ordine conscriptum.

ARGUMENTUM LIBRI.

De oculorum acie corrupta ac vitata. Pleraque chirurgica sunt, aliqua etiam medica, pertinentia ad nyctalopiam, ad lippitudinem epidemicam. Acria ad oculorum morbos medicamenta et crudeles administrationes imperantur; et radere palpebras et urere auctor jubet, ut etiam venas capitis varias.

Oculorum acies corrumpuntur, quæ sponte quidem et derepente cœruleæ existunt, quod cum evenerit, ejusmodi non curantur. Quæ vero aquæ marinæ speciem referunt, sensim longo tempore corrumpuntur, sæpeque alter oculus longo post intervallo corruptus est. In hoc autem caput purgare et venas inurere oportet, ac si quis per initia ex his curetur, vitium sistitur, neque in deterius procedit.

(1) L. c. (2) In præf. ad aph. nov. (3) Bibl. med. pract. T. 1. p. 73.

Ce petit Traité, qui doit être lu avec attention et intérêt par tous les oculistes attachés à leur art, est la huitième pièce parmi celles qui composent la section V dans Foës.

1^o (*De quelques maladies des yeux. La cautérisation faisait la principale base du traitement; et d'abord de la cataracte.*) Quelquefois la prunelle s'altère et prend assez vite la couleur d'eau de mer, au lieu qu'elle doit être noire. Quand cela arrive, le mal est sans remède (1). Cet état se forme d'autres fois lentement: un oeil se perd peu à peu, ou même tous les deux, en un temps fort long. Il faut alors purger la tête, et cautériser les veines, ayant l'attention de commencer le traitement de bonne heure. On arrête ainsi le mal, et il n'empire plus. — Quand, dans la jeunesse, les prunelles prennent une couleur entre le bleu céleste et le bleu de mer (2), elles en restent-là en vieillissant. Si cet accident vient dans la vieillesse, et qu'il persiste sept ans, on verra ensuite plus clair. — Les gros yeux saillants voient mal de loin, quoique même ils soient clairs; ils ne voient distinctement que ce qui est près d'eux. Il est bon, dans cet état, de purger la tête et de la cautériser. Les saignées y sont nuisibles. Elles ne sont bonnes non plus, ni dans le cas de la prunelle bleu de ciel, ni dans celui de bleu de mer. Tandis que la prunelle est saine, on ne fait rien de bon en travaillant à corriger la vue durant la jeunesse, pendant l'âge de l'accroissement, soit qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. Lorsque le temps de l'accroissement sera passé, vous examinerez les yeux. Alors, s'il y a lieu, on amincit les paupières, en les dégorgeant avec un instrument tranchant, et en cautérisant le dedans, mais non avec des fers rouges (3): puis, après avoir atta-

(1) Sans remède.. L'on n'abattait point alors, ni on n'extrayait pas la cataracte.

(2) Je ne connais point d'observation qui confirme le dire de l'auteur dans cet alinéa, supposé que je l'aie bien traduit. Les oculistes connaîtront peut-être des faits qui le confirment, ou bien qui le démentent.

(3) C'est-à-dire, comme on le verra

Quæ vero colore inter cœruleum et aquam marinam ambigunt, si puero quidem contingant, ubi ætate processerit, sedantur. At si septennium egresso fiant, melius iis cernit magna autem admodum et lucida, et eminus, videt quidem, sed non aperte, et quodcunque valde oculo admoverit, id etiam videt, aliud autem nihil. Huic autem capitis purgatio et ustio conducit, at his sanguinem mittere minime conducit, neque in ea, quæ colorem cœruleum, neque in ea, quæ aquæ marinæ colorem refert. Et oculorum visum, cum videndi acies sana fuerit, in juvenibus, sive femellæ, sive mares fuerint, quamdiu adhuc corpus increscit, etiamsi quidquam feceris, minime juvenis. At ubi non amplius increscit, ad oculum ipsum intentus, palpebras de radendo extenuato, sique opus esse videatur, ferramentis minime candentibus intus urito. Postea religatum extensis cruribus, sella, cui manibus innitatur, supposita, medium quis teneat, deinde subnotatas dorsi venas retro conspicio, postea crassioribus ferramentis urito, et leviter calefacito, ut ne sanguis inter urendum erumpat. Prius autem, si opportunum videatur, sanguinem mittito. Retro autem ad os usque urito. Deinde spongia oleo imbuta intus urito, non tamen admodum ad os ipsum.

Quod si ad usturam spongiam admittat, altera pinguiore indita, intus urito. Postea draconium melle subactum crustis imponito. Leviter autem usta aut perusta vena, ubi crusta exciderit, similiter vena distenditur, intumescit, et referta apparet, et interdum, quod ex inferiore parte affluit, salit. Sed si inferiore parte perustus fuerit, hæc ei omnia minus contingunt. Si igitur primum non perusserit, iterum perurere oportet, et spongiis ad venam fluentem magis appositis, vehementer inurere. Crustæ magis perustæ cito decidunt, et cicatrices ad os ustæ pulchriores fiunt. Postquam autem ulcera sanescunt, rursus inflantur, et attolluntur, et præter cætera rubescunt, et tanquam elevata apparent, quoad tempus accesserit. Idem capite et pectore perusto, similiterque toto corpore contingit, quacunque in parte ustio fiat.

Quum autem oculi palpebras radis, lana milesia, crispa, pura, circa fusum convoluta radito, ea cautione adhibita, ut oculi coronam evites, et ne ad carti-

ché les jambes du malade, et lui avoir lié les mains à un siège solide. le faisant tenir par le milieu du corps, on appliquera des gros boutons de feu aux veines du dos. Cela doit se faire lentement, afin qu'il ne survienne pas d'hémorrhagie. On saigne auparavant, s'il y a indication. La brûlure se fait non loin de l'os de l'épine. On met aussi une éponge imbibée d'huile sur laquelle on applique le bouton de feu, en ayant l'attention de ne pas trop approcher de l'os. Quand on cautérise avec l'éponge, on en applique une seconde plus imbibée, avec laquelle on cautérise encore: puis on étend du miel sur les eschares. Lorsqu'on a brûlé ou cautérisé une veine, elle paraît également pleine après la chute de l'eschare; elle est gonflée et tendue; le sang qui coule en bas y fait des battements. Si le vaisseau qu'on a cautérisé vient des parties inférieures (1), on y observe le contraire. On réapplique le feu, quand la première cautérisation n'est pas suffisante. Il faut brûler fortement les éponges, surtout (2) aux veines dont le sang coule. L'eschare tombe plus tôt, après une forte cautérisation: quand on la fait près des os, les cicatrices sont plus belles. Les plaies, en guérissant, se gonflent et s'élèvent; elles prennent une couleur rouge comme le reste. Elles forment une espèce de tumeur pendant un certain temps. Cela s'observe à la tête, à la poitrine, dans tous les endroits du corps où l'on cautérise.

2° (Du dégorgement des paupières.) Après que l'on a raclé les paupières pour les dégorgées, on y passe dessus de la laine de Milet cardée, et bien propre, roulée au bout d'une espèce de petit fuseau. prenant garde de ne pas irriter le globe de l'œil. En le cautérisant ainsi, on doit se préserver du cartilage. La marque qu'on a suffisamment raclé, c'est quand

bientôt (n° 2), en détruisant partie de l'intérieur, non par le feu, mais par de légères érosions successives, au moyen d'un instrument propre à cela; ce que l'auteur appelle improprement cautériser.

(1) Si le vaisseau qu'on a cautérisé vient des parties inférieures, etc. Le texte est ici fort obscur. Je cherche à le rendre du mieux que je puis: et peut-être le sens que je lui donne est-il un peu trop analogue à la découverte de la circulation par Harvée.

(2) Ces veines dont le sang coule, ces veines fluantes, sont vraisemblablement les artères. Je le juge ainsi, d'après les battements dont il vient d'être parlé.

lagnem peruras. Satis esse derasam palpebram indicio est, si non amplius sincerus sanguis, sed sanies cruenta et aquosa effluat. Tum vero liquido aliquo medicamento, in quo flos æris insit, defricare oportet. Tandem autem post derasionem et ustionem, ubi crustæ ceciderint, et repurgata ulcera carne pullularint, sectionem per sinciput facere, et ubi sanguis effluxerit, medicamento, quod cruentis vulneribus imponitur, illinere oportet, ad extremum autem, et post omnia caput purgare, operæ præmium est.

In palpebris natura crassioribus, carne inferiore parte, quam levissime poteris, reseeta, tandem palpebram minime candentibus ferramentis inurito, pilorum natura vitata, aut æris flore tenui perusto, adstringito. Cum autem crusta exciderit, velut reliqua curato.

Quum palpebræ scabie laborant, et pruritus detinet, æris floris glebula in cote trita, deinde palpebram ea defricato. Tumque æris squamam quam tenuissime terito, deinde uvæ immaturæ succo percolato affuso, leviter terito. Quod reliquum est, in vase æris rubri affusum paulatim terito, dum crassitudine intritum ex alio referat, ubi resiccatum fuerit, læviter trito utitor.

Luscitioso remedium, si medicamentum deorsum purgans bibat, et caput purgetur. Cervicem quam maxime pertundito, et diu premito. Ubi vero remiserit, jecinoris bubuli crudi, melle imbuti, frustum, quam maximum poterit, unum aut duo devoranda exhibeto.

Si quis oculis sanis videndi aciem corruptam habeat, huic sectione ad sinciput facta, insuperque cute ab osse remota, et osse exciso, aqua detracta, medelam adhibeto.

Ad lippitudinem annuam, ac populariter grassantem, capitis et inferioris alvi purgatio conducit. Ad quosdam etiam hujusmodi dolores sanguinis detractio confert, si corpus sanguine redundet, cucurbitæque ad venas admotæ, panis modicus in cibo, et aquæ potio. Loco

il ne sort plus un sang rouge, mais sa-nieux ou aqueux. On dessèche les ulcères avec des remèdes liquides, dans lesquels il entre de la fleur d'airain en poudre. Quand les eschares, à la suite des érosions, ou des scissions, sont tombées, et que les plaies sont nettes, on fait des incisions au-dessus des os pariétaux, près de la fontanelle; et lorsque le sang en découle, on bassine avec quelqu'un des remèdes qui s'emploient pour les plaies fraîches. En un mot, l'objet final et principal dans les maladies des yeux, c'est de purger la tête. Quand les paupières sont trop épaisses, on les déchare en en coupant des chairs légèrement; après quoi l'on cautérise, non avec des fers rouges, prenant garde de ne pas intéresser la racine des poils: ou bien on se contente de resserrer le tissu des paupières, avec de la fleur d'airain calcinée. On pense à l'ordinaire, après la chute de l'eschare.

5° (*Des démangeaisons des paupières.*) Quand il y a des gales aux paupières avec des démangeaisons, on y fait des frictions avec des scories d'airain préparées de la manière qui suit. L'on y verse du suc de verjus, à mesure qu'on les porphyrise; on les broie ensuite de nouveau dans un mortier de cuivre rouge, jusqu'à consistance d'ail pilé. Quand la pâte est sèche, on la broie de nouveau.

4° (*Traitement de la nyctalopie. Voyez ma note sur le n° 42 des prédictions.*) Remède contre la nyctalopie. On donnera l'élatérium. On purgera la tête; on serrera fortement le cou pendant assez long-temps, presque comme si on voulait étrangler la personne. Lorsqu'on lâchera le lacs, on lui fera avaler un ou deux morceaux de foie de bœuf cru, aussi gros qu'il sera possible, trempés dans du miel.

5° (*De la goutte sereime.*) Quand la vue se perd, sans qu'il paraisse aucun mal aux yeux, il faut découvrir les os près de la fontanelle, trépaner; ôtez l'eau qui est dessous. Par ce moyen, on guérira.

6° (*Des ophthalmies.*) Dans les ophthalmies qui viennent en divers temps de l'année, et dans celles qui sont épidémiques, on se trouve bien de purger la tête, et d'évacuer par bas. S'il y a trop de sang dans le corps, on saigne pour calmer les douleurs. On applique aussi des ventouses sur les veines. Il faut manger peu, ne boire que de l'eau, éviter le grand jour, se préserver de la fumée, n'avoir point de feu, ni rien d'éclatant au devant de soi, ni par côté; s'abstenir de baigner sa tête. Ce sont autant de choses nuisibles. Les cataplasmes aussi,

obscuro æger jaceat, fumum, ignem, aliaque splendida fugiens, ex obliquo, modo in dextram, modo in sinistram. Caput ne madefaciat, siquidem minime confert. Cataplasma admove, non existente dolore, minime confert, verum velut ad sistendam fluxionem. In tumoribus dolore carentibus, et post acria medicamenta, quæ doloris causa inunctionem decesserit, tum cataplasmata quæcunque tibi usui esse videbuntur, adhibeto. Neque diu contueri confert. Oculus enim, cum splendidis resistere nequeat, lacrymam provocat. Sed neque diu conivere conducit, præsertim si fluxio calida detinuerit. Retenta namque lacryma calefacit. Cum vero fluxio non adfuerit, cum sicco quidem pulvillo illitionem facere confert.

lorsqu'il n'y a point de douleurs avec la fluxion, sont mauvais; mais dans les enflures sans douleurs, qui viendraient à la suite de l'usage des remèdes âcres dont on a fait des onctions, il est utile, après que les douleurs *occasionnées par l'application des remèdes âcres* sont passées, de mettre des cataplasmes composés de la manière qu'on le jugera convenable *pour dissiper l'enflure*. Du reste, le malade ne doit pas fixer long-temps les objets. Le travail des yeux sur des corps éclairés en fait découler des larmes. On ne doit pas non plus tenir les yeux long-temps fermés, s'il y a une humeur âcre : elle s'échaufferait davantage, et elle irriterait l'œil, s'il restait fermé. Lorsqu'il n'y a pas d'écoulement d'humeurs, il est bon de frotter l'œil avec quelque poudre sèche.

HIPPOCRATIS DE ULCERIBUS LIBER.

PRÆFATIO.

Nec Erotiani, nec Galeni testimonia huic libro desunt. Ille enim eum inter libros Hippocratis chirurgicos collocat (1); hic a se scriptos commentarios, qui vero hodie desiderantur, sæpius inculcat, ac integros ex eo locos explicat (2). Germanum etiam hunc Hippocratis fetum esse, indubitatum Foesio (3) est, cui quoque Hier. Mercurialis (4), et Lemosius (5) assentiunt. Ordo autem turbatus, qui in eo reperitur, medicamentaque absurda, acria, valde mixta et composita, quæ commendantur, huncque librum ultimæ parti libri de diæta in morbis acutis similem reddunt, effecerunt, ut ab Hallero (6), Grunero (7), qui eum Cnidio cuidam adscribit, Grimmio (8), aliisque recentioribus criticis, liber pro spurio haberetur.

ARGUMENTUM LIBRI.

Monita generalia ad tractationem ulcerum, præsertim recentium, spectantia; cataplasmata inflammatis partibus superponenda, aliaque, ut ulcera coalescant; medicamentorum ad usus externos farrago.

Ulcerà, quæcunque ea sint, præterquam vino, madefieri non debent, nisi si articulos ulcus occupet. Quod enim siccum est ad sanum, quod humidum ad vitiatum propius accedit. Est namque ulcus humidum, sanum autem siccum. Præstat autem vinculo abstinere, nisi certe, ubi cataplasma imponitur. Neque

TRAITÉ DES PLAIES.

Ce petit Traité, souvent cité dans les livres de chirurgie, est le cinquième de la sixième section de Foës.

1. (*Généralités sur les plaies. Il s'agit de les dessécher, et de ne point les fatiguer.*) Toutes sortes de plaies seront utilement lavées avec du vin, à moins qu'elles ne soient aux articulations. Ce qui est sec est en général plus proche de l'état sain; ce qui est humide, plus près de l'état malade. Or, les plaies sont humides, et pour guérir, elles doivent sécher. Il ne faut donc pas mettre de cataplasmes sur toute sorte de plaies. On en met moins aux plaies fraîches qu'aux anciennes. On n'en met pas sur celles qui sont aux articulations. Il est à propos de nourrir légèrement, et de ne donner que de l'eau pour boisson, dans les cas des plaies, surtout quand elles sont récentes; lorsqu'il y a inflammation ou qu'on la craint, ou qu'on redoute la gangrène; dans les plaies et les inflammations aux articulations; lorsqu'il y a lieu de craindre des convulsions; dans les plaies du ventre, principalement aussi dans celles de la tête; dans les fractures du fémur ou des autres os. On doit éviter que le corps ne porte sur les parties blessées. Il ne faut ni marcher ni se tenir debout, ni même assis, quand on a des plaies aux jambes. Le repos est ici un des remèdes les plus essentiels.

2. (*Il faut principalement se préserver des inflammations, et faciliter la suppuration.*) On évitera les inflammations autour des plaies fraîches, en hâtant leur suppuration; en empêchant que le pus qui s'y forme ne séjourne; en faisant, s'il se peut, qu'il ne s'y engendre point de pus, ou que du moins il s'y en engendre peu, la quantité seulement inévitable, employant à cet effet des remèdes qui dessèchent, sans irriter. Il s'y excite une chaleur fébrile dès que les battements s'y font sentir avec une sorte de frémissement, car les plaies s'enflamment lorsqu'elles doivent suppurer. Elles ne suppurent qu'autant que le sang s'échauffe, se pervertit et dégénère en pus, qui est une sorte de pourriture. Si vous croyez que ce soit le cas d'employer des cataplasmes, vous ne les placerez point sur la plaie, mais tout autour, de manière que le pus puisse sortir: ils doi-

(1) L. c. (2) Libris de med. meth. (3) Not. 1. ad hunc libr. in ed. Hipp. oper. (4) L. c. (5) L. c. (6) Bibl. chir. Tom. 1. p. 11, art. med. princ. Tom. 4. p. 101. (7) L. c. (8) In not. ad vers. germ. oper. Hipp. T. 3. p. 585.

in quibusdam ulceribus cataplasmate uti licet, idque magis in recentibus, quam vetustis, et iis, quæ articulos occupant. Paucus autem cibus, et aquæ potio quam maxime omnibus ulceribus, magis tamen recentibus, quam vetustis confert, tum sicuti in ulcere inflammatio adest, aut metuatur, aut ubi periculum est, ne quid vitietur, vel cum articuli ulcera inflammatione tentantur, aut ubi convulsionis metus impendit, et venter vulnus accipit, tum vero vel maxime, si caput et femur, vel quævis alia pars fracturam senserit.

Stare autem ulceri minime convenit, idque præsertim, si in crure ulcus sit, immo neque sedere, neque ambulare. Verum quies et otium plurimum conducunt. At recentia ulcera omnia, tum ipsa, tum ambientes partes, minime inflammatione tentantur, si quis quam celerissime ad suppurationem adducat, neque pus ulceris osculo interceptum supprimatur, aut si quis inhibeat, ne ad pus, nisi necessarium idque paucissimum, deveniant, sed quam maxime siccet medicamento non molesto. Igneum namque fervorem concipiunt, ubi horror ac pulsatio accesserint. Inflammatione siquidem tunc ulcera tentantur, ad suppurationem tendunt. Suppurant autem alterato et calefacto sanguine, ita, ut putrefactus in hujusmodi ulceribus in pus convertatur. At ubi cataplasmate opus esse visum fuerit, non ad ipsum ulcus, sed ad ambientes partes advovendum, quo via puri fiat, et quæ induruerunt, emolliantur. Quod vero ulcus acuto telo incisum, aut dissectum fuerit, medicamentum, quod cruentis protinus imponitur (*εξυμρον* Græci vocant), et siccans quoddam, quod suppurare vetet, admittit.

Quæ caro a telo collisa, aut cæsa est, ea ita curanda est, ut quam celerissime in pus vertatur. Nam cum minus inflammatione tentetur, tum necesse est, carnes, quæ collisæ cæsæque sunt, putrefactas, et in pus versas tabescere, deinde novas carnes renasci.

Omni recens facto ulceri, præterquam si in ventre sit, ex eo ipso vulnere sanguinem statim plus minusve effluere expedit. Nam tum ipsum ulcus, tum quæ ipsum ambiunt, partes, minus inflammatione vexantur. Quin et ab inveteratis ulceribus, ut crebro sanguis effluit, prout opportunum videbitur, tam ab ipsis ul-

vent servir à ramollir les duretés des environs. Quand ce sont des plaies faites par un dard pointu, ou par un instrument tranchant, on applique aussitôt les remèdes des plaies fraîches, qui ont la propriété de dessécher et d'empêcher la suppuration. Lorsque les chairs sont *fortement* contuses ou emportées, on doit se hâter de travailler à établir la suppuration, en faisant que l'inflammation soit la moindre possible. Il est inévitable que les chairs contuses ne se fondent, ne se pourrissent, et que, s'il y en a d'emportées, il ne se fasse du pus. Les nouvelles chairs poussent ensuite d'elles-mêmes.

5. *Faire couler le sang, et ne pas user d'applications grasses, excepté dans des cas particuliers.* Dans toute nouvelle plaie, à moins qu'elle ne soit au ventre, il est bon de faire couler beaucoup de sang, autant qu'il le cas le comporte: l'inflammation en sera moindre dans la plaie et dans les environs. Cela est vrai, surtout pour les plaies des jambes, de la main ou du bras, plus encore que pour celles des autres parties du corps. L'évacuation du sang rend la plaie plus sèche; elle en diminue les humeurs, qui ne s'y portent plus autant. Tous les accidents des plaies viennent de l'altération que le sang y souffre en se pourrissant. Il est bon encore de mettre aux plaies, après que le sang en est évacué, des éponges molles, coupées en morceaux, plutôt sèches qu'humides, et de superposer des feuilles de plantes. On n'y doit user ni de grasses, ni d'huiles, ni de rien de gras, jusqu'à ce qu'elles tendent à la guérison. Les substances balsamiques ne conviennent pas dans les plaies fraîches, mais bien dans les cas où elles doivent être mondifiées. Je dirai, en un mot, qu'on use des huiles lorsqu'il s'agit de ramollir, soit dans l'hiver, soit dans l'été.

4. *Purger le ventre dans plusieurs cas.* Il est bon, dans les plaies, de purger le ventre par bas, qu'elles soient à la tête, ou au ventre, ou aux membres, surtout lorsqu'on a lieu de craindre la gangrène, quand elles sont de nature à devoir y faire des points de suture, quand elles sont rongeantes ou dartreuses, quand elles sont invétérées, quand leur traitement demande des bandages.

5. *Des cas où les bandages sont bons.* On ne doit bander les plaies que lorsqu'elles tendent au dessèchement. Il est alors bon de les bander en les épongeant souvent, de renouveler les compresses, et de mettre des linges secs, ou bien y appliquer les remèdes qui paraîtront convenables, avec les bandages.

6. *Les saisons chaudes sont les plus favorables pour les plaies, excepté celles à*

ceribus, quam a circumstantibus ulcus partibus, efficere conducit, tum præcipue, si in crure, aut pedis, aut manus digito ulcus sit, magis, quam in alia corporis parte. Exhausta enim sanguinis effluxu sicciora ac minora evadunt. Ejusmodi namque ulcera præcipue quidem sanescere prohibet, tum demum vero reliqua etiam omnia, sanguinis putredo, et quod ex sanguinis mutatione est ortum. Post sanguinis effluxum, in his ulceribus spongiam densam, mollem, incisam, sicciorem, non humidiorum alligare conducit, aut spongiæ folia gracilia superimponere.

Oleum vero, et quæcunque mollitudinem, et olei vim habent, medicamenta, hujusmodi ulceribus minime conferunt, nisi jam prorsus ad sanitatem tendant. Neque recentibus ulceribus oleum, neque mollia, neque pingua medicamenta conveniunt, tum vel maxime, cum ulcus copiosiore purgatione indigeat. Atque, ut uno verbo dicam, olei litu tum æstate, tum hyeme, ad ea, quæ hujusmodi medicamenta requirunt, utendum.

In magna ulcerum parte inferiorem alvum purgare convenit, tum etiam in vulneribus capitis, et ventris, et articulorum, tum in quibus partis corruptela imminet, itemque in his, quæ suturam postulant, et in his, quæ exedunt et serpunt, tum alias in his ulceribus, quæ inveteraverunt, et quæ deligationem postulant.

At neque ubi deligatione uti, aut medicamenta ulceri imponere voles, id prius, quam ulcus valde siccum reddideris, molaris, oportet, tum vero utiliter imponas. Sæpius vero ulcus spongia abstergendum, itemque linteam siccum et mundum crebro adhibendum, tum demum medicamentum, quod utile videatur, impositum alligandum, aut sine vinculo relinquendum.

Ulceribus plerisque calidum anni tempus magis, quam hyems conducit, præterquam iis, quæ sunt in capite et ventre, magis tamen æquinoctium. Ulcera, quæ neque probe, neque ut convenit, prius assidue repurgata, carnem producere incipiunt, ea plurimum carne superexrescunt. Quæ vero probe, et ut decet repurgata, semper ad siccius, nisi sint contusa, curatione tendunt, iis fere caro non exrescit. Quæcunque ex parte

la tête et au ventre.) Toutes les plaies se trouvent mieux d'une saison chaude que de l'hiver, à la réserve de celles à la tête et au ventre, pour lesquelles le printemps est la saison la plus favorable.

7. (*Des moyens de parvenir à la cicatrice.*) Si les plaies sont mondifiées, elles vont toujours bien : les chairs qui y poussent sont fermes, et il ne s'y fait point d'excroissances. Mais, quand il s'est détaché quelque partie d'os, soit qu'il ait été cautérisé, ou scié, ou emporté de tout autre manière, il reste un creux à la cicatrice. Tandis que les plaies ne sont pas mondifiées, il n'est pas possible d'en faire réunir les bords ; non plus que lorsqu'il y a une inflammation tout autour, jusqu'à ce que l'inflammation soit passée ; encore moins si les bords sont noirs, s'il y a du sang pourri, et des varices dans le voisinage, qui fournissent un sang impur. Vous ne parviendrez à obtenir la cicatrice qu'après avoir nettoyé les plaies et les environs.

8. (*Comment on traite les plaies lorsqu'elles sont rondes et profondes.*) Lorsque les plaies sont rondes et profondes, il faut y faire des incisions tout autour, en détruire les bords en tout, ou sur la demi circonférence, en allongeant la plaie suivant les cas.

9. (*Lorsqu'il survient des érysipèles, on purge.*) S'il survient des érysipèles aux plaies, on doit purger le corps ou par haut ou par bas, se réglant, à cet égard, par les circonstances du mal.

10. (*La persistance de la tumeur, après l'inflammation, est un des signes de la suppuration faite, ou de cicatrisation difficile.*) Quand l'enflure persiste sans inflammation, on trouve du pus au-dessous de la tumeur. Lorsqu'une tumeur venue avec inflammation ne diminue point après que l'inflammation a cessé, et que les autres symptômes de la plaie se sont mitigés, il y a lieu de craindre que la cicatrice en sera très-difficile.

11. (*Panséments pour accélérer la cicatrice dans certains cas.*) Dans les contusions, dans les déchirures, ou tous autres délabrements, les environs de la plaie, qui sont enflés et qui suppurent, y dégorgent leur pus. Si vous croyez que ce soit le cas d'appliquer des cataplasmes, ne les mettez point sur la plaie, mais tout autour, de manière que le pus puisse sortir, tandis que le voisinage se ramollira. Après qu'il sera ramolli, et que l'inflammation sera passée, appliquez des éponges, et une bande qui presse en allant de la partie saine vers la plaie, que vous aurez recouverte de beaucoup de feuilles. S'il y a quelques endroits qui ne veulent pas se réunir, ce sont des

os aut ustum, aut sectum, aut quavis alia ratione secesserit, in hujusmodi ulceribus cicatrices cavæ fiunt. Non repurgata ulcera, neque si inter se adducantur, coire solent, quorum ulcus ambientes partes inflammatione vexantur, quamdiu inflammatio perseverat. Nec, si quæ ulcus ambiunt nigredinem contrahant, aut sanguine putrescente, aut etiam varice sanguinis influxum suppeditante, id genus ulcera coire solent, nisi ulcus circumstantes partes sanas effeceris.

In rotundis ulceribus, si cavitatem nacta sint, quæ abscesserunt, in orbem undiquaque, aut ex toto, aut ex dimidio circuli, secundum hominis naturalem longitudinem, prædicere oportet. In omni ulcere, cui erysipelas accessit, corporis purgationem, quancunque in partem ulceri conducit, sive sursum, sive deorsum, instituire oportet. Quoties circa ulcus tumor accesserit, absque ulceris inflammatione, in eo temporis progressu pus subsidet.

Quod vero ex inflammatione intumuit, neque aliis, quæ una inflammari et intumescere cœperunt, conquiescentibus, conquiescit, hoc etiam, ne una non coalescat, metus est. Quæcunque ex casu, aut alio pacto discinduntur, colliduntur, aut circum ulcus intumescunt, iisque suppurantibus pus ad ulcus se recipit, in his, si quis usus cataplasmaticis esse videatur, id non ad ulcus, sed ad ea, quæ ipsum ambiunt, imponendum, ut pus decedat, et quæ indurata sunt, emoliantur. At ubi emollita sunt, et inflammatio conquievit, demum spongiis alligatis ea, quæ abscesserunt, affirmato, orsus a parte sana paulumque progressus. Super spongiam autem folia multa imponito. Quod si quid affirmari nequit, cujus causa est caro humida, ejicere oportet.

Si ulcus in carne altius insederit, utraque ex causa, tum ex deligatione, tum ex eo, quod præterea comprimit, in quemdam tumorem assurgit. Hoc sane si quis secare velit, supra specillum immisum, quatenus licet, ut ad effluxum pateat, ab ore ulceris est reseccandum, ubicunque videbitur opportunum, sicque, quæcunque necessaria videbitur, curatio admovenda.

Fere autem ulcus omne, quod cavitatem habet, in quam recta conspici possit,

chairs molles, trop humides, qu'il faut enlever. Quand la plaie est profonde, dans un endroit charnu, deux choses concourent à rendre la tumeur moindre : la profondeur de la plaie, et la superposition de la bande. Si l'on a des incisions à y pratiquer, on les fait sur une sonde creuse, commençant par les bords de la plaie, dans la direction qui paraît convenable. Cela donne le moyen de continuer ensuite le traitement, en la manière qui sera nécessaire. Ordinairement, dans toute plaie qui a une cavité visible sans enflure, s'il y a de la pourriture avec des chairs mollasses, putrides, on trouvera le fond de la plaie, ou noir ou livide. Pareillement, dans tout ulcère rongé, dont l'humeur phagédénique dévore les chairs, les bords sont de couleur livide ou noire.

Cataplasmes contre les tumeurs et les inflammations, à mettre tout autour.

12. Le bouillon blanc bouilli, les feuilles de trèfle crues, les feuilles de polium bouillies : ces mêmes plantes ont la vertu de mondifier. *Item*, les feuilles de figuier, d'olivier, l'ail : celles-ci doivent bouillir longuement, surtout celles d'olivier, comme aussi celles de grenadier. On emploiera crues les feuilles de mauve, macérées dans du vin, celles de rue, celles d'origan vert ; on mêle avec toutes, généralement, de la graine de lin torréfiée et mise en poudre.

13. Quand on craint qu'il ne survienne un érysipèle aux plaies, on se sert de feuilles de pastel broyées, les employant crues avec celles de lin : ou bien l'on trempe ces dernières avec du suc de pomme épineuse (stramonium).

14. (*Ce qui suit va présenter une foule de remèdes chirurgicaux tant simples que composés, et les formules de plusieurs.*) Lorsque l'ulcère est mondifié, et que cependant il y reste de l'inflammation, ou tout autour, on met un cataplasme de lentille (1) bouillie dans du vin, arrosée d'un peu d'huile ; *item*, des feuilles de gratte-cul, bouillies dans l'eau, bien broyées, plaçant préalablement au dessous un linge propre et doux, imbibé d'un mélange d'huile et de vin : on se sert également de la lentille et du gratte-cul, lorsqu'on veut réunir les bords de l'ulcère. *Item*, de la graine de lin, des feuilles d'agnus-castus, crues, et de l'alun de l'île de Mélos, le tout détrempé avec du vinaigre.

(1) *De lentille.* S'agirait-il ici de la lentille d'eau, ou de la farine de lentilles ?

tumore non présente, in eo siquidem putredo, aut caro nimio humore marcida et putris subsit, tum ipsum ulcus, tum quæ juxta sunt, nigra aut sublivida conspiciuntur. Et inter ulcera exedentia, quacunque in parte phagedæna adfuerit, et valde depascitur et absumit, ea quoque in parte, quæ ulcus circumstant, colorem habebunt nigrum ac sublividum.

Partibus vero circa positis, tumore et inflammatione laborantibus, utiliter cataplasmate imponitur verbascum coctum, et trifolii folia cruda, ac epipetri folia cocta, et polium. Eademque hæc omnia, si ulcus purgari postulet, purgandi quidem vim habent; quin etiam et fici, folia et oleæ, et marrubium, quæ omnia incoquere oportet. Inter hæc autem maxime viticem, ficum, oleam, decoquito. Eodemque modo mali punicæ folia incoquenda sunt. Crudis vero uti licet, malvæ foliis ex vino tritis, item rutæ, atque origani viridis foliis. Quibus omnibus lini semen torrefactum, ac quam tenuissime tritum immisceto. Ubi vero erysipelatis metus ulceribus imminet, glasti folia trita, cruda, cum lini semine, ex cataplasmate imponito, aut lini semen solani, aut glasti, succo maceratum, in cataplasmate adhibendum.

Cum autem ulcus quidem purum fuerit, ipsum vero et ambientes partes inflammatione vexantur, lenticulam, ex vino coctam, et levigatam, pauco oleo admixto, ex cataplasmate deligato, et rubi canini folia, ex aqua levigata, cataplasmate imponito, superdato linteo tenui, puro, vino, et oleo madente. At ubi oras ulceris committere voles, rubi canini folia eo modo, quo lenticulam, præparato, vel nasturtium (*συνριδιον* dicitur), vinum et lini semen contritum commiscetur. Hoc quoque, lini semen, vitæ cruda, et alumen melinum, hæc aceto macerato.

Uvam acerbam albam, in vas æneum rubrum per colum transmissam, interdiu insolato, noctu deponito, ne rorem sentiat. Interdiu autem assidue terito, ut æquabiliter siccescat, et ex æneo vase quam plurimum contrahat. Tantisper vero soli exponatur, dum mellis crassitudinem adeptam sit. Deinde in ollam æneam transfundatur, cum melle quam optimo, et vino dulci, in quo prius resina terebinthina incoxerit, dum ad instar mellis cocti dura evaserit, qua postea exenta,

15. On exposera du suc de verjus de raisin blanc au soleil, dans un vaisseau de cuivre, après l'avoir coulé; l'on aura soin de le retirer pendant la nuit, afin qu'il ne reçoive pas la rosée. On le remuera souvent durant le jour, pour l'épaissir et lui faire prendre quelque chose du vase de cuivre. On le traite ainsi jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de miel; après quoi on le verse dans un pot de cuivre, y mêlant du meilleur miel, et du vin doux où l'on a fait bouillir de la résine jusqu'à ce qu'elle soit devenue molle comme du miel, et qu'on a ensuite transvasée. On met dans le pot plus de suc de verjus épaissi que de ce vin, et plus de vin que de miel. Il faut de plus avoir mêlé, avec le vin, de la résine en larmes ou tout autre, bien broyée, et les avoir fait bouillir, en remuant jusqu'à ce que le vin en soit devenu épais. C'est ce vin qu'on met dans le pot avec le suc de verjus. On ajoute à ce remède de bon nitre, qu'on y incorpore lentement: puis on fait bouillir le tout à petit feu pendant trois jours, ayant soin qu'il ne se brûle pas si on le met sur de la braise. L'on en oint les plaies, lorsqu'elles se sèchent, ou qu'elles ne rendent pas beaucoup d'humours. Ce remède est également bon pour les plaies anciennes et pour les nouvelles. On s'en sert communément pour celles du prépuce, de la tête, des oreilles.

16. Autre remède pour les mêmes cas. Ayez du fiel de bœuf sec, de bon miel, du vin blanc. Faites-les bouillir avec des brins de lotier, de l'encens, de la myrrhe, du safran et de la fleur d'airain, parties égales de chacun. On met beaucoup de vin, moins de miel, très-peu de fiel.

17. Autre. Du vin, un peu de miel de cèdre (1): en choses sèches, la fleur d'airain, la myrrhe, l'écorce de grenade sèche. — Autre. De la fleur d'airain calcinée un neuvième, de la myrrhe deux neuvièmes, du soufre six neuvièmes, un peu de miel: le tout à bouillir avec du vin.

18. Autre. De l'encens un cinquième, de la noix de galle un cinquième, du safran trois cinquièmes; le tout pulvérisé. On les mêle avec du verjus, et on expose le mélange à l'ardeur du soleil durant trois jours, remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit gluant. Puis on l'étend en y versant de bon vin rouge peu à peu.

19. Autre. On fait bouillir des racines de chêne vert dans du vin blanc: quand

(1) Par miel de cèdre on doit peut-être entendre de l'huile de cèdre.

vinum affunditur. Sit autem succi uvæ acerbæ maxima pars, secundo loco vini, tertio mellis. Myrrha quoque stacte, vel alioqui quam optima bene trita, ex eodem vino sensim affuso diluitur, dein ipsa per se in vino agitando incoquitur. Ubi vero justam crassitudinem nacta esse videatur, in uvæ acerbæ succum affunditur. Tum, nitrum quam optimum torrefactum, paulatim medicamento admiscetur, et floris æris minor, quam nitri modus. Quæ ubi inter se mixta fuerint, non minus, quam per triduum coquantur, lignis ficulneis paulatim succensis, vel carbonibus, ne torreantur. Quæ immittuntur, omnia humoris sint expertia, ulceraque minime madeant, ubi hoc medicamentum illinitur. Eo utitor ad inveterata, et recentia ulcera, tum ad cutem, quæ colis glandem tegit, tum capitis atque auris ulcera.

Aliud medicamentum ad eadem ulcera. Fel bubulum aridum, mel quam optimum, vinum album, ex quo loti ramenta deferbuerint, thus, myrrha, æqua portione, croci, floris æris tantundem. Ex liquidis plurima sit vini portio, deinde mellis, fellis paucissima.

Aliud. Vinum, mel cedrinum pauca quantitate, ex aridis autem, flos æris, myrrha, malicorium siccum.

Aliud. Floris æris usti pars dimidia, myrrhæ duæ partes dimidiæ, croci tres partes, mellis exiguum, ex vino incoquantur.

Aliud. Thuris pars una, gallæ tantundem, croci triplum. Singula arida quam levissime trita, deinde mixta, ad solem ferventissimum, uvæ acerbæ succo affuso, dum viscosa evadunt, per tres dies teruntur, demum vino austero, nigro, odorato, paulatim instillato, macerantur.

Aliud. Ilicis radices ex vino dulci, albo, incoquantur, atque ubi probe habere videbitur, vini transfusi duæ partes sumuntur, et amurcæ quam siccissimæ una. Deinde agitando, ut ne urantur, incoquantur leni igne, dum justam crassitudinem habere videantur.

Aliud. Reliqua quidem eadem, verum vini loco acetum album acerrimum sumitur, in quod lanæ quam maxime succidæ intinguntur, tum admixta amurcæ

elles sont bien cuites, on y met deux parties de vin, et une de marc d'olives bien sec. On fait ensuite cuire le mélange à un feu doux, en remuant pour empêcher qu'il ne se brûle, et on continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable.

20. Autre. Le reste comme ci-dessus, excepté qu'au lieu de vin, on met du vinaigre blanc qui soit fort. On y jette de la laine surte, qu'on fait ensuite bouillir avec le marc d'olives, y ajoutant du suc de figuier sauvage, de l'alun de l'île de Mélos, du nitre et de la fleur d'airain calcinée. Celui-ci nettoie mieux les plaies, et ne les dessèche pas moins que le précédent.

21. Autre. On trempe de la laine avec un peu d'eau, puis on la fait bouillir avec un tiers de vin, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance convenable. Celui-ci est très-propre à accélérer la suppuration des plaies fraîches.

22. Autre. On saupoudre avec de l'alun sec, mettant par-dessus de l'écorce de figuier sauvage vert, avec son suc, macérée dans du vin, ou avec du miel sans vin.

23. Autre. On fait bouillir des feuilles de lotier avec du vinaigre blanc; on y mêle ensuite du marc d'olives et de l'huile de poix crue. L'on s'en sert pour oindre, pour raffermir les bords quand ils se rapprochent. On l'emploie aussi dans le pansement des plaies fraîches, lorsqu'on veut empêcher la suppuration. On lave en même temps avec du vin.

24. Autre. Du plomb, avec la tutie de Chypre en poudre: on en répand sur la plaie. On se sert de même de l'écorce de lotier, de l'alun, du vitriol avec du cuivre, ou seul, ou même avec l'écorce de lotier.

25. En général, quand on veut employer des choses sèches, on use d'écorces mises en poudre; *item*, de la tutie d'Illyrie avec les écorces, ou des écorces seules; *item*, de la fleur d'argent en poudre, de l'aristoloche.

26. Autre remède bon à mettre sur les plaies fraîches. De la myrrhe, de l'encens, de la noix de galle, de la rouille de fer, de l'alun d'Égypte calciné, de la petite ciguë aquatique, de l'ordure des laines nommée cesipe, de la plombagine; on met parties égales de chaque dans du vin, et l'on s'en sert comme ci-dessus.

27. Autre mélange au même usage. Du vinaigre blanc très-fort, du miel, de l'alun d'Égypte, du nitre choisi; on les fait cuire ensemble doucement, y ajoutant un peu de fiel. Ce mélange détruit

et affuso caprifici succo decoquitur , et alumen melinum , ac nitrum , ærisque flos, utraque usta admiscetur. Hoc priore ulcera magis purgat , siccatur tamen illud non minus.

Aliud. Lanæ paucissima aqua intinguntur, dein vini tertia pars affunditur , coquantur, dum ad justam crassitudinem pervenerint. Hæc recentia vulnera citissime ad suppurationem deducunt. Ista vero maxime ab his suppurationem avertunt.

Aliud. Arum siccum inspergito , et ficulnei rami corticem viridem, cum succo ex vino tritum, immittito, quem vel sine vino, vel per se cum melle immittere licet.

Aliud. Ex aceto albo loti ramenta incoquito, deinde amurcam et serum picis crudum immisceto, illinito, instillato, et alligato. Hæc sicca recentia vulnera suppurare prohibent, aut loco ex aceto abluto, aut ex spongia vino madente detergo adhibita.

Aliud. Plumbum tritum cum spodio cyprio levigatum inspergito, tum loti corticum fragmenta, tum æris squamam, et alumen, et chalcitidem cum ære, et solam, et cum loti corticum fragmentis. Alioquin, si aridis opus sit, his uti licet, et spodio. Illyrio cum corticum fragmentis levigato, aut ipsis corticum fragmentis per se. Flos item argenti per se quam tenuissime tritus, et aristolochia, tum erasa, tum bene trita inspergitur.

Aliud cruentis vulneribus idoneum. Myrrha, thus, galla, ærugo, flos æris ustus, alumen ægyptium ustum, cœnanthe, lanæ sordidæ, plumbi recrementum. Singula pari pondere vino diluuntur, ut supra.

Alia etiam mixtura ad eadem. Acetum album, quam acerrimum, mel, alumen ægyptium, nitrum quam optimum leviter tostum, fellis exiguum, simul coquito. Hoc superexcrescentem carnem detrahit, excavat, et morsus est expers.

Aliud. Parthenium, quod μικροφελλον dicitur, et herba est minuta habens folia, quæque cutis glandem tegentis thymia aufert, alumen, chalcitis, melini crudi portio, elaterium tenue aridum inspergitur, eodemque modo malicorium tenue aridum.

les excroissances charnues. Il ronge sans douleur.

28. Autre. Ayez une plante à petites feuilles que nous nommons camomille, qui détruit les verrues, de l'alun ou du vitriol, de la terre sigillée, un peu d'élatérium sec, et un peu d'écorce de grenade pareillement sèche.

29. La plante appelée pied-de-lièvre est très-bonne pour nettoyer les plaies et faire germer les chairs dans les creux. Elle ressemble à du son, quand elle est sèche. Sa feuille est petite comme celle de l'olivier, mais un peu plus longue. La feuille de porreau s'emploie avec succès aux mêmes fins, avec de l'huile.

30. Autre. La chair des figues sèches, qui est grasse comme du miel, s'emploie prise des figues les plus sèches : on y mêle de la graine de lin légèrement torréfiée et concassée, deux parties contre une d'eau.

31. Item. Ayez de la chair de figues sèches, un peu de fleur d'airain, du suc de figuier, de la carline ou caméléon noir, du fiel de bœuf, sec ainsi que le reste, du petit cresson cru, de l'herbe au chantre : prenez parties égales de chaque, à la réserve de la chair des figues qu'on met en quantité double, ainsi que (1) la graine de lin et le suc de figuier.

32. Lorsqu'on veut user de quelqu'un de ces remèdes, on met des compresses par-dessus, trempées de vinaigre, avec des éponges au-dessus des compresses, et l'on sert davantage la bande, en allant vers la plaie. Si ses bords sont enflammés, on y fait les applications convenables.

33. Quand on veut user des remèdes liquides, on a le mondificatif de carie. On l'applique, comme je l'ai dit des autres remèdes. Il est composé d'ellébore noir, de sandaracque, de scories de cuivre, de plomb lavé, de beaucoup de soufre, d'arsenic et de cantharides ; le tout mêlé avec de l'huile de cèdre, en la manière qu'on juge convenable. Quand il a suffisamment nettoyé la plaie qu'on en a ointe, on le retire, et on y répand de la poudre d'arum qu'on a fait cuire, ou qu'on mêle sèche avec du miel. Si l'on veut employer le mondificatif de carie sec, on en supprime l'huile de cèdre, pour saupoudrer seulement avec le reste. On fait un

(1) Ainsi que la graine de lin. Ces mots peuvent faire croire qu'il manque ici quelque chose dans le texte, qui est d'ailleurs un peu obscur ; car on ne voit pas qu'il soit précédemment fait mention de la graine de lin dans cette formule. C'est heureusement très-peu important.

Cava autem et pura maxime implet herba lagopyrus nomine, furfures, ubi inaruit, referens, parvo instar oleæ folio, sed longiore, et marrubii folium cum oleo.

Aliud. Caricæ quam siccissimæ pars interior pinguis, mellis instar, aquæ partes duæ, seminis lini; non admodum tosti, et tenuissime triti, pars una.

Aliud. Caricæ et floris æris triti exiguum, et fici succus. Tum caricæ pars interior, chamæleon niger, fel bubulum aridum, reliqua quidem eadem. Arida vero, nasturtium tenue crudum, irio, par utriusque modus. Caricæ partes duæ, seminis lini tantundem, fici succus. Ubi horum medicamentorum aliquo uti voles, splenia, aceto imbuta, super imposito, spongia spleniis superposita, et alligata, ac paulo magis appressa. Quod si partes ambientes inflammatione laborent, quod conferre videbitur, circumlinito.

Si liquido uti lubet, etiam caricum medicamentum illinito, ac velut, antea scriptum est, eodem modo adalligato. Ex his autem conficitur medicamentum, veratro nigro, sandaracha, æris squama, plumbo eloto, cum multo sulphure, auripigmento, cantharidibus. His, prout videbitur, compositis utitor, cedria dilutis. Postquam vero abunde illitum fuerit, medicamentum submoveto, ac recocto levigato insperso, aut contrito arido melle subacto. Quod si carico sicco opus sit, his remotis medicamentum inspergendum. Facit quoque siccum ex veratro solo, et sandaracha.

Aliud liquidum. Herba est, cujus folium ari naturam refert, album tamen, lanuginosum, folii hederæ magnitudinem æquat, ea herba ex vino imponitur, aut, quod circum illicis caudicem inhæret, ex vino tritum illinitur.

Aliud. Uvæ acerbæ succus, acetum quam acerrimum, flos æris, nitrum, caprifici succus. In uvæ acerbæ succum alumen optime levigatum, et in vas æris rubri conjectum, soli exponito, et dimoveto, ac ubi justam crassitudinem natum fuerit, tollito.

Alia arida hæc sunt. Veratrum nigrum, quam optime levigatum, inspergitur, quamdiu humoris aliquid et desparentis inerit. Deligatio autem eadem, quæ emplastris adhibebitur.

mondificatif sec de l'ellébore seul avec la sandaracque.

54. Autre remède humide. Il y a une plante dont la feuille est faite comme celle de l'arum, grande comme celle du lierre. Elle est blanche, lanugineuse. On l'applique trempée avec du vin, ou bien on y substitue le lichen, qui vient sur l'écorce des chênes verts.

55. Autre. Ayez du suc de verjus aussi aigre qu'il se peut, de la fleur d'airain, du nitre, du lait de figuier : on met avec le suc de verjus de l'alun en poudre, et on le laisse exposé au soleil dans un vase de cuivre, remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance qu'on souhaite.

56. Remèdes bons à mettre aux plaies fraîches. On y met de l'ellébore noir en poudre, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sérosité ni d'humeur rongeante; on passe une bande par-dessus, comme sur les emplâtres.

57. Autre pareil. On met dans un pot de cuivre ou de terre des grains de sel, bien secs, qui ne soient pas fort gros, en quantité telle qu'elle suffise à couvrir la plaie, autant qu'on peut le juger; on y ajoute le double de miel, puis on place le pot sur le feu jusqu'à coction suffisante. On y trempe ensuite une éponge, dont on nettoie la plaie, et l'on applique une bande comme ci-dessus, mais un peu plus serrée. Le lendemain on met encore du remède aux endroits où il n'a pas pris, puis la bande qu'on sert de nouveau un peu plus. Quand on veut enlever le remède, on mouille la partie avec du vinaigre chaud; après quoi on remet du même remède avec l'éponge, s'il le faut.

58. Autre remède sec, qui est mordant. On saupoudre les parties trop humides qui font de la pourriture, avec du misy et de la fleur d'airain en poudre grossière.

59. Autre pareil. Après avoir épongé la plaie, on fait brûler, dans un pot, de la laine surte avec ses ordures, en y jetant du goudron enflammé, jusqu'à ce que toute la laine soit bien brûlée. Cela donne une poudre, dont on répand ensuite sur la plaie, et l'on met une bande par-dessus.

40. Autre remède sec. Ayez de la carline et de l'alun imbibé de suc de figuier, vous les brûlerez et les mêlerez avec de l'orcanette.—*Item*, du mourron, de l'alun d'Égypte, et de la fleur de sel marin; le tout en poudre, pour en répandre sur les plaies.

41. Pour les ulcères rongeurs. De l'alun d'Égypte calciné, et de celui de l'île de Mélos. On passe préalablement sur l'ulcère des éponges imbibées d'une dis-

Aliud earundem virium. Salis grana quam siccissima, pari prope magnitudine non crassa, in ollam æneam vel fictilem novam conjiciuntur, et mel optimum duplum ad sales conjectura facta, affunditur, tum olla prunas imposita sinitur, dum totum comburatur. Deinde spongia detersum ulcus et repurgatum, ut prius, devincitur, et paulo magis comprimitur. Postridie vero, qua parte medicamentum non admissum est, inspergitur, apprimitur, et alligatur. Ubi autem medicamentum admovere voles, acetum calidum, dum abstrahatur, affundito, eadem rursus faciens, ac, si opus est, spongia detergens.

Aliud aridum mordens. Mysi, optime levigatum, ad humida et putrida aspergito, et æris florem tenuem, non prorsus contritum.

Aridum aliud, eodem modo mordens. Ulcere per spongia n deterso, lanæ quam maxime sordidæ in testa uruntur, tæda admota, dum totæ exurantur. Hoc medicamentum leviter tritum inspergitur, eodemque vinculo alligatur.

Aridum aliud ad eadem ulcera. Chamæleon niger, alumen fici succo subactum. Ustum autum subigendum, et anchusa immiscenda. Vel anagallis, et alumen ægyptium ustum, et orchoenium pulvillo inspergitur.

Ad ulcera depascentia, nomas vocant. Alumen tum ægyptium, tum melinum ustum, prius tamen nitro usto inspergenda, et spongia detergenda. Valet et chalcitis (στυπθρηνη dicta), usta. Urere autem convenit, donec flammam concipiat.

Ad vetusta ulcera, quæ fiunt in anteriore tibie parte, sanguine autem manant, et nigra evadunt. Sertulæ campanæ flos tritus, melle subactus illinitur.

Ad nervos præcisos. Myrti agrestis radices contusæ et cribro transmissæ oleoque subactæ, ex vinculo adhibendæ. Et quinquefolium herba, quæ alba est, et lanuginosa, altiusque a terra attollitur, quam quinquefolium nigrum, oleo subacta adalligatur, et post triduum resolvitur.

Emollientia, quibus quidem hyeme potius, quam æstate uti convenit. Emol-

solution de nitre calciné. — *Item*, du vitriol et de l'alun calciné. On brûle ainsi les chairs pourries, jusqu'à ce qu'on y excite une inflammation.

42. Contre les vieux ulcères qui s'établissent sur la partie antérieure des jambes, qui sont sanieux et noirs. On mêle des fleurs de sénéilot avec du miel, et on en couvre l'ulcère.

43. Contre les ruptures des nerfs. Des racines de myrte sauvage, qu'on pile et qu'on tamise. On les mêle avec de l'huile et de la quintefeuille. Je parle de celle qui est un peu haute, dont les feuilles sont noires. On la pile, avant de l'incorporer avec le miel. On les assujettit avec une bande, qu'on détache trois jours après.

44. Emollients. On emploie plus ces remèdes dans l'hiver que dans l'été. — Remèdes émollients (1) qui procurent de belles cicatrices. La pulpe d'oignon de scille, ou la poix, incorporées avec de la graisse de cochon, un peu d'huile, un peu de résine et de céruse.

(Procédé pharmaceutique d'un emplâtre.) *Item*, de la graisse fraîche d'oie et de cochon, bien propre; *item*, de la scille et de l'huile blanche, incorporées avec un peu de résine; *item*, de la cire jaune, de la graisse de cochon ancienne et de la nouvelle, de l'huile, de la scille et de la résine; on met deux fois plus de graisse ancienne que de la fraîche; des autres, autant qu'on juge à propos. On fait fondre la graisse fraîche à part, avec de la plombagine en poudre. On commence par ce mélange, qu'il faut cuire jusqu'à ce qu'il se durcisse quand on en répand un peu à terre; on le verse alors dans un autre pot, sur le reste des drogues, à la réserve du fond qui devient bientôt dur comme une pierre; on jette en même temps encore d'autre résine, et l'on remue bien. On délaie avec de l'huile de cèdre le fond qui n'a pas été versé, et l'on mêle enfin le tout ensemble. C'est une règle générale dans toutes ces sortes de compositions, que la résine qu'on y emploie ne doit être mise qu'après qu'on a retiré la composition de dessus le feu, mais tandis qu'elle est chaude.

45. De la graisse ancienne de cochon, deux parties contre une de graisse fraîche, une de cire, une d'encens, une de plombagine, et quantité proportionnée de râpure d'écorce de lotier.

46. Autre. De la vieille graisse de co-

(1) Remèdes émollients. Les remèdes qui suivent seraient, dans notre matière médicale, rangés plutôt parmi les maturatifs que parmi les émollients.

lientia medicamenta, quæ etiam decoras cicatrices efficiunt. Scillæ partem interiorum mucosam conterito, aut piceam cum suillo adipe recenti, cum paucis oleo, et resinæ ac cæruissæ exiguis; tum adipem anserinum, et suillum recentem, et scillæ, et olei exiguum. Cera quam albissima, adeps recens purgatus. Aut scilla, oleum album, resinæ modicum. Cera, adeps suillus vetus ac recens, oleum, ærugo, scilla, et resina. Veteris autem adipis duplo major sit portio, quam recentis, reliquorum vero, quantum opportunum esse videbitur. Adeps recens liquatus in alteram ollam transfunditur; et plumbagine levissime trita, et cribrata, immixta coquitur, et primum agitatur. Usque eo autem coquendum, dum instillatum in terram indurescat, dein igne sublato reliquum transfunditur, præter lapideum illud sedimentum, tum resina immittitur, et agitatur, paucaque adjuncta cedria, quod ablatum fuit, permiscetur. At omnibus emollientibus, quibus resinam admisces, sublato ab igne medicamento, et adhuc calido, resina immiscenda, et agitanda.

Aliud. Adeps suillus vetus, cera, et oleum, arida vero loti ramenta, thus, plumbago, ut sit thuris pars una, plumbagine et loti ramentorum tantumdem, adipis autem veteris partes duæ, ceræ una, adipis recentis tantumdem.

Aliud. Aut adeps suillus solus, cum eo adeps caprinus recens, qui repurgatus quam minimum membranarum habeat. Quibus parum tritis, et bene contusis oleum affunditur, et plumbum cum spodio inspergitur, itemque loti ramentorum pars dimidia.

Aliud. Adeps caprinus, spodium, chalcitis, cyaneus lapis, oleum.

De eo, quod igne ambustum est. Ilicis radices tenellæ incoquendæ. Harum cortex, maxime crassus, et viridis, in tenues partes concisus, vino albo affuso, lento igne decoquitur, dum idoneam crassitudinem habuerit, ut illini possit. Potest et ex aqua eodem modo coqui.

Aliud minime mordens. Suillus adeps vetustus, per se illitus, et supra liquatus, per scillæ radicem discissam impostam et alligatam. Postridie locus foveatur, adipe suillo veteri liquato, cera et oleo admixto, thure, loti ramentis, et ru-

chon seule, ou même avec de la graisse de chèvre fraîche, qui soit pure, dépouillée de ses membranes; on la coupe en morceaux; on les fait fondre avec de l'huile, y ajoutant du plomb, de la tutie, et moitié moins de poudre d'écorce de lotier.

47. Autre. De la graisse de chèvre, de la tutie, du cholcotar, du vitriol bleu, avec de l'huile.

48. (*Pommade contre la brûlure.*) On fait bouillir, dans du vin blanc, des racines tendres de chêne vert, de celles qui ont l'écorce la plus épaisse et la plus verte, après les avoir coupées en morceaux: on les fait cuire, jusqu'à ce qu'elles puissent s'étendre comme une pommade. On peut aussi les cuire dans l'eau, pour s'en servir de la même manière.

49. Autre, qui n'est pas mordant. De la graisse de cochon vieille, toute seule; on la fait quelquefois fondre, en y ajoutant un nouet de tige et feuilles de scille, dont on a ôté ce qui fait les racines. Le second jour et les suivants, on met de la pommade composée avec la cire, la vieille graisse de cachou, de l'huile, de l'encens, de la râpure de lotier bien tamisée, et de la sanguine. On en fait des onctions.

50. Des feuilles de pied de veau, bouillies dans du vin et de l'huile. On les applique, et l'on met une bande par-dessus.

51. Autre. Après avoir oint avec de la graisse de cochon ancienne, on met des feuilles d'asphodèle macérées dans du vin.

52. Autre. On fait fondre de la vieille graisse de cochon; on y mêle de la résine et de l'asphalte. On étend ce mélange sur un linge, après l'avoir chauffé, et on l'applique sur la partie.

53. Quand il y a une plaie au dos, causée par des coups reçus, ou autrement, on fait bouillir de la scille, qu'on écrase et qu'on étend sur un linge, pour l'appliquer sur le mal. On emploie ensuite la graisse de chèvre et de cochon, nouvelle, avec la tutie, l'huile et l'encens. On en fait des onctions.

54. (*Traitement des enflures des pieds.*) Quand on a des enflures aux pieds, qui viennent d'elles-mêmes, ou à raison de quelque cause manifeste; qu'elles ne cèdent point à l'usage des cataplasmes; qu'il y a de l'inflammation; que, malgré l'usage des remèdes contenus au moyen des éponges et de la laine, et de tout ce qui paraît devoir dissiper l'enflure, l'inflammation persiste; la cause alors, dès qu'il n'y a pas de meurtrissure, est dans le cours du sang, et il en est de même pour les autres parties du corps. Il faut,

brica. Hoc illinitur. Ari folia, vino et oleo incocta, imposita adalligantur.

Aliud. Post litum ex adipe suillo vestusto, asphodeli radices ex vino tritæ et levigatæ illinuntur.

Aliud. Adeps suillus vetustus, liquatus, resinæ, et bitumini admiscetur, et linteolum illitum, igne calefactum, admovetur ac deligatur. Quum in dorso ex plagis, aut alia ex causa, ulcus subortum fuerit, scilla cocta, contrita, et ex linteolo illita, adalligatur. Postea vero adeps caprinus et suillus recens, spodium, oleum, et thus superlinuntur.

Pedum tumores, sponte et non sponte provenientes, ubi neque ipsi tumores, neque inflammatio, ex cataplasmati usu subsidunt, tum si, spongiis aut lanis adhibitis, aut alio quopiam ad sanam partem alligato, postea sua sponte intumescant et inflammationem concipiant, in his sanguinis per venas influxus in causa est, si cui collisio non sit. Eademque ratio est, si tale quavis alia corporis parte accidit. Verum sanguinem mittere oportet, præcipue ex venis quidem, per quas sit influxus, si modo conspicuæ sint; alioqui tumores altioribus et crebrioribus vulnuseculis pertundendi. Id, quod in eo quodcumque scalpello pertundis, eodem modo fieri debet, idque ferramentis quam acutissimis, ac tenuissimis, præstari. Ubi sanguinem detrahis, specillum non admodum apprimo, ne collisio accedat. Aceto autem perfundito, neque sanguinis grumum in cutis hiatus remanere permittito, illitque medicamento cruentis vulneribus accommodato, lanas sordidas, bene carptas, molles, vino atque oleo respersas, alligato. Locus scalpello pertusus eo sit habitu, ut sanguis sursum refuat, non deorsum defluat, neque ullo modo madefiat, inediamque toleret æger, et aquam bibat. Quod si, vinculo resolutum, cutis incisasur vexatas inflammatione deprehendas, cataplasma ex viticis ac lini semine inducendum; sin vero ulcerentur, ac simul committantur, pro occasione, ut res postulat, cætera curanda.

At ubi varix anteriorem tibiæ partem occupat, aut conspicuus est, aut carne tegitur, nigricatque anterior tibiæ pars, et sanguinis detractionem expetere videatur, ista scalpello nullo modo pertundi debent. Plerumque enim ex inci-

dans ce cas, tirer du sang des veines, surtout de celles qui l'y apportent, s'il y en a de visibles; sinon, on fera de fréquentes et profondes incisions avec un bistouri délié, comme on le pratique en toute autre circonstance. Après avoir fait couler le sang, ne faites pas de pression forte avec la spatule, de peur qu'il ne se fasse des ecchymoses. Vous laverez avec du vinaigre, ayant soin de ne pas laisser de caillots dans les incisions; et vous ferez des onctions avec les remèdes qu'on emploie pour les plaies fraîches, recouvrant ensuite de laine surte mollette, cardée, non lavée, imbibée d'huile et de vin. Les incisions doivent être faites de manière que ce soit le sang qui y va qui s'écoule (1), non celui qui s'en retourne. Il faut préserver la partie des impressions de l'eau, manger peu, boire de l'eau. Si, lorsqu'on lève l'appareil après les incisions, on les trouve enflammées, on y mettra des cataplasmes d'agnus-castus et de graine de lin. S'il s'y forme du pus, on pansera, et on se conduira suivant les circonstances.

55. Quand il y a sur le devant des jambes des varices noires, superficielles ou profondes, qui semblent demander une évacuation de sang, il ne faut pas y toucher avec le bistouri. Souvent la section des varices a occasionné de grandes plaies. Il suffira de les piquer de temps en temps, suivant le besoin.

56. (*Manière de remédier aux hémorrhagies.*) Quand, après avoir coupé une veine et fait la ligature, le sang ne s'arrête pas, il faut tenir la partie dans une situation contraire à celle qu'on remarque propre à favoriser l'issue du sang, soit qu'il s'a-

(1) *Non celui qui s'en retourne.* Parmi un assez grand nombre de passages d'Hippocrate, cités par quelques auteurs qui veulent qu'il eût connaissance de la circulation du sang, je ne crois pas qu'on ait guère cité celui-ci; il pourra cependant paraître fort, et il est traduit fidèlement. Il y aura toujours bien des difficultés à se faire des idées exactes sur la manière dont on concevait alors le mouvement du sang. Convenons encore qu'il reste, aujourd'hui même, bien des embarras sur ce mouvement, malgré la découverte d'Harvé. (Voyez, au sujet de la circulation du sang, ma note (3) sur le n° 4 du Traité de l'aliment; *item*, la note (1) sur le n° 7 du même traité; *item*, la note sur le n° 13 de la nature de l'homme; la note sur le n° 3 de la nature de l'enfant; *item*, la note sur le n° 10 du troisième livre du régime; et enfin, la note sur le n° 5 des lieux dans l'homme.)

suris ob influxum ex varice magna ulcera fiunt. Verum varix ipse multis locis, prout opportunum videbitur, compungendus est.

Vena secta, ubi sanguinem detraxeris, vinculumque solveris, neque sanguis sistitur, contrariam in partem, ut sanguinis fluxus fiat, seu brachium, seu crus collocetur, velut retracto sanguine, eoque statu plus minusve temporis decumbens perseveret, deinde ita jacens deligetur, dum ne quis sanguinis grumus in sectione relictus sit. Tum demum splenium duplex vino madens, ac super lana munda oleo imbuta apponatur. Fluentis namque sanguinis, quamvis vehemens, eruptio sistitur. Ac si sanguinis grumus, in sectione concrevens, sic inflammetur, in pus verti solet. Liberalius autem aut parcius pranso et potu vena secanda, et leviter concalefacto, calidiore potius die, quam frigidiore.

Ubi sanguis influit, admota cucurbitula, si ea ablata copiose, aut serosus humor effluit, ea cito, priusquam impleatur, locis scalpro exasperatis, affigenda est, et, quod restat, insuper extrahendum. Alioqui sanguinis grumi in ipsis cutis incisuris inhaerent, indeque postea ulceribus inflammatio contingit. Ejusmodi autem omnia aceto elui debent, neque postea madeferi, cavendumque ægro est, ne in loca scalpro pertusa decumbat. Ea autem aliquo ex medicamentis cruentis vulneribus accommodata illinenda sunt. Quod si vel infra genu, vel ad genu admovenda cucurbitula est, id homini erecto et stanti, si stare potest, procurandum.

gisse du bras ou de la jambe, le sang venant toujours des extrémités (1). On restera plus ou moins de temps dans cette situation, et le sang s'arrêtera. On fera le bandage dans la même position, ayant soin de ne pas laisser de caillots sur l'ouverture; mettant une compresse double imbibée de vin, et par-dessus, de la laine lavée que l'on aura trempée d'huile. Quelque fort que soit le cours du sang, il se ralentit à mesure que le sang s'écoule. S'il restait des caillots sur la coupure, elle s'enflammerait, et il s'y ferait du pus.

57. (*Quelques généralités concernant les plaies.*) Il est plus avantageux d'avoir à soigner le corps, quand il est plein de manger et de boisson, que s'il était dans l'inanition: quand il est chaud, et dans un temps chaud, que s'il était froid, ou que le temps fût froid.

58. Quand, après avoir mis des ventouses, le sang se porte en quantité sur la partie, qu'il en découle du sang et de la sanie, il faut aussitôt faire de nouvelles scarifications, et remettre des ventouses, avant que les vaisseaux ne soient entièrement pleins: sinon, il se ramasse des grumeaux de sang, qui occasionnent des inflammations et des plaies. On lave toutes ces incisions avec du vinaigre; on ne les mouille plus ensuite, et l'on ne les brûle point. On met sur les scarifications quelques-uns des remèdes qui s'emploient dans les cas des plaies fraîches. Lorsqu'on doit mettre des ventouses au genou, ou au-dessous, il est bon de le faire, la personne se tenant debout, quand elle le peut.

(1) *Le sang venant toujours des extrémités.* Il faut joindre ce passage avec celui qui a fait le sujet de la note précédente.

PRÆFATIO.

Libro huic Erotiani testimonium quidem non deest, qui eum in Hippocratis librorum recensione inter therapeuticos reponit (1), illumque germanum Hippocratis Coi fetum esse, monente Foesio (2), celebrata illa per linum fistulæ ani curatio indicare videtur, quam isagoges auctor et Paulus Ægineta Hippocrati inprimis acceptam referunt. Sed genus dicendi turbatum, medicamenta valde et mire composita, in eo laudata, inprimis vero theoria de pituita et bile, morbis origines præbente, ex libro de morbis repetita, probant, illum ad Hippocratem ipsum non pertinere. Accedit, quod cum libro de hæmorrhoidibus, manifeste spurio, continuatur, et uterque liber a Galeno (3), tanquam, unus citatur, quare recentiores critici (4) unanimiter eum inter spurios Hippocratis libros reponunt.

ARGUMENTUM LIBRI.

De fistula ani, ejusque causis, curationibusque variis, de inflammatione ani, stranguria, et procidentia ani.

Fistulæ partim quidem ex collisis, partim ex tuberculis fiunt. Oriuntur etiam vel ex remigatione, vel equitatione, collecto in natibus juxta sedem sanguine. Putrescens enim, quæ mollia sunt, despascitur, cum nimirum anus humidus sit, et caro mollis, in qua pabulatur, dum tuberculum rumpatur, infraque ad rectum intestinum computrescat. Quod cum

1. (*Comment s'engendrent les fistules à l'anus.*) Les fistules viennent à la suite des contusions et des tumeurs. On les occasionne en travaillant à ramer, en montant beaucoup à cheval, parce que les muscles fessiers se trouvent alors comprimés à l'entour de l'anus. Il s'y fait une pourriture, qui gagne facilement dans les parties molles : les environs de l'anus étant charnus et graisseux, le pus y trouve amplement de pâture, jusqu'à ce qu'enfin la tumeur perce, après que la pourriture a pénétré l'intestin rectum. Il y a alors une fistule qui fournit une matière ichoreuse d'une odeur très-fétide, qui sort avec les vents et les matières fécales. Les fistules sont aussi la suite des contusions, quand on a reçu des coups violents aux fesses, en y tombant dessus, ou autrement : elles viennent à la suite des plaies, tout comme à raison du travail sur les galères ou de l'équitation, et généralement pour toute cause qui arrête le sang dans la partie. Il s'y convertit en pus en se pourrissant, et cette pourriture engendre des effets communs avec ceux des tumeurs, dont j'ai parlé ailleurs.

2. (*Traitement avec diverses préparations pharmaceutiques usitées suivant les divers cas.*) Lors donc qu'on connaît une tumeur de cette espèce, il faut la couper aussitôt, avant que la pourriture ne gagne le rectum. Si, quand vous êtes appelé la, fistule est déjà faite, vous sonderez avec une tige d'ail jeune, après avoir placé le sujet renversé sur le ventre, tenant ses jambes écartées, pour reconnaître l'étendue et la profondeur du mal. Ensuite vous ferez boire le matin à jeun de l'infusion de racine de séséli dans l'eau, qu'on aura laissé infuser durant quatre jours ; on y met du miel, et le malade en boit trois verres. On nettoie pendant ce temps la plaie des vers ascarides qui peuvent s'y trouver ; du reste, ce mal mène à la mort, si on le néglige. On a ensuite une bandelette imbibée de suc du grand tithymale et saupoudrée de fleur d'airain calcinée ; on la roule sur une longueur égale à l'étendue de la fistule, attachant un fil au bout : on replace le sujet renversé sur le ventre comme ci-devant. On découvre, avec le speculum ani, la partie du rectum qui est dévorée,

(1) L. c. (2) In not. ad hunc libr. in ed oper. Hippocr. (3) In explanatione voc. Hipp. v. *πηρινα* et *σπρυβλην*. (4) Hier. Mercurialis, Grunerus, Hallerus, Ackermannus cet. locis cit.

fit, in fistulam abit, sanie manat, indeque sterqus et flatus, teterque fœtor copiose effluit. Ex collisione autem nascitur fistula, ubi ex ictu, aut casu, vel vulnere, vel equitatione, aut remigatione, aut aliis hujusmodi rebus, pars aliqua circa rectum intestinum colliditur. Collectus enim sanguis et putrescens suppurat, et ex suppuratione, quæ de tuberculis dicta sunt, contingunt.

Ante omnia igitur, cum ejusmodi tuberculum suboriri senseris, antequam ad rectum intestinum suppuratio perveniat, crudum quam celerrime secare oportet. Quod si jam factam fistulam in manus sumseris, homine supinato reclinato, cruribus huc atque illuc reductis, summum allii recentem caulem, dum ad aliquid offendat, immittere oportet, eoque fistulæ altitudinem metiri. Tum seselis radice, quam tenuissime contrita, quatuor diebus aqua affusa macerata, admixto melle, aquam ad tres cyathos jejuno propinato, eoque tempore tenues lumbricos, ascaridas dictos, purgato. Qui vero sine curatione relinquuntur, pereunt.

Post hæc byssinum linteum, magni tithymalli succo imbutum, usto æris flore, et trito, adpersum, in collyrii formam, fistulæ longitudini æqualem, intorque, filo per extremum linamentum, rursusque per summum caulem trajecto, homineque supino reclinato, ubi adhibito instrumento ad sedem diducendam idoneo (quod *κατοπτρη* dicitur), in ano, quid perrosus sit, conspexeris, eo allii caulem demittito, atque, ubi in anum demissus fuerit, præhensum trahito, donec linamentum impulsus superiori ac inferiori parti adæquatum fuerit. Quo intro impulso, glandem corneam, in anum inditam, podice creta cimolia illito, ibi sinito, cumque desidenti cupiditas adfuerit, eximito, rursusque immittito in quintum diem usque. Sexto vero eximito, foras linamento e carne educto, posteaque glandem, alumine trito impletam, in anum immissam, ibi, dum alumen liquescat, sinito. Podicem vero, quoad convenire videatur, myrrha illinito.

Alia curatio. Linum crudum quam tenuissimum, quincuplex palmi longitudine in unum complicatum, seta equina circumvolvitur, tum stannicum specillum, extrema parte perforatum, ita comparatum, ut in id lini complicati caput inseratur, in fistulam demittitur, simul-

On y fait passer le bout de la tige d'ail, que l'on saisit dès qu'elle se montre dans le rectum, en tirant jusqu'à ce que la bandelette ait suivi, et qu'elle soit arrivée à l'un et l'autre bout de la fistule : après l'avoir donc fait passer, on bouche l'anus avec un gland de corne enduit de terre cimolée. On le laisse durant sept jours, ne l'ôtant que lorsque le malade veut aller à la selle, pour le remettre aussitôt. Le sixième jour, on retire la bandelette; on charge le gland d'alun pulvérisé, et on le replace à l'anus, jusqu'à ce que l'alun soit fondu. On fait à la partie les onctions convenables avec la myrrhe, jusqu'à ce que la cicatrice soit faite.

3. Autre traitement. On a du lin cru très-fin, que l'on tord autour d'un crin de cheval, sur la longueur d'environ cinq empans. On prend ensuite une sonde d'étain avec un trou au bout, dans lequel on passe le lin; puis l'on introduit le doigt index de la main gauche dans l'anus. Quand la sonde y touche, on la retire avec le doigt, en la recourbant autant qu'il est besoin. Le lin étant passé, on y fait deux ou trois nœuds; après quoi on noue encore ce qu'il y a de superflu en longueur, et l'on permet au malade de vaquer à ses affaires. Le reste consiste à tordre tous les jours le lin, et à le faire avancer à mesure que la fistule se détruit tombant en pourriture. Si le lin se pourrissait, on en mettrait d'autre autour du crin. On mêle le crin avec le lin dans cette vue, parce que le crin ne se pourrit pas. — Quand on ouvre la fistule, ce doit être en incisant, et l'on y met des éponges fines: on introduit dans la fistule de la fleur d'airain calcinée, et l'on pousse avec le doigt index de la main gauche une éponge en avant, dans l'anus, chargée de miel. Par-dessus cette éponge on en met une autre, pour recevoir les humeurs, et on l'attache, ainsi que cela se pratique dans le cas des hémorrhoides fluentes. Le lendemain, en levant l'appareil, on lave avec de l'eau chaude, et l'on tâche de nettoyer le fond de la fistule avec une éponge, se servant de l'index de la main gauche. On met ensuite derechef de la fleur d'airain, maintenant l'appareil avec un bandage. On continue ainsi pendant sept jours. C'est le temps nécessaire pour détruire les callosités de la fistule. On ne cesse point de mettre un appareil, jusqu'à guérison complète. En traitant une fistule, suivant cette méthode, la découvrant et l'obligeant à se développer au moyen des éponges, on se met à l'abri des récidives, et qu'elle ne se remplisse de nouveau. La guérison est ainsi assurée dans toute l'é-

que sinistrae manus index in sedem injicitur. Atque ubi specillum digitum contigerit, id extrema parte inflexum, unaque lini caput, quod per specillum trajectum est, digito educitur, et specillum quidem iterum extrahitur. Lini vero capita bis, terve connectuntur, et quod dependet, ex lino intortum, in nodum alligatur. Postea aeger ad suas res obandas dimittitur. Reliqua curatio. At eatenus linum singulis diebus intendere, ac intorquere semper oportet, quatenus putrescente fistula laxatur. Quod si tibi, antequam fistula exedatur, linum crudum computrescere videatur, alterum item ad setam alligatum trajiciendum, et connectendum. Eo namque nomine seta lino crudo addicitur, quod minime putrescit. At postquam fistula computruit, spongiam mollem, quam tenuissime incisam, apponere convenit, tum copiosum aërisusti florem per specillum quidem in fistulam injicere. Spongiam vero melle illitam, inditam, medio sinistrae manus indice intrudere, additaque altera spongia, eam deligationem, quae fit, cum ora venarum sanguinem fundere sunt solita, apponere. Quo postridie soluta, fistula aqua calida perluenda, tentandumque, ut per spongiam sinistrae manus digito perpurgetur, rursusque injecto aëris flore vinculum alligandum, idemque septem diebus faciendum. Intra hos enim fere dies fistulae tunica consumitur. In reliquo, dum sanescat, hic deligationis modus asservandus. Hac enim ratione fistula, per spongiam coacta et expansa, neque rursus committetur, neque hac quidem sui parte curabitur, hac vero rursus implebitur, sed ipsa universa sanescet. In hac vero curatione copiosa calida perfundere juvat, et inediam imperare.

Quod si fistula minime exesa fuerit, demisso ante specillo, ferro, quoad penetrarit, aperienda, et aëris flore respergenda, et per dies quinque sinenda. Tum aqua calida affundenda, et farina, aqua subacta, superimponenda, foliaque betulae alliganda. Atque ubi aëris flos deciderit, purumque fistulae ulcus fuerit, eadem, quae prius, curatio adhibenda; sin locus feramentum ferre non potest, atque penetrat fistula, flore aëris, myrrha, et nitro, ex urina dilutis, colluitur, et in fistulae osculum plumbeum aliquid immittitur, ut ne coalescat. Abluere autem fistulam convenit, per pennam vesicae alligatam, et in fistulam demissam, ut per hanc infusum transmittatur. Verum non nisi sectione sanescit.

tendue du mal. Il faut, durant le traitement, laver beaucoup la partie, et faire observer une diète sévère.

4. Quand la fistule n'est pas profonde, on se contente d'introduire une sonde, sur laquelle on fait la section, et de saupoudrer avec la fleur d'airain, qu'on y laisse pendant cinq jours. Ensuite on lave avec de l'eau, où l'on a délayé de la farine, et l'on met des feuilles de bette qu'on assujettit. Lorsque la fleur d'airain est tombée, et que la plaie est mondifiée, on finit la cure comme ci-devant.

5. Si la fistule est située de manière à ne pouvoir être coupée, parce qu'elle est trop profonde, on traite avec la fleur d'airain, la myrrhe et les lotions, y tenant une sonde qui empêche les bords de se fermer. Outre les lotions, on fait des injections au moyen d'une vessie, à laquelle est attaché un canon de plume; mais il est difficile de guérir sans couper.

6. Quand le rectum est enflammé, on a des douleurs avec la fièvre, de fréquentes envies d'aller à la selle, et souvent des ardeurs d'urine. Cet état est occasionné par la pituite, qui se porte du corps vers le rectum. L'eau chaude y est très-bonne, en ce qu'elle atténue, qu'elle fond la pituite, et qu'elle dissout les sels et les acres: elle calme ainsi les ardeurs et elle diminue l'irritation du fondement. Voici donc le traitement: On fera prendre des demi-bains chauds; on donnera un lavement avec dix onces de vin, cinq onces d'huile, et soixante (1) grains de Gnide. Ce remède met dehors les glaires et les matières fécales. Durant tout le temps que le malade n'est pas dans le demi-bain, on tient autour du périnée un cataplasme chaud, fait avec des œufs brouillés et cuits avec de bon vin, ou une vessie pleine d'eau chaude. On mêle de l'alun d'Égypte en poudre, avec de la farine d'orge; l'on en forme un suppositoire, qu'on fait chauffer avant de l'introduire dans le siège, et l'on oint l'intérieur d'un cérat. On applique des cataplasmes d'ail cuit avec de bon vin; quand on les ôte, le malade se remet dans le demi-bain d'eau chaude. On mêle aussi ensemble du suc de pomme épineuse, de la graisse d'oie, de la chrysoColle, de la résine et de la cire blanche. On incorpore ce mélange en le fondant; il sert à faire des onctions. Le cataplasme d'ail

(1) Cette dose paraîtra bien forte, et peut-être s'est-il glissé ici quelque erreur dans le texte.

Si vero rectum intestinum inflammatione tentetur, dolor ac febris teneat, crebraque sit desidendi cupiditas, nihil tamen æger deiciat, præ inflammatione videatur sedes procidere, interdumque urinæ stillicidium prehendat, quod morbi genus oritur, cum pituita ex corpore in rectum intestinum incubuerit; conferunt autem calida, quæ certe pituitam extenuare, et eliquare valent, simulque, quod acre est, et salsum, in humorem solvere, ita, ut neque æstus, neque morsus aliquis in intestino sentiat. Hæc igitur est curatio. Ægro, in aqua calida desiderare jussu, grani cnidii sexaginta grana trita, vini hemina diluuntur, adjectaque olei dimidia hemina, tepido alvus subluunt. Hæc pituitam et stercus educunt. Ubi vero in aqua non desidet, ova, vino nigro odorato incocta, ad sedem admoventur, inferne substrato calido aliquo, vel vesica aqua calida referta, aut lini semine tosto, trito, et in tenuissimum pulverem redacto, cum pari farinæ modo, vino nigro odorato, et oleo subacto, ex cataplasmate quam calidissime imposito. Aut ex hordeo, alumini ægyptio contrito mixto, glans oblonga conficitur, coque ex igne tepido, cataplasmate aut fotu adhibito, digitis glans effingitur, deinde omnino tepida in sedem immittitur. Exterioribus partibus ceratum oblinitur, et allia, vino nigro diluto incocta, ex cataplasmate admoventur. Hoc vero sublato, æger in aqua calida desiderare permittatur, admixtoque solani succo, anserino adipe et suillo, chrysocolla, resina et cera alba, his deinde simul liquatis, et inter se mixtis illinitur, et quoad inflammatione perseveravit, cataplasma ex alliis coctis admoventur. Ac siquidem his remediis dolor cedat, satis est prasidii; sin minus, meconium album potui exhibeatur, aut aliud quodpiam, quod pituitam purget, dumque inflammatio manet, levibus sorbitiunculis utatur.

At urinæ stillicidium ex his succedit, cum vesica a recto intestino incalescente, calore, pituita adducitur, urinæ vero stillicidium ex pituita gignitur. Hoc igitur una cum morbo plerumque finitur; alioqui medicamenta, quæ ad urinæ stillicidium faciunt, exhibentur.

Si vero anus procidat, spongia molli sursum impellendus, et cochlea illinendus, manibus devinctis homo paucis temporis intervallo suspenditur, et intus reponitur. Quod si amplius prolabatur, neque intus maneat, ilibus præcinctis, et submissa retro fascia, ano intro pro-

duit se continue durant tout le temps qu'il y a inflammation. Si le mal cède à ces remèdes, cela suffira. Sinon, on fera boire du suc de pavot blanc (1), ou tout autre remède qui purge la pituite. Durant que l'inflammation persiste, la nourriture doit être fort légère.

7. La strangurie se joint à cet état, parce que la chaleur du rectum se communique à la pituite de la vessie. Cet accident se termine avec la maladie principale. C'est du moins ce qui arrive communément. Sinon, on fera les remèdes de la strangurie.

8. Quand il y a une chute du rectum, on le repousse avec une éponge molle. On y fait des onctions au moyen d'une spatule destinée à cet effet. On suspend, *s'il le faut*, le malade par les pieds, après lui avoir attaché les mains, et l'on fait facilement ainsi rentrer le boyau. Si la chute est considérable, et que le boyau, après être rentré, ne reste point dedans, il faudra mettre aux reins un bandage qu'on fera passer dessous par derrière, pour contenir une éponge douce, qu'on introduira dans l'anus, imbibée d'eau chaude où l'on aura fait bouillir des brins de lotier. On lave préalablement l'anus de la même eau, avec une éponge, et on attache ensuite la bande sur le devant, au-dessous du nombril. Quand la personne aura à aller du ventre, elle s'appuiera sur deux planches qui soient très-près l'une de l'autre. Si c'est un enfant, il se tiendra entre les deux genoux de sa mère: en allant à la selle, on placera ses jambes tendues en avant. Ce sont diverses situations qui font que le rectum ne sort pas aussi facilement.

8. Si l'anus est mouillé parce qu'il en sort des humeurs sanieuses, il faut laver avec du marc de vendange torréfié et de l'eau. On y met dessus de la poudre sèche de capillaire pilé et tamisé. Quand il en découle du sang hémorrhoidal, on ajoute du vitriol à l'eau de la lotion, ou de la râpure de cèdre ou de pin ou de térébinthe, mettant autant d'une d'elles que de vitriol. On oint l'extérieur avec une pommade forte.

(1) *De pavot blanc.* Je crois manifeste qu'il ne s'agit pas ici de notre pavot blanc. J'ai déjà fait ailleurs suffisamment de notes, qui serviront à préserver des erreurs qu'on pourrait commettre, en jugeant des plantes prescrites dans cet ouvrage par la seule dénomination qu'elles ont dans la traduction.

pulso, spongia mollis aqua calida, in qua loti scobes incoxerit, madefacta admovetur, spongiaque expressa, eadem aqua anus perfunditur, tum fascia, inter media crura subjecta, ad umbilicum religatur. Ubi vero dejectiendæ alvi cupiditas fuerit, id super quam maxime angustos asseres fiat; sin puer sit, intra mulieris pedes, ad genua reclinatus, desudat. Cumque alvus dejecit, crura distenta habeat. Hoc enim pacto sedes minimum prolabitur.

At si anus humore madaet, et sanie diffluat, aqua ex myrto, et face vini usta, eluitur, et adiantum tritum, cribratum, inspergitur. Si sanguis profluat, ubi iisdem elutus fuerit, chalcitis et cypressi, vel cedri, vel pini, vel terebinthi scobis trita, pari ad chalcitidem portione admixta, inspergitur. Exteriores partes cerato crasso oblinuntur.

Cum rectum intestinum prolabitur, neque suo loco contineri potest, laserpitium quam optimum, et densissimum, tenuiter derasum, ex cataplasmate imponitur, et medicamento, quod sternutamentum moveat, ad nares admoto, homo commovetur, aut aqua calida, in qua mali punici putamina maduerint, et alumine, ex vino albo contrito, anus perfunditur. Deinde, injectis panniculis, femora tribus diebus inter se vinciuntur, et inedia imperatur, vinum vero dulce potui exhibetur. Quod si ne sic quidem procedit, minimum melle permixtum illinitur.

Anus si procidat, et sanguine manet, ari radiceis detractus cortex aqua incoquitur, deinde tritus, cum farina mixtus, calidus ex cataplasmate imponitur.

Aliud. Vitis agrestis (quam nonnulli pilosithrion vocant), radices tenerrimæ concisæ, vino nigro austero meraco incoquantur, dein contusæ, ex cataplasmate tepidæ, imponuntur. Immiscetur autem farina, ex vino albo atque oleo tepido subacta.

Aliud. Cicuta semen, vino albo odorato affuso tritum, dein tepidum, ex cataplasmate imponitur.

Quodsi inflammatione vexetur, hederæ radix, bene contrita, ex aqua cocta, farina optima, ex vino albo subacta, admixta, adjectoque ad hæc oleo, ex cataplasmate imponitur.

Aliud. Mandragoræ radix, præcipue quidem viridis, vel certe arida, viridis igitur elota, et concisa, vino diluto incoquitur, et ex cataplasmate adhibetur, arida vero trita similiter admovetur.

9. Quand le rectum a fait chute et qu'il ne veut point rester dans l'anus, on le saupoudre avec beaucoup de bon sylphium en poudre très-fine; on fait ensuite éternuer (1), au moyen de quelque errhin mis aux narines; ou bien on lave l'anus avec une décoction chaude d'écorce de grenade dans l'eau, et on baigne le rectum avec une dissolution d'alun dans du vin blanc. Après quoi on lie ensemble les cuisses, qu'on a préalablement enveloppées d'un linge doux; on les laisse ainsi durant trois jours, pendant lesquels on ne donne qu'une nourriture légère, et l'on fait boire du vin blanc. Si, malgré cela, le rectum sort encore, on y fait des onctions avec du miel et de la cèruse.

10. Lorsque le rectum fait chute et que les hémorrhoides rendent du sang, on fait bouillir dans l'eau de la racine d'arum dépouillée de son écorce; on la broie ensuite avec de la farine pour en faire un cataplasme qu'on met chaud. On fait aussi bouillir, dans du vin rouge qui soit âpre, des racines de raisin sauvage, que certains appellent pilosithrion, dont on a préalablement ôté l'écorce; on en forme un cataplasme qui s'applique chaud. On y mêle encore de la farine d'orge cuite et de l'huile qu'on bat ensemble.

Autre cataplasme. Broyez des graines de ciguë, en y versant du vin blanc peu à peu, pour en faire un cataplasme qui s'appliquera chaud.

11. Quand il y a inflammation, on broie de la racine de lierre et on la fait bouillir dans l'eau. On y mêle de la fine farine et du vin blanc, pour en faire des lotions et un cataplasme.

Item, on a de la racine de mandragore verte ou sèche; si elle est verte, on la coupe en morceaux; après l'avoir lavée, on la fait bouillir dans du vin pour en faire un cataplasme. Si elle est sèche, on la pile, et on fait pareillement un cataplasme.

Autre. Broyez de l'intérieur d'une citrouille ronde, et faites-en un cataplasme.

12. Quand il y a des douleurs sans inflammation, on calcine du nitre rouge, qu'on met en poudre avec de l'alun et du sel séché au feu. On prend parties égales de chaque; on y mêle de la poix

(1) On fait ensuite éternuer. C'est sans doute pour reconnaître si le rectum est rentré d'une manière stable et solide.

Aliud. Cucumeris maturi interiora, trita, ex cataplasmate imponuntur.

At si dolor sit citra inflammationem, nitrum rubrum ustum, et bene tritum, alumen et sales torrefacti, et diligenter triti, pari utraque miscentur pondere, deinde pice quam optima admixta, linteo illita imponuntur, et alligantur.

Aliud. Capparis folia viridia in sacculum coniecta adalligantur, et ubi urere videbuntur, submoventur, ac rursus apponuntur. Quod si folia capparidis non adfuerint, radicis cortex contusus, vino nigro subactus, eodem pacto alligatur, quod etiam ad splenis dolorem valet. Ex his cataplasmatibus, quæ refrigerant, influxum prohibere valent, quæ molliunt et calefaciunt, digerere, quæ ad se attrahunt, siccare, et extenuare. Oritur autem hic morbus, ubi bilis et pituita ad ea loca decubuerit. At rectum intestinum, inflammatione tentatum, illinitur medicamento, quod resinam, oleum, ceram, plumbi recrementum, et adipem accipit. Hæc calida liquata cataplasmate imponuntur.

fine; on étend le mélange sur un linge qu'on applique à l'anus. On le soutient avec un bandage.

Autre. Prenez des feuilles vertes de caprier; broyez-les, et mettez-les dans un sachet. Quand ce remède pique trop, on le retire pour le remettre ensuite. Si on n'a pas de feuilles de caprier, on prend de l'écorce de ses racines qu'on fait macérer dans du vin rouge, pour les employer de même. Ce remède est bon aussi dans les douleurs de rate.

Parmi les divers cataplasmes, ceux qui rafraichissent arrêtent les écoulements. Ceux qui sont émollients et ceux qui échauffent les augmentent. Ceux qui attirent l'humidité à eux dessèchent et diminuent le volume des parties.

Les maladies à l'anus ont lieu quand la pituite se jette sur cette partie. Dans les inflammations du rectum, on fait utilement des onctions avec de la résine, l'huile, la cire, la plombagine et la graisse, le tout fondu ensemble.

PRÆFATIO.

Continuationem præcedentis huncce libellum esse, jam diximus (1). Curatio hæmorrhoidum in eo laudata contradicit iis, quæ in aphorismis Hippocratis de ea occurrunt. Theoria etiam de bile et pituita in eo invenitur (2). Spurius igitur liber est, quamvis non ideo malus. A cnicido quodam medico compositum esse, Grunerus (3), et Grimmus (4) autumant.

ARGUMENTUM LIBRI.

Hæmorrhoidum cæcarum ortus et curationes variæ.

Ora venarum hoc modo sanguinem fundere solent. Bilis aut pituita ad venas, quæ in ano sunt, decumbens, sanguinem, qui in his est, calefacit. Incalescentes autem venæ, sanguinem ex proximis venis attrahunt, eoque impletæ, recti intestini partem internam in tumorem attollunt, et venarum capitula conspicua sunt, quæ, dum partim a stercore exunte contunduntur, partim a sanguine coacervato perrumpuntur, sanguinem ejaculantur, idque maxime cum stercore, interdum vero sine eo. Curantur autem hoc modo.

Inprimis certe nosse oportet, quo in loco contingant. Nam et anum incidendo, resecando, consuendo aut vinciendo, aut putrefaciendo, etiamsi gravissima esse ista vidcantur, nullam inferens noxam. Ferramenta septem, octove, parari jubeo, quæ magnitudine palmum, et crassum specillum crassitudine æquent, extrema parte recurva, et in summo ad oboli formam lata. Post exhibitum pridie

1. (*Comment se forment les hémorrhoides.*) Voici comment se forment les hémorrhoides. Si la pituite ou la bile s'arrêtent aux veines du rectum, le sang s'échauffe. En s'échauffant, il distend les veines : cela y fait aborder le sang voisin attiré par la chaleur. Etant donc fort pleines, elles forment un gonflement autour de l'anus. Les extrémités des petites veines s'y élèvent particulièrement et font une tumeur qui est froissée par les matières fécales lors de leur sortie. Elles lâchent alors le sang qui s'y était ramassé. Il sort même ensuite sans être pressé par les matières fécales. Passons maintenant à la manière de les traiter.

2. (*Leur traitement.*) La première attention consiste à connaître le lieu où elles sont placées. Que l'on fasse des incisions à l'anus, qu'on en coupe une partie, que l'on y fasse des points de suture ou des ligatures, qu'on y excite enfin la suppuration, cela paraît d'abord terrible : il n'en résulte cependant rien de fâcheux.

Il faut, pour faire le traitement, avoir sept ou huit fers à cautère, d'un empan de long, de la grosseur d'une sonde forte, qui soient courbés par le bout, plats ensuite, de l'épaisseur d'un écu. On donne un purgatif la veille du jour auquel on se propose de brûler. Pour faire l'opération, on place le sujet étendu sur son ventre ; on met un oreiller sous ses lombes. On tire fortement à soi l'anus au dehors avec les doigts : les fers sont rouges, étiçonnants. On brûle en desséchant sans toucher avec le fer. On passe ainsi le feu près de toutes les hémorrhoides, sans en laisser une qui ne soit brûlée. Vous n'aurez pas de peine à reconnaître les hémorrhoides ; elles font des éminences livides sur la surface du rectum, en forme de pepins de raisins ; en pressant le rectum, on en fait jaillir le sang. Durant l'ustion, on fait tenir la tête et les mains, afin que l'opéré ne se remue point. Plus il crie, plus les hémorrhoides se mettent à découvert. Après que vous les aurez brûlées, vous y appliquerez, pendant cinq

(1) In præf. ad libr. de fist. (2) Cfr. Halleri art. med. princ. T. 4. p. 122. (3) L. c. (4) L. c. T. 5. p. 595.

medicamentum purgans, eodem, quo ad ustionem aggredieris, die, homo supinus reclinatur, pulvinoque lumbis supposito, sedes digitis quam maxime foras educitur, tum candentibus admotis ferramentis uruntur, quoad resiccentur, ita, ut ne contingas. Urere vero ita oportet, ut earum venarum, quæ sanguinem fundunt, nulla inusta relinquatur, sed omnes adurantur. Has nullo negotio deprehendes, quod interiore ani parte conspicuæ sunt, velut acini uvæ lividæ, simulque cum foras anus cogitur, sanguinem ejaculantur. Inter urendum autem a quibusdam caput et manus detineantur, ne moveantur; sed clamet, qui inuritur. Hoc enim pacto anus magis prominet. Peracta ustione lentes, et ervum, tenuissime trita, et ex aqua decocta, quinque aut sex diebus imponuntur. Septimo die spongia mollis quam tenuissime inciditur. Spongia autem omni ex parte sex digitorum latitudinem æquet. Tum linteam, quod spongiæ magnitudinem non excedat, tenue et leve, melle illitum, superimponitur, dein subdito sinistrae manus indice, media spongia intro per inferiora quam penitissime in sedem propellitur, demum supra spongiam lana apponitur, ut in sede immota permaneat. Cingulo vero per ilia ducto, fascia submittitur, exceptumque a posteriore parte per crura vinculum ad cingulum juxta umbilicum religatur. Tum medicamentum, quod dixi, carnem densam facere, ac validam producere, alligatur. Quæ non minore, quam viginti dierum spatio, devincire oportet. Sorbitio autem semel die ex farina, aut milio, aut furfuribus, et potui aqua exhibenda. Ubi ad deficiendam alvum desidet, calida proluitur. Tertio quoque die balneum adhibeatur.

Alia curatio. Foras educta quam maxime sedes calida perfunditur, tum venarum sanguinem fundentium extrema præciduntur. Hoc vero medicamentum antea præparatum ad sectionem habere oportet. Urina, in vas æneum immissa, flos æris ustus optime levigatus inspergitur, tum vase agitato maceratur, et in sole siccat. Siccatum eraditur, teritur, et levigatur, ano admovetur, splenia oleo madida apponuntur, spongiæque superimposita deligatur.

Alter curationis modus. Venæ sanguinem fundenti, et tuberosam quandam eminentiam habenti, veluti mori fructus adnascitur, et si quidem tuberosa eminentia foras valde prominet, ei circumcirca operculum carnosum adhærescit.

ou six jours, de la purée de lentilles et d'orobes. Le sixième jour, on a une éponge molle qu'on coupe mince de la largeur de six doigts, on la met sur le mal, et on la recouvre d'un linge fin de même grandeur; après l'avoir enfoncée avec le doigt index de la main gauche, aussi avant qu'il est possible, dans le rectum, on le garnit de laine pour y maintenir l'éponge en place. On attache aux lombes une ceinture où il y ait une bande qui, venant de derrière le dos, passe entre les cuisses et s'attache au-dessous du nombril. On panse avec les remèdes que j'ai dit être propres à faire des chairs fermes et fortes. Ce traitement dure vingt jours. Le malade avale, une fois le jour, de la bouillie d'orge ou de millet, et ne boit que de l'eau. Toutes les fois qu'il va du ventre, il se lave avec de l'eau chaude. Il prend un bain chaque trois jours.

3. Autre traitement. On lave bien le rectum avec de l'eau chaude, le faisant sortir autant qu'il est possible; puis on coupe les bouts des hémorroïdes avec un instrument tranchant. On a un remède tout prêt à mettre sur la coupure. Il est fait avec de l'urine qu'on a mise dans un vaisseau de cuivre, et de la fleur d'airain calcinée et pulvérisée: ce mélange est laissé exposé au soleil, en le remuant souvent; quand il est sec, on le met en poudre fine, dont on répand un peu avec les doigts sur chaque incision, et l'on place par-dessus une éponge recouverte de compresses imbibées d'huile.

4. Autre manière. Il se forme souvent autour du tubercule hémorrhoidal comme un fruit de mûrier, qui se recouvre de chairs, s'il est fort extérieur; vous examinerez donc le sujet après l'avoir placé sur ses fesses entre deux pierres plates suffisamment élevées; vous trouverez les tumeurs qui sont saillies et qui contiennent intérieurement le sang. Si elles se trouvent recouvertes d'une chair qui cède sous le doigt, il faut l'emporter, et cela se fera sans peine; la chair suivra en se séparant, comme fait la peau de mouton quand on passe les mains entre la peau et la viande. On doit faire ceci sans en prévenir le malade, lui parlant même d'autre chose dans le même temps. Le sang coulera nécessairement après que vous aurez enlevé la calotte. Vous laverez aussitôt avec du vin âpre dans lequel auront macéré des noix de galle. La veine qui fournissait le sang s'oblitérera avec

Homine igitur in genua super duos lapides teretes inclinato, anum inspicere. Invenies namque loca inter nates medias circa sedem tumefacta, sanguinemque ex interioribus partibus procedere. Si ergo tuberosa eminentia sub tegumento mollis sit, digito ea auferenda est. Neque enim majore negotio id fiet, quam si, dum pelliculi ovi detrahatur, digitum inter pellem et carnem medium immittas. Idque inter loquendum, simulque non advertente ægro, faciendum. Sublatum tuberculum sanguinis cursus omni ex parte ablata necessario consequitur. Vino austero, in quo gallæ maceratæ fuerint, cito locus perluendus est, venaque sanguinem fundens una cum tuberculo recedet, et operculum in pristinum statum restituetur. Quoque vetustior morbus est, eo facilius curatio futura est.

At si altius insederit tuberosa eminentia, per instrumentum, dilatandæ sedi accommodatum, calopterem dictum, inspicere oportet, neque ab eo decipi. Ubi enim aperitur, tuberculum exeat, ubi vero rursus in sese adducitur, recte conspicuum facit. Auferre autem convenit, veratro nigro ano illito, tum tertio die vinum austero ex infuso immittendum. At vero ubi tuberosam eminentiam abstuleris, si sanguis non effluat, mirandum non est. Neque enim, si articularis manus aut crura seces, sanguis effluet. At si supra aut infra articulos sectio fiat, cavas et sanguine manantes venas deprehendes, neque facile prompte sistas. Eodem modo, si venam, in sedè sanguinem fundentem, supra quidem aut infra detractum tuberculum seces, sanguis effluet; sin vero ipsam tuberculosam eminentiam, ubi anectitur, abstuleris, non profluet. Si igitur hoc pacto quidem ad pristinum statum reducitur, bene se res habet; sin minus, ustio adhibenda, ea cautione, ut ne ferro attingatur, sed prope admotis ferramentis exsiccet, et flos æris ex urina adhibeatur.

Alius venarum sanguinem in ano fundentium curationis modus. Cauterium parare oportet, in modum parvæ arundinis vallatoriæ (phragmiten vocant), et in ipsum ferramentum probe congruus accommodare, deinde immissa in sedem fistula, candens ferramentum in eam demittere, crebroque eximere, quo magis calorem toleret, neque ulcus ex calore contrahat, et venulæ exsiccatae consanescant. Quod si neque ustio, neque sectio placeat, sedes multa et calida prius fovetur, et evertitur, tum myrrha, probe

les bords de la fungosité. Le tout se recouvrira en la manière qui convient. Plus ces sortes d'hémorrhoides sont anciennes, plus facilement elles guérissent.

5. Quand les tubercules hémorrhoidaux sont trop intérieurs, on les met à découvert avec le speculum ani, ayant l'attention de se garantir d'une illusion qu'il peut causer; car, observez que la surface interne du rectum s'aplanit quand on l'ouvre, et les tubercules ne se reconnaissent bien qu'en le fermant. On les détruira en y mettant dessus de l'ellébore noir avec les doigts. Ne soyez pas surpris si vous ne voyez pas couler le sang des hémorrhoides quand elles tomberont. Il en coule peu lorsqu'on fait l'amputation des jambes ou des bras aux articules; mais il sort en abondance si l'on ampute plus haut ou plus bas, parce qu'on rencontre alors plusieurs veines pleines de sang; au point qu'il n'est pas facile de se défendre contre l'hémorrhagie. Il en serait de même à l'anus si vous ouvriez les veines des hémorrhoides au-dessus ou au-dessous de l'endroit où elles s'oblitérent. Mais si vous les faites tomber en y faisant la ligature, elles ne saigneront point. Si donc les veines hémorrhoidales reviennent ainsi à leur premier état, à l'état naturel, cela suffira; dans le cas contraire, on aurait à les brûler, ayant soin, comme il a déjà été dit, que le bouton de feu ne porte pas immédiatement sur l'hémorrhoides; il ne doit pas la toucher, mais seulement l'approcher. On met ensuite de la fleur d'airain préparée avec l'urine, comme ci-dessus.

6. Autre manière de traiter les hémorrhoides. On peut avoir un instrument propre à cautériser les hémorrhoides, en prenant un roseau des haies, dans lequel un fer à cautère entre facilement. On introduit le roseau dans l'anus, puis le fer rouge qu'on retire et qu'on y fait rentrer successivement, de manière que l'hémorrhoides soit fortement affectée de la chaleur. Il ne résultera aucune espèce de plaie de cette opération, qui desséchera et détruira les hémorrhoides.

7. (Traitement sans brûler ni couper.) Lorsqu'on ne veut ni brûler ni couper, on commence par bien fomentier l'anus avec de l'eau chaude, puis on renverse le rectum pour mettre sur les hémorrhoides un mélange de myrrhe, de noix de galle et d'alun d'Égypte calciné. Ce dernier entre par moitié dans le mélange. On y met quelquefois un tiers d'un sel

levigata, galla, et alumen ægyptium usum, quod reliqua una parte et dimidia superet, et melanteriæ tantumdem accipiendum, iisque aridis utendum. Sub his medicamentis vena sanguinem fundens, velut corium ustulatum, decidit, eademque faciendâ, donec omnes dissipaveris. Idem que efficit chalcitidis ustæ dimidium. At si per glandes curationem instituas, sæpiæ testa, plumbaginis tertia pars, bitumen, alumen, floris æris exiguum, galla, æruginis modicum commiscentur, his melle cocto affuso glans oblongior conficitur, supponitur, donec deleantur.

Vena sanguinem fundens in mulieris ano sic curatur. Multa calida, in qua ex odoratis aliquid incoxerit, perfunditur, tum myrica trita, spuma argenti usta, et galla additur, vino albo, oleo et anserino adipe affuso, omnia simul conteruntur, post perfusionem utenda dantur. Sedes autem quam maxime educta perfunditur.

vitriolique appelé mélantéria. On persiste dans ce traitement jusqu'à ce qu'on ait détruit toutes les hémorrhôïdes. On obtient le même effet en mettant moitié de vitriol bleu. Quand on veut traiter avec des suppositoires, on se sert des os de sèche, avec un tiers de plumbagine, de l'asphalte, de l'alun, un peu de fleur d'airain, de la noix de galle, un peu de rouille de cuivre, le tout en poudre, qu'on incorpore avec du miel pour en faire un long suppositoire, à garder jusqu'à destruction des hémorrhôïdes.

8. (*Traitement des hémorrhôïdes pour les femmes.*) Les hémorrhôïdes chez les femmes se traitent de la manière qui suit. On lave d'abord avec beaucoup d'eau chaude, où l'on a fait bouillir des aromates : puis on fait des onctions d'une pommade composée de tamarisc, de litharge d'argent calcinée, de noix de galle, le tout en poudre délayée avec du vin et incorporée avec de la graisse d'oie. On fait tremper souvent l'anus dans l'eau.



PRÆFATIO.

Hunc librum Erotiano et Galeno, cum ejus nullam mentionem fecerint, saltim subnotatum fuisse, Foësius putat (1). Maxime autem ille a genio vere Hippocraticorum librorum recedit, sic, ut a nullo non pro spurio habeatur.

ARGUMENTUM LIBRI.

Brevius libellus docet, ut fetus frustillatim concisus ducatur, et caput confringatur. Mirificam etiam docet concussionem feminæ in caput datæ, ut fetus in spatium amplius relabatur. Uterum elapsam repositum incidere jubet, et fricare, quoad inflammetur.

De fetibus, qui non convenienter in utero gestantur, sed intro excisi educuntur, si statuo. Inprimis injecto in mulierem tenui linteo, et supra mammas præcincto, caput etiam linteo velandum est, ne, si, quod fracturus es, videat, perterreatur. Si fetus igitur, in obliquum prolapsus, manum eduxerit, eam apprehensam, ut quam maxime foras educas, conandum. Brachio vero excoriato, ejusque osse denudato, squatinæ marinæ pellem aridam circum duos manus digitos obligato, ut ne caro sua lubricitate elaboratur. Post hæc autem, detracta circa humerum carne, ipsum juxta articulum eximito. Deinde fetus caput, naturaliter protusum, foras educito. Fetum vero intro digito retrudito, vel scalpello per costas, vel jugulum adacto, quo flatu emisso, et concidat fetus, et facilius ei exitus pateat.

Caput, si quidem fieri possit, secundum naturam extra protrudito; sin minus, in partes comminuito, sicque fetum foras subducito. Deinde calida multa

(1) Dictione *εχθρον* in explan. voc. Hipp. cfr. ejus not. 1. ad hunc libr. in ed. oper. Hipp.

Il serait injuste d'attribuer à Hippocrate toute la doctrine de ce petit traité, le neuvième dans la sixième section de Foës, dont les accoucheurs de nos jours seront choqués en plus d'un endroit. On ne sera point tenté de croire qu'il puisse en être l'auteur, après qu'on a lu les traités qui composent la première partie de cette traduction.

1. (*Préliminaires.*) Je vais parler du cas où la femme ne peut pas accoucher naturellement et dans lequel il faut tailler le fœtus. On commence par attacher, au-dessus des mamelles de la mère, un linge qu'on retrouse sur sa tête, afin qu'elle ne puisse pas voir une opération qui est effrayante.

2. (*Manière d'extraire le fœtus mort.*) Lorsque l'enfant est mort, et qu'il vient de côté, présentant le bras, vous le tirez à vous, autant qu'il sera nécessaire pour découvrir la tête de l'humérus, et vous couperez tant les chairs que la peau jusqu'à l'épaule. Durant tout le temps, on fait tenir le bras avec une peau d'anguille sèche, qu'on a attachée à la main, pour empêcher qu'il ne rentre : il pourrait facilement glisser si on le tenait par les chairs. C'est ainsi qu'on sépare le bras de l'épaule. On a ensuite plus de facilité à obtenir le corps par la tête. On fera un trou, s'il le faut, soit avec les doigts, soit avec un bistouri, près des côtes ou de la clavicule, pour faire sortir l'air engendré par la corruption et diminuer ainsi le volume du corps du fœtus. Il sera extrait avec moins de peine toutes les fois qu'on commencera par la tête, conformément à la manière naturelle d'accoucher. Si la tête présente trop de difficultés, on l'écrasera pour tirer ensuite le reste du corps. L'opération finie, on lave les parties de la mère avec de l'eau chaude et de l'huile : on l'exhorte à se tenir tranquille, les jambes croisées. On lui fait boire de bon vin blanc doux, qui soit pur ou mêlé avec de la résine et du miel. Le traitement, quant au reste, doit être, à la réserve de ce que je viens de dire, le même qu'à l'ordinaire.

3. (*Énumération de certains cas d'accouchement difficile.*) Quand l'enfant se présente de travers, parce qu'il est placé de côté, ou que le cordon, roulé autour du cou, empêche sa sortie, ou que la tête est clouée contre l'ischium et que la main reste dehors, ce qui est ordinairement un signe de mort, de manière qu'on peut

affusa, oleo illitam decumbere jubeto, pedibus alternatis. Postea vinum album dulce, bene meracius infusum, propinato. Quin etiam resinam, cum melle tritam, vino admixtam, in potu exhibeto. In reliquis vero curatio (velut dico), juxta ea, quæ relata sunt, procedat.

Quum vero parturienti mulieri transversus fetus ceciderit, quod fit, ubi ipse vertitur, et umbilicus circa collum obvolvitur, fetusque exitum cohibet, et caput in coxendicem inserit, manusque ut plurimum foras eminent, quod quidem jam mortui fetus significationem præbet. At quibus manus extra non apparet, his ut plurimum fetus vitalis est. Periculum autem etiam hoc modo imminet. Quædam enim partus purgamenta ante fetum emittunt, ex quo partionem siccam et laboriosam fore, necessario cognoscas. Quibus autem puerperii purgamenta non ante repurgantur, eæ faciliore partu defunguntur.

Concutere autem hoc modo oportet. Super tenui linteo substrato mulier reclinanda, alio superinjecto, quo ejus pudendum obveletur, et utrumque crus tenui linteo circumtegendum, et utraque manus. Duæ autem mulieres utrumque crus apprehendant, et aliæ duæ utramque manum, deinde eam ipsam, non minus quam decies, valide concutiant. Postea vero mulier in lectum reclinetur, ita, ut caput deorsum, crura autem sursum habeat, et mulieres omnes, dimissis manibus, crura apprehendant, eamque crebro in lecto concutiant, facta in humeros rejectione, uti in ampliore loco concussus fetus convertatur, et naturaliter prodire possit. Quod si dictamnum creticum ad manum habeas, ipsum propinato; sin minus, castoreum, vino chio incoctum.

Si vero uteri, sive ex labore, sive ex partu, foras prodierint, si quidem juvenulæ tibi in manus venerint, aggressionem facere, æquum est, alioqui sinere oportet. Huic autem in modum aggressio facienda. Uteri tunica, naturali modo et oblique incisa, linteo confricanda, uti inflammationem concipiat, et illito phocæ oleo, aut pice, aut mali punci floribus, in cataplasmate adhibitis, mollibusque spongiis vino respersis, in subditio appositis, et ex humero deligatis, mulier quam excitatis cruribus decumbat, et moderatis cibis vescatur,

assez la présumer d'après cette circonstance, car les fœtus dont la main ne sort pas sont communément en vie : tous ces divers cas sont pleins de dangers.

Les femmes ont souvent de la perte avant d'avoir rendu l'enfant, et il faut savoir que les couches sèches sont plus laborieuses que lorsque la sortie des eaux précède, et que s'il y a perte de sang, les couches ne sont pas aussi faciles que lorsqu'il n'y en a point avant les couches (1).

4. (*Manière fort rude d'obtenir l'accouchement, en donnant à la femme des secousses qui paraîtront plus funestes qu'utiles. Il a été déjà observé dans quelques notes que les procédés de saccade et de secousses n'étaient nullement du goût d'Hippocrate. (Voyez le Traité des articles, n° 20, et ma note sur le n° 190 du sixième livre des épidémies.)* Voici comment on donne les secousses. On met un drap de lit sous la femme qui s'y étend dessus. On en met un autre sur les cuisses, pour couvrir ses parties. On roule ces draps autour des cuisses et des bras. Puis deux femmes vigoureuses prendront celle qui est en travail, une de chaque côté par les bras, et deux autres par les cuisses. Elles la saccadent ainsi, dix fois au moins, en la tenant fortement. Ensuite, si cela n'a pas suffi, elles la mettent la tête en bas et les jambes en haut, la tenant par les cuisses, et la secouant vers les épaules, cherchant à faire passer ainsi le fœtus dans une place vide, pour qu'il prenne une situation plus favorable à sa sortie. Quand on ne voudra point avoir recours à ce moyen, on donnera du castor cuit dans du vin de Chio.

5. (*De la réduction de la matrice qui sort par le vagin.*) Lorsque la matrice sort du vagin, soit à raison de quelque effort, soit à la suite de couches, si la femme est jeune, vous pouvez en entreprendre la guérison : si elle est âgée, il vaut mieux n'y rien faire. Quand on entreprendra la cure, on taillera légèrement la peau de l'orifice et du col de la matrice, tant dans sa direction qu'en travers, et on frotera avec un linge doux, pour faire dégorger la partie. On l'oindra, ensuite, d'huile de veau marin avec de la poix : ou bien on lave avec une décoction de balaustes; et après avoir fait rentrer la matrice, on met dans le vagin des éponges douces, imbibées de vin. On ajoute un bandage, arrêté aux épaules; et on fait tenir la malade couchée, les jambes croisées. On doit, durant ce temps, la nourrir légèrement.

(1) Ces deux cas ne sont pas énoncés bien clairement dans le texte.

PRÆFATIO.

Librum hunc nec ab Erotiano, nec a Galeno commemoratum, ab H. Mercuriali ultimo loco positum, e recentioribus solus Trillerus, saltim Hippocratis esse, non negat (1). Ceteri, ne Foesio quidem excepto, eum rejiciunt. Eodem modo scriptus est, ut sectio IV, libri II, Epidemicorum, cum eaque aliquo modo nexus, adeoque et hanc ob causam pro spurio habendus.

ARGUMENTUM LIBRI.

Compendium anatomæ humanæ,
perbreve.

Arteria, ab utraque faucium parte oritur ducens, in summum pulmonem desinit, annulis inter se similibus constans rotundis, in superficie mutuo connexis. Ipse autem pulmo ad sinistra conversus, pectus implet, quinque habens summitates, quas lobos vel fibras vocant, cineritium nactus colorem, notis cavernosis punctus, et natura perforatus. In cujus medio cor intro situm est, rotundius constitutum, quam in omnibus animantibus. Ex corde vero ad jecur multa cartilaginosa arteria pervenit, et cum ipsa vena magna appellata, per quam corpus totum nutritur. Jecur autem cum aliis quidem cognationem habet, sed ceteris sanguine magis fluit, duos habens vertices (portas vocant), dextra parte locatas. Ab eo vena oblique deorsum ad renes portenditur. Renes vero inter se colore similes, malorum speciem præ se ferunt. Ab his ductus oblique tendentes, in summum vesicæ verticem siti sunt. Vesica autem tota nervosa et ampla ubique intra se perceptionis compos a natura est condita. Et his quidem sex partibus in medio intus

(Ce traité ne peut être regardé que comme un petit échantillon des connaissances anatomiques d'alors; il présente seulement les organes les plus essentiels contenus dans le tronc.) La trachée-artère a son origine au milieu du gosier. Elle se termine aux extrémités du poumon, en des anneaux de même substance, placés les uns au-dessus des autres. Le poumon remplit la cavité du thorax, penchant un peu vers la gauche; on y remarque cinq divisions, qu'on nomme lobes. Il est de couleur cendrée, tachetée de marques brunes, et plein de cavités. Sa nature est spongieuse. Vers son milieu se trouve le cœur, d'une forme plus approchante d'un sphéroïde que celui des autres animaux. Il y a, dans le trajet du cœur au foie, un gros vaisseau membraneux, qui sert à la nourriture de tout le corps: car le foie communique par le cours des humeurs avec toutes les parties du corps, et il est lui-même la partie la plus sanguine de toutes. On y observe deux divisions qu'on appelle portes: elles sont situées au côté droit. L'on y voit une veine allant obliquement vers les reins: ceux-ci correspondent entre eux par le cours des humeurs; leur couleur est comme celle des pommes. Il en part deux conduits, qui se portent obliquement vers le haut de la vessie. La vessie est membraneuse et grande, capable de contenir un liquide dans toute l'étendue de sa capacité, tandis qu'elle est en son état naturel. Telles sont les six parties principales que la nature a placées dans le milieu du corps. — L'œsophage à son origine à la racine de la langue: il se termine au ventre, à l'endroit où se fait la coction des aliments, appelé l'estomac. Au-devant de l'épine, derrière le foie, est l'origine du diaphragme. Du côté bâtarde, j'entends le gauche, est située la rate: elle a quelque ressemblance avec la plante du pied. L'estomac, appuyé sur le foie du côté droit, est entièrement nerveux. De l'estomac part un intestin de même nature, qui a la longueur de

(1) L. c. in comm. de nova Hippocr. editione adornanda, opusc. Volum. II, pag. 235.

natura exornata est. Gula vero a lingua initium sumens, in ventriculum desinit, quam sane etiam in concoquente ventriculo *σπομαχον*, hoc est, os angustum nominant. Ad spinam autem, retro hepatis, septum transversum situm habet. Ex costa vero notha, sinistram intelligo, lien initium sumens, ad humani vestigii similitudinem extenditur. Ventriculus jecori ad sinistram adjacens, totus nervosus est. Ex ventriculo vero procedit intestinum sibi simile, parvum, cubitorum non minus duodecim, in orbem per sinus convolutum, quod nonnulli colon vocant, per quod alimentum defertur. Colo annexum est princeps intestinum postremum, multam carnem habens, in summum podicem desinens. Reliqua natura ipsa ordine disposuit.

douze travers de doigts, le *duodenum*. Il a des rides orbiculaires, ainsi que l'intestin qu'on nomme colon. Il sert à donner passage aux aliments dont nous faisons notre nourriture. Du colon naît le gros intestin, le dernier de tous, qui est fort charnu, et qui se termine à l'anus. La nature a disposé tout le reste dans le corps, en y observant un aussi bel ordre.

LIBER II.

LIVRE II.

SECTION PREMIÈRE.

ARGUMENTUM LIBRI.

Multiformis libellus. Primum optimo ordine de epidemicis malis, et crisis agit, plane ad saporem Hippocratis; deinde ægrotorum historiæ fere imperfectæ, anginæ etiam, potissimum describuntur; tum lues epidemica perinthiaca, historiisque prædictiones miscetur, postea venarum descriptio redditur, cum morborum historiis, et epidemiis, denique prædictiones annexæ sunt, commistaque farrago.

CAPUT I. — Historia morbi epidemici in Cranone; morbi variorum anni temporum; animadversiones circa iudicationes morborum.

Cranone carbunculi æstate grassabantur. Per magnos æstus affatim et continenter compluit, idque ab austro magis. Sanies quidem plurima cuti subnascebatur, quæ intro conclusa, dum incalcesceret, pruriginem excitabit. Deinde vero in pustulas erumpebat, iis affines, quæ in ambustis fieri solent. Tantus inerat sub cute ardoris sensus, ut uri viderentur. Magnis et squalidis æstibus febres ut plurimum sine sudoribus, in quibus, si levior imber guttatim defluerit aut stillaverit, copiosiores statim sudores in febribus fiunt. Hæc diuturniorem et difficiliorem morbi solutionem habent, quam si aliter contingerent; minus tamen, nisi si hæc ab hoc rerum statu, sed et ex morbi natura procederent.

Æstatis temporibus plurimum oriuntur febres ardentes, et si aliis quoque. Æstate tamen sicca, et exæstuante, contrahuntur magis, et increscunt.

On croit assez généralement que le second livre des épidémies, le quatrième, le cinquième, le sixième et le septième ne sont point sortis des mains d'Hippocrate. On n'y trouvera pas du moins l'ordre qui règne dans le premier et le troisième livre des épidémies, qu'on a vus en lisant la première partie de cette traduction. Il nous reste cependant un commentaire de Galien, sur le sixième livre, qu'il regarde comme une œuvre du père de la médecine. Le cinquième et le septième paraîtront, à mon avis, aussi intéressants tout au moins que le sixième, à raison particulièrement d'un bon nombre d'observations chirurgicales qu'ils renferment. On pourrait, pour scouter que les cinq livres qu'on va voir sont véritablement d'Hippocrate, dire qu'on y trouve des principes et des faits exactement tels qu'on les lit dans d'autres traités, généralement reconnus pour être d'Hippocrate, tels que le Traité des humeurs, etc.; mais cela ne prouve point que tous les sept livres intitulés des Épidémies, dans lesquels il règne si peu d'ordre, soient émanés du même auteur que celui à qui nous devons les Traités qu'on a lus dans la première partie; quoiqu'ils passent généralement, les uns et les autres, pour être à peu près de la même antiquité, et sortis de la même école. Dans les cinq qui restent à voir, on trouvera, outre un grand nombre d'observations, bien des propositions générales en guise d'aphorismes, ainsi que je l'observe en tête des alinéas. La plupart pourraient, si l'on voulait, faire suite aux aphorismes imprimés à la fin de la première partie.

1. (Briève description d'une maladie qui régna à Crotone.) A Crotone il y eut des anthrax durant l'été. Il avait plu abondamment dans les grandes chaleurs; particulièrement avec le vent de midi. Il venait à la peau des taches contenant une humeur ichoreuse, qui s'échauffait, et qui causait des démangeaisons: elles se terminaient en des pustules pareilles à celles des brûlures, qui donnaient des ardeurs cuisantes sous la peau.

2. (Observations générales sur ce qui est propre à certaines saisons.) Quand il fait

Autumnus sua feritate, et malignitate, interaneorum animalia maxime gignit, orisque ventriculi dolorem, qui tamen in ejusmodi morbo minus infestus est. Lumbrici tenues, ascarides dicti, vespere maxime, cui analogia quodammodo respondet autumnus, infestant. Affligunt vero ut plurimum hac diei parte, non solum doloris ratione, qui tunc magis urget, sed suoque quodam impetu.

Autumnus acutissimos morbos, et maxime exitiales gignit, qui in eo, quod accessiones vespere movet, eam omnino habet affectionem ad annum totum, morborum velut reversiones, et circuitus habentem, quam vespertinæ accessiones ad eum, in quo fiunt, morbi diem. Tale quid evenit, ubi morbus et temporis circumscriptio sibi mutuo responderint, dum nequid in sublimi illa natura innovatur. Quod si accidat, ista in alium temporis statum erumpent, quo et plurimum poterunt, et valebunt, ut necesse sit, annum ipsum, et anni partes sic se invicem habere.

Constantibus, et certis temporibus, et annorum tempestiva tempestivitate, morbi, qui facile solvuntur, et consistunt, gignuntur; incertis vero, et inconstantibus, qui neque facile solvuntur, neque consistunt. Quæ quid in Perintho accidit, ubi ventorum flatus, aut ab his quies et cessatio, aut imbres, aut siccitates, aut vehementes æstus, aut algores exsuperarint, aut defecerint. Verum vero saluberrimum omnino est, et minime exitiale.

Ad dignoscenda morborum principia, considerandum, an confestim consistendi vigorem habeant, quod ex incremento manifestum fiet. Incrementa autem ex ipsis morborum circuitibus, et ambibus. Ex quibus judicationes etiam ipsæ cognoscuntur, atque ex accessionum (quæ in circuitibus fiunt), inter se commissione, num maturius, aut diutius, aut magis affligant, necne. Ex omnibus autem continuis, aut intermittentibus, aut diuturnis vulneribus, et sputis, cum dolore affligentibus, orientium tuberculorum inflammationes, et quæcunque successu quodam in morbis apparent, atque adeo ex his, quæ vulgo in morbis fiunt, quæ celerius quidem, breviorum, quæ vero tardius, diuturniorum solutio-

des chaleurs, les fièvres sont ordinairement sans sueurs : s'il y a eu de l'humidité, on voit souvent des sueurs dès le commencement ; et dans ce cas les crises sont plus difficiles : elles le sont moins, quand les sueurs proviennent de la nature de la maladie, non de la constitution de la saison.

3. L'automne est une saison dans laquelle il s'engendre plus particulièrement des vers, avec des cardialgies : ils sont alors moins fâcheux, que s'ils étaient la suite naturelle de la maladie. Les ascariides tourmentent particulièrement le soir, et aussi durant tout le jour : ils font souffrir au-delà de ce que comporte la nature du mal : ils l'augmentent par eux-mêmes.

4. L'automne engendre les maladies les plus aiguës, les plus mortelles.

(Analogie remarquable entre l'automne et le soir de la journée.) Il y a ici quelque chose qui paraît tenir au même principe que celui d'où dépend l'augmentation des redoublements qu'on voit arriver communément le soir. L'année entière présente ses périodes dans les maladies, de même que la journée. Il en est encore de cela comme des accroissements réguliers qu'on distingue dans chaque maladie, toutes les fois que sa marche naturelle n'est pas troublée ; mais, quand il y survient des troubles, cet ordre ne s'observe plus. On en peut dire autant de la constitution de l'année, considérée dans les phénomènes qui lui sont propres.

5. Les maladies qui viennent dans leurs saisons, quand la constitution de l'année est régulière, sont d'une nature plus douce, et leur crise est plus facile. Si la constitution est dérangée, les maladies sont embarrassantes ; le jugement en est difficile. On le voit à Périnthe, quand les vents ont manqué, ou qu'ils ont été trop forts, ou bien les pluies, ou les sécheresses, ou les chaleurs, ou les froids.

6. Le printemps est la saison la plus saine, la moins mortelle.

7. (Comment on doit observer les maladies.) Il faut voir, dans l'origine des maladies, si elles prennent avec toute leur force : on le connaît par l'accroissement, et l'accroissement se connaît par la durée des périodes. C'est ainsi que les redoublements et les crises se rendent manifestes, et qu'on voit s'ils avancent ou s'ils retardent. On regarde les plaies, les crachats, l'état d'inflammation des humeurs, et tous les symptômes que la suite du mal amène. Les uns viennent plus tôt ou plus tard ; ils persévèrent plus ou moins de temps. Quelquefois ils devancent la marche ordinaire de la mala-

nem indicant, morbo ipso plerumque eas, quæ in morborum reversionibus fiunt, accessionum anticipationes, atque alia incrementa denegante. Eorum enim, qui confestim intereunt, velociore aliquanto sunt judicationes, quod et celeres sunt dolores, et continentes, et validi. Quæ autem in melius decernunt et judicant, non statim apparere debent.

Signa judicatoria, quæ nihil decernunt, partim mortem, partim difficilem morbi solutionem significant. Quæ vero præmaturam judicationem, dum adhuc cruda sunt omnia, occupant, morborum recidivas convehunt, et solutionem omnino malam, aut prope nullam portant. Perniciosa quoque evadunt, si modum excedant. Eorum, quæ decernere nata sunt, si quæ judicatoria non fiant, difficilem solutionem, si quæ vero contraria significant, malum indicant. Non ideo tantum, quod recurrunt, verum etiam, quod præscam naturam exuunt, et ad contraria vergunt, non secus ac ea mala sunt, quæ in contraria transeunt. Id quoque videndum est in cibis, venarum subsidentibus, hypochondriorum tumoribus, et his, quæ sursum aut deorsum feruntur, momentis. Multa vero ejusce sunt generis, velut si in abortiones facturis emacuerint mammæ, neque enim hic contrarietas apparet, ut nec si diurnæ tusses in testium tumores desinunt, et cessant. Unde fit, ut testis ex tussi intumescens, nos consensionis, quæ est genituræ, et voci, cum pectore, et mammis, commonefaciat.

Quæ abscedere nata sunt, ea per venas, ossa, nervos, cutim, aut alia hujusmodi diverticula abscedunt, bonaque sunt, si infra morbum fiant. Qualia sunt varices, et lumborum gravitates, si ex superioribus partibus ad infernas demittantur. Præsertim vero optima sunt, quæ ad inferna, et infra ventrem maxime, et quam remotissime a morbo abscedunt, ac ea, quæ per emissaria quædam effluunt, aut per emissionem fiunt, quemadmodum sanguis ex naribus, aut pus ex aure, sputum et urina per emissionem effluunt. Quibusdam non eodem modo abscedit, velut dentes, oculi, nasus, et sudor. Quin etiam, quæ in cutem abscedunt, foras erumpentia tubercula, velut putrescentes, et purulenti quidam tumores, aut ulcus, aut reliquæ hujusce generis

die. Il faut observer ainsi tout ce qui a rapport à son augmentation. Quand les maladies sont mortelles, la crise se montre accablante; les maux y sont continuel et forts. Lorsque le jugement tend vers le mieux, cela n'est pas si manifestement marqué.

8. (*Quelques généralités sur les signes des crises et sur les sympathies.*) Des signes critiques, sans terminaison de la maladie, sont mortels, ou bien ils annoncent un jugement difficile. S'ils paraissent avant le temps, tandis que les matières sont crues, ils sont suivis de rechute. Quand il n'en paraît aucun, la mort arrive, à moins que la maladie ne soit légère. Des signes critiques opposés désignent un grand mal, non une rechute seulement. Ceci s'applique à tout ce qui concerne la nourriture du malade, à l'affaïssement des veines, aux humeurs des hypochondres, aux symptômes qui se montrent dans les parties inférieures, dans les supérieures, et à une foule de divers phénomènes. Par exemple, qu'après de fausses couches les mamelles deviennent flasques, il n'y a là rien d'opposé; ni qu'après de longues toux il survienne des tumeurs aux testicules. Cela nous rappelle des sympathies d'abord de l'utérus avec les mamelles, puis de la poitrine et de la voie avec les testicules.

9. (*Sur les dépôts.*) Les dépôts qui se forment aux veines, ou aux os, ou aux nerfs, ou à la peau, de diverses manières, sont bons quand ils s'établissent au-dessous du siège de la maladie; comme les varices aux jambes ou autres parties inférieures, et les pesanteurs aux lombes, dans les maladies supérieures. Ils sont surtout avantageux dans le bas, et très-loin tant du ventre que du siège du mal principal; et aussi quand il se fait des écoulements, comme celui du sang par le nez, du pus par les oreilles, des crachats par le poumon, de l'urine par la vessie, de pus enfin par une voie quelconque. Certaines fois la maladie ne se transforme pas ainsi: elle se jette sur les dents, sur les yeux, sur le nez; elle excite des sueurs; il se forme sous la peau de petites tumeurs qui dégèrent en des pustules; il y vient des exanthèmes, de petits abcès, et autres; on voit des chutes de cheveux, des dartres, des gales. Ce sont autant d'effets du transport de la matière morbifique, qui se jette en abondance, non à demi, sur quelque endroit particulier. Il y a encore bien d'autres événements analogues. Il faut, du reste, qu'ils ne soient point insuffisants pour l'évacuation du mal, comme il arriva à la nièce de Temnée, chez laquelle le mal se jeta sur un

in cute efflorescentes pustulæ, desquamatio, glabratio, et capillorum desfluum, vitiligines, scabies, aliaque hujusmodi, quæ, conferto et repentino quodam confluxu, non autem dimidiato, et semirepente abscedunt, et quæcunque alia dicta sunt, etsi non indigne morbi excretioni respondeant. Quemadmodum Temenei nepti, ex valido morbo quiddam in digitum firmatum est, qui, cum morbo suscipiendo par non esset, ex interno recessu obiit.

Quæ per venas, alvum, nervos, aut cutem abscedunt, ad ossa, medullam dorsalem, aut alia quædam emissaria effluunt, qualia sunt os, pudendum, aures, nares. Uteri affectus, octavo mense judicationem subeuntes, postridie velut in lumbos aut femur decumbunt; interdum vero ex tussi in testes, et in testem per se solum. Quæ in tussi abscedere nata sunt, si in superiore corporis parte, quæ supra ventrem est, fiant, non æque perfecte levant. Sanguinis ex naribus eruptiones, quæ liberales sunt, et largæ, ut plurimum morbos solvunt; quod in Heragora non satis reputarunt medici.

Quibus voces natura sunt asperæ, iis linguæ sunt subasperæ. Quod idem usu venire solet in iis aspredinibus, quæ ex morbis contingunt. Hoc igitur habent, quæ natura, non autem ex morbo, duræ sunt. Molles vero ad noxam, et utilitatem, tardius, quam prior illa natura, transcunt. Videnda quoque veniunt, quæ ex vivendi ratione oblonga sunt capita, et cervices, quæ ex his, quæ in pronum fiunt, inflexionibus, longæ sunt. Venarum etiam capacitas, et crassitudo, quæ ex eadem causa fit, consideranda est, et coarctationes et latitudines, brevitates, et exilitates. Et quibus contrariis ex causis venæ latæ, iis ventres, et ossa lata quoque sunt, gracilesque existunt, quibus repugnant obesi, et pingues. Ex his quoque videndi sunt, quinam ad inediam moderate se habeant, et quæ fiunt adauktiones, quidnam cuique detrahant, et quidnam diminutiones adaugeant, et quænam cum his, quæ augmentur, simul increscant, aut firmitudinem et robur capiant. Videndæ etiam, quænam sint venarum inter se distantia, et intercapedines.

Quæ ad imum ventrem rupta fiunt, si circa pubem accedunt, ut plurimum

doigt (1). Il reflua en dedans, ne pouvant pas contenir dans un lieu si étroit, et la malade mourut.

10. On voit des dépôts qui se font aux veines, au ventre, aux nerfs, à la peau, aux os, à l'épine, à des organes qui ont des émonctoires, comme la bouche, les parties naturelles, les oreilles, le nez. On voit des affections de matrice qui font une crise au huitième mois, en se jetant sur les lombes ou sur les cuisses. On voit des toux finir par des maux aux deux testicules, ou à un seulement. Le transport de la matière morbifique ne se fait pas aussi complètement dans les parties supérieures. Cependant les hémorrhagies du nez, abondantes, la vident souvent en entier : c'est à quoi les médecins ne firent pas assez d'attention chez Heragore.

11. Ceux dont la voix est rude ont la langue âpre; on voit de même que, dans les maladies, la rudesse du son de voix se joint à l'âpreté de la langue. Le parler mou et lent est un signe qui se montre plus tard; soit qu'il doive être bon, ou qu'il doive être mauvais.

12. (*Quelques attentions particulières à avoir dans l'examen des gens malades.*) On ne doit pas négliger que des habitudes particulières dans la manière de vivre de certaines personnes leur ont rendu la tête longue; chez d'autres, le cou long; chez certains, les veines se sont dilatées et ont pris plus d'épaisseur; chez d'autres, au contraire, elles se sont resserrées, accourcies, amincies. Les cavités, les os, sont pareillement plus grands ou plus petits. Il y a des gens naturellement maigres, d'autres gras. On examinera si la maigreur est venue faute de nourriture, si l'accroissement, la force et la nourriture sont en proportion. Il faut surtout avoir égard à la communication et à la distance des veines entre elles.

13. (*Quelques particularités au sujet des coups reçus sur le ventre, et des ulcères des icériques et des hydropiques.*) Les dilacérations des chairs au bas de l'abdomen, près du pubis, sont ordinairement bientôt guéries; si elles se font un peu au-dessus du nombril, du côté droit, elles occasionnent bien des douleurs et de l'embarras; on rend les matières fécales par la bouche, comme on le vit chez Pittacus. Or, les dilacérations dont je parle arrivent à raison de coups reçus, faits avec un instrument contondant ou

(1) Vous trouverez cette observation beaucoup mieux détaillée au n° 51 du livre 4 des épidémies, mais sous le nom de la sœur de Temeneé, non de la nièce.

statim sunt indolentia. Quod si dextram umbilici superiorem partem attingat, dolorem, et corporis jactationem afferunt, et stercoris per vomitum educationem, velut etiam Pittaco accidit. Fiunt autem rupta ex plaga, aut diruptione, aut alterius assultu. Quibus quod imum ventrem et cutem intercedit, inflatur, nec quiescit, iis color pallido multo suffunditur, ac velut ex albido pallescit, quod eorum omnium in hepate causa est, atque hepaticis morbisii conflantur. Quin etiam morbi regii, qui ex hepate fiunt, colorem subalbidum habent, non secus quam qui ex aquoso hydropo, aut pituita alba periclitantur. Qui vero ex splene fiunt, tum morbi regii, tum hydropes, nigricantiores sunt. Sed et in subalbidis lenticoloribus ulcera peragere ad cicatricem veniunt, ac cutis et labia diffunduntur, quod Antilocho, et Alevæ accidit. Id autem oritur ex salsuginosi corporis humoribus, cum in cutem a capite, maxime ex pulmone concalefacto, deciderit.

Videndæ sunt causæ, ex quibus quis laborare cœperit, sive morbus ex capitis et auris, aut etiam lateris dolore initium sumserit. Quibusdam vero dentes, quibusdam etiam glandularum tumores, morborum significationem afferunt. Quæ erumpere, et febres decernere nata sunt, ulcera, ac tubercula, si non affuerint, iudicationem ipsam tollunt. Quibus vero intro subsistunt, certissimas et celerimas morborum recidivas afferunt.

Milium solidum, oleo incoctum, liquidas et crudas dejectiones sistit, ut exemplo est nautæ puer, et Myriochauna.

CAPUT II. — Fragmenta historiæ morborum variorum; historia anginæ.

Mulier oris ventriculi dolore conflabatur, qui non conquiescebat. Hæc tenuissimo farinæ hordeacæ polline mali punici succo macerata, semel die in cibatu contenta, non revomebat, velut Charioni contigit.

Mutationes, si non in deteriora mutantur, bono sunt, quod in iis vomitibus accidit, qui sumto medicamento in febribus fiunt. In quorum extremo, quæ sincera et meraciora vomitu rejecta sunt, putredinem significant, quemadmodum Dexippo contigit.

tranchant, ou même par l'effet des tiraillements à la suite de quelque maladie. Quand il survient des enflures sous la peau, au-dessus du pubis, et qu'elles ne se dissipent point, le malade perd lentement sa couleur naturelle; il devient pâle: c'est souvent une suite de quelque affection du foie. L'ictère donne souvent une couleur pâle, aussi bien que les hydropisies occasionnées par un vice de la rate; mais, dans ce dernier cas, la pâleur est avec une teinte de noir. Les ulcères des icteriques et des hydropiques se cicatrisent difficilement. Leurs bords, au lieu de se rapprocher, sont dévorés, comme on le vit chez Antiloche et Alève. C'est l'effet des mauvaises humeurs salées, qui s'y portent de la tête et du poulmon, en rampant sous la peau.

14. (*Quelques particularités sur l'examen des malades, dans le commencement du mal.*) On doit chercher à connaître les causes apparentes des maladies dans leur commencement, s'informer si d'abord il y a eu mal de tête, ou des douleurs d'oreilles, ou un point de côté. Quelquefois les maladies sont annoncées par des douleurs aux dents, quelquefois aux aînes. Elles sont, certaines fois, jugées par des abcès et par des tumeurs: dans ce cas, le manque de ces symptômes sera cause que la maladie ne se jugera point, qu'elle s'enracinera; qu'il y aura des rechutes. Il faut avoir égard à la nature des selles; examiner si les matières en sont crues, aqueuses; comme elles étaient chez l'enfant du matelot, et chez Myriochauna.

SECTION II (1).

15. (*Observation particulière au sujet d'une femme qui ne vomissait pas le suc de grenade.*) Une femme se plaignait de maux de cœur, qui ne discontinuaient point, prenait, une fois par jour, du suc de grenade, saupoudré de fleur de farine d'orge, qu'elle ne vomissait point, comme le vomissait (2) Charion.

16. (*Observations particulières sur le*

(1) Je me conforme à la division des second et septième livres des épidémies en diverses sections, telles que je les trouve marquées dans le texte, quoiqu'elles me paraissent peu conformes à la suite des matières qui y sont présentées, et à l'ordre qu'on souhaiterait.

(2) Valesio, dans son excellent commentaire, pense que ce Charion pourrait bien être le Chæron qui fait le sujet de la cinquième observation du troisième livre des épidémies.

Serapis ex liquida et humente alvo intumuit. Pruritus autem, haud scio quoto die, non ulterius progressi sunt. Ex abscessu vero, in lateris inanitate orto, et nigrefacto, mortua est.

Stymargi uxor, ubi ventris perturbatio, quæ per paucos dies duraverat, plurimum constitisset, et ex abortione quadrimestris fetus feminei convaluisset, intumuit.

Moscho, ex calculo graviter laboranti, in superiori palpebra hordeolum innatum est, quod ad aurem magis vergebat, et intro exulceratum fuit. Quinto aut sexto die pus ex internis erupit, atque inde inferiorum partium affectiones solutæ sunt. Glandularum ad aures tumor aderat, et earum, quæ collo subjacent, inflammatio, superiori tumori e directo respondens.

Aristæi uxoris frater, ex via de lassatus, incaluit, eique postea terminthi in tibia coorti sunt. Adfuit febris continua, et postridie sudor, qui et reliquis diebus paribus, cum febre, semper subortus est. Præbebat autem suspicionem lienis aliquantulum male affecti. Sanguis ex nare sinistra crebro fluxit, atque ita subinde judicatus est. Postridie secundum aurem sinistram tumor, sequentique die etiam secundum dextram subortus est, qui tamen minor erat, et intepescebat. Hi omnes sensim conquieverunt, aut evanuerunt, nec suppurarunt.

Ex moderatis febribus ei, qui ab Alcibiade venerat, et lienem magnum habebat, ante judicationem testis sinister intumuit. Et sane tunc illi febris die vigesimo judicata est. Deinde aliquando subincalescebat, et aliquatenus floridum conspuebat.

Quæ ex tussi paucum, et nihil effatu dignum rejiciebat, huius manus dextra, et crus sinistrum siderata, et resoluta sunt. Nulla autem alia pars immutata est, non facies, non mens ipsa, ac ne illis quidem partibus valide admodum. Ad vigesimum diem in melius processit. Quod fere circa mensium eruptionem contigit, qui jam primum illi, quod illibatæ esset virginitatis, forte apparuerunt.

Apamantus, et fabri illius, qui caput fregit, pater, et Nicostratus, tussi nihil rejecerunt. Decumbebant autem alioqui

vomissement de Dexippe.) Tous les changements dans les maladies, s'ils ne vont pas vers le pire, sont bons. C'est comme quand on donne des émétiques dans les fièvres. Dans ce cas, si les matières vomies les dernières ne sont pas mêlées, elles désignent de la pourriture, ainsi qu'on le vit dans Dexippe.

17. (*Sur l'état de Sérapis.*) Sérapis eut le ventre enflé d'eau. Je ne rappelle pas quel jour cessèrent les morsures qu'elle disait sentir au creux de l'estomac. Il se fit quelque dépôt au flanc qui devint noir, et la malade mourut.

18. (*Sur celui de la femme de Stymarge.*) La femme de Stymarge, après avoir été soulagée pendant quelques jours d'une colique, qui s'était jointe à des fausses couches d'une fille, au quatrième mois de grossesse, devint enflée du ventre.

19. (*Sur celui de Moschus.*) Moschus, qui souffrait cruellement de la pierre, eut à la paupière supérieure un orgelet, qui suppara le cinquième et le sixième jour. Les parties inférieures furent dégagées : il se fit une forte tumeur près de l'oreille et à la partie du cou qui y répond directement.

20. (*Sur celui du beau-frère d'Aristée.*) Le frère de la femme d'Aristée eut et se fatigua beaucoup dans un voyage : il lui vint des taches noires aux jambes ; et s'y joignit une fièvre continue. La sueur parut le lendemain, et elle continua tous les jours pairs. Il y avait quelque lieu de croire que l'état de la rate contribuait à cette maladie : il y eut des hémorrhagies fréquentes de la narine gauche ; la crise se faisait un peu. Le lendemain, il parut une tumeur à l'oreille gauche ; le jour suivant, autre tumeur à la droite : elle était moindre, il y avait de la moiteur ; les tumeurs disparurent sans suppurer.

21. (*Sur celui de l'envoyé à Alcibiade.*) L'envoyé à Alcibiade eut, avant la crise, une tumeur au testicule gauche, dans une fièvre médiocre. Il avait la rate grosse : la crise se fit le vingtième jour. Il eut, à la suite, des chaleurs de temps en temps.

22. (*Sur une fille paralysée, guérie le vingtième jour avec l'apparition des règles.*) Celle qui fut paralysée du bras droit et de la jambe gauche ne rendait, dans sa toux, rien de remarquable. Il n'y eut aucune altération marquée dans sa figure, ni dans sa raison. Elle commença d'aller mieux vers le vingtième jour. Elle était alors près du temps de ses règles, qui parurent vraisemblablement pour la première fois : c'était une jeune fille.

23. (*Sur l'état d'Apamante et de Nicostrate.*) Apamante, le père de ce forgeron

ad renes dolores. Ad interrogata dicebant, eos semper potu aut cibo impleri.

Vehementissimos dolores conspicatus aliquis, quonam modo dignoscat, terror, tolerandi facilitas, experientia, ipsaque timiditas et ignavia indicant.

Aqua quo citius calefit, aut frigescit, eo semper levior est.

Cibi et potus, num æquales moras faciunt, ut judices, experientia opus est. Dicendum etiam, quod in sanguinis profusio ex pallido virescunt. Et quæcumque alia hujusce generis. Nempe quod ad humectandum, siccandum, calefaciendum, et refrigerandum, talia multa inveniri queunt.

Ejectus abortu fetus masculus, sexaginta dierum, in partuum suppressionibus salubris.

Hercules mali octavo die intumuit.

Quisquis tenesmo, aut inani egerendi voluntateprehenditur, is profecto plerumque ex torminibus laborat.

Lactanti pustulæ per totum corpus eruperunt, quæ ad ætatem consederunt, ubi lactare desiisset.

Coriarii illius, qui coriariam faciebat, uxori, ubi peperisset, atque omnino absoluta esset, ex locellis membranosum quiddam subsistere visum est, quod quarto die demissum est, non sine pernicie tamen, cum difficultate urinæ premeretur. Quæ ubi non multo post concepisset, marem peperit. Per multos autem annos jam id ipsum duraverat, et ad extremum menses non prodibant. Ubi autem peperisset, sensim urinæ difficultas intermisit.

Cuidam ante conceptum coxendicis dolor commotus a conceptu cessavit. Vigesimo autem a partu diè rursus doluit. Marem igitur peperit.

In inferiori tibia dextra, itemque in manu dextra ad pollicem, prægnanti tertio aut quarto mense pustulæ eruperunt, ad quas thuris micas, concussu elisas (mannam vocant), adhibere solemus. Quæ an pepererit, nescio, cam enim reliqui semestrem. Habitabat autem, ni fallor, in Archelai ædibus, ad rupem.

Antigenis uxor, quæ ad Nicomachum habitabat, carnosum puerum peperit,

qui eut la tête cassée, et Nicostrate, ne rendirent rien par la toux. Ils avaient d'ailleurs des douleurs aux reins. Ils répondaient toujours qu'ils étaient rassasiés d'aliments et de boissons.

(Aphorisme.) Pour juger de la grandeur des douleurs, il faut avoir égard à la faiblesse des personnes, à leur courage, à la facilité avec laquelle elles les supportent, à leur caractère, à leur abattement.

24. (Signes de la légèreté de l'eau.) L'eau qui s'échauffe promptement, et qui se refroidit de même, est légère.

25. (Vérité importante à laquelle on n'a communément pas assez égard.) Voulez-vous déterminer quel aliment se digère plus tôt, quelle boisson passe plus facilement, consultez l'expérience.

26. (Trivialités médicales.) On doit savoir que la pâleur succède aux pertes de sang et autres choses pareilles. Qu'est-ce qui humecte, qu'est-ce qui dessèche? ce qui rafraîchit, ce qui échauffe. Ce sont choses qui se connaissent facilement.

27. (Aphorisme fondé sans doute sur quelque fait particulier.) Des fausses couches d'un enfant mâle au soixantième jour, dans le relâche d'une maladie, peuvent contribuer à la guérison complète.

28. (Observation particulière sur l'état d'Hercule.) Hercule fut enflé le huitième jour de sa maladie.

29. (Aphorisme.) La dysenterie se joint au tenesme.

30. (Observation particulière sur l'état d'une nourrice.) Une nourrice eut dans tout le corps des éruptions qui finirent l'été, quand elle cessa de nourrir.

31. (Sur celui de la femme d'un corroyeur.) La femme de ce corroyeur, si occupé dans sa profession, croyait avoir encore un reste de l'arrière-faix, quoiqu'elle parût entièrement délivrée. Elle rendit en effet quelques membranes le quatrième jour, après ses couches, avec beaucoup de peine. Elle avait de la difficulté à uriner. Peu de temps après, elle devint grosse d'un garçon. La difficulté d'uriner persista durant plusieurs années. Les règles même se supprimèrent. Elle redevint grosse. Peu à peu la difficulté d'uriner se dissipa.

32. (Sur une douleur à l'ischium, dissipée avec la grossesse.) Une douleur à l'ischium, qu'une femme ressentait avant d'être grosse, cessa quand elle devint enceinte: elle ne la ressentait plus lorsqu'elle accoucha; vingt ans après, la douleur revint. Elle avait accouché d'un garçon.

33. (Sur des boutons au bas de la jambe

membris quidem, et præcipuis corporis partibus distinctum, magnitudinem vero quatuor digitorum, qui non excederet, totusque esset exossis, tandem etiam crassus et rotundus. Ipsa autem ante partum suspiriosa erat, simulque cum partu pus paucum vomitione rejecit, quale ex furunculo.

Ei, quæ ex difficili partu gemellas edidit, nec admodum perpurcata est, venter totus intumuit, tandemque in magnitudinem excrevit, reliqua vero depressa sunt, et subsederunt. Ad sextum mensem rubra, deinde reliquo toto tempore alba admodum profuserunt. Hæc vero fluxiones veneri officiebant, illique mere rubicunda prohibant.

Diuturnis, et trahentibus intestinorum levitatibus, ructus acidus bono est, qui prius non adfuit, qualis Demænetæ contigit. Quem et arte parare, forte licet. Nam et hujuscemodi perturbationes prioris status immutationes afferunt, forte etiam intestinorum levitatem acidi ructus solvunt.

Lyciæ, quæ veratri potionem sanata fuit, ad extremum splen magnus fuit, cum dolore et febris. Dolores vero ad humerum pertingebant. Vena, quæ ad splenem est, in cubito distendebatur, et plerumque quidem pulsare videbatur. Interdum vero neque secta est, sed simul cum sudore aut sponte sua considerat. Quibus procedentibus, splen ad dextram pertendebat, spiritus ex internis duplicem elidebat sonum, neque tamen magna erat respiratio, leviter ægra mente movebatur, cooperiebatur, et flatus intro suberat, nec quidquam infra subibat, neque ægra mejebat. Obiit ante partum.

Quæ sua irruptione ad alterutram faucium partem vergebant, exulcerata non sunt, in sinistram partem transierunt, lienem dolor invasit, idque sine judicatione.

Hieroni ad decimum quintum judicatio facta est.

Coi sorori ad instar splenis jecur intumuit, et die secundo ea obiit.

Bioni, cum ex larga urina nihil subsideret, sanguis ex nare sinistra erupit, lienem enim durum et incurvum is habebat. Cum vero sursum emersisset, recidivam passus est.

et à la main droite d'une femme grosse.) Une femme grosse eut au troisième ou quatrième mois de sa grossesse, au bas de la jambe droite, et à la main droite près du pouce, des boutons que je traitais avec de la manne. J'ignore si elle accoucha à terme. Je la perdis de vue vers le sixième mois. Elle habitait près le Mont, autant que je puis le rappeler.

34. (*Sur un fœtus qui n'avait point d'os, avec quelques circonstances de l'accouchement.*) La femme d'Antigène, qui était logée chez Nicomacle, mit au monde un enfant bien charnu, dont les membres principaux étaient bien distincts, qui n'avait point d'os. Sa longueur n'excédait pas quatre travers de doigt. Il était épais, presque rond. Elle avait été fort oppressée quelque temps avant de s'en délivrer. Après l'avoir rendu, elle vomit du pus comme d'un furoncle.

35. (*Observation particulière sur une perte blanche, à la suite de couches de deux jumelles.*) Une femme qui avait accouché de deux jumelles, et dont les lochies n'étaient pas bien allées, devint enflée de tout le corps, puis du ventre. L'enflure s'étant dissipée, à la réserve de celle du ventre, elle eut une perte rouge qui dura six mois; puis une perte blanche presque continuelle, nuisible à la conception, quoique les règles fussent bien rouges, point mêlées de blanc.

36. (*Sur les rapports acides dans la lienterie. Passage mémorable pour montrer la simplicité estimable de l'auteur de cet ouvrage, avec son désir de faire faire des progrès à l'art.*) Dans les longues lienteries, les rapports acides qui surviennent sont un bon signe, quand il n'y en avait pas auparavant, comme on l'a vu chez Demonète. On pourrait peut-être les procurer par le secours de l'art. Les troubles qu'on excite dans les entrailles, au moyen des remèdes, sont salutaires; peut-être en serait-il de même des rapports acides, pour arrêter la lienterie.

37. (*Observation assez détaillée, où l'on verra, si je ne me trompe, de mauvais effets de l'ellébore.*) Une Licienne fut guérie de quelque mal par l'ellébore pris en boisson. Elle eut ensuite la rate grosse et douloureuse, avec la fièvre, des douleurs au coude, et de fréquents battements à la veine qui se porte du coude à la rate. Il ne s'y fit cependant pas de rupture. Ces battements se dissipèrent avec les sueurs, ou d'eux-mêmes. Il survint toutefois de la tension au côté droit de la rate. La respiration était précipitée; il y avait peu de délire; la malade s'enfonçait dans son lit; elle rendait des vents; point d'urines ni d'évacuations par les selles. Elle mourut avant d'ac-

Erant autem eorum, qui ex angina laborabant, affectiones hujusmodi. Cervicis vertebræ modo plurimum, modo vero prope erant, ut intro vergerent. Collumque ipsum, qua parte cavitatis internæ significationem præ se ferebat, contactu dolorem sentiebat. Cuidam vero affectus ipse paulo infra os, cui dentis nomen est, pertingebat, nec ita præceps erat, quibusdam etiam majori ambitu circumscribebatur. Qui si secundam vertebram, dentem appellatam, non attingeret, fauces nulla inflammatione tentabantur, sed subsidebant. Partes, quæ sub malis intumescabant, non erant inflammatis affines, neque ulli glandularum inflammatio adfuit. Sed cum hæc secundum naturam se haberent, linguam non facile convolvebant, major enim, et prominentior, ipsis esse videbatur. Quæ sub lingua sunt, venæ, erant conspicuæ; nec devorare aliquid poterant, nisi moleste. Quod si vi cogerentur, in nares erumpebat. Sermo etiam ipsis per nares efferebatur. Respiratio his non admodum elata, neque sublimis. Quibusdam vero temporum, capitis, et cervicis venæ intumescabant. Atque horum quibusdam paululum dolores exasperabantur, quibus tempora incalescebant, etsi alias non febricitabant. Multis non præcludebatur spiritus, nisi si salivam, aut aliud quiddam deglutire cuperent. Neque intro defigebantur oculi. Quibus igitur neutram in partem deflectebat tumor, sed recta procedebat, iis ne membrorum quidem resolutio accidit. Quod si quem horum periisse, mihi constiterit, eum recensere non gravabor. Sed ii omnes, quos videre licuit, superstites permanserunt. Atque horum quidam quam celerrime allevabantur, plurimi vero quadraginta dies percurrerant, idque non paucis sine febre contigit. Multis etiam in longum valde temporis intervallum tumoris aliquid protraheretur, cujus rei indicium deglutitio, et vox quoque ipsa præbebant. Ipsæ quoque columellæ eliquatæ, immiutionis pravam quandam significationem præ se ferebant, etsi nibilo deterius habere videbantur. Quibus vero in alteram partem tumores decumbant, ii ea ex parte, unde vertebrarum inclinationes fiebant, nervorum resolutione tentabantur, atque inde versus alteram traherentur. Apparebant autem hæc maxime in facie, ore, et eo, quod ad gurgulionem est, intersepto. Quin etiam genæ inferiores non temere immutabantur. Ceterum, quæ ab angina fiebant, leves membro-

coucher. Il était venu de chaque côté du gosier des tumeurs qui ne se suppuraient point. L'humeur avait passé entièrement sur le côté gauche. Il y eut à la rate des douleurs redoublées, sans crise.

58. (*Crise observée au quinzième jour.*) Hiéron eut la crise le quinzième jour.

59. (*Mort au second jour par une tumeur au foie.*) La sœur d'un homme de Cos eut au foie une tumeur, comme sont les tumeurs de la rate. Elle mourut le second jour.

40. (*Briève observation sur la crise de Bion.*) Bion eut un flux abondant d'urines qui ne faisait point de dépôt, et une hémorrhagie de la narine gauche : sa rate était relevée, dure. Il guérit ; il rechuta.

41. (*Description d'une esquinancie très-particulière.*) Voici quels étaient les symptômes de ceux qui avaient des esquinancies. Les vertèbres du cou s'inclinaient en dedans ; chez quelques-uns beaucoup, chez d'autres, elles se rapprochaient des creux qu'on voyait au cou, au-dessous de l'atlas, qui était douloureux quand on y touchait. Chez certains, elles causaient une tumeur tout autour du cou, excepté vis-à-vis l'atlas, sans qu'il y eût inflammation. Le dessous des joues était enflé, sans inflammation, et les tumeurs n'étaient pas douloureuses. Les mouvements de la langue étaient difficiles, quoiqu'elle parût dans un état naturel, excepté qu'elle était plus grosse et plus près de sortir. Les veines sous la langue étaient gonflées. Les malades ne pouvaient boire que difficilement ; la boisson leur sortait par les narines. Ils parlaient du nez. La respiration était profonde. Quelquefois les veines des tempes, de la tête, du cou, étaient enflées. Les malades sentaient par temps des ardeurs aux tempes, qui revenaient par redoublements, quoique d'ailleurs il n'y eût pas beaucoup de fièvre. La plupart respiraient assez facilement, à moins qu'ils n'essayassent de boire, ou d'avalier la salive, ou autre chose. Le globe des yeux n'était pas enfoncé. — Quand les tumeurs poussaient en avant, et que les vertèbres ne se détournaient point sur les côtés, il ne survenait pas de paralysie. Si quelqu'un de ces malades était mort, je le dirais. Tous ceux que j'ai connus, dont les vertèbres poussaient en avant et ne se détournaient point sur le côté, réchappèrent. Certains guérissent vite. Le mal durait communément quarante jours. La plupart étaient sans fièvre. Chez plusieurs, il resta pendant long-temps quelque chose de la tumeur : on le connaissait à la difficulté d'avalier, et à la parole. Les piliers de la voûte du palais étaient aussi un peu

rum resolutiones, non totum corpus perreptabant, quod in aliis fieri solet, sed ad manus usque pertingebant. Atque ii concocta quidem, sed pauca, nec sine molestia expuebant. Quin et ii, quibus in rectum tumor decumbebat, exspuere quoque poterant. Quos vero febris infestabat, hi multo graviori difficultate spirandi conflictabantur, et inter loquendum alieniores videbantur, ipsis quoque venæ magis intumescabant, atque horum omnium pedes erant frigidissimi. Ex quibus isti præcipue, si qui non illico mortui sunt, erigere haudquaquam se poterant. Verum omnes, quos videre licuit, mortui sunt.

CAPUT III. — Constitutio temporis, Perintho observata; febris epidemicæ, ibi grassantis, descriptio, cum præscriptionibus semioticis, et therapeuticis, morborumque historiis intermistis.

Perinthum venimus ad solstitium pene æstivum, ubi hyems placida, et australis fuit. Ver autem, atque æstas valde sicca ad vergiliarum occasum. Quod si, quæ pluvia decidisset, guttatim defluebat, eratque rori simillima. Etesiæ non multum spirarunt, idque dispersim et contractim.

Æstate febres ardentes plurimæ populariter grassatæ sunt, in quibus nulli aderant vomitus, sed alvi perturbationes, ex tenuibus, aquosis, non biliosis, et spumantibus multis, quæ interdum deposita subsidebant. Quibus sane simile erat, quod aeri exponebatur. Alvique secessus, eandem perpetuo speciem referentes, malo erant. In his multi soporati, leviterque mente emoti, præcipueque ex somno tales evadebant, cum vero expergiscerentur, de omnibus recte sentiebant. Respiratio non admodum elata. Urinæ multis quidem tenues, et paucæ, nec alioqui decolores. Sanguinis ex naribus fluxus non nisi paucis contingebat, atque sub auribus tumores, parotides dicti, de quibus postea scribam. Neque vero lienis tumor aderat, aut præcordii dextri magnus dolor, aut valida contentio, etsi quiddam erat, quod levem præberet significationem. Judicabantur vero maxime omnia ut plurimum ad decimum quartum diem, partim cum sudore, partim vero cum rigore, nec nisi admodum

effacés : il ne restait cependant pas de douleur. — Lorsque les vertèbres se tournaient par côté, il survenait des paralysies au côté vers lequel se faisait le penchement, et des tiraillements au côté opposé. Ils étaient manifestes surtout au visage, à la bouche, au voile du palais; on ne les remarquait pas au bas des joues. La paralysie ne s'étendait point dans tout le corps comme les autres, mais elle descendait jusqu'à la main. Tels étaient les symptômes remarquables de cette esquinancie. Ceux qui furent paralysés rendirent par les crachats des matières cuites; ils avaient la voix rauque. Ceux en qui les vertèbres se tenaient droites crachaient aussi. Ceux qui avaient la fièvre respiraient avec plus de peine; ils bavaient en parlant. Les veines de ceux-là étaient plus gonflées, et ils ne pouvaient pas se tenir droits. Quoique certains ne mourussent pas vite, tous ceux que je connus périrent.

SECTION III.

42. (*Constitution de l'année à Périnthe.*) Je me rendis à Périnthe vers le solstice d'été. L'hiver avait été doux. Les vents du midi avaient régné. Le printemps et l'été furent très-secs jusqu'au coucher des pléiades. Si l'on y vit un peu de pluies, c'étaient des rosées. Les vents étésiens soufflèrent peu, et seulement par intervalles.

43. (*Maladies qui y régnèrent; fièvre ardente, avec des réflexions générales sur les variations dans les symptômes et dans l'effet des remèdes.*) Les fièvres ardentes devinrent fort épidémiques dans l'été: on n'y voyait pas de vomissements, mais des troubles d'entrailles avec peu de déjections. Les selles étaient aqueuses, point bilieuses, écumeuses, faisant quelque dépôt, comme quand on expose au froid un liquide écumeux. Telles furent constamment ces mauvaises évacuations. Beaucoup de malades tombaient dans un état comateux et dans le délire, qui était plus marqué aux moments du réveil. La respiration n'était pas fort élevée. La plupart rendaient des urines claires, en petite quantité, ne manquant cependant pas entièrement de couleur. Il n'y eut ni de parotides, ni d'hémorrhagie du nez, excepté chez un petit nombre, dont il sera question dans la suite. La rate, ni l'hypochondre droit, ne s'élevaient point. On n'observait, dans ces parties, ni tension, ni douleurs, ni aucun signe remarquable. La maladie était communément jugée, au quatorzième jour, par des sueurs, avec quelque léger froid. On vit peu de rechutes. Les sueurs se mon-

paucis recidivæ contingebant. At vero, dum guttatim roris modo sub æstatem decidebant pluvix, sudor apparebat. Quin etiam februm initio quidam sudores statim fiebant, neque tamen maligne, et quibusdam sub hoc tempus judicatio cum sudore facta est. In febris autem æstivis circa septimum, octavum, et nonum diem, aspredines quædam miliacæ, culicum morsibus fere similes, quæ tamen non admodum pruriebant, in summa cute subnascebantur, et ad judicationem usque perdurabant. Ac ne hæc quidem masculorum ulli eruperunt. Mulier vero, cui talia fierent, nulla mortua est. Hebetiori tamen erant auditu, et soporosa, quamvis antea non admodum soporosa essent, quibus ista evenire debebant. Neque tamen in totum perseverabant. Æstate vero etiam ad vergiliarum occasum in soporem, et somnum pronæ erant, post ea quippe insomnia magis urgebantur. Verum neque prorsus ob istam temporis constitutionem moriebantur. Alvum igitur non licebat, ne per ea quidem, quæ assumebantur, sistere, sed eam, quæ præter rationem fieret, medellam conferre posse, facile quis existimasset, quamvis permulta quibusdam procederent, ex eo, qui in cubili frigido, substrato fiebat decubitu. Frigidum quippe exulcerat. Calido vero, quidquid hujusce generis, sensim magis procedit. Et quamvis nullus natura affectus inerat, quibus hujusmodi signa, aut majora, aut minora aderant, oscitatio, tussis, sternutamentum, pandiculatio, eructatio, flatus, reliquaque ejusce generis perniciem afferebant.

Quibus in febris, quæ cum corporis jactatione, et horrore accidunt, vultus rubet, lassitudines, oculorum dolores, capituli gravitates, aut leves membrorum resolutiones adsunt. In quibus videndum, si menstrua appareant, præcipue vero, quibus primum erumpunt; quin et virgunculis, et mulieribus, quibus ex longo intervallo, sed et quibus non consueto tempore, aut, ut decet, apparent, et si succedente tempore plurimum pallidæ fiant. Plurimi autem refert, videre in omnibus, quod et postea consequitur, et quo tempore, et in quibus, velut biliosis admodum, in febris maxime quibusdam prorsus in crura purgatio secedit.

Medicamentorum vero naturas esse scimus, ex quibus, ut talia et hujusmodi

traient dans l'été, quand il avait plu un peu. Certains avaient, dès le commencement, des sueurs abondantes, qui furent d'un bon caractère. Ceux-là étaient jugés dès lors au moyen de ces sueurs. On vit dans les fièvres d'été, vers le septième, le huitième, le neuvième jour, des éruptions exanthémateuses, comme des grains de millet, ou des piqûres de cousins, qui ne donnaient pas de démangeaisons. Elles persévéraient jusqu'à l'époque du jugement. Je ne vis point de ces éruptions chez les hommes. Aucune des femmes qui en eurent ne mourut. Les malades devenaient durs d'oreilles; ils étaient assoupis. Les femmes qui devaient avoir des éruptions n'éprouvaient guère d'assoupissement. Il ne dura point pendant toute l'épidémie. Ce symptôme se montra dans l'été, jusqu'au coucher des pléiades. Les insomnies lui succédèrent. L'épidémie fut en général peu mortelle. On ne pouvait arrêter les selles, quelque chose qu'on donnât aux malades, de ce même qui pouvait leur être agréable. Le mal semblait devoir être traité d'une manière extraordinaire. Il guérissait, en effet, de bien des manières différentes. Certains guérirent en couchant au froid, quoique le froid parût devoir les incommoder, et qu'une chaleur douce semblât plus convenable. Combien de choses n'y a-t-il pas qui semblent de leur nature être des symptômes, ou des causes de maladie, qui cependant en sont des remèdes, suivant leur intensité plus ou moins forte. Le bâillement, la toux, l'éternement, les vents rendus par haut, par bas, toutes ces choses nuisent et sont utiles. Dans les fièvres asodes, qui mettent les malades dans une agitation continuelle, avec des froids, des rougeurs au visage, des lassitudes des membres, des douleurs aux yeux, on voit venir des pesanteurs de tête et des paralysies salutaires. Pour les pertes de sang des femmes, il faut savoir si elles paraissent pour la première fois; si l'on s'agit de femmes ou de filles; en quel temps elles se montrent; si c'est à une époque ordinaire; si la quantité est comme de coutume; voir si ensuite la pâleur succède. Tout cela fait de grandes différences. Il en est ainsi de ce qui arrive dans les fièvres bilieuses et autres, où l'on voit quelquefois des guérisons opérées par un transport de matière sur les jambes. Nous connaissons quelques propriétés des remèdes, de quoi ils sont composés, à quelle dose ils se donnent; mais nos règles même ne sont pas sans exceptions. Les malades se trouvent autrement disposés les uns que les autres. Les effets des remèdes varient encore, suivant qu'ils sont pris plus tôt ou

sint, habent. Neque enim omnes uno, et eodem modo, sed aliæ aliter se habent. Quin alias quoque tardius, aut maturius sumta differunt, et præparationes ipsæ; quales est siccare, tundere, incoquere, et cætera hujuscemodi. Plurima vero præterea, quæ huc consideranda veniunt, quænam cuique conveniant, et in quibus morbis, et quo morbi tempore. Ætas etiam cujusque, forma, victus ratio, anni quoque tempus quodnam sit, et qualiter circumscribatur, aliæque id genus in speculationem veniunt.

Zoilo, qui ad murum habitabat, ex matura tussi, febris acuta suborta est, et faciei rubor, alvusque intercepta nil, nisi coacte, reddebat. Lateris sinistri, et auris, quæ e directo erat, magnus dolor. Caput vero non ita dolebat. Purulentum quodammodo exspuebat, semperque ægrotabat, alioqui cætera judicata sunt, et ad octavum, aut nonum diem ex aure pus multum erupit. Ad noni diei initia auris dolor cessavit, atque, haud scio, quomodo sine rigore judicatio consecuta est. Caput valde sudavit, aurisque et lateris sinistri stabilis erat quidam ardor. Superne, una cum aure, ad scapulas præcipue, dolor sedatus est. Sed et prius sputa multa rejecta sunt, quæ ad expuitionis initia, et circa septimum aut octavum diem florida erant, deinde vero laboriosa. Alvus substitit ad nonum et decimum diem, dolor extinctus est, et tumor remittebat, sudoresque parvi fiebant, qui neque tamen decernebant, ut ex secessibus ipsis, aliisque, satis manifestum fuit. Incipiente enim auris dolore, alvus perurbata est. Non autem die ex aure pus erupit, judicatusque est morbus, absque rigore, decimo quarto, eodemque ipso die. Quin et sputum copiosius, et coctum magis procedebat, ubi pus ex aure liberius effluxit. Sudores autem, et serpentina ulcera longo postea intervallo in capite fiebant, quæ tertio die exsiccata sunt. Quæcunque absque judicationis significatione disparent, male decernunt, velut in erysipelate, quod Polemarchi ancillæ contigit, videre satis licuit.

Febres, ex glandularum tumoribus ortæ, præter diarias, malæ. Sed et glandularum tumores, qui in febribus accidunt, deteriores sunt, si in acutis statim quidem remiserint. Qui flatibus conflictatur, cum molli præcordiorum tumore,

plus tard; qu'ils sont secs, en poudre, ou en décoction. Je ne parle point d'une foule d'autres circonstances, qui tiennent aux drogues mêmes, à la maladie, à ses époques, à l'âge du sujet, à sa constitution, à son régime, à la saison de l'année, et autres choses de cette espèce.

44. (*Observation particulière sur l'état de Zoïle.*) Zoïle, logé près du rempart, avait un rhume mûr avec la fièvre: son visage était enflammé. Il n'allait à la selle qu'avec effort. Il sentait des douleurs au côté gauche, à l'oreille du même côté, à toute la tête, mais moindres. Les crachats étaient purulents; le reste de la maladie était jugé, et il restait toujours souffrant. Le huitième ou le neuvième jour, il rendit beaucoup de pus par l'oreille. Les douleurs, qui n'y avaient pas discontinué, cessèrent. Le neuvième jour, il se fit une crise sans froids, je ne sais comment: il sua beaucoup de la tête. Il restait une ardeur brûlante au côté gauche et à l'oreille: les douleurs dans les parties supérieures de la tête avaient cessé avec celles de l'oreille, notamment une qu'il avait à l'omoplate. Le mal avait été précédé de beaucoup de crachats, avec un peu de sang, vers le septième ou huitième jour; puis les douleurs avaient augmenté. Le ventre resta fermé pendant environ dix-neuf jours, après lesquels les douleurs cessèrent entièrement, et l'enflure; il vint des sueurs. Il n'était cependant pas entièrement jugé. Outre le reste, la suite le fit voir. Quand les douleurs de l'oreille augmentèrent, il se fit du trouble dans les entrailles. L'abcès de l'oreille se perça le neuvième jour. La crise de l'entière maladie se fit le quatorze, en un jour, sans froid. Le crachat était plus mûr et plus abondant, à mesure qu'il sortait des matières par l'oreille. Il y eut long-temps après des dartres à la tête, et des sueurs qui finirent dans trois jours. Les maux qui s'en vont peu à peu ont la crise difficile. On l'a vu aussi dans la servante de Polémarche.

45. (*Aphorisme.*) Les fièvres qui se joignent à des bubons sont mauvaises, si elles ne sont éphémères; et les bubons qui se joignent aux fièvres aiguës dès leur commencement, sont encore pires.

46. (*Quelques réflexions sur les vents des boyaux.*) Dans le cas des vents, si les hypochondres sont élevés, sans dureté ni tension, on sent comme un globe dans leur partie supérieure; on dirait qu'il y a, au côté droit, un abcès plein de pus, tantôt rond, tantôt long, ayant plus d'étendue dans certains moments que dans d'autres, penchant vers le bas avec un peu plus de tension de chaque côté jus-

et neutrius lateris contensione, iis superne in dextris rotundum quiddam, ac veluti circumferentia aliqua pure plena. Quod modo valde extensum est, modo vero diffusum, interdum etiam deorsum vergit, et utrinque ad umbilicum contensionem facit. Si flatus in ea, quæ sursum fit, in directum latone, in rotundum quiddam concludatur, et velut comprehendatur, absque judicatione calore attenuatur. Quod si illud effugerit, ad suppuracionem fertur. Spiratio frequens, parva, magna, rara, foras magna procedit, intro parva. Hæc quidem protensa, illa vero urgens. Duplicata intro revocatio, qualis superspirantibus. Calida item et frigida. Oscitationes assiduas longa spiratio sanat. Iis, qui non bibunt, aut ne vix quidem, brevius spiratio plurimum confert.

Secundum directionem laterum, et præcordiorum, contensiones laboriosæ, tum vero lienis tumores, et sanguinis e naribus eruptiones fieri debent. Quæ post judicationem relinquuntur, recidivas facere solent. Primum igitur in lienum tumoribus, nisi in articulos desinant, vel sanguinis e naribus eruptio, vel præcordii dextri contensio fiet, nisi si urinæ irruerint, et viam quodammodo sibi fecerint. Sunt enim velut utrorumque interceptio. Atque sic quidem merito horum recidivæ fiunt. Hæc igitur perpendicularem, abscessus procurare, convenit, si non fiant, quosdam vero, qui jam fiunt, declinare, quosdam etiam, qui, qua et qualiter oportet, prodierint, recipere. Qui vero ne abunde quidem prodeunt, coadjuvandi sunt, quidam etiam, qui prorsus sunt incommodi, avertendi, atque eo maxime, si nullam adhuc sui significationem edidere, sed futuri sint, alioqui vero cum adhuc rude habuerint initium. Sanguinis e naribus eruptiones, quæ quarto die fiunt, difficilem faciunt judicationem. Febres, quæ uno die intermissionem, altero vero perfrictionem habent, judicium ad septimum circuitum sustentant.

Scopo post mucosorum et biliosorum exitum, et faucium inflammationem, ex improba victus ratione alvus restitit, et febris continua apprehendit, lingua erat florulenta, et insomnia conflictabatur, partium, quæ ad pubem sunt, valida contensio, et æqualis, paulatim ad inum dextræ partis vergens. Respiratio erat

qu'au nombril. Quand le mal s'étend ainsi, et qu'il se répand tout autour, il se dissipera, si ce sont des vents, par l'application des choses chaudes : mais s'il leur résiste, il tourne en suppuration. Les vents resserrés occupent peu d'espace : on peut dire qu'ils sont et grands et petits, grands dehors, petits dedans. Ils sont comprimés et ils compriment ; on y voit ainsi les contraires, comme dans le soufflé de la respiration, qui est froid et chaud. Une longue inspiration arrête les bâillements. Le hoquet, qu'on arrête en buvant, s'arrête sans boire, en retenant la respiration avec effort (1).

47. (*Aphorismes, ou matériaux pour en faire.*) Dans les points de côté, dans les tensions douloureuses des hypochondres, dans les tumeurs de la rate, les hémorrhagies du nez se font du même côté que celui où est le mal.

48. Ce qui reste après les crises occasionne des rechutes.

49. Lorsque la rate est gonflée, si le mal ne se jette point sur les membres (*sur les extrémités, bras ou jambes*), il se fera une hémorrhagie du nez. Les tumeurs à l'hypochondre droit sont suivies d'hémorrhagie, s'il ne se fait point d'évacuation par les urines. Tel est le transport des humeurs qu'on peut préparer et diriger, ou bien le laisser aller quand la nature le conduit ; le médecin devant connaître quel il doit être et quand il doit arriver, pour n'y coopérer en rien si la nature y suffit, et pour le détourner lorsqu'il est absolument inutile, surtout avant qu'il n'ait commencé.

50. Les hémorrhagies, au quatrième jour, annoncent une crise difficile.

51. Les maladies où il y a un jour de relâche et des frissons le jour suivant, ont leur crise à la septième période.

52. (*Observation assez détaillée de la maladie de Scopus.*) Scopus avait la fièvre continue, avec inflammation au gosier, et le ventre serré, après avoir rendu des selles muqueuses et bilieuses, à la suite d'un mauvais régime. Sa langue était rouge. L'insomnie le tourmentait. Il

(1) En traduisant ce n. 46, je le présente dans un sens fort différent de celui que Foës y a trouvé, et dans lequel Galien paraît l'avoir entendu. Les médecins qui seraient curieux de ce genre d'érudition pourront discuter le texte qui est très-embarrassant. Ils reconnaîtront assurément ici combien il est quelquefois difficile de s'assurer du vrai sens de ce qui est écrit en une langue morte.

subfrequens, cum præcordiorum dolore inter respirandum, et cum loco dimoveretur, aut sese converteret, absque tussi subcrassa excreabat. Peplos exhibita præcordium quidem allevavit, nihil autem transmisit. Postridie glandes duæ immisæ nullo modo apparuerunt. Urina crassa erat, et turbulenta, subsidentia vero æquabilis et levis. Alvus etsi turbata erat, restitit tamen, venterque contrectatu aliquanto mollior erat. Lien intumescens et sublevabatur, suoque momento deorsum librabatur. In potu erat acetum mulsum. Decimo sanguis ex nare sinistra aquosus, et paucus prodiit, quod ægro non magnum adjumentum attulit. Urina subsidentiam habebat, in qua subalbidum quiddam inerat, tenue, matulæ adherens, quod neque erat genituræ omnino simile, neque vero dissimile. Effluxerat autem brevi intervallo. Postridie, ex judicatione a febre omnino liber. Undecimo vero viscidum aliquantum subiiit. Cum profluvio autem biliosum quid effluxit. Multæ urinæ perpurgatæ, cum copia, tum etiam subsidentia, quæ ante vini usum tenui pituitæ fere erat similis. Undecimo prodierunt alvi fæces, paucæ quidem, viscosæ tamen, et conturbatæ. Quod an judicationem haberet, non secus ac Antigoni in Perintho decidit, dubitari poterat.

Podagricis humorum coitus, et tubercula dura in lingua sublevantur, et humiles calculi concresecunt, imbecillitatesque illis circa articulos fiunt. Ossium enim natura, quod indurantur, aut contendentur, in causa est.

Hippostrati uxori præcordii sinistri tumor, ex quartana annua, in fastigium sublatus est, cum palam frigidula esse videretur, oborto frigoris impetu, et sudore per totum corpus pervadente, judicata est. Ad hæc menses, qui tunc restiterant, magna copia, et per longum intervallum eruperunt, neque aliqua in parte subsistere abscessus visus est.

In his, quæ pulsant, et sanguinem fundunt, positus figuram amplam, et laxam esse oportet, idque omnino, si ex prorsus declivi acclivis fiat. Quare, quæ in venarum sectionibus deligationes fiunt, sanguinis impetum promovent, validæ vero inhibent.

Qui natura sunt sanguinei, et aliquantum biliosi, acidis ructibus conflictan-

avait une grande tension aux parties du bas-ventre, du côté droit. Sa respiration était un peu fréquente quand il s'agitait et qu'il se tournait. Il rendait des crachats épais sans tousser. La petite èsule fit cesser les douleurs de l'hypochondre. Le lendemain deux suppositoires furent mis sans effet. Les urines étaient épaisses et bourbeuses. Elles donnaient un sédiment uni et égal; le ventre s'émeut; il était mou. La rate s'éleva, et elle descendait. Il usait d'une boisson acidulée. Au dixième jour, il coula par la narine gauche un peu de sang aqueux qui ne donna guère de soulagement. L'urine déposait; on observait au fond du pot quelque chose de blanc en petite quantité, qui paraissait peu différent de la semence virile, quoiqu'il ne lui ressemblât pas entièrement. Cela ne dura pas long-temps. Le lendemain il fut jugé: la fièvre cessa. Le onzième jour il rendit, par les selles, un peu de matières bilieuses, gluantes. Les urines étaient abondantes, fort chargées de sédiment qui ressemblait à de la pituite claire, avant qu'il ne bût du vin. Le même jour, le onzième, les matières des selles, qui avaient commencé par sortir en petite quantité, devinrent abondantes et chargées de fiente. Cette évacuation fut-elle critique, de même que celle d'Antigonus à Périnthe?

53. (*Observation sur les tumeurs et sur l'état des os des goutteux.*) On observe, chez les goutteux, des tumeurs sous la langue, serrées, fermes et peu grosses: elles contiennent des pierres. Ils ont les articulations faibles. Leurs os deviennent naturellement âpres: c'est la cause de tensions qui se font sentir à leurs articulations.

54. (*Enflure du bas-ventre, à la suite des fièvres quartes, terminée par des sueurs et par des règles abondantes.*) Le bas-ventre de la femme d'Hippostrate était fort enflé, à la suite d'une fièvre quarte qui avait duré un an. Elle eut un froid bien marqué, qui se répandit dans tout le corps, et qui fut suivi de sueurs critiques. Les règles vinrent ensuite plus abondantes et plus longues qu'à l'ordinaire. L'enflure se termina ainsi sans faire de dépôt.

55. (*Aphorismes ou matériaux pour en faire.*) Dans les cas d'hémorrhagie avec pulsation, il faut élargir les voies, surtout du côté d'où vient le sang. Voilà pourquoi on fait la ligature en dessus avant la saignée, afin de faire venir le sang: mais de fortes ligatures l'arrêtent (1),

(1) Cette observation sur les effets de

tur, atque adeo verendum, ne in atræ bilis morbum desinant.

Rigores mulieribus a lumbis inchoant magis, et per dorsum ad caput feruntur; quin et viris posteriore magis, quam anteriore corporis parte, ut cubito et femore. Id autem comprobatur cutis ipsius raritas, cujus indicium est pilorum in animantibus generatio.

Quibus intra præfinitum tempus nulla fit noxa, eæ vitales partus edunt. Quod si quid gestationis tempore appareat, in quos menses incidat, videndum est. Labores certis temporum circuitibus fiunt, et fetus, qui septuaginta diebus movetur, ter iisdem in sese ductis perfecti fiunt. Ad purgationis menstruæ extremum, ubi sinistra et dextra dehiscunt, humidi, quod tunc procedit, copia, quæ per ea, quæ prodeunt, satis indicatur, siccissimam victus rationem desiderat. Efformatus fetus quo velocius movetur; eo tardius incrementum habet. Labores ut plurimum tertio supra quinquagesimum die, et sexto supra centesimum contingunt; quod si menstruum rationem inæas, secundo et quarto mense. Quæ ad septimestrem partum necessario consideranda veniunt, aut certe a profluvio menstruo, aut conceptu, menses novem supputandi sunt, dum ex ducentis et septuaginta diebus, ex Græcorum ratione, menses prodeant. Videndum etiam, si quid ad hoc accedat; quin etiam, num ista in maribus et feminis fiant, num vero contra veniat. Ex eduliis, et potibus, humeri ac mamma intumescunt, quin et victus intemperantia, et flatus incrementum capiti addunt, quo ad ossa firmitatem acceperunt. Menstruarum purgationum certus quidam est circuitus. Quæ igitur ante has fiunt, gravitates, laboribus, qui ab octimestribus fetibus accidunt, affines sunt. Primipararum lac ab alimento mutationem, octavo vero mense complementum, et absolutionem adeptum est. Quocirca menstruæ purgationes, si in his, quæ ad decimum mensem tendunt, octimestribus non absimiles fiant, perniciosæ sunt.

Magnis et profundis vulneribus tumores nisi apparuerint, ingens subest malum. Qui si laxi et molles fuerint, bono sunt, si vero sursum serpant, damno. Tumores in ulceribus a convulsione; et insania, vindicant. Qui si derepente dis-

56. Ceux qui abondent en sang et qui sont peu-bilieux, sont sujets à des rapports acides. Cet état dégénère peut-être en atrabile.

57. Les femmes sont sujettes à des froids qui commencent par le dos et se terminent à la tête. Les hommes aussi sont plus sujets à des froids au dos qu'aux parties extérieures, comme les bras, les cuisses. La peau de ces parties est durcie et plus forte. On le connaît aux poils qui manifestent pareillement la force des animaux.

58. Les femmes accouchent d'enfants vitaux, quand, dans le temps préfix de la grossesse, il ne leur arrive point d'accident. S'il paraît quelque chose de nouveau pendant la grossesse, il faut observer en quel mois cela arrive. Il y a des douleurs propres à certaines périodes. Les enfants se remuent après soixante-dix jours. Ils sont parfaits après trois fois soixante-dix (qui font deux cent dix jours ou sept mois). L'humidité de la matrice dans ses cavités droite et gauche se manifeste par ce qui en sort. On y remédie par le régime. L'embryon qui se remue de bonne heure prend son accroissement plus tard. Le cinquante-troisième jour de la grossesse et le cent-sixième sont ordinairement des jours fâcheux. Quant aux mois, ce sont le second ou le quatrième. Touchant les couches de sept mois, on observera que le commencement des grossesses de neuf mois se compte du moment de la conception et de la suppression des règles, que la durée en est de deux cent soixante-dix jours, faisant exactement neuf mois (*de trente jours chaque mois*.) Il reste à savoir si elle est plus longue ou plus courte pour les garçons ou pour les filles. Le manger et le boire font grossir les épaules et les mamelles. L'intempérance donne des vents à la tête; elle la fait même grossir, tandis que les os n'ont pas encore acquis leur solidité. Les règles ont leurs périodes: les pesanteurs que la femme sent à leur époque ont de l'affinité avec les couches de huit mois. Le lait se forme dans la première grossesse, ainsi que dans les autres, à l'effet de servir d'une nouvelle nourriture à l'embryon, à la fin du huitième mois. C'est un mal, lors même que la conception s'est faite à la suite des règles, que la grossesse qui doit s'étendre jusqu'au dixième mois prenne la tournure des grossesses de huit mois (1).

la ligature les mettait bien près de l'idée de la circulation du sang.

(1) Les dernières lignes de ce numéro sont très-obscurées dans le texte qui a été

parent, his quidem, quibus a tergo fuerant, convulsionem cum dolore, illis vero, quibus a fronte, insaniam, aut acutos laterum dolores, aut sanguineam intestinorum difficultatem convehunt. Nam et tumores temere, præterque rationem allevantis, imposturam significant, quale quid in Andronici filio, intro recurrens erysipelas portendit, nisi si quid bonæ existimationis ad eundem locum recursus attulit. Hoc circa ortum ad aurem erat, postea ad pubem distributum est. Quod alteri tertio ab ortu die eruperat, suppuratum est nono, et septimo sanus evasit. Longe tamen maligniora sunt, quæ derepente evanescent.

CAPUT IV. — Venarum descriptio, nervorumque, cum variis annotationibus pathologico-therapeuticis.

Jecoraria per lumbos, ad magnam usque vertebram, deorsum fertur, indeque aliquid ex sese verticulis, adjicit. Ex hepate sublata, per septum transversum cor recta, deinde jugula adit. Hinc vero partim ad cervicem, partim ad humeros, quædam etiam inferius paulo reflexæ, ad vertebra, et costas declinant. Ex sinistris quidem una ad claviculas tendit, ex dextris etiam in aliquem illa parte locum. Aliæ vero, paulo inferius flexa, ubi illa desinit, sese costis adjungens, dum eam, quæ in corde est, attingit, ad sinistra se flectens. Deorsum vero demissa secundum vertebra descendit, donec eo perveniat, unde se sublimem erigit, reliquis omnibus costis adhærens, utrinque singulis per sese sola propagines mittens, a corde aliquatenus, idque ad sinistra magis porrecta, postea arteriæ se submitens, quousque consumpta fuerit, eoque pervenerit, unde jecoraria sublimis emersit. Quo priusquam perveniat, ad extremas duas costas scinditur, et in utramque verticulorum partem progressa, ibi conditur. Quæ vero recta a corde jugula petit, supra arteriam evadit, indeque, non secus ac dum ad lumbos est, arteriæ subtensa in jecur insilit, modoque ad portas, et fibram, modo vero in id, quod est reliquum, deinceps excurrit, paulo infra septum transversum, quod ita hepatis incumbit, ut facile separari non possit. Bipartito autem ad claviculas scinduntur, et hinc et inde sub pectus ad imum ventrem pertingunt.

59. Dans les grandes plaies, c'est un grand mal qu'il n'y ait pas une enflure considérable. C'est un bien que l'enflure ne soit pas dure. Si elle gagne vers le haut, c'est très-mauvais.

60. Dans les plaies, les enflures préservent des convulsions et du délire. Lorsque l'enflure disparaît subitement, si la plaie est dans les parties postérieures, il survient des convulsions et des douleurs; si elle est dans les antérieures, il survient du délire, ou un point de côté, ou une dysenterie sanguinolente.

(*L'enfant d'Andronic.*) Les tumeurs qui se dissipent sans cause sont très-suspectes, à moins qu'il ne s'y joigne quelque bon signe. On le vit chez le petit enfant d'Andronic dont l'érysipèle entra. Le mal, dans son origine, était à l'oreille; il se jeta ensuite sur les bourses. Chez un autre malade, un dépôt qui avait paru le troisième jour s'évanouit; il reparut ensuite, et suppura le neuvième jour. Sept jours après il fut guéri. Le pire est quand ces tumeurs disparaissent absolument.

SECTION IV. — DES VEINES (1).

61. (*Description abrégée du système veineux ou artériel.*) La veine du foie est placée aux lombes: elle s'étend dans la partie inférieure, jusqu'à la grosse vertèbre, et fournit ensuite aux autres vertèbres. Dans le haut, elle traverse le foie, se porte au diaphragme, va au cœur et monte aux clavicules. De là, des rameaux vont au cou, d'autres aux omoplates. Il y a des branches qui se replient en bas pour aller aux vertèbres du thorax et aux côtes. Du côté droit, un rameau va aux clavicules et aux parties voisines: un autre, en se courbant, se porte un peu plus bas, pour fournir à tout le reste des côtes, de droite et de gauche, se divisant

vraisemblablement altéré. Quelque soin que j'aie pris pour le rendre d'une manière un peu intelligible, je doute que le lecteur puisse en être satisfait. Quoi qu'il en soit, toute cette ancienne doctrine sur le terme et la durée des grossesses qui a occupé sérieusement les médecins d'alors, est aujourd'hui regardée comme peu importante, à raison de l'impossibilité morale de déterminer la date du commencement des grossesses.

(1) On a déjà vu, à peu près, partie de cette doctrine anatomique, mais un peu plus circonstanciée, dans le Traité des lieux dans l'homme et dans quelques autres. J'ai tâché dans chacun, de même qu'ici, de rendre le texte aussi fidèlement et le moins obscurément qu'il m'était possible.

Quonam vero inde ferantur, mihi nondum constat. At septum transversum infra ad vertebram, quæ sub costis est, positum habet, atque ea in parte, quæ renes ex arteria utrimque eminent. Ex quibus arteriæ enascuntur, quæ utraque ex parte, cum arteria, nervum habent. Atque huc quadamtenus ex corde remeans jecoraria desinit. A jecoraria vero, per septum transversum, duæ maximæ venæ hinc, et inde sublevantur, quæ multitudine ramorum propaginem per septum emittunt, eique complexu adhærent. In superna autem illius parte magis conspicuæ exstant.

Duo vero nervi a cerebro infra magnæ vertebræ os a superiore parte perrepant, et ad gulam magis, ab utraque arteriæ parte utraque pertingens, in sese, velut in unum, coit, dein ubi septum, et vertebræ existunt, ibi desinunt. Etsi quidam ambigunt, et ab hac communione ad jecur, et lienem ferri videntur. Alius nervus utrinque ex vertebratis orbiculatim ossibus secundum spinam, per obliquam vertebrarum partem extenditur, et costis distribuitur. Atque hi, non secus ac venæ ipsæ, per septum transversum ad lactes pertendere mihi videntur, in quibus etiam desinunt. Rursus autem ab eo loco, unde septum exoritur, continuitate quadam per medium infra arteriam, quod est reliquum ad vertebras quemadmodum, et venæ ipsæ emittunt, quoad, in os sacrum procurrentes, consumti condantur.

In Æno, qui continenter leguminibus vescebantur, tum mares, tum feminae, crurum impotentia conflictabantur, cum quæ vitam tolerabant. Et vero qui ervo in cibum utebantur, ex genuum dolore laborabant.

Adhibenda diligentia est, ut præceptis acerbaque iracundia inducatur, cum coloris reficiendi, tum etiam succorum in corporis habitum effundendorum gratia. Quod etiam in lætitia, et motu, cæterisque id genus, videndum est. Unaque totius corporis curatio (si id male habeat), procuranda est; sin secus, in id ipsum animi vires intendendæ.

Stymargi ancilla, Idumæa, ex filiaë partu uteri osculum convolutum habuit, et in coxendicem, et tibiam dolor firmatus est. Secta ad malleolum vena, convaluit, etsi totum corpus tremores occu-

en deux branches, et devenant ainsi double, là où la précédente finit, étant un peu plus grosse dans son trajet près du cœur, au-dessous de la trachée-artère, jusqu'à ce qu'elle se perde vers l'endroit d'où s'élève l'hépatique; avant d'y arriver, elle s'est partagée près des deux dernières côtes; elle se perd ensuite à droite et à gauche des vertèbres. Il y en a de plus une qui part du cœur et qui va droit aux clavicules, comme aussi elle va aux lombes, au-dessous de la trachée-artère, et se jette dans le foie, à l'endroit des portes, où elle entre dans le lobe. Elle poursuit ensuite le reste de son chemin, un peu au-dessous du diaphragme, là où il est uni étroitement avec le foie, et où il n'est pas facile d'arriver. Il y a deux rameaux au-dessous de la poitrine, l'un à droite, l'autre à gauche, qui vont au bas-ventre. Où se distribuent-ils ensuite, je ne le sais point; mais là où le diaphragme s'unit avec les vertèbres qui sont au-dessous des côtes, là où les reins se trouvent placés au-dessous de la trachée-artère, il se fait une bifurcation. Là sont, à droite et à gauche, des artères tendineuses: c'est là que se termine la veine hépatique, en revenant sur elle-même. Cette veine en fournit deux grosses qui vont aux reins. Elles sont élevées et elles communiquent au diaphragme par beaucoup de divisions à leur origine. Les branches dont je parle sont très-manifestes près de sa partie supérieure.

62. (*Morceau de névrologie.*) Il y a deux nerfs qui partent du cerveau, au-dessous de l'os de la grande vertèbre, pour se rendre à l'estomac, descendant le long de la trachée-artère de chaque côté, se confondant ensuite ensemble, de manière qu'il semble n'y en avoir qu'un, et se terminant à l'origine du diaphragme, près des vertèbres. Il en va aussi au foie et à la rate deux autres qui paraissent communiquer avec ceux-ci. Il y a un autre nerf qui vient de chaque côté des vertèbres, le long de l'épine, et qui se distribue obliquement aux côtes. Ils me paraissent se rendre au mésentère, à travers le diaphragme, comme le font les veines, et finir là. Enfin, il y a un grand nombre de ramifications nerveuses qui se distribuent çà et là, partant de l'endroit où le diaphragme prend son origine près des vertèbres, se divisant à mesure qu'ils tendent vers leur fin, comme les veines, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à l'os sacrum.

63. (*Observation particulière sur l'effet de certains aliments.*) A Ænos, ville de Thrace, les femmes qui s'étaient nourries du mélange de diverses graines tombaient dans un état de faiblesse aux jambes qui leur

pabant. Verum ad causam ipsam, et causæ occasionem, aut primordia, deveniendum fuit.

CAPUT V. — Animi per naturales notas cognitio, variaque adjecta.

Qui fulvo sunt colore, aduncis naribus et parvos habent oculos, ii maligni sunt. Qui vero fulvi, simi, et grandioribus sunt oculis, boni.

Aqua inter cutem laborantes cæsios habent oculos, et capillorum defluvium patiuntur.

Ex linguæ hæsitantia liberat varix, ad dextrum aut sinistrum testem enatus, et absque horum altero solvi non potest.

Qui magni sunt, calvi, balbi, et lingua hæsitantes, boni.

Balbus vero calvus, et qui inter loquendum hæret, aut corpus hispidum habet, morbis conflictantur admodum melancholicis.

Morbos quoque habent quicumque inter loquendum hæsitant, et balbutiunt, ut nec labris moderari queant. Eos necesse est, illis desinentibus, purulentos fieri.

Validum inferiorum partium dolorem surditas allevat, et sanguis ex naribus profluens.

Furor magnum morbum (sic enim comitalem vocant), solvit, sed eum præcipue, qui ex invadendi consuetudine pene familiaris factus est.

Puerperas si convulsio prehenderit, febrem excitare convenit, immissoque in vesicam cerato multo tepido, alvum infuso colluere.

Si capitis os fractum fuerit, lac et vinum, æquali aquæ mixtura dilutum, propinandum.

Quod si ab ulcere contigerit, interiores venas secare oportet, nisi febris prehenderit.

At vero si delirium accesserit, caput perfundendum est, dum ne præcordiorum tumor adsit.

Si caput doluerit, ad pectus, deinde ad præcordia, tum demum ad coxam procedit. Omnia autem simul dolere nequeunt.

rendait la vie fâcheuse. Les hommes qui avaient mangé des orobes avaient des douleurs aux genoux (1).

64. (*Aphorisme.*) Il faut, quand on entreprend de faire faire de bons sucs et de donner une bonne couleur, avoir égard aux effets de la colère, à ceux de la frayeur et des affections fortes, telles que la joie et autres, en même temps qu'on examine si le corps va bien.

65. (*Observation particulière.*) L'Iduméenne, servante de Stymarge, eut un renversement de l'orifice de la matrice, à la suite de couches d'une fille, avec des douleurs à la cuisse et à la jambe; ces douleurs cédèrent à la saignée du pied. Elle tomba dans des convulsions et des tremblements de tout le corps.

66. (*Aphorisme.*) Il faut, autant qu'on le peut, remonter à la cause, et à la cause de la cause.

SECTION V.

67. (*Aphorismes, ou matériaux pour en faire.*) Les blonds, qui ont le nez pointu, les yeux petits, sont en général méchants; s'ils ont le nez écrasé, les yeux grands, ils sont ordinairement bons.

68. Les hydropiques ont les yeux d'un jaune roux. Ils sont sujets à perdre les cheveux.

69. Les personnes qui ont de l'embaras dans la langue en sont délivrées par des varices au testicule droit ou gauche. L'embaras restera s'il ne vient des varices à l'un ou à l'autre.

70. Les chauves, ceux qui sont de haute taille, ceux qui ont la voix de fausset, les bègues, sont communément bons. Les bègues, les chauves, ceux qui ont la voix de fausset, ceux qui sont fort velus, sont sujets aux maladies bilieuses; de même que ceux qui ne peuvent prononcer certaines syllabes, sans les articuler souvent, frappant de la langue plusieurs fois, n'étant pas en cela maîtres de leurs lèvres: il se fera nécessairement quelque suppuration s'ils viennent à acquérir l'usage libre de la parole.

71. Une forte surdité délivre des douleurs dans les parties inférieures, ou bien une hémorrhagie abondante du nez.

72. La manie guérit de l'épilepsie devenue habituelle.

73. Les convulsions qui arrivent dans les couches causent la fièvre. Il faut donner, avec une vessie, des lavements où il entre quelque cérat fondu.

(1) On trouvera la même observation au livre vi, et cette répétition de mêmes choses ne sera pas la seule qu'on pourra remarquer dans les livres des épidémies.

Subventaneos flatus incisa vena, fluxum vero medicamentum illitum sistit, fluxus enim ab insigni et magna vena impetum habet.

Quod si ex sese multus profluat, jejunium confert, aut lac, dum duabus aquæ partibus lactis quatuor temperatæ propinentur.

Fomentum et medicamentum restibilem fecunditatem afferunt.

Qui derepente sine febre voce deficiunt, iis venam secare oportet.

Pituitæ defluxionibus dum tentantur oculi, ex mammis trahunt, et pituita, quæ ad nares regurgitat, in pulmones redundat.

Quibus tussis nihil elidit, et sicca est, eam non nisi valido coxendicum dolore, et crurum, aut testium solvitur.

Aqua inter cutem laborantem dum tussis prehenderit, si quidem protinus animo deficiat, calida omnia adhibeat, necesse est; sin minus, vinum et cibos ingerere convenit.

Venas vero interiores secare oportet, dum magni morbi (quem comitalem dicimus), vehementia intenditur, quem solvunt coxendicum dolor, oculorum perversiones, occæcatio, testium tumor, et mammarum elevatio.

Febris si apprehenderit, et facies die impari subsidat, in sequentem diem solutio exspectanda est.

Tussis in hydrope, cum crurum tumoribus, malo est.

Ad aurium dolorem lacte utendum est.

Febris, nisi impari die remiserit, recidivam timere, necesse est.

Qui venæ in cubito conspicuum pulsum habet, is furibundus in acerbam iracundiam facile præceps est. Cui vero quiescit, lentus est, et quodammodo torpet.

In vulnere, sanguinem profundente, ulcus aqua ne asperseris, caput vero calida perfundito.

Oris ventriculi morsum merum, in pane calido adhibitum, sanat.

Vomitum sedat calida in potu adhibita, et vomitione reddita.

Quæ sideratione periclitantur, ea, vena intercepta, ulcerare et curare convenit.

74. Quand un os de la tête est fracturé, il faut faire boire du lait avec du vin, parties égales de chaque. S'il y a plaie, on saigne à la basilique, à moins que la fièvre n'y soit jointe.

75. Dans le délire, il faut baigner la tête, à moins que les hypochondres ne soient élevés.

76. Quand le mal est à la tête, il passe à la poitrine, puis aux hypochondres. Il ne peut pas affecter également toutes les parties en même temps.

77. La saignée guérit les ventosités. Les onctions guérissent les fluxions : celles-ci viennent de la grosse veine.

78. Quand les fluxions sont grandes, opposez-y la diète, ou le lait coupé avec un tiers d'eau.

79. Les fumigations et les purgations sont les remèdes de la stérilité.

80. Quand on perd la parole subitement sans avoir la fièvre, il faut saigner.

81. Les fluxions se portent des mammelles aux yeux; elles se jettent aussi du nez sur les poumons.

82. Quand il y a une toux sèche obstinée, elle ne quittera point, s'il ne survient de fortes douleurs ou aux cuisses, ou aux jambes, ou aux testicules.

83. Dans le cas des défaillances subites, employez tout ce qui est propre à réchauffer. Si vous ne réussissez par ce moyen, il faudra donner du vin ou des aliments.

84. Il faut saigner de la basilique dans l'épilepsie. Elle prend fin par des douleurs aux cuisses, par des érailements d'yeux, par la surdité, par des tumeurs aux testicules, par des enflures aux mammelles.

85. Si, dans la fièvre, la face se rapetisse à des jours impairs, le mal finira le lendemain.

86. Contre les douleurs d'oreille, faites usage du lait *en injection*.

87. Craignez la rechute des fièvres qui se terminent à des jours pairs.

88. Quand il y a des battements (1) d'artère au bras, on est menacé de manie. On est disposé à la colère, si les battements sont habituels. S'ils sont peu marqués, la personne est moins sensible.

89. Dans les plaies avec hémorrhagie ne faites point de lotions d'eau chaude, mais lavez la tête.

90. Quand on sent comme des morsures à l'estomac, donnez du pain chaud trempé avec du vin.

91. Vous remédiez au vomissement en faisant boire de l'eau chaude et en prenant des émétiques.

(1) *Battements d'artère*. S'agirait-il de soubresauts des tendons?

In convulsione digitorum manus, sine febre, scarificatione opus est, dum capitis dolor non adsit; sin minus, calidam affundito.

Ad oculos. Spodii partes duodecim, croci quinque, nuclei olivæ unam, cerussæ, myrrhæ, singulorum tantundem, frigida caput aspergito, et allia cum maza apponito.

Varices, qui in calvis apparent, nisi magni fuerint, furorem in iis portendunt.

Ad alphas et lepram calcem elotam adhibeto, ut ne ulceres, ut secundæ, quæ superaverunt, excidant, sternutatorio ad nares appposito, sternutantibus nares, et os comprime.

CAPUT VI. — Ejusdem argumenti.

Quibus caput magnum, oculi parvi, si balbutiant, ii in iracundiam sunt præcipites.

Quibus longa vita promittitur, ii plures dentes habent. Balbutientes, et volubilitate linguæ præditi, ii melancholici, et plurimum biliosi sunt.

Qui in conniventibus oculis intuentur, iræ sunt admodum præcipites.

Quibus caput magnum, oculi grandiores, et nigri, nares crassæ, et simæ, ii boni sunt.

Qui oculos grandiores, et rivos habent, caput parvum, cervicem tenuem, pectus angustum, ii a natura concinnum partium proportionem acceperunt.

Qui capite est parvo, neque balbutiet, neque calvescet, nisi cæsius habuerit oculos.

Convulsis si vox die impari libera restituitur, a magno morbo immunitatem præstat.

Fabricitantem vero puerperam, et ex dolore laborantem, aqua perfundito, cicuta pisanam crassam calidam ter die apponito.

Puer mense septimo, nono, aut decimo nutritionem accipit, voce pollet, invalescit, et manuum compos est.

Vox ubi absoluta fuerit, et libera redita, omnia etiam liberantur (ipsa quippe natura liberæ vocis emissioni quodam-

92. Dans les menaces de gangrène, faites des scarifications aux veines, et vous obtiendrez la guérison.

93. Dans les convulsions des doigts de la main sans fièvre, faites des scarifications, s'il n'y a point de mal de tête: s'il y en a, douchez avec de l'eau chaude.

94. (*Quelques recettes.*) Remède ophthalmique. Douze parties de tutie, cinq de safran, une de noyaux (1) et autant de myrrhe; le tout mis en poudre impalpable. En même temps qu'on use de cette poudre, on douche la tête avec de l'eau fraîche, et l'on use de l'ail avec du gâteau.

95. Contre les taches de la peau et les dartres. Usez de l'eau de chaux, de manière toutefois à ne pas ulcérer la partie.

96. Pour faire rendre l'arrière-faix quand il ne sort point. mettez des er rhins au nez, afin de faire éternuer l'accouchée, en lui serrant en même temps les narines et lui fermant la bouche.

SECTION VI.

97. (*Continuation d'aphorismes, ou des matériaux pour en faire.*) Ceux qui ont la tête grosse, les yeux petits, qui bredouillent, sont sujets à la colère.

98. Les bredouilleurs et ceux qui prononcent vite sont très-sujets à la bile.

99. Ceux qui tiennent habituellement les paupières ouvertes sont sujets à la colère.

100. Une grosse tête avec les yeux noirs et grands, le nez gros et camard, sont des signes de bonté.

101. Les personnes qui ont les yeux pers, grands, la tête petite, le cou long, la poitrine étroite, ont reçu de la nature des parties proportionnées.

102. Ceux qui ont la tête petite ne seront ni bégues ni chauxes, à moins qu'ils n'aient les yeux bleus.

103. Quand les épileptiques recouvrent la parole dans les convulsions, un jour pair, ils réchappent de cette attaque de la maladie.

104. Quand une femme en couches a la fièvre et des douleurs, on fait des fomentations avec l'eau chaude, donnant pour nourriture la tisane chaude trois fois par jour.

105. On nourrit l'enfant pendant sept mois, ou neuf, ou dix, avant que sa voix ne se forme. Durant ce temps, le corps se fortifie, les mains acquièrent de l'adresse, la langue se délie, et tout le reste: l'entière liberté des membres répond à celle de la langue. Or, cette liberté arrive à un jour impair.

(1) *Noyaux.* Le texte ne dit point quels noyaux.

modo respondet). Solutio autem ista die impari contingit.

Venarum in manibus conspicua pulsatio, et facies bene habita, cum præcordiorum contensione, et tumore, diuturnum morbum significat, qui fere non sine convulsione, aut liberali sanguinis ex naribus profusione, aut coxendicum dolore solvitur.

Gula affecta calida caput perfundendum est, dum ne frigus adsit; sin minus, farinam quam calidissimam, et merum apponito.

In alvi perturbatione fabas coctas apponito, nisi partes corporis superiores admodum biliosæ fuerint, aut cuminum cum fabis in cibum dato. Morbus vero ipse non nisi die impari intercipi poterit. Cujus neque principium futurum sit, nisi die pari, mense quoque et anno pari. Nitrum ægyptium, coriandrumque, et cuminum tritum cum unguine illinito.

Qui in morbis pereunt, in diem impari, mensem, et annum quoque impari incidant, necesse est.

Pulchrum autem, et ex medici dignitate fuerit, mortem ipsam aut vehementes dolores prædicere.

Oculorum vis nisi valeat, et constet, mortem in propinquo esse, significat. Quid si anno impari fieri contingat, imparitatem in utrisque consentire, necesse est; sin vero anno et die pari fiat, mors in diem impari ex necessitate incidit.

Quod ad numerorum rationem attinet, dies tertius summam habet potentiam.

Anginam, et lippitudinem, venæ sectione sanat.

Intestino vulnerato, spiritus infra ad vulnus procedit, sine manifesto sensu, et pectus vacuatur. Lac igitur, cum vino, pari aquæ mixtura temperato, exhibeto.

Qui pectus admodum biliosum habent, ii balbutiunt, furibundi sunt, et calvi.

Ex his, qui etiam ab ortu distortum corpus habent, hebetes sunt, et stolidi, aut calculo obnoxii, aut insanientes.

Quibus vero id non accidit, ii naturæ benignitate ab aliis malis vindicantur.

Plurimum habent dignitatis, et præstantiæ, mamma, et oculus dexter, eademque relictio in inferioribus partibus. Nam et mares in dextris innasci solent.

106. S'il y a des battements d'artère au bras, avec bonne couleur au visage, tension et tumeur aux hypochondres, ce sont signes d'une maladie longue qui ne se terminera point sans convulsions, ou sans une grande hémorrhagie du nez, ou sans des douleurs à l'ischium.

107. Dans les maux de gorge, usez de lotions d'eau chaude à la tête, à moins qu'il ne fasse froid; ou bien, appliquez au gosier un mélange de farine et de vin bien chaud.

108. Dans les troubles d'entrailles, donnez des sèves bouillies, à moins que la bile ne soit répandue dans les parties supérieures; ou bien, faites manger du cumin avec des sèves.

109. Les maladies ne finissent qu'à des époques impaires, comptant par pairs ou impairs les jours, les mois, les années où les maux ont commencé.

110. On fait des onctions avec un mélange de nitre d'Égypte, de coriandre et de cumin, broyés avec de la graisse.

111. Ceux qui meurent de maladie périssent infailliblement un jour impair, ou un mois impair, ou une année impaire (1). Il convient à un médecin de pouvoir prédire la mort et les fortes douleurs.

112. Quand la vue s'affaiblit, la mort est proche. Si cela arrive à un jour impair, l'année et le mois sont censés pareillement impairs. Mais si l'année et les jours sont pairs, les mois se trouvant impairs, cette circonstance rend à cet égard le jour impair. Le troisième est le plus fort de tous les impairs.

113. Il faut saigner dans les ophthalmies et dans les esquintans.

114. Quand l'intestin est blessé, le souffle qui descend sort invisiblement par la plaie, et la poitrine reste vide. Il faut donner alors un mélange de lait et de vin, à parties égales.

115. Ceux dont la poitrine est pleine de bile sont sujets à bredouiller, à délirer, à devenir chauves. Ceux qui sont nés avec le corps de travers sont stupides, sujets à la pierre et sujets à délirer. Quand cela ne leur arrive point, ils ont cet avantage que la nature les préserve de plusieurs autres maux.

116. L'œil et la mamelle droite ont plus de force que la gauche. Il en est de

(1) Il est manifeste qu'il s'agit ici de maladies qui durent des années. S'exercera d'ailleurs à bien pénétrer le sens de ce numéro et du suivant quiconque le voudra, qui ait et le temps et les moyens nécessaires pour espérer d'y réussir, en supposant ma traduction bonne.

Purgationes menstruas in mulieribus, si sistere voles, cucurbitulam maximam juxta mammam deligito.

Trimestris fetus de omnibus certitudinem facit, quippe tunc perfectionem accipit.

Si lac magna copia profluat, fetum imbecillum esse, necesse est. Quod si mammae solidiores fuerint, fetum esse saniorum, indicant.

Utraque mamma venam crassam habet, qua in re maxima prudentiæ pars inest.

Lotium substillum, aut urinæ difficultatem, venæ sectio solvit.

Locis superioribus, qui ad caput sunt, ad humorum excretionem turgentibus, et suapte sponte motis, ulcerum purgatio, vomitus, et sudor conferunt.

Ex alvi perturbatione, aut tussi, cancro abortu, os amarum redditur.

In potu dandum elaterium bis aut ter, dum ne balbus fuerit, florem æris ustum, dum rufescat, apponere oportet, et spongiam, nisi balbus fuerit.

Anxietudinis, et molestæ corporis jactationis, incontinentiæ, horroris, et oscitationis remedium est vinum, pari aquæ mixtura temperatum, aut lac.

Gravissimos aurium dolores affixa cucurbitula tollit.

Superiorum partium dolorem genuum aut coxendicium dolor, aut anhelatio oborta, hæc omnia solvit.

In tenuioris intestini morbo, eoque non intenso, sed levi, frigidum vinum multum, et meracum, quantum convenit, dandum, quoad somnus, aut erurum dolor obortus fuerit; quem febris quoque, et intestinorum difficultas sine dolore solvunt.

In præcordiorum contentione manus compressio, et balneum prodest.

Ad reduviam galla nigra cum melle facit.

Aqua invadente et imminente, lactis cotylas octo in potum exhibeto. Quod si vomat, neque bibat, pulmentarium ruris acre, quod ex intrito allio, et cepa fit (myttoton vocant), apponito.

Ad conceptum. Polypos parvos, in prunis assatos, quam calidissimos, et prope semiustulatos esui dato, pastillosque, ex nitro ægyptio trito, coriandro, et cumino, naturalibus subdito.

même des parties inférieures : et les enfants mâles naissent du côté droit.

117. Pour arrêter les règles trop abondantes, on appliquera une grande ventouse à la mamelle droite.

118. Un fœtus, au troisième mois, a toutes ses parties bien marquées.

119. Quand la femme grosse perd beaucoup de lait par le mamelon, le fœtus s'affaiblit nécessairement. Si la mère a la gorge ferme, l'embryon se porte bien.

120. Il y a, à la mamelle droite, une grosse veine : elle est le siège de l'intelligence.

121. La saignée guérit de la strangurie.

122. Quand il y a des déchirures dans les parties supérieures, il faut purger soigneusement les plaies de la tête, faire vomir, évacuer les eaux.

123. Quand il se forme quelque carcinome, à raison de douleurs d'entrailles ou de toux obstinée, on a la bouche amère; il faut donner l'élatérium en boisson, deux ou trois fois, à moins que le sujet ne soit bégue; appliquer sur le carcinome de l'alun calciné, jusqu'à ce que les chairs jaunissent; et nettoyer la plaie avec des éponges.

124. On remédie aux anxiétés, aux malaises, aux bâillements, en faisant boire du vin et du lait à parties égales.

125. On remédie aux douleurs d'oreilles périodiques en appliquant des ventouses.

126. Les maux des parties supérieures se terminent souvent par des douleurs à l'ischium ou aux genoux, ou par des difficultés de respiration.

127. Dans les douleurs des intestins grèles, il faut donner beaucoup de vin pur, jusqu'à ce qu'il survienne de l'assoupissement ou des pesanteurs aux jambes. On est délivré aussi par le cours de ventre ou même par la fièvre.

128. Quand les hypochondres sont tendus, il faut y faire des frictions avec la main et des fomentations.

129. Contre les panaris, on emploie utilement la poudre de noix de galle, délayée dans de l'eau avec du miel. On fait boire cinq livres de lait.

130. Quand il y a des vomissements, et qu'on ne peut avaler des remèdes en boisson, on met sur l'estomac une épithème d'ail et d'oignon pilés ensemble.

131. Pour procurer la conception aux femmes, on fait avaler des poulpes grillés bien chauds, à demi brûlés, et l'on met un pessaire fait avec le nitre, la coriandre et le cumin, dont on forme comme des pastilles.

132. On fait passer les pesanteurs de tête, qui proviennent d'avoir trop mangé et trop bu, en avalant un bon verre de vin pur. Si le mal de tête provient d'ail-

In capitis dolore, ex crapula, meri cotyla potui danda. Quod si aliter dolor contingat, panis quam calidissimus cum mero in escam exhibendus.

Si quem calor aut febris prehendat, neque ex bile, neque ex pituita, sed aut ex lassitudine, aliave de causa is febricitet, calida multa affusa, caput irrigato, quoad in pedibus sudor excitetur, farinamque quam crassissimam coquito.

Excitato vero in pedibus sudore, farinam plurimam, et calidissimam æger edat, super ebibito mero, et stragulis cooperitus placide quiescat. Aut certe narcissi duo aut tria capita in cœna edat.

Venturum furorem prænuntiat, cui in mammis sanguis colligitur.

LIBER IV.

ARGUMENTUM LIBRI.

Liberalium omnium epidemicorum certe minime momenti. Mista omnia et confusa. Historiæ morborum imperfectæ, aphorismi ambigui.

Post æquinoctium et vergilias velut exedentia, et mucosa quædam, quæ caput perupperunt, supra aurem secesserunt, et ei, qui apud Leocydem erat, in pedem decubuerunt, Phanodico in pedum digitos, ad imam pedis plantam (quod Græcis σπηλος dicitur).

Qua parte cuidam in tibia sectio fuit, ea quidem illi denigrata est. Uleus erat magnum, et externam tibiam partem, ac posteriorem pervadebat, quod ubi per-purgabatur, pectoris, et lateris sinistri e directo dolor, et febris corripiebant, unde æger interiit.

Spartario exquisite biliosum decubuit, eique caustica admoventi, circa æquinoctium sanguis deorsum affatim prodit.

Seni mirum in modum decessit, non ultra quatuordecim dies.

Notis ab Antiphilo compuncto, inusto, die septimo judicatio contigit, bilioso, muto. Tertio post judicationem die, aut non longe postea, sanguinem sputo reje-

leurs, on fait manger du pain chaud trempé dans du vin pur.

133. Quand un homme est échauffé, sans que cela provienne de la bile ni de la pituite, mais de fatigue ou de toute autre cause qui lui donne la fièvre, il faut faire beaucoup de douches d'eau chaude sur la tête, jusqu'à ce qu'il sue des pieds : alors on lui fera prendre de la bouillie de grosse farine et boire du vin pur par-dessus. On le laissera ensuite reposer tranquillement, après l'avoir bien couvert ; ou bien il mangera, à souper, deux ou trois têtes de narcisse.

134. Un signe qu'on tombera dans la manie, c'est lorsqu'il se ramasse du sang sur les mamelles.

LIVRE IV.

1. (1) (*Observation sur le transport d'humeurs, et singulièrement chez Phanodyce.*) Après l'équinoxe du printemps, et après le coucher des pléiades, les humeurs pituiteuses, même rongeantes, qui avaient infesté la tête, se jetaient sur les oreilles. Chez Phanodyce, logé près Léocyde, elles se jetèrent sur le pied, aux doigts du pied, et sur la poitrine.

2. (*Notes sur l'état d'un anonyme.*) Un malade ayant été saigné du pied, il y survint une tache noire, qui fut suivie d'une grande plaie à la partie externe de la jambe, s'étendant vers la postérieure. A mesure qu'elle se nettoyait, il s'établissait des douleurs au-devant et au côté gauche de la poitrine, avec fièvre. La plaie était aussi du côté gauche. Le malade mourut.

3. (*Sur celui d'un vanier.*) Un vanier était plein de bile. Les cautères ayant été employés, il rendit beaucoup de sang par les selles. C'était dans le printemps.

(1) Le second livre commence par quelques observations sur une épidémie de Crotoné : on n'a aucune raison de croire que tout le second livre s'y rapporte. Encore moins peut-on déterminer dans quel pays se trouvaient les divers malades dont il sera question au sixième livre, et aux livres suivants, quand l'auteur ne l'a pas marqué expressément. On ne doit pas, du reste, croire, d'après le titre *d'épidémies*, qu'il s'agisse toujours de maladies épidémiques dans ces livres intitulés des épidémies. Ils doivent être regardés comme un recueil précieux d'observations, non comme une suite de descriptions d'épidémies.

cit, superstes exstitit, tandemque in morbum recidit. Ad vergiliarum occasum primum judicatione (ut par erat), absolutus est. Ab occasu autem vergiliarum biliosus, et ad insaniam adactus, judicatione circa nonum diem absque sudoribus facta, superstes evasit.

Sub æquinoctium Chalcedonius, qui, a portis in forum delatus, ex ruptione ad mammam dextram dolebat, subinde aliquantulum ex virore pallescens spuebat, alvus bene habuit. Sudor cum septimo die cœpisset, fere ad octavum usque tenuit, decimo quarto judicatione absolutus est. Sub quadragesimum vero ei tubercula ad utramque aurem sublata sunt. Non abs re credebatur, purulentus fore, quod non exstitit.

Aristodemo ustio in pectore facta est.

Philidis filio, cui, quod aliquid ex casu abscessit etiam ei pectus inustum est, supra dolor aliquis prius exstiterat, post æquinoctium autumnale morbi reversione factæ sunt, et alias ab brumam usque perseverarunt.

Post solstitium Acheloi uxor abortionem fecit, cum sanguine abundaret, horrores sentiret, ac sudores tenerent. Decimo quarto die judicatio contigit. Quot mensium fetus fuerit, nescio. Ea, alium masculum fetum vigesimo post die abortu reddidisse, dixit. Atque haud scio an vera dixerit.

Sub brumam aquilonii flatus erant, aurigine abunde fœdati quidam, atque hi quidem cum horrore sensu, alii vero minime.

Tertio die linguæ adustæ. Circa sextum et septimum perturbationes, quæ etiam diu perseverarunt.

Decimo quarto alvi renitentes, nec medicamentis cedentes, nec pro ratione febrium ulli sudores. Quibusdam lienes parvi, ad præcordia extensi, et ad manus factum murmur aliquod edentes. Sanguinis profluvia, ac per urinas purgatio, et judicatio. Multo verò magis deorsum tendebant. Nam et hoc tunc contigit. At qui non isto modo se haberent, quibus

4. (*D'un vieillard.*) Un vieillard eut une évacuation prodigieuse; elle s'arrêta le quatorzième jour.

5. (*De l'esclave d'Antiphile.*) Un esclave d'Antiphile, qui était muet, chargé de bile, ayant été cautérisé, parut jugé le septième jour. Trois jours après ou environ, il cracha le sang, et il réchappa. Il parut jugé de nouveau comme la première fois; mais il tomba ensuite dans des accidents bilieux et dans la manie. Il fut entièrement guéri le neuvième jour, sans avoir sué.

6. (*Du Chalcedonien.*) Le Chalcedonien qui était venu des Thermopyles pour se rendre à l'Assemblée, se plaignait d'une fluxion sur la mamelle droite: il rendait de temps en temps des matières vertes par les crachats. Le ventre allait bien. Le septième jour, il se déclara des sueurs abondantes qui durèrent jusqu'au huitième. Il fut jugé le quatorzième. Il parut des tumeurs près des oreilles de chaque côté: on était fondé à croire que la suppuration aurait lieu; elles ne suppurèrent point.

7. (*D'Aristodème.*) Aristodème fut cautérisé au-devant de la poitrine.

8. (*De l'enfant de Philis.*) L'enfant de Philis fut cautérisé aussi, ayant fait une chute: il avait eu auparavant des douleurs aux parties supérieures.

9. (*Époque de rechutes fréquentes.*) Il y eut beaucoup de rechutes après l'équinoxe d'automne, jusqu'au solstice d'hiver.

10. (*Notice sur l'état de la femme d'Achelouïs.*) La femme d'Achelouïs fit des fausses couches, le sixième jour après le solstice d'été. Elle était fort sanguine; elle eut des frissons et des sueurs. Elle fut jugée le quatorzième jour. A quel terme de sa grossesse était-elle? je l'ignore. Elle dit avoir fait des fausses couches d'un garçon. Le fait n'est cependant pas suffisamment constaté.

11. (*Exposition de l'état de l'atmosphère et des maladies dans l'hiver.*) Les vents du nord soufflèrent durant le solstice d'hiver. Il y avait des maladies très-bilieuses. D'autres ne donnaient point de signe de bile. La langue était quelquefois comme brûlée dès le troisième jour. Les troubles survenaient le sixième et le septième; ils duraient long-temps. Le quatorzième, le ventre était tendu; il n'obéissait pas aux purgatifs. On ne voyait pas de sueurs, comme la fièvre semblait devoir les amener. La rate communément restait petite. Il y avait de la tension à l'hypocondre droit; en y passant les mains, on excitait des borborygmes. On voyait des hémorrhagies. Les maladies se purgeaient par des urines qui

lienes vero etiam intumescabant, ii sanguinem ex nare sinistra profundeabant.

Exacto solstitio, bruma, cum hibernis algoribus et flatibus aquilonis, paulo vero postea australis tempestas ad quindecim dies erat. Post hæc vero nives confertæ diebus quatuordecim.

Sub hoc anni tempus aurigine abunde colorati quidam, neque sincere iudicati, in morbum reciderunt. Post nives austrini imbres successerunt, gravedines cum febribus, et sine his, eruperunt. Cuidam vero in dentes decubuit, cum antea media corporis parte dolor esset, in dextra, superciliumque, et oculum occupavit. Erant autem raucedines, et faucium inflammationes, earumque adenes, spongix dictæ, sustollebantur, et ad aures, ac malas, tumores molles, qui etiam cum febre sedabantur. Febricitare incipientibus horum pleraque superne, et ad utramque partem enascebantur, et quibusdam tonsillarum tumores, sub autumnum et hyemem, quin etiam et porrigines aderant. Multaque cujusque modi abortu, et partus difficultate periclitabantur. Virgini sexto die cum iudicatio obvenisset, sexto in morbum recidit. Iudicata vero est per sextum diem. Hisce temporibus omnia sexto et octavo die iudicabantur.

Sub vergiliarum occasum. Meandri cæci uxor, statim ex virore pallescens, statimque purulentum circa sextum diem expuit, jecur in tumorem sublatus est, deorsum ægra pauca demisit, carniū purulentarum instar sputa pauca, alba, lata ore rejecit, cibos aversata est, mortem obiit circa vigesimum.

Ex vicinia Thestoris famulæ ex ustione alvi dejectio biliosa, copiosa, et præcordiorum distentio adfuit. Ipsi sexto die post suppressionem ex alvo tenuia, copiosa semel prodiere, statimque sudoribus iudicata est, alvus restitit. Sub eandem autem horam rigore correpta febricitavit, et rursus sub idem tempus sudoribus iudicata.

Thersandri uxor aquæ intercutis speciei, quæ pituita alba dicitur, non admodum laborans, cum lactaret, graviter febricitavit. Huic ex reliquorum incendio

étaient critiques ; mais plus généralement c'était par les selles. Voilà ce qu'on vit dans cette saison. Quand le mal ne passait pas ainsi, et que la rate s'élevait, il survenait des hémorrhagies de la narine gauche. Après le solstice, il y eut des giboulées avec des vents du nord. Bientôt après, les vents de midi soufflèrent durant quinze jours ; puis vinrent des neiges pendant douze. On voyait alors beaucoup de maladies bilieuses, qui ne se jugeaient pas définitivement. Elles étaient suivies de rechutes. Après les neiges, des pluies et des vents du midi donnèrent lieu à des enclenchements, sans fièvre et avec fièvre. La fluxion, chez quelques-uns, se jeta sur les dents. On avait des douleurs qui se portaient du milieu du corps aux côtés, aux sourcils, aux yeux. Il y avait beaucoup d'enrouements, des gonflements d'amygdales, des tumeurs non inflammatoires aux oreilles et aux joues, qui disparaissaient si la fièvre venait ou augmentait. L'humeur se portait ainsi, dès le commencement de la fièvre, dans les parties supérieures du côté droit et du côté gauche. Les tumeurs des amygdales avaient commencé dans l'automne ; elles continuèrent durant l'hiver. Beaucoup de femmes firent des fausses couches. Les accouchements étaient laborieux. Une fille eut une maladie qui fut jugée le sixième jour. Six jours après elle rechuta. La crise définitive arriva encore le sixième jour. Il se faisait des crises dans cette constitution le sixième et le huitième jours.

12. (*Observation particulière de la femme de Méandre.*) Vers le coucher des pléiades, la femme de Méandre l'aveugle cracha subitement, le sixième jour, des matières vertes. Son foie était tuméfié. Elle ne rendait que peu de matières par les selles. Les crachats semblaient des petits morceaux de chair pourrie, blanchâtre, aplatie. La malade était extrêmement dégoûtée. Elle mourut vers le vingtième jour.

13. (*De l'esclave d'un voisin de Thestor.*) Une esclave d'un voisin de Thestor eut, à la suite de la marque qu'on imprime aux esclaves avec le feu, un cours de ventre bilieux, avec tension aux hypochondres. Le sixième jour après qu'il fut arrêté, elle rendit par bas quelques matières fort épaisses, en une seule fois ; cela fut suivi de sueurs, et elle fut jugée.

14. (*De la femme de Thersandre.*) La femme de Thersandre nourrissait. Elle avait un commencement de leucoplegmatie, lorsqu'elle fut prise d'une fièvre aiguë. Sa langue, qui semblait brûlée, désignait le grand feu du dedans. La langue devint âpre, comme les chairs meur-

lingua succensa est. Sub hoc tempus lingua etiam velut densa grandine exasperabatur, et lumbrici ore rejecti. Ad vigesimum vero diem non est absolute judicata.

Sub vergiliarum occasum Metrophanti puer ab altero testa in caput ictus, cum ad duodecimum diem devenisset, febricitavit. In causa autem fuit, quod, cum ulcus abstergeret, partes ambientes perfricuit, et perfrigeratus est, statimque ulceris labra intumuerunt, ultra ulcus undique cutis est extenuata. Cum vero non cunctanter sectus fuisset, neque pus effluxit, neque levamentum adfuit, sed secundum aurem ad maxillam sinistram videbatur pus colligi (hac enim parte ulcus exstitit). Tandem neque hoc etiam suppuravit, et in humerum dextrum pus subito collectum est. Extinctus est circiter vigesimum quartum.

Post vergiliarum occasum, cui auris dolebat, is circiter vigesimum, ac postea, voce destitutus est, et dextra corporis parte ad motionem impotens, absque febre sudoribus correptus est. Auris dextra, dexterque oculus, non valde constituerunt, et quiddam ex inferiore parte attrahere videbatur. Ex sinistra autem parte oculus, cum gravi dolore, distortus est. Cervix ad duritiem devenit, et tertia postea hora æqualiter doluit.

Post vergiliarum occasum Attici famulus, quartana correptus, stupidus permansit.

Sub idem tempus alter vera typhomania (qui affectus ex phrenitide, et lethargo mixtus est), correptus, ubi ad coxendicem, et crura dolor venit, quievit. Quo vero id die factum sit, nescio.

Eodem tempore horrore tentati quidam, et vomitionibus, post judicationem cibos aversabantur, bile, lienis tumore, duritie, dolore, et sanguinis fluore vexabantur. Quibusdam etiam sub idem tempus post vergiliarum occasum, ob lienem affectum sanguis ex virore pallidus e naribus profluxit.

Cranone Nicostrati uxorem, accessione correptam, ad decimum quartum diem

tries d'une grosse grêle; elle rendit de petits vers par la bouche. La maladie fut jugée le vingtième jour, mais imparfaitement.

15. (*Du fils de Métrophante.*) Vers le coucher des pléiades, le fils de Métrophante ayant été frappé à la tête d'une pierre par un de ses camarades, il eut la fièvre le douzième jour. Elle fut causée par quelques compressions faites à la plaie, et parce qu'il la laissa exposée au froid. Les bords se gonflèrent aussitôt, et la peau s'amincit assez loin des bords. Il fut fait promptement des incisions qui ne donnèrent point de suppuration, ni ne procurèrent de soulagement. Il parut qu'il se faisait du pus à la mâchoire gauche, au-dessous de l'oreille. Il s'y forma un dépôt qui ne suppura point. On vit du pus venir subitement de l'omoplate droite; l'enfant mourut le vingt-quatrième jour.

16. (*D'un anonyme paralysé.*) Après le coucher des pléiades, un homme avait des douleurs à l'oreille. Il perdit la parole le vingtième jour; il devint paralysé du côté droit, avec des sueurs, sans fièvre. L'entendait mal de l'oreille droite. L'œil du même côté était faible et tirillé en bas. Il y avait des douleurs et des convulsions à l'œil gauche. Le cou devint raide, et trois heures après tout le corps fut pris.

17. (*Du domestique d'un Athénien.*) Après les pléiades, le domestique d'un Athénien fut pris d'une fièvre qui l'a laissé imbécile.

18. (*D'un anonyme thyphomane.*) Dans le même temps, un autre attaqué d'une vraie thyphomanie (1) fut soulagé par des douleurs qui s'établirent à l'ischium et aux jambes. J'ignore à quel quantième de la maladie se fit cette crise.

19. (*Quelques autres états de maladie à rapporter vraisemblablement à la même époque, avec diverses observations particulières.*) On voyait dans cette saison des maladies avec des frissons, avec des vomissements, des rates grosses, dures, douloureuses, des hémorrhagies. Certains en qui la rate était affectée rendaient un sang bilieux par les narines.

20. (*Concernant la femme de Nicostrate.*) A Cranone, la femme de Nicostrate, étant tombée malade, devint subitement paralytique, depuis la tête jusqu'aux pieds, le quatorzième jour. Elle passa dix jours sans rien rendre par les selles. Sa respiration était fréquente, petite. Elle était

(1) *Thyphomanie.* Maladie fébrile, avec tantôt assoupissement, tantôt délire furieux.

mox colli, reliquarumque partium, imbecillitas occupavit, et cibus intro conclusus fuit, ad decimum usque diem. Spiratio crebra, parva, et incontinentia, digitis æger palpabat, delirabat, sudores aderant. In dextram partem cervix, os, oculus, nares, contracta sunt. In urinis, quod subsidebat, album erat, ervi simile, aliud album, aliud ramenta referens; aliquantulum ex virore pallescens, lentium farinæ simile. Huic interdum, velut adipale quiddam, in summo exstabat, idque confertum, neque admodum, dispersum, velut quod in medio urinæ suspensum innatat, disparatum, ovillo velteri non dissimile. Postea autem urina, in qua nihil subsidebat, reddebatur, et interdum quidem talis erat, interdum vero in ea aliquid subsistebat; quædam etiam, in qua paucum hujusmodi in latitudinem dispersum, quædam returbata. Alia ejusmodi erat, ut quod in medio suspensum innatat, nubeculæ aliquantulum simile, et crassitudinem quandam habere videretur; quædam vero mollis, et tenuis; quædam tale sublimamentum tenue habens; quædam qualis veterini generis; quædam velut tenebricosa continens.

Qui primus mente captus est, adolescens, urinam reddidit puram, tenuem, omnium dejectio tenuis, multa, sine bile fuit, lingua admodum aspera, febris perurens, pervigil, alvus intumescēbat. Hic desipuit octavo (ni fallor), die lascive admodum, exsurgebat, pugnabat, valde obscœna loquebatur, cum ab iis natura abhorreret. Hunc, post redditas effusas, ac multas tenues urinas, ex suppressione, somnus continuus cepit, et sudor (idcirco, quod talis erat, judicatorius existimatus), fere circa decimum diem. Postea et rursus vehementer insanit, et celeriter mortuus est, undecimo die, eâ de causa (ut arbitror), quod merum multum, antequam vehementer desiperet, potaverat. Ei pauci erant anni prope viginti.

Eumenis conjunx autumnò bilem atram vomitione rejecit. Quin et odores id declarabant, et febres horrore sensu insignes vexabant, et oris ventriculi dolores. Biliosa pauca vomuit, et lumbricum. Dejectiones tenues erant per totum tempus ante vergiliarum occasum, et circum

très-faible. Elle cherchait des mouches avec les mains. Sa raison n'y était plus. Elle avait des sucurs. Le cou, la bouche, les yeux, le nez, étaient tirillés du côté droit.

21. (*Description de l'état des urines, qui pourra paraître peu à sa place ici, à moins qu'on ne veuille la rapporter à l'état des maladies dont il s'agit au numéro 19.*) Tantôt les urines déposaient un sédiment blanc, tantôt un sédiment de couleur d'orobes. On y remarquait quelquefois comme des raclures vertes, ou comme de la farine de lentilles. D'autres fois on voyait au-dessus des urines comme de la graisse, qui n'en recouvrait pas toute la surface, mais qui était comme de la laine éparpillée. Il y avait des urines sans sédiment, d'une seule consistance, mais troubles. Il y en avait où l'on voyait des nuages bruns qui semblaient avoir quelque épaisseur; tantôt ils se tenaient suspendus dans le haut, tantôt ils occupaient le bas. Enfin, il y avait des urines qui ressemblaient à de l'urine des juments, et d'autres qui étaient brunes.

22. (*Concernant un jeune homme de vingt ans.*) Le premier qui tomba dans le délire fut un jeune garçon. Son urine était claire, ténue. Les déjections qui coulaient abondamment étaient ténues aussi, point bilieuses. Il avait la langue fort âpre, une fièvre brûlante, avec insomnie, et le ventre tuméfié. Il tomba dans le délire le huitième jour, si je ne me trompe. Il était furieux, il voulait combattre. Il disait des mots obscènes, ce qui était contraire à son caractère. Après avoir rendu beaucoup d'urines, il tomba dans un profond sommeil, avec des sueurs qu'on regardait comme critiques dans son état; c'était le dixième jour, autant que je puis le rappeler. Il délira ensuite de nouveau, comme ci-devant, et il mourut promptement le onzième jour. Je crois que la mort fut occasionnée pour avoir bu du vin pur avec excès, avant de retomber dans le délire. Il n'avait que vingt ans.

23. (*Concernant la femme d'Eumée.*) Dans l'automne, la femme d'Eumée vomit de la bile noire qui se faisait connaître à la seule odeur. Elle avait la fièvre, avec des frissons, et des cardialgies. Elle vomit un peu de matières bilieuses, et un ver.

24. (*Quelques notes sur l'état des malades vers la fin de l'automne, avec une observation bien intéressante pour les dentistes, mémorable par les effets d'un dépôt d'humeurs rongeantes sur les os des mâchoires. Voyez aussi le numéro 48.*) Les déjections claires eurent lieu, durant tout le temps, avant le coucher des pléiades :

eas cessabant, sanguinisque profluvia, et breves febres, brevibusque reversionibus statim revertentes, aderant. In quibus ægri cibum aversabantur, ac velut excocti erant, corporis incontinentia, et oris ventriculi dolore vexabantur. Lumbricis conflictabantur circa judicationes, rigoreque erant affecti, ac biliosi. Peregrino adolescenti tertio die, et quarto, et quinto, multus e naribus sanguis profluxit, sexto modeste se gessit, desipuit. Septimo die alvus restitit, sopore detinebatur, terio die morbi reversio facta est, alvus reniti desiit. Urinam non vidi. Sub judicationem, prout debebat, se gessit.

Sub vergiliarum autem occasum austrini flatus, et pluviae aderant, tuncque adolescens mucosa, aliquantum biliosa, cocta, glutinosa, et crebra alvi recrementa demisit, febris assidua aderat, lingua arida. Sexto die judicatione est absolutus. Septimo rursusprehendit, eodemque die dimisit cum remore. Sexto in aurem sinistram fluxio glutinosa, crassa decubuit.

Puero ulcere exedente (phagedænas vocant), affecto, inferiores dentes, et ex superioribus ac inferioribus primores, exundarunt, et cavitatem reliquerunt.

Quibus quidem os a palato discedit, iis medius desidet nasus. At quibus superiores primores dentes, iis summus nasus latus est. Qui quintus ab anterioribus numerabatur, quatuor habuit radices (quarum duæ fere ad vicinum utrumque dentem connexæ erant), suis extremis omnes ad interiora inflexas. Ad tertium dentem plures suppuraciones, quam ad cæteros omnes, et ex naribus crassæ fluxiones, et ex temporibus dolores inde maxime contingunt. Exeditur iste præcipue quintus, et ex medio quidem tuberculum habebat. Ex duobus autem primoribus minor primus interna parte juxta duos erodebatur. Septimus radicem unam, crassam, acutam habebat.

Athenæo autem puero masculino sinistra parte dens inferior, dextra superior doluit. Hujus auris dextra pus collegit, cum non amplius doleret.

elles hémorrhagies, des fièvres de peu de durée, qui étaient bientôt suivies de rechutes, courtes aussi. Les malades étaient dégoûtés; ils se plaignaient de chaleurs, de malaises, de cardialgies; ils rendaient des vers dans les crises. La bile et les frissons les tourmentaient. Un jeune garçon étranger eut, le troisième jour, une hémorrhagie de nez abondante, qui continua durant le quatrième et le cinquième; elle s'arrêta complètement le sixième. Il délira le septième. Le ventre était tendu. Le malade était dans un état comateux. Il tomba dans une rechute trois jours après qu'il était jugé. Le ventre se détendit. J'ignore quelles furent les urines dans la crise. Les vents du midi régnèrent, avec des pluies, vers le coucher des pléiades. Le jeune homme rendit par les selles des matières muqueuses et bilieuses; elles étaient cuites; la fièvre ne quittait point; la langue était sèche; il fut jugé le sixième jour. La fièvre revint encore le septième; elle finit le même jour avec des tremblements. Il avait paru le sixième, à l'oreille gauche, une fluxion d'humeurs visqueuses, épaisses, phagédéniques, qui se jetèrent sous les dents. Les antérieures; tant de la mâchoire inférieure que de la supérieure, furent décharnées; il s'y fit des creux. Les os du palais furent attaqués avec celui de la mâchoire supérieure et celui du nez qui porte sur leur milieu. La dent d'en haut, plate par son bout, qu'on compte la cinquième en commençant par le devant, eut à découvert quatre racines jointes deux à deux; et ses voisines de chaque côté eurent les extrémités de leurs racines toutes pliées en dedans. Il se forma autour de la troisième dent un dépôt encore plus considérable que tous les autres. Les fluxions qui viennent du nez sont toujours fortes, et elles occasionnent de vives douleurs aux os des tempes. Cette dent fut rongée, mais moins que la cinquième, au milieu de laquelle il se fit une excroissance osseuse. Des deux incisives, la première, qui est plus petite, était rongée en dedans, près de ses voisines. La septième n'avait qu'une racine pointue.

25. (Continuation d'observations vers la fin de l'automne.) Après le coucher des pléiades, le temps était tantôt serein, tantôt nébuleux et orageux. Les crises se faisaient le cinquième jour, le sixième, le septième, ou plus tard. Les fièvres étaient suivies de rechutes; elles étaient erratiques. La bile y dominait souvent; les malades étaient fort dégoûtés. Il y avait des dysenteries avec fièvre. Aux environs du coucher des pléiades, les vents

Post vergilias tempus placidum, nubilosum, et caliginosum fuit. Judicationes quinto, et sexto, et septimo die fiebant, itemque longius procedebant. Febrium reversiones aderant, quæ ad incerrantes vergebant, et cibum aversabantur, ac biliosæ erant, et intestinorum difficultas, cum ciborum fastidio, et febre urgebant.

Sub vergiliarum occasum austrini flatus vehementer spirabant, sanguinis profluvia, febres ad tertianarum naturam propius accedentes, et cum rigore algidæ grassabantur.

Qui in sutrina erat, et bile plurimum abundabat, sanguinem naribus profudit, alvi dejectio pauca aderat, septimo die cum rigore judicatione est absolutus.

Puer, ad extremam cauponam, quarto die sanguinem ex naribus effudit, illico multum nugabatur, alvus restitabat, cum præcordiis duris, et dolentibus. Sexto die, glande supposita, mala ex pallido virentia demissa sunt. Septimo sub matutinum tempus corporis jactatio, multus clamor, venarum ad umbilicum pulsationes, ac, velut in gravissimis febribus, pulsus creberrimi et maximi erant, et per omnem morbum veluti ad vesperam accessiones movebantur. Ad dignoscenda autem principia, et accessiones in considerationem adhibendæ sunt, et ipsa temporis tempestivitas, et continuitas, et anni tempus.

A vergiliarum occasu austrini flatus spirabant, quæ quinto die judicabantur, uno intermisso, prehendebant. Quæ vero pustulæ erumpebant, ad instar foliorum molles, et laxæ erant, quale quid Acanthio Lapyto contigit. At circa vergiliarum occasum cutem scabies, et asperitates pruriginosæ, quadantenus infestabant, absque humoris lacrymatione, et præcipue quidem hac anni tempestate. Quin etiam impetigines, in tumorem sublata, aderant. Hujusmodi erant, quæ Pythodori conjugii, et Capelii, una cum febre, contigerant. Sub cujus initia fere Pythodori uxori coxendicum impotentia aderat.

Post vergiliarum occasum horrores ægros tenuerunt, et sanguinis e naribus profluvia.

du midi soufflaient fortement. On voyait des hémorrhagies, des fièvres rémittentes en tierce, des fièvres épiéales. Celui qui logeait à la tannerie eut une hémorrhagie très-abondante; il rendit quelques matières par les selles. La crise se fit le septième jour, par froid. L'enfant qui était à la dernière auberge eut l'hémorrhagie le quatrième jour; il perdit aussitôt la connaissance; il avait le ventre tendu, l'hypochondre douloureux et dur. On lui mit, le sixième jour, un suppositoire qui fit rendre de mauvaises matières vertes. Le matin du septième, il se jetait çà et là; il criait; il avait des battements près du nombril très-forts et très-fréquents, tels qu'on les a dans les fièvres les plus violentes, aux redoublements du soir.

26. Il faut, dans les redoublements, faire attention à leur commencement, à ce qui se passe dès le matin, à la continuité du mal, à la constitution de l'année.

27. Après le coucher des pléiades, les vents du midi régèrent. Les crises se faisaient le cinquième jour ou le quatrième; elles amenaient des taches avec des phlyctènes flasques, comme on les vit dans Acanthe le Tapythe.

28. Aux environs du coucher des pléiades, les vents du midi régèrent; il se faisait des éruptions dartreuses qui causaient des démangeaisons, et dont il ne sortait aucune humeur. Cela fut remarquable à cette époque. Il venait aussi des boutons, tels qu'en eut la femme de Pythodore et Capelii, chez qui ils se déclarèrent avec la fièvre. La femme de Pythodore avait commencé par une grande faiblesse à la cuisse.

29. Après le coucher des pléiades, on voyait des frissons, des hémorrhagies du nez. Le corroyeur fut jugé le septième jour. Un autre le fut le quatrième. Moschus eut une hémorrhagie abondante de la narine gauche, le neuvième; il rendit par la droite quelques mucosités. Les crises se préparaient ordinairement comme il faut, dès le commencement, pour avoir lieu le quatorzième, à moins que les fautes commises au sujet du manger ne redoublassent le mal. On vit le seizième jour, à l'oreille droite, une tumeur dure en dedans, un peu molle en dehors: elle était douloureuse, et ne se résolvait point. Le dix-neuf, elle suppura dans la nuit. Les gens très-bilieux rendaient des selles purulentes, noires comme de l'encres. C'était un symptôme d'un malade à qui il fut mis une ventouse. La douleur qu'il avait à la cuisse descendit à la jambe, et il guérit.

30. (*Observations détachées.*) Celui qui

Sutor certe quidam septimo die iudicatione est absolutus. Ubi unum diem intermisisset, alteroprehendisset, rursus quarto iudicatus est. Quidam ex his, qui apud Leocydem erant, septimo iudicatus est, quarto alius.

Moscho nono die largus ex nare sinistra, paucus autem e dextra, sanguis effluxit. In decimum quartum diem, prout debebat, iudicatio ab initio commovebatur. Decimo septimo errata in ciborum ratione contingebant. Decimo nono noctu enatum est ad aurem dextram tuberculum parvum, intus durum, foris paulum molle dolore inferens, nec remittens. Purgatione rejecta sunt admodum biliosa, purulenta, sepiæ atramento maxime similia. Neque secus ac is, cui admota cucurbitula, cum dolor ad coxendicem esset, in crura descendit, allevatus est.

Qui ex fitili equo decidit, cui nec illico admota est cucurbitula, intus ustus est, ac vigesimo malum recrûdît, cum sanguinis profluvio fæculenta, et erodentia prodierunt.

Mulier Tenedia quarto die masculum triginta dierum (ut aiebat), abortione rejectit, alvus liquida, tenuia demisit, lingua exusta est, quarto die iudicatio contigit.

Post vergiliarum occasum lienis affectus aderant, et ad quintum usque diem sanguinis e naribus profluvium, iudicatio obtigit. Cuidam septimo die urina ervi loturæ similis prodit, sibi ipsi persimilis, deinde pura, recidiva facta est. Intermissum quoque et Megarensis filio, præterquam quod sanguis non profluxit. Urina, qualis Artigeni, alba, crassa, similis.

Sub brumam sydus insigne visum est, quinto autem post, sextoque die, terræ motus exstitit.

Antigenis uxor, quæ in Perintho erat, suspiriosa perseveravit, cui, nescienti an uterum ferret, rubra comparuerunt, uterusque interdum parvus, interdum magnus videbatur.

tomba du cheval de terre cuite, à qui on appliqua aussitôt une ventouse, puis le feu dans l'intérieur du mal, fut plus malade le vingtième jour. Il eut une hémorrhagie, avec éjection de matières qui semblaient du blé écrasé.

51. Une femme de Tenedos fit une fausse couche d'un embryon mâle, du terme, disait-elle, de trente jours. Elle rendit par les selles quelques matières liquides. Sa langue était brûlée. La crise se fit le quatrième jour.

52. (Continuation du même sujet qu'au numéro 24.) Après le coucher des pléiades, on voyait des affections de rate, dans lesquelles des hémorrhagies du nez duraient jusqu'au cinquième jour, après quoi la crise avait lieu. On voyait des urines entièrement semblables à de l'eau où l'on a lavé des orobes, qui devenaient ensuite claires. Les rechutes suivaient de près. Le fils du Mégarien fut dans ce cas. Le mal se suspendit chez lui; il n'avait cependant pas eu d'hémorrhagie. Son urine fut comme celle d'Artigène, blancheâtre, épaisse.

53. A l'époque du solstice d'hiver, il parut un nouvel astre (1); et le cinquième jour après, il y eut un tremblement de terre.

54. (Observations particulières concernant la femme d'Artigène.) La femme d'Artigène, qui était à Périnthe, fort oppressée, ne sachant pas si elle était grosse, eut ses règles; son ventre était tantôt grand, tantôt petit. Je pensai qu'elle avait un rhume; elle était toujours essoufflée, comme une personne qui a couru. Elle arriva à son huitième mois, ayant eu souvent la fièvre auparavant.

55. (La femme du frère d'Apemante.) La femme du frère d'Apemante fit une fausse couche d'une fille de deux mois, à ce qu'elle disait; elle en avait eu des menaces durant sept jours. Le neuvième, il survint de grandes agitations avec des douleurs. Après la crise, elle souffrait du côté droit, comme si les douleurs devaient revenir. Du reste, elle concevait facilement, et elle avortait de même. Ayant une perte blanche, elle devint grosse d'une fille. Une autre fois elle devint grosse, ayant ses règles en rouge, ce qui n'est pas extraordinaire. Il y avait des fièvres asodes, avec des frissons et un grand dégoût, des hémorrhagies, des rechutes, des symptômes bilieux, beau-

(1) Je traduis ce numéro 53, d'après les idées de Foës. Le texte ne présente pas un sens clair en cet endroit; il a été sûrement altéré.

Semper tussiebat, ac si celeriter viam conficere contingeret. Mensis agebatur octavus, cum constitit, febre prius tentata.

Conjux fratris Apomanti septimo die (ut dixit), femellam sexaginta dierum abortione rejectit, ad nonum vero diem perturbata est. Post judicationem dextra parte dolor erat, ac si ex conversione accidisset. Hæc celeriter fetum concipiebat, et perdebat. Quædam cum albo fluore filiam peperit, quædam cum rubro, ut conveniebat.

Horrore vexabantur ægri, corporis incontinentia jactabantur, cibos aversabantur, morborum reversionibus tentabantur, biliosi, sanguinis eruptionibus obnoxii, lienis affectibus aliquantulum vexati, sinistra parte plurimi dolorem sentientes.

Apemanti uxori, cum in hanc partem convertebatur, dexter oculus doluit; si in alteram, lateris inanitas.

Aristophontis filiam febris tertio, et quinto dieprehendit, sicca plurimum permansit, alvus tamen huic conturbata est, difficilis judicatio fuit, supra triginta dies cessavit. Pustulæ quidem ex laboribus non vehementibus ad diem septimum perveniunt, aliquantulum lividæ. Rigor ancillam, quæ post Heroum habitabat, corripuit. At albæ, et magnæ, fere improbantur in alto stupore (quem catochon dicunt), correptis, somniculosis, et quibus corporis moles non concidit, et bilis restitat, atque etiam ubi non considunt, sive alvus lubrica sit, sive dura.

Zoilo, fabro, pulsus tremuli, tardi. Lotium, et alvi recrementum, modice decolorata fuerunt, imi ventris contentio, utrinque in directum ad umbilicum pertingens, cum gravi febre, cibos æger aversabatur, siticulosus.

Apud Tecomæum præfecti annonæ filia, cum incertum esset, an uterum gestare inciperet, duorum mensium spatio vomitus pituitosus, interdum etiam bi-

coup d'affections de rate avec des douleurs au côté gauche. La belle-sœur d'Apemante ressentait des douleurs à l'œil droit, si elle restait couchée de ce côté. Quand elle se tournait sur le gauche, elle en ressentait à la région de la rate.

56. (*La fille d'Aristophon.*) La fille d'Aristophon eut des redoublements le troisième et le cinquième jour. Elle ne rendit presque rien par les selles, quoiqu'il y eût du trouble dans les entrailles. Le jugement fut difficile; la maladie finit après le trentième jour.

57. (*Une jeune fille anonyme.*) La jeune fille logée après Herous, eut, le septième jour, à la suite de symptômes médiocres, des phlyctènes livides, avec des frissons.

58. (*Zoile le maçon.*) Les phlyctènes blanches, larges, ne sont guère bonnes dans l'assoupiement et l'état comateux, ni quand elles s'affaissent, ni même quoiqu'elles ne s'affaissent point, quand il y a de la bile, que le ventre soit lâche ou serré.

59. (*Zoile le maçon.*) Le maçon Zoile avait des battements d'artères, avec des tremblements; ils étaient lents. Les urines et les selles étaient peu colorées. Il y avait une tension de chaque côté du pubis qui se portait droit au nombril, avec grosse fièvre et dégoût extrême.

40. (*La fille du pourvoyeur.*) La fille du pourvoyeur, logée près Tecomæ, étant grosse pour la première fois, sans croire l'être, avait eu, pendant deux mois, des vomissements d'eaux mêlées quelquefois avec de la bile. Elle accoucha difficilement. Pendant les lochies allèrent bien. Un mois après, elle eut un vomissement pareil qui dura trente jours. Il survint des agitations dans les entrailles, qui arrêtrèrent le vomissement. Elle tomba dans la lienterie. Ses règles ne paraissaient point. Elle eut des hémorrhoides pendant l'hiver, deux années de suite.

41. (*Les deux frères.*) Deux frères, descendant de Cécrops, rendirent, dès le commencement, des selles bilieuses, noires, écumeuses, avec des matières qui ressemblaient à un détrit de froment ou de noix.

42. (*L'homme qui a soustrait l'âne.*) Cet homme qui a soustrait l'âne malgré la convention fut attaqué de la fièvre peu de temps après; il eut, le troisième jour, une hémorrhagie qui dura le quatrième, le cinquième et le septième. Il fut jugé, le huitième, par un cours de ventre.

43. (*Le mineur.*) Un mineur avait l'hypochondre droit tendu, la rate grosse, le

liosus erupit, difficulter ea peperit, integre purgata est. Ad trigesimum diem similis vomitus perseveravit, deinde, alvo conturbata, cessavit. Levitas intestinorum adfuit, neque menses prodierunt, duorum annorum spatio per hyemem profluvium per ora venarum, sanguinem fundere solita, passa est.

Duo fratres, Cecropis propinqui, quibus circa initia nigra demittebantur, aliquantulum fæculenta, et condimentis, ex sanguine paratis, affinia, quæ ex bile saturatis, et spumantibus, cum virore pallescebant.

Qui ex pacto asinum sustulit, illico febricitavit, tertio die sanguinem e naribus profudit, et quarto, et quinto, et septimo, et octavo, judicatione est absolutus, cum alvo lubrica.

Qui circa fodinas versabatur, præcordia dextra contenta habebat, lien magnus erat, et alvus distenta, aliquantulum indurata, inflatus fuit, decolor. Huic in genu sinistram decubuit, morbi reversio facta est, in totum judicatione est absolutus.

Temenei filius quandam habuit spirandi difficultatem, adeo, ut ex viridi pallesceret, qui color ad dorsum, et manus transiit.

Puerperæ maritus, prope Sitodocum, aurigine conflictatus, ad quem die septimo profectus sum, mortuus est octavo, neque urinam reddens, neque alvi excrementa dejiciens. Præcordia magna, et dura erant, et spiratio crebra. Hic moriens, ne præ dolore quidem frontem sudore madefecit.

Hujus uxor femellam septimestrem septimo die ejecit, quarto autem die comparuit. Eam certe circa initia pedum dolor tenuit. Desinente autem febre, spirandi difficultas soluta non est, sed intus relicta. Manus et brachium dolor tentavit. Morbi reversio quam diutissime tenuit, quibus ante judicationem urinæ restiterunt.

ventre dur, rénitent; il avait mauvaïse couleur; il était oppressé; il fut jugé par une tumeur au genou droit. Il eut une rechute. Il fut enfin jugé définitivement.

44. (*Le fils de Téménée.*) Le fils de Téménée avait une telle difficulté de respirer, que son dos en devint vert, ses mains aussi.

45. *L'homme logé près de Sitodocus, et sa femme, et la belle-sœur.*) Le mari de cette femme grosse qui logeait près de Sitodocus, chez lequel je fus appelé le septième jour pour le soigner d'un ictere, mourut le lendemain, sans pouvoir aller du ventre ni uriner. Il avait les hypochondres durs et tendus, la respiration laborieuse. Dans le travail de l'agonie, il ne parut pas une goutte de sueur, même au visage. La femme accoucha d'une fille le septième jour du septième mois, et elle sortit quatre jours après. Il lui survint d'abord des douleurs aux pieds. Quand la fièvre eut passé, le mauvais effet de l'air qu'elle avait pris trop tôt ne cessa point. Le mal se jeta sur les bras et les mains; il dura long-temps (1), comme quand les urines s'arrêtent avant la crise. Sa sœur, logée chez Téménée, fut jugée avec des frissons. Les symptômes bilieux disparurent subitement; elle fut prise des bras et des mains. Ces parties s'étant dégagées, le mal passa à la tête et aux yeux; les paupières supérieures s'enflèrent; il y eut un larmoïement. Je n'ai pas su la suite. La première crise eut lieu le septième jour.

46. (*Le vigneron de Ménandre.*) La même chose, à peu près, arriva au vigneron de Ménandre; sinon qu'il rendit, dans le commencement, quelque peu de matières par les selles, qui s'arrêtèrent ensuite. Il fut jugé par les urines. Il n'avait pas eu de frisson dans la crise, parce que le ventre avait donné quelques matières.

47. (*Le fils de Potamon.*) Le fils de Potamon ne rendait rien par les selles le huitième jour. Deux jours avant la crise, il n'eut point de froid. Aussi les urines ne s'arrêtèrent-elles point.

(1) Peut-être le texte est-il ici tronqué ou altéré, ainsi qu'en plusieurs autres endroits que j'ai notés, et un plus grand nombre d'autres où je n'ai pas mis de note, afin de ne pas fatiguer le lecteur. Il a dû s'apercevoir déjà bien souvent qu'il fallait de la constance et du discernement pour lire aujourd'hui, avec un certain fruit, plusieurs des ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate.

Soror, quæ apud Temeneum erat, cum rigore judicatione est absoluta. Stائم autem, desinente colore, ex viridi pallescente, manus et humeri dolorem senserunt, atque his cessantibus, caput. Oculorum superiores palpebræ in tumorem sublatae sunt, et lacrymas profuderunt. Ignoro reliqua. Circa septimum diem primum judicatione est absoluta.

Eodem modo se gessit Meandri vinitor, nisi quod alvus circa initia tenuia reddidit, deinde substitit, urinaque judicatione est reddita. Septimo die rigor non adfuit, quod antea alvus conturbata fuit.

Potamonis filius, cui alvus septimo die non demisit, duobus ante judicationem diebus non riguit, idcirco neque urina subsistebat. Hegesistratio suppurationis ad oculum enata est, et extremus dens suppuravit, rursusque curatus est oculus, et per nares pus crassum descendit. Ad gingivam carunculæ parvæ, rotundæ, discesserunt. Huic circiter tertium diem affore suppurationis videbatur, deinde retro convertebatur. Confertim autem mala, et oculi intumuerunt.

Quibus in febribus ardentibus ad oculos aliquid abscedebat, hi prærubras malas habebant, et sanguinem ex naribus profundebant; quin etiam et quibus tumores ad aures sublatis erant, fortassis autem potius ad articulos abscessus colligebantur, neque tamen id pro comperto habeo. Rigores quibusdam cum tremore aderant, præcordiorum distentio, muliebria decimo septimo comparuerunt, et absolutam judicationem fecerunt. Quæ quidem, si sic perseverarent, tertio die, partim etiam quinto, partim septimo judicatio contingebat.

Hegesistrato duo extremi dentes invicem erodebantur, extremus habebat supra gingivam duo tubercula, unum quidem juxta erosionem, alterum vero altera ex parte. Qua vero parte duo dentes sese contingebant, ibi radices latæ, similes, binæ sibi invicem respondebant, altera ex parte una erat medietas præterea rotunda. Mulier, cui sanguis quarto et

48. (*Hégésistrate, avec quelques notes pour des aphorismes.*) Hégésistrate, qui avait eu une suppuration à l'œil, eut encore un abcès à la dernière des grosses dents, il se fit ensuite de nouveau du pus à l'œil. Il en rendit d'épais par le nez. Il vint aux gencives de petites carnosités rondes, qui paraissaient devoir suppurer; elles se dissipèrent le troisième jour. La mâchoire et les yeux s'enflèrent subitement. Lorsque dans les fièvres ardentes il se fait des dépôts aux yeux, la mâchoire s'enflamme; il s'y joint encore des hémorrhagies du nez, comme quand il se fait des dépôts aux oreilles, et peut-être aussi quand il s'en fait aux articulations; mais je ne suis pas sûr de ce dernier cas. Des froids avec des tremblements se joignent à la tension des hypochondres. Des règles ont paru chez les femmes le dix-septième jour; et si elles persévéraient, la crise se faisait tantôt le troisième jour suivant, tantôt le cinquième, tantôt le septième. Pour revenir à Hégésistrate, les deux dernières dents se carièrent par les côtés qui se touchaient. Il se fit au-dessus de la dernière deux tumeurs à la gencive, l'une près de la carie, l'autre du côté opposé. Là où les dents se touchaient, leurs racines se confondaient: larges d'abord, elles n'en faisaient ensuite qu'une seule ronde au milieu des autres racines de ces deux dents.

49. (*Une femme anonyme.*) Une femme qui eut une hémorrhagie le quatrième jour et le sixième, fut jugée le huitième. Elle devint extrêmement rouge.

50. (*Autre femme anonyme et son mari.*) Une femme qui avait de grandes pesanteurs de tête, fut jugée le vingtième jour; elle eut à cette époque un feu ardent aux hypochondres. Le septième jour, elle avait eu une hémorrhagie légère et des déjections claires. Le mal se jeta sur l'œil droit le huitième jour. Son mari éprouva les mêmes choses, mais en moins de temps. Il fut jugé le septième. Sa rate se faisait un peu sentir du côté gauche; le mal à l'œil chez lui fut long: il dura jusqu'au quatre-vingtième jour; peut-être parce qu'il vint après la crise, et parce qu'il y avait beaucoup d'humours.

51. (*La sœur de Téménée. Cette observation est peut-être celle qu'on a vue citée au second livre des épidémies, à la fin du numéro 9.*) La sœur de Téménée était enflée, et elle avait de la tension aux hypochondres depuis long-temps. Je ne saurais dire si elle était grosse. Elle avait d'abord été constipée, et elle avait beaucoup vomé. Ces symptômes n'avaient plus lieu. Elle rendait par les selles beaucoup de matières visqueuses et bilieuses. L'état

sexto die e naribus profluxit, septimo judicatione est absoluta, cum maximo rubore. Mulieri, vehementi capitis gravitate laboranti, judicatio circiter vigesimum diem contigit. Vigesimo magno præcordiorum æstu tenebatur. Septimo non multus sanguis e naribus profluxit, dejectiones tenues. Ad octavum in oculum dextrum decubuit.

Viro eadem contigerunt, nisi quod septimo die judicatio facta est, liene in sinistris aliquantulum intumescente. Huic ad octogesimum diem, atque etiam longiores oculi affectus obvenerunt, ideo fortassis, quod a judicatione contigerant, et quod multi erant.

Temenei sorori inflata præcordia, et distenta longo ex intervallo apparuerunt. An verò etiam prægnans esset, non satis compertum habui. Alvus primum restiterat, tuncque vomitione conflictabatur, quæ postea non amplius aderat. Multa namque glutinosa, et biliosa, alvus demisit, neque præcordia obstabant. Undecimo die ad dextræ pollicem inflammatio oborta est, alvus affatim perrupit, et superiore parte concessit, ex quo melius habuit, Etenim in somnum delatio, et febris, minuebantur, et quodammodo etiam facilius erat spiratio, et per superiora pravum quiddam ægra vomitu rejecerat. Decimo sexto tenuis, et crebra spiratio contigit, et febris mortua est. Ipsam febris ante abscessum corripuit, et septimo ab abscessu periit. Fuit et hæc quodammodo rubicunda.

Apemanti sororis filius præcordia tumida, et lienem habuit, crebra spiratio erat, alvi egestio glutinosa et biliosa, quibusdam stercoribus permixtis. Cum ex opere defatigatus esset, vigesimo die in pedes abscessus decubuit, idque ex judicatione. Ex eo fortassis quod lassitudinis sensum habentibus, abscessus articulos potius petunt, quam oculum. Præcordia vero distenta erant, et sane etiam tussicula quædam paululum sicca vexabat.

Quæ relinquuntur post judicationem, recidivas adferre solent, et quæ in ipsis morbis excernuntur, sputum præmaturum, alvus, vita intemperans, et talia hujusmodi,

des hypochondres n'empêchait point la liberté du ventre. Le onzième jour, il se fit un dépôt sur le pouce de la main droite; il se perça, et le mal gagnait plus haut; après cela, elle paraissait aller mieux. Il y avait du sommeil, et moins de fièvre. Elle respira même un peu plus facilement, parce qu'elle vomit de mauvaises matières. Le seizième jour. la respiration devint précipitée, la fièvre augmenta, la malade mourut. La fièvre avait redoublé avant l'abcès. La mort arriva le septième jour après le dépôt. Cette malade était fort rubiconde.

52. (*Le neveu d'Apemante.*) Le fils de la sœur d'Apemante avait les hypochondres et la rate enflés; il était oppressé; il rendait par les selles des matières visqueuses, mêlées de bile et de fiente. Il se trouvait excédé de travail quand il tomba malade. Le vingtième jour, il se fit un dépôt aux pieds. Après les grandes fatigues, les dépôts se feraient-ils aux extrémités plutôt qu'aux yeux? Ses hypochondres étaient tendus; il avait une petite toux sèche.

53. (*Aphorisme donné en passant.*) Les matières qui restent après les crises, celles même qu'on rend dans les maladies, quand elles ne sont pas suffisamment cuites, comme des crachats avant le temps, des selles crues non mêlées, et autres évacuations pareilles, sont suivies de rechutes.

54. (*Apemante, Nicostrate et un forgeron.*) Apemante, qui avait des douleurs au fondement et au flanc du côté droit, et un peu au-dessous du nombril, vers la droite, où la douleur se terminait, rendit du sang par les urines; les douleurs finirent le troisième jour. La même chose arriva chez un forgeron qui avait des douleurs au flanc gauche, dans un sens contraire à celle d'Apemante; il rendit du sang par les urines, ses douleurs cessèrent. On observait un sédiment dans les urines de l'un et de l'autre, après que les douleurs eurent cessé le troisième jour. Apemante sentit un grand feu dans tout le corps; l'autre ne le sentit qu'au côté gauche. Nicostrate éprouva encore quelque chose d'approchant: ses douleurs étaient plus bas, et plus du côté droit que du gauche; elles se portaient en long, des flancs en avant jusqu'au nombril, de chaque côté.

55. (*La vieille logée chez Sosilée.*) La vieille qui était logée chez Sosilée avait une leucophlegmatie; ses jambes étaient enflées, dures, blanches, luisantes; ses pieds de même, mais moins. Le bas des cuisses était affecté aussi. On voyait la même chose chez plusieurs malades dont la guérison était difficile; mais les flancs, les hypochondres et le bas-ventre restaient souples. La respiration n'était pas

Apemantum sedis dolores vexabant, et dextri lateris inanitatem, atque ad umbilicum paulo infra pertingebant. Ex dextra parte ante dolorem urina cruenta prorupit, tertio die desiit. Et faber opposita parte, ex eadem rectitudine, dolorem sensit, atque huic etiam urina cruenta prorupit. Quæ ubi desiisset, utriusque in urinis quiddam subsidebat, idque tertio die. Plurimum autem subinde incalescebat Apemantus, quod non nisi sinistra parte sentibat alter. Nicostrato etiam ad extremas partes dextras aliquid accidit, paulo infra, quam quibus in sinistris. Oblongum vero quiddam supra lateris inanitatem utrisque ad umbilicum usque extendebatur.

Anus apud Sosileum aquæ inter cutem specie, quæ pituita alba dicitur, laborabat. Tibiæ tumoribus duris, albis, et mollibus vexabantur, pedesque etsi minus, qui etiam partes infra femora pertingebant. Idque plerisque difficilem exitum minabatur. Quin etiam lumbos pervadebant, et venter tenuis erat, præcordia subinania, anhelosi vero non admodum. Cessantibus autem plurimis, etiam alia incumbebat cura, ubi oculorum acies cæsia reddebatur. Ac ipsa quidem oculorum cura paulo quidem lenior erat. Coxendicis autem, et cruris, dolores ex utero pendere videbantur. Quos, supposito medicamento odorato, ex farina et unguento, statim discuti, et disjicere contigit. Tempus autem ejus, quod in oculum abscessit, annum fuit, quod undiquaque immaturum erat, cui præsertim pustulæ non omnino resolutæ fuerunt. Tale quoque quiddam in desquamatis ulceribus contingit.

Puer in Hippolochi vico, cui ad utraque præcordia aliquid confinebatur, quod durum erat, et parte inferna aliquantum splendescens, quale quid simile fabri ferrarii uxori, aqua inter cutem laboranti, aderat, cui tenues procedentes dejectiones quodantenus mollitudinem attulerunt. Erat vero etiam ad ipsum dextra parte quodammodo planum, protuberans, et aliqua ex parte rotundum. Huic ab ortu umbilicus denigratus fuit, et profundum ulcus erat, neque umbilicus fere cicatrice obductus fuit, pudendumque extremâ parte denudatum erat, cum nihil hujusmodi statim exstisset,

fort laborieuse. Quand ces accidents n'avaient pas lieu, il y en avait d'autres qui n'inquiétaient pas moins : il survenait des taches aux yeux, des douleurs aux jambes et aux cuisses. Le mal des yeux faisait moins souffrir. Il y avait des affections hystériques qui ressembloient à des maux graves, mais qui cédaient bientôt à l'usage des fumigations de bonne odeur, et de pessaires faits avec les baumes et la farine. Les dépôts aux yeux étaient longs, ils duraient une année. La crudité des matières était remarquable, surtout dans ceux chez qui il avait paru des éruptions qui ne s'étaient pas parfaitement fondues, et dans ceux qui avaient eu des excoriations à la peau avec des taches noires.

56. (*L'enfant du bourg d'Hippoloché.*) Au bourg d'Hippoloché, un enfant eut, au bas des hypocondres, de chaque côté, une tumeur dure, circonscrite, transparente, comme celle de la femme d'un forgeron, qui visait à l'hydropisie, et qui fut un peu ramollie par l'évacuation de selles aqueuses. Il se fit, à la tumeur de l'enfant dont je parle, une élévation ronde du côté droit. Il avait eu dès sa naissance une noirceur au nombril, où il s'était fait une plaie profonde qui ne s'était jamais parfaitement cicatrisée, et sa verge était devenue pointue; il ne l'avait pas telle dans l'origine; puis elle s'était fort allongée. Cet enfant, donc, rejetait habituellement tout par le vomissement. Il avait souvent la fièvre, il était toujours dégoûté. Il paraissait guéri, lorsqu'il tomba dans le délire, le septième jour depuis qu'il était alité; mais il était auparavant malade. Il buvait beaucoup d'eau; peut-être même était-il sujet à délirer un peu. Il se jetait çà et là, et il avait quelques convulsions. Il mourut subitement à la fin d'une convulsion. Peu de temps auparavant, il avait rendu beaucoup d'urines et de vents, sans que les tumeurs en devinssent molles. Immédiatement après la mort, elles s'affaissèrent considérablement, et tout le corps devint rouge comme s'il avait été fouetté, à la réserve de l'endroit des tumeurs; il resta longtemps chaud.

57. (*Un anonyme abderitain.*) Un Abderitain fut délivré, par un cours de ventre, d'une tumeur qui s'était formée à la partie antérieure de l'abdomen, sans fièvre. En maniant la tumeur, on aurait cru qu'elle contenait du pus.

58. (*Une fille de service.*) Une fille de service fut délivrée, par une hémorrhagie, d'une grande difficulté de respirer, qui augmentait quand les mois devaient venir, et qui diminuait quand ils avaient passé. Elle eut la fièvre; sa ma-

neque connatum esset, tandemque magis fieret. Hic plurima vomitione rejectit, febricitavit, cibum aversatus est, convuluit. At circa septimum decubitus diem (antea namque laboraverat), multa epota aqua, et alioqui fortassis negligentius se gerens, corporis jactatione torquebatur, et non nihil convellebatur. Ubi vero desiit convulsio, inscienter extinctus est. Antea autem affatim minxit, et flatus cum strepitu prodierunt, superioresque partes nulla ex parte sunt emollitæ. At statim, ubi decessisset, et illæ valenter sunt emollitæ, et alioqui totum corpus, velut scuticis cæsum, rubore infectum est, præterquam qua parte præcipue tumor sublatus fuit, multoque tempore calor perseveravit.

Abderæ cuidam per inferiora erupit. Quidam etiam anteriore parte intumescibat, absque febre. Contactu vero tumor ille purulento affinis erat.

Anhelatione laboranti famulæ, cui interdum ex vasis sanguis profluxit, mensium vero tempore densata est spiratio. Quibus cessantibus, febris oborta est, mamma sinistra superiore parte pus collegit, atque etiam auris per initia.

Olympiodori famulæ sanguis ex nare dextra profluxit, et ad vigesimum judicata est, non secus ac febricitantibus contingit. Alvi dejectiones etiam, quales per ætatem grassabantur, et quales Hippocrati contigerunt.

Hyle, Aristidæ ancilla, octavo die, exhibitis medicamentis purgantibus per inferiorem alvum, signa edidit, qualia facile ferentibus acidunt, si non præter rationem vires frangantur, neque spumantia, neque subruenta, sed ovis similia excernantur, qualia Heraclidæ uxori, permultum purgata est, et facile tulit.

Quæ in Bulagoræ vico perpurgata fuit, febricitare cœpit ex liene, cum præcipue quidem rubicunda esset (etsi qui dextra præcordia quadam ex parte, non sublata quidem, verum distenta habent, ii maxime rubicundi fiunt). Alvus initio perturbata fuit, et in oculum decubitus expectabatur. Huic die septimo ex oculis prodiit salsuginosa, et mordicans lacry-

melle gauche suppura dans la partie supérieure; l'oreille rendit aussi du pus dans le commencement.

59. (*L'enfant d'Olympiodore.*) Une jeune enfant d'Olympiodore rendit du sang par la narine droite: elle fut jugée, le vingtième jour, comme ceux qui avaient des maladies fébriles. Ses déjections étaient, comme on les avait dans l'épidémie de l'été, semblables à celles que rendait Hyle, fille de service chez Aristide, à la suite des remèdes purgatifs, le huitième jour, telles qu'on les supporte facilement quand il y a des signes vers le bas; que les forces ne sont pas épuisées; que les matières ne sont ni écumeuses ni sanguinolentes, mais comme des œufs brouillés, ainsi que les avait Héraclide. L'évacuation fut abondante, et la guérison en fut la suite.

60. (*L'anonyme qui logeait au bourg de l'Assemblée.*) Celle qui demeurait au bourg de l'Assemblée, qui était fort rouge, commença d'avoir la fièvre, à la suite de ses règles; elle avait la rate affectée. Nous voyons que ces malades ont toujours aussi quelque chose au côté droit, qui cependant n'est pas enflé, et ils sont fort rouges. Il y avait du trouble dans les entrailles. Je m'attendais que le mal se porterait aux yeux; il y vint en effet, le septième jour, un larmolement salé qui était cuisant. Il coulait du nez et du gosier des humeurs de même nature; il y en avait à l'oreille gauche. Elle eut des sueurs le quinzième jour, avec froid; la crise se fit par-froid. La malade devint d'un jaune vert, le visage s'enfla; elle eut à l'oreille et au côté gauche des douleurs qui montoient à la rate.

61. (*Les enfants, en général.*) Les jeunes enfants qui avaient des troubles d'entrailles avec des toux sèches, finissaient par avoir quelquefois, dans les derniers jours, des suppurations aux épaules.

62. (*Un foulon.*) Un foulon eut des engourdissements au cou, à la tête, à la main. Le huitième jour, les engourdissements passèrent à la cuisse; sa toux cessa.

63. (*Événement remarquable chez une femme au cinquième mois de sa grossesse.*) Une femme, qui avait la bouche tournée du côté droit, l'eut tournée du côté gauche, au cinquième mois de sa grossesse.

64. (*Lucine le grammairien.*) A Cranone, Lucine le grammairien se plaignait de pesanteurs de tête, à la suite d'une fièvre bilieuse; il avait des obstructions à la rate. Il lui vint du mal aux lèvres de chaque côté, avec des petits durillons ronds. Il survint ensuite une petite hémorrhagie par chacune des deux narines.

ma, et per nares, et fauces, et aurem sinistram. Decimo quinto sudor cum rigore abortus est, nec ante rigorem iudicatio contigit, admodum illa ex virore palluit, facies circumtensa est, et collapsa, auris, e directo lienii et lateri respondens, doluit. Pueris alvus conturbabatur, et tusses sicca aderant, interdum postremis diebus inter tussendum pus ad humerum colligebatur.

Fulloni cervix, caput, septimo manus obtorpuit, nono crus stupidum fuit, tussis cessavit.

Quæ malam distractam habuit, quinto mense in utero ad sinistram tractionem sensit.

Cranone Lycino, grammatico, febre biliosa correpto, ex lienii vitio, capitii gravitas adfuit, ad lienem asperæ quædam inæqualitates sentiebantur, in labris utrisque ulcera interna rotunda, parva aderant, deinde etiam paulum sanguinis e directo profluxit.

Famulæ, quam nuper emtam vidi, cui durities magna dextra parte aderat, non admodum dolorem inferens, etiam venter magnus et distentus fuit, non aqua inter cutem laboranti similis, quæ et alioqui opima erat, neque admodum difficulter spirans, male tamen colorata. Menses a septem annis non processerant, intestinorum difficultate illa premebatur, neque tamen inanis egerendi conatus aderat. Tuncque, quod in dextris erat, dolorem inferebat, febres lentæ tenebant, non tamen ultra septem dies. Alvus quoque conturbata fuit, succino similia, glutinosa quædam, et plurima demittens. Diebus aliquot convaluit, posteaque menses profluxerunt, et ad ventrem attinentes partes molles erant, corporisque, quod crassum reddebatur, color laudabilis erat.

Minois uxor, quæ ex compressione inter secundum in siderationem incidit, malo in pulmones incumbente, brevi significationem edidit, quibus diebus superstes erat, etiam aliud quiddam intus delituisse. Quæ naribus imponuntur, medicamenta, si tertio die febris adfuerit, aut dolor quidem solvatur, crassa per nares profluunt; quod si neque dolor,

65. (*L'esclave délivrée d'élévation et tension du ventre par le rétablissement des règles, qui manquaient depuis sept ans.*) Je vis une esclave, achetée depuis peu, qui avait au côté droit une grosse dureté peu douloureuse. Le ventre était gros aussi et tendu; on voyait que ce n'était point d'eau. Tout le reste allait bien. Elle respirait sans peine, mais la couleur était pâle. Elle n'avait pas eu ses secours depuis sept ans. Elle était sujette à des cours de ventre sans ténesmes: la tumeur du côté droit devenait alors douloureuse. Elle avait de temps en temps des fièvres qui ne duraient pas au-delà de sept jours. Il lui vint des troubles d'entrailles dans lesquels elle rendit des matières visqueuses de la couleur du succin. Dans peu de jours elle jouit d'une bonne santé; les règles parurent ensuite, le ventre fut souple, la couleur bonne, et elle acquit de l'embonpoint.

66. (*La femme de Minos.*) La femme de Minos ayant été trop serrée à la suite de l'opération par incision qui lui fut faite pour un abcès qu'elle avait à la poitrine, on eut bientôt occasion de connaître, durant les jours qu'elle survécut, que le pus s'était porté en dedans.

67. (*Aphorisme au sujet des errhins.*) Quand on met des sternutatoires à des malades qui ont la fièvre, s'ils doivent finir le mal, il sort des matières épaisses par les narines; si ni la fièvre ni les douleurs ne doivent cesser, les matières qui coulent sont claires et brûlantes. On le vit dans Hégésippe, qui rendit des matières de la dernière espèce; on lui avait mis des errhins dans la nuit; et à Corithe, dans le fils de Celeuris, celui qui semblait un eunuque, lequel rendit des matières épaisses.

68. (*Sur les dépôts, en général.*) Les dépôts, dans les maladies, viennent à maturité s'ils sont critiques. On en juge aussi par l'ardeur plus ou moins âcre, par la facilité avec laquelle les malades les supportent, ou par les agitations dans lesquelles ils tombent, ainsi qu'on le vit pour le dépôt à l'an us qui se fit chez Charon.

69. (*Léambius.*) On croyait que Léambius, qui était soigné de la dysenterie, avait un abcès aux intestins. Cependant, il se fit un dépôt au côté gauche de l'an us, qui abcéda sans fièvre.

70. (*L'homme enflé délivré par une inflammation à l'an us.*) Celui qui était si enflé de vents, qui avait une tumeur considérable à l'hypochondre, but du lait et du vin pur; il dormit, et bientôt après il eut des vomissements avec la fièvre. On lui fit des applications chaudes sur le ventre; il ne prit pour nourriture que de la bouillie de farine d'orge cuite; les dou-

neque febris cesset, tenuia, ac fortassis urentia; tenue quidem, velut Hegesippo, cum ad noctem appositum fuisset; crasum vero huic aderat, qui in Corintho spadoni similis esse videbatur, et Celeuris filius erat.

Maturi in morbis abscessus, num judicatione decernant significatur, si, dum fervoris sensus est, non febricitent, et quæ implaciditatem faciunt, facile ferant, velut quæ Charoni in sede contigerunt.

At Leambio, cum exulceratum esse intestinum existimaretur, medicamentis ad intestinorum difficultatem adhibitis, humerus, et sedes, parte sinistra exulcerata sunt, absque febre.

A flatibus distento laterum inanitas, cum quodam dolore, in tumorem sublata est. Huic post multum lactis, et meracioris vini potum, cumque superdormivisset, nausea illico, et calor accessit. Deinde, ubi accenso foco, prunis coctam farinam crassiore pro cibariis comedisset, substitit alvus, et purulentum aliquid insuper transmisit. At, sede inflammata, febris omnino expers, et doloris fuit, quod asseveranter dico.

Senem, qui in lapideis vestibulis degebat, lumborum dolor cepit, et utriusque cruris, et utrinque ad femora, et tibias interdum, et quandoque genua descendit. Quo diutissime perseverante, multæ reversiones aderant. Tumor pedum fuit, lumborum, tibiarum, et parvi inguinum tumores, venter durus, totius imi ventris tensio, cum dolore. Plerumque vesica dura, et dolens, inventa est, et progermina quædam, et calores aderant.

At certe in oculis, auribus, naribus, manibus, judicationum notæ quædam fiunt, et alia quædam in considerationem adhibenda sunt. Æger quoque ipse, num sudet, aut tangat, aut olfecerit, aut gustaverit, et alia quoque animadvertenda. Pili, color, cutis, venæ, nervi, musculi, carnes, ossa, medulla, cerebrum, quæque ex sanguine proveniunt, viscera, venter, bilis, reliqui humores, articuli. Deinde, num circa aurem dolor subnatus sit, atque ibidem aliquid collectum fuerit, quod glandula non attingat, neque os purulentum sit, et id ip-

leurs de ventre se calmèrent. Il rendit quelques matières purulentes; il vint une inflammation à l'anus: la fièvre et les douleurs finirent entièrement. Je ne dis point ceci sans cause.

71. (*Vieillard tourmenté d'une humeur de sciatique, avec plusieurs avertissements généraux.*) Le vieillard qui vivait au vestibule de Pierre eut des douleurs aux lombes et aux jambes; elles s'étendaient de chaque côté le long des cuisses, et se portaient plus particulièrement, tantôt aux genoux, tantôt aux jambes. Le mal dura long-temps, et il répéta plusieurs fois. On voyait chez lui des transports, du mal aux pieds, aux lombes, aux jambes, avec des tumeurs qui passaient vite. Quelquefois le ventre était dur: il y avait de la tension au bas-ventre seulement, ou dans tout l'abdomen; sa vessie était dure et douloureuse: on y sentait des duretés partielles. Il avait des ardeurs aux yeux, aux oreilles, aux narines, aux mains, à toutes les autres parties, enfin, par lesquelles il se fait des crises, et qui nous en donnent des signes. Il faut donc considérer attentivement toutes les parties, examiner en même temps si le malade est faible, s'il le cherche des mouches, s'il a l'odorat, s'il a le goût, s'il jouit de tous ses sens. On tire des inductions de la couleur et de l'état des cheveux, de celui de la peau, de celui des veines, des nerfs, des muscles, des chairs, des os, de la moelle, du cerveau, du sang, des entrailles, du ventre, de la bile, des autres humeurs, des articulations. On examine s'il ne se fait point de parotides, si les os se carient, si les redoublements se succèdent rapidement, s'il y a des pulsations fortes, des tremblements, des convulsions, des hoquets, si la respiration est laborieuse. On examine tous les émonctoires.

72. (*Sur les dépôts aux yeux.*) Les dépôts aux yeux qui s'abcédaient faisaient de grandes plaies. Quand on y faisait des incisions profondes, les pupilles des deux yeux étaient lésées.

73. (*Aristée.*) Aristée, du bourg d'Amphiloche, tomba dans le délire le quatrième jour; il rendait des selles vertes, le sommeil était bon et la couleur de la peau aussi.

74. (1) (*Quelques particularités sur la maladie régnante.*) Quelques malades commençaient par avoir des tremblements aux mains et aux lèvres en parlant, puis au

(1) On verra par le n° 76 qu'on pour-rait prendre les soixante-treizième, soixante-quinzième et soixante-seizième, comme un seul numéro dans lequel le soixante-quatorzième a été intercalé.

sum sensim evanuerit, tumque febris statim ceperit; pulsus, tremores, convulsiones, singultus, circumcirca urgens spiratio, secessus, ex quibus in cognitionem venimus. Oculis purulentis, si rumpantur, magna ulcera fiunt, et si secantur, profunda, ac utroque modo pupillæ ulcerantur.

Aristæas, ex vico Amphilochi, quarto die deliravit, alvus aliquantum ex virore pallescentia demisit, somni salubres aderant, et æger coloris erat candidi. Quibusdam circa initia velut quidam tremor digitorum et labiorum, inter loquendum aderat, reliquarumque partium, et effrenatam linguæ volubilitatem illi habebant. His præcipue facies rubescebat, iique inebriabantur, aut, vomitione probe utentes, intumescebant.

Qui ad Medosadæ vicum habitabat, tenuia, minime biliosa, aquosa, multa dejecit, præcordia cedentia, et tumida habuit, et sopore detentus erat. Ad decimum quartum diem, maxime cum judicatio procederet, rigor absque tremore adfuit, membrorum dissolutio, remissio, collapsio, alvi dejectiones. Sopore detentus ex somno mente movebatur, non insaniit, ad decimum quartum diem judicatione est absolutus, neque quidquam eorum, quæ decernere solent, obstitit.

Eodem modo alter circa initia non nihil glutinosa alvi recrementa demisit, ex quibus, quod crassum erat, judicatorium fuit, pervigil erat, post hæc non nihil glutinosa, aliquantum biliosa, matura, biliosa, non tenuia prodierunt. Ubi vero consistere cœperunt, celeres fuerunt judicationes. Circa sextum diem præcordia distendi visa sunt, venarum agitarum in morem, deinde circa septimum dormivit, ad nonum judicatione est absolutus. Uterque candidi erat coloris, non fulvi. Excrementa aquosa, sub dio aliquando exposita, superne levita, tenuia, infra, quod subsidentiam habuit, glasto admodum simile erat.

Quibus dextra parte aliquantum mollis distentio fit, phrenitici evadunt, nisi febre desinente solvatur. Quibus vero, præ ventris mollitudine, in se velut quiddam collectum cum dolore durescit, et valde malignum est, neque dissipari solet, fortassis tale quid in pus vertitur.

reste du corps. Ils prononçaient avec précipitation; ceux-là étaient fort rouges, et c'était principalement les buveurs, ou ceux qui avaient des tumeurs, après avoir pris des émétiques avec quelque utilité.

75. (*L'homme du bourg de Médosée, avec quelques observations sur les selles et sur l'état du ventre.*) Un malade du bourg de Médosée rendait beaucoup de selles claires, aqueuses, point bilieuses. L'hypochondre était souple, quoiqu'élevé. Il tomba dans l'assoupissement vers le quatorzième jour, comme il approchait de la crise; il eut un froid qui ne finissait point, avec un abattement général et une abolition de toutes ses forces. Quand on le tirait de cet état d'affaissement et de sommeil, il ne délirait point. La crise se fit en cet état le quatorzième jour, d'une manière tout-à-fait différente de l'ordinaire. Un autre, pareillement, rendit dès le commencement des matières un peu visqueuses; ce qu'il y avait d'épais était critique. Il était tourmenté d'insomnie. Il vint ensuite une évacuation de matières un peu bilieuses, un peu visqueuses, qui étaient cuites, point ténues. Quand les matières prennent de la consistance, les crises sont promptes. Le sixième jour, l'hypochondre fut tendu comme une veine gonflée; le septième, le malade dormit; il fut jugé le neuvième. L'un et l'autre étaient blonds, point roux; leurs selles, étant exposées à l'air, devenaient claires dans le haut, et formaient dans le bas un sédiment semblable à de la fécule de pastel.

76. Ceux en qui il vient une tension à l'hypochondre droit, sous le flanc, tombent dans la frénésie, à moins que la tension ne se dissipe avec la fièvre. Quand, dans le même endroit, il se fait une tumeur circonscrite avec douleurs et dureté, c'est une chose très-mauvaise; il est difficile que la tumeur se fonde, et il y a fort à craindre qu'il ne se fasse une supuration interne. Les tumeurs à l'hypochondre droit, qui sont élevées, qui cèdent quand on les presse, et qui font des borborygmes, ne sont pas de mauvais caractère. L'homme (1) du bourg d'Amphiloche et celui du bourg de Médosée avaient des tumeurs à l'hypochondre droit. Ils furent l'un et l'autre fort assoupis, et dans un état comateux.

77. (*Généralités.*) Il faut examiner, relativement aux constitutions des maladies, quelles elles sont, et dans quelles saisons, dans quels lieux elles règnent plus ou moins.

(1) Cet homme est sans doute Aristée, dont il est question au n° 71,

At in dextris sublatis tumores, qui magna quidem ex parte molles sunt, maximeque prementi si quid submurmuravit, non admodum maligni existimandi sunt. Quale quid in dextris ei accidit, qui ex Amphilocho villa venerat, et ei, qui juxta Medosadæ vicum habitabat, qui sopore definebantur, et altiore somno corripiebantur.

Aeris conditiones quænam sint, et quibus temporibus, ac regionibus, magis aut minus contingant, considerandæ sunt. Adjudicationem quoque morborum vigores interdum spectare oportet, et accessiones, quæ quotidie, aut maturius, aut serius, tertio, quartove circuitu invadunt. Videndum etiam, quibus in circumstantiis, quæ decernunt, intumescunt, sanguinem profundunt, et contra. Quibus etiam in abscessibus morborum reversiones fiunt, temporum venæ et collapsiones, et colorum mutationes ante judicationes, et quibus judicatio minime contingit; item corporis anxietates, distentiones, colorum mutationes, ex rubro in pallidum, ubi judicatio non fit, et cutis distentiones absque judicatione, oculi collapsio, corporis asperitas cum siccitate. Quibus quidem volentibus lacrymæ emittuntur, nil mali portenditur, at quibus invitis effluunt, malum. Quibus autem dentes undiquaque lentore obducuntur, malum suspectare licet.

Qui ulcus in tibia habuit, et Attico usus est, huic pustulæ sublatae sunt, rubræ, magnæ, idque tussis vice, quæ postea vexavit, neque enim antea tussivit.

In Æno horrorem sentiebant quotquot ex capitis vulnere laborabant, maligne habebant, pus colligebant, post inanem egerendi cupiditatem ex via pedum dolor aderat, et cum mentis perturbationibus lassitudines.

Ex quorum numero Clinia cibos aver-sabatur, contabescebat, pus interdum paulo cruentum, interdum pus intumescens rejecit.

Hippeï conjux, aqua inter cutem laborans, quæ etiam a tribus annis ad veris initia a tussi vexabatur, majorem autem puris copiam intro collegit, sub hyemem aquosa facta est. Ab illis vero me-

78. Les redoublements servent beaucoup à juger des crises. Viennent-ils tous les jours, le matin ou le soir, ou de deux jours l'un, ou même tous les quatre jours: il faut avoir égard aussi aux périodes dans lesquelles tout ce qui concourt aux crises est plus marqué. Y a-t-il des hémorrhagies ou non? Quels sont les dépôts qui sont suivis de rechute? Quel est l'état des veines des tempes? Les battements des artères temporales? L'état de la couleur de la peau; ce qui est critique, ce qui ne l'est point, comme les agitations du malade, la tension des parties, les changements de couleur, qui arrivent sans crise, du rouge au pâle; la tension de la peau sans crise, l'affaissement des yeux, la sécheresse du corps.

79. Quand les malades pleurent avec cause, on ne doit point regarder cela comme un signe mauvais; mais quand les larmes coulent sans qu'ils le veuillent, c'est un mauvais signe. C'en est un mauvais aussi que les dents se recouvrent d'un enduit visqueux, et de tenir la bouche ouverte.

80. (*L'homme qui semble préservé de la toux par un mal à la jambe.*) Celui qui avait la plaie à la jambe, et qui fit usage de l'emplâtre attique, eut une éruption rouge étendue avec enflures, qui sembla le préserver de la toux. Il ne toussa point.

81. *Note sur certains malades d'Æne, au sujet des plaies de la tête.* A Æne, ceux qui avaient des tremblements, avec des plaies à la tête, les avaient d'un mauvais caractère. Il se faisait chez eux des suppurations internes.

82. (*Aphorisme.*) Les ténèsmes sont accompagnés de douleurs aux jambes, et ceux qui souffrent des entrailles ont des lassitudes. De ce nombre fut Clinie, qui était fort dégoûtée, et qui se fondait; elle eut une suppuration, dans laquelle on vit peu de sang, avec une grosse tumeur.

83. (*La servante d'Hippée.*) La servante d'Hippée était hydropique. Depuis trois ans, elle avait une toux à l'entrée du printemps; au commencement de l'hiver, elle rendit beaucoup de pus, et devint hydropique. Comme elle paraissait dans un meilleur état, au moyen des remèdes employés pour la soigner, elle mourut.

84. (*Observation particulière sur les suites de la toux dans cette constitution.* Voyez aussi le n° 89.) Des malades tourmentés par la toux, ceux qui étaient occupés à un travail des mains, comme un garçon qui faisait des claies, et le fils d'Amynthe, finissaient par devenir paralytiques du bras droit seulement, ainsi qu'il

dicamentis repurgata, melius habuit. Ancilla mortua est.

In tussientibus, iis quidem, qui manibus laborabant, velut puero, qui sarmenta contorquebat, et Amyntæ filio, ubi utrisque solius dextræ resolutio contigisset, cessabat, deinde tussientes ca affecti sunt. Qui vero aut equitarunt, aut pedibus iter fecerunt, in lumbis et femoribus eam senserunt. Magna autem ex parte siccaë tusses erant, aut certe quidem violentæ.

Enmyris uxor, ægrorum in morem minime affecta, absque febre stupida est reddita, deinde in totius corporis tremorem res vertit, et colliquationem, et cibi fastidium, ac sitim, frigidaque erat.

Qui noctura cæcitate laborabant (nyctalopes dicuntur), plurimam urinam reddebant, postea paulum quiddam emittabant. Iis vero tussi, atque insuper febre divexatis, tubercula ad aures, circa septimum, aut etiam octavum diem crumpebant.

Enmyris filia febre laboravit, et ex aure pus effluxit, haud certo scio, an circa octavum diem.

Quibusdam vero dens præcipue tertius inter superiores exesus fuit, et hic præ omnibus exesus reperiebatur. In hunc dolor, et quibusdam etiam circum pus colligebatur. Interdum vero vehementia ad aures tubercula exoriebantur, et hi magis tussiebant, quam illi, interdum etiam suppuratione fiebat, cum febris, et liberabantur septimo die. Ex ingravescente præcordiorum tumore solutio nulla contigit, alvo emollita inerant pauca, aliquantum glutinosa, concreta quædam minime bona. Lotium cruentum, et sputum spumans reddebat. Is, ad quem me deduxit Cynicus, septimo die ingravescerat, ad decimum vero quartum diem judicatione est absolutus. Sed quæ sensim disparuerunt, malum portendebant. Fauces puras habebat, pauca, lata, et matura expuebat, paucos e naribus sanguis stillavit, capitis gravitas aderat, et manum ac crurum dissolutio, alvus soluta profuit, pedes semper caluerunt, somni aderant, nihilque ad aures sublatum est, quod concocta exspuerat.

Demarati conjunx etiam inter horrendum pedes calidos habuit, sive ad suppurationem devenit, nec ne, periiit.

arriva à tous les deux ; puis ils toussaient encore. Mais, dans ceux qui montaient à cheval ou qui couraient, la fluxion se jetait sur les lombes et les cuisses. La plupart de ces toux étaient sèches, ou du moins violentes.

85. (*La femme d'Emmyre.*) La femme d'Emmyre, n'étant point censée malade, et paraissant sans fièvre, tomba dans un délire obscur, qui fut suivi de tremblements de tout le corps. Elle se fondait, ayant un dégoût extrême, et toujours soif et froid.

86. (*Sur les nyctalopes.*) Les nyctalopes, ceux qui perdent la vue au coucher du soleil, avaient, à la suite de beaucoup d'urines et de quelques matières rendues par le dos, une toux avec fièvre, et des dépôts aux oreilles qui se perçaient le septième ou le huitième jour.

87. (*La fille d'Emmyre.*) La fille d'Emmyre avait la fièvre; il lui vint un abcès à l'oreille. Je ne saurais assurer que ce fût au huitième jour.

88. (*Ce n° 88 se lie naturellement avec le 84e.*) Il y en eut en qui les dents se cariaient, surtout la troisième d'en haut (la canine). Ils y sentaient des douleurs et il s'y faisait du pus; mais ceux dont la toux était forte avaient des dépôts aux oreilles. Lorsque la suppuration s'y établissait, et qu'ils avaient la fièvre, ils étaient délivrés au huitième jour. Les tumeurs aux hypocondres n'apportaient point de soulagement. Quand le ventre était souple, on rendait des matières visqueuses; celles qui étaient bien liées ne paraissent d'aucune utilité. Le malade chez lequel je fus mené par le cynique (1) rendait des crachats écumeux. Le mal rehaussa le septième jour; il fut jugé le quatorzième. Il fut rendu des matières putrides écumeuses; le gosier était cependant net. Il y eut quelques crachats larges, bien cuits. Le malade rendit un peu de sang par les narines; sa tête était pesante. Il tomba dans la paralysie des bras et des mains; un cours de ventre le délivra. Ses pieds furent toujours chauds. Il ne vint rien aux oreilles, parce qu'il y eut des crachats mûrs.

89. (*La femme de Demarate.*) La femme de Demarate avait les pieds chauds,

(1) Par le cynique, on a cru pouvoir conclure de cet endroit que Diogène étant un peu postérieur à Hippocrate, et conséquemment aussi la secte des cyniques, dont Diogène fut le chef, l'auteur de ce quatrième livre des épidémies était donc nécessairement quelque médecin postérieur à Hippocrate.

Senex, qui decessit, una cum uxore sua ægrotabat, cui furiosum quiddam latens inerat. At ubi prodiisset lumbricus aliquantulum crassus, et paucum cibi recrementum, statim conquievit et dormivit, ac convaluit senex iste, cutis corporis circumtensa, extrema frigida, mollis æger erat, ab initio tremula habebat labra, manus et vocem, moderate mente motus est, ore erat hianti, neque admodum difficulter spirabat, diebus haud procul viginti mortuus est.

Quibusdam præcordia, ac alvus, compressa, ac conferta demiserunt, absque murmure, interdum, ut Abderis, stellionum tunicis similia.

Id vero animadvertendum, quod primum contingit pridie judicatoriorum dierum, quodque bona, et mala signa his diebus eveniunt, quibus diutius ingravescent, aut quibus desinendo tardius occupant, tum quæ perfide allevant, tum ea, quæ per se ipsis morbi graviores fiunt.

Sputa, pulmonum inflammatione laborantibus, interdum biliosa, brevi cessaturum morbum, quæ valde flava, brevem fore, indicant.

Si, qualia sunt, per initia, talia tandem se ostendunt, ea non admodum concoquenda, existimare oportet, sed judicationem facere, qualis ei, quid apud præceptorum erat, contigit, et qualem alias interdum vidi.

Nicippus in febribus per somnum venenis imagines habuit, nihiloque ei deterius fuit, quod et ipsi sæpius absque noxa contigit. Id illi cessaturum, prædictum fuit, cum febres judicatione solutæ fuissent, quod et ita evenit.

Critias, febribus detentus, insomniis, ut novimus, vexabatur, quibus etiam ipse una cum judicatione est liberatus.

Alcippus per ora venarum, quæ in ano sunt, sanguinem fundere solitus, curari volebatur, curatus insaniam correptus est, quæ febre acuta succedente cessavit.

In febribus acutis siti oppressi a medicis, aut sua sponte potu interdico vexati, multum bibere posse videntur. Iis frigida exhibita, ut vomitio provocetur, conducit. Sic namque biliosa aderunt.

Nervos in sese contrahi, id indicat. Si quidem manus nervi superiores vulnerati

même durant les frissons; elle mourut sans que je puisse dire s'il y eut de suppuration ou non.

90. (*Le vieillard malade en même temps que sa femme.*) Il y avait un vieillard malade en même temps que sa femme. Le mari avait une disposition cachée à la manie; il rendit un ver assez gros, avec un peu d'aliments. Il dormit ensuite, et il paraissait se trouver bien. Sa peau devint tendue, ses extrémités froides; le ventre était souple. Il eut des tremblements aux mains et aux lèvres. Il survint un peu de délire. La bouche était toujours ouverte, la respiration peu laborieuse. Il mourut; je ne saurais dire si ce fut avant le vingtième jour.

91. (*Ce n° 91 pourrait être rapproché du 76.*) Ceux qui avaient les hypochondres serrés, ramassés, allaient du ventre, et ils n'avaient point de borborygmes. Ils rendaient des matières jaunes et vertes. Cela fut fréquent à Abdère.

92. (*Ce n° 92 pourrait être rapproché du 77^e ou 78^e.*) Il faut avoir égard surtout aux signes qui se montrent les premiers jours critiques; s'ils sont bons ou mauvais; examiner à quels jours paraissent les redoublements; s'ils se prolongent; si les malades se trouvent mieux, contre toute apparence; qu'est-ce qui précède les changements en pire. Dans les péripleumonies, les crachats deviennent jaunes quand elles sont vers leur fin. Tandis qu'ils restent tels que dans le commencement, je ne les regarde pas comme mûrs: je les juge d'après les leçons que j'ai reçues du maître, et d'après ce que j'ai eu occasion de voir.

93. (*Nicippe.*) Nicippe avait des songes lubriques dans une maladie fébrile, et son état n'en empirait point. Cela lui arrivait souvent, sans qu'il parût en être incommodé. On lui annonça que la fièvre cessant, cet état finirait aussi. La prédiction fut vraie.

94. (*Critias.*) Critias, dans un état fébrile, avait des songes fâcheux dont il me fit part; ils finirent avec le jugement de la maladie.

95. (*Alcippe.*) Alcippe avait des hémorrhoides; on le détournait de s'en faire traïter. Il fut traité, il tomba dans la manie.

96. (*Aphorismes*) Dans les fièvres aiguës avec soif, les malades sont gênés par le médecin pour la boisson, ou bien ils se gênent eux-mêmes. Je pense qu'ils peuvent beaucoup boire.

97. L'eau fraîche donnée pour faire vomir est utile; elle fera rendre de la bile: la preuve en est qu'elle fait retirer les fibres nerveuses sur elles-mêmes. Quand les nerfs de dessus la main sont

fuerint, manus ab inferioribus nervis tracta, deorsum inclinabit, contra vero aliter continget.

Quibus testes intumescunt, ii tussi sicca vexantur, et tussis, vena secta, in testium tumores desinit, et inflammatione tentati tussunt.

Quin etiam, febribus ex inguinum tumoribus abortis, tusses succedunt.

LIBER V.

ARGUMENTUM LIBRI.

Historiæ morborum, absque ordine collocatæ; plures etiam morbi chirurgici occurrunt.

Olitoris uxorem in Elide febris assidua detinuit, neque epota medicamenta quidquam profuerunt. Infra vero umbilicum in ventre quiddam durum erat, et intumescens, ac vehementes dolores faciens, quod cum manibus, oleo inunctis, valide est expressum, et emollitum, ac deinde plurimus ei sanguis deorsum profluxit, ac convaluit ægra et vixit.

Timocrates in Elide, post longam potationem, ab atra bile insaniam correptus, epoto medicamento perpurgatus est, eaque purgatione multam pituitam, et atram bilem tota die demisit, quæ sub vesperum cessavit, ubi multum laboris in purgatione pertulisset, hunc, epota polenta, somnus corripuit, et totam noctem tenuit, ad solis ortum. In somno vero iis, qui aderant, nihil respirare, sed mortuus esse videbatur, et nihil, neque quid diceretur, neque quid fieret, sentiebat. Corpore autem distento erat, et rigido, vixit tamen, et excitatus est.

In OEniadis Scomphus, lateris dolore detentus, septimo die mortuus est, cum delirio. Medicamentum autem deorsum purgans ebibit, cum ipso ante purgationem die mente constaret, neque multum purgatus est. In purgatione vero ipsa deliravit.

In OEniadis Phœnici, et Andreae, fratribus, mala altera intumuit, et labrum, quod ex anteriore parte malæ, et oculo respondet, neque quidquam intro spec-

lésés, elle se serre, étant tirailée par ceux d'au-dessous. Le contraire arrive quand ceux d'au-dessous sont lésés.

98. Ceux qui ont des tumeurs aux testicules sont travaillés d'une toux sèche. Les tumeurs des testicules, occasionnées par la toux, sont soulagées par la saignée. La toux qui est avec fièvre et tumeur aux testicules, est une toux inflammatoire.

LIVRE V.

On trouvera avec raison bien insuffisantes les indications marginales que je mets dans les livres des épidémies, puisque je les réduis presque toutes à l'indication des personnes qui font le sujet des observations. J'eusse été trop long si j'avais présenté en marge l'abrégé des observations, qui sont souvent très-abrégées elles-mêmes. J'ai cru pouvoir être de quelque secours pour la mémoire des lecteurs qui voudraient se rappeler dans certains cas des observations dont ils auraient été frappés, quoique je me sois borné à indiquer à la marge la personne qui fait le sujet de ces observations.

1. (*La femme d'un jardinier en Elide.*) En Elide, la femme d'un jardinier était attaquée d'une fièvre continue : les remèdes ne lui procuraient aucun soulagement. Elle avait une dureté au ventre, au-dessous du nombril ; cet endroit était plus élevé que le reste. Elle en souffrait beaucoup. Il fut ramolli par des frictions d'huile faites avec la main. Elle rendit ensuite beaucoup de sang par bas, et elle guérit.

2. (*Timocrate.*) En Elide, Timocrate, après avoir bu beaucoup de vin, tomba dans un état maniaque occasionné par l'atrabile. Il prit une médecine liquide, qui lui fit rendre quantité de bile noire et de pituite dans le jour. L'évacuation s'arrêta le soir. Il fut fort fatigué pendant l'effet de la purgation. Il but de l'eau blanchie avec de la farine, et il ne fit qu'un sommeil qui dura jusqu'au lever du soleil : il semblait ne pas respirer. Ceux qui le voyaient le croyaient mort. Son corps était tendu et semblait raide. Il se réveilla cependant, et revint ainsi à la vie.

3. (*Scomphus.*) A OEniade, Scomphus, attaqué d'une pleurésie, mourut le septième jour dans le délire : il avait pris une médecine en boisson le même jour, avant de délirer. Il fut peu évacué. Il tomba dans le délire pendant l'effet du purgatif.

tanti comparebat, neque foris ullam puris significationem edebat, sed arida putredine intumescens marcescebat, et mortuus est æger. Eadem quoque alteri contigerunt. Mortuus est autem hic quidem septimo die, neque epotum medicamentum quidquam profuit. Phœnici vero putredo in circulum exsecta est, et ulcus ante mortem magna ex parte repurgatum fuit. Sed et hic mortuus est, cum diu traxisset.

In OEniadis Pyridamus, pulmonis inflammatione laborans, decimo die delirare cœpit, curatus vero tum ad sese rediit, tum sputa puriora reddebantur, et mortuus in melius tendebat. Somno ei multo offuso, oculi aurigine tentati sunt, et circa vigesimum diem is mortuus est.

Quidam in OEniadis morbo detentus, cum sine cibo perseveraret, strepitum in ventre vehementem, et dolorem percipiebat, ciboque assumto, et comminuto, ubi post cibi sumtionem tempus aliquod intercessisset, non longe postea idem sentiebat, corpusque contabescebat, et paulatim absumebatur, neque alimentum ex cibis sumtis percipiebatur, et per alvum demittebantur ciborum reliquæ prævæ et exustæ. At cum cibum recens devorasset, tum minime strepitum sentiebat, neque dolor detinebat. Hic, sumtis omne genus medicamentis, tum sursum, tum deorsum purgantibus, nihil allevabatur. Secta vero per vices utriusque manus vena, donec exsanguis fieret, tum demum allevationem, et mali liberationem sensit.

In OEniadis Eupolemus coxendicis dextræ dolore conflictabatur, ac inguinis, et propinquæ coxendicis juncturæ, quæ est ab inguine, et anteriore coxendicis parte. Huic sanguis ex malleolo detractus, admodum multus, niger et crassus, epotoque medicamento alvum deorsum purgante, multum purgatus est, et melius quidem ei aliqua ex parte fuit. Dolores vero non cessabant, sed tum coxendicem, tum illius juncturam ad sedem (quæ *κοχων* dicitur), tum etiam inguinis loca suppuratio occupabat, ibique dolor erat intensior. Pus autem os potius, quam carnem, alte pervadebat, et aliquamdiu sic se habere ignoratus est, donec admodum debilis exstitit. Tandem crustis valde multis, iisque magnis, et

4. (*Phœnix et André, frères.*) A OEniade, Phœnix et André, tous deux frères, avaient une tumeur d'un côté de la mâchoire supérieure : la lèvre et l'œil, du même côté, étaient intéressés. Elle ne semblait point affecter le dedans de la bouche ; il n'y paraissait rien. La tumeur ne s'ouvrit point, mais elle se pourrit, restant toujours enflée et sans pus. Ils moururent l'un et l'autre. André mourut le septième jour. Il avait pris une médecine qui ne produisit point de bon effet. Chez Phœnix, la pourriture de la tumeur se sépara en rond, comme un cercle, et la plaie rendit beaucoup de matières avant la mort. Il mourut, quoiqu'il vécût plus long-temps.

5. (*Pyrimade.*) A OEniade, Pyrimade, qui avait une péripneumonie, commença de délirer le dixième jour : il fut saigné, et il reprit sa connaissance. Les crachats devinrent meilleurs. Le malade semblait aller vers le mieux. Il tomba dans un profond sommeil. Ses yeux devinrent jaunes, et il mourut le vingtième jour.

6. (*Dépérissement guéri par des saignées à outrance.*) A OEniade, un homme était malade de manière que quand il était à jeun il se faisait un grand bruit dans son ventre, et il souffrait beaucoup. Quand il avait mangé et qu'il s'était écoulé quelque temps, il tombait dans les mêmes accidents. Son corps dépérisait à vue d'œil ; il semblait se fondre. Il rendait par les selles ses aliments brûlés, qui lui causaient de grandes douleurs. Quand il venait de manger, il n'avait point de borborygmes, et il ne souffrait point. Il prit une foule de remèdes, tant purgatifs qu'émétiques, dont il ne tira aucun soulagement. Il fut saigné du bras, à plusieurs reprises, jusqu'à rester presque sans sang. Cela le guérit entièrement.

7. (*Eupolème.*) A OEniade, Eupolème avait une douleur à l'ischium, du côté droit, avec une tumeur à l'aîne. Il fut saigné copieusement du pied ; on lui tira du sang noir et épais. Il prit l'élatérium en boisson, qui le purgea beaucoup. Le malade était soulagé ; les douleurs cependant ne le quittaient point. Il se fit une suppuration à l'ischium près du creux des fesses, et à la tumeur de l'aîne, dans les endroits où les douleurs étaient les plus vives. La suppuration était profonde plus près des os que de la peau ; de manière qu'on fut long-temps sans la reconnaître, jusqu'à ce que le malade devint très-faible. On y appliqua plusieurs gros boutons de feu ; les uns près des autres ; il en sortit quantité de pus épais. Le malade mourut peu de jours après, épuisé par la grandeur des

densis inustus est, pusque multum, et crassum effluxit, ac non paucis post diebus is interit, tum ex ulcerum magnitudine et multitudine, tum ex corporis debilitate. Hic videbatur liberari posse, si unica ampla sectione sectus fuisset, ac per eam pus dimissum esset, aut si altera sectione opus erat, eam amplam admoveat, atque hæc in tempore facta oportuit.

Lyconi in OEniadis in reliquis quidem eadem contigerunt, dolores tamen ad crassum non admodum pervadebant, neque purulentus exsistit, verum sanus longo intervallo. Medicamenta autem ebibebat, et cucurbitulas admovebat, sanguis mittebatur, atque interea melius habere videbatur.

Athenis quidam pruritu totius corporis, præcipue tamen testium, et frontis detinebatur, ac vehementer admodum vexabatur. Cutis toto corpore crassa erat, ac qualis in lepra videri assolet, neque ulla ex parte præ crassitudine apprehendi poterat. Hic nullis remediis juvari potuit. In Melum autem ad balneas calidas profectus, prurigne, et cutis crassitudine liberatus est, hydropes tamen periiit.

Quidam Athenis cholera correptus, tum vomebat, tum infra demittebat, et doloribus conflictabatur, ac neque vomitio, neque alvi dejectio sisti poterat, voxque defecerat, nec lecto is moveri poterat, oculi caligine obducti, et cavi, convulsiones detinebat, quæ ab intestinis profectæ ventriculum occupabant, et singultus. Quod ex alvo secedebat, vomitione longe copiosius erat. Hic, epoto veratro, cum lenticulæ succo, etiam insuper alterum lenticulæ succum pro viribus ebibat, ac tandem post vomitum ei ambo coacta sunt, et suppressa, verum perfrigescebat. At calida admodum multa lotus est, a pudendis deorsum, in tantum, ut etiam superiora incalescerent, et vixit. Postridie vero polentam sumpsit.

Gorgiæ uxori, in Larissa, menstruæ purgationes quatuor annis suppressæ erant, præter valde paucas. Utero autem, quamcunque in partem se inclinasset, pulsus atque gravitatis sensum præbe-

plais et anéanti de faiblesse. Il semble qu'il aurait pu échapper, s'il avait été fait une profonde incision unique, par laquelle le pus se serait évacué; ou bien, s'il en avait fallu deux, on aurait dû faire la seconde à l'endroit le plus déclive, et il aurait surtout fallu ouvrir à temps.

8. (*Lykon.*) A OEniade, Lykon éprouva à peu près les mêmes choses. Les douleurs ne se portèrent pas autant aux jambes, et il ne se fit point de suppuration. Il guérit avec le temps. Il fut purgé en liquide. On lui appliqua des ventouses; on le saigna. Ces remèdes parurent lui faire du bien.

9. (*Humeur de dartres lépreuses rentrantes, qui jette dans l'hydropisie.*) A Athènes, un malade avait des démangeaisons dans tout le corps, mais surtout aux testicules et au front. Il en était fort tourmenté. La peau de tout le corps était épaisse, semblable à celle d'un lépreux. On n'aurait pu la pincer nulle part, tant elle était raide. Il alla aux bains chauds à Mélos, où il guérit des démangeaisons et de la dureté de la peau; mais il tomba dans une hydropisie dont il mourut.

10. (*Choléra-morbus.*) A Athènes, un homme eut un choléra-morbus. Il vomissait, et il allait par bas. C'était avec de grandes douleurs, et il ne savait comment se tenir. Ses yeux étaient ternes, enfoncés. Il avait des convulsions au bas-ventre, et le hoquet. Ce qu'il rendait par bas était plus considérable que ce qu'il vomissait. Il prit l'ellébore en boisson par-dessus le bouillon de lentilles. Il prit encore, autant qu'il put, d'un second bouillon, à la suite duquel il vomit; puis le vomissement et les selles s'arrêtèrent, mais il devint froid de tout le corps. Il prit un demi-bain, où il resta jusqu'à ce que le reste du corps fut réchauffé. Il guérit complètement le lendemain. Il avala une légère bouillie de farine, cuite avec de l'eau.

11. (*La femme de Gorgias.*) A Larisse, la femme de Gorgias n'avait point ses règles depuis près de quatre ans. Elle sentait des battements et un froid à la matrice, du côté sur lequel elle se couchait. Dans cet état, elle devint enceinte. Elle accoucha, au neuvième mois, d'un enfant en vie, qui portait une plaie à l'ischium. L'arrière-faix suivit, et la perte de sang fut très-abondante le lendemain, le troisième et le quatrième jour. Il sortait des caillots. Elle eut la fièvre durant les dix premiers jours. Elle rendit ensuite du sang rouge par les selles. Elle devint fort enflée du visage, des jambes, des pieds et de l'une des cuisses. Elle était dégoûtée, et elle avait

bant. Fetus conceptus hæc mulier, et produxit, emissaque est in lucem nono mense puella viva, in coxendice ulcus habens, ac secundarum exitus consecutus est, et copiosus admodum sanguinis fluxus successit, postridieque, et tertio, et quarto etiam sanguinis grumi concreti. Febris eam decem primis diebus detinuit, ac in posterum ei sanguis ruber prodiit. Facies, tibiæ, pepes ambo, et femur alterum, vehementer tumescebant. Cibos ea aversabatur, siti vero vehementer torquebatur, ac maxime frigida conferebat, vinum autem nullo modo. Venter, excluso primo fetu, exiguo quidem momento remollitus est, plane autem non concidit, sed durior perseverabat, verum citra dolorem. Quadragesimo vero a primo die, quod præpostere conceptum fuit, excidit, caro quædam, et venter concidit, tumoresque omnes, fluxusque tenuis, et sanguis olens prodiit, ac ægra convaluit.

Phæris mulierem ingens capitis dolor diu tenuit, quem neque purgato capite quisquam allevare poterat. Melius autem ea habebat, cum menstrua expeditae prodibant. Hæc in intenso capitis dolore pessis odoratis, ad uterum appositis, allevabatur, et aliqua ex parte purgata est, cumque concepisset, caput doloribus levatum est.

Larissaca mulier prægnans decimo mense copiosum sanguinem quatuordecim diebus demisit, plurimum tamen tribus potissimum diebus, antequam puer in lucem ederetur. Decimo quarto puer mortuus utero excidit, cujus brachium dextrum lateri adhærescebat. Tertio die noctu eadem hora cum puer prodiit, secundæ et purgamenta alba deciderunt, ac deinceps tribus diebus, et noctibus, multa quodammodo prodierunt. Post hæc febris duobus diebus, ac totidem noctibus tenuit, dolorque totum ventrem, et coxendices, fereque imum ventrem vexavit.

Larissæ Hipposthenes pulmonis inflammatione medicis detineri, falso tamen, videbatur. Principio quidem, lucta se exercens, duro in loco supinus cecidit, superincidente ei adversario, et lavit frigidam, cœnam sumpsit, et gravior sibi videbatur. Postridie vero febris, et tussis sicciore, ac spiratio crebra tenuit. Quinto autem die cruentum paucum creavit, et

beaucoup de soif. L'eau la plus fraîche lui était agréable, nullement le vin. Son ventre était assez diminué de volume depuis qu'elle avait accouché, mais il n'était pas entièrement souple. Il n'y avait cependant pas de douleurs. Le quarantième jour après ses couches, elle rendit une carnosité; le ventre se ramollit entièrement. Il y eut encore un peu de perte sanguinolente, qui était fétide, et la femme fut guérie.

12. (*Mal de tête hystérique.*) A Phères, une femme se plaignait de maux de tête depuis long-temps. Personne n'avait pu la guérir, ni purger la tête. Elle se trouvait bien quand ses règles coulaient librement. Lorsqu'elle sentait à la tête des douleurs plus fortes, elle en était soulagée par des pessaires aromatiques, qu'elle plaçait à l'orifice de l'utérus, et qui purgeaient un peu la matrice. Elle devint grosse, et ellegûrit.

13. (*Accouchement d'un enfant mort.*) A Larisse, une femme enceinte rendit, au dixième mois, beaucoup de sang pendant quatorze jours, davantage durant les trois qui précédèrent ses couches. Elle rendit, le quatorzième jour, un enfant mort, qui avait le bras droit attaché aux côtes. Trois jours après, elle se délivra de l'arrière-faix dans la nuit, à la même heure qu'elle avait rendu l'enfant. La perte blanche suivit; et il y eut, durant trois jours et trois nuits, une perte suffisante de toute espèce, avec des douleurs dans le ventre, à l'ischium, et surtout au pubis.

14. (*Hippostène.*) A Larisse, Hippostène fut atteint d'une maladie que les médecins jugeaient être une péricépné. Ce ne l'était point. Elle commença par une chute qu'il fit en donnant du côté contre un corps dur, étant tombé à la renverse, pendant qu'il s'exerçait à la palestère. On le mit aussitôt à un bain froid, et il soupa; il paraissait d'abord marcher avec plus de peine. Le lendemain, il eut la fièvre. Il avait une toux sèche, et la respiration précipitée. Le cinquième jour, il cracha un peu de sang, et il commença de délirer. Le sixième, il eut une hémorrhagie du nez après des étournelements. Il rendit quatre onces de sang le soir; il ne parlait plus; il n'entendait en aucune manière. Le onzième, il mourut. Durant cinq jours, tantôt il fut gai, tantôt triste; souvent sans fièvre. Il ne cracha jamais. Il n'eut point de râle, car il n'y avait pas de crachats dans le poumon.

15. (*Scamandre.*) A Larisse, Scamandre eut une gangrène à l'ischium; l'os fut long-temps à découvert. Il fut fait une grande incision qui allait jusqu'à l'os; et

delirare cœpit. Cum tussis urgeret, tum dolor pectus, et dorsum infestabat. Sexto, postquam sternutasset, sanguis ex naribus effluxit, ad quatuor fere heminas. Sub vesperam neque loquebatur, neque quid fieret, aut quid diceretur, sentiebat. Undecimo mortuus est. Quinque autem diebus quandoque bene sentiebat, quandoque vero minime, febre liber erat. Sputum vero nullum excernebatur, neque stercor detinuit, quoniam sputum non aderat.

Larissæ Scamander coxendicem sideratam habuit, et os diu disparatum. Hic, post magnam sectionem, etiam ad os ipsum denique inustus est, ac tum duodecimo post sectionem die convulsio cœpit ac magis detinuit. Convulsione autem tentabatur crus ipsum, ad latera usque, quæ ad alteram etiam partem perveniebat. Crus autem contrahebatur, et extendebatur, cæteraque membra æger movebat, et maxillæ riguerunt. Hic, octavo post convulsions insultum die, convulsione periit. Utriculis vero concalefactis, ex ervo, ad curationem totum corpus fovebatur, et ex infuso per clysterem tandem non nihil stercoreis subiit. Medicamentum, affatim sinceram bilem deturbans, æger ebibat, et insuper aliud devoravit. Ac secessit quidem, nihil autem ex devorato medicamento is levamenti sensit. Somnus parvus venit. Rursusque epoto sub vesperam valido medicamento, affatim sinceram bilem deturbante, sub ortum solis æger mortuus est. Atque diutius morbum sufferre potuisset, nisi vis medicamenti obstitisset.

Larissæ Palamedis equiso, undecim annos natus, ab equo in fronte supra oculum dextrum vulnus accepit, et ad os vitium pervenisse videbatur, ex eoque modicus sanguis prosiliebat. Hic magnam sectionem ad os duplex usque pertulit, et eo statu os curationem accipiebat, quod etiam antea illico os utro gestabat. Sub vigesimum diem circum tumor exortus est. Febris cepit et rigor, ideoque potius augebatur tumor et dolor. Sub initia febris ex rigore cepit, et oculi, frons ac tota facies intumuerunt. Hæc autem dextra capitis parte fere contigerunt, pervasit tamen tumor etiam ad sinistram, sed hic nullam noxam attulit. Ad extremum vero febris continua prehendit. Atque ista minus affligebant ad octavum diem usque. Post inustionem

puis on applica le feu. Le douzième jour, il commença d'avoir des convulsions d'abord près de l'endroit coupé, puis elles s'étendirent de la jambe jusqu'aux côtes; elles se portèrent ensuite ailleurs. La jambe était successivement dans des mouvements de flexion et d'extension; tous les membres entraient en mouvement, et la mâchoire restait clouée. Il mourut le huitième jour, à dater du commencement des convulsions. On le soignait avec l'application de vessies pleines d'un liquide tiède; on fumigeait tout le corps avec la vapeur d'une décoction d'orobes, et l'on donnait des lavements. Il prit et reprit des remèdes propres à évacuer la bile; aucun de ces remèdes, qui furent donnés liquides, ne fut utile. Il eut un peu de sommeil. On donna un remède propre à purger fortement la bile. Le malade mourut le soir, vers le coucher du soleil. Il paraît qu'il aurait pu mieux résister au mal, s'il eût pris des remèdes moins forts.

16. (*Le postillon de Palamède.*) A Larisse, le postillon de Palamède, âgé de onze ans, reçut un coup de pied de cheval au front, au-dessus de l'œil droit. L'os paraissait offensé. Il en suintait un peu de sang. On y applica une légère couronne de trépan, jusqu'au diploë. Il fut pansé en cet état; on conserva la lame interne de l'os, afin de faciliter la réparation de ce qui avait été emporté. Il commença vers le vingtième jour de se faire une tumeur près de l'oreille, avec fièvre et frissons. La tumeur augmenta et devint plus douloureuse de jour en jour. Il eut un redoublement qui commença par froid. Les yeux, le front, tout le visage, s'enflèrent. Le côté droit était le plus affecté, quoique l'enflure s'étendit jusqu'au gauche. Cela ne fut nullement nuisible. La fièvre persista; mais elle diminua au bout de huit jours, et le malade guérit. Il fallut appliquer le feu. Cet abcès qui se forma ne doit pas être regardé comme produit par un nouveau mal.

17. (*Le fils de Théophorbe.*) A Larisse, le fils de Théophorbe avait des dartres à la vessie. Il rendait par les urines des matières visqueuses, souffrant beaucoup quand il commençait et qu'il finissait d'uriner; il était obligé de tirer la verge. Ayant pris un fort diurétique, il n'en rendit rien par la vessie. Il y eut un grand vomissement de matières vertes et bilieuses. Il en fut aussi rendu autant par les selles. Le malade souffrait beaucoup du ventre, et il sentait de vives ardeurs dans l'intérieur. Le corps devint froid. Il survint une défaillance complète. Il ne fut pas possible de faire rien prendre. La violence du remède était telle, qu'il

autem, et medicamento devorati purgationem, illito tumori medicamento, superstes fuit. At vero malorum causa nullo modo ad ulcus referenda erat.

Theophorbi filio, Larissæ, vesica fœda scabie (lepram dicunt), laboravit, et glutinosam urinam reddebat, in eaque reddenda, circa initium et finem, dolore divexabatur, et mentulam confricabat. Hic epoto acri medicamento urinam promovente, ad vesicam nihil quidem secessit, sed vomitione pus multum, et bilem reddidit, ceteraque ejusdem generis per alvum demittebat. Venter dolore conflictabatur, et intus ardoris sensus percipiebatur. Reliquo vero toto corpore prœfixit, et exsolutionem sensit, neque quidquam assumere voluit. Huic medicamento vis nimia ventriculum vehementer admodum exulceravit, quo epoto, tertio postea die extinctus est.

Larissæ Antimachi uxor fere quinquaginta diebus uterum gestabat, et reliquo tempore cibos fastidiebat, septemque diebus uteri, et oris ventriculi, dolore conflictabatur, et febris prehendebat. Ex quo tempore nihil per alvum secessit. Huic medicamentum deorsum purgans valentius, quam par erat, deglutendum est exhibitum, et bilem ea præ inedia, et febre exustam, vomitione rejecit. Neque enim ullo potu utebatur. Paucam vero vi quadam evomuit, et in grumos contractam. Deinde, ubi commota fuit, eam demittebat, et debilitari visa est, aquaque epota, vomere renuit. Post hæc autem dolor vehemens inferiorem alvum detinebat, quæ a medicamento exulcerata erat, eique statim post stercus ramentum suberuentum ex alvo secessit. Perpetuo vero incresecebat imbecillitas, et incontiens corporis jactatio, et purgatio, ad quinque heminas processerat. Aqua multa ventri affusa, restitit alvus, aliud quippe ægra nihil assumere poterat. Circa mediam noctem mortua est. Videbatur autem superstes esse posse, si aquam bibere, aut statim ante potionem vomere potuisset.

Larissæ Onesidemi ancillæ exulcerata est alvus, et intestinum a bile, per se commota, ac sursum, et deorsum, bilis, et sanguis prodibant, febrisque detinuit. Huic imbecillæ in potu est exhibitum medicamentum, deorsum purgans, im-

se fit une grande plaie au ventre. La mort arriva trois jours après qu'il l'eut avalé.

18. (*La femme d'Antimaque.*) A Larisse, la femme d'Antimaque, grosse d'environ cinquante jours, ayant été fort dégoûtée dès le commencement de sa grossesse, était tourmentée, depuis sept jours, de douleurs à la matrice et à l'estomac : elle avait la fièvre. Elle n'était point allée du ventre pendant ces sept jours. On lui donna l'élatérium, plus fort qu'il ne le fallait, qui lui fit vomir de la bile brûlée par la fièvre et par le manque d'aliments : car elle n'en prenait d'aucune espèce, même des liquides. Ce qu'elle rendit fut peu considérable et en grumeaux. Elle poussait de profonds soupirs avant de le vomir : il semblait qu'elle allait mourir. Elle ne voulait point prendre d'eau pour faciliter le vomissement. Cela fut suivi de grandes douleurs au ventre : le remède y avait fait une plaie. Il sortit par bas des peaux avec du sang, à la suite de quelques excréments. L'agitation et tous les symptômes allaient toujours en augmentant. L'évacuation par les selles fut de quatre livres. On l'arrêta, en répandant beaucoup d'eau sur le ventre : il n'était pas possible d'employer d'autre remède. Elle mourut vers le milieu de la nuit. Je pense qu'elle aurait pu vivre si elle avait avalé de l'eau, ou qu'elle eût vomi sans prendre le remède.

19. (*La servante d'Onésidème.*) A Larisse, la servante d'Onésidème avait au ventre une plaie, qui était due uniquement aux mouvements de la bile seule. Elle rendait, par haut et par bas, de la bile et du sang : elle avait en même temps la fièvre. On lui donna l'élatérium faible, en lavage avec de l'eau, et en petite dose. Il la fit vomir beaucoup, et aller encore abondamment par bas. Le soir elle était mieux. Le lendemain la fièvre persistait, et la malade était faible. Elle avait des douleurs d'entrailles, avec une continuation de selles. Elle mourut le soir du troisième jour, dans un redoublement de fièvre. Il parut bien qu'elle mourrait, non pas durant tout le temps qu'elle vomissait et qu'elle buvait de l'eau fraîche, mais quand après avoir pris de la tisane crémée froide, pour lui servir de nourriture et pour laver les entrailles, elle sentit comme des glaçons à l'estomac.

20. (*Eudème.*) A Larisse, la bile se mit en mouvement chez Eudème, qui avait des hémorrhoides très-fortes, qui n'avaient pas flué depuis long-temps. Il jouissait d'un certain embonpoint, quoiqu'il rendit par les selles des matières bilieuses, avec du trouble dans les entrailles, et les hémorrhoides se calmaient. Il prit un pur-

becillum, aquosum, et paucum, ex quo copiosa vomitione sunt reddita, et amplius per inferna subierunt, ac sub vesperam repetiverunt. Postero vero die febris aderat, verum debilis. Alvus etiam exulcerabatur, et eadem adhuc dejectiones erant. Tertio autem die, vehementi admodum febre correpta, sub vesperum obiit. Hæc prorsus peritura fuisse existimata est, minime vero, quamdiu epota frigida vomitus tenuit. Ubi vero perfrixit alvus superior, aqua perpurgata, post epotum ptisanæ succum frigidum, sic ex infuso subluta est.

Larissæ Eudemus valde magnum, et diuturnum patiebatur sanguinis profluvium, per ora venarum, quæ sunt in ano (Græci hæmorrhoidas dicunt), adeo, ut exsanguis esset, et bilis commota leniter, tamen habebat toto corpore, et alvus deorsum conturbata, biliosa demittebat, et hæmorrhoides remittebant. Post epotum medicamentum, deorsum purgans, probe æger repurgatus est, ac insuper ptisanæ succum ebibit, et amplius alvus turbabatur, dolorque ad præcordia aderat. In hoc hæmorrhoidibus manus est admota, cum male quodammodo affectus esset venter, et amplius curatione opus esset, ac vomitus afflixit. Tandem vero, ex irritato medicamentis cancro, febris adorta est, nec ante mortem demisit. Interdum quoque, cum rigor subiens dimisisset, febris adfuit, ipsique ex alvo bilis secessit, flatus partim prodibat, partim intus remanebat, dolorque ventrem affligebat. Hæmorrhoides vero deinceps a purgationibus extra anum eminere cœperunt, et per eas flatus existebat, qui a sternutatione ortum ducebat.

Larissæ quidam, hasta lata percussus, a tergo vulnus accepit, cujus acies infra umbilicum penetravit, et cum livore ac tumore amplum spatium pervasit. Post acceptum vulnus deinceps dolor primo vehemens tenebat, et venter intumescibat. Postridie, exhibito medicamento deorsum purgante, quiddam subcruentum æger dejecit, et mortuus est. Hujus intestina non esse sana, venterque sanguine redundare videbatur.

Apellæus Larissæus annos attingens propemodum triginta, aut paulo minus, morbo detinebatur, quo noctu magis inter dormiendum, quam interdum corripiebatur, et duobus fere annis laborabat ante mortem. Bilem autem flavam inter-

gatif par bas, qui le mena bien. Il avala de la tisane crémée, qui renouvela le trouble des entrailles : les douleurs s'élevaient aux hypochondres. On entreprit une opération sur les hémorrhoides, tandis que le ventre se trouvait dans ce mauvais état, et qu'il avait encore besoin d'être nettoyé. Il eut des vomissements : la fièvre survint ; et elle ne le quitta point jusqu'à ce qu'il mourut, après qu'il se fut fait un cancer. Je m'en défiai, voyant survenir la fièvre avec des frissons, et rendre de la bile accompagnée d'une foule de vents, dont quelques-uns sortaient, tandis que d'autres restaient en dedans, et que le malade se plaignait de douleurs continuelles. Les hémorrhoides se voyaient hors de l'anus, ayant commencé de sortir avec l'effet de la purgation. Les vents qu'il rendait lui causaient des douleurs fort vives, et aussi les éternuements. Ce fut en éternuant qu'il commença de souffrir.

21. (*Un anonyme blessé au dos de la main et à l'abdomen.*) A Larisse, un homme fut blessé au dos de la main, d'un coup d'une lance large, dont le bout pénétra jusqu'au nombril sur une grande étendue, où il survint une tumeur livide, accompagnée de violentes douleurs : le ventre s'enfla. On donna, le matin, un laxatif, qui fit rendre quelques déjections sanglantes, et le malade mourut. Il parut que les boyaux avaient été atteints : le ventre était plein de sang (1).

22. (*Apellée.*) Apellée de Larisse était âgé d'environ trente ans ; ou peu s'en faut. Il avait depuis deux ans une maladie, dont il mourut, qui le faisait souffrir la nuit plus que le jour. Quand il s'éveillait, il vomissait de la bile, tantôt jaune, tantôt noire. Après avoir été fortement purgé de la tête avec des intervalles, il prit deux médecines, et il passa six mois ainsi, durant lesquels il mangeait beaucoup. Il avait tout le corps bilieux. Il fut pris d'un frisson, durant qu'il s'exerçait à la palestre. La fièvre survint, et il fut bien malade dans la nuit. Le lendemain, il semblait se bien porter : il soupa. La nuit suivante, la fièvre le reprit dans le premier sommeil : elle dura toute la nuit et le lendemain, jusqu'à l'heure du souper, à laquelle il mourut, sans avoir eu de relâche ce jour-là. Il eut des convulsions du côté droit et du gauche, tant au visage qu'au reste du corps. Il tombait dans l'assoupissement, et il se réveillait bientôt, passant plusieurs fois dans cette journée d'un état comateux à celui d'agitation.

(1) Voyez la note sur le n° 26.

dum vomitione rejiciebat, ubi excitabatur, quandoque etiam atram. Hic vehementi admodum capitis purgatione, et longo intervallo usus, atque etiam bis epoto medicamento, sex menses transiegit. Edax autem erat, et corpore bilioso, ac post multam luctam vehementi rigore correptus est, et febris invasit, morbusque noctu afflixit. Postridie vero, rursusque altero die, sanus esse videbatur. Subsequente autem nocte, ubi cœnasset, a primo somno morbus corripuit, qui noctu, et interdium, ad cœnæ tempus usque tenebat. Mortuus est, antequam ad se rediret. Primum corporis dextra, ac facies, reliquumque corpus, convulsione tentabantur, deinde sinistra pervadebat, cumque æger quietus esse videretur, sopore et stertore detinebatur, rursusque morbus excipiebat.

Eumelo Larissæ crura, manus, et maxilla riguerunt, neque is extendere, neque flectere poterat, nisi quis extendere aut flecteret, ut nec maxillas diducere, nisi quis diduceret. Neque vero alia corporis parte dolorem sentiebat, neque quidquam comedeat, præter mazam, et mulsam potabat. Vigesimo die sedens supinus decidit, et a lapide vehementer in caput percussus est, eique oculorum caligo offusa est, neque longe postea sanus surrexit, et omnibus erat liberatus, nisi quod, e somno cum excitaretur, articuli aliquantulum colligati esse videbantur. Ætatis autem erat jam duodecim annorum, aut tredecim. Mensibus vero tribus aut quatuor laboravit.

Larissæ virgo, post paucum sanguinem vomitione rejectum, purulenta evasit, febrisque correpta, non ante liberata est, quam vitam cum morte commutasset, quod tertio mense contigit. Ante mortem autem aures obsurderunt, neque ea exaudiebat, nisi quis valde acclamaret. Ante vero quam sanguinem vomitione rejiceret, jam debilis erat.

Larissæ Dyseridis ancilla juvencula, cum venere uteretur, vehementer affligebatur doloribus, alias vero dolorem non sentiebat, neque concepit unquam. At cum annum sexagesimum attigisset, post meridiem vehementibus velut partus doloribus conflictabatur. Post multum vero ante meridiem porri esum, ubi dolore correpta est, omnium, qui antea tenuerunt, vehementissimo, exsur-

23. (*Eumèle.*) Eumèle de Larisse tomba dans un état de raideur des jambes, des mains et de la mâchoire. Il ne pouvait pas fléchir ni étendre ses jambes, ni ses mains, ni ouvrir la bouche : il fallait qu'un tiers le fit. Il n'avait d'ailleurs point de douleurs : il ne mangeait pas. Il vivait de gâteau trempé et d'hydromel. Le vingtième jour il tomba à la renverse de dessus un siège, et donna de la tête contre une pierre. Le coup lui causa des éblouissements. En se relevant, il se trouva guéri : il ne lui restait rien de son mal, excepté à la suite du sommeil. Il sentait, en s'éveillant, quelque embarras dans les parties ci-devant raides. Son âge était de douze à treize ans. Le mal fut entièrement dissipé au bout de trois ou quatre mois.

24. (*Vomissement d'un peu de sang chez une fille anonyme, suivi de la mort.*) A Larisse, une fille eut un vomissement d'un peu de sang, qui fut suivi d'une suppuration interne, avec une fièvre qu'elle garda jusqu'à la mort, qui arriva trois mois après. Avant de mourir, elle devint sourde : il fallait crier fortement pour s'en faire entendre. Elle était faible quand le vomissement la prit.

25. (*La servante de Dyseride.*) A Larisse, une servante de Dyseride sentait, lorsqu'elle était jeune, de vives douleurs dans l'acte du coit. Elle ne souffrait point hors de ce temps. Elle ne conçut jamais. Etant parvenue à l'âge de soixante ans, elle sentit, avant midi, des douleurs cruelles, comme celles de l'enfantement. Après midi, ayant mangé des porreaux, elle porta, dans un moment où la douleur était des plus fortes, sa main au vagin, et elle sentit quelque chose d'âtre à l'orifice de l'utérus : comme les forces lui manquaient, elle pria une femme d'insérer ses doigts dans le vagin. Celle-ci en tira une pierre, grosse comme un peson que les fileuses mettent au fuseau. Cette servante a joui depuis ce temps d'une bonne santé.

26. (*Maliceus.*) Maliceus eut les côtes fracassées par la roue d'une charrette chargée, qui y passa dessus. Il se fit, avec le temps, du pus sous les côtes. On appliqua le feu au-dessous de la rate, et l'on y insérait des bourdonnets chargés d'onguent : au moyen de quoi il vécut dix mois. La peau ayant été coupée (1), on

(1) Voici un endroit qui fait honneur à la bonne foi de l'auteur ; de même que le numéro suivant, et qui me paraît prouver encore plus incontestablement, que le n° 21 ci-dessus, qu'on faisait à cette époque des ouvertures de cadavres, et

gens asperum quiddam in ore uteri conrectavit. Deinde cum jam animo linquetur, ab alia muliere, manu immissa, expressus est calculus asper, fusi verticillum propemodum æquans. Ac tunc statim sanitati est restituta, et deinceps perseveravit.

Maliensem plastrum onustum, qua parte costæ sunt, calcavit, easque ille confregit, et ei aliquanto tempore pus infra costas substitit. Subter lienem inustus, et curatione per linamenta concepta adhibita, ad decem menses pervenit. Secta cute in omento, foramen visum est utrinque penetrans, et ad renem, ossaque, putredo perveniebat. Fefellit nos hujus corporis habitus biliosus, et quæ in corpore inerat, multa omenti putredo sicca, aliarumque carniû, quas statim oportuerat, quoad ejus fieri potuisset, medicamento sicco invadere, dum vir aliquid habebat virium. Humidis namque nihil proficiebatur, sed putredo invallescebat. Sub linamentis vero subsistente humore, rigor corripiebat, et febris, putredoque augebatur. Isthuc autem putridum quiddam, subnigrum, et graveolens affluebat. Antequam vero ad curationem aggrederemur, fere quotidie multum foras trajiciebat, quod nec facile fluebat. Cognita est morbi natura, altius defixa esse, quam subter cutem, adeo, ut, omnibus rite administratis, servari tamen non posse videretur, etiamsi ventris profluvium invasisset.

Autonomus, in Omilo, ex capitis vulnere obiit, decimo sexto die, æstate media lapide ad suturas in medium sinciput cominus immisso. In quo non animadverti, eum sectione indigere. Opinionem vero meam fefellerunt suturæ, in se teli noxam continentés, postea namque et conspicuum exstitit. Primum certe ad claviculam, deinde vero ad latus, dolor admodum vehemens ortus est, et convulsio ad utramque manum pervenit. Ulcus enim medium caput, et sinciput occupabat. Ad sectionem ventum est decimo quinto die, neque pus multum prodiit. Cerebri vero membrana sine putredine apparebat.

In Omilo famula, duodecim fere annos nata, ex capitis vulnere moritur decimo quarto die, æstate media, ubi impacta a quodam janua os collisum, et fissum fuit. Ad suturas vero vulnus erat, quod certe

vit un trou qui s'étendait jusqu'à l'omentum de chaque côté. La pourriture avait gagné jusqu'aux reins et jusqu'aux os. La constitution du corps du malade, qui était bilieuse, nous trompa; et aussi la pourriture sèche de l'omentum, qui était considérable, ainsi que celle du reste des chairs, laquelle il aurait fallu attaquer tout de suite, autant qu'on l'aurait pu, avec des remèdes secs, tandis que le malade avait des forces, car les remèdes liquides n'y pouvaient être d'aucune utilité. Ils favorisèrent la pourriture intérieure, d'où il découlait une humeur noire très-fétide, dont il suintait un peu tous les jours, avant que nous n'entreprissions la cure. Les bourdonnets qu'on y mit en arrêtèrent la sortie, d'autant que la matière n'était pas bien coulante. Nous connûmes que le siège du mal était fort en-delà de la peau. En faisant tout ce qui convenait pour ce traitement, le malade aurait pu être sauvé, malgré le cours de ventre qui survint.

27. (*Autonome.*) En Omile, Autonome mourut le seizième jour, d'une plaie à la tête. Il fut frappé, au fort de l'été, d'un coup de pierre tirée à la main, sur les sutures, au milieu de la fontanelle. Je ne me doutai point d'abord qu'il était à propos d'appliquer le trépan. Les sutures, à l'endroit du coup, furent cause de mon erreur. Je le reconnus tard. Il y eut de violentes douleurs à la clavicule, et des convulsions aux deux mains; car la plaie était située au milieu de la tête et de la fontanelle. Il ne fut trépané que le quinzième jour. Il sortit peu de pus, et la dure-mère ne paraissait pas fort altérée.

28. (*Jeune fille de douze ans, morte d'un coup de porte reçu à la tête.*) En Omile, une jeune fille, âgée d'environ douze ans, mourut d'un coup à la tête, le quatorzième jour, vers le milieu de l'été. Quelqu'un ayant poussé sur elle une porte, l'os fut contus et fracturé. Des sutures étaient comprises dans l'endroit du coup. Cela fut bien reconnu, ainsi que la nécessité du trépan. Elle fut donc trépanée comme il le fallait: mais il fut laissé des matières qui engendrèrent de la pourriture. Le huitième jour, la fièvre se déclara avec froid. La plaie n'allait pas aussi bien qu'il aurait fallu; elle se soutenait dans le même état qu'avant la fièvre.

que l'anatomie de ces anciens médecins n'était pas bornée, comme on l'a souvent dit, à l'examen des parties des animaux, ou à ce que les sacrifices et le hasard en pouvaient faire connaître, J'ai traduit littéralement,

sectione egere, est animadversum. Secundum est autem, non quantum oportuit, verum quod in ipso relictum est, in pus versum fuit. Octavo die rigor, febris prehendit. Habebat vero non commode, sed quantum etiam prioribus diebus, cum febre vacabat. Nono autem die, quod reliquum erat, exsectum est, et pus valde exiguum cum sanguine subesse, visum est, membranaque pura erat, ac somnus quidem cepit, febris vero posthac non dimittebat. Convulsio autem manum sinistram occupabat, quod dextra potius parte ulcus habebat.

In Omilo Cyrenius, ubi pus intro collegisset, triginta diebus serius, quam oportuit, inferiori ventri ustionem adhibuit, et moderate habebat, resiccatumque pus in ventre fuit. Calidissimo vero anni tempore, ex pomorum, aliorumque inutilium eduliorum esu, febris prehendit, alvique profluvium, ægerque mortuus est.

Hecason, in Omilo, perinde ac alter, serius inustus est, fere tamen totus ventre resiccatus est. Difficultate autem intestinorum correptus, ubi eam evasisset, quidvis edebat, donec totus intumuit, eique pus per inferiora erupit, et alvi profluvio sublatus est.

Hecasoni, in Omilo, ex corporis impuritate, et prava purgatione, gravis in coxendicem dolor incubuit. Quo quidem demittente, febribus correptus est, diuque lectulo decumbens, neque bibebat quidquam, neque stiebat, debilis autem erat, et crebro horrores sentiebat. Huic probe quidem, ut conveniebat, morbus sublatus est. Corpus vero ab oblatione opem sentiebat. Sub extremum morbus per inferiora erupit, ac omnis cum multa bile secessit, et mente motus æger mortuus est. Videbatur autem morbum evasisse.

Salamine, qui in anchoram delapsus est, in ventre vulnus accepit, et vehementissimis doloribus conflictabatur. Epotum autem medicamentum neque deorsum demisit, neque vomitione rejecit.

Quæ se ipsa jugulaverat, suffocabatur. Cui longe postea medicamentum deorsum purgans, devorandum exhibitum, per alvum demissum est.

vre. Le neuvième jour, on acheva d'emporter, avec le trépan, ce qu'il était resté de vicié, et on découvrit au-dessous quelque chose de gâté, avec un peu de sang; la dure-mère fut nettoyée; et y eut du sommeil. Cependant la fièvre ne lâcha point prise. Il y avait des convulsions à la main droite; la plaie s'étendit davantage du côté droit.

29. (Cyrène.) En Omile, Cyrène ayant une suppuration intérieure, on lui appliqua le feu au bas-ventre après trente jours, plus tard qu'il ne l'aurait fallu. La suppuration en fut desséchée. La saison étant fort chaude, le malade mangea du fruit et autres pareilles vilainies. La fièvre et la diarrhée suivirent, qui l'emportèrent.

50. (Hécason.) En Omile, Hécason fut aussi cautérisé plus tard qu'il ne le fallait, ainsi que le précédent. La suppuration du ventre fut pareillement desséchée, à la réserve d'un léger suintement. La dysenterie le prit; et croyant bien faire pour guérir, il mangeait de tout, jusqu'à ce qu'il devint enflé. Il se fit un abcès, qui se perça en dedans. Le pus tomba dans le bas, et il mourut.

51. (Autre Hécason.) En Omile, un autre Hécason avait à l'ischium de vives douleurs, suite de mauvaises humeurs et du défaut d'évacuation. Elles se calmèrent, avec une fièvre qui l'obligea de garder long-temps le lit. Il ne prenait aucune espèce de boisson, n'étant point altéré; mais il était faible, et il avait des frissons. La maladie prenait une bonne tournure, telle qu'on pouvait la souhaiter. Le corps profitait de tout ce qu'il prenait. A la fin, tout le mal se jeta sur le bas-ventre, d'où il sortit beaucoup de bile. Le malade tomba dans le délire, et il mourut en un temps où on le croyait guéri.

52. (L'homme tombé sur une ancre.) A Salamine, un homme étant tombé sur une ancre, se blessa au ventre. Il ressentait des douleurs très-fortes. Il prit une purgation en boisson, qui ne le fit aller ni par haut ni par bas.

53. (La femme qui s'était pendue.) Une femme qui s'était pendue respirait à peine: on lui donna, long-temps après, l'élatérium en boisson, qui la purgea fort bien.

54. (Jeune homme victime des remèdes, ou du moins du l'élatérium.) Un jeune homme revenant de l'Eubée, qui avait été souvent purgé par intervalles, fut atteint de la fièvre, dans le temps qu'il prenait du répi à la suite de ses remèdes. Croyant donc avoir alors besoin d'être évacué par haut, il prit de la racine d'élatérium à petite dose: il mourut le qua-

Adolescens Euboca veniens, ubi post multas infernas purgationes intermisisset, ac quievisset, feбри correptus est. Deinde, cum sibi videretur per superiora purgandus, medicamentum deorsum purgans imbecillum, nempe radicem ebibit, et quarto post potionem die mortuus est, cum nihil perpuratus esset, sed somnus tenuisset, neque sitis sedari potuisset.

Servæ quædam barbara, cui ex deglutito medicamento pauca quædam per superiora prodierunt, quæ suffocabant, per inferiora vero multa, nocte mortua est.

Eubiensis quidam medicamento deorsum purganti ebibito, tribus diebus purgabatur, ac mortuus est. Manum autem purulentam ad cubitum usque habebat.

Symmachi puer a bile præfocatur, noctu inter dormiendum, et cum febris cum detineret. Epotum autem medicamentum non continuit, neque purgatus est, sex etiam ante mortem diebus.

Qui prope curriculum habitabat, ubi noctu sanguinem vomitione refudisset, postridie cum multa sanguinis vomitione, et suffocatione, mortuus est. Ad lienem vero, et infra, copiosus ei sanguis secedebat.

Puer in ventrem, et jecur, a mulo icturno, obiit quarto die. Spirationem autem crebram habebat, neque intelligentia valebat, et febris detinebat.

Hermophili filius diebus undecim laboravit. Febris autem detinebat, neque ciborum reliquæ subierant. Ac imprimis quidem delirio correptus est, quod noctu desiit. Postero vero die, voce defectus, jacuit cum stertore, distortis oculis, febricitans. In os autem immissa penna, bilem atram vomitione rejecit, et ex infuso per clysterem stercus multum prodiit.

Aristionis servæ pes suapte sponte sideratione tentatus est, juxta pedis medium, interna parte ex obliquo, et ossa, putrilagine concepta, dissectionem fecerunt, ac paulatim fistulosa prodibant, alvique profluvio succedente, mortua est.

Mulier sana, et obesa, ex medicamento conceptus gratia deglutito, ventris do-

trième jour suivant, sans avoir rien rendu. Il tomba dans un état soporeux, avec une fièvre ardente.

35. (*Une esclave, autre victime.*) Une esclave, après avoir pris un remède en boisson, eut quelque vomissement, dans lequel il semblait qu'elle allât étouffer, et des selles abondantes. Elle mourut dans la nuit. Elle était venue d'un pays barbare.

36. (*Autre. Un Eubéen.*) Un Eubéen ayant pris l'élatérium, fut purgé pendant trois jours, et il mourut. Il avait à la main une plaie qui s'étendait jusqu'au coude.

37. (*Le fils de Symmaque.*) Le fils de Symmaque était étouffé par la bile, même la nuit en dormant. Il avait la fièvre. Il prit un purgatif qui ne le soulagea point. Il ne fut évacué que six jours avant de mourir.

38. (*Anonyme mort d'un regorgement de sang.*) Celui qui logeait près l'Esplanade, ayant vomi du sang dans la nuit, mourut le lendemain, après avoir vomi le sang à gros bouillons, au point d'en être suffoqué. Le sang se portait aussi à la rate, et il en fut rendu beaucoup par les selles.

39. (*Un enfant blessé au ventre d'un coup de pied de mulet.*) Un jeune enfant fut atteint au ventre et au foie, d'un coup de pied de mulet. Il mourut le quatrième jour, ayant la respiration précipitée et la fièvre avec délire.

40. (*Le fils d'Hermophile.*) Le fils d'Hermophile fut malade durant onze jours. Il avait la fièvre et il ne rendait rien par les selles. D'abord il tomba dans le délire, qui se calma pendant la nuit. Le jour suivant, il perdit la parole; il ronflait: il avait les yeux tournés. On excita le vomissement avec une plume: ce qui lui fit rendre de la bile noire. Un lavement entraîna une grande quantité de matières fécales.

41. (*L'esclave d'Aristion.*) Une esclave d'Aristion eut au pied, vers le milieu sur le côté, une gangrène qui se déclara spontanément. Une partie des os se séparèrent sphacelés, et sortirent en morceaux par un trou fistuleux. La diarrhée survint et la malade mourut.

42. (*Femme qui éprouve des effets violents d'un purgatif.*) Une femme qui se portait bien, qui avait de l'embonpoint, ayant pris un purgatif, pour devenir propre à la conception, fut saisie de douleurs au ventre, avec des tranchées dans les intestins. Elle devint enflée. Sa respiration était précipitée. Elle avait de violentes douleurs, et ne savait comment se tenir. Elle vomit un peu de sang. Elle eut cinq syncopes, dans lesquelles on la

lore, et intestinorum torminibus conflictabatur, ac intumuit. Spirandi difficultas instabat, et animi consternatio cum dolore. Sanguinem paucum vomitione rejecit, et quinquies emortua est, uti exspirasse videretur, ac neque vomitu, ex aqua frigida, dolor urgens, ac spiratio remittebat. Frigidæ vero fere amphoræ triginta corpori affusæ sunt, quod sane unicum opem ferre videbatur, ac postea bilis copiosa infra demissa est. Urgente vero dolore nihil secedere poterat, vixit tamen.

Antander ex deglutito medicamento aliqui nullam noxam sensit, ac circa vesicam dolor tenere visus est, quæ statim multo recremento repurgata est. Post meridiem dolor vehementer valde tenebat, ac in posterum diem suffocatio, animi consternatio, et corporis disjectio. Vomebat etiam, ac nihil per alvum demittebatur, noctu male habebat, neque somnus inuasit. Postridie vero multum ex alvo prodiit, ac demum sanguis, ægerque periit.

Athenadæ, puero masculino, ulcere exdente (phagedænam vocant), laboranti, dens ex sinistra parte inferior, ex dextra vero superior, doluit. In aure dextra pus collectum est, non amplius urgente dolore.

Cerdo, qui in Pityo erat, calceum assuens, sese supra genu in femur pupugit, et fere ad digiti longitudinem subulam adegit. Huic ne sanguis quidem ullus effluxit, et vulnus celeriter coiit. Totum autem femur intumescibat, et tumor ad inguen, et lateris inanitatem extendebatur. Hic tertio die mortuus est.

Quidam, accepto in inguine a sagitta vulnere, quem nos vidimus, præter omnem fere expectationem servatus est. Neque enim spiculum, quod nimis alte descenderat, eductum fuit, neque ulla memoratu digna sanguinis eruptio, aut inflammatio aderat, neque æger claudicavit. Inventum autem spiculum, sexto demum anno, ex quo vulneratus erat, eduximus. Injecta autem erat suspicio, illud inter medios nervos latuisse, venamque nullam aut arteriam divisam fuisse.

Qui jaculo acuto in posteriorem partem paulo infra cervicem sauciatus est, vul-

crut morte. Elle n'était soulagée ni de ses douleurs, ni de son oppression, par le vomissement qui fut facilité avec de l'eau froide. Il fut répandu trente cruches d'eau froide sur son corps : c'était la seule chose qui semblait la soulager. Enfin elle rendit une grande quantité de bile par bas. Tandis que les douleurs la pressaient, elle ne pouvait point aller. Elle réchappa de cet état.

43. (*Antandre. Mort d'une super-purgation.*) Antandre, après avoir pris un purgatif en boisson, ne sentait d'ailleurs aucun mal, si ce n'est quelques douleurs à la vessie. Il urina prodigieusement. Depuis midi jusqu'au lendemain, il fut dans des douleurs et une agitation continuelles : il vomissait, il ne savait que devenir. Il ne rendait rien par les selles. La nuit fut cruelle, sans aucun sommeil. Le lendemain, il rendit par bas une grande quantité de sang, et il mourut.

44. (*Athenadée.*) Athenadée, jeune garçon, qui avait eu un ulcère rongeur, fut atteint d'un dépôt à une dent de la mâchoire inférieure, du côté gauche, et d'un aussi du côté droit, à une dent de la mâchoire supérieure. Le pus s'y forma, et les douleurs finirent.

45. (*Le cordonnier qui se piqua à la cuisse avec l'âlène.*) Un cordonnier qui était à Pitye, se piqua à la cuisse au-dessus du genou, en perçant le cuir. L'âlène entra de la longueur du doigt. Le trou fut bientôt fermé, sans qu'il en sortit du sang. Toute la cuisse s'enfla, et devint tendue jusqu'à l'aîne et aux flancs. Il mourut le troisième jour.

46. (*L'homme blessé à l'aîne d'une flèche.*) Un homme que je soignais, blessé à l'aîne d'une flèche, fut sauvé contre toute attente. La pointe, restée dans le fond de la plaie, ne fut pas tirée ; il n'y eut point d'hémorrhagie considérable ; il ne s'y fit point d'inflammation. Le blessé ne boita point. Je tirai moi-même cette pointe six ans après l'époque de la blessure. Je soupçonnais qu'elle était restée cachée, entre des membranes, sans blesser ni altérer des veines.

47. (*L'homme blessé par derrière, au-dessous du cou.*) Un homme reçut par derrière, un peu au-dessous du cou, une blessure d'un trait pointu, qui parut d'abord peu considérable. Elle n'était pas profonde. Cependant peu de temps après qu'on eut tiré le trait, le blessé se sentait tirailé en arrière, comme les malades qui ont un opisthotonos, et ses mâchoires restaient clouées. Quand on mettait du liquide dans sa bouche, et qu'il s'efforçait de l'avalier, il le rejetait aussitôt par le nez. Tout allait ainsi en empirant, lorsqu'il mourut le second jour.

nus quidem accepit, aspectu minime effatu dignum. Neque enim alte penetrabat. Non longe autem postea sublato jaculo, distendebatur in posteriora contractus, velut qui in scapulas rigescunt, et posteriorum partium distentione tentantur, maxillæque constrictæ erant. Si quid etiam humidi æger ore contineret, et devorare tentaret, in nares id regerebatur, ac in reliquis statim deterius habebat, alteroque die mortuus est.

Adolescentem, per asperam viam maturato cursu, calcis dolor cepit, inferiore præcipue parte. Quo loco abscessus nullus factus est, qui humorem cogeret. Quarto tamen die locus universus nigricabat, ad talum usque, qui astragalus dicitur, et cavîtatem illam, quæ est ad planum pedis, et *στας* vocatur. Quod denigratum fuit, non disruptum erat, verum prius æger e medio sublatus est. In totum vero post cursum vixit viginti diebus.

Qui ad oculum sauciatus fuit, vulnus quidem in palpebra accepit, cuspis vero abunde demersa fuit, spiculum autem extremum ulterius exstabat. Recisa palpebra, cuncta exenta sunt, nullumque detrimentum adfuit. Oculus namque remansit, et cito convaluit. Sanguis autem liberaliter, et abunde profluxit.

Pulchra erat virgo Nerii filia, et fere annos nata viginti, cui a muliercula amica ludente lata manu sinciput pertusum est, ac tunc quidem oculorum caligo corripuit, et sine respiratione ea erat, cumque domum pervenisset, illico febris vehemens cepit, et capitis dolore ea tentata est, cum faciei rubore. Septimo autem die, ad aurem dextram pus graveolens, aliquantulum rubrum, cyatho amplius prodiit, meliusque habere, et allevari visa est. Rursum invalescente febre, in somnum ægra propensa erat, neque loqui poterat, faciei pars dextra contrahebatur, difficultas spirandi, ac convulsio cum tremore aderat, et lingua impediabatur, oculusque stupefactus est, nono mortua est.

Cleomenis puerum hyeme cibi fastidium cepit, a quo sine febre extenuabatur, cibosque ac pituitam vomitione rejiciebat, duobusque mensibus inappetentia consecuta est.

48. (*Jeune homme mort d'une gangrène au talon.*) Un jeune homme, en courant dans un chemin scabreux, sentit subitement une forte douleur au talon, surtout au-dessous. Il ne s'y fit point de dépôt, dans lequel il parût s'assembler du liquide; mais le quatrième jour toute la partie devint noire, jusqu'à l'os qu'on nomme l'astragale (1), et au creux qui est dans le dessous, au milieu de la plante du pied. Il mourut avant que la séparation de la partie noire ne se fit, après avoir vécu vingt jours depuis son accident.

49. (*Un autre est parfaitement guéri d'une blessure à la paupière.*) Un autre fut blessé à la paupière. La pointe du trait pénétra assez avant: elle y restait attachée. Il y fut fait une incision, et on l'en tira parfaitement, sans qu'il en résultât aucun dommage. L'œil resta sain. La guérison fut prompte. Il coula beaucoup du sang, autant qu'il en fallait.

50. (*La fille de Nérie.*) Nérie avait une fille très-jolie, âgée de vingt ans, à qui une femme de ses amies donna, en jouant, un coup du plat de la main sur la fontanelle. Elle eut des éblouissements tout de suite, et elle perdit la respiration. Quand elle fut arrivée à la maison, la fièvre la prit avec des douleurs à la tête. Elle avait le visage fort rouge. Le septième jour, il coula de l'oreille un verre de pus fétide et rougeâtre: après quoi la malade parut fort soulagée. La fièvre vint à redoubler. Le délire s'y joignit avec perte de parole, tiraillement des muscles du front du côté droit, difficulté de respirer, convulsions, paralysie de la langue, et fixité dans les yeux. La mort arriva le neuvième jour.

51. (*Le fils de Cléomène.*) Le fils de Cléomène commença dans l'hiver par être dégoûté, sans fièvre. Il vomissait les aliments avec des glaires. Cet état dura deux mois.

52. (*Un cuisinier devenu bossu de l'épine, guérit en faisant faire des frictions.*) Un cuisinier devint bossu de l'épine, dans une frénésie. Les purgatifs n'y firent rien. Il guérit en buvant du vin rouge, mangeant du pain à ses repas, s'abstenant des bains, se faisant faire de légères frictions, et des fomentations douces, pas trop chaudes.

53. (*Fille qui meurt dans l'effet d'un remède pris pour avorter.*) Une fille de vingt ans, qui avait pris un remède pour se faire avorter, eut des douleurs avec un vomissement bilieux de matières vertes,

(1) C'est, je crois, l'os qu'on nomme aujourd'hui le calcaneum.

Coquo ex phrenitide gibbosa spina facta est, neque huic medicamentum purgans epotum opem ullam attulit, sed vinum nigrum, et panis in cibo, balneis abstinisse, et leniter confricari, neque multis fomentis calefieri, sed blande.

Cuidam circa vigesimum ætatis annum, post epotum abortivum, dolor contigit, et multorum biliosorum, pallidorum, porraceorum vomitus. Ubi bibisset, convulsio prehendebat, et linguam ea commanducabat. Quarto die ad eam ingressus sum, et erat ei lingua magna, nigra, oculorum album rubescebat, et pervigil erat. Quarto die sub noctem mortua est.

Origanum oculis, et dentibus, potu exhibitum, nocet.

Puellam, quæ ex abrupto loco decedit, vox defecerat, corporis jactatio prehendit, et sub noctem copiosum sanguinem ea vomitione rejectit, qui copiosior sinistra parte, in quam impegerat, effluxit. Mulsam non sine negotio absorbebat, stertor, et crebra spiratio, velut moribundis, aderat. Venæ, quæ sunt in facie, distendebantur, et decumbebat ægra supina, pedes incalescebant, leviter ægra febricitabat, vox defecerat. Septimo die vox erupit, paulatim ægra incalescebat, et servata est.

Pythocles lac, multa aqua permixtum, ægotantibus exhibebat.

Pernionibus medeberis scarificando, et pedes calefaciendo, sic, ut maxime igne, et aqua excalefacias.

Oculis noxam adferunt lens, poma dulcia, et olera.

Lumborum, crurum, et coxendicis dolores, ex laboribus abortos, aqua marina calida, et acefo perfunderè oportet, vel intincta spongia fovere; lanis vero succidis deligare, et pellibus agninis.

Fallonibus in inguinibus tubercula exoriebantur dura, et sine dolore, circaque pubem, et in collo, magnitudine similia erant. Antea quidem febris tussiculosa tenuerat. Tertio mense, aut quarto, venter contabuit, calores accesserunt, lingua arida, sitis aderat, et alvi dejectiones molestæ, mortui sunt.

porracées. En buvant elle avait des convulsions, et elle se mordait la langue. Je la vis le quatrième jour. Sa langue était grosse et noire. Le blanc des yeux était rouge. Il n'y avait point de sommeil. Elle mourut le même jour.

54. (*Aphorisme concernant l'origan.*) L'origan pris en boisson est mauvais pour les yeux et pour les dents.

55. (*Effets d'une chute, chez une fille qui guérit.*) Une fille perdit la parole, en tombant d'une élévation. Elle s'agitait en tout sens. Dans la nuit elle vomit beaucoup de sang : elle en rendait davantage, parce qu'elle était tombée sur le côté gauche. Elle avait de la peine à avaler l'hydromel. On entendait un râle, comme celui des agonisants. Ses veines du front étaient gonflées. Elle se tenait couchée sur le dos. Ses pieds étaient chauds, la fièvre médiocre, point de parole. Le septième jour elle parla. La chaleur était modérée. Elle guérit.

56. (*Pratique du médecin Pythocle.*) Pythocle donnait à ses malades du lait coupé avec beaucoup d'eau.

57. (*Remède contre les engelures.*) Vous éviterez les engelures aux pieds, en faisant des scarifications, et chauffant bien la partie, tant au feu qu'avec de l'eau chaude.

58. (*Remède contre les douleurs provenant de fatigue.*) Dans les douleurs à la suite d'une fatigue, lavez la partie avec de l'eau de mer et du vinaigre chaud.

59. (*Précautions contre certains aliments dans les maladies des yeux.*) Combien les lentilles, les fruits doux et les herbages ne sont-ils pas nuisibles aux yeux !

60. (*Comme au n° 58.*) Quand on a des douleurs aux lombes, aux jambes, aux cuisses, à la suite des fatigues, il faut y répandre de l'eau de mer et du vinaigre chaud, les en laver avec des éponges, y apposer de la laine surte et des peaux d'agneau.

61. (*Particularités de l'épidémie, relativement aux cardeurs.*) Les cardeurs étaient sujets à des tumeurs aux aines, qui étaient dures, indolentes ; il leur en venait de pareilles au pubis et au cou, qui étaient fort grosses. La fièvre les précédait avec une toux sèche. Au troisième ou quatrième mois le ventre se fondait. La langue était sèche. Ils étaient altérés. Ils avaient des chaleurs. Les selles les tourmentaient. Ils mouraient.

62. (*Mort à la suite d'un coup de pierre.*) Un homme, frappé d'un coup de pierre par un Macédonien, tomba à terre. Le troisième jour il était sans parole, avec une agitation continue. La fièvre était médiocre ; il n'y avait pas de battements aux tempes. Il n'entendait rien. Il était

A Macedone quidam, lapide in caput percussus, decidit. Tertio die vox defecerat, et corporis incontines jactatio erat, febris parva, tempora non admodum pulsabant. Nihil omnino æger audiebat, aut sapiebat, neque quiescebat, sed quarto die movebatur. Mador tum circa frontem, tum sub naso, ad mentum usque erumpebat, ægerque mortuus est.

In Delo Æniates quidam, retro in latus sinistrum jaculo percussus, ulcus sine dolore quidem habuit. Tertio vero die gravis dolor ventris prehendit, nihil ex alvo secedebat, verum sub noctem, ex infuso per clysterem, sterces prodiit, neque dolor intermittebat; sedes ad testes eminebat. Quarto die dolor ad pubem, et ventrem detinebat, neque æger quiescere poterat, biliosa assatim sincera vomitione rejecit, oculi, quales animo deficientibus. Post quintum diem mortuus est. Calor quidam tenuis aderat.

Jaculo in jecur percusso, illico cada-verosus color affusus est, oculi concavi existerunt, corporis incontines jactatio, et implacitas aderat. Mortuus est, antequam concio dimitteretur, cum prima luce vulneratus fuisset.

Polemarchi conjugii, per hyemem angina laboranti, guttur intumuit, cum multa febre, et sanguis missus est, faucium suffocatio desiit, febris perseverabat. Sub quintum diem tumor ad lævum genu, cum dolore, subortus est, eique ad cordis regionem quiddam coacervari videbatur, ac respirat is, velut qui in aquam demersi sunt, respirare solent, et ex pectore strepitus quidam edebatur, idemque contingebat, quod fatidicis mulieribus, quæ Pythone afflatæ, quod ventre oracula fundunt, engastrimythi, hoc est ventriloquæ, dicuntur. Circiter septimum, aut nonum diem, sub noctem, alvus assatim prorupit, et liquida multa, quæ prava existimabantur, demisit. Ipsa vero tandem voce defecta mortua est.

Ventres in morbis medicamento purgante subducere convenit, inferiores quidem, ubi materiam concoctam, et consistentem videris (cujus rei signum est, si neque anxietate, neque capitis gravitate divexati ægri fuerint), aut ubi calores mitissimi fuerint, aut ubi finita accessione desierint, superiores vero in ipsis accessionibus. Tunc namque etiam per se humores in sublime efferuntur,

dans le délire : mais le quatrième jour, il reprit le mouvement. On voyait des gouttes de sueur au front et près du nez, qui descendaient jusqu'au menton. Il mourut.

63. (*Eniète.*) A Delos, Eniète fut frappé au côté gauche par derrière. Le coup ne fut pas douloureux : mais le troisième jour, il vint un grand mal de ventre, sans selles. Un lavement fit rendre des matières. L'anus était tuméfié près de la verge. Le quatrième jour la douleur s'étendit au pubis et dans tout le ventre. Le malade ne pouvait pas rester dans la même place. Il mourut le cinquième. Il y avait eu quelque peu de fièvre.

64. (*Mort prompte à la suite d'une blessure faite au foie par un dard.*) Un homme ayant été blessé au foie d'un coup de dard, eut tout de suite une douleur cadavéreuse. Ses yeux devinrent creux. Il était dans une agitation violente : le malaise était extrême. Il mourut avant l'heure à laquelle les magistrats lèvent le siège. Il avait été blessé à la pointe du jour.

65. (*La femme de Polémarque.* — *La même observation se trouve au VII^e livre, n^o 26.*) La femme de Polémarque eut une escquinancie dans l'hiver. Le dessous du gosier était enflé avec beaucoup de fièvre. Elle fut saignée : la suffocation diminua. La fièvre persistait. Le cinquième jour, il vint une tumeur douloureuse au genou gauche. Il lui semblait qu'il se faisait quelque amas autour du cœur. Elle respirait comme ceux qu'on a plongés dans l'eau. Sa poitrine faisait du bruit comme celle des ventriloques. Vers le septième ou le neuvième jour, le ventre se déboucha. Elle rendit beaucoup de selles liquides, de mauvaise qualité. Elle perdit la parole, et elle mourut.

66. (*Aphorisme concernant la purgation.*) Il faut purger dans les maladies, quand les matières sont cuites. On vide par bas, lorsque les humeurs sont fixées : et on le connaît, en ce qu'il n'y a pas d'agitations, ni de pesanteur de tête; que les chaleurs diminuent, et que les redoublements s'apaisent. On vide par haut dans le temps des redoublements : les matières se portent d'elles-mêmes vers le haut, quand il y a des agitations, des pesanteurs de tête, et que les malades sent dans un grand travail.

67. (*Concernant les dépôts avec pus.*) Un homme ayant été blessé au coude, la gangrène survint avec la suppuration. Le dépôt étant mûr, il en sortit des matières ichoreuses, gluantes; de même que cela arriva à Léogénisque et à Damarque, fils d'Agleutèle. Chez ceux-ci pareillement, il ne sortit du tout de pus, tel que l'eut le fils d'Æschyle. La plupart de ceux en

cum anxietate, et capitis gravitate, aut incontinenti corporis jactatione ægri conflantur.

Cuidam, ex casu in cubitum vulnerato, ob siderationem cubitus pus colligit, quo jam maturose glutinosa sanies exprimitur, qualis etiam Leogenisco, et Demarcho, Agleutelis filio. Eodem vero modo, neque admodum ex iisdem, pus ullum effluit, quale quid Æschyli filio contigit. Plerisque autem pus colligentibus horror, et febris accedebat.

Parmenisci puero surditas obligit, cui contulit, aurem non eluere, sed sola lana expurgare, et oleum, aut netopum infundere, deambulationes quoque imperare, mane surgere, et vinum album bibere.

Aspasi uxori, ex vehementi dentis dolore, malæ in tumorem sublata sunt. At ubi ex castorio, et pipere, os collusisset, allevamentum ea sentiebat.

Callimedontis filio ad tuberculum, in collo enatum, durum, magnum, immaturum, et dolorem excitans, contulit vena secta in brachio, aut lini semen, vino albo subactum, et oleo maceratum, cataplasmate impositum, et deligatum, valdeque coctum, aut in aqua mulsa decoctum, cum fœni græci, hordei, aut tritici farina.

Melissandro, magno gingivæ dolore, et tumore oppresso, vena in brachio secta est. Alumen per initia adhibitum cursum cohibet.

Aqua inter cutem laboranti utile est, corpus laboribus exercere, sudores movere, pane calido, oleo intincto, et paucopotu uti, corpus tepida lavare. Vinum quoque album, et tenue, ac somnus auxiliæ est.

Bias pugil, suapte natura vorax, in cholera morbum incidit, ex carniæ esu præcipueque suillarum crudiorum, et vini suavis ebrietate, ex bellariis, ac dulciariis, cucumere, pepone, lacte, et polenta recenti. Æstate vero cholera morbus, et febres intermittentes vigent.

Timochari, hyeme destillatione in nares præcipue vexato, post veneris usum cuncta resiccata sunt, lassitudo, calor, et capitis gravitas successit, sudor ex

qui il se faisait du pus, avaient la fièvre et des frissons.

68. (*Le fils de Parménide.*) Le fils de Parménide se trouva bien pour sa surdité, de ne point faire d'injections à l'oreille, de la tenir seulement chaude avec de la laine, et d'y verser de l'huile de nétope. Je lui avais conseillé en même temps de se promener, de se lever de bonne heure, et de boire du vin blanc.

69. (*La femme d'Aspasien.*) La femme d'Aspasien avait du mal aux dents, et les joues enflées. Elle fut soulagée, en se lavant la bouche avec une infusion de castor et de poivre.

70. (*Callimédon.*) Callimédon avait au cou une grande tumeur dure et douloureuse, dont la matière était crue. Il fut saigné du bras. J'ordonnai ensuite un cataplasme de graine de lin, bouillie avec du vin blanc et arrosée d'huile, avec une bande par-dessus; ou bien de la farine de fenu-grec, ou d'orge, ou de froment, bouillies avec de l'hydromel.

71. (*Mélessandre.*) Mélessandre avait du mal aux gencives, qui le faisait beaucoup souffrir: il fut saigné du bras. L'alun, dans ces circonstances, resserre, employé dans le commencement.

72. (*Aphorisme concernant les hydropiques.*) Il est bon aux hydropiques de se fatiguer jusqu'aux sueurs, de manger du pain chaud imbibé d'huile, de boire peu, de laver la tête avec de l'eau chaude, de boire de vin blanc léger, de dormir longuement.

73. (*Bias le luteur.*) Le luteur Bias, qui était un gros mangeur, eut un choléra-morbus, pour avoir bu trop de vin et mangé trop de viandes, surtout de celle de cochon avec du sang de cochon, des ragoûts, de la pâtisserie, des concombres, du melon, du lait, et des gâteaux chauds.

74. (*Aphorisme.*) C'est dans l'été qu'on voit les choléra-morbus et les fièvres intermittentes.

75. (*Timocharis.*) Timocharis était sujet dans l'hiver à des catarrhes, qui se jetaient sur le nez. S'étant livré avec excès aux plaisirs de Vénus, la source de ses fluxions tarit. Il eut des lassitudes, des ardeurs, la tête pesante, avec des sueurs à la tête: il suait souvent quand il se portait bien. Le troisième jour ses maux se dissipèrent.

76. (*Particularités sur le caractère des fièvres régnantes après la canicule.*) Après la canicule, les fièvres tournèrent aux sueurs, qui faisaient disparaître les frissons: mais le chaud de la fièvre revenait. Ces fièvres étaient longues, et leur crise était obscure. On y voyait peu de maladies altérées. Rarement se terminaient-elles

capite multus manabat. Erat autem etiam per sanitatem sudoribus obnoxius. Tertio die convaluit:

Post caniculam febres vigeabant, in quibus ægri sudoribus diffluebant, neque a sudore penitus perfrigescebant, sed rursus incalescebant, longæque, ac fere sine judicatione erant, neque admodum sitim adferebant, paucis septimo aut nono desinebant, undecimo, decimo quarto, decimo septimo, et vigesimo judicatione solvebantur.

Polycratem febris invadebat, et quod ad sudorem attinet, quæ scripta sunt, ei contigerunt. A medicamento alvus purgata est, et febris mitis erat. Denuo sub vesperam, circa tempora, et collum, parvi sudores, deinde etiam toto corpore dimanabant, rursusque incaluit. Ad duodecimum, et decimum quartum diem, febris intendebatur, et alvi recrementa pauca erant. A purgatione post sorbitionum usum, circa decimum quintum diem, ventris dolor ad lienem, et lateris sinistri inanitatem prehendit, qui cum calidis admotis, minusque frigidis juvaretur, ex molli per clysterem infuso desiiit.

Magnæ navis præfecto anchora manus dextræ indicem, et os infernum, collisit, ex quo inflammatio, sideratio, et febris successit. Quo modice per alvum repurgato, calores, et dolores leves fuerunt, ex digito aliquid decidit. Post septimum diem sanies laudabilis exibat, ac deinde, se non posse omnia lingua explicare, æger dixit. Prædictio facta est partium posteriorum distentionem (opisthotonum dicunt), adventare, et ad id conferebant maxillæ cohærentes, deinde ad collum affixæ. Tertio vero die totius corporis in posteriora convulsione, cum sudore, tentabatur. Sexto post prædictionem die mortuus est.

Telephanes, Harpali ex liberta filius, luxationem in pollice deorsum accepit, unde inflammatio, et vehemens dolor insecutus est. Quo remisso, in agrum profectus est, unde rediens, ex lumbis doluit, lavit, sub noctem maxillæ cohærebant, et in posteriora distentio (opisthotonum vocant) aderat. Sputum spumans ægre dentes pertransibat, tertio die æger mortuus est.

Thrinon, Damonis filius, ex tibiæ ulcere juxta malleolum, cum ad nervum

les en sept jours ou neuf. Le jugement se diffèrait au onzième, au quatorzième, au dix-septième, au vingtième. Polycrate eut la fièvre : les sueurs vinrent, comme je l'ai déjà dit. Il fut purgé par bas. La fièvre se mitigea. Les sueurs revinrent le soir aux tempes et au cou, puis dans tout le corps. Elles furent suivies de chaleurs. La fièvre dura jusqu'au douzième et au quatorzième jour. Il y eut alors quelques déjections par les selles. Il usa de purées après cette évacuation. Le quinzième jour, la rate devint douloureuse, ainsi que le flanc gauche. On y mit des applications chaudes, qui le soulageaient moins que les froides. Il prit un lavement émollient : les douleurs cessèrent (1).

77. (*L'officier d'un grand vaisseau mort à la suite de son pouce écrasé par une ancre.*) Un officier d'un grand vaisseau eut l'os du doigt index de la main droite écrasé par une ancre. L'inflammation et la gangrène survinrent, avec la fièvre. Il prit un purgatif doux, qui diminua la chaleur et les douleurs. Une partie du doigt se détacha. Au bout de sept jours il coula de la matière ichoreuse assez douce. Il dit ensuite qu'il avait de la peine à parler. J'annonçai qu'il tomberait dans un opisthotonos. Les mâchoires se clouèrent. Le cou devint raide. Tout le corps fut tendu en arrière. Les sueurs yinrent, et le malade mourut le sixième jour de ma prédiction.

78. (*Téléphane.*) Téléphane, fils d'Arpale et d'une affranchie, prit une entorse à la seconde phalange du pouce. Il y vint une inflammation très-douloureuse. Lorsqu'elle fut calmée, il s'en alla à la campagne. De retour, il se plaignit de douleurs aux lombes. Il prit le bain. Dans la nuit, les mâchoires se clouèrent, et l'opisthotonos se déclara. Il avait une salive écumeuse, qui pouvait à peine sortir de sa bouche, à travers les dents. Il mourut le troisième jour.

79. (*Thrinon.*) Thrinon, fils de Damon, avait à la jambe une plaie, pour laquelle il mit près du nerf quelque modification très-mordante. Il mourut dans un opisthotonos.

80. Il faut dans toutes les suppurations internes, et dans celles qui se font aux yeux, examiner si le mal augmente dans la nuit (2).

81. (*Quelques particularités de l'épidémie dans l'hiver.*) Les toux régnaient dans l'hiver.

(1) Voyez au septième livre des épidémies. Le n° 1, dont celui-ci n'est qu'un abrégé.

(2) On peut voir ici la note sur le n° 60 du septième livre.

sane purum medicamentum erodens fuisset adhibitum, distentione in posteriora, quam opisthotonum dicunt, mortuus est.

Animadvertendum sane est, num in omnibus internis puris collectionibus, et oculorum laboribus, ad noctem dolores fiant. Tusses per hyemem vigent, præcipue vero austrino cœli statu, crassa multa, albaque screantibus febres fere succedebant, et quinto die desinebant, tusses vero sub quadragesimum, quale quid Hegesipoli contigit.

Eutychides ex cholera morbo in cruribus nervorum distentionem sensit, cum inferna alvi dejectione. Bilem abunde saturatam multam, et vehementer rubram, ad tres dies, noctesque vomitio rejecit, cum corporis imbecillitate, et incontinenti jactatione. Nihil vero continere poterat, neque cibos, neque potionis quidquam. Urinæ quoque multa suppressio, ejusque transitus, qui ad inferiora tendit. Vomitione sæx mollis prodit, et deorsum quoque projecta est.

Androphani vocis defectio, et delirium aderat, quibus solutis multis, annis superfit, et in morbum relabebatur. Lingua vero toto tempore arida perseverabat, neque loqui poterat nisi collueretur, magna ex parte admodum amara erat. Interdum quoque cordis dolor affligebat, quem venæ sectio solvit. Huic aqua, aut mulsa in potu exhibita, contulit. Veratrum nigrum ebibit, neque biliosum, nisi paucum, prodit. Demum per hyemem decumbens mente abalienata erat, et lingua similiter vitii afficiebatur, calor tenuis erat, sine dolore, lingua decolor, vox, qualis pulmonia laborantibus, e pectore æger vestem exsuebat, seque educi jubebat, nihil vero aperte proloqui poterat, sub noctem mortuus est.

Nicanor, cum ad convivium prodiret, tibiicinæ metu afficiebatur, adeo, ut, cum tibias inflaret, eamque in convivio tibia canentem audiret, præ timore turbaretur, neque sustinere posse diceret, si nox esset, de die vero nihil commoveretur. Quæ quidem eum diu comitabantur.

Democles, qui cum illo erat, caligine tentari, et exsoluto esse corpore, sibi videbatur, neque per præruptum locum iter facere, neque pontem, ac ne minime quidem profundam scrobem transmittere,

ver, surtout avec les vents de midi. Elles étaient accompagnées de beaucoup de crachats blancs. Ceux chez qui une bonne expectoration s'établissait avaient peu de fièvre : ils guérissaient dans cinq jours. Il y en avait en qui la toux durait jusqu'à quarante jours, comme à Hégésipole.

82. (*Eutychide.*) Eutychide eut des raideurs aux jambes, à la suite d'un choléra-morbus. Il passa trois jours et trois nuits à vomir et à rendre par bas des matières bilieuses, vertes et fort rouges. Sa faiblesse et le mal étaient extrêmes. Il ne pouvait rien garder, ni liquide, ni solide. Quand il urinait, c'était avec beaucoup de peine. Il vomissait une espèce de lie : les selles étaient de même nature.

83. (*Androphane.*) Androphane était sans parole et dans le délire. Cet état ayant passé, il survécut plusieurs années, avec des récidives. Sa langue était toujours sèche. Il ne pouvait point parler, s'il ne lavait sa bouche, qu'il avait fort amère. Il se plaignait, de temps en temps, de maux de cœur dont il était soulagé par la saignée. La boisson d'eau et l'hydromel lui rendaient son état supportable. Il prit l'ellébore noir qui ne lui fit rendre rien de bilieux. L'évacuation fut médiocre. Enfin, ayant été obligé de s'aliter dans l'hiver, il tomba dans le délire, et les accidents de la langue persévéraient. Il avait un peu de chaleur, d'ailleurs point de douleurs. Sa langue était pâle : sa voix, comme celle d'un péripneumonique. Il découvrait sa poitrine, en faisant signe qu'on le menât dehors ; car il ne pouvait prononcer rien de distinct. Il mourut dans la nuit.

84. (*Nicanor et Démocle.*) L'état de Nicanor a quelque chose de remarquable. Quand il allait à un festin, il avait des frayeurs de la flûteuse. Il ne pouvait soutenir les sons de la flûte, qui commençaient de l'effrayer aussitôt qu'ils résonnaient. Il en éprouvait cet effet dans la nuit, non dans le jour. Cela dura long-temps. Démocle, qui vivait avec lui, avait peur des précipices : ils lui donnaient des éblouissements. Il ne serait point passé sur un pont, ni sur les bords d'un fossé. Il passait sans peine dans le fossé : cela lui dura long-temps aussi.

85. (*Phénix.*) Phénix avait pareillement une affection singulière. Il lui semblait souvent voir un éclair de tonnerre. Bientôt après, il sentait une douleur fixe à la tempe droite, avec une tension aux vertèbres du dos, et des efforts comme pour les tourner sur l'épine, en faisant des mouvements horribles de la mâchoire. Il survenait ensuite un vomissement, qui

verum per ipsam scrobem adire poterat. Quod eum aliquamdiu tenuit.

Phœnicis hic erat affectus. Ex oculo dextro plerumque velut fulgor corruscare videbatur, parvoque postea temporis intervallo dolor in tempore dextro insistebat, et posteriorum colli vertebrarum contentio aderat, ac circum dentes durities, quos distentus diducere conabatur. Vomitiones, ubi consecutæ erant, commemoratos dolores submovebant, et lenibant. Quin etiam sanguinis missio auxilio erat, et veratri potio cujusmodi humores eduxit, pœrraceos vero maxime.

Parmenisco etiam antea animi desperatio accidebat, et vita defungi is cupiebat, interdum vero rursus securo erat animo.

Cononis famula ex prægresso capitis dolore mente erat abalienata, clamor aderat, ejulatio multa, parum quiescebat. Sub quadragesimum diem mortua est. Decem sub mortem diebus voce defecta fuit, et convulsione tentata.

Adolescens post multum meri potum quodam in tentorio supinus dormiebat, cujus in os serpens, arges dictus, subiit. Quod sane cum sensisset, neque loqui posset, stridere dentibus cœpit, et serpente devoravit, summoque dolore dententus, velut strangulatus, manus prætendebat, seseque jactabat, et convulsione mortuus est.

Eodem quoque modo circa eosdem dies mortuus est Timocharis famulus, melancholicis affectibus iisdem, ac tantis (ut videbatur), tentatus.

Nicolai filio circa brumam ex compositionibus horror obortus est, sub noctem febris, postero die vomitus biliosus, sincerus, paucus. Tertio die, frequenti adhuc concione sudore per totum corpus oborto, desit.

Diopethis sorori, semitertiana affectæ, sub accessionis tempus vehemens oris ventriculi dolor contigit, totoque etiam die perseverabat. Ejusmodique oris ventriculi dolor reliquis mulieribus similiter contingebat. Attamen sub vergiliarum occasum talia viris contingebant.

Uxor Epicharmi ante partum intestinorum difficultate laborabat, dolor vehe-

dissipait cet état, ou qui du moins l'apaisait : la saignée le soulageait aussi. La potion d'ellébore lui faisait rendre des matières porracées et de toute couleur.

86. (*Parménisque.*) On voyait Parménisque quelquefois dans un état de désespoir : il voulait se donner la mort ; puis il redevenait fort attaché à la vie.

87. (*La servante Conon.*) La servante de Conon perdit la raison, à la suite de violents maux de tête. Elle poussait des cris avec de grands gémissements, puis elle restait tranquille. Cela dura quarante jours. Les dix derniers avant sa mort, elle perdit la parole, et elle fut dans un état convulsif.

88. (*Jeune homme mort à la suite d'un serpent entré par la bouche dans son estomac.*) Un jeune homme, après avoir bu beaucoup de vin pur, s'endormit dans une cabane, où un serpent de ceux que nous nommons des argas ou des blancs, lui entra dans la bouche. Dès qu'il le sentit, ne pouvant plus l'arrêter, il grinça des dents, et il avala le serpent, dont il écrasa une partie. Il avait des douleurs horribles : il portait les mains à la gorge, comme pour s'étrangler, et il se jetait çà et là. Il mourut dans des convulsions.

89. (*Le valet de Timocharis.*) Le valet de Timocharis eut des accès de mélancolie, dans lesquels il éprouvait les mêmes accidens, et aussi forts que le précédent. Il mourut dans le même temps.

90. (*Le fils de Nicolas. Voyez le n° 105 du livre VII.*) Le fils de Nicolas, après avoir bu beaucoup de vin, au temps du solstice d'été, eut des frissons qui durèrent jusqu'à la nuit. Le lendemain il avait la fièvre. Il vomissait de la bile pure, en petite quantité. Le troisième jour il finit par une sueur, qui coula de tout son corps, à l'heure à laquelle les magistrats n'ont pas encore levé les sièges.

91. (*La sœur de Diopète.*) La sœur de Diopète, dans une fièvre double-tierce, sentit, à l'entrée de l'accès, un violent mal d'estomac, qui dura tout le jour. Ces cardialgies étaient fréquentes chez les femmes. Elles durèrent jusqu'au coucher des pléiades. On les voyait moins chez les hommes.

92. (*La femme d'Épicharme.*) La femme d'Épicharme avait une dysenterie qui la faisait beaucoup souffrir. Les déjections étaient sanglantes et muqueuses. Elle fut guérie dès qu'elle eut accouché.

93. (*La femme de Polémarque.*) La femme de Polémarque souffrait extrêmement de douleurs rhumatismales à la cuisse, causées par le défaut des règles : elle perdit la parole une nuit, jusqu'au lendemain à midi. Elle entendait : sa raison

mens aderat, alvi recrementa aliquantum cruenta, mucosa. Ubi perisset, confestim sanitati est restituta.

Polemarchi uxori, articularibus doloribus vexatæ, vehemens quidam coxendicis dolor contigit, cujus causa fuere minime profluentes menses. Per noctem totam, ad meridiem usque, vox intercepta fuit, audiebat tamen ægra, et mentis compos erat, manque indicabat, ad coxendicem dolorem adesse.

Epicharmo sub vergiliarum occasum humeri dolor, et ad brachium gravitas contigit, stupor aderat, crebræ vomitiones, et aquæ potio.

Euphranoris filio pustulæ, culicum morsibus non absimiles, eruperunt, verum pauco tempore duraverunt, postridie febris invasit.

Post favonium, ad autumnale æquinoctium, squallores multi contingebant. Sub canem æstus magni, venti calidi, febres, in quibus ægri sudoribus diffluebant, aurium tubercula multis aderant.

In oppugnatione circa Datum Tychon catapultæ in pectus vulnus accepit, parvoque post intervallo risus ei aderat, cum perturbatione. Videbatur autem medicus, cum lignum eximeret, circa septimum transversum hastilis partem aliquam reliquisse. Cumque sub vesperam ei dolor commotus esset, infusum per clysterem, et medicamentum alvum dejiciens exhibuit. Primam noctem æger implacide transegit. Sub diluculum vero, et medico, et reliquis, melius habere visus est. Prædictum est, convulsione accedente celeriter periturum. Postea ergo nocte implacitus, insomnis, in ventrem plerumque recumbens, sub tertii diei exortum convulsione tentatus, tum temporis mortuus est.

Billo, in dorsum vulnerato, spiritus multus, cum strepitu, ex vulnere prodiit, et sanguis multus prorupit. Deligato vero medicamento, quod cruentis vulneribus adhibetur, sanatus est.

Philes puerum, ex osse denudato in fronte, nono die febris detinuit, os livorem contraxit, mortuus ille est.

Et Phaniæ, et Evergetæ liberis, livore contactis ossibus, febreque detentis, cutis ab osse discessit, neque pus comparuit.

était entière. Elle désignait sa douleur à la cuisse, par des signes de main.

94. (*Épicharme.*) Vers le coucher des pléiades, Épicharme avait des douleurs au bras avec un sentiment de pesanteur. Il y sentait des engourdissements. Il prit des émétiques avec beaucoup d'eau.

95. (*Le fils d'Euphraphore.*) Le fils d'Euphraphore eut une éruption, comme des piqures de cousins, qui lui causèrent d'abord des démangeaisons. Le lendemain la fièvre survint.

96. (*Constitution de l'atmosphère, avec quelques particularités de l'épidémie dans l'été.*) De grandes sécheresses succédèrent aux zéphyrs. Elles durèrent jusqu'à l'équinoxe d'automne. Après le coucher de la canicule, les chaleurs étaient étouffantes. Il y avait des fièvres avec des sueurs. Beaucoup de malades avaient des parotides.

97. (*Tychon.*) Tychon, au siège de Date, reçut, sur le devant de la poitrine, un coup de dard lancé par une catapulte. Il lui survint un rire convulsif. Je pense que le médecin laissa dans la plaie une portion de la pointe du trait, près du diaphragme. Il fut d'avis, le soir, de laver la plaie, et de vider par bas. Le blessé passa la nuit dans l'agitation. Le médecin et les autres jugèrent, le lendemain, qu'il était mieux. J'annonçai qu'il aurait des convulsions, et qu'il périrait dans peu. La nuit suivante fut orageuse, sans sommeil. Le malade se tenait, presque continuellement, couché sur le ventre. Le troisième jour, il tomba dans des convulsions, et il mourut bientôt.

98. (*Bille.*) Bille fut blessé au dos, et il sortit beaucoup d'air par la plaie, avec bruit et avec du sang. Il fut pansé avec les remèdes des plaies fraîches, et un bandage. Il guérit.

99. (*Le fils de Phile.*) Le fils de Phile eut l'os du front mis à découvert. La fièvre vint le neuvième jour. L'os prit une couleur noire : le blessé mourut.

100. (*Le fils de Phénix, et celui d'Euergete.*) Le fils de Phénix et celui d'Euergete eurent les os noirs avec la fièvre, la peau s'en étant séparée sans qu'il s'y fit du pus.

101. (*Aristipe.*) Aristipe fut blessé au haut du ventre, d'une flèche décochée fortement. Il y sentait une douleur violente, et bientôt il eut un grand feu dans tout le corps. Il ne rendait rien par les selles. L'agitation était grande; il vomissait des matières très-bilieuses, dont l'évacuation semblait le soulager : mais peu de temps après, les douleurs étaient aussi cruelles. Son état tenait de la passion iliaque. Il avait une grande soif,

Aristippo sagitta in ventriculum, magna vi, et graviter impacta, vehemens ventris dolor, celeriterque ardor aderat, nihil æger deorsum demittebat, incontinenter corpus jactabat, biliosa abunde colorata vomitione rejiciebat, posteaque melius habere videbatur, rursusque parvo interjecto tempore, dolores vehementer corripuerunt, venterque velut in intestini tenuioris morbis affectus erat, calor, sitis aderat, et intra septem dies æger vitam cum morte commutavit.

Neapolis vero ex simili vulnere eodem modo affectus fuit. Ex acri autem per clysterem infuso alvus affatim prorupit, colore tenui, pallido, nigricante æger suffusus est, oculis erat squalidis, splendidiis, intus revolutis, et defixis.

Metrodori puero ex dentis dolore maxillæ sideratio, et supercrescens in gingivis caro, ac moderata suppuratio contigit, tum molares, tum maxilla ipsa deciderunt.

Aberaæ mulieri cuidam carcinoma in pectore extitit, et ex papilla sanies subcruenta effluebat, intercepta autem fluxione illa mortua est.

Ex fluxione, quæ ex dimidia capitis parte contigit, quidam dolebat, et per nares humore secedente, moderate febricitabant, tandemque quinto die perfrigerabantur.

In partu concussæ circa pectus, et latera, dolor obortus erat, excreatio purulenta, tabes substitit, sex dies febris detinuit, dehinc rursus alvi profluvia, cessatio, febres, alvi constipatio accidit, tandemque septimo die mortua est.

Anginosæ manus dextra, et crus doluit, levis febris detinebat, suffocatio tertio die remisit, quarto convulsione tentata, et voce capta fuit, stertebat, dentes conterebat, malarum rubor aderat, quinto aut sexto die mortua est. Signum ad manum sublividum apparuit.

Et alia quædam ex palato stertorem emittebat, lingua resiccabatur, pulmonis inflammatio aderat, mente constans mortua est.

Olynthi quoque quidam, aqua inter cætem laborans, repente voce captus est,

et beaucoup de chaud. Il mourut le 7^e jour.

102. (*Néopolis.*) Néopolis eut les mêmes symptômes, à la suite d'une blessure. Un lavement irritant fit déboucher le ventre. Sa couleur devint pâle-verte, tirant sur le noir. Il eut les yeux secs, étincelants, fixes et retirés en dedans.

103. (*Le fils de Métrodore.*) Le fils de Métrodore eut la mâchoire cariée, à la suite d'un mal de dent, avec une excroissance aux gencives, qui suppura peu. Les dents molaires tombèrent, avec une partie de la mâchoire.

104. (*Mort d'une Abdréitaine qui avait un cancer à la mamelle.*) Une femme d'Abdère eut un cancer à une mamelle. Il décollait par le bout une sanie sanguinolente. Elle mourut quand l'écoulement cessa.

105. (*Note sur le caractère des catarrhes épidémiques.*) Dans le catarrhe, les malades se plaignaient de douleurs au milieu de la tête, et il y avait un écoulement d'humeurs par le nez. La fièvre était médiocre. La chaleur finissait le cinquième jour.

106. (*Mort d'une femme à qui on avait donné la secousse pour accoucher.*) Une femme qui avait reçu la secousse (1) pour accoucher, eut des douleurs à la poitrine et au côté, avec des crachats purulents. Les crachats s'arrêtaient, la fièvre prenait. Si la fièvre s'arrêtait, les crachats revenaient, puis la diarrhée. Celle-ci s'arrêtant encore, la fièvre redoublait. La malade mourut lorsque la diarrhée était arrêtée depuis sept jours.

107. (*Mort d'une femme qui avait une esquinancie.*) Une femme qui avait une esquinancie se plaignit de douleurs à la main droite et à la jambe. La fièvre était médiocre : la suffocation était moindre le troisième jour. Le quatrième il vint des convulsions : la malade perdit la parole. La respiration était bruyante : il y avait un craquement de dents ; le bas de la joue était rouge ; la malade mourut entre le cinquième et le sixième jour. Il vint une tache livide à la main.

108. (*Mort d'une femme dans un état de respiration laborieuse, d'une manière particulière.*) Une autre femme faisait du bruit, du voile du palais, en respirant. Sa langue était sèche. Elle avait des douleurs au poumon. Elle mourut, se connaissant jusqu'au dernier moment.

109. (*Mort subite d'un hydropique.*) A Périnthe, un hydropique perdit la parole subitement. Cela fut suivi d'un délire qui

(1) La secousse. Voyez la note sur le n^o 185 du livre IV.

per diem ac noctem mente captus mortuus est.

dura vingt-quatre heures, et le malade mourut.

LIBER VI.

ARGUMENTUM LIBRI.

Farrago est historiarum morborum, aphorismorum, prædictionum, sectionibus octo comprehensa. Physiologici argumenti quædam etiam intercedunt.

SECTIO I.

Qui ex fetus corruptione, et uteri tumoribus ad capitis gravitatem deveniunt, iis ad sinciput dolores maxime fiunt, et in reliquis uteri doloribus, iis octo aut decem mensibus in coxendicem morbus desinit.

Eorum, qui acuminato sunt capite, partim quidem valida sunt cervice, qui cum ceterorum membrorum, tum etiam ossium robore præstant, partim vero capitis doloribus, et aurium fluxionibus tentantur, quibus oris palatum cavum est, et dentes permutatim variant.

Quibus ex palato os discessit, iis medius desidit nasus. Quibusdam vero, quæ ex parte dentes procedunt, summus nasus sinus efficitur.

Puerorum fulgores cum pubertate in quibusdam mutationes habent, atque etiam alias.

Ad renem doloris gravitas urget, cum cibo ægri implentur, pituitamque vomitione rejiciunt, ubi vero dolores plurimum exercuerint, æruginosa, et levius quidem habent. Liberantur autem doloribus, ubi cibi vacuati fuerint, arenulæque fulvæ subsident, et cruentam urinam reddunt, femoris, quod e directo respondet, stupor sentitur. Quietem agere non conducit, sed exercitationes, non repleri. Juvenibus veratrum exhibere oportet, poplitem cædere, urinam cientibus vacuare, attenuare, ac emollire.

Menstruæ purgationes aquosis mulieribus longo tempore perseverant. Quod si non celeriter prodeunt, tumoribus hæc conflictantur.

Cranone dolores inveterati frigidi, recentis vero calidi, eorumque plerique a sanguine fiebant. Qui etiam ex coxendice frigidi.

Affectus, qui ad vehementes rigores

LIVRE VI.

SECTION I.

Galien avait fait pour ses disciples un commentaire sur le sixième livre des Epidémies. Il nous en reste une partie; l'on peut y voir combien il a été souvent embarrassé, en cherchant le vrai sens de l'auteur. Les difficultés doivent être aujourd'hui bien plus grandes que du temps de Galien. Je me servirai de cette considération, maintenant que je me trouve près de terminer l'édition de cet ouvrage, pour réclamer de nouveau l'indulgence du lecteur, avant de me séparer de lui. Je veux aussi l'avertir que, pour me mettre à l'abri d'un plus grand nombre de fautes, j'ai profité des lumières de plusieurs de mes confrères, à qui j'ai communiqué toute ma traduction avant de la livrer à l'imprimeur. Je suis redevable de plusieurs corrections envers MM. Dubernard et Frisac, l'un médecin, l'autre ancien chirurgien de l'hôpital général de cette ville. M. Viguerie, chirurgien actuel de l'hôpital, a pris part aussi à la publication du manuscrit, dont il connaissait une partie. M. Tarbès m'a donné de bonnes notes sur la partie chirurgicale, après l'avoir lue exactement.

Je témoignerais également ma reconnaissance, dans le cas d'une nouvelle édition, pour toutes les personnes éloignées de Toulouse qui voudraient bien me communiquer leurs observations critiques, sans toutefois m'occasionner des frais de poste.

1. (Ce livre VI contient un recueil de sentences, la plupart très-mémorables, tant pour l'hygiène que pour la thérapeutique. Voyez la 72, la 91, etc.) Les femmes qui, après des avortements et des tumeurs à la matrice, ont des pesanteurs de tête, ressentent des douleurs principalement à la fontanelle. Celles qui n'ont point ces douleurs, ont, à la suite des maux de matrice, des affections de sciatique après l'espace de sept ou huit mois.

2. Ceux dont la tête est pointue, ont le cou et généralement tous les os très-forts. Les personnes sujettes à des maux de tête, le sont aussi à des fluxions aux oreilles, et leurs dents se croisent les unes sur les autres.

3. Les prompts changements qu'on voit arriver à l'âge de la puberté, annoncent qu'il s'en fait aussi dans le caractère, dans le tempérament, et autres.

4. Une douleur aux reins, avec un

tendant, fere non nisi prope vigorem mitescunt.

Rigorem urinarum suppressiones præcedere solent, si cum bonis signis processerint, et alvus permeet, somnique affuerint. Quin etiam febris genus, ac forsitan etiam, quæ ex lassitudinibus contingunt, in considerationem adhibenda sunt.

Quibus rigores fiunt, iis nil fere abscedere solet.

Crurum effeminationes, veluti ante morbum, aut statim ex morbo iter facienti fiunt, atque ideo fortassis, quod ex lassitudinibus aliquid in articulos abscessit, ex quo etiam crurum effeminationes.

Tubercula meliora æstimanda sunt, quæ foras protuberant, et in acutum sublata sunt, ac fastigiata, æquabiliterque maturescentia, neque in ambitu dura, et deorsum tendentia, neque bifida, contraria vero mala, quæque plurimum distant, ea pessima.

Autumnus sua feritate, et malignitate, interaneorum animalia gignit, et oris ventriculi dolorem, ac febres, horrore sensu insignes, atramque bilem.

Ad dignoscenda principia accessiones in considerationem adhibere oportet, ac in omni morbo, quale est, sub vesperam accessiones moveri, et num annus in vesperam vergat, ac lumbrici tenues, ascarides dicti, tum moveantur.

Tussicula infantes si prehenderit, cum ventris perturbatione, et febre assidua, indicat post judicationem, bimestri, in totum vigesimo die, ad articulos etiam tumores fore. Qui quidem, si e superioribus partibus infra umbilicum in inferioribus articulis constiterint, probari debent; si vero in superioribus partibus non æque morbum tollunt, nisi pus collegerint. Quod si in humeris suppuratio nes faciant, tum tantula ætate justo breviora, et tenuiora brachia efficiunt (Græci galianconas, quasi mustelæ cubito præditos, vocant). A morbo quoque liberabit ulcusculorum in inferiores partes eruptio, dum rotunda non sint, neque alte insederint. Hujusmodi namque tum maxime pueris perniciosa sunt. Solvet etiam morbum et sanguinis profluvium, quod potius in natu grandioribus apparet.

In morbis præcipitibus, ubi male habent ægri, ultro quidem profluens lacryma bono est, invitis vero malum denuntiat. Quibus etiam palpebræ circumtenduntur, malum significatur. Malum quo-

sentiment de pesanteur, est une suite d'avoir trop mangé, ainsi que le vomissement de glaires. Lorsque les douleurs sont plus fortes, le vomissement est véritable, et il soulage; mais on se trouve faible à la suite de l'évacuation. On rend quelquefois les urines sanguinolentes, avec un sédiment sablonneux et des crampes à la cuisse, du même côté qu'on avait les douleurs aux reins. Il n'est pas bon alors de se tenir en repos; il faut faire de l'exercice et manger peu. On pourra donner l'ellébore aux personnes jeunes, même les saigner au jarret; faire user de diurétiques; travailler à amoindrir les fibres et à les relâcher.

5. Les règles se retardent chez les femmes d'un tempérament aqueux. Si on ne les rétablit bientôt, on a lieu de craindre une hydropisie.

6. (*Caractère des douleurs dans une épidémie à Cranone.*) A Cranone, les douleurs invétérées étaient froides; les récentes étaient chaudes; la plupart provenaient du sang. Celles qu'on avait à l'ischium, les rhumatismales, étaient froides.

7. (*Continuation d'aphorismes divers.*) Les douleurs froides violentes ne se calment guère qu'après des redoublements du mal.

8. Les suppressions d'urine avant le froid, si elles procèdent de bonne cause, seront suivies de transport de matière aux entrailles et de sommeil. Quelquefois elles sont l'effet de la seule fièvre ou de la fatigue.

9. Avec le froid il se fait rarement des dépôts.

10. Les faiblesses aux jambes, avant ou après les maladies, comme si on avait fait une longue course, proviennent peut-être de quelque dépôt d'humeurs, qui, séjournant dans les articulations, rendent les jambes peu propres au service.

11. Les humeurs qui se manifestent au dehors, qui sont bien marquées, qui s'élèvent en pointe, qui prennent de la maturité, qui sont unies, point raboteuses, qui ne se divisent point, et qui tendent vers le bas, sont salutaires. Celles dans un état contraire sont mauvaises; plus elles s'éloignent de la nature des premières, plus elles sont fâcheuses.

12. Dans l'automne, les cardialgies, les frissons, la bile noire, sont des signes funestes.

13. Il faut examiner comment les redoublements commencent; voir s'ils augmentent le soir; avoir égard à la constitution de l'année; chercher s'il n'y a point de vers.

14. La toux avec des douleurs dans le ventre et une fièvre continue, chez les en-

que, quod in oculis inarescit, tenuissimæ lanugini, aut aquarum aspergini simile, quæ *αγν* dicitur. Oculorum denique hebetatio, ac retusio, et squallor, malum denuntiant, quique intro corrugantur, qui concreti sunt, ac ægre vertuntur, et intro sunt, convoluti, quæque alia præmittuntur.

Februm partim quædam manui mordaces apparent, quædam vero mites. Partim vero quædam minime mordaces apparent, increscentes tamen; aliæ autem acutæ quidem, at quæ tamen manui cedant. Partim vero confestim exardescunt, aliæ autem in totum debiles apparent, et aridæ; quædam etiam salsæ, nonnullæ vero flatulentæ, aspectu horrendo, aliæ tactui madentes; aliæ quoque prærubræ, quædam etiam lividæ, quædam præpallidæ, aliæque id genus.

Corporis distentio, et articularum duritas malo sunt, ipseque æger exsolutus, et artuum perfractio, malum portant.

Oculos ferax, et truculentus, delirium portendit, crebra quoque ejusdem, ac inordinata projectio, ac perfractio, mala est.

SECTION II.

Dilatate, coarctate, hoc quidem certe, illud vero minime.

Succi hi quidem expellendi, illi vero succicandi, alii autem inserendi, idque interdum quidem, interdum vero minime.

Corpus, cutem, carnes extenuare, incrassare oportet, atque alia, ac partim quidem, partim vero minime.

Lenire, exasperare, indurare, emollire, et hæc quidem illa, illa vero minime. Excitare, torporem inducere, aliæque quæcunque id genus.

Derivatione uti oportet, ubi revulsioni confestim aliquid concesseris, et renitentia emollire.

Humorem alium nec prodeuntem educere oportet, eum vero, qui prodit, una ex vasis effundere, simile quoddam opus facere, velut si dolor dolore sedatur. Dissimilia si sursum sublata tendant, per inferiora solvere convenit, atque his contraria facere, velut capitis purgatio, venæ sectio, si quando non inconsulto detrahatur.

Abscessus, veluti glandularum tumores, eorum quidem locorum, unde propages ducunt, atque etiam aliorum,

fants de deux mois, annoncent qu'il surviendra quelque tumeur aux articulations. Si les humeurs se portent d'en haut sur des parties au-dessous du nombril, c'est bon; si elles se jettent sur des parties supérieures, cela n'est pas aussi propre à les délivrer du mal; à moins qu'il ne s'y fasse une suppuration. Quand elle se fait aux épaules, ces enfants deviennent ce que nous appelons coudes de belette (1). Ils sont soulagés aussi par des éruptions de petits ulcères, qui ne sont pas ronds et profonds: ceux-là sont ordinairement funestes aux petits enfants. Les hémorrhagies leur sont encore bonnes; mais elles arrivent plus dans un âge avancé.

15. Il y a des fièvres qui causent des ardeurs aux mains de ceux qui touchent le malade. Il y en a qui sont douces, qui ne causent pas ces ardeurs, quoique même elles aient des redoublements. On voit des fièvres aiguës, dans lesquelles la peau des malades est douce; dans certaines elle est d'abord brûlante; quelquefois elle est souple, d'autres fois sèche, d'autres fois piquante comme du sel, d'autres fois horrible à voir. Quelquefois elle est moite; d'autres fois ou rouge, ou livide, ou très-pâle, ainsi du reste.

16. La tension et l'âpreté de la peau sont un mauvais signe; son grand relâchement aussi. Les contorsions dans les membres; de même.

17. La fierté dans le regard est un avant-coureur du délire. Les contorsions dans les membres aussi, et l'impatience des malades, qui se jettent çà et là.

SECTION II.

18. Il faut examiner les changements qui se passent dans les hypocondres, et en quels viscères ils arrivent; si le mal est avec inflammation; s'il va du foie à la rate, ou au contraire: ainsi du reste.

19. Il faut travailler à détourner ce qui se porte là où il ne doit point aller: faciliter au contraire le transport, quand il se fait vers des parties convenables, suivant la nature de chacune.

20. Il y a des éruptions larges qui causent peu de démangeaison; telles que les eut Simon, dans l'hiver, qui recevait du soulagement des onctions qu'on lui faisait auprès du feu. Les vomissements ne lui étaient pas utiles. Je pense que les fumigations auraient été bonnes.

(1) Pour savoir ce que sont les *coudes de belette*, voyez le Traité des articles, n° 10, 27 et 28.

specimen exhibent, ac præcipue viscerum, ac tum certe ii maligni sunt.

Spiratio parva frequens, magna rara, parva rara, frequens magna, foras magna procedens, intro parva, intro magna, foras parva. Hæc quidem protensa, illa vero urgens. Duplicata intro revocatio, qualis superspirantibus; calida item et frigida.

Assiduarum oscitationum longa spiratio medela est. At eorum, qui non bibunt, aut vix quidem, brevis spiratio.

In directum laterum dolor, præcordiorum distentiones, lienis tumores, et ex naribus eruptiones fieri debent. In auribus item directio, et magna ex parte talia in oculis spectanda sunt. Videndum sane, utrum omnia, an ea quidem ab infernis sursum in rectum ferantur, qualia quæ juxta maxillas, aut oculum, aut aurem fiunt, an vero, quæ a superioribus deorsum, non in directum tendant? Quamvis anginæ tumores rubicundi, et laterum dolores secundum directionem fiunt; an quæ ex superioribus partibus infra jecur distribuuntur, qualia quæ in testes, et varices decumbunt. Hæc in considerationem adhibenda sunt, quemnam ad locum ferantur, et ex quo, et quamobrem.

Temporum venæ non consistentes, neque splendidus color, si spiratio intus deficit, aut tussis sicca, non maligna adfuerit, in articulos decubitu fore, denuntiant, idque ut plurimum secundum distentionum rectitudinem, quæ in ventre fiunt. Horum vero plerisque, qui natura candidioris sunt habitus, etiam quibus facies impense rubet, neque sanguis ex naribus, aut paucus, profluit. Et quidem si quid ex his, quæ effluunt, intus relinquuntur, ad abscessum morbus est accommodatus; eodem modo, si sitis remanet, orisque siccitas, et insuavitas, ac cibi fastidium. Tales sunt autem febres non acutæ, sed quæ reversiones faciunt.

Quæ post judicationem relinquuntur, recidivas facere solent. Primum igitur lienis tumor accidit, nisi in articulos desinant, vel sanguis ex naribus profluat, aut præcordiorum dextrorum contentio, nisi urinæ exeant, et viam quodammodo sibi faciant. Ipsa enim utrorumque interceptio horum jure quodam recidivas faciet. In his igitur abscessus procurare convenit, si non fiant, qui vero jam fiunt declinare, eos autem, qui, quales et qua oportet, prodierunt, recipere. Qui vero non admodum prodeunt, coadjuvandi sunt, quidam etiam, qui prorsus sunt

21. Quand il faut mener à la maturation, on doit tenir chaudement. Dans le cas contraire, il faut ouvrir les passages et dessécher.

22. Dans les fluxions aux yeux, attirez vers le gosier, si cela paraît utile; comme il arrive lorsque le hoquet soulage: ainsi du reste.

23. Il y a des cas où il faut boucher les passages; par exemple celui du nez et autres. Distinguez ces cas, et ceux où il faut au contraire ouvrir. Quels sont ces passages? quand et combien faut-il ou les ouvrir, ou les fermer? par exemple, l'organe des sueurs et autres.

24. Dans les grandes maladies, le bon état du visage du malade est un bon signe. L'état contraire est funeste, même dans des maladies qui d'ailleurs paraissent légères.

25. *Effets de l'ictère notés chez deux malades.* La femme qui logeait près Hérodote, près du grand théâtre, eut un ictère qui la laissa long-temps jaune; et l'homme qui restait chez la nièce de Timène resta noir.

26. *Caractère des urines des femmes dans quelque constitution épidémique à Périnthe.* A Périnthe, les femmes rendaient des urines dans lesquelles on voyait des matières qui ressemblaient à de la semence virile, et qui soulaient des embarras au bas-ventre, dans lequel il n'y avait ni beaucoup de vents, ni guère de matières stercorales; car l'hypochondre n'était pas élevé.

27. *Observation particulière au sujet de choux mangés avantageusement par un malade.* Celui qui mangea des choux au septième jour de sa maladie, ayant encore de la difficulté à respirer, fut soulagé des douleurs qu'il avait au bas-ventre. Sa respiration était encore des plus pénibles; son ventre se lâcha.

28. *Continuation d'aphorismes divers, ou de matériaux pour en faire.* A l'égard du sang ichoreux dans les suppurations avec insomnie, il faudra voir si ce signe est bon, ou plutôt s'il n'est point mauvais.

29. Quand la rate s'avance hors de sa place, il y a des chaleurs aux pieds, aux genoux, aux mains: le nez et les oreilles sont toujours froids. Il faut examiner si cela vient de ce que cette maladie rend le sang trop tenu, ou si les malades l'avaient tel naturellement.

30. Les suppurations autour du nombril s'arrêtent là. Quand la suppuration doit passer outre, il se fait du trouble dans les entrailles.

31. La rate se durcit par le bas, non par le haut. Elle devient ronde ou large, épaisse ou spongieuse et longue. Cet ac-

incommodi, avertendi, maxime si futuri sunt; alioqui cum recens cœperint.

Sanguinis e naribus eruptiones, quæ quarto die fiunt, difficilem faciunt judicationem.

Febres, quæ die uno intermittunt, et subinde rigore corripuntur, judicationem a quinto ad septimum circuitum deducunt.

In his, quæ ad tertianarum naturam propius accedunt, nox accessionem præcedens molesta est, quæ vero subsequitur, plerumque levior existit.

Tusses siccæ, parum irritantes, per febrem ardentem, pro ratione siticulosæ non sunt, neque linguas exsiccant, siquidem non a malignitate, sed a vento accidant, quod et inde manifestum fit. Cum enim ægri loquuntur, vel ore sunt adaperto, tum tussiant, alioqui vero minime. Hoc autem in febribus, ex labore abortis, maxime fieri assolet.

Nil temere assentiendum, neque quidquam negligendum.

Contraria paulatim inducere oportet, et interquiescere.

Capitis posteriore parte dolenti secta in fronte vena recta profluit.

Præcordiotum successiones, ex quibus, et quales fiant, spectandæ sunt, atque etiam aliæ, et in viscerum inflammationibus, quantum valeant, sive ex jecore in lienem, sive contra ferantur, et quæcunque sunt ejusmodi.

Revellenda ea sunt, quæ, quo non oportet, vergunt; sin autem quonam convenit, iis tum viam struere decet, quamnam in partem singula tendunt.

Ad pustulas latas, quæ fere non pruriunt (quales Simon per hyemem habuit, qui ubi ad ignem inungeretur, aut calida lavaretur, juvabatur), vomitus non conducebant. At certe fomentis calidis adhibitis juvari potuisse, existimo.

Quæ maturationem desiderant, ea occludi convenit, contraria vero exsiccare, et aperta esse.

In oculis fluxione tentatis revulsionem ad fauces facere convenit, si modo conferre videatur; atque ubi cructatio conducit, et alia quæcunque id genus.

Meatus recludendi sunt, ut nares, atque alii, quibus opus est, et ut convenit, et qualia, et quonam via, et quando, et quantum oportet, velut sudores, aliaque sane omnia.

Magnis in malis facies bona si fuerit, bono est. In parvis vero bonæ significationi contraria denuntians malum significat.

cident est moins fréquent chez ceux qui sont sujets à des encliffèvements.

32. Pour diriger le traitement d'une maladie, il faut interroger le malade, méditer ses réponses sur tout ce qui ne peut s'apprendre que par le rapport d'autrui; questionner les personnes présentes, et réfléchir sur tout ce qui se passe hors du malade, relatif à son état.

33. Les parties du côté droit sont plus chaudes. C'est par cette raison que les veines extérieures en sont plus noires et plus chargées de bile; et aussi que les mâles se forment dans le côté droit de la matrice.

34. Quand un mâle est formé, ses mouvements sont plus forts que ceux d'un fœtus femelle. Il croît plus lentement, et sa croissance dure pendant plus de temps. Il est plus fort, plus abondant en bile et en sang, parce qu'il est engendré dans un lieu plus chaud.

SECTION III.

35. Si la peau est moite, le ventre est serré: quand la peau des parties voisines se resserre, les chairs deviennent plus fortes. Quand le ventre est paresseux, tout le reste se trouble, et les humeurs ne se purifient point dans les vaisseaux. Quand le cerveau se dessèche; l'on devient chauve, et tous les organes perdent de leur énergie.

36. On purifie le corps par des courses et par du repos, en s'exerçant à la palestres, en faisant beaucoup de promenades, en marchant vite. Le gâteau d'orge bouilli favorise les évacuations; le pain les favorise moins.

37. Il faut tous les jours observer vers la même heure, le temps où le corps se purge. Il s'affaiblirait bientôt s'il n'était réparé. Il faut supprimer du travail, quand le corps a besoin d'être réparé; à moins de quoi il s'épuiserait et dépérirait entièrement. Lorsqu'il se trouve épuisé, on peut donner de la viande de cochon rôtie. Le signe qu'on est suffisamment rempli, c'est la bonne couleur de la peau.

38. Un signe qu'on s'est suffisamment exercé au gymnase, c'est la sueur qui découle par gouttes, ou même qui ruisselle; ou bien lorsqu'on se sent débarrassé d'un poids qu'on sentait dans tout le corps.

39. *Observation particulière sur la marche des sueurs chez une malade.* La femme que je soignai la première à Cranone, avait la rate grosse, avec une fièvre ardente. Elle était fort rouge, elle respirait avec peine; les parties supérieures du corps étaient couvertes de sueurs, qui descendirent le quatorzième jour aux parties inférieures.

Mulieri, quæ apud magnum theatrum post Heroum habitabat, morbus arquatius supervenit. Qui apud Timenæ neptim decumbebat, colore atro suffusus est.

In Perintho urina genitali semini similis est reddita, eaque eorum, quæ circa abdomen erant, affectuum judicationem attulit. Taliæque urinæ liberabant, cum neque flatu copioso, neque glutinoso stercore multo egresso emollirentur. Neque enim sanæ magna erant præcordia. Qui septimo die brassicam comedit, cum adhuc difficulter spiraret, circa abdomen emollebatur, recte spirans effectus est, eique alvus est exagitata.

De sanguinis humore aquoso ita est existimandum, quod pavidos, et pervigiles facit, sive malus, sive bonus fuerit.

Quibus lien deorsum propendet, iis pedes, genua, et manus calent, nares, et aures semper frigent. Videndum igitur, num idcirco tenuis illis sanguis inest, num vero ii et natura talem habent.

Suppurationibus umbilicus terminus, quæ si in pus verti debeant, his alvi perturbantur.

Lien non superiore, verum inferiore parte durus, rotundus, latus, crassus, longus, tenuis. Minus autem his, qui gravidine ex capite laborant.

Ad diligentem ægrorum procuracionem medico videndum est, quænam de morbo interrogationes fieri debeant, quæ narrat æger, qualia haberi debeant, ut accipiendi sermones, quæ ad ægrum, quæ ad assistentes, et quæ ad ea, quæ extra spectantur, attinent.

Quoniam in calidiore solidioreque, dextra scilicet uteri parte, mares concipiuntur, ideoque nigri sunt, et venæ extra prominent, longæque copiosiores existunt.

Mas concrevit, coaluitque citius, ubi motus est, conquiescit, et tardius augetur, longioreque tempore.

Quod solidior, et biliosior evadit, et sanguine copiosiore est præditus, in causa est locus hic animalis calidior.

SECTIO III.

Cutis raritas alvi densitatem efficit, cutis coarctatio, carniæ auctionem, ventris torpor omnium conturbationem, et vasorum impuritatem, cerebri consumptionem, unde et caluitium, instrumentorum attritionem.

Corporis evacuatio cursu fit, quiete, palestra, multis obambulationibus velo-

40. *Continuation d'aphorismes divers.* Les enchiâtrénements avec fièvre me paraissent peu sujets aux récidives.

41. Ce qui suppure ne fait point de récidive : le dépôt suivi de la suppuration est un jugement définitif.

42. En usant des femmes, le ventre devient gros, comme il arriva à Demagoras. Chez d'autres, cela donne des vents.

43. Ceux qui ont les épaules ailées, sont sujets à des vents : c'est dans leur constitution.

44. Ce qui est froid, comme la neige et la glace, excite la toux et met dans les vaisseaux une disposition à se rompre ; car le froid resserre. Les mêmes choses donnent des tumeurs scrofuleuses près des oreilles, et des goîtres. La cause ordinaire de ces deux maladies est l'âpreté du froid.

45. Ces frissons qui arrivent après avoir uriné, auxquels les enfants sont principalement sujets, viennent-ils de ce qu'ils ont la nature plus chaude !

46. Qu'il y ait certaines situations beaucoup plus avantageuses que d'autres, cela parut bien dans cet homme qui, liant des sagots, n'en pouvait plus : il fut obligé de se renverser par terre ; il se prit au bout d'un pieu qui était fiché en terre, et il ne sentit plus rien.

47. *Observation particulière sur l'état d'un ouvrier.* J'ai vu un homme qui, après avoir travaillé au pont de la Montagne, marchait en jetant ses jambes de droite et de gauche : il en avait une qui n'était point du tout atrophiée. Il était travaillé d'une incontinence d'urine et de semence.

48. *Continuation d'aphorismes divers.* Chez les personnes à épaules ailées, les fluxions d'humeurs de mauvais caractère sont un mal, qu'elles soient critiques ou non, à cause de la faiblesse de leur constitution.

49. Les froids, chez les femmes, commencent par les lombes, et se portent à la tête en montant le long du dos ; chez les hommes ils commencent plus communément par le devant, non par le derrière. Nous avons les parties extérieures du corps, comme les cuisses et les bras, plus froides que l'intérieur. La peau des parties extérieures (1) est moins dense ;

(1) Ce passage a quelque affinité avec un autre ; *suprà*, livre second des épidémies, n° 56 ; il semblera peut-être lui être opposé à certains égards, mais, en les pesant bien l'un et l'autre, on trouverait qu'ils ne sont pas directement contraires, une peau dense n'étant pas toujours la même chose qu'une peau

cibus. Quibus maza cocta ut plurimum, panis autem modicus convenit.

Extenuationis signum eadem diei hora observare oportet. Statim namque corporis moles contrahitur, et concidit. De laboribus aliquid remittendum, alioqui defluet. Uno enim, et eodem modo, totum corpus concidit. Tunc autem tum jam collapsi fuerint, foillas assas offerre convenit. Cum vero reficiantur, id indicat, quod rursus floridum corpus efficitur.

Exercitationis modum indicat sudor guttatim effluens, qui velut ex aquæ ductibus emanat, aut ex tumore compressio.

Mulierem, quam primum Cranone curavi, cui lien natura magnus erat, febris ardens prehendit, prærubra erat, cum difficultate spirandi. Decimo die sudor ut plurimum ex superioribus partibus profluxit, quin etiam et inferioribus decimo quarto die.

Ex capitis gravedine, et raucedine laborantibus, ubi febre corripuntur, iis fere morborum reversiones non fiunt.

Quod in pus vertitur, id morbi reversionem non facit. Ipsa namque maturatio, simul et judicationis, et excretionis rationem habet.

Quibusdam, cum venerem exercent, venter inflatur, quod Damnagoræ accidit. Quibusdam vero tum crepitus fit, ut Arcesilao.

In his, qui alarum instar prominentes habent scapulas, flatus simul causa est. Sunt enim flatulenti.

Valde frigidum, velut nix, et glacies, venas rumpere, et tusses excitare solet. Humoribus vero collectiones facit, quales sunt oblongæ circa aures eminentiæ, a Satyrorum similitudine, pherea dictæ, aut rotundæ, arborum quarundem tuberculis similes, quæ gongronæ vocantur. Quin etiam et corporis durities simul causa existit.

Post mictionem coitio num ideo pueris potius contingit, quod sint calidiores?

Figuras quasdam corporum magis allevare, ex eo perspicuum, qui cum sarmenta manu flecteret, aut intorqueret, ac præ doloribus decumberet, arrepta summa dexæ paxilli parte inhæsit, et allevamentum sensit.

Quem ex montano labore juxta pontem vidi crura hinc inde jactantem, huic altera tibia minimum extenuabatur, femora autem plurimum. Urina vero et genitale semen non retinebantur.

Quicumque alata latera natura habere dicuntur, quod a tergo scoptula operata

ce qui se connaît en ce que le poil y croît davantage. Le froid entre aussi par ailleurs, par les plaies, et il se porte au dedans par les vaisseaux.

50. Le principal est de connaître l'origine et la cause; de distinguer ce qui demande une suite de raisonnemens, et ce qui se montre d'abord de lui-même; de combiner et de déterminer si les choses sont semblables ou dissemblables; comment des dissemblables il résulte cependant un tout qui réunit les unes et les autres. Telle est la marche à suivre: c'est en s'attachant à cette méthode qu'on parvient à discerner sûrement ce qui est bien et ce qui est mal.

51. Lorsqu'il arrive des hémorrhagies du nez à ceux dont la couleur est pâle, à ceux qui sont d'une pâleur bilieuse, à ceux qui sont d'un rouge bilieux, il ne faut point laisser couler long-temps le sang; on travaillera à l'épaissir au plus tôt. Les autres ont moins besoin de ce genre de secours. On emploie à cet effet la poudre dessiccative blanche, celle de noix de galle, l'alun.

52. Le temps des hémorrhagies du nez est celui où l'on commence de devenir apte à la génération.

53. Dans l'acte vénérien, les uns rendent des vents, comme Arcésilas. Certains ont des frissons avant l'acte, d'autres ont le ventre gonflé à la suite, comme Damnagoras.

54. Il faut prendre garde aux changements de saison; manger peu à ces époques; ne pas beaucoup travailler; ne boire qu'autant qu'il faut pour étancher la soif.

55. Toute espèce d'émaciation, si elle dure, rend la peau d'abord lâche, puis elle devient tendue. L'embonpoint fait tout le contraire. Quand la peau se lâche, il s'y fait des rides; quand elle se remplit, elle se tend. L'inégalité et le lisse, le bilieux et le fleuri, sont les signes de ces deux états opposés. Pareillement les mamelles sont molles ou fermes, suivant qu'il s'y trouve du lait: la cause ici n'est pas la même; il s'agit dans le premier cas des chairs sous la peau.

56. Les clavicules sont apparentes chez certaines personnes; chez d'autres on voit distinctement les veines.

57. (*Pratique du médecin Prodic blâmée, comme contraire à un aphorisme qui prescrit les mouvemens dans la fièvre.*) Prodic accablait ses malades fébricitans par de longues promenades, par des

forte. Du reste, ceci n'est pas heureusement très-important pour la pratique de la médecine.

alarum instar eminent, idque ex causæ imbecillitate accidit, ii in malignis destillationibus, sive excretio fiat, sive non fiat, male habent.

Rigores quidem mulieribus a lumbis inchoant magis, et per dorsum deinceps ad caput feruntur; quin et viris posteriore magis, quam anteriore corporis parte. Horremus siquidem exterioribus magis, quam interioribus corporis partibus, veluti cubitis, femoribus. Sed et cutis raritas id indicat, cujus indicium est pilus. Si vero aliunde rigent, forteque ex ulceribus, ex vasis rigor inchoat.

Curationis summa ex primo ortu causa plurimis ægri sermônibus, iisque, quæ sensim in cognitionem veniunt, colligenda est, ac perdiscendum, num inter se sint similia, an dissimilia, ut ex dissimilitudinibus una similitudo fiat. Hæc utique via est, hæcque ratio, quæ recte se habent, explorantur, quæ vero secus, deprehenduntur.

Sanguinis e naribus profluvium accidit aut his, qui aliquantulum pallescunt nigrificant, aut ex rubro pallescent, aut aliquantulum pallent. In quibus, ubi paulum concesseris, sicco aliquo medicamento incrassare oportet. In aliis vero minus incrassandum. Sicco autem albo medicamento ad ea uti oportet, quale est galla, aut alumen.

Ubi venerem exercere, aut hircire incipiunt, tum sanguinis profluvio tentantur.

In mulierum congressibus quidam crepitum edunt, ut Arcesilaus. Sunt, qui ubi congressuri sunt, corpore horrent, ac corrugantur. Quibusdam vero, ubi congressi fuerint, venter inflatur, ut Damagoræ.

Mutationes cavere oportet, in eoque observanda est cibi parcitas, et quod lassitudinem adimit, et quod bibenti sitim ardet.

Quævis extenuatio cutem laxat, deinde distenditur, reflectio contra. Cutis collabentis corrugatio, renutritæ extensio, horridum, leve, alterum alterius signum existit, itemque subbiliosum, et subrubrum. Eadem ratione mammæ demittuntur, graciles vero revelluntur, et distenduntur, etsi id non eam ob causam fieri, quis existimaverit, sed quia corpus carne repletur.

Jugula conspicua in quibusdam videntur, et venæ apparentes.

Herodicus febricitantes tum multis obambulationibus, tum multa lucta, et fomentis conficiebat, idque male. Febris

exercices à la lutte, et par des fumigations: en quoi il avait tort. La fièvre ne veut ni la lutte, ni des promenades, ni des courses, ni des frictions. Il combattait un mal avec un autre mal. De là provenaient des rougeurs des vaisseaux ou leur lividité; la pâleur, des douleurs de côté avec des tumeurs molles. Il voulait que les malades qui n'avaient pas soif relâssent la bouche fermée; qu'ils ne parlâssent point; qu'on avalât l'air frais en buvant.

58. *Continuation d'aphorismes.* Il faut examiner les causes apparentes des maladies, voir si elles proviennent de maux de tête, ou de maux d'oreilles, ou de maux de côté; si les dents y ont part, ou des tumeurs aux aines.

59. Les maladies fébriles dont la crise doit se faire par des ulcères ou par des tumeurs, ne seront point jugées si ces signes ne paraissent. Lorsqu'il reste des matières, les rechutes sont certaines et prochaines.

60. Les crachats ronds, tels que Plène les rendait, sont des avant-coureurs de délire.

61. Les hémorrhéïdes ne sont sujets ni à la pleurésie, ni à la péripleurésie, ni aux ulcères rongeurs, ni aux clous, ni aux verrues, peut-être même pas à la lèpre: mais bien des gens qui ont été guéris mal-à-propos des hémorrhéïdes, sont aussitôt tombés dans ces maladies, dont plusieurs leur sont devenues funestes. Il en est de même quant aux autres dépôts, aux fistules; quant à propos de quoi il sera bon de considérer d'où ces maux proviennent, et de quels ils préservent.

62. Ce n'est pas toujours dans les lieux où s'est formé le mal qu'on en ressent les effets, soit qu'il s'agisse de douleurs ou de pesanteur: on les ressent souvent dans les lieux qui communiquent avec ceux où est l'origine du mal.

63. Le sang ne sort pas constamment par les lieux vers lesquels il a le plus de pente. L'éjection s'en fait par les crachats et autres voies, suivant les affinités.

64. Il y a des cas où il est à propos de tirer du sang, d'autres où il n'en faut point tirer; cela dépend des circonstances.

65. Dans le nombre des circonstances qui demandent d'arrêter le sang, faites entrer la saison de l'année, certains états pleurétiques, l'état bilieux.

SECTION IV.

66. Les parotides critiques qui se ramollissent sans suppuration sont suivies de récidives. Pareillement dans les récidives, les tumeurs reviennent, et sui-

enim fami, luctæ, obambulationibus, cursibus, frictioni, iis utique omnibus est inimica. Laborem igitur labore curabat. Inde venarum rubor, livor, pallor, aut laterum dolores molles contingebant.

Situm prohibet, os claudere, tacere, auram cum potu frigidam introducere.

Videndæ sunt causæ, ex quibus morbi cœperint, sive capitis dolor, sive auris, sive lateris prehenderit. Cujus rei dentes, et in quibusdam glandularum tumorum significationem afferunt.

Quæ suboriuntur, ulcera, et tubercula, ac febres decernere nata sunt, si non affuerint, judicationem ipsam tollunt. Quibus vero aliquid intus relinquatur, iis certissimæ, et celerrimæ morborum reversiones fiunt.

Rotunda sputa, qualia in Pleno visa sunt, delirium portendunt.

Qui sanguinem per ora venarum, quæ in ano sunt, profundere solent, neque morbo laterali, neque pulmonis inflammatione, neque ulcere exedente (phagedænâ dicunt), neque furunculis corripuntur, neque tuberculis, quæ a cicero similitudine terminthi dicuntur, ac fortassis ne lepra quidem, forteque neque alijs id genus. Intempestive tamen curati multi brevi hujusmodi morbis correpti sunt, eamque ob causam perniciose habuerunt. Quod et in reliquis abscessibus, velut fistulis contingit, qui aliorum medela sunt. Et in his quidem videndum est, quibus in morbis, quæ facta sunt, liberant, eosdem, si ante fiant, prohibere.

Loci alterius noxios humores loca quædam excipiunt, aut ob dolorem, aut gravitatem, aut aliud quippiam, aut quod cum alijs communitatem habent, liberant.

Quod alio sanguis inclinet, ideo non amplius exit, sed juxta humoris cognationem ejusmodi sputa excreantur. Atque interdum horum quibusdam opportune sanguinem detrahere convenit, in alijs vero, perinde atque his, id non æque consentaneum.

In cruenta spuentibus sanguinis detractionem prohibet anni tempus, lateris dolor, bilis.

SECTIO IV.

Quibus judicationis tempore exorta ad aures tubercula non suppuraverint, iis evanescentibus, morbi reversio contingit, factaque pro recidivarum ratione

vent les périodes de la fièvre. On peut même s'attendre alors qu'il surviendra des dépôts aux articulations.

67. Dans les fièvres avec de grandes lassitudes, on rend quelquefois, le quatrième jour, des urines blanches épaisses, comme furent celles d'Amphigène, qui préservent des dépôts aux articulations, surtout s'il s'y joint une hémorrhagie du nez un peu copieuse; et on est alors parfaitement quitte.

68. (*Observations particulières. Métastase de la goutte chez un anonyme.*) Un malade sujet à des douleurs du bas-ventre du côté droit, fut atteint de la goutte: on le soigna de la goutte, et il en guérit; les douleurs aux entrailles revinrent plus fortes.

69. *La fille d'Agasie.* La fille d'Agasie était sujette dans sa jeunesse à des difficultés de respirer: ayant été mariée, elle retomba dans cet état après des couches. Elle voulut un jour élever un grand fardeau, il lui sembla aussitôt entendre un bruit dans sa poitrine; en même temps la difficulté de respirer devint plus forte, elle s'apaisa ensuite. La malade rendit des crachats écumeux, à la suite d'autres qui étaient sanguinolents. Le tout finit quand elle eut vomi des matières un peu bilieuses. Je lui conseillai de s'abstenir de manger de l'ail, du cochon, du mouton et du bœuf; de parler haut et de se livrer à des vivacités quand elle aurait des difficultés de respiration.

70. (*L'anonyme guéri d'une espèce de teigne.*) Celui qui avait une éruption rongeannte à la tête, se trouva bien de l'alun calciné. Il lui survint un autre dépôt qui semblait devoir attaquer l'os, et qui finit le soixantième jour. L'abcès était placé au-dessus de l'oreille.

71. *Continuation d'aphorismes divers.* L'homme a l'intestin colon comme celui des chiens, mais plus grand. Il est suspendu au mésocolon, qui provient des nerfs de l'épine, en dessous de l'estomac.

72. Il faut des complaisances pour les malades; par exemple, mettre la propriété qu'ils souhaitent à ce qu'ils doivent boire ou avaler; avoir soin que tout ce qui les touche soit mollet. Il en faut encore dans bien d'autres choses qui ne peuvent pas nuire, ou dont le mal serait facile à réparer; tel est l'usage de l'eau fraîche, quand ils la demandent; ou bien la liberté de passer dans une autre chambre quand ils le désirent; leur tenir des discours qui les amusent; les mettre dans la situation qu'ils souhaitent, les laisser s'habiller à leur gré, se ranger les cheveux, se faire les ongles;

morbi reversione, rursus attolluntur, et permanent, non secus ac februm reversiones, eodem circuitu. In his ad articulos aliquid abscedere posse, sperandum est.

Urina crassa, alba, qualis Archigenis puero aderat, interdum in febris, quæ sunt cum lassitudinis sensu, quarto die prodit, et ab abscessu vindicat. Quod si præter hæc sanguis e naribus abunde profluat, etiam prorsus liberat.

Qui articulari morbo detentus, intestini dolore dextra parte vexabatur, levius habebat. Ubi vero hic curatus fuit, magis dolebat.

Agasii filia, adhuc puella, crebra spiratione vexabatur, mulier vero effecta, non ita pridem a partu, levi dolore correpta est. Cumque grave pondus sustulisset, protinus quidem in pectore aliquid concrepisse, visum est. Postridie tum creber anhelitus (asthma vocant), tenuit, tum coxendix dextra indoluit. Quumque hæc doleret, tum etiam creber anhelitus fatigabat, qui dolore desinente cessabat. Sputum spumosum rejecit, per initia vero floridum, quod ubi constiterat, vomitionem biliosam, et tenuem referebat. Dolores autem potissimum aderant, cum manu laboraret. Huic allio, suilla, ovilla, et bubula interdiceret visum fuit. Difficultate autem spirandi laborantibus clamore atque præcipiti iracundia abstinendum.

Cui in capite tumor ad aures depascendo proferpebat, ei primum alumen ustum admodum profuit. Is alium abscessum habuit, ea ratione fortassis, quod os abscedere oportebat, quod sexagesimo die supra aurem discessionem fecit, cum in summo vertice vulnus esset.

Homo crassiora intestina ad instar canis habet, majora tamen. Appendent autem ex medianis membranis, quæ mesocola dicuntur; hæ vero ex nervis a spina sub ventre procedentibus.

In quibusdam ærotis est gratificandum, velut est, ut munde tum potus, tum cibus parentur, tum etiam quæcumque is videt, et attingit, mollia sint. In aliis quoque gratificari oportet, quæ non magnam noxam afferunt, aut quæ facile sarciri queat, velut frigida, ubi ea opus est. In his etiam medicum ægroto se gratum præbere convenit, qualia sunt ingressus, sermones, corporis habitus vestitus, tonsura, ungues, et odores.

Aquam ubi decoxeris, partim quidem, ut aerem recipiat, efficias, partim vero,

leur permettre de sentir des odeurs, tels qu'ils les veulent.

75. Quand on fait bouillir de l'eau, il faut que l'air puisse s'y renouveler, ne pas remplir entièrement le pot, et y mettre un couvercle.

74. A la suite des hémorrhagies, craignez les hydropisies.

75. Quand la purgation doit produire un bon effet, on la supporte sans en être fatigué.

76. (*Observation particulière, consignée au second livre des épidémies, n° 62.*) A Æne. ceux qui se nourrissent habituellement de légumes, soit hommes, soit femmes, avaient des faiblesses des jambes qui ne les empêchaient pas de vivre. Ceux qui mangeaient des orobes avaient des douleurs aux genoux.

77. *Continuation d'aphorismes divers, ou matériaux pour en faire.* Il paraît manifeste que, durant la veille, certaines parties externes sont plus chaudes que les internes. C'est le contraire durant le sommeil.

78. Les tempéraments chauds doivent, pour se rafraîchir, boire de l'eau, prendre du repos, dormir dans des endroits frais en se couvrant suffisamment, profiter d'un long sommeil, observer un régime léger, rafraîchissant. La nourriture forte échauffe.

79. Les eaux que nous avons sans le secours de l'art, celles qui nous viennent par les pluies avec du tonnerre sont saines. Celles qui viennent des ouragans sont mauvaises.

80. La boisson d'eau et les veilles font qu'on mange davantage.

81. Le tempérament chaud et le temps chaud demandent une couche fraîche. Coucher au frais cela fortifie; coucher au chaud relâche.

82. Deux précautions pour se bien porter: manger moins qu'on ne le pourrait, et travailler.

83. On est quelquefois altéré pour avoir trop veillé. Il faut dans ce cas faire passer la soif au lit. On se désaltère pareillement en veillant, quand la soif vient de trop dormir.

84. Les gens fort chauds ont la voix très-forte parce qu'ils respirent beaucoup d'air, qui concourt avec la chaleur à former la voix. Or, de deux principes forts il doit résulter un effet fort.

85. Ceux qui ont le ventre chaud ont les chairs froides, et sont maigres. Ils ont les veines saillantes, et ils se mettent facilement en colère.

86. Les oiseaux se portent bien dans les saisons sèches (1).

(1) Voyez *infra*, n° 134.

ut vas plenum non sit, et operculum habeat.

Quod multi ex immodico sanguinis profluvio aqua inter cutem corripuntur, animadvertendum est.

Si, qualia opus est, purgentur, tum facile tolerantur.

In Æno, qui continenter leguminibus vescebantur, tum mares, tum feminæ, crurum impotentia conflictabantur, in eaque perseverabant. Et vero, qui ervo in cibum utebantur, ex genuum dolore laborabant.

Vigilantem externis partibus calidiorum esse, internis autem frigidiorum, apparet; dormienti vero vice versa contingere.

Calidæ naturæ refrigeratio, aquæ potio, et quietem agere, convenit.

Somnus in loco frigido, stragulis corpori injectis, capiendus est.

Quæ stanti adest, somnolentorum nictatio, somnum profundum facit.

Imbecilla victus ratio frigida, valida vero calida.

Aquarum, quæ arte carent, partim quidem ab æthere excreta, cum tonitru, aut media æstate demittitur, partim vero nimbose, et mala est.

Tum aqua, tum vigilia, voraces homines efficiunt.

Percaïdam naturam, calido anni tempore, cubile in aere frigido, crassam efficit, in calido vero extenuat.

Valeitudinem excolunt citra satietatem cibis vesci, et impigrum esse ad laborem.

Levem inter vigilandum sitim somnus sedat, eam vero, quæ ex somno orta est, vigilia interdum.

Qui plurimo calore abundant, ii magna sunt voce præditi. Plurimus etenim aer frigidus inspiratur. Duorum vero magnorum magna quoque soboles existit.

Qui calido sunt ventriculo, frigidas habent carnes, et graciles existunt. In iis venæ prominentes apparent, et ad iram ii sunt proniores.

Per exsuperantes terræ siccitates volucrum genus probe valet.

Videndum, uter testis extra promineat (quod *τραγος* Græcis dicitur). Quod si dexter, mas; si vero sinister, femina portenditur.

Oculi, ut valuerint, ita et totum corpus. Color quoque ad deterius aut melius confert. Æquum est autem, prout se habuerit alimentum, ita etiam externas corporis partes affectas esse.

Inter lethalia signa numeratur calidus vapor per cutem emanans, si prius nares

87. Celui des deux testicules qui se gonfle le premier, présente une circonstance propre à faire juger du sexe des enfants qu'on engendrera. Si c'est le droit, on fera un garçon; si c'est le gauche, une fille.

88. L'état des yeux est un signe de la santé de tout le corps: la couleur de la peau aussi. Il est tout naturel qu'il paraisse au-dehors des indices de ce qui se passe au-dedans.

89. C'est un signe mortel, dans certaines maladies, qu'une vapeur chaude s'exhalant de la peau, comme aussi l'air sortant chaud par les narines. Ordinairement l'air qu'on rend par les narines avant la mort est froid. Quand ces signes sont dans un état contraire à celui que je viens d'exposer, ils sont salutaires.

90. Beaucoup de travail demande beaucoup de manger.

SECTION V.

91. (*Continuation d'aphorismes généraux.*) C'est la nature qui guérit les maladies. Elle trouve par elle-même les voies convenables, sans avoir besoin d'être dirigée par notre intelligence. C'est elle qui nous apprend à ouvrir et à fermer les yeux, à remuer la langue, et autres choses pareilles, sans le secours d'un maître: elle se suffit pour une foule de choses nécessaires.

92. Le larmolement, l'écoulement des larmes par le nez, l'éternuement, le suintement des oreilles, le crachement de la salive, l'expectoration, l'inspiration et l'expiration de l'air, le bâillement, la toux, le hoquet, ne sont point d'actions qui s'opèrent toutes de la même manière. Considérez encore l'éjection de l'urine, l'émission des vents, la nourriture, la transpiration, ce qui se passe de particulier chez les femmes, les sueurs, les démangeoisons, les mouvements dans lesquels on étend tout son corps, et autres.

93. L'âme de l'homme se reproduit sans cesse jusqu'à la mort (1). Quand les maladies échauffent l'âme, elles contribuent alors aussi à dévorer le corps.

94. Certaines maladies naissent avec

(1) *L'âme se renouvelle sans cesse.* J'ai déjà observé ailleurs qu'Hippocrate croyait vraisemblablement à l'immortalité de l'âme. Les passages de l'espèce de celui-ci me paraissent donc devoir être entendus de l'âme sensitive, sans avoir à accuser nécessairement de matérialisme ni Hippocrate, ni l'auteur de ce sixième livre des épidémies.

spiritum frigidum emiserint. Vitalia vero contra se habent.

Cibos labores præcedere oportet.

SECTIO V.

Morbis naturæ medentur.

Natura ipsa sibi per se, non ex consilio, motiones ad actiones obeundas invenit, partim quidem, ut nictare, partim vero etiam, quibus lingua subservit, et quæcunque alia id genus: A nullo quidem edocta natura, citraque disciplinam, ea, quæ conveniunt, efficit.

Lacrymæ, narium humor, sternutationes, aurium sordes, oris salivatio, sputi eductio, spiritus ingressus, exitus, oscitatio, tussis, singultus, non eodem prorsus modo fiunt.

Consideranda quoque sunt urinæ secessus, et flatus, hujusque alterius excretio, alimenti et transpirationis actio, et mulieribus, quæ iis insunt; quæque in toto corpore accidunt, sudores, pruritus, punctioniones, et quæcunque id genus.

Humanus animus ad mortem usque peripetuo producit. Quod si una cum morbo incensus fuerit, tum etiam ipse corpus depascitur.

Morbi una nobiscum educati, in senectute, et maturatione, et solutione, et rarefactione desinunt.

Medicatio est obcluctantem esse, nèque consentientem, affectui. Sic frigidum et auxilium est, et quæ a calido sunt, tollit.

Præceptum, atque acerba iracundia cor, et pulmonem, in sese, et ad caput calorem, et humorem attrahit. Animi autem tranquillitas cor relaxat.

Labor articulis, et carnibus confert, visceribus vero cibus, et somnus.

Cura, ac meditatio, hominibus pro animi exercitatione sunt.

Ad vulnera sanguis concurrat, succurrendum igitur, ut vacuum expleatur.

In auris dolore, lana digito circumvoluta, unguen calidum instilla, deinde interiori manus volæ lana imposita auri supponito, ut aliquid ipsi exire videatur, deinceps in ignem immittito. In quo tibi æger ipse fallendus est.

Lingua, humorum serum quale sit, indicat. Pallidæ quidem linguæ ex bilis redundantia fiunt (biliosus autem a pingui); rubicundæ vero a sanguine, nigre ab atra bile, valde resiccatae ex succensa fuligine, et utero, albæ autem ex pituita.

Urina cibi, et potus, colorem refert, estque veluti humoris in corpore colliquatio.

nous, pour nous accompagner jusque dans la vieillesse; et à cette époque certaines mûrissent, se dissolvent et se dissipent complètement.

95. Remédier, c'est s'opposer à la maladie. Ainsi le froid devient un remède contre le mal qui provient du chaud.

96. La colère resserre le cœur et la respiration. Elle porte la chaleur et les humeurs à la tête.

97. Le travail et l'exercice sont bons pour fortifier les articulations et les muscles. Le manger et le dormir fortifient les viscères.

98. La méditation *pas trop forte* est pour l'esprit de l'homme. Ce que la promenade est pour le corps.

99. Le sang qui sort dans les blessures, veut être réparé, pour remplir les vides.

100. S'il y a des douleurs d'oreilles, on roulera un bourdonnet de laine, qu'on imbibera de baume sur la paume de la main, puis-on l'introduira. S'il fait sortir des matières, il sera quelquefois bon de tromper le malade.

101. L'état de la langue fait connaître celui des humeurs: quand elle est verte, elles sont bilieuses. Ce qu'il y a de bilieux provient de la graisse. Quand elle est rouge, cela provient du sang. Quand elle est noire, cela vient de l'atrabile. Ce dernier état est occasionné par une chaleur fuligineuse et par des vapeurs de la matrice chez les femmes. La langue blanche provient de la pituite.

102. La couleur des aliments et des boissons se transmet quelquefois jusqu'aux urines, qui contiennent la fonte de l'humide.

103. La langue prend la couleur de ce qui s'ajoute à nos humeurs. Voilà pourquoi elle nous sert à connaître leur état.

104. Quand nous trouvons salées les viandes qui cependant ne le sont point, c'est un signe de redondance dans nos humeurs.

105. Si le mamelon et l'aréole d'autour sont pâles, la matrice est malade.

106. Si un malade goûtant le suintement de ses oreilles, le trouve doux, c'est un signe que le cerveau se fond, et c'est mortel. Il n'en serait pas de même si le suintement était amer.

107. Il est bon de changer de pays, dans les maladies chroniques.

108. La mauvaise nourriture accourcit la vie.

109. Dans certaines douleurs des cuisses, que nous appelons *kedmata*, il est bon de couper les veines derrière les oreilles (1).

(1) Le Traité des airs, des lieux et des

Lingua humorum præstantiam colore refert, ideoque per hanc ad humorum dignotionem pervenimus.

Carnes gustanti salsæ supervacaneam quandam copiam indicant.

Si mammaram papillæ, et rubra circa eas circumferentia pallida fuerint, morbosum esse uteri conceptaculum, significatur.

Aurium sordes hominibus dulcis quidem lethalis, amara vero minime.

In longis morbis solum vertere conducit.

Imbecilles cibi brevem vitam præstant.

In diuturnis circa articulos, præcipueque coxendicem, defluxionibus (quæ *κεδματα* Græcis dicuntur), venas in aribus posteriores pertundere oportet.

Veneris usus morbis a pituita confert.

Valentes cibi, aut potus, eos, qui calido sunt ventriculo, perturbant.

In profluvio, quod fit per ora, venarum in ano sanguinem fundere solita (Græci hæmorrhoida dicunt), velut quiddam atræ bili affine affluit.

Morbos, qui temporis successu augentur, et deteriores fiunt, coitus lædit.

Refrigeratio, qui in ventre continetur, indurat. Coitus quæ ventre continentur, indurat.

Veratrum epotum, si celerius purgare voles, lavare, aut cibum sumere oportet.

Per somnum sanguis ad interiora magis se recipit.

Ex superioribus ventris partibus rigor, febris vero ex inferioribus fere ortum ducit.

Aeris per inspirationem attractio fit, ubi pulmo siccus fuerit, aut æstum conceperit. Immodice evacuatum etiam somnus multus exsiccat.

In frigidis cibis annumerantur lentæ, melum, cucurbitæ.

Ulcera erumpunt, ubi quis non purgatus exercitatione utatur.

Si mulier, aut capra, cucumeris agrestis succum (elaterium dicunt), aut cucumim silvestrem devorarint, etiam pueri purgantur.

Impense calido corpori cibo interna refrigeratio comparatur, sole, igne, vestitu, æstivo tempore, externa noxa. Contrario vero sic contraria conveniunt.

Ex cibis hi quidem celeriter superantur, illi vero contra.

SECTION VI.

Carnes, et ex ventre, et extrinsecus attrahunt. Indicat autem sensus ipse,

110. L'acte de la génération est bon contre les incommodités qui proviennent de la pituite.

111. Les aliments forts et les boissons fortes mettent du trouble chez ceux qui ont le ventre chaud.

112. Le sang qu'on rend par les hémorrhoides est chargé d'atrabile.

113. L'acte de la génération donne des forces aux maladies.

114. Le froid serre le ventre. L'acte de la génération le serre aussi.

115. Voulez-vous que l'ellébore purge plus vite, faites baigner ou manger.

116. Durant le sommeil, le sang se porte à l'intérieur.

117. Le froid dans le corps provient des cavités supérieures; le chaud, des inférieures.

118. Si le poulmon est sec ou chaud, il attire plus d'air.

119. Après des évacuations excessives, un trop long sommeil dessèche.

120. Les lentilles, le millet, la citrouille, sont des aliments très-froids.

121. Il vient des plaies quand on fait trop d'exercice ayant le corps chargé d'humeurs.

122. Qu'une nourrice mange de l'élatérium ou du concombre sauvage, le nourrisson est purgé. On voit la même chose chez les chèvres.

123. Le corps est-il échauffé, le manger le rafraichit. Le travail, le soleil, le feu, les habits forts dans l'été, augmentent la chaleur. Il faut lui opposer les contraires.

124. Certains aliments sont digérés promptement; d'autres lentement.

SECTION VI.

125. Les chairs attirent du ventre et du dehors. On sent soi-même que le corps inhale, et qu'il transpire.

126. Une petite veine plus pleine de sang attire plus de chaleur, puis elle rend le sang.

127. Ceux qui abondent en graisse ont la bile jaune; ceux qui abondent en sang l'ont noire.

128. Le médecin doit, pour guérir, mettre en œuvre la raison, la mémoire, l'odorat, la faim même, et toutes les autres puissances.

129. Il faut de la modération dans le travail, dans le manger, dans le boire, dans le sommeil, dans l'usage de sa femme.

130. L'homme d'un tempérament froid

eaux, n° 25, peut servir à jeter quelque jour sur cette pratique.

corpus totum , tam foras , quam intro , spirabile esse.

Venula, sanguinis multitudine calidior effecta , æstuosum quiddam producit , confestimque excernit.

Et quibus quidem pingue abundat , bilis flava gignitur, quibus vero sanguis, atra.

Mentis, memoriæ, odoris, aliorumque, et famis , ac instrumentorum , medico cura esse debet.

In labore, cibo , potu , somno , rebus veneris, modus adhibendus est.

Qui frigidior est, frigido anni tempore, ac regione calidior erit.

In doloribus leniendis proximum ventrem secare oportet. Allevamentum quoque afferunt ustio, sectio, calefactio, perfrigeratio, sternutamenta, plantarum succi, prout ipsorum facultas convenit, et varia cyceonis mixtura, cinnum Latini vocant. Malignorum remedia sunt, lac, allium, vinum fervefactum, sal, acetum.

Quidam, ex via delassatus, imbecillitate, et gravitate correptus, expuit. Tussis enim ex capitis vertice aderat, febris acuta, ad manum aliquantulum mordens erat. Secundo vero die capitis gravitas erat, lingua exusta est, nares, unguibus sculptæ, sanguinem non profuderunt. Lien, parte læva, tum magnus, tum durus dolore tentabatur.

Qui quartana vexantur, non ullo magno aliquo morbo corripiuntur. Quod si antea corripiantur, quartana succedente liberantur.

Pro quibus, quinam morbi succedant, considerandum.

Bilis fit, velut de avibus dixi, quæ et biliosæ sunt. Calor acrimoniam indicat.

Perturbationes, ac morborum transitus, videndi sunt, nempe cum delirantibus laterum dolores cessent, quibusdam etiam febres, quibusdam vero minime, sed una cum sudoribus, nonnullis quoque cum perturbatione. Est, ubi quibusdam cutis resiccata, circumtensa, et fuliginosa evadit.

Torpores, quinam, et ex quibusnam fiant, videndum, et quales sint ei cui coxa deluit.

Inflammationes, quæ circa aures fiunt, et ipsarum quoque aurium inflammationes, plerumque tertio die occidunt.

Quibus cutis arida, et dura obtenditur, ii sine sudore, quibus vero etiam laxa, ii cum sudore moriuntur.

In morbis vagis, et facile mutabilibus, mutationes juvant. Sed mutationes ad

se trouve d'un tempérament chaud dans un pays et sous un ciel plus froids.

131. Quand il y a des douleurs au ventre, on doit le vider et en ôter du sang; il faut savoir ce que peuvent le cautère, les incisions, les fomentations, les rafraichissements, la sternutation, les divers sucs des plantes, les sorbets. L'ail, le lait, le vin fermenté, le vinaigre, les sels sont des contre-poisons.

132. (*Observation sur ce qui précéda une tumeur de la rate.*) Un homme, à la suite des fatigues d'un voyage, se trouvait faible, avec un sentiment de pesanteur; il crachait, il avait une toux provenant de rhume du cerveau. La fièvre le prit, avec des picotements aux mains. Le second jour, il sentit sa tête pesante: la langue était brûlée. Il grattait ses narines avec les ongles sans pouvoir faire venir le sang. La rate devint grosse, dure et douloureuse.

133. (*Continuation d'aphorismes généraux.*) Avec la fièvre quarte on est à l'abri de grandes maladies: si on en avait déjà quelqu'une, elles en délivrent en arrivant. Il faut donc examiner en quoi certaines maladies sont contraires.

134. La bile et la chaleur ont quelque chose d'âcre. Les oiseaux sont bilieux; aussi ai-je dit plus haut (1) qu'ils se portent bien dans les saisons sèches.

135. On doit examiner ce qui se passe dans les troubles et dans les successions des maux. Les douleurs de côté se calment quand le délire arrive; elles sont quelquefois avec fièvre, d'autres fois sans fièvre, et elles se terminent par les sueurs. Certaines fois elles causent de grandes agitations: la peau devient promptement âpre, tendue, sèche, et d'une chaleur mordante.

136. Au sujet des engourdissements et des crampes, examinez combien elles s'étendent, à quoi elles succèdent, de quel côté elles sont placées.

137. Les parotides sont souvent mortelles le troisième jour.

138. Ceux dont la peau est rude et dure meurent sans sueurs. Ceux qui l'ont molle, suent en mourant.

139. Dans les maladies où l'on voit beaucoup de variations, ces changements sont bons, quand ils se font en mieux, avant que le mal n'ait empiré, comme il arriva à Chérion.

140. Les irritations au gosier, qui finissent par rendre la voix rauque, méritent attention.

141. On recouvre quelquefois la santé, parce que la cause de la maladie sort

loca convenientia fieri oportet, priusquam vitium aliquid contrahatur, quale quid Cherioin accidit.

Considerandæ veniunt irritantes fluxiones, ex quibus in vocem stridulam ex faucium asperitate desinant.

Quibus quidem, quod sanum est, relinquitur, causa per inferiora subducta, aut purgare, aut deligare, aut ejicere, aut secare, aut urere oportet. Quibus vero nihil tale fit, nil moliri opus est.

Quibus sanguis multus ex naribus profluit, si quidem immoderatæ declarationes adsunt, iis parum conferunt. Qui vero prærubro sunt colore, non eodem modo afficiuntur. Et quibus caput facile tolerat, prodest; quibus vero secus, minime.

Quibus nares natura humidiores, et semen genitale humidius, ac copiosius, ii minus salubriter degunt. Plurimi, autem, quibus ex morbo istud accidit, contra se habent.

Sputa rotunda delirium portendunt, qualia visa sunt ei, qui in Plinthio decumbebat, cui, postquam sanguis e nare sinistra profluxit, die quinto absolutus est.

Urina, multum habens sedimentum, deliria tollit, qualis etiam Dexippi fuit post capillorum defluvium.

Non ante annum quartana desinit.

Æstate in aurium inflammationibus quinto die eruptiones fiunt, est, ubi etiam longius perdurant, sic et quæ circa gingivas, et nares suppurationes contingunt.

Quibus ex dentium dolore tenuia a superciliorum parte procedunt, iis a pipere, probe infixo, crassiora postridie prodeunt, si præsertim alia non evicerint. Hinc namque medicamentum soporiferum Hegesippo non obtinuit, quin potius etiam vehementius accersivit.

Ex capite ossium natura æstimanda est, tum etiam nervorum, venarum, carnis, reliquorumque humorum, ac superiorum, et inferiorum ventriculorum, mentisque, et morum. Ex his etiam, quæ per annum fiunt, videndum, quod quædam anni parte, tum etiam maturius contingunt, veluti pustulæ, et quæ sunt ejusmodi, haud aliter, quam in iis, quæ quotidie citius aut tardius corripuntur.

Itidem considerandum, corpus biliosum, et sanguine præditum, atram bilem plurimam gignere, nisi effluvia habeat.

Lycino tandem lien intumuit, cum dolore, die quarto aut quinto.

par bas naturellement, ou par le moyen des purgations; d'autrefois parce qu'elle est arrêtée au moyen des ligatures, ou même emportée par des incisions, ou poussée au-dehors de toute autre manière, ou consumée par des caustiques. D'autres fois la santé se rétablit sans l'action d'aucun de ces moyens.

142. Les hémorrhagies abondantes du nez; auxquelles succède une grande pâleur, sont d'un médiocre avantage. Il n'en est pas ainsi de celles qui laissent la couleur naturelle; si la tête se trouve légère après les hémorrhagies, elles sont utiles; mais elles ne le sont point quand la tête reste embarrassée.

143. Ceux chez qui le nez est habituellement chargé d'humeurs, ont la semence aqueuse et abondante; ils sont sujets à des maladies. Il n'en est pas ainsi quand les narines se trouvent humides par accident, à la suite de quelque maladie.

144. Les crachats ronds menacent de délire: on le vit dans Plinthe; il eut une hémorrhagie le cinquième jour, et il fut guéri.

145. Une urine qui dépose beaucoup de sédiment préserve du délire; ainsi qu'on le vit dans Dexippe, après la chute de ses cheveux.

146. La fièvre quarte dure souvent une année entière.

147. Les dépôts aux oreilles percent le cinquième jour dans l'été. Il est ordinaire que ceux au nez et aux gencives se mettent plus lentement en suppuration.

148. Lorsque dans les maux des dents il coule des humeurs tenues des sinus frontaux, si l'on y met du poivre les humeurs seront plus épaisses le lendemain, ou bien le mal diminuera de quelqu'autre manière. Un narcotique qu'on appliqua à Hégésippe pour le soulager du mal de dents, le rendit au contraire plus douloureux.

149. On peut juger par le seul état de la tête, de la nature des os, des nerfs, des veines, des chairs, de toutes les humeurs, de l'intelligence et des mœurs. On doit toujours avoir en même temps égard aux changements qu'amènent les années à ceux qui se font dans les saisons nouvelles, auxquelles paraissent les éruptions, même aux changements qui dépendent des diverses heures du jour. Ceux-ci sont remarquables, surtout le soir et le matin. Il faut observer encore qu'un corps bilieux engendre beaucoup de sang atrabilaire, à moins que la bile ne sorte.

SECTION VII.

150. (Description d'une constitution épi-

SECTIO VII.

Circa brumam, decimo quinto aut vigesimo die, ex crebra australium, ac borealium ventorum, nivisorumque temporum mutatione, tusses ceperunt, quæ quidem partim breviores, partim vero longiores exstiterunt. Postea quoque crebra pulmonum inflammationes contigerunt. Rursus ante æquinoctium plerisque reversiones fiebant, quadragesimo ut plurimum ab initio die. Et nonnullis quidem breves admodum, ac judicatu faciles exstiterunt, quibusdam vero faucium inflammationes aderant, aliis anginæ, quibusdam etiam partium siderationes, aliis quoque, præcipue vero pueris, nocturnæ cæcitudines (quas nyctalopas vocant), eveniebant. Pulmonis autem inflammationes breves admodum fuerunt. Faucium quoque inflammationes tandem tussientibus, aut omnino parum pro tussi fiebant, æque breves erant, præcipue vero nocturnæ cæcitudines. Anginæ autem, et partium siderationes, aut duræ, et siccæ erant, aut parvæ, et raro matura educentes. Nonnullis vero multum etiam educebatur. Qui igitur plus voce laborabant, aut rigore corripiebantur, iis tusses in anginas potissimum desinebant. Qui vero manu laborabant, manuum tantum resolutiones habuerunt. Qui autem equitarunt, aut plurimum viæ confecerunt, aut alioqui cruribus laborarunt, iis lumborum, aut crurum impotentia, ex resolutione obortæ sunt, et femorum, ac tibiæ, lassitudo, et dolor. Durissimæ autem, et vehementissimæ tusses erant, quæ ad partium siderationes deducebant. Ista quidem omnia in reversionibus fiebant, per initia vero non admodum. Atque horum plerisque tusses in medio remisissent, penitus autem non reliquerunt, sed cum reversione adfuerunt. Quibus vox tussi abrumpebatur, eorum plurimi non fabricarunt, quidam vero brevi intervallo. Sed neque pulmonis inflammationes, neque partium siderationes, horum cuiquam contingebant, neque aliud quidquam de se significationem edidit, verum in voce sola iudicio decernebatur. Nocturnæ autem cæcitudines, ac nyctalopicæ affectiones firmæ, et stabiles erant, velut quæ aliis ex causis ortum habebant, æque pueris maxime fiebant. Oculorum vero nigra aliquantulum varia erant, eorum quidem, qui pupillas parvas habebant. Atque in totum niger ut plurimum oculus erat. Magnos vero potius, quam parvos, oculos habebant,

démique.) Les toux commencèrent vers le solstice d'hiver, le quinzième ou vingtième jour, après de fréquentes alternatives des vents du nord et du midi, qui duraient chacun plus ou moins de temps. On vit ensuite beaucoup de péripneumonies; la plupart eurent des rechutes avant l'équinoxe; une quarantaine de jours après la première maladie. Chez certains elles furent courtes, d'un jugement facile; chez d'autres le gosier s'enflammait. Quelques-uns eurent des esquinancies, quelques autres des paralysies. Certains devinrent nyctalopes, surtout parmi les jeunes enfants. Les péripneumonies étaient fort courtes. Il venait des enrrouements à la suite de toux longues: certains furent enrroués, qui n'avaient point toussé. Les maux de gorge ne duraient pas long-temps. On vit beaucoup de nyctalopies. Les esquinancies et les paralysies étaient sèches et mauvaises, ou bien elles étaient fort peu considérables, et ne présentaient que peu de matières crues. Il y eut cependant quelques malades chez qui il se fit une grande coction de beaucoup de matière. Ceux dont la voix était le plus altérée, ou qui avaient des frissons, furent principalement ceux qui eurent des esquinancies: Ceux qui faisaient des ouvrages des mains eurent des paralysies aux bras. Ceux qui montaient à cheval, qui couraient ou qui fatiguaient autrement des jambes, furent paralysés des jambes ou des lombes; ou bien ils se plaignaient de douleurs et de déchirures aux jambes et aux cuisses. Les toux les plus violentes et les plus obstinées se terminaient par des paralysies: cela fut fréquent dans les récidives. Les symptômes étaient moins forts dans le commencement. Chez plusieurs, la toux diminuait dans le milieu de la maladie, mais elle ne discontinuait pas entièrement, et elle redoublait dans les rechutes. Plusieurs de ceux en qui la toux avait étouffé la voix, n'eurent pas néanmoins de fièvre: d'autres n'en eurent que peu. Ni les uns ni les autres de ceux-là ne tombèrent dans la péripneumonie, ni dans la paralysie. Il n'y eut chez eux rien de grave, sinon qu'ils ne pouvaient pas parler. Les nyctalopies étaient obstinées comme quand elles proviennent d'autres causes. Elles furent communes surtout chez les enfants, ainsi que nous l'avons déjà dit. La prunelle des yeux n'était pas bien noire, notamment chez ceux qui l'avaient petite. Elle était noire en général, mais d'une noirceur différente, qui n'était pas la même chez tous les malades. Ce changement dans la couleur de la prunelle, n'avait pas lieu chez ceux dont les yeux étaient petits. La plu-

et plurimi capillis passis, et nigris erant.

Ceterum mulieres, non æque ac viri, tussi conflictabantur, sed paucae etiam febricitarunt, earumque valde paucae ad pulmonis inflammationem devenerunt, eaque grandes natu, et omnes evadebant. Cujus rei causam esse, existimabam, quod non perinde atque viri in publicum prodibant, et quod nequaquam pariter ac viri morbis tentantur. Anginæ autem liberis quidem duabus obortæ sunt, eaque mitissimæ, servis vero exuberabant, et quibus vehementissimæ contingebant, eæ etiam celerrime peribant. Viris quoque pluribus obtigerunt, atque hi partim quidem evaserunt, partim vero perierunt. In summa iis quidem, qui deglutire solum non poterant, mites admodum, ac toleratu faciles erant. Qui vero præter hæc etiam obscurius loquebantur, iis tum molestiores, tum diuturniores fuerunt. Aliquantum etiam malæ erant, quibus venæ circa tempora, et cervicem, in tumorem attollebantur. Pessimæ vero, quibus etiam una spiratio sublimis erat, hi namque etiam inalescebant. Ac, veluti scriptum est, ita affectuum commercia se habebant. Qui quidem primum descripti sunt, etiam sine posterioribus contingebant; qui vero posterius, non sine prioribus. Celerrime interibant, ubi cum febre subinde rigore correpti erant. His neque per medicamenta, quæ humores suis sedibus submovent, compressis, ullum effatu dignum auxilium allatum est, neque alvi perturbatio, neque venæ sectio juvit, quæ ipse tentavi. Incidi etiam venam sub lingua, et quosdam ex superioribus partibus purgavi. Atque hæc quidem etiam omnino æstate contigerunt, veluti quoque, quæ prouperunt, plurima. Ac primum quidem, per squaiores, lippitudines cum dolore populariter grassatæ sunt.

Sanguinem e venis profluentem sistunt animi deliquium, figura aliorum tendens, venæ interceptio, linamentum contortum, appositio, deligatio.

Glandularum tumores maxima ex parte suboriebantur, quod jecoraria vena affecta erat. Quod si ab arteria male affecta fierent, malum signum erat, quale quid Posidonæ contigit.

Qui sanguinis profluvio vitam cum morte commutabant, tenuem circa frontem sudorem non habuerunt, sed similia iis, quibus moles corporis concidit, passi sunt. Quin et anhelatores, et qui cum sudoribus peribant, male habuerunt.

Considerandum est, ventres quosdam

part des nyctalopes furent de ceux qui avaient les cheveux plats, qui ne frisent point naturellement, et bruns ou noirs.

151. Les femmes ne furent pas aussi travaillées de toux. Il y en eut peu qui eussent la fièvre; fort peu qui devinssent pleurétiques. Encore était-ce des femmes vieilles, qui guérirent toutes. Je pense que cela provient de ce qu'elles ne sortent pas autant que les hommes, et qu'en général elles sont moins exposées aux maladies courantes. Il y eut des femmes libres qui eurent des esquinancies très-bénignes. Les femmes esclaves en eurent beaucoup qui étaient très-violentes, dont elles périssaient dans peu. Plusieurs hommes en furent attaqués aussi: les uns réchappaient, les autres mouraient.

152. En général, les esquinancies n'étaient pas mauvaises quand elles empêchaient seulement de boire. Celles qui causaient de l'embarras dans la parole, furent beaucoup plus cruelles et plus obstinées. Quand il y avait des veines gonflées aux tempes et au cou, les esquinancies étaient assez fâcheuses; les plus terribles étaient celles où l'on avait la respiration fort élevée; les malades se trouvaient dans un grand feu. Tels furent les divers degrés de cette maladie: avant d'arriver au dernier degré, on passait par le premier. Les malades mouraient tous en peu de jours lorsqu'il venait des frissons dans la fièvre. Quand ils en étaient à cet état, on ne pouvait leur procurer de soulagement notable en aucune manière; ni par les purgatifs, ni par la saignée, ni par rien que je misse en œuvre. Je fis saigner même sous la langue: j'émétisai. Cette maladie était encore dans toute sa force durant l'été, ainsi que la plupart des autres maux. Avec les sécheresses, commencèrent à paraître des ophthalmies douloureuses.

153. (*Aphorisme.*) Les hémorrhagies sont arrêtées par les défaillances, par des changements de situation, par des compressions, par des tampons de charpie, par des bandages, par des ligatures.

154. (*Quelques particularités de l'épidémie.*) On voyait beaucoup de tumeurs aux aines, qui étaient suivies d'inflammations au foie. Elles provenaient quelquefois d'un vice dans l'artère, comme chez Posidon.

155. Ceux qui mouraient avec des hémorrhagies, n'avaient point de sueur au front; ils finissaient tout d'un coup. Ceux qui avaient des oppressions et des sueurs mouraient dans un grand travail.

156. (*Aphorismes.*) Certains supportent des troubles violents dans les entrailles,

perturbationem facile ferre, quæ quid in Posidonia visum est. Quin etiam videntia fuerunt, quænam interaneorum animalia inducerent. In extenuatione circumtensio ante obitum facta est, et umbilicus prominens ipsi est exulceratus, et gingivarum, dentibus instantium, exulcerationes affuerunt.

Videndum quoque est multa de unoquoque recte præcipi posse, partim quidem eadem facultate, partim vero minime, qualia sunt ejusmodi, diffundi, dissolvi, educi, et indurari, ac maturari. Considerandum etiam, ubi opus est, timidos a lecto protrudere, et mutatione excitare torpentes, ad ea, quæ cunctanter agunt.

Aqua inter cutem laborantes cito incidere oportet, tabescentes confestim urere, caput secare. At ista in aqua intercute suffusis animadvertenda sunt, ne cujus venter, aut interiora, ferro contingantur. Perinde enim ac in multis genibus accidit.

In affectibus circa os ventriculi (perinde Xenarcho contigit), sufficienter calidum inspirare convenit, et evacuationis loco ulcus ab initio calidis fovere.

Considerandum, qualis vox est iratis, num talis non irato a natura fuerit, atque oculi, quales a natura fuerint, num turbulentum, quales habent cum irascuntur, qui tales non sunt, ceteraque id genus, pro morborum ratione; velut si quis tabificam formam inducit, num talis a natura æger fuerit, ut in hunc morbum incurrat, ceteraque hujusmodi.

Tusses, quæ lassitudinis sensum inducunt, etiam partes læsas. sed et præcipue articulos contingunt. Quin etiam in febribus cum lassitudinis sensu tusses siccæ fiunt, quæ, si intus relinquuntur, una cum febre in articulos firmantur.

Tabescentibus, ac non parientibus, spiratio obscura, mala, et quæcumque alia ejus est generis, ex eadem constitutione proveniens.

Autumnus tabidis malus. Ver quoque etiam malum, cum ficus folia cornicis pedibus similia fuerint.

In Perintho vere plurimi tabe laborant. Cujus rei simul in causa fuit tussis, per hyemem populariter grassata, ac in quibusdam morbi, qui diutius traxerunt. In his enim, qui ambigue se habebant, tabem confirmarunt. Interdum quoque in quibusdam diuturnis morbis tabes non fiebat, velut in his, qui rem doloribus conflictabantur. Quin et quibusdam aliis idem contigit, in quorum

sans donner de grands signes de douleur, comme Possidonie qui rendit des vers. Elle devint raide avant la mort; son nombril, qui s'était allongé, se retira. Elle avait des ulcères aux gencives qui recouvraient les dents.

157. Un médecin doit savoir ordonner à chaque malade ce qui lui convient, suivant ses forces, afin de dissoudre le mal et de le détruire, ou de l'emporter entièrement après l'avoir mené à maturité, ou du moins de le durcir, il faut savoir quelquefois arracher un malade de son lit, donner du courage à ceux qui en manquent, et les engager à prendre ce qu'ils refusent.

158. Il faut opérer un hydropique de bonne heure, appliquer le feu sans hésiter, trépaner de même. En opérant les ascitiques, prenez garde de ne toucher à aucun viscère.

159. Dans les maux près du cardia, comme était celui de Xenarque, il faut faire les applications assez chaudes, et commencer par réchauffer la plaie vis-à-vis le vide, l'endroit dévoré.

160. Quand on voit pour la première fois un malade qui est en colère, on ne peut tirer d'indice de sa voix, si on ne sait comment il l'a lorsqu'il est tranquille. Il en est de même de ses yeux, quand il est irrité, ainsi du reste. Un malade a-t-il la face d'un phthisique, il reste à savoir comment il l'avait avant la maladie.

161. La toux fatigante se fait sentir dans toutes les parties faibles, surtout aux articulations; et les fièvres qui donnent des lassitudes dans tout le corps, causent souvent une toux sèche, dont l'humeur se fixe aux articulations durant la fièvre.

162. L'automne est terrible pour les phthisiques; le printemps aussi, à l'époque où les feuilles des figuiers ont acquis la forme d'une patte de corneille.

163. (*Particularités sur la constitution épidémique, relativement aux phthisies.*) A Périnthe on vit plusieurs phthisiques au printemps. Ils tombaient dans cet état à la suite d'une toux qui fut épidémique durant l'hiver: cela arriva même à certains qui avaient eu des maladies équivoques. La plupart de ceux qui s'étaient plaints de douleurs aux reins, échappèrent à la phthisie. De ce nombre fut le malade auprès duquel j'avais été conduit par Cynisce.

164. (*Continuation d'aphorismes divers, ou de matériaux pour en faire.*) On doit reconnaître, dans les douleurs de poitrine et de côté, des différences qui proviennent de leur nature ou de la constitution des saisons, même en voyant pren-

numero ille exstitit, ad quem me Cyniscus deduxit.

In doloribus laterum, pectoris, aliarumque partium, tempora num multum inter se differant, animadvertendum, quando nimirum melius, aut rursus pejus habebant, nihil in hoc delinquentes.

SECTIO VIII.

In diuturnis intestinorum difficultatibus ciborum fastidia mala, idque maxime, si febris accesserit.

Ulcera undiquaque glabra, maligna.

Lumborum doloris ad latus recursatio, et tubercula putrida, quæ σπῆ dicuntur, malo sunt.

Renum vitia supra quinquagesimum annum sanata non vidi.

Animadvertenda sunt, quæ per somnos ingravescent. et quibus extrema perfrigescunt, mensque perturbatur, cæteraque id genus, quæ per somnos eveniunt, et quibus contra accidit.

Quibus certe nihil intra statutum pariendi tempus accidit, iis singulis vitales partus existunt.

Quæ gestationis tempore apparent, in quos menses incidant, videndum.

Labores certis temporum circuitibus fiunt, et quidquid septuaginta diebus movetur, ter iisdem in sese ductis perficitur, et quidquid nonaginta diebus movetur, ter iisdem in sese ductis perficitur.

Animadvertendum etiam, quod post menstruas purgationes uteri, tum dextra, tum sinistra debiscunt, quodque humiditas, quæ per ea, quæ prodeunt, satis indicatur, siccissimam victus rationem desiderat.

Quidque, qui celerius efformatur, fetus, ac movetur, rursus tardius incrementum accipit.

Labores ut plurimum uterum gerentibus, tertio, quinto, septimo, et nono mense contingunt; item secundo, quarto, et sexto.

Quæ ex parva tabella desumpta, consideranda sunt.

Victus ratio ciborum, ac potuum, repletionem, ac vacuationem constat, eorumque mutationes, dum ex aliis in alia fiunt, prout se habeant, considerandæ.

Odores partim oblectantes, partim offendentes, quidam etiam implentes, et obsequentes, eorumque mutationes, ex quibus contingant, et qualiter se habeant, animadvertendum.

dre la respiration pendant un certain temps à des personnes qui ne se trouvent point d'ailleurs dans l'effet de quelque faute de régime (1).

SECTION VIII.

165. Le grand dégoût dans des longues dysenteries est un mauvais signe, surtout s'il y a fièvre.

166. Les plaies dont la peau d'alentour perd les poils, sont de mauvais caractère.

167. Il se fait un passage des douleurs des lombes aux côtés de la poitrine, avec des tumeurs que nous nommons de la pourriture.

168. Je n'ai pas vu de colique néphrétique guérie après l'âge de cinquante ans.

169. On observera les redoublements qui arrivent dans le sommeil avec froid aux extrémités, avec agitation dans l'esprit et toutes autres choses qui se montrent dans le sommeil, tant en mal qu'en bien.

170. Toutes les fois que dans la grossesse il ne se passe rien contre nature, les enfants sont vitaux. S'il arrive quelque chose non ordinaire, il faut examiner en quel mois cela arrive. Il y a des périodes pour des mouvemens qui se font au bout de quatre-vingt-dix jours. Le grand mouvement qui se passe après neuf mois arrive à l'époque de trois mois. On observera aussi que l'utérus est quelquefois dilaté du côté gauche ou du droit, ainsi que cela paraît d'après les humeurs qui en sortent; qu'il faut donc alors un régime desséchant; que les embryons dont les membres sont plus tôt formés, croissent ensuite plus lentement; que communément les accidens arrivent dans la grossesse au troisième mois, au cinquième, au septième, au neuvième, quoiqu'il en arrive aussi le second, le quatrième et le sixième. Ceci, du reste, ne doit être regardé que comme un aperçu.

171. Le régime consiste à remplir ou à vider. Observez les changements qui arrivent après le manger et le boire. Il y a des odeurs qui plaisent, d'autres qui révoltent, certaines qui remplissent; il y en a dont on modère l'effet à volonté. Observez donc aussi l'usage que l'on en fait; quelle est pareillement l'impression

(1) Les médecins praticiens reconnaîtront bien la vérité de cet aphorisme dans ce qu'ils pourront se rappeler des malades qu'ils ont soignés, atteints ou menacés de pulmonie, d'asthme sec ou humide, etc.

Eos, qui irruunt, intrant, aut egrediuntur, spiritus, aut etiam corpora contemplari oportet.

Eorum, quæ sub auditionem cadunt, quædam meliora esse, quædam vero offendere, videndum.

In lingua quoque, ex quibus quænam alliciantur, videnda sunt.

In aere considerandum, quanta insit caliditas, frigiditas, crassitudo, tenuitas, siccitas, humiditas, an plenior, an vero minor, et copiosior. In quibus quænam mutationes, et ex quibus fiunt, quomodoque se habeant, animadvertere oportet.

Quæ continent corpora, aut intus continentur, aut in nobis cum impetu moventur, contemplanda sunt.

Sermonis quoque, et silentii, habenda est ratio, et dicere oportet, quæ velit æger, videndumque, quibus utitur sermonibus, sintne magni, an multi, an veri, aut ficti.

Quæ e corpore prodeunt, nosse oportet, unde initium ceperunt, aut ubi cessarunt, quamque sunt divulsa; colores quoque, ex quibus aut caliditatem, aut salsuginem, aut dulcedinem, vel tenuitatem, vel crassitudinem inspicere convenit, num vero æqualiter, aut inæqualiter, in corpore, quove tempore eveniant. In quibus omnibus quales mutationes, et ex quibus existunt, considerandum.

Contemplandum, num eructationem inchoaverit natura, nec obtinuerit.

Lacrymæ considerandæ, num volenti, aut invito, vel multæ, vel pauca, aut calidæ, aut frigidæ emanent; in quibus etiam crassitudinem, et gustum inspicere oportet.

Sputum videndum, num ex ore æger exscreet, num vero tussi, aut vomitione rejiciat.

Solis æstus, frigus, humectatio, siccitas, consideranda sunt. Mutatio quoque, per quæ, ex quibus, et ad quænam se habeat.

Labores etiam, otia, somnos, vigilias, in considerationem adhibere oportet.

Quin etiam quæ in somno fiunt, et insomnia videnda sunt, deinde cubilia quoque, in quibus decumbunt, et ex quibus transferuntur.

Mentis quoque intelligentia videnda est, ut per se ipsa constat; citra instrumenta, et res externas, an tristitia, aut gaudium, an metu, aut confidentia, an

produite par le corps et par l'air, soit qu'il entre ou qu'il sorte. L'ouïe réjouit quelquefois, d'autres fois elle afflige. La langue, organe du goût, attire ou repousse. L'air de l'atmosphère est froid ou chaud, épais ou tenu, sec ou humide, chargé d'hétérogène, ou pur, plus ou moins dense. Observez les effets de ses variations, et ce qui les produit; voyez quelle est la force des agents extérieurs, soit qu'ils frappent sur nous ou qu'ils nous arrêtent, quelle est aussi l'influence du silence et de la parole.

172. Il faut laisser aux malades la liberté de tout dire, examiner s'ils découvrent beaucoup, s'ils parlent d'après la vérité ou d'imagination. Le médecin doit juger de quel endroit vient tout ce qui sort du corps, voir combien il en sort, et comment cela s'arrête, sans en négliger ni la couleur ni le degré de chaleur, ni les qualités piquantes ou douces, ni la consistance plus ou moins épaisse, plus ou moins égale et unie; ayant encore égard à l'état du corps qui le rend, et au temps pendant lequel cela dure, et à tous les changements qui y surviennent: c'est ainsi qu'il pourra en pénétrer la cause et les effets. Il examinera s'il y a des efforts pour vomir qui ne soient point suivis de vomissements; si les larmes découlent parce que le malade veut pleurer, ou sans qu'il y consente; si elles sont abondantes ou en petite quantité, froides ou chaudes, épaisses ou ténues, salées ou non; si le crâchat sort facilement; si le malade vomit en tousant. Il aura égard aux ardeurs du soleil, au froid du temps, à l'humidité, à la sécheresse: ce sont autant de causes qui produisent de très-grands changements. Il aura égard aux occupations habituelles du malade ou à son oisiveté, à son sommeil et à ses insomnies, aux rêves qu'il fait en dormant, à sa manière de rester couché sur telle ou telle partie, à l'état intérieur de son âme, indépendamment des choses étrangères; s'il est triste ou gai, s'il a peur ou s'il est plein d'espoir; s'il est naturellement timide ou courageux, comme l'était la fille d'Hippothon, qui se posséda toujours, connaissant parfaitement son état.

173. Il faut tenir compte de l'âge, pour voir si les événements se montrent trop tôt ou trop tard, comme par exemple si une paralysie est venue dans l'hiver et à un vieillard, ou bien l'été et à un enfant. La dernière est anticipée, l'autre ne l'est point. La même observation a lieu pour la chute des dents, pour l'aptitude à la génération, pour l'embonpoint excessif, pour la faiblesse ou les forces, pour le dépérissement. Examinez tou-

spe, aut animi abjectione tentetur, velut Hippothoi puella, quæ mente per se constabat, et eorum, quæ in morbo continebant, optime gnara erat.

Ætatem quidem ab ætate distinguere oportet, et num prius, aut posterius, quam convenit, quid contingat, velut si quid hyeme resolutione tentatum sit, et ætate senili, aut puerili, et ætate, aut prius, aut posterius, quam conveniat. Dentium eruptiones, capillorum exortus, seminis ejectione major aut minor, pilorum incrementum, crassitudo, robur, imminutio.

Quod cognatum est, et quod per sese constat, et quo major aut minor inest cognatio, contemplari oportet.

Anni quoque tempestas consideranda est, quæ maturior, aut seriôr contingit, et quæ assiduis imbribus madens, aut impense sicca exstitit, frigida aut calida, ventis carens, aut quibus ventis perflata. Videndum quoque, num ista temporis initio, aut medio, aut fine, aut assidue, aut jam præterito, aut adhuc præsentem contingant.

Morbi etiam horam et tempus contemplari oportet, et quæ in morbis accidunt, circuitus, ex hisque quinam majores, et quinam longiores, et incrementa. Totius quoque morbi incrementum, aut remissio, aut vigor, et quod magis, quodque minus confecerit, et quando, et quam ratione, et quam hora, et ætate, in considerationem adhibenda sunt.

Populariter grassantium morborum inspicenda natura est, ac si quis eorum sine vomitu initium sumserit, veluti an post epotum medicamentum alvus quibusdam sistatur, an parum purgetur.

Forte etiam considerandi sunt exacte albescentes, si febricitent, quorum etiam labra inspicere oportet, quale quoque febris genus, et tempora.

Corpus quoque, et actio, in considerationem adhibeantur, tum visio, auditio, nasus, lingua, et ratiocinatio.

Tumores in superioribus palpebris relictos considerare oportet. Alii namque circum gracilescentibus morborum reversiones denuntiantur. Videndæ quoque sunt palpebræ, quæ in extremitate aliquantulum rubescunt, et indurantur, atque inter eas maxime glutinosæ, extumescentes, quæque in his continentur, quale quid Pharsalo Polymedæ contigit.

Tumores prorumpentes, aut livores, in lippitudinibus, aut ulceribus, considerandi sunt. Quin etiam quæ ex tuber-

jours si c'est symptomatique ou essentiel.

174. On doit encore distinguer dans ce qui est propre à chaque saison ce qui y est anticipé ou retardé ; à quelle époque les pluies ou la sécheresse sont arrivées, et les froids et les chaleurs, et les vents et les calmes ; si c'est au commencement de la saison, vers son milieu ou à la fin ; si les constitutions de l'atmosphère ont été constantes ou très-variables ; sans perdre de vue qu'il y a des maladies propres aux saisons ; que leurs symptômes sont assujettis à des périodes plus ou moins longues ; que l'état de la violence du mal est fort différent de celui du relâche, et que ses phénomènes doivent être proportionnés à l'intensité de la cause, à l'époque de la maladie, aux diverses causes qui l'ont produite, à la saison, à l'âge du malade.

175. Il faut, en étudiant le caractère des épidémies, remarquer si elles commencent par des vomissements, si les malades gardent les médecines, et si elles les purgent promptement ; si les personnes très-blanches de peau se trouvent plus généralement attaquées ; observer quel était l'état des lèvres, et dans quelle saison l'épidémie s'est manifestée.

176. Indépendamment de l'intellect, le corps concourt aussi à faire connaître les maladies par le moyen de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du tact et du goût. On emploie ensuite le raisonnement.

177. On tire des inductions des enflures que les maladies laissent à la paupière supérieure ; car cette circonstance, tandis que les autres parties diminuent de volume, annonce une rechute. On doit porter le même jugement des paupières rouges, gonflées et dures sur le bord, qui contiennent diverses matières, telles qu'on les vit chez Polymède à Pharsale ; *item* des paupières gonflées et livides, avec de la chassie et des ulcères. Les matières sont ici très-différentes de celles des autres tumeurs qui suppurent.

178. Les tranchées autour de l'ombilic sont un signe équivoque : il est quelquefois produit par l'ail ou par les oignons.

179. Il y a des cas où l'érysipèle vient du cou et se porte à la face : quand le cou noircit c'est mauvais signe, surtout s'il s'y fait des phlyctènes de mauvaise nature, et s'il s'y joint d'autres accidents.

180. Adamanté tourmenté par l'atrabile, prit de l'ésule ; il vomit des matières noires, comme on en rend quelquefois après avoir mangé de l'ail.

181. Les fièvres dans lesquelles il vient du mal aux lèvres, se termineront peut-être avec cette éruption ; surtout si ce sont des fièvres tierces avec des frissons.

culis, aut suppuracionibus deferuntur, inspicere oportet.

Uteros affectos indicabunt tormina circa umbilicum, et dolores, qui interdum a porro, quin etiam et ab alio his postea contingebant.

Nonnullis etiam erysipelas a cervice ortum duxit, eodemque fere tempore in facie judicabatur. Nigra quoque, quibus in collo erant, mala, tum etiam, si pustulæ erumpebant, aut quibus alvus perturbabatur.

Atra bile vexatus Adamantus, multo sumto pepilio, interdum nigra vomitione rejecit, quod aliquando etiam a cepis contigit.

Febres, in quibus labra exulcerantur, fere intermittunt, et tertianis perfrigerationes adsunt. Deurentes vero statim ad manus contactum semper solutæ apparent.

In articulis, quale quid insit, considerandum, num etiam suppuracionem faciant.

In valetudinis autem ratione consuetudo spectanda est, in victu, tegumentis, laboribus, somnis, rebus venereis, et animi affectibus.

Considerare morbos oportet, qualiter, ex quibus, quasnam formas habeant, ad quos locos conversi sunt, quo tempore cœperunt. assuerunt, cessarunt.

Videndum, in quibusnam in continentibus metum injicere oporteat.

In morbo contraria victus ratio adhibenda.

Videndum etiam, quod facile, et quod ægre, aut cum molestia fertur.

Victus ratio, quoad ejus fieri potest, dignoscenda est. Hanc enim non penitus perspectam habere, calamitatis plena res est.

Optimis vero medicis similitudines imponunt, et difficultates pariunt. Contraria vero causa efficit, quæ qualis sit, consideranda venit. Et sane difficile est, curandi viam ratiocinatione assequi, veluti num acuminato fit capite, si resimis naribus, si aduncis, si biliosus et ægre vomat, si bile atra præditus, si negligenter et temere vixerit, de iisque simul inter se convenire est, difficile.

Quædam, cui parva fistula rursus rumpebatur, tussiculæ quiescere non sinebant.

Quendam, cui jecoris fibra in sinus contracta fuit, concussi, et continuo dolor cessavit.

Satyrus in Thaso, cognomento Grypalopex, cum viginti quinque annorum

Ceux en qui cela arrive, et qui à la suite du froid ont aussitôt un chaud extrême sensible au toucher, ne manquent jamais de guérir.

182. Il faut, quand il se fait quelque dépôt aux articulations, bien examiner s'il suppurera.

183. On doit, quand on se porte bien, ne faire aucun changement dans son régime ordinaire, ni dans ses habits, ni dans son travail, ni dans le sommeil, ni dans le commerce avec les femmes, ni dans ses occupations d'esprit. Voilà pour l'état de la santé. Il faut de même, relativement aux maladies, examiner quelle est leur tournure, dans quels lieux elles dominent, comment elles ont commencé, quels en sont les effets, comment elles se terminent, chez qui elles sont faibles ou terribles, quel est le régime contraire au mal; de quoi les malades se trouvent-ils bien; de quoi ils sont incommodés. Il importe surtout de connaître, autant qu'il est possible, le régime approprié; on causera bien des maux, si on l'ignore. J'avoue que la fausse ressemblance des cas fait commettre des erreurs à de bons médecins, à cause de la difficulté de démêler l'influence d'une foule de circonstances particulières, comme quand le malade a la tête pointue, ou qu'il est camard, ou qu'il est d'un tempérament un peu sec, ou qu'il est bilieux et qu'il ne vomit pas facilement, ou que c'est un jeune homme qui a vécu jusqu'alors à l'aventure. Il y a bien de l'embarras à concilier tout, pour en déduire le traitement.

184. (Quelques observations particulières.) Une petite fistule se r'ouvrait sans cesse chez un malade en qui la teux empêchait la cicatrice de se consolider.

185. Je fis donner la secousse (1) à un homme qui se plaignait de douleurs au lobe du foie: le mal cessa tout de suite.

186. (Satyre surnommé le Renard-Faucon.) A Thase, Satyre, qu'on surnommait le Renard-Faucon, fut atteint, à l'âge de vingt-cinq ans, d'une gonorrhée qui

(1) On a dû remarquer qu'il est souvent question dans les OEuvres d'Hippocrate de secousses données pour opérer la délivrance de certains maux. On peut voir des détails de certaines secousses dans le Traité des articles, n° 20, dans celui des maladies des femmes, n° 80, livre premier; dans celui des femmes stériles, au dernier numéro; dans celui de l'extraction du fœtus mort, n° 4. (Voyez aussi le n° 106 du cinquième livre des épidémies.)

esset, sæpius inter dormiendum feminis profluvium expertus est, eique semen interdium frequenter promanabat. Cum autem trigesimum annum fere attingisset, tabe correptus mortuus est.

Abderis palæstræ custos quidam, Sthe-neus nomine, cum valentiore multum luctatus, et in caput lapsus, digressus, frigidam copiose hausit. Post hæc verò nocte illa insomnia, corporis incontinencia, et jactatio, ac extremorum frigiditas contigit. Postridie domum ingressus, glande alvo apposita, nihil demisit, paucam autem urinam reddidit, cum antea nullam reddidisset. Sub noctem lotus, nihilominus insania, et corporis incontinencia vexatus, deliravit. Tertio vero die extremorum perfrictio adfuit, excalefactus sudavit. Epota autem mulsa, tertio die mortuus est.

Atra bile vexati morbo quoque comitiali corripri magna ex parte consuevere, et morbo comitiali laborantes atra bile divexari. At horum utrumque magis accidit, prout ad alterutram partem morbus inclinarit. Etenim si in corpus, morbo comitiali laborant; si vero in mentem, atra bile vexantur.

Abderis Phætusa, Pythæi conjunx, antea per juventam fecunda erat, viro autem ejus exulante, diu menses defecerunt, ex quo postea dolores, et rubores, ad articulos exorti sunt. Quæ ubi contigerunt, tum corpus virile, tum in univertsum hirsutum est redditum, barbaque est enata, et vox aspera reddita. Sed cum omnia, quæ ad menses deducendos facerent, tentassemus, hi non profluxerunt, verum haud ita multo post vita ea functa est.

Idem quoque in Thaso Namysia, Gorippæ conjugi, contigit. Omnibus autem medicis, cum quibus etiam collocutus sum, unica spes adesse visa est, ad muliebrem naturam reduci posse, si menses secundum naturam procederent. Verum, quamvis omnia moliremur, huic prodire nequiverunt, sed paulo post ea mortua est.

lui faisait perdre la semence pendant le sommeil, et souvent dans le jour : il devint phthisique à trente ans, et il mourut.

187. (*Sthénée, le concierge de la palestrestre.*) A Abdère, Sthénée, concierge de la palestrestre, après avoir lutté contre un plus fort que lui, fut renversé sur la tête. En se retirant, il but de l'eau froide : la même nuit il eut de l'insomnie avec un grand malaise ; il ne pouvait réchauffer ses extrémités. Le lendemain il alla chez lui : on mit un suppositoire qui ne le purgea point. Il rendit un peu d'urines : auparavant il n'avait pas uriné. Dans la nuit il prit un bain ; l'insomnie et le malaise persistèrent ; il tomba dans le délire. Le troisième jour les extrémités froides se réchauffèrent un peu, il sua. Il mourut le troisième jour en buvant de l'hydromel.

188. (*Aphorisme donné en passant.*) La mélancolie dégénère souvent en épilepsie. et les épileptiques sont, en général, mélancoliques. L'un et l'autre de ces deux états ont plus ou moins lieu, suivant les organes sur lesquels le mal se jette. L'épilepsie a lieu quand il se déploie sur tout le corps; la mélancolie, quand il attaque l'organe de la raison.

189. (*Continuation d'observations particulières. Phaëtuse, femme de Pythée.*) A Abdère, Phaëtuse, femme de Pythée, qui avait fait plusieurs enfants dans sa jeunesse, fut long-temps sans avoir ses règles, son mari ayant été obligé de fuir. Elle devint alors ce que nous appelons une femme homasse : sa peau se couvrit de poils, son menton poussa de la barbe, sa voix était rude. On fit inutilement tout ce qui paraissait propre à rappeler les règles, elle mourut au bout de quelques temps.

190. (*Namysie, femme de Gorippe.*) A Thase, la même chose arriva à Namysie, femme de Gorippe. Il paraissait à tous les médecins, du nombre desquels j'étais, qu'il n'y avait qu'un seul espoir, celui de ramener les règles dans leur état naturel ; mais nous ne pûmes en venir à bout, quoique nous ne négligeassions rien pour réussir. Cette femme mourut en peu de temps, comme la précédente.

LIBER VII.

LIVRE VII.

ARGUMENTUM LIBRI.

Adnotationes, ut in prioribus libris absque ordine in adversaria relatæ, potissimum de phrenitide, febribus continuï, hydropæ, morbis gravidarum, chirurgicis etiam casibus.

Post caniculam febres vigeabant, in quibus ægri sudoribus diffluebant, nec penitus a sudore perfrigescebant, sed rursus incallescabant, fereque longæ erant, et difficiliter habebant judicationem, neque admodum sitim adferebant. Paucis vero septimo et nono die desinebant, quibusdam etiam undecimo, decimo quarto, et decimo septimo.

Polycratem febris, et sudor, qualis descriptus est, invasit. Ex medicamento purgatio per alvum multa, et febris adeo levis erat, ut obscure præterquam in temporibus consisteret. Sub vesperam parvi sudores circa caput, cervicem, pectus, deinde statim etiam per totum ventrem exorti sunt, rursusque æger incaluit. Ad duodecimum vero, et decimum quartum diem febris intendebatur, et paucæ erant alvi ejectiones. Post purgationem sorbitionibus usus, sub decimum quintum diem ventris dolores ad lienem, et lateris sinistri inanitatem, prehenderunt, qui, postquam calida admota minus, quam frigida conferrent, molli per clysterem infuso cessaverunt.

Idem vero etiam Cleocydi, ex doloribus, et febre, eodem modo laboranti, contulit. Circa autem decimum sextum calores remissiores visi sunt, et alvi dejectiones sinceram bilem demittere, mensque ferocior. Spiratio autem moderata, interdum vero, ubi abunde attraxisset, rursus confertum expirabat, tanquam animo deficiens, aut velut qui per æstum iter confecit, in umbra desicens respirare solet. Sub decimum septimum igitur diem, ad vesperam in sella residens, in animi deliquium incidit, diuque sine voce, ac sensu jacuit, et paucam aquam mulsam vix sumsit, velut rescatis faucibus colli fibras distendens, et prorsus viribus exsolutis, vix tandem ad se rediit, et calores remissiores erant. Demum secundo et vigesimo die morbus desiit.

1. (1) (*Quelques particularités de la constitution épidémique, avec l'observation de la maladie de Polycrate et de Théocyde.*) Après la canicule, les fièvres tournèrent aux sueurs, qui n'étaient point suivies de froid. Les chauds reprenaient à la suite des sueurs. Les maladies étaient longues à l'avenant, et les crises difficiles. La soif ne tourmentait guère les malades : il y en eut peu qui guérèrent le septième ou le neuvième jour. La maladie dura chez les autres jusqu'au onzième, au douzième, au quatorzième et au dix-septième jour. Polycrate eut la fièvre et les sueurs telles que je viens de dire. Il fut bien purgé par bas. La fièvre s'adoucit, au point qu'elle ne paraissait qu'aux tempes. Les sueurs revenaient vers le soir à la tête, au cou, à la poitrine et au ventre, la chaleur aussi. La fièvre dura jusqu'au douzième et au quatorzième jour. Il rendait quelques selles. Il usa de la purée de tisane après avoir été purgé. Le quinzième jour il eut des douleurs aux entrailles, à la rate et aux flancs. Les applications chaudes le soulageaient moins que les fraîches. Le mal finit avec l'effet d'un lavement émollient. Les choses se passaient de même vis-à-vis Théocyde, qui avait aussi des douleurs avec la fièvre. Les chaleurs parurent fort diminuées vers le seizième jour, et il rendit de la bile pure, mais il avait un air brusque : sa respiration était tranquille, à la réserve qu'il poussait des soupirs de temps en temps, comme un homme accablé, ou comme un voyageur excédé de fatigue, qui s'assoit à l'ombre. Le soir du dix-septième jour, étant assis sur une chaise, il eut une défaillance dans laquelle il resta long-temps sans recouvrer la connaissance ni la parole : à peine peut-on lui faire avaler de l'hydromel. Ses veines du cou étaient gonflées, comme dans ceux qui ont le gosier sec, et sa faiblesse était grande. Il revint enfin : ses membres prirent une chaleur douce, la maladie finit entièrement le vingt-deuxième jour.

2. (*Pythodore.*) Pythodore fut atteint, dans le même temps, d'une fièvre continue. Il eut le huitième jour des sueurs qui furent suivies de chaleur ; le dixième la sueur revint ; le douzième il avala de la purée de tisane, et la fièvre ne se fit

(1) Ce premier numéro n'est guère que la répétition du n° 76 du cinquième livre des Epidémies, avec un peu plus de détail.

Circa idem fere tempus Pithodorum febris assidua prehendit, octavo sudor exortus, rursusque incaluit. Decimo iterum sudor, duodecimo æger sorbitium-culam ex hordeo sumpsit. Ad decimum quartum usque diem febris obscura fuit, in temporibus tamen aderat, sine siti æger erat, et sanus sibi esse videbatur. Quotidie sudores effluebant. Decimo quinto die, post sorbitionem ex pulli jure, bilem æger vomitione rejecit, et alvus deorsum est commota, febris exasperata, rursus desiit, sudores multi diffluebant, totamque corpus, præter tempora, perfrigeratum sentiebatur, pulsus non deficiebat. Videbatur autem modico tempore quievisse, ita, ut æger sibi incallescere videretur. Vigesimo quarto die, ubi jam per multos dies cibos gustaverat, et pransus erat, febris erat multa, et sub vesperum una cum somno delirium. Jam igitur febris delinebat assidua, et vehemens, interdum quidem unam, interdum vero duas noctes æger pervigil erat. Omni vero deinceps tempore tam abunde somnus suppetebat, ut ægre excitaretur, in somno delirium aderat, et si quando æger ex somno excitaretur, vix sibi constabat, non sitiebat, spiratio moderata, atque interdum, qualis Polycrati, lingua colore tincta erat. Post septimum vero recidivæ diem ptisanæ succus exhibebatur, post decimum quartum cibus, primis septem diebus æger eructabat, ac revomebat interdum cum potu biliosum quiddam, citra nauseam, donec alvus deorsum soluta est. Ex quo, recidivam passus est, sudores defecerunt, nisi si quis adeo paucos circa frontem erupit, vix ut ullam de se significationem ederet. Lingua ex somno nisi collueretur, præ siccitate aliquantum balbutiebat, in eaque ulcera rumpebantur, et in labro inferiore, ac gingivis, dejectiones paucæ erant, ad decimum quintum a recidivæ diem crebriores, et glutinosæ, quæ ex malicorii decocto sedatæ sunt, urinæ, quales quæ morbi diurnitatem præ se ferunt. Ad extremum, dum æger potum deglutiret, pectoris dolor aderat, id, quod manus pectori admota indicabat, qui cuminum ex ovo sorbenti sedatus est, lingua vero laxitatem pertulit. Quinquagesimo die a primo, circa arcturum, sudores pauci, circa lumbos et pectus, exorti sunt, et corpus totum, præter tempora, exiguo admodum tempore perfrigescebat. Primo et quinquagesimo remisit, neque de integro prehendit.

point sentir jusqu'au douzième, si ce n'est aux tempes. Il n'y avait point de soif; le malade disait qu'il se portait bien; il suait cependant tous les jours. Le quinzième, ayant pris un bouillon de volaille, il vomit de la bile, et il rendit des matières par bas. La fièvre redoubla, puis elle se calma. Tout le corps était froid, excepté les tempes; le pouls s'y soutenait. On voyait que c'était un froid qui serait bientôt suivi de chaud. Le vingt-quatrième jour, comme il usait des aliments, et qu'il dinait, il lui survint une grosse fièvre avec délire et propension au sommeil. Elle était continue et forte, y ayant des nuits entières, quelquefois deux de suite sans aucun repos, puis un sommeil profond dont on ne pouvait le tirer, et durant lequel le délire continuait. Quand on parvenait à le réveiller, il ne se possédait pas bien. Il n'était point altéré; sa respiration était tranquille, telle quelquefois que celle de Polycrate. Il avait la langue colorée. Sept jours après la rechute il prit la purée de tisane; le quatorzième jour il mangea. Durant les sept premiers jours il avait le hoquet, et un vomissement dans lequel il rendait la boisson avec un peu de bile, sans beaucoup de fatigue; les sueurs ne reparurent point dans la rechute, à moins qu'on ne veuille tenir compte de quelques gouttes autour du front. Quand il s'éveillait, la langue était sèche, au point de ne pouvoir parler, jusqu'à ce qu'il l'eût lavée; elle était gercée, les lèvres et les genives l'étaient aussi. Les selles, qui auparavant étaient peu de chose, devinrent abondantes vers le quinzième jour, lorsqu'il tomba en rechute, et plus visqueuses. On les arrêtait avec l'écorce de grenade. Les urines furent toujours, comme dans les maladies qui doivent être longues. Durant les derniers temps, il sentait, en buvant, des douleurs à la poitrine, où il était obligé de porter la main: des bouillons d'œuf avec du nitre le calmèrent; le mal se jeta sur la langue. Le cinquantième jour, à compter du commencement de la maladie, vers le coucher d'Arcturus, il eut de petites sueurs avec des froids dans tout le corps, excepté aux tempes. Cela diminua le lendemain, et ne revint plus.

5. (*Le fils d'Ératolas.*) Le fils d'Ératolas eut la dysenterie avec fièvre, vers l'équinocxe d'automne. Les selles étaient bilieuses, claires, abondantes, médiocrement sanguinolentes. Il souffrait beaucoup des entrailles. Les douleurs s'apaisèrent et le sang s'arrêta, avec l'usage du petit-lait, et du lait où l'on jetait des cailloux rougis au feu; mais les selles bilieuses persistaient. Le malade se pré-

Ad æquinoctium autumnale Eratolai puer intestinorum difficultate, cum febre, correptus est. Alvi recrementa biliosa erant, tenuia, multa, et aliquantulum, ac modice cruenta, ventris vero dolor vehemens. Epoto autem sero, et lacte, candentibus calculis immisiss in-censo, dolores moderatiores evadebant, et dejectiones subcruentæ, verum biliosæ comitabantur, crebræ erant ad desidendum exsurrectiones, minore tamen cum dolore. Post primos autem sex dies febricula, neque ægroto, neque multis toto morbi tempore prorsus adesse videbatur, adeo obscura erat. In temporibus tamen pulsatio aderat, et lingua præ siccitate aliquantulum balbutiebat, sitisque moderata erat, et insomnia. Sorbitiones vero jam sumebat, et vinum. Cum jam fere decimum quartum diem attigisset, tumores ad aurem utramque sigillatim oborti, duri et crudi, omnes sensim evanuerunt, moderatos vero dolores afferebant. Non desinentibus autem dejectionibus, sed biliosis usque perseverantibus, herbam pollinis in modum sorbenti, mitiores ad aliquod tempus biliosæ dejectiones, et dolores evaserunt, sed liquida multa æger crebro demittebat, cibos admodum aversabatur, neque, nisi modis omnibus coactus, assumebat. Quod ad calorem, linguam, et sitim attinet, qualia dicta sunt æger perseverabat, neque sudores ulli apparebant. Ea autem erat oblivio, ut, ubi de eo, quod paulo ante intellexerat, interrogaverat, aliquo post intervallo iterum interrogaret, ac velut non prius dictum repeteret. Neque si desideret, recordabatur, nisi a quoquam admonitus, ejusque affectionis sibi ipse conscius erat, neque ignorabat. Spiratio, qualis per sanitatem. Supra trigesimum vero, ad quadragésimum diem usque, et ventris dolor multum incresebat, et supinus æger decumbebat, neque se tantillum convertere poterat. Quod autem dolor gravis erat, aliis, qui cibum in os inderent, egebat. Alvi recrementum multum erat, disparatum et tenue, coloris vinosi erant, quæcunque assumebat, interdumque aliquantulum cruenta, corporis vigor ad extremam colliquationem, et imbecillitatem conversus est, neque alio sublevante æger surgere amplius poterat. Quod si quis medium umbilicum attigisset, et manum ad cartilaginem illam in pectoris cavo, sub qua os ventriculi delitescit, deduxisset, tanta illic palpatione inerat, quanta neque ex cursu, neque ex timore circa cor suscitari queat. Epoto

sentait souvent pour aller à la selle, quoiqu'avec moins de douleurs. Après les six premiers jours la fièvre était fort peu de chose, et la plupart des gens auraient dit qu'elle avait fini, si peu elle était sensible. Il y avait cependant toujours des battements aux tempes, et la langue était gercée de sécheresse. Le malade était assez altéré; il ne dormait point. Cela n'empêchait pas qu'il ne fût déjà passé à la purée de tisanæ et à l'usage du vin. Quand il fut au quatorzième jour, il lui vint deux parotides, une de chaque côté, qui étaient dures. Elles se dissipèrent sans que la matière mûrit; il y resta peu de sensibilité. Les selles bilieuses et les douleurs d'entrailles furent fort diminuées pendant quelque temps: il rendait fréquemment beaucoup d'eau, et il était si dégoûté, qu'on avait toutes les peines du monde à lui faire prendre de la nourriture. Quant à la chaleur, à l'état de la langue et à la soif, cela restait comme je l'ai dit; il n'y avait absolument pas de sueurs. Sa mémoire était abolie, au point qu'il redemandait un moment après ce à quoi on venait de lui répondre, ne s'en souvenant plus. Il ne pouvait pas dire s'il était allé du ventre, à moins qu'un autre ne répondit pour lui. Il connaissait très-bien lui-même que sa mémoire ne le servait point. La respiration était comme celle d'un homme en santé. Depuis le trentième jusqu'au quarantième jour, il souffrit beaucoup plus du ventre; il restait couché sur le dos sans pouvoir se tourner ni se redresser pour boire; on était obligé de le faire avaler étendu, tant les douleurs le pressaient. Les selles étaient abondantes et les matières claires, point mêlées, de la couleur des aliments et des boissons qu'il avait pris; colorées quelquefois d'un peu de sang. Son corps était fondu et ses forces entièrement perdues. Il ne pouvait plus se lever, même avec l'aide d'autrui. Quand on mettait la main sur le milieu de son nombril et sur l'hypochondre, on sentait un battement, tel qu'on n'en a point de si fort au cœur ni après les courses, ni dans un effroi. Il fut amplement purgé de matières bilieuses pendant deux jours, avec huit livres de lait d'ânesse bouilli. Les douleurs finirent, et l'appétit revint; j'ordonnai ensuite trois livres et demie de lait de vache cru, où l'on ajouterait pendant quelque temps un sixième d'eau avec un peu de vin rouge âpre, et de ne faire qu'un repas: il consistait en une livre de pain bis le soir, avec du poisson, de ceux qui vivent dans les rochers, préparé simplement, ou un morceau de chèvre ou de mouton. Le malade prit, durant quarante jours, le lait, qu'il ne coupa avec l'eau

per duos dies lacte asinino cocto, ad novem heminas Atticas, biliosa purgatio vehemens exstitit, doloresque cessarunt, et ciborum appetentia oborta est. Postea autem lactis bubuli quatuor circiter heminas Atticas simul æger ebibit, in dies singulos duos cyathos; primum aquæ sextam partem, vinique nigri, et austeri, modicum immiscens, semel vero cibum sumebat, sub vesperam panis subcineritii chœnicis dimidium, et pisciculis saxatilenum tenuem, aut capri carnem, et ovillæ frustulum. Lactis potus erat ad quadraginta dies, post primos decem dies absque aqua, ex vini vero nigri modica portione. Post septuagesimum jam a primo diem, a balneo sub noctem sudor parvus obortus est. Modico potu æger utebatur, eoque post cibum, aut austeriore.

Ctesicrati dolore cum laboribus totum ventrem occupanti, crebraque exsurrectione, et dejectione, aliquantulum cruenta, cum pedum tumore, farina lacte subacta magis, quam serum caprinum contulit. Eadem quoque Adriano fere jam per viginti quinque dies contulerunt, at Cænæ filio lac asinum coctum.

Circa brumam Cydis filium rigor apprehendit, et febris, aurisque dextræ, et capitis dolor. Hic autem auris dolor statim a puero comitabatur, cum destillatione, fistula, et gravi odore. Cumque ita se haberet, fere doloris expers erat, sed tunc dolor gravis aderat, et capitis dolor urgebat. Secundo, aut tertio die bilis vomitione rejecta est, identidem subbiliosa dejectio exstitit, glutinosa, velut ovi subpallidum. Quarto et quinto sub noctem aliquantulum delirabat, et auris, capitisque dolor vehemens erat, et febris. Sexto ex mercuriali alvus dejecit, et calor, et dolor cessasse visus est. Septimo velut sanus, verum circa tempora pulsatio non deseruit, neque ullus sudor erupit. Octavo sorbitiunculam ex hordeo æger sumsit, sub vesperum vero bêtæ succum, et noctu somnum cepit, ac magnopere doloris expers fuit. Nono, sub solis occasum, læto erat animo, ac sub noctem capitis, et auris dolor graviter urgebat. Per hoc tempus autem cum valde laboraret, statim ab initio aurem pure manare contigit. Nocte vero tota noni diei, posteroque die, ac per noctis magnam partem, neminem agnoscebat, perpetuoque ingemiscebat. Die autem ad sese redierat, et dolores cessarant, calorque levior erat. Ubi vero sorbitionem ex mercuriali sumserat, undecimo die alvo rejecta sunt pituitosa, mucosa, gra-

et un peu de vin que durant dix jours. Le soixante-dixième jour il vint une petite sueur au sortir du bain. Je recommandai de boire peu, d'avaler après le repas un travers de doigt de bon vin rouge.

4. (*Quelques observations sur le lait.*) Étésicrate se trouva mieux du lait de chèvre avec de la farine que du petit-lait; il avait des inquiétudes et des douleurs dans tout le ventre, avec de fréquentes envies d'aller, des selles sangui-nolentes, et les pieds enflés depuis vingt-cinq jours. Il en fut de même d'Adrien. Le lait d'ânesse cuit fut salutaire à quelques autres.

5. (*Le fils de Cydie.*) Le fils de Cydie fut pris de la fièvre vers le solstice d'hiver, et d'une douleur à l'oreille droite avec mal de tête. Il était sujet à cette douleur d'oreille depuis l'enfance, à raison d'une fluxion qui y avait fait une fistule, d'où il sortait de la matière fétide. Il lui arrivait d'en souffrir quelquefois beaucoup, et d'avoir des maux de tête; d'autres fois il ne souffrait nullement. Le second ou le troisième jour de la fièvre, il eut un vomissement bilieux; il rendit par les selles des matières bilieuses, gluantes. Le quatrième et le cinquième jour il rendait comme des œufs brouillés; il délira dans la nuit; le mal de tête et celui d'oreille étaient violents. Le sixième jour la mercuriale l'évacua; la chaleur et les douleurs semblaient prendre fin. Le septième, il paraissait se bien porter; mais le battement aux oreilles persistait: il n'y avait point de sueurs. Le huitième jour il prit de la purée de tisane; le soir il mangea de la betterave; la nuit fut bonne; il eut du sommeil et point de douleurs. Le neuvième, il était gai le soir; mais dans la nuit il vint des douleurs cruelles à l'oreille, avec un écoulement de pus qui fut précédé d'un grand tourment. Il souffrit durant toute la nuit et le lendemain, mais surtout la nuit. Il ne connaissait personne; il ne discontinuait pas de se plaindre. Le lendemain il se posséda; les douleurs s'apaisaient, la chaleur était modérée. Le onzième jour il alla du ventre, après avoir avalé un bouillon de mercuriale: les matières étaient pituiteuses, muqueuses, fétides. Le douzième et le treizième, il allait passablement. Le quatorzième, au matin, il commença de suer de tout le corps jusqu'à midi, et il tomba dans un état soporeux dont il était difficile de le tirer. Le soir il s'éveilla; il n'y avait pas beaucoup de chaleur, mais le battement des tempes persistait. Le quinzième et le seizième jour il prit des purées. Le dix-septième, les douleurs revinrent

veolentia. Duodecimo et decimo tertio moderate habuit. Decimo quarto die, ducto initio a matutino tempore, ad meridiem usque, toto corpore sudor effluxit, ac somno soporeque multo gravatus, non nisi ægre excitabatur. Sub vesperum vero experrectus, et corpus quidem moderate perfrixit, at in temporibus pulsus perduravit. Decimo quinto, et decimo sexto sorbitionibus ex hordeo æger usus est. Decimo septimo vero sub noctem rursus eorundem dolor rediit, ac delirium, et pus effluebat. Decimo octavo, decimo nono, et vigesimo, furiose æger habebat, vociferans sese attollere conabatur, sed caput continere non poterat, et manibus exporrectis semper aliquid frustra captabat. Primo et vigesimo sudor modicus circa latus dextrum, pectus, et caput, et vigesimo secundo plurimus circa faciem extilit. Per hoc tempus autem, siquidem plurimum voce contenderet, quæ volebat, perfecte efferebat. Sine conatu vero semiperfecta loquebatur, et os solum, ac maxillæ, et labra semper in motu erant, tanquam qui loqui cuperet, oculorum creber motus, et intuitus, oculique dextri color, qualis dictus est, aliquantulum cruentus, palpebra superior intumuerat, et circa genæ extremum rubor erat, venæ omnes faciei adeo contractæ erant, ut conspicuæ essent, neque amplius oculis æger nictabat, verum intente intuebatur, palpebrasque ad superiorem partem extollebat, quasi aliquid in oculum incidisset. Cum biberet, in pectus, et ventriculum descendens potus strepitus percipiebatur, quale quid Chartadi adfuit. Spiratio fere semper moderata fuit, lingua, qualis pulmonum inflammatione laborantibus, ab initio ex pallido albicans, et perseverans capitis dolor. Cervix perpetuo immota non nisi cum capite circumagebatur, et pars, quæ ex cervice ad spinam descendit, recta et inflexibilis erat, decubitus, qualis dictus est, neque semper supinus erat. Pus vero jam serosum, album effluebat, nec nisi magno negotio spongia detergebatur, odoreque modum excedebat. Ad extremum pedum contactum æger non percipiebat.

Harpalidæ sorori, quatuor aut quinque mensium uterum gestanti, pedum tumores aquosi exorti sunt, et oculi in orbem intumescabant, totumque corpus, veluti pituita alba suffusis, in tumorem sublecebatur. Tussis sicca, erectæ cervicis spiratio, ejusmodique anhelatio, interdumque a spiritu ægra suffocabatur,

dans la nuit avec le délire et l'écoulement du pus. Le dix-huitième, le dix-neuvième et le vingtième, il tomba dans la manie; il hurlait; il semblait qu'il cherchât à s'élever en l'air; il ne pouvait plus tenir contre les douleurs de la tête: ses mains étaient dans un mouvement continu, toujours élevées comme s'il avait voulu prendre quelque chose au-dessus de lui qui lui échappât. Le vingt-unième, il sua un peu du côté droit du devant de la poitrine et de la tête. Le vingt-deuxième, la sueur du visage devint plus abondante; il pouvait alors, en s'efforçant, énoncer distinctement ce qu'il voulait; mais s'il parlait sans effort, il ne s'expliquait pas, et sa langue s'embarassait. Le menton et les joues étaient dans un mouvement perpétuel, comme s'il parlait sans cesse; les yeux aussi se mouvaient continuellement, tant les paupières que le globe: ils étaient rouges. Il avait la paupière supérieure gonflée; le bord des joues était rouge: toutes les veines du visage étaient tendues et bien marquées. Il ne fermait point les yeux, les tenant au contraire toujours fort ouverts, et relevant la paupière d'en haut, comme s'il était tombé quelque chose entre le globe et la paupière. Quand il avalait la boisson, on entendait du bruit dans la poitrine et dans l'estomac, comme chez Chartade. Sa respiration était habituellement douce. La langue fut depuis le commencement toujours pâle, comme celle des péripneumoniques; le mal de tête ne discontinuait point. Le cou était absolument raide, de manière qu'il se mouvait avec peine sur le corps pour tourner la tête. Il ne pouvait fléchir l'épine; il demeura toujours couché, sans être cependant réduit à ne pouvoir rester étendu que sur son dos. Le pus qui sortait de l'oreille était séreux et assez blanc. Il était bien difficile de déterger la plaie avec des éponges; l'odeur en était habituellement des plus fétides. Quand on lui touchait le bout des pieds il ne le sentait point.

6. (*La sœur d'Harpalide*.) La sœur d'Harpalide, grosse de quatre ou cinq mois, avait les pieds enflés et le tour des yeux aussi. La couleur de la peau de tout le corps était pâle comme celle des leucophlegmatiques. Elle avait une toux sèche, avec une si grande difficulté de respirer, qu'elle restait toujours assise dans son lit, ne pouvant absolument pas demeurer couchée. Elle prenait dans cette situation le peu de sommeil dont elle jouissait. Il n'y avait cependant pas de fièvre. L'embryon resta long-temps sans se mouvoir, comme s'il eût été mort: le ventre était tombé dans le bas. Cette op-

adeo, ut perpetuo sedere in lecto cogere-
tur, neque decumbere posset, sed si qua
somni incideret opinio, cum desidendo
caperet. Fere sine febre erat, fetusque
ex longo intervallo non movebatur, ac
veluti ad corruptionem tendebat. Creber
autem anhelitus fere ad duos menses per-
severavit. Fabis vero, melle conditis, et
mellis linctu usa, Æthiopicque cumino
ex vino epoto, melius habuit. Deinde
etiam multa matura, pituitosa, et alba
tussi rejecit, spirandi difficultas desiit,
et prolem edidit femellam.

Polycratis conjugem per æstatem, cir-
ca caniculam, febrisprehendit. Difficul-
tas spirandi mane minor aderat, post
meridiem vero major, et paulo crebrior,
statim ab initio tussis, et excreatio,
qualis purulentis. Intus ad arteriam, et
fauces, stridula quædam inerat asperitas,
facies benicolorata, malarum rubor non
in plenum, sed leviter florulentus. Pro-
cedente vero tempore vox rauca exstitit,
et corporis colliquatio, et circa lumbos
eruptiones, ad extremumque alvus liqui-
dior. Septuagesimo die febrisprehendit,
cum vehementi frigore externo, ac in
temporibus quies erat. Spiratio autem
incresebat. Post hanc vero quietem spi-
ratio crebrior exstitit, adeo, ut quoad
vixerit, sedens permanserit. In arteria
strepitus multus inerat, sudores maligni,
intuitus valde compositus, ad extremum
usque. Ipsa diebus pluribus, quam quin-
que perforigerata est. Post primos autem
dies feculentum assidue excreavit.

Mulierem, supra portas habitantem,
jam proventa ætate febriculaprehendit,
qua jam desinente, cervicis dolor ad spi-
nam, et lumbos protendebatur, neque
admodum his partibus valebat. Maxillæ
vero, et dentes in sese adeo cohærebant,
specillum ut non immitteretur, vox etiam
balbutiebat, quod corpus resolutum, im-
mobile, ac imbecillum erat, mentis tamen
ægra compos erat. Ex calefacientium au-
tem, et aquæ mulsæ tepidæ usu, tertio
fere die remisit, posteaque sorbitionibus,
et jusculis convaluit. Id, quod sub au-
tumni finem contigit.

Unctor apud Harpalidem circa autum-
num cruribus, et manibus imbecillior
factus, medicamentum sursum ac deorsum
purgans temere ebibat, ex quo febris
invasit, et ad arteriam tale quiddam de-
fluxit, ut loquentem impediret, et inter
loquendum crebriorem anhelitum redde-
ret, non secus ac angina cum raucedine
laboranti. Cum deglutiret, præfocabatur,
ceteraque patiebat, quæ qui angina la-

pression dura près de deux mois; elle
céda un peu à l'usage des fèves avec du
miel, des looks miellés, et du vin avec du
cumin; après quoi elle rendit en toussant
beaucoup de matières cuites blanches,
avec de la pituite. La respiration devint
aisée, et la malade accoucha en son temps
d'une fille.

7. (*La femme de Polycrate.*) La femme
de Polycrate eut la fièvre dans l'été, au
temps de la canicule. Elle respirait plus
facilement le matin; l'oppression com-
mençait vers midi. Il y eut de la toux
dès le commencement, et des crachats
purulents; on entendait dans la trachée-
artère et au gosier une sorte de gar-
gouillement, comme des pois qui bouil-
lent dans un pot. La couleur du visage
était bonne, avec un peu de rougeur aux
joues. La voix devint rauque peu à peu,
et les chairs se fondaient. Il sortit des
pustules aux lombes, et les selles devin-
rent insensiblement liquides. Le soixante-
dixième jour, la fièvre se déclara au de-
hors par un grand frisson, tandis que
les pulsations aux tempes étaient tran-
quilles, et la respiration fort précipitée.
Lorsque cette bourrasque fut passée, l'op-
pression resta la même. Il fallait que la
malade se tint toujours assise. Elle mou-
rut, ayant la respiration très bruyante,
avec une sueur pénible et le regard tran-
quille jusqu'au dernier moment. Il se
passa plus de cinq jours entre la mort et
le froid dont j'ai parlé, qui ne se dissipa
jamais entièrement. Elle cracha toujours
des matières purulentes depuis le com-
mencement de la maladie.

8. (*Accidents passagers d'une femme, qui
paraissent nerveux.*) Une femme avancée
en âge, qui habitait au-dessus des Ther-
mopyles, fut prise d'une petite fièvre.
Comme elle semblait finir, il vint des dou-
leurs au cou, qui s'étendaient jusqu'à
l'épine et aux lombes, et qui empêchaient
la malade de se remuer. Les mâchoires
étaient clouées sans pouvoir les séparer
entièrement qu'avec une spatule: la parole
était embarrassée; tout le corps se trou-
vait en même temps dans une espèce de
faiblesse qui ressemblait à une paralysie.
La raison restait dans son entier. Cet
état se calma le troisième jour avec des
fomentations et l'usage de l'hydromel.
Elle prit ensuite du bouillon et de la pu-
rée de tisane; et la santé se rétablit par-
faitement.

9. (*Le frictionneur paralysé.*) Le fric-
tionneur qui était chez Arpalide, étant de-
venu paralysé des pieds et des mains vers
l'automne, prit des évacuans par haut et
par bas. La fièvre succéda à l'effet des re-
mèdes. Le mal se jeta sur la trachée-artère.
Il était essoufflé en parlant, et obligé de

borant, tumor tamen non aderat. Febris vero increscebat, et tussis, multaque, ac liquidam pituitam exscreabat. Progressu autem temporis dolor circa pectus, et mammam sinistram obortus est, cumque æger exsurgeret, aut commoveretur, crebra anhelatio multum vexabat, sudor ex fronte, et capite manabat, et faucium affectio detinebat, remissius tamen, dolore ad pectus secedente. Per exordia igitur æger fabis, melle conditis, utebatur, ubi vero febres detinebant, potius aceto mulso calido, et mellis delinctu copioso. Quatuordecim autem diebus elapsis omnia cessarunt, et manibus, ac cruribus non multo post æger valuit.

Chartadæ febris ardens adfuit, bilis per vomitionem multa rejectio, et per alvum egestio, insomnia et ad lienem tumor rotundus. Ipso die mane ægra ad desidendum surrexit, strepitu circa ventrem absque dolore oborto. Cum vero ventrem exoneraret, sanguinis recentis plus, quam conii mensura, per alvum subiit, et pauca interposita mora, etiam tertio sanguinis grumi concreti. Oris autem ventriculi anxietas erat, et fere toto corpore parvus sudor, et febricula. Primum etiam mentis compos esse videbatur, procedente vero die anxietas, et corporis inquietas, jactatio major, et spiratio paulo crebrior erat, considentius, et perhumanus, quam occasio ferret, homines ægra alloquebatur, et excipiebat, et quædam animi deliquia accedere videbantur. Quibusdam autem sorbitiones, ex hordeo, et aquam, in qua farina crassior macerata erat, offerentibus, non desit, verum difficultas spirandi sub vesperam admodum magna erat, et corporis jactatio vehemens, ac in dextrum et sinistrum sese disjiciens, nullo tempore ægra quiescebat, pedes frigidi, tempora, et caput magis incalcescebat, instante jam morte, multisque sudoribus parvis disfluebant. Cum ægra biberet, circa pectus, et ventriculum, demissi potus strepitus percipiebatur, quod sane mirum in modum perniciosum erat. Ubi vero sibi aliquid infra demitti velle dixisset, defixis oculis, non longa interposita mora, vitam hñvit.

Hermoptolemi uxorem hyemis tempore febris, et capitis dolores prehenderunt, cumque ea bibisset, tanquam difficulter deglutiens exsurxit, et cor valere dixit, lingua ab initio livida fuit. Morbi autem occasio ex horrore post balneum nata visa est, nocte, et die ægra insomnis erat. Post primos dies interrogata, se jam non

s'arrêter. Sa respiration ressembloit à celle d'un homme qui aurait une esquinancie, de celles où le gosier fait du bruit. Il était fort oppressé. Tous les symptômes de l'esquinancie semblaient réunis, si ce n'est qu'on ne voyait pas de tumeur au gosier, ni au cou. La fièvre et la toux devinrent fortes. Le malade crachait beaucoup de pituite. Il eut, dans la suite, une douleur à la poitrine et à la mamelle droite. Quand il se levait et qu'il se remuait, il lui venait de l'oppression, avec beaucoup de sueurs au front et à la tête. Le mal de gorge persistait, mais moindres, à mesure que la poitrine s'affectait davantage. Dans le commencement, il usa de sèves au miel qu'il suçait. Toute la maladie se calma en quatorze jours. Peu de temps après, il reprit l'usage des pieds et des mains.

20. (*Chartade.*) Chartade avait une fièvre ardente, avec un grand vomissement, des déjections par bas, et de l'insomnie. Il survint, le matin, une tumeur ronde à la rate. On entendait son ventre résonner; le malade n'y sentait point de douleur. En allant à la selle, il rendit plus de neuf livres de sang liquide, et peu de temps après trois livres de caillots. Il tomba dans des maux de cœur et des sueurs de tout le corps, avec une petite fièvre. Il parut se posséder d'abord et conserver sa connaissance. Le jour suivant, il fut dans des agitations violentes et une grande anxiété: l'oppression était forte. Il voulait paraître plein de confiance: il parlait à tout le monde avec plus d'empressément que de raison. Il sembla néanmoins avoir quelques défaillances. On lui donna du bouillon, et de l'eau blanchie avec de la farine, qui ne le remettaient point. Le soir, l'oppression était extrême, l'agitation très-forte. Le malade se jetait çà et là, à droite et à gauche, ne pouvant pas rester un moment dans la même situation. Les pieds étaient froids. Il y avait quelque chaleur aux tempes et à la tête, avec beaucoup de sueur, telle qu'aux approches de la mort. Là boisson faisait du bruit dans la poitrine en descendant, ce qui est très-pernicieux. Comme il disait qu'il avait besoin de quelque chose, il ferma les yeux, et il mourut un moment après.

41. (*La femme d'Hermoptolème.*) La femme d'Hermoptolème avait la fièvre dans l'hiver, avec des maux de tête. Un jour, en buvant, elle se leva subitement, disant qu'elle sentait du mal au cœur. Elle eut, dès le commencement, la langue livide. On croyait que son mal provenait de s'être refroidie au sortir du bain. Elle ne pouvait dormir, ni le jour ni la nuit. Comme on lui demandait, dans les premiers jours, si elle souffrait de la

solum capite , sed etiam toto corpore laborare dixit. Sitis interdum quidem summe intensa, interdum etiam moderata erat. Quinto, sexto, et ad nonum usque diem fere, delirium, rursusque secum semiperfecta ægra loquebatur, cum sopore. Interdum etiam manum ad parietis lectorium extendebat, et pulvinum quandam frigidum, qui capite suberat, etiam pectori admovebat, interdum etiam vestem stragulam rejiciebat, et in oculo dextro subruentum quiddam, et lacryma inerat. Urina vero erat, qui in pueris semper mala censetur. Circa initia quidem per alvum aliquantulum fulva ægra demittebat, postea vero aquosa multum, atque ejusmodi coloris. Undecimo die mediocriter calere videbatur, ac interdum sitis expertus in tantum erat, ut, nisi quis daret, non peteret. Post primum tempus de die somnus moderate contingebat, noctu vero pervigil erat, et ad noctem magis laborabat. Nono alvus emota est, aquosa dejiciens, eodemque etiam modo undecimo. Sequentibus vero diebus fere crebra ad desidendum exsurrectio erat, eademque dejectio. Primis autem diebus ægra excandescere, et ejulabat, instar puelli clamabat, et terrebatur. et ubi ex sopore excitaretur, circumspiciebat. Decimo quarto autem die eam repente exsiliens, acriterque vociferantem, velut plaga aliqua accepta, aut ex gravi dolore, et metu, continere difficile erat, adeo, ut quis eam apprehensam paucotempore detineret. Deinde rursus quietem agebat, et sopore oppressa perpetuo dormiebat, nihil in totum videns, interdum vero neque audiens, per totumque diem istum, tum ad tumultum, tum ad perturbationem, crebro commutabatur. Nocte autem sequente subruentum quiddam per alvum subiit, veluti mucosum, rursusque tanquam limosum, postea vero porracea admodum, et nigra. Decimo quinto die vehementes corporis jactationes, et metus, et clamor remissus erant. Consequatur autem efferatio, et excandescencia, et ejulatus, nisi ipsi cito, quod vellet, exhibitum esset. Statim quidem a primis diebus omnes, et omnia cognoscebat, et quod in oculo erat, conquirevit, furor vero præter temporis occasionem, et vociferatio, prædictaque mutatio ad soporem consequantur. Inæqualis erat auditio, partim quidem vehemens etiam, si quid submisseret, in quibusdam vero altius loqui videbatur. Pedes semper æqualiter cum reliquo corpore calidi, ad extremos usque dies, ve-

tête seulement, elle répondit que ses douleurs étaient dans tout le corps. Elle jetait quelquefois ses habits. Il lui était venu une rougeur à l'œil droit, qui larmoyait. Son urine était de celles qui sont toujours un signe de maladie, hors chez les enfans, sans couleur et limpide. Les selles, dans les premiers jours, étaient jaunes; elles devinrent claires et aqueuses. Le onzième jour, la chaleur était médiocre: elle avait si peu de soif, qu'elle ne buvait pas, à moins qu'on ne le lui dit. Après les premiers jours, elle dormait un peu dans la journée, mais point dans la nuit: c'était le temps où elle souffrait le plus. Elle avait eu, le neuvième jour, une évacuation abondante de selles aqueuses: il y en eut une pareille le onzième, qui continua les jours suivans. Dès le commencement de la maladie, elle s'inquiétait et se lamentait comme les enfans: on l'entendait crier. Elle avait des terreurs. En s'éveillant, elle regardait avec frayeur tout autour de soi. Le quatorzième, on avait beaucoup de peine à la retenir: elle sautait; elle criait; certaines fois elle poussait subitement de grands hurlemens, comme si on venait de lui donner des coups, ou qu'on lui eût fait peur, ou que quelqu'un voulût l'amener par force; puis elle restait quelque temps tranquille, et s'endormait d'un profond sommeil. Quelquefois elle n'entendait ni ne voyait rien. Elle passa toute cette journée dans des alternatives d'agitation et de repos. La nuit elle rendit, par le dos, des matières sanguinolentes et muqueuses, puis des déjections bourbeuses, porracées, et noirâtres. Le quinzième jour, il y eut de violentes agitations, avec des frayeurs: les cris furent moindres, mais elle était inquiète, impatiente; elle pleurait, si on ne lui donnait sur-le-champ tout ce qu'elle demandait. Elle avait connu constamment tout le monde, depuis les premiers jours. La rougeur et le larmoïement de l'œil disparurent. Elle tomba dans la manie, tandis qu'on s'y attendait le moins. Les cris recommencèrent, et cet état fut suivi d'un assoupissement comateux. Son ouïe s'altéra, au point qu'elle n'entendait quelquefois rien de ce qu'on lui disait à voix très-haute, et d'autres fois, elle entendait les discours qu'on tenait de la voix la plus basse. Elle conserva aux pieds, jusqu'à la mort, la même chaleur qu'au reste du corps. Le seizième jour, elle était mieux; le dix-septième, encore mieux, lorsqu'il vint dans la nuit un froid qui la faisait greloter, et qui fut suivi d'un grand chaud, avec une soif extrême, et le reste à l'avenant. Il lui prit des tremblemens aux pieds et à la tête. Le regard était

rum decimo sexto die minus. Decimo septimo, cum moderatius, quam cæteris diebus haberet, sub noctem, velut horrore suborto, se contrahens, magis febricitabat, plurimumque sitiēbat, et reliqua similia consequēbantur. Manuum tremores fiebant, et caput succutiebat, oculorum intuitus pravus, et sitis vehemens, ubi bibisset, rursus exposcebat, et arripiebat, et abunde bibebat, neque avelere poterant. Lingua sicca, valdeque rubra erat, totumque os, ac labra exulcerata, et sicca, manum utramque tremulam ori admovebat, cum ægra manducaret, et si quid manducandum, aut sorbendum porrigeretur, avide ac furiose deglutiebat, et sorbebat, oculorum obtutus pravus erat. Ante mortem autem, tribus aut quatuor diebus, tantum interdum horror incidebat, ut corpus contraheret, et contereret, anhelansque respiraret, crurum distentiones, et pedum frigus aderant. Sitis vero, et mentis affectiones eadem perseverabant, et ad desidendum exsurrectiones aut inanes erant, aut pauca et tenuia cum modico quodam conatu demittebantur. Ad extremum, tertio et vigesimo die, oculus mane magnus erat, brevisque circumspectio, et quietem agebat ægra interdum absque integumentis, et sopore. Sub vesperum autem oculus dexter, tanquam cerneret, aut quid vellet, ab externo angulo ad nasum movebatur, cognoscebatque ægra, et ad interrogata respondebat. Vox post multa aliquantulum balbutiens, ac præ clamore fracta, et rauca.

Amphiphradis puerum æstate lateris sinistri dolor, et tussisprehendit. Multa aquosa, et aliquantulum biliosa, per alvum dejiciebantur, et circa septimum febris desiisse videbatur. Tussis aderat, et color subalbidus, et aliquantulum ex virore pallescens æger expuebat. Proce-dente morbo spiratio densior semper fuit, et creber anhelitus, cum stridula quadam, ad pectus, et arteriam, asperitate, sorbitionibus utebatur, toto tempore mente constabat. Ad octavum et vigesimum diem æger extinctus est, sudoribus interdum foras erumpentibus.

Cauponi, peripneumonia laboranti, alvus statim subiit, ad quartum diem sudor multus abortus est, febricula cessasse videbatur, tussicula prope nulla erat. Quinto, sexto, et septimo die febris

effarē; la soif si forte, qu'il fallait lui donner à boire continuellement, sans pouvoir lui faire quitter la tasse. La langue était néanmoins sèche et rouge. La bouche et les lèvres étaient ulcérées et brûlées. Elle portait ses deux mains tremblantes à la bouche, avalant avec avidité tout ce qu'on lui donnait pour la soutenir ou pour la désaltérer, comme font ordinairement les maniaques. Ses yeux étaient hagards. Elle eut, deux ou trois jours avant la mort, des frissons qui la faisaient beaucoup greloter, quoiqu'elle fût bien couverte; elle avait en même temps de l'oppression dans la respiration. Ses jambes se raidirent, les pieds se refroidirent. La soif restait toujours la même. Elle conservait sa connaissance, se levant souvent pour aller du ventre; puis elle ne disait rien, ou peu de chose avec de courts efforts. Le dernier jour de la maladie, qui fut le vingt-troisième, les yeux étaient grands le matin, et la vue faible. Il y avait des moments où la malade était tranquille, sans dormir cependant, et ne voulant point être couverte. Le soir, l'œil droit avait des mouvements vers le grand angle, comme qui regarde affectueusement, ou qui veut obtenir quelque chose. Elle connaissait, et répondait à tout; mais la voix était rauque et cassée, comme on l'a après avoir beaucoup parlé et beaucoup crié.

12. (*Le fils d'Amphiphraë.*) Le fils d'Amphiphraë eut dans l'été une douleur au côté gauche, avec de la toux, beaucoup de selles aqueuses et bilieuses, et la fièvre qui sembla finir le septième jour. Elle se soutint néanmoins et les selles restaient toujours un peu aqueuses et bilieuses. Vers le douzième jour, il cracha des matières vertes. La respiration devenait plus laborieuse, à proportion que la maladie avançait. L'oppression était forte: on entendait du bruit dans la poitrine et dans la trachée-artère. Il ne prenait que de la tisane crémée pour nourriture. La connaissance fut toujours entière. Le vingt-huitième jour, il mourut. Il y eut quelques sueurs.

13. (*L'aubergiste péripneumonique.*) Un aubergiste avait une péripneumonie. Le ventre fut lâche dès le commencement; le quatrième jour il sua beaucoup; la fièvre sembla finir; il n'y avait presque pas de toux. Le cinquième, le sixième, et le septième, la fièvre persistait. Les sueurs reprirent le huitième et le neuvième. Les crachats étaient verdâtres. Le dixième, ils étaient salés et peu abondants. Le onzième il allait bien. Le douzième, il fut guéri.

14. (*Hermoptolème.*) Hermoptolème eut la fièvre après le coucher des pléiades, à la fin de l'automne; il toussait peu. Il

detinebat, octavo sudor, nono pallidum æger exscreavit. Decimo abunde alvus demittebat, non sæpe, ad undecimum levius habuit, decimo quarto convaluit.

Hermoptolemo post vergiliarum occasum febris accessit, tussis non admodum infestabat, lingua vero, qualis pulmonum inflammatione laborantibus, nono die æger exsudavit, totus (uti visum est), perfrixit, oblata ei sorbiliuncula, ex hordeo, circa meridiem incalescebat, undecimo sudor, et alvus rescicata sunt, biliosa erant alvi excrementa, tussicula suborta est. Decimo quarto æger pallidum exscreavit, stertor aderat. Decimo quinto, cum toto tempore mente constisset, æger mortuus est.

Alter quidam, in palato stertorem sentiens, lingua arida, qualis pulmonum inflammatione laborantibus, mentis compos mortuus est.

Posidonius etiam, cum adhuc æstas impenderet, pectoris, præcordiorum, et lateris dolore, citra febrem, diu conflictatus est. Multis vero annis antea pus thoracis cavo collegerat. At per hyemem, cum horrore correptus fuisset, dolor intendebatur, et tenuis febricula, exscretio purulenta erat, et tussis cum stridula asperitate ad fauces, et stertore, mentis autem compos mortuus est.

Balis filio, cum mente penitus aberrasset, sexto lingua prava, et aliquantum rubra existit, et voce is vacillabat, oculi colorati, natantes, quales nictantium, reliqui etiam corporis color non admodum auriginosus, verum aliquantum pallidus, lividus, vox depravata, obscura, lingua, qualis pulmonum inflammatione laborantibus, meus non sibi constans, respiratio, quæ ad manum est prava, non crebra, neque magna, pedes frigidi, lapidei, circa nonum diem æger mortuus est.

Anginosæ, apud Metronem, manus dextra, crusque doluit, febricula detinebat, tussicula, suffocatio, tertio die relaxavit. Quarto convulsione tentata, voce capta est, stertor, dentium connexio, malarum rubor aderat. Hæc non longe vitam protrahens, quinto aut sexto mortua est. Signum ad manum sublividum apparuit.

avait la langue de la couleur dont l'ont les péricpneumoniques, *recouverte d'un enduit blanc*. Le neuvième jour, il sua, il parut froid de tout le corps; on lui donna la tisane crémée, et vers midi il se réchauffa. Le onzième jour, la sueur et les selles liquides s'arrêtèrent; il rendit des matières bilieuses par bas; il avait une espèce de râle qui continua jusqu'au quinzième jour, époque à laquelle il mourut, ayant toujours conservé sa connaissance. Un autre malade mourut aussi avec toute sa connaissance, ayant la langue sèche, et de la couleur dont l'ont les péricpneumoniques. On entendait le haut de son palais, qui faisait du bruit pendant la respiration.

15. (*Possidon.*) Possidon fut long-temps malade sans fièvre, tandis que l'été durait encore, sentant des douleurs à la poitrine, au côté et à l'hypochondre. Il avait eu, plusieurs années auparavant, une suppuration interne. Les douleurs augmentèrent dans l'hiver. Il lui vint des frissons avec une petite fièvre, des crachats purulents, un gargouillement dans la poitrine et le gosier. Il mourut en conservant toute sa connaissance.

16. (*Le fils de Balés.*) Le fils de Balés se trompa de chemin dans la montagne, où il resta dix-neuf jours. Il lui était venu de l'embarras dans la langue, qui était fort rouge, pour avoir crié fortement durant sa course errante. Ses yeux étaient rouges, dans un mouvement continu, comme ceux des personnes qui ont un clignotement; la peau de tout son corps était devenue jaune et livide. Sa parole était entrecoupée, difficile à entendre. La langue ressemblait à celle des péricpneumoniques. La raison était aliénée. On voyait facilement qu'il avait la respiration fort embarrassée, quoiqu'elle ne fût ni fréquente, ni grande. Ses pieds étaient froids, comme du marbre. Il mourut le neuvième jour après son retour.

17. (*La malade logée chez Métron.*) La malade qui avait une esquinancie chez Métron sentit des douleurs à la main et à la jambe droites. Elle avait une petite fièvre, avec de la toux et de l'oppression. Le troisième jour, les symptômes diminuerent. Le quatrième, elle tomba dans des convulsions: elle perdit la parole: elle respirait en ronflant; ses dents étaient clouées; elle avait les joues rouges. Cela ne fut pas long. Elle mourut entre le cinquième et le sixième jour. On observa une tache livide à sa main.

18. (*Bion.*) Bion tomba à la suite d'une longue hydropisie dans un dégoût qui dura plusieurs jours. Il avait en même temps une strangurie. Il se fit au genou un dépôt qui suppura. Le malade mourut.

Bion, cum multo tempore aqua inter cutem laborasset, multis diebus cibum aversabatur, et urinæ stillitio vexabatur. Ad genu sinistrum oborto abscessu, et suppuratione facta, mortuus est.

Ctesiphon post magnam febrem ardentem aqua inter cutem correptus est, et antea, cum hydrope, et lienis tumore laborasset, valde oppleta sunt scrotum, crura, et abdomen. Sub finem tussis, et suffocationes ad noctem contingebant, ex pulmone magis, velut pulmonis vitio laborantibus. Tribus, aut quatuor ante mortem diebus, rigor, febris corripuerunt, ad femur dextrum, parte interna, juxta venam mediam, quæ ab inguine fertur, collectio, velut ex igne agresti oborta est, cum rubore aliquantulum livido. Ad noctem oris ventriculi dolor, neque multo post vox defecit, suffocatio cum stertore, et mortuus æger est.

In Olyntho quoque, qui aqua inter cutem laborabat, derepente voce defectus, per diem, et noctem, mente captus mortuus est.

Prodromi puer, per ætatem aliquantulum balbus, febre ardente correptus est, lingua ipsi subarida, obscura, alvi multa dejectio, superstes fuit.

Léophorbide post brumam febris acuta adfuit, præcordiorum, et ventris dolor, dejectiones liquidæ, biliosæ, multæ, interdum æger sopore detinebatur, lingua, qualis pulmonum inflammatione laborantibus, tussis non aderat. Duodecimo nigra, pauca, et porracea æger alvo deiecit. Decimo quarto febricula desiisse videbatur, postea vero sorbitionibus utebatur. Decimo sexto os admodum salsum, cum siccitate, exstitit, ineunte autem vespere horror, et febris. Primo et vigesimo die, ad meridiem, rigor, et sudor corripuerunt, febricula desiit, calor tamen suberat exiguus, et sub noctem iterum sudor, et vigesimo secundo die sudor adfuit, calorque remisit. Primoribus autem diebus omnibus æger sine sudore fuit, et alvus humida exstitit, etiam in ea, quæ postea adfuisse visa est, morbi reversione.

Theoclis affinem, quæ superne habitabat, sub vergiliis febris acuta prehendit, sexto desiisse visa est, lavit, tanquam

19. (*Cthésiphon.*) Cthésiphon, hydro-pique à la suite d'une forte fièvre ardente, qui était déjà sujet à l'hydropisie et à des maux de la rate, devint extrêmement enflé du scrotum, des jambes et du péritoine (*de l'abdomen*). Vers la fin de la maladie, il avait une toux suffocante. Trois ou quatre jours avant la mort, il eut des frissons qui précédaient le relèvement de la fièvre, et il se fit au dedans de la cuisse, le long de la veine qui vient des aines, une excoriation comme si c'était du feu volage. Des maux de cœur vinrent dans la nuit; ils furent bientôt suivis de la perte de la parole, avec suffocation, et le malade mourut.

20. (*L'hydropique d'Olynthe.*) A Olynthe, un hydropique ayant subitement perdu la parole, délira pendant vingt-quatre heures, après lesquelles il mourut.

21. (*Le garçon de Prodrome.*) Un garçon de Prodrome, un peu bègue, eut, dans l'été, une fièvre ardente. Sa langue était si sèche qu'il ne pouvait se faire entendre. Une diarrhée abondante le sauva.

22. (*Léophorbide.*) Léophorbide avait une fièvre aiguë, vers le solstice d'hiver, avec des douleurs à l'hypochondre et à l'estomac : il rendait des selles bilieuses, liquides, en quantité, et il était assoupi durant le jour. Sa langue était comme celle d'un péripneumonique. Il n'avait point de toux. Le douzième jour, il rendit par bas quelques matières noires et porracées. Le douzième, la fièvre était petite, et semblait devoir bientôt cesser. Il prit des purées. Le seizième, la bouche fut salée, fort sèche : le soir, sur le tard, il y eut un frisson, suivi d'une augmentation de fièvre. Le 21, à midi, frisson encore, suivi de sueurs, et la fièvre cessa : mais il restait un peu de chaleur. Nouvelles sueurs dans la nuit, qui durèrent jusqu'à celle du 22; après quoi le chaud fut dissipé. Tous les jours précédents, la peau avait été sèche, et le ventre lâche. Il le fut aussi, durant la rechute venue vers le 16.

23. (*La parente de Théocle.*) La parente de Théocle, qui était logée sur la hauteur, fut atteinte d'une fièvre aiguë, vers le coucher des pléiades. Elle semblait guérie le sixième jour. Elle prit un bain, comme étant convalescente. Le lendemain matin, elle eut une joue fort rouge, je ne rappelle point laquelle. Le soir, il s'éleva une grosse fièvre. Il survint des défaillances avec perte de la parole. Bientôt après la maladie sua, et le mal finit le même jour.

24. (*La femme de Théodore.*) La femme de Théodore eut, avec la fièvre, pendant l'hiver, une grande hémorrhagie, qui, s'étant arrêtée le neuvième jour, fut bientôt

desisset, septimo gena valde rubuit, utra, non memini. Sub vesperam febris nulla contigit, et animi, ac vocis defectio aderat, neque vero multo post sudor, ac cessatio a morbo septimo die.

Theodori conjugii, febricitanti, magna sanguinis e naribus profusio hyeme contigit. Ubi vero febris ad secundum diem cessaverat, non longe postea lateris dextri, velut ex locis laborantibus, gravitas adfuit, ac tum primum, et sequentibus diebus, gravis dolor ad pectus subortus est, fomentoque ad latus dextrum adhibito, quarto die dolores remiserunt. Spiratio crebrior adfuit, eique, vix respiranti, arteria sibilum quendam edebat, et cum supina jaceret, non nisi cum negotio convertebatur. Sub noctem febris vehementior, et brevis desipientia exstitit. Quinto die, matutino tempore, mitior esse videbatur, parvus sudor e fronte primum modice diffusus est, deinde longo tempore per totum corpus, et pedes. Post hæc autem ipsi videbatur febris remisisse. Arteriarum quippe corpus ad manus contactum frigidius sentiebatur, temporum vero arteriæ etiam magis saliebant, spiratio crebrior erat, subindeque ægra delirabat, et cuncta deteriora evauebant. Lingua perpetuo admodum alba, neque tussis aderat, præterquam tertio et quinto die, exiguo tempore, sitis nulla, verum sputatio aderat. Ad quintum diem præcordia dextra plurimum intumescabant, postea vero molliora reddebantur, tertio, glande subdita, stercus paucum defecit, quinto rursus liquidum, parum, venter autem mollis fuit, urinæ acerbæ, succum speciem referentes, oculi, tanquam delassatæ, non nisi ægra cum negotio suspiciebat, et oculos circumferebat. Quinto sub noctem gravius habebat, et delirium sequebatur. Sexto rursus, qua hora plenum esse forum solet, sudor multus delinebat, a fronte ortum sumens, in totum corpus diffundebatur, multo tempore composite sua ægra negotia tractabat. Circa meridiem vero plurimum delirabat, et perfrictio similis perseverabat, graviora autem circa corpus existerunt omnia. Sub vesperum tibia ipsius ex cubili delapsa est, et puero tum præter rationem interminata est, tum rursus siluit, et ad quietem se convertit. Circa primum somnum autem sitis multa, et insaniam aderat, residebat, et iis, qui aderant, convitia ingerebat, rursusque conticuit, et quævit, et visa est ad reli-

suivie de douleurs au côté, pareilles à celles que la matrice donne. Elles finirent le quatrième jour, au moyen des fumigations. Cependant la respiration était précipitée : on entendait un sifflement dans la trachée-artère, et la malade ne pouvait rester couchée sur le dos : la fièvre augmenta dans la nuit : il s'y joignit même un court délire. Le cinquième au matin, le mal semblait fort diminué : il commença par venir au front un peu de sueur, qui se répandit en peu de temps sur tout le corps, et aux pieds ; après quoi la chaleur parut encore plus apaisée : l'on sentait les vaisseaux frais, en y portant la main ; mais ceux des tempes avaient des battements trop forts. La respiration devenait plus fréquente ; la malade délirait de temps en temps ; tout alla enfin en empirant ; il n'y avait point eu de toux, excepté un peu le troisième et le cinquième jour. La langue était toujours fort blanche ; il n'y avait pas de soif ; elle rendait quelques crachats ; l'hypochondre droit s'éleva beaucoup le cinquième jour ; il devint ensuite plus souple. Un suppositoire avait fait rendre, le troisième jour, quelque peu de matières : on en mit un nouveau le cinquième ; il fut suivi de selles liquides, après lesquelles le ventre se trouva souple. Les urines étaient épaisses et mordantes ; les yeux étaient comme ceux d'une personne accablée ; la malade semblait les remuer et les tourner avec peine. La nuit du cinquième fut laborieuse ; la malade était dans le délire, et parlait continuellement. Le sixième jour, une grande sueur se déclara, à l'heure à laquelle l'assemblée des magistrats est complète. Après avoir commencé par le visage, elle se répandit sur tout le corps. La raison revint pendant un temps considérable, durant lequel la malade traita tranquillement des affaires de sa maison, jusqu'à midi. Le délire recommença ensuite ; les frissons furent plus forts, et toutes les symptômes plus graves. Le soir, elle tira une jambe du lit pour la laisser à terre, en menaçant un domestique sans raison ; elle se tut ensuite subitement, et elle reprit du calme peu à peu. Au temps du premier sommeil, elle avait une soif ardente, et elle passa dans un état maniaque ; elle restait assise sur son lit, disant des injures à tout le monde ; puis elle se tint tranquille et en repos, au point qu'on crut qu'elle dormirait le reste de la nuit : mais elle ne ferma point l'œil. Le lendemain matin, elle répondait par des signes de la tête, sans remuer le corps, paraissant avoir assez bien recouvré la raison. La sueur cependant retourna à la même heure que la veille ; les yeux furent pareillement abat-

quam noctem sopore pressa fuisse, oculos tamen non clausit. Per diem vero plurimum nutibus respondebat, corpore quiescens, et moderate intelligens.

Eadem rursus hora sudor, similiter oculi demissi, ad inferiorem palpebram magis incumbentes, intenti, rigidi, eorumque alba pallida, et mortuis similia, et tota cutis pallida, et nigra, manum plerumque ægra ad parietem. aut vestem stragulam admovebat, cum biberet sonitus, ingentes edebantur, respuebat ægra, et sursum in nares regerebat, floccosque vellebat, et vultum tegebat. A sudore autem manus, velut congelatæ, sudor frigidus consecutus est, corpus ad manus tactum frigidum, exsilibat ægra, vociferabatur, insaniebat, spiratio multa, manus tremulæ existebant, sub mortem autem convulsione tentatæ. Septimo die ægra mortua est. Sexto noctu paucam urinam reddidit, glutinosam, semini genitali similem, et quæ festuca trahebatur, omnibus diebus insomnia vexata fuit. Post sextum diem urina aliquantum cruenta visa est.

Antiphanis filium per hyemem lateris dextri dolor, tussis, febris corripuerunt, edebat is, deambulabat aliquantulum febricitans, ruptis laborare videbatur, nono die remisit febris, non reliquit, tussis plurimum vexavit, et crassa spumosaque æger rejecit, lateris dolor detinebat. Ad decimum quartum, rursusque vigesimum diem febris cessare videbatur, et rursus corripiebat. Calor autem tenuis erat, et per breve aliquod temporis spatium relinquebat. Tussis vero interdum quidem relinquebat, interdum etiam intendebatur, cum multa suffocatione. Tum vero relaxabat, et post hos dies exscreatio multa, cum suffocante tussis, aderat, et purulenta, supra vas ferventia, et spumantia, educebantur, et in faucibus stridula multa asperitas sibilum quandam edebat, creber anhelitus semper detinebat, et densior spiratio, raroque facile æger spirabat. Supra quadagesimum autem diem, prope sexagesimum (ut opinor), oculus sinister cum tumore, sine dolore occæcatus est, neque vero longe postea etiam dexter, pupillæque vehementer candidæ, et siccæ existebant, neque multo post hanc exæcationem æger mortuus est, non ultra

et plus tournés vers la paupière inférieure : ils étaient fixes, immobiles ; le blanc en était terne, comme chez les moribonds ; ils étaient généralement d'un brun livide ; ses mains s'exerçaient perpétuellement contre le mur, ou sur les couvertures de son lit ; la boisson faisait beaucoup de bruit en descendant dans l'estomac ; elle en rendait partie par le nez, et elle crachait après l'avoir avalée. Elle se couvrait le visage ; les mains, durant la sueur, étaient froides comme de la glace ; la sueur de tout le corps était froide aussi au toucher. La malade faisait des soubresauts ; elle criait ; elle retomba dans l'état maniaque ; sa respiration redevint précipitée ; les mains étaient tremblantes. Il y eut des convulsions aux approches de la mort, qui arriva le septième jour. La malade avait rendu, la nuit du six, un peu d'urines gluantes, qui ressemblaient à de la semence virile, qu'on pouvait soulever avec une paille ; l'insomnie fut continuelle. Le septième jour, l'urine était sanguinolente.

25. (*Le fils d'Antiphane.*) Le fils d'Antiphane eut, dans l'hiver, une douleur au côté avec toux et fièvre. Il continua de manger et de voyager ; la fièvre n'était pas grande : c'était celle d'un homme en qui un abcès se serait ouvert. Le neuvième jour, la fièvre diminua, sans entièrement cesser. Il vint une toux fréquente, qui ne faisait rendre que des crachats écumeux : le côté était toujours douloureux. Le quatorzième et le vingtième jour, la fièvre semblait encore finir : elle reprenait ensuite. Il y avait une petite chaleur, qui ne quittait guère : la toux discontinuait par temps ; puis elle reprenait avec une oppression suffocante, et elle se calmait. A la suite de ces alternatives, les crachats devenaient abondants avec une toux des plus fatigantes : jetés sur de la braise dans un réchaud, ils rendaient une odeur de pus, en se boursouflant. Ils sortaient du gosier avec un sifflement ; la difficulté de respirer était habituelle, et l'inspiration fréquente ; rarement le malade était-il tranquille. Après le quarantième jour, vers le soixantième, autant que je puis le croire, il perdit la vue de l'œil gauche, qui devint enflé sans douleur. Peu de temps après, l'œil droit subit le même sort : les deux prunelles étaient blanches et sèches. La mort arriva peu de temps après la perte de la vue, sept jours après. Il y eut un râle très-fort et un grand délire. Dans le même temps, la même chose se passa à l'égard de Thessalion, tant en ce qui concerne le commencement de la maladie, que quant à la nature des crachats, leur

septem dies, cum stertore, et multa desipientia.

Eodem quoque tempore Thessalioni similia, similibus ex causis, contigerunt, ferventia, spumantia, purulenta educantur, tusses aderant, et faucium stridulæ exasperationes.

Polemarchi uxorem hyeme angina vexavit, guttur intumuit, cum multa febre, vena secta est, faucium suffocatio cessavit, febris perseveravit. Ad quintum diem lævum genu dolor, et tumor occupaverunt, sibi que videri quiddam ad cordis regionem coacervari ægra dixit, et respirabat, qualiter in aquam demersi respirare solent, ac strepitus quiddam ex pectore edebatur, idemque contingebant, quod mulieribus fatidicis, quæ Pythone afflatæ, quod ventre oracula fundunt, Engastrimythi, hoc est ventri loquæ dicuntur. Ad octavum, aut nonum diem, sub noctem alvus affatim prorupit, liquida, multa, conferta, et graveolentia demisit, vocis defectio tenuit, mortua est.

Aristippus superiorem in ventrem magna vi, et graviter sagitta percussus, vehementi ventris dolore detentus est, celeriter intendebatur, deorsum nihil demittebat, incontinenti corporis jactatione æger torquebatur, biliosa abunde colorata vomitu ne rejiciebat. Ubi vero voluerat, melius habere videbatur, parvo interjecto temporis intervallo, rursus dolores vehementes corripuerunt, venterque, velut in intestini tenuioris morbis, incendebatur, calor, et sitis aderant, ac intra septem dies æger vitam cum morte commutavit.

Neopolis vero, ex simili vulnere, eodem modo affectus fuit, ex acri autem per clysterem infuso alvus affatim prorupit, colore tenui, pallido, nigricante suffusus est, oculi squalidi erant, rigidi, intus revoluti, intenti.

Jaculo in jecur cominus percusso, illico cadaverosus color affusus est, oculi concavi, corporis incontinens jactatio, et impaciditas aderat. Mortuus est æger antequam concio dimitteretur, eodem, quo percussus est, die.

odeur, leur qualité écumeuse, leur purulence, la toux et le râle.

26. (1) (*La femme de Polémarque.*) La femme de Polémarque eut une esquinancie dans l'hiver; le bas du gosier était enflé, et elle avait beaucoup de fièvre. Elle fut saignée; la difficulté de respirer qu'elle éprouvait au gosier se dissipa, la fièvre persista. Vers le troisième jour, il survint une douleur au genou gauche, qui fut enflé; et elle dit sentir dans le cœur quelque chose qui s'y ramassait. Sa respiration était suffocante, comme celle des gens qu'on a plongés dans l'eau; la malade faisait du bruit dans sa poitrine, comme les ventriloques. Le huitième ou le neuvième jour, il survint un cours de ventre, dans lequel il fut rendu beaucoup de selles aqueuses fétides; la malade perdit la parole, et elle mourut.

27. (*Aristippe.*) Aristippe, ayant été blessé au haut du ventre d'une flèche décochée avec force, y sentit une douleur violente. Bientôt il eut le corps tout en feu; il ne rendait rien par bas; son agitation était extrême; il vomissait beaucoup de bile, et le vomissement semblait le soulager; mais un moment après, les douleurs le tourmentaient de nouveau; il sentait les mêmes ardeurs qu'on a dans la passion iliaque; il brûlait; la soif était des plus violentes; il mourut le septième jour.

28. (*Néapolis.*) Néapolis éprouva les mêmes accidents à la suite d'une pareille blessure. Un lavement irritant lui lâcha le ventre. Sa peau devint d'une couleur un peu verte et noirâtre; d'abord

(1) La même observation est rapportée au cinquième livre des épidémies, n° 65. Il me semble du reste que ces répétitions, dont j'ai fait observer quelques-unes, et dont on pourra remarquer un grand nombre, montrent le peu de soin que l'auteur ou les auteurs de ce recueil ont mis à le composer; mais elles me paraissent, par cela même, donner plus d'authenticité aux observations; car l'authenticité doit, à mon avis, s'induire des variations peu importantes qui se trouvent dans la manière dont les faits sont exposés. Il ne sera pas entièrement inutile de comparer les deux observations suivantes et plusieurs autres, avec la manière dont elles sont rapportées au 6^e livre des épidémies. On trouve dans ce 6^e livre bien des maladies pour lesquelles j'ai renvoyé en marge au livre 5 ou autres; mais je ne prétends pas m'être assujéti à indiquer exactement toutes celles dont les mêmes se trouvent déjà quelque autre part dans les œuvres d'Hippocrate.

Qui a Macedone lapide in caput ictus est, supra tempus sinistrum non magis, quam cutis scarificatione quadam dissecutus, ex vulnere vertigine affectus est, et cecidit, tertio die vocis defectio, et corporis incontinens jactatio erat, febris non admodum vehemens, temporum pulsatio, velut ex tenui calore, nihil æger audiebat, neque mentis compos erat, neque quiescebat. Mador circa frontem tum sub naso, ad mentum usque erumpebat, quinto die æger mortuus est.

Æniates quidam in Delo, retro in la- tus sinistrum jaculo percussus, ulcus quidem sine dolore habuit. Tertio vero die ventris dolor parvus aderat, nil ex alvo secedebat, verum sub noctem ex infuso per clysterem stercus prodiit, et dolor intermisit, sedes extra in scrotum prolapsa est. Quarto die in pubem et totum ventrem dolor vehementer irruerat, neque æger qu'escere poterat, biliosa affatim sincera vomitione rejecit, oculi ex viridi pallescentes, et quales animo deficientibus. Post quintum diem mortuus est, præterquam quod calor quidam tenuis ipsi inerat.

Audello, in dorsum vulnere accepto, spiritus multus cum strepitu ex vulnere prodiit, et sanguis multus prorupit. Deligatio vero medicamento, quod cruentis vulneribus imponitur, sanitati est restitutus.

Contigit autem etiam miserrimo Philia pueri, ex ossis denudatione in fronte, nono die febris, deinde os livorem contraxit, mortuus est.

Phania quoque, et Evergi liberis, livore occupatis ossibus, febreque detentis, cutis ab osse discessit, et pus intus depascebatur. His terebro perforatis, ex ipso osse tenuis sanis, serosa, aliquantulum pallida, graveolens, et lethalis emergebat. His quoque accedebant vomitus, et ad extremum convulsiones, et quandoque, stridulam vocem edebant, interdum etiam impotentes erant. Quod si vulnus dextram partem occuparet, sinistra laborabant; si vero sinistra, dex- tra.

au visage, puis dans tout le corps. Il avait les yeux secs, retirés en dedans, et le regard fixe.

29. (*Un anonyme blessé au foie.*) Un homme, blessé au foie d'un coup de javelot, devint sur-le-champ d'une couleur cadavéreuse; ses yeux étaient creux; il était dans une agitation continuelle. Il mourut le même jour de sa blessure, avant l'heure à laquelle les magistrats lèvent le siège.

50. (*Un autre blessé à la tête. Voyez le n° 62 du livre v des Épidémies.*) Un autre, qui avait été blessé à la tête par un Macédonien, d'un coup de pierre, laquelle avait fait sur la tempe gauche une ouverture, pas plus profonde que quand on fait une scarification, eut des vertiges sur-le-champ. Le troisième jour, il perdit la parole. Son agitation était grande, la fièvre médiocre; le battement des vaisseaux temporaux était celui d'un malade dans une chaleur modérée. Il n'entendait rien; sa raison était égarée; il ne pouvait rester tranquille; on voyait sur son front et au nez une moiteur, qui descendait jusqu'au menton; il mourut le cinquième jour.

51. (*Voyez le n° 65, livre v des Épidémies.*) A Delos, Æniète fut blessé par derrière d'un javelot, du côté gauche: la plaie ne lui causait point de douleurs. Le troisième jour, il en sentit une légère au ventre, qui était constipé. Il pria, la nuit, un lavement qui fit rendre des matières stercorales: la douleur cessa, et il rendit des excréments par les bourses. Le quatrième jour, il en sortait près du pubis; il survint des douleurs cruelles dans tout le ventre. Le malade ne pouvait plus y résister; il vomit beaucoup de bile; ses yeux devinrent jaunes et ternes, comme quand on a des défaillances. Le cinquième jour, ayant déjà perdu presque toute sa chaleur, il mourut.

52. (*Audelle.*) Audelle fut percé au dos. Il sortit beaucoup d'air avec du sang par la blessure, ce qui effraya. Cependant il fut pansé avec les remèdes des plaies fraîches, et un bandage, et il guérit.

55. (*Le fils de Philias, celui de Phanie et celui d'Euerge.*) Il arriva au malheureux fils de Philias que l'os coronal fut mis à découvert. La fièvre se déclara le neuvième jour. L'os devint livide. Cet enfant mourut. Pareillement l'enfant de Phanie et celui d'Euerge, ayant des os à découvert qui devinrent livides, et la fièvre; il se fit de la pourriture au-dessous. L'un et l'autre furent trépanés. Il en sortit une matière ichoreuse, fétide, ténue, et verdâtre comme du petit-lait, qui fut suivie de la mort. Il arrive dans ces cas là, qu'on a des vomissements et des convul-

Theodori puerum, nono die insolatu utentem, decimo die febris invasit, ex ossis denudatione, nullius pene momenti. In febre autem os est denigratum, cutis discessionem fecit, admodum stridulam vocem æger edidit. Secundo et vigesimo die venter intumuit, præsertim vero ad præcordia, tertio et vigesimo æger vitam cum morte commutavit.

Quibus ossa fracta fuerint, eos septimo die febris invadit, tempore vero calidiorè etiam citius; quod si magis confracta fuerint, etiam illico.

Exarmodi etiam puerulus similiter quoque dolorem ad femur sensit, non ea parte, qua vulnus erat, et stridulam vocem edidit, et cervicis dolor adfuit.

Posidocreon quoque tertio die convulsione correptus est, calor non relinquēbat, decimo octavo mortuus est.

Isagoræ filius, posteriore capitis parte vulneratus, colliso osse, et denigrato, quinto die superstes exstitit. Os autem discessionem non fecerat.

Magnæ navis præfecto anchora manus dextræ indicem, et os collisit, ex quo inflammatio, sideratio et febris successerunt, aliquantulum purgato quinto die, calores, et dolores modice remisērunt, ex digito aliquid decidit. Post septimum diem sanies moderate exibat, deinde se non posse omnia lingua explicare, æger dixit. Prædictione denuntiatum est periculum, si posteriorum partium distentio (opisthotonum dicunt) corripere, et ad id contulerunt maxillæ cohærentes, deinde ad collum affixæ. Tertio die æger totius corporis in posteriora convulsione cum sudore tentabatur. Sexto a prædictione die mortuus est.

Telephanes, ex Harpali liberta filius, plagam deorsum in pedis pollice accepit, ex qua inflammatio, et vehementis dolor consecutus est. Quo remisso, in agrum profectus, ex lumbis doluit, lavit, sub noctem maxillæ cohærebant, et posteriorum partium distentio (opisthotonos dicitur) aderat. Sputum spumans ægre

sions vers la fin. Certains ont la voix cassée. D'autres sont paralysés du côté droit, quand le mal est au gauche; et du côté gauche, quand il est au droit.

34. (*Le fils de Théodore.*) Le fils de Théodore, ayant pris un coup de soleil, avait la fièvre depuis neuf jours. Le dixième, la peau se sépara de l'os, mais si peu que cela ne semblait mériter aucune attention. Cet endroit devint noir. La peau se détacha entièrement. L'enfant se plaignait sans cesse. Le vingt-deuxième jour le ventre s'éleva surtout près du cardia, et il mourut le vingt-troisième.

35. (*Aphorisme donné en passant.*) Quand il y a des fractures d'os, la fièvre se déclare le septième jour; si la saison est chaude, la fièvre paraît plus tôt; lorsque la fracture est grande, elle vient tout de suite.

36. (*Le petit garçon d'Écharmode.*) Le petit garçon d'Écharmode sentait une vive douleur à la cuisse, à un endroit qui n'était pas en droiture de celui où il était blessé; elle lui faisait pousser des cris. Il avait aussi des douleurs au cou.

37. (*Posidocréon.*) Posidocréon eut des convulsions le troisième jour: la chaleur restait toujours la même. Il mourut le dix-huitième jour.

38. (*Le fils d'Isagoras.*) Le fils d'Isagoras ayant été blessé derrière la tête, l'os fut contus, et il devint noir le cinquième jour. Il guérit. La lame de l'os contus ne s'était point séparée du corps de l'os.

39. (*Voyez le n° 77 du livre v des épidémies.*) Le commandant d'un grand vaisseau fut blessé par une ancre qui lui écrasa l'os du doigt index de la main droite. Il y vint une inflammation et la gangrène avec fièvre. Il fut purgé le cinquième jour: la chaleur et les douleurs s'apaisèrent. Une partie du doigt se sépara après le septième jour: il en décollait assez de matières ichloreuses. Il tomba ensuite dans un état où sa langue ne pouvait pas bien s'expliquer. Je prédis partie de ce qui arriverait, s'il survenait un opisthotonos; en effet, les mâchoires se clouèrent; puis il eut le cou et l'épine du dos tendus en arrière, avec des sueurs. Il mourut le sixième jour de ma prédiction.

40. (*Téléphane.*) Téléphane, le fils d'un affranchi d'Harpale, prit une entorse à la seconde phalange du gros orteil. Il y vint une inflammation et de vives douleurs. Quand elles furent calmées, il alla aux champs: il sentit des douleurs aux lombes. Il prit un bain. Les mâchoires se clouèrent dans la nuit, et il tomba dans un opisthotonos. Il rendait une salive écumeuse, qui avait de la peine à sortir à travers les dents. Il mourut le troisième jour.

dentes pertransibat, tertio die æger mortuus est.

Zeno, Damonis filius, circa tibiam, aut malleolum, juxta nervum jam purum, accepto ulcere, et a medicamento eroso, distentione in posteriore (quam opisthotonum dicunt), mortuus est.

Menonem, sub arcturi exortum, et antea, ex febre æstiva, et alvi profluvio imbecillum, ex via delassatum, etiam lateris sinistri dolor, et tussis detinuerunt, quæ quidem etiam prius ex destillatione aderat, tunc vero valde intensa erat. Pervigil erat, et febrem statim ab initio implacide ferebat, residens tertio die exspuebat pallidum, arteria sibilum quendam, cum stertore, edebat. Sub quintum diem fere densa spiratio aderat, pedes, tibiæ, extrema plerumque frigida, et extra stragula erant. Ab exordio, quod per alvum secedebat, biliosum exsistebat, neque valde paucum, neque multum. Septimo, octavo, et nono lenius ferre videbatur, et somni quidam aderant, crudiora erant, quæ exscrebantur, decimo, et ad decimum tertium usque, alba admodum, et pura. Præcordia molliora exsistebant, sinistra autem contenta, faciliusque æger spirabat. Glande subdita, alvus moderate demisit, decimo tertio æger rursus pallidum sput, decimo quarto vero magis, decimo quinto, quod coloris erat porracei. Alvus vero maleolentia, biliosa, liquida, crebro demisit. præcordia sinistra attollentur, decimo sexto vero etiam valde intumuerant, et spiratio jam cum s'ercore erat, sudor circa frontem, et cervicem, raro pectus occupabat, frons, et extrema, fere frigida perseverabant, venæ temporum saliebant, somni cum sopore diem et noctem postremo tempore detinebant, urina, ab initio cruda, cinerem colore referens. Ad decimum et decimum tertium usque, tenues et non decolores; a decimo tertio autem, quales ab initio.

Cleochum lateris dolor, et febris corripuerunt, remisit febris, toto corpore sudor dimanavit, per urinam multa efferebantur, quæ postea returbida facta est.

Ad vergiliarum occasum Olympiadæ uxorem, octo mensibus utero gerentem,

41. (Lénon.) Lénon, fils de Damon, avait à la jambe, près de la malléole et du nerf, une plaie qui était déjà mondifiée. Il y fut appliqué un remède mordant, dont il mourut dans un opisthotonos.

42. (Meinon.) Meinon était malade, vers le lever d'arcturus et auparavant, d'une fièvre d'été, avec la diarrhée qui avait épuisé ses forces. Il se fatigua dans un voyage, et il lui vint au côté gauche une douleur, avec de la toux, et un flux de pituite qu'il avait eue auparavant, mais qui fut alors plus fort. Il ne dormait point. La fièvre l'accabla dès le commencement. Il crachait assez de matières verdâtres : on entendait du râle et un sifflement dans sa trachée-artère. Le cinquième jour, la respiration était assez précipitée. Les pieds, les jambes et toutes les extrémités étaient froides. Il les tenait cependant hors des couvertures. Il y eut, dès le commencement, des selles bilieuses, en quantité médiocre. Le septième et le huitième jour, il paraissait aller bien. Il y avait du sommeil, et quelques crachats qui n'étaient pas mûrs. Le dixième jour, ils furent blancs et purs jusqu'au treizième. L'hypochondre droit était souple, mais le gauche était tendu, et il s'y faisait entendre plus de borborygmes. Un suppositoire procura une évacuation médiocre. Le 13, les crachats verdâtres reparurent. Le 14, la couleur verte était plus marquée. Le 15, ils étaient porracés. Les selles étaient fétides, bilieuses, liquides, fréquentes. L'hypochondre gauche s'éleva. Le 16, il était fort élevé, et la respiration était déjà stertoreuse; on voyait de la sueur au front et au cou, peu à la poitrine. La froideur s'empara des extrémités et du front. Les pulsations aux tempes étaient fortes. Dans les derniers temps, il y eut un sommeil comateux, qui duraît le jour comme la nuit. L'urine avait été, dès le commencement, crue et cendrée : depuis le 10 jusqu'au 13, elle fut transparente, mais non sans couleur. Après le 13, elle était revenue comme auparavant.

43. (Cléoque.) Cléoque eut une douleur au côté avec la fièvre, qui diminua. Il sua de tout le corps. L'urine déposait beaucoup de sédiment, et se troublait ensuite.

44. (La femme d'Olympiade.) Vers le coucher des pléiades, la femme d'Olympiade, grosse de six mois, avait une fièvre aiguë à la suite d'une chute. Sa langue était brûlée, sèche, âpre, verte. Ses yeux étaient verts, et tout son corps semblait celui d'une mourante. Elle avorta le cinquième jour, sans douleur; il vint un sommeil qui paraissait comateux. Le

ex casu febris acuta corripuit, lingua æstians, sicca, aspera, pallida, oculi pallidi, corpus mortuo simile, abortu quinto die sine labore est liberata, et somnus (ut videbatur), cum sopore adfuit, sub vesperum, cum excitaretur, ægra non sentiebat, sternutamentum cienti medicamento cessit, potionem deglutiens aliquantum tussivit, vox soluta non erat, neque ipsa quidquam convalescebat, oculi demissi erant, spiratio sublimis, quæ naribus trahebatur, color pravus, sudor pedes, et crura, cum morti esset proxima, occupabat, mortua est.

Nicolai uxori, ex febre ardente, ad utramque aurem tubercula suborta sunt, paulo post alterum, cum jam febris remittere videretur, velut tumor laxus decimo quarto die valde citra ullam significationem conquievit, morbi reversio facta est, color cadaverosus erat, lingua aspera, densa admodum; subalbicans, siticulosa. Alvi egestio copiosa, liquida, omni tempore maleolens. Ante obitum corpus egestionis copia consumtum est, ad vigesimum diem ægra mortua est.

Ante vergiliarum occasum Andream horror, febris, vomitus corripuerunt, ab initio semitertiana apparebat. Tertio vero die, cum rursus in foro negotiaretur, horrore correptus est, cum febre acuta, bilem sinceram vomitione rejecit, deliravit, sub noctem meliuscule habuit. Quinto rursus graviter habuit, sexto ex mercuriali alvus probe dejecit. Septimo gravius habebat, cæterisque deinceps diebus jam magis continenter febris detinebat, et ab initio sine sudore erat, sitique torquebatur. Præcipue vero os resiccabatur, nullumque potum æger non aversabatur, cum os admodum ingratum esset, lingua resiccata, inarticulata erat, asperitas existebat, cum pallore albicans, pervigilio, anxietate torquebatur, exsolutus, fractus, lingua interdum præ siccitate non nihil balbutiens, donec eam perfunderet, sorbitiunculam ex hordeo præcipue sumebat. Nono, aut decimo, ad sinistram aurem atque alteram, parva tubercula, sine ulla judicationis significatione, apparuerunt. Urinæ per totum morbum non decolores, verum sine sedimento fuerunt. Decimo quarto circa superiores partes sudor non admodum moderatus obortus est. Ad decimum septi-

soir elle n'entendait plus. Un sternutatoire la réveilla. Elle but, et elle prit de la tisane crémée. Elle toussa en avalant la boisson. La parole cependant ne revint point; l'état ne s'amendait pas. Les yeux restaient baissés, la respiration était élevée, l'air entraît par le nez, la couleur de la peau était des plus mauvaises. Avant de mourir, elle sua des pieds et des mains.

45. (*La femme de Nicolas.*) La femme de Nicolas eut deux parotides dans une fièvre ardente, une de chaque côté. Peu de temps après, sa fièvre paraissant finir, l'une se ramollit, et elle disparut entièrement. Vers le douzième jour, la fièvre reprit plus fort : la malade avait une couleur cadavéreuse, et beaucoup de soif. Sa langue était épaisse, âpre, blanchâtre. A ces signes était jointe une évacuation abondante de selles liquides, de mauvais caractère, qui ne discontinua point. Toutes ses forces en furent épuisées. La mort arriva vers le vingtième jour.

46. (*André.*) Avant le coucher des pléiades, André fut pris de la fièvre, avec des frissons et des vomissements. Il sembla, dans le commencement, que ce serait une fièvre tierce, quoique ce ne le fût point. S'étant montré encore dans l'assemblée, il eut un nouveau frisson, une fièvre violente et un vomissement de bile pure. La nuit il délira. Le lendemain il fut encore bien, et le cinquième jour, pire : le sixième jour, la mercuriale le vida bien. Le septième, il allait encore plus mal. La maladie fut plus continue les jours suivants. Il ne parut point de sueurs dans le commencement. Il y avait de la soif; la bouche était sèche, et le malade ne prenait aucune boisson avec plaisir : la sécheresse de la bouche lui était toute espèce de goût. Il ne pouvait pas remuer librement le bout de la langue. Elle était âpre, chargée d'un enduit blanc. Il y avait de l'insomnie, des agitations avec un grand accablement. Il balbutiait, à moins qu'il ne lavât sa bouche. Ce qu'il prenait plus volontiers, était la tisane crémée. Il vint, le neuvième ou le dixième jour, une petite parotide de chaque côté; elles étaient peu marquées. Ses urines n'étaient pas entièrement sans couleur, mais elles ne déposaient point de sédiment. Le 14, il y eut quelques sueurs dans les parties supérieures. La chaleur diminua vers le dix-septième jour. Depuis le 10, le ventre était constipé. Il n'y avait de selles qu'avec le secours d'un suppositoire. Vers le 25, il sortit de petites rougeurs qui cuisaient comme des brûlures. Des douleurs, que le malade sentit d'abord aux aisselles et au côté, se jetèrent sur ses jambes,

mum calor conquievit. Post decimum alvus sicca, nihilque, nisi subditis glandibus, dejiciens. Ad vigesimum quintum pustulæ pruriginosæ, calidæ, velut ambusta cute, sensim exortæ sunt. Dolor autem axillas, et latera occupabat, in crura citra ullam significationem transiit, et desuit. Balneum proderat, et illitus cum aceto. Mense vero secundo fere, aut tertio, dolor ad renes, qui quandoque tenerat, constitit.

Aristocratem sub brumam lassitudo, horror, et calor invaserunt. Postea vero, tertio die, lateris, et lumborum dolor cepit, et tumor, ab axilla initium sumens, totum latus occupabat, ad ipsam costam durus, cum rubore, qui ab axilla initium ducebat, et livore, non secus ac si ab igne calefactus, et ustulatus fuisset, anxie et moleste is habebat, admodum siticulosus erat, lingua subalbicans. Urinæ non prodebant, crura aliquantum frigida, alvus ex mercurialis succo pauca dejiciebat, liquida, subalbicantia, spumosa. Sub noctem respiratio sublimis exstitit, parvus sudor circa frontem erupit, partes inferiores frigidæ, anxietate vexabatur, cervix intumescibat, tussis non aderat, mentis compos æger mortuus est.

Onesianactem ad autumnum lippitudo, postea vero febris quartana detinuerunt. Per quartanæ exordia a cibis alieno admodum erat animo, progressu vero temporis ad cibum alacriter habebat. Quin etiam Polychari in febre quartana eadem circa cibos contigerunt.

Mnesianacti quoque etiam contigit alvi dejectio, ante febrim, posteaque multo tempore comitabatur, multis albis, mucosis, prodeuntibus. Quandoque etiam paucum sanguinem citra laborem, et dolorem æger demittebat, ventris autem strepitus aderant. Post febrim tuberculum durum ad sedem abscessum fecit, diu incoctum perseveravit, ad intestinum ruptum est, et foris fistulosum evadebat. Cum autem in foro æger deambularet, ei ante oculos fulgores observabantur, neque plane solem is intueri poterat. Ubi vero paulum scessisset, extra se fuit, et cervicis convulsione tentatus est. Postquam autem domum relatus est, ægre visum recepit, vixque ad sese rediit.

sans qu'il s'y joignit d'autres signes : et la maladie finit. Le bain et les fomentations avec du vinaigre procurèrent du soulagement. Il reparut, deux ou trois mois après, une douleur aux reins, qui s'était déjà fait sentir et qui se dissipa.

47. (*Aristocrate.*) Aristocrate sentait des lassitudes avec des frissons et des chaleurs, vers le solstice d'hiver : il lui vint, le troisième jour, une douleur aux côtés et aux lombes, avec une enflure qui s'étendait depuis la mâchoire, dans tout le côté droit, jusqu'aux côtes. Elle était dure, droite et livide, comme quand la peau est brûlée par des fomentations trop chaudes. Le malade était dans une grande souffrance et une extrême agitation. Il avait beaucoup de soif. Sa langue était blanchâtre. Les urines ne coulaient point. Son cou était enflé. Il n'y avait point de toux. Il mourut avec toute sa connaissance.

48. (*Onésianacte.*) Onésianacte eut dans l'automne une ophthalmie, puis la fièvre quarte. Le dégoût fut des plus grands dans le commencement de la fièvre quarte : il se dissipa ensuite. Polycrate avait éprouvé un dégoût pareil dans une fièvre quarte.

49. (*Mnésianacte.*) Mnésianacte avait, avant la fièvre, un dévoïement qu'il garda long-temps, après qu'elle eût fini. Les déjections étaient blanches, muqueuses, et en grande quantité : il rendait quelquefois un peu de sang sans douleur, ni effort ; il y avait des borborygmes. Après la fièvre, il se fit près de l'anus une tumeur, dont la matière resta long-temps crue, qui se perça dans le rectum, et fit une fistule ouverte en dehors. Comme il se promenait dans la place, il vit des éclairs devant les yeux, et il ne put plus soutenir l'éclat de la lumière du jour. Il se retira fort ému : il avait le cou en convulsion. Après qu'il fut porté dans sa maison il recouvra insensiblement la vue. Il se remit avec peine, et il regardait les assistants d'un air étonné. Il était froid de tout son corps. On eut de la peine à le réchauffer avec des fomentations sèches et de petites outres pleines d'eau chaude qu'on renouvelait. Quand il se fut remis, et qu'il fut en état de marcher, il ne voulut point sortir. Il disait qu'il avait peur. Si on parlait devant lui de maladies graves, il sentait aussitôt une chaleur à l'hypochondre, et il avait des éblouissements. Il allait souvent du ventre, surtout pendant l'hiver. Il fut saigné : il prit l'ellébore, et le lait de vache précédé de celui d'ânesse : le cours de ventre, auquel il était devenu sujet, en était calmé. Il s'était mis, dans le premier temps, à l'usage de l'eau pour boisson. Il usait de

Primum vero circumstantes oculis colustrabat, corpus adeo perfrixit, ut vix utriculis, et novis subinde adhibitis fomentis, recalesceret. Posteaquam autem æger sui compos fuit, et surrexit, prodire noluit, sed timere dicebat. Quod si quis de gravibus morbis verba faceret, præ timore is se subducebat. Interdum sibi ad præcordia calorem occurrere dicebat, et oculis obversantes fulgores comitari. Alvi dèjectio multa fuit, et sæpe, et similis hyeme contigit. Venæ sectio facta est, veratrum exhibitum, lactis vaccini potione æger usus est, ac primum asinini, quod contulit, et alvi egestionem sedavit. Aquæ potio ab initio fuit, deambulationesque, et capitis purgationes.

Anecheti filio ista contigerunt. Per hyemem in balneo ad ignem cum inungeretur, calefactus est, et confestim in comitialibus similes convulsiones incidit. Ubi vero satis multæ convulsiones fuerant, circumspexit æger, non erat apud se. Ubi autem ad se rediit, postridie mane iterum convulsionibus correptus est, spuma non admodum apparuit. Tertio die linguam inarticulatam habuit, et quarto loqui velle lingua præ se ferebat. Quinto loqui non poterat, verum in nominum principiis hærebat, eodemque die lingua admodum hæsitabat, et convulsione æger vexabatur, ac extra se erat. Ubi vero ista remittebant, lingua ægre ad pristinum statum redibat. Sexto die, cum æger omnibus abstinuisset, et sorbitione, et potu, nil etiam amplius sumsit.

Clecho post lassitudines, et exercitationes, cum per aliquot dies melle usus esset, tumor ad genu dextrum subortus est, magis vero is ad infernam partem, circa tendines, qui sub genu sunt, tendebat, obambulabat aliquantulum claudicans, suræ tumor cum durtie aderat, et ad pedem, ac malleolum dextrum pertingebat. Ad gingivas circa dentes tubercula magna, velut uvæ acini, livida, nigra, sine dolore erant, ubi æger cibum non capiebat. Quin etiam crura, æger nisi exsurgeret, doloris expertia erant. Tumor enim in sinistram partem venit, minus vero etiam livescebat. In tumoribus ad genua, et pedes, quædam veluti suppurationes inerant. Tandem autem æger stare non poterat, nec calcibus in-

promenades et de remèdes propres à purger la tête.

50. (*Le fils d'Anecte.*) Voici ce qui arriva au fils d'Anecte. On l'oignait aux bains auprès du feu, dans l'hiver. Après qu'il fut réchauffé, il tomba subitement comme dans une attaque d'épilepsie; il avait beaucoup de convulsions, il n'était plus à lui-même. Il se remit cependant, et le lendemain matin il eut encore des convulsions, mais il ne parut absolument pas d'écume. Le troisième jour il avait de l'embarras dans la langue. Le quatrième, il eut toutes les peines du monde à énoncer ce qu'il voulait dire. Le cinquième, il ne pouvait plus parler; il s'arrêtait aux premières syllabes des mots, quelques efforts qu'il fit de la langue. Il était en convulsion, et il délirait. Quand les autres symptômes diminuaient, la langue ne revenait pas dans son état naturel. Le sixième jour il n'avala rien, pas même de boisson. Il mourut.

51. (*Cléoque.*) Cléoque, après beaucoup de fatigues et d'exercices du gymnase, usa de miel pendant quelques jours. Il lui vint une tumeur au genou, qui affectait principalement la partie de dessous, là où sont les tendons. Cela le faisait un peu boiter. Il y avait au gras de la jambe une dureté et des douleurs qui s'étendaient jusqu'au pied, à la malléole droite. Il survint aux gencives une enflure près des dents, avec des tubercules livides, noirs, point douloureux, à moins qu'il ne mangeât. Les jambes ne lui donnaient point de douleurs qu'autant qu'il marchait. Les tubercules et l'enflure des gencives étaient moins livides du côté gauche. Les tumeurs du genou et de la jambe tournaient à la suppuration: il en vint dans la suite à ne pouvoir plus se lever ni se tenir sur ses jambes: il était obligé de rester au lit, où il avait une chaleur marquée, souvent du dégoût, en général peu de soif. Il ne se levait pas, même pour se mettre sur un siège; il avait des anxiétés; quelquefois de légères défaillances. L'ellébore fut employé pour purger la tête. On se trouva bien, pour la bouche, de la poudre d'encens mêlée avec d'autres choses; pour les gencives, la purée de lentille y était fort bonne. Vers le soixantième jour, les tumeurs s'affaïssèrent après la seconde prise d'ellébore. Il ne restait de douleurs qu'aux genoux. L'humeur et la bile se jetèrent vers cette partie, où elles se portaient déjà avant d'employer l'ellébore.

52. (*Pisistrate.*) Pisistrate avait une douleur et un poids à l'épaule depuis long-temps: il marchait cependant, et paraissait se bien porter. Il lui vint dans

cedere, sed lecto decumbebat. Calores erant manifesti, interdum æger cibum aversabatur, non admodum siticulosus, neque ad sedile exsurgebat, anxietate vexabatur, interdumque parvo animi deliquio tenebatur, veratrum ad capitis purgationes est exhibitum. Ad os medicamentum ex thuris polline, cæteris quibusdam admixtis, contulit. Ad oris ulcera lenticulæ sorbitio accommodata erat. Circa sexagesimum vero diem tumores ad exhibitum iterum veratrum subsederunt, tantum dolores ad genua decumbentem vexarunt. Humor autem, et bilis, abscessum ad genua, fecerunt, pluribus etiam ante sumtum veratrum diebus.

Pisistratum deambulans, et cæterum sanum, humeri dolor, et gravitas longo tempore detinuerant. Per hyemem vero incidit multus lateris dolor, et calor, et tussis, sanguinem spumosem æger excreabat, qui et stertorem in faucibus excitabat, leviter autem ferebat, et mentis compos erat, calorque relaxavit, unaque et excretio, stridulaque faucium asperitas, et ad quartum aut quintum diem æger convalescit.

Simi conjugii, in partu concussæ, pectoris, et lateris dolor obortus est, tussis, febris tenuis, excretiones purulentæ aderant, tabes, quæ etiam constitit. Febris quoque sex mensibus detinuit, et alvi profluvia semper. Ad extremum febris cessatio, ex qua alvus substitit, post septimum diem ægra mortua est.

Euxeni quoque uxor ex fœtu laborare visa est, calores nunquam reliquerunt, magis sub vesperam incresecbant, sudores toto corpore oboriebantur. Ubi febris augeretur, pedum frigus, interdum vero et tibiarum, et genuum existebat, tussicula sicca paucò tempore detinebat, ubi febris ingravescere incipiebat, deinde cessabat, multo autem tempore toto corpore rigor excitatus est, perpetuo ægra sine siti fuit. Medicamento, et sero epoto, magis læsa est. Per exordia prorsus doloris expers erat, et facile spirabat. Medio autem tempore dextri lateris dolor obortus est, et tussis commota, creber anhelitus erat, et excretiones parvæ, albicantes, et aliquantulum tenues, neque amplius horror ex pedibus, sed cer-

l'hiver une violente douleur au côté, avec de la chaleur et de la toux; il crachait du sang écumeux; on entendait du bruit dans son gosier. Le malade supportait cet état avec facilité: il se possédait parfaitement. La chaleur diminuait, ainsi que le crachement et le bruit du gosier. Il fut guéri le quatrième ou le cinquième jour.

53. (*La femme de Sime.*) La femme de Sime, qui avait eu la saccade (1) pour accoucher, eut une douleur à la poitrine et au côté, avec de la toux, fièvre, crachats purulents, et la phthisie, qui en est la suite. La fièvre dura six mois, toujours accompagnée de la diarrhée. Dans les derniers temps il n'y avait point de fièvre. La diarrhée s'arrêta durant sept jours, après lesquels la malade mourut.

54. (*La femme d'Euxène.*) La femme d'Euxène paraissait malade pour avoir fait trop de fumigations. La chaleur ne discontinuait point; les sueurs étaient plus fortes le soir; elles sortaient de tout le corps. A l'approche des redoublements de la fièvre, il survenait des froids aux pieds, aux jambes et aux genoux. Il y avait, au commencement des redoublements, une petite toux sèche qui s'arrêtait ensuite. Il survint des frissons longs, qui occupaient tout le corps. La malade fut toujours sans soif. Une médecine et du petit-lait la rendirent plus malade. Elle n'avait dans le commencement aucune douleur, et la respiration était libre. En avançant dans la maladie, elle eut une douleur au côté droit; la toux fut suivie de crachats blancs, peu épais; les froids ne commençaient plus par les pieds, ils venaient au cou et au dos. Le ventre était lâche; la fièvre baissait avec des sueurs abondantes qui laissaient le corps froid. Il survint divers changements dans l'état de la respiration. La malade mourut le septième jour à la fin d'un redoublement.

55. (*La femme de Polémarque.*) La femme de Polémarque commença d'avoir dans l'été une fièvre qui finit au bout de six jours; il vint ensuite dans la nuit des chaleurs qui passaient; la fièvre recommença, et ne quitta plus de trois mois. Il y avait beaucoup de toux avec des crachats pituiteux; au bout de vingt jours, la respiration devint plus gênée; on entendait du bruit dans la poitrine;

(1) Il a déjà été question au livre cinquième, n° 106, d'une femme qui avait reçu la *secousse* ou la *saccade* pour accoucher. C'est manifestement ici la même maladie. (Voyez encore ma note sur le n° 185 du livre VI^e des épidémies.)

vice, et dorso, ortum ducebat, et alvus liquidior erat, febris cum sudore copioso relaxavit, et perfrigerata est. Varia autem erat crebra spiratio, septimo post remissionem die mortua est ægra mentis compos.

Polemarchi uxor æstate febricitare cœpit, eam autem febris dimisit sexto die, postea vero morbum trahebat, ad noctem calores tenuerunt. Rursus ubi intermiserat, prehendit febris, neque tribus prope mensibus dimisit, tussis multa aderat, pituitæ excreatio. Ubi vero ad vigesimum diem pervenerat, spiratio perpetuo crebra erat, in pectore strepitus, plerumque sudoribus ægra diffluebat, mane febris remissior. Interdum etiam horrores prehendebant, somnus aderat, et interdum alvus humecta erat, rursusque siccabatur, ad gustum ægra moderate habebat. Medio vero interposito tempore ad genua, et tibias dolor erat, et si flectere aut extendere ægra cuperet, alterius indigebat opera. Crurum dolores perseverarunt ad finem usque, qui jam prope instabat, et pedes intumuerunt ad tibias usque, ad contactum dolebant, sudoresque, et rigores cessarunt, febris autem semper increvit. Ante obitum autem alvus effusa est, mentis compos ægra perseverabat. Tribus ante obitum diebus stertor in faucibus audiebatur, rursusque repetebat, mortua est.

Hegesipolis filiolum quatuor prope menses circa umbilicum dolor erodens detinuit, processu vero temporis intendebatur dolor. Ventrem cœdebat, vellicabat, calores prehendebant, contabescere æger, ossa restabant, pedes intumescere. Testes, ventris partes ad umbilicum inflatæ erant, perinde ac quibus alvus conturbari velle videtur, cibum æger aversabatur. Lac recens solum assumebat, et alvus effusa est, aliquantumque cruenta sanies, et graveolens subit, venter intendebatur, ubi exiguum, et paucum pituitæ vomitione rejecerat, ita, ut genitale semen esse videretur, æger mortuus est.

Plateæ puero, sub ipsum sane exitum, capitis sutura valde excavata est. Cum autem ægrotaret, manu perpetuo sinciput contingebat, præcipue vero, ubi mors

les sueurs étaient fréquentes; la fièvre tombait vers le matin. Il survenait des frissons de temps en temps; le sommeil allait assez bien; le ventre se lâchait quelquefois, puis il s'arrêtait. Le dégoût n'était pas grand; vers le milieu de la maladie il vint des douleurs aux genoux et aux jambes; la malade ne pouvait les étendre ni les fléchir sans l'aide d'autrui: on y causait des douleurs en y touchant. Les sueurs et les frissons disparurent, mais la fièvre allait toujours en augmentant. Avant la mort le ventre se lâcha; la malade conserva constamment sa connaissance. Trois jours avant de mourir, elle tomba dans un râle qui s'arrêtait pour recommencer. Elle mourut ainsi.

56. (*L'enfant d'Égésipolis.*) Le petit enfant d'Égésipolis garda pendant quatre mois un ulcère rongeur au nombril. A mesure que le mal avançait il devint plus douloureux: l'enfant frappait sur l'endroit malade, il le tiraillait. Ses chairs se fondaient, il ne lui restait plus que les os. Il était fort chaud; les pieds étaient œdématisés, les bourses aussi; et tout le bas-ventre au-dessous du nombril était tuméfié, comme quand on a des troubles dans les entrailles. Le petit malade ne voulait pas manger; il ne prenait que du lait frais: le ventre devint lâche: les selles étaient sanguinolentes, fétides. L'abdomen s'éleva. L'enfant mourut, après avoir rendu quelques phlegmes en petite quantité, qui ressemblaient à de la semence virile.

57. (*L'enfant de Platée.*) La suture des os de la tête de l'enfant de Platée s'ouvrit fortement un moment avant sa mort. Durant la maladie, il portait toujours sa main à la fontanelle, surtout aux approches de la mort. Il ne se plaignait pourtant pas de douleurs à la tête. On observa, la veille de sa mort, une tache livide à la cuisse gauche, au-dessous du pubis. Les bourses s'étaient retirées. Il arriva quelque chose de pareil au jeune enfant d'Hégétoride, qui mourut. Celui-ci eut de grands vomissements avant la mort.

58. (*La sœur d'Hippie.*) La sœur d'Hippie, durant une frénésie qu'elle eut pendant l'hiver, avait une agitation continue dans les mains, et elle s'accrochait imprudemment avec ses ongles. Le sixième jour elle perdit la parole dans la nuit; elle tomba dans un état comateux, durant lequel ses joues se boursofflaient, et ses lèvres avançaient en la manière qu'on observe quelquefois sur des dormeurs. Elle mourut le septième jour.

59. (*Asandre.*) Asandre avait un point

instabat, neque tamen caput dolebat, et in femore sinistro, sub inguine, in partibus inferioribus, lividum quid fortasse, pridie quam moreretur, visum est, testes extenuati sunt. Eadem quoque Hegetoridæ filio contigerunt, eodemque modo is mortuus est, nisi quod sub obitum vomitiones plures adfuerunt.

Hippiæ soror, per hyemem phrenitice detenta, hallucinata est, manibus laborabat, se ipsa lancinabat. Quinto et sexto die sub noctem vox defecit, sopore correpta est, buccas, et labia, velut dormientes, inflabat, septimo die mortua est.

Asandrum ex horrore lateris dolor corripuit, qui ad genua, et femur pervenit, ubi comederat, delirabat, brevisque mortuus est.

Cleotimo, satori, cum alvus multo tempore fusa, et calor exortus fuisset, circa jecoris regionem tumor, tuberculo similis, enatus ad imum ventrem descendit, et alvus fluida erat, eique alterum tuberculum juxta jecur, supra ad præcordia abortum, exitum attulit.

Quidam capitis dolore gravi cum calore tenebantur. Quibusdam quidem ad dimidiam capitis partem, et juxta nares, humor quidam tenuis, aut maturus, aut ad aures, aut ad fauces, ex capite tutius secedit, quibusdam vero sicca ista adsunt. At sideratio gravis periculo non vacat. Quod si vomitio biliosa aut cum anxietate adfuerit, aut oculorum stupor, vocis defectio, aut rarus sermo, aut deliratio quædam, mortem et convulsionem metnere oportet. At qui ex destillatione dimidia capitis parte dolentes, et humore, per nares secedente, insuper moderate febricitarunt, quinto aut sexto die perfrigerantur.

Echecratem cæcum capitis vehemens dolor vexabat, posteriore præcipue parte, qua cervix capiti connectitur, et ad verticem progrediebatur, progressu vero temporis, et ad aurem sinistram, et dimidia pars capitis dolore tentabatur, mucosa semper prodebant, fere ambusta, et calor tenuis comitabatur, ciborum fasti-

au côté, avec des frissons et des douleurs au genou et à la cuisse : il délirait et il mangeait. Il fut bientôt mort.

60. (*Cléotine le corJonnier.*) Cléotine le cordonnier était depuis long-temps tourmenté d'une diarrhée; il lui vint des chaleurs et une grosse tumeur au foie, qui avançait dans l'hypogastre; il allait du ventre sans cesse. Une autre tumeur se forma à l'hypochondre, au-dessus du foie, et le mal se termina.

61. (*Quelques particularités de la constitution épidémique.*) Certains malades avaient de fortes douleurs de tête, avec de la chaleur; d'autres souffraient du milieu de la tête principalement, et rendaient par le nez un peu d'humeurs claires; quelques-uns les rendaient cuites. Certains en rendaient par les oreilles, où elles tombaient de la tête et sur le gosier. L'état de ceux-ci était moins dangereux. Quand ces parties restaient sèches, on voyait de cruelles gangrènes pleines de périls. Lorsqu'il y avait des agitations avec un vomissement bilieux, ou une stupeur dans les yeux, ou perte de la parole, ou un silence obstiné, ou du délire, les convulsions étaient proches, et souvent la mort: dans tous ceux qui avaient des douleurs au milieu de la tête, avec quelque écoulement, la fièvre était modérée, et la chaleur finissait le cinquième ou le sixième jour.

62. (*Echecrate.*) Echecrate, l'aveugle, eut des douleurs de tête qui se faisaient sentir particulièrement sur le derrière de la tête, là où elle se joint avec le cou (à la nuque) et au sommet. Dans le cours de la maladie, les douleurs se portaient aussi à l'oreille gauche, sans abandonner le milieu de la tête. Il découlait continuellement des mucosités un peu âcres et brûlantes; le malade avait une légère chaleur; il était dégoûté. Durant le jour, il se trouvait mieux: l'état de souffrance venait dans la nuit. L'abcès de l'oreille s'étant percé, et le pus étant sorti, il se trouva soulagé. Le dépôt creva dans l'hiver. Serait-il constamment vrai que dans toutes les suppurations internes et dans celles qui se font aux yeux, les douleurs augmentent quand la nuit arrive (1)?

(1) Cet endroit est remarquable, en ce qu'il nous fait connaître, ainsi que quelques autres, l'attention et la réserve d'Hippocrate (ou même de ses disciples) à établir des lois générales. On lui a reproché, peut-être avec fondement, de ne s'être pas toujours tenu dans cette réserve comme il l'aurait dû. Mais en quel désordre ses ouvrages ne nous sont-ils pas parvenus, et combien encore ne som-

dñum aderat, per diem melius is habebat, sub noctem vero dolore vexabatur. Posteaquam autem pus per aurem erupit, cuncta cessarunt, erupit vero ad hyemem. Animadvertendum sane est, num in omnibus internis puris collectionibus, et oculorum vititiis, ad noctem dolores contingant.

Tusses hyeme fiunt, maxime vero austrino cœli statu, crassa, et copiosa screantibus febres succedunt, fereque quinto die cessant. Tusses autem sub quadragesimum, quale quid Hegesipoli contigit.

Quibus calores multi interdum cessant, iis non toto corpore, sed vel circa cervicem, aut sub alis, aut ex capite tenui, dimanante sudore, desinunt.

Charitem per hyemem, ex tussicula populariter grassante, febris acuta corripuit, vestem stragulam abjiciebat, sopor cum labore aderat. Urinæ rubræ existebant, ervi loturæ similes, sedimentum statim ab initio copiosum, album, postea vero etiam aliquantum rubrum. Septimo die, glande supposita, exigua prodierunt, sopor minime molestus detinuit, mador circa frontem adfuit, somnus ad noctem, et calor levior. Octavo æger sorbitionem ex hordeo sumsit, sopor ad undecimum perseveravit. Eo vero die præcipue calor desit. Ubi autem tussis aderat, excreatio semper multa perseverabat, facilis, primum glutinosa, alba, crassa, deinde, ubi concocta fuit, purulentis similis. Urinæ ab undecimo die puriores, sedimentum asperum, decimo tertio dolor dextram partem occupavit, usque ad lateris inanitatem, ad imum ventrem tendens, urina detinebatur, cui decoctum adianti, quod calliphylum nominatur, potui exhibitum profuit. Decimo quinto rursus doluit, decimo sexto sub noctem magis præcordiorum dolor ad ventrem initium ducebat, quem mercurialis jusculum subduxit. Calor intra vigesimum disparuit, et excreationes crassæ comitabantur, ad quadragesimum æger melius habuit.

Ventres in morbis medicamento purgante subducere convenit, quinto die,

63. (*Aphorismes donnés en passant.*) Les toux viennent dans l'hiver, surtout avec les vents du midi; quand la matière des crachats est abondante et épaisse, il s'y joint une fièvre médiocre qui finit le cinquième jour. Il y a des toux qui durent quarante jours, comme celle d'Hégésipolis.

64. Ceux qui ont beaucoup de chaleurs qui vont et viennent, n'ont pas de sueurs dans tout le corps, mais au cou seulement, ou aux aisselles, ou à la tête.

65. (*Charite.*) Chârite, qui avait dans l'hiver une petite toux épidémique, fut pris d'une fièvre très-aiguë. Il jetait les couvertures de son lit. Il tomba dans un état comateux, sans que ses douleurs parussent calmées. Les urines devinrent rougeâtres, de la couleur de la lavure des vers; elles déposaient dès le commencement un sédiment blanc: il devint rouge. Le ventre se lâcha le septième jour au moyen d'un suppositoire. L'état comateux persista, mais non les douleurs. Le septième, il eut de la moiteur au front, un bon sommeil dans la nuit, et une chaleur douce: il prenait de la tisane crémée. Il resta dans un état comateux jusqu'au onzième jour; la chaleur tomba notablement à cette époque. Durant tout le temps de la toux, le crachat avait été abondant et facile; gluant d'abord, blanc et épais; puis quand il fut mûr il ressemblait à du pus. Les urines furent plus pures depuis le onzième jour; le sédiment en était épais. Le treizième, il y eut à l'hypogastre, du côté droit, une douleur qui s'étendait jusqu'au flanc. L'urine coulait difficilement: le capillaire pris en boisson donna du soulagement. Le 15, les douleurs revinrent. La nuit du 16, elles portaient principalement sur les entrailles: l'eau de mercuriale fit couler les selles; la chaleur disparut alors entièrement. Il y eut une expectoration aisée de crachats épais jusqu'au quarantième.

66. (*Aphorismes donnés en passant.*) Il faut dans les maladies vider par bas les matières cuites, le cinquième jour, lorsqu'elles sont fixées: on le connaît en ce qu'il n'y a ni grandes agitations, ni pesanteur de tête; que la chaleur est modérée et qu'elle tombe après le redoublement. On vide par haut dans les redoublements même. Dans ce temps les matières s'élèvent par l'effet de l'agitation: elles tendent vers le haut, malgré leur pesanteur. On ne doit point purger dans le commencement, parce que si une

mēs-nous pas éloignés de les entendre toujours bien!

ubi concocta fuerint, inferiores quidem, ubi materiam consistentem cognoveris (cujus rei signum est, si neque anxietate, neque capitis gravitate ægri divexati fuerint), cumque calores mitissimi fuerint, et ubi post accessiones desierint; superiores vero, in ipsis accessionibus. Tunc namque etiam ipsi in sublime elevantur, ubi ægri anxietatem, et superiorum partium gravitatem sentiunt. Idcirco vero in principiis purgandum non est; quod in hujusmodi temporibus per sese purgantur, aut cunctatio periculosa.

In cubiti gibbero ex casu vulnerato cubitus sideratione tentatus pus colligit, quo maturescente, sanies viscosa, et glutinosa exprimitur, et cito sistitur, velut etiam Cleogenisco, et Demarcho, Aglaotelis filio, contigit. Eodem vero modo, neque ex iisdem, pus ullum admodum effluit, quale quid Æschyli filio accidit. At ubi suppuratio fit, horror plerisque, et febres succedunt.

Alcmani, ex renum doloribus convalescenti, detracto etiam deorsum sanguine, supra ad jecur morbus se convertit, et ad cor dolor ingens aderat, præque dolore spiritus retinebatur, et alvus non nisi cum molestia exigua demittebat caprinis stercoreibus similia, incontinens corporis jactatio nulla erat, ac interdum rigor, et febris corripiebant, sudor ac vomitio, neque in dolore aqua marina alvum subluere conferebat, sed furfurum decoctum contulit, diebus septem cibum aversatus, mulsa meraciora in potu æger usus est, deinde vero lentis jusculo, interdumque tenui freso, aquam superbibit, posteaque catuli cocti, et mazæ, quam diutissime confectæ, exiguum sumsit, procedente vero tempore, aut cervices bubulas, aut suillos petiolos coctos. Pridie aquæ potione, quiete, tegumento usus, ad renum dolorem cucumeris silvestris infusum per clysterem est exhibitum.

Parmenisci filio, surditate vexato, contulit, aures non elucere, verum lana perpurpare, oleumque solum, aut netopum infundere, deambulare, mane surgere, vinum album bibere, oleribus abstinere, pane, et piscibus saxatilibus in cibo uti.

évacuation est alors nécessaire, la nature y suffira d'elle-même; à moins de quoi il serait dangereux de tarder à purger.

67. Dans les blessures de l'olécrane, le coude entre en suppuration et se gangrène facilement. Quand le dépôt est mûr, il en sort des matières ichoreuses visqueuses et gluantes, dont l'écoulement s'arrête facilement, comme dans Cléogénisque et dans Damarque, fils d'Aglaotèle. Il n'y eut de bon pus ni chez l'un ni chez l'autre, tel qu'on le vit chez le fils d'Æschyle. Lorsque la suppuration s'établit, il y a communément de la fièvre et des frissons.

68. (Alcman.) Alcman se rétablissait d'une colique néphrétique, il fut saigné par le pied; il survint de violentes douleurs au foie et au cœur: la respiration fut laborieuse; le ventre ne rendait que des crottins durs, comme ceux de chèvre. Le malade n'était cependant pas dans une grande agitation: il avait par temps des frissons et la fièvre, des sueurs, des vomissements, et les lavements d'eau de mer ne le soulageaient point; il se trouva bien de ceux d'eau blanchie avec de la farine. Il eut pendant sept jours un grand dégoût: il buvait de l'hydromel pur, puis il prit du bouillon de lentilles. Quelquefois il prenait de la purée claire, buvant de l'eau par-dessus: il mangeait aussi un peu de petit chicon bouilli, avec un petit morceau de gâteau cuit depuis longtemps. Il passa ensuite à l'usage de la viande du cou de bœuf et des pieds de cochon bouillis. Il usait de lavements anti-néphrétiques avec le concombre sauvage, observant de ne boire la veille que de l'eau, de se tenir en repos et bien convert.

69. (Le fils de Parménide.) Le fils de Parménide, qui était sourd, se trouva bien de ne pas faire d'injections, et de mettre seulement à l'oreille de la laine lavée, imbibée d'huile ou de nétope; de se promener, de se lever de bonne heure, de boire du vin blanc, de s'abstenir de légumes, de manger du pain et des poissons qui viennent dans les rochers.

70. (Voyez le n° 69 du livre v des Épidémies.) La femme d'Aspasien souffrait cruellement des dents et des mâchoires. Elle fit avec du castor et du poivre des lotions de bouche qu'elle gardait longtemps. Les douleurs cessèrent, et aussi une strangurie dont elle était tourmentée.

71. (Aphorismes donnés en passant.) La farine d'orge avec l'huile rosat réchauffe.

72. Le castor apaise les douleurs de l'utérus. Les vents rendus par bas et par haut sont des signes de maux de ma-

Aspasi uxori dentis, et maxillæ, dolorem ingentem castoreum, et piper, ore collutum, et contentum, sedavit, ipsique urinæ stillicidium remisit. Prodest et calidus farinæ, cum rosaceo subactæ, fofus. Castoreum capitis ab utero dolores sedat. Uteri affectus magna ex parte a flatibus originem ducunt, indicio sunt eructationes, ventris strepitus, et lumborum tumores, ac renum, coxendicumque dolores. Ad quæ confert vinum, quod multum esse desiit, aut aromatum tertiam partem, farinæ duas, in vino albo odorato decoquere, et linteolum imbutum, cataplasmatibus modo illitum, apponere, qua ventris parte uteri dolores affligunt.

Callimedontis filio ad tuberculum, in cervice enatum, durum, magnum, immaturum, et dolore excitans, contulit vena secta in brachio, aut lini semen torrefactum, vino albo, et oleo maceratum, cataplasmate impositum, et deligatum, neque calidum, neque nimis coctum, aut fœni græci farina, aut hordei, aut tritici in mulsa decocta.

Melisandro, cum magno gingivæ dolore corripere, et valde intumesceret, vena in brachio secta est. Alumine ægyptio, per initia adhibito, reprimere convenit.

Eutychedi cholera morbus in cruribus nervorum distentionem attulit, cum inferna alvi dejectione. Bilem, abunde saturatam, multam, valde rubentem, ad tres dies et noctes, æger vomitione rejecit. Postquam bibit, et totius corporis imbecillitate, et incontinenti jactatione vexatus est. Nihil continere poterat, ne mali quidem punici succum. Urinæ suppressio, et ejus, qui ad inferiora est, pertransitus adfuit. Vomitione fex mollis prodiit, et deorsum erupit.

Aqua inter cutem laborantem sese laboribus exercere convenit, sudare, panem edere, potu non multo uti, caput calida multa, imo potius tepida, lavare. Vino albo, neque multo somno uti prodest.

Calligenem, quinque et viginti annos natum, destillatio male afflixit, tussis

trice; les grouillements de ventre aussi, et les gonflements des lombes, les douleurs aux reins, les douleurs à l'ischium. On y remédie souvent en appliquant sur le ventre des linges trempés dans du vin rouge au sortir de la cuve, ou bien dans une décoction de bon vin blanc bouilli avec trois parties d'aromates et deux de farine.

73. (*Le fils de Callimedon.*) Le fils de Callimedon avait au cou une tumeur dure et grosse qui ne venait point à maturation et qui était fort douloureuse; la saignée du bras le soulagea, avec un cataplasme de graine de lin torréfiée, bouillie dans de l'huile et du vin, et une bande par-dessus. Le cataplasme n'était ni trop cuit, ni trop chaud: on mettait aussi de la farine de fénugrec bouillie avec de l'hydromel, ou de celle d'orge, ou de celle de froment.

74. (*Mélisandre.*) Mélisandre avait de vives douleurs aux gencives, qui étaient enflées: il fut saigné au bras. L'alun d'Égypte, employé dans le commencement, arrêta ces sortes d'enflures.

75. (*Eutychede.*) Eutychede avait un choléra-morbus avec de la raideur aux jambes, quand il allait par bas. Il vomit, durant trois jours et trois nuits, des matières rougeâtres, fort chargées de bile; la boisson lui causait des tourments et des faiblesses; il ne pouvait rien garder, pas même le suc de grenade: les urines étaient supprimées. Il finit par rendre comme de la lie par haut et par bas.

76. (*Aphorisme.*) Un hydropique doit faire de l'exercice, suer, manger du pain; ne pas beaucoup boire; se laver souvent la tête avec de l'eau chaude, ou plutôt tiède; user de vin blanc; ne pas dormir longuement.

77. (*Calligène.*) Calligène, âgé d'environ vingt-cinq ans, avait une fluxion qui le faisait beaucoup tousser: il n'arrachait quelque crachat qu'avec peine; il ne pouvait garder aucun purgatif. Il vécut ainsi pendant quatre ans; il avait dans le commencement de petites chaleurs. L'élébore ne lui fut d'aucune utilité; il se trouvait bien de manger peu, d'user de pain, de vin rouge; de manger les ragouës qui lui venaient en fantaisie, s'abstenant néanmoins des choses âcres, salées, grasseuses, du suc de sylphium, des légumes crus et des longues promenades. Le lait ne lui était pas avantageux, mais il prenait utilement du sésame cru en boisson (1): il en avalait

(1) Je cherche vainement à me faire une idée de ce qu'on doit entendre par le sésame cru pris en boisson.

multa, quod defluebat, ægre educebatur, nihil infra æger sustinebat, quatuor annis perduravit. Per initia calores tenues aderant, veratrum non profuit, sed modicus cibus, et corpus macerare, pane in cibo, et vino nigro in potu uti, obsomnia, quæ vellet, assumere, abstinere acribus, salsis, pinguibus, laseris succo, oleribus crudis, multum deambulare. Lactis potus non contulit, verum sesamum purum, crudum, acetabuli mensura, ex vino leni bibere.

Timochariti per hyemem destillatio præcipue in nares defluxit. Ubi venere usus fuisset, cuncta resiccata sunt, lassitudo, calor, et capitis gravitas successerunt, sudor ex capite multus, qui etiam ex toto corpore defluxit. Erat autem etiam per sanitatem sudoribus obnoxius. Tertio die convaluit.

Cleomenis puer per hyemem ciborum fastidio sine febre, confici cœpit, cibosque, ac pituitam, vomitione rejiciebat, duobusque mensibus inappetentia perseveravit.

Coquo ex phrenitide gibbus in spina exortus est, neque ullum medicamentum purgans epotum profuit, sed vinum nigrum, et panis in cibo, balneis abstinere, ungi, et unctum confricari, non admodum fovere, neque multo igne, sed moderato.

Quos fluxiones in oculos, tenues, et diurnæ, vexant, si maturæ per nares prodierint, juvantur.

Quibus prægnantibus, ex casu, aut convulsione, aut ictu, labores contingunt, fere intra triduum apparet, an abortum facturæ sint.

Tesimi conjugii, post epotum trigesimo die ultro medicamentum, abortum faciens, dolor contigit, vomitus multorum biliosorum, pallidorum, porraceorum, nigrorum. Ubi biberat, tertio die convulsio prehendit, linguam commanducabat. Quarto die ad eam ingressus sum: lingua erat nigra, magna, oculorum album rubrum. Quarto sub noctem mortua est.

environ trois onces, le choisissant pur, et il le mêlait avec un vin mou.

78. (*Timocharis.*) Timocharis avait dans l'hiver un flux d'humeurs qui se portait surtout au nez; il tarit la fluxion en se livrant aux femmes; mais il lui survint des lassitudes, avec des chaleurs et des pesanteurs de tête. Il suait beaucoup de cette partie; les sueurs se répandirent ensuite dans tout le corps: il était sujet à suer dans l'état de santé. Il se rétablit le troisième jour.

79. (*Le fils de Cléomène.*) Le fils de Cléomène commença d'être dégoûté dans l'hiver; il n'avait pas de fièvre, et il se sentait accablé: il vomissait les aliments avec de la pituite; le dégoût dura deux mois.

80. (*Voyez livre v, n° 52.*) Un cuisinier eut une bosse à l'épine, à la suite d'une frénésie. Nul remède interne ne le soulagea. Il guérit en buvant du vin rouge, mangeant du pain, s'abstenant des bains, faisant des onctions et des fomentations tièdes, point trop chaudes.

81. (*Aphorismes.*) Quand on a aux yeux de petites fluxions obstinées, on est soulagé, si l'on rend par le nez des matières cuites.

82. Lorsqu'une femme enceinte a quelque accident à raison d'une chute, de quelque tiraillement, ou d'un coup reçu, on voit dans trois jours si elle avortera.

83. (*La concubine de Tésime. Voyez le n° 53 du livre v des Épidémies.*) La concubine de Tésime ayant pris à dessein un remède pour se faire avorter, le trentième jour de sa grossesse, eut beaucoup de douleurs avec un vomissement de matières bilieuses vertes. Le troisième jour, en buvant, elle mordit sa langue dans une convulsion. Je fus appelé le quatrième jour: la langue était noire et grosse; le blanc des yeux était rouge; la malade ne pouvait prendre aucun repas; elle mourut ce même jour.

84. (*Pratique du médecin Pytole. Voyez le n° 56 du livre v des Épidémies.*) Pytole donnait de l'eau à ses malades, et du lait coupé avec beaucoup d'eau. Il les soignait ainsi, non sans succès.

85. (*Voyez le n° 57, du livre v des Épidémies.*) On arrête les engelures, en faisant des scarifications, à la suite desquelles on chauffe fortement les pieds, tant au moyen du feu que de l'eau chaude.

86. (*Voyez le n° 59, du livre v des Épidémies.*) Les lentilles nuisent aux yeux, ainsi que les fruits doux et les légumes.

87. (*Voyez le n° 60, du livre v des Épidémies.*) Il faut, dans les douleurs aux lombes, à l'ischium, aux jambes, des lotions chaudes avec de l'eau de mer et du vinaigre; y faire des fomentations avec des

Pythocles aquam ægrotantibus, et lac, multa aqua permixtum, exhibebat, et renutriebat. Pernionum medela est scarificatio, tepefactio, ita, ut pedes quam maxime igne et aqua exalefacias. Oculis nocet lens, itidemque poma dulcia, et olera. Lumborum, aut coxendicis, aut crurum dolores, ex laboribus obortos, aqua marina calida, et aceto perfundere oportet, et intincta spongia fovere, et lanis deligare. Origanum lippientibus, et dentibus, potu exhibitum, nocet.

Puellam, quæ ex abrupto loco decidit, vox defecerat, corporis jactatio detinebat, vomitus sub noctem adfuit, sanguis copiosus ex aure sinistra, in quam impergerat, effluxit. Mulsam non nisi ægre absorbebat, stertor detinebat, crebra spiratio, velut in morientibus, aderat; venæ frontis distendebantur, decubitus erat supinus, pedes calidi, febris multa, interdum acuta, animo ægra erat maxime consternato, septimo die vox erupit, leviter ægra incalcescebat, superstes evasit.

Onisantidi, per æstatem humeri dolore ex abscessu detento, corpus, et humerum, quam diutissime mari madefacere contulit, simul per tres dies vinum album, aquosum, in mari decumbentem, bibere, in eoque mejere.

Fullo in Syro, phrenitide correptus, post ustionem crucibus tremulis fuit, corpore velut a culicibus compuncto, oculus erat magnus, motus exiguus, vox fracta, clara tamen, urina pura, absque sedimento. Animadvertendum est, num idcirco, quod per ferulaginem alvus subducta est, decimo octavo die morbus remisit, et absque sudore disparuit.

Eodem modo Nicoxeno Olynthi septimo die morbus absque sudore remittere videbatur; sorbitiones is assumebat, vinum, uvam insolatam. Ad eum decimo septimo die ingressus sum, lingua ardens, calor forinsecus non admodum vehemens erat, corporis summa exsolutio, vox fracta, adeo, ut non nisi ægre exaudiretur, clara tamen, tempora collapsa, oculi concavi, molles pedes, et tepidi, ad lienem distentio. Infusum per clysterem non admodum admittebat, verum resilliebat, sub noctem stercus prodit coac-

éponges, qui en soient imbibées, et y mettre de la laine, soutenue par des bandes.

88. (*Voyez le n° 54, du livre v des Épidémies.*) L'origan, en boisson, est mauvais pour le mal aux yeux, et pour les douleurs aux dents.

89. (*Voyez le n° 55, du livre v des Épidémies.*) Une jeune fille, qui fit une chute dans un endroit scabreux, perdit aussitôt la parole. Elle se jetait çà et là ; elle vomit jusqu'à la nuit. Il sortait beaucoup de sang par l'oreille gauche, sur laquelle elle avait donné en tombant. On avait de la peine à lui faire avaler de l'hydromel. Le râle vint avec une respiration fréquente, comme celle de quelques moribonds. On voyait les veines du front tendues ; elle restait étendue sur son dos ; les pieds étaient tièdes. Il y avait beaucoup de fièvre qui était forte. On remarquait une grande stupeur chez la malade. Le septième jour, la parole revint ; tout le corps reprit un peu de chaleur : la malade guérit.

90. (*Onisantide.*) Onisantide avait, dans l'été, une douleur à l'épaule, à la suite d'un dépôt. Je lui fis baigner longuement l'épaule et tout le corps, dans l'eau de la mer ; lui prescrivant de boire, pendant trois jours, du vin blanc, durant qu'il resterait couché dans l'eau de la mer, et d'y rendre les urines.

91. (*Le cardeur à Scyros.*) A Scyros, un cardeur eut une frénésie, avec des tremblements aux jambes, à la suite d'une cautérisation. La peau de son corps était couverte d'une éruption, comme des piquûres de cousin. Ses yeux étaient gros, avec peu de mouvement ; il avait la voix cassée, mais il parlait distinctement. L'urine était claire, sans sédiment. Dut-il sa guérison à une évacuation qu'il eut par bas le dix-huitième jour, sans avoir sué, après avoir pris la thapsie ?

92. (*Nicoxène.*) Nicoxène, qui vivait à Olynthe, paraissait, le septième jour, devoir guérir avec des sucurs. Il prenait des purées, du vin, des raisins séchés au soleil. Je fus le voir le dix-septième jour : je trouvai qu'il avait sa langue ardente ; la chaleur n'était pas forte au dehors ; il était dans une grande faiblesse ; la voix était si éteinte, qu'on avait de la peine à l'entendre, quoiqu'il parlât distinctement. Les tempes étaient abattues, les yeux creux, les pieds moux et tièdes, la rate était dure ; un lavement que je prescrivis, ne put être pris en entier : il était repoussé en partie vers celui qui le donnait. Il y eut, dans la nuit, une évacuation par les selles de quelques matières dures, avec du sang. Je pense qu'elle fut due à ce qui pénétra du lavement. L'u-

tum, paucum, et non nihil sanguinis, opinor ex infuso. Urina pura erat, splendida, decubitus supinus, crura diducta ob exsolutionem, nihil prorsus æger dormiebat, intra vigesimum diem calor conquievit. Potus erat aqua, in qua farina crassior macerata fuerat, sed et simul pomorum, aut mali punici, et lentis tostæ succus frigidus, ac farinæ lotura cocta, frigida, pro tenui sorbitione est exhibitæ, et superstes evasit.

Fullonibus tubercula in inguinibus dura, et sine dolore exorta sunt, circaque pubem, et collum, magnitudine similia erant, febris antea per decem dies tenuerat, tussi ex ruptionibus conflictabantur. Tertio mense, aut quarto, venter contabuit, calores supervenerunt, lingua arida, sitis, et alvi dejectiones molestæ aderant, mortui sunt.

Cholera morbus ex carnis esu contrahitur, præcipue vero suillæ crudioris, ex cicere, vini que odorati veteris ebrietate, insolatu, ex sepiæ esu, locustarum, et gammarorum, olerum, maximeque porri, et ceparum. Quin etiam et ex lactucis coctis, brassica, lapatho crudiore, et ex bellariis, dulciariis, pomis, cucumere, pepone, et potionem, quæ ex vino et lacte mistis conficitur (*οινογαλα* vocatur), erivo, polenta recenti. Æstate magis cholera morbus, et febris intermittentes vigent, et quibus horrores succedunt. Hæ interdum malignæ fiunt, et ad morbos acutos deveniunt. Sed et ab his cavere oportet. Hujusmodi autem morbos præcipue quintus dies et septimus, et nonus indicant, præstat vero ad decimum quartum usque cautum esse.

Pherecydæ post brumam noctu lateris dextri dolor, etiam antea consuetus, cessavit, pransus is est, egressus horruit, febris sub noctem invasit, doloris æger expers fuit, tussicula quadam sicca vexabatur. Urinæ non multæ, sedimentum copiosum. Per initia ramentosa, levia, divulsa, post quatuor vero dies turbida subsidebant, et urina non decolor sedimentum habebat, neque in matella collectio apparebat, ubi refrixisset. Tertio die sponte alvus subiit, quarto, parata glande, stercoracea, et biliosa dejecit, liquidus erat humorum affluxus, somnus ad noctem non admodum, verum de die

rine était transparente, sans couleur. Le malade restait couché sur son dos, tenant par faiblesse les jambes séparées. Il ne dormait absolument point; la chaleur se modéra dans l'espace de vingt jours; il usa, pour boisson, d'eau blanchie, avec de la farine de froment. Il usait aussi d'une décoction de pommes, de suc de grenade, de la décoction de lentilles froide, et de l'eau blanchie avec de la farine d'orge: il guérit.

93. (*Voyez le n° 61, du v° livre des Épidémies.*) Les cardeurs étaient sujets à des tumeurs aux aines, dures, point douloureuses. Ils en avaient aussi au-dessus du pubis et au cou, qui étaient grosses. La fièvre et la toux précédaient de dix jours l'éruption des tumeurs. Vers le troisième ou quatrième mois, il venait une fonte d'humeurs par le ventre, avec des chaleurs, la langue sèche, soif, et des douleurs en rendant les selles. Ils mouraient.

94. (*Aphorismes.*) Le choléra-morbus est occasionné par l'usage immodéré de la viande, surtout de celle de cochon peu cuite, et des pois chiches; par l'abus du bon vin, par les ardeurs du soleil, par un fréquent usage des sèches, des crabes, des langoustes; par un usage immodéré des végétaux, notamment des porreaux, des oignons, des laitues bouillies, des choux, de l'oseille crue; par les ragoûts et par les douceurs au miel; par les fruits, les concombres, les melons; par le lait, par les orobes, par la farine d'orge nouveau, quoique cuite. Cette maladie vient ordinairement dans l'été, comme aussi les fièvres intermittentes.

95. Les maladies où il y a des frissons sont d'un mauvais caractère: il faut surtout y observer le cinquième jour, le septième, le neuvième, pour voir ce qu'ils annoncent; on doit se tenir sur ses gardes jusqu'au quatorzième.

96. (*Phérocide.*) Phérocide avait, dans la nuit, après le solstice d'hiver, une douleur au côté, à laquelle il était habitué. Un jour, le froid le saisit, étant sorti après le dîner: la fièvre vint dans la nuit, mais sans douleurs. Il y avait une petite toux sèche; les urines coulaient peu: elles donnaient, dans le commencement, beaucoup de sédiment filamenteux, qui ressemblait à des raclures éparpillées. Le huitième jour, le sédiment était bourbeux, et l'urine qui le donnait, colorée au point qu'on ne pouvait apercevoir le sédiment dans le pot: le ventre se lâcha de lui-même, le troisième jour, dans un frisson. On mit, le quatrième, un suppositoire qui fit rendre des matières stercorales liquides, et de la bile. Il n'y eut point de sommeil de

æger aliquantulum dormiebat, sitis non erat vehemens, cutis circa frontem, cum reliquo corpore, mollis semper eminebat, febris ad manus contactum cum aliquo madore superata videbatur, pulsus in fronte admodum obscurus erat. In corporis conversionibus, et omnibus alvi dejectionibus, venarum gravitas aderat, paucio tempore per totum morbum æger doloris expers fuit, ab exordio anxius, paulatimque vomebat. Septimo die ex subdita glande æger ter deiecit, biliosum, et stercoraceum, liquidum admodum, et pallidum, jamque non nihil subdelirabat, interdumque circa frontem exiguus mador aderat. Vestem stragulam in faciem conjiciebat, oculos frustra, non secus ac si quid intueretur, convertibat, rursusque clauderebat, suaque stragula abjiciebat. Nono die sudor, mane abortus, ad pectus usque, ad mortem perseverabat, et febris, ac delirium intendebantur, plurimus circa frontem sudor, ac veluti dirus quidem, coloreque admodum albo. Cutis vero sub pilis variis notis compuncta erat, præcordia dextra in tumorem sublata, ex sese æger biliosum demisit. Octavo die veluti culicum morsus apparuerunt, ante exitum tussi rejecit æger veluti ex muco concretos fungos, pituita alba circumvolutos. Exscreabat autem etiam antea exigua, alba, lactea.

Post cœnam per somnum quidam horrore correptus mane surrexit, capitis gravitatem sentiens, horruit, vomuit, capitis gravitate laborabat, sub noctem remisit fere ad meridiem usque, rursus inhorruit, noctem moleste tulit. Postero vero die febris acuta invasit, capitis vehemens dolor, multæ bilis vomitio, quæ maxima ex parte porracea erat, cessarunt omnia, sub noctem somnus, mane æger perfrigerabatur, sudor parvus, et mador, plurima ex corporis parte dimanavit, circa lienem exiguo tempore manu indicabat duritiem, doloris expertem, quæ confestim evanuit, ad noctem pervigilio torquebatur, sub concionis tempore febris ingravescebat, anxietas aderat, cum tenebricosa vertigine, intestinorum, et capitis dolor, vomitus porraceus, levis, velut pituita glutinosus, sub solis occasum cuncta cessarunt, cum capitis et colli sudore. Post vomitionem stercoracea, liquida, biliosa æger deiecit, neque nigra, neque absurda, per noctem, et posterum diem moderate habuit, sub noctem iterum pervigilio laboravit. Vo-

toute la nuit, mais un peu dans le jour. La soif n'était pas grande; la peau du front était molle et souple, cependant constamment tuméfiée. On trouvait la fièvre en la tâtant au bras, et un peu de moiteur: les pulsations étaient insensibles aux vaisseaux des tempes. Le malade sentait une pesanteur, quand il se tournait, et toutes les fois qu'il allait à la selle. Il fut rarement sans douleurs, depuis le commencement de son mal. Il avait des agitations, de petits vomissements. Le septième jour, il fut vidé trois fois, au moyen d'un suppositoire, de matières bilieuses, et stercorales liquides, vertes. Il avait déjà un peu de délire, avec quelque moiteur au front; il cachait son visage sous les couvertures; son regard était égaré; il tournait de grands yeux, qu'il refermait bientôt; quelquefois il jetait ses couvertures. Le neuvième au matin, il commença d'avoir à la poitrine une sueur, qui persista jusqu'à la mort. La fièvre augmenta et le délire, avec beaucoup de sueur au front qui semblait blanche, de très-mauvaise nature. La peau en était marquée à chaque poil. L'hypochondre droit était élevé: il fut rendu par bas des matières bilieuses. Il y avait eu, le huitième jour, une éruption comme des piqûres de cousin. Avant la mort, il rendit des crachats muqueux qui avaient de la ténacité, et qui étaient entourés de pituite. Il en avait rendu au paravant de petits qui étaient blancs et laiteux.....(1).

Après le souper, il eut un frisson pendant qu'il dormait. Il se leva le matin avec une pesanteur à la tête. Il eut froid, il vomit. La tête resta toujours pesante. Il se trouva mieux dans la nuit, jusqu'au lendemain à midi. Le frisson revint: la nuit fut mauvaise. Le jour suivant, la fièvre était violente; la gangrène s'établit à la tête. Il y eut un vomissement abondant de bile porracée; tous les symptômes se calmèrent. Le malade dormit jusqu'à la nuit. Le lendemain matin nouveau frisson, suivi d'une petite sueur. Le corps était moite dans la région de la rate. Le malade désigna pendant quelque temps, avec la main, qu'il y souffrait des tranchées fort douloureuses. Il n'y eut pas de sommeil dans la nuit. Le lendemain matin, la fièvre augmenta à l'heure à laquelle l'assemblée des magistrats se forme. Le malade fut dans une grande

(1) Il y a tout lieu de croire que la fin de l'histoire de la maladie de Phérécide et celle qui suit, ont été tronquées. Valerio ne fait nul doute que tout ce numéro n'ait été fort altéré.

mitus sub crepusculum cepit, similiterque postero die tenuit, absque anxietate æger fuit. Capitis autem dolores post sudorem cessarunt, sub vesperum cuncta relaxarunt. Nono die æger non amplius vomuit, sed magis incaluit, reliquis febris expers videbatur, temporum venæ pulsabant, omnino doloris æger expers fuit, sitis semper aderat. Nono die, ubi ad sellam surrexerat, æger vehementer animo deficiebat, ex immissa glande paucula strigmenta dejecit, nigra, et biliosa, quidquid inde destillavit, colorem stercoreis habuit, vox fracta, dum æger se converteret, gravis, oculi cavi, frontis cutis circumtensa, alioqui æger facile spirabat, compositus erat, ad parietem plurimum conversus, in decubitu mollis, incurvus, quiescens, lingua alba, levis. Ad decimum diem, posteaque, urinæ, circumquaque rubræ, in medio exiguum quiddam album habentes. Duodecimo ex glande subdita similia destillabant, biliosa, et strigmentosa, post glandem animi defectio, postea os resicabatur, colluebat semper, ac nisi admodum frigida esset, aqua calidam esse dicebat, quæ prope frigore ad nivem accederet, postea sitis non aderat. Vestem semper æger a pectore repellebat, tunicam calefieri volebat, ignis procul, isque exiguus erat, maxilla utraque rubuit. Post hæc æger linguam inarticulatam habuit, diem unum aut duos recalescebat, defecit.

Androthali vocis defectio, ignorantia, deliratio aderat, quibus sedatis, nullis animis superfuit, et in morbum relabebatur. Lingua toto tempore sicca permanebat, ac nisi collueretur, loqui non poterat, magna ex parte admodum amara erat, interdumque cordis dolor affligebat, quæ sanguinis missio eripuit. A quæ potu, et mulsæ æger usus est. Veratrum nigrum ebibit, neque biliosum, nisi modicum, prodidit. Demum per liyemem decumbens mente abalienata erat, et lingua iisdem vitis afficiebatur, calor tenuis erat, lingua decolor, vox, qualis pulmonum inflammatione laborantibus, et pectore vestem æger rejiciebat, seque velut urinam redditurus educi jubebat, cum nihil aperte proloqui posset, neque apud se esset, eum eduxerunt, sub noctem is mortuus est, duobus aut tribus diebus, quibus decubuit.

Ea erat Nicanoris affectio, ut, cum ad convivium progrederetur, tibiçinæ metu

agitation. Il eut des vertiges, des tranchées, des douleurs de tête, un vomissement de bile porracée tenace, gluante comme de la pituite. Vers le coucher du soleil tout se calma : il vint des sueurs à la tête et au cou ; il y eut un vomissement, suivi de selles stercorales liquides, avec un mélange de bile, qui n'était ni noire, ni de bonne couleur. La nuit et le jour suivant furent passables. La nuit d'ensuite fut sans sommeil. Le lendemain matin il y eut encore du vomissement qui dura dans le jour, mais sans beaucoup de fatigue. Les douleurs de tête diminuèrent avec la sueur ; le soir tout était calme. Le neuvième jour, il n'y eut plus de vomissement ; la chaleur était plus grande. Les autres disaient qu'il n'avait point de fièvre. Les battements des tempes étaient cependant forts. Le malade se trouvait sans douleurs. Il était toujours altéré. Ce même jour s'étant levé pour aller du ventre, il eut une forte défaillance. Un suppositoire fit rendre des matières bilieuses noires, qui semblaient des raclures de boyaux. Tout ce qui fut évacué avait la même couleur. La voix était cassée. Le malade était pesant, quand on le tournait dans son lit. Ses yeux étaient creux, la peau du front tendue. La respiration était cependant facile. Il se tenait tourné du côté de la muraille, tout plié, sans bouger. Les parties couvertes étaient moites, la langue blanche, lisse. Le dixième jour et le suivant, l'urine fut rouge tout autour, avec un peu de blanc dans le milieu ; le douze, il rendit, au moyen d'un suppositoire, des matières bilieuses qui semblaient des raclures de boyau. L'évacuation lui causa une défaillance. Il avait la bouche sèche, quoiqu'il l'humectât continuellement. Tout ce qu'on lui donnait lui paraissait chaud, s'il n'était aussi froid que la neige. Cependant il n'était pas altéré. Il découvrait sans cesse sa poitrine, ne voulant pas qu'on le réchauffât avec des linges, ni qu'on approchât des réchauds avec du feu, pour peu qu'il y en eût. Ses deux joues étaient rouges. Ensuite le bout de sa langue se réchauffa durant un ou deux jours, et cela finit.

97. (*Androthale.*) Androthale survécut plusieurs années à une maladie, dans laquelle il avait perdu la connaissance et la parole, étant dans le délire. Cet état revenait. Il avait la langue toujours sèche, à moins qu'il ne l'humectât. Cela faisait qu'il ne pouvait parler qu'avec peine. Il trouvait amer tout ce qu'il prenait. Il avait quelquefois des douleurs au cardia que la saignée dissipait. Il ne buvait que de l'eau et de l'hydromel. Il prenait l'ellébore, qui ne faisait rendre

afficeretur, adeo, ut cum tibiâ inflare in convivio audiret, præ timore turbaretur, neque sustinere posse diceret, si non esset, de die vero nihil commoveretur, quæ quidem cum multo tempore comitabantur.

Timocles vero, qui cum illo erat, caligine tentari, et exsoluto esse corpore, sibi videbatur, neque per præruptum locum iter facere, neque vero pontem, ac ne minime quidem profundam scrobem transmittere audere, dicebat, timens, ne caderet, verum per ipsam scrobem adibat, idque illi aliquamdiu contigit.

Phœnicis is erat affectus, ut ex oculo dextro plerumque velut fulgor coruscare videretur, non multo vero interposito tempore, ad tempus dextrum gravis dolor exoriebatur, posteaque totum corpus, caput, atque etiam cervicem pervadebat, capitis pars posterior ad vertebrae intumescibat, cervicis nervi majores (quos tenontas appellat), contendebantur, et circum durescebant. Quod si caput commovere, aut dentes aperire, is conaretur, non poterat, utpote admodum distentus. Vomitiones, si quando oboriebantur, commemoratos dolores submovebant, et lenibant. Sanguinis missio auxilium fuit, et veratri potiones, cujusquemodi humores eduxerunt, præcipueque porraceos.

Parmenisco etiam antea animi desperatio accidit, adeo, ut vita defungi cuperet, interdum vero rursus securo erat animo. In Olyntho autem aliquando per autumnum voce defectus decumbebat, quiete agens, perpussillum quid vix dum dicere aggrediens, quin etiam, si quid dixisset, rursus vox deficiebat, somni aderant, interdum vero pervigilium, et tacita corporis jactatio, atque anxietas, manumque præcordiis velut dolorem sentiens æger admovebat, nonnunquam vero aversus quiete decumbebat, febris autem semper perseverabat, et facile æger spirabat. Tandem se ingredientiæ agnoscere dixit, interdumque toto die, ac nocte, cum potus illi exhiberetur, bibere nolebat, nonnunquam vero, accepta repente urna, totam exhaustam aquam. Urina crassa, qualis in veterinario genere. At circa decimum quartum diem remisit.

que peu ou point de matières bilieuses. Un jour, étant couché dans son lit durant l'hiver, le délire et les autres affections de la langue arrivèrent. Il y avait dans tout le corps un peu de chaleur. La langue était pâle. La voix ressemblait à celle des péripneumoniques. Il rejetait les couvertures de dessus sa poitrine. Il voulait qu'on le menât dehors pour uriner. Il ne pouvait prononcer rien bien distinctement, étant tout à fait hors de lui-même. On déféra à sa volonté, en le menant dehors. Il mourut le second ou le troisième jour, à compter du temps où le mal le prit la dernière fois, dans son lit.

98. (*Voyez le n° 84 du livre v des Épidémies.*) La maladie de Nicanor était due, quand il allait à un festin, il avait peur de la flutouse, dès qu'elle commençait à se faire entendre. Il disait que cela le troublait au point de ne pouvoir pas y tenir, quand il était nuit. Dans le jour, il l'entendait sans frayeur. Cet état dura long-temps. Timocle, qui vivait avec lui, avait des vertiges, et marchait en tremblant : il disait qu'il n'aurait pas la force de passer à côté d'un fossé, ni sur un pont, de peur de tomber, mais qu'il marcherait sans peine dans le fossé. Cet état lui dura aussi pendant quelque temps.

99. (*Voyez le livre v des Épidémies, n° 85.*) Phénix voyait souvent comme des éclairs devant ses yeux. Un moment après, il sentait à la tempe droite une vive douleur, qui se répandait dans toute la tête et au cou, avec une enflure manifeste au derrière, sur les vertèbres ; les tendons de la nuque étaient durs et tendus. En essayant de tourner la tête, il faisait de fortes grimaces des dents, comme qui est dans une tension convulsive. Quand cet accident le prenait, il était soulagé par le vomissement ; il se trouvait bien aussi de la saignée. L'ellébore lui faisait rendre des matières de diverses couleurs, principalement de porracees.

100. (*Voyez le livre v des Épidémies, n° 86.*) Parménisque tombait quelquefois dans un état de désespoir, et voulait mourir ; d'autrefois il aimait fort la vie.

101. (*Le maniaque d'Olynthe.*) A Olynthe, il y avait un malade, dans l'automne, qui ne parlait point sans avoir médisé long-temps s'il parlerait : il se taisait aussitôt après avoir commencé de dire quelque chose. Il dormait assez bien, quoiqu'il eût un peu d'insomnies, durant lesquelles il s'agitait se jetant çà et là sans mot dire. Il tenait sa main sur les hypocondres, comme s'il y avait des douleurs. Certaines fois il se tournait du côté de la muraille, et se tenait ainsi tranquille. Il dit enfin, un jour, qu'il con-

Cononis ancilla, capitis dolore incipiente, mente erat abalienata, clamor aderat, et ejulatus multus, raroque ægra quiescebat. Sub quadragesimum diem mortua est. Aliquot vero sub mortem diebus, voce defecta, et convulsione tentata est.

Eodem quoque modo, et circa eosdem dies, mortuus est Timocharis famulus, melancholicis affectibus iisdem (ut videbatur), tentatus.

Nicolai filium, circa brumam ex comotationibus inhorrescentem, sub noctem febris corripuit, postero die vomitus biliosus, sincerus, paucus adfuit. Tertio vero die, frequente adhuc foro, sudore per totum corpus oborto, desiit, statimque rursus incaluit. Ad mediam noctem rigor, febris acuta, die vero eadem hora sudor, rursus statim recaluit, vomitus similis. Quarto die, ex mercurialis decocto, bene stercoracea, et liquida æger per alvum demisit, subolida tamen, et spongiosa, mercurialis jusculo non absimilia. Urina absque sedimento, non admodum multa, pauca quædam in medio innatantia habebat, præcordiorum sinistrorum, et lumborum dolores aderant. Existimabat, ex vomitione se facilius, ac subinde spirare posse, interdumque geminata respiratione subinde respirabat, lingua albicans erat, dextra parte habens connexionem, lupino similem, deinde parum siticulosus erat, pervigil, prudens. Sexto vero die oculus dexter major conspiciebatur, septimo mortuus est. Verumtamen ante mortem venter intumuit, mortuoque partes posteriores rubore suffusæ sunt.

Metonem post vergiliarum occasum febrisprehendit, et lateris sinistri dolor, ad jugulum pertingens, isque adeo vehemens, ut æger quiescere nequiret, et inflammatio detinebat, dejectio copiosa erat, biliosa, tribus fere diebus dolor cessavit, calor vero sub septimum aut nonum. Tussis aderat, exscreationes neque aliquid tantulum biliosæ, neque copiosæ fiebant, verum tusses pituitosæ comitabantur, cibos æger sumebat, interdumque tanquam sanus exhibat. Nonnunquam tamen tenues calores exiguo tempore detinebant, sub noctem parvi sudores ob-

naissait toutes les personnes qui entraient. Il refusa constamment de boire, pendant tout un jour et toute la nuit; puis, s'emparant brusquement du pot, il en but toute l'eau. Son urine était épaisse, comme celle des juments. Le mal finit le douzième jour.

102. (Voyez le n° 87 du livre v.) La servante de Conon perdit la raison, à la suite d'un mal de tête; elle poussait des cris et de grands gémissements: quelquefois elle était tranquille. Dans les derniers jours de sa vie, elle perdit la parole, et tomba dans des convulsions.

105. (Voyez le livre v des Épidémies, n° 89.) Vers le même temps, le domestique de Timocharis mourut aussi d'une affection atrabilaire, à peu près pareille.

104. (Voyez le n° 90.) Le fils de Nicolas eut des frissons vers le solstice d'hiver, après avoir bien bu. La fièvre le prit dans la nuit. Le lendemain, il vomit de la bile pure en quantité. Le troisième jour, à l'heure à laquelle l'assemblée des magistrats est pleine, il y eut une sueur générale de tout le corps, qui s'arrêta, et qui fut suivie aussitôt d'une nouvelle chaleur. Vers le milieu de la nuit, le frisson vint suivi d'une fièvre violente. Le lendemain à la même heure, nouvelle sueur suivie de la chaleur et d'un vomissement pareil au premier. Le quatrième jour, l'eau de mercuriale procura des selles stercorales d'assez bonne nature, quoique détrempées, mais très-fétides et gonflées comme une éponge. Elles retenaient des qualités de l'eau de mercuriale. Les urines coulaient peu; elles ne déposaient point: il s'y formait quelques nuages. Il y avait des douleurs à l'hypochondre gauche et aux lombes. Le malade croyait que le vomissement lui faciliterait la respiration, qui était souvent précipitée. Sa langue était blanche. On y remarquait à droite une tumeur, comme une graine de lupin. La soif vint avec de l'insomnie et du délire. Le sixième jour, l'œil droit était plus grand et immobile. La mort arriva le septième jour. Le ventre s'était auparavant météorisé. Le dos devint rouge dans le temps de la mort.

105. (Meton.) Vers le coucher des pléiades, Meton avait la fièvre, avec des douleurs au côté gauche, qui s'étendaient jusqu'à la clavicule. Elles étaient si violentes qu'il ne pouvait rester un moment en place. C'était la pituite qui les produisait. Il rendait néanmoins beaucoup de selles bilieuses. La douleur se calma en trois jours. Il y eut de la chaleur le septième et le neuvième avec de la toux. Les crachats ne devenaient point bilieux, et il y en avait peu. La toux était toujours

oriebantur. In calore spiratio crebrior aderat, malarum rubor, lateris gravitas, sub axillam, et ad humerum pertingebat, tusses aberant. Medicamentum per superiora biliosa eduxit. Tertio post medicamentum pus erupit, quadragesimo vero a morbi initio die. Per alios autem quinque et triginta dies repurgatus est, et convaluit.

Theòtimi conjugem in semitertiana febre anxietas, et vomitus cepit, simulque horror per febris exordia, et sitis, progressu temporis per febris initia immoderatus calor. Malsa epota, et vomitione rejecta, et horror, et anxietas cessaverunt, posteaque mali punici succum ægra sumisit.

Diopethis sororem, in semitertiana febre, sub accessionem vehemens oris ventriculi dolor tenuit, et toto die perseverabat, hujusmodique oris ventriculi dolor reliquis mulieribus eodem modo aderat. Talia tamen sub vergiliarum occasum viris rarius contingebant.

Sub arcturum, in febre semitertiana, Apomoti conjugem, circa accessionis tempus, vehemens oris ventriculi dolor, et vomitus tenuerunt, simulque uteri strangulatus male afficiebant, et ad dorsum dolores juxta spinam erant, ex eoque tempore oris ventriculi dolores cessabant.

Terpidæ mater a Dorisco, mense quinto ex casu per abortionem gemellos enixa est, altero quidem velut tunica conclusa statim liberata, altero vero, aut prius, aut posterius, quadraginta diebus, postea autem utero gestavit. At anno nono vehementes ventris dolores diu tenuerunt, interdumque ex cervice, et spina, ortum sumebant, in imo autem ventre, et inguinibus consistebant, quandoque vero ex genu dextro exorti, in eundem locum consistebant. Et cum quidem ad ventrem dolores essent, alvus intumescibat, cum vero cessarent, oris ventriculi dolor contingebat, strangulatus non aderat. Corpus peræque frigebat, ac si in aqua jaceret. Quo tempore dolor aderat, toto corpore recursabant dolores, quam per exordia leviores. Nihil allia, laserpitium, aut acria omnia conferebant, neque dul-

pituiteuse. Le malade mangeait un peu : il sortait même quelquefois, comme une personne en santé. Il avait de temps en temps des chaleurs qui passaient bientôt. Il suait dans la nuit. La respiration était plus fréquente dans le temps de la chaleur. On remarquait des rougeurs aux joues. Il y avait un poids dans la poitrine, sous l'aisselle et sous l'épaule : la toux avait discontiaué. Un émétique fit rendre des matières bilieuses. Le dépôt se perça le troisième jour, après l'administration du remède : c'était le quarantième depuis le commencement de la maladie. Trente-cinq jours après, l'abcès fut nettoyé, et le malade guérit.

106. (*La femme de Théotime.*) La femme de Théotime avait de grandes agitations dans une fièvre double-tierce, avec des vomissements durant le temps des frissons. La soif parut dès le commencement. Dans la suite de la maladie, les abcès venaient par chaud. La boisson d'hydromel, dans le temps du vomissement, apaisait et les frissons et la grande agitation. On donnait ensuite le suc de grenade.

107. (*Voyez le livre v des Épidémies, n° 91.*) La sœur de Diopithe était tourmentée de cardialgies dans une fièvre double-tierce ; elle avait ensuite des maux de tête durant tout le jour. Cet état était commun chez les autres femmes vers le coucher des pléiades. Les mêmes symptômes n'avaient pas lieu chez les hommes.

108. (*La femme d'Apomote.*) La femme d'Apomote avait, vers le lever d'Arcturus, une fièvre double-tierce, avec de fortes cardialgies au commencement de l'accès, et des suffocations hystériques ; il lui venait des douleurs au dos et à l'épine, quand les cardialgies et les suffocations finissaient.

109. (*La mère de Therpide.*) La mère de Therpide, qui était de Dorisque, fit au cinquième mois de fausses couches de deux jumeaux. Elle en rendit d'abord un, comme ayant une enveloppe particulière ; le second resta quarante jours de plus dans le sein de la mère. Elle redevenit grosse ensuite. Elle eut au bout de neuf ans (1) de fortes douleurs au ventre, qui lui répondaient quelquefois au cou et à l'épine, se terminant à l'hypogastre et aux aines, d'autres fois au genou droit, où elles se fixèrent. Quand elles étaient au ventre, il devenait enflé, et lorsqu'el-

(1) Quelques interprètes ont cru qu'il s'agit ici d'un enfant gardé pendant neuf ans dans le sein de la mère. Cela n'est rien moins que clair.

cia, neque acida, neque vero vina alba, verum nigra, et balnea pauca per initia. Vomitiones vehementes accedebant, et cibi intercludebantur, neque per dolores menses apparebant.

Cleomenis uxorem, flante favonio, ex nausea, et lassitudine, lateris sinistri dolor corripuit, ex cervice, et humero, initium ducens, febris aderat, et horror, et sudor. Cœperat autem febris, neque desinebat, verum intendebatur, et vehemens dolor erat, tussis, excreatio aliquantum cruenta, pallida, multa, lingua albicans, dejectiones moderatæ, liquidæ, urinæ biliosæ. Quarto die sub noctem menstrua copiosa prodierunt, tussisque desiit, et excreatio, et dolor, tenuis tamen calor relictus est.

Uxor Epicharmi ante partum intestinorum difficultate laborabat, dolor aderat, dejectiones aliquantum cruentæ, mucosæ. Ubi peperisset, confestim convaleuit.

Polemarchi uxorem, articulorum doloribus vexatam, minime fluentibus mensibus, coxendicis dolor repente corripuit. Post epotum betæ jusculum vox per noctem, et ad meridiem usque, intercepta fuit. Postea audivit, et mentis compos erat, manaque indicabat dolorem circa coxendicem adesse.

Licinii sororem, quæ jam florentes annos exegerat, vomitus cepit, quo, quidquid quatuordecim diebus assumserat, rejiciebat, febris expers erat, cruentarum vomitionum eructationes aderant, et ad os ventriculi strangulatio procedebat, coarctationem inducens. Castoreum, seseli, et mali punici succus exhibitæ sunt, cuncta sedata sunt, modicus tamen dolor in lateris inanitatem concessit. Bulbi succus contulit, et vinum austerum egelidum, et quam paucissimi panes, oleo intincti.

Pausaniæ puellam ex fungi crudi esu anxietas corripiebat, suffocatio, ventris dolor. Mulsa calida epota, et vomitio profuit, balneumque calidum. In balneo fungum vomitione rejecit, et ubi ista cessatura erant, sudore detenta est.

Epicharmo sub vergiliarum occasum humeri dolor, et ad brachium vehemens

les finissaient, elle était prise de maux de cœur, sans suffocations; mais son corps se refroidissait, comme si elle eût été dans l'eau. Au moment que les fortes douleurs la prenaient, elle en sentait des moindres qui couraient dans tout son corps. Ni l'ail et le sylphium, ni aucuns des remèdes amers ne lui furent utiles; ni les doux, ni les aigres, ni le vin blanc; mais le vin rouge et les bains la soulageaient un peu dans le commencement. Elle avait de cruels vomissements et des dégoûts. Il y eut suppression des règles durant cet état douloureux.

110. (*La femme de Cléomène.*) La femme de Cléomène eut, durant que les zéphyrs régnaient, une douleur au côté gauche, causée par les fatigues de la navigation. Cette douleur commença par le cou et par l'épaule; il y avait de la fièvre, avec des frissons et des sueurs. La fièvre depuis son commencement ne se ralentit point; elle allait toujours en augmentant. La douleur était vive, accompagnée de toux, avec quantité de crachats, partie sanguinolents, partie pâles. La langue était blanche; il y avait quelques selles liquides, en petite quantité; les urines étaient bilieuses. Le quatrième jour, les règles coulèrent abondamment dans la nuit; la toux et les crachats cessèrent. Les douleurs et la chaleur devinrent médiocres.

111. (*Voyez le Livre v des Épidémies, n° 92.*) La femme d'Epicharme eut une dysenterie avant d'accoucher. Elle rendait avec douleur des matières sanguinolentes et muqueuses. Dès qu'elle eut accouché elle fut guérie.

112. (*Voyez le Livre v des Épidémies, n° 95.*) La femme de Polémarque avait la goutte. Il lui vint subitement des douleurs à l'ischium avant les règles; elle but de la décoction de blettes. Elle perdit la parole durant la nuit, et le jour suivant: elle faisait signe avec la main que la douleur était à l'ischium.

113. (*La sœur de Licinie.*) La sœur de Licinie, qui n'était plus dans la fleur de la jeunesse, eut durant quatorze jours un vomissement qui lui faisait rendre tout ce qu'elle prenait. Il n'y avait point de fièvre; elle rejetait du sang avec des vents, et elle sentait des serremens violents dans l'estomac, vers le cardia. On lui donna du castor et du séséli, avec du suc de grenade, qui arrêtaient tout le mal, à la réserve d'une douleur médiocre au flanc. J'ordonnai le suc de bulbe, du vin âpre mêlé avec du lait, et des petits pains à l'huile.

114. (*La fille de Pausanias.*) Une jeune fille de Pausanias, ayant mangé un champignon cru, fut dans une agitation vio-

gravitas contigit, anxietas aderat, crebræ vomitiones, et aquæ potio.

Euphranoris filio pustulæ, culicum morsibus non absimiles, eruperunt.

Post favonium, ad autumnale æquinoctium, squalores multi contingebant. Sub canem æstus vehementes, venti calidi, febres, in quibus ægri sudoribus diffluebant, statim rursus aliquantulum incalcescebant. Aurium vero tubercula multis enascebantur, ut vetulæ tussiculosæ sub nonum diem, eodemque tempore adolescentulo, lienis tumore laboranti, ancillæ filio, liquidiore alvo, Ctesiphonti, ad Arcturum, fere circa septimum, puero soli ad suppurationem pervenerunt. Eratylli puero ad utramque aurem exorta disparuerunt, sudores nulli aderant, præ linguæ siccitate blæsi erant. Ornithiæ spiraverunt multi, et frigidi, post tranquillitates interdum nives aderant, post æquinoctium austrina aquilonaribus permista erant, frequentes pluviae, tusses multæ, præcipue vero in pueros vulgariter grassatæ sunt. Plerisque circa aures, qualia satyris, oborta sunt. Interdum autem, quæ præcesserat, hyems admodum hiberna exstiterat, nivibus, et imbribus aquilonaribus infesta.

Timonactis infanti, fere bimestri, pustula in cruribus, coxis, lumbis, et imo ventre, tumoresque admodum rubicundi exstiterunt. Quibus conquiescentibus convulsiones, et comitiales exoriantur, multis diebus æger sine febre fuit, et mortuus est.

Polemarchi puerum, qui antea quidem pus intro collegerat, et excreaverat, tandem tamen calores corripuerunt, aqua inter cutem vexabatur, lienis tumore, et crebro anhelitu. Si quando ad locum accessu difficilem contenderet, imbecillus erat, et siticulosus, ac interdum cibum fere aversabatur, itemque tussicula sicca multo tempore detinebat, ac nisi sane soluta esset alvus inferior, implebatur, et creber anhelitus, suffocatioque, magis vexabant. Tandem vero destillatio, et excreatio supervenit, et tussis. Excreatio autem crassa, pallida, purulenta, febrisque vehemens erat, quæ desiisse visa est, et tussis esse mitior, puraque excreatio. Rursus febris acuta repetiit, spiratio crebra, æger mortuus est. Antea tamen pedes riguerunt, posteaque toto

lente, avec des suffocations et des douleurs au ventre. Elle but de l'hydromel chaud qui lui fit voir le champignon dans le bain. Comme les douleurs s'apaisaient, elle sua.

115. (*Voyez le Livre v des Épidémies, n° 94.*) Epicharme eut, vers le coucher des pléiades, une douleur à l'épaule, avec une pesanteur au bras. Il était dans un grand malaise; il vomissait souvent. J'ordonnai qu'on lui fit boire de l'eau.

116. (*Le fils d'Euphrane.*) Le fils d'Euphrane eut une éruption, comme des piqures de cousin.

117. (*Quelques détails sur la constitution épidémique.*) Après que les zéphirs eurent soufflé, il y eut des sécheresses jusqu'à l'équinoxe d'automne. Durant la canicule, les chaleurs furent suffoquantes, et les vents chauds. Il y avait des sueurs dans les fièvres, et des récidives; beaucoup de parotides. Une vieille femme, qui toussait, en eut une le neuvième jour. Le petit enfant d'une servante qui avait la rate affectée en eut aussi; son ventre se lâcha dans le même temps. Chez Cthésiphon il n'y eut que celles d'un enfant qui suppuraient; ce fut le septième jour, vers le lever d'Arcturus. Les deux de l'enfant d'Eratyllé se dissipèrent sans qu'il survint des sueurs. La sécheresse qu'on avait à la langue rendait la parole difficile. Les aquilons soufflèrent fortement; ils étaient froids: on voyait la neige succéder à un temps serein. Après l'équinoxe, les vents du midi se mêlèrent avec ceux du nord; il y eut beaucoup d'eau, et des toux fréquentes, surtout chez les enfants; beaucoup de parotides aussi qui gonflaient les oreilles, comme on peint celles des satyres. L'hiver de l'année précédente avait été fort pluvieux; les neiges et les vents du nord avaient régné.

118. (*L'enfant de Timocrate.*) L'enfant de Timocrate, âgé d'environ deux mois seulement, avait des boutons fort rouges, avec des enflures aux jambes, aux cuisses et aux lombes. L'éruption étant rentrée, il lui vint des convulsions et des attaques d'épilepsie sans fièvre. Cet état dura plusieurs jours, après lesquels l'enfant mourut.

119. (*Le fils de Polémarque.*) Le fils de Polémarque commença par cracher du pus; ensuite il eut des chaleurs qui se montrèrent tard. Il était hydropique par un vice de la rate, et asthmatique. S'il marchait dans un chemin qui allât en montant, il n'en pouvait plus. Il était fort altéré, et un peu dégoûté. Il avait eu pendant long-temps une petite toux sèche, qui devenait plus fatigante quand le ventre ne se vidait point: la difficulté de

corpore ille perfrixit. Spiratio magis intercepta fuit, urina suppressa est, extrema perfrixerunt, mentis compos mortuus est, tertio vero a recidiva die.

Thyni puero, in febre ardente vehementer inedia confecto, copiosa alvi dejectio cum bile tamen aderat, et animi deliquio, multoque sudore, toto corpore æger admodum perfrixit, dieque integro, et nocte vox defecerat. Infusum ptisanæ cremorem continuit, mentis compos erat, facile spirabat.

Epicharmi puero, ex deambulatione, et potu, cruditas contigit. Postridie autem mane, suborta anxietate, epota aqua, cum aceto, et sale, pituitam vomitione rejecit, posteaque rigor prehendit, in febre lavit, pectus dolebat. Tertio die, sub ipsum crepusculum, sopor exiguo tempore detinebat, delirabat æger, et febre acuta vexabatur, morbum gravate ferebat. Quarto pervigil mortuus est.

Aristoni, pedis digito ulcerato, cum febre vocis obscuritas aderat, gangræna ad genu usque pervenit, periit. Ulcus autem erat nigrum, subaridum, et graveolens.

Qui cancrum in faucibus habebat, usione per nos convaluit.

Abderis Polyphantus capitis dolore in vehementi febre vexabatur. Urinæ tenues, copiosæ, sedimenta crassa, et returbata. Cum vero capitis dolor minime conquiesceret, sternutamenta sunt naribus admota decimo die. Post hæc autem dolor vehementer cervicem invasit, urina rubra prodiit, returbida, qualis veterini generis. Velut phrenitide captus, mente æger motus est, obiit cum vehementibus convulsionibus.

Ad eundem quoque modum Evalcidæ famula, cum ei multo tempore urinæ densæ prodirent, et capitis dolores adessent, phrenitide correpta, et vehementibus convulsionibus similiter vexata, mortua est. Fere enim urinæ spissæ, et conturbatæ, capitis doloris, convulsionis, et mortis indubitatum signum præ se ferunt.

Halicarnasseus quidam, qui ad Xantippi domum divertebat, per hyemem auris, et capitis dolore, non mediocri, tenebatur. Erat autem annorum prope

respirer et l'oppression étaient alors extrêmes. Il s'était établi enfin un flux d'humeur pituiteuse par la voie des crachats, qu'il rendait avec beaucoup de toux. Ils devinrent épais et verdâtres. La suppuration et la toux étaient fortes; le mal semblait cependant devoir finir: la toux devenait moindre, et les crachats paraissaient de bonne nature. La fièvre prit de nouvelles forces, et la respiration devint extrêmement précipitée. La mort arriva à la suite d'un froid très-fort aux pieds et au corps, dans lequel la respiration fut encore plus fatigante, et les urines supprimées. Il mourut, ayant toute sa connaissance, le troisième jour de cette reprise du mal.

120. (*Le fils de Thyne.*) Le fils de Thyne était tenu à une diète sévère, dans une fièvre ardente. Il eut une évacuation copieuse de selles bilieuses, avec des faiblesses et beaucoup de sueurs. Il était très-froid; il resta sans parole durant vingt-quatre heures. On lui fit avaler de la tisane crémée: il se remit. Il recouvra la connaissance; la respiration devint naturelle.

121. (*Le fils d'Épicharme.*) Le fils d'Épicharme, à la suite des promenades en rond qu'il faisait au gymnase, et d'autres fatigues, avait un dégoût absolu. Le lendemain matin, étant tourmenté de malaises, il but de l'eau avec du sel et du vinaigre, qui lui firent vomir de la pituite. Bientôt après il eut un frisson: il prit un bain dans le temps du chaud; il sentait des douleurs à la poitrine. Le troisième jour, de grand matin, il tomba dans un état comateux qui ne fut pas long. Le délire vint ensuite, avec une fièvre violente. Il paraissait dans un grand accablement. Le quatrième jour, il n'y eut aucun sommeil, et le malade mourut.

122. (*Ariston.*) Ariston (1) ayant du mal à un doigt du pied, avec la fièvre, la gangrène s'y établit sourdement, et elle gagna jusqu'au genou. Il en mourut. La plaie devint sèche, noire, très-fétide.

125. (*L'homme guéri d'un carcinome du gosier par l'application du feu.*) Un homme avait un carcinome au gosier; j'y appliquai le feu moi-même: il guérit.

124. (*Polyphante.*) A Abdère, Polyphante avait des maux de tête dans une fièvre violente; ses urines étaient claires et copieuses: elles déposaient un sédiment trouble et épais. Le mal de tête persistant malgré cela, on mit des er-

(1) Cette observation a bien de l'analogie avec celle du n° 41, livre v, si ce n'est pas la même.

quinquaginta. Vena juxta Mnesimachum pertusa est. Caput vacuatum, ac perfirgeratum, noxam sensit. Neque enim pus reddidit. Phreniticus evasit, mortuus est. Huic quoque urinæ spissæ erant.

In Cardia Metrodori puero, ex dentium dolore, maxillæ sideratio, et vehementer supercrescens in gingivis caro, ac moderata suppuratio contigit, tum molares, tum maxilla ipsa deciderunt.

Abderæ Anaxenor lienosus quidem erat, et vitiato colore. Contigit autem, ut obortus ad femur sinistrum tumor de repente evanesceret. Neque multis post diebus ad lienis regionem exorta ei est per initia velut pustula, noctibus inquietans, epinyctis dicta, insuperque tumor, cum rubore, et duritie. Post diem autem quartum febris ardens suborta est, et in ambitu omnia livorem contraxerunt, et computruisse visa sunt. Mortuus æger est, cum tamen antea aliquantulum purgatus, et mentis compos fuisset.

Abderæ Clonigus, cum renum quidem doloribus vexaretur, sanguinem paulatim mejebat, plerumque cum molestia, et alvus intestinorum difficultate laborabat. Huic mane quidem lac caprinum, cum quinta aquæ parte, est exhibitum, ita, ut tota mixtura heminarum trium esset, ad vesperum autem, cum pane quidem exassato, pro obsonio beta aut cucumis, vinum nigrum tenuè. Exhibebatur etiam cucumeralis pepo. Hac autem victus ratione et alvus substitit, et puræ urinæ prodibant. In lactis autem potu æger perseveravit, tantisper, dum urinæ restitutæ sunt.

Abderæ mulieri cuidam circa pectus carcinoma exortum est. Erat autem hujusmodi, per papillam sanies subruenta effluebat. Intercepta vero fluxione mortua est.

Abderæ Dinii puero, ad umbilicum mediocriter pertuso, fistula parva relicta est, interdumque lumbricus crassus per se pervasit, cumque febricitaret (ut aiebat), biliosa, quod et ipsa hac prodibant. Huic intestinum in fistulam prolapsum est, ac velut fistula corrodebatur, rursusque disrumpebatur, tussiculæque intus permanere non sinebant.

In Pela Pythonis filius confestim multum febricitare cœpit, cum magna in somnum propensione, cum vocis defecatione somni fiebant, alvusque toto tem-

rhins au nez. Le dixième jour, il survint une forte douleur au cou; les urines prirent une couleur rouge, elles étaient troubles comme celles des juments. Le malade tomba dans un délire frénétique: il mourut, ayant des convulsions violentes.

125. (*La servante d'Eualcide.*) La servante d'Eualcide, ayant pareillement eu de grands maux de tête qui durèrent long-temps, et les urines épaisses, tomba de même dans un état frénétique dont elle mourut, ayant des convulsions. Les urines épaisses et troubles sont en général un signe non équivoque de maux de tête, qui seront suivis de convulsions et de la mort.

126. (*L'homme d'Halicarnasse descendu chez Xantippe.*) Un Halicarnassien qui, en arrivant, était descendu chez Xantippe, avait des douleurs à l'oreille dans l'hiver, avec un mal de tête qui n'était pas médiocre. Il fut saigné chez Mnésimarque; il se trouva moins bien de la tête après cette évacuation: il y sentait des froids. Il ne sortit point de matière purulente; il devint frénétique, et il mourut. Les urines de celui-ci étaient pareillement épaisses.

127. (*Voyez le livre v des Épidémies, n° 105.*) A Cardie, le fils de Métrodore avait des douleurs des dents, avec de la pourriture, de la gangrène et des excroissances charnues aux gencives. Il s'y fit peu de suppuration; il perdit les dents molaires, et une partie de la mâchoire.

128. (*Anaxenor.*) A Abdère, Anaxenor avait la rate affectée et la peau de mauvaise couleur. Il vint subitement à la cuisie une enflure, avec laquelle son mal parut se dissiper. Cependant, peu de jours après, on remarqua à la région de la rate une rougeur, comme une piqûre de puce, avec tumeur. Le quatrième jour, il y avait une fièvre ardente; tout le tour de la tumeur devint livide et se pourrit: le malade mourut. Il avait été extrêmement purgé; il conserva toujours sa connaissance.

129. (*Clonige.*) A Abdère, Clonige avait une colique néphrétique. Il urinait un peu de sang avec beaucoup de douleur. Il y avait du trouble aux entrailles, qui visait à la dysenterie. On lui donna le matin du lait de chèvre coupé avec un cinquième d'eau, le tout à la dose de deux livres; le soir, du pain rôti, des bettes pour mets, et des concombres; un vin rouge léger en boisson: on lui donnait aussi de la courge. Avec ce régime, les troubles du ventre se calmèrent, les urines devinrent pures; il persista dans l'usage du lait jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement naturelles.

pore dura erat. Glande vero ex felle supposita, multa dejiciebat, statimque remittebat. Celeriter autem alvus rursus intumescibat, febris ingravescebat, eademque in somnum propensio perseverabat. Eodem autem rei statu exhibitum est aliquid medicamenti ex his, quæ carthamum, et cucumerem agrestem, et meconium recipiunt, biliosa eruperunt, confertimque sopor cessavit, febris mitescibat, cunctaque allevata sunt, et decimo quarto die æger judicio est absolutus.

Eudemo, lienis dolore vehementer conflictato, a medicis est imperatum, ut multa comederet, vinum paucum tenue hiberet, frequenter deambulet, ex qua victus ratione nihil immutabat. Vena secta est, cibos et potum æger parce sumisit, deambulationes sensim auctæ sunt, vinum nigrum, tenue, est exhibitum, convaluit æger.

Philistidem, Heraclidæ conjugem, febris acuta invasit, faciei rubor, nulla ex evidente causa. Paulo vero post procedente die rigore correpta, cum non recalesceret, convulsio in manuum digitis, et pedum, oborta est, paulumque postea ægra incaluit. Urinas reddidit, compacta quædam innatantia, nebulosa, divulsa habentes, per noctem dormivit. Secundo die insuper riguit, per diem paulo magis incaluit, et rubor minor erat, et convulsiones moderatiores succedebant, urinæ eadem, noctem ægra dormivit, parum pervigil fuit, cum nulla ægre tolerabili molestia. Tertio die urinas coloratas magis reddidit, parum subsidentes, sub idem tempus subinde rigor prehendit, febris acuta, sudor per noctem toto corpore dimanavit. Sub vesperum autem diei color in regni morbi modum versus est, noctu ægra dormivit, et sudor toto corpore effluxit. Quarto die sanguis ex nare sinistra probe effluxit, et menstrua pauca suo ordine comparuerunt. Rursus autem eodem tempore febricula ingravescebat, urinæ paucæ, densata quædam innatantia habentes. Alvus vero, cum natura dura esset, multo tamen magis substitit, nihilque, nisi subdita glande, demittebat, noctu dormivit. Quinto die tum febricula mitior visa est, tum sub vesperum sudor toto corpore effusus est, et menstrua profluxerunt, noctuque ægra dormivit. Sexto die urinam confertam, multam, densata quædam innatantia, et paucam subsidentiam concolorem haben-

150. (*La femme d'Abdère au cancer du sein.*) A Abdère, une femme avait un cancer au sein, qui lui faisait rendre de la sanie par le mamelon. Elle mourut dès que l'écoulement s'arrêta.

151. (*L'enfant de Dinie.*) L'enfant de Dinie, ayant été un peu blessé au nombril, il s'y fit une fistule d'où il sortait ensuite beaucoup de vers. Il disait y ressentir du feu, lorsqu'il en sortait aussi des matières bilieuses. L'intestin était engagé dans la fistule, et dévoré comme le reste. Une toux continuelle empêchait les parties de rester en repos.

152. (*Le fils de Python.*) A Pela, le fils de Python fut pris subitement d'une grosse fièvre, avec une fonte d'humeurs qui l'empêchait de parler : il dormait cependant ; son ventre était constamment dur. On mit un suppositoire avec le fiel, qui le vida beaucoup, et le ventre s'affaissa. Bientôt après il se releva avec un rehaussement de fièvre ; la fluxion allait toujours son train : on lui donna un remède avec le chardon-bénit, le concombre sauvage et le suc de pavot. Il rendit beaucoup de matières bilieuses ; le météorisme se dissipa ; la fièvre se calma ; tous les symptômes diminuèrent ; il fut jugé le quatorzième jour.

153. (*Eudème.*) Eudème souffrait de la rate ; les médecins lui conseillèrent de beaucoup manger, de boire d'un vin léger en petite quantité, de se promener souvent. Il n'était pas mieux : il fut saigné ; il mangea peu ; il fut sobrement d'un vin rouge léger ; il fit des promenades après le repas : il guérit.

154. (*Philistide, femme d'Héraclide.*) Philistide, femme d'Héraclide, commença par avoir une fièvre aiguë ; son visage était rouge, sans autre cause manifeste. Peu de temps après, elle eut un frisson auquel il ne succéda pas de chaud. Elle eut des convulsions aux doigts des pieds et des mains ; le chaud vint ensuite : elle rendait des urines épaisses, avec des nuages éparpillés. Elle dormit la nuit, s'éveillant rarement, et ne souffrant point. Le troisième jour, les urines étaient de plus belle couleur, avec peu de sédiment. Le froid vint à la même heure, suivi d'une fièvre violente. Il y eut des sueurs pendant toute la nuit ; le soir du même jour, la peau prenait la couleur de quelqu'un qui aurait un ictere. Le quatrième jour, il survint une grande hémorrhagie par la narine gauche, et les règles parurent en leur temps. Le redoublement de la fièvre vint à la même heure, mais il fut un peu moins fort. Les urines étaient épaisses et en petite quantité : le ventre était naturellement serré ; il l'était devenu beaucoup plus.

tem reddidit. Circa meridiem autem paulum insuper riguit, aliquantum incaluit, sudor toto corpore dimanavit, noctu ægra dormivit. Septimo die parum recaluit, facile tulit, toto corpore sudavit, urinæ probe coloratæ erant, cuncta iudicatione sunt absoluta.

In oppugnatione circa Datum Tychon catapultæ in pectus vulnus accepit, parvoque post intervallo risus cum perturbatione ei aderat. Videbatur autem medicus, cum lignum eximeret, ferrum circa septum transversum reliquisset. Cumque sub vesperam ei dolor commotus esset, infusum per clysterem, et medicamentum, alvum dejiciens, exhibuit. Primam noctem æger implacide transiegit. Sub diluculum vero, et medico, et reliquis melius habere visus est, placidus quippe erat. Prædictum est, accedente convulsione celeriter periturum. Postera nocte implacidus, pervigil, in ventrem plerumque decumbens, tertio die mane convulsione tentabatur, sub meridiem mortuus est.

Eunuchus ex venatu, et discursatione, in aquam inter cutem delabatur. Qui ad Elealcis fontem habitabat, ad sex annos hippurin habuit, et inguinum tumorem, varicem, et diuturnas defluxiones, in coxendicem, aut articulos.

Quidam, ad lateris inanitatem tabefactus, septimo die mortuus est. In his, qui pus prius crudum exspuunt, salsa cum melle exhibenda sunt.

Impudens scortatio difficultati intestinorum medetur.

Leonidæ filiæ natura, ad impetum incitata, sese avertit, atque ubi aversa est, sanguinem ex naribus effudit, quo effuso permutata est, quod non vidit medicus, puella mortua est.

Philotimi filius, ubi ad pubertatem pervenit, ad me venit. In quo, ubi calvariæ os arte medica destitutum invenissem, occulta animi sensa ad curationem non satis constare videbam.

On n'obtint d'évacuation qu'avec un suppositoire. Le cinquième jour, la fièvre fut moindre, avec des sueurs dans tout le corps vers le soir ; les mois coulaient. La malade dormit. Le sixième jour, les urines furent abondantes, toujours épaisses, avec un peu de sédiment de couleur cendrée, comme les urines. Il y eut, vers midi, un petit froid suivi de chaud, avec des sueurs dans tout le corps : elle dormit dans la nuit. Le septième jour, autre petit chaud, qui fut peu fâcheux. Il vit ensuite une sueur générale dans tout le corps : les urines prirent une belle couleur ; tout fut jugé.

135. (*Voyez le livre v des Épidémies, n° 97.*) Tychon fut blessé à la poitrine au siège de Date. Bientôt après il eut un rire alarmant. Je pensai que le médecin, en enlevant le bois du trait, avait laissé du fer près du diaphragme. Comme le malade se plaignait le soir, il lui donna un lavement purgatif. La nuit fut fort agitée. Le médecin et les autres trouvaient le lendemain matin qu'il était mieux, parce qu'il restait tranquille. J'annonçai qu'il tomberait bientôt dans des convulsions, et qu'il mourrait. La nuit suivante fut sans sommeil : il la passa dans des agitations, se tenant presque toujours couché sur le ventre. Le matin du troisième jour, il tomba dans des convulsions. Il mourut vers midi.

136. (*L'eunuque hydropique.*) Un eunuque tomba dans l'hydropisie, à force de chasser et de courir. Il était logé près de la fontaine d'Eléacle, sujet depuis six ans à des douleurs aux parties et aux aines, et à des fluxions sur les cuisses.

137. (*L'anonyme phthisique d'une suppuration au flanc.*) Un malade eut une suppuration au flanc, qui le rendit phthisique, et dont il mourut.

138. (*Aphorisme.*) Lorsque les crachats ne sont pas mûrs, on donne utilement le miel avec le sel.

139. L'abus du coït peut arrêter une dysenterie.

(*Ce livre est terminé par deux observations courtes, peu importantes, et inintelligibles dans le texte, en l'état où il nous est parvenu.*)

HIPPOCRATIS DE PURGATORIIS REMEDIIS LIBER.

PRÆFATIO.

Hic libellus in prioribus Hippocratis editionibus A. Foesii desideratur, recentissimæ tantum cum J. Heurnii versione, ejusque commentario, appendicis loco adjectus est. Erotianus ejus haud meminit. Liber ille *φαρμακικὸς*, qui in libris de morbis aliquoties citatur, non est, cum de alvi purgatione secundum quatuor humores instituenda tantum agat. Initium libri interiti Foesio esse videtur (1).

ARGUMENTUM LIBRI.

Aliqua ex aphorismis desumpta; theoria electiva purgationis secundum quatuor humorum differentiam defenditur.

Pharmacorum purgantium actiones, non quemadmodum vulgo existimatur, ita se habent. Ab eodem enim pharmaco quidam nunc purgantur, modo non purgantur, quandoque vero id alia excludit, quam quæ efferre solebat, interdum nimium purgat, nonnunquam, qualia oportet, facit.

Quare non decet, ut quis pharmacis confusus, temere ea exhibeat. Quin et cibos, quorum nutritu fruimur, pharmaca esse, putandum est, non æque tamen ac ante dicta. Homines enim, qui commode horum usum ineunt, salubriter degunt, qui vero susque deque, agritudinibus implicantur.

Qui vero pastum liberiori manu ineunt, hi purgantur quidem veluti a meris pharmacis, verum parcius et cunctantius. Quare elucet, et alimenta esse pharmaca purgantia. Verum hæc tardiora sunt, nobisque familiaria, utpote quæ quotidie corpus ingrediuntur, si tamen temere exhibeantur, homines turbant, ac morbos accersunt. Quare (ut breviter transigam), qui sine delectu et temere cibos dederit, acidos acresve impermixtos nihil commodi adferet.

Itaque ante omnia biliosa oportet propinare cholagogum pharmacum, pituitosis phlegmagogum, hydropicis hydragogum, melancholicis melanogogum. Si

vero alia, quam hæc purgaveris, quæ quidem excludi debent, non purgabis, quæ vero minime convenit, evacuabis. Quare bis peccabis. Præscripturus itaque pharmacum, quod vel sursum, vel deorsum purgat, primum rogandum, num alias pharmacum purgans hauserit, et num alvus ex purgatoriis deorsum facile se solvat, ac cito obediat, vel num dura. Quod si facilem esse alvum, lubricamque dixerit, mollioribus paucioribusque pharmacis opus erit.

Sin alvus dura, solutuque contumax fuerit, potentiora pharmaca postulat. Eadem cautio in sursum purgantibus est observanda. At si nunquam pharmacorum sursum ducentium, aut alvum subducentium, usum se iniisse affirmet, tum demum exquirendum, num, dum sanus esset, officii memor fuerit, alvus pro conditione rerum assumptarum, et num a rebus, quæ in vomitum faciles sunt, ventriculus facile se in vomitum laxaret, et an a pleniore cibo se in fluxum effundere alvus soleat.

Cuncta hæc interrogare oportet, quo tuto ei consulere possis; fœda est enim calamitas, a pharmaco purgatorio hominem interiisse. Qui validis febribus impliciti jacent, his non ante febris remissionem pharmaca dare oportet; sin minus, cunctandum, saltem, ne citra decimum quartum diem.

Carnes enim ipsorum et ventres cum incendio flagrent, pharmaca retrahunt, nihilque purgantur. Tunc magis incandescit febris, coloremque auriginosum ducunt. Agitata perturbataque bile, et non educta, neque sorbere potest, neque bibere, sed æger aversatur omnia, et plerumque moritur. Cæterum, si pharmacum superarit, ante meridiem nulla fiet purgatio, a meridie vero ex hypercatharsi perit.

Quod si hunc diem superaverit, unaque cum purgatione mitescat febris, convalescit. Quare per validas febres de pharmacis purgantibus vereri oportet. Sed tamen, ubi res alvi subductionem postulat, enematum usus, quoties cumque visum fuerit, tuto initur magis. Eadem hac ratione, æstate a canis ortu, quinquaginta dierum spatio pharmacia cavendum, sed clysmatibus potius indulgendum, ubi opus est, alioqui idem delictum imminet.

(1) In præf. ad hunc libr. in edit. oper. Hipp. Genev.

HIPPOCRATIS DE HOMINIS STRUCTURA LIBER, (AD PERDICCAM REGEM).

PRÆFATIO.

Summe alienus ab Hippocrate liber hic, latine solummodo exstans, aperte post Erasistratum scriptus est, cujus dogmata continet. Nomina mensium romana ab interprete esse, Welschius putat (1).

ARGUMENTUM LIBRI.

Quatuor humores principes; cerebri functiones et affectiones; de capitis futuris, capillorum differentis et voce; de digestionem; de sensibus; de partibus constitutivis hominis; de vertebra et dentibus; mensurae stomachi et intestinorum; nomina digitorum; de quatuor anni temporibus; præscriptiones ad cujusque vitæ rationem.

Mundus quatuor ex elementis consistit, igne, aere, terra, et aqua, calido videlicet, humido, frigido, et sicco. Iisdem ex elementis quatuor totidemque humoribus et homo consistit, sanguine scilicet, pituita, flava, et atra bili. Et sanguis quidem aeri, pituita aquæ, flava autem bilis igni, atra vero terræ similatur. Sanguis enim gustu dulcis est, pituita salsa, flava bilis amara, atra vero, acetosa, et flavescens.

Sanguinis autem locus, et spiritus in corde est; a dextris quidem ejus sanguis, a sinistris vero spiritus consistit. Flavæ bilis in jecinore, atræ in liene, pituitæ quidem in cerebro locus. Sanguis autem calidus, et humidus, pituita frigida et humida, flava bilis calida et sicca, atra vero sicca et frigida.

Arteriæ quidem a corde purum san-

guinem, et spiritum recipiunt. Venæ autem et ipsæ a corde sanguinem sumunt, per quas corpori distribuitur. Sed jecur cordi sanguinem non præter veram fidem affatim suppeditat. Nam ignis absque materia permanere neutiquam potest.

Quo fit, ut nonnulli hominum semper quasi rideant, quidam vero tristentur; hujus rei ex elementis causam esse dicimus. Qui enim puri sanguinis non inertes sunt, hi usquequaque rident, et ad aspectu ac corpore floridi, necnon perspicui coloris existunt. Qui vero flavæ bilis participes sunt, desides, pusillanimes, pavidi, imbecillesque esse solent. Pituitosi vero inertes, et frigidi sunt.

Reminisci autem, et esse prudentia præditum, ex cerebro inter calidum, frigidumque admodum temperato provenit. Oblivio vero ex cerebri frigiditate procedit. Passio autem, quæ phrenesis nuncupatur, ex perurentibus febribus fit. Vaporibus enim, ex visceribus per dorsum ad cerebrum emissis, ejus humidum arescit, et homo mente captus efficitur, et cerebrum oleo quocumque frigidaë qualitatis per aures, vomitusque humectare oportet. Lethargus vero et ipse cerebri passio est; cum enim cerebrum frigidis humoribus repletum fuerit, hinc passio, quæ lethargus appellatur, hominem occupat: et calefacientibus cerebro opitulari expedit. Paralysis vero fit a frigido, crudoque humore, qui à cerebro demissus in oculum, sive in aliquam labiorum partem, vel in totam dimidiamve faciem descendit. Per nares cerebrum purgantia adhibere oportet, et extrinsecus isobrium contusum (herba est, quæ et maros, et origanus dicitur), ignis suffitu seu cauteriis per aures applices.

Quæcumque autem passiones in capite fiunt, ex stomacho oriuntur, exempli causa: vomica, strumæ, dentium dolores, tonsillæ, angina, suffocationes, anhelitus difficultas, et reliqua.

(1) In curat. med. p. 269.

Caput autem suturas habet tres, invenitur et solidum absque suturis caput, et hoc quidem humidum est. Crispos vero capillos habere, calidioris capitis signum est. At recti crines ex supervacuò, qui in capite est, humore fiunt. Flavedo capillorum ex flava bile, calvities vero ex caliditate provenit.

Articulatà vocis species tres habentur, gravis, acuta, et media; hæc a spiritu procedunt.

Jecur autem ipsum alimentum triplici digestionem in succum redigit. Ex prima digestionem cor alimenti qualitatem, saporem videlicet, suscipit, et puri sanguinis procreatio fit. Secundam digestionem jecur desumit, et corporis partibus alimentum largitur, unde flavæ bilis constitutio fit. Lien vero ex sanguinis fece alitur, unde et melancholicum humorem constituit certum est. Cerebrum autem a stomacho humectatur, et pituita exuberantiam peragit. Tertia digestionem alimentum superne in stomacho in succum vertitur, et tunc reseratur janitor, qui ventriculus nuncupatur, quoniam transitus tantum facultatem subministrat. Inde alimentum in inferiore ventrem demittitur. Alvus vero a pituita ciborum acerbis gratia oblectamentum sentit. Humidum autem excrementum per renes, ac sejunctos ipsius excrementi meatus in vesicam, id est, in phuscam descendit; in vesicam enim aqua ingreditur.

Sensus in homine quinque habentur: visus, olfactus, auditus, gustus, et tactus. Nam visus ex æthere, olfactus ex aere, auditus ex igne, gustus ex humido, tactus vero ex terra fit.

Homo autem ex quatuordecim quibusdam consistit: nervis, venis, arteriis, sanguine, spiritu, carne, adipe, cartilagine, unguibus, ossibus, medullis, capillis, membranis, humoribus. Horum autem excretiones, maribus quidem sicco et humido excremento, vomitibus, oculis, naribus, sputis, sudoribus, veneris, incertis meatibus, capillis et unguibus fiunt. Feminis vero ad hæc duo adduntur, purgationes, lactis videlicet, et menstruorum. Lac autem et eodem modo genitale semen hominis, ex sanguine gignuntur, et hoc certum est; si enim homo genitali plus nimio utetur, sanguinem pro semine emittet. Similiter autem et feminæ, si plus nimio lactare cogentur, sanguis elicitor.

Spina autem hominis habet vertebra XXIV, costas totidem. Dentis cum maxillaribus duo supra XXX sunt, an-

teriores autem dividentes, qui et secantes appellantur.

Stomachus palmos habet quinque, intestina cubitos tredecim.

Nomina digitorum: pollex, index, medius, annularis, auricularis. Ungues frigidis siccique temperamenti sunt.

Anni vero tempora quatuor habentur: ver, æstas, autumnus, et hyems. Ver calidum et humidum est; ideo sanguinis in corpore incrementum fit. Æstas calida et sicca; ideo flavam auget bilem. Autumnus siccus et frigidus; ideo atram bilem, et saniem auget, sanies quidem sanguinea et aquosa est. Hyems vero pituitam in corpore adauget. Nam quatuor hominis elementa, id est, humores, ad tempora quatuor dividuntur. Ideo solarem conversionem speculari, et affecti temperamentum, et ad hæc curationibus uti opus est. Si enim verno tempore juvenis adversa premetur valetudine, sanguinis exuberantiæ causa patitur, quem per venæ sectionem emittere opus est. Et si pleuresi unius diei spatio, vel duorum, seu trium laboraverit, venæ sectione affecto opitulandum, priusquam ipsum opprimat passio, et affecti vires deficiant. Homini vero venæ sectio perutilis est, et tempus quidem, quo ipsa utendum, a februario incipit, et rursus a septembri principium sumendo, ad septimam ejusdem perdurat. Æstate aliquo ægrotante, ad passionis purgamina adhibenda.

Si considerantes (o rex) et aliorum curam agentes, quid ad vitæ rationem corporibus præstet, et quod congrue alimenta suggerat, ac debito apponantur ordini, non satis pro diligentia nostra, et qui humana adgrediuntur corpora, morbos deprehenderit, nunc accuratius perspicientes, summamque describentes, medicinalem spheram ad te mittimus, per quam ægritudines, quæ humana corpora occupare solent, pernoscere, et ad præsentem horam, ac decurrentis anni tempora, hujusmodi calamitatibus opulari queas. Si autem hæc accuratius egeris, diu citra omnem adversam valetudinem per omne tempus vita frueris. Et si hæc, quæ potissimum optimæ valetudini tuæ vim præbeant, quæque hominum generi conducant, peregeris, ita omnibus te incolumem vitam deprehendes elegeris. Et quamvis ardua admodum spheræ ratio habeatur, eam tamen perscriptam tibi præbemus.

A vergiliarum occasu, ad hyemale solstitium, dies XLIX, hoc est a XII.

novembris, ad decembris finem sunt. Hi quidem dies pituitam augment, balneis autem jejunos, sudores excitando, detergendoque, et venereis ac laboribus uteris.

Ab hyemali solstitio, ad vernale æquinoctium, dies LXXXIV, a prima videlicet januarii, ad quintum supra XX martii. Hi dies humiditatum, et sanguinis exuberantiam peragunt; deambulationibus, et siccis, quæ ad victum pertinent, deliciisque ac venereis, beneque alentibus utendum.

A vernali æquinoctio, ad vergiliarum ortum, dies XLIX, a XXV martii ad XIII maii. Hi dies sanguinem augment; redolenti vino, et venereis, ac laboribus uteris.

A vergiliarum autem exortu ad æstivum solstitium, dies XLII, a tertia decima maii, ad XXIIV junii, hi enim dies

flavæ bilis augendæ facultatem obtinent; dulcibus et aquosis utendum, ducendæ alvi cura agenda, et a venereis, ac laboribus abstinendum est.

Ab æstivo vero solstitio, ad æquinoctium autumnale, dies XCIII, a XXIV junii, ad XXV septembris. Hi dies atram bilem augment; frigidis et aquosis, redolenti vino, ac salitis opus est, a venereis vero abstinendum censemus.

Ab autumnali æquinoctio, ad vergiliarum occasum, dies XLIX, a XXV septembris ad XII novembris, hi enim dies saniem augment, acetosis, acerbisque, et venereis, ac laboribus uti expediet.

Si ad hæc observanda curam, o rex, impenderis, citra omnem tristitiam, doloremque in reliquum vita fruieris. Hac se divisione sic habente, annus in dies quinque ac sexaginta supra trecentos colligitur.



EPISTOLÆ.

PRÆFATIO.

Quamvis perantiquæ esse videantur epistolæ, in hac collectione comprehensæ, cum ad eam Cato alludat, qua Hippocrates Artaxerxæ regi auxilium suum negat (1), multa tamen faciunt, ne eæ pro genuinis recipi possint. Nusquam a Galeno citantur, et permultæ sunt suppositionis notæ. Abderitas decem talentis Hippocratem remunerasse, supra vires est ejus civitatis; somnium indignum videtur gravitate hippocratica; Cratevas manifesto non est ejusdem ævi, sed Mithridatis tempore vixit; pestem ab Hippocrate sanatam fuisse, cum Thucydidis narratione vix concilies (2).

Unanimiter igitur ab omnibus de genuinitate librorum hippocraticorum eruenda sollicitis scriptoribus rejiciuntur, neque Cigalinus, neque Scaliger, neque olim aliqui Riolano dicti, iis genuinitatem adjudicant (3).

Hallero probabile videtur (4), has epistolæ a sophista aliquo circa ea tempora fictas esse, quibus Ptolomæus Philadelphus maximis impensis libros colligebat.

ARGUMENTUM LIBRI.

Ep. I — IX. Peste in persico imperio sæviante, Artaxerxes longimanus, rex Persarum, magnis conditionibus oblati, Hippocratem advocat, ut suis subditis mederetur. Negat Hippocrates, se barbaris opem laturum. Rex a Cois poscit, ut obstinatum medicum sibi reddant; hi negant. — Ep. X — XIX. Abderitæ Hippocratem exorant, ut Democriti insaniam curare vellet.

Hippocratis responsio, qua negat, se aurum oblatum accepturum. Ejusdem epistolæ ad Philopœmenem, Abderitam, ut ipsi hospitium præparet; ad Dionysium, cui curam uxoris commendat; ad Damagetum, ut ipsi navem mittat; altera epistola ad Philopœmenem, qua narrat, se ab Æsculapio per somnium jussum esse, Abderas petere; ejusdem epistola ad Cratevam, herbarium, qua herbas petit; altera ad Damagetum, qua narrat, ut Democritum sapientem, et in utilissimis laboribus occupatum repererit; inde epistolæ mutæ Democriti et Hippocratis, quibus annexi sunt: Hippocratis tractatus, de insania, et de veratri usu. — Ep. XX. Hippocratis ad Thessalum, qua filium ad studium geometriæ et arithmetices adhortatur. — Ep. XXI. Democriti ad Hippocratem, rhetoricam descriptionem partium corporis humani continens. — Ep. XXII. Hippocratis consilium dieteticum ad regem Demetrium.

Accedunt: 1^o Atheniensium senatusconsultum, quo Hippocrati honores, Cois varia privilegia decernunt; 2^o Hippocratis oratio ad aram ad Thessalos, in qua de Atheniensibus queritur, patriam suam vastantibus; 3^o Thessali oratio, in qua filius Hippocratis paternæ beneficia laudat, aversamque pestilentiam, et discipulos, filiosque, per universam Græciam a patre missos, qui curam ægrorum gerent, denique avorum in Græcos merita recenset, petitque, ut Athenienses bello, Cois indicto, abstineant.

EPISTOLA I.

MAGNUS ARTAXERXES, REX REGUM, PÆTO, S.

Morbus pestilens dictus nostris exercitibus se applicuit, nobisque crebro multa molientibus nihil dum remisit.

(1) Halleri bibl. med. pr. T. 1. p. 85.

(2) Halleri art. med. princ. T. 4. p. 268.

(3) Halleri bibl. med. pr. T. 1. p. 84.

(4) L. c. p. 85.

Quare prorsus te pro meis in te collatis beneficiis, oro, ut quamprimum aliquod ex ingenio tuo excogitatum præsidium, aut aliquod ex arte remedium, aut alicujus, qui mederi queat, consilium ad nos mittas. Propulsa, oro, hanc affectionem. Publice enim nostras copias magna invasit anxietas, easque multum, et sæpe, suo afflatu inficit. Non oppugnantes oppugnamur, cum hostem habeamus feram istam, gregem nostrum devastantem, quæ multos, acerbis jaculis immissis, sauciavit, et immedicabiles reddidit. Angor animo, neque habeo, quid jam consilii cum familiaribus capiam. Solve omnia, neque nos tuo optimo consilio destitue. Vale.

EPISTOLA II.

PÆTUS REGI REGUM, MAGNO ARTAXERXI.

Quæ a natura præsidia petuntur, morbum pestilentem populariter grassantem non solvunt. Morbos autem, ex natura ortos, natura ipsa per judicationem curat. Qui vero populariter grassantur, eos ars, ex artificio corporum mutationem discernens, curat.

At Hippocrates medicus hunc morbum sanat, a Doriensibus oriundus, et civitate Co, patre vero Heraclide, Hippocratis filio, ex Gnosidico, Nembro, Sostrate, Theodoro, Cleomittada, Crisamida. Hic divina natura præditus, ex parvis, ac vulgaribus initiis in magnam artem medicinam provexit. Ortu igitur divinus est Hippocrates, nonus quidem a Crisani-
de rege, ab Æsculapio vero decimus octavus, a Jove vigesimus, matre vero Praxithea, Phænaretis filia, ex Heraclidarum familia. Quare ex utroque semine a diis oriundus divinus Hippocrates, ex patre quidem Asclepiadarum familiam attingens, ex matre vero Heraclidarum.

Artem vero tum ex parte Heraclide, tum ex avo Hippocrate didicit. Verum ab his quidem, ut par est, primum artis mysteriis initiatus, quæ eos tenuisse credibile est, ipse deinde divino ingenio præditus universam artem didicit, tanto ingenii dexteritate majores suos superans, quanto etiam iis artis excellentia præstitit. Expellit autem non ferarum quidem, sed ferorum, et agrestium morborum genus, et per magnos terræ et maris tractus Æsculapii auxilia, non secus ac Triptolemus Cereris semina, dispergit. Quamobrem justissimis de causis in multis terrarum locis etiam ipse divinis ho-

noribus affectus est, et ab Atheniensibus iisdem, quibus Hercules, et Æsculapius, muneribus cohonestatus est. Hunc accersiri jube, aurique et argenti, quantum volet, dato. Hic enim non unum hujus mali sanandi modum tenet. Hic est sanitatis pater, ac conservator, hic dolores curat, et, ut breviter dicam, hic divinæ scientiæ princeps est. Vale.

EPISTOLA III.

REX REGUM, MAGNUS ARTAXERXES, HYSTANI, HELLESPONTI PRÆFACTO.

Hippocratis medici coi, ab Æsculapio oriundi, artis etiam gloria ad me pervenit. Auri igitur, quantum volet, reliquaque, quibus indiget, effuse ei exhibeto, et ad nos eum mittito. Cum Persarum enim optimatibus eodem erit honore. Et si quis alius in Europa prudentia excellit, eum in familiam regiam, nihil divitiis parcens, asciscito. Neque enim viros, qui consilio valeant, invenire, est facile. Vale.

EPISTOLA IV.

HYSTANES, HELLESPONTI PRÆFECTUS, HIPPOCRATI EX ASCLEPIADARUM FAMILIA ORIUNDO, S.

Rex magnus Artaxerxes tua præsentia opus habet, et ad nos præfectos misit, imperans, ut tibi argentum, et aurum, cæteraque, quibus opus habes, et quæcunque voles, abunde exhibeamus, teque ad se brevi mittamus. Te enim Persarum optimatibus honore æqualem fore. Tu igitur facito, ut quamprimum advenias. Vale.

EPISTOLA V.

HIPPOCRATĒS MEDICUS HYSTANI, HELLESPONTI PRÆFACTO, S.

Ad epistolam, quam misisti, et a rege venisse asseris, regi, quæ respondeo, quam celerrime rescribe: nos victu, vestitu, domo, omnique re, ad vitam necessaria, cumulate frui. Persarum autem opibus uti, neque mihi æquum est, neque barbaros morbis liberare, cum sint Græcorum hostes. Vale.

EPISTOLA VI.

HIPPOCRATES DEMETRIO, S.

Rex Persarum nos ad se vocavit, necius, mihi potiorum esse sapientiæ, quam auri rationem. Vale.

EPISTOLA VII.

REGI REGUM, MAGNO MEO DOMINO ARTAXERXI,
HYSTANES, HELLESFONTI PRÆFECTUS, S.

Quam ad me misisti, epistolam, jubens, ut ad Hippocratem eum, et ex Asclepiadarum familia oriundum, mitterem, misi, et ab eo responsum accepi, quod scriptis traditum, ut ad domum tuam mitterem, jussit. Gymnasben igitur, Dieutyehen, qui hoc perferat, ad te misi. Vale.

EPISTOLA VIII.

REX REGUM, MAGNUS ARTAXERXES, HÆC COIS
DENUNTIAT.

Hippocratem medicum maligno erga nos animo, et in me et Persas proterve injuriam, nunciis meis reddite. Alioqui noscetis, vos etiam primæ culpæ pœnas persoluturos. Vestram enim urbem, ferro et igni devastatam, et insulam demolitam, pelagus efficiam, ut ne in posterum dignoscatur, an eo loco insula, aut urbs Cos fuerit.

EPISTOLA IX.

COORUM RESPONSUM.

Artaxerxes nunciis populo respondere visum est, Coos nihil, Merope, neque Hercule, neque Æsculapio indignum facturos, ideoque cives omnes Hippocratem minime reddituros, etiamsi pessimam mortem oppetere debeant. Dario enim, et Xerxi, per litteras terram et aquam a majoribus nostris petentibus, populus recusavit, cum eos videret, si se hostiliter persequerentur, æque ac alios homines mortales esse. Atque etiam nunc idem respondet, ut a Cois recedatis, cum Hippocratem vobis non sint tradituri. Hoc igitur illi nuncium perferte, quod et dii ipsi nostri sunt curam habituri.

EPISTOLA X.

SENATUS POPULUSQUE ABDERITANUS
HIPPOCRATI, S.

In rem urbis nostræ nunc maxime periclitatur vir ille, o Hippocrates, qui etiam nunc et olim, huic semper ornamento fore, sperabatur. Ac verendum est, ne nunc (o dii omnes), invidia laboremus, cum hic ob multam sapientiam,

quam consecutus est, adeo ægrotet, ut non mediocriter verendum sit, ne, si Democritus mente captus fuerit, urbs nostra Abderitana penitus pro deserta habeatur.

Omnium enim, inprimisque sui, oblitus, vigilans noctu, et interdium, singulaque, parva et magna, deridens, ac pro nihilo reputans, totam vitam traducit. Ducit aliquis uxorem, hic mercaturam exercet, hic concionem habet, alius magistratum gerit, legationem obit, populi suffragio magistratus declaratur, abrogatur, ægrotat, vulneratur, moritur; hic autem ridet omnia, cum hos quidem demisso, et tetrico vultu, illos vero hilares videat. Quin et ea inquit, quæ apud inferos fiunt, et de his scribit, et imaginum plenum aerem esse, dicit, sequæ avium voces intelligere, et sæpe de nocte surgens, solus placide canere videtur, seseque quandoque in infinitionem peregrinari dicit, et innumerabiles sui similes esse Democrito, unaque cum mente corpore perditus vivit.

Hæc metuimus, o Hippocrates, his de rebus perturbati sumus. Verum tuo consilio patriam nostram servaturus, cito advenito, neque nos despexeris. Neque enim despiciendi sumus, et nos testimonii auctoritate valemus, et de eo servato neque gloria tua, neque pecuniis, neque eruditionis fama frustraberis. Et quantum plus apud te valeat doctrinæ, quam fortunæ ratio, hæc tamen tibi a nobis, et copiosa, et læta offerentur. Etenim pro Democriti salute, non si urbs aurea sit, voluntati nostræ respondeat, neque si quidquam ei desit. Leges nostras, Hippocrates, ægrotare, et delirare existimamus. Adsis, vir optime, virum eximium curaturus. Venies, non tanquam medicus, sed velut totius Ionæ fundator, nos sacriore muro circumdabis. Urbem, non virum curabis, senatum ægrotantem, et ne claudatur, periclitantem aperies, ipse legum conditor, iudex, magistratus, servator, et horum artifex advenies. Hanc in rem te expectamus, Hippocrates, hæc nobis eris, ubi veneris. Civitatum una non obscura, imo potius tota Græcia te orat, ut sapientiæ corpus conserves. Ipsam vero doctrinam apud te legationem obire, putato, ut se hac calamitate liberes, rogantem.

Sapientia certe, ut nobis videtur, omnibus cognata est, et nobis, qui ad eam propius accessimus, multo magis. Certo scito, te a futuro seculo magnam initurum gratiam, si Democritum veritate,

qua, cum omnibus præstare posse, sperat, non destitueris. Tu enim Æsculapio, genere et arte, conjunctus es, hic vero Herculis ex fratre nepos, ex quo Abderus, ut profecto aliquando audisti, cujus nominis civitas habet. Quare illi etiam gratia futura est Democriti curatio. Cum igitur videas. Hippocrates, populum, et virum egregium, ad sensuum stupiditatem delabi, ad nos ut festines, rogamus. Mirum, quod etiam exsuperantia bona morbi existunt. Democritus enim, quantum sapientiæ acumine valuit, in tantum nunc periclitatur, ne mentis stupore, et dementia, male afficiatur. At reliquum abderitanum vulgus, ineruditum, sensu quidem communi fruitur. Quin etiam, qui antea imprudentes habebantur, ad sapientis morbum discernendum nunc quidem perspicaciores sunt. Adesto igitur, cum Æsculapio patre, cum Herculis filia Epione, cum filiis, qui ad Ilium in expeditionem profecti sunt. Adesto nunc, præonia tecum morbi remedia afferens. Terra uberibus fructibus, radicibus, herbis, et floribus ad depellendam insaniam ferax est, neque fere unquam secundius producent, neque terra, neque montium juga, quam quæ nunc ad Democriti salutem. Vale.

EPISTOLA XI.

HIPPOCRATES SENATUI POPULOQUE
ABDERITARUM, S.

Civis vester Amelesagoras eo die Coappulit, in quem forte inciderat virgæ assumptio, anniversaria, ut scitis, nobis festivitas, et publicus conventus, pompaque ad cupressum celebris, quam pro more deducunt, qui deo dicati sunt. Cum autem et ex verbis, et ex aspectu ipso, festinare videretur Amelesagoras, credens, re vera, urgere negotium, epistolam vestram legi, et miratus sum, quod de unius hominis salute, non secus ac si unus esset in civitate, conturbati estis.

Et certe beati sunt populi, qui, viros bonos sua esse propugnacula, intelligunt, non turrets, non mœnia, sed prudentium virorum prudentia consilia. At vero artes deorum esse munera, cum mihi persuadeam, viros autem naturæ opera, ne indignemini, viri abderitæ, si naturam, non vos, me vocare, existimem, ad opus suum conservandum, quod periclitatur, ne morbo corruiat. Quare naturæ, et diis, potius, quam vobis, auscultans, festino, Democritum ægrotantem sana-

turus, si sane hic morbus est, ac non potius (quod exopto), errore hallucinamini. Ac certe majus fuerit benevolentia vestrae testimonium, si vos ad hanc suspicionem conturbati fueritis.

Mihi vero ad vos venienti, non natura, neque Deus argentum promiserit. Ac neque vos (viri abderitæ), per vim obtrudite, sed liberæ artis libera esse, sinite, opera. Qui autem mercede operam suam locant, hi scientias, tanquam ex priore libertate mancipio dantes, servire cogunt. Deinde probabile est, eos mentiri posse, velut in magno morbo, et negare, ut in parvo, aut, ubi promiserint, non venire, rursusque non vocatos venire.

Miserabilis sane est humana vita, quod ad eam totam intolerabilis argenti cupiditas, velut hibernus flatus pervaserit, ad quem morbum insaniam graviorem curandum, utinam medici omnes potius concurrerent, quæ tamen beata censetur, cum morbus sit, et male affligat. Equidem omnes animi morbos vehementes insaniam reputo, cum opiniones quasdam, et visa rationi suscitant, ex quibus sanescit, qui per virtutem repurgatur.

Ego vero, si omnibus modis ditescere voluissem, viri Abderitæ, ne decem quidem talentorum gratia ad vos venire, sed ad magnum Persarum regem proficiscerer, ubi urbes totæ, opibus humanis refertissimæ, occurrissent, illorum autem pestilentem morbum curassem. Sed, regionem Græcia inimicam malo morbo liberare, recusavi. Et ego his quidem totis meis viribus barbaros navali prælio superavi. Regias autem opes ignominia mihi futuras, et opulentiam patriæ inimicam reportassem, quibus circumfluens urbium Græciæ destructor existerem. Divitiæ non sunt pecuniæ undecunque comparatæ. Magnæ enim sunt virtutis sacra, quæ a justitia non teguntur, sed in apertum se proferunt. An non reputatis, æquale peccatum esse, hostes servare, et amicos mercede curare? At non se habent res nostræ. Ex morbis quæstum non facio, neque ex animo, Democriti dementia audivi, qui, sive sanus sit, amicus est, sive ægrotet, curatus magis amicus futurus est. Eum autem gravibus, et firmis moribus esse præditum, intelligo, et urbi vestrae esse ornamento. Valet.

EPISTOLA XII.

HIPPOCRATES PHILOPOEMENI, S.

Legati, qui, cum urbis vestrae epistola,

etiam tuam mihi reddiderunt, quodque tuum hospitium, et reliqua vitæ comoda promitteres, valde lætatus sum. Auspicato autem veniemus, et, ut concijimus, meliore spe accedemus, cum velut ex litteris accepimus, non insaniam, sed eximium quoddam animi robur vir hic demonstret, qui neque liberorum, neque uxoris, neque cognatorum, neque rei familiaris, neque cujusquam omnino curam habeat, sed dies et noctes solus privatam vitam degat, in antris plerumque, et solitudinibus, aut in arborum umbraculis, aut in mollibus herbis, aut juxta crebra aquarum fluenta.

Hæc igitur plerumque melancholicis accidunt. Quandoque enim taciturni sunt, solitarii, desertorum amantes, familiarum spectum, tanquam alienum, fugiunt. Neque etiam absurdum est in his, qui ad disciplinas studiose contendunt, omnes alias curas ab uno sapientiæ affectu exculi. Non aliter enim, ac ministri, et ministræ, in domibus tumultuantes, ac concertantes, si quando repente eis hera adferit, attoniti conquiescunt, similiter etiam reliquæ animi cupiditates malorum hominibus sunt administræ, at ubi sapientia in conspectum se dederit, tanquam mancipia, reliqui affectus discedunt.

Non omnes amantes speluncas, et quietem, expetunt, verum etiam, qui res humanas negligunt, ob tranquillitatis desiderium. Cum enim mens curis externis fracta, corpus recreare voluerit, tunc cito in quietem tradit, deinde erecta, et stans, circum sese veritatis locum circumspicit, in quo non pater, non mater, non uxor, non liberi, non frater, non cognati, non ministri, non fortuna, neque prorsus quidquam tumultum excitant, sed perturbantia omnia rejecta præ timore subsistunt, neque appropinquare audent, pro eorum reverentia, qui illic inhabitant.

Illum autem locum inhabitant artes, virtutum omne genus, dii, dæmones, consilia, et sententiæ. In illaque regione magnus polus, stellis plurimum se moventibus, tanquam corona cinctus est, in quam fortassis Democritus ob sapientiam commigravit. Deinde cum eos, qui in urbe sunt, non videat, ut qui procul a domo agat, ob solitudinis amorem insanire creditur. Cum vero Abderitæ Democritum non intelligant, de argento periculum facere, student. Tu vero, amice Philopœmen, hospitium nobis præparato. Neque enim perturbatæ urbi

molestus esse volo, cum te (ut nosti), veterem et proprium hospitem habeam. Vale.

EPISTOLA XIII.

HIPPOCRATES DIONYSIO, S.

Aut me Halicarnassi exspecta, aut me (o amice), anteverte. Necessario enim mihi, Democriti gratia, in Abderam abeundum, ad quem ægrotantem urbs me accessivit. At mirabilis, Dionysi, quædam est illorum hominum naturæ convenientia, et consensus, qui velut unus animus, una cum cive suo ægrotat, ut proinde mihi curatione indigere videatur.

Equidem non ipsum morbum esse, puto, sed nimis exsuperantem doctrinam, quæ re vera modum superare non potest, sed ita vulgo existimatur, cum neque modum exsuperans, virtus unquam sit noxia. Quod vero exsuperat, propter eorum, qui judicant, inscitiam, morbi opinionem præbet. Quisque autem ex his, quæ non habet, quod in alio abundat, modum excedere opinatur. Ita sane timidus fortitudinem, et avarus animi magnitudinem, modum excedere sentit, omnisque defectus virtutis moderationem excessum esse, putat. Illum igitur, ubi viderimus, cum ea, quæ nobis inde suppetet, prænotione, ejusque sermonem audiverimus, melius cognoscemus.

Tu vero, Dionysi, accedere festina. Volo enim, te, quoad rediero, in patria nostra commorari, ut rerum nostrarum, in primisque urbis nostræ, curam habeas, quandoquidem nescio, quo casu salubris annus est, et pristina naturam retinet, quare neque multi morbi molesti erunt, verumtamen adesto.

Domum meam valde peropportunam inhabitabis, cum mea uxor propter meam protectionem apud parentes maneat, illius tamen vitam observa, quo pudice degat, et ne ob viri absentiam alios viros usurpet. Modesta ab initio fuit, et probos habuit parentes, patrem autem mirum in modum virilem, et vehementer malos odio prosequentem, ac egregie senem. Semper tamen eo, qui modeste coereat, mulier opus habet. Natura enim insitam intemperantiam habet, quæ, nisi quotidie reseceatur, velut arbores, supervacuis frondibus et inutili fruticatione luxuriat. At ego amicum parentibus diligentiorum in muliere custodienda existimo. Neque enim hic, velut illi, benevolentia affectu

cum ea conjunctus est, quo plerumque admonitioni tenebras offendunt. In omni autem re quod sine affectu prudentius est, quod nimirum benevolentia frangi non potest.

EPISTOLA XIV.

HIPPOCRATES DAMAGETO, S.

Cum apud te Rhodi essem, Damagete, navem illam vidi, cui solis inscriptio inerat, quæ mihi perpulchra, puppi probe, et idonea carina instructæ, multaque transtra habere, visa est. Tu vero eam commendabas, quod ad navigandum velox esset, tuta, ad regendum bene fabricata, facilemque navigationis cursum haberet. Eam ad nos mittito, sed, si fieri possit, non remis, sed alarum remigio instructam. Res enim et amicitia urgent, ut quam citissime in Abderam trajiciam. Ægrotantem enim urbem, propter unum Democritum, morbo affectum curare volo; si quando de hujus viri fama accepisti. Hunc patria dementia insimulat. At ego volo, immo vero exopto, illum re vera non delirare, sed eos ita opinari.

Ridet semper, inquit, neque in quovis negotio ridere cessat, hocque illis insanix signum videtur. Quare nostros, qui Rhodi sunt, amicos moneto, ut semper modum teneant, neque multum rideant, neque multum tetrici sint, sed inter hæc modum teneant, uti his quidem gratissimum esse videaris, illis vero commentationi deditus, de virtute anxie cogitans. Inest certe, Damagete, vitii aliquid, quod ad singula ridet; si enim immoderantia vitiosa est, quæ perpetua vitiosior. Eum autem sic alloquar: Democrite, si quis ægrotat, si quis interficitur, moritur, et obsidetur, et si quid mali incidit, et quidquid fit, materiam tibi risus præbet. An non bellum diis indicere videris, si, cum duo sint in mundo, gaudium et tristitia, alterum a te rejeceris? Beatus certe mihi videaris, verum id fieri nequit, si neque mater tibi ægrotet, neque pater, neque tandem liberi, aut uxor, aut amicus, sed ut propter tuum risum conserventur, omnia certe tibi prospere cedunt. Sed quod, cum ægrotant, rides, cum moriuntur, gaudes, si quod malum audieris, exhilararis, maxime improbus es, Democrite, longèque a sapientia aberras, si hæc vitia non exis'imas. Atra igitur bile vexaris, Democrite, et periclitaris, ne ipse Abderitanus habearis, prudentior autem

sit civitas. Verum de his quidem, Damagete, illic exactius disseremus. Navis autem etiam hoc tempore, quo ad te scribo, moratur. Vale.

EPISTOLA XV.

HIPPOCRATES PHILOPOEMENI, S.

Cum cogitabundus, et sollicitus de Democriti salute essem, illaque ipsa nocte dormirem, sub auroræ initium somnium mihi visum est, ex quo nihil admodum periculosi eventurum, existimo. Mirandum enim in modum excitatus sum. Ipsum enim Æsculapium coram præsentem mihi videre videbat, cum jam ad abderitanas portas pervenissemus. At Æsculapius non ea lenitate, ac facilitate, qua illius imagines conspici solent, videbatur, sed habitus erat commoto similis, et aspectus magis horrendus. Sequēbantur autem eum dracones, inter reptilia eximii, longoque tractu festinantes horrendum quiddam velut in solitudinibus, et cavis vallibus subsibilantes. Pone ibant comites, medicamentorum cistas, probe obturatas, habentes. Deinde mihi manum deus porrexit, qua lubenter arrepta, rogabam, mecum uti veniret, neque me in curatione desereret. Ille vero, nihil, inquit, mea opera in præsentia indiges, verum hæc communis tum immortalium, tum mortalium, dea, te nunc hospitem deducet.

At ego conversus, mulierem tum pulchram, tum magnam, aspicio, simplici capillorum ornatu, splendido cultu, cujus oculorum orbis claro lumine pellucebant, uti stellarum fulgores viderentur. Et deus quidem discessit, mulier vero illa, appressa manu, me levi quodam passu per urbem perhumaniter complexa, deduxit. Ubi vero ad domum venimus, ubi mihi hospitium paratum putabam, velut spectrum discessit, dicere visa, cras te apud Democritum offendam. Qua jam discedente, quæso, optima (inquam), quænam es, et quod tibi nomen est? Veritas, inquit. Quam vero accedem vides, Opinio est (inquit), confestimque altera quædam mihi visa est, neque mala hæc quidem, ferociore tamen, et fastuoso aspectu, et apud Abderitanos habitat. Experrectus igitur mihi ipsi somnium explicavi, quod, ex quo ipse deus, medendi auctor, discessisset, tanquam nullam curandi habeat materiam, Democritus medico non indigeat, sed veritas ipsa, quod sanus est, apud

Democritum manet, opinio vero, quod ægrotat, re vera apud Abderitanos habitat. Hæc vera esse, ut sunt, credo, Philopœmen, neque somnia rejicio, præsertim quæ ordinem conservant.

Medicina autem et divinatio magnam inter se cognationem habent, quandoquidem duarum artium pater est unus, Apollo, progenitor noster, qui et præsertes, et futuros morbos prædicebat, et ægrotantes, et ægrotaturos curabat. Vale.

EPISTOLA XVI.

HIPPOCRATES CRATEVÆ, S.

Scio te (o amice), præstantissimum esse herbarium, teque propter studium, et majorum gloriam, nihil facultate Cratevæ, proavo tuo, cedere. Nunc igitur, si unquam alias, quantas et qualescunque poteris, herbas lege, cum necessitas urgeat, easque ad nos transmittite, ad virum curandum, Abderitam quidem, verum Democritum, toti civitati æquiparandum. Eum enim ægrotare, aiunt, et insania detentum purgatione valde indigere. Ac ut ne medicamentis quidem (ut spero), utamur, sed tamen undique instructum esse, oportet. Rem autem herbariam apud te semper miratus sum, ut et rerum universarum naturam, et ordinem, sanctissimumque terræ solum, ex quo animantia, plantæ, alimenta, medicamenta, fortuna, divitiæque ipsæ promanant. Neque enim aliqui pecuniæ cupiditas haberet, ubi consisteret, neque me nunc Abderitæ decem talentis illectassent, et pro medico mercede conductum deprehendissent.

Quod si, Crateva, amaram pecuniæ cupiditatis radicem excindere possis, ut ne ullæ ejus reliquiæ restent, hoc probe teneto, quod una cum hominum corporibus etiam male affectos animus purgarem. Sed hæc quidem in votis habenda.

Tu vero nobis, quod præsens est, montanas, et ex summis collibus herbas legito. Nam ob soli densitatem, et aeris tenuitatem, aquosioribus sunt solidiores, et vehementiores. Quod enim attrahunt, magis est animatum. Tenta tamen, ut etiam ex his, quæ circa stagna aut paludes nascuntur, flores colligas, et eas, quæ apud nos fluviales, aut fontanæ, aut ex aquis salientibus scatentes vocantur, quas sane imbecillas, et remissas, ac dulcis succi esse, mihi persuadeo. Succum

autem omnes et fluidi liquores, in vitreis vasis adferantur, ac rursus folia, flores, et radices, in fictilibus novis, probe obturatis, ut ne ventis diffusa vim medicam, tanquam animo deficientes, deserant, verum hæc ad nos confestim mitte. Anni enim tempestas commoda est, et dictæ insanix necessitas urget. Cum enim ab omni arte aliena sit procrastinatio, tum vero maxime in medicina, in qua dilatio vitæ periculum adfert.

Temporum autem opportunitates curationum sunt animi, earumque observatio finis. Democritum sane quidem etiam citra medelam convalitutum, spero. Si vero aliquid naturæ, aut occasionis, aut alterius alicujus causæ erratum, contingat (multa namque nos mortales latent, cum non admodum veritate præstemus), ad id, quod obscurum est, facultatem omnem congregatam esse, opus est.

Neque enim ei, qui in periculo constitutus est, satis sunt, quæ possumus, verum etiam, quæ non expetit, sereque ad duos fines bellum inferimus, unum quidem hominis, alterum vero artis. Horum alter quidem obscurus est, alter vero arte circumscriptus est, et in his ambobus fortuna opus est. Nulla enim conjectura eorum, quæ ad purgationem cum curatione feruntur. Nam et stomachum male affectum suspectamus, et medicationis convenientem modum ex ignota natura conjicimus. Neque enim eadem et una est omnium natura, alterum autem semper etiam sibi circumscribens assimilat, interdum vero totum perdit. Quin etiam reptilia multa herbas suo veneno inficiunt, et suo circumbiati cum inferiore aura, malignitatem, aut ferinus et injucundus odor, ejus rei, quæ accidit, notam dederit. Deinde ars ipsa propter fortunæ lapsum a via recta aberrat.

Certiores autem sunt per veratrum purgationes, quibus etiam Melampus ad Proeti filias, et Anticyreus in Hercule usi fuisse, traduntur. Ac optandum nobis, ut nullum ex his in Democrito usurpemus, sed sapientia, efficacissimum, et præstantissimum medicamentum, illi contingat, et finem imponat. Vale.

EPISTOLA XVII.

HIPPOCRATES DAMAGETO, S.

Hoc ipsum conjiciebamus, Damagete, non delirat Democritus, sed in omnibus sapit, nosque, et per nos omnes homines

sapientiores reddit. Remisi autem ad te vera Æsculapii navem, cui cum solis signo etiam sanitatem apponito, cum re vera prospero numine vela fecerit, eoque die Abderam navigarit, quo me perventurum scripseram. Omnes igitur pro portis congregatos offendimus, nos, ut est verisimile, exspectantes, non viros solum, verum etiam mulieres, atque etiam senes et pueros, per deos tristes, itemque infantes. Hi sane sic affecti erant, quod Democritus insaniret, at ille tunc exacta quadam diligentia philosophiæ incumberebat. Ubi autem me viderunt, paulum ad se rediisse, et bene sperare, visi sunt. Philopœmen vero me ad hospitium ducere properabat, quod et communiter illis placebat. At ego (viri abderitæ), inquam, nihil mihi prius faciendum existimo, quam ut Democritum videam. Quo audito, collaudarunt, et lætati sunt, meque continuo per forum deduxerunt, alii quidem sequentes, alii præcurrentes, aliaque ex parte alii clamantes, ut servarem, adjuvarem, medellam adhiberem. At ego, bono animo esse, jubebam, quod Etesiarum tempestate fretus, nullum quidem malum, aut certe brevi et facile corrigi posse, sperarem. Simulque hæc dicens pergebam, neque enim procul domus erat, immo neque tota civitas. Adivimus igitur, cum juxta mœnia esset, illucque me placide deducunt. Deinde post turrim collis erat altus, longis et densis populis nigris opacis, unde Democriti domicilium conspicietur.

Ipsaque Democritus sub umbrosa et humillima platano sedebat, in brevi et substricta tunica crassa, citra humeros desinente (exomide dicta), solus, squalidus, in lapidea sella, pallidus admodum, et macilentus, barba promissa. Juxta eum ad dextram tenuis aquila, per declivem tumulum decurrens, placide resonabat. Erat autem delubrum quoddam super tumulum illum, nymphis quidem, quantum conjicere licet, dedicatum, sponte enatis vitibus circumdatum. Hic vero composite admodum liberum super genua habebat, et alii quidam utraque ex parte ei adjacebant, crebra autem animalium cadavera, per totum dissecta, accumulata erant. Hic autem interdum contento studio scriptioni incumberebat, interdum multum subsistens, et apud se anxie cogitans, quiescebat. Deinde non multo post, his peractis, exurgens deambulabat, et animalium viscera attente inspiciebat, hisque

depositis, reversus rursus desidebat.

At vero Abderitæ mihi tristes, nec procul a lacrymantibus oculis, assistentes. Vides certe (inquiunt), Hippocrates, Democriti vitam, quam insanit, neque quid velit, aut quid faciat, novit. Et ex his aliquis, cum adhuc ejus insaniam mihi magis demonstrare vellet, altos ejulatus, ad instar mulieris, liberorum mortem lamentantis, edidit, deinde rursus ingemuit, vioris personam gerens, qui, quod ferebat, perdidit. Quibus auditis, Democritus partim risit, partim subsannavit, nihilque amplius scribebat, caput vero crebro concutiebat. At ego, vos quidem (inquam), viri abderitæ, hic manete, ubi autem ipse propius accessero, et viri verba audiero, corpusque videro, affectus veritatem cognoscam, hisque dictis placide descendi.

Erat autem præceps locus ille, et pronus, vix igitur gressum retinens permeavi. Ubi vero propius accessi, forte in eum incidi, cum sane quid divino furore actus, et concitatus scriberet. Istic igitur constiti, tempus opportunum, dum ipse cessaret, exspectans. At ille non multo post, deposito impetu, et stilo scriptorio, me accedentem aspexit, et salve, inquit, hospes. Et ego, tu quoque plurimum (inquam), Democrite, hominum sapientissime. Ille vero, pudore suffusus (opinor), quod me nomine non compellasset, te vero (inquit), quonam nomine vocavero? Tui enim nominis ignoratio occasio fuit, cur te hospitium appellarem. Hippocrates (inquam), medicus vocor. At ille, Asclepidarum (inquit) nobilitas, tuæque in arte medica sapientiæ gloria, crebris admodum hominum sermonibus ad nos pervenit. Quodnam vero te negotium (o amice), huc adduxit? Quin potius omissis omnibus consideto. Cernis enim, quod non sit injucunda hæc foliis instrata sedes, viridis ad hæc, et mollis, et ad insidendum blandior, invidia obnoxiiis fortunæ sellis.

Cum vero sededissem, rursus inquit, privatam igitur, an publicam animo agitans negotium huc venisti? eloquere aperte. Ad id enim te pro viribus adjuvabimus. Ego vero, ista sane vera causa est, huc tui gratia venio, ut te virum sapientem conveniam. Occasionem autem patria dedit, cujus legationem otheo. At ille, hospitio igitur primum nostro utere. Ego vero, pertentato per omnia viro, etsi eum minime delirare jam mihi constabat, Philopœmenem, inquam, nostri, civem vestrum? Ille vero, maxime,

inquit, Damonis filium dicis, cujus ædes sunt juxta fontem Hermaïda? Illum ipsum (inquam), cujus antiquus sum, et peculiaris hospes. Tu vero, Democrite, potiore me hospitio excipito, inprimisque, quidnam scribas, eloquere. Ille vero paulum moratus, de insaniam, inquit. Tum ego, Jupiter rex, inquam, peropportune sane contra civitatem scribis. At ille, quam civitatem, Hippocrates? Nihil, inquam, o Democrite, sed nescio, quo modo mihi excidit. Sed quid de insaniam scribis? Quidnam vero, inquit, aliud, quam quid sit, et quomodo hominibus innascatur, et quam ratione allevetur. Hæc enim, inquit, quæ vides, animantia, hujus certe rei gratia resco, minime dei opera odio prosequens, sed bilis naturam, et sedem inquirens.

Nosti enim, quod hæc, ubi redundarit, ut plurimum hominum insaniam causa est. In omni quidem natura inest, sed in aliis quidem minus, in aliis vero copiosius. Hujus autem immoderantia morbi existunt, velut materia, partim quidem bona, partim vero mala subjecta. Tum ego, per Jovem, inquam, o Democrite, vere et sapienter ais.

Perinde te beatum judico, qui tanta quiete foveris, cujus participes esse, nobis non liceat. At eo interrogante, cur, Hippocrates, non liceat? Quod, inquam, aut agri, aut res familiaris, aut liberi, aut æs alienum, aut morbi, aut mortes, aut servi, aut nuptiæ, aut ejusmodi quædam hujus opportunitatem nobis rescindunt. Tum sane vir ille, in solitam affectionem delapsus, et abunde in risum effusus est, et vehementius irrisit, ac de cætero quievit. At ego, quid sane, Democrite (inquam), rides? num de bonis aut malis, quæ dixi? Ille vero adhuc magis ridebat. Quod procul videntes Abderitæ, partim quidem capita, partim vero frontem cædebant, quidam etiam capillos evellebant. Nam, quemadmodum postea narrarunt, copiosiore, quam solitus esset, risu usus fuerat.

Tum ego. At vero sapientium optime, Democrite (hujus enim tui affectus causam deprehendere cupio), quoniam tibi risu dignus visus sum, aut ea, quæ dicta sunt, ut, hoc cognito, causa desistam, vel tu reprehensus importunos hos risus summoveas. Tum ille, si (me hercule), inquit, redarguere me poteris, curationem, Hippocrates, qualem nullus unquam, feceris. Et quomodo (inquam), optime, reprehensione dignus non videaris, aut te absurdum non esse, putas, si

hominum mortem rides, aut morbum, aut dementiam, aut insaniam, aut melancholiam, aut cædem, aut quid pejus? Aut contra, nuptias, aut conventuum celebritates, aut liberorum natales, aut mysteria, aut magistratus, aut honores, aut aliud quid prorsus bonum? Quæ enim commiseratione digna sunt, rides, et de quibus lætari oporteat, ea etiam derides, adeo, uti apud te neque boni, neque mali ullum sit discrimen. At ille, recte quidem dicis, Hippocrates, verum risus nostri causam nondum nosti, quam cum didiceris, certus sum, quod meum risum meliorem curationem pro tua legatione patriæ, tibi que ipsi, vicissim reportabis, qua etiam alios prudentiores reddere poteris. Pro quibus fortasse me etiam medicinam mutuo docueris, ubi cognoveris, quanto studio omnes homines ad ea, quæ negligenda sunt, et nullius pretii faciendæ, contendunt, et in his, quæ risu digna sunt consecandis vitam consumunt. Tum ego, dic per deos, inquam, numquid omnis mundus, se ærotare, ignorat, neque habet, unde sui curationem legatione accersat? Quid enim extra eum esse potest? Quo audito, multæ (inquit) sunt, Hippocrates, mundorum infinitates, nolique (amicæ) naturam divitem ut parvam existimare. Sed hæc, Democrite (inquam), suo tempore docebis. Vereor enim, ne, si quando infinitatem percensueris, ridere incipias. Nunc vero, de tuo risu in vita reddendam esse tibi rationem, puta.

At ille, admodum perspicue in me intuens, duas, inquit, mei risus causas existimas, bonam, et malam. At ego unum hominem rideo, amentia quidem refertum, recte factis vacuum, in omnibus consiliis pueriliter agentem, nullius utilitatis gratia immensos labores tolerantem, terræ fines et infinitos recessus, argenti et auri comparandi gratia, immoderatis cupiditatibus peragrantem, et nunquam ab his comparandis cessantem, semper vero ad copiam tumultuantem, ne, si ea destituerit, pudore suffundatur, qui felix non dicatur; quod in terræ hiatus inquirens, eorum manibus effodiatur, qui partim quidem a terra inani intereunt, partim vero diutius hac necessitate detenti, in supplicio, tanquam in patria, permanent, aurum et argentum requirentes, pulveris vestigia, et ramenta pervestigantes, arenam aliam aliunde excitantes, et terræ venas excindentes, ad opulentiam semper terram matrem, tanquam hostilem, in glebas

proscindunt, quam eandem etiam cum admiratione calcant. Quantum vero ridendi debet, quod terram latentem cum labore amant, apertam contumelia afficiunt. Canes emunt, quidam etiam equos, quidam vero, multa circumscripta regione, eam sibi adscribunt, et cum multis dominari velint, sibi ipsis imperare nequeunt. Uxores ducere cupiunt, quas paulo post repudiant, amant, deinde odio prosequuntur, cum cupiditate liberos suscipiunt, deinde eos adultos abdicant. Quodnam hoc inane studium, et rationis expers, nihilque ab insania discrepans? Bellum intestinum gerunt, quietem optabilem non ducunt, regibus vicissim insidias tendunt, homines necant, defosa terra, argentum investigant, argento reperto terram emere cupiunt, terra emta, fructum divendunt, fructibus distributis, rursus argentum capiunt. Quibus mutationibus, et quantis vitiiis obnoxii? Cum opes non habeant, eas expetunt; si habent, abscondunt, dissipant. Eorum res adversas derideo, eorum infortunia intento risu excipio. Veritatis enim instituta violant, contentionis studio hostiles inter se rixas habent. Cum fratribus vero, parentibus, et civibus mutuas cædes exercent, idque pro iis possessionibus, quarum nemo post mortem dominus esse potest. Injustam vitam consecrantes, amicorum et patriæ inopiam despiciunt, indigna et inanimantia divitiarum loco habent, pro universis facultatibus statuam mercantur, quod simulaerum loqui videatur, eos vero, qui vere loquuntur, odio habent. Res non faciles amore prosequuntur, in continente habitantes, maritima expetunt, rursusque insulas tenentes, continentem affectant, cunctaque in suam cupiditatem pervertunt. Et in bello quidem fortitudinem laudare videntur, at in dies a libidinum indulgentia et avaritia vincuntur, et affectibus omnibus tenentur.

Thersitis autem vitam omnes referunt. Qua vero in re risum meum, Hippocrates, reprehendisti? Neque enim quisquam suam, sed alter alterius amentiam deridet, hi quidem ebrios, cum ipsi sibi sobrii videantur, alii amantes, cum ipsi graviore morbo laborent, hi vero navigantes, alii agriculturæ deditos. Neque enim artibus, neque operibus, inter se consentiunt.

Tum ego, hæc quidem, inquam, vera sunt. Democrite, neque alia quæpiam oratio ad convincendam mortalium mise-

riam commedior esse possit. Verum ipsæ actiones hanc necessitatem, veluti decreto quodam, imponunt, ad rei domesticæ dispensationem, navium fabricationem, et reliquam reipublicæ administrationem, in qua versari, hominem oportet. Neque enim ad inertiam eum natura procreavit. Ex his rursus late sparsa ambitio multorum recte sentientem animum aberrare coegit, qui ad omnia, velut sine lapsu, summo studio contendunt, non tamen obscuritatem prævidere possunt. Quis enim (o Democrite), uxorem ducens, divortium aut mortem cogitat? aut liberos educans, interitum? Sed neque in agricultura, et navigatione, regno, imperio, et omnibus, quæ sunt in vita. Nemo enim se oberraturum animo, ante percepit, sed quisque horum bona spe pascitur, deteriora vero ne meminit quidem. Num igitur tuus hic risus his minime convenit?

Tum Democritus, tardo, inquit, es admodum ingenio, proculque a mea sententia peregrinaris, Hippocrates, neque tranquillitatis, et perturbationis modum, propter ignorantiam, prospicis. Qui enim hæc ipsa prudenti cogitatione disponunt, ii et facile liberantur, et meum risum sublevant. Nunc vero, velut in rebus vitæ convenientibus mente capti, cæcutiunt, neque mente ratiocinationis experte inordinatum impetum facile addiscunt. Satis enim fuerit hæc admonitio, rerum omnium commutatio, quæ subitis conversionibus incidens, repentinam, et omnimodam rerum, velut rotarum agitationem, in mentis notione reponit. Illi vero, tanquam hæc adaptata sit, et firma, affectionum continenter incidentium obliti, aliter alias, quæ tristitiam adferunt, expetentes, quæ sunt incommoda, inquirentes, in multis calamitatibus assidue versantur. Quod si quis omnia, quæ facit pro viribus mente versaret, vitam ab omni casu immunem servaret, se ipse probe noscens, et suam ipsius concretionem aperte intelligens, cupiditatis studium in infinitum non extenderet, sed naturam divitem, et omnium alumnam, per ea, quæ abunde suppetunt, sequeretur. Quemadmodum autem optimus corporis habitus affectionum periculum denuntiat, sic magnus rerum successus lubricus est. Rebus autem in adversis insignes conspiciuntur. Alii vero, antiquorum res minime oculis subficientes, pravis suis actionibus pereunt, manifesta, velut obscura, non providentes, cum tamen longam vitam exem-

plum habeant eorum, quæ fiunt, et non fiunt, ex quibus, quod futurum est, cognoscere oportebat.

Hæc est mei risus materia, homines imprudentes, improbitatis suæ pœnas dantes, avaritiæ, inexplibilis cupiditatis, inimicitiarum, insidiarum, subdolorum consiliorum, invidentiæ. Difficile est; multorum malorum machinatricem solertiam verbis exprimere, cum eorum sit infinitas quædam, et in his, cum dolosis commentis, prava mente inter se converentur.

Apud eos autem virtutis modus habetur, quod est deterius. Mendacia enim amant, et in his se exercent, voluptatis studium extollunt, legibus minime parentes. Hic autem meus risus, quæ ab his nullo proposito consilio fiunt, condemnat, cum neque visionis, neque auditionis participes sint. At solus hominis sensus, recta intelligentia eminens splendens, quod præsens et futurum est, prævidet. Omnia detestantur, ac rursus ad eadem se adiungunt; navigationem aversantes, navigant; agricultura propulsata, rursus agrum colunt; abdicata uxore, aliam inducunt; susceptos liberos sepeliunt, et his sepultis alios procreant, et rursus educant; senectutem exoptant, cumque eo pervenerint, gemunt, nulloque in statu firma mente persistunt. Principes ac reges privatum beatum prædicant; privatus regium imperium affectat. Qui republicam regit, artificem, tanquam periculi expertem laudat; artifex vero illum, velut in omnia potentiam exercentem. Rectam enim virtutis viam puram, minimeque asperam, ac inoffensam non cernunt, per quam nullus incedere sustinet. Per inaccessam autem, et tortuosam feruntur, et in peraspera delati incedunt, et offendunt, plerique etiam decidunt, velut si quis persequatur, anhelantes, partim sequentes, partim præcedentes contendunt. Et eorum quosdam impudentia fretos, nefandi alieni cubilis corrumpendi amores succendunt, quosdam etiam inordinatus avaritiæ morbus tabefacit, alii mutas insidias struunt. Alii vero, ambitionis studio in aera subvecti, sceleris gravitate in exitii profundum præcipites deferuntur, diruunt, deinde ædificant, beneficium conferendo gratiam demerentur, deinde pœnitentia ducti, amicitia jura violant, maleque efficiendo ad inimicitias deveniunt, et cognitionis jura bello appetunt, horumque omnium avaritia causa est. Quanam in re ab infantibus

ludibundis discrepant, quos, cum mens judicio careat, quidquid sese forte obtulit, delectat?

Quod ad cupiditates attinet, non multum a brutis animantibus differunt, nisi quod feræ in eo, quod satis est, se continent. Quinam enim leo aurum defossum in terram abdidit? Quinam taurus alienum usurpandi cupiditate ad prælium impetu quodam delatus est? Quæ pardalis inexplibilem aviditatem admisit? Sittit quidem aper, sed quantum aquæ appetit. Lupus vero, dilaniato, quod sese obtulit, necessario alimento, quiescit. At si dies jungantur noctibus, hominem non capit comessandi satietas. Et anniversariorum temporum ordo brutis quidem animantibus coitus finem adfert, hic vero insano libidinis stimulo continenter agitatur.

Quomodo, Hippocrates, ejulantem ob amorem, quod suo commodo privatur, non derideam? præcipueque si quis, nullo habito periculorum delectu, per præcipitia, et alta maria feratur, intenso risu non excipiam? Non ridebo eum, qui navem multis mercibus onustam demersit, deinde mare incusantem, quod eam plenam submerserit? Equidem hæc minime ridicula duco, verum in eos aliquid molesti excogitare cuperem.

Sed neque pro his medicinam esse oportuit, neque aliquem, qui pœonia medicamenta conficeret. Cujus rei te admoneere debeat tuus ille progenitor, Æsculapius, qui pro servatis hominibus gratam beneficii recordationem, fulminis ictus reportavit. Non vides, me quoque hujus vitii participem esse, dum, in insaniam, causam inquirens, animantia mactato, ac reseco, quam in hominibus percrotari oportuit? Nonne vides mundum ipsum inhumanitate redundare, et infinitas adversus hominem affectiones cumulare?

Totus homo ab ipso ortu morbus est. Dum educatur, inutilis, auxilium supplex implorat; dum increscit, improbus, et demens est, institutione puerili indigens; in ætatis vigore constitutus, audax; ætate marcescens, miserabilis, suos labores per imprudentiam excolens. Talis enim ex materno cruore sanie permixto promicuit. Proptereaque hi quidem indignabundi, et immodica ira referti, in calamitatibus, et pugnis, alii in adulteriis et stupris perpetuo versantur, alii in ebrietatibus, alii in rerum alienarum cupiditatibus, alii in suis perdendis. Quod si, possemus, nullo intus relicto velamen-

to, omnium habitationes detegere, deinde ita, quæ intus aguntur, inspicere, hos quidem edere videremus, illos vero vomere, alios in dignis verberibus torquere, alios venena miscere, alios insidias struere, alios rationibus studere, hos gaudere, illos plorare, hos amicorum accusationem meditari, illos vero nimia ambitione desipere. Et certe quædam sunt in animis altius reconditæ actiones. Et in his partim quidem juvenes, partim vero senes, petentes, denegantes, pauperes, rebus affluentibus, fame oppressi. Hi luxu gravati, sordidi, vincti, illi vero deliciis gestientes, multos alentes. Alii jugulantes, alii sepelientes, ea, quæ habent, pro nihilo habentes, speratas possessiones captantes, alii quidem impudentes, alii parci, alii inexplebiles, alii quidem interficientes, alii verberibus afflicti, alii superbe se jactantes, alii inani gloria attoniti. Et hi quidem equis addicti sunt, alii hominibus, alii navibus, alii lapidibus, aut lignis, alii status ex aere, alii picturis; et alii quidem legationibus, alii rei militaris administrationibus, alii rebus sacris. Alii coronas gestant, alii armati sunt, alii interficiuntur. Et horum singuli partim quidem in pugna navali versantur, partim in militari officio, partim vero in agricultura, alii vero in navibus onerariis, alii in foro, alii in concionibus, alii in theatro, alii in fuga, alii vero aliis quibusdam rebus. Et alii quidem ad voluptatis studium, mollium, et intemperantiam feruntur, alii ad otium ac desidiam. Cum igitur tot indignas et miseris animas videamus, quomodo eorum vitam, ejusmodi intemperantiæ deditam, ludibrio non habeamus?

Valde quoque metuo, ne artem tuam medicam ipsi non probent. Propter intemperantiam enim implacide se habent ad omnia, et sapientiam insaniam existimant. Et certesuspicio, pleraque in arte tua, aut per invidiam, aut per ingratitude, palam contumelia affici. Ægrotantes enim, simul ac servati sunt, causam diis vel fortunæ attribuant. Plerique vero, hoc suæ naturæ assignantes, bene merentem odio prosequuntur, parumque, abest quin indignentur, si eis operam debeant. Multi etiam, artis imperitiam præ se ferentes, cum sint ignorant, quod melius est, damnant. Calculorum enim suffragia stupidis attribuantur, neque ægrotantes simul approbare volunt, neque ejusdem artis socii testimonio confirmare, cum invidia ob-

stet. Neque tu hujusmodi contumelias non expertus es, cum probe sciam hæc, quæ in memorabilibus affectionibus fiunt, te per causam, aut invidiam, nunquam lubenter convitiis insectatum. Veritatis enim nulla est cognitio, neque testimonii confirmatio.

Quæ cum diceret, subridebat, mihi que, Damagete, divina quadam specie, prioremque formam oblitus esse videbatur. Tum ego, Democrite præstantissime, magna hospitalitatis tuæ munera mecum in Co reportabo, cum multa me sapientiæ tuæ admonitione compleveris. Præco enim tuarum laudum revertor, quod naturæ humanæ veritatem investigasti, et mente complexus es. Accepta autem a te mentis curatione, discedo, cum id tempus postulet, ut corpori consulatur. Cras vero, ac deinceps, ad eundem locum revertentem.

Quæ cum dixissem, surrexi, ille vero me comitari paratus erat. Cumque quidam, haud scio unde, accederet, libros tradidit. Et ego ad Abderitas, qui me speculantes expectabant, concitatore gressu redii. Viri, inquam, abderitæ, pro vestra ad me legatione magnas habeo gratias. Democritum enim, virum sapientissimum, vidi, qui solus homines ad sanam mentem reducere potest. Hæc habui, Damagete, quæ de Democrito tibi læto admodum animo narrarem. Vale.

EPISTOLA XVIII.

DEMOCRITUS HIPPOCRATI, S.

Ad nos venisti, Hippocrates, ut, tanquam insanis, veratrum exhiberes, a stultis hominibus persuasus, quibus virtutis labor insaniam reputatur. Tum autem forte de orbis ornatu, polorum, ac insuper de astrorum cœlestium descriptione scribebamus. Cum autem horum naturam cognovisses, quam valde apte essent fabricata, et quam procul ab insaniam, ac dementia, essent posita, naturam quidem meam laudasti, illos vero amentes, immites, et insanos judicasti. Quæ enim permutata per inane feruntur, et simulacris nos decipiunt, quæ sane mundus esse conspiciuntur, et vicissitudine quadam sibi succedentia fabricata sunt, ea mens nostra, dum naturæ veritatem indagatur, in lucem produxit. Harum rerum testes sunt libri, a me conscripti. Minime igitur, Hippocrates, cum hujusmodi viris, quorum mens in summo

fluctuat, et inconstans est, te congregi, aut conversari oportet. Nam si ab his persuasus, mihi tanquam insano veratrum propinasses, prudentia in insaniam evasisset, artemque tuam, velut dementia causam, increpavissent. Veratrum enim, sanis exhibitum, menti tenebras offundit, insanis vero multum prodesse consuevit.

Existimo enim, quod si non me scribentem, sed recubentem, aut forte deambulantem offendisses, et mecum cogitantem, modo quidem ea, quæ animo agitarem, implacide ferentem, modo etiam ridentem, et me convenientibus familiaribus mentem non adhibentem, sed stupendum in modum mente et contemplatione in rem aliquam incumbentem, ex his sane, quæ vidisses, Democritum insaniam imaginem præ se ferre, oculis tuis iudicasses.

Medicum igitur non solum ex aspectu, sed ex re ipsa, affectus iudicare decet, et modulus, ut plurimum, et num morbus incipiat, aut in medio sit, aut in fine, discernere, et, considerata temporis, et ætatis differentia, ac universa totius corporis natura, affectus curare. Ex his enim omnibus facile morbum deprehendas. Tuum autem de insaniam scriptum ad te remisi. Vale.

DE INSANIA TRACTATIO.

Insanienti, ob humiditatem cerebrum, in quo animi sunt officia, cum humidius, quam pro natura fuerit, moveri, necesse est, velut dixi in libello de morbo sacro; quod cum movetur, neque visionem, neque auditionem quiescere, verum alias varia tum videre, tum audire, linguamque ea, quæ sigillatim viderit, et audierit, disseveret.

Et autem tempore homo sapit, quo cerebrum quiescit. Cerebri vero corruptio ex pituita et bile oritur. Utrumque hoc modo dignosces. Qui enim ex pituita insaniant, quieti sunt, neque clamosi, neque tumultuantes. Qui vero ex bile, hi verberant, malefici sunt, neque quiescunt. Et si quidem continenter insaniant, eæ causæ sunt. Terrores vero et metus ex transmutatione fiunt, calefacto cerebro a bile, in ipsum per venas sanguine plenas irruente. Ubi vero bilis rursus in venas et corpus discessit, quiescit. Tristatur vero et æstuat, et plus, quam commodum sit, obliviscitur, dum cerebrum a pituita refrigeratur, et præter naturam

concrescit. Cum vero derepente cerebrum a bile calefactum fuerit, sanguine in commemoratis venis ebulliente, horrenda ægri vident insomnia, ac velut evigilato facies inciditur, oculi rubent, mensque aliquid mali agitat. Idque etiam in somno contingit. Ubi vero sanguis rursus in venas sparsus fuerit, quiescit.

Libro quinto de morbis vulgaribus quemdam recensui, in quo vocis defectio contingebat, ignoratio, crebra deliria, et morbi reversiones. Lingua dura erat, ac, nisi collueret, loqui non poterat, et plerumque valde amara. Venæ sectio solutionem attulit, aquæ potio, aqua mulsa, et veratri potiones. Hic, cum non diu supervixisset, mortuus est. Erat et alius, quem, cum ad convivium procederet, si tibicinam tibia canentem audiret, timor invadebat; interdiu vero si audiret, nihil is patiebatur.

EPISTOLA XIX.

HIPPOCRATES DEMOCRITO, S.

In arte medica, quæ recte fiunt, plerumque quidem hominum vulgus non admodum laudat, sæpe vero diis attribuit. At si in aliquo repugnans natura eum, qui curatur, interemerit, numen prætermittens, medicos incusat. Et ego sane plus reprehensionis, quam honoris, ex arte mihi consecutus videor. Neque enim, quantumvis jam senex, ad artis medicæ summam perveni, neque etiam ipsius inventor, Æsculapius, sed et ipse a sese in multis dissensit, velut eorum, qui scripserunt, libri nobis tradiderunt.

Tua sane quidem ad nos missa epistola per veratrum medicationem reprehendebat. Accitus igitur sum, Democrite, velut insanientem veratro purgaturus, cum conicere non possem, qualis tandem esses. Postquam vero tecum versatus, non per Jovem desipientiæ opus, sed omni prope favore prosequendum cognovi, magnopere ingenium tuum laudavi, teque præstantissimum naturæ, et mundi, interpretem iudicavi, eos vero, qui me acciverunt, tanquam insanos accusavi, cum ipsi medicatione indigerent. Quandoquidem igitur casu contigit, ut nos una conveniremus, recte feceris, si ad nos crebriores litteras dederis, et a te conscripta commentaria ad nos transmiseris. Misi autem etiam ad te de veratri usu libellum. Vale.

HIPPOCRATIS DE VERATRI PURGATIONE LIBELLUS.

Qui non facile per superiora purgantur, iis corpora copiosiore cibo, et quiete ante potionem, humectanda sunt. Post veratri potionem corpora magis ad motionem, quam ad somnos adducenda. Quod vero motio corpora turbat, id indicat navigatio. Cum voles, ut veratrum magis ducat, corpora moveto.

Veratrum carnes sanas habentibus periculum creat. Qui in medicamentorum potionibus non sitiunt, purgari non desunt, priusquam sistant.

Ex veratro orta convulsio lethalis. Immodicæ purgationi succedens convulsio, aut singultus, malo est. In alvi perturbationibus et vomitionibus sponte obortis, si qualia purgari convenit, purgantur, tum facile ferunt; alioqui contra accidit.

At, velut in prænotionibus dictum est, per superiora purgatio accommodata est ei, qui sine febre cibi fastidio, aut ventriculi morsu, aut tenebrosa vertigine torquetur, aut cui os amarum est, et in summa omnibus supra septum transversum doloribus; per inferiora vero, ubi citra febrem tormina detinent, lumborum dolor, genuum gravitas, menses ægre prodeunt, et dolores sunt in partibus, septo transverso inferioribus.

In medicamentorum autem potionibus vitandi sunt, qui corpore probe valent, præcipue vero nigri, et humida carne præditi, subsicci, balbi, et blæsi.

At qui per morbi initia inflammationes confestim per medicamenti potionem solvere nituntur, ii de distento quidem, ac inflammato nihil auferunt, velut a me dictum est in libro de ptisana. Crudus enim affectus nihil cedit, quæ vero morbo resistent, et sana sunt, tabefaciunt, imbecillo autem reddito corpore, morbus superior evadit, et curari ii nequeunt.

Veratrum autem exhibendum, quibus de capite fluxio fertur, at suppuratis minime dandum. Medicamento minime purgandi decolores, raucedinosi, lienosi, sanguine defecti, suspiriosi, et sicca tussi vexati, siticulosi, flatulenti, quique præcordia distenta habent, et latera, et dorsum, qui stupore affecti hebetius cernunt, quibus aures sonant, quique urinam minime continent, neque qui morbo regio laborant, et alvo sunt debili, quibus sanguis erumpit, aut qui tubercula habent. Quod si medicamento purgan-

dum videatur, veratro per superiora secure purgato, at per inferiora minime. His autem præstat, victus rationem præscribere. Neque vero, quemadmodum in prædictis dixi, medicamento purgandi sunt, qui nigra vomitione refundunt, cibos aversantur, delirant, quique dolore vexati parum dormiunt, qui aspectam ferocem, oblique deflexum, habent, subtumidi sunt, tenebrosa vertigine vexantur, decolores, neque qui in febre æstuant, et confracti sunt.

Sesamoides vero (velut dixi libro de ptisana), per superiora purgat, potum ad drachmam dimidiam, et in aceto mulso tritum. Admiscetur etiam veratris tertia potionis parte, et minus strangulat. Diurnas etiam quartanas purgat, et longa febre lipyria laborantes, et eos, quibus neque sitis, neque excretio adest, neque tamen ante tres hebdomadas; interdum etiam morbo laterali et volvulo laborantes. Quin etiam purgandum est, si uteri purgatione opus habeant, velut dixi libro de morbis mulierum.

EPISTOLA XX.

HIPPOCRATES AD THESSALUM FILIUM.

Geometriæ et arithmetices cognitioni studium adhibeto, mi fili. Neque enim solum vitam tuam gloriosam, et ad multa in rebus humanis utilem, verum etiam mentem acutior, et longe splendidior, ad fructum eorum omnium, quæ in arte medica usui sunt, consequendum reddet. Quanquam quidem geometriæ cognitio, cum multas et varias formas habeat, et omnia cum demonstratione ad exitum perducatur, tum ad ossium positus, et articulos suis sedibus emotos, tum etiam ad reliquam membrorum compositionem, utilis futura est. Nam ad horum affectuum variam cognitionem facilius perveniet, tum etiam articularum repositione, tum ossium contritorum resectione, et perforatione, et coaptatione, et subtractione, reliquaque curatione ductus, qui locum et os, quale sit, ex eo emotum cognoverit.

Numerorum vero series, tum ad ambitus, tum ad eas mutationes, quæ præter rationem in febribus fiunt, et ad iudicandos ægros, et ad morborum securitatem satis futura est. Præclarum enim est, id tibi in re medica subministrari, quod intensionis ac remissionis partium, quæ ex parte inæquales sunt, facilem tibi absque errore notitiam præbeat. Qua-

propter ad hujus experientia facultatem valde contendito. Vale.

EPISTOLA XXI.

DEMOGRITUS HIPPOCRATI, DE NATURA HUMANA.

Omnes artem medicam nosse convenit, o Hippocrates, cum præclara simul res sis, et ad vitam conducibilis, tum vero vel maxime eruditionis, et eloquentiæ, peritis. Sapientiæ enim cognitionem medicinæ sororem, et familiarem esse, duco. Sapientia siquidem animi perturbationes exhaurit. At medicina corporum morbos pellit.

Mens autem increscit, cum adest sanitas, cujus curam habere eos, qui recte sentiunt, præclarum est. Ubi vero corporis habitus dolet, mens ad virtutis exercitationem nullam adhibet diligentiam. Præsens enim morbus animum vehementer hebetat, et intelligentiam in affectus cognationem secum adducit.

Humanæ vero naturæ descriptio hanc habet speculationem. Cerebrum quidem in summa corporis parte præsidio locatum est, ad securitatem sibi concreditam, intra membranas nervosas collocatum, supra quod duplicia ossa ad necessitatem adaptata, dominum mentis custodem cerebrum comperunt.

Pilorum concinna ratio cutem exornat. Oculorum vero cernendi vis intra multas tunicas, insistentibus humoribus, velut in cavo delitescens, sub fronte ad moderationem collocata, cernendi causa est. Pupilla sincera palpebræ extremam oram (*ταρσον* dicunt), ad opportunitatis custodiam sustinet. Nares duplices, odoratus arbitra, oculorum viciniam dirimunt. Labra vero, os molli suo contactu circumplexa, verborum sensum, et exactam articulationem regunt, et efficiunt. Mentum autem in extremitatem desinit, et testudinis in modum convexum, dentium clavis coaptatur. At aures opifex ad sermones excipiendos aperuit, in quas cum sermo subit, certus temeritatis minister evadit. Lingua, loquentiæ mater, animi nuncia, gustus custodiæ præfecta, tutis dentium sepimentis munita est. Guttur ac gula, juxta sese coaptata, viciniam habent. Illud enim in spiritus viam, hæc vero in ventriculi profundum, liberaliter propellendo alimentum demittit. Cor regium locum obtinens, coniformam habens, adversus omnes insultus thoracem induit.

Crebræ autem spiritus cavernæ, acri perviæ, spiritum vocis causam pariunt. At hepar, quod sanguinem suggerit, et in alimentum transmutat, cum fibris plerumque vena cava alluitur, cupiditatisque causa est. Bilis pallida, in hepate manens, ubi in corpore humano redundat, ipsum corrumpit, ejusque noxius et inutilis est incola. Splen ex adverso jacet, nullum negotium exhibens.

Horum medius ventriculus, omnia suscipiens, chorum ducit, et recumbit, coctionem moderans. Intestina vero, quæ ventris compositione continentur, constituta, uti cum eo agitentur, per ventrem convolvuntur, eorum, quæ assumuntur, et excernuntur, causæ. At gemini renes, coxis insidentes, et adipe circumdati, ab urinarum excretionem non alieni, natura sunt comparati. Omentum vocatum toti ventri dominatur, eumque, solo liene excepto, complectitur. Vesica deinceps nervosa, coxæ ore per complicata vasa insidens, urinarum excretionis causa existit. Huic vicina infantium mater, gravis calamitas, sexcentarum ærumnarum mulieri auctor, uterus delitescit. Cujus osculo caro præficitur, quæ, ex imis coxarum recessibus erumpens, nervis adstringitur, ex plenitudine naturæ ventris effundens, ex partus providentia.

Extra corpus pensiles, domum incolunt, ad generationem conditi, testes, multiplices tunicas habentes. Pubes autem, ex venis et nervis ad benevolentiam contexta, urinarum effusionem facit, ad veneris ministerium a natura condita, pubertatis appetentiam coerat. Crura et brachia, hisque annexa extrema, totum officii principium coacervatum habent, totamque nervorum administrationem perficiunt. Incorporæ autem in imis recessibus natura viscerum omne genus fabricavit, quibus sane mors insidens ea celeriter administratione solvit.

EPISTOLA XXII.

HIPPOCRATIS SALUBRE CONSILIUM AD REGEM DEMETRIUM.

Hippocrates Cous regi Demetrio, S. Nos cum antea, o rex, operam dederimus, ut naturæ humanæ partes in summa considerarem, eas ad te conscriptas, velut jussisti, misimus. Nunc vero ea, quibus summo studio prudentes incumbere debent, partim quidem a majoribus excepta, partim vero etiam nunc per nos inventa, ad te scripsimus. Quæ si prio-

rum morborum signis contingentibus assecutus fueris, iisque sapius usus fueris, nullum per omne vitæ tempus morbum experieris

- Duo autem sunt ægotantium genera, quæ universa animantia affligunt, unum quidem genere, alterum per affectu, inter se dissimilia. At alimentorum cupiditates ex repugnantibus deprehendes, dum, quæ vacuantur, eorum, quæ plena sunt, et quæ implent, vacuorum indicatione faciunt. Morbos autem omnes ex subcontrariis conflatos deprehendes, et morbos ex morbis oriundos.

Convulsionibus succedens febris morbum compescit, capitis magnos dolores sanguis per aures, aut nares, copiose prorumpens. Convulsiones, melancholicis omnibus succedentes, melancholias sedant. Et in summa quidem humanorum morborum radix caput est, ex eoque maximæ ægotationes adveniunt. Cum enim toti corpori incumbat, eorum omnium, quæ ingeruntur, reliquias, et tenues humores, non secus ac cucurbitulam, attrahere contingit.

Intendere autem animum oportet, ut ipsi in has partes præparatus peculiariter vivas, et, adhibita diligentia, tam bene constituto ordine omnia apud te fiant, ut nullum ingruentis morbi incrementum accipiat, et neque rerum venerearum, neque diversorum eduliorum intemperantia, neque somnis, maxime noxiis, minime exercitato corpore, utaris, sed signa, quæ in corpore fiunt, secutus, cuiusque corporis occasionem conserves, ut eo, qui ingruit, morbo evitato, earum medelarum usu, quas præscribo, sine ullo morbo vitam transigas.

ATHENIENSIVM SENATUS CONSULTVM.

Senatus populusque Atheniensium sic censuit. Quandoquidem Hippocrates Cous, medicus, ab Æsculapio oriundus, summam benevolentiam in servandis Græcis ostendit, cum, peste a Barbaris in Græciam pervadente, demissis per loca suis discipulis, medelas indicavit, quibus qui uterentur, instantem pestem secure effugere possent, quoque modo medicina, Græcis tradita, eos laborantes tuto servaret. Quin et exacte a se scripta de re medica in publicum emisit, cum multos esse cuperet medicos, qui servare

possent. Persarum etiam rege ipsum ad honores, suis optimatibus æquales, et munera, quæ ipse Hippocrates optaret, accersente, Barbari pollicitationes, quod hostis et communis Græcorum inimicus erat, contempsit. Ut igitur constet, populum Atheniensem Græcis semper utiliter consuluisse, utque dignam pro meritis Hippocrati gratiam referat, decrevit populus, ut is magnis mysteriis, non secus ac Hercules, Jovis filius, publice initiaretur, et corona aurea mille aureorum coronaretur, coronam ipsam quinquatribus magnis in gymnico certamine, præcone proclamante. Et omnibus Coorum liberis liceat, non secus ac Atheniensium, Athenis pubertatem agere, quod eorum patria ejusmodi virum procreavit. Hippocrates vero, ut civitatis jure, et victu in Prytaneo toto vitæ tempore donetur.

HIPPOCRATIS ORATIO AD ARAM.

Vos alloquor o multi et multarum urbium incolæ, summaque dignitate constituti, communi nomine Thessali! Mortales omnes duræ fati necessitati sunt obnoxii, quæ, quod velit, per vim extorquere potest. Quam enim ob causam nunc, cum prole mea fronde coronatus, ad Minervæ aram supplicanti similibus, sedeam, quis sim, his qui me non norunt enarrare oportet. Hippocrates medicus, Cous, o viri, gravi, et honesta de causa, me ipsum, et liberos, vestræ multitudini cognoscendos trado. Vos etiam mihi sane familiares estis, inter quos (re vera), plurimos, et in vestris urbibus, ut paucis expediam, noti sumus. Nomen vero meum ulterius, quam forma, processit. Id autem causæ ex arte mea, quæ sanitatem et vitam tuetur, fuisse videtur, quod non solum hominibus, qui vestram regionem incolunt, verum etiam multis Græcis, vobis finitimis, notussum. Cur autem tantum negotium peragendum susceperim, jam referam.

Atheniensibus male vertat (viri Thessali), qui metropolim nostram Co in servitatem redigentes, libertatem a majoribus acceptam, privato sibi jure vindicant, neque cognationem revereri, quæ illis est cum Apolline, et Hercule, et ad Ænium, et Sunium, eorum liberos, pervenit, neque illis in mentem venit Herculis beneficiorum, quæ vobis et nobis communis ille deus, et bene volens, in illos contulit. At vos per Jovem, supplicum curam gerentem, et per penates

deos, foras prodite, et vestræ dignitatis memores in libertatem asserite!

THESSALI, HIPPOCRATIS FILII,
ORATIO.

Consentaneum esse, arbitror, viri Athenienses, ut is, qui apud vos dicturus venit, cum multitudini notus non sit, primum quidem, quinam, et unde sit, demonstret, deinde vero reliquam orationem persequatur. Pater certe mihi est Hippocrates, quem, quantum habeat in arte medica facultatem, optime nostis, nomen vero Thessalus, qui et inter vos non in postremis, nec in paucis, sum cognitus. Patria mea Cos est, quæ quæ ratione vobis ab antiquo conjuncta sit, cæteri dicent, qui in enarranda historia plus valent.

Huc autem veni, a patre missus, quatuor in vos a nobis collata beneficia commemoraturus. Unum quidem vetus quoddam, majorum nostrorum memoria, in omnes Amphictiones commune, quorum vos non minima pars estis. Alterum vero hoc aliquanto majus, quod etiam ad plurimos Græcos permanavit. Et hæc quidem ab urbe nostra, et majoribus nostris, profectaprehenduntur. At tertium patris est proprium, et tantum, quantum nemo unquam hominum, tum apud vos, tum apud multos Græcos posuit. Quartum, et ultimum, mihi cum patre commune est, quod nec jam in multos, sed in vos ipsos redundavit. Quod, quanquam cum prioribus beneficiis comparatum, parvum videri queat, ad aliorum tamen beneficia collatum, magnum est. Atque hæc quidem beneficia, ut paucis comprehendam, quemadmodum dixi, ita se habent.

Vera autem esse, non solum dicere, sed etiam demonstrare convenit. Orationis igitur nostræ exordium ab officiis nostris sumam, ac primum antiquissima referam, in quibus longiora fortasse, et fabulosiora narrare videbor. Quivis autem vetus dici desiderat. Olim enim crisæa gens vit, et circa pythicum templum habitabat, terram autem, quæ nunc Apollini dicata est, incolebat. Crisæus vero campus vocatur, quem Locri accollunt, et in quo sunt Melæna; Cirphius autem mons, cui Phocenses adjacent. Crisæi vero cum numerosi essent, potentes, et divites, his bonis insolentius abutentes, multa gravia et injusta perpetrarunt, in deum etiam impie se gerentes, Delphos subjugantes, vicinos di-

ripientes, colonos deprædantes, uxores et liberos abducentes, et in eorum corpora flagitium committentes. Ex quibus ira commoti Amphictiones, immissio in eorum agros exercitu, iisque prælio superatis, regionem devastarunt, et urbes expugnarunt. Ubi qui multa et nefaria perpetrarunt, in miserabiles calamitates inciderunt, neque minores pœnas, quam aliis inflixerant, persolverunt. Ex quibus felicissimi fuerunt, qui hostium manibus perierunt; deinde, qui bello capti sunt, quique ad aliam regionem et urbes transmissi sunt. Neque enim sua mala ob oculos habuerunt. At qui captivi illic remanserunt, infelicissimi fuerunt, qui suam regionem incolentes, cum uxoribus et liberis, agros, et urbes igne conflagrantes, aspexerunt. His autem adhuc pejus degebant, qui intra mœnia perdurabant, cum commemorata mala partim quidem videbant, partim vero sciscitando resciscabant, veris majora audientes (sic enim ^{ut} ^{ps.} ^{ingere} solet), et sane suæ salutis diffidebant. Erat autem illis urbs probe hunc locum maxima, ubi nunc equestre certamen celebratur, in quam, mœnibus exstructis, aliarum urbium exules receperunt, inutilibus vero ejectis, necessaria comportarunt, et de sustinendo bello cogitabant, sperantes, neque hostili manu, neque longa temporis obsidione urbem capi posse.

Amphictiones vero tum reliqua destruxerunt, tum præsidio urbi imposito, et ad obsidionem comparato, reliquum exercitum per urbes dimiserunt. Successu vero temporis, cum pestis castra invasisset, militibus ægrotantibus, quibusdam etiam morientibus, aliis quoque propter morbum præsidium deserentibus, Amphictiones turbati sunt, et varia inter se consultabant. Sic autem in rebus communibus quodammodo fieri solet.

Demum vero morbum indigne ferentes, et bellum desperantes, rem deo commiserunt, et quid agendum foret, interrogaverunt. At ille bellum gerere jussit, et victoriam pollicitus, si Co peterent, cervique filium cum auro in subsidium adducerent, idque festinabundi, priusquam Crisæi in adyto tripodem deriperent; alioqui urbem capi non posse. Quibus auditis, Co profecti oraculum renunciaverunt.

Hærentibus autem Cois, et vaticinium ignorantibus, surrexit ex Asclepiadarum genere quidam ex majoribus nostris, medicus, inter Græcos ejus temporis procul omni dubio præstantissimus, ei nomen

erat Nebrus, qui, dixit oraculum præcipere, ut ad se venirent. Siquidem deus vobis consuluit, ut Co profecti, cervi filium in subsidium adduceretis. Hæc equidem est Cos, cervorum fetus Nebri appellantur, Nebrus autem mihi nomen est. Quodnam vero subsidium mihi habenti exercitui potius fuerit, quam medicus? Etcerte, recte consentaneum non existimo, ut eos, qui in tantum Græcos divitiis superant, deus Co venire jusserit, uti aureos nummos peterent. Verum oraculum istud in familiam meam venit. Chrysus enim mihi vocatur filiorum meorum natu minimus. Hic autem omnino, et specie, et animi virtute (si patri dicere licet), omnibus civibus præcellit. Ego igitur, nisi quid aliud vobis videatur, navi actuaria quinquaginta remorum, meis sumtibus auxiliis medicis, et bellicis, instructa, et ipse veniam, et filium meum deducam, ut utroque modo vobis auxilium feramus. Quæ cum dixisset, his, qui missi fuerant, placuerunt.

Hic vero Nebrus Calydonium apud se educatur, cujus statim, cum res tulerit, mentio fiet, secum navem conscendere jussit. Cum igitur ad locum castrorum hi pervenissent, deus lætatus est. Nam et militum mortes cessarunt, cumque divina quadam fortuna equus Eufylochi, qui belli dux, et Thessalus erat, et originem ex Heraclide altius repetebat, in pulvere volutatus, canalem, ex quo aqua in urbem deducebatur, ungula percussisset, Nebrus eam venenis refecit, ex quo Crisæorum ventres in exitium adducti sunt, idque multum certe ad capiendam urbem contulit. Indequè, velut deo aperte auxilium ferente, obsidentium animi sublatis sunt.

Cum autem impetum in muros facerent, et his, qui in mœnia conscendissent, præmia proponerent, validissimum certamen fuit, urbsque capta est. Chrysus enim primus in murum conscendit, et turrim occupavit. Eum autem e vestigio sequebatur, simul dimicans, vir ille Calydonius, de quo ante dixi. Chrysus quidem ex summa turri decidit, hasta percussus a Mermode, Lyci fratre, qui, cum tripodem direpturus, in adytum venisset, lapidibus obrutus periit. Sic igitur urbem ceperunt, Nebrique auxilium cum Chryso, tum in medicis, tum in bellicis rebus bene respondit, deusque verax fuit, et, quæ promiserat, præstitit. Quibus de causis Amphictyones Apollini templum, quod nunc Delphis est, dicant, certamenque gymnicum, et eques-

tre, quod nunquam antea, nunc constituerunt, totamque Crisæorum regionem consecrarunt, ea, quæ dederat ob editum oraculum, reddentes, Chrysumque, Nebri filium, in circo equestri sepelierunt, et statuerunt, ut ei Delphi publice parentarent. Asclepiadis vero in Co, in Nebri gratiam, vaticinandi prudentia concessa est, quemadmodum iis, qui sacrorum rituum memoria præfecti sunt. Calydoniis autem, ob illius viri, et officii meritum, etiam nunc apud Delphos primæ vaticinandi partes, et victus publicus, conceduntur.

Verum ad nostra redeo, quodque vera refero, inde patet, quod, cum pater et ego accessissemus, Amphictyones hæc renovarunt, et confirmarunt, Delphisque columnæ inscripta legenda proposuerunt. Atque hujus quidem orationis exitus liquido ostendit majores nostros de vobis esse bene meritos.

Ea vero dimissa, aliam de iisdem, non tamen eandem assumam. Cum enim magnus ille rex, cum Persis et Barbaris, in Græcos, qui eum aqua et terra arcerent, exercitum duceret, patria nostra maluit cum toto populo perire, ut ne in vos et eos, qui vobiscum sentirent, arma sumeret, et expeditionem navalem mitteret, sed excelso animo renuit, honestum quid et majoribus suis dignum sentiens, qui terra editi, et Heraclidæ dicuntur. Ipsis igitur placuit, ut quatuor, quæ erant in insula, omnibus relictis urbibus, in montes confugerent, et salutem viribus omnibus retinerent. Ex quo sane quid non mali obtigit, regione devastata, liberis corporibus in servitutem abductis, et hostili jure interfectis, urbeque et cæteris præsidiis, ac templis, in cinerem redactis? Quin etiam Artemisiæ, Lygdamis filiæ, pro patrum victoria, permissum erat, omnia, quæ reliqua erant, asportare. At enim a diis (ut res docuit), derelicti non sumus. Sed immanibus exortis tempestatibus naves omnes in periculum adductæ sunt, pleræque etiam perierunt, et in ejus exercitum crebra fulmina deciderunt, insula nostra raro fulmine appetita. Feruntur etiam herorum spectra mulieri esse visa, quibus omnibus perterrita, atrocibus cœptis post acerbam confessionem destitit, quæ, quod dictu acerba sint, etiam a me dimittantur.

Hoc vero loco majoribus etiam meis, quæ sint illis valde propria, neque falsa reddam, Coos nunquam adversus vos, neque Lacedæmonios, neque alios Græ-

cos sponte arma sumsisse, quamvis multi, qui simul insulas et Asiam incolunt, bello cum Barbaris, nulla vi coacti, conjuncti essent. Tunc enim urbi præerant Cadmus, et Hippolochus, qui re vera ex nostris sunt majoribus. Nam Cadmus, qui senatum etiam regebat, ex matris meæ majoribus est. Hippolochus vero ex Asclepiadum familia, a Nêbro, qui Crisæos simul evertit, quartus est. Nos autem Asclepiadæ ex virili stirpe sumus. Proinde præclarum hoc majorum nostrorum facinus amplecti vos decet.

Nunc autem ad Cadmum redeo. Hic certe ornamenti Græciæ adeo studiosus fuit, ut cum regio Artemisiæ obsidione soluta esset, ut, relicta istic uxore, et familia, cum iis, qui eadem sentiebant, in Siciliam profectus sit, uti Gelonem, ejusque fratres, ab amicitia cum Barbaris contra Græcos contrahenda diverteret, multaque alia præclara facinora perpetravit, quæ verbis exaggerare tempestivum non est. Ac certe quidem hæc et ejusmodi sunt publica nostrorum in vos et reliquos Græcos officia, ut me dicendi facultas deficiat.

Jam vero eo devenio, ut Hippocratis, patris mei, beneficium vobis in mentem reducam, quod cum recenseo, verum me dicere, sic comperietis. Cum pestis ex Barbarorum regione, quæ supra Illyrios et Pæonas sita est, decurreret, cumque malum ad hanc regionem pervenisset, istarum nationum reges, pro rei medicæ fama, quæ re vera vires suas quocunque extenderat, ad patrem meum in Thessaliam mittunt, qui illic sane, ut prius, etiam nunc domum habet, ipsum, ut auxilium ferret, accersentes. Neque aurum solum et argentum, reliquasque opes se missuros receperunt, verum etiam si succurreret, quæcunque vellet, reportaturum. Ille vero percontatus, quænam apud eos peculiare agitationes contingerent, et æstus, ventos, et aeris perturbationes, reliquaque, quæ corporum habitus ex præsentis statu agitare queunt. Quæ certe omnia edoctus, eos redire jussit, responso dato, se non posse ad illorum regionem proficisci. Quam citissime autem potuit, ipsos quidem Thessalos admonere constituit, quibusnam modis ab ingruente malo sibi caverent, et conscriptam medelam per urbes proposuit. Me autem in Macedoniam misit. Cum regibus enim Heraclidarum, qui illic regnum obtinent, nobis paterni officii familiaritas intercedit. Et ego quidem ex Thessalia, quo me pater

ire jussit, discessi, auxilium illis laturus. Mihi vero constitutum erat, ut ad vestram urbem accederem. Draconem autem, fratrem meum, ex Pagasis profectum, Hellespontum navigare jussit, consimili præceptione instructum, quam ipse dederat. Neque enim loca omnia eadem ferunt auxilia, quod ex aere ambiente similia non sunt omnia. At Polybium, cui filiam suam, sororem meam, locaverat, et reliquos discipulos, ad diversas urbes misit, ut ad fora et compita profecti, quam plurimum subvenirent. Rebus autem in Thessalia confectis, ad vicinas nationes, ut illis auxilio esset, se conferbat. In Pylas vero profectus, Doriensibus, et reliquis simul Phocensibus, auxilium suppeditavit. Cumque Delphos pervenisset, pro Græcis deo supplicavit, et sacrificio peracto, ad Bœotos se contulit, iisque simili modo suppetias ferens, ad vos profectus, plurima, quæ ad salutem satis essent, quæque ego nunc adjicio, penitus ex animo dixit. Quæ autem dico, vera esse, multos ex vobis nosse, arbitror. Neque enim ita pridem id contigit, sed nonus hic annus agitur, ex quo in Peloponesum missus profectus sum, iis, qui eam incolunt, auxilium allaturus.

Nobis autem undique, et verbis, et re, dignus honor obveniebat, adeo, ut minime nos pœniteat, cum Illyriorum, aut Pæonum lucro non commutasse. At quæ a vobis sunt concessa, ad reliquas urbes collata, magna sunt. Vestra enim respublica reliquis præstat. Athenæ enim ad gloriam, nescio quid, reliquis urbibus sublimius habent. Quin etiam corona aurea, in theatro vestro imposita, ad summum gloriæ culmen ipsum perduxit. Sed et bonum illud cumulastis, dum patrem, meque, publicæ Cereris et Proserpinæ mysteriis ac sacris initiastis.

Atque hæc quidem tria sunt, tum urbis, tum majorum nostrorum, et patris mei, in vos, cum multis Græcis beneficia, quæ, quantum licuit, verbis, velut func evoluto, extensa, vobis obtendere tentavi. Quartum vero beneficium oratione mea repetam, quod, velut proposui, in vos ego, paterque meus, collocavimus. Cum enim Alcibiadem urbs in Siciliam cum multis copiis mitteret, neque tamen tam multis, quam admirandis, siquidem facta spectentur, cumque in concione sermo de medico incidisset, quem exercitum sequi oporteret, in medium progressus pater meus, me, quoad classis abesset, suis sumtibus instructum, citra

ENCYCLOPÉDIE

DES

SCIENCES MÉDICALES,

OU

TRAITÉ GÉNÉRAL, MÉTHODIQUE ET COMPLET DES DIVERSES BRANCHES DE
L'ART DE GUÉRIR.

PAR MESSIEURS

ALIBERT, professeur à la faculté de médecine de Paris; BARBIER, directeur de l'école de médecine d'Amiens; BAYLE, professeur agrégé de la faculté; BAUDELOQUE, méd. de l'hôp. des enfants; BEUGNOT, BOUSQUET, secrétaire de l'acad. de médecine; BRACHET, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon; BRICHETEAU, médecin de l'hôpital Necker; CAPURON, membre de l'académie royale de médecine; CAVENTOU, professeur de l'école de pharmacie; CAYOL, ancien professeur de clinique à la faculté; CLARION, professeur à l'école de pharmacie; CLOQUET, professeur à l'école de médecine; COTTEREAU, professeur agrégé de la faculté; DOUBLE, membre de l'Institut; FUSTER, professeur agrégé de la faculté de Montpellier; GÉRDY, professeur à la faculté de médecine; GIBERT, médecin des hôpitaux; GUERARD, médecin de l'hôpital St-Antoine; LAENNEC, ancien chef de clinique à la faculté; MARJOLIN, professeur à la faculté; LISFRANC, chirurgien en chef de la Pitié; MALLE, professeur agrégé de la faculté de Strasbourg; MARTINET, ancien chef de clinique à la faculté; PELLETAN, professeur à la faculté; RECAMIER, médecin de l'Hôtel-Dieu; SERRES, membre de l'Institut; THILLAYE (AUGUSTE), conservateur adjoint de la faculté; VELPEAU, professeur à la faculté de Paris; VIREY, membre de l'académie royale de médecine, député, etc.

M. BAYLE, rédacteur en chef.

1837.

Parmi le nombre si considérable d'ouvrages de médecine publiés jusqu'ici, il est assez singulier qu'il n'y en ait point qui embrasse le cadre entier des connaissances médicales, présentées dans un ordre méthodique et régulier. C'est cependant l'exacte vérité : car les dictionnaires de médecine ne remplissent nullement cet objet. Ces ouvrages, en effet, ne sont que des espèces de bibliothèques renversées, renfermant pêle-mêle des fragments des sciences médicales, des répertoires vraiment indigestes, sans unité de plan et de doctrine, sans proportions des articles qui les composent; des ouvrages enfin où règne nécessairement la confusion, où tout lien scientifique est rompu, où les matières les plus disparates se trouvent rapprochées, et les plus analogues éloignées les unes des autres, suivant le caprice du nom qu'elles portent. Une science quelconque étant un ensemble plus ou moins régulier de connaissances, une réunion méthodique de principes généraux et de déductions de ces principes, il est bien évident qu'on ne peut pas apprendre cette science dans un dictionnaire. Ce dernier ouvrage est utile, sans doute,

mais c'est uniquement à celui qui n'a qu'un point donné de l'art de guérir à consulter ou à étudier.

L'ouvrage que nous annonçons est destiné à remplir cette lacune de la science.

Rassembler tous les matériaux qui composent les diverses branches de l'art de guérir, les résumer dans de grandes proportions, en faire un tout régulier, général et complet pour chacune de ces branches, tel est le but de l'*Encyclopédie des Sciences médicales*.

Voici l'esprit et l'ordre qui présideront à sa rédaction.

Toutes les connaissances nécessaires au médecin y seront comprises dans les sept divisions suivantes :

PREMIÈRE DIVISION.

Sciences préliminaires. — Anatomie générale et descriptive. — Physiologie.

DEUXIÈME DIVISION.

Médecine. — Pathologie générale. — Pathologie médicale. — Maladies des enfants, des vieillards, des femmes, des professions, histoire des épidémies, etc. — Anatomie pathologique. — Hygiène. — Thérapeutique et matière médicale. — Médecine légale.

TROISIÈME DIVISION.

Chirurgie. — Anatomie chirurgicale. — Pathologie chirurgicale. — Médecine opératoire.

QUATRIÈME DIVISION.

Obstétrique. — Accouchements. — Maladies des femmes en couche et des enfants nouveau-nés.

CINQUIÈME DIVISION.

Sciences accessoires. — Chimie médicale. — Physique médicale. — Histoire naturelle médicale. — Pharmacie.

SIXIÈME DIVISION.

Histoire de la Médecine, Biographie et Bibliographie médicales.

SEPTIÈME DIVISION.

Collection des auteurs classiques que tout médecin doit posséder ; traductions d'Hippocrate, de Celse, d'Arétée, de Cœlius Aurélianus, de Sydenham, Baglivi, Huxam, Pringle, Stoll, etc., etc.

On voit, d'après ce cadre, que toutes les connaissances médicales seront comprises dans l'*Encyclopédie*, et que celui qui en fera l'acquisition possédera une véritable bibliothèque complète, raisonnée et systématique, qui lui permettra de se passer d'autres ouvrages. Toutefois, cette vaste collection étant surtout destinée aux praticiens, la plus grande partie en sera consacrée à la médecine et à la chirurgie pratiques.

La *pathologie médicale* est fort riche aujourd'hui, si on en juge par la multitude d'excellentes monographies qui existent, et par le grand nombre de faits nouveaux et intéressants qui se publient tous les jours.

Le premier mérite du *Traité de pathologie interne* de l'*Encyclopédie* consistera donc à résumer fidèlement et complètement les traités particuliers, les articles des journaux français et étrangers, enfin toutes les productions qui ont fait avancer la science sur un point de pathologie et de thérapeutique.

Ce travail, qui pourrait paraître au-dessus des forces d'un homme par son étendue et de celles d'une société de médecins par l'unité et l'ensemble qu'il exige, est fait en grande partie. Joseph Frank, le plus grand praticien de l'Allemagne, fils du célèbre Pierre Frank, vient de publier en latin un *Traité de médecine pratique* en treize volumes in-8° (édition de Turin), qui remplit parfaitement l'idée qu'on peut se former d'un bon traité de pathologie.

Nous ne craignons point de dire que cet ouvrage, qui n'a point été traduit jusqu'ici, et qui n'a son pareil dans aucune langue, est le plus beau monument qui ait été élevé à la médecine pratique envisagée dans son ensemble. On y trouve à la fois le précis de tous les travaux publiés jusqu'aujourd'hui, une érudition bien choisie, une méthode parfaite, une clarté dont il y a peu d'exemples semblables, un excellent esprit, ennemi déclaré des systèmes, et surtout de grandes vues pratiques et des détails tout-à-fait complets sur le traitement de chaque maladie en particulier. Traduire cet ouvrage, dont le dernier volume a paru récemment, en y ajoutant un certain nombre d'articles qui y manquaient, ainsi que le sommaire de tous les travaux de pathologie et de thérapeutique, qui ont pu échapper à l'auteur, telle est la manière dont nous remplirons notre tâche en ce qui concerne le *Traité de pathologie médicale*.

Après le traité général, viendront plusieurs parties de médecine pratique qui ne pouvaient pas entrer dans le plan de ce dernier ouvrage, et qui seront d'une grande utilité pour le praticien : telles sont la description des maladies des enfants, des vieillards, des femmes, des professions, l'histoire des épidémies, etc.

On donnera aussi plusieurs monographies importantes, qui seront reproduites en entier, en les enrichissant de notes : tels sont les traités des maladies du cœur de Corvisart, de la phthisie pulmonaire de Bayle, etc., etc.

On suivra, pour la *pathologie chirurgicale*, exactement la même marche que celle que nous venons d'exposer pour la pathologie médicale ou interne, c'est-à-dire qu'il y aura un traité général et une série de monographies.

Les autres branches des connaissances médicales, qu'il est inutile de rappeler en particulier, et dont la classification est présentée plus haut, seront traitées chacune suivant l'importance qu'elles méritent et l'utilité qu'en peut retirer le praticien.

Mais, dans notre publication, nous reproduisons les meilleurs ouvrages existants, en les accompagnant des additions que peuvent réclamer les nouvelles conquêtes de la science : il y aurait inconvénient pour la science de traiter de nouveau ces parties. C'est ainsi que nous avons réimprimé, avec des additions nombreuses, les *Traités d'anato-*

mie générale et descriptive de BICHAT, parce que de nouveaux traités sur cette matière n'auraient pu qu'être inférieurs à ceux de ce grand physiologiste. — L'ENCYCLOPÉDIE est donc à la fois : 1^o un *Traité général, méthodique et complet des diverses branches de l'art de guérir*, et 2^o un *Recueil des meilleurs monographies et des auteurs classiques de médecine anciens et modernes*.

Les nombreux collaborateurs de l'Encyclopédie travailleront sur un plan et dans une doctrine uniformes, de sorte que l'ouvrage possédera à la fois la richesse des détails, fruit de l'association de divers auteurs, et l'unité de doctrine et de distribution, qui ne peut émaner que d'un seul. M. Bayle est chargé de ce dernier travail.

DISTRIBUTION DE L'OUVRAGE ET CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'Encyclopédie des Sciences médicales se composera de 100 livraisons in-8^o, de 144 pages, papier, caractères et justification semblables au présent Prospectus.

Chaque livraison ayant 144 pages à deux colonnes, 60 lignes à la page, 72 lettres à la ligne, contient plus de lettres que 500 pages du *Traité de Physiologie* de M. Richerand (8^e édition). C'est un calcul que tout le monde peut vérifier. 100 livraisons de 144 pages de l'*Encyclopédie* égaleront donc 100 volumes ordinaires de 500 pages.

Trois ou quatre livraisons forment un volume.

La collection entière de l'Encyclopédie sera terminée par une Table alphabétique générale. On peut souscrire à l'Encyclopédie entière, aux divisions ou aux ouvrages séparément.

Il a paru jusqu'ici trente-cinq livraisons de l'*Encyclopédie*, comprenant :

1^o L'*Anatomie générale et descriptive* de BICHAT, augmentée et annotée par MM. GERBY, professeur à la faculté de médecine de Paris, HUGUIER et LENOIR, prosecteurs à la même faculté, MALLE, professeur agrégé de la faculté de Strasbourg, et SERRES, membre de l'institut; 2^o la *Physiologie*, par MM. BRACHET et FOUILLOUX, médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon; 3^o la *Médecine légale* et la *Jurisprudence médicale*, par M. EUSÈBE DE SALES; 4^o les *œuvres médicales* de SYDENHAM et d'HUXAM; 5^o les premières livraisons de la *Pathologie interne*, par JOSEPH FRANK, traduite et annotée par M. BAYLE, professeur agrégé de la faculté, et divers autres collaborateurs; 6^o le tome 1^{er} d'HIPPOCRATE (latin et français); 7^o le tome 1^{er} des *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, précédé d'une analyse de ces mémoires par M. MARJOLIN, professeur à la faculté; 8^o la *Chimie médicale*, par M. BEUENOT, ancien chef des travaux chimiques à l'école vétérinaire d'Alfort.

Il paraît une livraison tous les quinze jours.

PRIX DE CHAQUE LIVRAISON A PARIS : 1 FRANC 50 C.

Et franc de port par la poste 2 fr. Pour l'étranger, 2 fr. 50 c., à cause du double port, par la poste. En province, le prix de souscription est recouvré à domicile.

Pour souscrire, il suffit de s'adresser, sans affranchir,

AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE,

Rue Servandoni, n^o 17, à PARIS.

AVIS ESSENTIEL. — Pour juger de l'extrême bon marché de l'*Encyclopédie*, il suffit de remarquer que l'*Anatomie générale et descriptive* de BICHAT, enrichie de notes, coûte 16 fr. 50 c. au lieu de 45 fr., qui sont marqués sur les catalogues des libraires; le *Traité de physiologie* coûte 5 fr. 25 cent. au lieu de 15 à 18 fr.; la *Pathologie interne*, par Joseph FRANK, traduite, annotée et augmentée, reviendra à 26 fr. au plus, au lieu de 130 fr. que coûte l'ouvrage latin (édition de Leipsick.)

Les œuvres d'Hippocrate, dont le premier des deux volumes dont elles se composeront est paru, coûteront, latin et français, 12 fr. au lieu de 50 à 60, prix de l'*Hippocrate* latin de Foës, et de la traduction de Gardeil.

Les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie* reviendront à 15 ou 18 francs au plus, au lieu de 50 à 80 francs, prix des éditions qui sont dans le commerce.

Cette modicité de prix existant pour toutes les divisions de l'ouvrage, on aura à Paris pour 150 fr., la collection entière, qui coûterait plus de 800 fr. d'après les prix ordinaires des livres de médecine.

REVUE MÉDICALE,

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,

Journal des progrès de la médecine hippocratique;

PAR MM. BAYLE, CAYOL, GIBERT, MARTINET.

(PROSPECTUS DE 1837.)

Jalouse de justifier son titre, ainsi que la faveur du public dont elle jouit depuis si longtemps, la *Revue Médicale* offre le tableau fidèle du mouvement scientifique en France et à l'étranger, en même temps qu'elle s'efforce d'y participer par des publications nouvelles. Considérant toujours la science sous le point de vue de l'*application*, c'est en tant qu'elles ont un but d'utilité pratique que les recherches du monde savant fixent son attention. En se constituant le *Journal des progrès de la médecine hippocratique*, la *Revue Médicale* a pris avec ses lecteurs l'engagement de rattacher le présent au passé, de faire justice des prétendues nouveautés qui ne sont que du vieux rajeuni, de rejeter tout ce qui, sous une fausse apparence de progrès, tend au contraire à faire rétrograder l'art, en livrant à l'oubli ou au mépris les richesses acquises, et en ouvrant une voie fautive à la marche de la science. Cherchant à utiliser la masse de faits de détail qui s'entassent et s'amoncellent de toutes parts, c'est en les groupant, et en les rattachant autant que possible aux saines doctrines et aux vrais principes, que la *Revue* s'est efforcée de lutter contre cette diffusion et cette anarchie, qui forment la grande plaie de l'époque. En général, nous avons eu principalement recours à l'expérience et au raisonnement des praticiens déjà mûris par l'âge et le travail; mais cela ne nous a pas empêchés d'accueillir favorablement les essais de ceux qui débutaient dans la carrière, et nous appelons de tous nos vœux les jeunes médecins à venir prendre rang parmi nos collaborateurs. Désireux également d'entretenir des relations intimes et suivies avec les sociétés savantes des départements, nous prions instamment MM. les secrétaires et les membres de ces sociétés de vouloir bien correspondre activement avec nous.

La *Revue Médicale* comprend les huit divisions suivantes :

1^o PHILOSOPHIE MÉDICALE, où sont placés les articles de doctrine et de discussion philosophique.

2^o CLINIQUE ET MÉMOIRES sur tous les points de médecine et de chirurgie pratiques. C'est aussi dans cette division que nous insérons les articles essentiellement pratiques que nous fournit la société de médecine du département, dont la *Revue* est l'organe officiel.

3^o LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE, comprenant d'une part la *Revue analytique et critique* des journaux de médecine français, et de l'autre des *Analyses raisonnées* des ouvrages les plus importants.

4^o LITTÉRATURE MÉDICALE ÉTRANGÈRE, renfermant les Extraits des ouvrages et des journaux allemands, anglais, américains, italiens, espagnols, brésiliens, etc.

5^o SOCIÉTÉS SAVANTES. Sous ce titre nous donnons régulièrement l'analyse des séances de l'Institut, de l'Académie royale de médecine, et de la Société de médecine de Paris.

6^o VARIÉTÉS. Annonces de prix, institutions médicales, et généralement toutes les nouvelles qui peuvent intéresser les médecins.

7^o NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES. Ce sont de courtes analyses des ouvrages nouveaux qui ne sont pas de nature à exiger plus de détails, ou qui ont déjà eu d'autres éditions dont on a rendu compte.

8^o BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, contenant l'annonce de tous les ouvrages publiés dans le mois.

La *Revue Médicale* paraît le 30 de chaque mois, en un cahier de 160 à 180 pages in-8^o (avec *planches lithographiées* au besoin), et forme chaque année 4 beaux volumes, dont la série recommence tous les ans, de manière à former des collections isolées ou continues, au gré de l'abonné. Le prix de l'abonnement est fixé à 27 fr. pour Paris, et 32 (franc de port par la poste) pour la province. Une remise de 5 fr. par abonnement *nominatif et direct* au bureau, sera faite aux abonnés de l'ENCYCLOPÉDIE DES SCIENCES MÉDICALES.

ON S'ABONNE A PARIS,

RUE SERVANDONI, 17 (HOTEL DE LA MAIRIE).

NOTA. — Une table alphabétique générale de la collection de la *Revue* (1824 à 1834) se publie en ce moment. On la vend séparément au bureau, ainsi que les années antérieures à l'année courante.

ullam mercedem, ad curanda vestra corpora daturum, recepit, parvi suam utilitatem existimans, quod certo sciret, id vobis usui fore. Ego enim non tantum, dum vobis inservio, facultates meas insumsi, verum etiam aliis magnis operibus præfectus eram. Idque eorum, quæ dicturus sum est, minimum. Maluit enim pater in me filio et in terra aliena fluctuare, et maritima ac bellica, morborumque pericula experiri, quæ iis, qui errabundam vitam degunt magis incumbere solent, quam iis, qui certam vitæ rationem sequuntur. Noverat enim gratiam gratia remetiri, et non veluti re aliqua emptâ, et ex manu in manum semel tradita, discedere. Et hæc quidem præstitit. Ego autem, cum illius sim filius, ut vobis auxilium ferrem, nihil diligentiam, neque artis prætermisi, meque, si quando occasio tulisset, vobiscum periculis objeci, neque ad hæc ambo præstanda aut morbus, aut labor, aut maris et hostilis manus metus, deterruit. Cujus rei testimonium non ab aliis quibusdam, sed a vobis ipsis petendum est. Quare si quis contradicere velit, confestim surgat, sed me mentiri, non existimo. Hæc autem per triennium præstiti, corona vero aurea donatus, et longe honorificentius acceptus, domum ad nuptias redii, ut et artis et generis nostri successores relinquerent. Et hæc quidem a civitate, majoribus nostris, et patre, a meque, in vos profecta sunt. Dictum etiam est, quibus commodis affecti a vobis fuerimus.

Multos autem ex vobis mirari, arbitror, quorsum hæc a me recenseantur. Ut igitur et vos sciatis, et quæ cupio, mihi eveniant, dicendi tempus est. Pater meus, et ego (viri Athenienses), a vobis petimus (hac enim oratione amici et liberi a vobis amicis, et liberis impetrare debemus), ne contra patriam nostram arma hostilia feratis. Quod si deceat, quemadmodum sane eos decet, qui suæ salutis causa in medium prodierunt, etiam rogamus, ne nos, quos talibus ac tantis honoribus antea dignos censuistis, servorum loco habeatis. Ad hæc etiam (sic enim dicere conveniet), supplicamus, ne res nostras, vobis belli jure subditas, possideatis, si nobis longe inferioribus superiores fueritis, sed istud consideretis, quod alia aliter fortuna cito præcipitat, et quandoque magni parvorum opem implorarunt, potentioresque per debiles salutem consecuti sunt.

Manifestum vero arbitror, ut ne clarius quidem mihi demonstrandum sit,

quod in rebus bellicis ab uno homine, nec civitas solum, verum etiam multe nationes, jam aliquando utilitatem consequi visæ fuerint, et, ubi ars valet, ne nos despiciatis. Neque enim despiciendi sumus, velut hujus rei testimonium penes vos est. At principio quidem dii illi, a quibus nos oriundos gloriamur, Æsculapius et Hercules, ad hominum utilitatem nati sunt, eosque ob virtutem, qua, cum istic agerent, erant præditi, deorum loco omnes habent. Urbs autem mea, et ego, qui apud vos dico, velut hominum sermones continent, ab ejusmodi originem repetimus. Ex quo sane etiam pro Græcis utrosque hac in parte, et in præclarissimo quoque facinore stetisse, planum erit. Neque enim res trojanæ fabulis, sed factis continentur, in quibus Cos non una de multis, sed maxima in auxilio ferendo fuit. Sic vero etiam Æsculapii filii non arte solum, verum etiam armis, Græcis auxilium suppeditarunt. Machaon certe animam in Troade reliquit, velut de his scribentes tradunt, cum ex equo Priami urbem intraret. Ne nos sane vel ex eo, quod contribules sumus, vel ex eo, quod inter auxiliares Græcis auxilium tulimus, inique opprimatis. Non producamus longius, neque Crisæorum res, neque Persarum repetam, quandoquidem ea audivistis, magisque sunt in manibus, quam nuper commemorata. Quin etiam sic in animo reponite, impium esse, de se bene meritos contumelia afficere. Nos autem de vobis bene meritos cum facta testentur, quales vos esse constabit, si ex majoribus orti, quales fabularum scriptores ferunt, injuria lacerare, quam benefici esse, malueritis? Neque enim quidquam atrocius dicere volo. Illi enim (viri Athenienses) Heraclidis quidem gratias retulerunt, aliis autem multis, a quibus beneficia acceperant, auxilio subvenerunt. Dies me sane deficiat, si longa enarratione enumerem, quanta bona iis obvenierint, qui nulla in de re vobis sunt bene meriti.

In vosmetipsos intueamini, meque vel tacente, cognoscite, qualia perpetretis. Mala res est potentia (viri Athenienses), neque enim novit, quæ sua sunt, intra modum in aliud tempus asservare, verum et urbibus quibusdam, et gentibus, extitio fuit. In alios autem, tanquam in speculum intuentes, videte, quæ ipsi facitis, et, me vera dicere, intelligite. Et nova lex est, quæ eum, qui sibi rerum prosperum successum persuadet, vetat, etiam

ad difficilia respicere. Non hoc est vestrum. Plerumque enim sic etiam fortunam estis experti. Nulla vos læsimus injuria, quod si læsimus, non armis, sed verbis iudicium experiamur. Istud etiam a vobis peto, ne efficiatis, ut aliis, qui nobis auxilium ferent, hoc beneficium debeamus. Auxilium enim ferent, si quidem recte faciant, qui intra Thessaliam, Argo, Lacedæmona, Macedoniam sunt reges, et sicubi alii Heraclidæ, aut Heraclidis cognatione conjuncti. Præstat, citra vim, quam vi coactos jura exercere. Nihil dico de his, qui nos ad defectionem sollicitant, verum hoc vobis aperio, nos

multis curæ esse, aut certe fore, nisi hominum benevolentia de medio omnino sublata est. Ego igitur, cum mihi sit exilis dicendi facultas, et me ad aliarum rerum studium adjunxerim, hic finem dicendi faciam.

Peto autem a vobis, per hospites nostros, et eos, qui nobis consulere consueverunt, deorum et heroum gratia, et beneficiorum, quæ homines inter se conferunt, ut, depositis inimicitii, quas adversus nos geritis, vos ad amicitiam convertatis. Quæ si in hac civitate vestra nobis non successerint, haud scio, undenam, quæ cupimus, consequamur.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME D'HIPPOCRATE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

	PAG.		PAG.
Hippocratis de morbo sacro liber.	1	Traité de l'épilepsie ou maladie sa- crée.	1
Hippocratis de salubri victus ratione liber.	17	Traité de la diète salubre.	17
Hippocratis de victus ratione libri tres.	22	Traité du régime, livre premier.	22
Hippocratis de insomniis liber.	85	Traité des songes.	85
Hippocratis de liquidorum usu liber.	95	Traité de l'usage des liquides.	95
Hippocratis de morbis libri.	102	Traité des maladies.	102
Hippocratis de affectionibus liber.	217	Traité des affections.	217
Hippocratis de affectionibus internis liber.	242	Traité des affections internes.	242
Hippocratis de his, quæ ad virgines spectant, liber.	293	Traité des affections des filles.	293
Hippocratis de natura muliebri li- ber.	295	Traité de la nature de la femme.	295
Hippocratis de morbis mulierum li- ber I et II.	340	Traité des maladies des femmes.	340
Hippocratis de his, quæ uterum non gerunt, liber.	479	Traité des femmes stériles.	479
Hippocratis de videndi acie liber.	500	Traité de la vue.	500
Hippocratis de ulceribus liber.	504	Traité des plaies.	504
Hippocratis de fistulis liber.	516	Traité des fistules.	516
Hippocratis de hæmorrhoidibus li- ber.	522	Traité des hémorrhoides.	522
Hippocratis de exsectione fetus li- ber.	526	Traité de l'extraction du fœtus mort.	526
Hippocratis de resectione corporum liber.	528	Traité de la dissection des corps.	528
Hippocratis epidemicorum liber.	530	Traité des épidémies.	530
Hippocratis de purgatoriis remediis liber.	656		
Hippocratis de hominis structura li- ber (ad Perdiccam regem).	657		

EPISTOLÆ.

Epistola I. — Magnus Artaxerxes, rex regum, Pæto, S.	660	Epistola XIII. — Hippocrates Dionysio, S.	664
Epistola II. — Pætus regi regum, magno Artaxerxi.	661	Epistola XIV. — Hippocrates Damageto, S.	665
Epistola III. — Rex regum, magnus Artaxerxes, Hystani, Hellesponti præfecto.	ib.	Epistola XV. — Hippocrates Philopœmeni, S.	ib.
Epistola IV. — Hystanes, Hellesponti præfectus, Hippocrati ex Asclepiadarum familia oriundo, S.	ib.	Epistola XVI. — Hippocrates Cratevæ, S.	666
Epistola V. — Hippocrates medicus Hystani, Hellesponti præfecto, S.	ib.	Epistola XVII. — Hippocrates Damageto, S.	ib.
Epistola VI. — Hippocrates Demetrio, S.	ib.	Epistola XVIII. — Democritus Hippocrati, S.	671
Epistola VII. — Regi regum, magno meo domino Artaxerxi, Hystanes, Hellesponti præfectus, S.	662	De insania tractatio.	672
Epistola VIII. — Rex regum, magnus Artaxerxes, hæc Cois denuntiat.	ib.	Epistola XIX. — Hippocrates Democrito, S.	ib.
Epistola IX. — Coorum responsum.	ib.	Hippocratis de veratri purgatione libellus.	673
Epistola X. — Senatus populusque Abderitanus Hippocrati, S.	ib.	Epistola XX. — Hippocrates ad Thessalum filium.	ib.
Epistola XI. — Hippocrates senatui populoque Abderitarum, S.	663	Epistola XXI. — Democritus Hippocrati, de natura humana.	673
Epistola XII. — Hippocrates Philopœmeni, S.	ib.	Epistola XXII. — Hippocratis salubre consilium ad regem Demetrium.	ib.
		Atheniensium senatus consultum.	674
		Hippocratis oratio ad Aram.	ib.
		Thessali, Hippocratis filii, oratio.	ib.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

